



HAL
open science

Les sermons d'André Rivet (1572-1651). Étude historique et littéraire

Esther Loussaut

► **To cite this version:**

Esther Loussaut. Les sermons d'André Rivet (1572-1651). Étude historique et littéraire. Littératures. Sorbonne Université, 2021. Français. NNT : 2021SORUL056 . tel-04146400

HAL Id: tel-04146400

<https://theses.hal.science/tel-04146400>

Submitted on 30 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE III

Laboratoire de recherche CELLF

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : LITTÉRATURE ET CIVILISATION FRANÇAISE

Présentée et soutenue par :

Esther LOUSSAUT BERNARD

le : 29 juin 2021

Les sermons d'André Rivet (1572-1651)
Étude historique et littéraire

Sous la direction de :

M. Olivier MILLET – Professeur Émérite, Sorbonne Université

Membres du jury :

M. Olivier MILLET – Professeur Émérite, Sorbonne Université

Mme Véronique FERRER – Professeur, Université Paris Ouest Nanterre

Mme Ruth WHELAN – Professeur, National University of Ireland Maynooth

M Emmanuel BURY – Professeur, Sorbonne Université

Cette thèse est dédiée à Valentine et Jean Loussaut.

Remerciements

Tous mes remerciements vont à Olivier Millet dont la patience inépuisable et les précieux conseils ont permis la réalisation de ce travail. Je veux témoigner également toute ma reconnaissance envers les bibliothécaires de la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme, Sophie Vié et Martina Gromesova, dont les conseils éclairés et la bienveillance ont pu vaincre les difficultés de recherche.

Sommaire

Première partie. Le personnage et l'œuvre.

La place de la prédication dans l'édition aux Pays-Bas au XVIIe siècle.

Les publications de Rivet

Deuxième partie. Les modèles

Les modèles en rhétorique

Les modèles patristiques

La prédication protestante précédente et environnante

La prédication de Rivet

Troisième partie. Théologie de la Parole

Le Verbe divin

Quatrième Partie Moyens rhétoriques et topiques

Figures significatives.

Introduction

Les grands prédicateurs français de la chaire catholique du XVII^e siècle ont laissé à la postérité des œuvres qui, en raison de leur qualité, appartiennent à notre littérature et qui peuvent se goûter en dehors de toute adhésion confessionnelle. Les sermons de Bossuet¹, pour ne citer que le plus connu des orateurs sacrés, sont étudiés et appréciés depuis longtemps en tant qu'œuvre littéraire. Si les grands prédicateurs protestants français du XVII^e siècle restent absents dans l'étude du champ littéraire, c'est que leur éloquence, jugée aride, a répondu surtout à une mission pédagogique, celle d'instruire leur public sur la parole divine en posant au centre du discours la Bible. Or, cette raison souveraine du discours sacré protestant a légué dans le même temps aux théoriciens de la langue française, « le prestige d'une parole étrange² », pour reprendre les termes d'Emmanuel Bury, et elle a contribué à la réflexion sur les vertus littéraires de la simplicité et de la clarté. La chaire protestante apparaît, au travers de la prédication de Rivet, comme un laboratoire discret mais efficace où l'éloquence biblique rencontre les nécessités d'une éloquence profane. Considérée du point de vue littéraire, elle a, en dehors de ses maîtres bibliques, ses précurseurs et ses maîtres en rhétorique comme la poésie à ses côtés. Si les auteurs du grand siècle ont Malherbe, les prédicateurs réformés ont Calvin. Cependant, comme dans tout courant de pensée majeur, chaque génération apporte son admiration mais aussi sa propre contribution à l'édifice, de telle sorte que l'énergie du précurseur s'assagit et se manifeste, au XVII^e siècle, sous la forme de la clarté et de l'évidence, deux qualités qui, chez le réformateur, étaient déjà essentielles, mais que celui-ci, dans ses propres sermons, n'a pas illustrées selon l'idéal oratoire qu'il mobilisait par ailleurs dans ses traités.

Le prédicateur et théologien français André Rivet (1572-1651) occupe dans l'histoire de l'Église protestante du XVII^e siècle une place si singulière qu'elle se confond avec celle que le siècle accorde au mouvement des idées, aux débats religieux, littéraires et avec la vie politique

¹ Jacques-bénigne Bossuet (1627-1704), évêque de Meaux, fut un grand prédicateur de la chaire catholique du XVII^e siècle et dont les sermons furent appréciés comme œuvre littéraire. Admis à l'Académie française, ses sermons publiés après sa mort sont considérés et étudiés pour leur valeur littéraire. Voir, les travaux de Gérard Feyrerrolles. *Revue Bossuet*, publiée par l'association Les Amis de Bossuet, directeur de la publication, Gérard Feyrerrolles. N°1, 2010. Voir également, *Bossuet*, par Gérard Feyrerrolles, Béatrice, Guion et Jean-Louis Quantin, Paris, PUPS, 2008. Voir bibliographie pour les sermons de Bossuet. Voir un ouvrage important pour comprendre la prédication comme œuvre littéraire, Cinthia Meli, *Le livre et la chaire : les pratiques d'écriture et de publications de Bossuet*, Paris, Honoré Champion, 2014.

² Emmanuel Bury, « Les beautés de l'Écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003. p. 91.

européenne. Sa renommée est restée attachée à son œuvre de controversiste et à ses qualités de médiateur de la République des Lettres, laissant son œuvre homilétique dans l'ombre. Il est vrai qu'à la simple lecture des destinataires de ses lettres, c'est toute l'Europe réformée du XVII^e siècle qui apparaît avec ses querelles théologiques, ses curiosités littéraires, et ses craintes devant un avenir incertain. Gustave Cohen a été, le premier, à signaler la place importante du théologien et prédicateur dans la société du XVII^e siècle hollandais, dans son ouvrage *Ecrivains français en Hollande*³, rendant, justice au travail du théologien et à l'homme de lettres. Andreas H.J. Honders⁴ est le premier historien néerlandais à consacrer en 1930, une monographie au théologien. Sa thèse publiée sous le titre *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, se concentre sur l'œuvre théologique et les contextes historiques des grands débats auxquels Rivet a participé activement et à la faveur de l'étude approfondie de *l'Instruction du Prince*, ouvrage dédié au fils du prince Frédéric-Henri dont Rivet est le précepteur.

Sept ans plus tard, en 1937, A.G. Van Opstal⁵, publie une biographie sur Rivet, *Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, dans laquelle, il s'attache à rendre compte, à travers la lecture de la correspondance de Rivet, de son esprit conciliant, de sa sagesse politique mise au service de l'Eglise wallonne et de l'Église réformée de France, de sa diligence à porter son aide aux pasteurs français, et de son influence sous le gouvernement de Frédéric-Henri. Pour son étude, A.G. Van Opstal a recensé à partir du fond des *Rivetiana* de Leyde plus de 3000 lettres durant la période de 1620 à 1650, dont les destinataires⁶ dessinent le profil d'un homme épris de savoir, apprécié pour son urbanité par une part de l'aristocratie française, pour son travail de médiateur et de conseiller par les citoyens de la République des lettres et pour sa fidélité envers ses confrères⁷ français. Depuis cette première évaluation, la richesse du fond *Rivetiana*, n'a cessé d'être exploitée grâce aux magnifiques études menées par les historiens Paul Dibon⁸, Françoise Waquet, Pierre Leroy, Hans Bots, E. Lestourgie qui ont rassemblé plus

³ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920.

⁴ H.J. Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. Honders

⁵ A.G. Van Opstal, *Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Harderwijk, Drukkerij, 1937.

⁶ A.G. Van Opstal, André Rivet entretient une correspondance avec la duchesse de La Trémoille, Christoffel de Dohna, Les lettres répertoriées par le docteur Van Opstal sont celles que les familles ont adressées à Rivet. p. 156.

⁷ *Ibid*, op.cit. p. 155. L'historien donne un total de 169 lettres adressées à Charles Drelincourt, pasteur à l'Eglise de Charenton et découvre une correspondance régulière avec les pasteurs français, Jean Daillé, J.M de l'Angle, Philippe Vincent, Samuel Desmarets, Louis Cappel, Frederic Spanheim, Michel Le Faucheur. L'historien signale que les réponses de Rivet aux lettres de ces pasteurs sont absentes.

⁸ Paul Dibon, *Histoire des Idées au XVII^e siècle*, Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études, 1968, pp. 441-450. L'étude des sources imprimées et manuscrites est un travail d'équipe que l'auteur signale. Les trois chercheurs hollandais, MM J. Bots, H. Van Lieshout, E. Lestourgie ont travaillé sur les fonds de Leyde, d'Amsterdam et de La Haye.

de cinq mille lettres⁹. La diversité¹⁰ de la correspondance de Rivet témoigne non seulement d'une énergie peu commune mais aussi de son importance aux yeux de ses correspondants. « Je suis harassé de lettres¹¹ » écrit-il à Claude Saumaise en juin 1640.

Les correspondances que le prédicateur entretient avec Claude Sarrau et avec le savant Claude Saumaise, rassemblées et annotées par Hans Bots et Pierre Leroy, ont retenu particulièrement notre attention car chacun de ces destinataires se fait l'écho d'une érudition qui ne semble pas avoir de frontières religieuses. Lorsque Rivet débute sa correspondance avec le parlementaire protestant Claude Sarrau (1600-1651)¹² ce dernier, conseiller du roi au parlement de Paris, fréquente le cabinet des Dupuy et informe Rivet des événements politiques et intellectuels de la vie parisienne. Cette correspondance nous intéresse car elle représente l'aspect civique du pasteur et inscrit son rôle de médiateur dans le registre des devoirs d'ordre moral et politique rendus à l'ensemble des citoyens des lettres et aux pasteurs de l'Église réformée. Dans une lettre datée du 1^{er} octobre 1641, il écrit à Claude Sarrau, « Si j'apprends quelque chose digne de vous in *res literaria /ars bellica*, je vous en feray part aux occasions¹³ ».

Le prisme large des nouvelles échangées entre Rivet et ces deux correspondants nous permet également de saisir la capacité exceptionnelle de notre prédicateur à répondre aux questions de tous, à régler concrètement les problèmes qui se posent aux pasteurs comme aux jeunes professeurs. Ce grand sens des réalités sociales et cette énergie mise au service des autres ne faiblit pas avec l'âge et le portrait qu'il fait de lui-même dans une lettre à Claude Sarrau nous le prouve assez.

Je vous désire à Paris, pour avoir l'honneur d'apprendre plus souvent de vos nouvelles. [...] Il est vray que Dieu m'a amené jusques au sixième mois de ma LXX année, ayant par sa grâce bon pied et bon œil, sans besoin de lunettes, et la voix aussi forte que je l'ay eüe à 30 ans : mais en ce grand aage, il faut peu

⁹ Paul Dibon, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, avec la collaboration d'E. Estourgie et de H.Bots, La Haye, M. Nijhoff, 1971.

¹⁰ L'étude de la correspondance fait valoir autant la régularité que le caractère exceptionnel de l'échange.

¹¹ Hans Bots et Pierre Leroy *Correspondance échangée entre 1632 et 1648, Claude Saumaise & André Rivet*, publié et annoté par Pierre Leroy & Hans Bots, avec la collaboration de Els Peters, Amsterdam, Maarssen : APA-Holland univ, press, 1987. Lettre du 25 Juin 1640.

¹² Hans Bots et Pierre Leroy, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I, La République des Lettres à la fin du règne de Louis XIII : septembre 1641-mai 1643*, Amsterdam, Apa-Holland University Press, 1978. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence, (mai 1643-décembre 1644), tome III, Orthodoxy et hétérodoxie au sein de la Réforme vers le milieu du XVIIe siècle, décembre 1644-septembre 1646, 1647, 1650*, Apa-Holland University Press, Amsterdam, 1980.

Claude Sarrau est un membre actif et fidèle du cercle parisien du cabinet Dupuy où se rencontrent les hommes de lettres et savants de l'époque. Ami de Valentin Conrart, de Guez de Balzac et du savant Hugo Grotius, ses correspondances témoignent d'une volonté d'encourager et de protéger les hommes de sciences.

¹³ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I*, lettre du 19 novembre 1641.

pour abattre les plus robustes ; et ceux qui en sont venus là doivent savoir qu'ils ne sont pas loin du terme, et, qu'il faut tous les jours penser à bien mourir¹⁴.

Si l'énergie et l'efficacité étaient à souligner, c'est qu'elles sont parmi les qualités essentielles de notre prédicateur et celles dont son éloquence rend compte.

L'exercice de la prédication de Rivet, au sein de ce vaste tourbillon, impose une stabilité, une tranquillité sereine ordonnée par les règles de la rhétorique antique et biblique. Ce n'est pas le controversiste, ni le théologien, mais l'orateur sacré posant la question du langage au sein de sa prédication qui nous intéresse. L'interrogation permanente de Rivet sur l'éloquence biblique, sur cette *Parole* dont l'autorité se confond avec celle de l'Auteur divin, va conduire notre étude et l'ordonner selon les instruments rhétoriques et stylistiques employés par le prédicateur. Le lieu où se rencontrent la prédication de Rivet et l'histoire de la littérature française, est celui de l'éloquence biblique car elle est la référence stylistique de Guez de Balzac, homme de lettres dont le *Socrate Chrétien*, met à jour les principes d'une éloquence attique¹⁵. Or ces valeurs classiques de la simplicité et de la clarté sont déjà mises en œuvre dans la prédication de Rivet bien avant que les théoriciens du Grand siècle et Bossuet en soient les représentants officiels. Les réflexions de Balzac sur la pureté de la langue française se font l'écho bien souvent des principes qui régissent l'art oratoire de Rivet et nous constatons, par ailleurs, que l'irénisme se fait valoir sur le terrain de l'éloquence biblique et des beautés de l'Écriture sainte. A la lecture de la prédication de Rivet, nous sommes devant l'alliance de l'efficacité propre à la dialectique et d'une puissance propre à l'éloquence biblique et au message qu'elle transmet. Entre la parole de Dieu contenue dans la Bible et les hommes auxquels elle s'adresse, notre auteur trace une ligne droite. Sans tomber dans l'anachronisme, il est à noter que l'éloquence de Rivet s'appuie sur un rythme puissant que nous trouvons sous la plume d'un écrivain comme Victor Hugo ; or si les siècles les séparent, la Bible les réunit. Mais il convient de s'en tenir, ici, à l'œuvre de Rivet en son temps. Aussi, la première partie de notre étude est-elle consacrée au personnage et aux circonstances historiques qui entourent ses publications homilétiques.

¹⁴ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, t. III.*

¹⁵ Voir pour cette notion, Roger Zuber, *Les émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, 1997. pp. 139-150.

*L'archevêque*¹⁶ : c'est ainsi que le conseiller politique et diplomate néerlandais Constantin Huygens¹⁷ désigne avec amitié, André Rivet, dans sa correspondance. Ses fonctions de prédicateur, de professeur et de précepteur en 1632 puis d'homme de confiance d'un prince dont les décisions politiques rencontrent les intérêts de la monarchie française devaient être signalées car elles concentrent sur lui les sollicitations d'une société savante de gens de lettres qu'il sert avec diligence et une communauté celles des pasteurs français auxquels il répond toujours. D'autres prédicateurs protestants et catholiques ont occupé également des fonctions de précepteur¹⁸, de conseiller d'un prince ou d'un roi, avec cette différence, toutefois, que notre prédicateur est au centre d'un mouvement politique et religieux européen et qu'il agit en homme d'action conscient de sa situation. Avec Rivet se profile déjà le rôle que tiendront les pasteurs américains dans l'histoire de l'Indépendance américaine. En effet, en étant présent aux côtés d'un chef de gouvernement qui a souhaité sa présence pour défendre la doctrine calviniste définie lors du Synode de Dordrecht¹⁹, il se trouve investi d'une responsabilité politique et religieuse envers l'Église réformée française. Cependant réduire sa présence au sein de la République des Lettres à celle d'un intermédiaire aimable, vif et intelligent, ferait oublier qu'il a aussi ce rôle en vertu de l'autorité qu'il représente pour l'Église réformée calviniste française²⁰ et wallonne en tant que prédicateur. Or cette responsabilité s'exerce sur le terrain de l'éloquence.

Nous avons voulu souligner dans cette première partie son statut d'héritier conscient du legs qui lui est donné. Rivet appartient à une génération marquée par les Guerres de religion et

¹⁶ *De Briefwisseling*. Deel 4, [Tome 4], 1644- 1649, *Constantijn Huygens*, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1916. Dans une lettre de Constantin Huygens adressée à David de de Wilhem, Rivet est désigné par le surnom « Archevêque ». Constantin informe que lui et Rivet sont nommés à la charge de curateur de l'Ecole Illustre sans gages. « [...] autre surprise et qui nous touche, est arrivée, en ce qu'hier furent faicts curateurs de ceste nouvelle Escole, M. de Heenvliet, Rivet et moy, sans gages. [...] Dans la commission susdite nous sommes en ce rang, Heenvliet, Zulichen et Rivet, ce que l'Arçobispo ne trouvera peut-être pas trop bien ». Lettre datée du 11 juillet 1646.

¹⁷ Constantin Huygens (1596-1687). Il est difficile de définir les fonctions et les qualités de celui qui fut le diplomate le plus zélé de la République des Pays-Bas durant le gouvernement de Frédéric-Henri. Poète, mathématicien, protecteur des écrivains néerlandais, des artistes, des hommes de sciences, il réunit toutes les qualités et fonctions d'un homme de cour efficace. Il y a une grande complicité entre lui et Rivet car tous deux ont en commun le sens des réalités et une vivacité peu commune. Ce calviniste convaincu, ami des théologiens les plus intransigeants de Leyde comme des hommes de sciences les plus téméraires, sait entretenir l'amitié en dépit de positions irréconciliables. Alors que ses amis et collègues théologiens dont fait partie Rivet, déclarent leur hostilité au théâtre, car cet art, à leurs yeux, invite à pervertir sous les aspects les plus séduisants la morale déjà faillible des hollandais, ce fin lettré, familier du cercle de Muideren et du grand écrivain de théâtre Joost van Vondel, accueille les comédiens français à la cour.

¹⁸ Bossuet après lui a tenu la charge de précepteur du dauphin.

¹⁹ Synode national réunissant les représentants de l'Église réformée calviniste néerlandaise fut décidé par le gouvernement de Pays-Bas en 1618, afin d'établir les principes généraux de la doctrine calviniste. Le synode se déroula à Dordrecht de 1618 à 1619. Pour une connaissance plus détaillée, voir, le chapitre, Leyde.

²⁰ Les principes essentiels de la doctrine calviniste étant fondés sur la seule autorité de la Bible, prêcher fut l'acte fondateur de l'Église réformée. La religion protestante est une religion de la parole de Dieu. Aussi prêcher avant l'édit de Nantes ou sous l'édit de Nantes ne modifie pas les règles régissant la prédication : La Bible est au centre du discours sacré. C'est ce que la magnifique recherche de Françoise Chevalier met à jour dans *Prêcher sous l'Édit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chauvin, Labor et Fides, Paris, 1994.

qui souligne en rouge la date de la Saint-Barthélemy. En effet, nous découvrons, au bas d'une lettre adressée à Claude Sarrau, ces quelques mots, « jour mémorable et funeste, L'an 1572 auquel j'avoy deux mois ²¹ ». Aussi nous comprenons que sa fermeté dogmatique dans les débats qui l'opposent à Moÿse Amyraut²² et à Hugo Grotius²³, est l'expression d'une cohérence intellectuelle avec la doctrine qu'il prêche, et qu'il défend dans ses ouvrages théologiques individuelles ou collectifs au nom de la liberté chrétienne et morale. Il use peut-être avec un peu trop d'enthousiasme de la liberté hollandaise²⁴ et Claude Sarrau le lui rappelle à l'occasion de la publication prochaine de l'ouvrage de David Blondel²⁵ qui remet en cause l'autorité papale,

Si son garnd livre a esté bien receu, quand il égalle les évêques au Pape, croyez vous Monsieur qu'il doive recevoir le mesme accueil quand il mettra les prestes et les evesques en mesme categorie ? Ceste liberté est bonne en Hollande, en France il faut y estre plus retenu²⁶.

Sa fermeté doctrinale perçue par ses contemporains comme une rigidité semble surtout être, comme l'écrit Roger Zuber²⁷, la rigidité d'un « rempart nécessaire » en une période incertaine pour l'Église réformée française. Si son admiration pour le réformateur Calvin²⁸ touche parfois à la dévotion, ce n'est pas le calvinisme mais les ressorts rhétoriques d'une prédication réformée calviniste qui a sa place dans cette étude : calviniste, il l'est entièrement, avec la fermeté d'un homme qui défend une cause juste.

Il était nécessaire de présenter le personnage, le contexte social et religieux français et néerlandais mais aussi de présenter les théologiens, pasteurs et hommes de lettres et de science

²¹ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau, tome II*, lettre du 24 aout 1643.

²² Voir infra,

²³ Voir infra.

²⁴ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I*, Claude Sarrau écrit à Rivet, « Ledit Grotius m'a tesmoigné avoir subject de plainte contre vous particulièrement, Monsieur, qui faisies plus de bruit en Hollande contre ses escrits que tous les autres Ministres du pais ensemble ». Lettre du 3 janvier 1642.

²⁵ David François Blondel (1590-1655) fut pasteur à Houdan avant de succéder en 1649 à Gerard Jean Vossius comme professeur à l'Athénée Illustre d'Amsterdam. Grand historien de l'Eglise et des dogmes, il fut célèbre également pour son apologie du protestantisme. Son travail est suivi par Rivet qui révisé ses ouvrages. L'ouvrage dont il est *Apologia pro sententia Hieronymi de Episcopis et Presbyteris*. Amsteldami, Joannem Blaeu, 1646.

²⁶ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I*, lettre du 19 septembre 1641.

²⁷ Zuber Roger, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, octobre-novembre-décembre*, 1980, p. 476.

²⁸ Jean Calvin (1509-1564), théologien et homme de lettres est un des grands réformateurs de la religion chrétienne protestante dont l'Eglise réformée française a adopté les principes doctrinaux définis dans son ouvrage *Institution chrétienne* où est affirmée la souveraineté de Dieu et de sa parole contenue dans la Bible. Le renouveau de la religion chrétienne s'établit et se défend sur les bases d'une rhétorique appliquée aux textes sacrés et sur l'étude de la rhétorique biblique elle-même. La rhétorique est par conséquent le premier instrument auquel ont eu recours les réformateurs chrétiens pour défendre une nouvelle voie dans la spiritualité chrétienne, et fonder une nouvelle Théologie chrétienne. La rhétorique mise en œuvre dans les commentaires bibliques de Calvin a fait l'objet d'une étude précise par Olivier Millet, étude à laquelle nous nous référerons régulièrement. *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992.

travaillant avec lui, avant de considérer la place de la prédication dans sa carrière ainsi que la place dans ses publications. Cette présentation a eu pour but de cerner aussi, d'une manière générale, ce qui caractérise le travail d'écriture de Rivet car l'homme et l'œuvre se rencontrent : la clarté, l'engagement, la précision et la brièveté sont des qualités qui le caractérisent comme écrivain et que nous retrouvons dans son œuvre homilétique. L'analyse éditoriale de chaque recueil a permis de dégager chez notre auteur un art de la pédagogie et de déceler une orientation de sa prédication vers un classicisme subordonné aux principes de la clarté et de la simplicité

La deuxième partie de notre étude porte autant sur l'héritage doctrinal que sur les principes rhétoriques et dialectiques qui l'ont fondé afin de comprendre les enjeux de la rhétorique dans la prédication réformée. Ce sont donc les modèles en rhétorique et les modèles patristiques dont Rivet est le brillant héritier qui sont exposés en premier lieu afin d'introduire de manière concrète l'origine de la prédication réformée calvinienne en France et ses caractéristiques. Présenter la prédication de Rivet ne peut se faire sans accorder une attention à celle des ministres avec lesquels il a correspondu et entretenu des liens d'amitié, aussi nous avons réservé une place particulière aux prédicateurs Pierre Du Moulin, Michel Le Faucheur, Charles Drelincourt et Jean Daillé.

La troisième partie présente les éléments qui caractérisent à la fois la prédication protestante et celle de Rivet, car en posant, comme seule autorité, l'Écriture sainte, il en démontre aussi la clarté et conduit son discours à partir d'*une théologie de la parole*²⁹. Ecouter l'auteur divin afin de croire, voilà l'épicentre de sa prédication. Son éloquence associe par conséquent la solidité de la doctrine et les ornements de l'expression comme l'écrit Valentin Conrart³⁰ dans une lettre adressée à notre auteur. Cette étude basée à la fois sur l'herméneutique et sur les éléments rhétoriques est suivie, dans la quatrième partie, d'un examen précis concernant la période oratoire de Rivet et l'étude de tous les éléments qui y participent et ces éléments ont retenu notre attention car la clarté, la précision et le soin porté à la cadence sont au cœur de l'éloquence de notre auteur. L'esthétique a sa part dans la prédication de Rivet et se révèle dans l'expression de l'évidence qui est au cœur du message évangélique. En effet la foi ne se soumet à aucun autre ordre si ce n'est celui de recevoir le message transmis par les textes saints afin de croire en une parole qui annonce à chacun le message du salut. Nous

²⁹ Chevalier Françoise, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994.

³⁰ René Kerviller et Edouard de Barthélemy, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Sa Vie et sa Correspondance, étude biographique et littéraires*, Slatkine reprints, Genève, 1971.p. 266. Lettre du 2 février 1645. « La solidité de la doctrine s'y rencontre avec les ornemens de l'expression ».

avons donc choisi de conclure dans la cinquième partie, par l'étude stylistique et esthétique d'un poème de Rivet qui, révélant sous sa forme versifiée et épurée des concordances avec sa prédication, concrétise le lien entre parole et spiritualité.

*Certaines modifications orthographiques ont été apportées dans les citations afin de permettre une lecture plus fluide : les accents sur la préposition « à » ainsi que la marque du pluriel en « z » lorsque celle-ci gênait la lecture.

Première partie. Le personnage et l'œuvre

Introduction

La figure du théologien André Rivet (1572-1651) est complexe : pasteur, professeur, homme de lettres, citoyen de la République des lettres, diplomate, conseiller du prince Frédéric-Henri (1584-1647)³¹ stadhouder de la République protestante des Pays-Bas du Nord, il est dans le paysage de l'Église réformée du Dix-septième siècle une personnalité hors du commun. Sa place auprès du prince de la puissante république des Pays-Bas du Nord, république où le calvinisme a été un moteur puissant de la lutte pour son indépendance, occulte son travail, essentiel à ses yeux, de ministre du culte. Le sermon d'Adieu fait à l'Église de La Haye nous est particulièrement précieux à cet égard car, devenant son propre historiographe, notre prédicateur dissipe l'écran de fumée et nous aide à comprendre les étapes qui l'ont mené jusqu'à la cour de La Haye.

Depuis, son altesse par le consentement de ceux qui m'avoient tiré de France, voulut m'appeler ici par un sujet que vous n'ignorez pas et qui regarde le bien public de l'Etat et de l'Eglise et le particulier de sa maison. ³².

Sa carrière pastorale comporte deux périodes dont la première engage la seconde : la première période française correspond à son engagement dans le ministère du culte et à une participation de plus en plus grande dans les débats théologiques où ses qualités de controversiste, de dialecticien mais aussi de pédagogue s'affirment et le conduisent sous la direction de Philippe du Plessis- Mornay³³ à apprendre les obligations politiques de son ministère. La seconde période

³¹ Frédéric-Henri de Nassau est le second fils de Guillaume 1^{er} d'Orange (1533-1584) qui fut élu Stadhouder des Etats généraux des Pays-Bas en 1625, succédant à son demi-frère Maurice d'Orange. Frédéric-Henri est le second fils de Guillaume 1^{er}, prince d'Orange, comte de Nassau, qui fut considéré comme le « père de la nation hollandaise. Guillaume d'Orange fut le chef de la noblesse hollandaise dans la lutte contre l'Empire espagnol et eut un rôle de premier plan dans la révolte hollandaise qui aboutit à l'indépendance des Pays-Bas. C'est le premier noble à obtenir la charge de Stadhouder des Pays-Bas en 1588. Ce titre de Stadhouder désigne, en premier lieu, un officier supérieur élu par chaque province, représentant les intérêts de celle-ci à l'assemblée des Etats généraux, basée à La Haye. Les Etats généraux élisent également un Stadhouder qui rassemble les pouvoirs militaires. A partir de Guillaume 1^{er}, prince d'Orange, les Etats généraux élisent leur stadhouder parmi les descendants de la famille Orange-Nassau. Maurice d'Orange, premier fils de Guillaume d'Orange est nommé premier Stadhouder, à sa mort son demi-frère Frédéric-Henri, deuxième fils de Guillaume d'Orange est nommé Stadhouder en 1625. Pour comprendre la naissance complexe de l'Histoire de la République des Pays-Bas, il est recommandé de consulter l'ouvrage de Catherine Secretan, *Les privilèges, berceau de la liberté : la révolte des Pays-Bas, aux sources de la pensée moderne (1566-1619)*, Paris, Vrin, 1990. Voir : Archives de l'Occident, sous la direction de Jean Favier, Tome III, *Les Temps modernes 1559-1700*, par Michel Duchéin, Paris, Fayard, 1995. pp. 162-183.

³² André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise française de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646. p. 33.

³³ Le jeune pasteur ne peut qu'être séduit par celui qui est un héros de la cause protestante : homme d'action, poète, diplomate et politique, il a une vision politique élargie aux frontières du royaume de France et souhaite une séparation entre pouvoir et religion. Philippe Du Plessis-Mornay (1549- 1623) entre en campagne dans l'armée protestante en 1567. C'est un homme d'action, qui voit dans la diplomatie les ressorts politiques indispensables à la cause protestante. Il participe aux

néerlandaise lui ouvre en raison de la notoriété acquise durant la première période, non seulement les portes de l'université de Leyde dans les Pays-Bas du Nord, considérée par les savants européens comme la plus prestigieuse université d'Europe du Nord mais également celles de la cour du Prince d'Orange.

nombreuses négociations de paix entre le pouvoir royal et les chefs du parti protestant. Il se met au service de Henri de Navarre en 1576 et sera son conseiller avisé pour conduire le futur roi Henri IV, jusqu'au trône. Homme d'action, il rejoint les Pays-Bas et participe à la lutte de Guillaume d'Orange contre les Espagnols et met en garde le roi Henri III, contre une alliance avec l'Espagne. La cause protestante française ne peut être victorieuse sans l'appui politique des puissances protestantes étrangères. Il est nommé gouverneur de Saumur, qui est accordée comme place aux passages des troupes protestantes de Henri de Navarre. Il est un des grands acteurs de la promulgation de l'Edit de Nantes par Henri IV. Voir François Laplanche, *L'Écriture, le sacré et l'histoire : le protestantisme français devant la Bible dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Université de Paris, 1984. pp. 112-116. Voir : Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997.

Chapitre I. Ministère à Thouars.

Né à Saint Maxent en 1572 dans une famille ayant adopté la confession protestante, il est encouragé par sa mère Catherine Cardet à s'engager dans le ministère pastoral³⁴. Rien dans les origines modestes de cette famille poitevine ne le destine à une position élevée socialement. Ses seules ressources sont, nous le constaterons, une foi ferme, un esprit studieux, vif, serviable, offrant des dispositions pour l'art oratoire et surtout une énergie dépensée au profit des autres.

C'est un jeune homme formé aux études humanistes épris de philologie, de patristique, de dialectique, déjà réputé pour son érudition et ses qualités de dialecticien³⁵ qui rejoint les rangs des proposants au ministère du culte. En effet, jeune étudiant à l'académie d'Orthez³⁶, il a défendu et obtenu sa thèse en philosophie, en 1589, devant une assemblée où se trouvait la sœur du Roi³⁷. Lorsqu'il revient dans sa province du Poitou, sa réputation de jeune orateur l'a

³⁴ Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme, volume II, Paris, Bureaux de la publication, 1845. pp. 440-449

Catherine Cardet semble avoir eu une influence majeure dans la conduite de ses études. Il reçoit une première instruction dans un pensionnat fondé par Louis de La Blachière à Niort où il apprend les rudiments du grec et du latin et de l'hébreu. Il poursuit ses études au collège protestant de La Rochelle. En reconnaissance à l'enseignement de Louis de La Blachière, André Rivet le remercie dans l'épître de l'ouvrage *Sommaire de toutes les controverses*, publié en 1607 pour les cinq ans d'études. « Permettez-moi que je laisse ici ce témoignage de reconnaissance à Monsieur de la Blachière mon premier & fidèle precepteur par l'espace de pres de cinq ans, duquel la blanche & venerable vieillesse servant encore virilement à Dieu en son troupeau, nous est autant utile par son exemple, que sa verueur m'a esté proffitabile, lorsque je recvai ses bons enseignements. ». Dauber, J.H., *Oratio Funeris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi*, Lugduvi Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahamae Elzevirum, 1651. P. 14-15. Ce collège est fondé en 1570 et parmi les professeurs que Dauber nomme comme ayant enseigné à Rivet, se trouvent François Beraud, professeur de grec, Pierre Martin, professeur d'hébreu Pierre Faber, pour l'éloquence. Il est ensuite accepté à l'Académie d'Orthez, dans la province protestante du Béarn, qui est sous la souveraineté de la reine de Navarre. Chaque ville protestante possède son académie L'académie d'Orthez est une des plus importantes académies protestantes dispensant les connaissances nécessaires pour former les futurs juristes et prédicateurs. Sa fondation fut décidée par Jeanne d'Albret en 1564 et fondée 1566 dont le décret indique les raisons : « Pource que nous désirons infiniment donner tous les moyens que nous pourrons à ce que la jeunesse de nostre dict pays soit mieulx servir à l'advenir au public[...] Il sera cherché par les universités de Paris, Bourges un personnage qui puisse s'acquitter de la charge de principal[...] auquel la dicte charge sera baillée ensemble des régents[...] pour enseigner aux enfants les lettres, bonnes mœurs et discipline, lesquels nous voulons être examinés par les ministres de notre dict pays de leur foy et doctrine » op. cité p, 109, dans : Pierre -Daniel Bourchenin *Etude sur les académies protestantes en France aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Grassard, 1882. L'historien nous informe que les termes du décret définissent une académie calviniste. Cette académie dispense des cours de théologie, d'hébreu, de grec, de philosophie et de mathématiques. Au fil des ans, elle devint une université renommée et développa son enseignement. En 1583, Henri IV lui donna le titre d'université royale de Béarn avec le droit de conférer les grades de bachelier, licencié et docteur. Lorsque Rivet arrive à l'Académie d'Orthez, elle comprend quatre facultés : médecine, droit, théologie. Elle est dotée d'une chancellerie, d'une riche bibliothèque et d'une imprimerie. Voir : Haag Eugène, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme, volume I, Paris, Bureaux de la publication, 1845. p. 100. Henri IV entretient cinquante écoliers en théologie.

³⁵ J.H. Dauber, *Oratio Funeris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi*, Lugduvi Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahamae Elzevirum, 1651. p. 18. « Cujus Disputationem Inauguralem ut & solennem promotionis actum Serenissimi Regis soror unica ».

³⁶ Voir infra, sous-chapitre, Formation.

³⁷ Johannes Meursius indique comme Dauber que Rivet a soutenu sa thèse de philosophie devant la sœur du futur roi Henri IV à l'académie d'Orthez, Joannis Meursius, *Athanae Batavae*, Lugduni Batavorum, Apud Andream Cloucqium et Elseviro, 1625. p. 315.

précédée à Thouars, siège du duc de la Trémoille³⁸ puisque selon Jean-Henri Dauber³⁹(1600-1672) dans *Oratio funebris*⁴⁰,et Johannes Meursius (1579-1639)⁴¹ dans *Athanae Bataviae*, le duc de la Trémoille souhaite que ce jeune homme devienne son chapelain et pasteur de l'église de Thouars⁴², église qu'il a fondée en 1589. Afin de compléter ses connaissances en théologie et en éloquence, il suit l'enseignement de Jean Baptiste Rotan⁴³ à l'académie de La Rochelle afin de devenir pasteur. Nous voyons, d'après Dauber, se dessiner deux qualités humaines qui le serviront : douceur et fermeté. Dauber signale l'affection de Jean-Baptiste Rotan pour son élève qui maîtrise rapidement la dialectique et développe un vrai plaisir pour le débat, : *Et magis magisque erga eum incallescibat Rotani affectus, sub cujus praesidio theses etiam ibidem defendit*⁴⁴. Ses facilités oratoires se révèlent durant ces deux ans d'études⁴⁵ et décident le duc de La Trémoille à le choisir parmi les candidats comme ministre de l'Église de Thouars⁴⁶ et comme chapelain⁴⁷. Ses qualités d'orateur et sa manière déjà nette et précise d'exposer les

³⁸ Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme, volume II, Paris, Bureaux de la publication, 1845. Tome IV. p.300. Voir Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe siècle et au XVIIe siècle », *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003, p.173-202. L'église de Thouars est établie dès 1589 par Le duc de La Trémoille qui y entretint en permanence un ministre ; l'assemblée de Thouars est constitué de plus d'une centaine de fidèles ; gentilshommes, soldats de la garnison, officiers, domestiques, hommes de loi, praticiens, marchands, cette fondation de l'église de Thouars permet de faire reposer son statut sur le droit de possession prévu par l'édit de Nantes qui autorise le culte là où son exercice avait été fait publiquement en 1596, Les réformés de Thouars peuvent donc justifier l'exercice du culte sans discontinuité depuis 1589.

³⁹ J.H. Dauber, *Oratio Funebris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi*, Lugduni Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahamae Elzevirum, 1651. Johannes-Henrici [Jean- Henri] Dauber fut pasteur et professeur en théologie à Sedan jusqu'en 1648 puis sur les recommandations de Rivet, fut nommé professeur de droit à l'Ecole Illustre de Breda et recteur sous la direction de Rivet. Des liens d'amitié unissent les deux hommes et ce n'est pas un hasard si Dauber fut chargé en 1651 de faire l'oraison funèbre de celui qui fut son protecteur et qui sut reconnaître et encourager ses talents de pédagogue. C'est en effet grâce à l'estime de Rivet que Dauber fut professeur puis recteur de l'Ecole Illustre de Breda.

⁴⁰ J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, *op.cit.p.18-19*.

⁴¹ Johannes Meursius est un philologue et historien néerlandais qui enseigna le grec et la philosophie à l'université de Leyde en 1610. Il entreprit de réaliser une histoire de la République des Pays-Bas et des plus illustres figures de l'université dont le professeur André Rivet. En ce qui concerne notre auteur, la notice bibliographique s'arrête en 1625. Johannis Meursius, *Athanae Batavae*, Lugduni Batavorum, Apud Andream Cloucqium et Elseviros, 1625.

⁴² Dauber, *Oratio Funebris*, *op.cit. p. 20* « Cujus fama celsa Duci Tremolii Thoarsii Principis tecta arcemque petierat ». Le duc de La Trémoille prie le pasteur Oyseau d'intervenir auprès des parents du jeune homme afin qu'ils acceptent son engagement à l'Eglise de Thouars.

⁴³ *Ibid*, *op.cit. p. 19*. Jean-Baptiste Rotan (1588- 1598), théologien et pasteur protestant formé à Genève, il exerça son ministère à La Rochelle jusqu'en 1596, où il avait créé une école de de théologie. Il fut nommé ensuite ministre à Castres. Voir Joannis Meursius, *Athanae Batavae*, Lugduni Batavorum, Apud Andream Cloucqium et Elseviros, 1625. p.316. Voir Pierre -Daniel Bourchenin *Etude sur les académies protestantes en France aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Grassard, 1882.p. 109.

⁴⁴ J.H.Dauber, *Oratio Funebris op.cit. p. 33*.

⁴⁵ H.J, Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeed theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. p. 7. Notre pasteur démontre un véritable goût pour le débat et la dialectique. . J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, *op.cit. p. 21*. Dauber insiste sur le fait qu'en 1594, il conteste l'interprétation que le futur cardinal Perron a donné du verset 15 du chap. 2 de l'épître de Paul à Timothée, s'attache à prouver son erreur. « Is est, qui anno 1594 cum Perronio non dum Episcopo congressus, de verbo, quo alter perfectionem cognitionis significare vere asserebat, alter instructionem solum partialem indicare falso contendebat, tam diu acriterque disputavit, ad Danaei lectiones quandoque comitabatur. ». Le cardinal Jacques du Perron étant renommé pour son érudition, celle de Rivet en est d'autant plus remarquée et soulignée par Dauber.

⁴⁶ Dauber, *Oratio funebris, op, cit, p20*, « Erat jam Rivetus noster aetate quidem juvenis, sed qui virtute coeperat senscere : cujusque fama celsa Ducis Tremolii Thoarsii Pricipis ».

⁴⁷ H.J. Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeed theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. p.7 Le duc de La Trémoille charge le pasteur Oyseau de convaincre ses parents d'accepter son installation à

écritures saintes plient les volontés et malgré son jeune âge il est admis au ministère le 24 Mars 1595⁴⁸ à l'âge de 22 ans lors du synode de Niort⁴⁹ et reçoit l'imposition des mains par le pasteur Jonas Chaigneau⁵⁰. Le pasteur est sous la protection d'une des plus grandes familles de la noblesse protestante de l'Ouest de la France.

Il est, dans ses débuts, conseillé⁵¹ par le pasteur François Oyseau (1558 -1625) qui selon Dauber agit avec lui comme avec un fils et un beau-fils puisque notre pasteur épouse sa fille Suzanne Oyseau (1570-1622)⁵²: le vieux pasteur corrige sa diction jugée trop rapide⁵³ et intervient auprès du duc pour que ce dernier lui ouvre sa bibliothèque. C'est en reconnaissance de la précieuse aide que Rivet lui dédicace en 1615 la troisième édition de son traité de controverse *Le Catholique orthodoxe*⁵⁴.

En tant que chapelain d'une puissante famille de la noblesse protestante de l'Ouest de la France, le jeune pasteur apprend la mécanique complexe qui régit le pouvoir royal, les tensions entre la noblesse protestante française et le roi d'une part et les règles de cour d'autre part : il

Thouars. Le Duc de la Trémoille est le plus puissant seigneur huguenot de l'Ouest de la France. Il lutte aux côtés de Philippe Duplessis-Mornay et d'Henri de La Tour d'Auvergne qui font partie du conseil du roi. J.F. Dreux du Radier J.f., *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, tome III, 1754. Voir : Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe siècle et au XVIIe siècle : 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003.

Notre pasteur

⁴⁸ Joannis Meursius, *Athanae Batavae*, Lugduni Batavorum, Apud Andream Cloucqium et Elseviros, 1625.p. 316

⁴⁹Dauber, *Oratio funebris,op. cit*, p.33. C'est au synode provincial qu'il incombe de procéder aux auditions et d'agréer la réception dans le ministère. Au sujet de l'admission des pasteurs, voir : Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994 p. 40-4. Voir : Infra, chapitre Prédication.

⁵⁰ J.F Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, tome III, Paris, 1754. p.488.

⁵¹ Françoise Chevalier *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p.40-41. Comme l'indique Françoise Chevalier, les « mœurs et la doctrine des pasteurs restent sous l'étroit contrôle des fidèles, des anciens de l'église et de leurs confrères rassemblés lors des colloques ou des synodes ».

⁵² J.H. Dauber, *Oratio Funebris,in excessum op. cit*,p. 30. De ce mariage naissent quatre fils : Samuel (1599-1629) qui étudia à Leyde et devint pasteur. Claude (1603-1647) servit dans l'armée de du rince Frédéric Henri, , André (1608-1633) et Frédéric né en 1617 mais dont ne connaissons pas la date de décès. Voir : Jean-Luc Tulot « Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe siècle et au XVIIe siècle : 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003,p.173-202.

⁵³ J.H. Dauber, *Oratio Funebris,op.cit*. p. 28-29. « Idem oisellum saluberrimis suis consilis novi hujus Nostris muneris auspicia dirigebat ; quo monitore & linguam nimis volubalem, quam auditores difficulter subsequebantur, compessere didicit [...] In magna erat gratia apud Tremolium Ducem, cui cum forte relatum, insignem Bibliothecam prostare Lutetiae, per Rev Oisellum libros praecipuos & intercos praecipuos Antiquitatis Graecae & Latinae Patres pretio haut contemnendo comparari iisque Nostrum donati jussit. ».

⁵⁴ André Rivet, *Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV*, troisième édition augmentée de plus d'un tiers. Saumur, Thomas Portau, 1616. Préface de cette troisième édition, dédiée à François Oyseau : « Monsieur lorsque je donnais cet ouvrage au public il y a six ans, je m'adressai dès l'entrée au général des fidèles des Pasteurs de la Province[...] Vous étiez alors en ce nombre, & aviez droit d'y prendre part entre les premiers ; non seulement pour l'alliance contractée entre nous[...] mais aussi pour avoir été le principal instigateur pour me porter à mettre la main à l'œuvre, & le continuer après l'avoir une fois commencé ; aiant eu toujours votre oreille prompte, lorsqu'à la façon des Anciens devant que mettre leurs écrits au jour, j'ai voulu reciter devant vous ce que j'avais tracé, affermissant mon jugement par l'approbation du vostre, expérimenté de longue main en tesl affaires, par un continuel labeur pour l'avancement de Dieu, durant quarante cinq ans, ou plus ».

apprend auprès du duc de la Trémoille⁵⁵ les aspects politiques de sa fonction. Cet ancien compagnon d'armes du roi Henri IV a œuvré aux côtés de Duplessis-Mornay pour les droits ouverts à la religion réformée concrétisés par l'édit de Nantes⁵⁶.

Parmi les devoirs de Rivet, prêcher est le plus grand⁵⁷ et c'est avec impétuosité que des années plus tard, dans une lettre adressée à Claude Sarrau, il laisse poindre une vive colère contre Hugo Grotius car ce dernier a, à ses yeux, porté une critique sur la profession des ministres réformés : le ministère de la Parole :

Luy qui n'a en a encore choisi aucune a laquelle il se soit joint, a choisi la nostre entre toutes pour la diffamer, a monsté sa haine particulière contre Calvin et Bèze, et nous a voulu rendre odieux aux puissances supérieures par des interprétations calomnieuses ou il y a ds mailces que je n'eusse jamais attendu d'un homme de sa qualité⁵⁸.

Pour en revenir à ses premières années pastorales, il doit, en dehors de la préparation de sa prédication, répondre aux problèmes d'ordre pratique de toute vie ecclésiale. Il fait partie de la génération des premiers pasteurs réformés qui prêchent sous l'édit de Nantes : ils sont les héritiers conscients des libertés gagnées par leurs aînés et qui ont bénéficié de l'enseignement dispensé au sein des académies protestantes, d'une formation humaniste solide, de la protection des grandes familles de la noblesse acquise à la réforme et de l'expérience des pasteurs en exercice qui le guide dans les premiers moments de leur ministère. En tant que chapelain du duc de la Trémoille il rejoint le noyau dur de l'aristocratie réformée dont la fréquentation l'initie à une civilité qui sera appréciée par ses pairs.

Dans le sermon⁵⁹ d'adieu à l'Église de La Haye publié en 1647, le pasteur âgé de 72 ans rappelle doucement à ceux qui lui reprochent d'avoir accordé plus de temps à la cour et à ses fonctions de recteur qu'à la chaire, qu'il a donné à l'église de Thouars vingt-cinq ans de prédication. « la Province de Poictou où j'ay pris ma naissance en a eu vingt-cinq ans continuels en un mesme lieu ⁶⁰ ». Son ministère à Thouars est marqué par le sceau de la polémique et de la

⁵⁵ Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVI^e siècle et au XVII^e siècle : 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003, p.173-202.

⁵⁶ Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997. p. 449-453. Voir également, Jeanine Garrisson *Les Protestants au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 1988 ; Jacques Pannier, *Histoire de l'Eglise réformée sous Henri IV*, Paris, Champion, 1911.

⁵⁷ Les pasteurs prêchent deux fois le dimanche et donne une prédication un jour de la semaine. Ils doivent régler avec les anciens de l'Eglise, les différents problèmes de la vie ecclésiale. Voir : Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p.46.

⁵⁸ Hans Bots Hans, et Leroy Pierre, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence, (mai 1643-décembre 1644), Lettre du 13 janvier 1642.*

⁵⁹ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise française de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646.

⁶⁰ *Ibid, op, cit.* p.33.

prédication et de la controverse. Il déclare lui-même que la prédication et la polémique ne sont pas mêlés mais participent l'une et l'autre à l'énergie vitale dont a besoin la cause protestante⁶¹. Le ministère est par conséquent placé sous le signe de l'éloquence : éloquence sacrée de la prédication, éloquence de controversiste et celle de la conversation plus difficile à mesurer. Ce long ministère est le temps d'un ancrage social au sein de la noblesse française et celui des amitiés fidèles envers ses confrères. André Rivet a fait le choix d'être pasteur dès son plus jeune âge et ses études n'ont eu d'autre but que celui de prêcher et de s'appliquer avec toute son admiration à poursuivre par la prédication l'œuvre des réformateurs calvinistes⁶².

Son ministère français commence deux ans avant l'Édit de Nantes⁶³ qui garantit aux protestants la paix civile et politique, la liberté de culte et s'achève en 1620 dans une période beaucoup moins favorable aux protestants après l'édit d'Alès en 1629⁶⁴. La polémique durant ces décennies entre confession catholique et protestante occupe la première place dans l'édition protestante et dans les publications du pasteur car si l'Édit de Nantes a ouvert une période de paix civile pour les protestants, il a redonné une « belle vitalité » au prosélytisme catholique et comme l'écrit Bernard Cottret.

La paix pour les protestants après la signature de l'édit de Nantes n'est pas pour autant signée avec l'église romaine qui depuis le concile de Trente rassemble toutes ses forces pour rétablir sa souveraineté⁶⁵.

C'est une période favorable au militantisme bien mené de la part des Jésuites⁶⁶. Bernard Cottret qualifie les années qui vont de l'Édit de Nantes à 1629, d'âge héroïque « où l'on y fait la guerre

⁶¹ H.J. Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. p.50.

⁶² J.H. Dauber, *Oratio Funeris*, op.cit. p. 15. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920. p. 297. Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, op.cit. p. 315. H.J. Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit. p. 25.

⁶³ Quatre-vingt-treize articles inscrivent la reconnaissance des huguenots dans la vie politique et religieuse française. Nous citons ici Françoise Chevalier qui rend avec netteté les droits des protestants. Les seigneurs hauts justiciers comme le duc de la Trémoille ont une totale liberté de culte. Les seigneurs de rang inférieur peuvent faire célébrer le prêche sur leur terre. Des dispositions particulières sont données selon que le culte était célébré avant l'édit. Les exercices de possession sont en grand nombre là où les populations réformées sont nombreuses. Les lieux de cultes sont interdits dans les villes épiscopales et établi aux alentours. A Paris, l'Édit de Nantes est autorisé en dehors de la capitale à plus de « cinq lieux de Paris. La ville d'Ablon est choisie comme premier lieu public du culte. Les places de sureté désignent des villes où l'aristocratie protestante entretient une armée. La province du Poitou est celle qui comprend le plus grand nombre de réformés. Voir à ce sujet : Bernard Cottret, 1598, *L'Édit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997. p. 178-181.

⁶⁴ Bernard Cottret, 1598, *L'Édit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997. p.290-294. En 1629 après le siège de La Rochelle, l'édit d'Alès met définitivement fin à l'organisation militaire et politique du parti huguenot. L'ouvrage de Bernard Cottret est essentiel pour saisir les victoires et les défaites politiques du parti huguenot et les polémiques religieuses à l'intérieur de l'Eglise Réformée durant la période de l'Édit de Nantes.

⁶⁵ Bernard Cottret, 1598, *L'Édit de Nantes*, op.cit. p. 259.

⁶⁶ *Ibid*, op.cit. pp. 259-264. Philippe Duplessis-Mornay rentre en lice contre les Jésuites et selon Bernard Cottret « il se croise peu de temps après la publication de l'Édit de Nantes, devant la décision du roi d'introduire les Jésuites. « Henri IV, en facilitant le retour des jésuites par l'Édit de Rouen, en 1603, encourage clairement l'expansion d'un catholicisme militant de reconquête. ». « Philippe Du Plessis-Mornay défie la politique de rapprochement du roi avec l'église catholique et ouvre la polémique quelques mois après l'édit de Nantes en publiant *l'institution du Saint Sacrement de l'Eucharistie*, ouvrage qui s'en prend à la messe. Henri IV le désapprouve car les querelles avec le saint siège ne sont plus de mises. L'évêque Duperron est chargé de répondre à Du plessis-Mornay. Le célèbre débat a lieu à Fontainebleau en 1600. L'éloquence est une arme dont

en papier »⁶⁷. Il y a, nous l'avons compris, une offensive éditoriale intense de la part des Jésuites à laquelle se doivent de répondre les ministres et théologiens protestants.⁶⁸ L'éloquence⁶⁹ devient par conséquent une arme redoutable entre les mains des plus habiles en dialectique, et en rhétorique. Des dizaines d'années plus tard, notre pasteur dans un petit recueil destiné à l'instruction du fils du prince Frédéric-Henri, soulignera l'éloquence comme une arme nécessaire à ceux qui gouvernent⁷⁰.

Les sujets de controverses sont multiples et font preuve d'érudition car ils suivent tous les points qui opposent les deux confessions : la messe, les rites qui lui sont attachés, les indulgences, l'invocation des saints enfin tout ce qui est rangé dans la catégorie « pratiques romaines ».⁷¹ Cependant le point central des controverses repose sur l'autorité de la tradition que défend l'église romaine contre celle donnée essentiellement aux Ecritures par l'Église réformée et par conséquent de la prédication qui en est l'enseignement indispensable pour se diriger dans la lecture de la Bible. Chaque parti adverse argumente avec précision en faisant appel à l'histoire ecclésiastique, à la patristique et côté protestant aux Ecritures. La confrontation requiert une érudition pointilleuse où la traduction d'un mot, une erreur commise dans l'interprétation ou une citation mal choisie laisse l'adversaire au sol ou le porte vainqueur⁷².

Le ministère d'André Rivet, bien que dévolu comme celui de tout pasteur à la prédication est marqué cependant au sceau de la controverse dans laquelle il se jette avec une force neuve prête à s'employer et pour laquelle il réunit toutes les armes de la dialectique et la rhétorique. Deux

les deux adversaires sont munies cependant de cette joute théologique, Duplessis-Mornay sort vaincu car le cardinal Duperron est éblouissant.

⁶⁷ Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes*, op.cit. p.258. L'auteur rapporte que dans le *Mercure François*, en 1605, il est noté que « La France seule jouit d'une voix heureuse. L'on y fait la guerre qu'en papier ».

⁶⁸ *Ibid*, op.cit. p. 280. Bernard Cottret a très bien souligné la formation d'une véritable cléricature à ce moment. La controverse monte en chaire d'où les prédicateurs les plus brillants en éloquence deviennent les ténors du parti protestant. p. 280.

⁶⁹ *Ibid*, op.cit. p. 255. Voir l'ouvrage de Jacques Solé, *Les origines intellectuelles de la révocation de l'édit de Nantes*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1997, p. 181.

⁷⁰ Rivet, *Instruction du prince chrestien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur. Avec une méditation sur le vœu de David, au pseume CI*. Par André Rivet. Leyde, Jean Le Maire, 1642. p. 42. C'est un hommage certain à Philippe Du Plessis-Mornay qui abandonna les armes pour la plume. L'Edit de Nantes ne le désarme pas car les bonnes volontés catholiques de réunir les deux Eglises semblent l'effrayer. Bernard Cottret rend compte

⁷¹ Philippe Du Plessis-Mornay au lendemain de l'Edit de Nantes abandonna les armes pour se saisir de la plume car l'Edit de Nantes ne le désarme pas. Au contraire, nous informe Bernard Cottret, les volontés catholiques représentées par le cardinal Bérulle (1575-1629) de réunir les deux Eglises semblent l'effrayer. Dans, 1598, *L'Edit de Nantes*, « Duplessis-Mornay se défie des convertisseurs. A son tour, il provoque les catholiques, il use du même ton mielleux qu'eux, il les assassine de sa bonté, « Je desire vostre salut de grande affection, je le souhaite, au péril de cette vie' ». op.cit. p. 262. Voir, Philippe du Plessis-Mornay, *De l'Institution, Usage et Doctrine du Sainct Sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne*, La Rochelle, H. Haultin, 1598.

⁷² François Laplanche, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire : le protestantisme français devant la Bible dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Université de Paris, 1984.p 54.

catégories qui nourrissent aussi sa prédication car si pour cette période nous n'avons aucun recueil ni témoignage précis, les sermons édités dès son arrivée aux Pays-Bas empruntent à une et à l'autre leur composition sans y mêler cependant l'esprit militant qui anime par définition les traités de controverse.

Temps des controverses

Dès 1603, il publie un traité concernant les points de controverse entre les catholiques et les protestants intitulé *Eschantillon des principaux paradoxes de la Papauté, sur les poincts de la religion controversez en ce temps*.⁷³ La dédicace adressée au seigneur de la Trémoille, duc de Thouars témoigne, au-delà de la politesse en usage⁷⁴, du devoir de publier et de s'engager par la publication à défendre l'Église réformée. Son devoir vis-à-vis de la famille ducale est donc de mettre son érudition au service de la cause réformée qu'elle soit de l'ordre de la controverse ou de l'ordre de la littérature de dévotion. Nous le voyons répondre, en 1608, à une sollicitation de la duchesse de La Trémoille⁷⁵ qui souhaite une méditation sur le psaume cent-dix-huit et qui sans doute s'impatiente car Rivet craint de se présenter à elle les mains vides :

C'estoit ma crainte , conjointe avec la honte de me présenter à vous les mains vides de quelques fruits de mes labeurs ⁷⁶.

Dix ans plus tard, il est prié par la duchesse de vérifier la valeur d'un traité rédigé par un de ses confrères poitevin :

Je pars présentement pour aller au colloque de haut Poitou. Cella faict que je n'ay encore le loisir de penser au livre de Monsieur d'Athys. Mais selon que j'ay peu veoir par-ci par là, il n'y a rien que je n'ay pleinement réfuté en mes controverses. Toutesfois si vous estimez que pour son édification il soit expédient de luy cotter

⁷³ André Rivet, *Eschantillon des principaux paradoxes de la Papauté, sur les poincts de la religion controversez en ce temps. Recueillis des propores escrits de ses plus approuvez docteurs. Par André Rivet, poitevin. La page suivante monstrera l'ordre des matieres traittees en cette partie.* La Rochelle : Par les héritiers de H. Haultin, 1603. La dédicace est adressée « A tres haut et tres-puissant Seigneur de la Tremoille, Duc de Thouars, pair de de France, Prince de Talmond ».

⁷⁴ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994.p. 30. Les pasteurs dédicacent leurs ouvrages aux familles de la noblesse dont ils sont les protégés. Le jeune pasteur participe à la vie de la famille en étant prié par la duchesse de veiller à l'éducation de son fils Henri qui n'apparaît pas un élève de tout repos.

⁷⁵ *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot.Site : Tulot. Lettre du 16 février 1606, de Rivet à Charlotte -Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille. « C'était ma crainte, conjointe avec la honte de me présenter à vous les mains vides de quelque fruit de mes labeurs. Jusques ici la presse de l'imprimeur par sa longueur a retardé l'exécution de mon désir [...]et d'autre part plusieurs divertissements m'ont osté le temps, & interrompu ma course, en la méditation du grand Pseaume, sur lequel je vous prépare mes petits escrits ». Le grand psaume est le psaume cent-dix-huit qui est médité lors des actions de grâce. Le livre des psaumes est constitué d'hymnes de louanges, de prières, des lamentations et le choix de leur méditation est en rapport avec la liturgie ou les circonstances. Voir infra. Les psaumes pénitenciaux. Voir sur ce sujet, Olivier Millet et Philippe, Robert, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001.p. 143.

⁷⁶ *Correspondance d'André Rivet aux La Trémoille*, (1606-1646), Lettre du 16 février 1608, Thouars. op.cit.p. 6.

particulièrement ses fautes en esprit de douceur, j'y donnerai quelques temps au premier loisir, en votre seule considération⁷⁷.

La diversité de ses responsabilités donne la mesure de son énergie et de sa patience. Enseigner avec clarté par sa prédication et défendre avec érudition par des traités théologiques les principes de la foi réformée sont les principales tâches de Rivet : tâches auxquelles s'ajoutent des responsabilités auprès des synodes provinciaux et nationaux et de représentant de la cause protestante auprès de la cour et de son rôle de chapelain⁷⁸. Rivet devient au fil des années un intermédiaire précieux entre la noblesse protestante et l'église réformée. A toutes ces responsabilités, s'ajoute celle de professeur en théologie et en herméneutique auprès de futurs prédicants venus chercher un enseignement solide. C'est au détour d'une lettre du professeur Thomas Erpenius⁷⁹, chargé par l'université de Leyde en 1620 de faire un rapport sur le pasteur, que nous découvrons cette activité entièrement dévouée au service de la prédication et de ses futurs ministres. Les responsabilités de Rivet au sein de l'Église réformée, se multiplient dans les dix premières années du siècle : le court extrait d'une lettre adressée à la duchesse de La Trémoille⁸⁰, en juillet 1614, témoigne d'une énergie rare dirigée par la nécessité de prévenir les attaques répétées de l'Église romaine contre la légitimité des ministres .

Je n'ay pas esté si tost de retour du synode national, qu'ayant trouvé lettre d'assignation de l'assemblée provinciale, neccsité m'a esté imposée de faire un second voyage à Fontenay et jusques à La Rochelle, d'où je suis retourné depuis peu de jours ⁸¹.

La fréquentation du milieu aristocratique durant son ministère le forme à une discipline et à une éloquence qui relève de la politique. Il apprend la valeur de l'échange et celle de la diplomatie seule garante d'une paix civile et des droits acquis par l'Édit de Nantes. Sa réserve naturelle et une éloquence aisée font faire de lui un représentant digne de la cause protestante. En 1610, à la mort du roi Henri IV il est chargé en tant que député du Poitou de prononcer *l'Harangue faite au roi Louis XIII*, par laquelle il assure au nom de l'Église réformée, de l'obéissance et

⁷⁷ *Ibid. op.cit.* p.33. Lettre du 10 mars 1619. Viole d'Athys est conseiller d'Etat et a rédigé un livre *Réponse à la harangue faite par l'illustrissime cardinal Du Perron*, à Paris, 1615. Il conteste la harangue de Du Perron où ce dernier dénia au roi tout pouvoir sur l'Eglise et sur les affaires de l'Eglise.

⁷⁸ *Ibid. op.cit.* p. 33.

⁷⁹ P.C. Molhuysen, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, The Hague, éd by, P.C. Moluysen, 1913- 1924. [sources en ligne sur le site :www. dbnl.org., bibliotheek voor de Nederladse letteren, contenant les résolutions de l'université de Leyde concernant Rivet de 1620 à 1632]. Dans la lettre du 16 avril 1620, n° 543, p.158. Le savant laisse percevoir son étonnement admiratif devant cet homme dont l'enseignement est si net que des étudiants inscrits viennent de toute la France, durant leurs vacances, apprendre de lui l'art de la prédication et de l'exposition dans ce « trou perdu de Thouars ». Voir infra, le texte original.

⁸⁰ *Correspondance d'André Rivet aux La Trémoille*, (1606-1646), Rivet entretint une correspondance régulière avec la duchesse Charlotte-Brabantine de Nassau jusqu'à la mort de celle-ci en 1631.

⁸¹ *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Lettre de Rivet à la Duchesse de la Trémoille, le 6 Juillet 1614. Les Jésuites défendent une autorité de la tradition or l'autorité des textes sacrés chez les protestants a pour médiateur le ministre qui à partir des textes saints enseigne aux chrétiens la parole divine.

de la fidélité des protestants au pouvoir royal et prie le roi de conserver à l'église réformée les libertés accordées par son père⁸². Dauber loue la prudence et le discernement du pasteur dans ce discours⁸³ car son éloquence et la justesse de ses propos selon lui⁸⁴ et Meursius, ont laissé une impression favorable à la reine Marie de Médicis qui pourtant obéit entièrement au clergé catholique. La civilité de ses manières et son érudition en patristique lui attirent également le respect, à cette occasion, des cardinaux Gondius (1572-1622)⁸⁵ et Perronius (1556-1618)⁸⁶ et pourtant le pasteur n'a pas semble-t-il atténué la fermeté de la position des réformés français car il a déclaré que les églises réformées n'aimaient pas les ambiguïtés. Le duc d'Epéron a dit toute son admiration au duc de la Trémoille pour l'audace de Rivet en ces circonstances⁸⁷.

Dauber souligne la confiance et le respect que peu à peu le pasteur reçoit de ses confrères en raison de ses qualités humaines, de sa vivacité d'esprit, d'une érudition portée par une éloquence claire⁸⁸. Les signes sensibles du respect que lui portent ses confrères et du rôle politique important que lui délèguent ses confrères résident dans ses fonctions de plus en plus importantes lors des synodes provinciaux et nationaux. Selon Johannes Meursius et Gustave Cohen, il est député à deux assemblées politiques, à cinq synodes nationaux où il remplit trois fois les fonctions de secrétaire⁸⁹, nommé en 1617 président du synode national de Vitré⁹⁰ il reçoit une ultime marque de reconnaissance par ses pairs en étant choisi pour représenter les

⁸² André Rivet, *Harangue faite au roi député des églises de Poitou après le décès d'Henri IV* en 1610. Ms. papier Coquerel. B.P.S.F. Voir bibliographie et annexe.

⁸³ J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit. p. 34. « magno viro diserto et prudenti erat opus ». Rivet fait une harangue à la Reine également, MS. Coquerel. B.P.S.F. Manuscrit non écrit par Rivet. Discours rapporté. Les textes des Harangues sont en annexe.

⁸⁴ Dauber, *Oratio Funebris*, op. cit. p. 34.

⁸⁵ Le cardinal Henri de Gondi fait partie du conseil de la reine durant la régence de celle-ci, et assiste aux États généraux réunis en 1610 après l'assassinat d'Henri IV. Il participe activement au renouveau du clergé catholique en encourageant Pierre de Bérulle à fonder la société de l'Oratoire de Jésus et sera un adversaire également redouté des protestants.

⁸⁶ Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit.p.10. André Rivet présente son discours devant trois cardinaux dont le cardinal Jacques Davy du Perron (1556-1618) qui est un adversaire et controversiste redoutable pour les protestants. Le cardinal Jacques Davy du Perron publie une réplique, *Réplique à la réponse de quelques ministres sur un certain écrit touchant leur vocation*, Evreux, A. Le Marié, 1605. Voir infra.

⁸⁷ J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit. p. 59. « Coram Regina verba faciens Cardinalium purpuram fere tangeret ». la reine venait de leur accorder la pourpre. Voir, Jacques Pannier, *Histoire de l'Eglise réformée de Paris sous Loius XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931.

⁸⁸ *Ibid*, op.cit. p.33. « oppressam defendere posset, in omnium oculis versaretur. Recognovit id primum provincia Pictaviensis, cujus haut ignobile memebrium erat, quae ex tanto virorum eruditorum quibus abundabat numero Rvetum suum vigesimum octavum tum agentem annum, cum paucis aliis delegit, qui adversariorum scriptis occurreret ». Voir également, Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, op.cit.p.316.

⁸⁹ Un synode provincial ou national est une assemblée réunissant les représentants des Eglises et où se traitent les problèmes sujets d'ordre doctrinal ou disciplinaire. L'institution existe depuis le début de l'implantation de la Réforme en France et représente dans son principe l'unité de l'Eglise réformée de France. Voir Aymon, *Tous les synodes nationaux des Eglises Réformées de France*, La Haye, 1710. Voir Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p. 40.

André Rivet fut député à deux assemblées politiques et à cinq synodes nationaux où il remplit trois fois les fonctions de secrétaire. Les synodes nationaux tenus à Gergeau (9- 25 mai 1601, à La Rochelle (1emars-12avril 1607,à Saint Maixent (23-mai-19 juin 1609), à Tonneins (2mai-3 juin 1614), à Vitré (18-18 juin 1617). Voir Aymon, Actes I ,p. 234, p.298. Voir, Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, ex officina Elzevier,1625.p..356.

⁹⁰ J.H.Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit. p. 35.

églises de France au Synode de Dordrecht en 1618-1619⁹¹ avec les pasteurs Pierre du Dumoulin (1568-1658)⁹² et Daniel Chamier⁹³ (1564-1621). Nous voyons se dessiner, durant ces années, une réputation basée sur une érudition et un talent de dialecticien qu'il met au service de la défense du calvinisme dans ses traités.

Ministère marqué au sceau de Duplessis-Mornay (1549-1523)

Ministère marqué au sceau de de Philippe Duplessis-Mornay⁹⁴, gouverneur de Saumur et figure tutélaire de l'Édit de Nantes, auprès duquel Rivet trouve un modèle intellectuel et un protecteur. Comment ne pas être admiratif devant ce grand acteur de l'Édit de Nantes. Il apprend auprès de lui la nécessité de séparer⁹⁵ politique et religion en œuvrant pour la coexistence pacifique des deux religions au sein du même état or cette tolérance religieuse ne peut exister que par la même obéissance à la monarchie⁹⁶. Le grand théologien et l'ancien compagnon d'armes d'Henri IV œuvre pour l'unité de l'Église réformée et l'obéissance à l'État royal. En 1611 lors d'une assemblée politique⁹⁷ réunissant les réformés et la noblesse protestante, il évite que les nobles

⁹¹ Synode de Dordrecht, voir infra. Un grand synode rassemblant les représentants des églises réformées d'Europe a lieu à Dordrecht en 1618 afin de répondre au problème théologique posé par deux théologiens de Leyde. Au terme du synode les canons de la doctrine réformée calviniste furent établis. Le roi Louis XIII interdit aux ministres français de s'y rendre. Alexander Gijsbert van Opstal *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Drukkerij, Harderwijk, 1937. p. 9.

⁹² Voir introduction.

⁹³ Daniel Chamier fut professeur à l'académie de Montauban, et grand polémiste contre les jésuites. Il fut tué lors du siège de la ville en 1621. Pour une connaissance historique et biographique du grand pasteur français, voir Charles Read, *Daniel Chamier (1564-1621), journal de son voyage à la cour de Henri IV en 1607, et sa biographie*, Paris, Durand, Amyot. 1854.

⁹⁴ François Laplanche, *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire : le protestantisme français devant la Bible dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Université de Paris, 1984. p.114. Philippe Du Plessis-Mornay, gouverneur de Saumur, y établit une académie en 1599.

⁹⁵ *Ibid, op.cit.* p. 116. L'historien donne un portrait politique de Philippe Du Plessis-Mornay si précis que nous en citons un extrait ici, « Il [Du Plessis-Mornay] n'est pas un féodal à la manière de beaucoup de seigneurs protestants, au XVIe siècle et même au début du XVIIe siècle, il est patriote. Pour lui la prise d'armes n'est légitime que pour obtenir la liberté de conscience ».

⁹⁶ *Ibid, op.cit.* p. 117. La tolérance religieuse est un acte politique défini par Philippe Du Plessis-Mornay dans *la Remontrance aux Etats de Blois pour la Paix sous la personne d'un catholique romain, l'an 1576*. Nous citons un extrait rapporté par François Laplanche, « Considérons donc que nous sommes tous hommes, tous chrétiens, tous français, tous amateurs de nous-mêmes, de l'Église, de la Patrie, croyant en Dieu, confessant un Christ, désirant une réformation en cet Estat, comme homme, aimons ; comme chrestiens, enseignons, comme français, supportons les uns les autres ». Dans *Mémoires et correspondances*, Tome II, p.56, p.77. Voir Janine Garrisson *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988.p. 322-326.

⁹⁷ Bernard Cottret,1598, *L'Edit de Nantes, op.cit.* p. 273. L'ouvrage de l'historien est une référence majeure pour comprendre tous les éléments qui influent sur les décisions politiques de la noblesse protestante. L'assemblée de Saumur marque la discorde des réformés concernant la position à tenir face au pouvoir politique. L'unité de l'Église réformée est en faillite comme en 1611 lors de l'assemblée politique réunie à Saumur où une partie de la noblesse protestante prêche pour la rébellion contre la monarchie considérant que l'Édit de Nantes n'est pas appliqué et pour des motifs qui rejoignent leurs propres intérêts. Voir : François Laplanche *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire : le protestantisme français devant la Bible dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Université de Paris, 1984. pp. 114-115. Philippe Du Mornay est le héros de toute une génération de pasteurs. Rivet comme les pasteurs Jean Daillé et Moïse Amyraut, lui sont redevables d'une fidélité à l'Etat. L'historien rapporte le portrait moral que le pasteur Jean Daillé, fait de Philippe Du Plessis-Moranay, dans sa biographie. Voir également, Didier Poton de Xaintrailles, *Duplessis-Mornay, 1549-1623 : le « pape des huguenots »*, Paris, Perrin, 2006.

protestants entrent en révolte contre le jeune roi Louis XIII. Le pasteur participe à cette assemblée et Dauber mentionne avec enthousiasme la fermeté dont il a fait preuve car ayant été courtoisement invité par les nobles à se joindre à eux, il a préféré quitter l'assemblée démontrant son loyalisme à la vision politique de Philippe Du Plessis-Mornay⁹⁸. L'admiration de Rivet pour Philippe Duplessis-Mornay, se lit dans la dédicace de son *Triomphe de la vérité*⁹⁹, qui est en 1610, une réédition d'un traité intitulé *Sommaire et abrégé des controverses* publié une première fois à La Rochelle en 1608 et réédité en 1609.

A haut et puissant seigneur, conseiller d'état, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur pour sa majesté en la ville de Saumur, surintendant de sa maison et couronne de Navarre. « Vous avez sceu par l'autorité de qui j'ai esté engagé au combat contre ce jésuite que je poursuis maintenant, vous avez daigné me regarder en lice & jeté vostre œil, toujours d'ailleurs occupé à grandes choses, sur l'escrit que j'ay opposé à cet adversaire¹⁰⁰.

Le champ lexical de la dédicace appartient tout entier à celui de l'héroïsme guerrier. C'est une forme d'hommage rendu à ce héros de la cause protestante qui a risqué sa propre vie, dans les campagnes militaires : tous les titres de Duplessis-Mornay sont soigneusement indiqués, y compris le nombre de ses hommes d'armes. Comment ne pas être ébloui par les qualités humaines et intellectuelles du grand homme. En 1612 Philippe Duplessis-Mornay a, comme l'écrit François Laplanche, eu « la maladresse »¹⁰¹ de publier *Mystère d'iniquité* où il assimile clairement le pape à la deuxième bête de l'apocalypse. La réaction de l'Église catholique, religion de la monarchie ne se fait pas attendre : le livre est censuré et le théologien dominicain, futur évêque de Marseille, Nicolas Coeffeteau (1574-1623)¹⁰² publie un traité accusant le théologien d'être un hérétique.

A la publication de ce traité, notre pasteur entre en lice et publie un livre sous le titre *Défense des deux epistres et de la préface du livre de messire Philippe de Mornay*¹⁰³, répondant aux accusations portées contre Philippe Duplessis-Mornay. La défense de la doctrine se double

⁹⁸ J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, op. cit. p.35. « Ita delegatus anno 1611, ad salmuriensem ex omnium Ordinum religionis Orthodoxae legatis compositum, ubi utinam salutaribus ejus consiliis locus datus fuisset !Ita cum Fanimaxentii apud ducem Suillium in Reformatorum Concilio de munitorum locorum, nostris ad securitatem concessorum, securitate deliberaretur, ipse ad serenissimum prinipem Condaeum, qui cum exercitu haut procul aberat, cum dubus Nobilus provinciae nomine missus fuit ». Le parti de la révolte aristocratique menée par le prince de Condé (1588-1646) s'oppose à Henri de Rohan (1578-1638) qui de son côté prêche la révolte à l'assemblée de Saumur.

⁹⁹ André Rivet, *Triomphe de la vérité*, Ensuite du *Sommaire de toutes les controverses touchant la religion, agitées de nostre temps entre l'Eglise romaine* André Rivet, Saumur, Thomas Portau, 1610. C'est une troisième édition de *Sommaire et controverses* dédicacée à Philippe Duplessis-Mornay. Voir, bibliographie de Rivet en annexe.

¹⁰⁰ *Ibid*, Dédicace.

¹⁰¹ François Laplanche, *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire*, op. cit. p.115.

¹⁰² Nicolas Coeffeteau, *Response au livre intitulé : « Le mystère d'iniquité », du sieur Du Plessis [...]*, par F.N. Coëffeteau, Paris, S. Cramoisy, 1614.

¹⁰³ André Rivet, *Défense des deux epistres et de la préface de messire Philippes de Mornay, intitulé Mystere d'iniquité, c'est à dire l'histoire de la papauté*, Saumur, Thomas Portau, 1612.

aussi ici d'une défense de la plus grande figure de l'Église protestante. Tout discours polémique, écrit Gérard Feyrerolles, est une perpétuelle discorde et ne se constitue que dans un champ saturé d'autres discours, il ne s'énonce que par un réaménagement de ce qui est déjà là¹⁰⁴. Cette définition s'impose ici car la polémique se continue et cet ouvrage réédité en 1617 est augmenté d'une seconde partie sous le titre de *Remarques et considérations sur la response de Nicolas Coeffeteau, moine de la secte de Dominique au livre de Messire Philippe de Mornay, intitulé Le mystère d'iniquité c'est-à-dire l'Histoire de la papauté*.¹⁰⁵

Les controverses¹⁰⁶ en général se multiplient comme le dit Julien Goeury¹⁰⁷ jusqu'à épuisement et il est vrai concernant notre pasteur que celle-ci et les réponses aux réponses deviennent si persistantes qu'elles peuvent aussi témoigner d'une fidélité à son ami.

Publications françaises

Son activité éditoriale en effet se concentre sur les traités de controverse et accompagne la courbe de ses responsabilités de plus en plus grandes au sein des synodes¹⁰⁸. Ses qualités initialement appréciées pour le ministère s'appliquent à défendre la cause protestante devant la chrétienté. Françoise Chevalier souligne dans son étude¹⁰⁹ sur la prédication l'attention portée par les fidèles au savoir de leur pasteur. La controverse n'est pas considérée comme un temps pris sur la préparation de la prédication mais comme une expression parallèle investie d'une autorité. Dès 1601, André Rivet multiplie les traités de controverse dont la précision et la richesse de sa culture patristique lui obtiennent la reconnaissance¹¹⁰ de ses pairs et contribuent à le situer parmi ceux qui défendent fermement la cause protestante. Les traités de controverse par et en raison de la précision qu'ils exigent, sont aussi des traités théologiques permettant aux

¹⁰⁴ Gérard Feyrerolles, « Le XVIIe siècle et le statut de la polémique », *Littératures Classiques*, n° 59, 2006. pp. 8-12.

¹⁰⁵ André Rivet, *Remarques et considérations sur la response de F. Remarques et considérations sur la response de F. Nicolas Coeffeteau, moine de la secte de Dominique, au livre de Messire Philippes de Mornay..intitulé le »Mystère d'iniquité* », *c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté Remarques et considérations sur la response de F ;Nicoles Coeffeteau*, Saumur, Thomas Portau,1617.

¹⁰⁶ Gérard Feyrerolles, « Le XVIIe siècle et le statut de la polémique ». *op.cit.* p.8. L'auteur rappelle la définition du mot controverse donnée par Furetière. Dictionnaire universel de Furetière, français, Paris, Viviane Delaulne,1732. La polémique est définie comme une dispute d'une chose qui n'est pas certaine,

¹⁰⁷ Julien Goeury, « Y a -t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Genève, Droz, 2006.pp. 29-51.

¹⁰⁸Rivet, *Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV. Traitez, esquels sont disputées en sommaire toutes les controverses de ce temps, touchant la religion & le catechisme d'icelles, dressé & publié par Guillaume Baile. refuté de point en point, par André Rivet*, Saumur, Thomas Portau,1616. Un ouvrage rédigé en latin et destiné à ses étudiants s'inspire de ce premier travail, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*,Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini,1617.

¹⁰⁹ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes,op.cit.* p. 30.

¹¹⁰ André Rivet, *Défense des deux épistres et de la préface du livre de Philippe de Mornay intitulé. le mystère d'iniquité, contre les calomnies de Pelletier et du Bray*, 1612. Eugène Haag note que pour récompenser Rivet des services qu'il avait rendus à la cause par ses écrits de controverse, le synode de Tonneins lui fit un don de 600 livres.

réformés de faire état d'une argumentation solide contre l'adversaire catholique. Parmi ses ouvrages théologiques en particulier *Le Catholique orthodoxe*¹¹¹ opposé au catholique papiste, publié en 1616 à Saumur et réédité plusieurs fois, témoigne d'une grande clarté et d'une maîtrise de la dialectique. Cet ouvrage est une somme de la doctrine réformée calviniste dont une grande partie s'inspire d'un premier traité édité en 1608 dédié à Philippe-Duplessis-Mornay *Triomphe de la vérité, sommaire des controverses de nostre temps* édité à Saumur.

L'absence complète de publication de ses prédications durant cette longue période de son ministère ne témoigne pas d'un choix personnel mais s'inscrit dans un mouvement éditorial général¹¹² des pasteurs réformés français qui privilégie les traités de controverse pour les raisons que nous aborderons dans le chapitre consacré plus spécialement à la prédication¹¹³ : Philippe de Mornay, les pasteurs Pierre Dumoulin¹¹⁴, Daniel Chamier¹¹⁵, pour ne citer que les plus grands participent largement à ce mouvement. Cependant si la publication de sermons nous fait défaut pour cette période, sujet que nous évoquerons également dans le chapitre consacré à la prédication, les témoignages, par-contre, rendus à son ministère pastoral, au soin qu'il a eu de son Église sont manifestes dans les liens qu'il conserve avec les fidèles de l'Église de Thouars¹¹⁶.

Il y a un témoignage particulièrement éloquent contenu dans une lettre de son neveu André Pineau du 23 Novembre 1646, qui rappelle à son oncle les circonstances de son départ pour les Pays-Bas du Nord.

Je me souviendrai toute ma vie de ceux qui furent témoignés [les regrets] encore quelque Echo dans nos bois de la tronière, qui retentit des cris éclatans qui y furent jetés par la bonne compagnie, qu'une affection extraordinaire avoit obligée de vous y venir conduire par tout le général de nostre païs , mesme par les adversaires , lors que vous pristez congé du Poitou¹¹⁷.

¹¹¹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe opposé au catholique papiste en IV traitez*. Saumur, Thomas Portau 1616, le livre est une réédition des ouvrages précédents édités sous le titre *de Sommaire de toutes les Controverses*, première édition en 1608, deuxième en 1609, 1615. Le livre édité en latin et en français connaît cinq éditions successives et au fil des ans est augmenté de nouvelles parties. Ce traité servira à la rédaction d'un ouvrage d'herméneutique chrétienne, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini, 1617. Cet ouvrage sera destiné aux étudiants en théologie et réédité en 1627 à Leyde Rivet y pose les règles d'herméneutique et commande suivant Calvin de s'attacher au sens littéral. Voir infra. Prédication.

¹¹² Voir Infra. Publications.

¹¹³ Julien Goeury, « Y a-t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons*, textes réunis par Jean-Pierre Landry, Genève, Droz, 2006, pp. 29-51. voir, infra.

¹¹⁴ Pierre Dumoulin, voir Infra.

¹¹⁵ Voir supra.

¹¹⁶ Jean-Luc Tulot, *Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, (1621-1641)*, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Site. tulot.

¹¹⁷ Jean-Luc Tulot, *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle : correspondance d'André Pineau et de son oncle André Rivet*, Lettre d'André Pineau 23 Novembre 1646.

Le talent d'épistolier de son neveu ne nuit pas à la vérité de ce qu'il décrit car cette solide affection est confirmée par un autre témoin. En effet, l'appréciation d'Erpenius¹¹⁸, professeur de langues orientales à l'université de Leyde, chargé par les curateurs de l'université de se rendre à Thouars et de faire un rapport sur Rivet, présente ce dernier, comme un pasteur apprécié pour sa douceur et pour son enseignement clair¹¹⁹.

Si Rivet ne laisse aucune publication durant son ministère en France et qu'il ne figure pas dans le livre de l'historien Alexandre Vinet¹²⁰ sur l'histoire de la prédication protestante française, il n'en reste pas moins que par ces témoignages, nous constatons que c'est le pasteur qui est regretté et sa prédication. La prédication est au centre de son ministère comme elle est au centre de ses traités de controverse. Lorsqu'en 1631, sa nouvelle position auprès de la cour de Frédéric-Henri ne lui permet plus de revenir en France, il adresse une lettre au synode de Charenton par laquelle il signale que ses activités auprès de la cour des Pays-Bas ne l'éloignent pas de sa vocation pastorale :

Néanmoins je n'ay pas l'intention de laisser emoysser ma plume, ni d'avoir la langue liée, me souvenant toujours du dire de l'apostre : malheur à moy si je n'évangélise¹²¹.

Leyde

Le deuxième volet de la carrière du ministre s'ouvre en 1619 lorsque les curateurs de l'université de Leyde, soucieux de rétablir l'ordre au sein de l'université après le séisme religieux et politique provoqué par le synode de Dordrecht¹²², et de remplacer les postes rendus

¹¹⁸ Thomas Erpenius fut un éminent professeur de langues orientales à l'université de Leyde. Voir infra. Nous présentons un extrait de la lettre des curateurs de l'université de Leyde au duc de La Trémoille, source, P.C. Molhuysen, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, The Hague, éd by, P.C. Molyusen, 1913- 1924. [sources en ligne sur le site : dbnl, bibliotheek voor de Nederladse letteren, contenant les résolutions de l'université de Leyde concernant Rivet de 1620 à 1632]. Lettre n°531. p. 142. Lettre des curateurs de l'Université de Leyde au duc de la Trémoille du 20 mars 1620 : « Monseigneur, Le grand besoin que nous avons icy d'un docte personnage pour restablir nostre Université, qui est devenue en decadence, à cause de quelques différentes opinions de théologie [...], faict que nous ne pouvons quitter le desir que nous avons eu de veoir par deçà Mr Rivet, ministre en l'Eglise de Thouars, combien que nous entendons que sa demission a de la difficulté. C'est pourquoi nous envoyons derechef, Mr Erpenius, professeur en nostre academie ».

¹¹⁹ *Ibid*, Lettre n° 543, pp. 158-162. Lettre du 16 avril 1620 de Thomas Erpenius aux curateurs de l'Université de Leyde. Le professeur fait un rapport circonstancié des difficultés pour obtenir l'accord des synodes, celui de la duchesse, auxquelles s'ajoutent les difficultés d'ordre familial, entre autres l'opposition de son épouse à son départ pour Leyde. Le professeur montre une sincère admiration pour Rivet qu'il juge être le professeur nécessaire à l'université. « Souden ook sien off hy zoo goeden doctor sonde zijn, als hy wel predeker is, en derhalven te beter oordeelen wat moiten men daernae voort om hem by het Sinode Nationale soude moghen doen[...] De scholieren comen hier in dit nestjen wt haer academein om van hem in het proponeren en prediken geoeffent te worden, en verheffen hem tot den hemel toe. ».

¹²⁰ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris.

¹²¹ H.J. Honders, *Andreas Rivetus, op, cit.* p. 25. Lettre adressée au synode de Charenton le 10 octobre 1631, Bibliothèque de Leyde, Ms, BPL, 282, fol. 133-136.

¹²² Voir à ce sujet, H.J. Honders, *Andreas Rivetus, op, cit.* p. 34. Les pasteurs André Rivet, Pierre Dumoulin, Daniel Chamier sont convoqués par le synode de Dordrecht mais le roi Louis XIII s'y oppose. Un grand synode convoqué par les Etats généraux

vacants par le départ de tous les professeurs¹²³ ayant adopté le parti arminien, se mettent en quête d'un professeur français pour tenir la chaire de théologie. Les curateurs comme les magistrats de la ville souhaitent un théologien français¹²⁴ dont l'orthodoxie calviniste ne soit pas servie par un tempérament belliqueux mais par un homme capable de faire régner un esprit apaisé sur le monde universitaire.

Les curateurs souhaitent un théologien français dans la droite lignée de Joseph Juste Scaliger¹²⁵, François du Jon¹²⁶ qui ont travaillé dans la paix de leur bibliothèque et qui se sont tenus éloignés des querelles dogmatiques¹²⁷. Le pasteur Pierre Dumoulin qui a tout d'abord été sollicité ne reçoit pas l'accord du consistoire de Paris¹²⁸. L'université se tourne alors vers Rivet dont la réputation de théologien orthodoxe, de professeur aimé de ses élèves, de délégué influent et modéré motive leur choix. Ce n'est pas l'érudit qui gagne l'intérêt des curateurs et du prince mais sa faculté de dialogue, une douce fermeté et une intelligence fine des rapports humains. Rivet n'a pas renouvelé la dogmatique ou l'exégèse écrit Roger Zuber¹²⁹ dans un article consacré au théologien mais son esprit de civilité est pour eux la garantie d'une paix retrouvée politiquement aussi.

de la république néerlandaise rassembla les représentants de toutes les églises réformées de l'étranger. Ce synode a pour origine une querelle théologique entre deux professeurs de l'université à propos de la prédestination or cette querelle va vite dépasser les murs de l'université. Franciscus Gomarus défend l'orthodoxie calviniste en écartant toute participation de l'homme à son Salut alors que le théologien Arminius voit dans cette conception la méconnaissance salvatrice du Christ et le libre arbitre de l'homme. Voir à ce sujet Christophe de Voogd, *Histoire des Pays-bas : des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2003, p.91. Devant l'agitation publique que suscite cette querelle, les arminiens, en 1610, s'adressent aux états de Hollande par une remontrance signée de 46 ministres du culte qui se réfèrent au texte de l'Union d'Utrecht par lequel l'esprit de tolérance est recommandé. La querelle religieuse à son origine, devient politique et va servir de rempart à la politique de Maurice de Nassau, politique offensive envers l'Espagne, alors que la classe patricienne est favorable à la paix, seule garante de la puissance économique de la République. Un synode national est par conséquent convoqué par les états généraux au terme duquel fut condamné la doctrine arminienne. Afin que l'unité de la confession de l'église réformée ne soit plus mise en faillite, plusieurs théologiens furent chargés de rédiger les canons définissant les points de la doctrine réformée calviniste. Ces canons furent nommés : Les canons de Dordrecht et furent respectés par toutes les Eglises réformées calvinistes de France. Voir sur ce sujet Paul Dibon, *La Philosophie néerlandaise au siècle d'or. Tome I, l'Enseignement philosophique à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Amsterdam, Elsevier publishing company, 1954, p.33. Les études de Catherine Secretan, sur l'histoire des idées dans la société des Pays-Bas du Nord, sont précieuses. Voir l'article « Au pays de la discussion cultur. 'La résolution des conflits d'opinions dans les Pays-Bas du XVIIe siècle' », *Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Paris, Champion, 2016. L'article de Catherine Secrétan donne avec clarté la dimension politique de la querelle théologique : « le conflit théologique entre arminiens et gomaristes à propos du dogme de la prédestination, dans les années 1610 est une polémique qui s'est conjuguée avec une opposition politique entre le parti des régents (de tendance républicaine) et le parti du prince Orange (garant d'un pouvoir centralisé) à propos de la signature d'une trêve avec l'Espagne ». *op. cit.* p. 28.

¹²³ Voir infra, chapitre, Université de Leyde. Voir sur ce sujet, Willem Frijhoff et Marijke Spies, *Hard-won, unity, Socianism and Arminianism. Antitrinitarians, Calvinists and Cultural Exchange in seventeenth Century Europe*, édité par, M. Mulsow et J. Rohls, Leyde, Brill, 2005.

¹²⁴ Molhuysen, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op. cit.* p. 158-161. Le choix d'un pasteur français est un choix aussi politique dans la mesure où la monarchie française noue des liens avec la République néerlandaise.

¹²⁵ Voir infra, chapitre. Université de Leyde.

¹²⁶ Voir infra, chapitre. Université de Leyde.

¹²⁷ Paul Dibon, *La Philosophie néerlandaise au siècle d'or. Tome I, l'Enseignement philosophique à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Amsterdam, Elsevier publishing company, 1954. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920. pp. 293-309.

¹²⁸ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p.86, Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français*, *op. cit.* p.294.

¹²⁹ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands 'critiques' français », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, n°126, octobre-novembre-décembre 1980, p.472.

Il réunit donc toutes les qualités recherchées par les curateurs. Le professeur Erpenius¹³⁰, professeur en langues orientales dont les talents de diplomate et de recruteur ont déjà été mis à l'épreuve en 1610¹³¹, est chargé par l'université de convaincre les anciens de l'église et le consistoire du Poitou de laisser partir le pasteur et de s'assurer également des compétences de Rivet pour tenir la chaire de théologie. Au terme de sa mission à Thouars en 1620, le professeur adresse aux curateurs de l'université une lettre¹³² pleine d'admiration pour Rivet. Il y fait un rapport circonstancié et enthousiaste de son séjour durant lequel il a écouté les sermons du pasteur, assister à ses cours de théologie, à ses interventions lors du synode provincial. Le professeur apprécie la clarté de ses discours théologiques et laisse poindre son admiration lorsqu'il rapporte que l'enseignement du pasteur attire des étudiants de la France entière¹³³. Cependant le départ de Rivet pour Leyde rencontre des oppositions qui donnent la mesure de sa renommée au sein de l'Église réformée française.¹³⁴ S'il n'est pas nécessaire ici d'entreprendre l'historique des tractations, lettres échangées entre les différents partis¹³⁵ nous nous arrêterons cependant sur les étapes les plus essentielles afin de percevoir l'autorité morale, pédagogique et dogmatique, diplomatique qu'incarne Rivet. Erpenius se trouve donc, dans un premier temps, confronté aux refus polis des anciens de l'Église de Thouars¹³⁶, aux hésitations¹³⁷ de Rivet et à celles de la Duchesse de la Trémoille¹³⁸ dont notre prédicateur est le

¹³⁰ P.C. *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit.p 86 et p. 158. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français*, op.cit. p. 299.

¹³¹ Pierre Dumoulin a été contacté par le professeur orientaliste Thomas Erpenius en 1619 mais l'Église de Paris refuse et Pierre Dumoulin également. *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit.p. 105. Lettre de Pierre Dumoulin aux curateurs de l'Université, « J'honore et respecte vos personnes et désire avec passion la prospérité de vostre estat et voudrais y pouvoir contribuer, estimant vostre bien estre le nostre et me souvenant des meilleures années de ma jeunesse ».

¹³² *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op. cit. p.156. Lettre du 16 Avril 1620 d'Erpenius aux curateurs. « Sonden oock ondertusschen de Fransche scholieren op haere Academie trecken, die alreede in groot getal rekeninghe maken.[...] souden oock sien off hy zoo goeden doctor sonde zijn, als hy wel predeker is, en derhalven te beter oordeelen wat moiten men daerna voort om hem by het Synode Nationale soude moeghen doen[...] ich hebbe hem oock eenighe discursus theologicos ».

¹³³ *Ibid*, op.cit. p.162-163. André Rivet apparait dans le rapport d'Erpenius comme un professeur dont la renommée dépasse les frontières du Poitou. En effet. Cette information n'a rien d'anecdotique tant elle révèle les deux centres d'intérêt de sa carrière pastorale : enseigner et prêcher. Rivet est si apprécié par ses étudiants qu'ils veulent le suivre à Leyde.

¹³⁴ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p. 40-41. Les départs des pasteurs sont soumis à l'autorité des consistoires, des anciens, des chefs de famille et des synodes et lorsqu'un pasteur est demandé pour exercer son ministère dans une autre église, ils donnent leur consentement ou le refusent. Le départ de Rivet pour l'Université de Leyde n'est pas simple et soulève des protestations de la part du Synode national, de l'Église de Thouars. Les négociations pour établir sous quelles conditions sa démission peut être envisagée sont complexes et s'échelonnent sur plusieurs mois.

¹³⁵ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p. 163. Gustave Cohen relate très précisément les offres financières faites à Rivet. op.cit. p.300. « Les curateurs offrent 1200 florins et une gratification pour les prêches dans la communauté wallonne. ».

¹³⁶ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit.p. 115. Lettre de l'Église de Thouars aux curateurs. « Les synodes de la province et de la nation qui se doivent tenir aux mois de mars et de May où nous représenterons nos raisons si vous poursuivez votre demande[...] mais le droit public de nos églises et nostre perte serait trop grande qui nous fait supplier d'excuser nos considérations, si elles ne répondent du tout à vostre attente ».

¹³⁷ *Ibid*, op.cit.p. 164. Lettre du 16 avril 1620. Erpenius est très embarrassé devant les problèmes familiaux que soulève le départ du pasteur. Son épouse refuse énergiquement le départ mais s'y résout cependant. André Rivet est selon Erpenius dans une du 9 avril 1620 perplexe devant les difficultés familiales et devant les déceptions de l'Église de Thouars. ; voir Lettre, p. 152. Voir, Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p. 299.

¹³⁸ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 115. Lettre de la duchesse, de La Trémoille du 12 octobre 1619 aux curateurs. Elle accepte de céder Rivet, mais attend l'avis du Synode national. « Mais l'ordre des Eglises de deçà

précepteur de son fils aîné. Il a cependant en la personne de Philippe Duplessis-Mornay un plaideur¹³⁹ de haute valeur qui voit tout l'intérêt pour l'Église réformée d'accepter cette proposition. La lettre de Duplessis-Mornay adressée à la duchesse en 1619, souligne avec une élégante fermeté, la nécessité pour la cause protestante de céder Rivet en ne laissant, par ailleurs, aucune alternative à la duchesse sinon de laisser des intérêts privés dominer. Un plaidoyer qui insiste, par conséquent, sur le bien-fondé d'une telle entreprise car céder Rivet à l'université c'est agir pour la cause protestante. Dans la crainte justifiée de l'opposition des synodes provincial et national¹⁴⁰ qui doivent se tenir en 1620, les curateurs font intervenir les plus hautes autorités pour plier les résistances des synodes et de l'Église de Thouars : celle du Prince Maurice de Nassau stadhouder de la République, dans une lettre datée du 20 mars 1620 adressée au synode national, invite, comme Philippe Duplessis-Mornay, à considérer l'importance de cette requête car elle engage le bien de l'Église réformée en général¹⁴¹.

Maurice de Nassau¹⁴² (1567-1625) insiste, dans la lettre adressée à l'Église de Thouars en 1620, sur l'aide qu'apporteraient les fidèles à l'Etat de l'Église réformée. Accepter de laisser partir leur pasteur est un acte abolissant les frontières géographiques et un acte de chrétien à la patrie protestante Sa lettre à l'Église de Thouars est un modèle de diplomatie où il joue de tous les ressorts psychologiques.

Les curateurs de Leiden, ayant grand besoin d'un homme savant et craignant Dieu, qui soit capable pour instruire les escoliers et estudiant et les dresser pour le service du Saint Ministère, ont jetté l'œil sur Mr Rivet, ministre de la parole de Dieu à Touars, et l'ayant fort prié de vouloir accepter ceste charge, vont maintenant envoyer leur député Thomas Erpenius, professeur es langues Orientales en la dicte Université, vers le Synode Provincial de Poictou, pour y demander sa démission. Et d'autant qu'ils craignent que par aventure le dict Synode ne leur accorde pas ce qu'ils désirent. Ils ont commandé le dict Erpenius qu'en tel cas il aille chercher secours chez vous, qui avez en cest affaire la suprême autorité [...] Je m'assure que a, voir pour le bien de toute l'église réformée en général, que vous ne leur

limite en cela nostre pouvoir, en toutesfois j'ose espérer que Dieu donnera mesme sentiment aux synodes, qui se tiendront au printemps prochain, à la disposition desquels me sieur Rivet, dont il est question, se soumet. ».

¹³⁹ *Ibid.*, *op.cit.* p. 114. Lettre de Duplessis-Mornay du 4 octobre 1619 à la duchesse de La trémoille. Lettre n°514.

« Madame. C'est avec protestation que je ne veux point de querelle avec vous, au contraire désireray toujours par tous moyens me conserver vostre bonne grâce. Mais sous la protection de Messieurs les Estats et de Monsieur le prince d'Orange, qui vous sont si chers et à moy si respectables, vous me pardonnerez si je me joints vers vous à la prière qu'ils vous font, fondé de lettres très-expresses, qu'ils m'ont fait cet honneur de m'en escrire. Il est question, Madame, que pour establir et repurger leur Université de Leiden, ils ont jetté l'œil sur Monsieur Rivet pour la réputation qu'il a acquise de grande, pure et solide doctrine, et ont estimé que vostre autorité est telle envers lui, vostre charité envers eux et vostre zèle envers le bien général de l'Eglise, que vous leur pouvez procurer ce bien et ne leur desniez vostre consentement, mesme avec vostre perte. ». En 1619, Duplessis-Mornay invite Rivet à répondre favorablement à l'offre qui lui sera faite car il voit dans cette offre un bénéfice pour la cause réformée. *op. p.* 115. Lettre du 4 octobre 1619. « Monsieur Erpenius va vers vous expres pour le subject qu'il vous saura mieux que moi expliquer. Messieurs les Curateurs de l'Académie de Leiden au nom de Messieurs les Estats et Monsieur le Prince d'Orange en particulier me font cet honneur de m'en escrire, et moy à leur prière ou commandement à Madame de la Tremoille, non sans appréhensions de luy déplaire, mais toutesfois avec assurance qu'elle ne peut trouver que bon qu'on recherche le remède de si grands maux auprès d'elle. Je sais la perte que nous ferions en ce pays et plus loin, mais je considere fort le gain qu'y pourrait faire le general de nos Eglises, et l'honneur que ce nous serait que du milieudes nostres, qui n'auraient peu assister en ce célèbre Synode de Dordrecht, on cherchast un restaurateur pour une telle académie. ».

¹⁴⁰ Le synode provincial se tient à Poitiers et le synode national à Saumur en 1620.

¹⁴¹ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, Lettre, du 20 mars 1620 du Prince Maurice aux députés du Synode national. *op.cit.* p.143.

¹⁴² Voir supra.

pourrez pas refuser leur demande raisonnable, ains jugerez qu'il soit du tout nécessaire, que le dict Rivet vienne à nostre assistance[...] en quoy vous ferez chose agréable à Dieu, à nos églises et l'Académie, voire à l'estat et à moi en particulier ¹⁴³.

A cette autorité politique, se joint celle de la duchesse de La Trémoille, qui se plie à la volonté des Etats de Hollande et de l'université¹⁴⁴, en insistant dans sa lettre adressée aux curateurs de l'Académie de Leyde en octobre 1619, sur la valeur politique de son approbation. La duchesse de la Trémoille insiste, en effet, sur la nécessité pour la cause protestante de céder le pasteur en rappelant que son père, Maurice de Nassau d'Orange, a lutté pour que la Hollande soit un refuge pour l'Eglise réformée, et en soulignant les liens qui unissent l'Eglise réformée de France et celle des Pays-Bas.

Après vingt-cinq ans de ministère à Thouars, il est selon l'expression de Philippe Duplessis-Mornay arraché aux entrailles de ses ouailles¹⁴⁵. Le départ de Thouars ne se déroule pas paisiblement et aux difficultés d'ordre publique s'ajoutent des difficultés d'ordre privé. Erpenius a signalé dans son rapport aux curateurs le refus que Suzanne Oyseau¹⁴⁶ a opposé à ce projet et son grand trouble devant la perspective de devoir quitter Thouars. Pourtant, un accord est conclu entre les époux et en août 1620, André Rivet prend le chemin de Leyde avec ses deux fils aînés, Samuel (1599-1629) et Claude (1603-1647), laissant ses plus jeunes enfants au soin de son épouse¹⁴⁷. En août 1620, le contrat est signé¹⁴⁸, le synode national ¹⁴⁹tenu à Alais accepte de céder Rivet pour une durée de deux ans à l'université de Leyde où il tiendra la chaire de théologie et enseignera l'exégèse de l'ancien testament¹⁵⁰. Son activité pastorale ne cesse pas

¹⁴³ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p.143, lettre, 534, du 20 mars 1620, le prince s'adresse également à l'église de Thouars en usant des ressorts psychologiques. « J'ay esté marri d'entendre que vous faictes difficulté d'accorder à Messieurs les curateurs [...] la requeste vous assurant que leur intention ne tend pas seulement à l'utilité et service de la dicte université mais aussi au bien et advancement de tout l'Estat de l'Eglise réformée et que partant en ceci ferez chose agréable pas à moy seulement en particulier, mais aussi à toute l'église de Jésus-christ. ».

¹⁴⁴ *Ibid*, op.cit. p.113. Lettre 510, Octobre 1619. « Mes obligations pour cela sont bien loin du commun. Il est question de mon propre pais, où j'ay receu après ma naissance mon education en la piété [...] Ce m'est de l'honneur qu'en l'occasion qui se presente pour redresser vostre Academie vous ayez jetté l'œil sur un personnage, qui ait quelque dépendance de nous. [...] Si j'y puis apporter davantage, vous le pouvez attendre et de la cognoissance oculaire que j'ay de la nécessité des Eglises de delà, et de l'affection que je porte à l'estat qui les soustient. ».

¹⁴⁵ *Ibid*, op.cit. p. 194. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p.297. Pour Gustave Cohen son esprit n'a jamais cessé d'être tendu vers les églises des Pays-Bas.

¹⁴⁶ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, p. 168. p.173. Guillaume Rivet, le frère d'André Rivet s'associe à erpenius et à la duchesse pour la convaincre. Voir, Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p. 300.

¹⁴⁷ Voir Introduction. Les craintes de Suzanne Oyseau, devant ce départ, s'avèrent malheureusement pour elle justifiées. Elle décède en avril 1621. Rivet demande en mariage Marie Dumoulin demi-sœur de Pierre Dumoulin. Marie Dumoulin était veuve d'Antoine des Guyots, capitaine au régiment de Picardie et tué au siège d'Amiens. La demande de Rivet ayant été agréée par Pierre Dumoulin, il se rendit à Londres où Marie Dumoulin s'était installée après la mort de son mari. Le mariage fut célébré en août 1621. Durant ce séjour, André Rivet fut agréé à l'université d'Oxford. Voir sur cet épisode biographique de Rivet. Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p. 302. La *Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, (1621-1641)*, Lettre du 1^{er} mai 1621 de Guillaume Rivet adressée à son frère.

¹⁴⁸ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 185. Le contrat est du 10 août 1620. Rivet est nommé à la deuxième chaire de théologie.

¹⁴⁹ *Ibid*, op.cit. p. 190-192. Le synode provincial de Fontenay 8 juin 1620 donne son accord puis le synode national d'Alais le 7 octobre 1620 confirme l'accord, mais c'est un accord pour deux ans.

¹⁵⁰ *Ibid*, op.cit. p.185. Les résolutions de l'université de Leyde, op.cit. p. 96. Le 2 octobre 1620, Rivet est reçu officiellement par l'Université.

pour autant car il est désigné comme pasteur extraordinaire de l'Église wallonne de Leyde¹⁵¹ et en 1630, nommé à celle de La Haye. C'est par ses qualités de civilité, par l'intelligence des rapports humains que Rivet semble avoir été élu et surtout par sa disposition au dialogue : qualités fondamentales qui ont trouvé à s'exercer au sein des assemblées réformées.

Notre prédicateur intègre officiellement le corps des professeurs de la célèbre l'université de Leyde le 12 Octobre 1620¹⁵², date à laquelle il prononce en latin son discours d'inauguration édité sous le titre de *Bono Pacis e Concordiae in Ecclesia*¹⁵³. Rivet dut avoir une pensée lors de son discours inaugural pour Louis Cappel (1534-1586)¹⁵⁴ théologien français qui prononça en 1575 une harangue à l'occasion de l'inauguration de l'académie et à Lambert Daneau (1530-1595)¹⁵⁵, son professeur en philosophie à Orthez et premier ministre de l'Église wallonne. Reçu docteur en théologie dans la même semaine, le 13 octobre 1620¹⁵⁶, par le président du Sénat Johan Polyander¹⁵⁷ (1568-1646), Rivet a la charge d'enseigner l'exégèse du livre de la Genèse¹⁵⁸.

¹⁵¹ *Ibid*, op. cit.p.186.

¹⁵² *Correspondance d'André Rivet aux La Trémoille*, (1606-1646). Dans une lettre écrite à la Duchesse de la Trémoille, Charlotte Brabantine de Nassau, le 24 Octobre 1620. « Depuis que je vous ay escrit, Madame, j'ay esté fait docteur & pour cela ne suis pas plus docte. On a jugé que je devoys prendre ce degré devant que commencer ma profession, de laquelle j'ay fait l'ouverture en bonne compagnie. Sieur du Maurier y vint qui m'a tesmoigné beaucoup de bonne affection. L'oraison est imprimée. J'ay receu beaucoup de courtoisie ». Benjamin Aubery, (1566-1636) fut ambassadeur de France à La Haye de 1613 à 1624.

¹⁵³ André Rivet, *Oratio de bono pacis et concordiae in Ecclesia, habita ab Andrea Riveto, cum professionem publice inchoaret*, Lugduni, Batavorum, apud I. Elzevirium, 1620 voir : Opstal Alexander Gijsbert van, *André Rivet, Een invloedrijke hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Drukkerij, Harderwijk, 1937. p.21. Rivet a établi son discours d'inauguration sur la paix et y indique deux sortes de paix : celle de Jérusalem et celle de Babel. Jérusalem abrite les arminiens et les libertins, Babel, les catholiques et les anabaptistes. Voir, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p 96.

¹⁵⁴ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », *Quarendo*, vol.5, n°1, Amsterdam, Brill, 1975. pp. 5-37. Louis Cappel fait l'éloge de la ville dans sa harangue inaugurale. *Oratio Inauguralis Acadeliae Lugduno-Batavae habita a Ludovico Capello*. Voir à ce sujet, Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, op. cit.p.17. L'historien publie dans son introduction, le discours inaugural de Louis Cappel.

Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920.

¹⁵⁵ Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, op.cit. p. 316. Lambert Daneau fut son professeur en théologie à l'académie d'Orthez. Voir : Infra : la formation de Rivet. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p. 314. Voir Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle ». op.cit. p.12-13. Le théologien enseigna un an à l'université de Leyde de 1581 à 1582.

¹⁵⁶ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 96. Résolutions des curateurs du 14 octobre 1620. Le 2 novembre 1620 le synode provincial d'Alais accepte la nomination avec félicitations de Pierre Dumoulin pour avoir étouffé la peste de l'arminianisme. Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920.p. 302.

¹⁵⁷ Jean Polyander van den Kerckhoven II fut ministre durant cinquante-cinq ans de l'Église Wallonne et professeur durant quarante ans à Leyde. Né à Metz, fils du pasteur Polyander, il suivit les cours de théologie à l'université de Heidelberg où il fut l'élève de François du Jon. Après des études à Genève sous la direction de Théodore de Bèze et de Daniel Chandieu, en 1611, il répondit à la proposition des curateurs de l'académie qui le sollicitaient pour tenir la chaire de théologie et succéder à Arminius. Lors du Synode de Dordrecht, il fut désigné comme membre de la commission chargée de dresser les canons de Dordrecht en 1620 et de publier les actes du synode de Dordrecht. Ensuite, il est chargé avec le professeur en théologie Antonius Waleus, de réviser la traduction hollandaise de la Bible des Etats hollandais. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p.223. Il fut enterré à l'Église Saint-Pierre de Leyde.

¹⁵⁸ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 97. Dans la *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650*, tome I, op.cit.p. XII. Hans Bots signale qu'après le synode de Dordrecht, deux des chaires sur trois de théologie sont vacantes. Les curateurs ont fait appel au pasteur poitevin pour celle de l'exégèse du Vieux Testament.

L'université de Leyde.

Il rejoint en octobre 1620, l'université la plus célèbre dans toute l'Europe pour la qualité de son enseignement, célébrité acquise relève Paul Dibon en moins de quelques décennies¹⁵⁹. C'est à Leyde qu'est fondée en 1575, par Guillaume Ier d'Orange, la première université¹⁶⁰ de la République des Pays-Bas, en signe de récompense pour le courage des Leydois lors du siège de la ville par l'armée espagnole¹⁶¹. La décision de fonder l'université répond à la nécessité de former « une élite qui pût assurer dans un pays en guerre le maintien de la vie publique et religieuse ». ¹⁶² et d'assurer par cet acte une indépendance intellectuelle à la future République¹⁶³.

La formation de pasteurs est indispensable comme est indispensable la formation de juristes, médecins, ingénieurs. Il y a une protection du savoir qui s'écarte comme l'écrit Roger Zuber

¹⁵⁹ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle ». *op.cit.* p. 14.

¹⁶⁰ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p.2 et 3. Lettre de Guillaume d'Orange, et résolution des états du 2 janvier 1575. Le projet est de fonder un collège des trois langues, hébreu, latin, grec.

¹⁶¹ Le siège de la ville conduit par le duc d'Albe d'une main ferme dura de mai à septembre 1574 avec des conséquences tragiques pour la population. L'issue du combat était d'importance car il engageait l'ensemble de la lutte des Provinces-Unies car Haarlem au nord avait déjà capitulé. Il ne restait dans Leyde qu'une milice affamée dont la capitulation semblait certaine pour les assiégeants. Les troupes espagnoles campées sans l'ombre d'une crainte autour des remparts de la ville interdisaient tout approvisionnement condamnant la population à une mort certaine dont les femmes et enfants furent les premières victimes. Le Prince Guillaume d'Orange devant la situation désespérée prit une décision tout aussi désespérée en apparence : celle d'inonder la ville. La géographie du plat pays servit le stratège. Le 3 et 4 août Guillaume d'Orange fit ouvrir une brèche dans un des canaux entourant la ville, abattre les digues inondant ainsi tous les espaces qui entouraient les grands centres urbains comme Amsterdam et Gouda. Cependant le problème qui se posait pour Leyde était de taille car il fallait une profondeur d'eau suffisante pour gêner les armées espagnoles et permettre aux fameux « gueux de mer » de porter secours aux leydois. Ces gueux de mer à la solde de Guillaume d'orange étaient des marins expérimentés pour la plupart d'anciens pirates qui opéraient avec rapidité et efficacité aussi bien sur les mers que sur les canaux. La délivrance tant attendue vint finalement du ciel « car une tempête inespérée fit monter le niveau des eaux et semer la panique sur l'armée espagnole qui pour échapper à une noyade certaine capitula. Cet événement associé à l'exode du peuple d'Israël, comme le dit Simon Schama « devint une véritable hagada patriotique assortie d'un repas commémoratif dont le pain et le hareng reproduisent les épreuves et la délivrance du peuple hébreu ». Voir pour l'histoire de la ville de Leyde et ses hommes illustres, : Jan Orlers, *Beschrijvinge der Stadt, Leyden*, 1614. Voir, Molhuysen, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p.3. Voir : Johanus Meusius, *Athenae bataviae*, ex officina Elzevier, 1625. L'historien Johannes Meursius fait référence dans son épître aux lecteurs, au magistrat de la ville Jan Orlers qui a rédigé une histoire de Leyde et de ses hommes les plus illustres dont nous avons indiqué l'ouvrage.

¹⁶² Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », *op.cit.* p. 6. Nous renvoyons à la riche analyse de Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, *op.cit.* p.146. Guillaume d'Orange veut « empêcher que l'ennemi ne puisse ériger à nouveau sa tyrannie ou opprimer par la force ou par la ruse la religion et la liberté de ses contrées. La proclamation annonçant la fondation de l'université est dans : Moluysen, P.C. *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit* . p. 108. Le calvinisme sans être religion d'état est celle qui a été le moteur de l'indépendance hollandaise et qui par conséquent est la confession adoptée et défendue par les dirigeants politiques. Voir à ce sujet, l'ouvrage fondamental pour comprendre la complexité de la naissance de la République néerlandaise, Catherine Secretan, *Les Privilèges, berceau de la Liberté : la révolte des Pays-Bas, aux sources de la pensée politique moderne (1566-1619)*, Paris, Vrin, 1990.

¹⁶³ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », *Quarendo*, vol.5, n°1, Amsterdam, Brill, 1975. Nous renvoyons à l'étude de l'historien qui en d'autres termes souligne que la puissance d'un Etat se mesure également à son rayonnement intellectuel et culturel.

des études théocentriques, et réoriente les études vers le bien de l'homme et de la cité¹⁶⁴. Le 17^e siècle hollandais est le siècle des mesures et de l'observation dont les sciences qui en relèvent sont enseignées à l'université de Leyde : Botanique, médecine, physique, astronomie¹⁶⁵. La compétence, comme le souligne Catherine Secrétan¹⁶⁶, est une priorité nouvelle qui se réalise par les disciplines enseignées à l'académie et par le choix des professeurs¹⁶⁷.

La notion de compétence analysée par Catherine Secrétan s'applique à notre étude. Le rayonnement de l'université de Leyde, en Europe dès le dernier quart du seizième siècle, tient en priorité à la renommée internationale des professeurs qui y enseignent et par conséquent au mode de recrutement des professeurs car dès le début, les curateurs vont faire appel aux savants les plus réputés de toute l'Europe¹⁶⁸, gage d'accueillir aussi des étudiants de toute la chrétienté.¹⁶⁹ Bien que la majorité fût protestante toutes les confessions étaient admises.

Les curateurs de la nouvelle université voient ainsi, le bénéfice intellectuel et politique de faire appel dès la création de la faculté au juriste néerlandais Juste Lipse¹⁷⁰ (de 1578 à 1591), au

¹⁶⁴ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, octobre-novembre-décembre*, 1980. p.463.

¹⁶⁵ Un observatoire est construit, un théâtre anatomique créé de Pieter Pauwou les salles de dissection sont ouvertes au public. Les expériences d'optique et d'hydraulique. En 1632 un observatoire astronomique est installé sur le toit de l'université (Dibbon, p.21) L'université dote les enseignements scientifiques des instruments nécessaires. Le jardin botanique en 1587

¹⁶⁶ Catherine Secretan, « Compétence et valorisation de l'individu dans les Pays-Bas au XVI^e et XVII^e siècles », *Les Pays-Bas aux XVI^e et XVII^e siècles, Nouveaux Regards*, Paris, Champion, 2015. 130. Voir : Willem Frijhoff « inspirations, instructions, compétence ? Questions autour de la sélection des pasteurs réformés aux Pays-Bas, XVI^e-XVII^e siècles, *Paedagogica historica. International Journal of the History of Education*, XXX (1994), pp.13-38.

¹⁶⁷ Catherine Secretan, « Simon Stevin 's Vita politica. Het Burgerlick leven (1590) », A practical guide for civic life in the Netherlands at the end of the sixteenth century, *De Zeventiende Eeuwe* 28, I, 2012, pp. 2-21. L'historienne étudie et nous rend compte avec clarté de l'enjeu politique des sciences et du savoir pour les dirigeants néerlandais. Ce n'est pas un hasard si les curateurs font appel au juriste Juste Lipse et à Simon Stevin (1548-1620) qui fut conseiller politique durant trente ans de Maurice de Nassau car ils défendent l'idée d'une juste attribution des pouvoirs politiques qui ne dépendraient plus d'une naissance mais des capacités individuelles appliquées à une fonction précise. Cette idée s'étend à toutes les fonctions nécessaires à la nation hollandaise pour consolider et affirmer ses droits en tant qu'Etat au sein de l'Europe. L'avantage de l'université est de ne pas être rattachée à une tradition contraignante aussi la théologie ne domine pas tout. Les sciences représentent comme le dit Paul Zumthor les conquêtes les plus récentes de l'esprit. A côté des de la philologie et des études de langues orientales, l'enseignement de l'anatomie, de l'astronomie, de la botanique attirent de nombreux étudiants étrangers. L'attrait réside dans un enseignement orienté vers l'expérimentation, le goût du concret. Il y a la création d'un jardin botanique sous le professorat de François de l'Ecluse dès 1587, ami de Joseph Scaliger. Un observatoire astronomique est construit en 1632, un théâtre anatomique. Nous renvoyons pour tous les ouvrages concernant l'université et ses Voir à ce sujet Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959. p. 123-132.

L'intérêt porté au savoir s'élargit à ses applications pour le bien public comme le prouve dès la fin du 16^e, la création de la chaire des mathématiques appliquées tenue par Van Schooten (1581-1645) et son fils (1615-1660) Catherine Secretan, Simon Stevin (1548-1620). L'émergence de la nouvelle science. Bibliothèque royale de Belgique, Turnhout, Brepols Publishers, 2004. Simon Stevin de la vie civile, 1590, éd. Catherine Secretan et Pim den Boer, Lyon, ENS Editions, 2005.

¹⁶⁸ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », *op.cit.* p.24. Que ce soit Joseph-Juste Scaliger, André Rivet ou Claude Saumaise, les curateurs se montrent généreux pour convaincre les plus hésitants.

¹⁶⁹ *Ibid, op.cit.* p.8. L'historien signale que dès 1578 avec l'arrivée de Juste Lipse, il y eût une visible augmentation des inscriptions d'étudiants originaires de Gand, de Bruges, d'Anvers et de Bruxelles.

¹⁷⁰ Juste Lipse (1547-1606) étudie le droit à Louvain. Ses premiers intérêts de jeunesse se portent sur l'histoire de l'Antiquité romaine. Après un voyage en Italie et en Allemagne, il retourne à Louvain pour enseigner le droit et l'histoire. Appelé à Leyde par Janus Dousa, gouverneur de la ville, il est nommé professeur d'histoire et de droit dont il sera à quatre reprises nommé recteur. Il enseigne à l'université de Leyde de 1578-1591. Ses travaux sont orientés vers l'étude de la philosophie morale à travers l'édition des œuvres de Sénèque et de Tacite. Il consacra ses travaux à l'étude du stoïcisme, dont les vertus philosophiques peuvent s'adapter aux vertus chrétiennes : De Constantia (1583). Comme Joseph-Juste Scaliger, il place la connaissance des textes de l'Antiquité comme la source de toute connaissance. Nous renvoyons à la belle étude de Michel

théologien Français Franciscus Junius¹⁷¹ (François du Jon) de 1591 à 1603, au philologue français Joseph-Juste Scaliger¹⁷² (de 1593 à 1609). En effet, ils représentent l'idéal d'une compétence, celle d'une érudition reconnue dans leurs domaines respectifs et un intérêt politique car leur érudition ayant une reconnaissance internationale¹⁷³ sert aussi les relations diplomatiques néerlandaises.

Les trois érudits humanistes dans la droite ligne d'Erasme et de l'esprit humaniste de la Renaissance sont ceux qui dans le domaine des études philologiques, linguistiques et historiques ont participé dès ses premières heures à la réputation de l'université. Joseph -Juste Scaliger (1540-1609) est le dernier représentant, affirme Gustave Cohen, de l'érudition

Magnien, « Juste Lipse (1547-1606) », *Centuria Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Droz, 1997. pp.505 -511. Voir Marc Fumaroli *L'Age de l'Eloquence, Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Albin Michel, Paris, 1994. p.154-159.

¹⁷¹ Pour André Rivet, François du Jon, ou Franciscus Junius, représente avec Emmanuel Tremelius, une des plus grandes autorités en ce qui concerne les traductions de l'Ancien et Nouveau Testament. Voir : Infra. Franciscus Junius est né à Bourges, élève et ami de Doneau. Il fut pasteur à Anvers et eut ensuite un rôle important dans la formation des Eglises wallonnes. Dès 1579, Marnix de sainte -Aldegonde, bras droit du Taciturne souhaite sa présence. Les curateurs vont le solliciter de nombreuses fois, augmentant le traitement afin de le convaincre. Nommé premier professeur de théologie en 1592, il remplacera en 1597 en qualité de professeur d'hébreu Raphelengien. Voir : Molhuysen, P.C. *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*.p 77 et p. 136. Lettre des curateurs à Franciscus Junius « songez ô homme illustre quel accroissement et quelle assistance vous allez apporter à notre université, secours à l'église ».

¹⁷² Joseph-Juste Scaliger (1540-1609) fils de Jules-César Scaliger (1484-1558), est une des figures les plus fascinantes du monde de l'érudition et de l'université de Leyde. Nous nous reportons à l'ouvrage de Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande, op.cit.*pp. 187-216. L'historien nous informe qu'il acquit en peu de temps treize langues et cite le poète Du Bartas qui, émerveillé, écrit dans ses *Poètes Français, au deuxième Jour de sa deuxième Semaine* « Scaliger, merveille de nostre aage, Le soleil des scavans, qui parle eloquemment Hebreu, Gregeois, Romain, Espagnol, Alemant, François, Italien, Nubien, Arabique, Syriaque, Persan, Anglois,et Chaldaïque [...] digne fils de du grand Jules ». La dimension encyclopédique de son savoir se révèle dans ses recherches en astronomie, mathématiques, philologiques. La référence en ce domaine est l'étude de Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, octobre-novembre-décembre*, 1980. « Rescapé de la saint Barthélémy », il met la philologie au service d'une chrétienté rénovée », écrit Roger Zuber. Pour Scaliger, l'étude des textes passe par la connaissance linguistique, par la grammaire afin d'éviter les mauvaises interprétations. Mais le philologue de génie s'intéresse aussi à la chronologie pour mettre de l'ordre dans le calendrier grégorien, en interrogeant les textes anciens. Roger Zuber cite un extrait de la dédicace aux curateurs de l'Université de Leyde de *Mesolabium*, supplément à la 2^e édition de la *Cyclometria* (Leyde, 1594). « Tous ceux qui aiment la vertu doivent se féliciter que quand une nuit perpétuelle menaçait les bonnes études et même toute la civilisation, il se soit trouvé, seuls au monde, les Hollandais (soli hominum Batavi reperti sunt), pour arracher à une mort prochaine et rappeler au jour les Lettres, gisantes et abandonnées. A preuve cette florissante Académie ». Voir Jean Jehasse, *La Renaissance de la critique, l'essor de l'humanisme érudit de 1560 à 1614*, Saint-Etienne, publication de l'Université, 1976. Voir également François Laplanche, *L'écriture, le Sacré et l'Histoire, op.cit.* p. 95. L'historien nous permet de citer Joseph-Juste Scaliger qui interroge les textes anciens au nom de la solidarité des sciences car « Ni l'arithmétique ni la géométrie n'enseignent l'astrologie mais sans l'une et sans l'autre l'astrologie n'est rien. La mémoire de l'antiquité boite sans la chronographie et celle-ci est manchotte sans la chronologie ». L'ouvrage à consulter est aussi *Scaligerana, Thuana, Perroniana, pithoeana, Colomesiana*, tome premier, Amsterdam, Chez Covens & Mortier, 1715.

¹⁷³ Le recrutement des professeurs est largement international. Un professeur sur six à Leyde au 17^e est étranger. Voir à ce sujet : Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », *Quarendo*, vol.5, n°1, Amsterdam, Brill, 1975. p 10. Il rejoint une université qui est un symbole fort de la puissance de la République néerlandaise et qui possède une organisation qui nous est connue grâce aux travaux de Hans Bots et de Willem Frijhof. Hans Bots relativise l'autonomie interne de l'académie car si elle est régie par la seule loi de l'érudition cette autonomie est tempérée par les liens directs avec l'Etat et le prince. Le sénat rassemble tous les professeurs qui propose une nomination, cependant la décision ne leur appartient car elle appartient au Collège des bourgmestres et des curateurs. Le recteur est désigné tous les ans par le Prince sur une liste présentée par le Sénat. Sur ces sujets, l'ouvrage de Françoise Waquet et Hans Bots, *La République des lettres*, Paris, Belin, 1997. Willem Frijhoff « inspirations, instructions, compétence ? Questions autour de la sélection des pasteurs réformés aux Pays-Bas, XVIe-XVIIe siècles, *Paedagogica historica. International Journal of the History of Education*, XXX (1994). p.46.

française¹⁷⁴ avant la venue de Claude Saumaise à l'université de Leyde en 1632. Dès sa création si la première place est réservée à la théologie, elle l'est aussi aux études des langues anciennes nécessaires à ceux qui étudient et commentent les textes sacrés.

Rejoindre l'université de Leyde pour notre pasteur en 1620, c'est donc rejoindre « la Mecque de la philologie »¹⁷⁵ et du savoir sous toutes ses formes. Si Scaliger n'est plus, ses héritiers en la personne des orientalistes Thomas van Erpen ou Erpenius¹⁷⁶, Jacobus Golius,¹⁷⁷ et Daniel Heinsius¹⁷⁸ (1580-1655) poursuivent l'œuvre et contribuent à la renommée de l'université. Les philologues dans cette décennie, sont particulièrement favorisés car ils voient en 1629 leurs champs d'études agrandies par l'entrée inespérée dans la Bibliothèque de plus de trois cents manuscrits arabes, turcs, perses¹⁷⁹.

¹⁷⁴ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op. cit. p. 205. Gustave Cohen rappelle l'esprit de communauté du savoir et la haute considération de l'université de Leyde auprès des érudits français. L'historien cite la lettre du catholique du Thou aux Etats lorsque le départ de Scaliger pour Leyde est confirmé par Henri IV : « C'est un grand heur à la chrestienté et honneur à vous messieurs, que les lettres qui sont aujourd'huy comme bannies de toute l'Europe par la férocité des armes, aient trouvées retraicte chez vous ». La lettre se trouve dans : Molhuysen, P.C. *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 271.272.

¹⁷⁵ *Ibid*, op.cit. p. 205. Toutes les sciences y sont représentées. Car ce qui fait la renommée internationale de l'université c'est la nouvelle forme expérimentale du savoir. Les sciences anatomie, botanique, médecine, mathématiques côtoient les études de philosophie, de théologie, d'histoire.

¹⁷⁶ Voir infra.

¹⁷⁷ Dans le domaine de la philologie, les liens commerciaux avec les pays avec le Proche-Orient ont permis aux savants de la faculté d'enrichir leur bibliothèque et leurs études. Entre 1625 et 1629 Jacobus Golius, alors chancelier du consulat des Provinces-Unies recueille pour la bibliothèque plus de trois cents manuscrits grecs, perses, arabes et turcs. La Bibliothèque se dote de plus trois cents manuscrits précieux. De retour à Leyde, il fut nommé professeur à la chaire d'arabe à la mort d'Erpenius. Dans le *Scaligerana*, *Thuana*, *Perroniana*, *pithoeana*, *Colomesiana*, tome premier, Amsterdam, Chez Covens & Mortier, 1715.p. Pierre de Comilès relève la notoriété de Simon Golius s'est acquise par cette mission, « Mr Simon Golius je vis à Leyde, où il était professeur en Arabe en la place de Mr Erpenius, était fort intelligent dans les langues & dans les mathématiques, mais il avait encore plus de génie que d'érudition. Il acquit beaucoup d'honneur au Voyage qu'il fit dans l'Orient l'an 1622 ». Une lettre du pasteur Louis Cappel, adressée à Rivet, le 25 janvier 1630, prouve l'intérêt de ce butin rapporté par Simon Golius. « J'escris un mot à M. Golius que j'apprends estre enfin de retour avec force livres et entr'autres un Pentateuche samaritain. S'il est vieil e bonae notae je desireroiy fort qu'il se peust mettre en lumière et que comme son prédécesseur [Erpenius] a donné au public le Pentateuche Arabe, luy voulust nous donner le Samaritain et commencer par là ses ouvrages ». p. 171. Dans, *Correspondance de Louis Cappel à André Rivet, (1630-1648)*, éd et annoté par tulot, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n°112, quatrième trimestre, 2010. Voir François Laplanche, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965.

¹⁷⁸ Daniel Heinsius (1580-1655) fait des études à l'académie de Leyde sous la direction de Scaliger dont il est le disciple favori. Le poète érudit saura se réclamer de cette dignité. L'affection de Scaliger consacre Daniel Heinsius comme son digne successeur. « Daniel, mon fils, lui dit-il [...] Poursuis comme tu as commencé et fais cela afin de défendre religieusement la mémoire de celui qui t'aime tant ». Cité dans, Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. p.214. En, 1603, Daniel Heinsius est nommé professeur extraordinaire de Poétique, en 1607, bibliothécaire de l'université, en 1609, professeur ordinaire de grec et enseigne ensuite la politique latine et l'histoire. Ses privilèges sont nombreux. Poète, philologue, ses domaines de recherches sont divers. Un recueil d'emblèmes d'amour le rend célèbre : *Quaeris quid sit amor ?* Il traduit en néerlandais les légendes. Sa jalousie est éveillée lorsque Claude Saumaise fait son entrée à l'Université de Leyde. Voir à ce sujet *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, op.cit. p. XIV. Voir pour la place du poète et écrivain dans la société néerlandaise : *Histoire de la Littérature Néerlandaise* (Pays-Bas et Flandres), ouvrage dirigé par Hanna Stouten, Jaap Goedegebuure et Frits van Oostrom, Paris, Fayard, 1999. p. 270-272. Voir Daniel Heinsius, D.J.H. Ter Horst, *Daniel Heinsius 1580-1655*, diss. Utrecht 1934.

¹⁷⁹ François Laplanche, *L'écriture, le sacré et l'histoire*, op.cit. p. 189-190. Dans le domaine de la philologie, les liens commerciaux avec les pays avec le Proche-Orient ont permis aux savants de la faculté d'enrichir leur bibliothèque et leurs études. Entre 1625 et 1629, Jacobus Golius, professeur d'arabe fut nommé chancelier du consulat des Provinces-Unies à Alep et rapporta de cette mission de nombreux ouvrages très attendus.

L'enseignement philologique, philosophique, historique, technique s'adosse à un seul pilier celui de ne pas s'écarter du texte, de la chose vue, des sources qu'il soit de l'ordre du vivant pour les sciences appliquées ou du texte original pour les philologues, historiens et théologiens. La philologie est au fondement de l'humanisme¹⁸⁰ comme elle est au fondement de la réforme protestante ce qui implique de la part des pasteurs et théologiens réformés de collaborer avec les philologues quand ils ne le sont pas eux-mêmes¹⁸¹ afin d'établir avec clarté l'exégèse biblique. Afin de souligner sommairement ici l'importance de la philologie pour la théologie particulièrement et pour la prédication qui en est le fruit, l'épître¹⁸² écrite par le professeur de langues orientales Erpenius, dans son manuel de grammaire hébraïque¹⁸³ publié en 1621 est à ce sujet très éclairante. Cette épître dont nous devons la connaissance à François Laplanche, s'adresse en effet aux quatre théologiens de la faculté de l'université dont fait partie Rivet et à qui le savant fait part de sa déception devant la médiocre connaissance des langues orientales des étudiants en théologie car :

Ceux qui comprennent justement le texte sacré et peuvent l'interpréter, en fournissant une justification solide de leur interprétation, tirée de la nature de la langue elle-même [hébreu], ceux-là, vous le savez, sont de loin les moins nombreux¹⁸⁴.

Le reproche ne pointe pas un désintéret de la part des théologiens pour la philologie mais comme le constate François Laplanche plutôt un travail non plus commun mais parallèle. Il est vrai que Rivet se tourne effectivement plus volontiers en tant que théologien vers les historiens et les traducteurs des pères de l'Église primitive pour argumenter contre la prééminence de la tradition sur les textes cependant quand il s'agit pour lui de démontrer les incertitudes de l'exégèse patristique, de pointer les moments où sous l'influence de la papauté la pureté des dogmes a été dérobée, sa prédication comme son œuvre théologique démontrent que la philologie est d'une importance indiscutable¹⁸⁵.

¹⁸⁰ Voir Olivier Millet, « La réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. pp. 259-311.

¹⁸¹ François Laplanche, *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire*, op.cit. p 190 « Casaubon considère également que la connaissance parfaite de l'hébreu est nécessaire pour l'interprétation du NT car le grec parlé et écrit conserve des sémitismes qu'il faut reconnaître ».

¹⁸² *Ibid*, op.cit. p.189. Voir Lionel Ifhra, *Moïse à Washington, Les racines bibliques des Etats-Unis*, Paris, Fayard, 2019. Les pasteurs et théologiens partis d'Angleterre pour fonder les colonies américaines souhaitent que tout pasteur ait une parfaite connaissance de l'hébreu, langue dans laquelle est écrite l'Ancien Testament.

¹⁸³ Thomas van Erpen, ou Erpenius, (1584-1624), Thomae Erpenii, *Grammatica ebraea generalis*, Genève, Sumptibus Jean . de Tournes, 1627. [voir bibliographie]. La première édition date de 1621 par Jean Maire à Leyde et celle-ci figure dans la bibliothèque de Rivet.]

¹⁸⁴ François Laplanche, *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire*, op.cit. p.188.

¹⁸⁵ Voir Infra. Dans ses sermons, comme nous le verrons, les définitions et les études portant sur les mots en usage dans l'Ancien Testament sont les échos des recherches des philologues. Dans une lettre adressée à Saumaise du 28 août 1639, le pasteur s'interroge sur la présence des hébraïsmes dans la langue grecque et commente l'ouvrage que Daniel Heinsius vient de publier *Exercitationes Sacrae*, chez Elzevier en 1639.

Imprimeurs -libraires.

L'enseignement, le fruit des recherches des savants n'auraient aucune portée internationale sans le soutien de la publication. « Pas de travail érudit profitable sans imprimeur écrit François Laplanche¹⁸⁶ ». Nous savons tous ce que doit la Réforme humaniste protestante à l'imprimerie¹⁸⁷.

La diffusion du savoir au 15^e siècle passait par les ateliers des imprimeurs-humanistes vénitiens et ce fut autour d'eux que se constitua la notion de citoyen des lettres¹⁸⁸. Il en est de même à Leyde au 17^e siècle où les imprimeurs-libraires reçoivent la visite des érudits de l'Europe venus consulter leur catalogue, s'informer des dernières publications ou de celles qui sont en cours¹⁸⁹. L'histoire de la librairie hollandaise a fait l'objet d'études d'éminents spécialistes auxquels nous devons les informations brèves mais nécessaires pour dessiner le paysage éditorial hollandais dans lequel évolue Rivet.

Si nous nous ne considérons ici que la seule ville de Leyde¹⁹⁰, refuge des imprimeurs et libraires venus des Pays-Bas du sud au 16^e siècle¹⁹¹, elle n'est pourtant pas le seul centre typographique au 17^e siècle : la Hollande est selon l'expression de Lotte Hellinga un magasin du monde¹⁹² où savants, hommes de lettres, éditeurs, libraires viennent consulter les

¹⁸⁶ François Laplanche, « Tradition et modernité au XVII^e siècle. L'exégèse biblique des protestants français », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 40^e année, N^o. 3, 1985. pp. 463-488. p. 189.

¹⁸⁷ *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes de réseaux de correspondances du XVI^e siècle au XVIII^e siècles*, présentées par Christine Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häsel, Paris, Honoré Champion, 2005. p. 9-15. La référence en ce domaine est l'ouvrage de Eugénio Garin, *L'éducation de l'homme moderne, 1400-1600*, Préface de Philippe Ariès, Paris, Fayard, 1968.

¹⁸⁷ Voir Infra

¹⁸⁸ Paul Dibon, Elisabeth Labrousse, Histoire des Idées au XVII^e siècle, *Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études*, 1969-1970, pp. 535-555. Catherine Secretan, « Compétence et valorisation de l'individu dans les Pays-Bas au XVI^e et XVII^e siècles, *Les Pays-Bas aux XVI^e et XVII^e siècles, Nouveaux Regards*, Paris, Champion, 2015.

¹⁸⁹ Paul Dibon, L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle, *op.cit.* p.29-31.

¹⁹⁰ Parmi les réfugiés fuyant les Pays-Bas du Sud au 16^e siècle se trouvent de nombreux imprimeurs qui vont s'établir à Leyde et dont l'activité sera favorisée par la présence de l'université. De nombreuses officines typographiques et de grandes familles d'imprimeurs vont s'installer, entre autres, le grand Raphaelingus qui est un descendant d'Antoine Calvin, frère du Réformateur. L'historien Johannes Meursius lui réserve une belle place parmi les hommes illustres de la République, voir, *Athenae Bataviae*. p. 142-145. Les provinces-Unies au 17^e siècle ont produit et utilisé plus d'objets imprimés que toute autre population en Europe et elles occupent au siècle d'or la première place sur le marché du livre. Voir à ce sujet : *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes des réseaux de correspondances du XVI^e au XVIII^e siècles*, présentées par Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häsel, Paris, Honoré Champion, 2005.

¹⁹¹ Paul Dibon, Regards sur la Hollande, du siècle d'or, Napoli, Vivarium, 1990. Quarante imprimeurs selon l'historien s'installent à Leyde au 16^e siècle. p.8-9.

¹⁹² Andrew Pettegree, Arthur der Weduwen, « What was published in the seventeenth-century Dutch Republic ? », *Revue historique*, Société bibliographique de France, 2018. p. 6. « Certains imprimeurs ont des privilèges : les Plantin au 16^e à Antwerp publient les ordonnances des Etats généraux ainsi que les villes de Leyde, Amsterdam et Haarlem. Les États généraux et les provinces disposent par conséquent d'un imprimeur qui a le privilège exclusif d'éditer tous les ouvrages demandés par la municipalité. Voir Lotte Hellinga, *The Bookshop of the world. The role of the low Countries in the book-trade 1473-1941, London, 't Goy-Houten, Hes en de Graaf, 2001*. Voir également Andrew Pettegree et Arthur der Weduwen, *The Bookshop of the World : Making and Trading Books in the Dutch Golden Age*, Yale University Press, 2019.

catalogues¹⁹³ des libraires-imprimeurs, faire éditer les manuscrits ou acheter les nouvelles productions. Richesse économique des Pays-Bas du Nord car les imprimeurs-libraires développent une véritable économie du marché du livre basée sur l'offre et la demande et sur des moyens d'informations efficaces en publiant régulièrement dans les journaux les annonces de leurs ventes. La littérature religieuse tient une grande place dans ces annonces et contribue à la prospérité des imprimeurs car ces derniers en homme d'affaire avisés¹⁹⁴, proposent lorsque le moment leur semble favorable des rééditions ou de nouvelles éditions de sermons¹⁹⁵. Ils sont les chevilles ouvrières des publications¹⁹⁶ d'ouvrages que seule la liberté¹⁹⁷ de l'imprimerie hollandaise permet : l'exemple le plus célèbre est évidemment la publication du *Discours de la Méthode*¹⁹⁸ du philosophe français René Descartes par l'imprimeur leydois Jean Le Maire¹⁹⁹.

¹⁹³ *Ibid, op.cit.* p.13. Les ouvrages à paraître ou sur le marché figurent dans les catalogues imprimés dans les journaux. : littérature religieuse, grammaires, Bibles, psaumes sont annoncés dans les éditions différentes. Andrew Pete nous informe que le premier catalogue imprimé destiné exclusivement aux ventes aux enchères de livres fût publié par Louis Elzevier en 1599. Il fait paraître la vente de la collection Philips van Marnix van St Aldegonde, héros de la révolte néerlandaise. Louis Elzevirs est parmi les premiers imprimeurs à réaliser un catalogue de vente dès 1599 afin d'informer les éventuels acquéreurs.

¹⁹⁴ *Ibid, op.cit.* p. 15. Les livres de dévotion occupent la première place dans le marché du livre et sont soumis aux lois de l'offre et de la demande comme nous en informe, l'historienne. Elle relate en effet que l'imprimeur d'Amsterdam Marten Jansz Brandt en 1643 publie une annonce inhabituelle dans le journal italien *Courante uyt Italien ende Duytschlandt, 1643*. Imprimeur et éditeur réputé de la ville, il avait une colonne dans les journaux et présentait une liste de son stock à vendre or la liste ne présente que des livres de dévotion. En général, l'imprimeur ne présente que deux livres et là il en présente huit. Tous écrits par le prédicateur néerlandais prolifique Roelf Pietersz (1586-1649). En réalité l'éditeur a révisé les sermons et les a rendus conformes à l'édition nouvelle de la Bible des Etats supposant que cette nouvelle édition incitera les lecteurs à une lecture pieuse.

¹⁹⁵ Andrew Pettegree, Arthur der Weduwen, « What was published in the seventeenth-century Dutch Republic ? *op.cit.*p.6. Une des particularités de l'imprimerie hollandaise tient au fait que chaque province a son imprimeur attitré qui possède le droit d'éditer les ordonnances ou les ouvrages commandés ou approuvés par les magistrats de la ville Jan van Ravesteyn (imprimeur de la ville d'Amsterdam était largement rémunéré pour ce travail. L'ouvrage concernant l'histoire de la ville de Leyde de l'historien leydois Jan Orlers Orlers, *Beschrijving der Stadt Leyden*, Elzevier, 1641 est édité par les Elzevier qui possèdent ce droit et imprime les textes officiels de la ville de Leyde et les ordonnances des Etats généraux.

¹⁹⁶ *Ibid, op.cit.*p. 15. L'imprimeur de la ville d'Amsterdam, Marten Jansz Brandt en 1644, présente à la vente l'édition d'un recueil de méditations de Charles Drelincourt (1595-1669) traduit en néerlandais par le pasteur Gilles van Breen « *Gebeden en Meditatie om sich te bereyden tot het H. Avondmael*. Cet ouvrage paraît être apprécié car c'est la sixième édition de cette traduction faite en 1639. Il s'agit d'une méditation sur la prière avant le repas : le bénédicité. En 1644 c'était la sixième édition de cette traduction faite en 1639. Il reste de cet ouvrage, l'édition de 1639 et celle de 1649 dans lesquelles sont réunies les méditations de Pierre Du Moulin et de Charles Drelincourt.

¹⁹⁷ Nous rappelons les études indispensables sur le sujet du grand historien Willem Frijhoff, « La circulation des hommes de savoir : pôles, institutions, flux, volumes », dans *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes des réseaux de correspondances du XVIe au XVIIIe siècles*, présentées par Christiane Berkvens-Stevelinck, pp.229-258. L'ouvrage de référence pour toute publication des imprimeurs Elzeviers est celui de Davies David Williem, *The World of the Elseviers, 1580-1712*, The Hague, Nijhoff, 1954. Voir infra.

¹⁹⁸ René Descartes, *Discours de la Méthode*, Leyde, Jean le Maire, 1637.

¹⁹⁹ Jean Le Maire fut un des grands imprimeurs leydois venu s'installer en 1584 à Leyde et qui partagea la tâche avec les Elzevier de publier les travaux des savants de l'université. Rivet fait appel à lui pour imprimer *L'instruction au Prince* en 1642. Si Leyde dans la première partie du siècle apparaît régner sur l'édition, à partir de 1635, elle partage son royaume avec d'autres villes où se sont implantés des Ecoles Illustres. Les imprimeurs Blaueu à Amsterdam rendus célèbres pour leurs éditions d'Atlas en 1608, vont éclipser les Elzeviers. Les éditeurs sont assez souvent malmenés par Claude Saumaise : Dans une lettre de mai 1640 « j'ay bien fort querellé le Maire de ce que M.Aerssens a receu si tard le livre, n'envoient pas les livres ». Cité dans : Hans Bots et Pierre Leroy, *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, Amsterdam, Maarssen, Apa- Holland university Press, 1987. Par- contre Rivet qui ne s'éloigne pas de leurs officines comprend les impatiences des imprimeurs. La correspondance de Constantin Huygens a été numérisée et mise en ligne sur le site DBNL sous le titre néerlandais, *Briefwisseling Constantin Huygens*. (Tome) Deel 4 : 1644-1649. N°4412. Dans une lettre adressée de La Haye le 26 Juillet 1646, à Constantin Huygens le pasteur laisse entendre que les imprimeurs ne se plient pas à tous les retards du savant. « A cette heure il va faire continuer la milice s'il me tient promesse et aux imprimeurs ». Le pasteur fait référence à l'ouvrage tant attendu par le prince Frédéric-Henri, Salmasii *De re militari Romanorum liber, opus postumum*,

C'est le cas également de Claude Saumaise qui accepte de venir à Leyde car son ouvrage sur l'histoire de la papauté *Primatu Papae*²⁰⁰ n'aurait pu être imprimé en France sans soulever les fureurs de la Sorbonne.

L'université de Leyde, au moment où Rivet prend ses fonctions de professeur est le centre d'édition et de librairie reconnu dans toute l'Europe grâce à l'université qui s'est assuré les services depuis sa fondation de deux grandes familles d'imprimeurs : Elzevier²⁰¹ et Plantin²⁰². Nous nous arrêterons particulièrement sur l'officine des Elzeviers tenue par Abraham Elzevier (1592-1653) et son neveu Bonaventure Elzevier (1583-1653) qui possèdent le privilège²⁰³ d'être les imprimeurs-jurés de l'université à partir de 1622 : ce qui signifie qu'ils sont chargés d'éditer en priorité les travaux des professeurs, les ouvrages se rapportant à l'histoire²⁰⁴ de la jeune République, aux polémiques qui touchent directement la vie citoyenne et les thèses des étudiants²⁰⁵. Cette priorité n'écarte pas l'édition, comme nous le verrons, des travaux de savants ne faisant pas partie du corps professoral et dont l'autorité en des domaines spécifiques comme l'orientalisme est reconnue nécessaire à l'enseignement²⁰⁶. L'absence de

Lugd. Batavorum, J. Elsevirium, 1657. Ouvrage qui sera édité après la mort du prince et celle de l'auteur. Nous reporterons régulièrement à la correspondance de Constantin Huygens, en indiquant uniquement le titre et la date de la lettre.

²⁰⁰ *Salmasii Librorum de primatu papae par prima, cum apparatu*. [...] Lugd. Batavorum. Ex officina. Elzeviriorum, 1645. Voir annexe. Bibliographie.

²⁰¹ Louis Elzevier est le premier de la dynastie des Elzevier. en 1591, tout d'abord appariteur, imprimeur et libraire installé dans une loge à l'entrée des amphithéâtres voir Cohen p. 173, A.Willems, les Elzeviers, Bruxelles, in 8°, p ; XII. Il n'a jamais imprimé lui-même mais donné le travail à différentes officines. Le premier imprimeur de la dynastie fut son petit-fils Isaac (1596-1651) qui prend la succession de Patius comme professeur juré. En 1624 il laisse son atelier à son oncle Bonaventure (1583-1652) et à son frère Abraham (1592-1652) qui héritent de la charge d'imprimeur-Juré. La marque typographique des Elzeviers est un aigle sur un cippe tenant dans ses griffes ;

²⁰² Paul Dibon, L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle, *op.cit.* p. 22, « les années 1625-1655 ont marqué à Leyde l'apogée de la dynastie des Elzeviers. Voir infra. Chapitre, La publication à Leyde. Les imprimeurs d'origine anversoise sont imprimeurs-jurés en 1583, Christophe Plantin retourne à Anvers trois ans plus tard. Et laisse l'affaire à Raphelingius, nommé professeur d'hébreu le 20 Juin 1586. Voir le livre de Léon Voet, *The Golden Compasses. The History of the house of Plantin-Moretus*. Vangendt & Co, Amsterdam, 1969.-1972. Grâce à Plantin l'officine de Leyde fut la première des Pays-Bas du Nord à éditer des textes orientaux éditeurs des œuvres de Scaliger.

²⁰³ Privilège accordé par les Etats généraux et conservés jusqu'en 1712. Pour l'histoire de l'imprimerie universitaire de Leyde, voir le livre d'Alphonse Willems, Les Elzevier, histoire et annales typographiques, Bruxelles, G. A. van Trigt, Editeurs, Paris, Adolphe Labitte, la Haye, Nijhoff, 1880.

Willems
²⁰⁴ Davies David, Williems, *The World of the Elseviers, 1580-1712*, The Hague, Nijhoff, 1954. En 1623 l'oraison funèbre du prince Maurice de Nassau par Daniel Hiensius est éditée et le recueil est augmenté d'une épître de condoléance de Rivet à Amélie de Solms en 1631.

²⁰⁵ Andrew Pettegree, Arthur der Weduwen, « What was published in the seventeenth-century Dutch Republic ?, *op.cit.* p.17. En dehors du travail édité pour l'université, les Elzeviers possèdent trois autres officines. Les clauses concernant leurs privilèges par les curateurs de l'université. Tenir à la disposition des professeurs une presse, imprimer tous les petits traités, ouvrages longs composés par les professeurs. Les curateurs et le Sénat décident de la validité de l'impression. Des copies leur sont remises. Obligation de porter la mention de la presse « imprimeurs jurés de Leyde et déposer un exemplaire à la bibliothèque de l'université. Willems p? L'université possède son imprimerie afin de publier les travaux des professeurs, les manuels destinés aux étudiants, les grammaires, les thèses ainsi que les exercices « disputes » auxquels les étudiants en théologie sont amenés à participer. L'université favorise et donne toute facilité aux étudiants afin qu'ils puissent éditer leurs joutes oratoires. Opstal le jour de la dispute est un jour de fête. Voir Christian Sepp, *Het Godgel onderw in nederland*. *op.cit.* p.4.

²⁰⁶ Jean-Charles Peters, *Annales de l'imprimerie elzevirienne : ou histoire de la famille des Elzevier et de ses éditions*, C. Annoot-Braeckman, 1851. p. 126. Plusieurs officines sont ouvertes, Amsterdam, Utrecht. La Haye. Le pasteur Louis de Dieu n'enseigne pas à l'université mais en tant que régent du collège wallon et orientaliste réputé publie sur les presses des

publication de sermons sur les presses des Elzevier ne doit pas nous étonner car celle-ci relève d'un travail non universitaire cependant il y a une exception lorsque la prédication a un lien direct avec l'histoire de la République ou avec celle de l'université car le seul sermon figurant dans les annales de l'imprimerie de l'université pour la période de 1620 à 1651 est un sermon d'André Rivet donné en 1632 à l'occasion du siège de Maastricht²⁰⁷. Rivet assiste à la prospérité de la dynastie des Elzeviers qui, à partir des années 1625, peuvent se prévaloir d'être parmi les premiers éditeurs orientalistes d'Europe. Ils doivent en priorité cette renommée au travail de l'orientaliste Thomas Erpenius²⁰⁸ avec lequel Rivet a partagé nous le savons les épreuves de son départ pour Leyde. Cet éminent professeur de langues orientales tient la chaire d'arabe à la faculté de Leyde²⁰⁹ et en digne héritier de l'humanisme du 16^e siècle²¹⁰ pour qui seul le contact avec des textes anciens grecs et orientaux et leurs transmissions sont à la source de toute honnête étude, crée en 1621 sa propre imprimerie de textes orientaux en fabriquant les caractères arabe, éthiopien, syrien²¹¹. Cette participation active au développement des études philologiques et par conséquent, à l'étude comparative des textes témoignent d'une fidélité à la pensée de Scaliger²¹² et d'une générosité d'érudit. A sa mort, les imprimeurs Elzeviers achètent²¹³ le matériel à sa veuve et dès 1626 deviennent les seuls imprimeurs en Europe ayant le matériel typographique nécessaire pour les éditions orientalistes. Cette exclusivité va étendre leur

Elzeviers un commentaire complet de la Bible en 1631 *Animadversiones* Le pasteur et théologien Pierre du Moulin édite en latin sur les presses de l'université *Anatomie de la messe*, ouvrage dédié à son fils en 1637, une troisième édition en français est éditée en 1638.

²⁰⁷ André Rivet, *Exhortations à repentances en français*, il est indiqué dans les annales de Willem, que ce petit volume est rare indique, voir annales Willems, *op.cit.* p.116. Les oraisons funèbres éditées par les Elzevier sont celles qui furent données pour deux professeurs de l'université et pour le Prince Frédéric-Henri. L'oraison funèbre du professeur de l'université et pasteur de l'Eglise wallonne de Leyde, Jean Polyander par Frédéric Spanheim en 1646, et l'oraison funèbre sur S.A Mgr le Prince Frederic-Henri, Prince d'Orange. Traduit du latin, chez les Elzevier, par Frédéric Spanheim, *Laudatio funebris Frederici Henrici arausionensium Principis*, 1647, version en latin et en français. Voir bibliographie.

²⁰⁸ Le savant aurait selon l'historien Gustave Cohen reçu de l'université une somme pour le dédommager de ses nombreux déplacements en France pour obtenir André Rivet, le savant indique qu'il n'achèterait pas de terrain mais qu'il'utiliserait pour ses études et pour l'épanouissement de l'université. L'historien néerlandais Honders mentionne aussi le fait, dans son ouvrage, *Andreas Rivetus* *op.cit.* p 20 A la mort de Thomas van Erpen, en 1624, l'université achète tout le matériel à sa veuve. Voir Gustave Cohen, *op.cit.* p 302. Sa veuve et son fils vendent le matériel à Bonaventure et Abraham Elzevier qui furent nommés en 1626 imprimeurs de l'académie à condition que l'imprimerie orientale restât à Leyde. Voir Willems, *op.cit.* p. XLIII.

²⁰⁹ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p.96.

²¹⁰ François Laplanche, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire*, *op.cit.* p 93. Le philologue Guillaume Postel et Scaliger sont à l'origine de la vocation de Thomas Erpenius. L'historien réserve une étude importante sur ce professeur qui a été le digne héritier intellectuel de Scaliger. Pour une connaissance historique sur le savant et l'importance de ses travaux pour le monde des idées, l'étude de François Laplanche est une référence.

²¹¹ Thomae Erpenii, *Grammatica ebraea generalis*, Genève, sumptibus J. de Tournes, 1627. Cette grammaire sera en usage jusqu'au 19^e siècle. Pour de plus grandes précisions sur le grand philologue Thomas Erpenius, voir François Laplanche, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire*, *op.cit.* p.189.

²¹² L'honnêteté du savant a été soulignée avec netteté par Roger Zuber dans son article « De Scaliger à Saumaise » *op.cit.* p 465. « Le magistère qu'exerce Scaliger, c'est le droit de dire qui parle juste, qu'il s'agisse de Catulle ou de Copernic ». La belle collaboration des savants se lit dans l'aide qu'Erpenius apporte à Louis Cappel pasteur et professeur à Saumur (voir infra) pour l'édition de son ouvrage *Arcanum punctuationis* en 1624. Rivet, à la mort d'Erpenius, apportera son aide à Cappel.. L'orientaliste publie une grammaire hébraïque dont l'épître indique sa déception envers le peu d'intérêt que les théologiens marquent pour l'étude des langues et l'hébreu notamment alors qu'ils sont les interprètes de la Bible.

²¹³ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p. 128. Par une résolution, du février 1626, l'université consent à participer à l'achat des caractères typographiques faisant parti du leg de l'orientaliste Erpenius. Voir infra.

renommée à toute la république des lettres et les place, dès lors, comme interlocuteurs privilégiés des orientalistes²¹⁴ les plus renommés. Réputés pour la beauté de certaines éditions, ils le sont aussi pour les petites éditions in-12²¹⁵ qui nous le verrons font l'admiration de notre auteur car leurs caractères quoique minuscules sont très lisibles et permettent une lecture facile²¹⁶.

Les imprimeurs sont donc au centre d'une galaxie composée d'érudits pointilleux impatients ou sourds à leurs attentes et les relations privilégiés qu'ils nouent avec les hommes de sciences ne sont pas toujours paisibles car l'équilibre entre les intérêts financiers des uns et l'impatience des autres est difficile à maintenir. Les correspondances de Rivet reflètent à cet égard la tension d'un travail commun car s'il surveille avec soin l'impression par exemple du *Primatu Papae* de Claude Saumaise²¹⁷, il se montre agacé lui-même par la lenteur négligente du savant à leurs égards. Dans une lettre adressée à Claude Sarrau, il confie que :

Nos imprimeurs qui ont fait 50 feuilles de son livre de *Primatu Papae* se plaignent que leur presse cesse, et crient après la copie qu'il avoit promis de fournir present et absent²¹⁸.

De son côté le savant honoré par la faculté se plaint d'eux pour les raisons inverses :

J'ai voulu donner ces jour-ci mon Arnobe, les quels me remettent à deux mois, c'est-à-dire à quatre²¹⁹.

²¹⁴ Louis de Dieu et Constantin l'Empereur. James Ussher, orientaliste et collectionneur de manuscrits, rapporte Paul Dibbon, écrit le 1^{er} octobre 1629, son intention de faire éditer à Leyde selon le vœu de Scaliger le manuscrit qu'il possède du Pentateuque samaritain, références, *The Whole Works of the Most rev. James Ussher*, Dublin, éditions. Charles Elrington 1864. op.cit. vol. XV. Letter CLIV. Article université.

²¹⁵ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle », op.cit. p.22.

²¹⁶ Rivet apprécie ces formats pouvant être facilement transportables, voir infra. La préface du recueil intitulé *Divers traités* comporte les appréciations de Rivet à ces éditions in-12 qui sont des chefs d'œuvre techniques aux caractères minuscules et parfaitement lisibles.

²¹⁷ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, op.cit. 65. Lettre du 3 août 1643. Notre pasteur est le médiateur patient entre les éditeurs et le savant Saumaise dont il attend l'ouvrage *Primatu Papae*. « Je suis toujours en peine de Mons.de Saumaise, tant que nous le voyions ici. Les Elzeviers n'ont encore point reçu sa préface ». Il s'informe de toutes les nouvelles publications et prouve sa passion pour tout ce qui touche à l'édition, comme nous le constatons à la lecture d'une lettre écrite à Sarrau, le 11 janvier 1644, op.cit. p. 174. « Nos presses pour cette heure ont peu de choses qui importe. Les Elzeviers reimpriment *Tite Live* in-12° avec les notes et diverses leçons de Gronovius, sur la conférence qu'il afaicte en Italie ? Blaue a imprimé une response de Gassendus à des Cartes. Des Cartes fait imprimer à Amsterdam chez le jeune Elzevier sa Physiologie. On croid que les œuvres de Gomarus sortiront à Pasques de la presse de Jansonius. De Hacques a imprimé assez elegamment in octavo, le Terence *cum commentariis Donati, et aliorum notis*. C'est tout ce que je say. ».

²¹⁸ *De briefwisseling van Constantin Huygens*, Deel IV, [tome IV] Lettre d'André Rivet du 11 Septembre 1641. Les relations entre Saumaise et les Elzeviers ne furent pas toujours très bonnes. Dans une lettre de Saumaise à Rivet, datée du 9 Janvier 1633, le savant français se plaint amèrement des imprimeurs et leur reproche de privilégier son ennemi juré le savant Daniel Heinsius. Ce qui est peut-être vrai car ils ont la réputation de suivre les indications de Daniel Heinsius. Claude Saumaise leur reproche donc de ralentir volontairement l'impression de son ouvrage sur la langue grecque. Ce qui lui donne l'occasion dans une autre lettre adressée à notre pasteur, de mettre en pièce Daniel Heinsius et les professeurs de Leyde qui font « passer l'âme de Scaliger dans ce petit corps [...] Son imprimeur pense me matter par le retardement de mon livre pour me faire changer un carton où il n'est pas épargné. Mais il se trompe, car quand mon livre devrait demeurer dix ans sans estre achevé, je n'y changerois pas la panse d'un A. ». *Correspondance échangée entre 1632 et 1648, Claude Saumaise & André Rivet*, Lettre du 27 mars 1639.op.cit. p.113.

²¹⁹ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648, Claude Saumaise & André Rivet*, op. cit.p.40. Lettre du 9 Janvier 1633.

Les Elzeviers ont retenu notre attention en raison de leur rôle spécifique auprès de l'université de Leyde mais nous devons aussi mentionner l'éditeur leydois Jean Le Maire²²⁰ qui fut un des grands imprimeurs appréciés par le pasteur.

²²⁰ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, op.cit.* p.339. L'imprimeur Jean Le Maire est renommé auprès de tous les hommes de lettres comme une lettre de Sarrau à Rivet en témoigne. « Le choix de Cappel pour la critique sacrée ne me desplait pas, c'est lui qui imprima à la recommandation d'Erpenius *Arcanum* outre que je l'ay oui tenir pour diligent et sérieux. Il a mieux reussi que les Elzevirs. Ces derniers commencent d'estre trop à leur aise et de negliger l'honneur de leur profession ».

Chapitre II. La mission de Rivet 1620-1632.

Son discours inaugural, en 1620, *De bono pacis et concordia in Ecclesia*, bien que conventionnel²²¹, donne la mesure de ce qu'il entend accomplir. Enseigner en toute quiétude l'autorité des Ecritures seules et établir clairement la doctrine calviniste. Ses activités leydoises vont être partagées entre ses cours sur l'exégèse de l'Ancien Testament et ses devoirs de pasteur dans l'Église de Wallonne²²².

En ce qui concerne l'enseignement de la théologie, l'université de Leyde après le synode de Dordrecht, écrit Paul Dibon, prend la relève de Genève²²³ en raison de la qualité de son enseignement scripturaire dont Rivet est un des grands professeurs.

La tâche principale assignée à Rivet est d'œuvrer pour le retour à une concorde²²⁴ entre églises après la désolante période du Synode de Dordrecht²²⁵. La mission se concrétise sous la forme d'un ouvrage collectif, *Synopsis Purioris theologiae*²²⁶ édité une première fois en 1625 et réalisé par les quatre professeurs en théologie de l'université. Les professeurs en théologie travaillent dans un esprit apaisé, loin des querelles fratricides du synode, sur l'exégèse biblique de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament en s'appuyant sur les travaux des orientalistes afin d'établir pour les générations futures les règles d'une herméneutique propre à défendre le fondement même de la réforme qui est celui de l'autorité des Ecritures face aux théologiens catholiques

La mission du professeur est également de faire renaître l'esprit qui dominait l'université dans le dernier quart du seizième siècle sous un Scaliger, un Franciscus Junius,

²²¹ *Oratio de bono pacis et concordiae in Ecclesia, habita ab Andrea Riveto, cum professionem publice inchoaret*, Lugduni, Batavorum, apud I. Elzevirium, 1620.

²²² *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*. Résolutions, *op.cit.* p.190.

²²³ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p. 335. Lettre .643. Le conseil de Genève écrit qu'elle sert de mère et de nourrice. Paul Dibon, *L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle*, *op.cit.* p.7-8.

²²⁴ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, *op.cit.* p. 174 et p.224. Renouer également avec l'irénisme de François du Jon. L'historien cite l'ouvrage de Franciscus Junius, publié à Leyde en 1593, *l'Erenichon sive de Pace Ecclesiae catholicae inter Christianos*, dans lequel le savant écrit que protestants et catholiques habitant la demeure du même père, doivent se traiter en frères. Il est vrai, écrit Gustave Cohen, que Franciscus Junius ajoute que les premiers sont obligés de se retirer dans un corps de logis particulier, pour éviter l'infection, mais ceci rappelle Gustave Cohen n'est qu'une concession à l'esprit du temps. ».

²²⁵ Voir supra.

²²⁶ H.J. Honders, *Andreas Rivetus*, *op.cit.* p. 22. Sur les cinquante thèses présentées, dix sont de Rivet. Le grand œuvre en théologie de Rivet de ces années universitaires est *Isagoge seu Inyductio generalis ad Scriptum Sacram Veteris et Novi Testamenti* publié en 1627. Voir en annexe, la bibliographie. Voir Infra. Voir, Chapitre théologie de la Parole.

époque où la solidaire et respectueuse attention au savoir régnait mais cependant avec comme le note Roger Zuber, un esprit plus militant²²⁷. Ce qu'il fait en employant toute son énergie pour obtenir, au terme de longues tractations²²⁸, la présence de l'érudit français Claude Saumaise ((1588-1653)²²⁹ afin que son érudition soit mise au service de la cause réformée par la publication tant attendue par l'université de Leyde de *De Primatu Papae*²³⁰, œuvre qui doit réduire à néant avec preuves historiques et philologiques à l'appui, l'autorité du Pape²³¹.

Il rejoint trois professeurs en théologie dont Dauber souligne la fidélité à la doctrine calviniste dans toute sa pureté²³². Ce qui caractérise en priorité les trois théologiens est leur commune formation auprès des réformateurs genevois, leur attachement à la doctrine calviniste avec un esprit irénique car tous les trois ont vécu les troubles politiques et religieux du Synode de Dordrecht en ayant manifesté une répugnance au radicalisme politique. Antoine Waleus²³³

²²⁷ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », *op.cit.* p. 474

²²⁸ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet, op.cit.* p. XIII. André Rivet a participé activement à la venue du savant français à l'Université de Leyde entre 1628 et 1632, date à laquelle Claude Saumaise s'installe à Leyde.

²²⁹ Claude Saumaise (1588-1653) fut l'un des plus grands philologues de son temps souvent comparé à Joseph Scaliger. Le savant français est sollicité par les recteurs de l'Université de Leyde en raison de son travail d'historien et de philologue mettant en faille la primauté du pape. L'Université a fait appel à Saumaise pour ses travaux sur l'histoire ecclésiastique. Richelieu conscient de sa valeur et voyant le bénéfice de s'attacher l'érudit, pour sa politique de rapprochement des deux Eglises, tenta de le convaincre de rester en France, en lui offrant des privilèges. Saumaise dut retourner en France pour régler des affaires familiales et les craintes de Rivet de le voir céder aux sollicitations de Richelieu durant ces séjours en France (1635-36 et 1640-1644) se devinent dans sa correspondance avec Claude Sarrau. Nous citons à titre d'exemple, une lettre datée 20 janvier 1642 dans *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, op.cit.* p. 50. « Quant à Monsieur de Saumaise, je ne luy escri jamais que je ne le presse et exhorte. Je le trouve en une fort bonne et vigoureuse résolution, mais je crains toujours cette *vis major*, par laquelle, si on ne le peut gagner pour luy faire une lascheté, qu'il ne fera jamais, on taschera de le rendre inutile. Cependant, je vous puis assurer qu'il a tellement gagné le dessus ici, et par tout et entre tous, qu'il n'y pourra doresnavant recevoir que du contentement ». La publication de *Primatu Papae* en 1645 le contraint à retourner aux Pays-Bas. Voir sur ce sujet Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise ». *op.cit.* p. 479-485. Gustave Cohen, *Ecrivains français, op.cit.* p.311-330.

²³⁰ L'ouvrage est publié en 1645 sous le titre de *Salmasii librorum de Primatu Papae pars prima cum apparatus. Accessere de eodem Primatu Nili et Barlaami tractatus*, Lugd. Batavor. Ex officina Elzeviriorum, 1645. Il s'agit d'un ouvrage dans lequel l'autorité du Pape est niée. Rivet en a suivi l'élaboration avec soin.

²³¹ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », *op.cit.* p. 481. Roger Zuber cite un extrait d'une lettre de Valentin Conrart à Claude Sarrau, qui indique bien le choix décisif de Saumaise car en publiant cet ouvrage, il renonce définitivement à la France. « La liberté dont Monsieur de Saumaise a usé dans son livre de *Primatu Papae* est comme un vœu de renoncer à sa patrie, et comme des lettres de naturalité qu'il se donne chez MM. Des Estats. C'est une perte pour la France, mais c'est un avantage pour nostre religion ». Lettre contenue dans René Kerviler, Edouard Barthélemy, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française : sa vie et sa correspondance : étude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits*, Paris, Didier, 1881. p. 289

²³² J.H. Dauber, *Oratio Funebris, op.cit.* p. 37. « l'ex preter Clarissimos Waleum & Tyssium, de quibus e vicina petendis agebatur, Collegia dandus qui stationem illiam honorificam aequae fama & auctoritate ac doctrinae excellentia tueretur. ».

²³³ Antonius Waleus (1593-1639), né à Gand, étudie à Leyde sous Trélcet et Franiscus Junius puis voyage en France et à Genève. Pasteur à La Haye en 1617, il est après le synode de Dordrecht nommé professeur de théologie à l'Université de Leyde en 1619. Voir *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit, op.cit.* p. 98. La rédaction des cinq points de la religion calviniste contenu dans les canons de Dordrecht lui sont attribués. Le prince Maurice de Nassau ayant condamné à mort son ministre Oldenbarnevelt et Hugo Grotius, Waleus fut chargé d'annoncer la sentence à Hugo Grotius avec qui il était en bons termes avec lui malgré ses positions sur les arminiens. Il refusa cette mission et tenta d'attirer la clémence du prince sur Hugo Grotius. Il fut également chargé d'assister le pensionnaire Oldenbarnevelt au moment de son exécution. André Rivet dans une lettre à Sarrau le rappelle avec respect. « Cela me fait souvenir de ce que nous dit un jour feu Monsieur Waleus, homme grave et prudent, et qui avoit esté employé pour préparer M. Barnevelt à la mort ; que rendant compte à feu Mr Le prince Maurice de ce qu'il avoit dit, il s'avança par l'avis de quelques de luy dire que celui qui avoit tramé l'affaire étant mort, et le dit Sr Grotius n'ayant esté qu'un de ses instruments emportés par son autorité [...] s'il luy plaisait luy moyenner sa liberté ». *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, op. cit.* p.55. Lettre du 20 juillet 1643. L'historien Johannes Meursius, son collègue à l'université lui réserve une place dans son

(1593-1639) enseigne la théologie à l'université depuis 1619 et malgré sa position favorable au parti contre-remontant est resté en bons termes avec Hugo Grotius. Antonius Tyssius²³⁴(1565-1640) ami de François Gomar dont il n'adopte pourtant pas le radicalisme, est professeur à l'université de Leyde depuis 1619 lorsque Rivet donne ses premiers cours. Johan Polyander van Kerckhoven ²³⁵ (1568-1646) est une des plus grandes figures de l'université et de l'Église wallonne. Nommé six fois recteur-magnifique de l'université, il occupe la première chaire en théologie tout en exerçant, comme André Rivet, son ministère à l'église wallonne de Leyde. Pierre Bayle rapporte dans son *Dictionnaire historique et critique* que le professeur en théologie avait révélé à ses amis que :

Tout ce qu'il y avait de modération dans l'écrit publié par la faculté contre les arminiens venait de lui²³⁶.

Les trois théologiens ont suivi chacun à des périodes différentes les cours de Lambert Daneau, de Théodore de Bèze, de François du Jon : formation calviniste qui les unit et dont ils défendent l'héritage. Rivet rejoint par conséquent plus qu'un groupe d'enseignants, une famille de théologiens formant une garde invincible du calvinisme et de l'herméneutique qui lui est attachée. Ils vont travailler à un ouvrage collectif qui paraîtra en 1625 sous le titre de *Synopsis Puoris Theologiae* ²³⁷en 1625. Ouvrage majeur attendu par les curateurs de l'Académie afin de poser clairement le socle de l'enseignement scripturaire enseigné à la faculté de théologie. Les nombreuses rééditions jusqu'en 1658 et la diffusion hors des frontières néerlandaises de cette

ouvrage, *Athenae bataviae*. op.cit. 325-329. Il fit partie du comité chargé par les Etats généraux de réviser la traduction hollandaise de la Bible, *La Bible des Etats*. Un ouvrage concernant l'office des ministres, édité en 1615 « *het ampt der Kerckendienaren* », Middelburch, Adriaen vanden Vivere, 1615, fut traduit en français sous le titre de *L'office des ministres l'autorité et surintendance qu'un souverain magistrat chrestien doit avoir* Amsterdam, 1618.

²³⁴ Antonius Tyssius, (1565-1640), né à Antwerp, étudia à Leyde la théologie sous la direction de Lambert Daneau. Après différents séjours en France et en Allemagne, il se rendit à Genève, appelé par Théodore de Bèze. Plusieurs voyages le conduisirent finalement aux Pays-Bas où il renoua des amitiés avec Lucas Trélat, Franciscus Junius le Vieux, Joseph-Juste Scaliger, et Franciscus Raphelengius, voir Johannes Meursius *Athenae bataviae*, op.cit. p. 346. et J.H. Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit p. 30.

²³⁵ Johan Polyander van Kerchoven (1568-1646), né à Metz, fils de pasteur, il étudie la théologie sous François du Jon et obtient son doctorat en théologie sous la direction de Théodore de Bèze. Nommé en 1611 professeur de théologie, il succède à Arminius. En 1620 il est membre de la commission chargée de dresser les Canons de Dordrecht et de publier les actes du Synode. Pendant cinquante-cinq années il exercera son ministère. Voir. Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas, T. 1 (1563-1685), publié par la commission de l'histoire des Eglises Wallonnes, 1563-1688, La Haye, Nijhoff, 1896-1904, p.227. Il fit partie, comme Waleus, du comité chargé par les Etats généraux de réviser la traduction hollandaise de la Bible, *La Bible des Etats*. Tous les deux travaillent sur le Nouveau Testament. Voir Gustave Cohen, *Ecrivains français*, op.cit. p. 222.

²³⁶ Pierre Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*, Rotterdam, R. Leers, 1697. Voir à l'article Barleus dans lequel le poète Barleus rapporte ce que Polyander a confié au pasteur Wtenbogaert à ce sujet.

²³⁷ J. Polyandrum, A. Waleum, A. Tyssius, *Synopsis purioris theologiae*, Lugd,Bat, 1625. Ils se partagent le travail selon l'ordre suivant : Rivet se charge de l'exégèse, Waleus de la dogmatique, Thyssius, de la paraphrase de l'Ancien Testament. Voir J.H. Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit. p.21. Voir annexe pour les rééditions.

œuvre commune témoignent, comme le souligne l'historien Honders, de son importance pour les étudiants en théologies et les futurs pasteurs²³⁸.

Le rôle politique de Rivet auprès de la cour de La Haye.

Enseignant réputé en France, n'oublions pas l'admiration d'Erpenius à ce sujet, il l'est tout autant à Leyde où de nombreux étudiants français s'inscrivent pour suivre ses cours. Gustave Cohen donne un tableau des inscriptions qui indique très nettement l'augmentation des inscriptions à partir de son installation à l'université²³⁹. Ces années leydoises consacrées à l'érudition théologique vont être cependant bouleversées à partir de 1632 lorsque le prince le désigne précepteur de son fils aîné, le futur Guillaume II. Sa discrétion, son érudition ferme et douce, une facilité rare à dialoguer avec les princes, les savants capricieux ou les libraires indomptables sont des qualités appréciées par le monde universitaire et qui ont éveillé l'intérêt du prince Frédéric-Henri. Ses capacités à évaluer les événements et les hommes, à apaiser les divergences : qualités politiques, qui l'avaient distinguées en France vont à nouveau être sollicitées par le prince qui, dès 1630, le nomme pasteur-extraordinaire de l'Église wallonne de La Haye²⁴⁰ afin de remplacer le pasteur Janisson²⁴¹. Le Prince souhaite un prédicateur français qui ne « soit pas ombrageux au Roy de France »²⁴². A partir de 1630, Rivet se partage donc entre Leyde et La Haye où il prêche chaque dimanche²⁴³. Dans une lettre adressée au Synode de Charenton, Rivet fait état de sa nouvelle position auprès du Prince qui l'oblige à demeurer aux Pays-Bas²⁴⁴ et juge à juste titre qu'il n'a plus l'âge d'être « transplanté ». Le pasteur français Jean Daillé exprime son contentement au nom des pasteurs français devant cette élection dans une lettre du 4 avril 1630.

²³⁸ J.H. Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit. p.22. Les disputes académiques dirigées par Rivet sont publiées dans Andrea Riveti, *Operum theologorum quae latine edidit(tomus primus[tertius]*, Roterodami, ex officini, A. leers, 1651. pp. 745-797.

²³⁹Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op.cit. pp.143-152.

²⁴⁰*Livre synodal, Tome I*, op.cit. p. 353. Rivet dès 1629 apporte son aide aux deux pasteurs de l'Eglise de La Haye. Il prêche à Leyde en semaine et à l'Eglise de La Haye le Dimanche.

²⁴¹ Le pasteur a été suspendu de ses fonctions pour son comportement répréhensible. *Livre synodal, Tome I*, op.cit. p. 353

²⁴² Livre des Résolutions du Consistoire de La Haye, fol.21. L'église de La Haye était sans ministre. Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk*, op. cit. p. 11.

²⁴³ Rivet durant l'année 1631 partage son temps entre l'université, ses fonctions de ministre auprès des deux Eglises Wallonnes de Leyde et de La Haye. Il se souviendra sans nostalgie de cette année dans son sermon d'Adieu à l'Eglise de Breda. Voir *Livre Synodal*, La Haye, Tome 1, op.cit. p. 353. Voir les notes de J.H. Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit. 24-25. Voir Infra.

²⁴⁴ J.H. Honders, *Andreas Rivetus*, op.cit. p. 24. Lettre du 12 septembre 1631, citée par l'historien et conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, MS, B.P.L. 282, fol. 130-136. « Me voyant en la soixantième année de mon age, je me sens plus en estat d'estre transplanté ».

Ce nous a esté beaucoup de contentement d'apprendre la part que vous prenez en la conduite de la povre Eglise de La Haye [...] & d'autant plus que l'on nous assure de divers endroits que Monseigneur le prince d'Orange vous gouste grandement & désire ce qui se doit à vostre vérité ; ce qui donne de bonnes espérances pour l'Eglise²⁴⁵.

Une première pierre est posée sur le chemin qui le mène au préceptorat. En effet, dès 1631, Frédéric-Henri souhaite que l'éducation de son fils soit conduite par Rivet et le prince charge Constantin Huygens d'intervenir auprès de lui. Les conditions posées par Rivet appartiennent à celles d'un pédagogue qui n'entend pas délaissier ses élèves et dans une lettre écrite à Constantin Huygens, le pasteur informe le conseiller qu'il accepte cette nouvelle fonction à sous certaines conditions et entre autres celle de rester professeur à l'université de Leyde à titre honorifique.

M'en retournant à Leyden, et ruminant à part moy ce qu'il vous a plu me communiquer, j'ay laissé ce petit mot à mon hoste pour vous le rendre [...] Le bruit a couru partout que son excellence m'appelait pour estre gouverneur de Monns. Son fils, et cela sans limitation de temps. [...] Mais en attendant , je ne le voudraoy point usurper sans estre autoridé, ni permettre à mes amis de me le donner[...]Je sais que la grandeur de la maison à laquelle je serviray, doit relever ma qualité, mais ici on n'a point accoustumé d'en faire distinction[...]. Que si on n'y trouvoit autre remede, au moins qu'on stipulast, que les curateurs et bourgmaistres, me congédiant pour servir son Excellence, me reservent le tiltre et le rang de professeur honoraire en leur Academie pour le reste de mes jours, sans gages.²⁴⁶

Devant cette décision princière, Rivet rumine et pose soigneusement ses conditions. Son rôle politique aux Pays-Bas qui recouvre surtout un rôle diplomatique, ne commence qu'à partir de sa nomination officielle²⁴⁷, en 1632, au titre de gouverneur du futur prince Guillaume II fils aîné du prince Frédéric-Henri. A cette date, ce n'est plus le synode national français qui doit céder Rivet mais l'université²⁴⁸. Nommé professeur honoraire de l'université, il prend ses nouvelles fonctions de gouverneur en février 1632.

La réaction des pasteurs français à l'annonce de la nomination indique clairement que cette situation porte en elle des avantages pour l'Église réformée française car par cette fonction

²⁴⁵ Correspondance de Jean Daillé (1594-1670), Ministre de Charenton, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Lettre du 4 avril 1630, Paris.p.5.

²⁴⁶ *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1634)*, Deel 1[tome 1], Lettre n°646, le 2 décembre 1631. Rivet s'inquiète de la date de sa prise de fonction afin de ne pas laisser ses étudiants en cours d'année. Nous donnons ici la suite de la lettre : « Et aussi je dois avertir les jeunes hommes qui sont près de moy, afin qu'ils se puissent pourveoir en temps. Je vous supplie ne tenir à importunité que je m'en explique particulièrement à vous, puisqu'il a pleu à son Ecell. Que j'en usasse ainsi avec liberté. Et j'ay non seulement à contenter mon esprit, mais aussi de ceux qui m'appartiennent, et ausquelz j'appartiens. ».

²⁴⁷ Lettre de Frédéric-Henri nommant officiellement André Rivet, précepteur de son fils. Le 15 mars 1632. Conservée par J. Eysten dans *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*. Deel 35, Johannes Muller, Amsterdam, 1914. p. 155. « Een document over de opvoeding van Prins Willem II ». Nous citons le serment inscrit au verso de la lettre, « Ce jourd'huy quinzieme de Mars Mil siscens trente-deux a le Sieur André Rivet Docteur en Théologie presté le serment de fidélité entre les mains de Son Ex de s'acquitter diligemment et fidèlement en la charge contenu au blanc de ceste. ». Nous plaçons la lettre du prince Frédéric-Henri dans les documents en annexe.

²⁴⁸ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*. op.cit. p. 163. Résolutions de Janvier 1632, les curateurs enregistrent que par ordre du Prince, Rivet est désigné précepteur du prince Willem. Les curateurs nomment Rivet professeur honoraire.

qui le fait entrer au sein de la cour, le prédicateur signe en quelque sorte une alliance avec le conseiller du plus « puissant prince calviniste d'Europe »²⁴⁹. Philippe Vincent²⁵⁰, pasteur à La Rochelle, le félicite avec une joie témoignant de tous les espoirs que cette nouvelle suscite :

Le peu que j'ai eu l'honneur de voir M. votre neveu, m'a apporté beaucoup de contentement sur tout en l'occasion que sa veue m'a présentée de m'enquérir plus particulièrement de vostre estat en la nouvelle charge à laquelle la providence de Dieu vous appelle. Tous vos amis en reçoivent de la joie et en espèrent une utilité singulière pour l'Eglise de Dieu et l'éducation de cette jeune plante[...]Ce qui m'a été en une singulière consolation, en ceste occurrence, est l'assurance qu'il m'a donné que comme vostre ministère vous a honoré & fourni le moyen de faire cognoistre les dons de où vous estes que le chemin vous est ouvert à d'autres conditions plus avantageuses selon le monde²⁵¹.

Si les pasteurs français l'en félicitent, Rivet ne prend pas joyeusement la nouvelle et y oppose certains arguments ²⁵². Cette marque honorifique, significative de la confiance du prince, lui donne aussi « aux yeux des citoyens des lettres un prestige particulier » dans la mesure où son statut privilégié le place au centre d'un mouvement politique et intellectuel²⁵³. Les attentes se vérifient dans la correspondance intense qui accompagne ses années à la cour et qui s'épuisera lorsqu'il la quittera. Ses liens avec la société française²⁵⁴, ajoutés à ceux qu'il a noué avec une société savante à Leyde font de lui un homme utile aux hommes de lettres, à l'Église réformée comme au prince²⁵⁵.

Ces réactions enthousiastes, pour des raisons différentes, attestent toutes que Rivet est associé à la vie politique par sa présence même aux côtés du prince. Il est vrai que cette présence à la

²⁴⁹ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I, op.cit.* p. VIII. La situation pour les protestants est depuis le siège de La Rochelle de plus en plus préoccupante. L'alliance franco-hollandaise contre l'Espagne représente une forme de garantie contre les abus.

²⁵⁰ Voir Introduction.

²⁵¹ *Correspondance de Philippe Vincent*, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Lettre du 26 avril 1631. La lettre de son frère Guillaume Rivet datée du 1^{er} octobre 1631 est à cet égard très significative de l'approbation générale des pasteurs français. « Vos lettres du 15 septembre sont venues fort à propos [...] J'avoye eu quelques peines durant la lecture des actes du Synode National de Castres quand l'article qui vous concernait fut lu & qu'on demanda si vous aviez fait réponse Monsieur Mestrezat modérateur répondit qu'on vous avoit fait tenir le tout & qu'on n'avoit pas ouï parler depuis. [...] Mais votre lettre étant venue, après que j'en au communiqué à nos amis, [...] qui tous vous vous saluent très affectueusement fut très bien receue. Vous le pourrez recognoistre par l'honneste lettre que le synode vous escrit du style de Monsieur Amyraut lequel m'a fort prié de vous saluer [...] comme aussi Messieurs Abadie, Le Faucheur, Blondel & Amet ». Dans *Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, Années 1621-1641*, Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, p. 33.

²⁵² *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1634)* Lettre n°645, du 1^{er} décembre 1632, de Rivet à Constantin Huygens. « Depuis que j'ai eu l'honneur de conférer avec vous, je me suis advisé de dresser un petit mémoire de ce dont nous avons fait mention, et de le vous mettre entre les mains, afin qu'il vous plaise, communiquant de cette affaire avec son Excellence, y jeter l'œil, et l'assaisonner de vostre prudence[...]Sur quoy j'entens bien apporter toute la vigilance qui me sera possible, mais je ne me pppourroy pas remettre aux rudiments et à la grammaire[...] de la Haye. 1 de Decembre 1631. ».

²⁵³ Voir Introduction.

²⁵⁴ Voir Introduction. Le pasteur entretient une correspondance avec la duchesse de la Trémoille qui est la demi-sœur du prince. Le prince a aussi choisi Rivet comme chapelain de la cour et précepteur de son fils en raison, comme nous l'avons signalé dans l'Introduction, de la confiance que lui porte la duchesse de La Trémoille, de sa nationalité française et de sa connaissance des liens qui unissent les familles aristocratiques françaises.

²⁵⁵ La Hollande, par le traité de 1624, a le soutien de la France dans sa guerre contre l'Empire espagnol. Les événements militaires se jouent à la périphérie de la frontière hollandaise, seule véritable victoire la prise de Breda par les espagnols en 1625, reprise en 1637 par le prince. , traité signé avec la France en 1635, prévoyant le partage des pays-bas espagnols, préférant se tourner vers l'empire maritime. Histoire de la Hollande.

cour, nécessaire pour l'éducation du prince va se muer au fil des ans en une véritable alliance politique doublée d'une amitié entre les deux hommes²⁵⁶. Sa fidélité envers l'État néerlandais et envers le prince se révèlent notamment dans sa correspondance avec Claude Sarrau, lorsque le parlementaire en 1644, se plaint de de la lenteur des interventions militaires de l'État hollandais²⁵⁷ soupçonnant le prince de mauvaise volonté car « on s'étonne de deca [La France] que vostre grande armée ne face rien de memorable ». A cette pointe portée contre l'intégrité morale de Frédéric-Henri, Rivet réagit assez vivement avec une netteté qui ne lui fait jamais défaut :

Ceux qui estiment que son Altesse d'Orange ne fait pas tout ce qu'il peut pource qu'il ne veut pas, ne le cognoissent pas et ne cognoissent pas l'état du païs qui n'est pas aisé à pénétrer, comme on pense ²⁵⁸.

La vivacité de son caractère convient à une fonction qui est tournée vers l'action et comme le remarque Roger Zuber, cela se révèle par ses agacements devant les querelles universitaires²⁵⁹.

Le rôle politique de Rivet cependant est modeste et recouvre davantage un rôle de médiateur. Il sert le prince sous une forme qui relève davantage de la diplomatie dans la mesure où il rend compte à ses correspondants français de la réalité politique et par conséquent corrige les informations fausses ou mal interprétées. Ses responsabilités ont en effet vite dépassé le cadre de gouverneur à partir de 1641 date à laquelle Frédéric-Henri, lui confie le soin de négocier le mariage entre la fille de Charles 1^{er} Marie et son fils Guillaume II²⁶⁰. Alliance utile pour l'Église comme pour le prince qui fait entrer ainsi les Nassau dans le cercle étroit des familles royales²⁶¹. Nous comprenons à la lueur des événements anglais pour quelle raison le prince souhaite que Rivet accompagne la cour car il ne faut pas moins d'un théologien de la valeur de Rivet doté d'un esprit modéré pour parvenir à se diriger au sein de la cour de Charles 1^{er} en cette période de crise pour la monarchie anglaise. Rivet arrive en effet en Angleterre où

²⁵⁶ J.H.Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit.p.70. « Quanti fieret ab hoc Principe nunquam intermoriturae lemoriae, unicus Filius, spes patriae a prosapiae ejus curae & inspectioni supremae commissus testatur : quin & hujus conversatione adeo delectabatur, ut coena saepe aliquot horas familiariter cum ipso transigeret ac facunde et eleganter disserentem cum voluptate audiret ». Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, op. cit. p. 73. Rivet suit le prince dans ses déplacements comme en témoigne le sermon sur la victoire de Hulst en 1640. Il partage également les événements privés de la famille princière. L'historien retranscrit une lettre de Rivet datée du 8 mars 1647 adressée au prince alors que ce dernier vit ses derniers moments. Nous plaçons cette lettre en annexe. Lettre conservée à B.P.L.293.I. Rivet sera très affecté par la mort du prince Frederic-Henri.

²⁵⁷ *Ibid*, op.cit.p. 57.

²⁵⁸ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, op. cit.p 323..Lettre de Rivet à Sarrau, le 9 Juillet 1644.

²⁵⁹ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », op.cit.p. 473.

²⁶⁰ H.J. Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit. p.72. Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, op.cit. p.25. Le mariage est célébré le 2 mai 1641. Les invités étaient séparés en deux groupes composés pour l'un des domestiques et pour le second des personnes de qualité. Rivet est apparemment tenu pour domestique un journal tenu par Willem II, cité par l'historien.

²⁶¹ *Ibid*. op.cit. p.94.

la guerre civile est imminente. Le conflit politique et religieux²⁶² qui oppose depuis de nombreuses années le parlement et le roi atteint son paroxysme en ce printemps 1641 durant lequel le parlement excédé des persécutions dont sont victimes les puritains britanniques et écossais décide l'expulsion des évêques du parlement et emprisonne l'archevêque Laud²⁶³. Sans considérer les causes²⁶⁴ politiques du conflit qui aboutira en 1649 à l'exécution du roi d'Angleterre Charles 1er, nous ne retenons que les événements auxquels assiste Rivet afin de saisir son rôle diplomatique auprès du Prince. La politique répressive, menée depuis de nombreuses années contre les puritains par l'évêque de l'église anglicane Laud, a suscité la colère du parlement qui organise le procès des évêques et en emprisonne quelques dans la tour de Londres dont l'archevêque Laud²⁶⁵. C'est dans ce contexte, que notre pasteur a la délicate tâche de convaincre Charles 1er de laisser sa fille rejoindre la Hollande et de faire un rapport sur la situation du royaume. Le prince, en souhaitant la présence du théologien, semble accorder plus de confiance à sa perspicacité qu'à celle de sa cour pour évaluer la situation politique et religieuse car, écrit Constantin Huygens à Rivet, « vous y pourrez apporter de bons offices à la réformation en main ²⁶⁶ ». En effet dans ce contexte brûlant, Rivet, le théologien est le seul dans cette assemblée réunie pour le mariage à pouvoir s'appuyer sur l'aide d'un homme d'église influent. Ce qui importe donc le plus dans cette mission est l'amitié que notre pasteur a conservé avec l'archevêque anglican James Ussher (1583-1643)²⁶⁷, homme aussi modéré que lui avec

²⁶² *Ibid*, *op.cit.* p.26. Les évêques sont en prison. Charles 1^{er} soutient l'église anglicane et mène une politique répressive contre les puritains. Le drame politique anglais se double d'un drame religieux pour les protestants.

²⁶³ William Laud (1573-1645) est archevêque de Cantorbéry depuis, 1633. Il est partisan d'une monarchie absolue et défend l'Eglise anglicane. Il est la première victime de l'opposition entre Charles 1^{er} et le parlement. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I*, Lettre du 27 janvier 1641 de Rivet à Sarrau. « Mais il y a un plus grand débat en Angleterre. Les Evesques prisonniers de la Tour pour avoir protesté de nullité contre ce que le parlement ferait en leur absence. La Tour saisie par les bourgeois, et ceux que le Roy y avoit mis exclus. ». Le roi soutient l'anglicanisme contre les puritains, ces derniers subissent l'oppression du roi. En ces années la situation anglaise est de plus en plus inquiétante et devient une guerre civile. Pour les calvinistes anglais, majoritairement puritains. Le roi et le parlement s'opposent violemment. Les parlementaires ont dans leurs rangs des puritains qui s'opposent à la tyrannie de Charles 1^{er} contre eux. Devant ce conflit qui mêle religion et vision politique, il y a une tentative des ambassadeurs hollandais de convaincre le roi de tempérer ses décisions.

²⁶⁴ Nous renvoyons pour cette période de l'histoire anglaise vue au prisme de la politique néerlandaise aux ouvrages de Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot, et à l'introduction de Hans Bots dans Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II.*

²⁶⁵ Alexander Gijsbert van Opstal *op.cit.* p.65. Rivet juge que Laud est responsable de la misère, voir : Lettre de Rivet à Paul Ferry du 22 juin 1641, le pasteur écrit que, « Laud auteur de tant de maux et innovations, attendoit son supplice en la Tour de Londres ». Bibl. Fr. Coll. Coquerel, n°337 fol 223-224.

²⁶⁶ *De briefwisseling van Constantin Huygens*, (1640-1644) Tome 3, n°2710. Lettre du 8 mai 1641 de Constantin Huygens à André Rivet. « Par le compte que vous rendez à S.A. des affaires d'Eglise par delà, je trouve que vous y serez *eukairos*, et y pourrez apporter de bons offices à la réformation en Main. ».

²⁶⁷ James Ussher est un théologien et ministre anglican qui fut nommé archevêque d'Arnagh en Irlande en 1625. Ses vues politiques sont celle d'un homme d'Eglise modéré et il maintient un équilibre entre épiscopatisme et puritanisme. En 1640 il se retire en Angleterre. L'amitié entre les deux hommes a pris naissance en 1621, lors du séjour de Rivet à Londres où il se rend pour célébrer son mariage avec Marie Du Moulin. Il reçoit durant ce séjour le titre de docteur en théologie à Oxford et à cet occasion noue des liens avec l'archevêque James Ussher.

lequel il partage un grand intérêt pour l'étude patristique et dont le soutien lui est nécessaire²⁶⁸. Le prince, bénéficie, nous le constatons ici, de l'esprit de concorde du théologien mais surtout du respect mutuel que se portent les deux hommes d'église en dehors de toute contingence : respect qui s'enracine dans leur commune aspiration à la paix et dans leur amour des livres²⁶⁹.

Il s'acquitte durant son séjour, avec minutie de sa mission, en adressant au prince un rapport circonstancié des évènements dont il a été témoin²⁷⁰. Nous mesurons toute la difficulté de sa mission au détour d'une lettre que le théologien adresse au conseiller Constantin Huygens et dans laquelle il confie : « je me tiens le plus couvert possible que je puis pour ne donner jalousie à personne »²⁷¹. Mission délicate pour laquelle André Rivet reçoit une chaîne d'or²⁷².

S'il porte un intérêt aux évènements politiques en général, c'est en fonction des dangers ou des avantages qu'ils représentent pour l'église réformée. Son irénisme apparait franchement vis-à-vis des évènements politiques anglais. Il semble satisfait des décisions du parlement anglais concernant les évêques et leur exclusion du domaine politique.

Les deux chambres du parlement sont bien unies, et d'un consentement commun, ont fait un arrêté que les Evesques n'auront plus de seance ni de voix au parlement. Ilz sont encore en la tour, quoy qu'ilz ayent filé doux lorsqu'ilz ont esté amenés pour respondre sur la declaration qu'ilz avaient faite d'invalider tous les actes qui se feroient hors de leur presence. On espère qu'à l'advenir les affaires iront mieux.²⁷³

²⁶⁸ Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot, op.cit.* p. 65. James Ussher peut lui apporter les informations précieuses sur la situation de l'église et partage avec Rivet le même sentiment d'hostilité envers l'archevêque Laud.

²⁶⁹ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I, op.cit.* p.65. Lettre du 3 Février 1642 de Rivet à Sarrau. Rivet est tout aussi inquiet de l'état de la bibliothèque de l'archevêque que de la situation de ce dernier. « Mons. Usserus est un savant homme, il est en Angleterre, aimé de tous. Sa bibliothèque qui luy couste cinquante mille francs est encore entière, mais il en craind la dissipation. J'attends son Ignace qu'il me promet bien tost ». Pour une connaissance biographique de James Ussher, voir J.A. Carr, *The life and times of James Ussher, Archbishop of Arnagh*, Londres, 1895.

²⁷⁰ Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot. op.cit.* p. 66 et 67. L'historien relève quatre lettres envoyées par Rivet dans le même mois. Le 2 mai, le 4/14 mai, le 10 mai. Le 7 mai. (Groenv. Pr. I.c)

²⁷¹ *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1640-1644), Deel 3[Tome 3], N° : 2710*, lettre de Rivet à Huygens du 7 mai 1641. La situation que décrit Rivet révèle les tensions qui règnent au sein de la cour anglaise. « Je voudray que nous fussions hors d'icy, où nous aurons d'oresnavant fort peu à gagner. Dieu veuille que nous ne perdions rien. Car pour ma bourse qui m'as esté ostée en la foule du jour de la solennité, c'est une petite perte, à laquelle j'en voudroy ajouter deux semblables, et que tout ce que nous avons de plus cher fust en son ieu. Si Dieu nous ottroye ce bien, comme je l'attends de sa grâce, Monseigneur, Le Prince Guillaume laissera ici une approbation générale. [...] Pour les affaires de l'Eglise, j'en attendroy beaucoup de bien, si les premières estoient vuidées, et que les deux parties fussent capables de modération. Les evesques ont tant de peur de tout perdre, qu'ilz en voudroient estre quittes pour la moitié. [...] J'ay veu plusieurs de ces prelatz, qui m'ont fait l'honneur, les uns de me prévenir, les autres de me rendre la visite. Je les trouve assez humiliez, et ilz ne crient pas si fort : Ilz confessent qu'il y a eu de la tyrannie et maudissent le misérable Laud ».

²⁷² Dauber, voir. « Filii ejusdem Monarche(Jacobus), Caroli I ejusdemque Egiae Conjugis gratiam quoque et benevolentiam meriut : addo et munificentiam, torquem aureum ponderis bis mille florenorum cum Regis effigie ».

²⁷³ Hans Bots et Pierre Leroy, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I, La République des Lettres à la fin du règne de Louis XIII : septembre 1641-mai 1643*, Amsterdam, Apa-Holland university Press, 1978. Lettre du 24 février 1642. p. 81.

Claude Sarrau prend position, également, en faveur du parlement anglais qui veut exclure les évêques car écrit-il dans « car pour ce qui est du pur politique, qu'y ont ilz affaire ? »²⁷⁴.

André Rivet, comme l'indique très justement l'historien Opstal, n'a pas participé activement à des délibérations politiques²⁷⁵ mais a usé de son influence de sa position pour exceller dans le rôle de médiateur en se pliant à une activité épistolaire intense qui appartient au domaine politique.

Son rôle diplomatique s'exerce sur un terrain qui lui est familier celui de l'échange et se révèle par la correspondance qu'il entretient d'une part avec Claude Sarrau et d'autre part avec son neveu Pineau. Ce sont les deux personnes avec lesquelles il échange régulièrement des informations concernant les événements politiques européens à partir de son installation à la cour. Mais cela reste des informations rapides liées à des faits précis qui alimentent leurs espoirs ou leurs craintes pour la conservation des libertés de l'Eglise réformée. Hans Bots note l'immédiateté des informations qui ressemblent à une chronique où les événements s'annoncent dans l'immédiateté²⁷⁶. Les affaires anglaises le préoccupent particulièrement et il suit les événements avec un intérêt d'homme d'église. Dans une lettre du 19 novembre 1641, il craint une issue tragique pour le roi d'Angleterre :

Le parlement d'Angleterre se reveille en bon escient mais descouvre de la corruption en plusieurs qui retardent l'œuvre de Dieu. J'apprehende quelque grande tragédie, que Dieu veuille destourner²⁷⁷.

La correspondance qu'il entretient avec son neveu André Pineau a la particularité d'avoir été décidée dans un but bien défini par Rivet. Tout autant que le conseiller politique

²⁷⁴ *Ibid*, op.cit. p.89. Lettre du 8 mars 1642.

²⁷⁵ Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, op.cit. p.54. Rivet accompagne le prince dans ses déplacements, le suit dans ses campagnes militaires. Présent au siège de Breda, comme à celui de Hulst, il prêche lors des journées d'action de grâce qui sont célébrées pour la victoire. Les deux sermons donnés en ces occasions seront édités. Voir, annexe, bibliographie.

²⁷⁶ Les informations liées aux affaires politiques interviennent de façon secondaires, encadrées entre deux commentaires passionnés sur le dernier ouvrage paru ou à paraître. Rivet fait preuve d'une grande efficacité pour traiter des informations relatives à la cour, aux campagnes militaires, efficacité servie par un style léger, vif. C'est en homme pressé mais précis qu'il dresse un bilan militaire. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I* op.cit. p.10. A titre d'exemple, dans une lettre du 22 Octobre 1641, Rivet indique à la fin de sa missive « nous attendons aujourd'hui ou demain nos généraux. Depuis un mois les maladies nous ont plus perdu d'hommes que toute notre guerre depuis un an ». Hans Bots a très justement remarqué que sa correspondance notamment avec le parlementaire Sarrau ne « constitue pas une source de première importance sur les événements politiques mais elle permet de constater que chacun bénéficie d'informations rapides et sûres ». L'historien relève également qu'il n'y a pas de commentaires sur les événements sociaux. Le parlementaire Claude Sarrau garde le silence sur la révolte des va nu pieds qui a pourtant eu comme conséquence de dissoudre le parlement de Rouen auquel il appartient. En effet, Richelieu ayant estimé que le parlement de Rouen n'avait pas assez puni la révolte des va nu pieds, envoya des troupes à Rouen et releva le parlement de ses droits le 3 janvier 1640. Dans une lettre datée du 27 janvier 1641, Sarrau écrit simplement à Rivet, « On nous fait espérer qu'à la saint Martin notre commission finira tout de bon et qu'on restablira en nos maisons et en nos charges a Paris. J'en seray ravi pour plusieurs raisons et entr'autres parce que je seray en lieu d'où je pourray vous entretenir plus agréablement et abondamment ».

²⁷⁷ *Ibid*. op.cit.p. 22.

Constantin Huygens, Rivet connaît l'importance de la communication qu'elle soit d'ordre intellectuelle ou politique ou mondaine et c'est peut-être là que se révèle le mieux son intuition politique. A partir de 1643, il charge André Pineau, d'être son agent parisien dont la fonction est de transmettre son courrier, de s'informer des publications et surtout de lui rendre compte chaque semaine des événements parisiens petits ou grands²⁷⁸. Le personnage a toutes les qualités requises pour la mission selon Rivet :

En toute la France on n'en scauroit trouver un plus propre, il est seul et sans charge, portatif et diligent a escrire et a des habitudes et cognoissances partout et se plait à cela²⁷⁹.

Nous pouvons apprécier la saveur du style épistolier de Rivet dans ce portatif vif, comme tracé à la plume, adressé à Constantin Huygens. Effectivement, Claude Pineau ne manque pas un culte à Charenton, fréquente avec bonheur les salons parisiens, le rassasie de tous les événements de la vie politique majeurs et mineurs de la cour, de la société intellectuelle de Paris²⁸⁰.

Les lettres bien que destinées uniquement à André Pineau font parfois avec l'accord de Rivet l'objet d'un partage avec la duchesse de La Trémoille²⁸¹ et les personnes qui l'entourent. Ainsi Monsieur, lui écrit-il « lorsque vous pensés n'écrire qu'à un seul il arrive que vous écrivies à toute une contrée²⁸² ».

Milieu universitaire leydois. Citoyen de République des Lettres

Parmi les professeurs de l'université auxquels André Rivet noue des amitiés et s'adresse le plus souvent lorsqu'il souhaite un éclaircissement sur un point particulier relevant de la philologie ou de l'herméneutique, se trouvent l'orientaliste Constantin l'Empereur (1570-

²⁷⁸ *Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, (1621-1641)*, nous citons une lettre d'André Pineau à Rivet, du 10 Juin 1645 « Je tiens à une faveur très grande la permission que vous m'avez donnée de vous rendre conte toutes les semaines de ce qui se passe icy de plus considérable et digne de vôtre connoissance ». Lettre du 29 Août 1643. « Quand il vous plaira je seray rétabli en la charge de votre Agent en cette ville (Paris).

²⁷⁹ *Briefwisseling. Constantijn Huygens*, tome IV, Lettre de Rivet à Constantin Huygens datée du 28 Avril 1648.n° : 4808.

²⁸⁰ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande, op.cit.* p.307-308.

²⁸¹ *Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, (1621-1641). op.cit.* p. 177. Lettre du 19 août 1645. « J'ay ouï dire à Madame nostre duchesse qu'elle vous a l'obligation des premières nouvelles qui luy viennent de Hollande par le moyen de vos lettres. Aussi ay-je soin de les luy faire voir promptement ».

²⁸² *Ibid*, op.cit. p.264. Lettre d'André Pineau à André Rivet, le 17 mai 1647, « Madame nostre Duchesse et Monsieur l'Ambassadeur dit que vous parles des affaires de vostre Etat avec autant de lumière et de certitude que ceux qui sont assis dans les conseils et dans les assemblées ».

1648)²⁸³, Antonius Waleus²⁸⁴ et Jacobus Golius²⁸⁵. Les correspondances à cet égard découvrent la disposition de Rivet pour l'échange appliquée au domaine universitaire. Notre théologien butine, s'informe, sollicite l'érudition de ses collègues et enfin partage avec les savants la loi fondamentale de l'échange : réunir par différentes voies les preuves de ses argumentations.²⁸⁶

C'est en ce sens que Rivet est un actif citoyen de la République des Lettres²⁸⁷. Françoise Waquet rappelle que ce terme collectif désigne une communauté de savants gouvernée par le savoir et l'échange entre ses citoyens sans références aux pays d'origine ni aux confessions.²⁸⁸. Cet idéal d'une collaboration supra -confessionnelle est une île abordée par André Rivet et le Père Marin Mersenne dont leurs correspondances témoignent²⁸⁹.

Si comme nous l'avons signalé dans l'introduction de ce chapitre, le pasteur André Rivet n'a pas l'érudition des savants donnant droit à la citoyenneté de la République des Lettres, il

²⁸³ Constantin L'Empereur est un éminent orientaliste qui enseigne l'Hébreu, le Chaldéen à l'université de Leyde à partir de 1627, et qui fut nommé professeur de théologie en 1646, pour succéder à Jean Polyander de Kerchoven. Rivet a une confiance marquée pour le savant car il lui transmet des ouvrages pour obtenir ses conseils et le consulte lors de la querelle sur la controverse hellénistique, se rangeant à ses avis. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome III, op.cit.* p. 267. Lettre de Rivet à Sarrau du 9 mai 1645 « Je pense vous avoir mandé que Mons. L'Empereur se trouve satisfait de ce que Mons. De Saumaise reconnoist que le langage des LXX [Traduction de la Bible dite, *la Septante*, et celui des auteurs du Nouveau Testament est idiotique, meslé d'Ebraïsmes, Syriasmes, Macedonismes etc. Ce qui suffit pour montrer qu'il faut autre cognoissance pour bien se servir de ces escrits, que celle du pur grec ».

²⁸⁴ Voir supra.

²⁸⁵ Voir Supra. Le professeur détient un catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque du roi d'Angleterre, par l'intermédiaire de William Bossuel, résident du roi d'Angleterre à La Haye.

²⁸⁶ Un des exemples parmi d'autres de la collaboration entre professeurs, se trouve dans la conception de l'ouvrage de Rivet *Dissertatio de origine Sabbathi*, publié en 1633 et pour lequel le théologien sollicite l'érudition de Claude Saumaise à qui il dédicacera le livre en remerciements. Cet ouvrage est dédié à Saumaise qui le corrige et qui sert d'intermédiaire avec l'imprimeur de Leyde Abraham Commelin et avec Antoine Waleus (1573-1639). Voir à ce propos, *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, la lettre de Rivet à Saumaise du 4 Mars 1635. « Je n'eusse pas manqué de vous escrire moy mesme, en donnant ordre qu'on vous donnast mon livre de ma part, n'eust esté la precipitation de nostre depart, qui ne me permit pas de la présenter moy mesme à Mess. Les Estats. La chose ne vaut ni le remerciement que vous m'en faites, ni que vous preniez la peine d'y jeter les yeux [...] Mais je devais cela à nostre amitié ». Rivet s'oppose, dans cet ouvrage, à Gomarus qui enseigne à Groningue depuis 1618. Le théologien François Gomar (Gomarus) a publié une thèse *Investigatio sententiae et originis Sabbati atque institutionis diei dominici consideratio* (1^{er} ed 1628- 1631), dans laquelle il défend l'idée que Moïse avait ordonné le sabbat et qu'avant lui le jour du Seigneur n'était pas sanctifié. Alors que pour Rivet le sabbat remonte aux temps paradisiaques.

²⁸⁷ Françoise Waquet, *La République des lettres*, Paris, Belin, 1997. p. 32. L'historienne précise tout d'abord que l'expression se trouve présente dès le XIV^e et ensuite étudie clairement le lien entre la réforme érasmiennne portée sur le savoir. Pour l'humaniste Erasme, le savoir est une garantie pour un monde meilleur. L'historienne cite un extrait d'une lettre d'Erasme à Guillaume Budé : lettre du 28 Octobre 1516, qui dessine le rôle de la communication : « un philosophe fait mieux de se conduire à l'égard des choses et des hommes en regardant ce monde comme la patrie commune à tous ». L'idéal érasmien d'une communauté fraternelle de savants étendue à toute l'Europe est celui des érudits du XVII^e siècle. Les savants, érudits du siècle de Rivet tissent sur ce même modèle, car il ne peut y en avoir d'autre, un réseau de communication à travers toute l'Europe. La réforme au 16^e siècle aboutit à la réforme religieuse protestante car ce retour aux sources des textes entraîne également un retour à la lecture des textes sacrés et patristiques et permet de remettre en cause l'autorité de la tradition de l'Église romaine.

²⁸⁸ *Ibid. op.cit.* p. 31.

²⁸⁹ Hans Bots, Marin Mersenne' secrétaire général' de la République des Lettres (1620-1648), dans *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes des réseaux de correspondances du XVI^e au XVIII^e siècles*, présentées par Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häselser, Paris, Honoré Champion, 2005.pp. 165-181. Voir Introduction.

en est un citoyen actif pourtant en favorisant la venue de l'érudit Claude Saumaise et en devenant au fil des ans le médiateur patient entre deux érudits de cette République des Lettres qui se querellent dans un premier temps sur des questions de préséance et de privilèges avant de s'entretuer sur le terrain de la philologie. L'hostilité encombrante entre le savant susceptible Claude Saumaise et le professeur Daniel Heinsius (1580-1655)²⁹⁰ savant aux talents multiples, enfant chéri et turbulent de l'université met en émoi l'institution, au point que les curateurs en 1643 vont charger les pasteurs André Rivet, Isaïe du Pré et Jean Polyander de les réconcilier²⁹¹.

Dans une lettre à Constantin Huygens, le pasteur fait un rapport qui donne la mesure des difficultés rencontrées par les théologiens :

Nous les avons tous deux exhorté à la paix, et à manier les lettres humainement. [...] Mons de Saumaise offrait d'aller avec luy[Heinsius] coste à coste prendre la Ste Cène comme il n'a fait difficulté d'en approcher. L'autre a prie encore du terme. [...] Ainsi nous avons fait un interim, mais nondum conciliavimus animos. Dieu le fera en son temps²⁹².

Cependant si Rivet se plie au rôle de médiateur, ce n'est pas pour servir uniquement la communauté savante mais pour servir l'Église réformée. Le théologien a une place à part auprès de Claude Saumaise car il a particulièrement œuvré de 1628 à 1632 pour persuader le savant français de venir s'installer à Leyde afin d'honorer de sa présence l'université néerlandaise et ainsi servir l'église réformée en travaillant et publiant l'ouvrage tant attendu *Prima Papae* qui va réduire à néant la supériorité de la tradition de l'Église²⁹³. Le pasteur de Leyde a été l'avocat comme dit justement Hans Bots du *statut* de Saumaise à l'université²⁹⁴. F.H. Dauber dans son oraison funèbre loue l'érudition de Saumaise pour n'en louer que davantage notre pasteur de l'avoir convaincu de venir en Hollande²⁹⁵. C'est le même enthousiasme partagé par le pasteur

²⁹⁰ Voir supra. Daniel Heinsius fait ses études à l'académie de Leyde sous la direction de Scaliger, il en est le disciple favori. En 1602, il fut nommé lecteur et en 1603 professeur extraordinaire de Poétique, puis bibliothécaire, il est nommé en 1609, professeur de grec. Pour une connaissance concernant la biographie de Daniel Heinsius et ses travaux, voir, *Meursius, Johannes, Athenae Batavae*, pp. 323-325. Et pour une claire compréhension de savant poète et philologue, nous renvoyons à l'article de Annie Duprat, Heinsius Daniel (1583-1655), *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997. pp.417-425.

²⁹¹ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 247. Résolution du 9 mai 1640. Les curateurs de l'université ont confié aux pasteurs André Rivet, Isaac du Pré et à Johan Polyander de Kerchoven, d'être les conciliateurs entre Daniel Heinsius et Saumaise.

²⁹² Moluysen et P.J. Blok, *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, 1911, site dbnl. Lettre du 2 juin 1640 de La Haye, n° : 2385.

²⁹³ Ibid, op.cit. p 31. Les curateurs de l'Université de Leyde l'invitent à traiter de l'histoire ecclésiastique et à réfuter les annales du cardinal Baronius. Voir, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 161. « Om te tracteren, Historiam ecclesiasticam mitsgader te weder-legghen Annales ecclesiasticos Baronii ». Ce passage est cité par l'historien Paul Dibon, dans, *L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle*, op.cit. p. 31.

²⁹⁴ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, op. cit. p.XII.

²⁹⁵ F.H.Dauber, *Oratio Funebris*, op.cit. p.70.

français Jean Daillé qui le félicite également d'avoir obtenu la présence du savant français à l'université de Leyde considérant que c'est une œuvre utile pour l'Église réformée :

C'est donc à vous de parachever ce saint œuvre que vous avez si heureusement commencé y employant votre bonté²⁹⁶.

Le savant de fait obtient des privilèges identiques à ceux offerts à l'illustre Scaliger auquel il est comparé²⁹⁷ : dispensé d'enseignement afin de se consacrer entièrement à son travail, une place d'honneur lors des assemblées et des indemnités élevées, tous ces privilèges irritent Daniel Heinsius²⁹⁸.

Au fil de la correspondance entre notre théologien et l'érudit, nous mesurons la patience extrême et la finesse dont Rivet fait preuve. Un an à peine après être arrivé à Leyde, Saumaise critique amèrement tout à la fois le milieu universitaire leydois, les Pays-Bas et le manque de considération qu'il y reçoit :

Il est vain d'oser aspirer d'estre en mesme considération que les ordinaires qui suent tous les jours sang et eau pour faire une leçon d'une demi-heure .] je ne saurais vivre qu'à regret en un pais où il faut disputer l'honneur à la pointe de l'épée, les dictateurs à Rome n'étaient rein auprès des recteurs de cette académie et les sénateurs romains rien en comparaison des docteurs et professeurs²⁹⁹.

Les intermèdes de ces récriminations n'occulent pas la loi des échanges entre érudits qu'ils soient professeurs de l'université de Leyde, d'Utrecht, de Franeker ou pasteurs parisiens.

²⁹⁶ Correspondance de Jean Daillé (1594-1670) présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, lettre de Jean Daillé à Rivet, le 25 avril 1631. L'arrivée de Saumaise à Leyde correspond au départ de Rivet pour La Haye en 1632.

²⁹⁷ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 594. Il est invité en 1631 par les curateurs à être le nouveau scaliger lettre du 15 Août 1631. Voir, Paul Dibon, L'Université de Leyde et la République des Lettres, op. cit. p. 30. L'historien présente la lettre du 7 Mars 1633 à Rivet, dans laquelle le savant veut être reconnu comme le successeur de Scaliger et accuse Heinsius de lui faire des difficultés pour obtenir les clefs de la bibliothèque. Il accuse Heinsius d'avoir une influence sur les imprimeurs de l'université et de retarder volontairement ses publications. Voir supra.

²⁹⁸ Voir *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, op.cit.p. XII-XIII, Introduction.

²⁹⁹ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, op.cit. p. 42. Lettre du 25 avril 1633. Rivet a sollicité l'aide de Saumaise pour sa réponse et Saumaise semble flatté de ce que Rivet lui ait dédicacé son ouvrage *Dissertatio de Origine de Sabbathi*, et s'autorise à de nouvelles plaintes. De son côté, Daniel Heinsius, a envoyé ses *Exercitatione Sacrae* à Constantin Huygens qui a rédigé par un long poème une préface élogieuse. Ce geste honorifique suscite la jalousie immédiate de Saumaise et nous constatons que Rivet a le plus grand mal à apaiser les émotions de Saumaise qui y a vu un parti pris et à l'assurer que Constantin Huygens ne se mêle pas de ses querelles. Nous citons un passage d'une lettre qui donne la mesure de la patience de Rivet. Lettre du 22, octobre 1639. op. cit. p. 145. « A quoy aussi il [Constantin Huygens] n'a jamais pensé. Qu'il me priaît néanmoins de vous assurer que cela ne diminue rien de l'estime qu'il faict de vous, et du service qu'il vous a voue ; Mais qu'il veoid que les grands hommes ont leurs passions et que quand ils donnent l'essor à leurs plumes, ilz ne les arrestent pas où il faudrait. ». Les querelles s'invitent au rythme des échanges. Le grand médecin de Dordrecht Jan Van Beverwyck qui est un des plus grands représentants des sciences de la médecine sollicite Saumaise et lui demande son opinion sur les aphorismes d'Hippocrate qu'il a employé dans son livre *De calculo renum*, publié en 1638. Saumaise ne se contente pas de désapprouver le livre et une querelle naît aussitôt avec des publications et des réponses aux réponses. L'érudit français écrit à Rivet dans une lettre datée du 5 avril 1638. « J'auroi plus de gloire si l'affaire eclate que contre les Copriani c'est-à-dire avec le sujet de l'usure ».

Indépendamment des disciplines dans lesquelles l'érudition s'exerce, Rivet fait appel autant aux historiens et aux orientalistes qu'aux théologiens pour l'aider dans ses travaux³⁰⁰.

Les polémiques.

Son départ de l'université en 1632 pour La Haye ne signe pas une rupture avec elle, ni avec le milieu leydois car non seulement il est nommé professeur honoraire³⁰¹ mais sa nouvelle position à la cour lui permet de poursuivre avec une efficacité plus grande son rôle de médiateur entre les professeurs de l'université et de l'élargir à la République des lettres dont les pasteurs³⁰² français font partie.

Leyde est un creuset dans la première moitié du siècle où un grand nombre des citoyens de la république des lettres, français, anglais, allemands ont séjourné comme étudiants ou sont de passage pour s'informer des publications et surtout s'entretenir avec certains professeurs de l'université³⁰³. Hors les murs de l'université, des réunions amicales entre professeurs et savants de passage à Leyde forment un cercle où les échanges décident les encouragements aux publications, où les conversations se poursuivent dans les livres. Claude Saumaise reçoit tous les dimanches soir, nous rapporte Samuel Sorbrière³⁰⁴, les professeurs Jacobus Golius, l'orientaliste Constantin l'Empereur (1570-1648), Jean de Laët (1581-1649), Constantin Huygens (1596-1687), Louis de Dieu. Réunion amicale où chacun apporte selon sa discipline

³⁰⁰ Le poète Marcus Zveris Boxhornius professeur d'éloquence qui succèdera à Daniel Heinsius en 1648 fut chargé par Rivet de corriger ses travaux.

³⁰¹ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, op.cit. p. 135.

³⁰² La lettre du pasteur Jean Daillé est significative du rôle de Rivet pour les pasteurs. Le pasteur de Charenton lui demande de lui signaler les livres et manuscrits rapportés par Jacobus Golius. . *Correspondance de Jean Daillé (1594-1670)*.op. cit. p.11. Lettre du 31 octobre 1629. « On nous dit que Monsieur Golius est de retour d'Orient. Ce me serait une grande satisfaction d'apprendre[...] quel butin il en a apporté et ce que nous avons en espérer et si ce ne vous estait pène ou incommodité de nous en faire savoir quelque chose ».

³⁰³ Paul Dibon, *L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle*, op.cit. p. 13.

L'université de Leyde reste celle dont l'origine étant liée à l'histoire de la République conserve malgré tout une prééminence. Cette institution donne en quelque sorte l'avis final avant la publication des nouveaux ouvrages en matière de philosophie, de sciences. Paul Dibon donne l'exemple significatif de cette prééminence de l'université de Leyde en citant le professeur de théologie Desmarets à Groningue qui, « ayant dédié son ouvrage *foederatum belgium* aux Etats Généraux, ceux-ci en soumièrent le texte à la faculté de théologie de Leyde pour avis. L'autorité s'associe au prestige et le couronnement de la carrière d'un professeur est d'enseigner à Leyde. Nous avons consulté également l'étude de Willem Frijhoff, *La société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814, Une recherche sérieuse sur le statut des intellectuels à partir des registres universitaires*, Amsterdam, APA-Holland University Press. p. 7.

³⁰⁴ Samuel Sorbrière (1615-1670) fit des études de médecine à Leyde. Le jeune étudiant en médecine rend visite à Claude Saumaise tous les dimanches en soirée et ses souvenirs hollandais sont rapportés dans les *Sorbierana*, « J'ai eu l'honneur de converser deux ans assez familièrement avec feu Monsieur de Saumaise avec qui j'étais voisin à Leyde, où je pratiquais la médecine. Je le visitais règlement deux fois la semaine, & je me rendais chez lui le Dimanche au sortir du diner parce qu'il n'allait pas au prêche du soir. [...] Il s'y formait un cercle de quinze à vingt personnes de remarque telles qu'étaient Messieurs l'Empereur, de Laët, Golius & C ». Dans, *Sorbieriana*,. *Samuelis Sorbriere*, Tolose, Guillem, Lud, Colomiez, Hier, Posiet, M. Fouchac, 1694.

des éléments qui vont nourrir les recherches de ses collègues ou de nouvelles disputes. Les débats animés par des savants de la faculté de Groningue, d'Utrecht ou de Paris trouvent à Leyde des voix et des plumes pour y participer car la loi qui régit la communauté des savants à laquelle appartient Rivet est celle du partage mais aussi celle de l'opposition. De grands débats³⁰⁵ vont animer le monde universitaire leydois et susciter de nombreux ouvrages à partir de 1632 pour lesquels André Rivet joue le modérateur.

Premier débat l'usure

Le premier concerne le problème moral que pose la pratique de l'usure à tout chrétien. La question est d'autant plus vive pour une nation dont l'économie repose sur cette pratique aussi l'embarras des richesses³⁰⁶ hollandaises devant les textes bibliques et ses avertissements concernant l'usure s'exprime dans la littérature des emblèmes comme dans les sermons. L'exhortation évangélique à ne pas spéculer sur le temps car il n'appartient qu'à Dieu se concilie difficilement avec la pratique du taux d'intérêt³⁰⁷. Claude Saumaise après une conversation avec le pasteur Jean Cloppenbourg³⁰⁸ s'est saisi du problème et en deux livres *De Usuris liber*³⁰⁹ en 1638 et *De modo usurarum* en 1639 argumente en faveur d'une interprétation moins littérale des textes bibliques afin de considérer les pratiques économiques dans le cadre historique et économique d'une société et les justifier dans certains cas. Si Marin Mersenne apprécie le travail de Saumaise sur l'usure et affirme que tous les doctes l'admirent³¹⁰, André Rivet comme Gisbert Gérard Voetius n'approuvent pas entièrement ses thèses. Notre pasteur donne son sentiment à Claude Saumaise dans une lettre et considère que

305 Infra. Le débat sur l'usure est évoqué dans le chapitre. Prédication.

306 Voir sur ce sujet la belle et riche étude de Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, une interprétation de la culture hollandaise au Siècle d'Or*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 1991.

307 Max Weber, *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964. p.208. Calvin avait légiféré sur le taux d'intérêt le fixant à cinq pour cent.

308 Johannes Cloppenprug (1592-1652), pasteur calviniste, fut professeur de théologie à Harderwijk en 1641. Il publia dans la même année un traité sur l'usure, *De Foenore et Usuris, Brevis Institutio, Cum ejusdem Epistola Ad CL. Salsasium*, Lugd.Batav, Ex officina Elseviriorum, 1641. Le théologien rend hommage à André Rivet dans sa préface. Le pasteur et 309 Claude Saumaise, *Usurus liber*, Lugd Batav, Ex Officina Elseviriorum, 1638. *De Modo usurarum*, Lugd, Batav, Ex Officina Elseviriorum, 1639. Dans la préface de ce dernier volume, Claude Saumaise a des propos violents contre Daniel Heinsius. Rivet se doit d'en informer Constantin Huygens car l'érudit a égratigné aussi le conseiller. Rivet tente sinon de justifier du moins d'expliquer la préface de Saumaise. « Mons de Saumaise a faict une préface de quatre cahiers à son livre, que vous verrez bientôt-en laquelle il n'a rien omis de ce qu'il a peu remarquer en si peu de temps, principalement en général, et ensuite en quelques exemples particuliers, pour avilir et descrier cet ouvrage [ouvrage de Daniel Heinsius], et descrire le personnage comme estant vain, sans jugement et ignorant en ces matières ». Lettre. 2230. Dans *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1634)*.

310 Lettre ms BNF 3934. Datée du 30 Novembre 1639.

Quand aux thèses de Mons. Voetius, je ne les ai pas veues ; mais j'ay esté du mesme advis, et me semble encore que nostre concession de quelques usures permises lege naturae et divina, ne sauve pas les Usuriers qui en font mestier public et prestant a tous, sans exception sous gages, avec usure³¹¹.

Il approuve dans la même lettre le professeur et théologien néerlandais d'Utrecht Gijsbert Voetius ³¹²(1586-1676) qui en 1636 et en 1637 avait fait défendre des thèses contre l'usure en 1636³¹³ et en 1637. Daniel Heinsius quant à lui dans ses *Exercitationes Sacrae*³¹⁴ donnent des traductions de l'Évangile qui ne favorisent pas l'argumentation de Saumaise. La polémique s'arrêtera à la demande d'André Rivet car les dérives verbales des deux savants s'écartent de la philologie

Je ne trouve point étrange que vos plus anciens pasteurs aient fait ce devoir de vous exhorter à modération, et vous pouvez bien maintenir la vérité sans aigreur. Car ce jeu ne tournerait pas à l'avantage des parties et pourrait à la fin faire tort à la vérité, laquelle se content d'être connue, sans que les personnes s'entreprennent ³¹⁵.

Ce débat va engendrer un second débat car à partir de la question de l'usure se pose également un problème concernant la traduction grecque du Nouveau Testament. La polémique autour de la langue hellénistique de l'époque impériale prend une ampleur aux dimensions de l'animosité déclarée entre les deux savants de l'académie de Leyde³¹⁶ : Claude Saumaise et Daniel Heinsius³¹⁷. Polémique philologique avant tout, elle est le champ de bataille des deux grands hellénistes et intéresse les théologiens et les pasteurs dans la mesure où l'exégèse biblique et les interprétations littérales du texte sacré sur lesquelles s'appuie toute prédication, dépendent de la valeur accordée dans le texte au sens du mot. Tout commence en 1639, lorsque Daniel

³¹¹ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet. op. cit. p. 87.* Lettre du 1 avril 1638.

³¹² Professeur de théologie à Groningue. Voir infra.

³¹³ Hans, Bots, *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet. op.cit. p. 87.* Hans Bots nous informe que « Le théologien Gisbert Gérard Voetius avait fait défendre le 25 Juin 1636 la *Pars prior* de thèses sur l'usure et en 1637 la *Pars altera*. Ces thèses ne furent diffusées que plus tard dans les *Disputationes theologicae selectae* de Voetius, 1648.

³¹⁴ Daniel Heinsius, *Exercitationes Sacrae*, Lugd Batav, Ex Officina Elseviriorum, 1639.

³¹⁵ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet, op. cit. p. 139-140.* Lettre d'André Rivet à Saumaise, du 9 Octobre 1639.

³¹⁶ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet, op. cit. p.XIV,* Introduction à la correspondance.

³¹⁷ Daniel Heinsius, (1580-1655), né à Gand, est une figure qui se détache du portait de groupe universitaire leydois. Elève de Scaliger, il est pris en affection par le savant qui le tient pour son disciple préféré. Daniel Heinsius a une place particulière au sein de l'université et de la vie culturelle de la République, philologue, historien, poète, ses multiples talents expliquent la diversité de ses publications et une activité éditoriale intense. Poète, il est l'auteur également d'un livre d'emblème, dont les gravures sont du peintre Otto van Veen. Il occupe différentes fonctions au sein de l'université qu'il ne quittera jamais. Il fut tout professeur de poésie, professeur ordinaire de grec en 1609, professeur de politique et d'histoire en 1615, puis fut nommé bibliothécaire. L'homme de lettres, calviniste convaincu, participe à la vie politique en prenant position pour le parti orangiste. En 1618, il fut chargé de rédiger les actes du Synode de Dordrecht. Protégé par les curateurs comme le descendant turbulent de Scaliger et honoré comme son plus brillant héritier, il en reçut les honneurs non discutés jusqu'à l'arrivée de Claude Saumaise à Leyde. Voir l'étude d'Annie Duprat, Heinsius Daniel (1583-1655), *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat, réunies par Colette Nativel*, Genève, Librairie Droz, 1997. pp. 417-425. Voir, Bibliographie.

Heinsius défend en 1639 dans *Exercitationes sacrae*³¹⁸ l'existence d'un dialecte grec spécifique parlé par les communautés juives de la diaspora³¹⁹ et qui a par conséquent été utilisé dans la version grecque du Nouveau Testament. Il en déduit que le sens de certains mots de la version grecque de la Bible doit être compris à partir des hébraïsmes qu'ils contiennent. L'érudit Claude Saumaise, s'engage immédiatement dans la bataille en affirmant que la langue hellénistique selon Daniel Heinsius « est une chimère »³²⁰ et que ce grec est utilisé couramment dans tout le bassin de la méditerranée à cette époque. Les travaux philologiques intéressent directement le prédicateur comme nous pouvons en juger, ici, en citant à titre d'exemple un passage d'un de ses sermons sur le verset de Paul à Timothée, dans lequel il souligne la nécessité de préciser un mot grec afin d'en établir le sens donné par l'apôtre « on doit icy peser en quel sens l'apostre se sert de ce mot pour luy attribuer un si grand avantage³²¹ ».

Pourtant l'intérêt de ce débat pour notre pasteur est mitigé car finalement il tourne là aussi à une polémique de savants qui l'irrite. Il écrit clairement à Saumaise le 28 août 1639 que ce débat autour de la langue hellénistique est flou car il est restreint aux sémitismes présents dans la langue grecque parlée dans le bassin méditerranéen durant la période impériale.

Voici donc comme je le prens, c'est qu'en toute cette matière le sujet restreint l'attribué et qu'on entend pas parler de tous hellénistes mais opposite ad hebraeos in eodem genere. Car il n'est question que des Juifs Hellenistes, quand on parle du langage des Hellenistes. [...] J'en viens donc là qu'il n'y a pas grand mal au mot et que ceux qui en usent ne sont pas sans raison. C'est autre chose si on en abuse et qu'on estende trop loin l'usage de cette distinction³²².

Rivet adopte un style de grammairien qui annonce clairement une conviction : celle de ne pas perdre de temps à des vécilles. Dans une lettre datée du même mois, le théologien marque un franc agacement devant ce débat qui s'enlise dans des querelles personnelles. Le style de Rivet

³¹⁸ Le philologue avait publié une étude grammaticale et stylistique sur les textes sacrés en 1627, *Aristarchus Sacer*, Lugd Batav, Ex Officina Elseviriorum, 1627. Edition savante de la paraphrase de saint Jean. Saumaise le critique violemment.

³¹⁹ Selon Daniel Heinsius, le grec parlé par la communauté juive de la diaspora contient des hébraïsmes. Cette opinion est partagée par l'orientaliste Constantin l'Empereur *De legibus Ebraeorum Forensibus* 1637 et par Rivet lui-même. Dans une lettre à Saumaise, Rivet rappelle que Scaliger et Théodore de Bèze considéraient que les hellénistes étaient des juifs lisant la bible en grec dans les synagogues. Lettre à Saumaise du 28 Août 1639.p. 1126. Erpenius écrit à Isaac Casaublon, p 190 « Comme les phrases du NT en presque totalité et les façons de parler ainsi que l'usage des nombreux mots ne sont pas grecs mais hébraïques de sorte que même à ce niveau l'on constate aisément que le même Esprit est auteur des écrits de l'Ancien et Nouvelle Alliance ». Cité par François Laplanche dans *L'écriture, le Sacré et l'Histoire*, op.cit. p. 190.

³²⁰ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*. Lettre du début juillet 1639. op.cit. p.123.

³²¹ André Rivet, *Les Vœux du sacrificateur*. op.cit. p. 499.

³²² *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, Lettre du 28 août 1639. op.cit. p. 129. Dans cette lettre Rivet se réfère à Scaliger pour qui les Hellénistes étaient les juifs qui lisaient dans les synagogues la Bible en grec, précisant que saint Paul utilise la version des Septante. Voir la note⁹⁷. p. 129. Comme l'indique Hans Bots, Rivet reprend ici la position de Scaliger sur la notion d'hellénistes. C'est en effet, le savant qui avait écrit qu'il s'agissait de juifs lisant la Bible en grec. Sur cette question nous renvoyons à l'ouvrage de François Laplanche *L'écriture, le Sacré et l'Histoire*, op.cit. pp. 93-97. Et à celui de H. J. de Jonge, *De bestudering van het Testament aan de Noordnederlandse universiteit en het Remonstrants Seminarie van 1575 tot 1700*. Amsterdam, 1980.

dans ses correspondances est d'une élégante vivacité qui va droit au but. Sans nuire à une affabilité sincère, il admet la supériorité de Saumaise jusqu' à un certain point et celui-ci est la prédication. Rivet demeure entièrement pasteur et exégète fidèle au sens scripturaire et se tourne vers la patristique pour s'assurer du bien-fondé d'une interprétation afin de défendre avec science l'autorité de la Parole. Si les travaux des philologues les plus émérites ne viennent pas nourrir l'exégèse biblique, il s'en détourne d'autant que ces polémiques alourdissent ses activités. La lettre qu'il adresse à Saumaise laisse échapper une irritation propre à un homme pressé de charges dont la plus importante est celle de prêcher.

Je ne me presume point capable de vous donner des raisons qui vous puissent faire demordre de vostre opinion sur la langue des Hellenistes. Aussi ne vous-ai-je dit, ni escrit, que je sçache, que j'approuve qu'il y ait une telle langue qui ait infinité de mots grecs d'une toute autre signification et n'est pas mon avis[...] je vous ai toujours dit que mon but n'est que de monstrier que les Juifs qui ont escrit en Grec et surtout qui ont traduit les livres sacrez ont retenu plusieurs Hebraïsmes, ce que vous ne niez pas et qui me suffit.³²³

Pour clore le débat le pasteur lui donne un petit cours de patristique.

Pour le nom d'hellenistes, si je suis trompé en disant qu'il se donne aux juifs qui parlent et escrivent grec, je ne l'ay appris ni de Scaliger ni de Heinsius, mais de Chrysostome et Theophylacte, qui l'ont ainsi interprété sur le lieu des Actes[...] Je ne dis point aussi qu'il n'y ait eu des proselytes grecs ; mais qu'il y en ait eu des Synagogues entières, je voudray qu'on me le prouvast devant que le croire, et m'estonne si ce mot Helleniste [en grec] se doit prendre pour ceux là seulement, pourquoy S. Luc n'a plustost usé du mot Proselyte, ou n'a dit proselytes Hellenistes ? Mais je n'estime pas cette dispute de grande importance si on est d'accord de la chose et qu'on la limite comme il faut, sans en abuser³²⁴.

Dans une lettre adressée à Claude Sarrau, Rivet réagit en prédicateur devant ce débat, écrivant avec peut-être plus de liberté au parlementaire :

Ce sera à eux de la défendre car il me suffit et à tous autres qui ne sont point parties, que les livres de la Bible en grec soient pleins de phrases Hebraïques et de termes macédoniques et c'est assez ce me semble à ceux qui peuvent discerner cela pour l'interprétation des passages là où une phrase grecque ne se trouve pas³²⁵.

Rivet, en fils de la Réforme, aime les philologues, puisant dans leurs débats et leur savoir ce qui intéresse la théologie et qui apportent les preuves de l'autorité des textes avant celle de la tradition dont se prévaut l'Église romaine. Son intérêt pour la philologie est dirigé par conséquent en priorité par la traduction des manuscrits des pères car elle nourrit sa prédication. Nous constatons au détour de la correspondance avec Saumaise que Rivet l'interroge sur

³²³ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet* Lettre de Rivet à Saumaise, datée de fin Août 1639. *Op.cit.* p. 131. Concernant le traité *Exercitationes Sacrae* de Heinsius, il marque peu d'enthousiasme car il avoue à Claude Saumaise l'avoir parcouru et semble par les quelques critiques qu'il y porte, répondre par devoir aux questions du savant « il me desplait de voir la version de Théodore de Bèze malmenée et là mesme où Erasme est avec luy qu'il s'attaque a Théodore de Bèze sans mention de l'autre où il me semble, pour le plus souvent qu'il n'a pas raison ». Rivet s'indigne de la liberté des jugements de Daniel Heinsius sur Erasme et sur Théodore de Bèze qui furent les grands commentateurs de la Bible au XVIe siècle. De plus Heinsius ne cite pas Calvin et cette omission signifie pour lui, vouloir se préserver des attaques de l'Église romaine. La polémique s'achève sur la victoire de Claude Saumaise. C'est Martinus Schook professeur à Groningue qui la reprendra mais ne publiera pas pour respecter le compromis de paix entre les deux érudits. p. 113.

³²⁴ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet*, Lettre fin août 1639.

³²⁵ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, Lettre de Rivet à Claude Sarrau du 26 Octobre 1643.

certaines problèmes philologiques et historiques : informations précieuses qui viennent conforter ou nourrir comme nous le verrons sa prédication³²⁶.

Son pragmatisme rejoint celui de son ami et collègue Constantin Huygens. Tous deux ont pour des raisons différentes une vision précise des ouvrages qui, pour le premier, peuvent servir l'Église réformée et pour le second la République hollandaise. Constantin Huygens, non sans humour, demande à Rivet dans une lettre du 19 octobre 1649, de rappeler à Claude Saumaise d'achever *De re militari Romanorum liber*, qui est un traité sur l'histoire de l'organisation de l'armée romaine³²⁷ que lui a commandé le prince Frédéric-Henri en 1635 et qui a pour but de mettre en valeur le courage des bataves ancêtres des néerlandais.

Dans ces longues nuits d'automne S.A. s'est resouvenue de la Milice de M. de Saumaise avec tant d'ardeur, que j'ay eu ordre soudainement de vous en faire ce mot. Je vous prie que nous puissions savoir au plus tost à quoy l'auteur en est, et, comme dit S.A. si et quand l'on peut espérer quelque chose d'effectif³²⁸.

Constantin Huygens, et Rivet réagissent comme Erasme en son temps qui, nous rappelle Françoise Waquet, déplorait que les savants et théologiens perdent un précieux temps à s'attacher à « des minuties »³²⁹.

Notre pasteur se lasse autant de cette polémique sur la langue Hellénistique qui finalement n'apporte rien à l'herméneutique qu'à la polémique autour de Descartes qui a embrasé le monde universitaire à partir de la publication de *Méditations métaphysiques* du philosophe français.

Querelle d'Utrecht

La querelle d'Utrecht ainsi nommée du fait que les deux savants qui s'opposent y résident, est révélatrice d'un milieu humaniste qui n'a pas rompu avec l'exercice de la dispute

³²⁶ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648/ Claude Saumaise & André Rivet, op. cit.* p. 63. Lettre du 29 décembre 1634. Saumaise donne des explications sur les marques de dignité réservées aux Empereurs dans l'Antiquité grecque et romaine. Ces informations et la vivacité de Saumaise semblent parfois venir étayées les sermons de notre prédicateur. Dans un sermon portant sur les erreurs en religion, nous retrouvons sous la plume de Rivet la brièveté de l'expression employée par Saumaise, lorsque ce dernier dénonce dans sa lettre, les écrits du protestant Brachet de La Milletière qui veut réunir les deux religions. « Avec tout cela, cest homme veut estre des nostres ? se parer de nos livrées ? [...] ou il nous pense hors de nostre bon sens, s'il juge nous pouvoir persuader que soit tout un d'estre papiste ou réformé et qu'il n'y ait point de difference entre Christ et Belial ». op.cit. p. 83. Rivet emploie la même expression « Christ avec Belial », pour mettre en garde contre les dérives religieuses. Dans le recueil *Divers Traictés*. Voir infra.

³²⁷ Claude Saumaise, Salmasii *De re militari Romanorum liber*, Lugd. Batavorum, J. Elsevirium, 1657. Le prince par cet ouvrage, veut mettre en valeur le courage de l'armée néerlandaise.

³²⁸ *De Briefwisseling* Constantijn Huygens, Deel. 4 [Tome 4]1644-1649, Lettre de Constantin Huygens à André Rivet. n°: 4474.

³²⁹ Françoise, Waquet, *La République des lettres*, Paris, Belin, 1997. p.32. L'historienne nous offre un extrait d'une lettre d'Erasme du 19 Juin 1516 à Guillaume Budé « il prend plus de plaisir à glisser des pensées sérieuses parmi des bagatelles qu'à dire des bagatelles sur de grands sujets ».

érasmiennne comme le souligne Catherine Secrétan³³⁰ . La confrontation d'opinions est essentielle à la vie intellectuelle comme à la défense de la doctrine aussi la controverse n'est jamais pour le pasteur une joute savante ou quand elle le devient nous constatons qu'il s'en désintéresse.

Le grand débat autour de la philosophie cartésienne qui oppose violemment le théologien néerlandais Gisbert Gérard Voetius³³¹ (1589-1676) au philosophe français René Descartes (1596-1650) est celui qui révèle en dehors du sujet lui-même la vitalité du milieu leydois ou « cercle leydois » selon l'expression de Théo Verbeek³³² et le rôle de notre théologien au sein de ce milieu qui s'étend au-delà de l'université à celui de la république des lettres. C'est auprès du professeur d'arabe et de mathématiques Jacobus Golius (1596-1667)³³³ qui réunit une fois par semaine les savants et hôtes de passage que René Descartes trouve une première audience et une aide pour ses publications . Sans Constantin Huygens et le professeur Jacobus Golius³³⁴ affirme Théo Verbeek³³⁵ pas de *Discours de la Méthode*, en 1636³³⁶. Le régent du collège wallon et pasteur de l'église wallonne de Leyde, Louis de Dieu, l'introduit dans le cercle de Jacobus Golius où le philosophe français rencontre Constantin Huygens, David de Wilhem, le recteur et professeur de l'université Polyander, le professeur orientaliste Constantin l'Empereur(1591-1648)³³⁷. Jacobus Golius en tant qu'orientaliste lui vient en aide

³³⁰ Catherine Secrétan, « Au pays de la discussion cultur. « La résolution des conflits d'opinions dans les Pays-bas du XVIIe siècle », *Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Paris, Champion, 2016, pp.25-41

³³¹ Gisbert-Gérard Voetius, a étudié sous la direction de François Gomar et sous la direction de Daniel Heinsius. Il fut dans le premier temps de sa carrière pasteur et à partir de 1634, professeur de théologie et de langues orientales à l'Ecole Illustre d'Utrecht. Voir supra

³³² Théo Verbeek, « Etudier l'Histoire du Cartésianisme », *Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Paris, Champion, 2016, pp.51-64.

³³³ *Ibid*, *op.cit.* p.52. C'est en premier lieu une affaire universitaire ; les promoteurs comme les détracteurs sont tous professeurs en théologie. Descartes ne heurte pas les gomaristes le pasteur Desmarets défend la philosophie cartésienne et son fils traduira les passions de l'âme. Voir *Sorberiana*. Art, Desmarets. *De briefwisseling van Constantin Huygens (1608-1634)*. Lettre 4055. Lettre de Descartes à Constantin Huygens en août 1645. Le philosophe se plaint amèrement auprès de Constantin du tort que Voetius veut lui faire.

³³⁴ Le 16 avril 1635, Descartes écrivait à Jacobus Golius, « Mais ce qui vaut mieux que tous les tourneurs du monde, c'est que Monsieur de Zulicom [Constantin Huygens] que j'ay eu l'honneur de voir ces jours à Amsterdam, après avoir eu la patience d'ouir lire une partie de ma *Dioptrique*, s'est offert d'en faire luy mesme quelque espreuve ». Cette lettre est contenue dans *Œuvres de Descartes*, Tome 1, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, Paris, 1897-1913. p.315.

³³⁵ Théo Verbeek, « Etudier l'Histoire du Cartésianisme », *op.cit.* p.63. « Sans les sollicitations, les questions, les commentaires de ses adversaires Descartes n'aurait pas avancé ses recherches ni publié. Ce sont Constantin Huygens et sa femme qui insistent pour que Descartes revienne sur sa décision de renoncer, c'est Jacobus Golius qui cherche un éditeur, c'est Huygens et sa femme qui corrigent les épreuves ». Nous citons un bref extrait d'une lettre du philosophe adressée à Constantin Huygens datée du 1 novembre 1635, le remerciant de son aide. « Vous m'obligez au delà de tout ce que je sçaurais exprimer, et j'admire que parmy tant d'occupations importantes, vous daignés estendre vos soins jusques aux plus particulières circonstances qui concernent l'impression de la *Droptique*. C'est un excès de courtoisie et une franchise qui vous causera peut estre plus d'importunité que vous ne craigniez. ». Dans, *Briefwiesseling Constantin, Dee 1 2* [Tome 2].

³³⁶ Paul Dibon, *Regards sur la Hollande*, Deux théologiens wallons face à Descartes et à sa philosophie : André Rivet (1572-1651) et Samuel Desmarets (1599-1673), p 345.

³³⁷ Constantin l'Empereur est nommé en 1627 professeur d'hébreu, puis de chaldéen à l'université de Leyde. En 1646 il enseigne la théologie succède à Polyander de Kerchoven. Voir, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op. cit.* p. 92.

en lui donnant accès aux livres d'Apollonius et lui fait abandonner la vieille algèbre, le mettant sur la voie de sa Géométrie³³⁸. C'est à Leyde et grâce à André Rivet qu'il rencontre le prêtre et philosophe Gassendi (1592-1655)³³⁹ qui séjourne à Leyde³⁴⁰.

La querelle d'Utrecht nous permet de saisir la dimension humaine de Rivet et les points communs qu'il possède avec le père Mersenne. Ce dernier de passage aux Pays-Bas entre 1629 et 1630, rencontre Rivet et à partir de cette date les deux hommes d'église vont entretenir une correspondance³⁴¹. Ils partagent la même idée sur la nécessité de communiquer. Hans bots dans un article sur Marin Mersenne insiste sur l'importance de la communication pour le père minime et le décrit comme l'apôtre de la communication »³⁴² or ce terme convient aussi à Rivet. Tous deux n'épargnent pas leur temps pour faciliter les échanges entre érudits, agissent dans les domaines des sciences pour Mersenne³⁴³, la patristique et l'histoire pour Rivet, avec la même énergie.

Dans le camp des opposants à Descartes se trouvent le théologien Gisbert J Voetius (1589-1676)³⁴⁴ professeur à l'université d'Utrecht ainsi que le pasteur et théologien Samuel Desmarets (1599-1673)³⁴⁵ qui, en raison du rapport entre entendement et volonté de jugement qu'établit Descartes dans sa méthode philosophique, s'opposent au philosophe français car l'opinion de Descartes sur la volonté va à l'encontre du calvinisme dont la doctrine s'établit sur l'impossible participation de l'homme à son Salut. Dans un sermon donné en 1632 à l'occasion du siège de Maastricht 1632, le pasteur détermine quelle est la part de la volonté humaine car

³³⁸ Théo Verbeek, « Etudier l'Histoire du Cartésianisme », *op.cit.* p.63. *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1687)*, voir la lettre de Descartes à Huygens du 29 janvier 1639 du 4 août 1645. *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime*, publiée et annotée par Cornelis de Waard, tome III, 1631-1633, seconde édition revue et complétée, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969.

³³⁹ Pierre Gassendi (1592-1655), fut un philosophe français, prêtre et docteur en théologie. De 1628-1629, le philosophe séjourne aux Pays-Bas où il rencontre Rivet qui le met en contact avec Descartes.

³⁴⁰ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, Lettre de Rivet à Sarrau, du 24 Août 1643. « Blaueu a commencé à imprimer, l'écrit de Mons. Gassendi contre la philosophie de Des Cartes ».

³⁴¹ Voir *Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime*, publiée et annotée par Cornelis de Waard, tome III, 1631-1633, seconde édition revue et complétée, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969. C. Waard, B. Rochot, A. Beaulieu (eds), *Correspondance du P. Marin Mersenne, XVII vols.* (Paris, 1932-1988). Sa correspondance avec André Rivet est importante : 77 lettres de Mersenne à Rivet sont conservées contre 6 de Rivet à Mersenne.

³⁴² Hans Bots, « Marin Mersenne 'secrétaire général' de la République des Lettres (1620-1648). », pp.164-181.

³⁴³ Hans Bots, « Marin Mersenne 'secrétaire général' de la République des Lettres (1620-1648). », *op.cit.* p.176. L'historien cite un extrait d'une lettre, adressée par Mersenne à Rivet le 14 janvier 1640, qui donne la mesure des rapports d'amitié des deux théologiens. « Je desire grandement que ce que vous dites soit vray, à scavoir que vous soyez catholique, c'est-à-dire, s'il vous plaist, sans nous amuser à plusieurs significations : de mesme religion et d'emesme advis et de mesme communion que St Augustin et S. Chrysostome. ». Marin Mersenne malgré la condamnation de Galilée en 1633 publia l'année suivante les questions théologiques et les mécaniques de Galilée.

³⁴⁴ Voir Catherine Secretan, « Compétence et valorisation de l'individu dans les Pays-Bas au XVIe et XVIIe siècles, *Les Pays-Bas aux XVIe et XVIIe siècles, Nouveaux Regards*, Paris, Champion, 2015.

³⁴⁵ Samuel Desmarets bénéficia de l'appui de Rivet pour exercer son ministère aux Pays-Bas. Il fut nommé professeur en théologie à l'université de Groningue à partir de 1642. Voir *Infra*.

« c'est lui seul (Dieu) duquel la volonté doit tenir de raison ³⁴⁶». De plus c'est un aspect de la philosophie cartésienne qui concerne la théologie or c'est un domaine réservé. Le seul domaine sur lequel Descartes se concilie les théologiens dont fait partie Rivet est celui de la distinction entre l'âme et le corps et de la philosophie naturelle³⁴⁷.

La polémique que suscite Descartes avec le discours de la méthode, n'attire pas Rivet dans ses ondes de choc. Il reste avant tout pasteur de l'Église wallonne de La Haye et semble vouloir mettre une distance entre les débats philosophiques et la théologie. Son rôle est tout entier dans l'orchestration des échanges et s'il apprécie comme Marin Mersenne les polémiques car elles sont pour ces deux érudits le liant indispensable à toute communauté savante et la sauvegarde d'une concorde entre citoyens et chrétiens, il garde une distance qui ressemble fort à celle d'un pédagogue et d'un pasteur³⁴⁸. Ses remerciements polis à Descartes pour son livre *Principes de la Philosophie* et son ignorance avouée des mathématiques dans une lettre adressée au philosophe le 19 Janvier 1644, alors qu'à cette date la querelle s'est épuisée et que les partisans de la philosophie cartésienne l'enseigne à l'université de Leyde et d'Utrecht, font preuve non d'un esprit seulement conciliant mais d'une courtoise indifférence de théologien pour la métaphysique. Nous pouvons apprécier le style enlevé qui, en quelques lignes, abrège toute discussion et qui a l'avantage d'être une appréciation n'appelant pas de réponse :

J'en ai desia leu les deux premières parties avec attention. Je les trouve bien méthodiques et bien accommodées aulx principes asses clairs, mais pour en bien juger, il y fault repasser plus d'une fois, et pource que la pluspart dependent des Mathematiques esuelles j'ai fort peu de cognoissance, je n'y penetre pas si avant. Neantmoins je n'ai pas leu sans fruit ce que j'ay leu et particulièrement ce que vous faictes fort bien destendre(!) tout l'ordre de la nature et

³⁴⁶ André Rivet, *Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye*. Item, a persévérance en la proffession de la verité de Christ. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1632 1632, p.60.

³⁴⁷ Théo Verbeek, « Etudier l'Histoire du Cartésianisme », *op. cit.* p. 63- 67. Les théologiens favorables à la nouvelle méthode philosophique le sont en raison de la physique et d'un argument essentiel pour eux visant à rendre impossible l'explication de la transsubstantiation. Nous citons l'historien, « Pour Vorstius la définition de l'idée d'un Dieu présent dans l'univers par sa puissance et non par son essence. Pour les cartésiens son essence n'a pas de lieu seuls sa puissance et son action par l'intermédiaire des corps, se manifestent ». Nous donnons un bref passage de l'étude de Catherine Secrétan, car elle définit très finement ce qui intéresse aussi les théologiens dans la philosophie cartésienne, dans « Au pays de la discussie cultur. « La résolution des conflits d'opinions dans les Pays-bas du XVIIe siècle », *op. cit.* p. 33. « La philosophie cartésienne pour les théologiens Desmaretz et Regius qui sont les principaux opposants à Descartes peuvent fournir des instruments ; la distinction de l'âme et du corps et un vocabulaire technique pour traiter des questions philosophiques naturelles Par contre ce qui relève de la théologie trouve des oppositions fermes, le critère de l'évidence appliquée aux vérités de la foi n'est pas admis ».

³⁴⁸ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II.*, Lettre de Rivet à Sarrau du 12 Octobre 1643. « Il y a un grand procès entre les sieurs Voetius et des cartes. Celuy ci a fait un escrit si virulent contre l'autre qui s'est pourveu devant le magistrat d'Utrecht lequel a déclaré le libelle diffamatoire, et cité l'auteur publiquement, pour le condamner par contumace. Il est venu ici s'en plaindre à M l'ambassadeur qui en a parlé aux députés d'Utrecht ? Il y a un livre de Gassendi contre luy sous la presse de Blaue. Il poursuit Mais les nouvelles d'angleterre sont bien plus dangereuses ».

toutes les causes secondes, de la première seule infinie et indépendante, en la volonté de laquelle vous arrêtez toutes questions ; Philosophant ainsi, on ne peut pas s'égarer dangereusement³⁴⁹.

Rivet insiste sur son incompetence à juger ce qui est hors de son champ d'action³⁵⁰. En théologien il lui suffit de constater que l'orthodoxie est respectée³⁵¹ et que le philosophe s'arrête là où le théologien continue. Servir cette République demande une patience mal payée en retour car Descartes a montré une certaine méfiance vis à vis du théologien dont la position auprès de la cour le garantit aussi contre ses adversaires. La lettre de Descartes à Mersenne en février 1638 concernant Rivet contient des amertumes et des soupçons injustifiés³⁵².

*Amitiés et dédicaces*³⁵³

Au sein de ce milieu universitaire des amitiés se forment que nous pouvons percevoir en lisant les dédicaces des ouvrages et notamment celles de Voetius³⁵⁴ à André Rivet. Rivet est un homme fidèle en amitié même si cela doit parfois lui demander quelques efforts diplomatiques supplémentaires en favorisant par exemple la nomination de Voetius à la chaire de dogmatique à l'université d'Utrecht en 1636.

Il y a entre les deux hommes une relation de confiance et de respect qui se lit dans la dédicace du *Disputationes Selectae*³⁵⁵ de Voetius, publié en 1648 : dédicace dans laquelle il souligne le travail du ministre Rivet pour l'Église et son érudition qui ne se loue pas pour elle-même mais pour la cause réformée³⁵⁶. C'est le portrait sincère et admiratif d'un homme avec lequel il

³⁴⁹ H.J. Honders *Andreas Rivetus, op.cit.* p.182. Ms, B.PL. 293. La lettre est contenue dans *Oeuvres de Descartes*, Tome 2, Adam et P. Tannery. C'est la seule lettre de Rivet à Descartes.

³⁵⁰ Le jeu de mot souligné sur l'adjectif *méthodique*, *les principes clairs*, laissent percevoir une certaine ironie car la clarté des principes n'a pas empêché, semble-t-il, Rivet de devoir relire plusieurs fois le texte. Le prédicateur joue sur le verbe *destendre* qui renvoie à la théorie cartésienne de l'étendue. L'identification de la matière et de l'étendue est un argument pour la théologie réformée car elle démontre l'impossibilité d'expliquer.

³⁵¹ Paul Dibon, *Regards sur la Hollande, du siècle d'or*, Napoli, Vivarium, 1990. Deux théologiens wallons face à Descartes et à sa philosophie : André Rivet (1572-1651) et Samuel Desmarets (1599-1673). p. 344-357

³⁵² *Correspondance du P. Marin Mersenne*, religieux minime, publiée et annotée par Cornelis de Waard, tome III, 1631-1633. Lettre de Descartes à Mersenne de février 1638. « Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du sieur Rivet ; je connais son cœur, il y a longtemps, et de tous les ministres de ce pays, pas un desquelz n'est amy : mais néanmoins ilz se taisent, et sont muets comme des poissons ».

³⁵³ Voir *Infra*, chapitre. Les publications.

³⁵⁴ L'épithaphe en latin et en néerlandais de Gisbert Voetius (1589-1676), contenue dans *Oratio funebris* est la plus touchante. Voir Introduction et *Infra*. Conclusion.

³⁵⁵ Le théologien néerlandais fait paraître sous ce titre un ensemble de thèses qu'il avait fait défendre le 25 Juin 1636 et en mai 1637 à l'université d'Utrecht, sur le thème de l'usure autre sujet de dispute entre Daniel Heinsius et Saumaise.

³⁵⁶ G.J. Voetius, *Disputationes Selectae I, Dedicatio*. « tu enim is es, quem post tot labores in ecclesiis et scholis exhaustos ». Rivet aide à la publication du *Desperata Causa Papatus* de Voetius publié en 1634, grâce aux recommandations de Rivet auprès des imprimeurs de l'université d'Utrecht. Voir, Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, op. cit.* p.115.

partage la même fermeté doctrinale et auprès duquel il a trouvé un solide appui pour ses publications.

Sa fidélité et son zèle à servir ceux qui travaillent à la sauvegarde de l'Église réformée s'exercent envers les pasteurs de l'Église française. Le moment est venu pour nous de considérer son rôle en tant que ministre de l'Église wallonne.

Les pasteurs de l'Église wallonne

Son départ de France pour l'université de Leyde ne signifie pas renoncer à son ministère, mais l'exercer au sein de l'église wallonne de Leyde où il est reçu comme pasteur extraordinaire en 1620 date de son arrivée à Leyde³⁵⁷. Il rejoint une église³⁵⁸ qui ne se distingue pas de l'Église réformée néerlandaise pour des raisons dogmatiques mais pour le fait que le culte y est donné en français³⁵⁹.

Les raisons de cette singularité sont multiples et relèvent de l'histoire de sa fondation que nous devons principalement aux travaux de Françoise Waquet³⁶⁰ et de Paul Dibon. Il est nécessaire, bien que nous renvoyions aux travaux de ces éminents spécialistes de l'histoire des idées aux Pays-Bas, de dessiner le cadre dans lequel s'inscrit le ministère de Rivet en Hollande.

Origine de l'Église wallonne. Particularités

Il rejoint une terre connue et foulée il y a trente-neuf ans par son ancien professeur en théologie Lambert Daneau qui donna la première prédication en langue française dans l'église

³⁵⁷ *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit, op.cit.* p.163. Une lettre des curateurs de l'université à Erpernius mentionne cette disposition du contrat et offre au pasteur un dédommagement financier supplémentaire. Lettre du 11 Mai 1620.

³⁵⁸ Paul Dibon, *Regards sur la Hollande, du siècle d'or, op.cit.* p. 316. C'est à Emden ville refuge pour les huguenots français, belges et suisses, anglais, fuyant les persécutions que se tient le premier synode national des églises néerlandaises au cours duquel fut adopté la confession de foi élaborée et publiée en 1561 par le wallon Guy de Brès. Lors de la sécession des Pays-Bas du nord, les wallons et flamands reconstituent leurs églises de langue française. Voir sur ce sujet, Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959. p 107. Les députés décidèrent pour « tesmoigner le consentement et conjonction des églises du Pays-Bas avec les Eglises de France », de soussigner la confession des églises de France en exprimant le vœu qu'à leur tour voulussent bien signer la confession des églises néerlandaises.

³⁵⁹ Paul Dibon, *Regards sur la Hollande, du siècle d'or, op.cit.* p. 316. L'autonomie de l'Église wallonne est reconnue en 1578 lors du synode de Dordrecht. 1574, date de l'établissement à Middelbourg de la première Église du refuge wallon à 1660 43 églises sont fondées. Elle préserve son autonomie et joue un rôle d'élite. Livre synodal Elles prêtent aux églises flamandes un pasteur « prêchant dans les deux langues » et ce n'est qu'à titre provisoire. Voir le *Livre synodal*, contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas, publié par la commission de l'histoire des Églises Wallones, 1563-1688, La Haye, Nijhoff, 1896-1904, 2 vol. art. 15. En 1634 le ministre wallon Lucas Trelcat est demandé par l'Église flamande, mais cette vocation est consentie par le synode wallon sous des conditions précises. Voir J.H. Dauber, *Oratio Funeris op ; cit.* p. 79. Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande, op. cit.* p. 150.

³⁶⁰ Paul Dibon, « le refuge Wallon précurseur du Refuge huguenot », *Bibliographie internationale de l'Humanisme et de la Renaissance, Dix-septième siècle*, Droz, Genève, 1967, Numéro 76-77, p. 53-74. Elisabeth Labrousse, « Le refuge hollandais : Bayle et Jurieu », *Bulletin de la S.H.P.F.* Paris, Numéro 76-77, pp. 75-93.

wallonne de Leyde le 26 Mars 1581³⁶¹. La fondation de l'église wallonne s'enracine dans l'histoire de l'église réformée des Pays-Bas et des premiers temps de la lutte pour l'indépendance des Provinces-Unies : première Église du refuge wallon des huguenots français, belges venus au 16^e du Hainaut et de la Flandre française vers les Pays-Bas du Nord, pour échapper aux persécutions, elle conserve avec soin l'esprit de modération et de charité qui a dicté sa fondation ³⁶² ainsi que la langue française³⁶³ qui ne trahit pas ses origines. Paul Dibon souligne avec insistance la fidélité comme trait distinctif de l'Église Wallonne : fidélité à ceux qui les ont accueillis, à eux-mêmes, fidélité à un comportement et à une langue.³⁶⁴ Ces fidélités requièrent une autonomie³⁶⁵ qui est reconnue lors du synode de Dordrecht en 1578.

La fraternité est le maître mot qui revient sous les plumes des auteurs qui ont retracé son histoire depuis ses origines. Fraternité qui s'exerce selon la diversité des besoins car une des caractéristiques de l'Église wallonne réside dans l'attention portée surtout à la vie chrétienne et moins à la défense rugueuse de la doctrine calviniste. Roger Zuber³⁶⁶ dans un article consacré à André Rivet souligne l'irénisme comme valeur défendue par l'église wallonne et le rôle de modérateur que bien souvent les pasteurs ont joué lors des controverses entre théologiens de l'Église réformée³⁶⁷. Si Rivet se montre intransigeant avec les théologiens réformés et particulièrement avec le pasteur et théologien de Saumur, Moïse Amyraut³⁶⁸ il témoigne par

³⁶¹ Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande*, op. cit. p.156. Ce prêche fut donné, nous informe l'historien, dans l'église des Béguines voilées. Cette première prédication suivie de la constitution d'un consistoire français dans la même année constitue l'origine de l'église wallonne de Leyde La formation d'un consistoire est à l'initiative de Lambert Daneau qui permettait non seulement de prêcher mais aussi de distribuer les saints sacrements. Le magistrat autorisa ce consistoire à distribuer la Sainte Cène mai en admettant à celle-ci exclusivement les fidèles de langue française. Voir *Bronnen Leidsche Universiteit*, t.I, p.17 et *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas*, T. I (1563-1685), IX, p, 1650-1651. T.I, p.81, 1^{ère} série.

³⁶² Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », op. cit. p.476. La tolérance « d'un protestantisme modéré » et le soin porté à la vie morale, la vie chrétienne constituent les principes de l'église wallonne.

³⁶³ C'est au cours du synode de 1571 présidé par le flamand G. Van der Heyden, auquel assistaient deux pasteurs wallons, Jean Polyander, secrétaire, et Jean Taffin, que fut adoptée la confession de foi élaborée et publiée par le wallon Guy de Brès. Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des églises wallonnes des Pays-Bas. T.I. 1563-1685, La Haye. La confession de foi fut approuvée en France au synode de Vitry en 1583.

³⁶⁴ Paul Dibon, *Regards sur la Hollande du siècle d'or*, op. cit. p.320. L'historien rappelle l'influence des réfugiés wallons dans l'établissement de l'église réformée néerlandaise. L'autonomie va de pair avec un esprit d'accueil et une solidarité avec les églises wallonnes de l'étranger. Voir sur le sujet, « le refuge Wallon précurseur du Refuge huguenot », p. 53-74. Elisabeth Labrousse, « Le refuge hollandais : Bayle et Jurieu », op. cit. pp. 75-93. Jacques Pannier, *Histoire de l'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931, 2 vol.

³⁶⁶ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », op. cit. p. 486.

³⁶⁷ Voir Paul dibon, *Regards sur la Hollande, du siècle d'or*, op. cit. p. 330.

³⁶⁸ André Rivet s'oppose aux thèses de Moïse Amyraut, professeur à Saumur concernant la grâce universelle. le désaccord sur la doctrine calviniste de la prédestination découvre une opposition entre la province et Paris. L'académie de Saumur a le soutien des pasteurs de Charenton et ce débat théologique risque d'aboutir à une scission entre pasteurs de province et pasteurs parisiens ces derniers défendant les thèses des théologiens de l'académie de Saumur. Pierre du Moulin ainsi que les pasteurs provinciaux s'associent à ce débat. L'intervention de la duchesse de la Trémoille auprès d'André Rivet persuade le théologien d'abandonner le débat afin de rétablir l'unité de l'église. L'intransigeance de Rivet, souligné par de nombreux historiens, est l'expression d'une cohérence intellectuelle car en effet il a signé et approuvé comme les pasteurs français les canons du Synode de Dordrecht et réalisé avec les trois théologiens de Leyde un ouvrage théologique sur la doctrine calviniste établie au terme du Synode de Dordrecht. En réponse à une lettre de la duchesse de La Trémoille qui l'engage à

ailleurs d'un esprit doux et conciliant envers la communauté des chrétiens catholiques ou réformés. Le pasteur, comme l'écrit Roger Zuber³⁶⁹ reprend ses droits et se détourne des controverses pour ne s'employer qu'à la paix entre tous les croyants. La sincérité de ses propos dans une lettre adressée à Claude Sarrau datée du 27 Septembre 1643 ne peut mieux décrire sa propre conduite accordée à celle que suit l'Église wallonne.

Je n'ay jamais eu conference avec âme vivante pour accommodement de Religion. J'ay à la verité vescu civilement avec les catholiques romains en Poictou, notamment à Thouars, ou j'ay esté autant regretté d'eux que des nostres. J'ay aimé et chéri cette paix civile et l'ay entretenue de tout mon pouvoir³⁷⁰.

Une fraternité qui s'exerce sur le terrain de l'enseignement et de la formation de futurs pasteurs. La fondation par l'Église wallonne en 1606 d'un collège³⁷¹ destiné aux étudiants les plus pauvres se destinant au pastorat indique bien le socle sur lequel est fondé l'église wallonne. La fondation du Collège Wallon a tissé de fait un lien privilégié entre le synode wallon et l'université³⁷². Lorsque Rivet intègre l'église wallonne, plusieurs ministres de l'église wallonne de Leyde sont également professeurs de l'université, c'est le cas pour les professeurs Johan Polyander van Kerckhoven (1568-1646)³⁷³, nommé plusieurs fois recteur de l'académie, et pour le grand orientaliste et régent du Collège wallon Louis de Dieu (1590-1642)³⁷⁴. Nous ne nommons que les ministres exerçant à Leyde mais ce constat est valable pour les autres

cesser la polémique avec Amyraut, le pasteur rappelle, dans sa lettre du 27 août 1646, que ces pasteurs ont signé la confession de Foi et nous pouvons apprécier la justesse de sa remarque : « Je n'en voy point de plus propre que de ramener les dissidents à parler conformément à la confession de Foy de nos Eglises et aux explications d'un célèbre Synode de plusieurs nations réformées[Synode de Dordrecht], duquel les canons ont esté publiéz et souscrits par les Eglises de France par Monsieur Amyraut mesme[...] Cependant Madame, je vous supplie de croire que je n'ay rien contre la personne de Monsieur Amyraut, que je suis poussé d'aucune haine ni animosité[...] que je scay bien discerner entre cause et la personne. ». Dans *Co, Rivet-La Trémoille*, Tulot, p. 102. Une lettre de Rivet adressée à Moïse Amyraut contient les vœux sincères d'un homme dévoué à la doctrine calviniste et qui montre un véritable soulagement de cette réconciliation. Voir à ce sujet, Laplanche François, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965.

³⁶⁹ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », *op.cit.* p. 475.

³⁷⁰ Hans Bots, Correspondance entre Sarrau et Rivet, Tome II, *lettre de Rivet à Sarrau*, le 27 septembre 1643.

³⁷¹ Paul Dibon, L'Université de Leyde, *op. cit.* p.17. Les états de Hollande et ceux de Zélande versaient annuellement une subvention pour subvenir aux frais des boursiers. A sa création le collège ne reçut que huit boursiers ensuite le collège s'ouvre aux boursiers non wallons. La bourse est alimentée par les cotisations des églises. Le collège dispensait des cours de philosophie et théologie à l'université et suivaient au Collège des répétitions du Régent. Le synode nomme le régent. Le collège subsista jusqu'en 1669. Les droits du collège furent transmis aux curateurs de l'université.

³⁷² Paul Dibon, *L'Université de Leyde*, *op. cit.* p.17.

³⁷³ Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, voir le *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Églises wallonnes des Pays-Bas, publié par la commission de l'histoire des Eglises Wallones*, 1563-1688, La Haye, Nijhoff, 1896-1904. Jean Polyander, van den Kerckhoven professeur de théologie à l'université de Leyde, fut nommé deux fois président. Voir, Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande. op.cit.* p. 223. Voir P.J. Blok, P.C. Moluysen. *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek* (10 delen) [10 tomes]. 1911. Site. dbnl.

³⁷⁴ Louis de Dieu (1590-1642), fut élève de l'orientaliste Erpenius, et de Jacobus Golius, Il fut pasteur à Vlissingen de Middelburg, et à Leyde tout en enseignant les langues orientales. Il fut régent du Collège Wallon de Leyde de 1637 à 1642. Loius de Dieu, fils du pasteur Daniel de Dieu, ami de daniel de Cologne,. Voir Molhuysen, *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*. Tome 8. Dans sa correspondance avec Sarrau et Saumaise, Rivet cite régulièrement les avis de Louis de Dieu et les présente comme des références indiscutables. Dans une lettre du 29 Décembre 1642 à Sarrau, Rivet lui fait part de la mort de louis de Dieu « nous avons perdu le bon Ludovicus, les langues orientales perdent beaucoup en lui, la piété aussi ». Voir Hans Bots, *Correspondance Rivet-Sarrau*. Tome II.

ministres wallons enseignant dans les universités créées dans les provinces-Unies³⁷⁵. Comme l'écrit si bien Paul Dibon.

Autour du noyau confessionnel gravitent, en vertu des affinités spirituelles et intellectuelles nombre de sympathisants réformés ou non, hollandais ou non³⁷⁶.

Lors de la querelle cartésienne, nous avons vu les pasteurs André Rivet, Johannes Polyander, Louis de Dieu accueillirent avec leurs collègues universitaires, les érudits étrangers et leur ouvrir généreusement leur bibliothèque, favoriser les échanges épistolaires comme les publications. Louis de Dieu, (1590-1642) régent du Collège Wallon et ministre de 1635 à 1642 est un orientaliste réputé dont Rivet respecte³⁷⁷ l'érudition car il sollicite régulièrement son avis lorsque la traduction d'un mot grec suscite le doute ou lorsqu'un ouvrage en cours d'impression demande à être vérifié³⁷⁸. S'il n'enseigne pas à l'université de Leyde et décline l'offre de l'université d'Utrecht pour enseigner l'Ancien Testament, ses travaux d'orientaliste publiés³⁷⁹ sur les presses des Elzeviers le placent dans les rangs de ceux que les érudits et théologiens consultent³⁸⁰. Nous avons cité dans un premier temps uniquement les pasteurs leydois en raison de leurs liens avec l'université, il nous faut présenter bien que brièvement ceux avec lesquels il travaille régulièrement durant son ministère que ce soit à l'église de Leyde ou dans les autres églises wallonnes des Pays-Bas. Daniel de Cologne³⁸¹ qui de 1606 à 1635 est pasteur et régent du collège wallon de Leyde reçoit les marques d'amitié de Daniel Heinsius qui lui dédicace son *Aristarchus*³⁸², Isaïe du Pré³⁸³ pasteur à Leyde dont l'autorité pour ramener la paix entre Daniel

³⁷⁵ Les universités furent fondées à Utrecht, à Franeker. Les écoles Illustres école à Amsterdam et à Breda. Voir, infra.

³⁷⁶ Paul Dibon, « L'Université de Leyde et la République des Lettres », *op.cit.* p.18.

³⁷⁷ Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, *op.cit.* p. 316.

³⁷⁸ *Correspondance entre Rivet et Saumaise*, Lettre de Rivet à Saumaise, 28 Août 1639. Rivet a fait appel à l'autorité de Louis de Dieu pour éclaircir la signification du mot grec tiré de la parabole des vigneronniers homicides, Marc 12,4. A la mort de Louis de Dieu, Saumaise écrit à Rivet dans sa lettre du 31 Janvier 1643, *op. cit.* p. 297. « j'ay esté extrêmement fâché de la mort du pauvre Monsieur de Dieu. C'estoit vraiment un homme de Dieu et *vir sui nominis*. L'Eglise et l'académie y perdent beaucoup. ». Le professeur Johan Polyander fait son oraison funèbre éditée en 1642.

³⁷⁹ Louis de Dieu publie, en 1626, une grammaire comparative entre l'hébreu, l'araméen et le syriaque. Le théologien consacre ses études aux langues perse, syriaque et arabe. Ses connaissances lui permettent de comparer les traductions grecque et latine de la Bible avec les traductions orientales, le fruit de ses recherches paraît dans *Animadversiones*, Lugd Batavorum, ex Officina Elseveriana, 1631. L'ensemble de ses recherches sur le Nouveau Testament seront publiées après sa mort en 1693 sous le titre de *Critica sacra*. Voir sur ce sujet, Alphonse Willems, *Les Elzevier, histoire et annales typographiques*.

³⁸⁰ Louis Cappel prie Rivet dans une lettre du 30 Décembre 1632 de solliciter l'aide de Louis de De Dieu pour faire imprimer l'ouvrage *Variis Lectionibus* « Je ne say où je pourrais bien le faire imprimer car il y a force hébreu, tout ponctué et que j'ay besoin d'un habile correcteur. Je ne voy que Leyden si M. de Dieu ou M. L'Empereur en voulait prendre la peine ». Dans, *Correspondance de Louis Cappel à André Rivet*, (1630-1648).

³⁸¹ Daniel de Cologne fut pasteur à l'Eglise Wallonne d'Amsterdam de 1591-1605, puis à l'Eglise Wallonne de Leyde et fut régent du Collège Wallon à Leyde de 1606-1635. Le pasteur fut chargé en 1618 de réunir les actes du synode de Dordrecht et de procurer à l'Eglise Wallonne une copie de l'inventaire des actes du Synode. Voir Livre des actes, *op.cit.* p. 324.

³⁸² Daniel Heinsius, *Aristarchus Saceria*, Elzevier, 1627.

³⁸³ Isaïe du Pré, ministre à Leyde depuis 1621 est chargé avec Rivet d'intervenir comme modérateur dans les querelles entre Saumaise et Heinsius. Molhuysen, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, *op.cit.* p. 331.

Heinsius et Claude Saumaise fut nécessaire, Antoine Hulsius³⁸⁴, pasteur à Leyde jusqu'en 1644 puis à Breda jusqu'en 1668 et qui enseigne aux côtés de notre pasteur à l'École Illustre de Breda. Le pasteur Frédéric Spanheim (père) (1600-1649) décrit par Claude Sarrau comme « un exquis personnage de grande humilité et de non moindre prudence³⁸⁵, rejoint l'Église wallonne de Leyde en 1642³⁸⁶ est un théologien et un pasteur avec lequel André Rivet noue des liens d'amitié solides car les deux théologiens partagent les mêmes élans du cœur lorsqu'il s'agit de défendre la doctrine calviniste contre les thèses de Moïse Amyraut³⁸⁷ sur la doctrine de la grâce universelle.

De 1620 à 1651 que ce soit à Leyde, à La Haye ou à Breda notre pasteur va servir avec soin l'Église Wallonne et l'Église réformée française car dès l'origine, l'Église Wallonne a servi d'intermédiaire entre les synodes français et le gouvernement afin d'obtenir des pasteurs français. La nouvelle position de notre prédicateur à la cour de La Haye, ses dispositions naturelles pour le dialogue et l'intelligence de son jugement sont appréciés par le consistoire wallon qui trouve en lui un ambassadeur idéal auprès du prince. Les pasteurs français, de leurs côtés, se réjouissent de cette nouvelle position car elle leur assure une aide efficace. Le pasteur français Jean Daillé à l'annonce de sa nomination à l'Église de La Haye qui est l'Église de la cour, lui signale son contentement³⁸⁸.

³⁸⁴ Antoine Hulsius (1615-1685), fut pasteur à Breda à partir de 1644 et nommé quelques années plus tard professeur d'Hébreu à l'École Illustre de Breda en 1650. En 1661, il enseigna la Théologie à l'université de Leyde.

³⁸⁵ Voir *Bulletin de la Commission de l'histoire des Eglises Wallonnes*, 1e série, t. 5. *op.cit.* p. 105. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, Lettre de Sarrau à Rivet, le 19 septembre 1642.

³⁸⁶ Frédéric Spanheim (1600-1649) théologien et pasteur à Genève jusqu'en 1642, est sollicité par l'université de Leyde pour la chaire de théologie. Elisabeth de Bohême a prié avec insistance l'Académie de Genève d'accepter le départ du théologien pour le plus grand bien des Etats de Hollande. Nous citons un court extrait d'une lettre datée 24 janvier 1642 de la reine de Bohême car elle est significative aussi de l'autorité politique dont se trouve investi le corps des théologiens. « Nous avons entendu par vostre responce à nos lettres precedentes les causes qui vous ont retenues de permettre au sieur Spanheim de venir prendre la place de professeur en Théologie, que Messieurs les Etats de Hollande luy ont présentée en leur académie de Leyden, ; sur quoy es dits Seigneurs Estats nous ont pareillement fait exposer les raisons qui les meuvent à vous en faire une nouvelle instance[...] N'ayant qu'un mesme but principal, c'est assavoir le bien et avancement de la religion et consequemment de la gloire de Dieu, [...] nous vous requierons derechef, comme nous faisons très affectueusement, de donner lieu à leur demande par la demission favorable du dit Sieur Spanheim, lequel nous serions bien aise en nostre particulier de veoir plus proche de nous, pour pouvoir es occasions nous servir de son erudition et bon advis en ce qui concerne nos enfans ». Lettre contenue dans *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit, op cit.* p.339. Sur les prières de la Princesse Elisabeth de Bohême, l'académie de Genève acceptera son départ pour Leyde en 1642.

³⁸⁷ Moïse, Amyraut *Brief traité de la Predestination et de ses principes*, pasteur & professeur en théologie, Saumur, Jean Lesnier, Isaac Desbordes, 1633 Le différend qui oppose un temps le théologien de Saumur à Rivet se dissipe et en octobre 1648, les pasteurs du Poitou, Guillaume Rivet et Philippe Vincent qui tous deux, avaient participé activement au débat, en faveur d'André Rivet, se réconcilient publiquement avec Moïse Amyraut le 16 octobre 1648 au Château de Thouars. Correspondance de Moïse Amyraut à André Rivet, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *op.cit.* p. 68. « Et d'abord lesdits Sieurs Vincent & Amyraut, se sont prévenus par la demonstration d'une charité & bien-veillance fraternelle, & ont protesté saintement & devant Dieu qu'ilz donnaient à la gloire d'Iceluy & à la charité Chrestienne toutes les choses personnelles qui s'estaient passées entre eux, & en outre ont promis de se rendre mutuellement à l'advenir tous les bons offices d'une entière & cordiale amitié ».

³⁸⁸ *Correspondance de Jean Daillé et André Rivet*. Lettre du 4 Avril 1630, « Ce nous esté beaucoup de contentement d'apprendre la part que vous prenez en la conduite de la povre église de La Haye[...] Monsieur le Prince vous goust grandement ».

Ce nous est beaucoup de contentement d'apprendre la part que vous prenez en la conduite de la povre église de La Haye[.] Monsieur le Prince vous gouste grandement.

La confiance que lui accorde le consistoire wallon se signale dès 1631 lorsqu'il est sollicité avec le pasteur Isaïe du Pré pour nommer un pasteur pour les Indes orientales³⁸⁹. Confiance également de la part du prince Maurice de Nassau, qui désigne expressément André Rivet pour le recrutement d'un pasteur pour les troupes militaires³⁹⁰.

Rivet ne cesse durant tout son ministère aux Pays-Bas de 1622 à 1650 d'œuvrer pour l'Église wallonne et pour les pasteurs français en mettant à profit son audience et son influence auprès du Prince. Lorsque les états généraux décident de fonder une église à Maastricht³⁹¹ en 1632 après la prise de la ville, il fait partie de la commission réunie par les Etats pour désigner deux ministres : un français et un néerlandais. Le pasteur Jean Daillé à cette occasion lui adresse une lettre par laquelle il le félicite et l'encourage dans sa recherche d'un pasteur digne de l'emploi.

Je prie Dieu qu'il bénie vostre dessein pour l'établissement de l'Eglise de Maastricht et vous envoie des ouvriers capables d'y travailler dignement³⁹².

Rivet propose le ministre français Samuel Desmarets (1599-1673)³⁹³ dont la candidature est agréée par les états généraux le 11 septembre 1632. Après de nombreuses tractations, notre pasteur lui obtiendra en 1642 un poste de professeur en théologie à Groningue³⁹⁴.

³⁸⁹ André Rivet et Isaïe du Pré sont chargés par le synode Wallon de Leyde de désigner un pasteur pour les colonies néerlandaise au Brésil. Le 12 novembre 1631, les deux pasteurs proposent le poste à un jeune pasteur Mercator. « Monsieur et Cher frere, nos églises ayant assemblées en classe pour, la réquisition de Messieurs les administrateurs de la Compagnie des Indes Orientales, leur faire nomination de quelque homme capable [...] nous avons jetté les yeux sur vous ». Dans *Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, 1601-1697*. op. cit.p. 307. Voir l'article X, année 1631. Classe tenue à Leyde Le 12 novembre 1631.

³⁹⁰ Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, 1601-1697. Lettre de Maurice de Nassau, le 31 Mars 1631. « Sur quoy M. rivet et ledit sieur Blondel, m'ayans fait ouverture d'un jeune homme de Leyde nommé Matton lequel ayant été nourri dans le Collège de vos églises aurait après quelques années d'études en théologie, esté examiné preparatoirement[...] m'asseurans qu'il avait fort bon tesmoignage, vous passiez à son dernier examen et l'ordonniez pour pasteur en mon regiment ». op.cit.304.

³⁹¹ Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, op.cit.* 95. A la suite de la campagne militaire, Maestricht est en la possession des Pays-Bas, le projet d'y fonder une église est envisagé. Une demande aux états généraux précise qu'il est nécessaire d'avoir un ministre de l'église wallonne et un ministre néerlandais. La candidature de Samuel Desmarets est acceptée par les Etats généraux voir, *Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, 1601-1697.op.cit.* p. 405.

³⁹² *Correspondance de Jean Daillé (1594-1670)*, Lettre de Jean Daillé à Rivet, le 12 Octobre 1632. André Rivet estime Jean Daillé et avait signalé dès 1625, la valeur du ministre aux pasteurs de l'Eglise de Paris « l'Eglise de Paris ferait bien de jeter les yeux sur Daillé ». Lettre du 25 janvier 1625 ». Voir *Infra*.

³⁹³ Samuel Des Marets était le prédicateur du duc de Bouillon. Dès sa nomination à la cour, Rivet a multiplié les démarches pour que le pasteur, Samuel Desmarets (1599-1673) soit reçu pasteur dans l'église wallonne de Maestricht. Le pasteur rejoint les Pays-Bas en 1632. De 1636 à 1642 l fût pasteur à Bois le duc et à partir de 1637 professeur à l'école illustre créée dans cette ville. De 1642 à sa mort, il enseigna la théologie à Groningue. Voir *Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, année 1643.op. cit.* p. 405.

³⁹⁴ Voir *Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, 1601-1697.* p.1643. Voir sur les nombreux échanges de lettres et les nominations. Opstal Alexander Gijsbert van, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot, op.cit.* p. 94-95.

Dans chaque ville conquise ou reconquise par Frédéric-Henri est établie une Église wallonne, c'est au tour de l'Église de Breda³⁹⁵ fondée après la victoire du siège de bénéficier en 1637 de ses services. Sa médiation auprès du prince pour obtenir un lecteur lui vaut les remerciements du synode wallon³⁹⁶. Le rappel de toutes ses interventions auprès de l'Église Wallonne ne pourrait pas s'achever, ici, sans signaler qu'il participe à la délégation envoyée par le synode wallon afin de rappeler aux Etats Généraux le sort des réformés avant la signature du Traité de Paix de Munster³⁹⁷. Le lien qui unit l'Église Wallonne à l'Église réformée de France se lit dans ses aides apportés aux pasteurs français subissant la politique de Richelieu et les nouvelles vagues de répression portées à la liberté du culte³⁹⁸.

Fidélité française

Rivet agit fidèlement envers les pasteurs français en difficulté en cherchant pour eux une vacation dans une des églises wallonnes. Le cas du pasteur parisien Aubertin est à cet égard un bel exemple de la solidarité active de Rivet lorsqu'il s'agit de secourir un pasteur. Edmé Aubertin (1595-1652)³⁹⁹ demande en 1633 assistance à Rivet car la publication d'un ouvrage sur l'Eucharistie dans lequel il traite le cardinal Bellarmin d'adversaire de l'Eglise lui vaut

³⁹⁵ Voir infra.

³⁹⁶ Livre synodal, I, *op.cit.* p.434. Résolution 9-11 Avril 1642. « Grâce aux gages qu'il a obtenus de son Altesse pour le lecteur de l'Eglise de Breda » En raison de son travail assidu pour l'église wallonne de Breda il est délégué en 1642, avec Jean Polyander par le synode wallon de La Haye pour présenter les remerciements au Prince au nom de l'Eglise wallonne. Résolution du Synode de La Haye, le 15 Avril 1643.livre synodal.p.440. Voir Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot, op.cit.* p.97.

³⁹⁷ Alexander Gijsbert van Opstal,, *André Rivet, Een invloedrijk, op.cit.* p.98. Livre synodal, Tome I, p.444. Avant la signature du traité de Paix de La Haye, L'Eglise Wallonne délégua quatre pasteurs auprès des Etats Généraux. Cette commission était chargée de prier les Etats Généraux de conserver à l'Eglise Wallonne ses faveurs. Le 13 Août 1643, Les pasteurs Polyander, Rivet, de La Rivière et Maurice déposèrent auprès du secrétaire des Etats généraux une requête .« Lesdits seigneurs Polyander, de la Rivière et Maurice donnerent par escrit ce que s'ensuit , 'que le synode des églises de la langue française en ces Provinces Unies, tenu à La Haye le mois d'avril dernier, leur donna pour charge expresse de supplier Messeigneurs les Estats Généraux, que quand Leurs Seigneuries enverraient leurs ambassadeurs aux Traitez de paix générale qui se doivent entamer bientost à Munster à Osnabruck, il leur plaise (...) d'avoir en singuliere recommandation les Eglises réformées [...] pour leur procurer par l'autorité de Leurs Seigneuries tout le bien, la faveur, liberté et sureté[...]Sur quoy lesdits sieurs Polyander, Rivet, de La Rivière et Maurice remettaient au bon plaisir de Leurs Seigneuries de se servir de l'occasion et du moyen desdits traitez et de faire en faveur desdites églises réformées tout ce qu'en leur prudence elles trouveraient être nécessaire, equitable et practicable.' ».

³⁹⁸ Voir Bernard Cottret,1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin,1997.

³⁹⁹ Un échange de lettres entre Rivet et le pasteur Aubertin témoigne de l'intérêt que prend Rivet à la situation du pasteur. « Correspondance entre E. Aubertin et Rivet, de 1633 à 1642 », *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n°116, quatrième trimestre 2011. pp.170-197. Nous citons un extrait de la lettre du pasteur Aubertin à Rivet datée du 2 Août 1633. « J'ay receu vos dernières, par lesquelles je recognois la peine que vous avez prise pour aider à me sortir de captivité, dont je vous remercie très humblemet. Sans doute que les officines que vous aurez faictes auront donné à penser à ces Messieurs. [...] J'ay esté consolé et jouy par vos lettres [...] Et quant à mon escrit, je suis fort aise que vous preniez la peine de le veoir, me promettant de vostre charité que vous ne me refusiez pas vos bons advis sur iceluy ». Voir Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot, op. cit.* p. 104.

d'être menacé d'emprisonnement⁴⁰⁰ ou dans le meilleur des cas d'être banni. A cette annonce, notre pasteur ne ménage pas ses efforts pour lui obtenir un refuge aux Pays-Bas : efforts dont Aubertin le remercie dans une de ses dernières lettres et qui vont s'avérer inutiles car le pasteur parisien recouvre à nouveau ses droits⁴⁰¹. Dans les années qui suivent de peu sa nomination de précepteur du Prince, Rivet déploie toute son énergie pour venir en aide successivement en 1634 au pasteur Michel Le Faucheur⁴⁰² (1585-1657) qui tombe en 1634 sous l'interdiction de prêcher en France par le parlement de Toulouse ainsi qu'au pasteur Samuel Petit (1594-1653)⁴⁰³. Les tractations menées par le pasteur prouvent sa constance si nous en jugeons par les correspondances entre lui et les pasteurs français car ces derniers semblent montrer des hésitations aux offres qu'il leur fait. La patience de Rivet et le temps que nous devinons pris sur ses multiples activités durant sa présence à la cour pour venir en aide à tous ceux qui se tournent vers lui, font de lui ainsi que l'écrit Paul Dibon un digne représentant de l'esprit wallon⁴⁰⁴.

Au terme de son ministère en 1650 le synode wallon le remercie avec chaleur pour ses services auprès de l'église et lui accorde un éloge accordé à sa fonction car si le titre d'évêque lui est amicalement donné par son ami Constantin Huygens⁴⁰⁵, les députés du synode le compare à Moïse.

Nous ne contenterons pas de conserver dans nos archives le memorial de votre présence quoique vous soyés absent de nous de corps vous nous serés à jamais présent d'esprit et priant Dieu qu'il parachève à Sa gloire à ce que dans cette verte vieillesse comme celle d'un autre Moïse vous demeuriez une puissante colonne dans la maison de Dieu⁴⁰⁶.

⁴⁰⁰ Le pasteur risque l'emprisonnement à Fort l'évêque. Consulter sur cet épisode Eugène Haag, *La France protestante*, op. cit. p.149.

⁴⁰¹ Correspondance entre Edmé Aubertin et André Rivet, de 1633 à 1642 Le pasteur Aubertin après avoir appris que Rivet lui avait obtenu un poste le remercie. « Je vous remercie de tant d'efforts et de soin ». Lettre du 21 Juillet 1634.

⁴⁰² Michel Le Faucheur (1585-1657) ministre à Annonay et à Montpellier, il fut appelé à Paris et resta jusqu'à sa mort ministre de l'église de Charenton. Voir, Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, op.cit. p.104. Le parlement ne le reconnaît pas français, il lui est donc interdit de prêcher et de vivre dans sa province du Languedoc. Il se rend à Paris pour plaider sa cause devant le conseil du roi mais préfère envisager de quitter la France pour la Hollande ou l'Angleterre. C'est durant cette période qu'il s'adresse à Rivet. Cependant au terme de tractations compliquées par le souhait de Le Faucheur de rester à Paris, son départ pour les Pays-Bas ne se fera pas.

⁴⁰³ Rivet agit également en faveur du pasteur Samuel Le Petit (1594-1643) ministre à Nîmes. En 1637, notre prédicateur lui a obtenu une place de professeur à l'université de Franeker, cependant les tractations étant longues, les Etats s'impatientent, et les efforts de Rivet seront vains. Samuel Le Petit ne pourra se rendre en Hollande. Voir sur ce sujet, Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, op.cit. p.107.

⁴⁰⁴ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise », op.cit. p.475.

⁴⁰⁵ *De Briefwisseling*. Deel 4, [Tome 4], 1644- 1649, *Constantijn Huygens*, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1916. Voir *Introduction*.p.5.

⁴⁰⁶ Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas, publié par la commission de l'histoire des Eglises Wallonnes, 1563-1688, La Haye, Nijhoff, 1896-1904, 2 vol. Lettre pastorale enregistrée dans les actes du synode tenu à Flissingues le 24 Août 1650. p. 1651.

L'éloge est à la mesure du pasteur qui a servi l'Église Wallonne et l'Église réformée française par sa prédication et c'est pour en défendre les principes qu'il a déployé toute son influence pour aider les pasteurs français. Rivet se montre attentif à la distribution de ses recueils de sermons en France, comme nous pouvons le constater grâce à une lettre de son neveu André Pineau qui attend son ordre sur leur distribution⁴⁰⁷ Il convient dans le chapitre suivant de présenter sa publication homilétique.

La place de la prédication dans l'édition aux Pays-Bas.

La littérature religieuse tient une grande place dans l'édition néerlandaise comme nous l'avons vu précédemment⁴⁰⁸ au point qu'elle contribue à la prospérité des imprimeurs. Nous avons évoqué à ce propos le cas, grâce à Andrew Pettegree, du pasteur néerlandais Roelf Pieterz (1586-1649) dont les sermons réédités en 1643 firent l'objet d'une révision par l'imprimeur d'Amsterdam Marten Jansz Brandt au moment même où la nouvelle édition de la Bible des Etats venait d'être éditée, afin de les rendre conformes à la nouvelle édition de la Bible des Etats et bien sûr d'en favoriser la vente. La production éditoriale des sermons suit le cours de l'offre et de la demande et dépend des événements publics et des intérêts partagés par l'ensemble de la population.

Nous en venons ici à considérer brièvement le contexte hollandais dans lequel notre pasteur publie ses recueils de sermons. Quelle est la place accordée à la publication de la prédication en français par les pasteurs de l'Église wallonne et par les professeurs avec lesquels il travaille ? Nous devons nous attacher dans un premier temps aux prédicateurs partageant avec lui les responsabilités de professeur et de prédicateur.

Certains des professeurs de l'université de Leyde dont nous avons cité les ouvrages sont ou ont été également ministres du culte, pour l'église wallonne⁴⁰⁹. Daniel de Colonius, (ou Daniel Cologne) (1566-1635)⁴¹⁰, pasteur puis régent du collège wallon publie des thèses sur

⁴⁰⁷ *Correspondance d'André Pineau et de son oncle André Rivet*, Lettre datée du 24 mai 1647. « J'y ay trouvé [Dans un paquet posté par Rivet] un exemplaire de votre excellent catéchisme, six en blanc avec un relié de vos beaux sermons qui viennent destre donnés au public & votre Histoire & Harangue inaugurale. Voilà bien des faveurs tout à la fois. Monsieur, je vous suis infiniment obligé & vous promets de les faire valoir en bon lieu & d'en faire part à quantité d'honnestes gens. J'attens votre ordre sur la distribution de vos derniers sermons. Toutes ces belles & bonnes choses nous ont esté un agréable entretien tous ces matins en nos promenades de Luxembourg. Monsieur l'Ambassadeur a voulu prendre la peine d'en lire sa bonne part & d'écouter le reste avec plaisir de la bouche de Monsieur son pasteur ».

⁴⁰⁸ Voir supra.

⁴⁰⁹ Voir en annexe les œuvres de Polyander, Waleus, Tysius, Colonius. Les sermons théologiques de Jean Polyander.

⁴¹⁰ Voir supra. Daniel Cologne, régent du Collège Wallon, contribua à la traduction de la Bible des Etats avec Jean Polyander de Kerckhoven. Daniel Heinsius lui témoigne son amitié et son admiration en lui dédiant son ouvrage *Aristarchus sacer, sive, ad Nonni in Johanem Metaphrasis exercitationes*, Lugduni Batavorum, ex Officina Bonaventurae & Abrahami

l'Institution de Calvin en 1628. Louis de Dieu, (1590-1642), ministre de l'église wallonne de Leyde, réserve ses publications à ses travaux d'orientaliste⁴¹¹ et ne publie pas de sermons. Antoine Hulsius (1615-1685)⁴¹², ministre de l'Église de Breda en 1644 puis régent du Collège Wallon de Leyde ne laisse aucun recueil homilétique. Jean Polyander van Kerchoven (1568-1646⁴¹³), dont nous avons constaté le rôle majeur auprès de l'université et auprès de l'Église wallonne, publie en 1630 un recueil en latin *Meditationes sacrae in Psamum VI*, et en 1639 les sermons théologiques⁴¹⁴. Frédéric Spanheim⁴¹⁵ pasteur de l'Église wallonne de Leyde laisse à la publication un recueil de trois sermons publiés en 1649. Nous constatons que les activités professorales contraignent les uns et les autres à faire des choix ; or André Rivet se distingue par une publication régulière de ses sermons⁴¹⁶. En effet il offre à partir de 1620 aux fidèles de l'église réformée wallonne et française une œuvre homilétique riche qui vient, comme une application de son enseignement, compléter son œuvre théologique. Le choix de porter notre regard uniquement sur la production éditoriale des pasteurs appartenant à la constellation universitaire de Rivet d'une part et publiée en langue française d'autre part, nous prive de celle

Elzevir. Academ. Typograph, 1627. « Reverendo Clarissimo vir Danieli Colonio Gallici Collegii regentii dignissimo, Quo magis, Reverende ac Clarissime Coloni, literarum ac totius eruditionis dignitas & splendor ». Voir Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Tome premier, Rotterdam, Reinier Leers, 1697. p. 238.

⁴¹¹ Voir supra. Louis de Dieu s'est attaché aux travaux de traductions de la Bible. Voir bibliographie.

⁴¹² Voir supra. Antonius Hulsius fut pasteur à Breda à partir de 1644, puis nommé professeur d'hébreu à l'École Illustre de Breda en 1650 sur les recommandations de Rivet. Une lettre de Rivet adressée à Constantin Huygens datée du 30 avril 1649, témoigne en effet de l'estime que porte notre prédicateur à Hulsius car il le recommande pour remplacer un professeur. « Mons. Huslsius, Pasteur de nostre Eglise Française a montré sa diligence & industrie à enseigner la langue Ebraïque à tout ce que nous avons eu ici & avons d'estudiants en Théologie & s'y prend bien. Il s'est offert d'exercer ici une profession extraordinaire en cette langue sans demander de gages. Le conseil académique a trouvé son offre utile & honorable, et tous le jugent capable, notamment Mons. Dauber qui s'y cognoist ». Lettre n° 63, Dans *De Briefwisseling*. Deel IV, Constantijn Huygens. En 1661, Antonius Hulsius sera nommé professeur de théologie à l'université de Leyde. Il fut présent aux côtés de Rivet dans ses dernières heures, comme le professeur Dauber. Voir *Les Dernières Heures de Monsieur Rivet vivant*.

⁴¹³ Voir supra. Jean de Polyander de Kerchoven exerça son ministère durant 50 ans. Il fut membre de la commission chargée de dresser et de publier les actes du Synode de Dordrecht en 1620 et à la demande des Etats Généraux travailla en collaboration avec trois théologiens à la traduction néerlandaise de la Bible. *La Bible des Etats*. Voir : Infra.

⁴¹⁴ Nous renvoyons à la bibliographie en annexe pour les ouvrages de Jean Polyander dont nous ne citons ici que les titres suivis des dates d'impression. Jean Polyander, *Sermons théologiques*, Leyde, 1639. édité à titre posthume. En 1631, *Epithalamia*, Lugd Batavorum, ex Officina Elsevirina, 1631. *Epithalamia* contient un poème de Rivet, de Waleus et de Thyssius. Cette participation amicale des trois théologiens au livre de leur collègue, nous est indiquée par l'historien Charles Willems dans ses *Annales*. André Pineau signale, dans une lettre datée du 15 janvier 1642, que la lecture de ce livre s'adresse à des latinistes « Monsieur Allard m'a obligé de me donner les *Epithalames* que vous lui aviez envoyés. Je les ay fait voir aux personnes d'icy qui sont capables de les lire ».

⁴¹⁵ Frédéric Spanheim, *Les Thrônes de grâce, de jugement, de gloire ou trois sermons faicts par Frederic Spanheim*, Estienne Maupeau, 1649. Son œuvre repose en priorité sur l'histoire des figures politiques de la Réforme protestante. Une apologie de la noblesse protestante néerlandaise est l'objet entre autres d'un ouvrage consacré aux mémoires de Louise Juliana Orange-Nassau, fille de Guillaume le Taciturne. Voir : bibliographie.

⁴¹⁶ Nous donnons en note uniquement les titres et les premières date de chaque publication : *Douze méditations en forme d'homélie*, 1622. *Exhortation à Repentance*, 1632 [contient quatre sermons]. *Instruction préparatoire à la Sainte Cène avec cinq prédications*, 1634. *Les soupirs du repentant affligé*, [Méditations sur les sept psaumes pénitentiels], 1636. *Sermon fait au camp devant Breda*, 1637. Divers Traités, 1637, [deux sermons]. *Les derniers vœux du Sacrificateur Eternel*, 1639, [Dix-huit sermons sur le chap. XVII de saint Jean suivis de trois sermons, d'une instruction à la sainte Cène, des Stances]. Sermon d'Adieu, 1646 [sermon unique]. Sermon sur le texte de Mathieu, 1647, [sermon unique]. Sermon sur le chap. de l'Épître aux Romains, 1648, [sermon unique]. Voir la Bibliographie.

des pasteurs de l'Église néerlandaise⁴¹⁷. Cependant nous devons faire une exception pour deux des représentants les plus actifs du siècle car ils incarnent l'un comme l'autre ce que Willem Fijhoff nomme « le projet théocratique » de la société hollandaise⁴¹⁸ et ce projet place les pasteurs aux leviers de commande de la société.

La famille ou « petite église »⁴¹⁹, selon la formule consacrée par les réformateurs, concentre l'attention des pasteurs néerlandais car elle représente la source de toute éducation. Dans le seul ouvrage publié par le pasteur Petrus Wretwongel⁴²⁰ (1609-1661) *Oeconomia christiana*⁴²¹, chaque action quotidienne est étudiée sous son principe moral et religieux. Le pasteur Jacobus Borstius⁴²² (1612-1680), un des prédicateurs néerlandais les plus populaires, partage avec Petrus Wretwongel le souci de l'éducation de la famille et de la conduite morale des citoyens. Son attention à l'éducation des enfants se concrétise sous la forme d'un catéchisme pour les enfants *Vragen hoog kinderen*⁴²³ dont le succès engage plusieurs rééditions. D'une activité aussi vive que son éloquence, il publie également plusieurs recueils de ses sermons parmi lesquels il en est un qui est dédié à un sujet de société très sensible à l'époque et qui concerne la mode des cheveux longs pour les hommes⁴²⁴.

En 1644, le pasteur Jacobus Borstius s'oppose violemment en chaire à cette mode héritée des bataves en s'appuyant sur les écrits bibliques et condamne sans appel ceux qui ne se conforment pas aux propos de l'apôtre Paul⁴²⁵. Le sermon, aussitôt imprimé sous le titre de *Predikatie over*

⁴¹⁷ Voir *supra*. Voir Willem Fijhoff, G. Groenhuis, de Predikanten. « The social position of Dutch preachers in the 17th century ». In : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 36^e année, N°1, 1981. pp. 95-97. Voir Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959, pp. 99-113.

⁴¹⁸ Willem Fijhoff, in Groenendijk, « De nadere reformatie van het gezin. De visie van Petrus Witewrongel op de christelijke huishouding », in *Archives de sciences sociales des religions*, n°58/2, 1984. p.265

⁴¹⁹ Depuis les premiers temps de la Réforme protestante, la famille est considérée comme le premier lieu où la piété s'exerce à travers la lecture quotidienne de la Bible. Voir : *Infra*. Voir : Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p. 31.

⁴²⁰ Petrus Witewrongel (1609-1662), né à Dordrecht, fut pasteur à Amsterdam de 1638 à 1662. L'ouvrage s'apparente aux livres d'Emblèmes de Jacob Cats qui eurent un grand succès populaire. Voir *Infra*.

⁴²¹ Petrus Witewrongel, *oeconomia christiana, ofte Christelicke Huys-Houndinghe*, Amsterrdam, De weduwe van Marten Jansz Brant, 1661. Cet ouvrage basé sur un cycle de sermons, s'inscrit selon Willem Fijhoff, dans l'offensive disciplinaire puritaine du consistoire protestant amstellodamois dont Witewrongel était l'âme » p. 265, in *Groenendijk, De nadere reformatie van het gezin. De visie van Petrus Witewrongel op de christelijke huishouding*, in *Archives de sciences sociales des religions*, n°58/2, 1984. p.265.

⁴²² Jacobus Borstius (1612-1680) étudia en 1633 au Collège wallon de Leyde sous la direction de Louis de Dieu, puis, suivit les cours, à l'université de Leyde, de Jean Polyander et d'Antoine Thyssius. Il fut pasteur à Dordrecht de 1644-1654 puis à Rotterdam de 1644-1680. Fidèle orangiste, défenseur zélé de la doctrine calviniste déterminée par les canons du synode de Dordrecht, il publia de nombreux recueils de sermons. La virulence de son éloquence est réputée et les sermons du prédicateur de Dordrecht sont très attendus. Voir, L.A. Van Langeraad, J.P. de Bie, et J. Loosjes, *Het Protestantische Vaderland, Bigraphisch Woordenboek*, Utrecht, Kemink & Zoon, 1908-1918. [sur le site : dbnl]. Voir P.C. Moluysen, P.J. Blok, *Biographisch Woordenboek*, Nuijhof, 1918. Tome II. P. 230. [site : dbnl.]. Voir également Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959.

⁴²³ Jacobus Borstius, *Vragen Hoog Kinderen*, te Leyden, David du Mortier. Plusieurs éditions de ce livre. Voir annexe.

⁴²⁴ Jacobus Borstius, *Predikatie over het langh hayr, of Paulus zedeles*, 1645.

⁴²⁵ L'épître de Paul aux Corinthiens 11,14. « La nature même ne nous apprend-elle pas, qu'il est honteux à l'homme de porter de longs cheveux ».

het langh hayr, of Paulus zedeles, va susciter une polémique à laquelle participent Claude Saumaise, le pasteur Jacobus Revius, le pasteur Andreas Colvius (1594-1671), Johan Polyander de Kerchoven, qui tous s'insurgent devant une interprétation dénuée de sens. Claude Saumaise se porte en avant de cette bataille et rédige une réponse sur ce sujet dans un petit livre intitulé *Epistola ad Andream Colvium, super. Cap. XI, primae ad Corinth. Epist. De caesarie virorum et mulierum coma*⁴²⁶, publié en 1645. André Rivet, pour sa part, juge cet ouvrage inutile car il détourne le savant Claude Saumaise de sujets plus essentiels. Avec son élégante dérision coutumière, Rivet résume, dans une lettre adressée à Claude Sarrau, l'objet de la querelle en des termes qui ne laissent aucun doute sur son propre avis.

C'est à l'occasion d'un ministre flamand à Dordrecht, lequel sur cela declame publiquement contre les hommes et femmes et les menace qu'ilz seront traisnez en enfer par leurs cheveux⁴²⁷.

Il est à signaler, pour clore ce bref regard sur l'édition homilétique néerlandaise que la prédication française y est représentée entre autres par le pasteur parisien Charles Drelincourt (1595-1669) dont les sermons sont traduits en néerlandais par le pasteur Gilles Van Breen sous le titre *Gebeden en Meditatie om sich te bereyden tot het H. Avondmael*, édité une première fois en 1639 et réédités plusieurs fois⁴²⁸.

Dans ce contexte hollandais, la prédication publiée en français occupe une place mineure par rapport à la prédication des pasteurs néerlandais. Les pasteurs de l'Église wallonne que nous avons cités partagent leurs activités pastorales avec celles d'enseignant et privilégient la publication de leurs ouvrages théologiques. Notre pasteur va, nous le verrons, se distinguer de

⁴²⁶ CL, Salmasii, *Ad epistola ad Andream Colvium super Cap.XI. Primae ad Corinth, epist de caesarie virorum et mulierum coma*, Lugd. Batavorum, Ex Officina Elzeviriorum, 1644. Le titre résume la polémique car certains pasteurs parmi les plus virulents vouent aux enfers les hommes portant les cheveux longs, et les femmes ayant les cheveux frisés. Le paisible Andreas Colvius est en tant que pasteur au cœur de la tourmente et reçoit l'aide de Claude Saumaise, qui sous la forme d'une lettre adressée à son ami Colvius, rejette tous les arguments du pasteur de Dordrecht Jacobus Borstius. Il joint dans son recueil une épître du médecin de Dordrecht J. van Beverwijk qui s'oppose également à Jacobus Borstius. Une édition en néerlandais paraît en 1645 sous le titre : *Brief van CL. Salmasius, aen Andream Colvium, over het 11 Cap. Van den Brief tot den Corinth. Belangende het langh hair der mannen ende lokken der vrouwen, overgeset't uyt het Latijn in de Nederlandsche Tale door Johannen Michaelium Hornanum*, Dordrecht, Jan Ambrullaert, 1645.

Andreas Colvius, après des études à l'université de Leyde, fut pasteur à Rijshoord, de 1619-620, puis à l'Église Wallonne à Rotterdam. Proche des professeurs de Leyde et de leurs travaux, il entretient une correspondance avec les érudits de son temps dont Descartes fait partie. Voir *Correspondance Sarrau-Rivet*, tome II, op.cit. p. 257.

⁴²⁷ *Correspondance Rivet-Sarrau*, tome II, op.cit. p.242. Lettre du 4 avril 1642. « Monsieur de Saumaise fait imprimer une Espitre a Beverwic, sur la question du lieu de Saint Paul.1 : Cor ; XI 'nature n'enseigne elle pas à l'homme que ce luy est deshonneur de nourrir sa chevelure ?'. C'est à l'occasion d'un ministre flamand à Dordrecht, lequel sur cela declame publiquement contre les hommes et les femmes et les menace qu'ilz seront traisnez en enfer par leurs cheveux. Il [Claude Saumaise] est trop facile à telles choses, qui arrestent ses autres ouvrages, et détiennent la presse [...] Elzevir vient de me dire que Mons. De Saumaise sera ici demain, et qu'on imprime son Epistola de Coma, qui sera de 4, ou 5. Feuilles ». p.242.

⁴²⁸ Voir *supra*, chapitre, l'édition néerlandaise. Le recueil de sermons de Charles Drelincourt est réédité pour la sixième fois en 1644.

ses confrères par une publication régulière de ses sermons et porter les valeurs oratoires de la prédication française en terre néerlandaise.

Chapitre III. Place de la prédication dans la carrière et dans l'œuvre de Rivet.

La prédication occupe une place majeure tout au long de la carrière de Rivet à l'instar de tout pasteur de l'Église réformée protestante dans la mesure où la prédication est au centre du culte protestant⁴²⁹. Ses études humanistes et théologiques n'ont eu d'autre but que le ministère du culte⁴³⁰. La vocation au ministère pastoral réside en priorité dans l'édification et l'instruction apportées aux fidèles⁴³¹ au travers de la prédication, et les charges confiées à Rivet tout au long de sa carrière n'ont jamais interrompu celle qui établit la dignité du ministère : prêcher. Sa mère, confie-t-il, à sa nièce Marie du Moulin⁴³², l'a dédié dès l'enfance au service de Dieu. Prédicateur il l'est à vingt-deux ans comme à 75 ans. De vingt-deux ans où il est reçu pasteur lors du synode tenu le 24 mars 1595 jusqu'à l'âge de 75 ans où le 25 décembre 1650 à Breda il monte en chaire pour la dernière fois, le ministère de la Parole est une vocation qui a dirigé toute sa vie Sa nièce Marie Du Moulin rapporte que quelques jours avant de mourir :

Il fut prié par Monsieur Hulsius, pasteur ordinaire de l'Église Française de Breda de donner un presche le dimanche suivant le jour de Noël pour actions de grâces de la Sainte Cene qui se devait celebrer le matin. Il l'accepta et choisit son texte au pseume 144 :3&4. Il donna sa prédication d'une voix forte & vigoureuse⁴³³.

Il est selon la belle formule de Roger Zuber « vrai fils de la réforme⁴³⁴ » et vrai prédicateur car il s'applique à régler sa vie sur les passages bibliques qui servent ses sermons. « Je ne conseille

⁴²⁹ Voir *supra*.

⁴³⁰ Voir *supra*. Voir J.H. Dauber, *Oratio Funeris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi, Lugduvi Batavorum*, ex officina Bonaventure & Abrahame Elzevirum, 1651. p.26.

⁴³¹ Françoise Chevalier *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p. 35.

⁴³² Rivet, *Bonne viellese [sic] représentée en une lettre latine de Mr. André Rivet et à Mr. Guillaume Rivet, son frère... et traduite en français par luy-mesme... avec ses Dernières heures [...]* Utrecht, Chez J. Waesbergue, 1652. Marie Du Moulin, nièce d'André Rivet vivait à Breda chez son oncle et selon le vœu de Rivet recueillit ses dernières paroles. Rivet est par conséquent comme l'indique le titre, vivant et conscient de ce qu'il souhaite laisser de lui dans ses derniers instants. Nous utilisons pour la pagination des citations prises dans *Dernières Heures de Monsieur Rivet*, la réédition faite en 1722. *Les Dernières Heures de Monsieur Rivet vivant [...]* Ratisbonne, par Henry Krütinger, 1722.

⁴³³ *Ibid, op, cit, p. 7.*

⁴³⁴ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, octobre-novembre-décembre*, 1980. p.475. Rivet possède une importante bibliothèque qu'il met à la disposition de ses jeunes collègues que ce soit à La Haye ou à Breda et cette générosité qui est un acte humaniste est soulignée et honorée par son collègue J.H. Dauber, *Oratio Funeris In excessum [...] Frederici Henrici D.G. Supremi Arausiorum Principis*, Publice habita Bredae XV Maj in Auditorio Majori, Bredae, ex officina Joannis Wasberge, 1647. p.65. Les controverses sont un champ de bataille mesuré, qui a ses quartiers bien ordonnés car dans la vie sociale, les différences religieuses disparaissent au profit d'amitié et d'intérêt intellectuel fécond. André Pineau fait part à son oncle André Rivet, dans une lettre du 16 octobre 1648 que ses sermons sont lus et estimés par les sœurs de la communauté de Montmartre qu'André Pineau visite régulièrement et où il est reçu agréablement. « Les belles & gentilles recluses m'ont fait manger de leurs excellents raisins comme à « leur religieux huguenot » qui se confesse à vous, Monsieur de ce qu'il a tant de bonnes amies en cloître. Elles m'entretiennent en mon humeur célibatique & je n'y fais jamais de voyages inutiles, étant assuré de les

rien [écrit-il à Claude Saumaise], que je ne desire pratiquer, et estre redressé, si je m'égare⁴³⁵ ». Or il est nécessaire d'indiquer, ici, avant de considérer la place de la prédication dans la carrière du pasteur de Leyde et sa prédication elle-même, l'attention qu'il prête « en fils de la Réforme », aux traductions de la Bible et celles qu'il retient pour sa prédication. Nous ajoutons, que nous reviendrons en détail, sur ce sujet, dans le chapitre théologie de la parole.

Prédication à Thouars

Pasteur de l'Église de Thouars et chapelain du duc de la Trémoille⁴³⁶, son principal devoir durant vingt-cinq ans est de prêcher plusieurs fois par semaine, d'administrer le sacrement, veiller à la discipline de l'église et régler les problèmes particuliers liés à la vie de l'église⁴³⁷, devoirs auxquels s'ajoutent ceux qu'il a en tant que chapelain de la duchesse de la Trémoille⁴³⁸. Partagé entre différentes responsabilités, nous percevons, au travers des correspondances diverses qu'il entretient avec les anciens de son église de Thouars, l'inquiétude qu'il a de laisser ses fidèles sans édification, durant les missions imposées par les synodes, notamment dans une lettre datée du 26 juillet 1610, adressée à l'Église de Thouars.

Si le temps de mon retour vous est long, je vous prie de croire que les jours me sont mois tant il me tarde que je me rende à l'Eglise et à ma famille. Voilà pourquoy je vous prie de patienter vous mesmes pendant mon absence & par vostre soin donner ordre que les autres de l'église ne se détraquent du devoir comme je m'asseure que vous faictes [...] Si vous ne pouvez estre secouruz les dimanches vous avez l'office de

trouver toujours au logis. [...] On y gagne à tout le moins une chose qui est qu'ils n'ont pas si mauvaise opinion de notre religion ». Madame du Bellay a voulu voir votre taille douce ensuite de votre nouveau sermon ». Dans, *correspondance d'André Pineau et de son oncle André Rivet*, Lettre de 25 octobre 1647.

⁴³⁵ Roger Zuber, « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, octobre-novembre-décembre*, 1980. p.475. Rivet rappelle Claude Saumaise à plus de modération et l'engage à appliquer comme il tente lui-même de le faire ce que la Bible enseigne. Dans une lettre du 9 octobre 1639. Correspondance Saumaise-Rivet, *op.cit.* p. 139. « Je receu vostre lettre hier au soir. Je n'ay peu que vous respondre jusques à cette heure que je sors de la chaire [...] Je ne trouve point estrange que vos plus Anciens Pasteurs ayent faict ce devoir de vous exhorter à modération [...] je vous dis cela venant d'interpréter publiquement ces mots : cherche la paix et la pourchasse, du Ps. 34 et du 3.chap. de la I. de S. Pierre, qui est une condition qu'il propose à ceux qui volunt vitam digere, et videre dies bonos. Je ne conseille rien en cela que je ne desire pratiquer, et estre redressé, si je m'égare. ».

⁴³⁶ Voir *supra*. Chapitre, Biographie.

⁴³⁷ La première lettre de la correspondance conservée d'André Rivet aux La Trémoille, comme l'indique Jean-Luc Tulot, date du 5 mai 1606 et la dernière lettre du 25 avril 1634. La correspondance entre 1634 et 1651 a disparu. Nous nous référerons régulièrement à la *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Pour une connaissance précise des différentes obligations des pasteurs au XVIIe siècle, voir, Julien Léonard, *Etre pasteur au XVIIe siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

⁴³⁸ Voir *supra*, chapitre, biographie. Ses correspondances avec la duchesse de La Trémoille font état d'une activité de secrétaire et de médiateur entre la noblesse du Poitou et les synodes provinciaux et nationaux. Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, ex officina Elzevier, 1625.p.317, « ecclesiae Thoarsensis, & eius quae in illustrissimi Ducis familia colligebatur, soli et incubuit administratio ». Le pasteur rend compte également à la duchesse des études de son fils Henri de la Trémoille qui a comme gouverneur, tout d'abord Zacharie du Bellay (1574-1644) puis Louis Cappel (1585-1658) qui fut ensuite pasteur et professeur de théologie à l'académie de Saumur : « Sur quoy je puis attester que son jugement se forme tous les jours visiblement[...] Je crois que Monsieur Capel reprenant sa charge avec courage, comme j'espère qu'il s'y disposera, y trouvera moins de peine, et y fera beaucoup de profit[...] et je ne faudray à y veiller deux ou trois fois la semaine]. Lettre du 16 février 1608, dans *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot.

Monsieur Gourdy pour les jeudis qui vous servira à la nécessité. Je fais estat, Dieu voulant, de reprendre ma chaire de dimanche prochain en quinze jours au plus tard⁴³⁹.

Nous percevons l'inquiétude de laisser une église dont les registres, selon les études de Jean-Luc Tulot, font état de plus de trois cents fidèles⁴⁴⁰. Inquiétude compréhensible, car la prédication est le lien fondamental entre lui et les fidèles dont il a la charge. Elle est l'essence de son ministère en tant que pasteur de l'Église de Thouars, mais elle tient une place également dans sa carrière car elle contribue de manière implicite aux responsabilités que les synodes lui confient⁴⁴¹. Le discours sacré nous le verrons n'échappe pas aux règles rhétoriques de la clarté et de la convenance pour persuader et enseigner un auditoire, or les qualités oratoires dont Rivet fait preuve dans ses sermons bénéficient aux missions dont il est chargé. Nous ne disposons, pour sa période française, que de peu de commentaires⁴⁴² concernant sa prédication, contrairement à celle du pasteur Pierre Dumoulin (1568-1658)⁴⁴³ et à celle de Jean Daillé (1594-1670)⁴⁴⁴, en revanche, nous pouvons grâce aux correspondances entre lui et son frère Guillaume Rivet⁴⁴⁵ et son neveu André Pineau⁴⁴⁶, sonder l'attachement des fidèles de l'Église de Thouars à sa prédication. Nous comprenons devant leur grand désarroi suscité par son départ pour Leyde, que ce n'est pas le théologien qu'ils regrettent mais le pasteur attentif à son troupeau.

⁴³⁹Voir *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Site : Tulot.

⁴⁴⁰ Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVI^e siècle et au XVII^e siècle : 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003. p. 173-202. L'église est composée de des familles de la petite noblesse poitevine, de la bourgeoisie locale, d'artisans sans édification et prêche le dimanche.

⁴⁴¹ Voir supra, chapitre, biographie. André Rivet est représentant de la province du Poitou au XXI^e Synode national en 1614, à Tonneins. Dans une lettre du 6 juillet 1614 adressée à la duchesse de La Trémoille, le pasteur rend compte des responsabilités que le Synode lui confie et se désolé des médisances d'Agrippa d'Aubigné [ancien compagnon d'armes de Claude de La Trémoille], qui, « ayant entendu qu'on m'avait élu pour estre du conseil de la Province & allé au nom d'icelle en l'assemblée d'Anjou, escrit à ses disciples que l'honneur qu'on me faisait, devait faire regretter à Ferrier de n'avoir esté Poitevin ». Jérémie Ferrier, pasteur à Nîmes avait été excommunié par le Synode du Bas Languedoc le 14 juillet 1613. Dans, *Correspondance Rivet- La Trémoille*, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *op.cit.* p. 12.

⁴⁴² *Correspondances de Rivet aux La Trémoille*, *op.cit.* p 66. Au détour d'une lettre de Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1665) à la duchesse de La Trémoille, du 23 juillet 1623, nous avons un écho sur ses qualités de prédicateur. « J'eus bien de la peine à avoir un prêche pour le mardi, lequel il fit excellent et le tient pour un grands prêcheurs que j'ay jamais ouy ».

⁴⁴³ Les sermons de Pierre Du Moulin, pasteur au temple de Charenton puis pasteur et professeur à l'académie de Sedan étaient attendus avec intérêt. Voir *Infra*.

⁴⁴⁴ Voir *infra*. André Pineau témoigne, régulièrement dans sa correspondance avec Rivet, de son admiration pour les sermons de Jean Daillé. « J'ay rencontré, ce matin, Monsieur Daillé chez le libraire qui a imprimé ses 49 doctes & éloquens sermons sur toute l'Epître de S. Paul aux Colossiens. ». Lettre datée du 2 mai 1648, dans *Correspondance Rivet-Pineau*.

⁴⁴⁵ Guillaume Rivet (1581-1651), frère cadet d'André Rivet, bénéficie aussi de l'attention du duc de La Trémoille. Il est inscrit dès 1598 à l'université de Leyde où il reçoit durant quatre ans la formation nécessaire pour exercer son ministère. Dès 1603, il est nommé par le duc, pasteur de l'Eglise de Taillebourg dans la province du Saintonge. Il représenta la Saintonge aux Synodes nationaux de Vitré en 1617 et de Charenton en 1623 et 1631. Par son intermédiaire, Rivet est informé des besoins des Eglises de Saintonge, des difficultés des pasteurs de la province. Voir Jean-Luc Tulot, *Correspondances Pineau/Rivet*.

⁴⁴⁶ André Pineau, originaire de Thouars, petit-fils de pasteur, fut le neveu par alliance d'André Rivet, sa mère était sœur de Suzanne Oyseau première épouse d'André Rivet. Il occupa différentes charges de secrétaire à Paris. En cette année 1642 il est présent à Thouars. André Pineau, lettre du 15 janvier 1642 « Monsieur Allard m'a obligé de me donner les Epithalames que vous lui aviez envoyés. Je les ay fait voir aux personnes d'icy qui sont capables de les lire ». Alphonse Willems, signale le livre et la présence des poèmes écrits par les quatre théologiens mais nous n'avons pas trouvé le recueil. Voir bibliographie. Voir *infra*, chapitre Esthétique.

L'attachement est réciproque car le pasteur restera soucieux de son église et agira en sa faveur en contribuant à la construction du nouveau temple à Thouars en 1648⁴⁴⁷.

Sa nomination au poste de professeur de théologie à l'université de Leyde et celle, douze ans plus tard, à celui de précepteur ne l'éloignent pas de la chaire car en dehors de sa charge de professeur de théologie, il est nommé, dès son arrivée, pasteur extraordinaire de l'Église Wallonne de Leyde⁴⁴⁸ et prêche quelquefois à celle de La Haye. Son éloquence et sa tempérance semblent y être appréciées car, lorsqu'en 1630, l'Église wallonne se retrouve sans ministre en raison de la déposition du pasteur Janisson⁴⁴⁹, la congrégation des Églises Wallonnes fait appel à lui, le temps que celle-ci recrute deux nouveaux pasteurs.⁴⁵⁰ L'absence d'une véhémence militante dans ses sermons⁴⁵¹, l'esprit de tempérance qu'il manifeste dans les conflits entre les savants et l'expérience du milieu aristocratique français le désignent aux yeux du prince Frédéric-Henri comme le pasteur indispensable à l'Église de La Haye qui est celle de la cour. Raisons politiques et religieuses se rejoignent. Malgré les différentes missions⁴⁵² dont il doit s'acquitter auprès du prince à partir de 1632, ajoutées à celles qu'il a auprès de l'Université de Leyde puis auprès de l'École Illustre de Breda⁴⁵³, la prédication reste son premier devoir comme les correspondances en témoignent⁴⁵⁴. Nommé professeur honoraire de l'université⁴⁵⁵ il devient ministre de l'Église de La Haye où il prêche deux fois tous les dimanches et donne ses cours à Leyde durant la semaine. Lors de son sermon d'adieu à l'Église de La Haye, donné en 1646⁴⁵⁶, le pasteur, avec le ton d'un père à ses enfants, évoque les circonstances de sa nomination et laisse percevoir l'énergie qu'il a déployée pour maintenir des responsabilités aussi diverses entre lesquelles la prédication devait rester la plus importante.

⁴⁴⁷ *Correspondance Pineau-Rivet, op.cit.* p. 73. Lettre du 20 août 1640, « Madame nostre duchesse qui en a tesmoigné une grande satisfaction, surtout de vôtre pieuse libéralité à contribuer au bâtiment du nouveau temple de Thouars ».

⁴⁴⁸ Voir *supra*. Chapitre, biographie.

⁴⁴⁹ Le 17 avril 1630 lors du synode de Leyde, le pasteur Janisson est relevé de son ministère en raison de comportements répréhensibles. Voir, *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas*, T. 1 (1563-1685), IX, p, 1630. André Rivet lors de son sermon d'Adieu à l'Église de La Haye y fait allusion.

⁴⁵⁰ Honders, *Andreas Rivetus, op.cit.* p. 24. Le synode des Eglises wallonnes approuvent son départ pour La Haye pour une durée courte, le temps de recruter deux nouveaux pasteurs ordinaires. *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des églises wallonnes des Pays-Bas, la Haye, 1896, Tome I, p. 353.* Il assure deux cultes le dimanche et tient ses cours à l'université en semaine

⁴⁵¹ Voir *infra*.

⁴⁵² Voir *supra*. Chapitre, biographie.

⁴⁵³ Voir *infra*.

⁴⁵⁴ Dans sa correspondance avec le parlementaire Claude Sarrau comme dans celle avec Claude Saumaise, le pasteur introduit très souvent ses lettres en évoquant une prédication à donner ou donnée. Voir, , *Correspondance de Rivet-La Trémoille.* Lettre à Charlotte Brabantine de Nassau du 30 janvier. « Je vis l'hoste de Monsieur d'Espagne luy disant que j'avoy haste de m'en retourner au presche après diner ». Dans une lettre du 30 janvier 1621, à la duchesse, « Et ce bien que l'occasion soit pressante et sur le point que je suis de monter en chaire ».

⁴⁵⁵ Voir *supra*. Chapitre, biographie,

⁴⁵⁶ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646. Voir *infra*.

Premièrement sur une occasion déplorable en laquelle le Seigneur se voulut servir de moy et venant deux jours de la semaine l'espace d'un an pour vous consoler et affermir après un grand scandale et mon employ receut une telle bénédiction de sa grace que l'église n'en diminuat point. Je fis cela tout seul la première année⁴⁵⁷.

Cette dernière petite phrase détachée du texte indique autant l'aveu d'efforts non partagés que le découragement ressenti car le prédicateur retrace avec une émotion retenue les étapes de son ministère. La très exceptionnelle intrusion du privé dans le champ de la prédication prend racine dans une émotion vive suscitée par le départ et par l'ombre portée de la calomnie. En effet devant les soupçons portés contre lui de négliger son ministère⁴⁵⁸ au profit de ses devoirs auprès de la cour, André Rivet se révolte à bon droit devant l'assemblée de l'Église où il fut pasteur extraordinaire durant quinze ans.

Durant tout ce temps, quinze ans, je n'aye point laissé à l'administration de la parole et des sacrements, à enseigner par saine doctrine et convaincre les contredisans par prédication & par escrits autant que mes autres occupations l'ont pu permettre ayant toujours fait grand estat comme je le ferai toute ma vie, de l'honneur que Dieu m'a fait de m'admettre entre les ministres de Christ et dispensateur de ses secrets⁴⁵⁹.

Si son énergie souvent évoquée dans l'oraison funèbre de Dauber⁴⁶⁰ s'est dépensée en de multiples charges utiles à la défense de la doctrine réformée calviniste comme à la communauté des savants de la République des lettres, la seule dont il s'honore est celle de prêcher.

Place de la prédication dans l'œuvre éditoriale de Rivet.

La place de la prédication durant le ministère de Rivet à Thouars, nous le savons, a été primordiale, par-contre, elle ne l'est pas dans le domaine de l'édition où, en cette période, la publication des traités de controverse avec l'Église catholique l'emporte⁴⁶¹. Si la controverse

⁴⁵⁷ *Ibid*, *op.cit.* p.3.

⁴⁵⁸ Une lettre médisante de Théophile Brachet de La Milletière qui est un adversaire acharné et injurieux de Rivet, avait porté atteinte à l'intégrité morale de Rivet dans son livre *Carniflex crurigagus*. Dans ce livre, il accuse le pasteur d'ivrognerie, de délaisser sa vocation et critique son latin. Très sensible aux critiques portant sur la prédication, Rivet écrit à Claude Sarrau à ce sujet « J'ay receu vostre paquet Samedi à dix heures du matin, et quoy que j'eusse à prescher le lendemain je ne laissay de parcourir le *Carniflex crurifragus*. Ce que je fis, grâces à Dieu, avec si peu d'émotion, que cela ne destourna point ma meditation, ni ne me troubla mon repos. J'ay appris à supporter et à mespriser la mesdisance. J'ay pitié de cet homme [...] Pour ce qu'il m'accuse d'estre deserteur de ma vocation, il dit la vérité à sa coustume. Premièrement, j'ay toujours continué mon ministère en cette cour, et presché aussi souvent q'un autre et en la conduite de l'Eglise ai donné mes advis. ». Lettre LXXXI, du 29 septembre 1642, à André Sarrau. Dans *Correspondance de Sarrau-Rivet*, tome II, *op.cit.* p. 263.

En accord avec la politique de Richelieu qui souhaite voir l'union des deux Eglises le pasteur et théologien Théophile Brachet de La Milletière partisan de la réunion des deux Eglises avait publié *un discours des moyens d'établir une paix en la chrestienté par la réunion de l'Eglise prétendue réformée à l'Eglise romaine, proposez à Mgr Le Cardinal duc de Richelieu*, par le sieur de La Milletière. Les réponses de Rivet et de Du Moulin ne se firent pas attendre dans *un discours des moyens d'établir une paix en la chrestienté par la réunion de l'Eglise prétendue réformée à l'Eglise romaine, proposez à Mgr Le Cardinal duc de Richelieu*, par le sieur de La Milletière, traduit de latin en françois, ensemble les lettres des ministres Du Moulin et Rivet, et les responses dudit sieur de la Milletiere, Paris, 1635.

⁴⁵⁹ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646.p.33.

⁴⁶⁰ J.H Dauber, *Oratio Funeris*, *op.cit.* p. 45. « Proximitatem Orationis apud voos deprecaver Auditores Nobilissime, & semihorulae adhuc audientiam a vobis peterem, ni sanctissimi hujus Viri memoriam tam chatam vobis esse scirem, ut ego potius me dicendo fatigatum, quam vos audiendo defessos sensurus fim ». Le professeur souligne le caractère conciliant de Rivet, son désir d'unir. « Qui ita in aula ut in media Ecclesia vivebat, nihil contrahens fordium, quas seculi luxus & pravitas ». *op.cit.* p. 77.

⁴⁶¹ Voir supra. Chapitre, Présentation de Rivet.

n'occupe plus tout le champ de son activité éditoriale durant son ministère néerlandais, elle est cependant très présente. Dans sa correspondance avec Claude Sarrau, ses projets éditoriaux concernent la plupart du temps, ses ouvrages de controverses religieuses avec Brachet de la Milletière, Hugo Grotius et Moÿse Amyraut qui sont tous les trois des hommes appartenant, ou ayant adhéré à l'Église réformée. Ce n'est plus un adversaire jésuite, et donc extérieur à l'Église réformée auquel Rivet va s'opposer, mais au théologien réformé Hugo Grotius⁴⁶², ancien professeur de l'université de Leyde. Adversaire d'autant plus dangereux, aux yeux de Rivet, pour l'Église réformée qu'il est un érudit de grande envergure et qu'il craint de voir le savant adopter le dessein de Richelieu et travailler pour la réconciliation des deux Églises⁴⁶³. Notre théologien reproche à Grotius bien que toujours réformé, de ne pas reconnaître les points doctrinaux adoptés par le Synode de Dordrecht, tels que : l'imputation, la Justification et la supériorité des Écritures sur la Tradition⁴⁶⁴. La longue bataille théologique entre notre auteur et Hugo Grotius commence en 1642, lorsque ce dernier publie *Via ad pacem*⁴⁶⁵ ouvrage dans lequel il annote les écrits irénistes de George Cassander⁴⁶⁶, à cet ouvrage notre théologien de Leyde répond par *Hugonis Grotii in Consultationem G. Cassandri Annota cum necessariis animadversionibus*⁴⁶⁷ : la mécanique de la polémique se met en place et s'arrêtera à la mort d'Hugo Grotius en 1646⁴⁶⁸. L'éloquence et l'érudition que Rivet reconnaît au grand philologue, dans une lettre adressée à Claude Sarrau, en 1642, ne cache pas son dépit devant ce qu'il juge être une désertion de la cause protestante :

On ne lui oste point la louange d'une grande érudition ; mais on ne peut pas louer qu'il en abuse au préjudice de la vérité et de l'innocence, qu'il mesle du poison dedans une coupe d'or, avec une liqueur agréable, qui le rend d'autant plus dangereux. Pour moy, j'en ai un grand regret, qui autrefois avais une

⁴⁶² Voir supra, Introduction.

⁴⁶³ Voir supra, Introduction.

⁴⁶⁴ Voir supra, chapitre, l'université de Leyde.

⁴⁶⁵ Hugo Grotius, *Via ad pacem, ecclesiasticam*, Amsterdam, Johannem blaeu, 1642.

⁴⁶⁶ Georges Cassander (1513-1566) est un humaniste et théologien flamand, défenseur à la suite d'Erasmus de l'irénisme en matière de religion. L'ouvrage dont il est question ici est le, *De Officio pii ac publicae tranquillitatis vere amantis viri, in hoc religionis dissido*, S.I, 1561. Le théologien dans ce texte appelle à la concorde entre les églises sur les points doctrinaux fondamentaux.

⁴⁶⁷ Rivet a fait paraître une réponse à l'ouvrage d'Hugo Grotius sous le titre, *Hugonis Grotii in Consultationem G. Cassandri Annota cum necessariis animadversionibus [...]* Lugd. Batavorum, Elzevier, 1642. Comme le signale très justement Hans Bots, dans son introduction, *Correspondance de Sarrau-Rivet*, tome II, op.cit.p. X. « Rivet n'a pas eu de mal à démontrer que Grotius « n'était plus véritablement calviniste, lorsqu'il refusait l'assimilation de l'Antéchrist au pape, la doctrine de Genève sur l'imputation, la Justification et la supériorité des Écritures sur la Tradition ». De plus Grotius avait ajouté à la fin de ses *annotations sur le Nouveau Testament*, publiées en 1641, un appendice contre l'œuvre de Pierre Du Moulin et de Samuel Desmarets. *Appendix Ad interpretationem locorum Novi Testamenti*, Amsterdam, Cornelium Blaeu, 1641. Claude Sarrau, en fait part à Rivet dans une lettre du 11 octobre 1641, « A la fin des Annotations de Mr Grotius sur le nouveau Testament, vous aurés veu cet Appendix contre Mr Du Moulin et Desmarets. Le premier est un peu étrié, pour le dernier il est maltraité en toute sorte, et mesmes il y a adjouté à la fin, des matières qui seront mal receues parmi nous de *puniendis Haereticis* blasmant Calvin et Bèze sans que son subject l'y engageast. ».

⁴⁶⁸

meilleure opinion de luy ; et qui d'oresnavant ne puis demander à Dieu autre chose sinon ou qu'il luy donne repentance, ou qu'il le redargue⁴⁶⁹.

L'engagement dans cette polémique avec Grotius revêt une importance capitale car il s'agit, pour notre pasteur, de défendre en tant que théologien, non seulement les principes ratifiés par le Synode de Dordrecht, mais aussi de défendre la fonction de ministre de la parole qui a été raillée par Grotius dans *Hugonis Grotii appendix ad interpretationem locorum N. testamenti*⁴⁷⁰. Sa ténacité dans ce débat est remarquée par ses contemporains, au point que Rivet doit s'en expliquer longuement dans une lettre adressée à Claude Sarrau, en 1642.

Toutefois en ce que je puis avoir dit des nouveaux escrits du dit Sr Grotius, tant s'en faut que je m'en excuse, que j'estimeroy avoir usé seulement d'imprudence, mais aussi de lascheté et de prevarication, si je m'en estoy tu, et si je ne m'estaoy emeu contre ses procedures, et contre ses accusations. Ce n'est pas qu'il soit vray que je face plus de bruit contre ses escrits que tous les autres Ministres de deçà. Mais peut estre que ses amis qui sont ici, ont plus ouï parler de ce que j'en sens, que de plusieurs autres qui ne sont pas si proches. J'ay assez d'ingénuité pour ne celer pas ce que j'en pense, en presence mesme de ceux qui luy sont affidéz. [...] devant luy j'useray de ma liberté, pour me plaindre à luy mesme de luy mesme, pour la passion qu'il a fait paraoistre non seulement contre ceux qui ont examiné ses nouvelles interprétions, mais en general contre nostre profession, et contre ceux qui sont en nostre communion. Luy qui n'en a choisi aucune à laquelle il se joint, a choisi la nostre entre toutes pour la diffamer, a monstret sa haine particuliere contre Calvin et Bèze, et nous avoulu rendre odieux aux puissances supérieures par des interprétations calomnieuses, comme tous ceux qui liront son Appendice, où il y a des malices que je n'eusse attendud'un homme de sa qualité⁴⁷¹.

Nous comprenons à la lecture de cette lettre que Rivet tend moins à se justifier qu'à affirmer qu'il est de son devoir de théologien de défendre, pour l'ensemble de la communauté protestante, l'orthodoxie calviniste et par conséquent de défendre le ministère de la parole. S'engager dans cette polémique est donc une mission qu'il juge nécessaire mais c'est aussi le lieu d'une démonstration d'érudition et d'éloquence. Il y a une forme de bravoure et de cohérence qui se ressent dans cette lettre et qui rejoint notre objet d'étude car notre pasteur-théologien témoigne ici, d'une cohérence dont son œuvre éditoriale rend compte. Défendre avec élan les principes doctrinaux qui fondent la foi réformée, c'est aussi défendre la prédication qui en est le vecteur. De fait, si nous considérons la place qu'occupent respectivement ses ouvrages de théologie, ses

⁴⁶⁹ *Correspondance de Sarrau-Rivet*, tome II, op.cit. p. 43. Lettre du 13 janvier 1642. En cette année 1642, voir, le très bel article de Joannes Trapman, « Grotius (Hugo) (1583-1645), *Centuria Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997. Voir également sur ce débat théologique, Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theolog*, op.cit. pp. 89-106.

⁴⁷⁰ *Hugonis Grotii appendix ad interpretationem locorum N. testamenti quae de Antichristo agunt aut agere putantur*. In *qua via sternitur adchristianorum concordiam*, Amsterdami, Johanes Blaueu, 1641.

⁴⁷¹ *Correspondance de Sarrau-Rivet*, tome II, Lettre du 13 janvier 1641.

traités de controverses et ses publications homilétiques, nous constatons un équilibre qui reflète ses propres fonctions. Nous ne sommes pas écartés du sujet, en rappelant cette activité de polémiste, car la place de la prédication n'est pas à considérer uniquement à partir du nombre de publications homilétiques mais dans le fait qu'elle fait partie d'une œuvre et qu'elle en est la cause et l'effet. Nous nous attacherons davantage pour déterminer cette place dans l'œuvre éditoriale à l'ordre qui régit chacun de ses recueils, les raisons de leurs publications et le nombre important des prédications données en des circonstances extraordinaires.

La prédication, un phénomène éditorial en France

Dans un premier temps, lorsque nous considérons la totalité de son œuvre éditée, il apparaît que : sur les cinquante-six ouvrages⁴⁷² édités entre les années 1601 et 1650 quatorze sont dédiés à son œuvre homilétique, et que leurs publications se succèdent à un rythme régulier à partir de 1620, date de son installation à Leyde. Par-contre, durant les vingt-cinq années de son ministère en France, aucun recueil de sermon ou d'édification n'a été édité. Ce vide éditorial que nous pouvons attribuer à la nécessité de réserver toute son attention aux traités de controverses ne caractérise pas uniquement l'œuvre de Rivet, mais reflète un mouvement qui porte les théologiens et prédicateurs protestants français dans les deux premières décennies du siècle à concentrer leurs efforts sur la polémique religieuse. En effet l'urgence pour lui comme pour les autres pasteurs et théologiens, Pierre Du Moulin (1568-1658), Philippe Duplessis-Mornay⁴⁷³, Daniel Chamier⁴⁷⁴, pour ne citer que les plus présents dans l'édition, est de répondre aux offensives savamment menées par les jésuites⁴⁷⁵.

⁴⁷² Nous ne considérons pas dans ce chiffre les rééditions mais uniquement les premières éditions faites en latin et en français. Les cinquante-six ouvrages édités rassemblent les controverses, les traités théologiques, les traités d'édification et les recueils de sermons. Parmi les quatorze recueils rangés dans la catégorie de publication homilétique, certains ne sont pas des recueils de sermons mais contiennent des sermons. C'est le cas pour le traité sur la sainte Cène qui comporte six prédications, et le recueil *Divers traité* qui réunit divers textes d'édification de Rivet dont deux homélies. Les recueils de méditations sur les Psaumes ont également été classés dans son œuvre homilétique dans la mesure où il s'agit d'une instruction chrétienne. Nous renvoyons en annexe à la bibliographie de l'œuvre de Rivet. Voir pour la bibliographie de Rivet, Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, ex officina Elzevier, 1625.p.315-321. Voir également, Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Tome, V, Paris, Joël Cherbuliez, Librairie Editeur, 1853. Voir également, la bibliographie commentée de J.F. Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, tome III, 1754.

⁴⁷³ Voir supra. Chapitre, biographie.

⁴⁷⁴ Voir supra. Chapitre, biographie.

⁴⁷⁵ Le grand thème qui anime les controverses protestantes est celui de l'autorité de la Bible contre la tradition, celle-ci étant défendue par les représentants de l'Eglise romaine. L'érudition des théologiens réformés rencontre celle des cardinaux, Bellarmin, Jacques Du Perron, de l'évêque Nicolas Coëffeteau, et du père Coton. L'histoire de l'Eglise est le lieu des arguments des deux partis et les titres souvent offensifs annoncent quelle bataille est engagée. Daniel Chamier publie en 1618, *La Jésusomanie, ou les actes de la dispute de lecture*, [voir bibliographie]. André Rivet, en 1617, publie, *Remarques et considérations sur la response de F. Nicolas Coeffeteau, moine de la secte de Dominique, au livre de Messire Philippes de Mornay..intitulé le »Mystère d'iniquité*. L'érudition des théologiens réformés ne doit pas faillir dans la mesure où c'est l'arme la plus efficace pour établir leur autorité. A cet égard, nous voyons la duchesse de La Trémoille se montrer très sourcilleuse

L'absence de publications dans la librairie protestante française marque donc, en contrepartie, une activité intense de controversiste durant les vingt premières années de son ministère à Thouars. Ce mouvement est inversé à partir des années trente qui suivent la paix d'Alès⁴⁷⁶ et l'urgence éditoriale va se déplacer sur le champ privé et donc spirituel de la pratique religieuse des protestants à partir des années 1630 : Pierre Dumoulin⁴⁷⁷, Jean Mestrezat (1592-1657)⁴⁷⁸, Charles Drelincourt (1595-1669)⁴⁷⁹, pour ne citer que les pasteurs les plus réputés appartenant à la génération de Rivet, éditent leurs sermons comme une grande partie des pasteurs français : mouvement qu'adopte également André Rivet. Julien Goeury⁴⁸⁰ en analyse les raisons avec une si grande précision que nous ne pouvons que nous en faire l'écho.

Ce « phénomène éditorial » est significatif, comme le démontre la belle analyse de Julien Goeury, dans un premier temps, d'une situation politique et sociale de plus en plus précaire pour les protestants. La fermeture des temples, les interdictions d'exercice de plus en plus fréquentes provoquent la dispersion des fidèles et les privent de la présence d'un pasteur. Le temps est donc moins à l'offensive des controverses, au « prosélytisme ouvert sur la

car en 1615, elle demande à Rivet de corriger, avant sa publication, un traité de controverse intitulé « réponse à la harangue faite par l'illustrissime cardinal Du Perron, rédigé par Monsieur Athys, conseiller d'Etat. Le conseiller d'Etat, en question, conteste la harangue de Du Perron où celui-ci dénie au roi tout pouvoir sur l'Eglise. Le conseiller s'improvise apparemment controversiste et la duchesse craignant des erreurs fâcheuses pour le parti protestant prie Rivet de corriger l'ouvrage. La réponse de Rivet à la duchesse de La Trémoille, dans la lettre du 10 Mars 1619 laisse entrevoir son ennui devant ce travail. « Mais selon que j'ai peu veoir par-ci par-là, il n'y a rien que je n'ay pleinement réfuté en mes controverses. Toutefois si vous estimez que pour son édification il soit expédient de luy cotter ses fautes en esprit de douceur, j'y donnerai quelques temps au premier loisir, en vostre seule considération ». Lettre du 10 mars 1619, dans, *Correspondance Rivet-La Trémoille*.

⁴⁷⁶ Après la capitulation de La Rochelle, en 1628, Louis XIII et Richelieu reprennent toutes les places fortes protestantes. La ville d'Alès abdique devant l'armée royale en 1629 et l'édit qui porte le nom de Paix d'Alès signe pour les protestants la perte de leurs droits et entre autres ceux de conserver des places fortes et par conséquent d'entretenir une armée. L'édit ou paix d'Alès fut signé le 20 juillet 1629. Voir sur ce sujet, Bernard Cottret, « Calvin, entre la loi et la parole », dans *Bible et littérature*, ouvrage publié Genève, Editions Slatkine, 2003.p293-294.

⁴⁷⁷ Pierre Dumoulin publie un premier recueil en 1625, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture sainte*, Genève, Pierre Aubert, 1625. Ce recueil sera suivi de la publication par décades de ses sermons. Voir : en annexe. Voir : Alexandre Vinet *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. pp. 9-71. En annexe : voir bibliographie. Voir : Julien Goeury, « La pluie et la neige, réflexions sur les usages du sermon imprimé par les Eglises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes », dans *Eloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. p.123-136.

⁴⁷⁸ Jean Mestrezat (1592-1657), fut d'une exceptionnelle précocité intellectuelle, car dès l'âge de dix-huit ans il enseigna la philosophie à l'académie protestante de Saumur. Il fut reçu pasteur à Charenton où il prêcha toute sa carrière. Voir, Alexandre Vinet *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. pp. 143-181.

⁴⁷⁹ Charles Drelincourt, fit des études de théologie à l'Académie de Sedan. Reçu pasteur en 1618, il fut appelé en 1620 à l'Eglise de Charenton pour remplacer le ministre Pierre Du Moulin et y exerça son ministère jusqu'à sa mort. Voir, bibliographie, *Sermons sur le chap. LXIV du Prophète Esaye, fait à Charenton*, le 4 may 1645.

⁴⁸⁰ Julien Goeury, « La pluie et la neige, réflexions sur les usages du sermon imprimé par les Eglises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes », dans *Eloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. p.123-136. « Les sermons imprimés ne s'inscrivent donc réellement dans le paysage éditorial qu'au cours du XVII, ils ne cessent d'y prendre de l'importance, avec un pic éditorial qu'on peut situer vers 1650-1675, suivi d'un repli progressif jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes. ». op.cit.p125. Les prédicateurs catholiques éditent leurs œuvres homilétiques après la mort des auteurs. C'est le cas pour les sermons de Jean-Bénigne Bossuet et de Bourdaloue.

chrétienté » qu'à la défense de l'exercice du culte⁴⁸¹. La publication sermonnaire permet donc aux pasteurs en exercice de faire entendre leurs voix au-delà de la chaire et d'offrir aux fidèles privés du culte une littérature édifiante pouvant se substituer aux prêches⁴⁸². Les causes qui appartiennent ici à l'ordre de l'histoire ont des conséquences qui appartiennent au domaine littéraire car le sermon écrit devient un texte dont le caractère définitif oblige le pasteur à faire œuvre d'écrivain⁴⁸³. En effet, retranscrire l'oralité d'un sermon prononcé, lui conserver l'émotion ou la puissance qu'il possède dans le cadre d'un sermon prononcé engage un travail littéraire où l'aspect esthétique entre en jeu. Cependant, aux origines de son édition il y a la demande des fidèles, par conséquent le sermon imprimé vient confirmer une réputation de prédicateur comme dans le cas de Rivet dont la publication est la manifestation. Si l'esthétique et les qualités oratoires restent souvent pointées du doigt par les pasteurs comme inutiles, ce qui souvent devient un *topos* utile au sermon lui-même, l'ensemble des fidèles en revanche y est sensible, et l'intérêt pour le beau sermon et les qualités oratoires d'un prédicateur se révèlent et s'avouent librement dans les correspondances. C'est le cas d'André Pineau qui confie à Rivet son admiration pour la prédication du pasteur Jean Daillé⁴⁸⁴ (1594-1670), car ce dernier « est écouté avec un applaudissement universel », il sait, ajoute-t-il, « avec certains agréments, rendre la théologie bien disante »⁴⁸⁵.

⁴⁸¹ Julien Goeury, « La pluie et la neige », *op.cit.* p.126. Une distinction importante est soulignée par Julien Goeury : contrairement à la publication catholique, il n'y a pas de recueils collectifs de la part des réformés protestants mais une publication individuelle. Chaque pasteur publie ses sermons à la demande des fidèles. Nous donnons pour exemple le pasteur Charles Drelincourt qui édite son sermon donné à l'occasion du Synode national tenu à Charenton car il doit être conservé pour les fidèles. *Sermons sur le chap. LXIV du Prophète Esaye, fait à Charenton, le 4 may de 1645, avec l'acte du Synode national*, Charenton, L.Vendosme, 1645. Les sermons des pasteurs parisiens seront tous imprimés à cette occasion. André Pineau en informe Rivet dans une lettre du 13 mai 1645. *Correspondance Rivet-Pineau*. « J'ay appris la tenue du Synode de cette province pour le 18 de ce mois. On imprime les sermons qui furent prononcés le jour du jeusne. Je m'asseure que vous ne serez pas fasché de les voir & attendrai vostre rdre la dessus ». Les sermons imprimés furent ceux de Jean Daillé, Charles drelincourt et Jean Mestrezat. Nous donnons ci-après les sermons imprimés de Jean Daillé et de Jean Mestrezat. *Sermon sur les versets 31 et 32 de l'onzième chapitre de la première épistre de Pual aux Corinthiens*, par Jean Daillé, Paris, L.Périer et N. Périer, 1645. Jean Mestrezat, *Sermon sur le Pseaume CXXX, vers. 1,2,3, 4*, Charenton, S. petit, 1645.

⁴⁸² Julien Goeury, « La pluie et la neige », *op. cit.*p.130. A Genève vers 1540-1560, les sermons imprimés étaient destinés aux fidèles espars, l'auteur cite Conrad Badius qui s'adresse à « Tous les fidèles sans pasteur ». Voir, *Infra*.

⁴⁸³ Julien Goeury, « La pluie et la neige, réflexions sur les usages du sermon imprimé par les Eglises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes », dans *Eloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. p. 132. L'écrit par conséquent soumet le pasteur aux lois de la littérature.

⁴⁸⁴ Jean Daillé (1594-1670), fut un des plus grands prédicateurs de la chaire parisienne. Après avoir été ministre à Saumur, il est appelé à Charenton en 1626 et y exercera son ministère jusqu'à sa mort. Voir, Alexandre Vinet *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. pp. 182-216.

⁴⁸⁵ *Correspondance Rivet-Pineau*, lettre du 20 Mai 1645.*op.cit.* p. 165. « Monsieur Daillé a fait l'ouverture du Concile provincial par un excellent sermon sur le Psaume 133. Tous ceux qui l'ont ouï en souhaitent l'impression aussi bien que de celui qu'il fit le jour de Pasques que vous pourrez voir quand il vous plaira. Il est tenu pour le plus élégant prédicateur qui soit en France ». Voir *Infra*.

Chapitre IV. Les publications de Rivet.

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, Rivet semble s'accorder au mouvement éditorial des pasteurs français⁴⁸⁶ qui, devant une situation politique préoccupante, se doivent de porter leurs prédications et l'instruction biblique au-delà de l'auditoire local de leurs églises. Contrairement aux sermons des grands prédicateurs de la chaire catholique dont les sermons ne sont édités qu'à titre posthume, les prédicateurs protestants portent une attention soutenue à l'édition homilétique. Il est à noter, en préambule, que le choix des éditeurs pour notre pasteur dépend, d'une part de ses fonctions et d'autre part du genre de la prédication, en l'occurrence de la prédication extraordinaire prononcée en une occasion particulière liée à un fait politique ou social majeur : traité de paix, inauguration d'un nouveau temple, épidémie de peste. Ces prédications extraordinaires sont éditées sur les presses de l'imprimeur officiel de la ville où réside Rivet au moment de sa publication⁴⁸⁷. Nous aborderons, en dernier lieu, la place occupée dans ses publications, par les prédications extraordinaires, mais nous pouvons d'ores et déjà signaler, que ces publications sont majoritaires sur l'ensemble de l'œuvre homilétique éditée par notre pasteur. Cependant, cette place dominante, est, par ailleurs, équilibrée par la composition des recueils réunissant plusieurs sermons comme nous le verrons. En effet, chacun de ces recueils ne contient pas uniquement plusieurs sermons, mais est construit selon un ordre qui vise à traiter de tous les thèmes doctrinaux majeurs, et qui de ce fait, semble relayer la présence du pasteur. Chaque recueil présente à sa lecture un enseignement complet de telle façon, qu'un fidèle éloigné de son église puisse recevoir l'instruction appropriée pour célébrer les grands événements de la liturgie chrétienne. Seul le recueil, comme nous le verrons, édité sous le titre *Divers Traictés*, s'écarte de ce schéma car il est consacré à une réflexion sur le sujet crucial du moment : l'épidémie de peste. Dans un premier temps, nous allons considérer, les recueils de sermons, en suivant l'ordre chronologique afin de saisir la valeur de leur composition.

⁴⁸⁶ Voir *infra*.

⁴⁸⁷ Voir bibliographie.

Analyse éditoriale de chaque recueil de sermons.

Rivet publie en 1622, soit deux ans après son arrivée à Leyde, son premier recueil homélitique contenant douze méditations chrétiennes en forme d'homélie. Cette première publication éditée sous le titre *Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Écriture sainte*⁴⁸⁸ est dédiée à la reine de Bohême Elisabeth Stuart⁴⁸⁹ alors en exil en Hollande. Dans l'année de sa parution, le pasteur en offre un exemplaire à la duchesse de La Trémoille : geste naturel au regard des vingt-cinq ans passés à Thouars comme chapelain, néanmoins il montre une certaine amertume, en soulignant que, si en France une partie de sa famille le calomnie auprès de la duchesse, il reçoit dans ce pays les marques de considérations d'une reine et qu'il y est « bien ouï ».

Un petit livre que la reine de Bohême a reçu de ma main très favorablement & au milieu de ses nécessitez m'a envoyé un honneste présent de deux coupes d'argent doré façon d'Allemagne⁴⁹⁰.

Le titre souligne à la fois le caractère privé d'un exercice spirituel invitant le lecteur convaincu des vérités chrétiennes à méditer sur les Écritures, et le caractère instructif d'un sermon. La méditation est ici conduite par le commentaire des textes bibliques, afin d'en expliquer le sens spirituel et de l'accommoder au présent. Notre prédicateur réunit pour cela les thèmes essentiels de la foi chrétienne en une suite d'homélie qui s'ordonnent selon les célébrations des grandes fêtes chrétiennes où les fidèles communient : Noël, Pâque, Pentecôte. Le recueil vise à offrir de la manière la plus complète ce qu'un chrétien attend de son pasteur : le guider par une exégèse claire dans sa lecture personnelle de la Bible, l'exhorter à respecter ses devoirs de chrétien, le consoler et reconforter sa foi. Les prédications⁴⁹¹ portent sur la naissance du Christ,

⁴⁸⁸ *Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Écriture sainte par André Rivet. D. et Professeur de théologie de Leyde.* Leiden, B. Mignon, 1622.

⁴⁸⁹ Elisabeth Stuart fille du roi Jacques Ier, épousa Frédéric V qui fut roi de Bohême durant un an. Le couple contraint de s'exiler après la victoire de l'armée impériale à la bataille de Prague en 1620, trouva refuge auprès de la cour de Maurice de Nassau-Orange car des liens de parenté unissaient le roi de Bohême déchu à la famille Nassau-Orange. Le père de Frédéric V avait épousé la fille de Guillaume le Taciturne Louise-Juliana de Nassau-Orange. Elisabeth, reine de Bohême, résida à Leyde durant les premières années de son exil au cours duquel le recueil lui fut dédié.

⁴⁹⁰ *Correspondance Rivet -La Trémoille*, Lettre de Rivet à la Duchesse de La Trémoille, le 29 juillet 1622. « Un petit livre que la reine de Bohême a reçu de ma main très-favorablement ». Le ton amer du pasteur s'explique par le fait qu'il rencontre des problèmes de succession posés à la suite du décès de sa première épouse. Il se plaint d'être calomnié et soupçonné de cupidité or il veut simplement récupérer ses livres. « C'est la récompense de la douceur et de la patience de laquelle j'ay usé vingt et cinq ans durant supportant les incommodités des uns et les infirmités des autres [...] on me traite comme un homme de néant ». op.cit. p. 59 lettre du 12 juillet 1622. Dans, *Correspondance Rivet-La Trémoille*.

⁴⁹¹ *Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Écriture sainte par André Rivet. D. et Professeur de théologie de Leyde.* Leiden, B. Mignon, 1622. *De L'incarnation du Fils de Dieu*, sur le chap. 9. Esaïe, V.5. pp. 1-72. *De l'Incarnation*, sur le chap. I de S. Jean, v: 14. pp. 72-144. *Du Du mystere de la Redemption*. Sur le chap.4. S.Jean.v.34. pp. 144-190. *De la vraye Pasque*. Sur le chap. 5. I. Cor. .v :7&8, pp. 190-247. *Du Serpent d'airin*, sur le chap. 6. De. S.Jean, v ,14 & 15.pp.247-305 . *De la Sainte Cene*. Sur le chap. 6. de S. Jean.v.56.pp. 305-352. *De la fuite de Jacob*. Sur le chap. 33. de Genese, v :24-25-26-27&28.pp. 352-401. *De la dernière fin*. Sur le chap. I. de la I. de S. Pierre. v :7.pp. 401-460. *De la prière*. Sur le chap.6 de S. Math. : 5&6. pp. 460-507. *De la prière*. Sur le chap.6. de S.Math. v. 7&8. pp. 507-549. *Du sel de la terre*.

la Rédemption, la Sainte Cène et sur la célébration de Pâques. Pour compléter l'enseignement le pasteur donne deux méditations sur la prière, sur l'église et enfin une homélie sur le devoir des pasteurs. Rien ne manque à ce recueil pour apporter au lecteur chrétien l'édification qui est donnée en chaire. C'est une publication qui vient témoigner, au terme de vingt-cinq ans de ministère en France, de son autorité de pasteur, d'exégète, de théologien protestant calviniste et d'auteur. La réédition du recueil *Douze Méditations chrestiennes*, en 1624⁴⁹² à Sedan, affirme la conservation du lien entre lui et les fidèles de l'église réformée de France, car son admission au sein d'une académie où les plus grands théologiens français l'ont précédé, ne l'écarte pas de la communauté des fidèles français

Quelques années plus tard, en 1634, est édité, à Leyde, sur les presses des Elzevier, un petit traité intitulé *Instruction à la Sainte Cène avec cinq prédications convenables à la matière*⁴⁹³ dédié à Anne-Marie Schurman (1607-1678) en des termes élogieux qui laissent deviner une sincère affection de la part du pasteur pour celle qu'il nomme «sa docte fille ⁴⁹⁴».

Ce qui est considerable, c'est que sans sortir de la maison de son père, qui luy a servi de precepteur en son vivant, elle s'est allée mesme polie & façonnée à la plupart de ce qu'elle scait, sans autre instruction ; & un esprit capable de tout ce qu'il se veut appliquer. Mais surtout est recommandable en pieté, qui est profitable à Toutes choses. C'est vous Mademoiselle en qui tout cela se rencontre, & qui m'a meü à vous donner ces petis traitez, & les faire passer sous vostre nom, puis qu'ils tendent à nourrir & entretenir cette vertu principale que vous chérissiez : & par mesme moyen reconnoistre que vous m'avez faict l'honneur de me prévenir, m'offrir vostre amitié, & désirer la mienne⁴⁹⁵.

Sur le chap. 5 de S. Math..v.13.pp. 549-595. *Du devoir de pasteurs*. Sur le chap. 20 du livre des Actes. V. 18.pp.595-641. Voir bibliographie matérielle.

⁴⁹² Le titre en est différent bien que la dédicace et le contenu soient identiques. Le recueil porte le titre de : *Méditations chrestiennes en forme de sermons, sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. M. D. et Professeur de théologie de Leyden*, revue & augmenté par l'Auther. Sedan, Jean Anthoine Joallin, marchand libraire à Paris, 1624. Le livre est augmenté par le pasteur d'une prière pour la paix. Pierre du Moulin qui exerce son ministère à Sedan a demandé à André Rivet de lui transmettre ce recueil. Voir infra.

⁴⁹³ Rivet, *Instruction preparatoire à la Sainte Cène : avec cinq prédications convenables a la matière*. Par André Rivet, Doct & Professeur en théologie, & Ministre de la parole de Dieu. Leyde, De l'imprimerie des Elzevir, 1634. Le recueil contient six prédications : *De la Pasques*, sur Luc. 22 : 15&16. pp.81-108. *Prédication de la manducation spirituelle du corps du Christ*, sur Jean. chap. 6.v : 63. pp. 109-140. *Prédication pour l'action de grâces après la Sainte Cene*. Sur Rom. 12.v :1. pp. 141-168. *Sermon sur la Resurrection de Christ*. Sur 1 Cor. 15.v : 20.pp. 169-203. *Sermon du S. Esprit. Faict au jour de la Pentecoste*. Sur Galat. 4. V : 6.pp. 204-236. *De la semence incorruptible, Predication faicte en l'Eglise françoise de La Haye le XXIXe de Février 1634*. Sur 1. Pierre. I : 5. pp.239-287. Voir : œuvre de Rivet en annexe.

⁴⁹⁴ Hans, Bots, *Correspondance Rivet-Sarrau*, Tome II, *op.cit.*p.76. Lettre du 17 Août 1643 à Claude Sarrau. Rivet est admiratif de tous ses talents entre autres celui de dessinatrice. « Je vous envoye une taille douce de Mademoiselle de Schurman ma docte fille. Monsieur Spanheim qui l'a esté voir l'admire, sur tout pour sa grande modestie, parmi tant de perfection. ».

⁴⁹⁵ *Instruction preparatoire à la Sainte Cène, op.cit.* p. 5.

A la date de cette publication, la jeune femme⁴⁹⁶, déjà célèbre⁴⁹⁷ pour son érudition, entretient depuis 1632 une correspondance avec notre pasteur à qui elle soumet ses réflexions et ses questions concernant le droit au savoir pour une femme. Cette correspondance éditée tout d'abord en latin en 1638, puis en français en 1646, se présente sous forme d'un dialogue de maître à élève⁴⁹⁸.

Dans le recueil *Instruction à la Sainte Cène avec cinq prédications convenables à la matière*, se trouve une seconde dédicace adressée aux lecteurs qui nous intéresse particulièrement car elle présente les véritables raisons de la publication.

J'ay dressé ce petit traité à mon usage et à ma famille lorsque je me suis trouvé en ce lieu où n'ayant l'intelligence de la langue j'ay voulu néanmoins m'approcher de la sainte table avec ceux qui sont de mesme communion. L'ayant releu j'ay pensé qu'il pourrait aussi servir à d'autres mais aussi en l'usage ordinaire de ceux qui entendent nostre langue & qui ne veulent se presenter à ce saint banquet sans une exacte préparation⁴⁹⁹.

Le souhait d'entretenir, par la publication de cette instruction, la piété des fidèles français de l'Église Wallonne de La Haye et de Leyde, s'élargit, grâce à l'édition, à l'ensemble des

⁴⁹⁶ Anne-Marie de Schurman naît au sein d'une famille anversoise ayant trouvé refuge à Utrecht au début du XVIIe. Elle montre dès son plus jeune âge des capacités exceptionnelles pour l'étude des langues anciennes et pour la philosophie, maîtrise à la perfection une dizaine de langues, brille par ses connaissances en théologie. Erudite elle l'est mais dans une société où le savoir est masculin. Anne-Marie Schurman est une amie de Marie du Moulin, nièce par alliance d'André Rivet. En 1631, elle demande au pasteur la permission de correspondre avec lui afin de bénéficier de ses conseils en différents domaines. De cette correspondance commencée en 1632 va naître un petit ouvrage édité en 1646 « *Question célèbre s'il est nécessaire ou non que les filles soient savantes. Agitée de part et d'autres par Mademoiselle Anne-Marie Schurman Hollandaise et le sieur André Rivet poitevin*. Paris, Rollet le Duc, 1646. La renommée d'Anne-Marie Schurmann dépasse vite les frontières de la Hollande et ses connaissances en de multiples domaines font l'admiration unanime des savants européens. Valentin Conrart, Marin Mersenne, Claude Saumaise, Claude Sarrau, Guez de Balzac, pour ne citer que les plus célèbres parmi les citoyens de la République des lettres reconnaissent en elle un savoir exceptionnel. Elle porte ses réflexions sur le droit des femmes au savoir et publie plusieurs opuscules à caractère religieux exprimant une inclination pour le mysticisme. [voir Bibliographie]. Afin de juger de l'estime dont elle est entourée il nous faut citer un extrait d'une lettre de Valentin Conrart. Dans cette lettre du 26 novembre 1644, adressée à Rivet, le premier secrétaire de l'Académie française, le remercie avec effusion de l'avoir recommandé auprès de Marie de Schurmann. « Vous vouliez prendre la peine de faire tenir et d'accompagner de votre recommandation celle que j'avais dessein d'écrire à Melle de Schurmann pour luy rendre l'hommage que luy doivent toutes les personnes qui aiment la vertu et le savoir et pour la supplier de me vouloir honorer de sa bienveillance. Ce sont, Monsieur, des faveurs très-signalées et que je ne puis accepter tout à la fois sans une espèce d'effronterie [...] recevez-moi ; s'il vous plait, au nombre de vos humbles serviteurs et faites en sorte que cette illustre fille qui vous révère autant qu'elle est révérée des autres hommes, me souffre au rang de ses admirateurs ». op.cit. p.262.dans, R.Kerviller et E. de Barthélemy, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Sa Vie et sa Correspondance, étude biographique et littéraires*, Slatkine reprints, Genève, 1971. La reine Christine de Suède viendra la visiter dans retraite d'Utrecht.

Dans *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, op.cit. p.5 la dédicace de Rivet est un portrait détaillé de son érudition, « votre modestie, qui est louable ne doit pas retenir ceux auxquels vous avez fait la faveur de vous faire voir en vos œuvres, d'en tesmoigner & leur approbation, & leur admiration : & publier qu'en ce pais a une fille sage & modeste, qui peut entretenir les doctes en la langue latine & grecque, communiquer avec eux par lettres aussi bien couchées que tracées d'une main adextre, égalant celle des meilleurs escrivains s'exprimer en français, comme en son vulgaire, parler pertinemment tant de la sainte philosophie que de la morale[...]C'est vous, Mademoiselle en qui tout cela se rencontre ». Voir également : Constant Venesoën, *Anne-Marie Schurman, femme savante (1607-1678) : correspondance*, Paris, H. Champion, 2004.

⁴⁹⁷ Elle fait à également l'admiration de Gérard Jean Voetius, professeur de théologie à Utrecht, au point que ce dernier l'autorise à suivre ses cours à l'académie d'Utrecht alors qu'aucune présence féminine n'est admise au sein de l'université.

⁴⁹⁸ Anne-Marie Schurman, *Amica dissertatio inter annam Schurmaniam et Andrea Rivetum de capacitate ingenii muliebris ad Scientias* Paris, 1638. Cette première édition fut traduite en français par Guillaume Colletet et publiée en 1646, sous le titre : *Question célèbre s'il est nécessaire ou non que les filles soient sçavantes. Agitée de part et d'autres par Mademoiselle Anne-Marie de Schurman Holandoire et le Sr André Rivet poitevin, Le tout mis en françois par le Sr Colletet*, Paris, chez Rollet le Duc, 1646.

⁴⁹⁹ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*. op.cit. p.6.

communautés chrétiennes. C'est en effet autant l'acte naturel du pasteur soucieux d'accomplir sa mission auprès de son Église que l'importance accordée à l'édition des sermons qui apparaît dans cette dédicace. Éditée par les imprimeurs de l'université de Leyde, la publication fait donc l'objet d'une faveur spéciale car tout ce qui sort de leur imprimerie relève de travaux universitaires ou de publications, comme nous l'avons vu, concernant directement la cour de Frédéric-Henri : oraison, traité pour le prince. Ce traitement de faveur réside dans le fait qu'une prédication⁵⁰⁰ donnée en l'Église Française de la Haye le 19 février 1634 est contenue dans le recueil, sur les instances de la reine de Bohême comme nous l'indique la dédicace⁵⁰¹.

J'ay eu advis de vostre part que la serenissime Reyne desiroit veoir le presche que je fis dimanche matin selon que je l'auray escrit. C'est ce que je n'avoxy poinct fait ayant eu peu de temps pour m'y préparer pource que je ne fu requis de prescher que le soir devant par occasion⁵⁰².

Le pasteur ajoute avec modestie que cela est peu de choses et qu'il ne pense pas avoir été capable de contenter de telles oreilles. Si Rivet s'efface, c'est autant par modestie de cour et politesse appliquée, que par une nécessaire humilité d'auteur qui se place volontairement en retrait, car la prédication n'est pas un discours ordinaire où l'éloquence de l'orateur est en jeu. Modestie, dont usent également les pasteurs français dans leurs dédicaces⁵⁰³ car ils ne sont pas des auteurs mais des prédicateurs au service de la Parole de Dieu. Par contre, en signalant le manque de temps dont il a disposé, Rivet laisse comprendre ce qu'Hyperius⁵⁰⁴ jugeait dangereux pour un prédicateur : l'improvisation. Le pasteur indique en effet qu'il prêche sans avoir au préalable écrit son sermon, ce qui signifie une maîtrise de l'art oratoire dont on ne peut être surpris et une réécriture tenant compte du passage de l'oral à l'écrit.

Le recueil⁵⁰⁵ *Instruction à la Sainte Cène avec cinq prédications convenables à la matière* est consacré dans son ensemble au sacrement de la sainte Cène qui est, avec celui du baptême, seul sacrement dans la pratique⁵⁰⁶ de l'Église réformée. C'est un exposé complet de la signification

⁵⁰⁰ *Ibid*, op.cit p. 239. *De la Semence incorruptible, Prédication faite en L'Eglise Française de La Haye, le XIX. De Febvrier 1634*. Sur ces mots, de I. Pierre. I : 23,24, 25. Voir en annexe : les sermons imprimés de Rivet.

⁵⁰¹ *Ibid*, op.cit. p.237. La dédicace est adressée au docteur Romphus, docteur de la reine de Bohême, op. cit. p. 237. « Je rapporte ce desir au récit que vous en avez fait trop avantageux : & néanmoins, autant que j'ay peu rappeler ma mémoire, j'ay tracé sur le papier les mesmes conceptions [...] Je vous les envoye pour en faire ce que bon vous semblera ». La Haye, le 24 février 1634.

⁵⁰² André Rivet, *Instruction preparatoire à la Sainte Cène*, op.cit. p. 237.

⁵⁰³ Julien Goeury, « La pluie et la neige », op.cit. p.123-136.

⁵⁰⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.41. « A la vérité il n'y a rien de plus malseant, ni en quoy il y ait plus grand danger, que quand quelqu'un est si outrecuidé de se venir fourrer en la chaire pour dire ce qu'il aura pesé sur le champ & sans avoir pesé auparavant, & debagouler sans discretion tout ce qui luy viendra en la bouche ».

⁵⁰⁵ Voir *Infra*. Rivet a donné un titre au recueil qui recouvre de manière très précise son contenu : il y a en effet une instruction portant sur le sacrement de la Sainte Cène et cinq prédications. L'instruction est par conséquent exposée en deux parties : la première est une instruction qui appartient à la catéchèse et la deuxième est une instruction donnée à partir à partir des passages bibliques.

⁵⁰⁶ Jean Calvin, *Petit Traicté de la Sainte Cene*, Geneve, Jean Girard, 1545.

du sacrement de la Sainte Cène et des conditions spirituelles dans lesquelles le chrétien doit s'y présenter. De ce fait, un ordre pédagogique construit le livre qui, de la première à la dernière prédication, suit le fil conducteur des textes bibliques, et l'autorité indivisible des Écritures ancre le recueil dans une défense absolue des principes de la doctrine calviniste.

La première partie du recueil est consacrée à une instruction préparatoire pour participer dignement à la sainte Cène. Il y reprend de manière plus détaillée que dans une prédication les points définissant le sacrement majeur selon la confession de foi du catéchisme d'Heidelberg⁵⁰⁷ de l'Église réformée en séparant, tout d'abord, la connaissance naturelle et la connaissance supranaturelle. Le repas est un gage institué par le fils de Dieu par conséquent

Il est donc requis en premier lieu de se représenter que c'est une institution du fils de Dieu, Dieu lui-même : qui estant descendu di ciel, pour converser à temps parmi les hommes en la terre [...] a voulu laisser aux hommes qui croiraient en luy un gage de sa présence et de l'honneur de sa communion⁵⁰⁸.

Sans nous éloigner de notre sujet, qui reste ici, la place de la prédication dans la publication de Rivet, il nous apparaît nécessaire, bien que le sujet appartienne à la théologie, de nous arrêter sur le sacrement de la Sainte Cène, afin de mettre en valeur, l'ordre selon lequel Rivet envisage chacune de ses publications. La sainte Cène est le dernier repas au cours duquel le Seigneur avant sa mort demande aux apôtres de partager le pain et le vin en souvenir de son sacrifice et de la foi en ses promesses. La célébration de la sainte Cène⁵⁰⁹ n'est pas un rite suivi légèrement aussi est-il toujours précédé au sein des églises réformées par un culte de préparation où chaque fidèle est invité à faire son examen personnel avant de participer dignement au sacrement et recevoir le gage de la rédemption.

Les cinq prédications « convenables au sujet » complètent l'instruction sur la sainte Cène selon un ordre qui respecte, là aussi, le calendrier liturgique et approfondissent l'enseignement doctrinal sur la vraie connaissance de Dieu. La première prédication, *De la*

Jean Calvin, *Le catéchisme de l'Église de Genève*, éd. O. Fatio, *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986. Voir : La Confession de foi des Églises réformées de France, adoptée par le premier synode national à Paris, en 1559 et approuvée à celui de La Rochelle en 1571. Jean Calvin *Institution de la religion chrétienne*, par Jean Calvin, Genève, Jean Crespin, 1560. Voir *Infra*.

⁵⁰⁷ Le catéchisme d'Heidelberg est la confession de foi calviniste, rédigée en 1563 sur l'ordre de Frédéric III, prince Electeur du Palatinat, par deux théologiens réformés, Zacharie Ursinus (1534-1583) et Gaspard Olevianus (1536-1587) et qui fut reconnue par le Synode de Dordrecht (1618-1619). Voir : Bibliographie. La Confession de foi des Églises réformées de France qui prit comme modèle la confession de foi de Genève fut adoptée par le premier synode national à Paris, en 1559 et approuvée à celui de La Rochelle en 1571. Jean Calvin *Institution de la religion chrétienne*, par Jean Calvin, Genève, Jean Crespin, 1560. Voir Jean Calvin, *La forme des prières ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacrements, & célébrer le mariage, & la visitation des malades*. L'Olivier de Robert Estienne. 1553.

⁵⁰⁸ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*. p.12.

⁵⁰⁹ Voir *infra*, Théologie de la parole.

*Pasque du Seigneur*⁵¹⁰, enseigne la vraie signification de la célébration de la Pâque car ce dernier repas pris par le Seigneur établit :

Un sacrement nouveau, non plus ombre de vérité à venir mais vive image, représentation & commémoration de la vérité venue arrhe & gage de la béatitude promise⁵¹¹.

La seconde *De la manducation spirituelle du corps du Christ*,⁵¹² porte sur la manière de recevoir la Cène soulignant la différence qu'il faut faire entre les signes et les choses⁵¹³. L'exorde indique, clairement, en quelques images simples empruntées au domaine de la médecine l'objet de l'instruction.

Cela se remarque en tous nos medicamens, desquelz aussi ceux qui ont soin de la conservation de nos corps, ne deservent pas seulement les qualitez, mais enseignent soigneusement leur usage, & la manière de les recevoir & appliquer : faute de quoy, se commettent de grandes erreurs. Car si on prend au dehors l'appliquant exterieurement, ce qui se doit prendre au-dedans, il sera inutile.⁵¹⁴

Il y développe un des principes doctrinaux de la religion réformé calviniste⁵¹⁵ selon lequel le corps et le sang sont les signes commémoratifs du Salut accordé aux hommes par la mort du Christ. La manducation corporelle est le signe offert à nos sens et à notre mémoire alors que la manducation spirituelle est le fruit de notre foi en l'œuvre de l'Esprit car le corps et le sang du Christ sont reçus spirituellement par la foi⁵¹⁶.

La troisième prédication *Pour l'Action de grâces après la Sainte Cène*⁵¹⁷ enseigne la manière de rendre grâces à Dieu, de se conduire conformément à sa Parole et des devoirs des chrétiens. A la question posée en préambule par le prédicateur « que devons-nous rendre à Dieu ? », il répond « tout » et dénombre les vertus chrétiennes appliquées à la vie morale.

A la suite de ses trois prédications se trouve un sermon sur la Résurrection du Christ⁵¹⁸, qui s'accorde à la célébration de Pâques, fête à l'occasion de laquelle les chrétiens communient.

⁵¹⁰ *Instruction à la Sainte Cène*. Première Prédication : *De la Pasque du Seigneur* sur ces mots de l'Évangile, Luc.22 : 15&16. « A donc il leur j'ay grandement désiré de manger de cette Pasque avec vous ». pp. 81-108.

⁵¹¹ *Ibid*, p. 93.

⁵¹² *Instruction à la Sainte Cène*. Deuxième Prédication, *De la manducation spirituelle du corps du Christ*, sur le verset de Jean.6 :63. pp.109-140. « C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien, les paroles que je vous dis, sont esprit et vie ».

⁵¹³ *Instruction à la Sainte Cène*. Deuxième Prédication, *De la manducation spirituelle du corps du Christ*, sur le verset de Jean.6 :63. pp.109-140. p.112, « Ici bas le ministère des sens est nécessaire à nostre connaissance, il est besoin aussi que les choses spirituelles qui ne peuvent pas par elles-mesme entrer en nos entendemens par nos sens, y entrent par quelque représentation sensible, soit à la veu soit à l'ouïe ».

⁵¹⁴ *Ibid*, op.cit. p. 110.

⁵¹⁵ *Ibid*, op.cit. pp. 113-115. « Il s'en est trouvé qui ont tenu les paroles pour rudes, les prenant en un sens charnel comme si le Seigneur les eut exhorté à préparer leurs dents & leurs ventres pour recevoir son corps ». p.113-115. Sans entrer dans une opposition trop militante, il présente le point doctrinal qui oppose les réformés aux catholiques. Pour les catholiques la transsubstantiation signifie la présence réelle du corps du christ dans l'hostie ».

⁵¹⁶ *Ibid*. op.cit. p.115. « Pour montrer qu'il veut que pour en recevoir l'utilité salutaire, nostre foy se porte singulièrement à la contemplation& apprehension de ce mystère ».

⁵¹⁷ *Instruction à la Sainte Cène*, prédication pour l'action de Grâces après la Sainte Cène, par le sacrifice de nous mesmes. Sur Rom. 12.v. 1. p.141-168. « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, que vous presentiez vos corps en sacrifice vivant, Sainct, plaisant à Dieu, qui est vostre raisonnable service.

⁵¹⁸ *Instruction à la Sainte Cène*. Quatrième prédication. *Sermon sur la Resurrection du Christ*. 1.Cor.15. v. 20. pp.169-203.

La dernière prédication portant le titre *Sermon du S.Esprit. faict au jour de la Pentecoste*⁵¹⁹ clôt l'enseignement sur les œuvres de l'Esprit. Les bénéfiques de la Parole de Dieu incarnée par le Christ sont l'œuvre de l'Esprit et sans lui les Écritures restent lettres mortes. Rivet, dans cette dernière prédication convenable à l'instruction préparatoire à la Sainte Cène, reprend la distinction entre nourriture terrestre et nourriture spirituelle en insistant sur le caractère individuel de la foi qui est certitude intime des œuvres de l'Esprit, car la Parole, comme l'écrit Calvin dans *l'Institution chrétienne*, « ne nous est guère certaine, sinon qu'elle soit approuvée par le témoignage de l'Esprit ⁵²⁰ ». L'action du Saint-Esprit est une grâce surnaturelle définie par Rivet comme une adoption⁵²¹ et une nouvelle naissance apportant la paix de l'âme.

Bien que n'appartenant pas au domaine de la prédication, la publication des méditations sur les psaumes pénitentiels relève de l'activité éditoriale du ministre de la parole. En 1635, alors qu'une terrible épidémie de peste⁵²² frappe durement les villes de Leyde, d'Amsterdam et de La Haye, Rivet publie un livre de Méditations sur les sept Psaumes pénitentiels *Suspiria poenitentis afflicti solatia confidentis animi*⁵²³. Ce livre est édité, tout d'abord en latin, en 1636, à Arnhem par l'imprimeur Jacob Biesi⁵²⁴, et fait l'objet de plusieurs rééditions dont une édition en français, éditée en 1636⁵²⁵ à Rouen par Jacques Cailloué puis une seconde réédition latine

⁵¹⁹ *Instruction à la Sainte Cène*, Cinquième prédication. *Sermon du S.Esprit, faict au jour de la Pentecoste*. Galat. 4.v. 6.

⁵²⁰ Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, par Jean Calvin, Genève, Jean Crespin, 1560.p.56.

⁵²¹ *Instruction à la Sainte Cène*, prédication *Du St Esprit*, p. 215. « Et c'est principalement à raison qu'il s'agit ici de l'adoption & du témoignage que l'Esprit nous en rend. Carr comme le Filz a esté envoyé du Père, afin qu'il nous acquitte ce droit & que nous fussions adotez en luy, aussi l'Esprit du Filz est envoyé pour y mettre le seau é pour cela est appelé arrhe de nostre heritage ».

⁵²² Voir Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959. pp.169-182.

⁵²³ André Rivet, *Suspiria poenitentis afflicti, Solatia confidentis animi sive Meditationes in VII Psalmos vulgodos Poenitentiales*, Arnheim, apud jaocbum Biesium, 1635. Une réédition traduite en français paraît sous le titre de : *Les soupirs du repentant affligé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitentiels*, par André Rivet, Rouen, Jacques Cailloué. 1636. En 1635, il publie une méditation sur le psaume CXIX, en latin, sous le titre *Via vitae, Meditatio in Psalmum CXIX*, Andreae Riveti, Doctoris & Professoris Theologi, Lugduni Batavorum, Ex officina J. Maire, 1635. La dédicace est adressée au baron Christophe Dhona (1583-1637). Né en Prusse, il fut chargé par les princes protestants de missions en France, où il fut reçu par Philippe de Mornay et par Henri IV. Lié à la famille des Orange Nassau par son mariage avec Ursula de Solms, sœur d'Amélie de Solms, il est beau-frère du prince Frédéric-Henri. Les États Généraux le nommèrent gouverneur de la principauté d'Orange où il rétablit la paix. Il composa un recueil des méditations *Alloquim ad animam* et par une délicatesse de lettré ne voulut pas mettre son nom. Frédéric Spanheim lui consacre un livre « écrit sur lui *Commentaire historique de la vie et de la mort de Messire Christophe Vicomte de Dhona*, Genève, Jacques Chouët, 1639. Christophe von Dhona envoie son fils à la cour du prince Frédéric-henri et le recommande à Rivet. Voir lettre du 24 avril 1634, B.P.L.293 III, cité dans : Alexander Gijsbert van Opstal,, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Drukkerij, Harderwijk, 1937.p. 153.

⁵²⁴ L'imprimeur Biesi est l'imprimeur officiel d'Arnhem, ville où la famille princière réside selon les besoins du moment. Il semble que Rivet réserve ses ouvrages en latin à cet imprimeur en raison vraisemblablement de sa présence régulière dans la ville lorsqu'il accompagne la famille princière dans ses déplacements. Voir : annexe : œuvre de Rivet.

⁵²⁵ André Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé, Les plaisirs du fidele soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitentiels*. Par André Rivet. Rouen, Jacques Cailloué, Dans la cour du palais, 1636. Ce recueil édité en français est dédié à Amélie de Solms, Princesse d'Orange et épouse de Frédéric-Henri dans laquelle Rivet fait référence à la terrible épidémie de peste qui endeuille les Provinces-Unies. Le choix de dédicacer ce recueil édité en français répond au goût de l'aristocratie européenne pour le français.

en 1638 sur les presses de Jacob Biesi. Les trois dédicaces⁵²⁶ du recueil⁵²⁷ attestent de l'enracinement des méditations sur les psaumes dans la vie privée du croyant et plus précisément dans la sienne : elles échappent en effet, aux règles auxquelles les auteurs ordinairement se plient, humilité, précaution et bienveillante soumission aux contraintes éditoriales. La première⁵²⁸ dédicace est un geste d'amitié adressé à son ami et cousin poitevin Aymerie Le Coq⁵²⁹ auquel Rivet veut témoigner de sa fidélité⁵³⁰. La seconde dédicace, adressée aux lecteurs chrétiens, signale que le premier psaume de pénitence, le psaume VI, est dédié à la mémoire de son fils aîné Samuel⁵³¹ mort en 1629 à Thouars alors qu'il avait été admis à exercer le ministère pastoral dans le Poitou. Les mois qui ont précédé la mort de son fils, le pasteur a en effet, écrit-il dans la préface, rédigé une méditation sur le psaume six qui fut éditée, à la mort de celui-ci, en très peu d'exemplaires tous destinés aux parents et amis de son fils. La méditation a donc été imprimée à titre privé comme l'indique Rivet dans sa préface et de ce fait n'est pas parvenue jusqu'à nous sous sa première forme. Dans cette préface, le pasteur, confie, de façon très détaillée, les circonstances qui sont à l'origine de l'édition du recueil des méditations et les voies stylistiques choisies.

⁵²⁶ Première dédicace, p. 3-5. Adressée au D. Aymario Le Coq, écrite en 1634, la seconde dédicace est adressée aux lecteurs chrétiens, op.cit. p.6-8. La troisième dédicace est la préface à la méditation sur le Psaume VI que Rivet a publiée en 1629 à la mort de son fils aîné, Samuel Rivet, p.9. Voir : annexe : œuvre de Rivet.

⁵²⁷ *Suspira poenitentis afflicti, Solatia confidentis animi sive Meditationes in VII Psalmos vulgodos Poennitentiales*, Arnheim, apud Jacobum Biesium, 1635. Trois dédicaces.

⁵²⁸ *Suspira poenitentis afflicti, Solatia confidentis animi sive Meditationes in VII Psalmos vulgodos Poennitentiales*, Arnheim, apud Jacobum Biesium, 1635. p. 3.

⁵²⁹ La dédicace est adressée à « Nobilissime & Amplissimo Viro . Aymario Le Coq, domino des Moulins Jossierans, Regis Christianissimi in supremo Senatu Parisiensi Consiliario, cognato suo, salutatem & Observantiam ». Aymarie le Coq, Seigneur des Pierres Blanches et des Moulins -Jousseran appartenait à une grande famille poitevine calviniste et dont un des oncles médecin soigna Rivet lorsque ce dernier vivait à Thouars. Bien que nous possédions peu d'informations sur ce personnage, la dédicace le désigne comme conseiller au parlement de Paris. Cette dédicace nous le présente surtout comme un familier de la famille de Rivet. Dans une lettre adressée à Sarrau, du 2 novembre 1643, Rivet fait mention d'un certain Le Coq qu'il désigne comme étant son cousin et qui l'a guéri d'une sciatique. « Il y a trente ans et plus, qu'estant menacé d'une sciatique feu Monsieur de Lavau et Mons. Le Coq, son gendre, mon Cousin, me conseillerent de me mettre dans le marc bien chaud ». op.cit.p. 125. Voir sur la famille poitevine, J.F. Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, tome III, 1754.

⁵³⁰ André Rivet, *Suspira poenitentis afflicti, Solatia confidentis animi sive Meditationes* op.cit. p.3. « En tibi, vir Amplissime, tui in me affectus & benevolentiae tuae, non redhostimentum quidem ; sed gratitudinis mea aliquantulum contestationem. Quid debuerim parenti tuo tau maxagiter, apud alios saepe depraedicavi ; sed non datum est mihi, publico scripto id eidem superstiti probate ».

⁵³¹ Samuel Rivet (1599-1629) fils aîné du pasteur se destinait comme son père au ministère. Nous donnons ici un extrait d'une lettre de Louis Cappel à Rivet : Tulot, *Correspondance de Louis Cappel-Rivet*, lettre du 25 janvier 1630. « Je ne doute point que ce ne vous ait esté un dur coup et bien sensible d'avoir perdu en mesme temps vos deux aînés, l'un par la voie commune et ordinaire de tous les hommes et l'autre d'une façon plus lamentable ». p. 170. Louis Cappel a une façon partisane d'apporter ses consolations à Rivet. Il plaint son confrère d'avoir perdu deux fils. Le premier Samuel Rivet, fils aîné du pasteur est mort en septembre 1629 alors qu'il se préparait à exercer son ministère à Melle dans le Poitou et Claude Rivet, le second fils de Rivet, qui était premier secrétaire du duc Henri de La Trémoille, est perdu pour la cause réformée car il a assisté à la messe.

Anus agitur quintus, Christiane & amice Lector, ex quo, cum graviter decumbere Filium meum natu maximum, mihi nunciatum fuisset, eum in morbum & langorem incidisse pene deploratum, Meditationem in Psalmum Sextum, qui primu est interos quos Poenitentiales appellant ⁵³².

Il décide en 1635, au regard des circonstances, d'ajouter à sa méditation sur le psaume six, les méditations formant les psaumes pénitentiels afin de les offrir au public. Il utilise précise-t-il la version latine de la Bible des hébraïstes Immanuel Tremellius⁵³³ et Franciscus Junius⁵³⁴ en raison de leur fidélité au texte hébraïque et, s'il varie ou modifie certaines expressions pour le besoin de ses courtes exégèses, la paraphrase est obstinément enchaînée au texte davidique comme par « des liens très serrés ». Nous citons, ici, l'édition de 1635 parue en latin car elle seule possède cette préface.

Additis etiam aliis Meditationibus, in Sex alois ejusdem argumeti Psalmos, in quibus usus sum Versione Latina Immanuelis Tremelli & Francisci Junii, quam ubique in Textu expressi : ita tamen ut, quando fuit opus, ad Ebraeum Textum accommodaverim brevem exegesim, quam paraphrastico interpretandi genere, sed fusiori, ita sum persecutus [...] qui modu, in meditationibus illis, mihi visus est commodissimus, & propria experientia efficacissimus. Si aliis, qui pietati student usui esse possis hac mea lucubratio, erit de quo Deo gratias agam qui mihi dederit scopum attingere, ad quem collineavi. [...] quod fati non ardeat tibi, placeat saltem materia & animus alois juvandi ⁵³⁵.

La précision concernant la fidélité au texte hébraïque engage au-delà d'un souci d'exégète, l'idée de fondre plus efficacement sa propre voix à celle du psalmiste David, joignant la pureté et la violence du langage biblique à l'expression de ses propres sentiments.

La troisième dédicace est, en fait, la préface du psaume six qu'avait rédigé Rivet, sous la forme d'une lettre adressée à son fils. Ce psaume est le premier des sept psaumes pénitentiels et fait partie, nous indique Pascale Blum-Cuny, des prières des malades⁵³⁶. Le psaume six exprime par la voix de David, avec la brièveté d'un cri adressé à Dieu, la peur d'une âme livrée à la mort et la paix donnée par la foi en Dieu. La souffrance, le désarroi, les frayeurs

⁵³² *Suspira poenitentis afflicti*, op.cit. p.6 «Il ya maintenant cinq ans que mon fils ainé s'alitait, moi dans ces circonstances, j'ai fait paraître en très peu d'exemplaires une méditation sur le Psaume six et les ai remis aux membres de notre famille, à présent je la rends publique ».

⁵³³ Emmanuel Tremellius (1510-1580), d'origine juive, se convertit au protestantisme. Il traduit avec Franciscus Junius l'Ancien Testament de l'Hébreu et du syriaque en latin. *Sacra Biblia, sive, Testamentum vetus, ab Imma.Tremelio & Francisco Junio ex Hebrae Latine redditum, et Testamentum novum, a Theodoro de Beza e Graeco in Latinum versum*, Ex Typographico Bodmeriano, 1543. André Rivet écrit une préface à la réédition de la *Biblia Sacra* faite en 1639. *Biblia Sacra* [...] Amsterdami, Apud : Janbonium Blaeu, 1639.

⁵³⁴ Voir supra.

⁵³⁵ *Suspira poenitentis afflicti*, op.cit. p.8. « J'ai ajouté encore six méditations pour lesquelles j'ai utilisé la version latine d'Immanuel Tremellius de 1510, parce qu'il exprime en tout lieu le texte : de la sorte qu'il suit le texte hébreu adapté ici en de courtes exégèses. Je suis obstinément son discours comme un fil, un lien serré enchaîné avec le texte. Ma vue est avantagée par l'efficacité de ma propre expérience. ».

⁵³⁶ Pascale Blum-Cuny, Philippe Duplessis-Mornay, *Méditations sur les Psaumes*, Edition par Pascale Blum-Cuny, Paris, Honoré Champion, 2004. Les prières des malades se répartissent en deux groupes ; les unes sont des complaintes individuelles comme les psaumes 6, 38, 41, 88, 102. Les autres sont des chants d'action de grâces : 30, 32 et 116.

de l'homme face à la mort s'apaisent dans la certitude du Salut offert par Dieu⁵³⁷. André Rivet livre ses sentiments de père accablé de chagrin devant la mort de son fils, trouvant dans la foi qui les unit tous deux en Dieu, l'affermissement nécessaire pour affronter cette épreuve⁵³⁸. Et par cette préface écrite pour un seul mais lue par tous, il accomplit aussi un devoir de pasteur qui en partageant une expérience personnelle, invite le croyant à méditer les paroles du psalmiste comme étant siennes et par conséquent place en priorité, comme le signale Pascale Blum à propos des méditations de Philippe Duplessis -Mornay⁵³⁹, l'expérience intime au cœur des méditations, intime, car, écrit Pascale Blum, « c'est en désespérant de soi qu'on peut découvrir le vaste dessein de la miséricorde divine⁵⁴⁰. Le prédicateur ne renonce pas aux émotions légitimes d'un père car, par cette douleur exprimée, il laisse dominer la seule force de la foi. Le caractère privé de la préface confirme simplement que la dépossession de soi⁵⁴¹ est au cœur du principe de la méditation. En exposant publiquement ce qui appartient au domaine privé, Rivet témoigne de son expérience personnelle et à travers elle, il invite chaque lecteur à puiser dans la lecture des psaumes pénitentiels les bienfaits secourables et la certitude lumineuse d'une vie délivrée de ses doutes.

Ego moestus parens, si praeptaecas, te sequar tempore a deo destinato, ad quod me parto & nunquam in terris videndum, videbo, cum uterque nostrum deum videbit facie ad faciem ; Vale igitur mi fili & te deo commite, cui te reddo, seu restituendum⁵⁴²

Aucune présomption issue d'une supériorité morale ne dirige la préface, où simplement, dominant la seule assurance d'être, par la voix du psalmiste, écouté par Dieu⁵⁴³ et la certitude d'être justifié par la foi en Christ. La paraphrase du psaume six l'exprime avec clarté :

Or ne chercherai-je point d'autres Maître chante, que celui qui surpasse tous les autres, qui n'a point de pareil pour allumer la foy par son chant, qui touchant les cordes intérieures de nostre âme, les fait résonner

⁵³⁷ Psaume 6 : 1. « Je me fatigue à force de gémir. ». Verset, 10 et 11, « Le Seigneur a entendu ma supplication, le Seigneur accueille ma prière ». calvin IC op III). Voir l'article limpide et riche de Véronique Ferrer sur la part de la réforme dans la littérature à travers la traduction des psaumes et la mise en valeur de la puissance poétique et spirituelle des textes davidiques, Véronique Ferrer, La vraie voix de l'âme : méditations et lyrisme chez Duplessis-, dans Actes du Colloque de Saumur, 13-15 mai 2004, *Albineana : cahiers d'Aubigné*, 2006, n°18. pp.227-241.

⁵³⁸ *Suspira poenitentis afflicti, Solatia confidentis op.cit.* p.9. « Andreas Rivetus, Samueli filio propitium Deum precatur. « te sequar tempore a Deo destinato, ad quod me parto & nunquam in terris videndum, videbo, cum uterque nostrum deum videbit facie ad faciem. Vale igitur mi fili & te Deo commite, cui te reddo, seu restituendum ; seu dimittendum ». Date de la dédicace 1er october 1629.

⁵³⁹ Pascale Blum-Cuny « L'idée du bonheur dans les méditations sur les psaumes de Philippe Duplessis-Mornay », dans, *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 18, 2006, *Philippe Duplessis-Mornay*, sous la direction de Véronique Ferrer. p.222. « Sur le psaume six « Je me vois accablé de douleur et de péché ; de douleur, à cause de mon péché, là réside le commencement de pénitence ».

⁵⁴⁰ *Suspira poenitentis afflicti, op.cit.* p. 221.

⁵⁴¹ Véronique ferrer, « La vraie maniere de bien prier » : l'exégèse au service de la prière dans les *Commentaires de Jehan Calvin sur le livre des Psaumes*. In : Réforme, Humanisme, Renaissance, n°67, 2008. pp. 139-155. Le méditant reconnaît dans le parcours du prophète ses propres angoisses. Nous renvoyons à l'article déjà cité de Véronique Ferrer, « La vraie voix de l'âme : méditations et lyrisme chez Duplessis-Mornay ».

⁵⁴² *Suspira poenitentis afflicti, op.cit.* p. 12.

⁵⁴³ Pascale Blum Philippe Duplessis-Mornay, *Méditations sur les Psaumes*, Edition par Pascale Blum-Cuny, Paris, Honoré Champion, 2004. L'accomplissement de la spiritualité réformée est la reconnaissance de l'abaissement de l'homme devant Dieu.

un ton de vraie foy, qui se prépare et forme au-dedans de nous, non seulement un instrument à huit cordes mais à des cordes presque sans nombre [...] J'adresse les paroles de mon gémissment duquel elles sont issues afin que tu les sanctifies en moi.⁵⁴⁴

Il rejoint Philippe Duplessis-Mornay, qui, dans une méditation sur le psaume six, ne considère pas l'affliction comme une faille spirituelle mais au contraire comme un abandon nécessaire de soi⁵⁴⁵ et où le méditant se substitue à David. Les méditations sur les sept psaumes font partie de la vie spirituelle privée du chrétien et expriment, avec simplicité les émotions les plus fortes où la sincérité, étant celle du cœur ne peut que s'adresser à Dieu. Ils appartiennent dans la théologie protestante⁵⁴⁶ à l'ordre d'une piété chrétienne privée, soumise aux seules lois d'une pensée qui se tourne vers Dieu pour y apaiser ses douleurs et délivrer l'âme de ses craintes.

Maintenant par le sentiment de foy, je reconnais que Dieu s'est apaisé envers moy. Je cognoy maintenant en quoy consiste la vraie félicité comme en sa propre cause. La certitude et la joie qui en résultent n'est pas une volonté mais une grace accordée par Dieu à celui qui se reprend intimement de ses fautes, qui livre ses faiblesses et ses joie⁵⁴⁷.

Ce passage de la paraphrase du psaume trente-deux résume le gain spirituel et moral des méditations sur les sept psaumes qui rassemblent les psaumes 6-32-51-102-130-143. Ce sont parmi les psaumes davidiques ceux, qui expriment la repentance, les souffrances, les espérances et les louanges adressées à Dieu par la voix de David et qui ont été rassemblés par les premiers pères de l'Église primitive chrétienne pour servir la liturgie⁵⁴⁸ et pour soutenir les fidèles dans les épreuves qu'ils traversent.

Notamment en ces beaux Pseaumes pathétiques, esquels il [David] en a laissé les monuments à l'Eglise pour son usage. Laquelle, entre'autres, en a choisi jusques au nombre de sept, pour s'en servir plus fréquemment en tels occasions⁵⁴⁹.

⁵⁴⁴ Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé, Les plaisirs du fidele soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitentiaux*. Par André Rivet. Rouen, Jacques Cailloué, 1636. p. 5.

⁵⁴⁵ Philippe Duplessis-Mornay, *Méditations sur les Psaumes*, Edition par Pascale Blum-Cuny, Paris, Honoré Champion, 2004. L'ouvrage est dédié à la sœur du roi Henri IV Catherine de Bourbon. « Méditation sur le Psaume VI. » « Ceux que tu ne reprens point, sont ceux que tu ne daignes amender : ceux desquels tu n'as cure, ceux que tu as desavoués pour tes enfans ». [...] Garde, Seigneur, ta fureur pour les vaisseaux de ta fureur : je suis vaisseau de tes miséricordes ». p.7. Véronique Ferrer écrit très justement que « L'affliction est au principe de la méditation », op.cit. p.233, dans l'article déjà cité, « La vraie voix de l'âme : méditations et lyrisme chez Duplessis-Mornay ».

⁵⁴⁶ Olivier Millet, « La leçon des émotions ; l'expression des passions et sa légitimité dans le commentaire de Calvin sur les psaumes », *La Peinture des passions de la Renaissance à l'âge classique*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 1995. Avec la réforme protestante et la traduction des psaumes en français par Clément Marot, les réformateurs de Zwingli à Calvin en font l'objet de commentaires et de paraphrases qui mettent en relief la valeur émotionnelle et personnelle du lien qui unit personnellement la parole de Dieu et le croyant. Jean Calvin, *Commentaires sur le livre des Pseaumes*, Genève, Conrad Badius, 1561. Voir infra.

⁵⁴⁷ André Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé*, op.ci. p. 92.

⁵⁴⁸ Olivier Millet, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001. p. 142. Le livre des Psaumes est le plus long de la Bible avec 150 chapitres qui sont des poèmes indépendants groupés en séries à usage liturgique. La tradition juive et ensuite chrétienne en a fait un usage servant la liturgie en les affectant à des circonstances différentes. Audrey Duru, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVI^e siècle-XVIII^e siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin du XVIII^e siècle » [...] *Echos poétiques de la Bible*, Honoré Champion, pp. 115-150, 2012. p. 3. La liturgie chrétienne affecte le psaume 51 au miserere et le psaume 130 au de Profundis.

⁵⁴⁹ André Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé*, op.cit. Dédicace.

Seuls textes bibliques largement diffusés⁵⁵⁰, ils appartiennent à la piété chrétienne en général et, comme l'indique très justement Audrey Duru, la paraphrase des psaumes de pénitence à partir du XVI^e siècle est sensible à tous les courants de pensée chrétiens, théologiques et spirituels⁵⁵¹. Considérés par Etienne Dolet comme « une leçon des émotions » et par Calvin comme un traité des passions et « une anatomie de toutes les parties de l'âme⁵⁵² », les psaumes davidiques⁵⁵³ ont depuis les réformateurs protestants une importance exégétique, liturgique et spirituelle. Ils expriment, écrit Olivier Millet :

Avec une simplicité qui est celle du cœur souffrant, la sincère et authentique plainte du croyant à son Dieu. Sincère parce que ces douleurs et craintes sont formulées dans le secret de l'âme. Simplicité car toute douleur extrême ne cherche pas le secours auprès des autres mais de Dieu seul⁵⁵⁴.

La seconde édition traduite en français est imprimée en 1636 par le rouennais Jacques Caillou⁵⁵⁵ à qui André Rivet confie régulièrement la publication de plusieurs ouvrages. Si la terrible épidémie de peste qui a décimé une grande partie de la population leydoise en 1635 et en 1637 n'est pas mentionnée dans le premier recueil, en revanche, elle est évoquée par le pasteur dans sa dédicace adressée à la princesse Amélie de Solms⁵⁵⁶ dans laquelle il souligne les temps agités d'alors :

⁵⁵⁰ Audrey Duru, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVI^esiècle-XVIII^e siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin du XVIII^e siècle » [...] *Echos poétiques de la Bible*, Honoré Champion, pp. 115-150, 2012.p. 3.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 5.

⁵⁵² Olivier Millet, « La leçon des émotions ; l'expression des passions et sa légitimité dans le commentaire de Calvin sur les psaumes », *op.cit.* p.171.

⁵⁵³ Olivier Millet, *Culture biblique*, *op.cit.* p. 143. Le livre des Psaumes est composé de 150 chants composés en partie par le roi David et divisé en cinq livres, sous le nom de Tehilim ou « louanges ». Ce sont des chants religieux hébreux, des hymnes de louanges des chants de repentance servant la liturgie et affectés à des circonstances particulières selon les situations qu'ils évoquent. La première mention qui identifie les sept psaumes de pénitence date du VI^e siècle chez Cassiodore et le premier commentaire portant uniquement sur les sept psaumes est dû à Alcuin au VIII^e est fait dans le cadre pastoral. Nous devons de le savoir à Audrey Duru, dans l'article, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVI^esiècle-XVIII^e siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin du XVIII^e siècle » [...] *Echos poétiques de la Bible*, Honoré Champion, pp. 115-150, 2012.p. 3-4. Voir également sur ce sujet et particulièrement sur l'origine historique des sept psaumes pénitentiels, 6, 31, 37, 50, 101, 129, 142, Michael S. Driscoll, « The seven penitential psalms : their designation and usages from the middle ages onwards », dans : *Ecclesia orans*, Rome, année XVII, mai-août 2000, p. 153-201.

⁵⁵⁴ Olivier Millet, « La leçon des émotions », *op.cit.* pp.169-184. Luther appelait le livre des psaumes la petite Bible.

⁵⁵⁵ Voir bibliographie. Les éditeurs Jacques Caillou éditent les auteurs protestants, c'est une période faste pour eux. L'adoption d'un format d'usage facile est réservée aux sujets qui requièrent une lecture quotidienne fréquente. Voir sur ce sujet, Jean-Dominique Mellot, « Clés pour un essor provincial : Le petit siècle d'or de l'édition rouennaise (vers 1600-vers 1670) » dans *Annales de Normandie*, année 1995, pp.265-300.

⁵⁵⁶Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé*, *op.cit.* *Dédicace*, « Dédicace à Très haute et très illustre Princesse, Madame Amélie de Solms, Princesse d'Orange. ». En 1635, André Rivet et Amélie de Solms ont quitté La Haye où sévit la peste, pour se rendre à Arnheim afin de préserver le jeune prince. Durant ce séjour André Rivet rédige les méditations. Voir Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot*, *op.cit.*.p.23. Dans une lettre du 24 février 1636, Guillaume Rivet, son frère, lui écrit toute son inquiétude de ne pas avoir reçu de ses nouvelles depuis trois mois et se désole de la situation des Pays-Bas. « Loué soit Dieu qui vous a conservé en votre particulier & toute votre famille parmi tant de maux publics. J'espère que le froid aura purgé l'air & que la contagion aura cessé de ravager la pauvre ville de Leyde de la quelle la calamité est effroyable ». p. 103.

La Pénitence est un exercice nécessaire à tous hommes en ceste vie [...] tous temps y est propre mais les temps que nous vivons depuis quelques années, nous représentent Dieu irrité & les verges qu'il déploie sur ses domestiques nous font voir que sa maison n'est pas nette.[...] Or me trouvant à la suite de vostre Excellence, Madame, en un temps auquel ces méditations estaient de saison, j'ay employé les heures desquelles j'ay pu disposer, à m'y exercer ; & y ayant trouvé des plaisirs & des consolations, j'ay décidé d' aider les autres, afin qu'ils en puisent un mesme fruit⁵⁵⁷..

Rivet, sans doute par volonté de ne pas modifier la portée du recueil initial et les adresser à l'ensemble des chrétiens de l'Église Réformée française, ne précise pas, ici, les causes exactes des troubles qui agitent ces temps et pourtant durant cette année 1636, la princesse Amélie de Solms et lui-même ont dû quitter la cour de La Haye pour éloigner les enfants d'une ville devenue le foyer de la peste⁵⁵⁸.

La mortalité due à l'épidémie est si grande que la situation requiert impérativement le soutien moral et spirituel de ceux qui ont vocation publique à le faire, aussi Rivet publie, en 1637, un livre uniquement dédié à une réflexion sur ce sujet. Edité à Leyde, en 1637, sur les presses de Justus Livius⁵⁵⁹, sous le titre *Divers traictez de piété sur quelques occasions du temps présent*⁵⁶⁰, le pasteur rassemble divers petits traités d'édification, une homélie dont le thème expose les sources d'erreurs en la religion⁵⁶¹, un sermon fait en l'église française de La Haye le dimanche 4 mai 1636 pour une action de grâces après le recouvrement du fort Schenck ⁵⁶², un court traité sur, *La question si & comment il est loisible en temps de contagion de s'éloigner*

⁵⁵⁷ Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé*, *op.cit.* Dédicace à Très haute et très illustre Princesse, Madame Amélie de Solms, Princesse d'Orange. « Et puisque ce petit ouvrage a esté ourdy en vostre maison, je me tiens aussi obligé à le vous présenter. ».

⁵⁵⁸ Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet*, *op.cit.* p.20. Rivet en tant que précepteur du prince a dû suivre la famille princière à Arnhem.

⁵⁵⁹ Les publications des textes qui figurent dans le livre ont tous été, excepté les homélies, publiés soit en France à Quevilly soit à Arnhem et le choix de l'imprimeur leydois Justus Livius laisse supposer que Rivet a répondu, par cette édition de différents textes, aux souhaits des citoyens et fidèles de l'église wallonne de Leyde. Voir : Annexe : œuvre de Rivet. L'édition des *Divers Traictés* apparaît dans les annales de Willems comme étant attribuée aux Elsevier or le recueil a été édité par l'imprimeur leydois Justus Livius. Rivet étant à La Haye, c'est Claude Saumaise qui surveille les travaux de l'édition. Dans une lettre du 12 décembre 1639, il écrit à Rivet : « J'ay parlé à vostre imprimeur qui se mettra au plustost, à ce qu'il m'a promis après vostre escrit il m'estoit venu demander de la besogne, mais je n'en ai point encore de preste. Vous saves que je ne suis homme à faire de petits traictés qui me seroient néanmoins plus utiles, si en mes actions je cherchais l'utilité, et pour les grands il faut un grand temps ». Claude Saumaise manque un peu de délicatesse, en soulignant que les petits traités ne sont pas de son ressort. Néanmoins il indique leurs utilités, ce qui est en revanche le but de Rivet.

⁵⁶⁰ André Rivet, *Divers Traictez de Piété, sur quelques occasions du temps présent*, par André Rivet, Chez Justus Livius.

Leiden, 1637. Le livre contient une première homélie : *De la Source d'erreur en la Religion*, Homilie. 1. Sur le verset.3. du chap. XI. De la 2. Aux Corinthiens. Une deuxième homélie, *Exhortation faite en l'Eglise François de LaHaye, le dimanche 4. De May, 1636, pour action de grâces, après le recouvrement du fort Schenck*. III : *Lettre à un ami*, sur la question, si & comment il est loisible en temps de contagion, de s'éloigner des lieux infectez. IV : *Antidote contre la peste, qui est une méditaion sur le Psaume XCI*. V : *une prière sur le mesme sujet*. VI : *une addition touchant la precaution de la peste*.

⁵⁶¹ Homélie première, *De la Source d'erreur en la religion*. Sur le verset. 3. Du chap. XI. De la 2. Aux Corinthiens.

L'homélie est publiée en latin en 1638, sous le titre de *Homilia de origine erroris in causa religionis*, Arnheim, ex officina Jacobi Biesi, 1638.

⁵⁶² André Rivet, *Divers Traictés*, *op.cit.* p. 101-153. L'armée de Frédéric-Henri reprend le Fort de Shenk en juillet 1635, qui est situé aux frontières de la Gueldre et sa possession garantit une sécurité aux Provinces-Unies.

*des lieux infectez*⁵⁶³, une méditation sur le psaume XCI⁵⁶⁴ qui est suivie d'une prière et d'un texte additif touchant la précaution de la peste⁵⁶⁵. La méditation sur le psaume XCI⁵⁶⁶, que nous évoquerons plus loin, a fait l'objet d'une publication dans la même année, par l'imprimeur rouennais Jacques Cailloué. Nous ne pouvons affirmer si le pasteur a décidé d'insérer cette méditation après l'avoir publiée séparément ou si la publication française a été décidée ultérieurement. Quel que soit l'ordre chronologique de l'édition de la méditation sur le psaume XCI, son importance est signalée par les deux publications, et elle s'accorde particulièrement au thème du recueil *Divers Traictés* car, c'est une exhortation pour les chrétiens frappés par le fléau à comprendre le présent à la lumière de la Parole de Dieu⁵⁶⁷. Le recueil se compose donc de textes publiés, soit précédemment soit simultanément sur le sujet de la peste, excepté les deux homélie ayant servi à deux actions publiques et qui n'ont jamais été publiées auparavant⁵⁶⁸.

Le rapport qu'entretiennent, dans ce recueil intitulé *Divers traictés*, les différents textes, est donc, d'ordre thématique. En effet, le livre est marqué au sceau des années « calamiteuses » que vivent les provinces-Unies depuis 1635. Il y a la guerre contre l'Espagne qui se poursuit aux frontières⁵⁶⁹ et dont l'issue, malgré les appuis de la France et de l'Angleterre, reste

⁵⁶³ *Ibid, op.cit. Préface.* Dans la préface Rivet présente les raisons de ce texte *lettre à un ami*, « le fleau de la pestilence, qui depuis quelques années fait un si grand degast par tout, a donné lieu à la question, si on peut en bonne conscience quitter les lieux infectez, pour respirer au loin un air plus salubre. C'est la matirere d'une longue Epistre à un ami qui desirait veoir cette question traictée, avec les conditions, exceptions & precautions nécessaires, pour ne point offenser Dieu ».

⁵⁶⁴ *Ibid, op.cit. Preface* : « Mais pource qu'il n'y a point de conseil entre les hommes, qui les puisse mettre à couvert contre les jugemens de Dieu, quand il veut punir ; que tous les remedes & les preservatifs des Médecins, & les retraictes humaines, ne sont rien si nous n'avons Dieu pour refuge, & sa main misericordieuse pour nous mediciner, le Pseaume XCI, nous assure qu'elle se trouvera preste & prompte, pour le salut[...] Sur le quele pour cet effect est ici, insérée une Meditation avec une prière à Dieu pour en faire application ».

⁵⁶⁵ *Ibid*, Le texte additif contient entre autres textes celui de Théodore de Bèze sur le sujet de la peste. Préface : « Après laquelle [La méditation], ayans recouvert l'avis d'un grand personnage sur la question controversée, touchant la prudence & precaution qui se peut apporter, pour ne se jeter temerairement dedans les dangers, nous l'avons adjoustée pour faire veoir la conformité des avis de plusieurs serviteurs de Dieu separez de lieux & de temps ».

⁵⁶⁶ *Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers, avec une lettre sur la question s'il est loisible en temps de peste de d'eloigner des lieux infectez*, par André Rivet ? Quevilly, J. Cailloué, 1637. Elle sera rééditée en 1638, en français et en latin.

⁵⁶⁷ André Rivet, *Divers Traictés*, Préface : « Chacun veoid bien le mal, & plusieurs le sentent ; mais il y en a peu qui pensent à la cause, & aux moyens de l'oster. L'impiété & l'injustice qui ont tant gagné & gagnent tous les jours, causent les miseres desquelles on se plaint. ».

⁵⁶⁸ André Rivet, *Ibid*, Préface. « La profanation & le desgout de la vraye religion en quelques uns, & les scandales donnez par ceux qui se laissent eblouir par le lustre[...] ont donné sujet à la premiere Homélie, qui a servi de deux actions publiques, pour montrer la source principale de l'erreur, en ce que la simplicité chrestienne est dédaignée.[...] Les chatimens que nous avons sentis par la main de nos ennemis, lors que nous pensions la nostre assez forte pour nous garantir, & les accabler a donné la matiere à la seconde ».

⁵⁶⁹ La guerre a repris en 1621 et se déroule aux frontières du pays car ce sont les forts et villes aux frontières qui constituent les points stratégiques. Sous le gouvernement de Frédéric-Henri, qui démontre ses compétences de chef de guerre, des villes et des forts situés en des points sensibles du pays, sont repris à l'Empire espagnol. C'est le cas du fort Shenk dont la reprise victorieuse en 1635 par l'armée de Frédéric-Henri fait l'objet d'un sermon. Voir supra. Voir sur l'Histoire des Pays-bas durant cette période, l'ouvrage de Christophe Voogd, *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2003. pp. 69-122.

incertaine : la seule année a coûté la vie à 2000 soldats⁵⁷⁰. A cette situation inquiétante s'est ajoutée une épidémie de peste qui de 1635 à 1638 ravage les villes les plus importantes de Hollande. Le fléau est interprété pour les prédicateurs comme un châtement de Dieu punissant son peuple qui, au milieu de ses richesses, oublie les valeurs spirituelles au profit des valeurs matérielles⁵⁷¹. Les prédicants néerlandais comme les pasteurs français de l'Église Wallonne unissent leurs voix pour rappeler les commandements de Dieu et organiser des journées de jeûne et de repentance.

Le prédicateur a réuni ici, différents textes, qui constituent une partition, propre à consolider la foi par la gamme des sentiments humains qui la compose. Aux trois homélies qui constituent la majorité du recueil⁵⁷², le pasteur a ajouté deux traités sur la peste or ces genres quoique différents se complètent si nous considérons le thème : cette publication vise à encourager, exhorter les lecteurs chrétiens durant cette période sombre. Nous pouvons nous interroger, cependant, sur le titre *Divers traictés* car, par ce titre, le pasteur semble assimiler tous les genres qui composent le recueil à un seul : celui d'une instruction chrétienne portant sur la manière de vivre. L'homélie est par définition, une instruction sur le mode d'un entretien familial or dans le recueil, les deux homélies portent un enseignement à partir de situations concrètes d'ordre social. La première homélie met en garde contre les erreurs en religion, la seconde exhorte à rester vigilant malgré les victoires militaires de la République, la méditation sur le psaume XCI, invite à un examen personnel dans les circonstances les plus douloureuses. Les deux petits textes, concernant les devoirs moraux des chrétiens en temps de peste, bien que n'appartenant pas au même genre littéraire que l'homélie, en sont pourtant proches en raison de leur caractère familial. Le titre du premier texte, *Lettre à un ami sur la question si & comment il est loisible en temps contagion de s'éloigner des lieux infectéz*, le désigne comme un texte dont le caractère privé l'associe à la méditation qui lui succède. Rivet, en d'autres termes, le signale dans la préface du livre :

Car comme la circonstance des personnes doit estre considérée ; aussi faut-il mesnager le temps & les occasions pour appliquer à une chacune ce qui luy est propre. Une chacune chose ayant sa saison, laquelle il faut recoignaitre & y accommoder ce qui luy convient. Ce philosophe avait raison, lequel estant sollicité

⁵⁷⁰ Dans une lettre du 20 juin 1638 écrite à Claude Saumaise, Rivet rend compte d'une réalité que ni l'économie florissante des Pays-Bas, ni la peinture du Siècle d'Or ne font soupçonner. « J'apprens que la liste de nos prisonniers est de 57 officiers, et de 2400 soldats ». Dans Hans Bots, *Correspondance Saumaise-Rivet*, op.cit. p. 89.

⁵⁷¹ Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991. p. 200-212. « Quand les crises menaçaient de prendre un tour véritablement apocalyptique, l'on décrétait sur tout le territoire de la République des *bededagen* (Jours de prière et de jeûne) et des assemblées entières se prosternaient à l'intérieur des églises aussi bien que sur les places publiques où se tenaient des réunions d'hymne et de prière ».

⁵⁷² Les deux homélies et la méditation représentent environ 353 p sur les 479 p du livre.

de parler à table, d'une question qui requerraient une sérieuse préméditation répondit c'était le propre de la Philosophie de savoir donner à une chacune chose son temps. Aussi faut-il employer d'autres discours en temps de calamité, qu'au temps de prospérité⁵⁷³.

Lorsque Rivet indique qu'*il faut employer d'autres discours en temps de calamité*, il semble justifier le titre de *Divers traités*, et associer à la prédication, des textes qui relaient sous une autre forme son enseignement. En effet, précisant ensuite, les raisons pour lesquelles ces textes sont joints dans ce volume, il désigne par *divers traités* l'ensemble des textes réunis.

Ce sont les causes des misères sous lesquelles l'Eglise gemit ; laquelle en aucun lieu n'est exempte de chastimens. En cette constitution, le devoir de ceux qui servent à Dieu, les incite à penser aux remèdes, & à ne laisser échapper les occasions d'induire les hommes à repentance. A cela tendent les divers traictez contenus en ce livre⁵⁷⁴.

La prédication est de ce fait assimilée à un traité instruisant de quelle manière se diriger moralement. La dédicace du volume est adressée aux enfants princiers, le fils et la fille de Frédéric-Henri⁵⁷⁵ auxquels le pasteur signale qu'il a pris soin d'adapter le format et la typographie à une lecture facile et aussi fréquente que possible :

Ce petit volume [...] lequel ayant à sortir en public, par l'avis de ceux qui ont pensé qu'en cette saison calamiteuse, il pourrait apporter quelque édification : j'ay creu estre obligé de le mettre premièrement entre vos mains, estant d'une forme portative, & d'une lettre assez bien formée pour estre leu avec plus de facilité. Ce luy sera une passe-port pour estre mieux receu par tout⁵⁷⁶.

L'épître dédicatoire est une invitation pédagogique à l'instruction offerte dans un ouvrage qui constitue une synthèse édifiante des principes de la foi réformée vécue dans le présent chaotique de l'histoire néerlandaise.

⁵⁷³ André Rivet, *Divers Traictés*, Préface. « Il y longtemps que la plupart de la Chrestienté est affligée en diverses manières & que l'Eglise de Dieu gemit sous les verges & chatimens ».

⁵⁷⁴ André Rivet, *Divers Traictés*, op.cit. A 4, *Préface aux lecteurs*.

⁵⁷⁵ *Ibid*, Epître dédicatoire : « A Monseigneur Guillaume de Nassau, filz unique de Monseigneur le Prince d'Orange et à Mademoiselle Louise de Nassau de son excellence fille ainée ».

⁵⁷⁶ *Ibid*, A3, Epître dédicatoire : « Si on apprend que vous aimez les escrits de telles manières, cela donnera occasion à plusieurs d'imiter vostre exemple & prier Dieu que benissant abondamment vostre education dès ce bas aage, il imprime de plus en plus sa crainte en vos cœurs. A quoy, comme je suis obligé plus que personne par l'honneur que j'ay d'approcher de vous pour vous y former ». Le format in- 12° est le format utilisé par le pasteur pour les recueils de sermons. Voir : annexe : œuvres de Rivet.

Lettre à un ami

Nous retrouvons le texte « Lettre à un ami », dans la deuxième édition de la *Méditation sur le psaume XCI*, rééditée en 1638 par l'éditeur rouennais Jacques Cailloué, sous le titre *Méditation sur le psaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers avec une lettre à un amy, sur la question, s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectez*⁵⁷⁷. Cette méditation semble obtenir un certain succès auprès du public et répondre aux questions des lecteurs chrétiens puisqu'ayant été éditée une première fois en 1637, comme nous l'avons signalé, elle est rééditée en 1638 et à cette occasion, augmentée du texte « lettre à un ami ». Ce petit opuscule sera également édité en latin la même année, par Jacob Biesi à Arnheim. Notre auteur fait précéder son texte d'un argument concernant l'attribution du psaume XCI, argument qui sert à l'introduire et en adapter le contenu aux événements tragiques du présent. L'argument est le suivant : selon les études rabbiniques, le psaume XCI a pour auteur Moïse, alors que d'après les latins et les hellénistes il doit être attribué à David pour des raisons stylistiques.

Combien que les Rabbins juifs, ayant attribué ce Pseaume & les dix qui le suivent à Moïse, fondez sur sur une raison peu solide, parce que le precedent est inscrit de son nom dont ils inferent que les suivants qui n'ont point d'inscription sont du mesme⁵⁷⁸.

Rivet estime que l'argumentation philologique et stylistique des latins⁵⁷⁹ semble mieux fondée car d'une part, le verset deux du psaume fait mention de Samuel qui a vécu bien après Moïse et d'autre part qu'une épidémie de peste est précisément mentionnée dans le deuxième livre de Samuel⁵⁸⁰.

Il y a toute apparence que David y a voulu donner un formulaire de prière en temps de peste, à l'occasion de celle qui est décrite au dernier chapitre du deuxième livre de Samuel & au premier livre des Chroniques chap. 21⁵⁸¹.

Cette argumentation n'a d'autre but que de relier l'origine du psaume et le psaume lui-même aux circonstances présentes.

⁵⁷⁷ Rivet, *Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers, avec une lettre sur la question s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectez*, par André Rivet. Quevilly, J. Cailloué, 1637. En 1638, Cette méditation est augmentée d'une réflexion sur la charité chrétienne en des circonstances qui mettent en danger ceux qui la pratiquent.

⁵⁷⁸ *Ibid*, Préface, argument.

⁵⁷⁹ *Ibid*, *op.cit.* p. A3. Argument. « Néanmoins nous estimons ceux là [les latins] estre mieux fondez, lesquels considerans le style, la teneur & les choses proposées en ce psaume, le rapportent plustost à David, comme font les grecs & les latins, & le paraphraste chaldaique nommément, paraphrasant ainsi le verset second, *David a dit, je dyrai à Dieu, tu es mon esperance*, Car ainsi n'y a -t-il point de raison à ce que disent les Hebreux, qui est solidement refuté par cet argument que le Pseaume 99, qui est l'un de ceux desquels ils veulent que Moïse soit l'auteur, fait mention de Samuel, au verset 6. Lequel a esté longtemps après Moïse. ».

⁵⁸⁰ *Ibid*, *op.cit.* p.A3. Argument.

⁵⁸¹ *Ibid*, Argument. A.3.

Cest ce qui m'a meü aussi à l'appliquer à cet usage au temps auquel il plaist à Dieu nous visiter de ce fléau en plusieurs lieux [...] d'autant que qu'il ne se peut rien trouver en toute l'écriture, ni de plus à propos, ni de plus expres, en tel subject ⁵⁸²

La valeur providentielle du psaume est soulignée par notre pasteur comme le témoignage du caractère permanent et vivant des écritures⁵⁸³. Ce petit livre, contient une prière ainsi qu'un texte intitulé *lettre à un ami demeurant à Leyde*⁵⁸⁴ par lequel le pasteur tente de répondre aux interrogations concernant le comportement qu'un chrétien doit adopter en de telles circonstances : rester, ou fuir les lieux infectieux en renonçant aux vertus chrétiennes de charité. Concilier la charité chrétienne et le légitime souhait de se protéger de la contagion forment donc le fond de la question et de la réponse. La situation chaotique engendrée par l'épidémie soulève des questions d'ordre éthique et dogmatique auxquelles les différents acteurs de la vie civile, intellectuelle et religieuse se doivent d'apporter une réponse⁵⁸⁵. Nous retrouvons la sagesse et la droite pensée de notre prédicateur, face à un problème qui touche l'ensemble de la société néerlandaise car, ne voulant heurter aucune sensibilité, ni abuser de son autorité de prédicateur, Rivet affirme dès l'introduction, qu'il n'a pas l'intention de trancher la question de manière personnelle et ne désire pas que son avis soit imposé car écrit-t-il, « je ne promets pas de pouvoir accorder tellement ce débat [...] que tous à la fin par mon moyen conviennent une mesme

⁵⁸² *Ibid.* A3, « Pource que les sentences de ce Pseaume ont une telle convenance avec ceste histoire, qu'elles semblent nous mettre le doigt dessus ».

⁵⁸³ *Ibid.* p.3

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 153-269. Il est à signaler ici, que Rivet a intégré ce texte dans un autre recueil intitulé *Divers traictez de piété, sur quelques occasions du temps present*, Par André Rivet, Leyden, chez J. Livius, 1637. La pagination que nous suivons dans les références qui suivent sont celle adaptées à la publication de *Divers Traictés*. La lettre porte comme titre : « Lettre à un ami, Sur la question, si & comment il est loisible en temps de contagion, de s'esloigner des lieux infectez : En laquelle aussi est reprovée la coustume d'enterrer les morts dans les temples. Traduite du latin. Monsieur, Après nostre dernière entreveue, j'ay longtemps & sérieusement pensé à la question que vous me disiez s'estre agitée en ce temps très-calamiteux, à l'occasion de ce fleau ». L'ami est probablement Abraham Heydanus, théologien à l'université de Leyde. Ce qui importe est que cette lettre datée du 16 janvier 1636, tient lieu aussi de réponse aux questions que pose le docteur Johan Beverjwick de Dordrecht sur la question de savoir si la foi suffit ou si un chrétien peut utiliser les services de la médecine. Johan Beverwijck est le médecin municipal de la ville de Dordrecht depuis 1618 et participe activement à la vie intellectuelle et sociale des Provinces-Unies. Par cette question, le docteur sollicite l'avis du théologien car c'est une véritable enquête que mène Johan Beverjwick auprès des différentes personnalités qui représentent le savoir sous toutes ses formes. La situation dramatique que vivent les néerlandais suscite des questions d'ordre moral et religieux. Le médecin demande par conséquent aux poètes, hommes de sciences de donner leurs réflexions sur les fins dernières et réunit dans un recueil les réponses de tous les érudits, poètes, théologiens, pasteurs, et hommes de sciences. Le recueil publié en 1636 porte le titre de : *Job. Beverovicij, Epistolica quaestio de Vitae termino, Fatali, an Mobili ?, cum Doctorum Responsis*, Lugd. Batavorum, Ex Officina Jean Le Maire, 1636. Les textes de Daniel Heinsius, André Rivet, de Gaspard Barleus, Andrea Colvius, Gisbertius Voetius., Johannes Polyander, Marin Mersenne, Simon Episcopus se trouvent dans cette prière publication. En 1635 Leyde perd plus de la moitié de ses habitants durant l'année 1635. On enterre les morts en dehors de la ville ; les problèmes de sépultures se posent aux autorités civiles. Voir sur ce sujet : Paul Zumthor, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, hachette, 1959. Voir également : Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991.

⁵⁸⁵ Alexander Gijsbert van Opstal., *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Drukkerij, Harderwijk, 1937. p. 144. Dans une édition plus tardive, en 1641, le premier recueil est augmenté des textes d'Erasme, de Mélanchton et de Cardan ainsi que des lettres d'Anne-Marie Schurman. Joh. Beverovicij, *Epistolicae quaestiones, cum doctorum responsis. Acces ejusdem, nec non Erasmi, cardani, Melanchtonis*, Jan van Beverwyck, Roterdami, A. Leers, 1641 Voir : Andrea Riveti, *Operum theologicorum quae latine edidit*, Roterodami, ex officini, A. leers, 1651. p. 413.

opinion »⁵⁸⁶. Il précise qu'il ne s'agit pas pour lui de porter un jugement sur ceux qui considèrent comme un manquement aux principes chrétiens de fuir les foyers infectés, ni sur ceux qui, estiment que faire preuve de témérité est inutile et que l'on se doit sous certaines conditions se préserver de la contagion⁵⁸⁷. Pour le pasteur tous sont gens de bien et ce qui les unit c'est le même devoir et la même responsabilité devant Dieu.

1639, *Les Derniers Vœux*

C'est durant l'année 1639, particulièrement mouvementée pour le pasteur en raison de ses différentes charges auprès de la cour et auprès de l'université⁵⁸⁸, qu'il fait paraître *Les derniers vœux du sacrificateur éternel, compris en sa prière, chapitre XVII de l'évangile selon saint Jehan*⁵⁸⁹, édité à Arnhem par Jacob Biesen de Gueldres, imprimeur de messieurs les Etats généraux de Gueldres : ouvrage testamentaire du ministre et non du théologien.

Le recueil se distingue tout d'abord de ses précédents ouvrages consacrés à la prédication par le format in-8° et par son volume⁵⁹⁰. Le pasteur qui, nous le savons, est très attentif aux travaux d'impression, choisit pour ce livre un format qu'il réserve en général à ses ouvrages théologiques. Cet ouvrage présente la somme de son travail de prédicateur et de théologien et il témoigne que le ministère de la parole est l'expression majeure et indivisible de son travail de théologien. Guide instructif et spirituel pour chacun des lecteurs chrétiens, le pasteur y enseigne avec précision l'ensemble des principes qui fondent la foi chrétienne et qui conduisent la vie de chaque chrétien dans le temps présent. Œuvre théologique, exégétique et rhétorique, il développe tous les points doctrinaux qui fondent la foi réformée en la Parole de

⁵⁸⁶ Rivet, *Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers, avec une lettre sur la question s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectez*. p. 155.

⁵⁸⁷ *Ibid*, *op.cit.* p.170.

⁵⁸⁸ Sa médiation entre les deux savants de l'université Claude Saumaise et Daniel Heinsius devient de plus en plus difficile et ces difficultés se doublent de sa controverse avec Moyse Amyraut. De plus, la charge de gouverneur du prince Guillaume ne semble pas de tout repos au sein de la cour de La Haye où le jeune prince se distrait facilement de ses études. Une lettre écrite à Constantin Huygens du 15 septembre 1639, en porte témoignage : « Madame, comme vous savez, est à Onslardyck, où je n'ay fait qu'un voyage. J'allais plus souvent à Riswik. Ces lieux moins fréquentés donnent plus de moyen à Monseigneur, nostre jeune Prince, de vaquer à ses études, et s'il pouvait continuer sans distraction, comme il a fait depuis quelques temps, je me promettray que dans un an il entendrait la plupart du latin des bons livres ». Lettre n°2230. Dans *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1687)*. Voir Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, op.cit.*p.22.

⁵⁸⁹ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpharse. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante*. Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Etats de Gueldres, 1639. Jacob van Biesen est l'imprimeur auquel Rivet remet depuis 1635 en sa qualité de théologien et de professeur et de ministre de l'église de la Haye, ses ouvrages en latin à éditer or ici le livre édité en français sur les presses de l'imprimeur des états vise essentiellement un auditoire français et les membres de l'aristocratie parlant français.

⁵⁹⁰ Voir la bibliographie, œuvres de Rivet.

Dieu transmise par les textes sacrés et par l'œuvre de l'Esprit. Rivet signe avec cette publication un de ses plus importants volumes consacré à la prédication.

L'ouvrage est composé d'une exposition en dix-huit sermons sur le chapitre XVII de l'évangile de l'apôtre Jean, à laquelle sont joints par ordre successif une paraphrase du chapitre XVII, trois sermons dont les thèmes accompagnent le calendrier liturgique⁵⁹¹, la célébration de Noël avec *le sermon de la naissance du Seigneur*, une prédication sur la célébration de Pâque avec *le sermon sur la Résurrection de Christ* et un sermon sur l'œuvre de l'Esprit saint avec une *Méditation du vray gain*. Il insère à la suite de ces sermons, une instruction préparatoire à la Sainte Cène éditée en 1629⁵⁹², une prière, un poème sur la mort et la résurrection du Christ. C'est une célébration de la Parole comme puissance de vie, comme œuvre créatrice et une célébration de la puissance poétique des Ecritures. C'est donc aussi une célébration portée par des genres littéraires différents. La rhétorique, à l'œuvre dans les sermons, démontre, en suivant un ordre clair, les raisons qui désignent la *parole* comme puissance. C'est un discours qui appartient à l'art oratoire de la chaire où domine l'éloquence⁵⁹³ du prédicateur et sa clarté. Pour célébrer la parole comme œuvre créatrice, Rivet paraphrase le chapitre dix-sept de l'évangile de Jean qui a été commenté au cours des sermons. La paraphrase du passage biblique ne démontre pas, mais se charge d'une explication du texte tout en conservant au texte d'origine sa valeur émotive. Rivet se substitue au texte sans le troubler comme un traducteur sensible ou comme un créateur second, pour reprendre les termes de Roger Zuber⁵⁹⁴.

Le livre n'est pas dédié et ne contient aucune préface, ce qui est surprenant pour un ouvrage de cette envergure, par -contre, nous découvrons à la lecture, la présence de deux courtes dédicaces introduisant l'une, la paraphrase, l'autre, la *méditation sur le vray gain*. Sur cette absence d'épître dédicatoire du livre dans sa totalité, nous ne pouvons avancer aucune hypothèse si ce n'est celle d'une volonté marquée de l'auteur de léguer avec le plus grand respect, non ses sermons, mais les vœux du Christ qui est l'auteur divin. La première dédicace

⁵⁹¹ André Rivet présente successivement les sermons et nous en donnons ci les titres : *une méditation du vray gain*, verset 6 du chapitre 6 de la première Epître de Paul à Timothée, p.493. *Sermon sur la naissance en nostre Seigneur*, sur le verset 6 et 7 du chapitre 2 de l'évangile de saint Luc, p.527. *Sermon sur la Résurrection de Christ* : sur chapitre 24 de l'évangile de Luc, verset 4&5. p. 548., *une instruction préparatoire à la sainte Cène*, revue et augmentée p. 571. Stances sur la mort, résurrection et ascension au ciel, de nostre Seigneur Jésus-Christ. p. 626.

⁵⁹² Il reprend l'instruction sur la Sainte Cène qui était contenue dans *Instruction préparatoire à la Sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière*. Par André Rivet, Doct & Professeur en théologie, & Ministre de la parole de Dieu. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1634.

⁵⁹³ Emmanuel Bury, « La prose d'art », *Littérature française du XVIIe siècle*, Paris, P.U.F, 1992. p. 304-407.

⁵⁹⁴ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac, Bibliothèque de « l'Evolution de l'Humanité », Postface d'Emmanuel Bury, Albin Michel, Paris, 1995.p. 81.

adressée aux lecteurs⁵⁹⁵, introduit la paraphrase sur le chapitre dix-sept et présente celle-ci comme un moyen utile « pour leur servir de guide en la lecture de sermons ». La seconde dédicace est adressée à un magistrat de La Haye, « A monsieur Gaultier de Raët, avocat à La Haye » qui, après avoir écouté le sermon, *Méditation sur le vray gain*, sermon où l'aspect moral est davantage souligné, a prié le pasteur de l'éditer.

Ce bon désir procedant d'une rare piété en vostre asge & en vostre condition, m'a tellement touché, que je n'ay peu vous refuser quelques heures pour tracer sur ce papier ce que je vous donne⁵⁹⁶.

Le souhait d'un homme jeune qui par son activité est confronté aux problèmes d'ordre moral a convaincu le pasteur d'accéder à sa demande et de lui accorder « quelques heures » pour retranscrire ce sermon dont la méditation enseigne à appliquer les principes chrétiens à la vie quotidienne.

Le dernier recueil que nous devons présenter dans cette première liste de sermons « ordinaires », avant de considérer les sermons faits en des circonstances extraordinaires, est *l'instruction du prince chrétien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur. Avec une méditation sur le vœu de David, au psaume CI*⁵⁹⁷. Edité en 1642, à Leyde par l'imprimeur Jean Maire, ce livre marque la fin de la mission du pasteur auprès du fils du prince Frédéric-Henri⁵⁹⁸. C'est à l'occasion de l'admission à la Sainte Cène de son élève Guillaume d'Orange en l'église de La Haye⁵⁹⁹ que le pasteur décide de rédiger à son intention un petit traité reprenant point par

⁵⁹⁵ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, Dédicace aux lecteurs. op.cit.p. 470. « Les dix-huit sermons précédents vous avez une interprétation assez ample de cette excellente prière du Fils de Dieu se préparant à la croix avec une déduction des principales doctrines qui nous y sont proposées et les remarques des usages que nous en pouvons tirer. Mais parce que quelques uns pourraient requérir une brève interprétation pour leur servir de guide en la lecture des sermons, nous avons adjouté la paraphrase suivante qui sera comme une idée des discours plus amples que nous avons faicts sur le mesme sujet et pourra aider à la mémoire ».

⁵⁹⁶ André Rivet, *Les Derniers Vœux*, p.490. « Vous m'avez tesmoigné vostre désir de veoir cette sentence de l'Apostre, piété avec contentement est grand gain, estendue & expliquée en une méditation qui nous en enseignast la pratique . » Ce bon désir procedant d'une rare piété en vostre asge & en vostre condition, m'a tellement touché, que je n'ay peu vous refuser quelques heures pour tracer sur ce papier ce que je vous donne, & que je prie Dieu vouloir benir pour contentement de vostre esprit en cela, & celuy de tous ceux qui ont de semblables sentiments, lesquelz j'espère qu'il accroistra toujours en vous, avec toutes les autres salutaires benedictions que vous souhaitte ».

⁵⁹⁷ André Rivet, *Instruction du prince chrestien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur. Avec une méditation sur le vœu de David, au pseaume CI*. Par André Rivet. Leyde, Jean Le Maire, 1642.

⁵⁹⁸ La présence du pasteur n'est plus aussi utile car l'apprentissage du prince se porte sur le gouvernement comme le signale Rivet dans l'épître dédicatoire. « Cela me fait penser que ma présence ne vous sera pas longtemps utile, laquelle ne l'a jamais esté autant que je l'ay désiré ». op.cit. p.3. Le prince Frédéric-Henri confiera à Rivet le soin d'organiser l'Ecole Illustre de Breda en 1646.

⁵⁹⁹ Voir : Opstal, p. 28. L'historien cite un extrait des Archives de l'Eglise Wallonne de La Haye dans lesquelles est consigné l'acte du baptême. « 1642 A la Pasque a este receu Monseigneur le Prince Guillaume de Nassau [...] A quoi il a entièrement satisfait approuvant de point en point la doctrine Chrestienne telle qu'il l'a apprise des longtemps de la bouche de Mr Rivet, qui en leurs présences luy en a fait une sommaire repetition ». Dans une lettre adressée à Sarrau le 21 avril 1642, Rivet l'informe qu'il a achevé le livre *l'Instruction du Prince*, « Nous sommes occupez aux exercices de Pasques et je vous diray qu'hier je donnay la Cene en l'Eglise au Prince Guillaume pour la première fois. Vous pensez si avec joye et consolation [...] Mon *Instruction du Prince Chrestien* sera achevée dans 15 jours, Dieu aidant. Il y aura XXXII cahiers in octavo ». Lettre contenue dans *Correspondance Sarrau-Rivet*, Tome II, op.cit. p. 123.

point ce qu'il lui a enseigné. Il veut par ce livre, écrit-il dans son épître dédicatoire, dresser un mémorial :

Un mémorial de ce que j'ay tasché de vous représenter aux occasions, & que vous pourrez un jour mieux pratiquer par vos actions, que je ne l'ay exprimé par mes paroles⁶⁰⁰.

Le traité conserve le caractère oral de son enseignement en adoptant la forme d'un dialogue entre le professeur et son élève, forme empruntée à la tradition littéraire antique qui permet de présenter avec clarté les sujets d'ordre moral ou philosophique⁶⁰¹. C'est un choix rhétorique et un choix littéraire adapté au sujet et à la personne dans la mesure où l'éloquence, en l'occurrence, celle du prédicateur comme celle du professeur se rejoignent. Le style rythmé par la brièveté et la force des images s'applique au procédé littéraire du dialogue soulignant la valeur d'un savoir perçu comme un héritage et désormais entre les mains du futur prince.

A mesure que vostre Altesse avance, je decline ; & comme vous approchez de vostre midi, je tire vers mon couchant⁶⁰².

Le professeur, dont la vieillesse ici appuyée avec théâtralité, n'est pas une image de circonstance⁶⁰³, fait de son élève l'héritier de son savoir et dessine la commune mission d'un pasteur vis-à-vis de son église et d'un chef politique vis du peuple, car tous deux ont le devoir d'être des modèles de vertu. Il y a un juste équilibre entre le maître et l'élève princier car, si le caractère honorifique du choix qui a été fait de l'auteur comme éducateur du prince destiné à occuper les plus hautes charges de la République, est souligné dans l'épître, un hommage est rendu au professeur par la présence d'une épigramme dans laquelle Rivet est comparé à Chiron :

Cédez nous, écrivains, qui dans l'antiquité, Sous le nom de Chiron avez fait vanité, D'un directeur de Prince extrêmement habile : Rivet monstre en nos jours par ses instructions, Qu'il est le vray Chiron, & que son jeune Achille, Est un Prince nourri de moëlle de Lions⁶⁰⁴.

La comparaison faite entre le prince et le héros homérique, Achille, n'est pas simple flatterie mais introduit le modèle de courage et de vertu morale, que Rivet, en parfait pédagogue, propose à son élève tout au long de ce livre. Les références à Homère lui sont d'autant plus

⁶⁰⁰ André Rivet, *Instruction du Prince Chrestien*, épître dédicatoire. *op.cit.* p.4. « Vostre Altesse me permit de venir prendre le repos de ma maison ; où pour ne vous estre du tout inutile, je ramassay ce ue j'avoy recueilli pour vostre usage, & en fit un tissu que j'apporte à présent à V. Altesse, la suppliant de le recevoir favorablement, & le daigner regarder comme un mémorial. ».

⁶⁰¹ *Ibid*, *op.cit.* p.4. « Je n'ay point apporté de deguisemens, ni d'affectation d'un langage ampoulé. La vérité aime la simplicité : je l'ay gardé tant que j'ay peu, & me suis plus étudié à parler clairement, qu'élégamment ».

⁶⁰² *Ibid*, *op.cit.* p. 3.

⁶⁰³ *Ibid*, Epître dédicatoire. En soulignant son grand âge il souligne également la fatigue de ses nombreuses obligations et les services éreintants. « Ce m'a esté une grande consolation, qu'en ma vieillesse, Dieu m'ait donné la force de pouvoir suivre vostre Altesse dela la mer ». *op. cit.* p.3

⁶⁰⁴ Un petit poème signé Constantier précède l'épigramme. « A monsieur Rivet sur ses dialogues de l'institution du Prince. Grand docteur, qui repons à ces belles semonces, Que dicte à ton esprit l'Esprit du tout puissant, Prié, nous t'en prions, que ton prince croissant Comme tu en repons, responde à tes réponses ». L'épigramme déjà citée. « Cedez nous, écrivains, qui dans l'antiquité, Sous le nom de Chiron avez fait vanité, D'un directeur de Prince extrêmement habile : Rivet monstre en nos jours par ses instructions, Qu'il est le vray Chiron, & que son jeune Achille, Est un Prince nourri de moëlle de Lions.

utiles qu'elles servent à réunir la fonction de chef des armées et la fonction de de conducteur d'âmes.

Les princes sont appelez appuis & fondemens, qui soutiennent tout l'édifice des Republicques sur lesquels ilz sont établis. [...] Pour cette mesme raison ilz sont appelez colonnes & piliers. Ilz sont appelez Pasteurs. Ainsi de David, il l'a amené pour paistre Jacob son peuple, & Israel son héritage. Homere appelaît Agamemnon Pasteur des peuples.⁶⁰⁵

Le poète Homère est aussi désigné par Rivet, dans un passage de l'Instruction comme :

Un grand philosophe et bon politique qui joint à la force d'Achille, la prudence d'Ulysse et logeant toujours Agamemnon général des grecs près de la tente de ce sage conseiller ⁶⁰⁶.

Toute la dignité et l'honneur de sa fonction de précepteur d'un prince d'une puissante république, alliée politique de la monarchie française, apparait dans ce petit opuscule. Charge honorifique et par conséquent rendue publique, car il est le premier prédicateur protestant français à prendre en charge l'instruction d'un futur gouverneur des Pays-Bas⁶⁰⁷. De ce fait, si nous mentionnons, ce livre, ici, bien qu'il ne contienne aucune prédication, c'est que Rivet y transporte son autorité et son éloquence de prédicateur en signalant que l'autorité du prince se place sous l'autorité divine.

Que les Roys & les plus grands escoutent un Roy, & un Roy parlant par l'esprit de Dieu. *Maintenant ô Roys soyez entendus, gouverneurs de la terre apprenez. Servez à l'Eternel en crainte, & vous egayez avec tremblement* [Psaume. 2. 10-11] Il faut qu'un prince ait ceci devant les yeux, que c'est par la volonté et l'aide de Dieu que les Principautés & Seigneuries sont fondées, augmentées et amplifiées en tous bien : & que des son jeune age il soit persuadé, que la providence de Dieu qui gouverne toutes choses⁶⁰⁸.

Le lien entre la fonction politique du prince et celle de pasteur se dessine, dès le premier dialogue lorsque Rivet rappelle que les princes sont appelés colonnes, pasteurs et chefs des peuples⁶⁰⁹.

Il semble s'être inspiré⁶¹⁰, pour la forme⁶¹¹ littéraire d'un petit traité que l'homme de lettres François de Lamoignon Le Vayer (1588-1672)⁶¹² a dédié à Richelieu dans l'espoir d'obtenir

⁶⁰⁵ André Rivet, *Instruction du Prince Chrestien*, op.cit. p. 13-14.

⁶⁰⁶ *Ibid*, op.cit. p. 242-243. « C'est toujours grande richesse à un prince d'avoir un sage homme en sa compagnie ».

⁶⁰⁷ Si d'autres pasteurs notamment, Philippe Duplessis-Mornay, Pierre du Moulin, Charles Drelincourt, ont rempli les fonctions identiques auprès des familles aristocratiques anglaises ou françaises, Rivet est le premier à joindre son autorité de pasteur à celle d'un gouvernement.

⁶⁰⁸ André Rivet, *Instruction du Prince Chrestien*, op.cit. p. 55-56.

⁶⁰⁹ *Ibid*, op.cit. p. 10.

⁶¹⁰ Présenté sous forme de dix-sept dialogues entre le directeur et le prince, le traité aborde avec clarté tous les aspects, civique, moral, et religieux des devoirs d'un prince héritier d'une des grandes familles de la noblesse française et hollandaise Constantin Huygens fait part à Rivet dans une lettre du 3 juin 1640 qu'il a reçu de Marin Mersenne, parmi d'autres ouvrages, *l'Instruction du Dauphin* de François La Moignon Le Vayer et qu'il l'a donné en lecture au Prince. Lettre n° 2389, dans, *De briefwisseling van Constantin Huygens*, (1608-1687).

⁶¹¹ Alexander Gijsbert van Opstal, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot* op.cit. p. 30. C'est à l'historien Van Opstal que nous devons ce parallèle littéraire entre *l'Instruction au Prince* de Rivet et celle écrite, en 1640 soit deux ans plus tôt, par François de Lamoignon Le Vayer sous le titre *L'Instruction de Mr Le Dauphin* et, dont Rivet a sans doute pris connaissance par Marin Mersenne.

⁶¹² François de La Moignon Le Vayer est un homme de lettres, philosophe qui appartient à la classe des parlementaires. Il fût tout d'abord substitut du procureur Général puis nommé en 1649, gouverneur du duc d'Orléans. Il désirait obtenir la charge de précepteur du Dauphin et rédigea dans cette perspective un petit traité sur l'instruction idéale d'un Prince qu'il dédia à

la charge de précepteur du futur Louis XIV. Rivet, comme François de La Mothe le Vayer, fait le choix du dialogue en raison « d'une tradition littéraire et philosophique venue de l'antiquité⁶¹³ » que le sujet réclame. Bien que le genre du dialogue soit une forme littéraire tombée en désuétude sous l'influence d'une société de cour érudite que l'un et l'autre côtoient, Rivet y voit comme l'écrivain français, l'utilité didactique et esthétique. Rivet adopte, donc pour ce traité de sagesse appliquée, la forme littéraire classique du dialogue, imitée des philosophes antiques et latins⁶¹⁴ dont Sénèque (0004av.J-C-0065) est, au vu des nombreuses citations, son plus grand modèle car il est parmi les auteurs latins celui dont les œuvres ont eu pour objet le gouvernement moral d'une cité⁶¹⁵. Ce traité joint un enseignement biblique à un enseignement civique si riche que Claude Sarrau après en avoir fait la lecture écrit son contentement à Rivet :

J'ay leu quelque chose de vostre instruction du Prince et en suis tres content pour l'ordre et pour les matières qui y sont déduites avec beaucoup de brièveté, encore que les enseignements y soient en grand nombre. Il ne tiendra qu'à luy qu'il ne soit grand Prince avec ce seul livre.⁶¹⁶

Sa mission de gouverneur du futur stadhouder Guillaume II s'achève en 1642, mais ne signe pas pour autant une retraite paisible entouré de ses chers livres. En 1646, Frédéric- Henri le nomme aux côtés de Constantin Huygens et de Heer van Heenvliet, curateur de la nouvelle université qui portera le nom d'École Illustre de Breda⁶¹⁷ et du Collège d'Orange Cette nomination⁶¹⁸, l'oblige à s'installer à Breda et à 74 ans le prédicateur témoigne d'une belle

Richelieu. Le livre est publié en 1640, sous le titre : *L'Instruction du Dauphin*. François de La Mothe Le Vayer, *L'Instruction de Mr. Le Dauphin*, Paris, Cramoisy, 1640. François de La Mothe Le Vayer, *L'Instruction de Mr. Le Dauphin*, Paris, Cramoisy, 1640. C'est de ce traité que vraisemblablement Rivet s'inspire. Dans une lettre datée de 31 janvier 1642, Claude Sarrau fait part des différentes publications de l'écrivain. « L'Autheur s'appelle La motte Vahier, homme de grande lecture et qui a le stile français beau : il a escrit devant plusieurs petites pieces toutes dediées à son Eminence duquel il brigue la faveur pour être un de ces jours Precepteur de Mr le Dauphin ? Il était autrefois advocat au Parlement et substitut du Procureur Général. ». Dans, *Correspondance Sarrau-Rivet*, Tome II, p.61. Voir pour la place de La Mothe Le Vayer dans la littérature Française, Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVIIe siècle*, Tome I, Paris, Albin Michel. pp.305-309.

⁶¹³ Voir sur ce sujet, l'article de Bernard Bray, « Le dialogue comme forme littéraire au XVIIe siècle », dans, *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1972, n°24. pp. 9-29. Voir également, Bernard Beugnot, « La fonction du dialogue chez La Mothe Le Vayer » dans, *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°24, 1972, pp. 31-41.

⁶¹⁴ Bernard Beugnot, « La fonction du dialogue chez La Mothe Le Vayer » dans, *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°24, 1972, pp. 31-41.

⁶¹⁵ Voir supra. En 54, le philosophe Sénèque (0004av.J-C,-0065) devint le précepteur de Néron et rédigea à son intention le *De la Clémence*, avec l'espoir de former aux vertus morales le jeune empereur. André Rivet cite principalement le livre, *De la Clémence* de Sénèque et les *Epîtres* de Sénèque. Le livre *De la Clémence* est un traité philosophique dans lequel Sénèque invite le jeune Néron à conduire le gouvernement sous le principe de la clémence. Voir *infra*.

⁶¹⁶ *Correspondance de Sarrau-Rivet*, lettre de Claude Sarrau à André Rivet, le 19 septembre 1642, *op.cit.* p. 253.

⁶¹⁷ Voir supra. Le siège de la ville de Breda fut la première grande victoire de Frédéric-Henri sur l'armée espagnole et par cette fondation, le prince renouvelle le geste que fit son père, Guillaume d'Orange, à Leyde.

⁶¹⁸ Frédéric-Henri par cette nomination le met au rang de ses plus proches collaborateurs. André Rivet, chargé avec Constantin Huygens et Heer van Heenvliet de nommer les professeurs, proposera J.H. Dauber à la chaire de Droit car il estime particulièrement. Rivet informe Claude Sarrau de la fondation de l'École Illustre et des disciplines enseignées, *Correspondance Claude Sarrau / Rivet*, Lettre du 16 juillet 1646.*op.cit.* p. 452. « Son Altesse a voulu joindre les armes et es lettres en sa ville de Breda, et a fondé là une schola Illustris, en laquelle il établit un professeur de chacune des grandes facultés, un en mathématique, deux en Philosophie, un en Histoire et Chronologie, un en langue grecque car le theologien enseignera l'hébreu ». L'activité de Rivet est intense comme en témoigne une lettre du 24 Août 1646 à Claude Sarrau, dans

énergie car s'il s'inquiète de ce nouveau déménagement, c'est en raison de sa riche bibliothèque. Dans une lettre du 24 octobre 1646, adressée à son collègue Constantin Huygens, nous comprenons l'embarras du vieux pasteur.

Pour la bibliothèque de Breda, j'euse esté de mesme advis que vous, sans que j'ay veu de la difficulté a cause de ces sièges en menuiserie qui sont un ornement de lieu. Il y a aussi aux deux côtés de quoy garnir les murailles. Je suis en peine du transport et changement de la mienne me trouvant chargé de plus de huit cents volumes in folio, d'où par proportion vous pouvez juger des 4°, 8°, 12° et 16°⁶¹⁹.

Rivet inaugure⁶²⁰ l'université le 17 septembre 1646 par un sermon prononcé en français, indique l'historien Ernst van Goor, dans son ouvrage sur l'histoire de la ville de Breda, *Beschrijving der Stadt en Lande van Breda*⁶²¹. Cependant, ce sermon d'inauguration n'a pas été conservé en français mais imprimé en latin avec tous les autres discours dans les actes de l'inauguration de l'université⁶²² par l'imprimeur de Breda, Johannes Waesberge en 1646, sous le titre, *Inauguratio Illustris Scholae ac illustris Collegii Auriaci a Celsissimo Potentiaquae Frederico Henrico in urbe Breda Erctorum*⁶²³. Prononcer son sermon en français est dans l'ordre de ses

Correspondance Claude Sarrau/ Rivet, op. cit. p. 491. « Le voyage que j'ai fait a esté employé à revoir les statuts de la nouvelle eschole ; la distinguer d'avec le collège, suggérer après communication avec les professeurs et le magistrat et le tout est porté à son Altesse ». Dans une lettre datée du 30 novembre 1646, le pasteur fait part à Constantin Huygens de l'accueil des écoliers. « Vous auez appris ponctuellement l'estat de nostre voyage par le retour de vos domestiques. [...] Hier nous fismes lire aux escoliers collegistes le reglement qui les concerne, et receumes le serment de Monsieur Hausman pour sa charge de secretaire. Monsieur Dauber vous verra aussi, duquel les leçons sont fort estimées, et sa diligence louée. Il a fait une preface selon que nous l'avions jugée à propos. ». Le 30 novembre 1646. Lettre n° 4492. Dans *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1687)* The Hague, Worp, J. A., Martins Nijhoff, 1911 . Tome IV, [Deel IV].

⁶¹⁹ *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1687)*, Tome IV, [Deel IV], Lettre n° 4477. Voir le catalogue de vente de la bibliothèque de Rivet, *Catalogus Librorum bibliothecae D. Andreae Riveti, S.S. Theologiae, & Sacrarum Literarum in Celeberrima Lugdunensi batavorum Academia olim Professoris, & verbi Dei Ministri*. Qui publica Auctione distrabentur Lugduni Batavorum, in Aedibus, Petri Ieffen Bibliopolae, Die 6. November. & seqq. Anno 1657, Ex officina Petri Ieffen, 1657.

⁶²⁰ L'inauguration de la nouvelle institution a lieu le 14 septembre 1646. L'inauguration de l'Ecole Illustre de Breda a lieu le 14 septembre 1646, en présence de la princesse Amélie de Solms, de la cour et des grands magistrats de la République. Les actes de l'inauguration sont rassemblés par Rivet et envoyés à Constantin Huygens le 30 novembre 1646 : « Je recueille toutes les pieces qui doibvent composer les actes de l'inauguration et lesvous enverray pour en avoir vos avis devant l'impression laquelle il sera bon de haster, pour ce qu'elle est désirée partout. [...] vostre escolier se porte bien, que j'en prendray soin ». Frédéric-Henri prépare soigneusement cette inauguration et les discours qui y seront donnés. Il prie Rivet de lui envoyer un ouvrage utile pour le discours. Constantin Huygens fait part à Rivet de cette demande, dans une lettre écrite par Constantin Huygens, le 27 juillet 1637, « Son A. desire que vous veuillez prendre la peine de faire ouvrir la serrure de la porte de sa bibliothèque et en retirer l'histoire latine du siege de Breda, écrite par le Jésuite Hermanus Hugo. C'est un discours qui peut servir en ceste occasion ». Lettre du 30 novembre 1646. Lettre n° 4492. Dans *Briefwisseling Constantinj Huygens*. Tome III.

⁶²¹ Thomas Ernst Van Goor, *Beschrijving der Stadt en Lande van Breda*, La Haye, Jacobus van den Kieboom, 1744. pp.186-187.

⁶²² Les discours de l'inauguration de l'université furent réunis et imprimés sous le titre : *Inauguratio Illustris Scholae ac illustris Collegii Auriaci a Celsissimo Potentiaquae Frederico Henrico in urbe Breda Erctorum*, [...] Bredae, ex officina Joannis a Waesberge, Illustris Scholae et Collegii Auriaci Typographi Juratii. Dans, *De briefwisseling van Constantin Huygens, (1608-1687)* The Hague, Worp, J. A., Martins Nijhoff, 1911 . Tome IV, [Deel IV]. Dans une lettre adressée à Claude Sarrau, 1647, il l'informe de cette publication " On imprime ici avec l'histoire de l'inauguration de nostre illustre Eschole, toutes les harangues qui s'y sont faites, et les statuts. Quand le tout sera achevé nous chercherons l'occasion d'en faire tenir à Paris". Op. Cit, dans *Correspondance Claude Sarrau/ André Rivet, tome II*,

⁶²³ *Inauguratio Illustris Scholae ac illustris Collegii Auriaci a Celsissimo Potentiaquae Frederico Henrico in urbe Breda Erctorum, cum Orationibus solemnibus ipsa inaugurationis die & seqq. Aliquot habitis*, Bredae, ex officina Joannis a Waesberge, 1647.

fonctions de prédicateur, mais conserver le sermon en français dans les actes officiels de l'inauguration de l'École Illustre aurait été contre l'ordre académique. Le sermon⁶²⁴ de notre théologien, intitulé *Oratio habita Bredae in templo maiori die XVII. Septembris* a une place d'honneur dans les actes de l'inauguration car il ouvre la liste de tous les discours faits à cette occasion solennelle et historique. Or cette priorité donnée au sermon de Rivet, indique un honneur signalé pour sa fonction de Curateur de l'École Illustre de Breda, mais surtout pour sa fonction de prédicateur dans la mesure où c'est le sermon qui domine l'ensemble des discours rapportés, plaçant l'École Illustre de Breda sous son autorité religieuse. Ce sermon d'inauguration est contenu, également dans *Operum theologicorum*, sous le titre de : *Oratio, habita Breda, In Templo majori die XVII Septembris, in Illustris Scholae & Collegii, Auriaci ibidem, instituti inauguratione*⁶²⁵. L'assemblée, en cette occasion, réunit la cour, les plus hauts magistrats de la République néerlandaise et une partie de la noblesse européenne. C'est une inauguration où le faste de la cérémonie est à la hauteur de l'évènement⁶²⁶ car la fondation de l'École illustre a été un des grands projets du prince Frédéric-Henri.

Sermons extraordinaires

C'est à Breda, que Rivet prononce ses quatre premiers⁶²⁷ sermons extraordinaires, à l'occasion de deux journées de jeûne et de prière organisées pour célébrer la victoire du siège de Maestricht⁶²⁸. Le recueil contenant les quatre sermons est imprimé à Leyde par les Elzeviers en 1632 sous le titre : *Exhortation à repentances et recoignissance faites au sujet du siège et de la reddition de Maestricht, 11 et 24 Aoust, en l'Eglise françoise de La Haye. Item à*

⁶²⁴ *Ibid*, *Oratio habitae bredae in templo maiori die XVII. Septembris, in illustris Scholae & Collegii Auriaci ibidem instituti solemni Inauguratione*. pp. 21- 33.

⁶²⁵ Le sermon d'Inauguration de l'École Illustre de Breda, en latin, est contenu dans : *Andrea Riveti., Operum theologicorum*, tome II, Rotterdam, Ex Officina Arnoldi Leers, 1652. pp. 1254-1257.

⁶²⁶ Thomas Ernst Van Goor, *Beschrijving der Stadt en Lande van Breda*, La Haye, Jacobus van den Kieboom, 1744. pp.186-187. La cour, les dignitaires étrangers, hommes de lettres, pasteurs assistent à cette cérémonie que Frédéric-Henri a voulu majestueuse et symbolique de son pouvoir.

⁶²⁷ André, Rivet, *Exhortation à repentances et recoignissance : faites au sujet du siège & de la reddition de Maestricht , l'onzieme et 24 Aoust, en l'Eglise françoise de La Haye. Item, à persévérance en la profession de la vérité de Christ*. Leyde, Elzevirs.1632. Le recueil présente le premier sermon : Exhortation à repentance, sur le livre des Juges : chap. XX : 26, 27, 28. pp. 1-99. Le second sermon, *Exhortation à recognoissance & actions de grâces à Dieu après la nouvelle de la reddition de Maestricht, le 25 aoust*. Sur les mots du psaume 56 : 5. pp.99-146. Le troisième sermon : *Exhortation à persévérance en la possession de la vérité de Christ en deux sermons*, sur les mots de Paul aux Colossiens 2 : 6 et 7. Le premier sermon porte sur le verset 6 et le second sur le verset 7. pp.147-288. « Ainsi don que vous avés receu le Seigneur Jésus Christ, cheminés en iceluy. Estans enracinés & edifiés en luy, & confirmés en la foy, comme vous avés esté enseignés, abondans en icelle, avec action de grâces.

⁶²⁸ La ville de Maestricht, située à l'extrême Sud des Provinces-Unies, était une place forte tenue par l'armée espagnole et un point stratégique sur la Meuse que Frédéric-Henri souhaite conquérir pour préserver et agrandir ses possessions. Ses qualités de chef militaire se démontrèrent lors du siège et la victoire de Maestricht en 1632 le désigna comme un grand stratège. Voir : Christophe Voogd, *Histoire des Pays-bas : des origines à nos jours*, Paris, fayard, 2003. pp.93-94.

persévérance en la proffession de la vérité du Christ. L'ordre des sermons est subordonné à celui des évènements dans la mesure où le premier sermon *Exhortation à repentances* est donné le 11 août 1632, date à laquelle la victoire n'est pas encore établie. Le second sermon, prononcé le 21 août, est une exhortation à reconnaissance pour la victoire du siège de Maastricht et le dernier sermon, *Exhortation à persévérance en la possession de la vérité de Christ en deux sermons*⁶²⁹ porte sur deux versets de l'Épître de Paul aux Colossiens. Comme le précise notre prédicateur dans le titre porté par ce dernier sermon, *Exhortation à persévérance en la possession de la vérité de Christ en deux sermons*, il a donné deux sermons dans la même journée pour l'exhortation à persévérance à partir de deux versets ; le premier sermon porte sur le verset six et le second sur le verset sept. Rivet n'emploie pas le terme de sermon mais d'exhortation pour désigner les sermons donnés en ces circonstances, soulignant le caractère exceptionnel de ces deux journées de jeûne. Le siège victorieux de la ville de Maastricht, dirigé par le prince Frédéric-Henri, est célébré au prisme de l'histoire de la nation d'Israël : le prince est comparé à Gédéon⁶³⁰, car, en regard du nombre des ennemis, seule l'intervention divine a permis la victoire.

Il y a peu de jours, qu'après quelques esperances d'une heureuse issue de nos affaires, nous nous sommes trouvés en des perplexités qui rabaissaient nos courages, & relevaient celui de nos ennemis. Tandis que le chef & l'armée travaillaient à estendre nos limites, & tenaient une ville enserrée, ils se trouvent eux-mêmes, & nous avec eux, aucunement à l'estroit : les difficultés croissent, les forces qui nous environnent augmentent & accourent de nouveaux ennemis & nous desvorans desja par esperance⁶³¹.

Dans, *l'Exhortation à persévérance*, Rivet se fait peintre d'histoire et reprend les actions les plus héroïques du siège en insistant sur le nombre des assaillants et sur une situation si désespérée que le courage guerrier ne peut suffire. De ce fait, le pasteur souligne que les vainqueurs ne doivent pas témoigner avec présomption ni de la victoire et encore moins de la miséricorde divine car ce ne sont pas leurs vertus qui ont fléchi Dieu, mais les prières des chrétiens venus jeûner et prier quelques jours auparavant⁶³². Rabaissant, dans un premier temps, l'orgueil dont peuvent se gratifier les dirigeants de l'armée des Etats généraux, leur vaillance n'en est que plus exaltée lorsque le pasteur les désigne comme instruments de Dieu car :

⁶²⁹ André Rivet, *Exhortation à Persévérance* sur les mots de Paul aux Colossiens, 2, 6 et 7. *op.cit.* pp.147-268. L'exhortation comporte deux sermons.

⁶³⁰ Gédéon est un des grands héros bibliques souvent mentionné lorsqu'il s'agit de mesurer l'acte guerrier à la valeur religieuse. Gédéon fut en effet un des grands juges israélites ayant combattu les adversaires d'Israël et connu pour avoir détruit l'autel consacré à Baal. Les récits de ses exploits guerriers contre les Madianites sont rapportés dans la Bible au livre des Juges. Chap. 6-8.

⁶³¹ *Exhortation à recognoissance & actions de grâces à Dieu après la nouvelle de la reddition de Maestricht, le 25 aoust.* Op.cit. p.130.

⁶³² *Ibid*, p.131. « C'est ce qui nous fit recourir à Dieu, par jeusnes & prières extraordinaires, pour luy recommander la cause, & luy demander grâce. Je veux croire que plusieurs l'ont fait en sincérité & vérité, mais combien y en a-il eu qui n'y ont apporté que le corps & la mine ; & en ceux qui ont esté exempts d'hypocrisie, combien de defauts néanmoins, & d'imperfections ? Et toutefois Dieu a fait suivre ce succès que nous voyons ».

Ceci a esté fait de par l'Eternel, & a esté chose merveilleuse devant nos yeux. Ouvrons les donques maintenant, venons & voyons ce fait de Dieu : cet exploit, par lequel il se monstre terrible à nos ennemis, & favorable à ses serviteurs : portons sur cela nos pensées, & y reconnissons la main du tout-puissant⁶³³.

La victoire n'appartient plus aux hommes elle devient le spectacle de la puissance terrible de Dieu. Cependant le pasteur rend aussi justice, en citant par ordre descendant, à la valeur de l'Etat, du Prince et enfin de l'armée car ce sont les instruments de Dieu.

L'Etat qui a fourni les moyens, le prince qui y a employé sous la conduite de Dieu sa prudence & sa valeur, les chefs qui ont exécuté ses commandements avec adresse ; les soldats qui s'y sont portés de courage⁶³⁴.

Les références aux valeurs d'une philosophie stoïcienne, plus nombreuses dans ce sermon que dans aucun autre, traduisent aussi la dimension privée, personnelle de ce sermon car la victoire de Maastricht est amère pour Rivet : son troisième fils, André, est grièvement blessé lors du siège et meurt des suites de ses blessures quelques mois plus tard.⁶³⁵ Il insiste particulièrement sur la nature personnelle de la foi qui ne peut s'accommoder des apparences et sur la véritable reconnaissance basée sur l'examen de soi.

La vraie action de grâce ne consiste pas en parole seulement ou en une simple profession ; comme font la plupart des compliments entre les hommes, qui sont prodigues de submissions en façons de parler [...] Car ce que Sénèque a très bien remarqué de l'homme envers un autre homme son bien-faiteur, a bien plus de lieu de l'homme envers Dieu. Celui qui se souvient, dit-il du benefice receu, est reconnaissant sans despende, & à celui qui ne le fait point, ne reste aucune defense ni cachette⁶³⁶.

Les trois sermons édités à l'occasion de la victoire du siège de Maastricht sont suivis d'une lettre écrite par le pasteur, quelques années auparavant à un « Seigneur de qualité » ayant abjuré la foi protestante. Le seul indice nous permettant d'émettre une hypothèse sur l'identité du destinataire est le titre de Monseigneur que Rivet emploie pour désigner dans ses correspondances Henri de La Trémoille,⁶³⁷ fils de la duchesse douairière de La Trémoille. L'insertion de cette lettre, écrite vraisemblablement en 1628, date à laquelle Henri de la Trémoille abjure⁶³⁸, conclut efficacement les sermons. Elle donne, en effet, à méditer sur les

⁶³³ Ibid, *op.cit.* p. 132-133. Rivet cite un verset du Psaume 118 : 23.

⁶³⁴ Ibid, p.132. Le prince est comparé à Gédéon pour avoir repris la ville aux catholiques.

⁶³⁵ Ibid. André Rivet, (1608-1633), servit dans l'armée du Prince. Voir : Introduction.

⁶³⁶ : *Exhortation à persévérance en la possession de la vérité de Christ en deux sermons*, sur les mots de Paul aux Colossiens 2 : 6 et 7: *Exhortation à persévérance en la possession de la vérité de Christ en deux sermons*, sur les mots de Paul aux Colossiens 2 : 6 et 7. *op.cit.* p. 259. Il cite la lettre 97 de Sénèque.

⁶³⁷ *Correspondance d'André Rivet aux La trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. *Op.cit.* pp81-82. En octobre 1628, après treize mois de siège La Rochelle capitule devant l'armée royale menée par Richelieu or Henri de La Trémoille, fils de La duchesse de La Trémoille, a abjuré devant Richelieu en juillet 1628, alors que ce dernier dirigeait le siège de La Rochelle. A cette annonce, Rivet écrit à la duchesse pour lui faire part de sa compassion. Lettre du 21 octobre 1628. « Les petites douleurs nous font parler, mais les grandes nous estonnent et nous ferment la bouche [...] Cependant je continueray mon deuil avec mes prières espérant que Dieu ne me dira jamais ce qu'il dict a Samuel, jusques à quand mèneras tu deuil sur luy, veu que je l'ay rejezté ».

⁶³⁸ *Correspondance d'André Rivet aux La Trémoille*, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Dans la lettre du 21 octobre 1628, déjà citée, Rivet informe la duchesse qu'il a adressé une lettre à son fils « peu de temps auparavant j'avais écrit au long à celui que je pensai encore debout ». p.81.

défaillances devant les épreuves ⁶³⁹ d'un homme ayant reçu les principes de la vraie religion et porte en contrepartie une louange secrète à son fils. C'est par l'expression la plus simple de ses sentiments de pasteur et d'ami fidèle de la famille que Rivet introduit la lettre « Je ne puis encore pleurer, mais je prie ». Le pasteur rappelle qu'il a fermé les yeux à son père le duc de la Trémoille et qu'il a donné à ses deux fils les premiers sacrements « Dieu s'estant servi de mon ministère pour vous conférer à tous deux le sacrement de régénération ⁶⁴⁰ ».

La douceur et la gravité réunies ouvrent cette lettre qui a pour but de convaincre Henri de la Trémoille de renoncer à sa conversion considérée comme une trahison envers Dieu.

Serait-t-il bien possible que vous fussiez induit par aucune considération du monde à oublier Celui qui pour vous a vaincu le monde ?[...] Qu'au lieu de la parole de de Dieu , les traditions humaines prissent place en votre cœur ?⁶⁴¹.

En 1637, est édité, *Sermon faict au camp devant Breda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le Dimanche XI Octobre, après la sortie de la garnison ennemie* ⁶⁴², qui a, également, pour objet la célébration d'une victoire militaire importante pour le prince et pour les Provinces-Unies : celle du siège de la ville de Breda⁶⁴³. Importante, car avec cette victoire, le stadhouder rend, d'une part, un hommage posthume à son frère Maurice de Nassau qui avait dû en 1622, abandonner la ville aux troupes espagnoles dirigée par Spinola⁶⁴⁴ et d'autre part, établit définitivement sa renommée de stratège.

Le caractère historique du sermon se lit à la fois dans le titre du recueil qui mentionne très précisément le lieu, le moment et les raisons pour lesquelles le sermon fut prononcé, mais également dans le choix de l'imprimeur car ce sont les imprimeurs ordinaires des États

⁶³⁹ André Rivet, *Exhortation à Reconnaissance op.cit.* p.269. « [...] car combien qu'elle n'ay pas opéré selon le desir de celui qui l'escrivait, elle servira toutesfois de tesmoignage à son zèle & pourra estre utile à quelque autre, en semblable occasion. Aussi respond-elle à l'argument des exhortations précédentes ».

⁶⁴⁰ *Ibid, op.cit.* p. 278.

⁶⁴¹ *Ibid, op.cit.*..271.

⁶⁴² André Rivet, *Sermon faict au camp devant tBreda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le Dimanche XI Octobre, après la sortie de la garnison ennemie* ; Par André Rivet Docteur et professeur, en théologie & ministre de la Parole de Dieu. La Haye, chez la veuve & héritiers Jacobsz & Wouw, imprimeurs ordinaires de messeigneurs les Etats Généraux des Provinces Unies du Pays-Bas, 1637.

⁶⁴³ Maurice de Nassau (1567-1625), Stadhouder des provinces-Unies a connu sa plus grande défaite militaire à Breda en 1624. Mené par le marquis de Spinola, chef de l'armée des Flandres, le siège de Breda dura neuf mois et aboutit à la capitulation de la ville. En revanche la monarchie espagnole immortalisa la victoire en demandant au peintre Vélasquez de représenter la Reddition de Breda. Voir : Johanus Meursius, *Athenae bataviae*, ex officina Elzevier, 1625. Voir également Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920. Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991.

⁶⁴⁴ Maurice de Nassau. à qui on demandait quel était le plus grand chef militaire avait hésité avant de répondre Spinola. Voir pour cette citation, « Archives de l'Occident », sous la direction de Jean Favier, tome 3, par Michel Duchein, *Les Temps modernes, 1559-1700*, Paris, Fayard, 1995. pp. 378-380.

Généraux des Pays-Bas qui le publient.⁶⁴⁵ Or nous l'avons vu précédemment, ceux-ci possèdent le privilège d'éditer les décrets de loi, les ordonnances du prince ainsi que les textes officiels relatifs aux décisions du gouvernement ou à son histoire⁶⁴⁶. Le choix des imprimeurs répond à une logique politico-éditoriale qui veut que ce sermon donné le jour même de la victoire du Prince et de l'armée des États Généraux soit publié par l'imprimeur de La Haye, ville où réside la famille royale et siège du gouvernement des États Généraux.

Le sermon porte l'empreinte de l'analogie si souvent signalée par les pasteurs néerlandais entre l'histoire du peuple hébreu et le peuple néerlandais, soulignant ainsi, la faveur divine dont la nation a reçu les bienfaits. Rivet engage une réflexion plus large repoussant la joie d'une conquête militaire hors d'un discours religieux et choisit, pour la circonstance, de commenter le verset de l'Épître de Paul aux Hébreux suivant : « Nous n'avons point icy de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir⁶⁴⁷ ». La nécessaire reconquête militaire de la ville, se double d'une instruction qui permet d'assigner un but plus élevé à cette conquête.

Il faut regarder à la main qui donne, non pour arrester sur ces choses mais pour monter plus haut des temporelles aux spirituelles, des terrestres aux célestes⁶⁴⁸.

Dès l'exorde, Rivet ne cède aucun crédit aux actes des hommes, réduit le fruit de la bataille à néant et précise avec sa brièveté coutumière que le sermon n'a pas pour fonction de commenter la victoire car elle sera « assez publiée sans nous »⁶⁴⁹. Les procédés de la dialectique visent dans un premier temps à présenter tous les arguments justifiant la conquête ou la défense des cités bâties :

Quand donques nous en bastissons de nouvelles, ou en reconstruisons de perdues, ou en gagnons de surcroit, il ne faut pas mespriser cet advantage ; mais si nous les acquerons par legitimes moyens, il les faut prendre & recevoir comme de la main de Dieu, les appliquer⁶⁵⁰.

Puis il soulève la question de la permanence des biens terrestres en prenant des exemples dans l'histoire profane et sacrée⁶⁵¹ où les plus magnifiques villes conquises sont désormais des

⁶⁴⁵ André, Rivet, *Sermon faict au camp devant Breda, en la tente de sale de Son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le Dimanche XI. Octobre, après la sortie de la garnison ennemie*. Par André Rivet, D & Professeur en théologie, & Ministre de la parole de Dieu. La Haye, Chez la Veuve & Heritiers de Hillebrant Jacobsz à Wouw, imprimeurs Ordinaires de Messeigneurs les Estats generaux des Provinces Unies du Pays-Bas, 1637.

⁶⁴⁶ Voir *supra*.

⁶⁴⁷ *Épître de Paul aux Hébreux*, 13,14.

⁶⁴⁸ André Rivet, *Sermon faict au camp devant Breda*, *op.cit.* p.2.

⁶⁴⁹ *Ibid*, *op.cit.* p.2.

⁶⁵⁰ *Ibid*, *op.cit.* p.2.

⁶⁵¹ André Rivet, *Sermon faict au camp devant Breda*. *op.cit.* p. 6. « L'histoire sainte & profane, nous fournit d'exemples sans nombre, & nous crie haut & clair, que les plus grandes & plus magnifiques, ne se peuvent pas prévaloir à juste titre, d'une durée perpétuelle. [...] Ou est cette grande Ninive, en laquelle Jonas chemina l'espace de trois jours devant qu'estre au milieu pour y commencer sa predication ?[...] Ou est cette grande Babylone, laquelle Nabucanedsar admirait[...] Ou est Jérusalem la cité Sainte, depuis qu'elle a esté profanée par ses habitans ?[...] Ou est cette Rome mesme, qui a destruit les autres, qui s'est qualifiée la Rome éternelle ? ».

ruines. Ce constat aboutit à la réflexion initialement posée par le verset de l'apôtre Paul et engage à s'interroger sur la quête de la victoire. Sans nier la valeur de celle-ci, le pasteur lui assigne un but plus élevé que de simples acquisitions matérielles. Le but n'est pas tant d'apporter une richesse supplémentaire aux États que de rétablir le service de Dieu au lieu d'où il a été banni et :

D'arracher l'ivraie qui a été semé en ce champ par l'ennemi pour instruire soigneusement les jeunes gens qui ont esté mal informé par les corrupteurs de la jeunesse⁶⁵².

Il rend ensuite hommage à ceux qui ont participé à la bataille selon l'ordre hiérarchique des titres et des fonctions, attribuant à chaque groupe les qualités qui leur conviennent. Les vertus de diligence et de vigilance reviennent au prince et celles d'obéissance et de force aux soldats.

Le chef qui les commandait et les membres qui luy obeysaient y ont employé ce que la force et l'industrie humaine peut en telles choses et Dieu a favorisé ce dessein [...] cette république accrue d'une notable piece⁶⁵³.

Le pasteur n'est pas un adepte d'un ton militant ou d'une ironie trop marquée à l'encontre de l'Église Catholique dans ses sermons, mais en raison « de la notable piece » que le stadhouder Frédéric-Henri vient de restituer à la République, sa réserve habituelle l'abandonne :

La ville libérée du zèle de ceux qui l'occupaient pour y planter la superstition [...] et de voir avec contentement les colonies de moines et de prêtres défilant devant le regard des vainqueurs⁶⁵⁴.

Lorsque les sermons donnés pour des circonstances extraordinaires à caractère historique sont édités, le titre de la publication indique, comme nous l'avons vu, le jour, le lieu et les circonstances. Le sermon prononcé en 1645 à l'Église Française de La Haye pour l'ouverture du nouveau temple n'échappe pas à cette règle. Édité à Leyde, un an après l'évènement, par l'imprimeur Jean du Pré, il paraît sous le titre : *Sermon prononcé en l'Église françoise de la Haye le premier Octobre 1645 à l'ouverture des exercices du nouveau temple*⁶⁵⁵. Le temple⁶⁵⁶ est rénové à la demande de Frédéric-Henri afin de recevoir dans un lieu de culte décent la communauté de l'Église Wallonne de La Haye qui, étant l'Église de la cour accueille les hôtes étrangers. C'est l'occasion pour Rivet de distinguer la nécessité matérielle et la dévotion afin de ne pas confondre l'inauguration avec une consécration du lieu. La dédicace est justifiée

⁶⁵² *Ibid*, op.cit. p.7. « C'est une manière de bénédiction anciennement que ta postérité possède les portes de tes ennemis » p.7.

⁶⁵³ *Ibid*, op. cit.p.7.

⁶⁵⁴ *Ibid*, op.cit. p.8

⁶⁵⁵ André Rivet, *Sermon prononcé en l'église françoise de La Haye, le 1^{er} Octobre 1645 à l'ouverture des Exercices du Nouveau Temple*, sur le VII. Chap. des Actes, vers. 47 & 48, Leyde, Pour Jean du Pré,1646.

⁶⁵⁶ H.J. Honders *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. p. 149. Voir : Jacob de Riemer, *Beschrijving va 's-Gravenhage*, Delft 1730, I, p. 409. Voir : Livre des actes des églises wallonnes aux Pays-Bas, 1601-1697, volume 101 de Rijks geschiedkundige publicatie : Kleine serie, Guillaume Henri Marie Posthumus Meyjes, Hans Bots, Institut voor Nederlandse Geschiedenis, 2005.

en raison du premier culte qui se déroule dans le nouveau temple, car « les murs n'ont point de vertus encloses » et « nous n'en usons pas superstitieusement ; nous n'en faisons pas des niches d'idoles⁶⁵⁷».

Aux côtés du prince Frédéric-Henri, depuis plus de vingt ans, Rivet partage ses décisions⁶⁵⁸ avec autant de respect que d'affection et les deux derniers sermons qui prennent place dans la catégorie des sermons extraordinaires en témoignent. Il nous faut, tout d'abord, indiquer les circonstances historiques qui ont décidé de leurs publications.

En 1646, une paix entre l'Espagne et les Provinces-Unies se prépare bien que le Prince d'Orange et la France n'y soient pas favorable⁶⁵⁹ car pour des raisons différentes, elle n'épouse ni les ambitions françaises ni celles du prince. En effet, ce traité, prive la France d'un allié de force contre les menaces espagnoles et rend disponible une partie de l'armée espagnole sur le front français. De son côté, le prince d'Orange-Nassau voit dans ce traité de paix l'impossibilité de réunir sous son autorité les provinces du Sud à celles du Nord⁶⁶⁰. Il s'oppose, par conséquent, à la classe des régents qui considère la paix comme une nécessité publique et économique. Au terme de longues tractations, un traité de paix est signé en 1648 à Munster entre les Provinces-unies et l'Espagne assurant aux Provinces-Unies une victoire totale : son indépendance reconnue et une liberté de commerce dans les possessions espagnoles⁶⁶¹.

⁶⁵⁷ André Rivet, *Sermon prononcé en l'Eglise françoise de La Haye*, p11.p. 17. La spiritualité réformée considère moins le lieu que le temps de la prédication, de ce fait, le pasteur précise que les murs ne reçoivent pas quelque vertu « nous ne croyons pas qu'ils reçoivent quelque vertu, pour donner efficace à nos prières & que le lieu les sanctifie ; qui est plutôt sanctifié par elles ». p. 11. « Etienne[...] après avoir montré en peu de mots que le Temple n'était pas la vraie habitation de Dieu[...] il leur accordait, ce qui était vrai, que Salomon avait basti cette maison à Dieu, mais il corrige leur mauvaise opinion, adjoutant que le souverain n'habite point un Temple fait de main. C'est ce qui nous servira d'argument à ce que nous avons aujourd'hui à vous représenter, puis que nous rentrons, par le bénéfice de nos supérieurs de ce pays, en ce lieu, auquel nous avons servi Dieu plusieurs années, ce qui a été intermis il y a vingt mois, par l'inconvenient, auquel il leur a plu remédier, pour nous continuer cette hospitalité de laquelle nous sommes grandement redevables ». p. 7.

⁶⁵⁸ Si Rivet informe volontiers Claude Sarrau des mouvements militaires, des victoires et défaites de l'armée néerlandaise, il montre son attachement au prince par une certaine réserve concernant ce traité. Dans une lettre datée du 27 août 1646, Rivet semblait déjà préférer éviter le sujet des négociations de paix et s'en tenir à des informations évasives : « on parle fort d'une trêve de trente ans pour ces pays avec des conditions avantageuses. La conclusion se retarde pour donner temps aux plenipotentiaires de France de faire la leur ; et ne faut pas attendre de longtemps, quoy qu'il arrive, qu'on se resolve de deçà à une campagne, le chef n'estant plus ce qu'il a esté, et n'y ayant apparence qu'il veuille employer le filz tant qu'il vivra pour resigner son autorité ». Dans *Correspondance Sarrau-Rivet*, tome III. p. 482. Quelques mois plus tard, Rivet reste toujours aussi sceptique et écrit à Sarrau « Je ne vous dis rien de la negotiation pour la paix, que je trouve encore si incertaine, que j'aime mieux m'en taire, et laisser faire à Dieu ». Lettre du 20 avril 1647, dans : Hans Bots, *Correspondance Sarrau-Rivet*, tome III. p. 504.

⁶⁵⁹ Frédéric-Henri avait concentré entre ses mains un pouvoir national : la politique de Frédéric-Henri, orientée vers un gouvernement monarchique provoque une réaction des Etats à partir de 1640. Voir : Hans Bots Bots Hans, et Leroy Pierre, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome III*.p.473.« Avant l'ouverture de la conférence de Munster, le 13 mai 1646, des bruits d'une paix rapide et séparée s'amplifiaient, le but étant de retarder le début de la campagne ». La correspondance entre Claude Sarrau et André Rivet durant les années 1646 et 1647 contient de nombreuses informations jetées rapidement sur les mouvements des troupes, les décisions, mais ces informations relèvent d'une chronique rapidement faite.

⁶⁶⁰ Catherine Secretan, *Les Pays-Bas au Siècle d'or : de l'Union d'Utrecht à la Paix d'Utrecht (1579-1713)* : dictionnaire sous la direction de Catherine Secretan et Willem Frijhoff, Paris, CNRS Editions, 2018.

⁶⁶¹ Christophe de Voogd, *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*, Paris, fayard, 2003. Histoire des Pays-Bas, p. 94.

Les ultimes négociations de paix entre l'Espagne et les Pays-Bas qui se déroulent à Munster en 1647⁶⁶² font l'objet de journées de jeûnes et de prières dans toutes les églises des Provinces-Unies pour demander à Dieu sa bénédiction. Une journée de jeûne est célébrée en l'Église Française de Breda où Rivet prêche, pour la circonstance, sur un passage tiré de l'évangile de Mathieu : « mais cherchez premièrement le règne de Dieu & sa justice, & toutes ces choses vous seront baillées par-dessus⁶⁶³ ». Le *Sermon sur le texte de l'évangile de S. Matth. Chap. VI, vers. 33, fait en l'Église française de Breda pour demander à Dieu sa benediction sur la negociation de la paix générale de la chrestienté*, édité⁶⁶⁴ en 1647, à Breda par Jean Waesberge, imprimeur officiel de la ville, est réédité par l'imprimeur français rouennais Jacques Cailloué, dans la même année. Chaque titre, nous l'avons constaté, est suivi des fonctions tenues par le pasteur au moment de la publication de ses recueils. Le titre est ici suivi des nouvelles fonctions désormais attribuées au ministre et de celles qui lui sont conservées à titre honorifique⁶⁶⁵ : *Docteur & Professeur en Theologie, & Curateur de l'Illustre Eschole & College d'Orange*.

Ce sermon prononcé devant un auditoire, sans doute encore partagé dans ses opinions politiques mais convaincu des réalités de la foi, n'aborde pas les rives de la mondanité.

Il est question d'un traité de paix de laquelle le nom mesme est spécieux et plausible. Les Hébreux sous ce nom tiré de la *perfection et intégrité* entendent un estat prospère, heureux, auquel toutes choses demeurent bien ordonnées et en leur entier. Au contraire ilz donnent à la guerre un nom tiré du verbe qui signifie *manger et devorer*, eu égard à ces significations, qui ne souhaiterait celle là, qui ne detesterait celle-ci ?[...] On préfère une paix tolérable à une guerre avantageuse mais en la recherche de la paix avec les hommes qui doit estre precedée de la paix avec Dieu, il faut regarder à procurer une paix de Dieu⁶⁶⁶.

Poser la traduction de la langue hébraïque des mots paix et guerre, comme fil conducteur de son développement, place ces définitions sous l'autorité de l'histoire biblique et ouvre une voie

⁶⁶² Une offre de trêve avait été proposée par l'Espagne aux Provinces-Unies qui y avaient répondu favorablement en présentant différentes conditions. Les négociations entre l'Espagne et les Provinces-unies pour mettre fin aux hostilités se déroulèrent à Munster où se réunirent les représentants de chaque pays. La première réunion eut lieu le 13 juin 1646 et le Traité de Munster mettant fin aux hostilités entre les deux pays et accordant la souveraineté aux Provinces-Unies fut signé le 24 octobre 1648. Voir Christophe Voogd, *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*, Paris, fayard, 2003.

⁶⁶³ *Evangile de Mathieu*. Chap.6, 33.

⁶⁶⁴ André Rivet, *Sermon sur le texte de l'évangile de S. Matth. Chap. VI, vers. 33, fait en l'Église française de Breda pour demander à Dieu sa benediction sur la negociation de la paix générale de la chrestienté*, par André Rivet, Docteur & Professeur en Theologie, & Curateur de l'Illustre Eschole & College d'Orange, par Jean Waesberge, imprimeur à Breda, 1647.

⁶⁶⁵ Les qualités des auteurs sont indiquées et chaque nouvelle fonction vient s'ajouter à la première. Les titres des publications donnent ainsi les informations sur le cours de la carrière de l'auteur. Ici, Rivet, indique avec précision son nouveau titre.

⁶⁶⁶ André Rivet, *Sermon de Breda*, 1647, *op.cit.* p. 35-36.

cohérente pour définir la paix chrétienne. Cette exactitude garantit la rencontre également entre le temps de l'histoire actuelle et le temps de la morale chrétienne.

Nous sommes ici extraordinairement convoqués par l'autorité souveraine, qui nous a ordonné de célébrer aujourd'hui un jeûne avec prières solennelles pour demander à Dieu son assistance spéciale & sa conduite pour ceux qui de la part de cet Etat sont allés à Munster pour la conclusion d'une bonne paix (si elle peut se faire seulement)⁶⁶⁷.

Mentionnant sobrement, les raisons de cette journée, qui sont en définitive des raisons d'état, et conscient des divisions, le pasteur présente tous les points qui rassemblent la nation. Certain d'obtenir l'unanimité, il amplifie la puissance de l'ennemi espagnol mettant ainsi en relief d'une part, la puissance combative du prince Frédéric-Henri, et d'autre part la valeur de ce petit pays entouré d'ennemis.

Il faut reconnaître que ce qu'un petit pays, en comparaison de ceux des puissances ennemies, a pu subsister jusques à présent, contre tant d'efforts & de machinations diverses [...] contre un grand Monarque qui a étendu ses limites, en Asie, l'Afrique & l'Amérique ; qui a épuisé les mines d'or du Pérou⁶⁶⁸.

Le pasteur décrit ensuite l'opulence néerlandaise avec réalisme et s'émerveille de tant de richesses qui désignent le pays comme élu par Dieu :

Ses villes accrues & embellies, ses ports remplis de vaisseaux, qui voguent par tout le monde, & en apportent tant de biens, ses prairies decoulantes de lait [...] & qui plus est les académies s'y multiplient à l'honneur & propagation des sciences & bonnes lettres ; il y a de quoi s'émerveiller. Encore plus, que ceux qui luy ont fait la guerre si longtemps & en avaient juré la ruine, ont été les premiers, à luy présenter l'olive, & offrir les conditions de paix. Ne faut-il pas dire que cela est une œuvre céleste ?⁶⁶⁹.

A ce tableau accordant tous les avis s'ajoute un portrait de Frédéric-Henri, qui, par ses actions militaires a permis cette richesse. Lorsque Rivet donne ce sermon, l'état de santé du prince est alarmant et ne laisse aucun doute sur sa fin prochaine⁶⁷⁰ aussi Rivet fait un éloge appuyé de son gouvernement et de sa personne.

⁶⁶⁷ André Rivet, *Sermon sur Mathieu*, op.cit. p.31.

⁶⁶⁸ *Ibid.* op.cit. p.31.

⁶⁶⁹ *Ibid.* op.cit. p.32.

⁶⁷⁰ Le prince Frédéric-Henri meurt le 14 mars 1647 après vingt-deux ans de pouvoir. Il fut enterré le 10 mai 1647 à Delft où se trouve le tombeau de la famille Orange-Nassau. Le cercueil fut exposé au Binnenhof (palais de la famille princière) à La Haye jusqu'aux obsèques nationales à Delft. Le pasteur et recteur de l'Académie Frédéric Spanheim fut désigné pour prononcer l'oraison funèbre à Leyde, *Spanheimi, Frederici Laudatio funebris celsissimi herois Friderici henrici, invictissimi Arausionensium principis, Nassoviae comitis[...] dicta Leyda IVEid. Mai 1647.* Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana. A Breda, ce fut Dauber, l'ami et collègue de Rivet qui la prononça. Dauber, *Oratio Funebris In excessum[...] Frederici Henrici D.G. Supremi Arausiorum Principis*, Publice habita Bredae XV Maj in Auditorio Majori, Bredae, ex officina Joannis Wasberge, 1647. Dans une lettre du 20 avril 1647, Rivet informe Sarrau du déroulement des cérémonies : « Monsieur Spanheim *Rector Magnificus*, doit faire la Harangue funèbre à Leyden, et pour cela a eu tout ce qui se peut trouver de plus remarquable. Monsieur Dauber en fera une ici, et le tout se verra plus loin. L'enterrement est assigné au vendredi 3 mai, où il y aura grande presse ; je serai bien aise d'en être exempté ». Dans, Hans Bots, *Correspondance Sarrau-Rivet*, tome III. Rivet est très affecté par la mort de Frédéric-Henri et sa nièce Marie Du Moulin le rapporte dans *Bonne viellesse [sic] représentée en une lettre latine de*

Y ajoutant nostre reconnaissance pour la conservation du Prince qui a depuis tant d'années si heureusement (favorisé de Dieu) gouverné le pays & conduit les armées avec tant de bons succès. Mais à présent qu'il est question de changer non de batterie mais les combats en accords ; les haines, en confédérations & les guerres en paix ; nous avons besoin plus que jamais de l'esprit de prudence, sagesse & discretion ⁶⁷¹.

Ce n'est pas un sermon partisan mais un sermon patriotique qui fait vibrer harmonieusement toutes les cordes de la République. A 74 ans et après une coopération sans faille avec Frédéric-Henri, le pasteur français peut s'adresser fermement à la conscience de ses auditeurs et lecteurs. Rivet fait œuvre de dialecticien, en opposant la légitimité des raisons des partisans de la paix à celles qui souhaite la poursuite de la guerre. Il oppose en rhéteur invincible la faible sincérité de ceux qui veulent la paix pour suivre leur commerce⁶⁷² à la crainte de ceux qui appréhendent la voir diminuer leur autorité⁶⁷³. Cependant l'appétit du gain n'est pas circonscrit aux frontières des Provinces-Unies, par conséquent, le pasteur ne réveille pas une conscience politique soumise aux contingences du moment, mais éveille une conscience morale et spirituelle en soulignant la perversion d'un intérêt matériel :

Le desir de paix en la plus part, n'a que des fins temporelles, & qui regardent la commodité & les aises de la vie presente *premièrement & principalement*, mesme en ceux qui ont l'autorité & le pouvoir en main. Leur but principal est de descharger l'Estat en général mais aussi le peuple de grands impôts que la guerre apporte, d'espargner quelque chose pour acquitter les debtes contractées durant les troubles [...] faciliter le traffic, conserver leurs biens[...] En tout cela me direz-vous, quel mal trouvez vous ? Il faut advouer qu'en cela il n'y a rien qui ne soit bon & souhaitable [...] Aussi n'a le Seigneur absolument improuvé que nous soyons en quelque soucy pour nostre manger, boire & vestement. Il a blasmé que le principal ait esté obmis. [...] C'est ce dont il se faut garder en la recherche de la paix temporelle : elle est bonne & se doit rechercher & entretenir avec tous hommes, mais avec la precaution de l'Apostre : Rom. 12.v.18. *S'il se peut faire, en tant qu'en vous est ayez paix avec tous hommes*⁶⁷⁴.

Mr. André Rivet et à Mr. Guillaume Rivet, son frère... et traduite en français par luy-mesme... avec ses Dernières heures [...] Utrecht, Chez J. Waesbergue, 1652. Voir J.H. Dauber, *Oratio Funebris op.cit.* p.60. Un témoin pourtant très éloigné de la cour de La Haye comprend la tristesse du vieux pasteur, en effet, Valentin Conrart souligne dans une lettre adressée à Rivet, le lien qui unissait les deux hommes « J'ay veu par la lettre que vous avez escrite à vostre neveu de La Haye que vous y estiez allé expres pour consoler les personnes les plus interessées en cette grande mort, et que vous avez receu vous mesme de la consolation de la belle fin de cette belle vie ». Lettre de Conrart, 5 avril 1647. BPL. 288, fol.53. André Pineau confie à son oncle que la cour de France n'apprécie pas Amélie de Solms car elle est favorable au Traité de Paix. « Je ne puis vous dissimuler que Madame la princesse d'Orange est fort décriée en cette cour, comme étant ennemie des interests de la France & ayant beaucoup contribué à rendre inutile une belle armée en la campagne dernière[...] on dit aussi qu'il y a de la mésintelligence entre la mère & le fils & que Monsieur votre jeune prince ne la considere pas comme il devrait ». Lettre du 21 mars 1647. Dans *Correspondance Pineau-Rivet*.

⁶⁷¹ André Rivet, *Sermon sur Mathieu*. Op.cit. p. 32-33.

⁶⁷² *Ibid.* op.cit. p.36. Rivet réalise une véritable leçon de vertu civique. Car si nous oublions le droict & l'intérêt de Dieu, si ce n'est le premier & le principal but de ceux qui traitent de paix, de ceux qui la désirent & la demandent, nous ne la devons attendre ni bonne ni assurée. Il faut donc que ceux qui deleguent, & ceux qui sont delegués avec plein pouvoir, cherchent avant toutes choses que Dieu regne dans les cœurs & actions des hommes ».

⁶⁷³ *Ibid.* op.cit. p.37. Nous donnons ci-après, la suite de cette partie du sermon, op.cit. p39. « Non plus que ceux qui veulent & désirent la continuation de la guerre, ne regardent pas à ce que les violens & iniques soient reprimez, que l'innocence soit defendue, & que l'Eglise de Dieu soit maintenue en liberté[...] Ainsi ceux qui appréhendent la paix craignent les uns de diminuer leur autorité, leur grand pouvoir, de ne pouvoir plus pescher en eau trouble, d'estre contraincts d'amoindrir leur train ; Les autres d'estre reduits au travail pour gagner leur pain, ou à la mendicité, accoutumez qu'ilz sont à la faineantise, ou à la débauche ».

⁶⁷⁴ *Ibid.* op. cit.p.39.

Les raisons légitimes des uns et des autres renvoient à la seule raison qu'un chrétien doit se donner : la paix de l'Église de Dieu⁶⁷⁵.

Le prédicateur préfigure, nous l'avons évoqué dans l'introduction, le rôle que tiendront les prédicateurs dans l'histoire de l'indépendance américaine au XVIII^e siècle, comme nous pouvons en juger au regard de ses huit sermons⁶⁷⁶ prononcés en des circonstances particulièrement sensibles pour l'avenir politique et historique de la République néerlandaise. Le dernier sermon⁶⁷⁷ à caractère historique, édité par Jean de Waesberge en 1648, est prononcé par le pasteur le 10 Juin 1648 après la ratification du traité de Paix de Munster⁶⁷⁸, lors d'une journée d'action de grâces célébrant l'évènement : *Sermon sur le chap.XII ; de l'Epistre aux Romains, vers. XVIII. Prononcé en l'Eglise Française de Breda le X Juin, en la solennité de l'Action de grâces, après la publication de la Paix*. La solennité de l'évènement inscrit le sermon dans l'histoire de la République et son caractère historique se lit dans le titre de l'édition dans la mesure où, comme pour toute publication de sermon se référant à un évènement décisif pour l'histoire de la République, la date y est indiquée. La publication contient également une prière et une dédicace adressée aux Bourgmestres et aux échevins de la ville de Breda qui ont souhaité conserver le sermon.

Puisque quelques uns de vostre corps ont désiré que ce sermon prononcé par un vieillard de LXXVI, au temple dedans lequel vous avez logé l'Eglise Française, fut donné au public ; quoy que je ne le tiene pas digne de passer en un siecle si delicat pour une piece qui puisse contenter les curieux⁶⁷⁹.

L'humilité, avec laquelle Rivet souscrit aux vœux des dignitaires de la ville de Breda, marque surtout la dignité des ans et la lenteur de la phrase accompagne l'entrée impériale du pasteur qui juge avec une délicate ironie un siècle auquel il semble dire adieu⁶⁸⁰. Comme le réformateur Calvin⁶⁸¹, il consent à imprimer le sermon « tel qu'il est ».

⁶⁷⁵ *Ibid, op.cit.* p.40. S'adressant aux chrétiens de l'Eglise Française Wallonne, Rivet souligne ensuite que tout chrétien doit transporter la paix dans le pays qui les accueille. « A plus forte raison sommes-nous obligez, nous qui sommes icy estrangers, mais qui n'y avons pas esté transportez comme captifs, qui y sommes venus chercher refuge & liberté de conscience ». *op.cit.*p.40.

⁶⁷⁶ Voir bibliographie détaillée de Rivet.

⁶⁷⁷ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XVIII : prononcé en l'Eglise Française de Breda le X. juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix* par André Rivet, Ministre de la Parole de Dieu, Docteur & Professeur Honoraire en la Sainte Theologie, en l'Université de Leyden, & Curateur de l'Eschole Illustre & College d'Orange a Breda. A Breda, Jean de Waesberge, 1648.

⁶⁷⁸ Le Traité de Munster fut signé le 24 octobre 1648. Voir supra.

⁶⁷⁹ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XVIII, op.cit.* p. 3.

⁶⁸⁰ Lorsque Rivet prononce ce sermon, Frédéric-Henri est mort, son fils Guillaume lui a succédé en juin 1647, et il y a un certain détachement de la part du pasteur envers une société qu'il observe désormais de sa retraite à Breda. Frédéric Spanheim

⁶⁸¹ Voir infra.

Néanmoins, tels qu'il est, je le laisse aller sous votre passeport ; & le vous donne pour un petit témoignage de ma reconnaissance, pour celui que vous m'avez rendu de votre bienveillance depuis plus d'un an & demi, que vous m'avez ici courtoisement recueilli, commodément logé⁶⁸².

A partir des versets tirés de l'Épître de Paul aux Romains : « S'il se peut faire, entant qu'en nous est, ayez paix avec tous hommes⁶⁸³ », le pasteur pose, comme dans le sermon donné un an auparavant les principes d'une paix civile accordée à ceux de la paix de l'Église. Cependant, Rivet insiste davantage, dans ce sermon, sur le fait que la paix civique rencontre celle que doit poursuivre chaque chrétien selon les mots de l'apôtre Paul : la paix avec tous hommes⁶⁸⁴.

Néanmoins, vous avez oui par la publication qui s'en est faite, que la paix a esté ratifiée des deux costéz ; & que vous devez à present recognoistre pour amis & réconciliéz, ceux qui ont esté vos plus grands & redoutables ennemis. De part et d'autre, ceux qui sont les arbitres de la guerre & de la paix en ayans convenu, & accordé des conditions sous lesquelles d'orénavant vous devez vivre en paix avec vos voisins [...] Ce n'est pas peu, que Dieu ait réduit les choses à ce point que cetestat a esté reconnu libre & souverain⁶⁸⁵.

L'exhortation faite à tout chrétien de conserver la paix contient une semonce visant particulièrement une génération qui néglige les vertus chrétiennes ayant permis à ce pays de se développer.

L'Église aussi n'y a point une paix solide avec ses enfans, qui ont secoué le joug de toute discipline, & se jettent en une licence desbordée de faire & de parler, & n'ont la pluspart que le nom de réforméz duquel encore ils font peu d'estat, pource qu'ilz en meprisent la chose. Si ces maux pouvaient estre corrigez par le moyen de la paix, nous pourrions espérer qu'elle serait confirmée au ciel, pour durer en la terre [...] Et pour moy vous me voyez en un âge auquel il faudrait que la paix fust bien courte, s'il n'y en avait pour mes jours⁶⁸⁶.

Rivet cède au ton paternaliste en toute légitimité quand il fait appel ensuite à la mémoire des chrétiens de la ville de Breda leur rappelant ce qu'ils doivent au prince défunt⁶⁸⁷. Ce dernier sermon publié porte l'empreinte des ans, d'une connaissance des réalités sociales et des faiblesses humaines qui suivent avec difficulté les voies de la paix avec tous les hommes.

Nous avons réservé en dernier lieu le sermon d'adieu à l'Église de La Haye prononcé par Rivet en 1646 car il ne s'inscrit pas dans les sermons à caractère historique. Cependant il l'est du point de vue de la carrière du ministre et de son rôle au sein de l'Église Wallonne car

⁶⁸² *Ibid, op.cit.* p.4. Depuis un an et demi André Rivet vit à Breda où il a pris ses nouvelles fonctions à L'Ecole Illustre de Breda. Voir *supra*.

⁶⁸³ *Épître de Paul aux Romains*. Chap. XII. Verset. XVIII. Rivet a cité ce verset dans le sermon donné pour la négociation de la paix. Voir *supra*.

⁶⁸⁴ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XVIII. op.cit.* p. 39. « Nos vœux doivent passer plus avant que nos jours, pour la paix de l'Église & pour la postérité : mais ilz doivent estre fondés sur la le bon plaisir de Dieu, & conjoincts aux conditions, que nous avons ci devant touchées ; afin que les enfans de nos enfans puissent jouir de la paix, ayans paix avec Dieu par une saincte & louable instruction ».

⁶⁸⁵ *Épître de Paul aux Romains*. Chap. XII. Verset. XVIII. *op.cit.* p. 33

⁶⁸⁶ *Ibid, op.cit.* p. 37-38.

⁶⁸⁷ *Ibid, op.cit.* p. 40. « Depuis vingt et quatre ans elle a souffert deux sièges, en l'un desquelz elle a esté réduite à la faim, & prise par le ventre ; en l'autre par une juste repetition de son droit, vostre Seigneur [Frédéric-Henri], vous a reconquis par la benediction de Dieu [...] il a mesme voulu devant son décès, penser à une œuvre de paix, pour le bien public & l'ornement de vostre ville, y ayant établi avec grande liberalité une Illustre Eschole & un College de son nom. ».

étant désigné, comme nous le savons, curateur de l'École Illustre de Breda et du Collège d'Orange, il quitte son ministère auprès de l'Église Française de La Haye. Le sermon a par conséquent un caractère historique, à la fois pour Rivet et pour la communauté chrétienne ; c'est à ce titre que le *Sermon d'adieu faict en l'Eglise françoise de La Haye*⁶⁸⁸, est édité en 1646 à Breda par l'imprimeur officiel de la ville Jean Waesberge et réédité en 1647 en France à Quevilly, par l'imprimeur Jacques Cailloué. Le sermon s'inscrit donc dans un genre particulier, dans la mesure où ces adieux s'adressent une communauté chrétienne, celle de l'Église wallonne de La Haye et de manière plus générale à sa fonction de ministre. Une précision s'impose toutefois, car si ce discours est un adieu solennel à sa fonction de ministre au sein de l'Église wallonne et aux charges qui y sont attachées, Rivet n'abandonne pas la chaire pour autant et prêchera encore à Breda en tant que pasteur extraordinaire pour soulager ses collègues ; le prédicateur signera sa retraite définitive et administrative du ministère en 1650⁶⁸⁹. Ce sermon donné en 1647 est bien le discours officiel et solennel de ses adieux à une communauté chrétienne.

A 74 ans, le pasteur quitte donc La Haye pour Breda où il va enfin trouver un peu de repos⁶⁹⁰. Les paroles d'adieu du pasteur sont d'une simplicité majestueuse. Sans enfreindre les « bornes de la modestie et l'humilité ⁶⁹¹ » il établit le lien entre l'apôtre Paul et lui, lien qui se fonde sur la prédication.

Permettez-moi aujourd'huy mes très chers frères qui me tenant dans les bornes de la modestie & humilité requise & recognoissant la grande inégalité entre ce grand Apostre & moy [...] je puisse néanmoins me servir de ses paroles : Et trouvez bon ayant à me retirer de ce lieu, *je vous recommande à Dieu & à la parole de sa grâce*⁶⁹².

C'est un moment solennel qui prend les formes d'une passation de pouvoir. Rivet apparaît comme un vétéran transmettant le flambeau du ministère aux jeunes pasteurs. Au terme de cinquante-deux ans de ministère le pasteur s'adresse surtout aux nouveaux pasteurs.

Dieu s'est voulu servir de mon faible ministère en divers lieu durant l'espace de 52 ans. La province du Poitou où j'ay pris ma naissance, en a eu 25 ans continuels en un mesme lieu : une vocation à laquelle je n'avais jamais pensé fut si puissante, qu'après plusieurs difficultéz & excuses légitimes, elle me fit

⁶⁸⁸ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646.

⁶⁸⁹ Voir infra.

⁶⁹⁰ Le pasteur paraît très satisfait de son nouvel établissement qui l'éloigne de la cour, comme en témoigne une lettre écrite à Sarrau : « Vous aurez sceu ma transmigration en ce lieu, et les raisons. J'y ai trouvé ce que je pouvais désirer pour mon contentement grâces à Dieu et me tiens fort deschargé en un lieu où mon employ est agréable et facile, et où je suis très commodément logé [...] il est temps d'oresnavant que je laisse faire à d'autres et m'occupe à d'autres meditations ». Lettre du 24 février 1647. Dans : Hans Bots, *Correspondance Sarrau-Rivet*, Tome III, p. 501.

⁶⁹¹ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye*, p.31.

⁶⁹² *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye*, *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye*, op. cit.p.32.

néanmoins quitter mon pays [...] avec le consentement de ceux qui me possédaient & m'amenant à Leyde pour une double profession & depuis une autre⁶⁹³.

Rivet en cette circonstance émouvante retrace devant l'auditoire et pour le lecteur français, le long cheminement de son ministère depuis l'église de Thouars⁶⁹⁴ jusqu'à celle de La Haye où il se chargea de l'éducation du prince pour le bien de l'État.

J'obéis à cette vocation non sans quelques difficultés, laquelle fut surmontée par le conseil et raison que me représentent plusieurs notables personnages et notamment mes frères et collègues en charge, que tous jugèrent que je devay cela au juste desir d'un grand prince & à l'Etat qui m'avait receu et traicté⁶⁹⁵.

L'autobiographie sert une instruction morale dédiée aux nouveaux pasteurs car, son expérience de ministre au sein de la cour l'autorise à inviter ceux qui s'engagent dans le ministère à ne pas faillir aux devoirs auxquels ils sont appelés car les obligations mondaines forment un « lieu dangereux et glissant »⁶⁹⁶.

Et vous tous très chers frères, je vous recommande particulièrement à Dieu et à la parole de sa Grâce : car vous avez encore plus besoin de son assistance speciale ayant à veiller sur tant d'âmes comme aynas à en rendre compte. Vous estes icy en un lieu éminent mais en un lieu dangereux et glissant⁶⁹⁷.

Si les pasteurs ont requis son attention, le pasteur n'en oublie pas pour autant les fidèles auxquels il rappelle en peu de mots leurs devoirs envers les ministres du culte.

Vous, derechef ayez les en estime, non tant pour leur personne que pour l'œuvre qu'ilz font qui est l'œuvre de Dieu, pour vostre bien & Salut [...] recevez ces miens vœux comme d'un frere ancien d'aage et de charge & qui parle de sa bouche selon l'affection qu'il a en son coeur⁶⁹⁸.

Rivet témoigne devant l'assemblée d'une vie consacrée à la prédication et au service des autres et si le vieux pasteur reçoit comme un bienfait sa retraite à Breda, il précise toutefois qu'il pourra y être encore utile.

Elles [les Altesses] ont jugé qu'estant plus propre en cet aage à resider sur le lieu, qu'aller et venir, je pourray par ma demeure rendre quelque service utile au public en cette occasion⁶⁹⁹.

⁶⁹³ *Ibid, op.cit.* p.32.

⁶⁹⁴ *Ibid, op. cit.* p.31. Rivet poursuit, « Dieu m'ayant fait a grâce de me plaire partout où il luy a plu m'employer ». Rivet relate les circonstances qui l'ont amené à être ministre à l'Eglise de La Haye et rappelle ses voyages épuisants entre Leyde et La Haye durant un an. *op.cit.* p. 33-34. « Sur une occasion déplorable en laquelle le Seigneur se voulut servir de moy et venant deux jours de la semaine l'espace d'un an pour vous consoler & affermir [...] mon employ receut une telle benediction de sa grâce que l'Eglise n'en diminuast point. Je fis cela tout seul la première année ».

⁶⁹⁵ *Ibid, op.cit.* p. 34.

⁶⁹⁶ *Ibid, op.cit.* p.41.

⁶⁹⁷ *Ibid, op.cit.* p. 41.

⁶⁹⁸ *Ibid, op.cit.* p. 42. Le prédicateur poursuit sur cette magnifique vision d'une communauté, *op.cit.* p. 45. « Soyez leur gloire et leur couronne au jour que le Seigneur viendra pour juger es vivants & les morts. Sur cette esperance, je vous recommande derechef à Dieu & la parole de sa grâce ». Le pasteur conclut par une petite remarque qui vise les français de l'Eglise Wallonne. *op.cit.* p. 45. « Remerciez Dieu qui vous a suscité des princes et magistrats favorables, qui vous entretiennent des pasteurs pour vous édifier, sans que vous soyez chargéz de dépenses, qui vous donnent la facilité d'ouir son Evangile à vostre porte ».

⁶⁹⁹ *Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye, op.cit.* p. 40. Il adresse en 1650 une lettre d'adieu à l'Eglise Wallonne lors du synode tenu à Flessingues, souhaitant « se préparer à la fin de la vieillesse ». Lettre du 24 août 1650. Dans : *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas*, T. 1 (1563-1685), IX, p, 1650. Acte du Synode tenu à Flessingues, le 24 août, acte. VIII.

Ce sermon d'adieu est particulièrement attendu par le public français rappelant à certains les adieux faits à l'Église de Thouars et révélant à d'autres la fin d'une période où un ministre protestant français servait le prince protestant d'une des plus puissantes nations d'Europe⁷⁰⁰. Son neveu, André Pineau ne manque pas de lui signaler que :

Tous ceux à qui j'ay communiqué vos dernières lettres se promettent de voir sur le papier votre sermon d'adieu et m'ont prié de vous le demander en leur nom ⁷⁰¹.

Devinant l'émotion du pasteur, il ajoute que ces adieux publics n'ont pas dus être « sans larmes » et se représente les sensibles regrets de toute La Haye⁷⁰², mais afin d'atténuer la tristesse de cette retraite, il se réjouit pour lui de le savoir libre de toute sujétion et à l'occasion de la nouvelle année, il lui assure que :

La meilleure estraine [...]c'est d'avoir appris que vous commencez d'avoir votre liberté et de quitter la subjection de la cour où votre precedent charge vous avait tenu si longtemps attaché⁷⁰³.

Quinze jours avant sa mort Rivet prêche encore pour célébrer Noël⁷⁰⁴, et avec lui disparaît un prédicateur dont l'éloquence nette, énergique s'accordait à son tempérament et à l'esprit combatif des réformateurs.

La prédication, un cadre précis dans l'édition de Rivet

Au terme de notre présentation de la publication sermonnaire de Rivet, nous constatons que la composition de chaque recueil homilétique, fait l'objet du plus grand soin car notre prédicateur ne se contente pas d'aligner les sermons mais de les ordonner autour d'une instruction : c'est le cas, par exemple, du recueil *Instruction sur la Cène*. Par cette attention portée à la composition, il témoigne aussi d'une volonté d'offrir au lecteur un enseignement, moral, spirituel tel que ce dernier pourrait le recevoir en assistant au culte. La composition n'est

⁷⁰⁰ A partir de son installation à Breda, les correspondances avec les pasteurs et les hommes de lettres français s'espacent et ce déclin confirme clairement que sa présence influente à la cour de La Haye, concentrait sur lui les intérêts de la communauté des citoyens des lettres comme celle des pasteurs français.

⁷⁰¹ *Correspondance Pineau-Rivet*. Op.cit. p. 242. Lettre du 23 novembre 1646.

⁷⁰² *Ibid*, p. 242. Lettre du 23 novembre 1646, « Celle du 12[lettre] dont vous m'avez honoré depuis, nous apprend que vous estés encore à La Haye, mais tout prêt d'en partir puisque vos adieux publics et particuliers étaient faits. J'avais déjà bien crû qu'ilz ne seraient pas sans larmes et me suis bien représenté que c'aurait été avec de sensibles regrets de toute La Haye ».

⁷⁰³ *Correspondance Pineau-Rivet* op.cit. p. 247. Lettre d'André Pineau, le 4 Janvier 1647.

⁷⁰⁴ André Rivet, *Les Dernières heures de M. Rivet, vivant, Docteur & Professeur honoraire en l'Université de Leyden, & Curateur de l'Eschole Illustre, & College d'Orange à Breda, fidèlement recueillies*, réimprimé à Ratisbonne, Jean Krütinger, 1722. p. 7. « Il fut prié par M. Hulsius, Pasteur ordinaire de l'Eglise Française de ce lieu de donner un presche le dimanche suivant le jour de Noël pour action de grâces de la S.Cene qui se devait célébrer le matin. Il l'accepta [...] Le jour susdit estant venu il donna une action où l'assistance de Dieu parut manifestement. Il la prononça d'une voix forte & vigoureuse, avec fluidité & facilité d'expression ».

donc pas seulement un ordre, instructif, elle est un cadre affectif ou du moins relève d'une prise en compte de la nécessité de témoigner auprès du lecteur de sa présence. Sur le plan littéraire, cela suppose une variété des genres littéraires, qui élargit le champ littéraire religieux au-delà de la prédication. Les paraphrases, les prières et bien sûr la poésie dans *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, sont autant de textes qui relaient le message évangélique sous des formes qui relèvent de la prose et de la poésie. Or, notre auteur, par ce mélange des genres, semble prendre en compte une réalité d'ordre psychologique, esthétique et spirituelle : celle de l'expression multiple de la foi et par conséquent de la part affective et personnelle que doit conserver une publication. Chaque publication est une œuvre en soi, achevée et qui offre la prédication dans l'écrin de ses applications : prières, instructions, méditations.

La composition relève donc d'un travail d'écrivain, d'homme de lettres conduisant son ouvrage pour un public de lecteurs. Si le nombre de ses publications homilétiques est moins important que celui de ses publications de travaux théologiques et de controverses, il reste que ses recueils homilétiques sont des volumes imposants. Nous donnons à titre indicatif et par ordre décroissant le nombre de pages des recueils les plus importants. *Les Douze méditations* et les *Derniers Vœux du Sacrificateur* sont les publications sermonnaires les plus importantes en termes de volume : chaque recueil présente plus de six-cents pages, viennent ensuite ceux de *Divers traités* avec quatre cents soixante-dix-neuf pages et de *Méditation sur les sept psaumes pénitentiels* avec quatre cents pages⁷⁰⁵. Quant aux sermons extraordinaires, édités séparément, ils ne dépassent pas quarante pages, excepté les quatre sermons, prononcés à l'occasion des deux journées de jeûne organisées pour la reddition de Maastricht en 1632, qui varient entre soixante et soixante et deux pages. L'édition d'*Exhortation a repentance et reconnaissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye*⁷⁰⁶, représente un volume de plus de deux cents quatre-vingt pages en raison du nombre de la longueur exceptionnelle de chaque sermon.

Bien que ses publications homilétiques, comme nous l'avons signalé en début de ce chapitre, soient inférieures en nombre à celles de ses travaux théologiques et de controverses, il apparaît pourtant que chacun des trois recueils de sermons cités représente un volume aussi important que chacun de ses traités théologiques⁷⁰⁷, excepté *Le Catholique orthodoxe qui*, sous ce rapport

⁷⁰⁵ *Instruction préparatoire à la sainte Cene*, in- 12°, 287p, les prédications à l'intérieur de ce volume qui, nous le rappelons, contient une instruction, occupent plus de cent quatre-vingt-dix-neuf pages, soit plus de la moitié du recueil.

⁷⁰⁶ 288p, chaque sermon compte soixante pages.

⁷⁰⁷ *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini, 1617, in-4°, 520p. *Critici sacri libri IV. Praefixus est tractatus de Patrum auctoritate*, in-8°, 463 p. *Synopsis purioris theologiae*,

est évidemment incomparable. Mais si nous considérons que les ouvrages théologiques, sont bien souvent des ouvrages revus et augmentés, la comparaison entre les deux genres de publications fait osciller l'aiguille vers une répartition équilibrée entre les deux genres de publications.

Les formats des recueils de sermons

Le format, choisi par Rivet pour l'édition de ses sermons se partage entre l'octavo et le duo-decimo et varie selon des critères qui semblent être en rapport avec, d'une part, l'importance de l'ouvrage, puisque les deux recueils de sermons les plus volumineux⁷⁰⁸ sont des *octavo*, et d'autre part avec le destinataire et l'intérêt suscité ou prévu de la publication. L'*octavo* est un format de dimension plus grande permettant de poser de nombreuses notes en marge, il répond aussi au goût de l'élégance des lettrés et au respect d'une tradition réservant les travaux d'érudition aux grands formats⁷⁰⁹. Le format *in duodecimo*⁷¹⁰, qui est une innovation typographique des imprimeurs Elzeviers⁷¹¹, est un format plus modeste, moins coûteux à la fabrication et offre par conséquent l'avantage d'une diffusion plus large auprès du public. Le format *in duodecimo* correspond à une édition visant un large public dans la mesure où il est d'un usage facile, transportable et permettant, par conséquent une lecture régulière. Rivet l'adopte donc pour tous ses recueils de sermons excepté les deux recueils que nous avons mentionnés ci-dessus : Les *Douze méditations* et les *Derniers Vœux du Sacrificateur*. Ce qui n'est pas le cas pour les éditions latines de ses méditations⁷¹² ou de ses travaux théologiques ou de ses controverses. Notre théologien reste, dans ce cas, attaché à l'*octavo*, et semble rejoindre le camp de ces érudits qui considèrent que les petits caractères nuisent au prestige⁷¹³

disputationibus quinquaginta duabus comprehensa ac conscripta, per Johannem polyandrum, Andream Rivetum, Antonium Walaeum, Antonium Thysium, in-8°, 820 p. Le Catholique orthodoxe, in-4°, 1292 p.

⁷⁰⁸ *Les Douze méditations, Les Derniers Vœux du Sacrificateur éternel.*

⁷⁰⁹ Alphonse Willems, *Les Elzevier, histoire et annales typographiques*, Bruxelles, G. A. van Trigt, Editeurs, Paris, Adolphe Labitte, la Haye, Nijhoff, 1880. p. cxx. Les érudits, en général, préfèrent ce format *in-octavo*, en raison de la dimension qui permet d'introduire des notes, dans les marges. Rivet semble appartenir à « ceux qui ne voyaient partout que textes à corriger et à commenter ».

⁷¹⁰ *Ibid*, op.cit. p. CXX. Lorsque les in-12 apparaissent, vers 1629, c'est une révolution pour les auteurs. Les Elzeviers sont parmi les premiers à partir de 1629, à imprimer des petits formats avec une grande qualité typographique. Ce format plus facile et aussi moins coûteux à l'impression et à l'achat permet ainsi une plus grande diffusion. L'historien cite un passage d'une épître dédicatoire des Elzeviers à Claude Sarrau, en tête des *H. Languati epistola*, en 1646, dans laquelle, l'imprimeur souligne tout l'intérêt d'imprimer ses ouvrages en in-12, car ainsi ils associent l'élégance et le fait d'être moins chers pour les lecteurs. Cependant ce format ne fait pas l'unanimité et une partie des érudits nous informent le grand historien, émettent des réserves. Fidèles à la tradition, ils considèrent que les petits caractères manquent de majesté pour les éditions des classiques et les travaux d'érudition.

⁷¹¹ Voir supra, chapitre, l'université de Leyde, l'imprimerie.

⁷¹² L'édition latine des méditations sur les sept psaumes pénitentiels, est en format in-8, mais son édition en français est sous le format in-12.

⁷¹³ Alphonse Willems, *Les Elzevier, histoire et annales typographiques*, Bruxelles, G. A. van Trigt, Editeurs, Paris, Adolphe Labitte, la Haye, Nijhoff, 1880.p. CXX. L'historien rapporte qu'un auteur se plaint à Daniel Heinsius, que les petits formats,

de l'œuvre. Le grand historien Charles Willems, dans son ouvrage sur l'histoire de l'imprimerie des Elzeviers⁷¹⁴ rapporte que Nicolas Heinsius, fils de Daniel Heinsius, est mécontent de la vogue des petits formats et s'en plaint à Gronovius, neveu de Rivet, dans une lettre datée de juin 1651.

Les frères Dupuy voudraient que votre Tite-Live, fût exécuté en plus grand format ; ils assurent que ces types si menus sont un sujet continuel de doléances pour les savants de leur ville ⁷¹⁵.

Typographie des sermons extraordinaires

Si nous considérons uniquement, dans un premier temps, les impressions des sermons extraordinaires, les formats signalent l'importance de l'évènement célébré, mais aussi l'intérêt suscité par le sermon. En effet, dans ce dernier cas, ce n'est pas la dédicace qui nous indique cet intérêt car Rivet ne dédicace aucun de ses sermons extraordinaires, excepté le sermon célébrant la signature de la paix en 1648⁷¹⁶. Nous rappelons ici, quelques exemples : Le sermon donné à l'occasion de la victoire de Breda, qui est un évènement majeur dans l'histoire de la République, est le seul dans toute ses publications de sermons extraordinaires, à être édité *in quarto*. Or, cette impression luxueuse est en adéquation avec l'évènement célébré, car ce sont les imprimeurs ordinaires des Etats Généraux des Provinces-Unies qui l'impriment. Cette impression range, par conséquent, le sermon dans la catégorie des actes officiels de la République. Ce n'est donc plus, ici, l'intérêt d'une communauté ou d'une Église qui est à l'origine de sa publication mais l'intérêt historique et la fierté du prince. Tous ses sermons extraordinaires sont édités sous le format classique et noble de *l'octavo* : le sermon d'Adieu à l'Église de La Haye et le sermon célébrant la signature de la paix, sont des *octavo*, qui associent dans leur format la gravité du sujet et la noblesse de l'impression. Un seul sermon extraordinaire échappe à cette règle typographique : le sermon donné en une journée de jeûne pour la

in-12, font tort à la réputation des Elzeviers et que le poète Horace est digne d'être publié avec quelque majesté. La majesté des classiques est donc compromise parce que le format est petit, facile et élégant.

⁷¹⁴ Willems, Alphonse, Les Elzevier, histoire et annales typographiques, Bruxelles, G. A. van Trigt, Editeurs, Paris, Adolphe Labitte, la Haye, Nijhoff, 1880.p. CXX. Les érudits, en général, préfèrent ce format in-octavo, en raison de la dimension qui permet d'introduire des notes, dans les marges. Rivet semble appartenir à « ceux qui ne voyaient partout que textes à corriger et à commenter ».

⁷¹⁵ *Ibid*, op.cit. p. cxxi. Nous donnons ici la citation donnée par l'historien. « Les frères Dupuy voudraient que votre Tite-Live, fût exécuté en plus grand format ; ils assurent que ces types si menus sont un sujet continuel de doléances pour les savants de leur ville ». Sur quoi Gronovius répondit « Et moi aussi je souhaiterais que mon Tite-Live parût en un autre format. J'ai déjà, reçu pareil avis d'Allemagne, et même de la bouche d'un prince ». op. cit. p. CXX. La lettre se trouve dans Birmani, Petrus, *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum*. collecti et digesti per Petrum Burmannum, Tome, II, Leiden, Samuel Luchtmans, 1727. Par-contre Guez de Balzac ne tarit pas d'éloges pour les petits caractères, dans une lettre adressée à Elzeviers, « Mais toi, Elzevier, ma douce gloire, toi le père de ces types d'une élégance sans rivale, dis-moi, aimable ami, que puis-je t'offrir en retour d'un pareil don ? Comment m'acquitterai-je envers toi ? Puissent toujours les amis des lettres priser et rechercher tes coquettes productions ! ». Cette lettre est citée par l'historien, *op. cit.* p. CXXIII.

⁷¹⁶ Voir supra.

négociation de la paix en 1648, qui est édité dans un petit format par l'imprimeur de Breda, Jean de Waesberge. Ce choix semble reposer, nous pouvons le supposer, sur l'intérêt prévisible du public pour le sermon donné en des circonstances aussi exceptionnelles.

Les imprimeurs et les villes où sont imprimés ses recueils homilétiques, dessinent une carte géographique de ses fonctions et de sa notoriété. Ses trois premiers recueils de sermons sont édités par les Elzeviers, durant le temps de sa présence au sein de l'université de Leyde, mais à partir de 1636, date à laquelle il prend ses nouvelles fonctions auprès du prince, à la cour de La Haye, c'est l'imprimeur officiel pour les États de Gueldres, Jacob van Biesen à Arnhem, qui édite ses recueils de sermons et de méditations. Lorsqu'il quitte l'Église de La Haye et prend ses fonctions de curateur à l'École Illustre de Breda, ses derniers sermons extraordinaires sont édités par l'imprimeur de la ville, Jean de Waesberge.

Le choix des éditeurs pour ses publications de sermons correspond, nous le voyons, à sa fonction car, tous, excepté Jean Le Maire⁷¹⁷ pour *Divers Traités*, sont imprimeurs dans les villes où il exerce son ministère. Par -contre pour la publication de ses ouvrages théologiques ou de controverses, Rivet s'adresse aussi bien aux imprimeurs de Leyde, Jean Le Maire et Bonaventure Elzevier qu'aux imprimeurs Blaeu d'Amsterdam, ou encore pour l'édition de son *Operum theologicorum*, à l'imprimeur Arnout Leers de Rotterdam. Cette distribution différente entre les éditeurs distingue l'œuvre homilétique et la place dans l'orbite de ses fonctions auprès de la cour. Il ne s'agit pas, cependant, d'une dépendance de son homilétique au pouvoir politique, mais au contraire, d'une manifestation logique et ordinaire de ses fonctions de ministre de l'Église wallonne et de son rôle de précepteur du prince.

Le pasteur s'adresse du haut de sa chaire à un public composé de familles françaises ayant trouvé refuge aux Pays-Bas, mais aussi de grandes familles aristocratiques⁷¹⁸ néerlandaises et européennes et il est utile de le préciser à nouveau, au prince Frédéric-Henri⁷¹⁹. La publication

⁷¹⁷ Voir supra. Les imprimeurs. Parmi les plus grands imprimeurs de la République néerlandaise avec lesquels Rivet travaille, Jean Le Maire est celui dont le talent et la patience s'accordent à ses exigences de lettré. Jean le Maire, exerça sa profession à Leyde de 1617 à 1656 et fut l'éditeur des ouvrages de Claude Saumaise, d'Isaac Vossius, de Samuel Bochart entre autres savants. Il imprime en 1644, les petits traités d'Erasmus. Rivet en informe aussitôt Claude Sarrau. Il semble l'interlocuteur idéal et patient entre les auteurs et notre professeur de Leyde et Rivet le mentionne très régulièrement dans sa correspondance avec Claude Sarrau. C'est à lui, que Rivet confiera l'impression de *Divers Traités* en 1637 et *l'Instruction du prince chrétien* en 1642.

⁷¹⁸ Voir l'article de Madeleine Van Strien-Chardonneaux et Marie-Christine Kok Escalle, *Le français aux Pays-bas (XVIIe-XIX siècles)* : de la langue du bilinguisme élitare à une langue du plurilinguisme d'éducation, p. 123-156.

⁷¹⁹ Le prince assiste au presche de Rivet très régulièrement et avec plaisir car malgré le mauvais temps et un état de santé fragile, il tient à y assister. Dans la lettre à Claude Sarrau du 21 décembre 1642, Rivet le note comme un fait coutumier. *op. cit.* p. 158. « Nous avons eu plusieurs jours d'un temps fort nubileux et malsain. Néanmoins Son Altesse fit hier sa sortie, et vint au presche ».

de ses sermons concerne, par conséquent, une communauté linguistique et religieuse qui a un rôle dans la vie sociale, intellectuelle et politique du pays.

La place des dédicaces

Les dédicaces de ses recueils de sermons et de méditations, comme nous l'avons vu, témoignent, non seulement de la variété du spectre social et mondain de notre pasteur, mais aussi de la relation directe entre le choix du destinataire et les événements politiques, intellectuels ou sociaux qui agitent la société néerlandaise au moment de la publication. En effet, la dédicace adressée à Elisabeth, reine de Bohême, dans *Douze méditations*, est d'ordre politique car notre prédicateur prend en compte non seulement l'exil de la reine mais élargit ce cas particulier aux campagnes militaires des Pays-Bas ; celle dédiée à Amélie de Solms, dans *la méditation sur les sept psaumes pénitentiels*, est d'ordre social et s'inscrit dans la période troublée par l'épidémie de peste, et enfin la dédicace adressée à Anne-Marie van Schurman est d'ordre intellectuel car elle répond à la grande polémique autour du droit des femmes au savoir. Par ces dédicaces qui ne sont que le simple reflet d'une convenance sociale, est démontrée aussi la place majeure qu'attribue notre prédicateur à la prédication, au sein de la vie, politique, sociale, intellectuelle et spirituelle de chacun.

Nous rappelons, pour clore ce chapitre, les quelques mots de notre auteur adressés à Elisabeth Stuart, reine de Bohême, dans l'épître dédicatoire de *Douze méditations*, et qui définissent la place de la prédication dans le contexte d'une production littéraire.

J'ay cognoissance de l'imperfection de tout ce qui sort de mon industrie : au défaut de laquelle suppléeront les matières, desquelles l'excellence ne sera diminuée par la bassesse de mon style⁷²⁰.

Toute notion de style ou de qualités attribuables au discours de l'orateur disparaissent devant « l'excellence » de la matière. Comme en un préambule rhétorique, notre auteur offre, dans ce bref passage, les prémisses de son éloquence car il possède la verdeur et la clarté de celui qui instruit. Il est nécessaire, pour comprendre de quelle manière « la matière » supplée à son éloquence, de nous tourner vers les principes rhétoriques qui lui permettent d'instruire sur cette matière et les modèles d'orateurs qui furent les siens.

⁷²⁰ *Douze Méditations ou homélies, op.cit.* Dédicace.

Deuxième partie. Les modèles.

Introduction

La formation⁷²¹ des pasteurs, dispensée dans les académies protestantes au 16^e siècle et en l'occurrence dans l'académie d'Orthez⁷²² où André Rivet a obtenu ses grades de maître en philosophie, répond aux exigences d'un savoir classique où la rhétorique domine. Il est nécessaire en effet de les former non seulement à la théologie mais aussi de les doter des instruments rhétoriques propres à défendre une thèse et conduire les fidèles dans la lecture des Ecritures. La prédication tout en étant rattachée au discours oral possède un statut à part dont le but est d'entretenir la foi des fidèles, de les instruire et de les édifier. Il ne suffit pas d'être théologien pour être pasteur car théologien et pasteur ne peuvent présenter l'exégèse biblique de la même manière. Le premier accorde une large part aux subtilités théologiques qui conviennent à un public savant, alors qu'il revient au second de s'appliquer à donner en un temps restreint l'explication d'un passage biblique afin d'en extraire les enseignements nécessaires à la vie chrétienne : c'est la tâche la plus essentielle pour les ministres de l'église réformée puisque c'est par la prédication que la connaissance de la Parole divine est transmise au plus grand nombre.

Deux professeurs protestants du 16^e siècle ont compris la nécessité de former les futurs pasteurs à la prédication et rédigé à leur intention les règles de l'homilétique protestante⁷²³ : Andréas Hyperius (1511-1564) avec son *De formandis conscionibus sacris seu de*

⁷²¹ *Supra*. La création des Académies protestantes répond à la nécessité de former des pasteurs capables d'instruire correctement les chrétiens. L'Académie d'Orthez fut fondée en 1566 et ferma ses portes en 1620. L'enseignement de la théologie nécessitait un cycle de dix ans d'études. Le programme des enseignements suivait celui institué à l'Académie de Genève. Voir: Daniel Bourchenin, *Les Académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887, p. 88-90. Nous donnons sommairement les programmes d'enseignement que suivent les élèves de la classe de sixième à la première qui ouvre au titre de bachelier. En cinquième : La grammaire à partir du manuel de Mathurin Cordier. Quatrième : apprentissage de la syntaxe à partir des lettres de Cicéron, étude de la prosodie avec les élégies d'Ovide. Il faut appliquer les règles grammaticales apprises afin d'expliquer et d'analyser la phrase. Selon les académies, les auteurs L'apprentissage du grec, la grammaire grecque. Les auteurs latins : Cicéron, l'Enéide de Virgile, Cesar, Isocrate. En seconde : les élèves étudient l'histoire à partir des textes de Tite Live Xénophon, Polybe, Hérode, Homère. La dialectique est abordée avec Cicéron (*De Oratore*). Ce n'est qu'à partir de la première qu'est enseignée la Rhétorique. Les élèves s'initient à la déclamation, à l'art de dissenter une thèse et réaliser un exposé à caractère scientifique. Par conséquent Cicéron y est étudié ainsi que Démosthène. Les futurs prédicateurs suivent ensuite un cycle d'étude de trois ans, durant lesquels, ils reçoivent en dehors des cours de théologie, les cours de philosophie comprenant l'étude de la logique, de l'éthique, la politique, la physique. Ce cycle est suivi également par les futurs juristes. Les juristes comme les théologiens Aristote et Platon sont au programme du cycle. L'enseignement de l'histoire a une place importante dans la formation des théologiens protestants et juristes car elle est l'élément permettant d'argumenter en s'appuyant sur des faits indiscutables. L'apprentissage de la dissertatio, de la controverse est important. Chaque étudiant doit soumettre une proposition de thèse par mois au professeur et ensuite la défendre publiquement. Voir pour toutes ces éléments : Daniel Bourchenin, *Etude sur les Académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887, pp. 243-259.

⁷²³ Olivier Millet, *Histoire de la Rhétorique*, p.302. Françoise Chevalier, p52.

*interpretatione scripturarum populari*⁷²⁴, édité à Marburg en 1553, traduit en français en 1564 sous le titre de *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons es Eglises du Seigneur : Contenant vraye methode d'interpreter et appliquer populairement les saintes Escritures* et Bartholomé Kerckermann (1572-1609) *Rhetoricae ecclesisticae*⁷²⁵. Françoise Chevalier nous informe que ces ouvrages et notamment celui d'Andreas Hyperius sont présents dans les catalogues des bibliothèques des pasteurs tout au long du 17^e siècle⁷²⁶. Cependant, il s'agit ici, de présenter les modèles auxquels Rivet se réfère pour conduire sa prédication et dans ce cas, il nous faut présenter, les deux professeurs qui, par leurs travaux ont formé les prédicateurs et en l'occurrence Rivet : Andreas Hyperius, et Philippe Melanchthon (1497-1560)⁷²⁷. Bien que le réformateur Philippe Melanchthon ait devancé Hyperius dans sa réflexion sur l'homilétique, nous plaçons les travaux d'Hyperius en premier plan, car ce dernier a publié une méthode entièrement consacrée à la formation des prédicateurs.

⁷²⁴ Andrea Hyperio, *De formandis conscionibus sacris seu de interpretatione scripturarum populari De formandis conscionibus sacris seu de interpretatione scripturarum populari*. Libri II, Marburgi. Colbius, 1553. Le traité est édité en français en 1564 : *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons es Eglises du Seigneur : Contenant vraye methode d'interpreter et appliquer populairement les saintes Escritures par lieux communs [...]* Geneve, Jean Crespin, 1564.

⁷²⁵ Bartholomé Kerckermann, *Rhetoricae ecclesisticae sive bendi conciones sacras, libri duo, methodice adornati per Praecepta & Explicationes*, Hanoviae, Petrum Antonium, 1619.

⁷²⁶ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p.52. L'historienne cite l'ouvrage de Peter Bayley, *French pupil oratory, 1598-1650. A study in themes and styles, with a description catalogue of printed texts*, Cambridge, 1980, op. cité p. 61-63. L'ouvrage le plus complet sur l'enseignement dans les Academies protestantes en France est celui de Daniel Bourchenin, *Etude sur les Académies protestantes en France au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887.

⁷²⁷ Le réformateur allemand Philippe Melanchthon est le seul auteur, avant Hyperius à avoir porté son attention sur l'homilétique dans, *De officio principum quod mandatum Dei praecipiat eis tollere[...]* Basileae : B. lasius, 1540. Cependant il n'a pas consacré, comme Hyperius, d'ouvrage entièrement destiné à l'art de la prédication. Voir sur ce sujet, Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. p. 297. Voir *Infra*.

Chapitre I. Les modèles en rhétorique.

Andreas Hyperius

Andreas Hyperius est le théoricien humaniste que nous devons désigner comme modèle de Rivet en ce qui concerne l'homilétique. Né à Ypres en 1511, d'où son nom Hyperius⁷²⁸, il étudie et enseigne tout d'abord à Paris puis s'installe définitivement à Marbourg où il tient la chaire de théologie et des arts libéraux à l'université protestante de la ville. Il est l'auteur entre autres ouvrages⁷²⁹ d'un manuel de rhétorique destiné aux futurs prédicateurs. Pédagogue à la manière d'Erasme, sa décision de publier une méthode exégétique solide afin d'aider, par les moyens de la rhétorique, les jeunes proposants au ministère du culte le place dans la lignée des maîtres rhénans Erasme, Jean Sturm (1507-1589)⁷³⁰, et Melanchthon⁷³¹ pour qui l'enseignement repose sur l'apprentissage des règles de la rhétorique antique afin d'aider à une juste compréhension des textes bibliques. A ce dernier il emprunte les lieux communs mais en les exploitant afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Les nombreuses rééditions du traité d'Hyperius, depuis sa première publication en 1553 à Marbourg pour ses étudiants, signalent sa valeur pédagogique car il faut attendre la parution en 1657 du *Traité de l'orateur*⁷³² de Michel le Faucheur suivi de celui du pasteur Jean Claude⁷³³ pour constater un désintéret de sa méthode.

A l'académie d'Orthez où Rivet suivit les cours de Lambert Daneau,⁷³⁴ l'ouvrage d'Hyperius a, sans nul doute, été mis à l'étude comme dans toutes les académies protestantes du royaume formant les futurs prédicateurs⁷³⁵. Le théologien allemand fait la somme de toutes

⁷²⁸ Olivier Fatio, « Hyperius plagié par Flacius. La destinée d'une histoire exégétique dans, *Histoire de l'exégèse au XVIe siècle, textes du colloque international tenu à Genève en 1976*, réunis par Olivier Fatio et Pierre Fraenkel, Genève, Librairie Droz, 1978. pp. 362-381.

⁷²⁹ Voir en annexe la bibliographie.

⁷³⁰ Jean Sturm, disciple de Luther, fut professeur de rhétorique à Paris, puis à Strasbourg où il créa une école dont le programme pédagogique fut adopté dans les académies protestantes. Voir : Daniel Bourchenin, *Etude sur les Académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887. p. 21. Voir *Infra*.

⁷³¹ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. p.302-303.

⁷³² Michel Le Faucheur, *Traité de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste, tres-nécessaire à tous ceux qui ont à parler en public, par M. Conrart, Secrétaire du Roy, Maison & Couronne de France*, Paris, A. Courbé, 1657.

⁷³³ Jean Claude, *Traité de la composition d'un sermon*, s.lnd, 1688. Daillé Jean, *Deux sermons de la Passion de nostre Seigneur, sur le 53. Chapitre d'Esaye*, prononcez à Charenton, Paris, Samuel Perrier, 1653.

⁷³⁴ Voir *infra*. Lambert Daneau, professeur de théologie, s'est inspiré de la méthode d'Hyperius pour concevoir une méthode d'exégèse biblique destinée aux étudiants. Lambert Daneau, *Methodus Sacrae Scripturae* [...] Genève, E. Vignon, 1581. Voir Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976.

⁷³⁵ Daniel Bourchenin, *Etude sur les Académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887.

les difficultés auxquelles sont confrontés les prédicateurs et présente, dès le titre, son travail comme une méthode qui leur est destinée. L'édition française, éditée en 1563 par Jean Crespin à Genève, à laquelle nous nous référons, porte le titre suivant : *Enseignement a bien former les saintes predications & sermons es Eglises du Seigneur : Contenant vraye methode d'interpréter & appliquer populairement les saintes Ecristures par Lieux communs, artifices & observations necessaires*. La préface rédigée avec autorité par l'éditeur Jean Crespin s'adresse aux pasteurs.

A tous vrais serviteurs du Seigneur, qui désirent que l'Evangile soit par tout fidelement presché, Jean Crespin souhaite paix & salut par Jesus Christ⁷³⁶

L'imprimeur genevois y présente l'ouvrage comme un instrument nécessaire aux pasteurs et à l'Église réformée, car il contient tous les éléments utiles pour les aider à diriger la lecture de la Bible, la commenter et l'expliquer afin que la Parole divine qu'elle transmet soit accessible à tous⁷³⁷.

Traffiquez jusqu'à tant que je vienne, dit ce noble Homme à ses serviteurs, allant en une region lointaine apres avoir laissé de quoy pour ce faire à chacun d'eux, selon sa mesure & portion. C'est la parole de ce grand Seigneur Jesus Christ, qui veut en effect que tous ceux qui se disent de sa maison employent & facent valoir tout ce qu'ilz auront receu de sa libéralité [...] Mais tout ainsi que d'un costé ceux ausquels Dieu a conféré ses dons & grâces pour amener les autres à Jesus Christ, & quant & quant donné affection de le servir au ministère sacré de sa vérité, ne se doivent ingerer pour entrer en ceste sainte ttraffique par voye illicite : aussi d'autre part, s'il est advenu que les autres, qui estaient desja appelez à cette dignité, ayent esté cruellement traittez pour avoir fidèlement exercé leur charge, cela ne les doit aucunement discourager⁷³⁸.

Les prédicateurs étant les dépositaires d'une œuvre majeure pour l'Église réformée, Jean Crespin est soucieux d'aider, par ce livre, les jeunes pasteurs à préparer soigneusement leurs prédications et à ne pas se décourager devant la tâche à accomplir.

Je vous prie donc d'affection vrayement Chrestienne vous préparer de bonne heure, afin que qu'aussitôt que l'opportunité se présentera en laquelle le Seigneur redonnera l'ouverture à sa moisson, quant & quant elle vous rencontre prêts à faire ce à quoy maintenant il pousse & adresse vos cœurs. Et si aussi se pleignent [Les lecteurs-futurs prédicateurs] de la difficulté laquelle on pourrait rencontrer au commencement de la besogne, voici nous vous offrons la traduction de ces deux livres pour vous rendre plus familière l'intention & methode de l'auteur d'iceux : qui est Andreas Hyperius, natif de Flandres, professeur de vraye Théologie en l'Université de Marburg au pays de Hesse, homme renommé en pieté & eruditio⁷³⁹.

⁷³⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit p. Préface.

⁷³⁷ Ibid, op.cit. préface, « que tous ceux qui se disent de sa maison employent & facent valoir tout ce qu'ils auront receu de sa libéralité ».

⁷³⁸ *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit. Préface.

⁷³⁹ Ibid, Préface. « Les misères extremes de la pauvre Eglise, & la cruauté desbordée de ses adversaires, nous doivent faire concevoir quelque bonne esperance, quand nostre bon Dieu monstrera bientost par effect quelle sollicitude il a de sa propre gloire & du salut des siens ». Les persécutions contre l'Église réformée visent à interdire la prédication. Voir : Infra.

C'est avec un véritable enthousiasme et avec une grande précision qu'il poursuit la présentation du livre, convaincu, à juste titre, de l'intérêt de la méthode du professeur de Marburg et de la nécessité de la traduire en français.

Son but est de montrer comment il faut former les predications de quelque sorte & forme qu'on entreprenne de les faire. [...] Lesquels dit livres nous avons fait revoir & conférer sur le Latin le plus diligemment & fidèlement qu'il nous a été possible, quand nous avons apperceu que la premier edition a esté agréable⁷⁴⁰.

Les pasteurs de l'Église protestante ne possèdent pas jusqu'à la publication de la méthode d'Hyperius, d'ouvrage leur permettant de les guider techniquement dans la composition des sermons. Seuls les sermons des réformateurs, Jean Calvin⁷⁴¹, Pierre Rivet (1511-1571) et les lieux communs de Philippe Melancthon (1497-1560)⁷⁴² s'offrent à eux comme modèles d'une prédication réformée. Modèles vivants d'un côté et érudition théologique de l'autre, Hyperius est le seul à avoir pris, comme l'écrit Olivier Millet, « en considération l'aspect technique d'un sermon » et à offrir les moyens aux pasteurs d'établir clairement l'exégèse biblique et peut-être aussi d'échapper au poids stylistique des modèles. Tout prédicateur étant en priorité un exégète biblique, sa méthode est d'autant plus précieuse pour eux, qu'elle prend en compte la nécessité de ne pas s'écarter du texte biblique.

Le théoricien allemand est, selon Olivier Fatio⁷⁴³, passé à la postérité comme le fondateur de la théologie pratique dans la mesure où le professeur a considéré les principes généraux qui règlent tout discours. Il a, en effet, fait le constat rationnel suivant : si l'éloquence ecclésiastique se distingue de l'éloquence profane par sa matière, qui est celle de prêcher la foi en s'appuyant uniquement sur les textes bibliques, elle partage, cependant, les principes d'origine de la rhétorique traditionnelle. La préface de Jean Crespin, à cet égard, est instructive car l'éditeur souligne qu'Hyperius :

[Propose] en passant les preceptes des dialecticiens, des rheoriciens & Orateurs mais ce n'est pas pour s'y arrêter mais pour conduire les lecteurs à la façon de vraye théologie laquele a ses formes à part : & est assez riche sans qu'elle ait besoin d'emprunter d'ailleurs. Cependant toutefois s'il y a chose es règles

⁷⁴⁰ *Ibid.*, Préface.

⁷⁴¹ Voir *Infra*. Nous donnons ici les ouvrages importants concernant la publication homilétique de Pierre Rivet et de Jean Calvin. Olivier Millet, « Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public, in L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles) », *Actes du Colloque international de Genève, 11-12 septembre 2014*, sous la direction de Gabriel Aubert et Amy Heneveld, Cinthia Deli, Honoré Champion, Paris, 2018. Jean-François Gilmont, *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997. pp. 106-116.

⁷⁴² Pierre Viret, pasteur réformé et prédicateur genevois prend en considération l'importance de la pédagogie appliquée au domaine de la prédication et publie en latin un ouvrage : *De origine, continue, usu, autoritate atque praestantia ministerii Verbi Dei et sacramentorum et de controversiis ea de re in christiano orbe* [...] Genevae, Olivia R. Stephani, 1554. Pour les sermons de Pierre Viret, voir en annexe la bibliographie et *Infra*. Le réformateur allemand Philippe Melancthon publie : *Loci communes rerum theologicorum seu hypotyposes theologicae*, Wittenberg, Melchior Lotter, 1521. Le livre est traduit en français en 1546. Voir Bibliographie. Voir également Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. p. 297. Voir *Infra*.

⁷⁴³ Olivier Fatio, « Hyperius plagié par Flacius. op.cit.pp. 362-381.

& observations des Dialecticiens & Rhetoriciens qui soit digne d'estre imitée, il veut bien proposer pour ceux qui sont desja exercez en ces arts & sciences⁷⁴⁴.

Si Jean Crespin semble vouloir justifier le recours du professeur aux préceptes de la Dialectique et de la Rhétorique, en indiquant que ce dernier les « propose en passant », dans son introduction, Hyperius les justifie clairement en se référant aux pères de l'Eglise Chrétienne et en particulier au quatrième livre de la *Doctrine chrétienne* de Saint Augustin.

Or Saint Augustin au quatrième livre de la doctrine Chrestienne demontre bien au long qu'il y a plusieurs choses qui sont communes à un Prescheur & à un Orateur. Et pourtant les offices qu'aucuns attribuent à l'Orateur, assavoir invention, disposition, grâce de bien parler, mémoire, pronociation, seront à bon droit aussi appelez offices d'un Prescheur. Davantage, ces trois offices, Enseigner, delecter, & fleschir : item ces trois façons de style haut, bas, & moyen [...] Pour dire en bref tout ce qui est nécessaire à un prescheur quand à la grace de bien parler, la disposition & la mémoire & autres offices, les orateurs & rhétoriciens l'ont diligemment enseigné en leurs escoles. Et pourtant selon mon avis les Prescheurs apprendront beaucoup plus commodement ces mesmes parties desdits Orateurs & Rhetoriciens. ,⁷⁴⁵

Les profits de la rhétorique et de la dialectique classique, ne sont pas présentés comme une mise en valeur des Ecritures car celles-ci possèdent leur propre rhétorique, mais comme une règle commune à tout orateur que les pères de l'Eglise ont comprise et éprouvée. Enseigner, plaire, émouvoir, ces principes déclarés communs au prêcheur et à l'orateur, sont dès l'introduction posés implicitement dans la mesure où Hyperius souligne que le principe de l'accommodation commande l'interprétation des Ecritures saintes et la prédication. En effet, le professeur distingue deux discours qu'il nomme l'un scolastique et l'autre populaire.

Il n'y a personne qui ne sache qu'il y a deux sortes d'interpréter les Saintes Ecritures, desquelles usent ceux qui sont exercez en la Théologie : l'une scholastique, & l'autre populaire⁷⁴⁶.

La première, « la scolastique », destinée à une assemblée restreinte composée de théologiens ou de personnes ayant de « bonnes lettres⁷⁴⁷ », doit être brève, « se sentant de la solitude & severité des philosophes⁷⁴⁸ ». De ce fait, le docteur doit « amasser des probations & confirmations & avec la plus grande dextérité possible » et recourir à la brièveté de la Dialectique⁷⁴⁹.

La seconde, et la plus importante à ses yeux, s'adressant au plus grand nombre peut contrairement à la première être libre, riche en histoires, tenir du plaidoyer car elle doit

⁷⁴⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit. Préface.

⁷⁴⁵ *Ibid*, op.cit. p. 22.

⁷⁴⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit. p. 1.

⁷⁴⁷ *Ibid*, op. cit.p. 1. « La première est propre pour les assemblées des personnages savans & des jeunes gens qui suivent les estudes, & qui ont fait quelque avancement ès bonnes lettres ».

⁷⁴⁸ *Ibid*, op.cit. p.1. « La première est exercée es escoles, esquelles il y a peu de gens restreinte & brève, se sentant de la solitude & severité des Philosophes ».

⁷⁴⁹ *Ibid*, op.cit. p.5. « Il y a plusieurs choses rapportés à la brièveté & simplicité de la Dialectique [...] D'autre part le docteur qui lit publiquement ès escoles, amasse des probations & confirmations, & ce avec le plus grand jugement & la plus grande dextérité qu'il luy est possible, & prend plaisir à user prinipalement des choses, esquelles il voit qu'il y a plus de force & de vertu ».

s'accommoder à tous⁷⁵⁰. La méthode offerte par Hyperius est, ne l'oublions pas, destinée avant tout au prédicateur s'adressant à un auditoire populaire⁷⁵¹ car cette charge est la plus difficile et la plus haute⁷⁵².

Celuy qui a à instruire tout un peuple, il cherche certains lieux communs, & les choisit de l'argument proposé ; & tels qu'il cognoit mieux convenir au temps, au lieu, & aux personnes [...] il tire & amasse des arguments de toutes façons & se munit de raisons probables, telles que mesme on oit au milieu d'un peuple, comme celuy qui adresse tous les propos à la capacité de toutes sortes d'auditeurs.⁷⁵³

Dans ce cas, le recours à la rhétorique est indiqué car contrairement à celui qui enseigne à un auditoire formé de savants, le prédicateur doit émouvoir.

A l'opposite celuy qui a la charge & office de parler devant toute une multitude, cherche d'une prudence singuliere tout ce mesnage & appareil, entant qu'il peut servir à instruire, réfuter, exhorter, reprendre, consoler : & il n'y a rien qu'il desire plus que d'attirer & gagner les cœurs des auditeurs & les flechir de quel costé qu'il voudra⁷⁵⁴.

A cela s'ajoute le conseil de ne retenir dans le sermon que les questions utiles pour l'édification du peuple et non des points théologiques éloignés des préoccupations des fidèles. Clarté « et saint Pierre dit qu'il n'y a aucune chose difficile à entendre des épîtres de S. Paul.

Il faudra interpréter simplement & clairement & finalement [...] qu'on se garde qu'il n'y ait point aucunes questions ou disputes superflues & scrupuleuses entre le peuple⁷⁵⁵. «

Les exemples malheureux sont nombreux et Hyperius en bon pédagogue fournit en la matière de nombreux cas à éviter, rappelant que l'apôtre Paul :

Admoneste tant de fois d'éviter & fuir toute doctrine qui ne sert de rien à la vraye piété, qui rend les hommes orgueilleux & enflez, voire curieux ou superstitieux plustost que vrais fidèles⁷⁵⁶.

Cette distinction faite entre les deux sortes de prédications ouvre largement la voie au principe de l'accommodation présent dans les textes bibliques. Aussi, Hyperius engage à suivre les modèles de prédication des prophètes et des apôtres et en particulier celles de l'apôtre Paul qui est « le plus excellent de tous les prescheurs⁷⁵⁷ ». Quant à la tradition patristique, s'il recommande la lecture de tous les pères grecs et latins de l'Église chrétienne : Origène, Basile, Grégoire de Naziance, saint Bernard, il accorde une mention spéciale à son cher Chrysostome

⁷⁵⁰ *Ibid, op.cit.* p. 2 « La seconde est desployée, libre & espandue s'egayant de la lumière d'art oratoire & comme tenant le style d'un plaidoyer. Car celui qui a à construire tout un peuple il cherche certains lieux communs & les choisit de l'argument proposé & tels qu'il cognoit mieux convenir au temps, au lieu & aux personnes ».

⁷⁵¹ *Ibid, op.cit.* p. 5. « Maintenant il nous a semblé bon de mettre en avant & plus au long aucunes choses touchant la façon d'interpréter populairement, d'autant que plusieurs m'en ont bien souvent & grandement requis ».

⁷⁵² *Ibid, op.cit.* p. 20.

⁷⁵³ *Ibid, op. cit.* p.3.

⁷⁵⁴ *Ibid, op. cit.* p. 3.

⁷⁵⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op. cit.* p. 30.

⁷⁵⁶ *Ibid, op. cit.* p.29. Hyperius, non sans humour stygmatise les prédicateurs qui usent trop de la dialectique » et cite l'exemple de l'évêque Enomius, évêque de Cysic (selon que Sozomène le récite) s'estudiait à esplucher des lieux difficiles devant le peuple touchant la substance de Dieu, & la science de Dieu ».

⁷⁵⁷ *Ibid, op. cit.* p. 3. Il reprend le conseil dans un chapitre suivant. « Et de fait presque tous les sermons des Prophètes & de nostre Seigneur Jesus Christ sont proposés d'une façon populaire ». *op.cit.* p. 148.

et aux commentaires sur l'évangile de Jean de saint Augustin⁷⁵⁸. Cependant il émet une réserve quant à leur utilisation considérant que les prédicateurs peuvent s'en inspirer mais surtout ne pas les substituer autant qu'il est possible aux textes bibliques.

Or cependant voici de quoy il se faut adviser en tous sermons pour quelque occasion qu'ilz soient faits : qu'on ne mette rien en avant qui ne soit bien certain, ferme & entier, tiré des saintes Escritures[...] le prescheur après les sermons des prophètes, de Jesus Christ & des apostres, ausuels on doit la premier reverence, s'accoustume à lire diligemment les Homelies d'aucuns Peres anciens, & sur toutes les autres celles de Chrysostome. Cependant toutefois je ne peux laisser passer ceci, que combien que je loue tant de fois les œuvres de Chrysostome, tant y -a que nul ne doit les lire sans grande prudence & jugement, & s'il n'est bien auparavant exercé ès principaux lieux communs de la doctrine & religion Chrestienne.⁷⁵⁹.

La Bible contient en matière d'éloquence tout ce qui est nécessaire pour former un sermon et les principes de la Rhétorique et de la Dialectique vont rencontrer ceux de la Rhétorique biblique. Procédant en pédagogue soucieux de ne négliger aucun détail, le professeur accompagne le futur prédicant dans chaque étape de sa fonction. Nous allons indiquer ici, les éléments principaux de sa méthode, réservant les détails sur certains points dans les chapitres dédiés à la prédication de Rivet. Avec Hyperius, nous abordons la prédication d'un point de vue technique, par conséquent, ce qui est signalé dès la première partie de sa méthode, concerne le déroulement du sermon, la matière dont il traite, les différents genres ou espèce de prédication qui existent en fonction des thèmes que le prédicateur a choisi de traiter. Il est à préciser, dès à présent qu'Hyperius emploie le mot espèce pour désigner le genre, mais sa définition est identique.

La disposition et la forme extérieure du sermon, brièveté et clarté.

La prédication étant la transmission de la Parole de Dieu⁷⁶⁰ par l'intermédiaire de ses ministres, elle doit commencer par la prière afin d'aider la parole du prédicateur car indique Hyperius :

Ceux qui se préparent à faire office d'enseigner ou qui en sont desja bien près, de procurer que non seulement ils soyent ornez de savoir & de bonnes mœurs mais aussi qu'ilz soient munis de force, d'esprit & de puissance quand ilz voudront se monstrent en public pour enseigner toute une Eglise. Cependant toutefois il nous faut ajouter cecy, que c'est Dieu qui confere gratuitement par sa bonté l'esprit ou la

⁷⁵⁸ *Ibid. op.cit.* p. 29. « Entre les autres docteurs Origène a exposé aucuns livres du Vieil Testament populairement tant de la Loy que que des Prophètes [...] Mais encore si nous voulons dire la vérité, il y a plus de grâce dans les Homelies de Chrysostome sur Genèse, sur les Evangiles de S. mathieu & de S. Jean, & sur les Epistres de S. Paul. Davantage S. Augustin au commencement de l'exposition de l'Evangile de S. Jean recite qu'il a expliqué tout l'Evangile de S. Jean par ordre. ».

⁷⁵⁹ *Ibid. op. cit.* p.35 et p. 86.

⁷⁶⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op. cit.* p.15.

puissance en preschant [...] Or le second point est facilement connu par ce que les Apostres prient Dieu qu'il leur face grâce de porter sa parole avec [confiance] & hardiesse⁷⁶¹.

La lecture du ou des passages bibliques que le prédicateur a choisi de commenter ouvre, alors la prédication et rassemble l'auditoire sous l'autorité du texte. A cet endroit, Hyperius laisse le prédicateur libre de commenter les textes bibliques soit sur le principe de la *lectio continua*, ou *exposition*,⁷⁶² principe qui consiste à commenter un chapitre ou un livre entier de la Bible, dans ce cas, le commentaire se réalise au long de plusieurs sermons⁷⁶³, soit sur un passage biblique choisi en fonction du thème étudié. Ayant accompagné le prédicateur jusqu'à la chaire, le professeur lui donne une règle élémentaire à suivre pour tout rhéteur : ne pas ennuyer.

Premièrement il est nécessaire, que sans regret & ennuy le peuple vienne aux saintes assemblées : voire qu'il y vienne alaiement & de bon cœur, afin qu'il retienne plus facilement en sa mémoire les choses qu'il aura ouïes⁷⁶⁴.

Pour y parvenir, il recommande avant tout une disposition brève et claire afin d'éviter l'écueil d'un sermon trop long lui conseillant de se munir d'un sablier⁷⁶⁵. Il assure que cette contrainte est un profit car la mémoire est plus active si le sermon est court et facile. Premiers conseils qui relèvent en ce domaine des règles des rhéteurs classiques appliquées ici au sermon, car, tout comme eux, le prédicateur redoute le relâchement de l'attention or celle-ci s'obtient par une éloquence agréable⁷⁶⁶.

Ce n'est moindre grâce ou vertu de parler ouvertement, simplement & populairement, que de parler doctement, subtilement & gravement. Entre les Grecs il faut bien que tous attribuent cette vertu tant excellente & clair semée à Chrysostome par-dessus tous les autres & à la mienne volonté que tous jeunes

⁷⁶¹ *Ibid*, *op.cit.* p. 15-16.

⁷⁶² *Ibid*, *op.cit.* p.34. Hyperius présente les deux manières de développer le sermon en suivant les modèles des Pères de l'Eglise chrétienne : « tantost ils ont interprété des livres canoniques entiers, tantost ils ont exposé seulement une partie d'un livre, & quelquefois aussi ils ont ris seulement un chapitre de quelque livre ».

⁷⁶³ Jean Calvin privilégie la *Lectio continua*, comme Pierre Viret. Millet Olivier, « Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public, in L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles) », *Actes du Colloque international de Genève, 11-12 septembre 2014*, sous la direction de Gabriel Aubert et Amy Heneveld, Cinthia Deli, Honoré Champion, Paris, 2018. Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. pp. 259-311. André Rivet publie une seule *lectio continua* sur le chapitre XVII de l'évangile de S. Jean. Le pasteur de Metz Paul Ferry privilégie la *lectio continua*. Voir sur ce sujet, Léonard Julien, *Etre pasteur, au XVIIe siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015. Voir *Infra*.

⁷⁶⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op. cit.* p. 39.

⁷⁶⁵ *Id.* « Il n'est point besoin que les sermons Ecclesiastiques surmontent en longueur les oraisons que les orateurs avaient jadis accoustumé de faire ou prononcer es plaidoyers. Et pourtant cela a esté fait pour quelque bonne cause qu'on a donné des horloges de sable & aux Prescheurs & aux orateurs, afin qu'ils mesurassent leur heure ». Voir sur le sujet : Max Engammare, *L'Ordre du Temps, l'invention de la ponctualité au XVIe siècle*, Droz, Genève, 2004. Voir : *Infra*.

⁷⁶⁶ *Ibid. op.cit.* p.40. « Au demeurant celuy qui est dsja exercé à bien parler le langage vulgaire, qui aura quelque temps conversé & fréquenté avec ceux qui le parlent purement, qui aura accoustumé d'ouïr les predications dece qui preschent eloquemment en cette langue[...] obtiendra aisément faculté de parler clairement en la chaire, mais celuy qui sera muni d'une bonté de nature, & qui aura la modestie & facilité de parler comme naturelle, surmontera tous les autres ».

& nouveaux prescheurs eussent ses livres jours & nuict en la main, & mesme qu'ilz les translataissent en langue vulgaire d'aussi beau style qu'ilz sont en Grec, sifaire se peut⁷⁶⁷.

Les avantages de l'éloquence, du beau style, sont rapportés à la clarté et à la simplicité car il s'agit d'instruire clairement et si Chrysostome reçoit toute l'admiration du professeur pour la beauté de son style, c'est l'apôtre Paul qui est donné en exemple pour la clarté de l'instruction.

Laquelle façon d'enseigner nous devons attribuer au saint Apostre, qui nous l'a monstree. Et voici comment. Entre les Thessaloniens il y en avait aucuns qui avait curieusement & diversement, & avec beaucoup de paroles disputé de la venue de nostre Seigneur Jesus Christ au dernier jugement. Saint Paul voulant mettre fin à un tel different fait une preface avant que passer outre [...] il n'amasse point vraiment plusieurs argumens, ni plusieurs oracles ni tesmoignages des prophètes : mais il amene une raison⁷⁶⁸.

Pour atteindre à la clarté salutaire, il faut donc choisir une matière facile en évitant les points théologiques difficiles, veiller à la disposition et bien ordonner les parties car c'est par la simplicité et la clarté que le prédicateur gagne les cœurs⁷⁶⁹. La disposition y est donc particulièrement requise puisque c'est par elle, que les propositions et les arguments extraits du texte biblique choisi permettent l'explication :

Oraison ou prédication publique qui est faite à tout un peuple de choses graves & de grande importance doit avoir ses parties disposées par bon ordre, ceux qui enseignent vraiment en ont besoin afin qu'ils ne soient contraints de s'arrester tout court au fil de leur prédication et quand aux autres ils en ont besoin aussi afin qu'oyant ils comprennent chacun point plus facilement & estans retournés en leurs maisons, ils puissent réduire en mémoire les principaux articles⁷⁷⁰.

La disposition entraine la division qui doit selon ses préceptes ne comporter que trois parties correspondant aux points ou propositions relevés par le prédicateur. Si André Rivet ne cite jamais Hyperius, il en applique en revanche scrupuleusement la méthode. La disposition dans ses sermons est toujours clairement annoncée et la division se règle sur trois parties comme par exemple dans un sermon, *De l'Incarnation*, où il indique les points qui seront développés.

En peu de mots que nous avons leu, nous avons un sommaire de tout ce qu'il dit avoir annoncé ou il nous faut 1. Quelle est cette parole de laquelle il parle, 2. Veoir & toucher cette chair, 3. trouver cette habitation de Christ entre les hommes⁷⁷¹.

La prédication de Rivet, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, suit certains préceptes d'Hyperius, et il s'agit maintenant d'en présenter les plus importants.

C'est au chapitre VII de son manuel qu'Hyperius distingue nettement le rhéteur du prédicateur⁷⁷² et introduit un principe « qui constitue à ses yeux la principale originalité de son

⁷⁶⁷ *Ibid. op.cit.* p. 40.

⁷⁶⁸ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p.30.

⁷⁶⁹ *Ibid. op. cit.* p. 41.

⁷⁷⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p.41.

⁷⁷¹ André Rivet, *Douze méditations. op. cit.* p.72.

⁷⁷² Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p. 44. « Comme ainsi donc que la contenance d'un Prescheur ou d'un Ministre en l'Eglise est bien autre que celle d'un Rhetoricien.

homilétique⁷⁷³ ». Il fait œuvre d'innovateur en définissant les différentes espèces oratoires de la prédication. Il est utile de préciser, ici, que le professeur emploie le terme espèces pour désigner ce que la critique moderne nomme genres oratoires.

Maintenant est-il bon de que nous distinguions les sermons ou predications en certaines espèces : afin que puis après nous observions ce qu'il faut principalement considérer & noter en chacune de ces espèces, & amassions des instructions propres d'une chacune à part, autant que faire se pourra⁷⁷⁴.

Le sermon n'étant pas un plaidoyer, il rejette les genres démonstratif, délibératif et judiciaire car le prédicateur n'est pas un avocat ni un casuiste.

Je confesse franchement que je ne puis estre de l'avis de ceux qui taschent de tirer du plaidoyer profane pour introduire en l'Eglise sainte & sacrée ces trois sortes de causes, assavoir Demonstrative, Deliberative, & Judiciale, & les proposer aux Prescheurs pour les suyvre⁷⁷⁵.

La matière du discours étant la parole de Dieu, on ne peut attribuer le nom de causes aux choses sacrées. C'est faire tort à la théologie qui « est la plus excellente de toutes les disciplines⁷⁷⁶ » et qui possède les moyens rhétoriques nécessaires pour la charge de l'Église. C'est par conséquent dans les Écritures que doivent être extraites les espèces convenables à la prédication. Le théologien affranchit les prédicateurs d'une rhétorique traditionnelle inadaptée aux besoins du discours sacré en tirant des textes bibliques eux-mêmes une rhétorique qui se suffit à elle-même.

Nous tascherons donc de tirer du plus profond des Escritures, quelles sont les sortes des saintes predications, & combien il y en a⁷⁷⁷.

C'est à partir de l'épître de Paul à Timothée⁷⁷⁸, dans laquelle l'apôtre affirme que toute l'Écriture est utile principalement à cinq choses : enseigner, réfuter, corriger, instruire et consoler, qu'Hyperius pose les genres possibles de la prédication car tout texte commenté peut les contenir. A partir de ces cinq points qui recouvrent tout ce qui est nécessaire à l'édification des fidèles et qui sont propres à construire un sermon Hyperius relève les espèces homilétiques qui leur correspondent : Espèce doctrinale. 2) répréhensive. 3) instructive. 4) correctrice. 5) consolatrice. Ces cinq genres réunissent, en effet, tous les points utiles à l'herméneutique

⁷⁷³ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p.304.

⁷⁷⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op. cit.* p. 44.

⁷⁷⁵ *Ibid*, *op. cit.* p.45.

⁷⁷⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op. cit.* p.45. « Or autant que le nom de casuistique ou advocat ne convient pas à celui qui propose publiquement la doctrine de la religion [...] autant est-il mal convenable d'appeler Causes les sermons faits des choses sacrées ».

⁷⁷⁷ *Ibid*, *op. cit.* p. 45.

⁷⁷⁸ *Ibid*, *op.cit.* p. 45. Hyperius cite l'Épître de Paul à Timothée.3 :16. « Or saint Paul, le plus excellent de tous les prescheurs, affirme que toute la sainte Écriture est utile principalement à cinq choses, assavoir pour enseigner, pour redarguer, pour corriger, pour instruire, & finalement pour consoler. Car il dit aussi, Toute l'Écriture est divinement inspirée, & utile à doctrine, à reprehension, à correction, à instruction ».

biblique : l'enseignement des principes de la foi, la réfutation des erreurs, la formation des mœurs, la correction et la consolation.

Si donc nous escoutons saint Paul, il sera bon de rapporter à ces cinq fins ou poincts, toutes les choses utiles qui pourront estre tirées des saintes Escritures. Pourquoy donc ne dirons nous que toutes sortes de predications ou sermons doivent estre distinguées selon ces mesmes poincts ou buts⁷⁷⁹.

Hyperius met ainsi à jour une rhétorique biblique qui appartient pleinement au prédicateur dont la mission première est d'instruire et de toucher, de ce fait les ressorts multiples qui la constituent sont adaptés à l'herméneutique et à l'exégèse biblique chrétienne. Les cinq genres oratoires concernent les sermons mais aussi les parties du sermon dans la mesure où les points abordés l'exigent. A ces cinq genres, Hyperius ajoute celui qui consiste à traiter successivement dans le même sermon les cinq points. L'espèce doctrinale porte sur les points de la doctrine chrétienne, l'espèce répréhensive⁷⁸⁰ concerne les fausses doctrines et erreurs doctrinales, la formation des mœurs relève de l'instruction par laquelle la vie est conduite, la correction consiste en la répréhension⁷⁸¹ des mœurs, la consolation vient achever le sermon et exhorter le fidèle à accorder sa confiance en Dieu .

Finalement nul ne peut ignorer, ce qu'on doit entendre par le mot de consolation : veu qu'estans convaincus par nos propres maux, nous experimentons tous les jours un chacun en son endroit quel grand besoin nous avons de consolations préparées à tous evenements. Au reste on trouvera en la sainte Escriture une très riche boutique de consolations, qui peuvent redresser & servir de bon appuy aux esprits affligez⁷⁸².

Tous les genres possibles ayant leurs sources dans les textes saints, aux cinq espèces homilétiques dégagées, Hyperius rattache les lieux de l'invention⁷⁸³, et nous pouvons apprécier

⁷⁷⁹ *Ibid, op.cit.* p. 47-50. « Si donc nous escoutons saint Paul, il sera bon de rapporter à ces cinq fins ou poincts, toutes les choses utiles qui pourront estre tirées des saintes Escritures. Pourquoy donc ne dirons nous que toutes sortes de predications ou sermons doivent estre distinguées selon ces mesmes poincts ou buts [...] Et puis qu'ainsi est dosrenavant nous distinguons selon ces cinq poincts es espèces des saintes predications, qui sont faites au peuple és assemblées. La premiere espece sera appelée Doctrinale, la seconde Redargutive ou reprehensive, la troisième Instructive, la quatrième Correctoire, & la cinquième Consolatoire ».

⁷⁸⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op. cit.* p.46. « Pour cette raison, l'Apostre veut que l'Evesque ou docteur Ecclesiastique soit tel qu'il puisse redarguer & convaincre les contredisans. On trouvera bien souvent és sermons des Prophètes, de Christ & des Apostres, que les fausses doctrines des Gentils & Payens, [...] sont vivement combattues & renversées. ».

⁷⁸¹ *Ibid, op.cit.* p. 47. « Or quant à l'institution & instruction, c'est celle par laquelle on forme la vie & les meurs à la vraye crainte de Dieu. Par tout on trouve és saints Escritures des enseignemens & exhortations de cette façon :& un chacun en trouvera voire d'assez longues, & mesme sans y penser [...] or il n'y a rien surquoy les prophètes & les apostres insistent plus en leurs sermons qu'à se courroucer contre les iniquitez forfaits de ceux qu'ils amènent à repentance ».

⁷⁸² *Ibid, op.cit.* p.47.

⁷⁸³ L'invention dans la rhétorique classique désigne le choix de la matière à traiter et les lieux, les mots, les arguments qui conviennent à la matière. Or pour le prédicateur il n'y a qu'une matière à traiter: la parole de Dieu incarnée par le Christ. Aussi, dans le cadre de l'homilétique la matière dicte l'invention par conséquent les lieux et les arguments se trouvent dans la Bible. Philippe Melanchton est le premier, à proposer aux prédicateurs et aux théologiens, un outil permettant de trouver les lieux de l'invention les plus appropriés aux thèmes traités. Il rassemble à cet effet tous les lieux théologiques dans *Loci communes rerum theologicarum seu hypotyposes theologicae Rerum theologia seu hypotyposes theologicae*, réédité en français en 1546. Hyperius, après Philippe Melanchton, invite le prêcheur à se constituer ses propres recueils de lieux. « Le prêcheur doit faire provisions comme de meubles utiles[...] de tout ce qui peut servir à clairement enseigner ou aussi à émouvoir les affections ». *op.cit.* p. 94.

l'imparable méthode d'Hyperius qui, concluant sur le lieu concernant la consolation, indique que la Bible est « une boutique de consolations ».⁷⁸⁴

Toutefois & quantes qu'on voudra faire un sermon, le Prescheur ou Ministre de la Parole doit avoir certains lieux en main, par la quide & conduite desquels il puisse inveheter, & comme tirer des cachettes obscures en lumière, tant les choses qui sont propres pour expliquer ou esclaircir ce qu'on a delibéré de traiter⁷⁸⁵.

L'invention étant conduite par l'herméneutique biblique, cela a pour conséquence de souder, avec cohérence la prédication aux textes qu'elle commente. Le prédicateur peut puiser dans les textes saints, comme le souligne Hyperius, tous les arguments qu'ils soient d'ordre historique, grammatical et stylistique dans la mesure où chaque espèce a ses propres arguments extraits de la Bible.

Celui qui suivra la conduite de ces cinq poincts ou articles, celui-la ne laissera point passer une seule façon d'endoctriner, moyennant qu'elle puisse servir à soutenir & former les cœurs des povres hommes.⁷⁸⁶

La matière du sermon reposant sur la Foi, la Charité et l'Espérance chacune de ces matières renvoie à un point doctrinal que le pasteur doit développer uniquement à partir de la lecture d'un ou plusieurs passages des Ecritures. A cette fin, Hyperius distingue deux rangs de lieux communs tirés, respectivement, des lieux théologiques et de ceux empruntés à la philosophie et à la dialectique. Il présente tout d'abord les cinq principaux lieux théologiques⁷⁸⁷ qui se rattachent aux cinq points de la prédication et propose ensuite vingt-quatre lieux théologiques⁷⁸⁸ tirés des Ecritures parmi lesquels le prédicateur est invité à en choisir quelques-uns, et qu'il adaptera en fonction du lieu et de l'auditoire de l'église.

Ceux donc qui ont à prescher devant un peuple, pourront user à bon droit de ces lieux-ci : si ce n'est toujours, pour le moins ce sera d'une bonne partie, & tantost des uns tantost des autres. Et ilz en pourront bien user quand ilz doivet faire mention de quelque certain lieu, ou bien de quelque sentence de la sainte Esriture⁷⁸⁹

Hyperius établit également la liste des lieux communs de l'invention utilisée dans le discours profane car écrit-il :

Ces lieux ci nous monstrent comment nous pourrons de bien pres considérer la nature de chacune chose de laquelle on peut bien traiter és saintes Ecritures[...] C'est la cause pourquoy les Dialecticiens & les philosophes font grande estime d'iceux, & les louent merueilleusement. Tant y a que le Theologien en

⁷⁸⁴ *Ibid, op.cit.* p.47.

⁷⁸⁵ *Ibid, op.cit.* p. 139.

⁷⁸⁶ *Ibid, op.cit.* p. 50.

⁷⁸⁷ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p. 141-144. Il reprend les cinq genres de la prédication.

⁷⁸⁸ *Ibid, op.cit.* p. 151. Les lieux théologiques renvoient à des passages bibliques. La définition du mot nation. 2) d'une forme de langage.3) De la signification des mots à la sentence. 4) Des paroles précédentes & subséquentes.5) D'une sentence générale en théologie.6) Des choses qui sont attribuées à Dieu.7). Du signe à la chose signifiée.8) Du temps de la Loi à celui de l'Évangile. 9) D'un temps à tout temps. 10) Du chef au membre. Christ et les croyants.

⁷⁸⁹ *Ibid. op.cit.* p. 159.

use quand il cognoit que cela convient à ce qu'il a entrepris de traiter. Nous le reciterons donc, & ne ferons autre chose que les nombrer.⁷⁹⁰

La dialectique occupe une place non discutée par Hyperius qui estime en préambule que les lieux de la dialectique sont de grande utilité au théologien car ils servent à situer les parties, les ordonner en fonction des causes et des effets et à « profiter à l'inquisition des choses divines »⁷⁹¹. L'usage de la dialectique étant considéré par le théoricien comme un élément utile à la clarté⁷⁹² de la prédication, le prédicateur doit donc en user en fonction de son sujet. Hyperius, retient principalement la question : Quid : Qu'est-ce ? En effet, cette seule question entraîne un grand nombre de lieux⁷⁹³ pouvant être exploités pour l'exégèse biblique : ce qu'Hyperius offre avec bonheur. Nous ne donnons ici, que les premiers lieux dialectiques cités par le professeur : la définition du mot, de la chose, la distinction entre le particulier et le général. Cependant, si Hyperius se réjouit de la richesse des lieux enseignés par les dialecticiens, il souligne que les Ecritures en possèdent également et sont de ce fait plus profitables au sujet.

On aperçoit bien dans les livres des prophètes & Apostres que plusieurs probations sont tirés de ces lieux proposés⁷⁹⁴.

Il prend pour exemple l'épître de Paul aux Romains dans laquelle l'apôtre utilise la définition qui est un des lieux de la dialectique pour argumenter en faveur d'une interprétation chrétienne des promesses de Dieu faites à Abraham⁷⁹⁵. Cependant, la prudence veut que le prédicateur n'en explique que quatre à cinq afin de les expliquer avec diligence⁷⁹⁶. Et cette considération renvoie à la distinction entre prédication adressée à un public savant ou populaire.

Or d'entre les lieux qui sont dressés pour reformer la vie en justice ou à corriger les mœurs il faudra toujours expliquer avant tous autres ceux qui traitent des mœurs présentes & de l'état présent ou condition de l'Eglise [...] On profitera beaucoup quand on proposera des lieux de telle forme devant un peuple ignorant assavoir Lieux qui contiendront ou instruction ou consolation⁷⁹⁷.

⁷⁹⁰ *Ibid, op.cit.* p. 149.

⁷⁹¹ *Ibid, op.cit.* p.149. « Et combien ils peuvent profiter à l'inquisition des choses divines, je l'ay assez démontré en mes Topiques Theologaux. Or il m'a semblé bon de les tellement disposer ici, qu'ils mettent devant les yeux par un mesme moyen, à quelles questions un chacun peut & aidoit estre approprié pour les expliquer ».

⁷⁹² Voir Infra.

⁷⁹³ *Ibid, op.cit.* p.149-155. Les vingt-huit lieux proposés par Hyperius recouvrent tous les lieux de la dialectique.

⁷⁹⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p.151.

⁷⁹⁵ *Ibid, op.cit.* p.151-152. « De certains mots usurpés és Escritures. Exemple S. Pau aux Roamins en ceste promesse que Dieu fit à Abraham, Je te constituerai père de plusieurs nations, déduit ainsi son argument : Abraham est père des de plusieurs nations : il faut donc que les Gentils puis qu'ils sont enfans d'Abraham, qu'aussi ils reçoivent les bénéfices spirituels apportez par Jesus Christ. ».

⁷⁹⁶ *Ibid, op.cit.* p.184. « Le prêcheur ne prendra point des lieux communs pour les expliquer au long devant tout le peuple, sinon que bien peu qu'il choisira d'un grand nombre assavoir ou trois ou quatre ou cinq. Il le faut accommoder à la capacité des auditeurs ».

⁷⁹⁷ *Ibid, op.cit.* p.189 et p190.

La diversité est à ce sujet évoquer par le théoricien qui redoute plus que tout l'inattention et l'oubli des fidèles aussi il incite fortement les prédicateurs à diversifier les lieux communs « sinon on pourra se moquer de lui comme un joueur de harpe qui ne fera que toucher toujours une corde »⁷⁹⁸. Une fois ces conseils posés, Hyperius aborde de manière très concrète et avec une grande précision l'ordre du sermon. Tout sermon étant développé à partir de la lecture d'un ou plusieurs passages bibliques le théoricien précise que chaque mot ou terme doit être expliqué familièrement et le rapporter aux différentes significations qu'il a possédées dans l'histoire⁷⁹⁹. Ensuite, il invite le prêcheur à diviser son sermon en sept parties comprenant : 1) La lecture. 2) l'invocation. 3) l'exorde. 4) la proposition. 5) la confirmation. 6) la réfutation. 7) la conclusion.

L'exorde doit être apprêté aux circonstances car ces dernières permettent d'user de similitudes favorables à la compréhension de la proposition et surtout capter l'attention de l'auditoire.⁸⁰⁰ La proposition ou les propositions concernent les points soulevés par le texte choisi. A ce stade, Hyperius s'arrête sur le choix des sentences et par ce terme, désigne toute citation intégrée dans la prédication. Les sentences, en effet, justifient la proposition, éclairent le passage commenté, interviennent à la fois comme preuves et autorité, en conséquence les sentences citées doivent être en priorité celles des prophètes, des apôtres. Quant aux sentences des pères de l'Église ou des auteurs profanes, Hyperius, se référant à Saint Augustin, conseille d'en faire un usage discret et prudent et cela vaut aussi, exceptionnellement pour saint Jean Chrysostome⁸⁰¹.

La confirmation requiert le plus d'attention car elle rassemble les arguments ou lieux convenables à la prédication⁸⁰². Quel que soit le lieu choisi, une règle s'impose pour Hyperius : l'accommodation. Il est en effet impératif, pour le professeur, d'adapter son discours au présent politique, social et aux mœurs⁸⁰³ et ce précepte est renouvelé tout au long de sa méthode. Quant aux similitudes, elles peuvent être prises dans la vie politique et sociale mais surtout s'appuyer sur les histoires prises dans les Écritures. Il faut donc choisir certains lieux communs qui sont assez étendus et clairs, pas « entortillés », qui permettent de parler familièrement aux

⁷⁹⁸ *Ibid, op.cit.* p.185.

⁷⁹⁹ *Ibid, op.cit.* p 173. Relire les passages des livres afin de pouvoir en extraire l'instruction et recueillir les lieux communs, ensuite éplucher chaque membre du verset, méditer sur chaque mot, réfuter les fausses doctrines, corriger et consoler.

⁸⁰⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p.62. « Le public est déjà acquis donc pas nécessaire mais les circonstances fournissent une matière d'exorde Chrysostome reprend ceux qui vont au théâtre mais néglige les sermons et commence l'homélie par une répréhension visant ceux qui ne vont pas aux prêches. Ce qu'Hyperius commente en ces termes, « Il a cité tout cela pour aider et que chacun use de libertés concernant les exordes. Revient à Chrysostome : car il use de cette façon d'exposer, d'éclairer familièrement la proposition de l'exorde par des similitudes ou comparaison. Il rend les auditeurs attentifs ». *op.cit.* p. 64.

⁸⁰¹ *Ibid, op.cit.* p.64. Il faut citer avec prudence également Saint Jean Chrysostome.

⁸⁰² *Ibid, op.cit.* p.80.

⁸⁰³ *Ibid, op.cit.* .80. En fonction de la présence ou non au sein de la ville, du souverain, d'une université, d'une garnison, etc..., il faut donc accommoder selon l'état présent.

auditeurs et si on rencontre dans le texte des matières difficiles il vaut mieux se taire et les omettre plutôt que d'en faire de longues procédures⁸⁰⁴

La réfutation⁸⁰⁵ dans le cadre du sermon doit être faite à la manière des rhétoriciens et des orateurs non des dialecticiens et doit être adaptée à l'auditoire, il faut donc qu'elles soient toujours inspirées des Écritures.

Cecy doit se faire plustost à la façon des Rhetoriciens & Orateurs, que des Dialecticiens, en sorte toutefois que ce soit brièvement & par raisosclaires & convenables à la capacité des auditeurs [...] Qu'il vaut beaucoup mieux estre outragé, qu'outrager⁸⁰⁶.

La chaire n'étant pas un tribunal mais le lieu d'une instruction qui a pour but le salut des âmes, il est nécessaire, pour conserver à cette partie de la rhétorique son efficacité pédagogique, réfuter par les figures de style appropriés : abaissement, digression, négation⁸⁰⁷. Quant à la conclusion, le prédicateur doit y résumer les points principaux afin de les inscrire durablement dans la mémoire en touchant les cœurs.

Nous abordons en dernier lieu la figure de style de l'amplification dont le théoricien souligne l'importance. Enseigner clairement et émouvoir sont les principes de la prédication⁸⁰⁸, par conséquent, il insiste particulièrement sur la figure de l'amplification⁸⁰⁹ qui offre toutes les possibilités pour établir, selon un ordre clair, l'instruction et pour rendre compte des bénéfices moraux, affectifs des textes saints.

L'artifice d'amplifier et d'émouvoir les affections & tout ce qui est de semblable, que les Rhétoriciens maîtres experts à bien parler ont enseigné [...] nous dirons quelque chose de l'Amplification pource que nous voyons que plusieurs des Peres anciens se sont diligemment employez à en traiter⁸¹⁰.

Cependant, Hyperius indique que l'usage de l'amplification par le prédicateur diffère de celui d'un orateur dans la mesure où elle n'intervient pas pour tromper l'entendement ni convaincre par excès d'intensité ni corrompre le jugement des auditeurs mais au contraire les éclairer⁸¹¹.

⁸⁰⁴ *Ibid, op.cit.* p.185.

⁸⁰⁶ *Ibid, op.cit.* p. 87.

⁸⁰⁷ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p. 89. « Or toutefois, il n'est point nécessaire d'amasser en un les choses qui ont besoin de refutation, à ce que tout soit réfuté une fois : mais on peut bien espandre ces choses par les parties diverses de toute la predication afin que sur le chap. nous puissions réfuter tout ce qui pourra par occasion venir à l'entendement ».

⁸⁰⁸ Voir infra.

⁸⁰⁹ *Ibid, op.cit.* p 94. *De l'Amplification.*

⁸¹⁰ *Ibid, op.cit.* p.94.

⁸¹¹ *Ibid op.cit.* p.95. « Car si quelquefois quelqu'un tombe sur des passages desquels il est vray-semblable que les auditeurs ne peuvent assez droitement juger alors appliquant les amplifications il taschera de les amener à ce point qu'ils puissent facilement cognoistre quelle est la chose & combien elle est grande ou petite. ».

Car le Prescheur ne propose pas les amplifications pour faire que la chose appraise plus grande ou plus petite qu'elle n'est de fait, & d'une mouche en faire un elephant ou au contraire en puy les Rhetoriciens travaillent surtout, assavoir desirans corrompre le jugement des auditeurs⁸¹².

L'amplification opère efficacement dans toutes les parties qui traitent de la vie sociale et morale des fidèles or, là aussi, les Ecritures contiennent largement les exemples utiles au prédicateur. Le théoricien donne en exemple le prophète Esaïe ainsi que le Christ qui use de cette figure en amplifiant certains pêchés afin d'en faire comprendre toute la gravité.

En ceste sorte Esaïe amplifie de grand artifice aucuns pechez des juifs par comparaison & autres semblables lieux. Davantage nostre Seigneur Jesus Christ amplifie divers pechez, assavoir l'outrage fait à son prochain, la concupiscence, le parjure & declare que ces pechez sont plus griefs & plus énormes beaucoup qu'on ne pense coustumierement⁸¹³.

La figure de l'amplification n'est donc pas restreinte au domaine de la rhétorique profane mais, appartient, dans le cadre de l'homilétique, exclusivement à la rhétorique biblique⁸¹⁴. Elle y est particulièrement utile pour faire valoir les vertus, l'espérance, la foi, souligner les erreurs et pour articuler le passage de l'hypothèse à la thèse⁸¹⁵. Toutes les figures propres à émouvoir ou éveiller les affections sont particulièrement nécessaires dans le cadre de la prédication qui a pour but de conduire moralement et spirituellement chaque chrétien et à le placer personnellement devant l'œuvre du salut.

Or cela est tout notoire qu'és les livres des Rhetoriciens & Orateurs on trouve le nombre des quatre affections communes, assavoir, Liesse, Esperance, Crainte, & Douleur ou fasherie[...] Au demeurant les Prescheurs n'ont point accoustumé d'inciter les cœurs & les esprits des auditeurs à toutes les espèces d'affections [...] mais principalement à celles qu'un chacun puisse discerner du premier regard estre fort propre & comme destinées aux affaires de la Théologie, c'est-à-dire appartenans au salut éternel des hommes. Parquoy ils les induisent sur tout à la sollicitude de pouvoir obtenir salut⁸¹⁶.

Le caractère spirituel des affections est signalé par Hyperius, or tous ces sentiments concernent directement la vie sociale, morale et spirituelle du chrétien : la charité envers autrui, la crainte devant le jugement divin, l'espoir placé en la bonté de Dieu, la détestation de tout ce qui n'est pas vertu. Il est manifeste que l'expression des affects fait corps avec le message du salut délivré par la Bible, il faut donc que le prédicateur s'inspirant de la parole des prophètes et des apôtres, bouscule, étonne, réveille, console, instruisse clairement, admoneste et exhorte son auditoire⁸¹⁷.

⁸¹² *Ibid. op.cit.* p. 95.

⁸¹³ *Ibid. op.cit.* p. 96.

⁸¹⁴ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* pp. 259-311.

⁸¹⁵ S'appuyant sur l'épître de Paul aux Hébreux, 3 :4, Hyperius choisit le passage où l'apôtre rudoie, tout d'abord, ceux qui ne veulent pas reconnaître le Christ pour Messie pour ensuite, présenter avec douceur et fermeté les promesses du Salut par le Christ. *op.cit.* p. 96.

⁸¹⁶ *Ibid. op.cit.* p. 106.

⁸¹⁷ *Ibid. op.cit.* p. 128. « Davantage le prophete Esaïe propossant le jugement de Dieu, estonne les cœurs des auditeurs, & là mesme il fait description du miserable degast de la province de Judée, disant : Tout chef est languissant, & ce qui s'ensuit. Davantage quand il veut agrandir leurs pechez comme causes d'un tel degast, il appelle les princes des Juifs, Princes de Sodome, & le peuple, peuple de Gomorrhe. ». p. 128.

Aussi le théoricien offre un ensemble de figures utiles pour émouvoir, susciter la crainte, éveiller l'intelligence, consoler

Or quant aux figures qui servent à esmouvoir les affections, il n'est besoin que nous en adjoutions quelque chose après les Rhetoriciens & Orateurs. Car le Prescheur pourra bien accommoder à son sermon ou presche toutes les figures qu'iceux ont enseignées estre utiles à ce faict. : *repetitio, congeries, incrementum, contentio, exclamatio, interrogatio, apostrophe, dubitativo, permissio, hyperbole, imago, hypotyposis*⁸¹⁸.

L'emploi de ces figures de style est d'autant plus important que les auteurs bibliques y ont recours et pour illustrer ses conseils, Hyperius, donne, en exemple, le prophète Jérémie :

Car il faut necessairement que ce que le Seigneur dit par son prophète Jérémie, demeure veritable assavoir que ses paroles sont comme un feu & semblables à un marteau par lequel les pierres dures sont fendues⁸¹⁹.

Le dernier des plus importants conseils du grand professeur, que nous indiquons car Rivet le respectera dans son homilétique⁸²⁰, est celui d'éviter les discussions théologiques au sein de la prédication car elles viendraient corrompre le message évangélique. Ce dernier précepte d'Hyperius clôt sa présentation et nous vérifierons au cours de l'étude des sermons de Rivet, le bénéfice de sa méthode. A l'enseignement d'Hyperius, vient s'ajouter celui du grand réformateur allemand Philippe Melanchthon qui a pris en compte, lui aussi, les difficultés techniques de l'art oratoire sacré, rencontré par les prédicateurs réformés.

Philippe Melanchthon (1497-1560)

Grâce aux travaux de Kees Meerhoff⁸²¹ et d'Olivier Millet⁸²² sur le réformateur Phillippe Melanchthon, nous pouvons discerner dans le vaste et complexe mouvement de la réforme ce qui lui appartient et mesurer l'onde d'influence de son travail.

C'est à l'humaniste allemand de la réforme protestante que les prédicateurs réformés, actifs durant les trois premiers quarts du siècle, doivent, via Hyperius, une méthode leur permettant de rendre compte du message évangélique et de l'enseigner clairement par les voies de la raison et par celles du cœur. Son érudition reconnue dans toute l'Europe au seizième siècle s'étend à plusieurs domaines : grec, hébreu, latin, théologie, pédagogie mais entre tous c'est celui de la pédagogie appliquée à l'homilétique que nous examinerons dans ce chapitre car c'est dans ce

⁸¹⁸ *Ibid, op.cit.* p. 126.

⁸¹⁹ *Ibid, op.cit.* p.128.

⁸²⁰ Voir *Infra*.

⁸²¹ Kees Meerhoff, « Melanchthon Philippe (1497-1560) », in *Centuriae latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Librairie Droz, Genève, 1997. pp.539-549. « Mélanchthon lecteur d'Agricola : rhétorique et analyse textuelle ». *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 30, 1990. Pp. 5-22.

⁸²² Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* pp.128-137.

domaine qu'il exerça une influence considérable⁸²³. Il fut selon Olivier Millet le « seul auteur de cette génération, avant Hyperius, à poursuivre une réflexion spécialisée sur l'homilétique⁸²⁴».

Né à Britten près de Karlsruhe dans un milieu modeste, il suit tout d'abord l'école latine puis à la mort de son père le contrôle de ses études est confié à l'oncle de sa mère, Johannes Reuchlin (1455-1522)⁸²⁵ qui fait partie autant qu'Erasmus des intellectuels qui, rejetant l'enseignement scolastique, souhaitent rétablir l'étude des textes dans leur langue d'origine, sans le tamis de commentaires et par conséquent encouragent l'étude du latin, grec et hébreu : langues essentielles pour toute connaissance réelle des textes et de la pensée qu'ils véhiculent. L'influence de ce grand professeur sur l'humaniste allemand est décisive et à la mesure de l'admiration qu'il lui porte⁸²⁶.

A l'université d'Heidelberg où il obtient ses grades de bachelier ès arts, il noue des liens durables et féconds avec le milieu humaniste actif de l'époque, animé par Martin Bucer (1491-1551)⁸²⁷, Jean Sturm⁸²⁸ et Erasmus (1469-1536)⁸²⁹ : milieu qui constitue un « réseau de connivences », comme l'écrit Kees Meerhoff, et dont l'idée motrice est le renouvellement de l'enseignement sous toutes ses formes et celle, entre toutes essentielles, de l'étude des textes, de leur analyse et par conséquent des moyens d'y atteindre. Il partage avec Jean Sturm le goût de la pédagogie, voyant en elle le secret d'une société morale. Par conséquent, il y consacre toute son attention et toutes ses forces, par les publications de manuels, par ses cours et par un contrôle vigilant de l'application de ses propres méthodes pédagogiques⁸³⁰. Le réformateur

⁸²³ Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p.539.

⁸²⁴ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p.297.

⁸²⁵ Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p. 537. Johannes Reuchlin, humaniste allemand, étudia les arts libéraux à Fribourg où il se lia d'amitié avec Rudolph Agricola et s'initia au grec et à l'hébreu. Professeur à l'université de Heidelberg, il y entreprit des études de philologie et de philosophie sur l'hébreu et devint un des professeurs les plus réputés d'Heidelberg et reconnu comme un des plus grands hébraïstes de son temps. Melanchthon fut son élève à Heidelberg et son protégé.

⁸²⁶ Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p.538. Melanchthon doit à Reuchlin d'être nommé en 1518, professeur titulaire de la chaire de langue et littérature grecque à l'université de Wittenberg.

⁸²⁷ Martin Bucer était également étudiant à Heidelberg. Il adopta les idées du réformateur de Luther dès 1518. Il s'installa à Strasbourg où il introduisit la réforme en créant des cours bibliques. Il y accueillera Jean Calvin en 1538. Profondément attaché à l'unité de l'Eglise, il accueille également les anabaptistes considérés comme hérétiques par Calvin. Pour une connaissance des liens intellectuels noués par Philippe Melanchthon durant ses études dans les universités d'Heidelberg, puis de Tubingen. Voir Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p. 540-541.

⁸²⁸ Voir *supra*.

⁸²⁹ Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p.538. Sa rencontre avec Erasmus est d'ordre intellectuel et nous comprenons grâce à Kees Meerhoff, la force des liens et des échanges de travaux entre les humanistes. Jean Oecolampade dont il reçoit en cadeau, le *De Inventione dialectica* de Agricola, prépare en 1516, avec Erasmus la publication du *Novum instrumentum*, le nouveau Testament traduit du grec en latin par Erasmus. Melanchthon écrit une paraphrase de l'Épître aux Romains publiée par Erasmus.

⁸³⁰ *Ibid*, *op.cit.* p.541.

genevois Théodore de Bèze⁸³¹ (1519-1605), rend hommage à ses qualités de professeur dans *Les Vrais portraits des hommes illustres* édité en 1581 à Genève par Jean de Laon en soulignant qu'il a « enseigné presque toutes les nations ». Avant de présenter les parties de son œuvre qui ont donné les cadres rhétoriques à l'homilétique réformée, nous devons au préalable nous attacher à tracer, bien que sommairement, le portrait d'une des plus grandes figures de la réforme protestante.

Nommé à la chaire de littérature grecque à l'université de Wittenberg en 1518, soit quelques mois après la publication des thèses de Luther, il donne une leçon inaugurale qui est vivement appréciée par le théologien dont il va adopter les idées réformatrices et devenir un des plus actifs alliés. Son domaine d'étude, circonscrit jusque-là à celui des lettres classiques, va s'étendre à celui de la théologie et cette double appartenance comme le signale Keers Meerhoff⁸³² profite à sa nouvelle approche des textes bibliques. Nous renvoyons ici à l'article de Keers Meerhoff⁸³³ pour les différentes étapes d'une carrière imposante afin de nous consacrer uniquement à ce qu'il a légué à l'homilétique réformée.

Les principes de la rhétorique classique ont été exploités par Melanchthon afin d'offrir aux théologiens et orateurs chrétiens les moyens de défendre une doctrine chrétienne qui, nous le rappelons, reconnaît comme seule autorité la Bible et défend comme principe doctrinal majeur l'accessibilité aux textes saints par l'ensemble des chrétiens⁸³⁴. Or cette doctrine de la lecture de la Bible offerte à tous est fondée sur le principe doctrinal majeur de la clarté. Pour que chaque fidèle puisse s'appropriier personnellement le message évangélique, il faut que le texte soit avant tout compris et débarrassé de toute obscurité⁸³⁵.

Les prémisses⁸³⁶ d'une rhétorique⁸³⁷ offrant les outils nécessaires à une herméneutique réformée et aux prédicateurs afin qu'ils servent efficacement le message évangélique sont contenues dans le *De rhetorica libri tres*, publié en 1519⁸³⁸ puis réédité en 1531 et 1532. Cet

⁸³¹ Théodore de Bèze, *Les vrais portraits des hommes illustres [...] plus quarante quatre emblèmes chrestiens*, Jean de Laon, Genève, 1581. p.19. Théodore de Bèze fut avec Jean Calvin, un des fondateurs de la Réforme protestante. A la mort de Jean Calvin, il prit la direction de l'Eglise réformée de Genève. En ce qui concerne la rhétorique de Melanchthon et son influence déterminante sur la prédication, l'analyse la plus complète est celle d'Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la parole*, *op.cit.* p. 128-137.

⁸³² Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p. 542.

⁸³³ Keers Meerhoff. » Rhétorique néo-latine et culture vernaculaire », in : *Etudes Littéraires*, n° 24, 1991-1992, pp.63-85.

⁸³⁴ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p. 277.

⁸³⁵ Voir *Infra*.

⁸³⁶ Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p.542.

⁸³⁷ Olivier, Millet, *Calvin et la Dynamique de la parole*, *op.cit.* p.114. C'est à Paris que furent imprimés la Rhétorique et la Dialectique de Melanchthon par les éditeurs Robert Estienne et S.de Collines. Trois versions sont éditées respectivement en 1519, 1521 et 1531.

⁸³⁸ *De rhetorica libri tres*, Bâle, J. Froben, 1519. Voir Kees Meerhoff, *Melanchton Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p.542.

ouvrage va former avec la publication des *Loci communes*⁸³⁹ en 1521, les éléments pédagogiques nécessaires à l'herméneutique réformée et aux prédicateurs⁸⁴⁰. Dans le *De rhetorica libri très*, Melanchthon met à jour, en effet, à partir d'une étude⁸⁴¹ sur l'épître de Paul aux Romains, les principes logico-rhétoriques utilisés par l'apôtre Paul et en les analysant, au microscope de la rhétorique et de la logique héritées d'Aristote et de Cicéron, démontre d'une part que la rhétorique paulinienne suffit à fonder l'exégèse biblique dans sa totalité et d'autre part qu'elle est fondée sur le principe du raisonnement dialectique et sur une argumentation arrimée aux affects⁸⁴². Le professeur expose dans cet ouvrage les règles d'une rhétorique où est introduit le genre *didascalique*. Ce genre, inventé par Melanchthon, fait entrer dans la logique, l'*inventio* et offre tous les avantages d'une dialectique persuasive, jouant sur les affects. La définition, qui est la base de la logique, est dans le genre *didascalique*, amplifiée par des ornements utiles à la connaissance et à la compréhension. Le procédé prend ainsi toute sa valeur pédagogique dans la perspective d'une herméneutique réformée et « entraîne la refonte⁸⁴³ », écrit Olivier Millet, de la rhétorique classique. L'humaniste établit ainsi le rapport qu'entretiennent la rhétorique et la dialectique et les rôles respectifs mais complémentaires qu'elles jouent dans tout discours⁸⁴⁴. Dans cette association la dialectique œuvre pour la clarté de l'instruction et s'intéresse à souligner l'évidence des arguments par le procédé inductif ce qui fait intervenir au sein du *docere* une logique persuasive. L'aspect charismatique de la rhétorique vient épauler l'œuvre pédagogique de la dialectique ce qui dans la perspective d'un discours théologique réformé et surtout de la prédication autorise toutes les victoires.

Devant les textes pauliniens, le professeur relève les procédés communs entre la rhétorique classique et biblique et conçoit un système efficace où logique et rhétorique ne sont plus appliquées de l'extérieur au texte biblique mais révélés par les textes eux-mêmes. La rhétorique ici s'accorde pleinement à la doctrine réformée et en est une des armes les plus efficaces car défendant l'autorité seule des Écritures, elle agit avec cohérence en ancrant son exégèse dans

⁸³⁹ Melanchthon, Philippe, *Loci communes rerum theologicorum seu hypotyposes theologicae*, Wittenberg, Melchior Lotter, 1521.

⁸⁴⁰ Olivier, Millet, *Calvin et la Dynamique de la parole*, op.cit. p.139. Le genre didascalique Par conséquent, ce procédé prend tout son poids dans la perspective d'une herméneutique réformée et entraîne la refonte écrit Olivier Millet de la rhétorique classique intégrant « l'humanisme chrétien dans l'enseignement. p.113. p.113. « Proche du genre démonstratif dont il est issu il parachève sa fonction pédagogique ». Le genre didascalique, inventé par Melanchthon, offre, donc, tous les avantages d'une dialectique persuasive, destinée à un auditoire non versé dans les subtilités théologique, dans le cadre d'une prédication militante.

⁸⁴¹ Kees Meerhoff, *Melanchthon Philippe (1497-1560)*, op.cit. p. 542. L'historien précise que cette étude est un cours donné par Melanchthon sur la langue grecque.

⁸⁴² Kees Meerhoff, *Melanchthon Philippe (1497-1560)*, op.cit. p. 542.

⁸⁴³ *Ibid*, op.cit. p.113.

⁸⁴⁴ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », op.cit. p.297.

les textes bibliques eux-mêmes. Selon Keers Meerhoff⁸⁴⁵ c'est le premier fondement d'une dogmatique réformée car le professeur propose une analyse méthodique du texte biblique, et de ce fait écarte toute intrusion entre le texte et le message qu'il contient. Il s'attache par conséquent aux mots, à leur définition, donne les préceptes pour organiser les idées, toujours à partir du texte, articuler les arguments, soit tout un héritage aristotélicien bien ordonné qui sera profitable à la prédication.

Nous pouvons, après avoir sommairement indiqué le contenu de la nouvelle rhétorique de Melanchthon et les directions qu'elle donne à l'exégétique réformée, considérer plus particulièrement les réflexions de Melanchthon sur l'homilétique. Un premier traité *De Officiis concionatoris*⁸⁴⁶ conçu en 1529, et dont les fructueuses études d'Olivier Millet nous permettent ici, d'en saisir l'importance, se présente sous la forme d'un opuscule traitant des devoirs des pasteurs ainsi que des règles rhétoriques du sermon. Cette première réflexion se poursuit tout au long de cinq traités parus dans les recueils collectifs dont le dernier est publié en 1552. Comme le signale Olivier Millet⁸⁴⁷, ces opuscules rassemblent des notes jetées ou prises par les étudiants, or cet aspect fragmentaire d'une instruction portant sur la prédication, révèle que le réformateur n'a pas jugé nécessaire d'y consacrer un livre et par conséquent livrer un système. Ce sont donc des indications, des conseils qui reprennent les thèmes de son ouvrage sur la rhétorique.

Le premier opuscule, paru en 1529, présente les tâches essentielles du prédicateur : enseigner la nature de la religion, exhorter à la foi et aux bonnes mœurs. Les instruments rhétoriques de la prédication dépendent du caractère doctrinal et moral de la prédication. : enseigner et émouvoir. Le théologien présente aux futurs prédicateurs, les règles rhétoriques nécessaires à l'homilétique qu'Hyperius a reprises mais de manière très concrète. Nous indiquons ici, celles qui ont dirigé la prédication de Rivet. André Rivet, ministre et pédagogue, s'y attache, nous le verrons, avec un grand soin, au point que la disposition tient lieu d'éloquence et d'esthétique dans sa prédication

⁸⁴⁵ Kees Meerhoff, *Melanchthon Philippe (1497-1560)*, *op.cit.* p. 543.

⁸⁴⁶ Le premier traité *De Officiis concionatoris* fut rédigé en 1529 et repris au cours du XVI^e siècle dans cinq recueils collectifs. Le traité *Quomodo concionator novitius concionem suam informare debeat*, date d'entre 1531 et 1536 et ce traité est resté à l'état de manuscrit jusqu'au XX^e siècle. *De modo et arte concionandi* fut publié dans des volumes collectifs en 1540. Le *Ratio concionandi* date de 1552. Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550). *op.cit.* p.297. Nous renvoyons ici aux ouvrages de Kees Meerhoff, *Melanchthon Philippe (1497-1560)*, et « Melanchthon lecteur d'Agricola : rhétorique et analyse textuelle ». *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 30, 1990, pp. 5-22.

⁸⁴⁷ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550). *op.cit.* p.297.

La première, entre toute les règles de la rhétorique, est celle de la disposition. En pédagogue instruit des difficultés de compréhension, Philippe Melanchthon insiste sur cette partie du discours dont Cicéron⁸⁴⁸ fait le plus grand cas et qui consiste à bien organiser son discours et à distribuer judicieusement les idées à traiter⁸⁴⁹.

L'orateur doit considérer trois choses : ce qu'il dit, dans quel ordre et de quelle façon il le dit. [...] L'orateur doit donc faire appel à son jugement pour opérer une sélection draconienne. Sinon, comment pourra-t-il s'arrêter et s'étendre sur les preuves qui lui sont utiles, atténuée ce qu'elles peuvent avoir de choquant.⁸⁵⁰

La disposition pour Cicéron comme pour le Réformateur⁸⁵¹ est l'assurance d'atteindre la clarté car laissant une place évidente à la dialectique, elle permet d'ordonner clairement les propositions et de transmettre avec efficacité le message évangélique. Nous donnons, afin de saisir l'efficacité des préceptes de Melanchthon, le plan établi par Rivet dans un sermon sur le verset trois du chapitre dix-sept de l'Évangile de Jean⁸⁵². Ce sermon fait partie d'une lecture continue sur le chapitre dix-sept dans lequel est rapportée la prière de Jésus pour ses disciples et le prédicateur doit y commenter le verset suivant : « Or la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ ». A partir de ce verset, Rivet pose les propositions qui vont être développées : 1) ce qu'est la vie éternelle. 2) quelle est cette connaissance en laquelle elle consiste et en quel sens elle est appelée vie éternelle. 3) ce qu'il faut connaître de Dieu. 4) ce qu'il faut connaître du fils de Dieu. L'ordre des propositions conduit droitement l'auditeur vers la connaissance d'une vérité qui est dans le texte. Un autre élément favorisant la compréhension, indispensable aux yeux de Melanchthon⁸⁵³, et que Rivet exploite dans son homilétique, comme nous le verrons, est celui de la grammaire.

Pour Melanchthon, la grammaire joue un rôle important comme élément de rhétorique dans le contexte de l'exégèse biblique, elle participe également à la clarté du discours et par sa nature technique, imprime une simplicité bénéfique à l'éloquence. En ce qui concerne en dernier lieu l'élocution, l'expression doit être claire⁸⁵⁴ conformément à l'humanisme de la réforme qui ne privatise pas un savoir et d'autant moins lorsqu'il s'agit de la connaissance de Dieu aussi cette partie de la rhétorique vient s'intégrer au *docere* et officier intellectuellement

⁸⁴⁸ Cicéron, *L'Orateur idéal*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2009, p. 39.

⁸⁴⁹ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992. p. 119. « Savoir en quel lieu on doit dire ce qu'on a à dire : c'est aussi l'arrangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait : ou encore une utile distribution des choses ou des parties ».

⁸⁵⁰ Cicéron, *L'Orateur idéal*, op.cit. p.39.

⁸⁵¹ Cicéron est le modèle à suivre et Melanchthon se conforme à ses principes. Si nous considérons les conseils cicéroniens sur l'exorde.

⁸⁵² Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dix-huit sermons & une paraphrase*, op.cit. p. 51.

⁸⁵³ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.130.

⁸⁵⁴ *Ibid*, notes de références CR 13, 455, p.132.

et affectivement avec simplicité. L'éloquence de ce fait n'est considérée par le pédagogue que sous son aspect strictement utile et efficace et ne doit pas si l'orateur ne possède par un talent oratoire particulier être trop subtile : la netteté est par conséquent de rigueur⁸⁵⁵.

Afin d'aider les ministres du culte et les théologiens il rassemble, à partir de son analyse méthodique du texte paulinien, les points essentiels qui vont constituer les lieux communs de la théologie protestante. L'ouvrage rassemblant les lieux communs de la théologie est publié en 1521 sous le titre de *Loci communes rerum theologicarum seu hypotyposes theologicae*⁸⁵⁶ et réédité ensuite en français en 1546 avec une préface de Jean Calvin⁸⁵⁷ : *La somme de théologie ou lieux communs, reveuz et augmentez pour la dernière foys, par Philippe Melanchthon*. Les *Loci communes rerum theologicarum seu hypotyposes theologicae* publiés dès 1521 présente les thèmes majeurs de la doctrine en leur associant les lieux convenables et en appliquant toutes les ressources de la rhétorique et de la dialectique qu'il a exploités pour l'étude des textes classiques. Il place ainsi, entre les mains des ministres et des docteurs de l'Eglise, un instrument précieux pour établir une herméneutique biblique qui s'inscrit dans le cadre nouveau de la doctrine chrétienne réformée et qui donne essentiellement l'autorité à l'Écriture. Cet ouvrage est si utile qu'André Rivet envoie les lieux communs de Melanchthon, au pasteur Desmarets et à son neveu Samuel Bochart, afin qu'ils puissent établir correctement les arguments dans leurs ouvrages. Nous savons ainsi par une lettre adressée à Claude Sarrau que le prédicateur de Leyde possède tous les ouvrages du réformateur de Genève⁸⁵⁸.

La somme théologique recouvre tout ce qui concerne la doctrine, la liturgie et la vie chrétienne. A chaque point important de la doctrine chrétienne correspondent les lieux de l'invention extraits de la Bible selon un ordre dialectique et rhétorique qui place les Écritures au centre de l'exégèse. Il pose en priorité les deux lieux théologiques majeurs : la Loi et la Foi auxquelles il fait correspondre, respectivement, l'enseignement donné dans l'Ancien Testament et la révélation comprise dans les Evangiles. Chacun de ces lieux, dans le discours sacré, correspond à une partie de la rhétorique : la loi occupe le domaine du *docere* et celui de la foi le *movere*. Melanchthon, au chapitre, *De l'Evangile*, justifie cette distribution en distinguant

⁸⁵⁵ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 133.

⁸⁵⁶ Melanchthon, Philippe, *Loci communes rerum theologicorum seu hypotyposes theologicae*, Wittenberg, Melchior Lotter, 1521.

⁸⁵⁷ *La somme de théologie ou lieux communs, reveuz et augmentez pour la dernière foys, par Philippe Melanchthon*, Genève, Jean Girard, 1546.

⁸⁵⁸ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II. op.cit.* p.22 Lettre de Rivet à Sarrau du 19 novembre 1641. « Je luy ai fourni les les lieux de Melanchthon, duquel j'ai toutes les œuvres. Je feray le mesme à mon neveu Mr Bochart s'il en a besoin. ».

avec clarté ce qui relève de la Loi et de la Foi. Nous nous référons, ici, à la publication traduite en français :

Cette promesse évangélique de réconciliation ne ressemble donc en rien aux promesses de la loi : Parquoy saint Paul repete souvent ce mot, gratuitement, comme au 4. Des Romains[.] car ce mot gratuitement fait la différence entre la Loy et l'Évangile[.] Parquoy il nous faut regarder attentivement à ce mot, Gratuitement. Car à cette cause il est besoin d'enseigner la promesse gratuite, afin que la chose soit certaine⁸⁵⁹.

Il œuvre en dialecticien en s'arrêtant sur le mot « gratuitement » dont la définition ouvre sur le don de la grâce. De ce court extrait nous pouvons entrevoir la netteté pédagogique et la part active de la rhétorique dont va profiter la prédication. La pédagogie est un élément constitutif de la théologie réformée et de la prédication qui en est son relai car le point doctrinal majeur est de rendre accessible les Écritures aux chrétiens et d'en rendre le message clair pour leur salut. La science du texte qui repose sur le sens littéral, ne se dissocie pas de celle des passions de l'âme car elle vise essentiellement à transformer la conscience et le cœur de l'auditeur. Jean Calvin dans la préface⁸⁶⁰ de l'ouvrage publié en français, en 1546, rend un hommage appuyé au pédagogue pour ce travail et dans la lettre aux lecteurs, précédant la préface, se réjouit de voir le livre traduit en français pour le plus grand bénéfice de l'ensemble des chrétiens. Cette lettre adressée aux lecteurs témoigne de son respect admiratif pour le grand réformateur et de l'utilité de son œuvre :

Si ce livre estait imprimé en latin, ce serait peine superflue à moy d'y mettre quelque recommandation : mesme on pourrait imputer cela à presumption & témérité. Veu que l'auteur est autant cogneu entre les gens de lettres qu'il y en ait aujourd'hui au monde. [...] Mais pource qu'il n'est pas tant cogneu entre ceux de nostre nation qui n'ont point esté instruits aux escholes : il a semblé advis expedient & à mes freres & à moy d'avertir les lecteurs du fruit qu'ilz pourront recueillir du présent livre afin de les inciter & leur doner courage à y appliquer leur estude. Je laisse icy à parler de l'homme & des graces singulieres dont il est orné. Je parlerai du livre. On y trouvera un brief recueil de choses qu'un Chrestien doit savoir pour se guider au chemin du Salut⁸⁶¹.

La traduction en français signale la valeur de l'ouvrage et Calvin le souligne en le préfaçant. Il y écrit toute sa reconnaissance également pour le talent pédagogique et l'esprit synthétique du pédagogue qui présente avec concision et efficacité toutes les questions et réponses concernant la doctrine du Salut par la grâce.

⁸⁵⁹ *La somme de théologie ou lieux communs, reveuz et augmentez pour la dernière fois, par Philippe Melanchthon*, Genève, Jean Girard, 1546.p.23.

⁸⁶⁰ Philippe Melanchton, *La somme de theologie, ou lieux communs, reveus & augmentez pour la derniere fois par Philippe Melanchton*, , Genève, Jean Girard, 1546, préface de Jean Calvin.

⁸⁶¹ *Ibid, op.cit.* pp. 6 - 9. . « A cette cause Dieu par son bon ayde concerne le ministere de l'Évangile & les estudes es temples & escolles & les remet parfoys en leur estat : afin que nous soyons bons gardiens des livres des Prophètes & Apostres & que nous rendions tesmoignage de la vraye interpretation ».

Car il est icy déclaré que c'est que nous avons à cognoistre de Dieu : comment il le faut servir, que c'est qu'on doit tenir de Jesus Christ, pourquoy il nous a esté envoyé de Dieu son Père, [...] que c'est que la vraie Foy⁸⁶².

La préface de Jean Calvin sert ici de conclusion car elle rend compte de la valeur pédagogique et rhétorique qui unit la réforme humaniste et la réforme chrétienne protestante dont la prédication est l'expression.

Parquoy quand on enseigne les sciences, on remonstre soigneusement l'ordre des parties & on donne à entendre les commencements, les avancements & les fins[...] Et pource que les rudes n'entendent pas toujours la manière de parler & n'aperçoivent pas du premier coup l'ordre des choses, ilz doyyent estre instruits & admonestez par les interprétations de la manière de parler & de l'ordre des choses[...] Or combien que celui qui prend egard à un tel ordre n'ait pas grand besoin de commentaires ou de nos livres : parce que Dieu veut qu'en la voix des docteurs soient ouyes comme il est escrit en l'epistre aux Ephésiens. Chap. 4. La charge d'enseigner n'y est vainement receu. Nous ne sommes point auteurs de nouvelles choses ou matieres [...] mais comme fideles interpreteurs nous récitons fidelement les opinions receues toutefois de Dieu en l'exposition des prophètes & des Apostres.⁸⁶³

L'enseignement dont Calvin établit la nécessité, dans cette préface, est celui qui permet à chaque chrétien de comprendre les textes bibliques afin d'en être éclairé moralement et spirituellement. En soulignant que les prédicateurs et théologiens ne sont pas des auteurs mais des interprètes, il pose au centre de la prédication la fidélité aux textes saints qui ne se réalise qu'à partir d'une étude pédagogique fondée sur les éléments de la rhétorique, de la grammaire, de la dialectique.

⁸⁶² *Ibid, op.cit. Préface*, p.2.

⁸⁶³ Philippe Melancton, *La somme de theologie, ou lieux communs, Ibid, Préface, op.cit.* p.5.

Chapitre II. Les modèles patristiques

Nous avons constaté dans l'introduction⁸⁶⁴ que le théologien dépense une grande énergie pour recueillir les textes des pères de l'Église, autant par l'intérêt historico-philologique qu'ils représentent, que pour y puiser des éléments venant nourrir son argumentation contre la primauté de l'Église sur les Écritures. Nous ne retiendrons des modèles patristiques proposés dans ce chapitre que l'enseignement rhétorique bien que la philosophie chrétienne, dont elle est le chantre, la constitue mais nous devons en ce domaine laisser la place aux philosophes et aux historiens des idées qui ont si clairement analysé la portée philosophique des pères de l'Église chrétienne.⁸⁶⁵ En ce qui concerne Rivet, c'est en grande partie pour les témoignages qu'ils donnent des premiers temps de l'Église chrétienne et pour les modèles homilétiques qu'ils ont laissés que notre prédicateur s'y réfère dans sa prédication à l'instar des pasteurs et théologiens réformés. Le recours aux modèles patristiques fait partie du vaste mouvement de la Renaissance initié par Erasme⁸⁶⁶ et Guillaume Budé (1468-1540)⁸⁶⁷ car les œuvres des premiers docteurs et prédicateurs de l'Église chrétienne ne contiennent pas encore les scories de la scolastique mais offrent la vitalité d'une doctrine chrétienne enseignée et prêchée dans le contexte d'une église chrétienne naissante. L'écran des commentaires multiples érigés en dogmes et celui de la puissance des institutions ecclésiastiques n'interviennent donc pas entre le texte biblique et son herméneutique. Le contexte, dans lequel les premiers pères de l'Église du Ier siècle au IVe siècle prêchent et défendent la doctrine chrétienne, est celui d'une culture gréco-romaine où la

⁸⁶⁴ Voir *supra*.

⁸⁶⁵ Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age, Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Paris, Payot, 1947. Pierre Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002. Lucien Jerphagnon, *Histoire de la pensée, d'Homère à Jeanne d'Arc*, Paris, Collection Pluriel, 2010. Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, « Maîtres spirituels », aux Editions du Seuil, 1955.

⁸⁶⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p.163. Les multiples éditions d'Erasme consacrées à leurs œuvres et la connaissance parfaite qu'en possède Jean Calvin, témoignent de leurs importances didactiques et rhétoriques pour l'étude de la Bible telle que l'envisage la réforme protestante. Erasme qui est en faveur du renouveau de la vie chrétienne se tourne vers les pères de l'Église, considérant qu'ils sont les représentants d'une philosophie chrétienne qui s'oppose à la culture et aux méthodes des théologiens scolastiques ». Olivier Millet cite un extrait de la préface d'Erasme à sa traduction du Nouveau Testament qui indique le souhait de l'humaniste d'offrir les textes bibliques : « mais l'objectif essentiel des théologiens est d'expliquer avec sagesse l'Écriture divine, de rendre compte de la foi, non de questions frivoles, de dissertar sur la piété avec gravité et efficacité, d'arracher des larmes, d'enflammer les cœurs pour les choses célestes ». Erasmus, Desiderius, *Novum instrumentum omne : diligenter ab Erasmo Roterdamo recognitum & emendatum, una cum Annotationibus*, Basileam, Johannes Froben, 1516.

⁸⁶⁷ Guillaume Budé initie le mouvement de la Réforme en France par ses travaux de philologie et d'histoire qui fondent les sciences des textes. Il met en avant l'étude des langues anciennes afin de traduire les manuscrits grecs et hébreux et d'offrir à l'étude les textes originaux. Son ouvrage *De Studio litterarum recte et commode instituendo*. Paris, J. Bade. 1532, établit un rapport avec le renouveau christianisme. Son apport à la réforme protestante sont étudiés avec précision par Olivier Millet dans *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* pp.153-159. Voir également pour une étude précise sur l'ensemble des travaux de l'humaniste par l'ouvrage de Marie-Madeleine de la Garanderie, « Guillaume Budé (1468-1540) », *Centuriae latinae, cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Droz, 1997. Pp. 221-231. Voir la bibliographie.

méthode rhétorique païenne a « fait ses preuves comme méthode d'éducation ⁸⁶⁸», ils en conservent donc naturellement, l'efficacité dans leurs sermons et donnent naissance à une rhétorique chrétienne qui apparaît comme « l'aboutissement d'une culture gréco-romaine ⁸⁶⁹ ». Faire triompher les vérités chrétiennes ne se réalise donc pas *ex nihilo*, mais à partir des schémas d'une argumentation et d'une persuasion reconnues ⁸⁷⁰. Les modèles homilétiques ⁸⁷¹ des pères sont exploités et admirés par Calvin et les réformateurs, en raison d'un intérêt commun pour une éloquence oratoire simple et claire : les premiers ont dû convaincre les foules de la vérité chrétienne et les seconds d'une doctrine nouvelle qui met la Bible au centre de tout enseignement accessible à tous. Les règles d'une éloquence, d'une rhétorique et d'une exégèse propre à enseigner au plus grand nombre incite donc, les réformateurs à se tourner vers ceux qui en ont été les précurseurs.

Parmi les pères les plus illustres de ces premiers docteurs de l'Église cités par les pasteurs du Dix-septième siècle, figurent les grecs Eusèbe de Césarée, Origène, Saint Jean de Chrysostome, les pères latins Grégoire de Naziance (dit le Démosthène chrétien), saint Ambroise, Augustin et Tertullien (vers 155-225). Leurs œuvres répondent aux vœux des réformateurs dans leur quête d'une rhétorique adaptée aux besoins de la doctrine réformée ⁸⁷². Cependant si leurs œuvres théologiques, leurs sermons ont représenté pour les réformateurs, en l'occurrence Calvin et pour les pasteurs des générations suivantes « des sources d'argumentation théologique et historique », il leur est recommandé toutefois dans l'article douze du premier chapitre de la *Discipline Ecclésiastique réformée* ⁸⁷³ de ne les citer que modérément au cours d'un sermon car la prédication, étant un exercice sacré institué par Dieu, leur enseignement

⁸⁶⁸ Laurent Pernot, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Librairie Générale Française, Livre de Poche, Paris, 2000. p.270.

⁸⁶⁹ Laurent Pernot, *La Rhétorique dans l'Antiquité*, op.cit. p.271.

⁸⁷⁰ Origène (185-252), philosophe et théologien a laissé une œuvre exégétique considérable sur les livres de l'Ancien et Nouveau Testament. Origène a commenté l'Évangile de Jean, les Épîtres de l'Apôtre Paul, les quatre premiers chapitres de la Genèse, un tiers des Psaumes, la totalité des prophètes, Le Cantique des Cantiques. Il s'est employé également à comparer les différentes traductions hébraïques des textes de l'Ancien Testament. Ce travail terminé vers 240, n'est resté que sous une forme fragmentaire. Le théologien fait état d'une science du texte biblique qui ne peut que fasciner Erasme et Calvin. Il rédige un opuscule sur le Verbe divin. *Au commencement était le Verbe*, traduit par Nicolas Waquet, Paris, Editions Payot & Rivages, 2013. Nous renvoyons à la préface de Nicolas Waquet qui présente l'œuvre d'Origène avec une grande clarté. Le philosophe alexandrin témoigne par son exégèse de l'assimilation de la culture gréco-romaine et reçoit l'admiration d'Erasme pour sa manière d'enseigner et son œuvre d'exégète, ses homélies sont pour l'humaniste des modèles d'intelligence pour instruire le peuple de façon. Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 166.*supra*.

⁸⁷¹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 166.

⁸⁷² Olivier, Millet, *Dynamique de la Parole, Les Modèles patristiques*, op.cit. p.163.

⁸⁷³ La discipline Ecclésiastique réformée française fut promulguée en même temps que la Confession de Foi de La Rochelle, en 1559, et adopta le modèle Genevois. *La discipline de l'Église réformée de France ou l'Ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées [...] Actes des synodes Nationaux. La discipline indique les grandes règles concernant la prédication et invite à citer sobrement les anciens docteurs de l'Église chrétienne, « bien sobrement les écrits des anciens Docteurs, et beaucoup moins les histoires et auteurs profanes ».* Nous devons la citation à Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Édit de Nantes* op.cit. p. 75. Voir également sur ce sujet l'ouvrage de Janine Garrisson, *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988.pp. 181-191.

doit s'effacer devant celui des prophètes des évangélistes et apôtres⁸⁷⁴. Le pasteur Jean Daillé, confrère et correspondant d'André Rivet, adopte pleinement cette réserve et consacre à ce sujet un *Traité de l'emploi des saints Pères*⁸⁷⁵, édité en 1632, où il affirme que c'est un crédit dangereux pour la prédication de recourir aux œuvres patristiques.

Et quand bien nous verrions une opinion exprimée clairement en l'écrit d'un Père, nous ne pouvons pas pour cela nous assurer qu'il l'ait tenue, vu que souvent ils disent des choses qu'ils n'ont pas crues, soit en rapportant les sentiments des autres sans les nommer, ce qu'ils font souvent dans leurs commentaires, soit en disputant contre un adversaire⁸⁷⁶.

Le pasteur déclare toute sa méfiance en raison du manque d'informations concernant les erreurs de traductions causées par les altérations du temps, de l'ignorance, du peu d'ouvrages conservés datant des premiers temps de l'Église et en définitive d'écrits rendus peu fiables par une rhétorique si complexe et si « embrouillée » de figures et d'artifices rhétoriques qu'ils sont incompréhensibles. Le jugement et les arguments de Jean Daillé sont effectivement indiscutables pour qui souhaite la clarté. Ils rejoignent les réserves de Calvin et démontrent en quelque sorte le refus d'introduire une nouvelle scolastique. Le point de vue d'André Rivet n'est pas aussi entier ni globalisant, parce qu'il se donne de manière parcellaire, en fonction des manuscrits qu'il parvient à obtenir⁸⁷⁷ et de ce qu'ils apportent à la cause réformée. Aussi attentif

⁸⁷⁴ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p.75. D'après l'étude de Françoise Chevalier portant sur les bibliothèques personnelles des pasteurs, les œuvres des pères de l'Église représentent cinq pour cent des livres présents

⁸⁷⁵ Jean Daillé, *Traité de l'employ des saints Pères*, Genève, 1632. op.cit. p. 60. Jean Daillé montre une véritable férocité en indiquant dans son cinquième argument. « Les escrits des Pères sont difficiles à entendre, à cause des langues & idiomes dont ils se servent, de la façon dont ils traitent, embrouillée le plus souvent de figures & artifices de Rhetorique, de subtilitez & souplesses de Dialectique, & semblables tours, & pour les termes qu'ilz emploient la plupart en signification tout autre que nous ne les prenons maintenant ».

⁸⁷⁶ Jean Daillé, *Traité de l'employ des saints Pères*, Genève, 1632. op.cit. p.113. Argument six.

⁸⁷⁷ *Correspondance échangée entre 1632 et 1648, Claude Saumaise & André Rivet*. op.cit. p. 87. Lettre du 1^{er} avril 1638 de Rivet à Saumaise : « Je vous prie de m'indiquer cet auteur dans Photius qui met la prière pour les morts entre les choses problematiques et l'argument que vous avez pour reculer le pseudo-Dionysius dans le Ve siècles ». Les questions de l'unicité de Denys l'aréopagite et de Denis l'Apôtre des Gaules et l'attribution des œuvres de Denis l'aréopagite sont des points discutés par le jésuite Jacques Sirmond,(1559-1651), professeur en rhétorique et grand historien dont la renommée est grande auprès des érudits. Il fut l'auteur de nombreux ouvrages sur les Pères de l'Église. Claude Sarrau fait part à Rivet des travaux du Père Sirmond sachant qu'ils peuvent lui être profitables. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, op.cit. p. 52. Lettre du 18 juillet 1643. « Il faudra que votre fils vous porte deux in octavo du P. Sirmond, un qui contient 14 nouveaux traictés d'Eusèbe en Latin, le Grec estant esgaré, et l'autre comprend quelques pieces d'Avitus qui peuvent servir à l'histoire ancienne. Il y a encore un escrit Grec- Latin contre la confession de Cyrille ». Les pères de l'Église sont un patrimoine commun aux deux Eglises et nous voyons Rivet attendre avec intérêt les travaux de l'érudit. Lettre du 2 novembre 1643, de Rivet à Sarrau « Je suis estonné que Mr Sirmond ait voulu publier un escrit pélagien après nous avoir donné deux livres de Fulgence qui condamnent cette doctrine si ouvertement. j'eussse plutôt attendu de sa diligente perquisition les huit livres du mesme Fulgence, désirez depuis si longtems d'autant plus que Bellarmin et quelques autres Jésuites nous ont fait un saint de cet hérétique ». Le père jésuite avait traduit les écrits de Théodoret, évêque de Cyr en Syrie (393-466) qui fut de même que Cyrille d'Alexandrie un des principaux théologiens de l'Église grecque du 5^e siècle. Chaque nouvelle traduction de textes anciens est attendue car la confrontation des textes permet d'affirmer ou de contredire une position théologique. Dans *Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV*, Rivet soutient contre les Jésuites que l'institution de libérer un criminel ne peut être considérée comme une œuvre chrétienne. Il se réfère respectivement à Origène et à Cyrille d'Alexandrie (Évêque d'Alexandrie) et compare leurs écrits sur le sujet donnant au premier sa faveur. « Il y a plusieurs qui estiment que c'est un privilège nouveau, octroyé par les romains aux juifs entre lesquels est Origène, ce que j'estime véritable, pource que es escrits de Joseph, & autres juifs n'apparaît aucune mention de cette-ci. Car la conjoncture de ceux-ci est froide qui estiment que les juifs avaient institué cette coutume en mémoire de la

que Jean Daillé aux corruptions des traductions et aux fausses attributions, il démontre dans ses travaux théologiques, une grande attention aux œuvres des théologiens de l'Église primitive chrétienne dans la mesure où leurs écrits viennent confirmer et apporter de nouveaux arguments à défendre l'autorité seule de l'Écriture. Cependant cette méfiance est évidemment circonscrite aux travaux théologiques des pasteurs et n'occulte pas la place toujours immense, dans l'exercice du ministère pastoral, de l'enseignement des pères de l'Église chrétienne. A ce titre, Augustin et Jean de Chrysostome, retiendront principalement notre attention car le premier est le phare de toute prédicateur en raison de son œuvre de rhéteur dédiée à la défense de la doctrine chrétienne et le second, l'est tout autant en raison de son œuvre homilétique qui est un modèle pour tout prédicateur⁸⁷⁸.

Augustin ou Aurelius Augustinus (354-430)

Augustin ou Aurelius Augustinus (354-430) né à Thagaste en Afrique du Nord dans un milieu modeste et chrétien reçoit un premier enseignement classique qui le mène aux études supérieures à Carthage. Nommé professeur de rhétorique à Milan, il côtoie le cercle intellectuel formé autour de l'évêque Ambroise (333-397)⁸⁷⁹ dont les sermons le touchent. De cette rencontre avec l'homme d'église et le cercle milanais va décider de son engagement spirituel et philosophique. Nous renvoyons ici aux travaux de Lucien Jerphagnon qui a décrit avec vivacité l'enthousiasme mystique et les interrogations philosophiques d'un milieu chrétien éduqué par Platon et Porphyre⁸⁸⁰. Augustin, baptisé en 387 par Ambroise, dont les sermons ont décidé de sa conversion, rejoint Carthage pour se consacrer au ministère de la parole jusqu'à la fin de sa vie. Il a, nous le savons, rempli toutes les fonctions auprès de l'Église chrétienne, évêque, controversiste, pédagogue, son éloquence s'est mesurée à tous les auditoires⁸⁸¹, à toutes les controverses⁸⁸². Evêque de Carthage durant plusieurs décennies, la prédication est un champ

délivrance d'Égypte [...] Cyrille d'Alexandrie estime que c'était une ancienne coutume, mais il lui fait prendre son origine en l'Écriture, la rapportant à ce qui est écrit au livre des Nombres : témoignage qui ne me semble point à la vérité, faite à ce propos ; mais toujours il appert que Cyrille n'a pas pensé que cette coutume fust une tradition non écrite ». op.cit p. 164.

⁸⁷⁸ Voir *supra*.

⁸⁷⁹ Etienne Gilson le présente comme « une des sources les plus sûres des anti-dialecticiens et dont la vraie vocation est celle d'un moraliste ». L'évêque de Milan allégorise les textes de l'Écriture et selon Etienne Gilson « Ne regrettons pas cet excès, puisque c'est en entendant l'évêque de Milan commenter allégoriquement la Bible, qu'Augustin découvrira que la lettre tue et que l'esprit vivifie ». Ambroise rejoint Origène dans son interprétation de l'enfer. « Pour lui comme pour Origène, le feu de l'enfer est la tristesse même qu'engendre le péché dans l'âme du coupable ». Voir : Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age, Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Paris, Payot, 1947. p. 112-113.

⁸⁸⁰ Lucien Jerphagnon, nous renvoyons ici à l'historien qui a su en quelques belles pages décrire le berceau de la pensée philosophique chrétienne de Saint-Augustin dans : *Histoire de la pensée, d'Homère à Jeanne d'Arc*, Paris, Collection Pluriel, 2010. p.346 à 363.

⁸⁸¹ Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, « Maîtres spirituels », aux Editions du Seuil, 1955. p.54.

⁸⁸² *Histoire de la pensée, d'Homère à Jeanne d'Arc*, Paris, Collection Pluriel, 2010. Henri Marrou, Saint Augustin et l'augustinisme, Paris, « Maîtres spirituels », aux Editions du Seuil, 1955. pp. 346-363.

d'action dont il sait la valeur, aussi dans les années 427-428, dates à laquelle son ouvrage *De Doctrina christiana*⁸⁸³ est déjà composé de trois livres, il en ajoute un quatrième, consacré uniquement à la prédication.

Si Jean Chrysostome est le modèle à suivre pour les prédicateurs réformés⁸⁸⁴, Augustin règne en maître absolu par ses qualités de rhéteur sur l'enseignement de la doctrine chrétienne en établissant les règles d'une rhétorique chrétienne fondée sur la résolution de la dualité entre rhétorique classique et rhétorique biblique. D'un point de vue théologique il apporte aux réformés une science dogmatique à laquelle André Rivet se réfère régulièrement et enfin, il est celui dont la doctrine du maître intérieur développée dans le *De Magistro*⁸⁸⁵ a contribué à la naissance de la doctrine calvinienne de l'Esprit saint et d'une psychologie de la foi⁸⁸⁶.

Parmi les pères de l'Eglise chrétienne, il est le premier à définir les bases d'une éloquence chrétienne dans le livre IV du *De Doctrina christiana*⁸⁸⁷ qui est, selon Henri Marrou, le dernier des grands traités de rhétorique latine. La réflexion, dans le *De Doctrina Christiana*, sur les modalités rhétoriques et stylistiques bibliques d'un discours dont le but est de donner accès à la révélation du Salut par l'enseignement des textes saints, place cet ouvrage au rang d'« une des sources majeures de la culture européenne au XVIe et XVIIe siècles »⁸⁸⁸. Découvert⁸⁸⁹ par l'archevêque de Milan Bartolomeo Capra en 1423, l'ouvrage est édité, la première fois, en Italie en 1465 puis une seconde fois par Erasme qui lui consacre une grande édition imprimée à Bâle par Frobenius en 1528-1529⁸⁹⁰

⁸⁸³ *Rhetorica sacra sive de Doctrina christiana, liber quartus*, présenté par, A.F. Maunoury, Paris, Poussielgue-Russand, 1854. Pour la traduction française du *Doctrina christiana*, nous renvoyons à l'édition suivante, *Le magistère chrétien*, texte de l'édition bénédictine, traduction, introduction et notes de G. Combès et de l'abbé Farges, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1949. Augustin écrit « ayant trouvé inachevés les livres de *La Doctrine chrétienne*, j'ai préféré les terminer plutôt que de les laisser ainsi et de passer à la révision d'autres ouvrages ». *Le Doctrina christiana* a, selon Henri Marrou, été commencé en 397 au début de son épiscopat et achevé en 426. Il est composé de deux parties : herméneutique (livres I à III) et homilétique (livre IV). Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, op.cit. p. 183.

⁸⁸⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.162, Calvin Erasme ont une vive admiration pour son œuvre homilétique.

⁸⁸⁵ *Le magistère chrétien*, texte de l'édition bénédictine, traduction, introduction et notes de G. Combès et de l'abbé Farges, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1949.

⁸⁸⁶ *Ibid*, op.cit. p. 208.

⁸⁸⁷ Nous nous référons pour les citations de la *Doctrine chrétienne* en français à la publication mise en ligne par la Bibliothèque Augustinienne. Les quatre livres de la *Doctrine chrétienne* ont été traduits par l'abbé Hussenet. Site. bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/saints/augustin/doctrine.

⁸⁸⁸ Marc Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence*, op.cit. p.70. La première édition fut imprimée en Italie en 1465. Une grande édition par Erasme en 1528-1529 à Bâle, chez Frobenius.

⁸⁸⁹ *Ibid*, op.cit. p.70, « c'est en 1423 que l'Archevêque de Milan découvrit le manuscrit de la *Rhetorica sacra* de l'évêque d'Hippone.

⁸⁹⁰ *Ibid*, op.cit. p. 70. Une grande édition des œuvres d'Augustin par Erasme en 1528-1529 fut imprimé à Bâle chez Frobenius. *D. Aurelii Augustini[...] omnium operum primus, tomus, summa vigilantia repurgatorum a mendis innumeris per D.Erasmum, Basileae, Froben. 1528-1529*. Erasme s'inspire de *doctrina* livre IV pour *Ecclesiastes*.

Le *De Doctrina christiana* comporte quatre livres : le premier présente les vérités dogmatiques à connaître : Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la Résurrection, les vérités morales de la foi, de l'espérance et les principes généraux de l'exégèse. Dans ce premier livre est présentée une théorie sur la Parole qui à la lumière des écrits pauliniens et d'une pensée encore platonicienne pose une distinction entre les signes et les choses. Le monde est un livre composé de signes par lequel Dieu manifeste sa puissance et les mots bien que liés au devenir humain sont également des signes par lesquels Dieu révèle aux hommes comment accéder à la Grâce de son Salut par le Christ⁸⁹¹.

Comme le définit si parfaitement Marc Fumaroli, le *Logos* des philosophes est « investi d'une dimension sacrée » mais qui parle au cœur des hommes⁸⁹². Le Verbe divin incarné par Christ est le mystère central de l'histoire chrétienne du Salut où l'ordre de l'amour de Dieu selon Augustin commande l'esprit. Les livres II et III comportent une exégèse biblique selon les termes du premier livre : le deuxième livre expose les principes d'une interprétation biblique fondée sur le sens littéral et spirituel ou allégorique des Ecritures⁸⁹³. Le quatrième livre apparaît comme un point d'orgue enseignant l'art oratoire qui convient à la doctrine chrétienne présentée dans les livres précédents.

La portée du livre IV est grande, car il offre avant tout, une méthode rhétorique pour les prédicateurs et les théologiens, en dessinant le plan d'une éloquence ecclésiastique fondée uniquement sur les textes bibliques. Erasme s'en inspire rappelle Marc Fumaroli⁸⁹⁴, pour rédiger en 1535, *Ecclesiastes* et quelques décennies plus tard c'est l'archevêque de Milan, Charles Borromée, qui, à la clôture du Concile de Trente, trouve dans ce livre les inspirations utiles pour la rédaction de modèles de rhétoriques ecclésiastiques. Avant de considérer en quoi et de quelle manière, André Rivet s'inspire de l'enseignement augustinien pour sa prédication, nous allons poser tout d'abord les grands points exposés dans *De Doctrina christiana* qui appartiennent au fond commun de l'éloquence ecclésiastique réformée.

⁸⁹¹ *Le magistère chrétien*, texte de l'édition bénédictine, traduction, introduction et notes de G. Combès et de l'abbé Farges, *op.cit.* p. 130. « Pour toutes les choses que nous comprenons, ce n'est pas une parole résonnant au dehors que nous consultons à leur sujet, mais c'est la vérité qui gouverne l'esprit lui-même au-dedans, les mots peut-être nous avertissant de le faire. Or celui que nous consultons ainsi, voilà le Maître, celui dont il est dit qu'il habite dans l'homme intérieur, le Christ, c'est-à-dire la force immuable de Dieu et la sagesse éternelle ».

⁸⁹² Marc Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence*, *op.cit.* p. 70.

⁸⁹³ *De Doctrina christiana*. *op.cit.* Chap ; VII.11. 11.p.153. « Toujours est-il certain qu'on découvre plus volontiers la vérité sous les figures qui la voilent et qu'on trouve avec une satisfaction plus vive ce qu'on a cherché avec quelque peine. [...] c'est dans ce dessein que l'Esprit-Saint a composé les divines Ecritures de la manière la plus admirable et la plus salutaire. Il a disposé des passages clairs et évidents, comme aliment au besoin pressant de connaître, et d'autres plus obscurs, comme remède contre le dégoût et l'ennui. Il n'est presque rien d'ailleurs de ce qui est caché sous ces obscurités, qu'on ne trouve exprimé clairement den d'autres endroits ». Voir *Infra*.

⁸⁹⁴ Marc Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence, Rhétorique*, *op.cit.* p. 73.

Ayant placé la Bible au centre de toute la vie spirituelle du chrétien comme l'unique source de tout enseignement, Augustin fonde une rhétorique où la parole signe le lien entre le divin et l'humain⁸⁹⁵. Pour les réformés⁸⁹⁶ il est, en premier lieu le théologien de l'Église primitive qui, par ses controverses⁸⁹⁷ et par son œuvre théologique, représente une référence doctrinale majeure à laquelle ils font appel pour répondre fermement aux oppositions de l'Église catholique⁸⁹⁸. En second lieu, en plaçant le Verbe divin au centre de la spiritualité chrétienne, Augustin pose l'Écriture sainte comme seule autorité et met en évidence le caractère personnel du lien entre Dieu et les hommes or ce sont les thèmes majeurs que les réformateurs Luther et Calvin ont renouvelés⁸⁹⁹.

Après avoir indiqué sommairement les liens qui unissent les réformés calvinistes à la doctrine chrétienne de saint Augustin, sans toutefois restreindre l'influence de la pensée augustinienne à la seule réforme, nous pouvons interroger le *De Doctrina christiana* et les préceptes rhétoriques qu'il contient et dans un deuxième temps ses empreintes sur la prédication de Rivet.

Le maître intérieur

Augustin, ayant démontré dans le livre I du *De Doctrina christiana* l'utilité des signes sous différentes espèces, odorat, ouïe, vue, en vient à considérer la parole. Le langage est considéré comme un don fait aux hommes au même titre que le monde naturel. Cependant la parole est, au premier rang parmi les signes, « elle est le signe de premier ordre dont se servent les hommes pour exprimer leurs pensées⁹⁰⁰ ». Le caractère utile du langage humain, une fois posé, est reporté par Augustin à celui de l'Écriture sainte qui renferme des signes inscrits par les hommes mais d'institutions divines. Dans le chapitre II du livre II, Augustin introduit déjà le fait d'appliquer aux textes bibliques les procédés classiques de la rhétorique puisque :

⁸⁹⁵ Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age, Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Paris, Payot, 1947. p. 127. « Il y a pour Augustin une double activité de la raison 'comprends pour croire et crois pour comprendre', la foi seule aux Écritures ouvre l'intelligence cependant la raison précède l'assentiment au vérités de la foi, car il y a lieu de les croire ».

⁸⁹⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.215.

⁸⁹⁷ Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age*, op.cit. p.166-167.

Lucien Jerphagnon, *Histoire de la pensée, d'Homère à Jeanne d'Arc*, Paris, Collection Pluriel, 2010. Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Aux Editions du Seuil, « Maîtres spirituels », Bourges, 1955. P.55.

⁸⁹⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 166. Augustin est le théologien que les Eglises catholique et réformé réclament comme arbitre. Voir Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique, Tome premier*, Rotterdam, Reinier Leers, 1697. op.cit. p. 416. Pierre Bayle met en évidence l'embarrassante autorité d'Augustin pour l'Eglise catholique car celle-ci condamne les thèses jansénistes sur la grâce alors qu'elles appartiennent de fait à la théologie développée par Augustin. « Il est certain que l'engagement la jette dans un embarras qui tient beaucoup du ridicule [...] Il est si manifeste à tout homme qui examine les choses sans préjugé, & avec les lumières nécessaires, que la doctrine de S. Augustin & celle de Jansenius Evêque d'Ypres sont une seule & même doctrine ».

⁸⁹⁹ Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, op.cit. p.165.

⁹⁰⁰ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 93

Les signes artificiels sont ceux que les êtres animés se donnent mutuellement pour manifester, autant qu'il est possible, leurs pensées, leurs sentiments et les différents mouvements de l'âme [...] Nous consacrerons notre travail à étudier les signes de ce genre, selon qu'ils sont en usage parmi les hommes ; puisque les signes d'institution divine que renferment les saintes Ecritures nous ont été marquées par les hommes qui les y ont insérés⁹⁰¹.

Dans ce cas exceptionnel, d'un Dieu s'adressant aux hommes, la valeur du langage ne réside plus dans la fin utile des choses mais dans les moyens qu'il donne pour accéder aux vérités de la foi chrétienne et au Salut⁹⁰². C'est par conséquent en conservant tous les éléments techniques de la rhétorique cicéronienne qu'il établit à l'égal de Cicéron, un traité rassemblant tous les éléments constitutifs d'une rhétorique chrétienne⁹⁰³. Le prologue du livre IV précise très clairement le statut de la rhétorique appliquée à l'écriture.

En commençant cet ouvrage de la doctrine chrétienne, je l'ai divisé en deux parties. Car, après quelques observations préliminaires, où je répondais d'avance à la critique, je disais : L'interprétation de l'écriture comprend deux choses : la manière de découvrir ce qu'on y doit découvrir, ce qu'on y doit comprendre, et la manière d'exprimer ce qu'on y a compris⁹⁰⁴.

L'évêque d'Hippone insiste, avec fermeté, dans le prologue du *De Doctrina*, sur la nécessité d'appliquer au texte biblique les règles d'une herméneutique classique fondée sur l'étude grammaticale, la définition et le contexte historique, afin d'enseigner clairement. Il semonce vertement ceux qui estiment inutiles d'être guidés dans leur lecture souscrivant à l'idée et jugeant ces règles superflues car l'auteur sacré n'a nul besoin de règles pour enseigner :

C'est par les leçons d'un précepteur que nous avons acquis la connaissance de toute langue étrangère. Ils croient à tort ou à raison qu'ils ont obtenu la grâce de commenter l'écriture et ils crieront partout que ces règles ne sont nullement nécessaires et tout ce que l'on peut découvrir de salutaires clartés dans la profondeur des divins oracles est dû exclusivement à l'assistance divine. V à ceux qui se félicitent des dons du ciel, qui se glorifient de comprendre et d'exposer les Saints livres, sans le secours de préceptes préalables à ceux que j'ai dessein de formuler, et qui pour ce motif, s'arrêtent à l'idée que je n'ai entrepris qu'un travail superflu.[...]ne doivent-ils pas se rappeler que c'est de la bouche des hommes qu'ils ont

⁹⁰¹ *Doctrina chrétienne*. Livre II, chap. II, *Nature du signe et ses différentes espèces*.

⁹⁰² Emile Bréhier, *Histoire de la philosophie, tome I, l'antiquité et le Moyen-Age, Période hellénistique et romaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1967.p. 453. Le Verbe créateur de toutes choses implique pour le théologien et ici le rhéteur de considérer l'ensemble de la création et par conséquent le temps qui la dirige. Les attaches avec la philosophie platonicienne de Saint Augustin s'arrêtent devant le mystère de l'Incarnation car l'événement de la venue du Fils de Dieu fait homme est la marque de l'amour de Dieu. Dans la *Cité de Dieu*, Augustin en refusant contre les philosophes platoniciens la notion du perpétuel recommencement répond, écrit Henri Marrou, par une raison religieuse chrétienne : « Comment est-ce une vraie béatitude, celle en l'éternité de laquelle on ne peut croire, s'il y a toujours retour des mêmes misères ? Et d'autre part, le Christ n'est mort qu'une fois ».

⁹⁰³ Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age, op.cit.* p. 177. Le philosophe attribue à la *Doctrina chrétienne* une place analogue à celle qu'occupe *l'Orateur idéal* de Cicéron.

⁹⁰⁴ *De la Doctrina chrétienne*, Livre IV, chap. IX, « Ne négligeons pas un devoir aussi noble que celui de communiquer aux autres, par toutes les explications possibles l'intelligence des vérités dont nous sommes nous-mêmes en possession ». La relation entre pédagogie et prédication est le socle sur lequel repose la prédication de Rivet.

reçu la connaissance des lettres mêmes ?[...] ce qu'ils ne peuvent nier c'est que nous avons tous appris notre langue par l'habitude de l'entendre ⁹⁰⁵.

Le traité vise, nous le comprenons, les prédicateurs au premier plan dans la mesure où Saint Augustin souligne l'importance pour eux d'analyser le texte sacré selon les règles de l'herméneutique et de la rhétorique classique afin d'être capable de conduire leurs prédications et par conséquent de guider efficacement les chrétiens dans leur foi. ⁹⁰⁶

Les trois offices de la prédication

Bien que ce soit à partir de la rhétorique définie par Cicéron dans *De Oratore*, qu'il développe les préceptes concernant la prédication elle-même et les genres qu'elle peut contenir, les trois offices de la prédication enseigner, émouvoir, plaire ont cependant un but plus élevé qui engage la vie spirituelle et morale de l'auditeur.

L'orateur qui s'attache à persuader la vérité, et dans ce but à instruire, à plaire et à toucher ; doit donc unir à la prière tous ses efforts pour arriver à parler, ainsi que nous l'avons dit, d'une manière claire, attrayante et persuasive [...] C'est en vue de ce triple devoir de l'orateur, instruire plaire et toucher, que le maître de l'éloquence romaine exige de lui les trois qualités suivantes : « être éloquent, c'est savoir parler des petites choses dans un style simple pour instruire, des choses médiocres dans un style tempéré pour plaire et des grandes choses dans un style sublime pour toucher[...] Cicéron aurait pu nous montrer ces trois genres d'éloquence comme il les entendait, dans les causes profanes, mais non dans les matières religieuses qu'est appelé à traiter l'orateur chrétien auquel nous adressons. [...] Il en est autrement dans les matières religieuses ; les discours que nous adressons au peuple, surtout du haut de la chaire sacrée ; ont pour objet d'assurer aux hommes, non la vie du temps, mais celle de l'éternité, et de les préserver d'une perte sans retour ⁹⁰⁷

Au chapitre II du livre IV, Augustin écarte définitivement tout motif de voir dans l'éloquence une quelconque vanité humaine et la rhétorique enseignée dans les écoles, se trouve investie d'une fin louable car l'orateur chrétien ayant des sujets élevés à traiter, son talent y est doublement nécessaire :

Le talent de la parole peut être mis au service d'une double cause, s'il est si puissant pour persuader le bien ou le mal, pourquoi les hommes vertueux ne s'efforcent-ils pas de l'acquérir pour le consacrer à la défense de la vérité ⁹⁰⁸.

⁹⁰⁵ *De la Doctrine chrétienne*, chap. V. « Néanmoins comme ils se voient ou s'estiment capables de commenter les saints livres, ils diront à grands cris que ces règles ne sont nécessaires à personne, mais qu'au contraire tout l'art d'élucider avec honneur les obscurités de ces livres, peut être un pur effet de la grâce de Dieu [...] c'est à bon droit bien sûr qu'ils se réjouissent d'avoir reçu de Dieu un grand don. Ils devraient pourtant se rappeler qu'ils ont appris des hommes, tout au moins, l'alphabet [...] Ils n'en sont pas moins contraints de nous accorder que chacun de nous, dès le début de son enfance a appris sa langue à force de l'entendre ; et s'il en possède une autre, soit la grecque soit l'hébraïque, c'est parce qu'il l'a entendue pareillement ou l'a apprise d'un homme ».

⁹⁰⁶ *Ibid*, « Celui qui enseigne l'alphabet le fait pour apprendre aux autres à lire. Ainsi en est-il de celui qui expose à des auditeurs ce qu'il comprend dans les Ecritures. Celui qui enseigne comment il faut les comprendre est semblable à celui qui enseigne l'alphabet. Par suite celui qui sait lire quand il trouve un livre, n'a pas besoin d'un autre lecteur pour lui apprendre ce qui est écrit. Il en est de même pour celui qui aura reçu les règles que nous entreprenons de donner ».

⁹⁰⁷ *De la Doctrine chrétienne*, Livre IV, chap. XVIII.

⁹⁰⁸ *Ibid*, Livre IV chapitre XVIII, « Puisque donc , l'art de la parole a un double effet, qu'il possède la très grande puissance de persuader soit le mal soit le bien, pourquoi les honnêtes gens ne mettraient-ils pas leur zèle à l'acquérir, en vue de s'enrôler

Le sermon relève donc des offices classiques de l'art oratoire cependant la persuasion ne relève pas de l'orateur lui-même mais de la Parole de Dieu dont il est le simple médiateur. Le caractère personnel de la conversion soulignée par Augustin dans ses *Confessions*⁹⁰⁹ implique de considérer à l'intérieur du discours sacré tous les degrés des sentiments⁹¹⁰ et par conséquent de varier les styles en fonction des thèmes abordés.

Cependant bien que l'orateur chrétien n'ait que des sujets relevés à traiter [...] qu'il prenne le style simple, pour enseigner, le style tempéré pour louer ou blâmer, et quand il lui faut déterminer à agir un auditeur qui jusques là résiste, qu'il fasse alors jouer les grands ressorts de l'éloquence et les plus propres à toucher les cœurs⁹¹¹.

Pragmatique et expérimenté, l'évêque d'Hippone considère, tout d'abord, le destinataire du discours et en déduit les règles fondamentales. L'orateur sacré s'adressant à un auditoire large⁹¹² doit répondre impérativement aux règles de la clarté et de la persuasion sous les trois offices du discours classique transposés à l'éloquence ecclésiastique : instruire des volontés divines, émouvoir, persuader des vérités de la foi. La variété des styles est d'autant plus recommandée par Augustin, qu'en alternant le style sublime chargé d'émotion et le style simple, le prédicateur éveille et conserve l'attention de l'auditoire⁹¹³.

Dans le sublime le début doit être toujours tempéré. Et même l'orateur peut se servir du style simple là où il pourrait employer le style sublime ; dans ce rapprochement, la simplicité du premier fait ressortir davantage l'élévation du second.⁹¹⁴

Si par son poids affectif le style sublime étouffe la voix et doit être utilisé par conséquent avec science, il sert efficacement l'orateur lorsque le sujet l'impose. Augustin fait le récit de sa propre expérience, car, ayant eu à résoudre un problème social et persuader certains de ses

au service de la vérité, du moment que les méchants le mettent au service de l'injustice et de l'erreur [...] Dans nos discours à nous, étant donné qu'ils portent tous, spécialement quand nous parlons au peuple du haut de la chaire, non sur le salut temporel mais sur le salut éternel des hommes et que nous devons au surplus, les mettre en garde contre la mort éternelle, nous ne traitons que de grands sujets ».

⁹⁰⁹ Augustin, *Confessions*, XIII.

⁹¹⁰ Pierre Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique, Conversion*, Albin Michel, Paris, 2002. p.232. « En plaçant la théologie de la conversion dans la perspective plus générale de la théologie de la création, Augustin indiquait la voie qui permettrait de résoudre le problème théologique de la conversion : comment concilier la liberté humaine et l'initiative divine ? Dans une théologie de l'acte créateur, tout est « grâce », puisque tout repose sur la décision libre et l'initiative absolue de Dieu. ». Rivet cite longuement et à plusieurs reprises Augustin dans son Instruction sur la sainte Cène, quand il souhaite indiquer que la connaissance du signe sans l'esprit dirigeant le cœur n'est rien. Prédication de la manducation spirituelle du corps de Christ » dans, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*. op.cit. p. 133-135. « Suit le manger, ou le macher & ruminer qui consiste en la méditation de l'Incarnation de Christ s'appelle par Saint Augustin manger au-dedans, non au dehors, manger de cœur non des dents, qui est suivi d'une delectation intérieure, en ceux qui goustent combien le Seigneur est bon. [...] La doctrine de l'Évangile qui nous enseigne Christ, & par laquelle le S.Esprit opère puissamment en nos âmes, nous justifiant & regenerant, est l'esprit qui vivifie, c'est-à-dire, la loi de l'esprit de vie comme il [l'apôtre Paul] parle encore ».

⁹¹¹ *De la Doctrine chrétienne, op.cit.* Livre IV, chap. XIX.

⁹¹² *Ibid, op.cit.* Livre quatre, chap. XVI.

⁹¹³ *De la Doctrine chrétienne, op.cit.* Livre IV. chap. XXII. « Il faut dans la mesure où le sujet s'y prête, varier le discours[...] Car l'emploi prolongé d'un seul, retient moins l'attention de l'auditeur. Mais le discours, si long qu'il soit, marche avec plus de grâce, si on passe d'un genre à un autre ».

⁹¹⁴ *Ibid, op. cit.* Livre IV. chap. XXIII. « Par- là les passages en style sublime ressortent davantage, par opposition avec les passages en style simple et comme par des ombres, sont rendus plus lumineux.p. 521.

auditeurs d'abandonner une coutume barbare, il employa le style sublime afin de frapper les consciences.

J'entrepris un jour d'abolir, à Cesarée en Mauritanie, une sorte de combat qu'on appelait attrouplement, une lutte barbare où non seulement les citoyens mais les parents, les frères, les pères et les enfants, divisés en deux partis, se battaient solennellement à coups de pierres durant plusieurs jours de suite à une certaine période de l'année, et s'entretuaient sans distinction. J'employai tout ce que je pus trouver de plus fort pour leur faire abandonner et détester une coutume si cruelle et si invétérée, et pour la détruire entièrement. Cependant je ne crus pas avoir réussi quand j'entendis leurs acclamations ; mais lorsque je vis leurs larmes. Leurs applaudissements témoignaient qu'ils me comprenaient et m'écoutaient avec plaisir ; mais leurs larmes me prouvèrent qu'ils étaient touchés⁹¹⁵.

Par cet exemple, Augustin souligne la puissance de l'éloquence qui est désignée comme un atout indispensable à l'instruction pour rendre les cœurs dociles : « toucher enlève la victoire car il peut arriver que l'auditeur tout en étant instruit ne donne pas son assentiment⁹¹⁶. Le style sublime dans le cadre du sermon ne recherche ni l'admiration ni les applaudissements mais vise à réveiller les sentiments de charité, de justice et caractérise la parole inspirée des auteurs bibliques. L'éloquence de l'apôtre Paul dont le style sublime est particulièrement signalé par Augustin, et donnée en exemple, possède une force impétueuse qui témoigne du caractère inspiré de l'Écriture.

[...] qu'y-a-t-il d'étonnant qu'on le retrouve dans les écrits des hommes envoyés par Celui-là qui est la source Auteur de tout génie ?⁹¹⁷.

Nous voyons une rhétorique chrétienne se dégager de l'écorce classique sous le scalpel du pédagogue car, puisque la véritable éloquence consiste à traiter les petites choses dans un style simple pour instruire, dans un style tempéré pour les sujets émouvants et dans un style sublime les grands sujets, l'orateur chrétien selon Augustin ne doit en aucun cas les négliger. Par conséquent, les trois styles, tempéré, simple et sublime structurent le discours sacré : l'instruction se place sous l'égide du style simple, le blâme ou l'éloge sous celui du style tempéré et la persuasion du cœur sous celui du sublime⁹¹⁸.

⁹¹⁵ *Ibid, op.cit.* Livre IV.chap, XXIV. « Dès lors, avant même que la suite l'eût démontré, je regardai comme abolie cette coutume funeste et sanglante, dont ils avaient hérité de leurs ancêtres ».

⁹¹⁶ *De la Doctrine chrétienne, op.cit.* Livre IV. Chap. XII.

⁹¹⁷ *Ibid, op.cit.* Livre quatre, chapitre XX, « Quant au style sublime, il diffère de ce style tempéré surtout en ceci, qu'il est moins élégant par les parures de l'expression, qu'impétueux par les sentiments de l'âme. Il est porté de fait par son propre élan, à s'emparer de force de la beauté de l'expression mais ce n'est pas, par souci d'élégance.

⁹¹⁸ *De la Doctrine chrétienne, op.cit.* Livre Quatre, Chap. XIX. « Pour enseigner la Trinité ou bien y-a-t-il un devoir pour celui qui enseigne l'unité de la trinité de faire sa discussion en style simple, pour rendre compréhensible dans la mesure de ses moyens, une question difficile à saisir ? Y-a-t-il lieu ici de chercher des ornements et non des arguments ? Y a-t-on pour but de toucher l'auditeur, plutôt que de l'instruire pour qu'il apprenne ? Mais en revanche quand on loue Dieu, soit en lui-même, soit en ses œuvres, quel grand respect de beauté et de splendeur prend le discours chez l'orateur, capable de louer Celui que personne ne loue dignement, sous quelque forme que ce soit. En tout cas s'Il n'est pas honoré, ou si on honore avec lui et même avant lui les idoles, il faut de toute force parler en style sublime, pour montrer combien ce culte est un grand mal, et pour en détourner les hommes ».

Ces diverses qualités doivent, autant que possible, se trouver réunies dans chacun des trois genres [...] Que cherchons nous en enseignant les divins préceptes, sinon qu'on nous entende avec docilité, c'est-à-dire qu'on ajoute foi à ces préceptes⁹¹⁹

Augustin insiste sur la valeur esthétique et persuasive de l'emploi conjoint du sublime et de la simplicité, qu'il perçoit comme un jeu d'ombre et de lumière propre à bouleverser l'âme et à mettre en évidence la vérité chrétienne. L'objection portée à la beauté et les effets de style dans le discours sacré est écartée par le simple fait que les auteurs bibliques sont des modèles d'éloquence⁹²⁰. Il faut donc, conseille Augustin, s'en inspirer, car ils offrent toutes les diversités de genre appropriés aux messages qu'ils délivrent.

Il est donc nécessaire à l'orateur qui doit exprimer avec sagesse ce qu'il ne peut dire avec éloquence, de graver dans sa mémoire les expressions des Ecritures. Plus il se reconnaît pauvre de son propre fonds, plus il doit s'enrichir en puisant à cette source. La parole divine servira de preuve à sa parole [...] De même qu'il y a une éloquence qui sied mieux à la jeunesse et une autre plus convenable à l'âge mûr et que l'éloquence cesse de porter ce nom, dès qu'elle n'est plus en rapport avec l'orateur ; de même il y a une éloquence propre à ces hommes divins, revêtus d'une autorité souveraine [...] Elle leur est essentiellement propre : plus elle paraît simple, plus elle s'élève au-dessus des orateurs profanes, non par l'enflure, mais par la solidité⁹²¹

Homme d'église, écrit Henri Marrou, « Saint Augustin a assimilé la Bible comme, dans sa jeunesse il avait appris à assimiler Cicéron et Virgile⁹²² » or nous pouvons appliquer à André Rivet, le propos de l'historien.

La clarté seule

Plaire pour persuader des vérités de la foi est synonyme de clarté et c'est là le seul précepte auquel le prédicateur ne doit pas déroger car de la clarté dépend la compréhension, la conversion et le Salut des âmes. Les ornements du discours peuvent être ignorés comme peuvent être ignorés les discours trop savants car ajoute fermement Augustin « A quoi sert la pureté du langage, si l'intelligence de l'auditeur ne le suit pas⁹²³ ».

Vous voulez instruire clairement, rejetez tous les mots qui n'instruisent pas. Choisissez de préférence, quand vous le pouvez, les expressions pures, faciles à saisir ; et si vous ne le pouvez, parce que ces expressions manquent, ou qu'elles ne s'offrent pas à votre esprit, servez-vous d'autres moins correctes, pourvu qu'elles soient propres à transmettre clairement votre pensée⁹²⁴

⁹¹⁹ *Ibid*, op.cit.Livre IV. Chap. XXVI.

⁹²⁰ *Ibid*, livre IV, Chap. VII. « Je suis frappé d'admiration et de stupeur par l'art avec lequel nos auteurs ont usé de notre éloquence, à nous, au moyen d'une autre éloquence ; à eux, de manière qu'elle ne leur fit pas défaut sans qu'elle fut trop apparente ».

⁹²¹ *De la Doctrine chrétienne*, Livre IV.Chap. VI.

⁹²² Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, op.cit. p. 73.

⁹²³ *De la Doctrine chrétienne*. Livre IV. chap. X.

⁹²⁴ *Ibid*, op.cit.Livre IV. Chap. X.

La clarté, issue de la distribution psychologique des styles, est le vecteur pédagogique essentiel par lequel l'instruction sur la foi peut porter ses fruits⁹²⁵ or, la prédication étant un discours limité dans le temps, adressé à un auditoire large et vite ennuyé, l'évêque d'Hippone connaît, par expérience, toute la valeur de ce précepte qui vise à conserver l'attention pour enseigner. Il engage par conséquent le prédicateur à la simplicité au détriment de l'éloquence si cela est nécessaire⁹²⁶. Dans le chapitre Dix, ses conseils sont des injonctions cicéroniennes en ce domaine :

Le désir scrupuleux d'être clair porte parfois à faire peu de cas des mots plus élégants[...] et à se préoccuper plutôt de bien mettre en lumière et de bien faire connaître la vérité qu'on vise à montrer. Cela a fait dire à Cicéron 'c'est là une négligence apprêtée'. Celle-ci renonce certes à l'élégance mais ce n'est pas toutefois pour tomber dans la trivialité. [...] nous n'avons aucune raison de parler, si ceux à qui nous nous adressons pour nous faire comprendre ne comprennent pas ce que nous disons. Le maître évitera donc tous les mots qui n'instruisent pas⁹²⁷.

Rivet appelle principalement l'autorité du père de l'Église chrétienne pour défendre les dogmes de la doctrine réformée et le cite abondamment dans ses ouvrages de controverses religieuses⁹²⁸. Si Rivet se conforme aux règles de la confession de foi de Genève qui invite les prédicateurs à privilégier les auteurs bibliques et non les pères de l'Église, il semble pourtant faire une exception à la règle, en déclarant, dans ses sermons, une véritable admiration pour la clarté de saint Augustin. La rhétorique de Saint Augustin est une colonne d'éloquence contre laquelle s'adosse le prédicateur, lorsqu'il s'agit d'expliquer les dogmes de la foi chrétienne. Dans son exposition du chapitre Dix-sept de l'Évangile de Jean, il juge que la clarté d'Augustin dépasse la sienne concernant l'explication de la Trinité :

J'ay volontiers emprunté les paroles de ce grand personnage parce qu'il m'a semblé qu'on ne pouvait expliquer cette communauté de protection entre le père et le fils et le S.Esprit nonobstant les distinctions des égards ausquels le Père & le Filz sont dits avoir gardé ou garder les disciples⁹²⁹.

La présence du philosophe chrétien est manifeste dans l'enseignement que Rivet donne sur l'*Incarnation*, par le choix d'un style où la simplicité seule définit avec douceur et clarté la nature de la foi. C'est en effet, en empruntant, la forme d'une confession, d'une réflexion

⁹²⁵ *Ibid*, op.cit. Livre IV. chap XX. « Pour ne rien citer que de clair, voici un exemple de style simple tiré de Paul Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous pas ce que dit la loi ? Paul aux Galates IV, 21-26 ».

⁹²⁶ *Ibid*, op.cit. Livre IV. chap. X. « Chacun de nous apprenne humblement de l'homme ce qu'il doit apprendre de lui et que celui qui instruit les autres communique sans orgueil et sans envie ce qu'il a reçu ».

⁹²⁷ *De la Doctrine chrétienne*, op.cit. Livre IV. chap. X.

⁹²⁸ André Rivet, *Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV*. Dans cet ouvrage, Rivet cite abondamment Augustin pour argumenter en faveur de la clarté de l'Écriture.

⁹²⁹ André Rivet, *Les Vœux du Sacrificateur, sermon XI sur le chapitre XVII de S. Jehan*, op.cit. p 259. Dans sa prédication en général et en particulier lorsqu'il prêche sur l'Incarnation, le pasteur cite régulièrement Augustin. Nous citons un passage de ce sermon *Douze méditations, De l'Incarnation*, op.cit. p 101. « Ainsi comme le dit Saint Augustin, *la Trinité Sainte a fait la seule parole chair*, par cette action divine, s'est faite une œuvre plus admirable que si le ciel avait été conjoint à la terre. Car l'infini a esté fait fini, l'immortel mortel, le tout puissant faible, celui auquel appartiennent toutes choses, pauvre ».

personnelle dévoilée, ici, au nom de tous, que le prédicateur de Leyde, impose à l'esprit de l'auditeur la transparence de l'acte de foi.

C'est chose étrange que Dieu ait voulu naître mais ce grand mystère ne se peut pénétrer sans foi & la foi le croit sans y pénétrer trop avant. Ne cherchons pas le contentement de la raison humaine, où la foi doit monter plus haut que la raison ⁹³⁰.

Dans le sermon contenu dans le traité *Instruction sur la Sainte Cène*, notre pasteur laisse encore la parole à Augustin afin de définir la foi selon l'œuvre de l'Esprit qui seul régénère l'âme :

C'est ainsi que l'Esprit vivifie sans lequel la chair vivifiante de l'Esprit ne profite rien, comme il a été dit. S. Augustin écrivant sur ce même chap. de S. Jehan expose clairement ce que nous avons dit à propos de ces mêmes mots, 'c'est l'esprit qui vivifie. Nous avons dit, frères que le Seigneur a recommandé ceci en la manducation de Sa chair & potion de Son Sang, que nous demeurions en lui & lui en nous[.] Or afin que nous soyons ses membres, l'unité nous lie & qui fait que nous soyons liés par l'unité sinon la charité ? Et d'où vient la charité de Dieu ? interroge l'apôtre la charité de Dieu te diras-t-il est épanché en nos cœurs par le St Esprit qui nous a été donné' »⁹³¹.

En citant si amplement et si souvent Augustin, dans les matières les plus importantes de l'instruction chrétienne, Rivet se place sous son autorité doctrinale-ce qu'affirme et démontre Augustin n'est pas commenté mais citer- et de philosophe que Rivet fait côtoyer avec Calvin. Dans un des sermons composant l'exposition sur le chapitre de l'Évangile de Jean, notre pasteur fait côtoyer Socrate, Augustin, et Jean Calvin, triumvirat de l'humilité devant la connaissance de Dieu.

Le plus sage de tous les Philosophes savait disait-il une chose, c'est qu'il ne savait rien & un autre faisait profession d'apprendre tous les jours beaucoup de choses en vieillissant. Un ancien docteur se disait être de ceux qui professaient en écrivant & écrivaient en professant, paroles qu'un des plus grands Théologiens de notre temps a accommodées à son usage⁹³².

A travers l'œuvre de saint Augustin, Rivet reçoit aussi les leçons d'un écrivain nimbé de la poésie platonicienne dont il retient certaines métaphores comme par exemple celle qu'il cite dans un sermon contenu dans le recueil, *Les Vœux du sacrificateur*, afin d'exprimer le mouvement de l'âme orienté vers la connaissance de Dieu mais prisonnière de sa nature : « Un ancien [Augustin] disait que l'amour des choses terrestres engluent les ailes de l'esprit et les empêchent de voir au ciel »⁹³³. Lorsqu'elles sont présentes dans les textes bibliques certaines métaphores peuvent perdre le lecteur mais elles sont justement la marque selon Augustin d'une

⁹³⁰ André Rivet, *Douze méditations*. op.cit. p.8.

⁹³¹ André Rivet, *Instruction à la Sainte Cène*. Sermon De la manducation spirituelle, p.130 et 138. « Seul Dieu et non le prédicateur persuade, la foi résulte de la persuasion exercée par les Écritures et l'Esprit. ».

⁹³² André Rivet, *Les Vœux du Sacrificateur*, sermon XVIII, p. 463. Le prédicateur inscrit comme à son habitude les références en marge : Il indique Calvin : en commencement de son Institution.

⁹³³ *Ibid*, p.518.

volonté divine conviant l'homme à une humilité totale ou l'invitant à une attention plus aigüe⁹³⁴ par une figure de style qui frappe agréablement⁹³⁵.

Ainsi l'orateur qui vient instruire, doit s'appliquer, non seulement à éclaircir ce qui est obscur et à résoudre les difficultés, mais éclaircir en même temps toutes les questions incidentes qui peuvent surgir, dans la crainte qu'elles ne détruisent ce qu'il veut établir⁹³⁶

Ce détour, par l'usage des métaphores et en dernier lieu de leurs utilités psychologiques nous amène brièvement, ici, à aborder le sens littéral et le sens spirituel ou allégorique à partir desquels il établit son exégèse dans le livre III. Lorsqu'Augustin aborde le problème de la variété des significations attribuées à un terme, il souligne que « chaque expression peut avoir des sens ou contraires ou contradictoires » et dans ce cas les expressions métaphoriques peuvent être éclairées par d'autres métaphores présentes dans la Bible et éclairées par la seule intelligence de l'auteur :

La voie la plus sûre sera toujours celle de l'Écriture même et quand nous y cherchons la vérité cachée sous le voile des expressions métaphoriques il faut que notre interprétation soit à l'abri de toute controverse ou que si elle est contestable, l'incertitude soit résolue par des témoignages puisés ailleurs dans l'étendue des livres saints⁹³⁷.

La lecture allégorique⁹³⁸ de saint Augustin est écartée par Calvin et par conséquent par les pasteurs calvinistes. Rivet martèle dans toutes les parties de son *Catholique Orthodoxe* qu'il n'y a pas d'obscurités dans la Bible, aussi les termes ou images bibliques, appelées à être expliquées par notre prédicateur, sont souvent introduites par l'expression « une façon de parler » qui introduit une interprétation donnée par le contexte historique ou grammatical⁹³⁹. De ce fait le sens allégorique du terme est renvoyé non à une interprétation allégorique mais à un sens précis relevant de l'histoire et de la philologie⁹⁴⁰.

⁹³⁴ *De la Doctrine chrétienne*. Livre IV. Chap. VI, « Je ne doute nullement que ce ne soit une disposition particulière de la sagesse divine qui a voulu dompter l'orgueil de l'homme par le travail ».

⁹³⁵ *Ibid*, Livre IV. Chap. VI.

⁹³⁶ *Ibid*, Livre IV. Chap. IX.

⁹³⁷ L'exégèse biblique de saint Augustin est fondée sur le sens littéral et le sens spirituel des Écritures. Dans *De la Doctrine chrétienne*, il présente les règles du donatiste Tichonius au chapitre XXX du livre III, pour lequel il témoigne d'une grande admiration. Ce dernier établit sept règles de lecture des mystères de la Loi afin que « Quiconque déambule dans l'immense forêt des Prophéties est, pour ainsi dire, escorté par ces règles...[.] la première règle XXXI de Tichonius a pour objet : le Seigneur et son corps. Tichonius propose de distinguer le corps de l'église et le corps du Christ. III Les règles concernant les promesses et la loi. XXXIII, la règle est de distinguer la grâce et les commandements, l'esprit et la lettre, règle IV : L'espèce et le genre, règle V. Les temps, règle VI, récapitulation, règle VII, le diable et son corps.

⁹³⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 291. Le sens littéral et le sens spirituel de la Bible sont rejetés par Calvin en vertu de la lecture littérale seule.

⁹³⁹ Voir infra.

⁹⁴⁰ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p.291. Contrairement à Augustin Le terme de figure est pris dans son sens rhétorique ce que fait Rivet il n'y a pas d'obscurité dans la Bible, les ornements ne visent pas un sens second. Nous donnons à titre d'exemple un court passage de sa prédication *De la manducation spirituelle*, publiée dans le recueil *Instruction sur la S. Cène*. Rivet comme Calvin, écarte le sens allégorique et commentant le terme les paroles de l'apôtre Paul « l'esprit vivifie », il écrit « Et semble que de là aient pris occasion ceux, qui ont abusé de ce dire de l'Apostre la lettre tue, mais l'esprit vivifie, dont autrefois Origène a esté emeu, à rechercher en toutes les sentences de l'écriture un sens allegorique,

Il serait presque vain de démontrer l'influence et l'importance de Jean Chrysostome pour les prédicateurs en général tant il s'impose comme modèle à chaque orateur chrétien depuis des siècles. Dès le VI^e siècle il est nommé « bouche d'or » ou « Chrysostome » et au XVII^e siècle Bossuet l'appelle « le Démosthène chrétien »⁹⁴¹. Né vers 344-354 en Asie Mineure, il est ordonné prêtre en 389 et sa renommée de prédicateur le désigne très rapidement à la charge d'évêque d'Antioche en 397. Prédicateur à la parole vive, il s'adresse en priorité au peuple, avec le sens pragmatique de l'Apôtre Paul dont il commente tous les livres⁹⁴². Tous les aspects de la vie morale, publique⁹⁴³ et chrétienne retiennent son attention dans la mesure où la parole de Dieu est une pédagogie morale et spirituelle en action. Il prêche avec éloquence au sein d'une société dont l'élite est peu convaincue des règles de la charité chrétienne, peu encline à recevoir des leçons morales, à abandonner les fêtes païennes mais, en revanche, convaincue du danger que représente l'éloquence. L'hostilité grandissante entre lui et l'impératrice de Constantinople, Eudoxie le conduit à l'exil⁹⁴⁴.

Il faut nous tourner à nouveau vers les débuts de la Réforme pour comprendre en quoi et pourquoi le prédicateur Chrysostome reçut toute l'admiration d'Erasmus, de Calvin, de Melancthon et par conséquent, exerça son influence sur la prédication réformée du XVII^e. Toutefois, son influence dans la prédication de Rivet, ne se mesure pas, comme pour celle d'Augustin, à la fréquence des citations ou des références faites à l'intérieur du discours. En effet, Rivet ne cite que très rarement Jean Chrysostome dans ses sermons au point que cette absence constitue finalement une filiation naturelle sur laquelle on ne revient pas, par -contre, dans ses traités de controverse où il défend et démontre la seule autorité des Écritures et leurs

bien souvent, sans sens & sans raison. [...] Nous avons un exemple de ce qui est d'ailleurs fréquent en l'Écriture que les choses sont dites *estre*, ce qu'elles signifient & représentent à l'entendement ; ce qui estant bien observé en cette matière, oste toutes difficultés ». op. cit. p.132. p. 135.

⁹⁴¹ Pour tous les éléments concernant sa biographie, nous nous sommes référés à l'ouvrage de Bruno H. Vandenberghe, *Saint Jean Chrysostome et la Parole de Dieu*. Les éditions du Cerf, Paris,1961.

⁹⁴² Voir en annexe la bibliographie.

⁹⁴³ Un traité sur le mariage, *De Verbis illis apostoli « propter fornicationes autem unusquisque suam uxore habeat », Prima omelia sul matrimonio [...] : in illud, propter fornicationes uxorem, ed. critica a cura di Daniela Mazzoni Dami*, Firenze, Università degli studi di Firenze, Dipartimento di scienze dell'antichità « Giorgio Pasquali », 1998.

Les Homélies de Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, traduits en français, par Monsieur Maucroix, chanoine de l'Église de la Cathédrale de Reims, Paris, André Pralard,1671. S. Jean Chrysostome, *Patriarche de Constantinople. Qui contiennent son commentaire sur tout l'Évangile de S. Mathieu, avec des exhortations où les principales règles de la vie & de la morale chrestienne sont excellemment expliquées*, par Antoine de Marsilly, Tome premier, troisième édition, Paris, Pierre Le Petit, 1673.

⁹⁴⁴ Bruno H. Vandenberghe, *Saint Jean Chrysostome et la Parole de Dieu*. Les éditions du Cerf, Paris,1961. p. 174.

clartés, le père de l'Église est cité abondamment. Dans le même chapitre du *Catholique orthodoxe*, Rivet se réfère plusieurs fois à lui, comme le garant du principe calvinien de l'Écriture seule. Nous citons, à titre d'exemple, un court extrait de l'ouvrage de Rivet :

Ce que Chrysostome reconnoissant, discours de ce sujet, comme si de son temps il eust affaire à nos Jesuites[...] Il adjoute qu'à l'infirmité des siècles suivants, tant sous le vieux que sous le N. Testament, a esté nécessaire l'Escriture[...] d'où il conclut que « *c'est une extreme manie (notez Jesuites) après que nous esté reduicts à ce poinct que nous avons besoin d'escrits [...]* C'est pourquoy Chrysostome disoit à propos, que *les maux avaiet pris leur origine de l'ignorance de l'Escriture. Car comme ceux qui ne peuvent jouir de l'usage de cette lumière ne peuvent cheminer droit. Aussi ceux qui ne regardent point les raisons de l'Escriture, tombent nécessairement en plusieurs erreurs, comme s'ilz cheminaient en de très-dangereuses ténèbres*⁹⁴⁵.

L'éloquence de Chrysostome signalée par Rivet, comme étant si juste, qu'elle est toujours aussi efficace des siècles plus tard, témoigne de la place qu'il occupe dans l'Église réformée. Lorsque notre pasteur rédige son *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*⁹⁴⁶, il fait appel également au prédicateur d'Antioche, pour réfuter la doctrine catholique de la transsubstantiation, sans toutefois faire basculer celle-ci dans le domaine de la controverse⁹⁴⁷. Pour comprendre les raisons de cette autorité, il faut se tourner vers le réformateur Calvin. Nous devons à Olivier Millet, de connaître les principes qui fondent l'admiration du réformateur genevois pour l'homilétique de Chrysostome. Le premier de ces principes est celui d'une exégèse biblique littérale et non allégorique⁹⁴⁸ qui s'accorde à la conception de Calvin et par extension celle de notre prédicateur. Le deuxième principe est celui qui met en relief la valeur pédagogique des Écritures en vertu d'une simplicité qui s'accorde à l'entendement humain. La simplicité de la prédication de Chrysostome va dans le sens d'une mise à disposition pour tous des textes bibliques. Par conséquent, la vulgarisation doctrinale dont les homélies de Chrysostome sont un modèle ne peut que susciter l'intérêt des réformateurs et des prédicateurs. C'est donc un

⁹⁴⁵ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.45-46. Le prédicateur démontre ensuite la valeur incontestable de la Bible en présentant les traductions des pères de l'Église : « Mais ce qui avait été commencé en eux par la prédication a été avancé & entretenu par la lecture & meditation sans laquelle la pureté de la doctrine ne pouvait estre de longue durée. A quoi regardans S.Jérôme, Vilphilas & Chrysostome ils ont traduit les saintes Escritures. Le premier en langue dalmatique, le second en gothique, le troisième en armenienne de peur qu'il advint enfin, à ces barbares comme aux hérétiques desquels Tertullien disoit que croians sans Escritures, ilz croient contre les Escritures ».

⁹⁴⁶ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène*, op.cit. p.25 « Nous avons maintenant un autel, auquel ne peuvent participer ceux qui servent au tabernacle & qui veulent encore demeurer dedans les ombres & les rudimens du monde : mais ceux qui servent au sanctuaire du Ciel, participent à cet autel ; entant qu'ilz reçoivent Christ sacrifié pour eux & entant que sacrifié. Ainsi disoit ad pop. Antioche. Hom15 , *Que fais tu homme, tu jures sur la sainte table, sur laquelle Christ gist immolé* et in Epist.ad hebr. Hom.14, Nostre Seigneur gist égorgé. Et enfin Comme ainis soit que nous devons veoir ce soir celuy qui a esté attaché à la croix, comme un agneau occi & immolé, approchons en avec tremblement, veneration & reverence ».

⁹⁴⁷ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p. 34. « Il faut, se disoit Chrysostome, *se garder es disputes d'une artificieuse subtilité, laquelle tend des rets par cauteleuse objections* ». Pour le faire plus commodement, il faut devant toutes choses, établir l'estat de la question ». Rivet applique ce précepte dans les sermons ».

⁹⁴⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.170. Calvin, nous informe l'auteur, souhaitait traduire les homélies de Chrysostome en français, mais le projet n'aboutira pas. Une préface à une traduction française des homélies de Chrysostome écrite en 1539 et publiée dans *Opera calvini* présente la prédication du père comme un socle. Voir la note.n°73. op.cit. p.172.

modèle pour tout prédicateur car ses homélies remplacent avantageusement un traité d'homilétique comme l'indique la préface écrite par Calvin⁹⁴⁹ aux *Homélies* de Chrysostome.

Combien que la sainte Ecriture contienne une doctrine parfaite, à laquelle on ne peut rien ajouter [...] Pourtant l'office de ceux qui ont reçu plus ample lumière de Dieu que les autres est de subvenir aux simple en cest endroit, et quasi de leur prester la main, pour les conduire et les ayder à trouver la somme de ce que Dieu nous a voulu enseigner par sa parole⁹⁵⁰.

Nous avons compris à travers la propre admiration d'Hyperius pour Chrysostome, le talent pédagogique de l'évêque d'Antioche, s'adressant aux foules dociles ou non, a ouvert la voie à une prédication populaire et au principe calviniste d'accommodation⁹⁵¹. Pour Calvin, écrit Olivier Millet, « Chrysostome ajuste et la façon de traiter la matière et le style comme s'il voulait instruire la foule »⁹⁵². A cette fin, le prédicateur d'Antioche multiplie les images, présente des similitudes⁹⁵³ propres à éveiller rapidement la compréhension ou du moins à la susciter car elles sont toutes empruntées aux réalités dont chacun est témoin ou sujet : la santé, la maladie, la colère, l'ivresse, les activités professionnelles, la richesse, la guerre. Hyperius⁹⁵⁴ voit en lui un soutien incomparable pour instruire un auditoire vaste et varié car les similitudes ne sont pas simples mais adaptées à l'entendement et aux problèmes réels des chrétiens auxquels il s'adresse. C'est avec une juste connaissance de la réalité humaine que dans une homélie sur l'Évangile de Jean⁹⁵⁵, Chrysostome s'applique à commenter le passage qui relate la colère du Christ devant l'officier venu lui demander de sauver son fils mourant.

Le Sauveur lui fait un reproche sur l'esprit dans lequel il était venu le trouver : & c'est par là qu'il l'excitait davantage à croire en lui. En effet, avant le miracle il ne croyait pas beaucoup. Que si cet Officier est venu trouver Jésus, & le prier, il n'est rien en cela de merveilleux : les peres poussez d'un violent amour pour leurs enfans, s'ils en ont un de malade, courent precipitamment aux medecins ; & non seulement à ceux en qui ils ont une entière confiance, mais aussi à ceux mêmes sur qui ils ne comptent pas entièrement, de peur qu'il ne semble qu'ils ayent négligé la moindre chose. Et toutefois celui-ci n'est venu trouver Jesus que par occasion [...] Venez dit-il venez avant que mon fils meure, comme si Jesus-Christ n'aurait ressusciter son fils, s'il était mort, comme s'il ne savait pas l'état où il était. Voilà pourquoi il le reprend, il lui fait des reproches & le jette dans la crainte & dans la frayeur, lui faisant connaitre que les miracles ne se font que pour le salut de l'ame : Ainsi, & par ces remedes il guérit également & le père qui est

⁹⁴⁹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.171. Il ne reste rien de ces traductions, indique Olivier Millet.

⁹⁵⁰ *Ibid*, op.cit. p. 172. Cet extrait de l'argument de la préface de Jean Calvin aux Homélies de Chrysostome, cité par Olivier Millet, est présente dans son Institution Chrétienne éditée en 1541.

⁹⁵¹ Voir infra.

⁹⁵² Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 174. Hyperius conseille d'emprunter les similitudes de Chrysostome pour instruire le peuple sur les points doctrinaux difficiles. « Chrysostome sait fort bien faire cela comme on le peut facilement cognoistre en plusieurs de ses Homélies ; & singulierement on le peut voir en la dixième qui s'adresse aux laboureurs, & où il est monsté comment il se faut garder de jurer. En ceste Homélie il declare l'histoire du Roy Sedecias, lequel fut vaincu & mené captif par Nabuchadnezer le roy des Babylo niens, à cause qu'il avait violé son serment & faussé sa foy ».

⁹⁵³ *Ibid*, op.cit. p. 178.

⁹⁵⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.170. « La dispute en l'epistre aux Hebreux des deux natures en Christ, Item, celle de l'abolissement de la Sacrificature, & des sacrifices de la Loy, & du sacrifice unique de Jesus Christ ès escrits de Chrysostome se trouvent plusieurs sermons de ceste espece & sur tout en l'exposition des Evangiles de saint Mathieu & de Saint Jean. ».

⁹⁵⁵ Jean Chrysostome, *Homelies de saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, sur tout l'Evangile de S. Jean*, traduites en français sur l'édition des R.R. P.P. Benedictins. Tome II, Paris, Chez la Veuve Estienne, 1741. Sermon sur l'Evangile de S. Jean, chap. 7. v. 31.

malade d'esprit ; & son fils qui est malade du corps ; pour nous apprendre qu'il ne faut pas tant rechercher les miracles, que s'appliquer à la doctrine⁹⁵⁶.

Afin d'expliquer que la foi ne dépend pas d'un miracle matériel, mais d'un miracle de l'esprit, le prédicateur décrit avec soin et une vraie compréhension les frayeurs de l'officier, en s'accordant une pointe ironique lancé contre les médecins du corps. Le réalisme psychologique dont Chrysostome est le maître, place l'auditeur au centre d'une société familière, avec ses tragédies et ses burlesques, et rapporte le récit évangélique à sa mesure.

On ne sait si, dans le domaine de la prédication, Rivet suit Hyperius ou Chrysostome tant le premier a favorisé l'enseignement. Il semble à lire Hyperius, comme a dû le faire André Rivet, que le seul modèle pour les prédicateurs est Chrysostome⁹⁵⁷. En effet que ce soit pour les similitudes, la disposition, les figures de style, nous rencontrons inévitablement le prédicateur d'Antioche. Il présente toutes les qualités d'un orateur populaire capable de capter l'attention dès l'exorde, d'édifier sans ennuyer, d'éclairer sans confusion. Il est impossible pour Rivet de justifier les emprunts à la prédication de Chrysostome car ce n'est plus un emprunt mais un bien dont il dispose en toute légalité et dans toutes ses parties. L'exorde, l'annonce des points à traiter, les digressions, les similitudes sont en effet le lien vivant entre lui et le maître d'Antioche. Cependant, Rivet agit davantage en dialecticien formé à l'enseignement de Lambert Daneau⁹⁵⁸ et réserve les similitudes, pour dresser le constat d'un bien ou d'un vice moral non pour instruire d'un point doctrinal majeur. Dans une homélie, contenue dans le recueil *Divers Traictés* le prédicateur porte une instruction sur les sources d'erreurs en religion et souhaite faire la part exacte de la philosophie en cette matière. A cette occasion, il a choisi, de commenter un verset de l'Épître de Paul aux Corinthiens⁹⁵⁹ et use de la similitude avec le corps pour préciser le jugement de l'apôtre Paul qui qualifie la philosophie de « corruption de l'entendement⁹⁶⁰ ».

Il appelle cela corruption de l'entendement & a bon droit, car comme les viandes & breuvages purs & sinceres engendrent un bon suc [dans les] corps qu'ilz nourrissent & les conservent ; & au contraire celles qui sont corrompues & de mauvaise digestion, quoy que deguisées de diverses saulces agréables,

⁹⁵⁶ Jean Chrysostome, *Homelies de saint Jean Chrysostome*, Sermon sur l'Évangile de S. Jean, chap. 7.v. 31. op.cit. p.104-105.

⁹⁵⁷ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.82 » Si quelque fois il semble bon de proposer quelque histoire & y ajouter des amplifications. Chrysostome sait fort bien faire cela comme on le peut facilement cognoistre en plusieurs de ses Homelies : & singulièrement on le peut voir en la dixneuvième qui s'adresse aux laboureurs & où il est monsté comme il se faut garder de jurer ». Un peu plus loin dans le texte « or après les probations on peut quelques fois ajouter d'autres probations[...] qui seront propres pour persuader. Comme on peut dire

⁹⁵⁸ Voir *infra*.

⁹⁵⁹ Deuxième Épître de Paul aux Corinthiens. Chap.11. v.3. « Mais je crains qu'ainsi que le serpent a séduit Eve par sa ruse, semblablement en quelque sorte vos pensées ne soient corrompues, se destournans, de la simplicité qui est en Christ ».

⁹⁶⁰ André Rivet, *Divers traictez*, op.cit. p. 35.

au goust, causent les maladies, & la corruption du corps & le consomment : ainsi les enseignements divins en leur purté & sincérité, estans receus en l'entendement, le fortifient & sustentent à salut⁹⁶¹.

L'enseignement didactique auquel souscrit Rivet ne renonce pas aux images concrètes faisant appel à l'expérience de chacun comme il ne peut ignorer l'efficacité d'images tirées de l'expérience quotidienne pour exhorter et consoler, car elles font parties également du texte biblique. Si Rivet fait usage des similitudes, c'est en raison d'une nécessité pédagogique et celles-ci ne viennent pas marquer son éloquence, contrairement au pasteur Pierre Dumoulin qui en véritable écrivain du quotidien, multiplie les tableaux, les récits, les comparaisons, pour étayer l'édification. Le pasteur de Sedan décline ainsi, dans un sermon⁹⁶² portant sur le thème de la parole, toutes les fonctions du langage pour exhorter à la prudence et à la piété.

De là vient que l'homme abuse de sa langue à blasphémer le nom de Dieu, à prescher l'erreur, à peindre de couleur d'éloquence une fausse doctrine, à médire de son prochain & s'enquêter des vices & imperfections d'autrui & couvrir d'un miel de douceur des calomnies très ameres ; tellement qu'il y a telles paroles qui sont comme flèches aigues ; & comme charbons de geneure [genêt]⁹⁶³.

Le prédicateur n'abandonne pas la répréhension dans ce tableau joyeux et réaliste des défauts humains, au contraire, il développe avec talent toutes les circonstances dans lesquelles le langage doit être réglé.

Mais le vice le plus ordinaire à la langue & le plus naturel & auquel nous avons le plus d'inclination est le mensonge par lequel l'homme déguise sa pensée[...] ressemble aux horloges qui marquent d'un et frappe d'autre ou aux boistes de drogues qui ont des inscriptions trompeuses, qui ont rhubarbe escrit dessus & dedans c'est de l'arsenic⁹⁶⁴.

La simplicité apparente et les digressions, où l'ironie est reine, suivent le fil rhétorique de l'accommodation dont nous verrons la valeur dans la prédication de Rivet. Les textes saints La prédication est en effet, le lieu d'une instruction et d'une édification spirituelle qui convoque la raison et le cœur car, écrit Rivet, dans son *Instruction préparatoire à la sainte Cène* :

Dieu ne veut pas que *ses serviteurs paissent le troupeau comme ayant domination sur les héritages du Seigneur*, [1. Pierre. 5 :2] l'exaction de la loi n'a point tant de pouvoir que la douceur de la prière & exhortation [...] Pour cela Dieu a voulu qu'il y eust une grande différence entre le gouvernement de la République & l'adminisration de l'Eglise. Celuy là a esté armé de glaive & d'autorité, s'exerce par edicts, mandemens & injonctions, & à faute d'obéissance, use de contrainte. Celuy ci est un Ministère qui ne contrainct ni ne violente mais exhorte & prie pour persuader⁹⁶⁵.

Rivet ne fait pas dépendre la foi d'une autorité humaine mais de l'Esprit qui a son siège dans le cœur de chaque homme, par conséquent, il assigne aussi, à la prédication, le rôle d'enseigner l'Écriture car c'est par Elle que s'effectue la connaissance de Dieu. Il faut donc, maintenant,

⁹⁶¹ André Rivet, *Divers traictes* op.cit. p. 35-36.

⁹⁶² Pierre Dumoulin, *Sermons sur quelques textes de l'Écriture Sainte*. Par Pierre du Moulin, Ministre de la Parole de Dieu, & Professeur en Théologie en l'Academie de Sedan.Genève, Chez Pierre Aubert, 1636. Sermon I : sur le Psaume 19 : 15. p. 6.

⁹⁶³ *Ibid*, op.cit. p. 6.

⁹⁶⁴ *Ibid*, op.cit. p. 6.

⁹⁶⁵ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*.p.146.

considérer le principe doctrinal majeur qui fonde la rhétorique homilétique de la prédication de Rivet et par conséquent considérer comme dans toute étude littéraire ses prédécesseurs et ses contemporains en ce domaine.

Chapitre III. La prédication précédente et environnante

Le sermon réformé au seizième siècle a pour but, écrit Max Engammare⁹⁶⁶, de construire l'identité des nouveaux convertis » et de former la conscience religieuse. Entre 1517, date à laquelle les thèses de Luther ont été affichées à Wittemberg, et 1559, date de la première confession de foi⁹⁶⁷ calviniste adoptée par les réformés⁹⁶⁸ français, un seul constat s'impose, celui de la rapidité de l'expansion de la réforme⁹⁶⁹ en France par l'activité intense de ses prédicateurs. C'est grâce à la prédication que le vaste mouvement de la réforme⁹⁷⁰ calviniste atteint au dernier quart du XVI^e siècle le statut d'Église réformée⁹⁷¹ en France. Or pour en prendre connaissance, il faut nous tourner vers les prédications éditées des pasteurs genevois Pierre Viret, et celles en particulier de Jean Calvin (1509-1564), qui sont la source incontestable de la prédication française des dernières décennies du siècle. L'étude de Françoise Chevalier sur les bibliothèques des pasteurs exerçant au XVII^e siècle fait apparaître que les recueils de

⁹⁶⁶ Max Engammare, *Prêcher au XVI^e siècle, La forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, Labor et Fides, Genève, 2018. p.49.

⁹⁶⁷ La première Confession de foi en France est élaborée durant le premier synode des Eglises réformées tenu à Paris le 25 mai 1559 et ratifiée au synode de La Rochelle en 1571 en présence de Théodore de Bèze. Le plan adopté est proche, écrit Janine Garrisson, de celui de l'Institution Chrétienne de Calvin. La discipline ecclésiastique est promulguée dans le même temps. Elle vise à donner un cadre à l'Église réformée et organiser les pouvoirs d'actions. Chaque Église est représentée par son pasteur lors des synodes régionaux ou nationaux où se débattent les sujets théologiques et où se prennent les décisions face au pouvoir politique. L'autorité se distingue de celle organisant l'Église catholique dans la mesure où aucune église ne prime sur l'autre et que l'autorité du pasteur est contrôlée par les anciens de chaque Église. Il y a par conséquent un ordre démocratique qui rejette toute forme de hiérarchie. Nous citons ici l'ouvrage de Janine Garrisson, *Les Protestants au XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 186-216. Nous le citerons souvent dans ce chapitre.

⁹⁶⁸ Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997. L'auteur met clairement en évidence, qu'à l'origine, la réforme n'a pas eu pour but de créer de nouvelles Eglises mais de réformer l'Église catholique. Le sermon s'adresse, en effet, dans les premiers temps de la Réforme à des chrétiens davantage déçus du catholicisme que convertis totalement à la réforme calviniste. Le protestantisme, en revanche, correspond à l'établissement d'Eglises distinctes. Vers 1560, la rupture est consommée entre deux confessions opposées sur un même territoire. p.41. Dans la région poitevine où exerce Rivet, les idées évangéliques sont diffusées par les prêtres. Nous citerons également souvent l'ouvrage de l'historien. Pour une connaissance de l'histoire du protestantisme dans le Poitou, consulter l'article de Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVI^e siècle et au XVII^e siècle »: 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003, p.173-202. Le livre de Pascal Rambaud, *De La Rochelle vers l'Aunis. L'histoire des réformés et de leurs Eglises dans une province française au XVI^e siècle*, Paris Honoré Champion, 2003.

⁹⁶⁹ Si Erasme comme Lefèvre d'Étaples sont aux origines de la réforme religieuse française au XVI^e siècle en affirmant la priorité du retour aux sources, noyau central de l'exégèse réformée calvinienne et de la théologie réformée, ils le sont en hommes de lettres mais lorsque Luther affiche en 1517 les quatre-vingt-quinze thèses aux portes de la cathédrale et lorsque Jean Calvin rédige l'Institution chrétienne, c'est pour l'un comme pour l'autre, une Réforme religieuse, c'est-à-dire, spirituelle, liturgique et ecclésiastique, s'adressant, non à un cercle d'érudits mais à l'ensemble du peuple chrétien

⁹⁷⁰ Théodore de Bèze, *Histoire Ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France* par Théodore de Bèze, Tome I, Imprimerie de Leleux, Lille, 1844. Une étude précieuse en ce domaine est celle de l'historien, Yves Krumenacker, *Calvin, Au-delà des légendes*, Paris, Bayard, 2009. p. 42. Calvin n'est pas le père de la Réforme, ni le seul réformateur ayant posé les bases de la réforme protestante en France. Après l'allemand Luther, Ulrich Zwingli fait de Zurich le pôle de la réforme à partir duquel va se propager la réforme. D'autres villes suisses vont adopter majoritairement, mais non sans conflits avec les autorités, la réforme luthérienne. En raison de sa situation géographique, Strasbourg est une des marches de la réforme en France où Martin Bucer organise l'Église réformée de Strasbourg et dans le même mouvement crée une Haute Ecole. Les réformateurs, Théodore de Bèze, Guillaume Farel à Strasbourg puis à Genève, Martin Bucer à Strasbourg, ont travaillé pour l'établissement et le respect des droits religieux protestants. Nous nous référons principalement à l'article de l'historien Yves Krumenacker *Quand débute la Réforme en France ? Etudes Epistémè* [en ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 22 décembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/episteme/1849>.

⁹⁷¹ Janine Garrisson *Les Protestants au XVI^e siècle*, Fayard, Paris, 1988. p.190.

sermons du réformateur de Genève sont en première place aux côtés de ceux des pasteurs des réformateurs suisses, allemand et strasbourgeois édités entre 1525-1580⁹⁷².

Deux questions se posent pour présenter la prédication des pasteurs précédant André Rivet dans son ministère, et distinguer les deux traits majeurs d'une prédication visant à réformer la conscience religieuse : autorité et véhémence. Quel est son contexte et pourquoi est-elle calvinienne ? Pour y répondre, nous sommes tenus, dans un premier temps de considérer brièvement le cadre historique qui l'a vu naître et dans un deuxième temps de présenter son modèle calvinien.

Le temps historique de la prédication.

La prédication jusqu'au dernier quart du siècle ne dispose pas de lieux officiels car étant au centre du culte réformé, elle est particulièrement visée par les interdictions émanant des ordonnances locales ou les ordonnances royales⁹⁷³. L'historien Yves Krumenacker, dans son étude sur la prédication à Metz, met en évidence, la difficulté pour les protestants de prêcher or la prédication est au centre du culte réformé.⁹⁷⁴ Le pasteur Guillaume Farel (1489-1565)⁹⁷⁵ prêche à Metz aux portes de la ville ou dans le cimetière des jacobins, dans les jardins. En

⁹⁷² Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Labor et Fides, Paris, 1994. pp. 49-51. La bibliothèque de l'Eglise de Charenton, possède, en 1626, date de sa création, les œuvres de Luther, de Calvin et de Melancthon pour les réformateurs. En ce qui concerne le fond homilétique, les principaux recueils de sermons sont ceux de Jean Cavin aux côtés de Henri Bullinger, de Pierre Viret et de Musculus. La bibliothèque de Beaune possède vingt-six commentaires des livres sacrés : le commentaire sur les psaumes de Martin, Bucer, les commentaires sur l'épître aux Romains, sur l'épître aux Galates de Musculus, le commentaire sur les épîtres de Paul de Henri Bullinger, et le commentaire sur les Psaumes de Calvin. Les Epîtres de Paul et l'Évangile de Jean sont les textes le plus souvent commentés. Deux éléments révélateurs d'une prédication normalisée, ayant ses règles : le premier repose sur la fréquence des commentaires sur l'évangile de Jean, et le deuxième sur une prédilection pour la lecture continue qui est le procédé homilétique privilégiée par Calvin. L'épître de l'évangile de Jean est le commentaire le plus représenté en raison de l'instruction qu'elle permet de donner sur l'autorité unique de la parole divine comme seule puissance créatrice et sur l'inspiration de l'Esprit saint qui la révèle.

⁹⁷³ *Quand débute la Réforme en France ; op.cit.* Les différentes paix signées par le pouvoir royal autorisent la prédication dans les faubourgs des villes. Nous donnons ici, les principales études en ce domaine : Pierre-Olivier Lécho, « l'impact de la prédication évangélique à Neufchâtel (1529-1530) », sous la direction de Mathieu Arnold, *Annoncer l'Évangile (XVe-XVIIe siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Paris, Cerf, 2006, p. 329-350. Nous renvoyons à l'ouvrage qui fait autorité en ce domaine, Jean Delumeau et Thierry Wanegffelen, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997. Bernard Roussel, « Les premières dissidences religieuses du XVIe siècle à Metz », sous la direction de Louis Châtelier dans *Les Réformes en lorraine (1520-1620)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1986, p. 11-45. Pascal Rambaud, *De La Rochelle vers l'Aunis. L'histoire des réformés et de leurs Eglises dans une province française au XVIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2003.

⁹⁷⁴ *Quand débute la Réforme en France, op.cit.* Ce n'est qu'à partir de 1560 que des temples sont construits dans les villes à majorité protestante. Meaux est la première ville protestante du royaume.

⁹⁷⁵ Guillaume Farel (1489-1565). Biographie Neufchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1930, Pierre Barthel, Rémy Scheurer et Richard Stauffer, Actes du Colloque Guillaume Farel, Neufchâtel, 29 septembre-1^{er} octobre 1980, *Cahiers de la revue de Théologie et de Philosophie*, 9/1-2, 1983.

France les maisons privées et les demeures des nobles acquis à la Réforme ouvrent leurs portes aux prédicateurs⁹⁷⁶.

La conversion aux idées réformatrices en France se fait dans un contexte hostile aux réformés, par conséquent, le temps du sermon donné par les prédécesseurs de Rivet, est celui de la persécution⁹⁷⁷ et aussi de la conquête. En effet, malgré les répressions féroces qui à partir des années 1520, ouvrent le livre des martyrs chrétiens de la Réforme le territoire du royaume selon la belle formule de Janine Garrisson se couvre « d'un manteau d'églises officiellement reconnues par les autorités genevoises »⁹⁷⁸. Les persécutions provoquent l'exil de nombreux chrétiens vers Genève et certains d'entre eux, après avoir reçu une formation théologique, retournent en France où, ils vont se charger d'édifier des communautés chrétiennes. Alors que les terribles répressions sont loin d'être finies¹, Antoine de Chandieu (1534-1591), pasteur de l'Église de Paris rédige, en 1563, une *Histoire des persécutions et martyrs de l'Église de Paris*⁹⁷⁹ dont le titre résume, à lui seul, les conditions dans lesquelles la prédication est donnée. L'auteur inscrit juste au-dessous du titre :

Nous sommes livrés à la mort pour toy tous les jours & sommes estimez comme brebis d'occision : mais en toutes ces choses nous surmontons par celui qui nous a aimez⁹⁸⁰ .

Dans l'épître adressée, il indique, sans âcreté mais avec une noblesse toute stoïcienne, que les raisons de ce recueil ont pour but de porter témoignage du courage, de la foi des chrétiens et aussi d'adoucir les ignorants :

Il y a deux choses qui m'ont esmeu de faire ce recueil, & le produire : l'espoir du proffit & contentement que ce vous fera de revoir icy l'image de tout le temps qu'il a pleu à Dieu nous exercer ensemble par

⁹⁷⁶ Voir *Supra*, Introduction. La noblesse du Poitou a été particulièrement active pour la cause réformée. Pour une connaissance littéraire et historique de la région du Poitou, voir l'ouvrage de J.f. Dreux du Radier *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, tome III, 1754.

⁹⁷⁷ Nous rappelons ici, qu'André Rivet comme Pierre Dumoulin sont nés durant les persécutions. Pierre Dumoulin avait quatre ans à l'époque de la Saint Barthélémy et ses parents furent durement persécuté. André Rivet avait deux ans. Voir l'ouvrage d'Eugène Haag, *La France Protestante*, tome, IV, Paris, Cherbuliez, 1853. pp.418-422. Les premières condamnations en 1521 touchent les publications des écrits de Luther, de Lefevre d'Étaples. L'affaire des Placards en 1534, signe la rupture entre l'Église catholique et l'Église réformée et le début des guerres de religion. Théodore de Bèze témoigne que plusieurs doctes personnages durent s'exiler et trouver refuge auprès des princes protestants l'établissement de communautés protestantes aussi bien à Paris et rend compte de l'établissement des communautés protestantes aussi bien à Paris qu'en Province malgré les persécutions. « Duquel Jean Calvin et avec lui un autre très docte en hébreu, nommé Pierre Robert Olivétan, desquels Dieu se voulait bien servir ailleurs comme il amontré depuis en infinies sortes, et notamment en la translation française de la Bible premièrement imprimée à Neuchâtel en Suisse, de laquelle la France est redevable au susdit Olivétan ». p. 14. Dans Théodore de Bèze, *Histoire Ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France* par Théodore de Bèze, Tome I, Imprimerie de Leleux, Lille, 1844. Le réformateur regrette les exactions de l'Affaire des placards, qui provoquèrent les persécutions : « Mais l'an 1534, environ le mois de novembre tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques uns C'est à partir des années 1550 que les premiers pasteurs fondent les premières Eglises réformées en France. Pour une connaissance très claire des premiers temps du protestantisme en France, nous renvoyons à l'ouvrage de Janine Garrisson, *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988.p.

⁹⁷⁸ *Les Protestants au XVIe siècle*, op.cit. p. 174.

⁹⁷⁹ Antoine de Chandieu, *Histoire des Persécutions et Martyrs de l'Église de Paris*, depuis l'An 1557. Jusques au temps du Roy Charles neuf-vieme, Lyon, 1563.

⁹⁸⁰ *Ibid*, Titre du Livre.

tribulations & puis le desir que j'aye de remettre les pauvres ignorans, qui nous sont tant ennemis sur l'examen de nostre cause, pour les faire penser à leurs injustices & cruautez, & les amener, si possible est, par ce moyen, à quelque composition raisonnable [...]. Pourtant, j'ai bien voulu par ce recueil rafraichir la souvenance de toutes les choses passées : afin que vous ne soiez privez de ces fruits de consolation que Dieu vous a appestez, pour tout le temps de vostre vie, quand il vous aura retirez d'une captivité si fascheuse⁹⁸¹.

Nous insistons ici sur la prédication réformée calviniste dans la mesure où la pensée du réformateur français, exerçant son ministère à Genève, s'est imposée rapidement dans le royaume de France⁹⁸² et notamment dans la province du Poitou⁹⁸³, terre natale de Rivet. Devant les persécutions sanglantes qui maintiennent les chrétiens convertis à la doctrine réformée dans une clandestinité qui les isole et qui les prive d'un enseignement doctrinal solide, le réformateur de Genève s'est préoccupé, en premier lieu, de doter les communautés de chrétiens d'une structure ecclésiologique⁹⁸⁴, et de les réunir autour d'une même confession de foi⁹⁸⁵. C'est donc en missionnaire et en homme d'action que Calvin, dès 1535, organise ce que nous pourrions appeler un « réseau » d'hommes convaincus et capables de défendre les idées nouvelles⁹⁸⁶ auprès de la noblesse et du milieu universitaire et d'établir des Églises. Lorsque Jean Calvin charge, dans les années cinquante, les pasteurs de « dresser⁹⁸⁷ » les églises dans les

⁹⁸¹ *Histoire des Persécutions et Martyrs, op.cit.* p.3. Epistre adressée « à l'Eglise de Dieu, qui est à Paris, grâce & paix de par Dieu le Père & de par nostre Seigneur Jesus Christ ». *op.cit* p. 3-4.

⁹⁸² *Les Protestants au XVIe siècle, op.cit.* p.23- 24. Francis Higman, *La Diffusion de la Réforme en France*, Labor et Fides, Genève, 1992. La confession de foi, composée de 40 articles, est proche du plan adopté par l'Institution chrétienne de Calvin. Voir en annexe les articles.

⁹⁸³ Les moines prêcheurs sont les premiers propagandistes d'une nécessité de retourner aux vertus chrétiennes évangéliques. Le séjour de Calvin à Poitiers, en 1534, a contribué à l'essor particulièrement rapide des idées réformées dans le milieu universitaire de la ville. Il expose ses idées sur la messe et l'eucharistie tout d'abord auprès des universitaires, de ce fait, on lui attribue la conquête des grandes familles de l'angoumois et de Poitou Voir : Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997. Voir également : J.F.Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Tome II, Paris, Ganeau 1754. Voir : Florimond de Raimond, *Histoire générale du progrès et décadence de l'hérésie moderne*, tome second, Paris, Pierre Chevalier, 1624. Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997.p.27. Calvin rencontre différentes personnalités de la faculté de droit de Poitiers ; voir Jean Boisset, *Calvin*, Paris, Seghers, 1964. Voir : « L'Épître de Cayet », *Bulletin, S.H.P.F.*, 1858, p. 85.

⁹⁸⁴ Denis Couzet, *La Genèse de la Réforme française 1520-1562*, SEDES, Paris, 1996. Hubert, Bost, « Protestantisme : une naissance sans faire-part », *Etudes Théologiques et Religieuses*, 67, 1992, p. 359-373. Le nombre et la valeur des ouvrages sur l'histoire du protestantisme est si grande que nous citons ici, simplement deux ouvrages, celui de Patrick Cabanel, *Histoire des Protestants en France*, Paris, Fayard, 2012. Et celui de Jean Baubérot, Marianne Carbonnier-Burkard, *Histoire des protestants. Une minorité en France (XVIe-XXIe siècles)*, Paris, Ellipses, 2016.

⁹⁸⁵ Les traités de Calvin circulent dès 1540. Le Traité sur la Cène, les Ordonnances ecclésiastiques de Genève en 1541, une confession de foi et deux catéchismes, un pour les adultes et un pour les enfants. Voir Janine Garrisson *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988.p.23 & 24. Francis Higman, *La Diffusion de la Réforme en France*, Labor et Fides, Genève, 1992,p. 171.

⁹⁸⁶ 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion, op.cit.* p.33-35.

L'auteur indique que Calvin, très pragmatique, organise une collecte. L'influence de Calvin et son rôle de chef de la mission Réformée en Saintonge, se lit dans le rapport d'un témoin de l'époque sur l'activité d'un des premiers missionnaires de Calvin nommé Babinot : 'Il allait par le pays faisant faire la manducation du Seigneur, comme cet homme de Dieu(Calvin) leur avait appris '. Babinot prêche la réforme à Agen en 1536, puis à Toulouse où Calvin l'envoie. Le réformateur conserve des liens avec ses premiers missionnaires et les fait venir régulièrement à Genève dans les années cinquante. Parmi ces missionnaires Vernou est cité par Jean Crespin dans ses *Histoires des Martyrs mis à mort [...] 1619*, Toulouse, 1885-1889.

⁹⁸⁷ Dresser signifie réunir la communauté chrétienne sous la discipline ecclésiastique : le pasteur a la charge d'instruire et d'administrer les sacrements, les anciens ont celle de veiller à la discipline à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. Les Églises réformées françaises calquent l'organisation ecclésiastique sur le modèle de Genève. *Les Protestants au XVIe siècle, op.cit.* p.23-24. Francis Higman, *La Diffusion de la Réforme en France*, Labor et Fides, Genève, 1992. pp.202-206. Voir à ce sujet, *Registre de la Compagnie des pasteurs de Genève*, Tome IV, 1575-1582.

régions françaises, il répond⁹⁸⁸ avant tout aux vœux des fidèles français qui souhaitent un ministre pouvant enseigner clairement les dogmes de la doctrine réformée, administrer les sacrements et assurer ainsi à la communauté une vie chrétienne conforme à la discipline ecclésiastique de Genève. C'est le cas, en 1553, de Philibert Hamelin⁹⁸⁹, qui est missionné par Jean Calvin, pour poser les bases de l'Église d'Arvert, commune de la province de Saintonge, puis de celle de Saintes. La lettre de recommandation que Jean Calvin adresse aux chrétiens de Saintes, à cette occasion, nous informe du caractère missionnaire du ministère en ces premiers temps :

Nous avons à louer Dieu de ce que en la captivité où vous estes, il vous donne ceste vertu que vous demandez à le servir purement, craignans plus d'estre privez de sa grâce que de vous exposer aux dangers⁹⁹⁰.

La prédominance de Calvin

Nous n'avons pas inscrit Jean Calvin dans les modèles patristiques de Rivet, bien qu'il eût sa place en tant qu'un des pères de la réforme française⁹⁹¹, par contre, si nous voulons

⁹⁸⁸ Les réformateurs et les pasteurs de Genève reçoivent de nombreuses demandes concernant l'envoi de pasteurs. Une lettre de l'Église de La Rochelle, datée du 31 mars 1579, témoigne de la haute nécessité de posséder une organisation ecclésiastique et la présence d'un pasteur. « Vous nous aidiez de votre bon conseil et faveur à ce que nous puissions recouvrer quelque homme propre pour l'instruction ». Mentionné dans, *Le Registre de la Compagnie des pasteurs de Genève*, Tome IV, 1575-1582. Voir également : Eugène Haag, *La France protestante*, tome VI. La communauté réformée de Poitiers fut avec celle de Meaux et d'Angers, une des premières à s'organiser.

⁹⁸⁹ Philibert Hamelin, originaire de Tours, pêcha à Saintes, fut arrêté, et libéré car il avait fait amende honorable. Ensuite il se rendit à Genève. Il fut ensuite envoyé par Jean Calvin pour « dresser » l'Église d'Arvert qui demandait un pasteur. C'est à cette occasion qu'il remet la lettre de Jean Calvin aux fidèles. Lettre du 12 octobre 1553. Dans Alexandre César Crottet, *Petite chronique protestante de France, ou documents historiques sur les Eglises réformées de ce royaume. XVIe siècle*, Paris & Genève, 1846. Voir : Jean-Luc Tulot, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe siècle et au XVIIe siècle » : 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 83, 3^e trimestre 2003. p.173-202. Théodore de Bèze rend compte du travail de Philibert Hamelin en Saintonge, de sa défaillance devant les persécutions et de son martyre. « Quant au parlement de Bordeaux, nous avons vu le grand ouvrage que faisait Philibert Hamelin en Saintonge, et notamment en l'île d'Allevert ». dans Théodore de Bèze, *Histoire Ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France* par Théodore de Bèze, Tome I, Imprimerie de Leleux, Lille, 1844. p. 85.

⁹⁹⁰ Alexandre César Crottet, *Petite chronique protestante de France, ou documents historiques sur les Eglises réformées de ce royaume. XVIe siècle*, Paris & Genève, 1846. [Book-Google]. Philippe Hamelin est arrêté en 1558 et périt sur le bûcher à Bordeaux en 1557. Voir : *Philibert Hamelin, martyr huguenot, 1557*, Genève, Labor et Fides. Il y a peu d'ouvrages laissés par les pasteurs français durant les guerres de religion. Le pasteur Pierre Merlin qui exerça son ministère à Laval puis à La Rochelle de 1569 à 1571, publia en 1591, une exposition sur le livre d'Esther rédigée durant son exil pour entretenir le courage et la foi des chrétiens persécutés. Il souligne dans la préface le lien qui existe entre l'histoire du peuple hébreu et celle que vivent les protestants. L'épître au Roy, indique les circonstances de sa rédaction : « Sire, après la tragique issue des derniers états tenus à Blois, considérant les œuvres tres admirables de Dieu, je me mis durant mon exil à exposer l'histoire d'Esther, pour la grande ressemblance des affaires de nostre temps, avec ceux que le Saint-Esprit nous a fait rediger par escrit de ce temps là ». Dans *Sermons sur le livre d'Esther*, Ministre de la Parole de Dieu en en l'Église de Laval, par François Le Preux, Genève, 1598. Le soutien aux Eglises de France par les pasteurs de Genève passe par la publication homilétique comme en témoigne la préface d'Henri Bullinger, pasteur à Genève dans son recueil, *Cent Sermons sur l'Apocalypse de Jésus Christ* [...] Jean Crespin pour Nicolas Barbier & Thomas Courteau, Genève, 1558. Op.cit. Préface. « A tous ceux qui sont bannis de France, d'Angleterre, d'Italie & des autres royaumes ou nations, pour le nom du Seigneur, espars tant par la Germanie que par le pays des suisses : & memsmes à tous fidèles, enquelque part qu'ils soient. ». Le pasteur Pierre Viret participe à la formation des pasteurs également par la publication de ses sermons. Voir à ce sujet l'étude d'Olivier Millet, « La question de la prédication : la théorie homilétique de Pierre Viret et le caractère rhétorique de ses sermons conservés », *Pierre Viret et la diffusion de la Réforme, Pensées en action, contextes religieux*, sous la direction de Karine Cruzat et Daniela Solfaroli- Camilloccci, Lausanne, édition Antipodes, 2014.

⁹⁹¹ Yves Krumenacker, *Quand Débute la Réforme en France ?*, Etudes Epistémé [En ligne], 32/2017, mis en ligne le 22 décembre 2017.

évoquer la prédication française réformée des prédécesseurs de Rivet, c'est au travers des recueils de sermons du réformateur de Genève que nous pouvons le faire. D'une part parce que le contexte religieux et politique évoqué ne permet pas aux pasteurs français de publier, d'autre part, parce que Jean Calvin a pris en compte la situation désespérée des chrétiens réformés et des futurs ministres et il y a répondu avec pragmatisme. Les publications de ses sermons apportent aux premiers, l'édification et aux seconds, une source d'inspiration car tous n'ont pas été formés à l'académie de Genève⁹⁹². Il est par conséquent un modèle⁹⁹³ pastoral et homilétique à suivre pour les pasteurs exerçant leur ministère durant ces années dominées par les guerres de religion.

L'hostilité envers la religion réformée vise principalement la prédication or la parole de Dieu est, signe⁹⁹⁴ et marque de l'Eglise, écrit Calvin dans *l'Institution de la religion chrétienne*⁹⁹⁵, et cette citation que nous devons à Max Engammare⁹⁹⁶, nous invite à nous intéresser d'une manière générale, (nous considèrerons la prédication réformée de façon plus précise dans les chapitres suivants), au caractère véhément d'une prédication qui selon les termes de l'historien Alexandre Vinet « descend dans l'arène⁹⁹⁷ » et à introduire l'auteur qui a marqué de son empreinte la prédication réformée française.

Bien que la prédication ne soit pas une plaidoirie, elle n'échappe pas, en ces périodes de troubles, à la virulence d'un discours démonstratif et judiciaire, opposant aux persécutions le triomphe des vérités chrétiennes contenues dans la Bible. La véhémence et les pointes

⁹⁹² Dans les années 1560 et 1580 : les pasteurs français envoyés à Genève suivent une formation théologique et homilétique car ils assistent aux prêches de Calvin, de Pierre Viret, de Guillaume Farel.

⁹⁹³ Max Engammare, *Prêcher au XVIe siècle, La Forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*. p.159. Calvin prêche, à l'Eglise saint Pierre de Genève, tous les jours de la semaine, une semaine sur deux et assure deux prédications le dimanche. Il choisit pour les prédications de la semaine de commenter un livre entier ou un chapitre entier des Ecritures selon la méthode de la lecture continue. Chaque prédication prise en sténographie puis retranscrite, peut comme le précise Olivier Millet, restée manuscrite ou être publiée. Il prend soin par la publication d'instruire les pasteurs sur la manière d'administrer les sacrements et célébrer le mariage et la visitation des malades et rédige un traité à cet effet, Jean Calvin, *La Forme des prières ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacrements & célébrer le mariage, & la visitation des malades*, L'Olivier de Robert Estienne, 1558. Pierre Viret, *Exposition familière de l'oraison de nostre Seigneur Jesus-Christ & des choses dignes de considérer sur icelle, faite en forme de Dialogue, l'ordre des Dialogues & de la matière contenue en iceux*, Genève, Jean Gerard, 1551. Pierre Viret contribue par la publication de ses sermons à l'instruction des fidèles français. Il précise dans l'épître que cette publication est destinée à son auditoire mais aussi aux chrétiens persécutés pour leur foi « Et puis m'estant acquitté de ma charge envers ceux-cy, selon la grace que Dieu m'aurait donnée, je considèrerai que je pourraye aussi faire participans, par mes escrits, les autres peuples, lesquels je ne puis enseigner de bouche & principalement ceux qui sont detenus sous la captivité de l'ante christ ».

⁹⁹⁴ *Prêcher au XVIe siècle, La Forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, op.cit. p.159.

⁹⁹⁵ Calvin, Jean, *Institution de la Religion Chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres & distinguée par chapistres [...] Genève, de l'imprimerie Thomas Courteau. 1563. Livre IV, chap. VIII. « Et afin de monstrier mieux l'importance de la chose, il [L'apôtre Paul] dit aussi qu'icelle Eglise est pilier & firmament de la vérité. Or que signifient ces paroles, sinon que la vérité de Dieu est conservée en l'Eglise par le ministère de la predication ». op.cit. p.689.

⁹⁹⁶ *Prêcher au XVIe siècle, La Forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*. op.cit. p.159

⁹⁹⁷ Alexandre Vinet Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France, au XVIIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris.

antipapistes dans les sermons de Jean Calvin⁹⁹⁸, de Guillaume Farel⁹⁹⁹ et de Pierre Viret¹⁰⁰⁰ se justifient en partie par les persécutions dont sont victimes les réformés¹⁰⁰¹ car frapper d'interdiction la prédication est reçu comme une atteinte portée à la Parole divine elle-même, contenue dans la Bible¹⁰⁰². De ce fait, la prédication souscrit à une forme de discours où le militantisme a sa part, de plus, il y a la nécessité pédagogique et rhétorique d'instruire en opposant les dogmes de la doctrine réformée calviniste¹⁰⁰³ à ceux de la doctrine catholique¹⁰⁰⁴. Ce militantisme cependant, ne défend pas une nouvelle religion mais au contraire un retour aux sources d'une « doctrine chrétienne conforme à un enseignement évangélique des apôtres, et s'applique à « détacher » les fidèles d'une tradition catholique séculaire¹⁰⁰⁵. Or pour instruire avec clarté, par exemple, du sacrement de la sainte Cène¹⁰⁰⁶ qui est un des points de rupture

⁹⁹⁸ Max Engammare, *L'Ordre du Temps, l'invention de la ponctualité au XVIe siècle*, Droz, Genève, 2004. L'auteur signale les attaques anticatholiques de Calvin, dans ses sermons. Jean Calvin, *Plusieurs sermons, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur...*, imprimé par Michel Blanchier, Genève, 1568, Jean Calvin indique clairement la nécessité de publier afin d'encourager les fidèles dans leur foi « Combien que nous soyons une poignée de gens, mesprisons hardiment tout le monde & tous ceux qui sont gouvernés par Satan & sont du tour rebelles à Dieu ». p.550.

⁹⁹⁹ Guillaume Farel, *Du vray usage de la Croix de Jesus Christ & de l'idolâtrie commise autour d'icelle & de l'autorité de la parole de Dieu & des traditions humaines*, avec un avertissement de Pierre Viret, Jean Rivery, 1560. Le pasteur donne les raisons de ce traité en des termes virulents. « En quoy grande idolâtrie est commise. Parquoy il n'y a que superstition damnable, d'ainsi tenir la croix, & aussi le signe d'icelle, & l'avoir en telle reputation, comme moy-mesme je l'ay eu[...] car j'estois tellement souillé de bourbier & fiente papale, & tant profondément abymé en icelle, que tout ce qui est au ciel & en la terre ne m'en esut peu retirer, si ce bon Dieu, & ce doux & aimable Sauveur Jesus Christ, de sa grande grâce ne m'en eust retiré ». p. 5.

¹⁰⁰⁰ Pierre Viret, *Exposition familière de l'oraison de nostre Seigneur Jesus-Christ & des choses dignes de considérer sur icelle, faite en forme de Dialogue, l'ordre des Dialogues & de la matière contenue en iceux*, Genève, Jean Gerard, 1551. Pierre Rivet fut pasteur jusqu'en 1559, cependant seuls cinq sermons sont conservés, à Genève. , opus cité, p.196 Pierre Rivet précise dans son épître que cette publication est destinée à son auditoire mais aussi aux chrétiens persécutés pour leur foi « Et puis m'estant acquitté de ma charge envers ceux-cy, selon la grace que Dieu m'aurait donnée, je considèrerai que je pourraye aussi faire participans, par mes escrits, les autres peuples, lesquels je ne puis enseigner de bouche & principalement ceux qui sont détenus sous la captivité de l'antechrist » p. A3.

¹⁰⁰¹ Les réformateurs et pasteurs, Jean Calvin, Guillaume Farel, Théodore de Bèze travaillent à l'avancement du refuge et ont une part active dans la défense de chrétiens condamnés par les tribunaux : voir Alexandre César Crottet, *Petite chronique protestante de France, ou documents historiques sur les Eglises réformées de ce royaume. XVIe siècle*, Paris & Genève, 1846. p. 140. Yves Krumenacker, Calvin, *Au-delà des légendes*, Paris, Bayard, 2009. Richard Stauffer, *La création et la providence dans la prédication de Calvin*, Berne, Peter Lang 1978. Olivier Millet, « Sermon sur la Résurrection. Quelques remarques sur l'homilétique de Calvin », Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 1988, t. 134/4, p. ; 683-692. Max Engammare, « Le Paradis à Genève. Comment Calvin prêchait-il la chute aux Genevois ? », *Etudes théologiques et religieuses*, 1994, pp. 329-347.

¹⁰⁰² Jean Calvin, *Plusieurs sermons, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur...*, imprimé par Michel Blanchier, Genève, 1568. L'imprimeur Conrad Badius conclut sa préface du recueil de Jean Calvin, en écrivant : « Cependant, poursuivez heureusement vostre course & ne vous espouventez pour les menaces & cruautés des tyrans, qui pensent aujourd'huy faire service à Dieu de persécuter Jesus-Christ en ses membres ». p.13.

¹⁰⁰³ Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997, p.44. C'est à partir des années 1550 souligne l'auteur que le calvinisme conquiert les milieux dissidents de la religion romaine. Une confession de la Rochelle constitue la base doctrinale du calvinisme français. Genève est le centre de la réforme.

¹⁰⁰⁴ Les communautés chrétiennes qui se sont constituées autour de la foi calviniste reçoivent les secours de pasteurs et c'est dans un esprit missionnaire que les ministres formés à Genève prennent en charge leurs Eglises. Voir pour le contexte de l'établissement des Eglises réformées, Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997, p.47. Voir Janine Garrisson, *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988. Emile-Gustave Léonard, *Histoire générale du protestantisme, L'Etablissement, 1564-1700*, Presses Universitaires de France, Paris, 1961.

¹⁰⁰⁵ Max Engammare, *L'Ordre du Temps, l'invention de la ponctualité au XVIe siècle*, Droz, Genève, 2004, p.49.

¹⁰⁰⁶ Article XXXVI de la confession de foi de La Rochelle en 1571 et l'article XVI de la confession de foi de Genève définissent le sacrement de la sainte Cène comme étant la communion avec Dieu qui nous rappelle le sacrifice de son Fils. Le fidèle communie sous les deux espèces : le pain et le vin qui sont substances corporelles et spirituelles. Jean Calvin publie un petit traité sur le sacrement de la sainte Cène en 1540, voir Jean Calvin, *Petit traité de la Sainte Cène*, Bergers et les mages, Paris, 1959. Voir sur ce sujet Olivier Fatio, *Confessions et Catéchismes de la foi réformée*, sous la direction d'Olivier Fatio, Labor et Fides, Genève, 1986. Et Christian Grosse, *Les Rituels de la Cène, Le culte eucharistique réformé à Genève, (XVIe-XVIIe siècle)*,

entre l'Église catholique et l'Église réformée, le détachement ne se fait pas sans rudesse. Un sermon de Jean Calvin, édité par son fidèle imprimeur, Conrad Badius, en 1563, dans les *Sermons de Jean Calvin sur le dixième & onzième chapitre de l'épître de Paul aux Corinthiens*, démontre avec vivacité en quoi la doctrine réformée de la sainte Cène est conforme avec l'enseignement des apôtres contrairement à celle de l'Église romaine :

Exemple, quand nous recevons la Cène de Jesus-christ, il semble aux papistes que nous ne communiquons point avec luy pour estre nourris de sa substance, sinon que le pain ait perdu son essence & sa nature. Au contraire, quand nous prenons le pain, nous disons que ce signe materiel nous doit mener plus haut, voire jusques au ciel. [...] Mais les papistes ont en lieu de cela imaginé leur charme, il leur semble que le pain ne peut plus estre sinon le corps du Christ. Or quand on aura icy apporté du pain cependant que nous faisons la Cène, il nous sera un gage du corps de JesusChrist. Cependant il pourra advenir que on en remportera la moitié en sa maison, on en donnera à un petit enfant, on en donnera à qui on voudra¹⁰⁰⁷.

Les préfaces de Conrad Badius, aux différents recueils des sermons de Calvin, font valoir, avec énergie, la valeur de la prédication selon la foi chrétienne réformée calviniste en l'opposant à celle de l'Église catholique : celle du recueil édité en 1563, intitulé *Plusieurs sermons de Jean Calvin*, que nous donnons en exemple, possède un ton virulent qui fait écho à celui du prédicateur :

Aux fidèles espars en diverses contrées[...] Nous savons quel a esté l'orgueil de la secte des pharisiens lesquels bien qu'ils fussent remplis de tenebres & d'ignorance, se vantaient toutefois d'estre grans expositeurs de la Loy[...] cependant au lieu de repaire le simple peuple de vraye & saine doctrine, l'instruisaient à je ne sais ne sais quels badinages & vaines ceremonies qu'ils inventaient contre la parole de Dieu. Autant en font de nostre temps nos grands docteurs Sorbonnites & tous ces criars de moines¹⁰⁰⁸.

Ce sont les préfaces des éditeurs qui témoignent, la plupart du temps, de la prééminence de Jean Calvin sur l'homilétique réformée et la préface rédigée en 1563 par Conrad Badius au recueil *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité, et nativité de nostre*

Droz, Genève, 2008. La transsubstantiation catholique repose sur la distinction entre substances et accidents, le pain et le vin deviennent le corps et le sang du Christ mais ils restent accidents pain et vin. Jean Calvin rédige Théodore de Bèze qui préside le synode de La Rochelle, rédige la confession de foi du chrétien,

¹⁰⁰⁷ Jean Calvin, *Jehan Calvin sur le dixième et onzième chapitre de la première Epistre de S.Paul aux Corinthiens*[...] édité à Genève, De l'imprimerie de Michel Blanchier, 1563.p. 43. « Voilà ce que les sacrements nous apportent à la vérité ce qu'ilz signifient. Ce n'est pas pour enclorre Jésus-Christ sous les éléments de ce monde : mais c'est plustost afin que nous le cherchions en sa gloire celeste. Les papistes, quand on leur dit que le pain de la Cène est le corps de Jesus-Christ, ilz ne peuvent comprendre cela, sinon que le pain ait perdu sa nature & soit changé & que ce morceau là n'ait plus de substance corruptible : mais que ce soit comme l'essence de Dieu. Et de fait, ils adorent ce signe visible, comme si toute la majesté de Dieu estoit là enclorre ». p.42.

¹⁰⁰⁸ *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité, et nativité de nostre Seigneur Jesus Christ : item touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement*, Genève, Conrad, Badius., 1563. Bibliothèque de Genève, site électronique : rera. p.3. Conrad Badius informe ses lecteurs des divergences entre réformés sur le sujet de la Cène, avec l'éloquence d'un avocat qui désigne le coupable, rivalisant avec Calvin en rudesse et ironie. Il conserve le même ton dans la préface des *Sermons de Jehan Calvin sur le dixième et onzième chapitre de la première Epistre de S.Paul aux Corinthiens*[...] édité à Genève, De l'imprimerie de Michel Blanchier, 1563. « Semans par l'artifice de Satan plusieurs troubles en la Chrestienté, voire sur le point de nostre foy, qui nous devrait estre le plus clair & résolu : j'entens touchant la Cène du Seigneur [...] qu'ilz (les papistes) n'ont plus que faire sinon de s'aller cacher & rougir de leur confusion : car la turpitude de leur farce de messe ou plustot tragédie sanglante est si découverte & l'asnerie de leur transsubstantiation si evidente [...] que nul de ceux qui ont tant soit peu leu les saintes Escritures & sont conduits de l'Esprit de Dieu, n'y peut estre abusé ».p.4.

Seigneur Jesus Christ, est exemplaire dans ce domaine car il fournit des arguments pouvant être utilisés par les chrétiens réformés contre toute attaque de la prédication de Jean Calvin :

Que ceux qui pensent qu'il ne fait que mesdire & crier en chaire contre le Pape & les siens, & foudroient contre leurs traditions, sans autrement exposer l'Escritures lisent ses prédications¹⁰⁰⁹.

Il présente ensuite les sermons de Jean Calvin comme une aide nécessaire pour les pasteurs et chrétiens vivant hors des frontières du refuge genevois :

D'autant que tous ne peuvent pas avoir habitation en cette église pour participer à la pasture celeste que ce bon berger (Calvin) depuis vingt ans en ça ne cesse d'administrer & qu'il est bien expedient que ceux qui viennent nouvellement à cette charge, voyent sa manière d'enseigner pour l'ensuyvre semblablement aussi que ceux qui pensent qu'il ne fait que medire & crier en chaire contre le pape & les siens & foudroyer contre leurs traditions.¹⁰¹⁰

Le recueil est un véritable guide pour les pasteurs car tous les thèmes de la doctrine réformée y sont abordés en tenant scrupuleusement compte de l'organisation ecclésiale. Il contient en effet une proposition d'étude sur un passage des Écritures, réservée aux assemblées ou congrégations¹⁰¹¹ qui réunissent ministre et fidèles une fois par semaine. Lors de cette réunion hebdomadaire, un des participants expose un passage des Écritures selon la forme d'une leçon et non d'une prédication, ce qui permet à chacun d'intervenir par des questions et d'enrichir ses connaissances par un échange fructueux¹⁰¹². Nous devinons toute la pédagogie de Jean Calvin et la parfaite connaissance qu'en a son imprimeur car, ce dernier, place en ouverture du recueil la proposition de lecture faite par le prédicateur¹⁰¹³. Elle porte sur les cinq premiers versets du premier chapitre de l'Évangile de Jean contenant les points doctrinaux majeurs : celui de la divinité du Christ, de la puissance du Verbe divin incarnée par le Christ et révélée par l'Esprit saint. Conrad Badius poursuit avec enthousiasme la présentation des sermons et des expositions choisis en fonction du calendrier liturgique :

En premier lieu nous avons mis une Congrégation sur le commencement de l'Evangile selon saint Jean, où il est amplement traité de la divinité de nostre Seigneur [...] En après, nous avons fait suivre un sermon du jour de Noel, concernant la nativité de Jesus Christ. Puis nous avons ajouté les prédications de la passion & mort, celui de Sa Resurrection & Ascension, de la descente du saint Esprit sur les apôtres. Finalement nous avons ajouté un sermon où il est traité du dernier advenement de Jesus-Christ. Après lequel pensans imposer fin à ce livre, il a pleu à Dieu nous faire oïr les plus excellentes predications qu'il est possible d'oïr ni reciter sur la fin du cinquante-deuxième chapitre du Prophète Esaïe¹⁰¹⁴.

¹⁰⁰⁹ *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité, et nativité de nostre Seigneur Jesus Christ : item touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement*, Genève, Conrad Badius, 1563. Bibliothèque de Genève, site électronique : rera.

¹⁰¹⁰ *Ibid.*, op.cit. p.8.

¹⁰¹¹ *Ibid.*, op.cit. p. 9. « or par ce mot de congrégation, j'entens une certaine assemblée de l'Eglise qui se fait un des jours de la semaine où chacun en son ordre expose quelque passage de l'Escriture, plus par forme de leçon que de predication ». p.9. La première édition de ce recueil parut en 1558.

¹⁰¹² *Ibid.*, op.cit. p. 10. « s'il y a quelqu'un des autres à qui l'Esprit de Dieu ait révélé quelque chose faisant à l'intelligence & esclarcissement de ce qui a esté proposé, il luy est libre de parler ».

¹⁰¹³ La proposition faite par Jean Calvin porte sur le commencement de l'Evangile selon saint Jean.

¹⁰¹⁴ Jean Calvin, *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité, et nativité de nostre Seigneur Jesus Christ : item touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement*, Badius, Conrad, Genève, 1563.. p.10. Le livre

Le recueil rassemble les deux formes de prédications usuelles : celle de la lecture continue¹⁰¹⁵, qui est une prédication portant sur un chapitre entier et qui se déroule de ce fait sur plusieurs jours de la semaine et celle portant sur une instruction doctrinale, établie à partir d'un ou plusieurs versets et réservée en général pour les fêtes liturgiques¹⁰¹⁶ : Noël, Pâques. Pentecôte. L'encadrement théologique et homilétique dans ce recueil, comme dans d'autres recueils, est dense, précis, à la mesure de sa prédication : il guide pas à pas les ministres et leurs fidèles afin que la doctrine chrétienne soit enseignée droitement. Pourtant, si l'on en croit ses imprimeurs, Jean Calvin a marqué une réticence¹⁰¹⁷ à imprimer ses prédications car le sermon, étant, dès son origine, avant tout oral¹⁰¹⁸, devait être partagé dans le moment présent. La publication venant contredire manifestement ce principe le fidèle Conrad Badius informe les lecteurs dans sa préface de *Plusieurs sermons de Jean Calvin* :

Comme j'ay déjà donné à entendre en la préface des sermons sur le décalogue que ce n'est du gré ni du consentement de l'auteur non qu'il veuille empescher le bien & le fruit qu'en peut recevoir l'Eglise : mais il desirerait que les prédications ne s'entendent point plus loin qu'à sa bergerie [...] Néanmoins voyans le grand fruit qui peut revenir de telles predications ainsi publiées, nous n'vaons pas craint de luy déplaire & desobéir aucunement en cet endroit¹⁰¹⁹.

contient un sermon sur Noël, neuf sermons sur la Passion, quatre sur l'Ascension, quatre sur la Pentecôte, un sermon sur la Parousie et sept sur la prophétie d'Esaië.

¹⁰¹⁵ L'ordonnance ecclésiastique codifie l'usage de la pratique de la *lectio continua*. Pour le choix de la lecture continue par Calvin : voir Max Engammare, *Prêcher au XVI^e siècle, La forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, Labor et Fides, Genève, 2018, p. 159. Calvin et le principe de la *lectio continua*. Max Engammare explique cette préférence par l'influence de Jean Chrysostome, pour qui, le premier modèle de prédication fut celui de la *lectio continua* par Origène, pourtant Calvin ne le mentionne pas sur ce principe. Le pasteur strasbourgeois Martin Bucer quant à lui, pratique dès 1525 la *lectio continua*. La *lectio continua* dans son procédé est lié à un des principes de la doctrine réformée : la Bible seule. Ce procédé permet la connaissance verset par verset de la totalité des livres commentés. Le pasteur Pierre Viret mentionne dans l'épître de son *Exposition familière de l'oraison de notre Seigneur* qu'il répartit les formes des prédications selon le public et les jours. Il privilégie comme Jean Calvin la lecture continue cependant considérant que les « laboureurs et pauvres gens » ne peuvent assister aux prédications de la semaine, il prévoit, pour le dimanche, un sermon portant sur un thème unique afin d'instruire le plus grand nombre. « Il m'a semblé bon de traiter d'abord cette matière aux prédications publiques & de la proposer au peuple le plus familièrement possible, les jours des Dimanches : et ceci principalement pour deux causes. La première, pource que l'Eglise est mieux assemblée en ces jours là qu'en point d'autres. La seconde, pource qu'il me semblait qu'il n'y avait pas matière plus propre, ni plus nécessaire, & plus familière que celle là : & surtout pour les pauvres simples gens & pauvres laboureurs qui n'ont pas si grande opportunité pour venir continuellement aux prédications que plusieurs autres ». p.3. Dans, Pierre Viret, *Exposition familière de l'oraison de notre Seigneur Jesus-Christ & des choses dignes de considérer sur icelle, faite en forme de Dialogue, l'ordre des Dialogues & de la matière contenue en iceux*, Genève, Jean Gerard, 1551. voir sur ce sujet l'article déjà cité d'Olivier Millet, « La question de la prédication ».

¹⁰¹⁶ Max Engammare *Prêcher au XVI^e siècle, La forme du sermon réformé en Suisse, op.cit.* p.183. L'auteur relève que les sermons choisis par Conrad Badius sont donnés les jours de Cène, or ceci, nous l'avons vu, est le point conflictuel.

¹⁰¹⁷ Voir Olivier Millet, *Calvin Prédicateur et/ou auteur ?, ses sermons, leurs impressions et leur public. Article, L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Actes du colloque international de Genève, 11-12 Septembre 2014, sous la direction de G. Aubert, Amy Heneveld et Cynthia Deli, Paris, Honoré Champion, 2018, p.107-121. Pour les sermons de Jean Calvin, voir, Jean-François Gilmont *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997, p.106-116. Sur la prédication de Calvin, voir Thomas H.L. Parker, *Calvin's Preaching*, Edimbourg, T&T Clark, 1992. Max Engammare, « *Deux sermons sur Esaië découverts à Londres* » *Calvin et ses contemporains*.

¹⁰¹⁸ Voir Infra, chap. Théologie de la parole. L'imprimeur témoigne d'une part, de la valeur accordée aux sermons de Calvin et d'autre part de l'importance donnée à la dimension orale du texte en invitant les fidèles à les recevoir comme s'ils en avaient été auditeurs.

¹⁰¹⁹ Jean Calvin, *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité, et nativité de notre Seigneur Jesus Christ : item touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement*, De l'imprimerie de Michel Blanchier, Genève, 1563. Bibliothèque de Genève, site électronique : rera. Une réédition est donnée par l'imprimeur Michel Blanchier à Genève, en 1593. Le livre contient un commentaire sur le premier chapitre de l'Evangile de saint Jean, à partir duquel le prédicateur traite d'un thème particulièrement important pour les réformés : celui de la divinité du Christ. Jean Calvin présente les cinq premiers versets du premier chapitre de l'Evangile de saint Jean. p.15.

L'aveu fait ici d'imprimer les sermons sans le consentement de l'auteur souligne simplement et efficacement que les sermons proposés conservent la spontanéité d'une parole prononcée car non corrigée pour l'édition¹⁰²⁰, en quelque sorte volées, et que leur publication est avant tout faite sous la pression de la demande. Dans la préface des *Sermons de Jean Calvin sur les dix commandements*, édités en 1562, l'imprimeur assure ses lecteurs que devant ses propres sollicitations, le prédicateur l'a autorisé à les publier car :

Jamais ne m'eust permis les imprimer en ayant déjà este requis d'autres fois, sinon que je l'eusse pressé & souvent importuné. Non qu'il soit chagrin & difficile de sa nature¹⁰²¹.

Malgré les affirmations de ses imprimeurs, remarque Max Engammare, Jean Calvin est soucieux de faire bénéficier les fidèles français et les pasteurs de ses sermons, car les premiers sont privés de pasteurs capables de les instruire et les seconds d'un secours efficace devant des dérives doctrinales¹⁰²². Dans ce but, Calvin, à partir de 1549, charge le tachychographe¹⁰²³, Denis Raguenier (ou Ragueneau) de prendre par écrit ses sermons, ce qui permet d'en conserver toute la vivacité.

Conrad Badius inscrit sous le titre du recueil *Plusieurs sermons*, que ceux-ci ont été « recueillis fidèlement de sa bouche »¹⁰²⁴ or cette précision, d'ailleurs souvent indiquée dans les préfaces des imprimeurs¹⁰²⁵ de Calvin, révèle en priorité la valeur accordée à l'oralité du sermon car en certifiant que les sermons ont été saisis dans leur immédiateté, les lecteurs ne sont plus éloignés de la chaire genevoise mais sont conviés eux aussi à écouter le prêche dans le même moment.

¹⁰²⁰ Max Engammare *Prêcher au XVIe siècle, La forme du sermon réformé en Suisse, op.cit.* p. 185, Calvin souhaite un tachygraphe compétent capable de prendre rapidement par écrit ses sermons lorsqu'il prêche. Le tachygraphe remet ensuite son travail à l'imprimeur. Max Engammare note que l'insistance de ses imprimeurs à signaler que ses sermons sont recueillis marque de leur part une tendance à placer le prédicateur dans l'hagiographie chrétienne. La parole du prédicateur est assimilée à celle d'un prophète.

¹⁰²¹ *Sermons de Jean Calvin sur les Dix commandements de la Loy, donnée de Dieu par Moysse, recueillis sur le champ & mot a mot de ses predications, lorsqu'il prêchait le Deutéronome, sans que depuis y ait esté rien adjouté ni diminué*, Genève, par François Estienne, 1562.

¹⁰²² Olivier Millet relève dans la préface au Deux sermons imprimés en 1546, que l'inquiétude devant l'impression est due aussi à la crainte de voir des imprimeurs s'emparer des textes et porter préjudice à l'auteur l'Authenticité des sermons est soulignée. *Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public*, in *L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles)*, Actes du Colloque international de Genève, 11-12 septembre 2014, sous la direction de Gabriel Aubert et Amy Heneveld, Cinthia Deli, Honoré Champion, Paris, 2018. p. 110.

¹⁰²³ Olivier Millet, *Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public*, in *L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles)*, Actes du Colloque international de Genève, 11-12 septembre 2014, sous la direction de Gabriel Aubert et Amy Heneveld, Cinthia Deli, Honoré Champion, Paris, 2018. pp.107-121. Denis Raguenier :

¹⁰²⁴ L'imprimeur Bartelemi Berton indique sous le titre cette précisions et dans sa préface adressée au Seigneur, Baron de Soubise, donne la date à laquelle le premier sermon sur les prophéties de Daniel a été commencé. « par l'inscription

¹⁰²⁵ Concernant les imprimeurs de Jean Calvin : Jean Girard, Jean Crespin, Conrad Badius, Nous renvoyons aux ouvrages de Max Engammare, *Prêcher au XVIe siècle, La forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, Labor et Fides, Genève, 2018. Et à celui d'Olivier Millet, « Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public », in *L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles)* Plusieurs publications inscrivent sous le titre cette précision. Nous donnons ici quelques exemples de recueils : *Sermons de Jean Calvin sur les dix commandements de la Loy, recueillis sur le champ & mot a mot de ses predications lorsqu'il prêchait*, Genève, François Estienne, 1562. *Soixante cinq sermons de Jean Calvin sur l'harmonie ou concordance des trois évangélistes[...] recueillis fidèlement par feu M. Denys Ragueneau, à mesure qu'on les prêchait*, Genève, Conrad Badius, 1562. *Sermons de M. Jean Calvin sur le livre de Moysse nommé deutéronome : recueillis fidèlement de mot a mot, selon qu'il prêchait publiquement*. Genève, Thomas Courteau, 1567.

La prédication écrite et lue ne déroge donc, pas ou peu, à la règle d'un sermon écouté et partagé dans le même temps par les fidèles, assurant à ceux-ci qu'ils appartiennent à une même Eglise dotée d'une doctrine et d'une discipline ecclésiastique unique.

L'insistance sur le caractère oral du sermon est en accord avec le principe d'une prédication qui place, en son centre, les textes sacrés car, à travers eux Dieu s'adresse aux fidèles, et qui s'associe de ce fait, à la prédication des prophètes de l'Ancien Testament. L'imprimeur, Barthelemy Berton, signale dans sa préface du recueil *Quarante-sept sermons de M. Jehan Calvin sur les huit derniers chapitres des prophéties de Daniel*, édité en 1562, que le premier des sermons a été donné le « dix-huit Juillet 1552 à Genève et les autres consécutivement de jour en jour »¹⁰²⁶. Les dates indiquées viennent en quelque sorte confirmer la simultanéité de la lecture et de la prédication orale et doter cette dernière d'un caractère prophétique¹⁰²⁷.

Si Jean Calvin n'a pas laissé de traités homilétiques, il en a rétabli, cependant, le manque, par le nombre considérable de sermons édités, dont il sait qu'ils complètent efficacement les traités théologiques. Dans la préface d'un recueil, édité en 1552, intitulé *Quatre sermons de M. Jehan Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la préface*, le prédicateur genevois n'abandonne pas la plume à son imprimeur et donne clairement les raisons de la publication en ces temps troublés par les conflits confessionnels :

Quand vous entendrez pourquoy & a quelle fin j'ay voulu publier ces sermons-ci & que vous serez advertis de l'argument qu'ilz contiennent vous en saurez tant mieuls faire vostre profit & les appliquer à tel uasge que je les ay destinez¹⁰²⁸.

L'auteur a exceptionnellement présenté les sermons qui sont en général préfacés par les imprimeurs sous son contrôle¹⁰²⁹. Nous avons constaté que le prédicateur tout en estimant le bien-fondé de la publication des sermons marque des réticences fondées sur la prééminence de

¹⁰²⁶ Voir le recueil, Jean Calvin, *Quarante sept sermons de Jehan Calvin, sur les huit derniers chapitres des prophéties de Daniel, recueillis de sa bouche selon qu'il les prêchait*, La Rochelle, de l'imprimerie Barthelemy Berton, 1565. La préface est adressée au Seigneur, Baron de Soubise. « Le premier sermon a esté fait à Genève et porté le lundi dix-huit juillet 1552. Selon la méthode de la lecture continue, Jean Calvin commente les jours de la semaine, un livre entier des Escritures saintes ou un chapitre entier.

¹⁰²⁷ Max Engammare *Prêcher au XVIe siècle, La forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, Labor et Fides, Genève, 2018. p 161. « La prophétie avertit ou réprimande « on reproche à Calvin de se considérer comme un prophète mais le réformateur assumait la critique car il se considère comme un commentateur autorisé et inspiré de l'Écriture sainte ».

¹⁰²⁸ Jean Calvin, *Quatre sermons de M. Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la préface. Avec brieve exposition du Pseaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne 1557.

¹⁰²⁹ Voir l'article d'Olivier Millet, *Calvin Prédicateur et/ou auteur ?, ses sermons, leurs impressions et leur public. Article, L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles)*, Actes du colloque international de Genève, 11-12 Septembre 2014, sous la direction de G.Aubert, Amy Heneveld et Cynthia Deli, Paris, Honoré Champion, 2018. p. 108-109. ce procédé inhabituel selon O.Millet contribue à une « campagne de presse des sermons » car l'auteur signale qu'il a mis de l'ordre dans des sermons déjà publiés.

la prédication entendue et non lue car elle est le centre vivant autour duquel se rassemble les chrétiens : l'oralité est, dans ce cas, un vecteur puissant de participation et d'unité religieuse.

Appuyer aussi régulièrement le fait que les sermons sont pris de sa bouche, peut attribuer à sa prédication un caractère oraculaire, inspirée et associer par conséquent, implicitement sa parole à celle des prophètes de l'Ancien Testament et à celle des apôtres or dans ce cas, cela signale aussi une parole dénuée de tout artifice littéraire. Il semble également que Calvin marque des réticences d'auteur¹⁰³⁰ car en homme de lettres, il sait que le caractère fougueux, improvisé du sermon, une fois figé par l'encre, ne s'accorde plus aux exigences polies de l'art oratoire¹⁰³¹ et cela « lui fait mal » écrit son imprimeur François Estienne, car le passage brutal de l'oral à l'écrit peut être perçu, par les lecteurs critiques, comme un acte présomptueux du prédicateur s'autorisant à jeter ses paroles au peuple sans souci de les polir. C'est ce qu'indique, François Estienne, dans sa préface aux *Sermons de Jean Calvin sur les dix commandements* :

Mais d'autant que toute son entente est à ce que les œuvres qu'il met en lumière sortent avec tous leurs ornemens, il luy fait mal que ce qu'il a presché simplement & nuement pour s'accommoder à la rudesse du peuple, sans appareil ni disposition exquise, soit subit mis en lumière comme s'il affectait que tout ce qu'il dit soit incontinent semé par tout & que le monde soit rempli de ses écrits¹⁰³².

Il ressort, en creux, de ces pensées rapportées par l'imprimeur que la simplicité et la nudité du sermon accommodées à la rudesse de l'auditoire, loin d'être des défauts littéraires, sont appropriées à la prédication de la Parole de Dieu et que le blâme de se prévaloir d'une autorité de prophète semant sa parole, reste un inconvénient mineur, « assumé¹⁰³³ » par Calvin : ses nombreuses publications en témoignent. La simplicité de la prédication et son dénuement oratoire laissent toute la place à la Parole divine qui seule peut agir sur les consciences. Dès lors la véhémence l'emporte sur les jeux « exquis » de l'éloquence et l'autorité assumée de l'orateur est celle des Écritures saintes. La préface de Jean Calvin à l'édition des *Quatre*

¹⁰³⁰ Olivier Millet, *Calvin Prédicateur et/ou auteur ?*, op.cit.p. 119. Voir également Jean-François Gilmont, *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997.

¹⁰³¹ Max Engammare signale les erreurs de traduction biblique et de citations qui se glissent dans les sermons de Calvin dans l'article : « Calvin connaissait-il la Bible ? Les citations de l'Écriture dans ses sermons sur la Genèse », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 141, 1995, p. 163-184. Voir : Jean-François Gilmont, *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997. p.113.

¹⁰³² Jean Calvin, *Sermons de Jean Calvin sur les dix commandements de la Loy, recueillis sur le champ & mot a mot de ses prédications lorsqu'il prêchait*, Genève, François Estienne, 1562. *Soixante cinq sermons de Jean Calvin sur l'harmonie ou concordance des trois évangélistes[...] recueillis fidèlement par feu M. Denys Ragueneau, à mesure qu'on les prêchait*, Genève, Conrad Badius, 1562 p.6, préface.

¹⁰³³ Terme que nous devons à Max Engammare, dans son ouvrage *Prêcher au XVIe siècle*, op.cit. p.161. L'imprimeur Michel Blanchier écrit dans sa préface, au recueil *Plusieurs sermons*, : « c'est à tort qu'il ait ainsi mal vu des hommes, il voit comme son maistre a esté traité & après luy les apôtres ainsi il ne lui fait pas mal de marcher après eux ».

sermons, en 1557, annonce la vivacité de son éloquence car c'est en pasteur déterminé à rappeler, sans ménagement, aux fidèles leurs devoirs, qu'il écrit :

Ainsi pour couper la branche tant a ceux qui s'enquièreent de ce qui leur doibt estre assez cogneu & notoire, qu'à ceux qui se pensent couvrir d'un sac mouillé contre le jugement de Dieu : j'ay pensé qu'il serait expédient de reveoir & réduire en ordre un sermon que j'avais fait sur cette matière¹⁰³⁴. Combien j'ai escrit par ci devant deux traictés assez amples, pour monstres qu'il n'est pas licite a un Chrestien cognoissant la pure doctrine de l'evangile, quand il vit en la Papauté, faire semblant en façon que ce soit de consentir ou adhérer aux abus, superstitions ou idolâtries qui y règnent ; toutefois il y a tous les jours gens qui m'en demandent conseil de nouveau comme si je n'en avais jamais parlé¹⁰³⁵.

Bien qu'agacé de renouveler ses instructions, il lui apparait, dans ces périodes de guerres confessionnelles, nécessaire d'agir et cette action est référée uniquement à la prédication de la Parole de Dieu qui est la seule autorité devant être entendue. Visant la réformation des cœurs et des consciences par la seule connaissance des textes saints, la prédication calvinienne est un acte incisif, concret, révélant à chacun¹⁰³⁶ la grandeur de la Parole de Dieu. L'étude précise des textes sacrés entraîne une éloquence oratoire dominée par celle des auteurs bibliques et où tous les registres se côtoient : la sévérité didactique, la douceur, la colère, l'ironie. Formé à l'éloquence des auteurs bibliques, il emprunte surtout à l'apôtre Paul¹⁰³⁷ la vivacité, le ton tranchant¹⁰³⁸ d'un guide spirituel appelé à consoler, instruire, menacer. Le recueil *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps*¹⁰³⁹, est un exemple de l'énergique instruction du réformateur, prenant en compte la réalité et exhortant les

¹⁰³⁴ Jean Calvin, Préface, *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la préface. Avec brieve exposition du Pseaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne 1557.

¹⁰³⁵ Jean Calvin, *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la préface. Avec brieve exposition du Pseaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne 1557

¹⁰³⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992.

¹⁰³⁷ Jean Calvin, *Commentaire de M. Jean Calvin sur L'Espître à Tite*, Genève, par Jean Girard, 1550. Jean Calvin a dédié le recueil aux pasteurs, Guillaume Farel, Pierre Viret qu'il nomment ses compagnons. Nous en donnons un court extrait : « Tite, auquel ceste epistre est envoyée, print charge en Crete de parachever & mettre fin au bastiment, que saint Paul y avait commencé. Il y a presque une mesme raison entre vous & moy. Car comme ainsi soit, que vous eussiez commencé à bastir ceste Eglise de Geneve, voire avec grans labeurs & dangiers, je survins après quelque espace de temps, premièrement pour vous estre coadjuteur ; & puis après je demeuray après vous pour avancer au mieux & selon mon pouvoir l'œuvre ». Le rapprochement entre la mission apostolique de Paul et la sienne sont mise en évidence. L'identification est clairement assumée également, dans un argument présent dans un recueil de sermons sur l'Epître de Paul aux Galates. « Souvenons-nous donc que la vérité de l'Evangile a esté assaillie en la personne de Saint Paul : car s'il se fut laissé despouillé de l'honneur d'Apostolat, il s'ensuivait qu'il avait jusques alors plus usurpé qu'il ne luy appartenait ». Dans *Sermons de Jean Calvin sur l'Epistre de Paul aux Galates*, Genève, Imprimerie de François Perrin, 1563. Argument sur l'Epistre de saint Paul Apostre aux Galates.

¹⁰³⁸ *La sainte Bible, Epître de Paul aux Hébreux* : 4 : 12 : « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit ».

¹⁰³⁹ Jean Calvin, *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir dans la préface, avec brieve exposition du Psaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne, 1557. La préface est un exemple de l'énergique instruction du réformateur, exhortant les chrétiens à ne pas faillir devant les persécutions : « Or pource qu'il est impossible à un homme chrestien habitant sous la tyrannie de l'Antechrist de droicte & pure confession de sa Foy, qu'incontinent il ne soit en danger d'estre persécuté, j'ay adjouté un second sermon pour exhorter tous fidèles de priser plus l'honneur & service de Dieu, que leur propre vie & pour les fortifier contre toutes tentations. ». p. 3. Le troisième sermon moins véhément démontre les avantages d'une Eglise « bien réglée » où la parole puisse être prêchée. Comme un père veillant sur sa famille et qui devine les failles de chacun, il ajoute un quatrième sermon qui fait valoir le privilège d'être enseigné des Ecritures.

chrétiens à ne pas faillir devant les persécutions. Il présente les quatre sermons choisis avec une autorité franche et une virulence qui convient aux circonstances :

Quand vous entendrez pourquoy & a quelle fin j'ay voulu publier ces sermons-ci, & que vous serez advertis de l'argument qu'ils contiennent vous en serez tant mieux faire vostre profit & les appliquer a tel usage que je les ay destinéz.

Il poursuit en indiquant les thèmes des sermons, tous circonscrits à la situation et dont il laisse entendre la véhémence.

Parquoy ce premier sermon contient une remontrance, quelle lascheté c'est a ceulx ausquels Dieu a donné a cognoistre la verite de son Evangile, de se polluer es abominations des Papistes, lesquelles sont du tout contraires a la religion Chrestienne [...] J'ay adjouté le sermon second pour exhorter a vertu & constance ceulx qui auraient aujourd'huy sont par trop debiles(faibles) , le troisième sermon est pour declarer quel thresor cest d'avoir liberté, non seulement de servir purement Dieu & faire confession publique de sa foy : mais aussi d'estre en Eglise bien réglée¹⁰⁴⁰.

L'autorité investit l'éloquence car « Il faut trancher la parole de Dieu comme saint Paul le recommande en reprenant les vices & s'opposant au mal ¹⁰⁴¹». A l'instar de l'apôtre Paul s'adressant aux différentes églises dont il souhaite relever le courage et guider les premiers pas, Calvin enseigne, exhorte et fait valoir, avec autorité, auprès des églises réformées françaises le privilège d'être enseigné des Écritures. Prêcher est un acte relevant d'une autorité d'ordre spirituel et d'ordre moral, aussi, dans la préface au *Commentaire sur l'épître à Tite*, édité en 1550, dédié aux pasteurs Pierre Viret et Guillaume Farel, Jean Calvin, met en relief l'autorité de l'apôtre Paul, comme une vertu décisive pour édifier :

L'intention donc qui fait écrire ceste epistre à Saint Paul, c'est afin qu'il arme Tite de son autorité pour soutenir ce fardeau¹⁰⁴².

L'autorité se traduit par une éloquence où la rudesse excelle à dénoncer les faiblesses, à pointer les erreurs de jugement, à instruire avec fermeté car il s'agit du salut des hommes. Dans, *Sermons de Jean Calvin sur l'Epistre de Paul Apostre aux Galates*, en 1563, le réformateur approuve la véhémence de Paul lorsque la clarté de l'Evangile est atteinte car :

Car ce n'est point un petit mal quand la clarté de l'Evangile est éteinte, quand on lie les consciences, quand toute différence est ostées entre le viel & nouveau Testament.C'est la cause pourquoy il débat avec si grande vehemence & effort¹⁰⁴³.

La virulence est donc nécessaire pour ceux qui sont « tardifs & durs d'entendement Cependant tout ce qui caractérise formellement l'autorité du prédicateur dépend principalement de la simplicité et de la clarté de son instruction. Et c'est ce que souligne Conrad Badius, dans sa

¹⁰⁴⁰ *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matières fort utiles pour nostre temps,comme on pourra veoir dans la préface, avec brieve exposition du Psaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne, 1557.p.3.

¹⁰⁴¹ Jean Calvin, *Sermons de Jean Calvin*, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur Jesus Christ : touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement, Badius, Conrad, Genève, 1563. Préface.

¹⁰⁴² *Commentaire de M. Jean Calvin sur L'Espître à Tite*, Genève, par Jean Girard, 1550.

¹⁰⁴³ Jean Calvin, *Sermons de Jean Calvin sur l'Epistre de Paul aux Galates*, Genève, Imprimerie de François Perrin, 1563.p. Argument.

préface au recueil, *Sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur Jesus christ*¹⁰⁴⁴ édité en 1563. En effet, la simplicité¹⁰⁴⁵ y est soulignée comme étant la valeur fondamentale de la prédication de Jean Calvin, car ce dernier enseigne la Bible dans sa totalité et respecte sa pureté en suivant le texte mot à mot :

Les autres preschent au lieu de la parole de Dieu, les constitutions & ordonnances qu'eux mesmes ont faites pour establir la tyrannie du Pape[...] parquoy mes freres & bien aimez en Jesus Christ, quand Dieu nous envoye quelque bon & fidèle Docteur qui expose purement a ses auditeurs la parole de Dieu,, nous devons tenir un merveilleux conte[...] nous devons avoir en singuliere recommandation ceux que Dieu a douez de graces speciales don d'interprétation : comme aujourd'huy nostre fidele pasteur. Ses predications en rendent bon tesmoignages , lesquelles ne sont point faites par acquit ni à la douzaine, ains sont divinement premedités & bien rapportées à la capacité de ses brebis. Ce sont des expositions vrayes et nues pures, mais sa coutume est de suyvre un fil & une teneur qui tend à édification, n'omettant rien de tout ce qui fait à l'honneur de Dieu & instruction de ses auditeurs¹⁰⁴⁶.

La simplicité de l'éloquence sacrée n'est pas envisagée, ici, comme une simple qualité attribuée à la pédagogie d'un orateur mais comme le reflet indissociable du message évangélique qu'elle révèle. En effet, Calvin comme ses successeurs et insistent sur la simplicité du message évangélique, sur sa clarté, combattant avec vigueur, l'idée d'une parole biblique obscure et hors de portée de l'entendement du commun des fidèles. Dans le premier sermon où les fidèles sont exhortés à fuir l'idolâtrie, sermon contenu dans le recueil *Quatre sermons de M.Jehan Calvin*¹⁰⁴⁷, édité en 1552, le prédicateur annonce, dès l'introduction, la simplicité du point doctrinal traité à partir du verset du psaume XVI¹⁰⁴⁸ :

Nous avons yci a traicter une doctrine assez claire & facile, moyennant que la plus part de ceulx qui se disent fidèles, ne cherchast pas je ne sais quelles subtilitez, pour couvrir son mal[...] Et pourtant, que nous avons non seulement à renoncer à toute infidélité, mais aussi à nous séparer de toutes superstitions, qui sont contraires tant au service de Dieu, qu'à l'honneur de son Fils & lesquelles ne se peuvent accorder avec la pure doctrine de l'Evangile & la vraye confession de Foy¹⁰⁴⁹.

Cette entrée en matière pose en un même mouvement, l'évidence, pour tout chrétien, d'avoir à se séparer des superstitions mais, conduit, dans un mouvement inverse, à envisager toutes les circonstances qui ont amené et amènent encore les hommes à l'idolâtrie. Le prédicateur lègue aux pasteurs français de son époque et à leurs successeurs une prédication doctrinale et un style oratoire qui en est issu. La simplicité, la véhémence, la familiarité du langage, s'opposent

¹⁰⁴⁴ Jean Calvin, *Plusieurs sermons de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur Jesus Christ : touchant sa passion, mort, resurrection, ascension et dernier advenement*, De l'imprimerie de Michel Blanchier, Genève, 1563.

¹⁰⁴⁵ Voir Infra.

¹⁰⁴⁶ Jean Calvin, *Sermons de Jean Calvin, touchant la divinité*. Op.cit.Préface.

¹⁰⁴⁷ *Quatre sermons de M.Jehan. Calvin, traictans des matieres fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir dans la préface, avec brieve exposition du Psaume LXXXVII*, L'Olivier de Robert Estienne, 1557.

¹⁰⁴⁸ Troisième verset du psaume XVI, « Je ne communiquerai point à leurs sacrifices de sang, & leurs noms ne passeront ne passeront point par ma bouche ».

¹⁰⁴⁹ *Quatre sermons de M.Jehan. op.cit. p.4.*

fermement et volontairement à une éloquence qui ne tiendrait pas compte de l'ensemble des auditeurs et qui s'éloignerait d'un enseignement destiné à tous. L'esprit combatif qui anime l'éloquence de Jean Calvin s'accorde, comme nous l'avons signalé, à un discours qui établit les principes d'une doctrine chrétienne qui, sans être nouvelle, bouleverse une réalité spirituelle, psychologique et sociale.

La prédication française des prédécesseurs de Rivet et de ses contemporains s'ancre, sur cet arrière-plan de la prédication calvinienne, pour des raisons doctrinales évidentes et comme modèles homilétiques à suivre. Cela signifie que les pasteurs ont la tâche de commenter les Ecritures avec précision, expliquant mot à mot les textes saints et en instruisant des points doctrinaux contenus dans la confession de foi de la Rochelle¹⁰⁵⁰. Nous pouvons en conclusion de cette partie, citer Rivet, pour qui, la prédication de Calvin a été un rempart derrière lequel les pasteurs de sa génération se sont abrités. « Les marques de la vérité preschée par Calvin, leur donnent dans la visière : cette lumière ne peut être aimée par les ténèbres¹⁰⁵¹ ».

La prédication environnante

La prédication réformée française au XVIIe n'échappe pas aux temps qu'elle traverse, qu'il s'agisse du cadre social, culturel ou politique et, bien que l'éloquence biblique dont elle est le chantre ne puisse subir les influences extérieures, elle connaît, comme toute expression littéraire, une évolution qui la mène vers une fixation des règles rhétoriques et stylistiques adoptées au XVIe et dont le grand maître est Calvin¹⁰⁵². Seule la prédication des pasteurs de « la première période de la chaire protestante au XVIIe siècle¹⁰⁵³ », exerçant de 1594 à 1651 nous intéresse ici, car ces derniers sont les indispensables et précieux « passeurs¹⁰⁵⁴ » de l'homilétique calvinienne. Ils sont les héritiers directs d'une prédication où l'éloquence et le message religieux qu'elle transmet ne font qu'un. Aussi lorsque le pasteur et théologien Moyse Amyraut (1596-1664) publie, en 1634, son *Brief traité de la Predestination et de ses principes*,

¹⁰⁵⁰ Janine Garrisson *Les Protestants au XVIe siècle*, op.cit. 187. La Confession de foi de la Rochelle : les points doctrinaux sont : le Salut par la foi seule qui est un don gratuit de Dieu ; Dieu et sa révélation ; La saint Cène consiste la Cène selon les Ecritures et non selon l'Eglise romaine, une instruction sur le Sacrifice du Christ qui rachète tous ceux que Dieu a choisis et dont le sacrifice a été fait une fois pour toutes. La nature déchue de l'homme.

¹⁰⁵¹ Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p. 299.

¹⁰⁵² Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Bibliothèque de « l'Evolution de l'Humanité », Postface d'Emmanuel Bury, Albin Michel, Paris, 1995. p.254. « Les descendants de Calvin citaient plus souvent son nom qu'ils n'imitaient son exemple de conquérir le public de son temps : une place était à prendre, à la suite des Bèze et Duplessis-Mornay ».

¹⁰⁵³ Terme emprunté à Alexandre Vinet : Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. p.183.

¹⁰⁵⁴ Terme emprunté à Daniel Arasse qui l'utilisait pour désigner les artistes qui n'ont pas innové, mais qui, par leur travail de conservation ont permis aux générations futures découvrir d'autres expressions artistiques.

dans lequel il semble remettre en cause la doctrine calvinienne de la prédestination¹⁰⁵⁵, en développant une théologie de l'universalisme conditionnel, de nombreux pasteurs et théologiens considèrent le traité comme une atteinte à l'orthodoxie calviniste¹⁰⁵⁶ et se croisent. Mais cette querelle de théologiens, que nous avons déjà évoquée dans l'introduction, n'entame pas les fondements de la doctrine réformée, ni sa prédication car afin de préserver celle-ci de cette controverse, le synode national demanda aux pasteurs et aux professeurs de garder le silence sur ce point et de ne pas perdre les esprits en de vaines disputes¹⁰⁵⁷. Comme le relève Françoise Chevalier, l'actualité des débats n'en fait pas un thème majeur de la prédication du XVIIe siècle¹⁰⁵⁸.

D'un point de vue technique, le déroulement de la prédication est soumis aux mêmes règles que celles élaborées au seizième siècle : elle est composée soit à partir d'un ou plusieurs versets ou soit selon le principe de la lecture continue¹⁰⁵⁹. De la prédication protestante calvinienne des dernières décennies du XVIe siècle donnée dans un climat de lutte, les pasteurs de la génération d'André Rivet vont conserver l'énergie et le rythme¹⁰⁶⁰. Par-contre, leurs

¹⁰⁵⁵ Voir Supra. Introduction. Les canons du synode de Dordrecht sont approuvés au synode national d'Alais en 1620. Et au synode national de Charenton. Le décret sur la prédestination qui est un des points de la doctrine calviniste est remis en cause par le pasteur. Le décret de la prédestination est défini par Calvin dans l'Institution de la religion chrétienne ; « Avant la création du monde, Dieu avait décidé, dans son conseil éternel, ce qu'il voulait qu'il advint de tout le genre humain. Par le conseil éternel de Dieu, il est advenu qu'Adam est déchu de l'état normal de sa nature, et, par sa chute a entraîné toute sa postérité, dans une juste condamnation à la mort éternelle. De ce même décret dépend la différence entre les justes et les réprouvés : parce que Dieu a adopté les uns pour leur salut, et a destiné les autres à la perte éternelle. Calv. Op. IX. Col. 713-714, trad. E. Doumergue Jean Calvin, Institution chrétienne, voir : *Institution de la religion chrétienne, par Jean Calvin, Genève, Jean Crespin, 1560, chap. XXI, p. 426.*

En 1634 le théologien et pasteur de Saumur, Moysse Amyraut publie : *Brief traité de la Predestination et de ses principes*, pasteur & professeur en théologie, Saumur, Jean Lesnier, Isaac Desbordes, 1634.

Le théologien adoucit en quelque sorte le décret calvinien de la prédestination¹⁰⁵⁵ en développant une théologie de l'universalisme conditionnel. Il défend le principe selon lequel Dieu n'exclut personne du Salut offert par la mort du Christ mais le subordonne à la foi en Jésus-Christ. Toutefois, sans rompre avec la doctrine calvinienne, la foi n'est pas accordée à tous de la même manière préservant de ce fait la volonté entière de Dieu. Accusé d'avoir évoqué une prédestination universelle et conditionnelle, il dut s'en expliquer devant le synode d'Alais en 1637. En 1641, il publie un ouvrage *Défense de la doctrine de Calvin sur le sujet de l'élection et de la réprobation*, dans lequel il prouve son intégrité calviniste en s'attaquant aux thèses des Arminiens. Par cette publication, il obtient l'estime de ses anciens adversaires. voir Aymon, *Tous les synodes nationaux*, tome II, p.572. Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p.178.

¹⁰⁵⁶ Voir : Introduction, et Infra.

¹⁰⁵⁷ Prêcher sous l'Edit de Nantes, op.cit. p.178. « Nous croyons que le remède le plus sûr et le plus innocent est celui d'enjoindre à toutes les églises et aux universités de garder un profond silence sur ces doctrines et qu'on ne les entame ni dans la chaire ni dans les écrits. Le synode national de Charenton tenu en 1645 réitère les conseils de ne point disputer sur ces questions inutiles comme sont celles qui regardent l'ordre des décrets de Dieu ou de la grâce universelle ». Voir : Aymon, *Tous les synodes nationaux*, Tome II, p.575.

¹⁰⁵⁸ Ibid, p. 178. Moysse Amyraut, qui a consacré une suite de sermons, au sujet de la prédestination reconnaît lui-même dans le sermon qui clôt l'instruction que la matière est un peu extraordinaire : « que nous reste-t-il plus pour mettre fin à ces exercices dont la matière est un peu extraordinaire depuis trois semaines en ça, sinon que nous disons qu'il est difficile de la faire entendre en cette nature de propos ». Dans : *Six sermons de la nature estendue, nécessité, dispensation et efficace de l'Evangile*, Saumur, C.Girard. 1636.p.275. Sermon sur Jean 6 : 45.

¹⁰⁵⁹ Voir : Julien Léonard, *Etre pasteur, au XVIIe siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

¹⁰⁶⁰ Roger Zuber, « Calvinisme et Classicisme » *Société d'Etude du XVIIe siècle*, n°76-77, p.7. « Calvin ! Ce rappel intimidé et une fois prononcé, comment s'accommoder du trou béant. En pleine Académie, Patru se réclame de son exemple, pour poursuivre la tradition d'une prose expressive et châtiée ».

successeurs immédiats auront, écrit l'historien Alexandre Vinet, « la phrase cicéronienne telle du moins que le 17^e la comprenait ils auront de la grandeur mais une grandeur soumise »¹⁰⁶¹.

Le contexte politique et social dans les premières décennies du siècle en France est favorable pour l'Église réformée. Nous le savons, grâce à l'Édit de Nantes, la prédication s'écoute désormais dans un lieu officiel¹⁰⁶² et s'adresse à un auditoire en majorité convaincu des vérités chrétiennes réformées¹⁰⁶³ or ce dernier point a son importance car il engage les prédicateurs à accorder une part plus grande à l'érudition¹⁰⁶⁴ dans la mesure où il s'agit moins pour eux de convertir que d'instruire des femmes et des hommes connaissant la Bible aussi bien qu'eux et de veiller à la conduite morale de fidèles séduits par les appels du monde¹⁰⁶⁵. Les pasteurs parisiens¹⁰⁶⁶ et provinciaux font face à une assemblée composée d'une société aristocratique protestante formée aux goûts du beau langage et à celle d'une société savante appréciant autant l'édification que ses ressorts rhétoriques et stylistiques, comme en témoignent entre autres, les correspondances de notre prédicateur¹⁰⁶⁷.

Pierre Dumoulin (1568-1658)

La chaire protestante a ses grands prédicateurs appréciés pour leur éloquence comme le confirme une lettre de Claude Sarrau, adressée à André Rivet le 13 novembre 1643 : évoquant la présence exceptionnelle de Pierre Du Moulin au temple de Charenton, en 1643, le parlementaire écrit :

¹⁰⁶¹ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France, au XVII^e siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris.p.20.

¹⁰⁶² Le premier temple à Paris est officiellement ouvert à Ablon sur Seine en 1601. Voir à ce sujet Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997. Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme, volume II, Paris, Bureaux de la publication, 1845. Jacques Pannier, *Histoire de l'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931, 2 vol.

¹⁰⁶³ Voir : Paul de Felice, *Le Temple de Charenton, les services religieux*, B.S.H.P.F, 1906. Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin,1997.

¹⁰⁶⁴ Julien Léonard, *Etre pasteur, au XVII^e siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015. Les pasteurs sont en effet plus attentifs à conserver leurs droits et leurs fidèles qu'à les augmenter écrit Julien Léonard. Voir : Jean-Pierre Landry, *Le Temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin, Lyon 3, 2006. Diffusion Librairie Droz. .S.A. Genève.

¹⁰⁶⁵ La prédication est aussi écoutée par les adversaires de la religion réformée : le pasteur Chabrol, ministre à Thouars a dans l'auditoire des jésuites. André Pineau dans une lettre datée de Thouars, le 23 juillet 1642, » Monsieur Chabrol a des nouveaux auditeurs depuis quelques jours, à scavoir quatre jésuites missionnaires du pape. Ilz preschent quatre fois par jour & ne feront, Dieu aidant, aucun prosélythe. Monsieur nostre Duc n'en fait pas grand état, les ayant exhortés à la douceur & modération, a quoy ils ont bien de la peine ». p. 91

¹⁰⁶⁶

¹⁰⁶⁷ Voir introduction.

J'oubliai il y huit jours de vous donner avis de l'arrivée du bon m. du Moulin en ceste ville. Il fut au presche à Charenton où le peuple ne se pouvait rassasier de le veoir avec grande joye ¹⁰⁶⁸.

Parmi les grands orateurs¹⁰⁶⁹ de la chaire protestante française contemporains de Rivet, Pierre Dumoulin (1568-1658) va retenir, en priorité, notre attention car il occupe, dans l'histoire de la prédication française du dix-septième siècle, une place qui le distingue entre tous : en raison de sa voix très écoutée au sein de l'Église réformée française en tant que controversiste et en tant que prédicateur. Cependant ce n'est pas le controversiste mais le prédicateur auquel les fidèles témoignent leur profond attachement lors de son passage à Paris en 1643. André Pineau rapporte à son oncle André Rivet, la satisfaction générale de l'Église parisienne de revoir exceptionnellement le prédicateur :

Je ne saurais vous exprimer le ravissement où toute l'église était dimanche dernier à Charenton lorsque ce grand homme s'y fit voir ¹⁰⁷⁰.

Comme pour Rivet, les frontières chronologiques de l'histoire ne concernent pas ou peu Pierre Dumoulin : il a appris, lu et entendu le langage franc du seizième siècle¹⁰⁷¹ qui est celui de Calvin, de Rabelais et prêcher dans un siècle qui fonde l'Académie française. Dans le tamis du temps, il a conservé l'énergie avec laquelle les réformateurs des premiers temps et particulièrement Calvin se sont exprimés et certaines de leurs expressions insufflent une nervosité à ses arguments savamment développés. Nous devons à son historien Lucien Rimbault les principaux éléments biographiques¹⁰⁷² qui s'imposent, ici, pour présenter ce prédicateur si estimé par les fidèles de l'Église, par ses confrères, par les gens de lettres, et auquel André Rivet voue une indéfectible amitié¹⁰⁷³.

Né quatre ans avant la Saint-Barthélemy, dans une famille ayant adhéré à la réforme protestante, son enfance est bouleversée par les persécutions dont ses parents sont victimes¹⁰⁷⁴. Forcé de s'exiler en Angleterre où il trouve refuge auprès de l'Église anglicane, il obtient durant

¹⁰⁶⁸Hans Bots, et Pierre Leroy, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence*, APA-Holland University Press, Amsterdam, 1980. Lettre du 13 novembre 1643. Pierre du Moulin, alors ministre à Sedan, fait un court voyage à Paris où il a été ministre durant plusieurs années. Sa présence exceptionnelle au temple de Charenton est un grand événement pour ses anciens auditeurs. Voir : Jean-Luc Tulot, *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle : correspondance d'André Pineau et de son oncle André Rivet*, [mis en ligne].

¹⁰⁶⁹ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France au Dix-septième siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. pp. 9-71.

¹⁰⁷⁰ *Correspondance d'André Pineau à son oncle André Rivet*, Lettre du 7 novembre 1643.

¹⁰⁷¹ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France*, op.cit. p.11.

¹⁰⁷²Lucien Rimbault, *Pierre Du Moulin 1568-1658, Un pasteur classique à l'âge classique, Etude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1966. Son historien s'appuie dans son ouvrage sur l'autobiographie de Pierre du Moulin et sur celle qu'a rédigé son fils. Voir également pour la biographie de Pierre Du Moulin, Eugène Haag, *La France Protestante*, et Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français, Tome.VII, p.170-222.

¹⁰⁷³ Voir supra, Introduction.

¹⁰⁷⁴ Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l'âge classique, Etude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Librairie philosophique, J.Vrin, Paris, 1966. Eugène Haag, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Tome, IV, Paris, Joël Cherbuliez, Librairie Editeur, 1853. 420-422.

ce séjour anglais son grade de docteur et noue avec René Bochart¹⁰⁷⁵ une amitié importante et décisive pour sa vie. Ses qualités intellectuelles et morales sont celles dont une cour a besoin : son loyalisme, sa discrétion et une érudition déjà grande forcent l'affection de la princesse d'Orange, Louise de Coligny qui va favoriser en 1592¹⁰⁷⁶ sa nomination auprès des collègues des États de Leyde aux Pays-Bas : à vingt-quatre ans il tient la chaire de philosophie où il enseigne Aristote et où il semble très apprécié de ses élèves parmi lesquels se trouvent Hugo Grotius¹⁰⁷⁷ Durant ces années hollandaises, il publie, en 1596, un traité de Logique¹⁰⁷⁸ qui indique non seulement son intérêt pour la dialectique et l'art de « la dispute » mais aussi sa clarté de pédagogue car le succès du traité est tel qu'il sera réédité treize fois. Le neveu de Rivet, André Pineau, dans une lettre datée du 16 Avril 1644, fait part de la grande satisfaction de voir l'ouvrage en vente :

On a enfin commencé d'exposer en vente la Philosophie de Monsieur Du Moulin. La presse y est grande & tous les honeste gens la desirent avoir¹⁰⁷⁹.

Le traité, selon la formule de Lucien Rimbault, « est un art de penser et art de combattre et de convaincre » et ces qualités d'orateur et de dialecticien vont servir les deux aspects de son ministère : défendre et instruire¹⁰⁸⁰. Nous abordons, ici, les rives de la renommée d'une prédication et ses raisons. Son ministère couvre un demi-siècle durant lequel il prêche vingt et

¹⁰⁷⁵ Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568- 1658), Un pasteur classique, op.cit.* p.20. En 1596, René Bochart est pasteur à Rouen et son exemple détermine Pierre Du Moulin à s'engager dans le ministère. Au fil des ans, autour de ce noyau familial, se constitue un clan familial et théologique uni dont les solidarités s'étendent à leurs proches. 20. Lucien Rimbault précise que René Bochart fut une personne dont l'influence sera déterminante pour la vocation de ministre. « Il sera pour lui un aîné respecté. En 1595 René Bochart épouse la sœur aînée de Pierre du Moulin, Esther ». En 1596, René Bochart est pasteur à Rouen et son exemple détermine Pierre Du Moulin à s'engager dans le ministère. Au fil des ans, autour de ce noyau familial se constitue un clan familial et théologique uni dont les solidarités s'étendent à leurs proches.

¹⁰⁷⁶ Voir *Bronnen Leidsche Universiteit*, t. I, op.cit. p.76 et 112. Le 24 février 1593 les curateurs et Bourgmestres nomment Pierre Du Moulin professeur extraordinaire. Le 24 Février 1598, les résolutions des curateurs enregistrent sa démission. Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l'âge classique, Etude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Librairie philosophique J.Vrin, Paris, 1966.p. 23 « les années de Hollande (1592-1598). C'est une période heureuse et riche en amitié intellectuelle pour Pierre Du Moulin : Il se lie d'amitié avec Joseph-Juste Scaliger qui l'héberge, avec Franciscus Junius, Douza. En hommage à cette seconde patrie, il dédie un panégyrique aux curateurs de l'académie. Son départ des Pays-Bas est ressenti comme un second exil ». p. 24. Voir : Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920, pp ;168-179.

¹⁰⁷⁷ Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p. 23-24. « Les années de Hollande (1592-1598). C'est une période heureuse et riche en amitié intellectuelle pour Pierre Du Moulin : Il se lie d'amitié avec Joseph-Juste Scaliger qui l'héberge, avec Franciscus Junius, Douza. En hommage à cette seconde patrie, il dédie un panégyrique aux curateurs de l'académie. Son départ des Pays-Bas est ressenti comme un second exil. ».

¹⁰⁷⁸ Pierre du Moulin, *Eléments de la Logique française*, dernière édition revue et corrigée, Jacques Cailloué, dans la Cour du Palais. Rouen, 1627. La première édition fut publiée en 1596 à Leyde et traduite en français la première fois en 1624. Le traité est réédité treize fois. L'édition de 1627 est dédiée à Frédéric de la Tour, Prince de Sedan et date de son arrivée à Sedan où il sera ministre et professeur jusqu'à sa mort en 1658.

¹⁰⁷⁹ *Correspondance d'André Pineau à son oncle André Rivet*, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot qui signale que les lettres d'André Pineau sont conservées à la Bibliothèque de l'université de Leyde : quatre volumes. La correspondance couvre une période de dix ans.

¹⁰⁸⁰ Nous renvoyons à l'ouvrage de Lucien Rimbault pour la connaissance des nombreuses œuvres de controverses publiées par Pierre Du Moulin.

un an à Paris et trente-deux ans à l'Église de Sedan¹⁰⁸¹. Pasteur de l'Église de Charenton¹⁰⁸² de 1599 à 1620, sa popularité dépasse le seuil de l'église car si ses sermons sont attendus par les fidèles, ses controverses publiques et écrites sont commentées par un plus large public¹⁰⁸³. Les pamphlets¹⁰⁸⁴ dont Pierre du Moulin est la cible, témoignent, en effet, d'une éloquence de controversiste remarquée par ses adversaires et par extension de l'intérêt portée à l'éloquence de la chaire protestante. Séparer l'éloquence du controversiste et l'éloquence de la chaire en une période où les débats entre les théologiens catholiques et réformés occupent les presses des imprimeurs, semble impossible tant la même énergie traverse les deux formes de discours. Les débats ou « conférences » entre les représentants de l'Église catholique et ceux de l'Église réformée occupent une place importante dans la vie de cour parisienne sous Henri IV¹⁰⁸⁵ et sous Louis XIII et nous voyons chaque parti déléguer son champion en théologie et en rhétorique afin de débattre d'un point dogmatique les opposant¹⁰⁸⁶. Le controversiste expérimenté, précis, et lassé devance ses probables adversaires en glissant dans l'ouvrage *De la Vocation des pasteurs*¹⁰⁸⁷ un avertissement aux lecteurs par lequel :

¹⁰⁸¹ Il se réfugie à Sedan en 1622 où il sera pasteur et professeur jusqu'à sa mort en 1658.

¹⁰⁸² Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p.29. Voir Aymon, *op.cit.* p.288. Il est proposé lors d'un colloque à Gien et reçoit l'imposition par Mellet, ministre de Chatillon sur Loire en 1596. Dans un premier temps, il est nommé ministre à Blois. L'Église de Paris souhaite sa présence. BHPF, XXXII, p.217. Pasteur à Paris (1599-1620). Voir Jacques Pannier, *Histoire de l'Église Réformée de Paris sous Henri IV*. Paris, 1911. Il prêche la première fois au Louvre devant la sœur du roi Henri IV, Catherine de Bourbon, dont il sera aumônier jusqu'en 1606, date de la mort de la Princesse. Cette charge est pesante car sa présence est réclamée par la princesse et il doit se plier aux conférences qu'elle organise entre l'aumônier du roi, le Père Bouju et ensuite le père Cotton. Le culte au Louvre est un culte privé qui peut parfois être donné devant des assemblées de 1500 personnes. Le premier culte public donné dans un espace accordé aux protestants, a lieu dans un premier temps à Ablon en 1601, puis à Charenton en 1606. Philippe Du Plessis-Mornay et le cardinal du Perron ont été invités à débattre devant la cour à Fontainebleau. Voir Supra.

¹⁰⁸³ Lucien Rimbault, *Pierre du moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p.37.

Les débats sont publics et organisés par la sœur d'Henri IV, et Pierre Dumoulin, en tant qu'aumônier de Catherine de Bourbon. Les œuvres de controverses sont des œuvres commandées par les événements. C'est une bataille érudite où la rudesse et la noblesse de l'éloquence s'entremêlent. Voir : Pierre Dumoulin *Bouclier de la foy, ou défense de la confession de foy des églises réformée* [...] Genève, P. Aubert, 1630.

¹⁰⁸⁴ Ibid, *op.cit.* p. 169. Le traité *De la Vocation des pasteurs* a été la cible d'un ouvrage intitulé « le Rabelais réformé par les ministres et nommé par Pierre Dumoulin, ministre de Charenton, 1620. Le but est évidemment de ridiculiser le prédicateur. nous donnons un extrait du pamphlet : « J'ai un moulin qui est fort détraqué. Au lieu de grain, il ne moud que la paille ».

¹⁰⁸⁵ Ibid, *op.cit.* p. 205. En tant qu'aumônier de la sœur du roi Henri IV, Catherine de Bourbon, le pasteur est sollicité par elle pour répondre aux adversaires de la Réforme. « L'aumonerie de Madame a toute l'apparence d'une charge honorifique. En réalité elle est un poste de combat ». Le fils de Pierre du Moulin rapporte dans *La Vie de Pierre Dumoulin par son fils aîné Pierre Dumoulin, chanoine de Cantorbéry, l'un des chapelains de sa majesté*, que la sœur du Roi Henri IV fut tenue, par le roi son frère d'assister au sermon du Père Cotton, mais « il fut convenu que le Père Cotton prêcherait devant le Roi et devant elle et immédiatement après, Pierre Dumoulin prêcherait devant elle et dans le même lieu ».

¹⁰⁸⁶ Lucien Rimbault, , *Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p.31. L'auteur donne l'exemple d'une conférence organisée par Catherine de Bourbon entre Pierre du Moulin et le cardinal du Perron « pendant laquelle un arbitre invisible marque les points à haute voix ». Il apparaît que la notoriété de Pierre Dumoulin est l'occasion pour certains ecclésiastiques de se mesurer à lui. Le fils de Pierre Dumoulin rapporte la controverse lancée par un jeune ecclésiastique, Beaulieu Bouju qui engagea avec le théologien un débat sur l'Eucharistie et la légitimité des pasteurs *Cartel de deffy du sieur de Bouju surnommé de Beaulieu, envoyé au sieur du Moulin avec les responses et répliques de part et d'autre*, 1602.

¹⁰⁸⁷ Pierre Du Moulin, *De la Vocation des pasteurs*, dernière édition, revue et corrigée par l'Autheur, en 1624 ; édité à Genève par Pierre Aubert. En chaire les prédicateurs catholiques ne renoncent pas à la dispute. Jean Arnoux, confesseur du roi, accuse Calvin dans un sermon devant le roi en avril 1617, Pierre du Moulin lui répond par une publication vendue à Charenton « Défense de la Confession de foi des Eglises réformées de France contre les accusations du sieur Arnoux » et une épître au roi. Signée par les quatre pasteurs de Paris. Préface p.83.

L'auteur prie tous ceux qui voudront entreprendre de répondre à ce livre, de s'arrêter à cette dernière édition, revue et augmentée par lui & repurgée advenues es precedentes editions .

La controverse religieuse tient le milieu entre la joute rhétorique et la distraction mondaine¹⁰⁸⁸. Ses talents d'orateur sont requis par l'Église réformée pour faire front à toutes les attaques¹⁰⁸⁹ dont elle est la cible, en répondant aux réfutations des représentants de l'Église catholique¹⁰⁹⁰. Pierre Du Moulin est en quelque sorte l'orateur dont l'Église réformée a besoin pour la représenter et défendre ses droits récemment acquis, avec énergie, intelligence et esprit¹⁰⁹¹ : toutes qualités que l'homme de lettres Valentin Conrart est heureux de saluer dans une lettre qu'il lui adresse :

Car bien que j'admire en vous Monsieur, les traces de la nature et les trésors que l'estude et les sciences vous ont fait acquérir, je mets toutefois ces biens-là au-dessous de ceux que vous avez receus immédiatement du ciel. La philosophie et l'Eloquence ne sont que des instruments dont vous vous servez pour mettre en œuvre les pierres précieuses de la Théologie. Vous avez joint la subtilité d'Aristote, l'élégance de Ciceron et la brièveté de Sénèque avec la doctrine de Saint Paul et avez arraché les épines de la scolastique¹⁰⁹².

Le bref échange épistolaire¹⁰⁹³, entre Guez de Balzac et Pierre Dumoulin, nous rend compte de l'éloquence mondaine de Pierre Dumoulin. Les traits les plus vifs sont portés avec élégance par un virtuose de la civilité, de l'éloquence mais aussi de la controverse. Guez de Balzac, ayant loué, l'éloquence de Pierre Dumoulin, tout en avouant son grand dépit de la voir servir la chaire protestante, reçoit une réponse à la hauteur du défi :

Ce que je dis Monsieur pour répondre à ces louanges offensives que vous me donnez trop libéralement, me louant d'avoir de la grâce à mentir, disant que je dessers une mauvaise cause avec dextérité et stratagèmes, sans droit et sans autorité, et que je soutiens une opinion qui a perdu la grâce de la nouveauté, et qui est sur le déclin. [...] Pardonnez-moi Monsieur, si je vous dis qu'il n'y a point de blâme qui ne soit plus tolérable que ces louanges. Apportez beaucoup d'art et d'industrie à défendre l'erreur, ne sert à autre chose qu'à aller en enfer de meilleure grâce¹⁰⁹⁴.

¹⁰⁸⁸ Lucien Rimbault, *Pierre Du Moulin 1568-1658, Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p. 37. La vocation des pasteurs est l'épi centre des attaques de l'Église catholique et les défis lancés aux ministres ne faiblissent pas.

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 101. Le 26 et 26 septembre, le temple est incendié. Voir sur ces événements Jacques Pannier, *Histoire de l'Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931, 2 vol. En 1622, Pierre Dumoulin publie un ouvrage destiné à exhorter et consoler les fidèles dans leur foi devant les nouvelles persécutions dont les protestants sont la cible. *Du Combat chrétien, ou des afflictions* [...] Genève, P. Aubert, 1632.

¹⁰⁹⁰ Pierre Dumoulin, *Nouveauté du papisme, opposée à l'antiquité du vray christianisme contre le livre de M. Le cardinal Du Perron, intitulé : Replique à la response du Roy Jacques Ier, Roy de Grande Bretagne*, Sedan, J. Jannon, 1622.

¹⁰⁹¹ *Ibid.*, *op.cit.* p.176. Il est surnommé l'évêque réformé de la capitale rapporte Lucien Rimbault. Ces titres d'évêque sont attribués avec largesse et ironie à certains théologiens réformés dont fait partie André Rivet.

¹⁰⁹² Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande, op.cit.* p. 176. Copie contemporaine d'une lettre de Conrart à Pierre Du Moulin datée de Paris, 20 Mai 1636. Bibliothèque de l'Université de Leyde, ms. Du XVIIe siècle.

¹⁰⁹³ Pierre Du Moulin, *Lettre de Monsieur Du Moulin à Monsieur de Balzac*, Genève, Pierre Aubert, 1637. Trois lettres furent échangées en 1637 entre l'écrivain et le prédicateur. En remerciement d'un livre que lui envoie Balzac, Pierre Dumoulin lui écrit une première lettre courtoise et flatteuse pour l'écrivain. La seconde lettre de Pierre Dumoulin donne le ton d'une éloquence de controversiste car Guez de Balzac, en réponse à sa lettre, a eu la triste idée de contester la valeur de la doctrine réformée et la légitimité des ministres et écrit son regret de voir l'éloquence du pasteur servir la cause protestante et l'erreur.

¹⁰⁹⁴ *Response de Monsieur Du Moulin à la lettre de Monsieur de Balzac*, Genève, Pierre Aubert, 1637. p.22. « Pourtant en rejetant les louanges que j'ay données à vostre plume, vous monstrez par effect que vous les meritez. Car vous rejettez le tiltre d'éloquent avec tant d'éloquence qu'il semble que vous ayez pris le tasche de monstrez que vostre modetie est injuste & de m'accuser de ne vous avoir assez loué. Faut que vous changiez de style si vous voulez estre creu, & que vous deveniez barbare

Cependant, Pierre Dumoulin ne voit dans ces controverses qu'une obligation qui l'éloignent de la chaire et de sa vocation de ministre. Dans l'*Anatomie du livre du sieur Coeffeteau*¹⁰⁹⁵ édité à Genève en 1610, la dédicace adressée à son père rend compte d'une lassitude :

J'eusse beaucoup mieux aimé m'entretenir avec Dieu que combattre avec les hommes & m'estudier à mes propres imperfections qu'à convaincre l'ignorance des autres¹⁰⁹⁶.

Si la controverse ne s'introduit pas ou peu dans sa prédication, l'esprit et l'éloquence qui animent la première ont leur efficacité dans la seconde. Ce n'est pas avec une autorité de controversiste mais avec une autorité de père qu'il édifie avec simplicité et exhorte les fidèles à respecter les règles d'une vie chrétienne. Alexandre Vinet écrit très justement « qu'il ne prêche pas, il parle ¹⁰⁹⁷ ». Cette remarque situe parfaitement une prédication morale dont le but est d'être simple, efficace afin de former non des théologiens mais d'éveiller et de former les consciences. C'est à cet effet que le pasteur ne renonce pas aux descriptions saisissantes des défauts et faillites en tout genre de ses auditeurs et de ses lecteurs. Le premier sermon du recueil publié en 1636, *Sermons sur quelques textes de l'Écriture Sainte*,¹⁰⁹⁸ que nous prenons comme modèle, a pour but d'édifier les fidèles sur la prière, la sainte conversation avec Dieu et les instruire clairement sur la nature de cette parole, qui exige au préalable un examen de conscience. Ayant fondé sa prédication à partir du lieu du mensonge, commence une série de tableaux évocateurs de la parole proprement humaine :

Mais le vice le plus ordinaire à la langue & le plus naturel & auquel nous avons le plus d'inclination est le mensonge, par lequel l'homme déguise sa pensée, se contrefait en cent façons, ressemblent aux horloges qui marquent d'un & frappent d'autre, ou aux boîtes de drogues qui ont des inscriptions trompeuses, qui ont rubarbe escrit au dessus & dedans c'est de l'arsenic.¹⁰⁹⁹

Les digressions multiples, jaillissant sous sa plume, relèvent autant d'une argumentation que d'une illustration car les scènes de la vie quotidienne, dont il décrit scrupuleusement les détails présentent les situations psychologiques auxquelles chacun peut s'identifier.

à fin d'être persuasif. Je n'entre point en lice avec vous, car je n'ay jamais fait mestier de bien dire. Il me suffit d'être entendu, mon but en mes escrits n'est pas de chatouiller l'oreille, mais de poindre la conscience ». p. 20.

¹⁰⁹⁵ Pierre Du Moulin, *Anatomie du livre du sieur Coeffeteau intitulé refutation des faussetés contenues en la deuxième édition de l'Apologie de la Cène du Ministre du Moulin*. Par Pierre du Moulin, Ministre de la parole de Dieu en l'Église de Paris, Genève, Pour Esaïe du Preux, 1610. André Rivet a également rédigé un ouvrage où il réfute les thèses de Nicolas Coeffeteau. Voir : Bibliographie.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, Dédicace.

¹⁰⁹⁷ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France au Dix-septième siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, Paris, 1860, p. 21. L'historien écrit toute son admiration pour la prédication de Pierre Dumoulin et pour l'homme : « il ne prêche pas, il parle [...] et ne demande rien qu'il n'ait fait lui-même¹⁰⁹⁷ [...] personne après lui ne parlera comme lui ». L'historien estime que toute la grandeur de la prédication protestante est due aux pasteurs de sa génération. p.38.

¹⁰⁹⁸ Pierre du Moulin, *Sermons sur quelques textes de l'Écriture Sainte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636. Premier sermon sur le Psaume. 19 : 15.

¹⁰⁹⁹ *Ibid.* p. 6.

Ce vice l'homme de sa nature est plus enclin qu'à aucun autre : les petits enfans commencent par là à parler. Mesmes sans parler nous mentons en gestes & en déguisemens. Comme celle qui est laide & se contrefait par artifice ment sans mot dire & fait une espece d'imposture aux yeux d'autrui¹¹⁰⁰.

La verdeur rabelaisienne y apparait comme l'empreinte d'un siècle où les images et l'ironie n'effrayaient pas mais venaient bousculer les consciences. Sa prédication est celle d'un pédagogue compréhensif et efficace. Compréhensif parce qu'un raisonnement complexe est toujours accompagné chez lui d'exemples concrets, efficace parce qu'il s'empare de tous les sentiments humains sans reculer devant la rudesse parfois¹¹⁰¹. Poursuivant ses observations, il égratigne au passage une société de cour en opposant la parole multiple du mensonge et la simplicité d'une parole sincère.

Cette inclination naturelle s'empire par la coutume qui fait qu'en une cour, en un palais & en la société civile la verité est prise pour sottise & la simplicité est interprétée à niaiserie & la vie de l'homme est devenue une espèce de comédie, en laquelle un mesme homme en une heure joue divers personnages¹¹⁰².

L'ironie devient une argumentation qui porte et rappelle avec quelques nuances le procédé de Calvin qui en jouait avec rudesse¹¹⁰³. Plus qu'une figure de style, elle est déterminée par l'instruction morale elle-même puisqu'elle caractérise le vacillement, la dissonance. Les métaphores ou similitudes s'enchainent ensuite, par un jeu apparent de digression, qui en réalité, sont des syllogismes bien appliqués et qui cernent avec efficacité l'instruction donnée sur le sens spirituel de la parole. Le prédicateur multiplie les comparaisons pour distinguer la parole extérieure qui peut aisément mentir et la parole silencieuse de la conscience. Le lieu du mensonge est un théâtre dont Pierre Du moulin tire profit pour en présenter tous les acteurs avec une vivacité qui tient autant du mot que du rythme¹¹⁰⁴.

C'est un vice que saint Paul I à Timothée. 5. remarque es femmes, desquelles il dit *qu'elles apprennent à aller de maison en maison & sont non seulement oiseuses mais aussi babillardes & parlant de choses mal seantes*. C'est à quoi se passent les visites des apresdinees. Car là entre personnes assises pour causer,

¹¹⁰⁰ Pierre Du Moulin, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Saincte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636. Premier sermon sur le psaume. 19 : 15. p.7

¹¹⁰¹ Roger Zuber, *Société d'Etude du XVIIe siècle*, n°76-77, « Calvinisme et Classicisme » (p. 5-22) *Les Protestants en France au XVIIe siècle*.

¹¹⁰² Pierre Dumoulin, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Saincte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636. Premier sermon sur le psaume. 19 : 15. p.7

¹¹⁰³ Nous pouvons rapprocher le style de Pierre Dumoulin de celui de Jean Calvin : Il y a la même franchise, la même volonté de confronter la réalité à la Parole divine. Nous citons un court passage extrait de la *Manière de célébrer le mariage* de Jean Calvin. Cal. Op. VI, col. 204. : « Les gens mariez sont empstréez de plusieurs incommoditez à bon droict Saint paul admoneste qu'il seroit bon à l'homme de s'en déporter ; il ne dissimule point les fasheries qui surviennent en mariage, cependant il ne donne point lieu aux mocqueries ni aux brocars profanes : comme est cestuy-ci, que la femme est un mal necessaire et que la femme est un des plus grands maux, de tes propos sont sortis de la boutique de Satan ». La citation est donnée par : Jean Boisset, *Jean Calvin et la souveraineté de Dieu*, Editions seghers, Paris, 1964. p.163.

¹¹⁰⁴ Pierre Dumoulin, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Saincte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636.p. 7. Parlant de la colère, le talent de caricaturiste saisit sur le vif les conséquences de la colère qui « n'échauffe point l'esprit mais l'embrace qui fait qu'un homme se brûle pour echauder un autre ». *op.cit.* p.10.

on espluche la vie de son prochain [...] Et ces propos estans rapportez, puis apres engendrent des querelles & inimitiez, qu'à grand tort on appelle mortelles, puis qu'elles sont immortelles¹¹⁰⁵.

Le caractère offensif et militant¹¹⁰⁶ de la prédication des premiers temps de la réforme, trouve encore à s'exercer lorsqu'au cours de son sermon, il instruit sur la prière : fustigeant « les dévotions hypocondriaques » qui tentent de « cajoler Dieu par des mines¹¹⁰⁷ ». Son ardeur à apporter les preuves de son argumentation, toutes prélevées dans un quotidien vécu, donne raison à Alexandre Vinet : il ne prêche pas il parle. Le prédicateur ne laisse jamais s'assoupir l'auditeur et use souvent comme Calvin de l'ironie pour piquer les consciences et en l'occurrence, celles-ci sont éveillées, ici, lorsqu'il considère :

En ceci il y deux extremitiez vicieuses à éviter, dont l'une est une stupidité profane de ceux qui n'entrent jamais en aucune sainte meditation, qui ont perdu tout sentiment de piété ; qui vivent en ce monde sans scavoir pourquoi ils y sont venus & sans penser à en sortir [...] Qui ne regardent jamais le ciel sinon pour voir quel temps il fait, mais non pour élever leur cœur à Dieu¹¹⁰⁸.

C'est une parole, orchestrée, qui électrise et qui apaise et lorsque la gravité s'impose, c'est avec simplicité qu'il touche les consciences, en soulignant le bénéfice moral du dialogue intérieur avec Dieu :

En parlant souvent à Dieu de vérité vous apprendrez insensiblement à hair le mensonge [...] en parlant incessamment insensiblement à celui qui est juste & saint, vous formerez vos paroles & tout le reste de votre vie¹¹⁰⁹.

La brièveté que Valentin Conrart loue chez Pierre Dumoulin, révèle son efficacité dès l'introduction du second sermon contenu dans le même recueil, déjà mentionné, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Sainte*. Ce second sermon porte sur le dernier verset de l'Épître de Paul aux Romains et développe une instruction exhortant chaque chrétien à examiner sa conscience.

Toutes les bonnes œuvres que nous faisons & tous les pechez que nous commettons sont en bonnes œuvres ou en pensées¹¹¹⁰.

Dès les deux premières lignes, le pasteur a enlevé toute possibilité aux auditeurs-lecteurs d'échapper à l'examen de conscience nécessaire pour une sainte conversation, aussi, le pasteur vouvoie exceptionnellement l'auditoire plaçant une distance paternelle entre les pasteurs et les ministres, « Nous avons souvent tasché de regler vos actions et de vous obliger à une sainte

¹¹⁰⁵ Pierre Dumoulin, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Sainte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636. p. 11.

¹¹⁰⁶Id : Une pointe dirigée contre les catholiques apparait néanmoins « Combien condamne-t-il ceux qui en tournant 7 ou 15 fois une même prière en langue qu'eux-mêmes ne connaissent pas ».

¹¹⁰⁷ *Ibid, op.cit.* p.18.

¹¹⁰⁸ *Ibid, op.cit.* p.17. La répréhension est énergique et ne laisse aucune société à l'abri. La piété, mal dirigée par de mauvaises lectures, devient sous la plume du prédicateur une hypocondrie. « Certains livres nouveaux de méditations creuses, esquelles une pauvre ame ignorante, par une devotion hypocondriaque, tasche à cageoller Dieu de paroles & à l'amuser de mines ». p. 18.

¹¹⁰⁹ *Ibid, op.cit.* p.20.

¹¹¹⁰ *Ibid, op.cit.* p.33. *Sermon II. Sur le verset dernier du chap. 13. De l'Epistre de saint Paul aux Romains.* « Soyez revestus du seigneur Jesus Christ. ».

conversation ». Son réalisme psychologique établit le constat de toutes les fausses apparences, sans toutefois s'adonner à une véhémence accusatrice pesante mais en privilégiant le trait incisif que les écrivains Guez de Balzac et Valentin Conrart apprécient. Le ridicule de la bienveillance visible, mais fausse de ses contemporains, est dessiné en quelques mots : « Il est bien aisé de discourir des souffrances parmi le repos ¹¹¹¹ ». Le style elliptique, léger, porte avec d'autant plus de poids, l'enseignement moral, qu'il tire sa force d'une induction ¹¹¹² capable de faire son œuvre.

La brièveté et l'abondance, l'ironie et la gravité s'équilibrent à l'intérieur de son sermon et lorsqu'il s'agit d'éveiller le sentiment supérieur de la crainte de Dieu et de sa majesté, le mouvement devient large, ascendant, d'une intensité graduée. La gravité s'accommode moins des images que du rythme des périodes.

Combien peu de personnes y-a-t-il qui en leurs pechez qu'ils commettent se représentent que Dieu est présent[...] que les anges sont témoins, que Satan triomphe, que les adversaires s'en endureissent, que la vérité de Dieu en est blasphémée, qu'il en faut rendre compte à Dieu¹¹¹³ .

Pierre du Moulin frappe les esprits et il enseigne ici avec grandeur et simplicité que chacun est sous le regard de Dieu et que par conséquent chacun est responsable de ses moindres actes. Il n'y a pas là de jugement de la part du pasteur mais un avertissement saisissant sur le modèle biblique et une mise en garde prophétique. Si l'esthétique baroque¹¹¹⁴ semble dominer ce court extrait par le mouvement de forces qui se contrarient, elle est toute entière redevable à l'éloquence des prophètes bibliques dont Pierre Dumoulin adopte le rythme¹¹¹⁵. La renommée de Pierre Dumoulin, signalée au début de cette partie, révèle surtout le lien affectif puissant entre le prédicateur et son assemblée mais aussi de manière plus large, révèle également une appréciation de l'éloquence de la chaire protestante par les fidèles.

¹¹¹¹ Pierre Du Moulin, *Première Decade de sermons, par Pierre Dumoulin*, Ministre de la Parole de Dieu à Sedan & Professeur en théologie, Genève, pour Pierre Chouët, 1643. p. 26.

¹¹¹² Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Bibliothèque de « l'Evolution de l'Humanité », Paris, Albin Michel, 1995. Comme le signale Roger Zuber : « les pasteurs sont soucieux de l'irreligion de leurs adhérents les plus distingués. Ils fréquentent la cour et les milieux mondains. ». p.253.

¹¹¹³ Pierre Du Moulin, *Sermons sur quelques textes de l'Esriture Sainte*, Chez Pierre Aubert, Genève, 1636. p.20. Voir, *Heraclite ou de la vanité et misère humaine*, par Pierre du Moulin, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Paris, Quevilly, Claude Villain, 1609.

¹¹¹⁴ Lucien Rimbault, *Pierre Du Moulin 1568-1658, Un pasteur classique à l'âge classique, op.cit.* p. 221. L'historien cite le fils de Pierre Du Moulin donnant son sentiment sur la prédication de son père « Les prédications de Pierre Dumoulin sont des démonstrations de puissance, devant un auditoire immense ».

¹¹¹⁵ Roger Zuber, « Calvinisme et Classicisme, L'activité littéraire des réformés au XVIIe siècle », *Société d'Etude du XVIIe siècle*, n°76-77, 1967. p. 8.

L'Église de Charenton où prêche Pierre du Moulin, jusqu'en 1620, nécessite la présence de plusieurs pasteurs¹¹¹⁶ qui se relaient pour répondre aux besoins des fidèles. Sous les regards de la cour¹¹¹⁷ et en relation avec un milieu littéraire, protestant ou non, dont ils font partie, ils n'ignorent pas les enjeux politiques et sociaux de l'éloquence. Par conséquent, ils ne restent pas insensibles aux critiques formulées contre l'éloquence de la chaire protestante par leurs adversaires catholiques mais aussi par une société de gens de lettres.

Distinguer l'auteur d'une prédication, comme nous l'avons vu avec Pierre Dumoulin, revient à attribuer à sa prédication une valeur particulière. Or cela a pour conséquence inévitable d'introduire de manière implicite l'idée d'une belle éloquence¹¹¹⁸. Bien que la chaire ne soit pas envisagée par les prédicateurs comme le lieu manifestant leurs talents oratoires, il y a cependant une renommée qui s'attache à leurs talents personnels¹¹¹⁹. Le lieu, désormais officiel, ne fait pas la prédication mais l'expose davantage à la critique. C'est donc sur le terrain de la pure éloquence et avec autant de zèle que leurs aînés, que les prédicateurs doivent défendre les formes d'une prédication centrée sur l'explication des textes bibliques.

¹¹¹⁶ Quatre pasteurs se relaient pour prêcher et répondre aux besoins des fidèles ; nous citons en priorité ceux avec lesquels André Rivet a correspondu : Charles Drelincourt (1595-1669) Jean Mestrezat ((1592-1657) Michel Le Faucheur (1585-1657) Jean Daillé,(1594-1670) et Simon Aubertin. André Pineau découvre au fil de sa correspondance avec André Rivet, l'activité des pasteurs de l'Eglise de Paris : « J'étais le jour de Noël à Charenton où je mis votre lettre pour le synode National entre les mains de Monsieur Drelincourt selon votre ordre. J'ai appris qu'il est député de cette Eglise métropolitaine & assisté du frère de M.Chabrol. Monsieur Mestrezat tint la chaire ce jour là & M.Jurieu mercredi dernier ». Dans, Jean-Luc Tulot, *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle : correspondance d'André pineau à son oncle André Rivet*, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. Lettre datée du 31 décembre 1644. p. 151.

¹¹¹⁷ Hans Bots et Pierre Leroy, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650*, tome II. La prédication réformée est hors d'atteinte d'une distinction entre Paris et la province car il n'y a pas de prééminence d'une Eglise ou d'un pasteur dans les assemblées ; André Rivet prêche jusqu'en 1620, rappelons-le, à Thouars qui est considéré par l'éminent professeur de Leyde, comme un « trou perdu ». Cependant les pasteurs de l'Eglise parisienne ont un rôle de médiateurs auprès de l'autorité civile et sont par conséquent confrontés plus souvent aux adversaires de l'Eglise réformée. Le cardinal Richelieu qui n'abandonne pas son projet de réunification des deux Eglises envoie ses émissaires pour tenter une conciliation. Rivet rapporte à Sarrau que le pasteur Charles Drelincourt lui a écrit que les pasteurs de l'Eglise de Paris ont été sollicités par un représentant de l'Eglise romaine, pour tenter de concilier les deux religions et nous citons ici, un extrait pour apprécier la logique de Rivet : « Mons Drelincourt m'a mandé qu'on l'a encore, luy quatrième, tenté sur cette mesme matière, avec charge, disait-on, mais sans la faire paraître. C'est une conjuration qui est concertée. Si on la presse, je croy qu'il faut demander pour préalable qu'on renonce à l'infaillibilité du Pape et à sa pretention de juge souverain des controverses. Car cela demeurant, toutes conférences seront vaines et illusoires. Ne le faisant, nous aurons juste sujet de refuser ce qui seraoit inutile. Et je pense que c'est le meilleur moyen de les arrester ». p. 268. Lettre du 9 mai 1644.

¹¹¹⁸ Jean-Pierre Landry, Jean-Pierre Landry, *Le Temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin, Lyon 3, 2006, Diffusion Librairie Droz.S.A. Genève.

¹¹¹⁹ Julien Goeury, « Y a -t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons*, textes réunis par Jean-Pierre Landry, Genève,Droz, 2006.p.38-40. L'auteur donne une analyse précise sur la considération esthétique de la prédication, et de sa réception.

Michel Le Faucheur (1585-1657)

Moyse Amyraut, en 1647, dans un ouvrage intitulé *Apologie pour ceux de la religion, sur les sujets d'aversion que plusieurs pensent avoir contre leurs personnes & leur créance*¹¹²⁰ résume les principes inaltérables de la prédication réformée : étant fondée sur l'autorité des seules Ecritures, le fond et la forme sont conjoints. Or il soulève aussi le problème d'une possible influence, sur la prédication, d'un nouveau mode d'expression et d'un goût littéraire, pouvant de ce fait altérer la spécificité de la prédication protestante. Le théologien réprovoque, en rhéteur fidèle à Calvin, les critiques portées sur l'éloquence sacrée, dénonçant au passage, les prédicateurs protestants qui succombent aux charmes d'une prédication mondaine¹¹²¹. Moyse Amyraut contient difficilement une certaine colère lorsqu'il s'agit de défendre le langage familier et jugé suranné, des psaumes chantés au début du culte.

Je diray seulement que pour ce qui est de la vieillesse de l'élocution, si nous voulions nous entreclicher & nous rendre ridicules les uns les autres, il se trouverait d'aussi mauvais mots & aussi peu congrus pour le moins, dedans le latin de la Messe, qu'on en rencontre dans le français de la rime de Marot. Chacun sait combien nostre langue est exposée au changement & comment au bout de neuf ou dix ans pour le plus une façon de parler qui a eu de l'elegance en son temps, devient quasi barbare & étrangère à nos oreilles¹¹²².

Devant le mépris pour le style biblique, pour un langage dont le naturel choque ou ennuie, le théologien oppose avec élégance la beauté de la simplicité des psaumes et ironise avec efficacité sur une éloquence éphémère propre à séduire mais non à former les esprits. Reconnaisant que la langue évolue, que les temps se chargent d'en modifier les expressions, il oppose les engouements d'un moment, les préciosités fugaces et comptables à la pérennité de la parole de Dieu dont la prédication réformée est issue.

Mais nous vivons en un temps auquel on ne fait plus de cas ni de la beauté des pensées, ni de la grâce naturelle d'une diction simple et sans fard ni de cet air généreux & quelquefois un peu nonchalant[.]La piété même n'est pas agréable si elle n'est ajustée selon le temps & pour plaire, il faut qu'elle étudie tous ses pas & qu'elle pèse tous ses mots & que toutes ses périodes tombent en cadence. Certainement cette curiosité au choix des mots, ce nombre & cette mesure qu'on affecte maintenant avec tant de soin dans les périodes & cette justesse si parfaite qu'on observe dans la structure des termes [...] La Religion n'a jamais été superstitieuse en matière de paroles & comme elle n'emprunte point son efficace de l'éloquence du siècle aussi ne se donne-t-elle pas beaucoup de peine d'être parée de ses ornements. Il lui suffit qu'on l'entende seulement & semble qu'elle se plaise à triompher en sa simplicité de la pompe & de la magnificence du monde¹¹²³

¹¹²⁰ Moyse Amyraut, *Apologie pour ceux de la religion, sur les sujets d'aversion que plusieurs pensent avoir contre leurs personnes & leur créance*. A Saumur, par Jean Lesnier, imprimeur & Libraire, 1647.

¹¹²¹ Moyse Amyraut, *Apologie pour ceux de la religion, sur les sujets d'aversion que plusieurs pensent avoir contre leurs personnes & leur créance*. A Saumur, par Jean Lesnier, imprimeur & Libraire, 1647.

¹¹²² *Ibid.*, *op.cit.* p. 296.

¹¹²³ *Ibid.* *op.cit.* p. 297. Guez de Balzac, dans *Socrate chrétien*, témoigne de son admiration pour la poésie biblique et rejoint avec un ton plus passionné les propos de Moyse Amyraut, « La poésie des psaumes & des cantiques n'est pas un cour paisible doux et naturel ; il est rapide & impetueux. Ce sont des débordements et des excès [...] le desordre mesme et le tumulte appartiennent à cette voix qui arrache es cèdres & qui esbranle les fondements des montagnes] ce n'est pas dans le mouvement agité de Dieu qu'il faut chercher de l'art et de la méthode. Ce sont des marques de servitude « qui brise & met en pièce cet

Cette réalité sociale et culturelle a conduit le ministre parisien, Michel Le Faucheur (1585-1657)¹¹²⁴, à rédiger dans les années cinquante, le *Traité de l'Action de l'Orateur*¹¹²⁵ où il étudie particulièrement l'aspect technique de la rhétorique : l'art de la prononciation et du geste. L'ouvrage, destiné à tous les orateurs qu'ils soient avocats ou prédicateurs et dans ce dernier cas, sans distinction confessionnelle, est publié à titre posthume en 1657, par le premier secrétaire de l'académie française Valentin Conrart. La responsabilité officielle de l'édition du premier secrétaire garantit à l'ouvrage les bénéfices d'une pédagogie oratoire non partisane et ouverte à tous¹¹²⁶.

L'auteur souligne l'importance de cette partie de la rhétorique en multipliant les références aux deux autorités en ce domaine : Cicéron et Quintilien¹¹²⁷ mais aussi aux auteurs bibliques. Ses excuses aux lecteurs d'avoir produit trop d'exemples ne sont que les préliminaires d'une défense appuyée de l'action car celle-ci ne doit pas être négligée par ceux qui font profession de parler en public. Par conséquent elle ne doit pas être jugée indigne des prédicateurs pour lesquels, Michel Le Faucheur donne en exemple les sermons de Jésus et les discours des apôtres dont la véhémence témoigne clairement d'une expression physique des sentiments.

Quand Jésus-Christ a appelé S.Jacques & S.Jean, Boanerges, c'est-à-dire, enfans de tonnerre, il est aisé à inférer de là que quand ils prêchaient l'Evangile, quand ils exhortaient à la piété, quand ils déclamaient

esprit dominant & souverain. ». Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme autheur*, Paris, A.Courbé, 1652.p. 64.

¹¹²⁴ Michel Le Faucheur, (1585-1657), ministre du culte à Montpellier, fut ensuite ministre à l'Eglise de Paris aux côtés de Pierre Du Moulin, de Jean Mestrezat et de Jean Daillé.durant vingt ans. Voir : Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860, Paris. p. 142. Selon Alexandre Vinet, Michel Le Faucheur est un prédicateur parénétiq, qui multiplie les détails, ne s'écarte pas des textes selon les règles désormais classiques de la prédication, et son instruction doctrinal trouve appui dans la réalité morale et sociale, à l'égal de Pierre Du Moulin, son talent d'écrivain est cependant moins vif. Si Alexandre Vinet considère que le pasteur ne présente pas de savantes analyses, il lui accorde d'expliquer avec ordre et clarté. Voir en annexe la bibliographie. André Rivet entretient avec une correspondance avec le pasteur. Voir. Supra.

¹¹²⁵ Michel Le Faucheur, *Traité de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste, tres-nécessaire à tous ceux qui ont à parler en publ, par M. Conrart, Secretaire du Roy, Maison & Courone de France*, Paris, A. Courbé, 1657. La préface est de Valentin Conrart qui prend sous sa responsabilité la publication de l'ouvrage. En 1687, une édition Chez Sebastien Mabre-Cramoisy Imprimeur du Roy serait à l'origine de l'attribution de l'ouvrage à Valentin Conrart. Voir sur ce sujet Cinthia Meli, « *Le prédicateur et ses doubles : Actio oratoire et jeux scéniques dans le traité de l'action de l'orateur de Michel Le Faucheur*, dans Jean-Pierre Landry, *Le Temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin, Lyon 3, 2006, Diffusion Librairie Droz.S.A. Genève.

¹¹²⁶ Le traité est rédigé à une date antérieure à la parution et paraît à titre posthume sous le nom d'auteur de Valentin Conrart. Nous renvoyons au travail très important pour ce sujet de Cinthia Meji : « *Le prédicateur et ses doubles : Actio oratoire et jeux scéniques dans le traité de l'action de l'orateur de Michel Le Faucheur*. », dans *Le Temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin, Lyon 3, 2006, Diffusion Librairie Droz. S.A. Genève. Voir également Nicolas Schapira, *Un professionnel des lettres au XVIIe siècle, Valentin Conrart : une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon, p. 298-313. Tous deux mettent en lumière le rôle de médiateur de Valentin Conrart entre les deux Eglises.

¹¹²⁷ *Traité de l'action de l'orateur, op.cit.* p.4-5. Dans la lettre aux lecteurs, l'auteur se défend d'avoir cité trop d'exemples et les justifie par la nécessité de s'adresser à tous les orateurs. « Si quelques-uns de ceux qui liront ce que j'en ay escrit eussent pû se passer de plusieurs choses qui leur paraîtront inutiles, à leur égard, il y en a d'autres & en plus grand nombre à qui elles pourront estre nécessaires[...] Ceux qui ont à redire à tant d'exemples dont je me sers, pour justifier ou pour éclaircir les règles que je propose, je les avertis premièrement, que ces diverses autoritez, que j'ay toutes tirées d'Escrivains ou d'Orateurs célèbres & qui se sont signalez ar leur éloquence, ajoutent aux preceptes que je donne ».

contre l'erreur[...] ils ne le faisaient pas avec une voix faible & basse, mais avec toute la véhémence que ces sujets là demandaient¹¹²⁸.

Le premier argument judicieusement développé porte sur le défaut redouté par tous les orateurs : celui de la Monotonie.

La plupart de ceux qui parlent en public, sont si enclins à ce fâcheux vice de la Monotonie ; ils ont tant de peine à s'en corriger & à trouver les moyens de diversifier leur voix & de la conduire comme il faut qu'on ne peut leur fournir trop d'armes pour combattre un défaut si incommode pour eux-mêmes & si importun pour les autres ; ni leur enseigner trop de remèdes pour tâcher à se guérir d'un si grand mal¹¹²⁹.

Sans prêter d'intention à un auteur, il semble que la rédaction d'un traité aussi spécifique, rédigé au terme d'une longue carrière et sous le patronage du premier secrétaire de l'Académie française, soit le résultat d'un constat des défauts oratoires jusque-là négligés, et qu'il est nécessaire de prendre en considération face aux exigences du siècle. L'objet du traité révèle, en creux, un intérêt pour l'esthétique car il fait entrer dans l'oraison une partie de la rhétorique qui, prenant en charge le visible, y introduit aussi les qualités relevant de la mesure, de l'élégance, et une certaine forme d'urbanité dans le sermon¹¹³⁰. En effet, il soumet, en premier lieu, le rôle de l'action, au respect dû à l'auditoire et ce respect passe par une prononciation agréable, mesurée, émouvante sans excès et permettant d'être entendu de tous.

L'exorde doit être d'une voix basse & modeste tant parce que cette modestie est fort agréable aux auditeurs, comme étant un témoignage de l'estime en laquelle nous les avons & du respect que nous leur portons¹¹³¹.

Mais afin d'écarter le soupçon d'abaisser la parole au profit de la seule apparence, Michel Le Faucheur précise dès l'introduction du premier chapitre :

Il n'y a point de doute que les pensées judicieuses & les raisonnements ne soient ce qui fait le principal effet en l'Oraison, & ce qui contribue le plus à persuader l'entendement ; que l'ordre auquel nous les rangeons ne serve beaucoup à les faire entendre plus distinctement & retenir avec plus de facilité & que le choix & la construction des paroles par lesquelles nous les exprimons, ne leur donne beaucoup de grâce, de splendeur & de force¹¹³².

Après avoir rendu ses devoirs à toutes les parties de la rhétorique, il présente les avantages de l'action, alliée indispensable de l'orateur, pour toucher et persuader car elle prend en charge le caractère éphémère du discours en s'adressant en priorité aux sens :

¹¹²⁸ *Traité de l'action de l'orateur*, op.cit. p.24.

¹¹²⁹ *Ibid*, Aux lecteurs. op.cit. p.4. Table des chapitres : soin de l'action n'est pas indigne d'un prédicateur, ni d'un avocat, chapitre III : avertissements sur l'action aux jeunes hommes qui ont dessein de se former à bien parler en public.

¹¹³⁰ *Ibid*, op.cit. p. 133. Chapitre IX, De la variation de la voix selon les diverses parties de l'oraison.

¹¹³¹ *Ibid*, op.cit. p.133. « Il est nécessaire de ménager sa voix & de s'échauffer par degrez. Autrement il [l'orateur] se met bien-tost hors d'haleine & ne peut fournir après aux parties de l'Oraison qui demandent un plus grand effort. [...]Je dis qu'il doit parler si clairement & si distinctement, qu'il n'y ait peronne en son Auditoire, qui, s'il est attentif ne le puisse entendre sans peine ; Autrement c'est parler en vain, & faire tort a ses Auditeurs ». op.cit. p.134.

¹¹³² *Ibid*. op.cit. p. 2.

Mais parce que l'appétit sensitif & ses affections ont un merveilleux pouvoir sur l'entendement & sur la volonté & que ces affections-là se meuvent par les choses présentes & qui frappent nos sens : ils (les anciens) ont creu en devoir ajouter une quatrième à savoir l'action ¹¹³³.

Évoquant tour à tour Démosthène qui compte l'action comme la plus importante partie de la rhétorique et Cicéron qui juge qu'elle règne sur l'Oraison, Michel Le Faucheur place le traité sous l'autorité des auteurs antiques ¹¹³⁴ dont il accommode les conseils aux situations présentes. L'aspect pragmatique du traité fait sa force et son succès ¹¹³⁵ car le ministre expérimenté n'ignore pas et ne méprise pas une réalité avec laquelle tout orateur est confronté. De beaux sermons écrits peuvent être ruinés si la prononciation, la voix et le geste sont inadaptés. Les figures ¹¹³⁶ de style, aussi pertinentes soient-elles, s'évanouissent sous l'essoufflement de la voix, sous l'excès d'une émotion, d'une précipitation inconvenante ou au contraire prennent toute leur valeur si l'orateur ou le prédicateur sait les accorder à sa voix.

Et certes s'il s'agissait de seulement de composer un beau sermon ou un plaidoyer éloquent, ces trois premières suffiraient bien[.] Mais quand il est question de le prononcer en public & de toucher efficacement les esprits, elles demeurent comme mortes & sans effet, si cette quatrième ne les vivifie ¹¹³⁷.

La maîtrise de l'action, loin d'être un artifice d'acteur, surtout pour les prédicateurs, se rattache, ici, à la convenance car elle sert le texte et en l'occurrence la prédication :

Ainsi les acteurs changent de voix selon les divers sujets. Quant à la raison elle nous enseigne que la parole nous ayant été donnée de Dieu pour estre l'interprète de nos pensées & le miroir de nos passions, nous nous devons estudier à faire voir naïvement aux divers tons de la voix la diversité des mouvements que nous sentons à l'intérieur pour en exciter de semblables en ceux qui nous écoutent ¹¹³⁸.

L'accommodation de l'expression physique à l'auditoire et au texte, fait entrer, dans la prédication, les principes esthétiques d'un art où l'ordre, la mesure, la variété dans la clarté prédominent. La voix et la prononciation en particulier retiennent toute l'attention de Michel Le Faucheur.

Je veux que la langue de l'orateur s'accommode aux oreilles de l'auditeur sans aller si vite qu'elles ne puissent suivre, mais aussi sans leur attendre trop longtemps ses paroles' comme ce Viniçius de qui

¹¹³³ *Traité de l'action de l'orateur*, op.cit. p. 3.

¹¹³⁴ « L'Action que les Anciens Orateurs ont jugée de telle importance, que Demosthène n'a pas fait difficulté de la compter pour la première, la seconde & la troisième partie de l'éloquence & que Cicéron a dit en mesme sens que c'est elle seule qui règne en l'Oraison ». *op.cit.* p.3.

¹¹³⁵ Cinthia Meli, « Le prédicateur et ses doubles : Actio oratoire et jeux scéniques dans le traité de l'action de l'orateur de Michel Le Faucheur », *Le Temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, op.cit. p.118. L'auteur nous informe des rééditions de l'ouvrage. Quatre rééditions du Traité de l'action de l'orateur Paris, Billaine 1667, Paris, Solly, 1667 ; Paris [S.N], 1676 ; Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1686) et une traduction latine par Melchior Schmidt, Heimstadt, 1690.

¹¹³⁶ *Traité de l'action de l'orateur*, op.cit. p. 143.chap. X. « Comme les figures sont des lumières de l'Oraison, qui la rendent plus agréables, soit par la variété qu'elles luy donnent, soit par la grâce particulière qui est en chacune aussi veulent-elles estre, prononcées d'un ton différent du reste de l'Oraison en l'exclamation. nom mesme de Figure le montre & il n'y aurait rien de si froid ni de si ridicule si elle n'estait prononcée d'un accent plus haut & plus excité que le reste. »

¹¹³⁷ *Traité de l'action de l'orateur*, op.cit. p.4.

¹¹³⁸ *Ibid*, op.cit. p.5.

Asellius disait qu'il parlait à remise. Car il n'y a point de plaisir à ouïr un homme qui tire ses mots l'un après l'autre, en sorte qu'on a sujet de luy dire : parlez ou vous taisez.

La prononciation, définie par l'auteur comme le sens de l'ouïe et de la discipline, s'applique tout d'abord à l'exorde qui doit être prononcée « d'une voix basse & modeste, tant parce que cette modestie est fort agréable aux Auditeurs ¹¹³⁹ ». Toujours très précis, Michel Le Faucheur donne l'exemple d'un prédicateur qui, ne respectant pas les règles de la convenance, offense les oreilles et de fait, nuit à l'enseignement.

Autrefois un tres grand prédicateur qui commençait si bas que de tout un grand peuple à peine y avait-il une douzaine de personnes qui l'entendirent & ensuite montait si haut & s'échauffait avec un excès qu'il étonnait & offensait l'oreille du ton de sa voix ¹¹⁴⁰.

Après avoir visité toutes les parties ¹¹⁴¹ du discours en indiquant quelle prononciation convenable peut y être appliquée, il souligne, avec cohérence et exemples à l'appui, que toute la beauté d'une période et du rythme ¹¹⁴² dépend du souffle et de l'accent bien placé de l'orateur. Examinant ensuite la relation devant exister entre le geste et la parole, il indique avec humour que ce serait faire un « solécisme des yeux que de regarder la terre en parlant des puissances célestes », et donne l'exemple d'un sophiste maladroit qui en disant « Ô Jupiter abaissa les siens en terre ¹¹⁴³ ». L'expression de la véhémence, de la tristesse, des passions appartiennent pleinement à la prédication ¹¹⁴⁴, aussi il justifie son propos en citant l'apôtre Paul qui, dans l'épître aux Ephésiens écrit « souvenez-vous de tant d'exhortations et de tant de larmes que j'aye répandues ¹¹⁴⁵ ». L'intrusion de la réalité physique dans le champ de l'éloquence

¹¹³⁹ *Traité de l'action de l'orateur, op.cit.* p.134.

¹¹⁴⁰ *Id.* p.134.

¹¹⁴¹ *Ibid, op.cit.* p. 145. « Pour la proposition ou narration, il n'est pas besoin de s'émouvoir, ni de hausser la voix, parce qu'il y est question que d'instruire les Auditeurs ou les juges & de leur faire bien entendre la chose dont il s'agit ». p.139. la prononciation bien articulée & bien distincte ».

¹¹⁴² *Ibid, op.cit.* p.185. « En la prononciation de la période il faut soutenir vostre voix, afin qu'ils soient aussi bien entendus que les autres [...] Il y a d'autres périodes qui ont un plus long tour & que l'on ne saurait prononcer sans reprendre une ou deux fois l'haleine ». L'auteur rejoint Guez de Balzac qui dans le *Socrate chrétien* déconseille le style asianiste, l'abondance d'un style qui fait perdre haleine. Rien de moins esthétique et audible. « Si un prédicateur introduit une ame, disant dans le ressentiment de ses grandes infirmités

¹¹⁴³ *Ibid, op.cit.* p.211. « Quant à hausser ou baisser les yeux, il est évident qu'il faut le faire selon les choses dont on parle car si vous parlez au ciel & des puissances célestes, vous devrez sans doute lever les yeux au ciel, mais si c'est la terre & des choses inférieures, vous devez en user autrement [...] Comme cet ancien sophiste de qui Philostrate récite qu'en disant Ô Jupiter ! il abaissa les siens en terre & en ajoutant ; Ô Terre les leva au Ciel. ».

¹¹⁴⁴ *Ibid, op.cit.* p. 202. L'auteur rapporte que l'acteur de théâtre, ami de Cicéron, lui rendit un grand service en jouant la tragédie dont le thème était le bannissement d'Accius. Le talent de l'acteur valut à Cicéron d'être rétabli dans ses charges. « Si cela est d'un tel effet au théâtre, où l'on va seulement pour se divertir, combien plus en doit-il avoir en l'Eglise, où il s'agit de la gloire de Dieu & du salut des âmes ».

¹¹⁴⁵ *Ibid. op.cit.* pp. 185-226. Michel Le Faucheur poursuit en donnant l'exemple d'un prédicateur : « Un des plus célèbres prédicateurs de son siècle qui déclamant un jour en grande assemblée contre les vices de ceux de sa ville & représentant au peuple tous les malheurs que Dieu luy enverrait ajouta tout de suite, 'et enfin, Dieu nous abandonnera'. Puis il reprit ainsi en pleurant & avec une voix extrêmement touchante & pitoyable : ' Et si tu nous abandonnes, bon Dieu ! que deviendrons-nous ? '. Ce qui fit pleurer presque tous les auditeurs [...] c'est pourquoy Quintilien dit tres bien que les autres parties du corps aident à celui qui parle mais que les mains parlent elle memes, pas de grands gestes cela sent le charlatan, il ne faut pas se frapper le front ».

de la chaire traduit le contenu affectif de la prédication et permet aussi d'appréhender les enjeux esthétiques non avoués mais réels du sermon. Michel Le Faucheur, en grand observateur de ses contemporains, sert d'autant mieux l'homilétique réformée que, par un traité non partisan, il ajuste l'homilétique à l'intérêt que porte le grand Siècle sur l'expression juste des passions et s'accorde à l'esprit de mesure tant souhaité par les traducteurs du grand siècle¹¹⁴⁶.

Jean Daillé (1594-1670)

Nous maintenons notre attention sur l'Église parisienne, et plus particulièrement sur la prédication de Jean Daillé¹¹⁴⁷ (1594-1670), avec laquelle une prédication vive, où l'enseignement dogmatique privilégie les ressources psychologiques se « ferme », selon la formule d'Alexandre Vinet. Pasteur de l'Église de Charenton durant quarante-quatre ans aux côtés des pasteurs Charles Drelincourt¹¹⁴⁸, Michel Le faucheur, Jean Mestrezat, Alexandre

¹¹⁴⁶ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Postface d'Emmanuel Bury, Albin Michel, Paris, 1995.

¹¹⁴⁷ Durant quarante-quatre ans, de 1626 à 1670, Jean Daillé fut pasteur à l'Église de Charenton. Après des études à Chateaufort il occupa deux fonctions importantes auprès de Philippe Duplessis-Mornay qui le choisit comme gouverneur de ses deux petits-fils puis comme chapelain. A la mort du gouverneur, il rassembla les correspondances de son protecteur et les publia avec l'aide de Valentin Conrart et d'André Rivet. André Rivet participe activement à la publication et surveille l'impression de cet ouvrage, comme en témoigne une lettre du 24 octobre 1646, adressée à Constantin Huygens. « Les Elzevirs impriment in 4° en fort belle lettre et beau papier la vie de feu Monsieur Du Plessis, qui contient une histoire de plus de soixante ans, en laquelle il y a des particularités notables sur les evenements des temps, qui ne se trouvent ailleurs escrites au vray. Feu Monseigneur le Prince d'Orange Père y a bonne part en plusieurs lieux. Elle sera suivie des lettres et mémoires dudit sieur que j'aye à present en main ». Dans *De Briefwisseling. Deel 2*. Comme un certain nombre de ses confrères, Jean Daillé partage son activité entre la prédication et la controverse et accorde à la publication de ses sermons une attention soutenue. Aussi attentif que Philippe Duplessis-Mornay à trouver les voies d'une société apaisée et unie, les querelles nuisibles à l'unicité de l'Église réformée n'emportent pas sa voix. L'étude de la langue, le respect et l'esprit de conciliation qui l'accompagnent, l'unissent par des liens fraternels aux gens de lettres. Ses amitiés avec Valentin Conrart, Guez de Balzac, Perrot d'Ablancourt témoignent d'une même ferveur à défendre l'honnêteté sous toutes ses formes. Nous renvoyons à la bibliographie pour l'œuvre homilétique de Jean Daillé. Pour une approche historique de l'Église de Paris, nous renvoyons à l'ouvrage, *L'Église Réformée de Paris sous Louis XIII de 1621 à 1629*, tome I, Librairie Ancienne Honoré Champion, Paris, 1932, p. 275-285. Concernant les éléments biographiques sur Jean Daillé, voir le livre d'Alexis Daillé, *Abrégé de la vie de M. Daillé avec le catalogue de ses œuvres, annexé à Les deux derniers sermons de Mr Daillé prononcés à Charenton*, Jean-Antoine et Samuel de Tournes.

¹¹⁴⁸ Dans une lettre du 20 août 1644, adressée à son oncle, André Pineau relate les circonstances un peu particulières d'un mariage qu'eût à célébrer Charles Drelincourt à l'abbaye de Saint Germain. C'est l'occasion pour André Pineau de rendre hommage à la prédication du ministre qui « fut prié d'aller faire un mariage du valet de chambre de feu M. le comte de Coligny avec une fille papiste qui fit dimanche dernier sa reconnaissance de Charenton. Tous les prisonniers la plupart catholiques romains & plusieurs autres personnages se trouvèrent à la cérémonie & une exhortation qui dura trois- quart d'heure fit ces paroles divines « Amendez-vous & croyez à l'évangile ». Il fut écouté avec une grande patience & discrétion ayant commencé par la prière & prédication puis fini avec le mariage [...] c'est un personnage saintement hardi & qui réussit heureusement en telles occasions ». Lettre dans, *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle*.

Charles Drelincourt, fut pasteur à l'Église de Charenton de 1620 à 1669, et un ami et allié de Rivet dans les débats qui opposèrent ce dernier à Moïse Amyraut. A partir d'avril 1625 il entretient une correspondance avec André Rivet qui se terminera un an avant la mort de ce dernier. Voir sur la correspondance de Charles Drelincourt, Jane McKee, *La correspondance de Charles D, 1620-1669*, Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (1903-2015), Vol ; 159, correspondances pastorales (XVIe-XXe siècles) (janvier-février-mars), pp.67-77.

Morus, il mène à sa forme la plus achevée¹¹⁴⁹, une prédication didactique souple, qui ne quitte pas la réalité des sentiments humains¹¹⁵⁰. Pour l'historien Émile-Gustave Léonard, Jean Daillé est le « Chrysostome des prédicateurs¹¹⁵¹ » et cet avis, donné des siècles plus tard, par l'historien moderne, corrobore ceux des contemporains du prédicateur : nous pouvons juger de la réception de ses sermons auprès du public par une lettre d'André Pineau adressée à André Rivet en mai 1645 :

Monsieur Daillé a fait l'ouverture du Concile provincial par un excellent sermon sur le Psaume CXXXIII. Tous ceux qui l'ont ouï en souhaitent l'impression aussi bien que de celui qu'il fit le jour de Pasques que vous pourres voir quand il vous plaira¹¹⁵².

L'attente des publications de ses sermons signale le succès d'une prédication¹¹⁵³ où l'instruction dogmatique emprunte les voies de la simplicité sans renoncer à l'érudition, et qui répond au goût d'un auditoire sensible à une morale édifiante et non revêche. Dans la même lettre adressée à Rivet, André Pineau poursuit avec enthousiasme le portrait et signale que Jean Daillé :

Est tenu pour le plus élégant prédicateur qui soit aujourd'hui en France. J'ay ouï parler de son stile à quelques uns de Messieurs de l'Académie qui l'estiment parfait & voudroient bien que sa profession ne l'empeschast point d'estre de leur compagnie¹¹⁵⁴.

Familier des cercles érudits parisiens, il noue des amitiés avec deux des hommes de lettres les plus célèbres de l'époque, Valentin Conrart¹¹⁵⁵ et Guez de Balzac, qui apprécient à juste titre,

¹¹⁴⁹ Jean Daillé entretient avec André Rivet une correspondance qui témoigne du respect sincère envers le théologien car la déférence n'est pas soumission. Dans une lettre adressée à Rivet du 19 mai 1634, le ton plein de respect pour le vieux théologien ne réussit pas à cacher sous la politesse une indépendance marquée et une conscience certaine de sa propre valeur, en effet, s'entretenant d'un ouvrage publié récemment, il indique avec politesse que son ouvrage n'a pas tenu compte de celui de Rivet *Isagoge*, par contre il reconnaît que l'ouvrage *Criticas sacer* de Rivet lui « donna la première visée de mon autre travail de l'usage des pères ». *op.cit.* dans *Correspondance de Jean Daillé (1594-1670)*. Voir annexe une lettre de Jean Daillé à André Rivet.

¹¹⁵⁰ *Histoire de la Prédication, op.cit.* p.40. Pour l'historien, il y a une forme d'apothéose d'une prédication didactique souple, non scolastique.

¹¹⁵¹ *Les belles infidèles*, *op. cit.* p. 263. Voir l'ouvrage d'Emile-Gustave Léonard, *Histoire générale du protestantisme tome II, L'établissement, 1564-1700*, Presses Universitaires de France Paris, 1961. *op.cit.* t.II.p.333.

¹¹⁵² *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle*, Lettre datée du 20 mai 1645, *op. cit.* p.165.

¹¹⁵³ *Ibid*, lettre d'André Pineau à Rivet, du 23 juillet 1644, « outre les seize sermons de Monsieur Daillé qui viennent d'être imprimés in-8 & ensuite in-12°, j'en ay ramassé chez nos libraires une douzaine sur quelques textes choisis de l'Esriture sainte. Je les ay fait relier tous ensemble. Si vous ne les avez pas ils sont très dignes de votre lecture & croy ». Jean Daillé publie vingt volumes de sermons.

¹¹⁵⁴ « Il me demande toujours de vos nouvelles avec beaucoup d'affection comme font aussi Messieurs ses collègues ». *Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle*, lettre du 20 mai 1645. *op.cit.* p.165.

¹¹⁵⁵ Voir *supra*, *Introduction*. Pour la correspondance de Valentin Conrart, voir le livre de René de Kerviler et Edouard de Barthélémy, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie, sa correspondance. Etude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits*, Didier, Paris, 1881, Slatkine reprints, Genève, p.261-560. Valentin Conrart et Guez de Balzac se vouent une belle amitié qui permet à Balzac de le piquer parfois sur son attachement au pasteur Jean Daillé. Dans une lettre adressée à son ami Valentin Conrart, Guez de Balzac lui écrit : « Si vous n'êtes pas tout à fait des nôtres, vous êtes pour le moins de nos alliés ; et M. de Grasse (Godeau) se promet de vous emporter à la fin sur M. Daillé ». Lettre contenue dans *Œuvres* de Balzac, Paris, 1665, in folio, tome II, p. 568. Valentin Conrart souffrait avec peine des plaisanteries sur Calvin or Guez de Balzac, ayant traité le réformateur de petit sophiste, s'excusât auprès de lui. L'amitié qui lie les deux hommes de lettres se lit dans certaines lettres où Guez de Balzac exprime son amitié pour Valentin Conrart avec humour et vérité « Je le dis affirmativement, et si vous le voulez, je vous le jure sur les autels : je ne changerais pas cette amitié pour la faveur du plus grand prince du monde, pour le népotisme du cardinal Pamphilio (le neveu du Pape Innocent

sa douceur¹¹⁵⁶ et son urbanité. Le premier secrétaire de l'Académie Française, lui apporte son aide pour rédiger et publier les mémoires¹¹⁵⁷ du grand Philippe Duplessis-Mornay, dont Jean Daillé fut le jeune chapelain et le protégé. Guez de Balzac, dans une lettre à Valentin Conrart, exprime toute son admiration pour la douceur de la conversation du pasteur :

M. Daillé m'a fait un affront en me faisant de l'honneur. Je pensais le régaler ici quelques jours, et je m'y étais préparé : mais où il n'a voulu ou il n'a pu me donner que deux heures d'un voyage de trois mois. Véritablement ce furent de ces heures dont tous les moments sont précieux et que j'esime le plus, sans comparaison, que des années entières de tel et de tel que vous et moi connaissons. Il me dit de si bonnes choses et me les dit si bien que je vous l'avoue que jamais conversation ne me satisfit plus que celle-là¹¹⁵⁸.

Une autre de ses lettres¹¹⁵⁹, toujours adressée à Valentin Conrart, nous intéresse particulièrement car Guez de Balzac y avoue, avec une si grande ferveur, son admiration pour un sermon sur la Résurrection de Jean Daillé, qu'il nous laisse entrevoir les liens existants entre les ressorts stylistiques appréciés par le traducteur célèbre et ceux du prédicateur. L'avis de l'homme de lettres, auteur du *Socrate Chrétien*¹¹⁶⁰ qui sait, en d'autres circonstances, porter des critiques acérées, est précieux, car il révèle, en dehors du domaine confessionnel, que la force et la concision, dont il fait le fondement de toute éloquence¹¹⁶¹, appartiennent, de manière souveraine, à la prédication, non seulement du prédicateur en particulier, mais de l'éloquence sacrée protestante dont ce dernier est l'héritier. Bien que les éloges ne soient pas à l'abri d'un certain excès et d'un emportement d'auteur, son analyse est si précise que nous en citons un large extrait :

J'aurais la mort entre les dents, je ne saurais m'empêcher de m'écrier : Oh que le sixième sermon de la Résurrection est une excellente pièce ! qu'il est digne de la primitive Eglise ! que le prédicateur est puissant en persuasion ! que ses preuves sont fortes et convaincantes ! qu'il établit bien, qu'il appuie bien

X) ». Dans M. Petitot, *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la Paix de Paris conclue en 1763, tome XLVIII, Mémoires de Conrart, Mémoires du Père Berthod, Paris, Foucault, 1825.*

¹¹⁵⁶ Nous renvoyons sur ce sujet à l'ouvrage de Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, pp. 255-263. Et à l'article « Calvinisme et Classicisme » p. 5-22. Concernant la querelle qui oppose Rivet et Moysse Amyraut, voir l'ouvrage de François Laplanche, *Orthodoxie et Prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, P.U.F. 1965, p.241. Pour Pierre Dumoulin comme pour Rivet, il y a une résurgence des thèses arminiennes. Remettre en cause les canons de Dordrecht c'est remettre en cause le calvinisme. André Rivet se réconcilie à la fin de sa vie avec Moysse Amyraut. Voir, *Introduction*.

¹¹⁵⁷ Voir *infra*. André Rivet collabore à la publication de l'ouvrage et contrôle les travaux d'imprimeries à la demande de Jean Daillé. *Correspondances de Jean Daillé (1594-1670)*, Jean Daillé fait part à André Rivet de son souhait d'imprimer les mémoires chez Elzevier, lettre du 8 août 1628.

¹¹⁵⁸ *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France*, op.cit. p. 183.

¹¹⁵⁹ *Ibid*, op.cit. p. 194. Lettre citée par Alexandre Vinet.

¹¹⁶⁰ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrétien*, Amsterdam, chez Hoofft Plyner, 1662.

¹¹⁶¹ *Ibid*, op.cit. p. 641. Guez de Balzac distingue dans l'éloquence du Christ et du philosophe d'Athènes : « Le je ne sais rien du philosophe d'Athènes, le 'je sais Jésus-Christ de l'apôtre des gentils & il croit que savoir cela c'est savoir tout ». La brièveté accompagne une pensée droite, élevée, caractérisant l'expression de la foi. « Au pis aller qu'il ne se desborde pas, par ces Harangues asiatiques où il faut perdre l'haleine trois fois pour arriver à la fin d'une période ». L'atticisme est le choix d'une parole dont le but est d'agir, de transformer, d'opérer sur les esprits. La parole est donc action. Guez de Balzac cite en exemple les grecs « leurs paroles étaient des actions ; mais des actions animées de force et de courage, et ce courage se communiquait à ceux qui lisaient leurs livres, Les romains particulièrement ont été puissants en persuasion comme en tout le reste. Leur âme était éloquente avant que d'être rhétoricienne ». *Op.cit.* p.641.

les fondements de notre doctrine ! Ce ne sont pas, comme on parle, de simples arguments de crédibilité ; ce sont des démonstrations morales, à l'évidence desquelles je me rendrais quand je serais aussi juif que le rabbi Benjamin, et aussi païen que le philosophe Porphyre. J'ai lu ce qu'ont écrit les premiers chrétiens, tant de l'Eglise grecque que de la latine : mais en conscience je n'ai jamais rien lu de plus judicieux ¹¹⁶².

Le sermon, dont Guez de Balzac fait l'éloge, est contenu dans un volume intitulé *Sermons de la naissance, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de notre Seigneur Jésus-Christ*, ¹¹⁶³ édité à Charenton en 1651 : le sermon développe la question de la foi en la parole des apôtres témoins de la Résurrection du Christ, à partir du verset « nous savons que son témoignage est véritable » ¹¹⁶⁴. La persuasion, la force, l'évidence, la souplesse, toutes qualités cicéroniennes, relevées par Guez de Balzac et qui sont le propre d'une parole agissante, apparaissent déjà dans le plan proposé par le prédicateur : « Les apôtres n'ont pas voulu tromper, ils n'ont pas pu se tromper ¹¹⁶⁵ ».

Il ne faut pas regarder ce qui a suivi leur prédication car ils ne pouvaient absolument pas prévoir, ce qu'ils ont fait était à vue humaine, le moyen, non de s'agrandir, mais de se perdre ¹¹⁶⁶.

Toutes les raisons de ne pas croire tombent une à une avec une simplicité qui relève d'une rhétorique éloquente. Il n'y a aucune virulence dans les réfutations, mais des évidences paisibles qui persuadent de la vérité du témoignage des apôtres. « Pourquoi s'exposer à tant de maux pour prêcher la résurrection d'un crucifié ? ¹¹⁶⁷ ». Les questions s'adressent aux bons sens de chacun et mènent, sans véhémence, à percevoir la foi des apôtres comme une évidence ¹¹⁶⁸ or l'évidence ne se traduit pas en imposant une vérité de l'extérieur mais en faisant appel à une réalité psychologique susceptible d'être comprise par tous. Si le thème du point doctrinal de la prédestination ¹¹⁶⁹, est rarement choisi comme sujet principal d'un sermon ¹¹⁷⁰, et l'est

¹¹⁶² Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés de France*, op.cit. p.194. Pour une consultation de la correspondance de Valentin Conrart, voir le Livre des correspondances de Valentin Conrart, livre IV. Seizième lettre.

¹¹⁶³ Jean Daillé, *Sermons de la naissance, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de notre Seigneur Jésus-Christ, édité à Charenton, en 1651, connaît plusieurs rééditions*. Le lieu de la première publication, Charenton, indique vraisemblablement que c'est à la demande des chrétiens que Jean Daillé le publie.

¹¹⁶⁴ Evangile de saint Jean. 21,24.

¹¹⁶⁵ *Sermons de la naissance*, op.cit. p.382.

¹¹⁶⁶ *Sermons de la naissance, de la mort*, op.cit. p. 196.

¹¹⁶⁷ *Ibid*, op.cit. p.197.

¹¹⁶⁸ *Ibid*, op.cit. p. 197. « Serait-ce par cupidité ? mais de si grandes espérances pouvaient-elles entrer dans l'esprit de ces pauvres pêcheurs ? Ils ont pris la route toute contraire [...] Quel moyen, en effet, de devenir riches et grands que de prêcher, et de prêcher quoi ? La résurrection d'un homme crucifié. [...] Il ne faut pas regarder à ce qui a suivi leur prédication ; car ils ne pouvaient absolument le prévoir. Ce qu'ils ont fait était, à vue humaine, le moyen, non de s'agrandir, mais de se perdre ».

¹¹⁶⁹ Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, [...], Genève, Jean Crespin, 1560, p.736. Jean Calvin définit la foi comme étant un don gratuit. Les décrets de l'élection et réprobation : l'élection est selon sa volonté élus en Christ.

¹¹⁷⁰ Le pasteur et théologien Moysse Amyraut émet des réserves à traiter ce sujet dans un de ses sermons contenu dans : *Six sermons de la nature, nécessité, dispensation et efficace de l'Evangile*, Saumur, Claude Girard, 1636. « La matière est un peu extraordinaire et qu'il est difficile de la faire entendre en ceste nature de propos, qui doivent estre populaires et accomodez à l'intelligence de chacun ». op.cit. 275. Voir à ce sujet *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p. 178.

d'autant moins¹¹⁷¹ après la publication en 1634 du traité¹¹⁷² de Moïse Amyraut¹¹⁷³ sur la grâce universelle, il est abordé, malgré tout, lorsque les prédicateurs doivent porter un enseignement sur la doctrine de la foi et du salut¹¹⁷⁴. C'est le cas d'un sermon de Jean Daillé, *De la Vocation des fidèles à la Foy & au Salut, sur Romains IX, Vers.XVI*, prononcé en 1631 à Charenton et dont la première édition¹¹⁷⁵ semble signer l'intérêt de l'auditoire pour le sujet. Il démontre par un système de graduations qu'aucune œuvre humaine ne participe au Salut de l'homme mais que la seule cause de la vocation chrétienne vient de Dieu et :

De la bonne volonté qu'il a pour les hommes, depuis qu'ils sont misérables [...] Mais comme ceste volonté est tres libre en Dieu, procédante de sa seule bonté & non d'aucune raison qui l'oblige nécessairement à avoir pitié des hommes, aussi sont ses effets très différents envers eux, estant clair que la miséricorde qu'il fait aux uns est plus grande que celle dont il use envers les autres¹¹⁷⁶.

Le ton tranchant du prédicateur ne ménage pas les intelligences, ni les sensibilités verbales des auditeurs, pour expliquer que s'ils sont portés au nombre des fidèles, cela ne dépend ni de leurs volontés ni de leurs œuvres mais de Dieu seul qui réproouve ou accorde sa grâce selon sa volonté et sa miséricorde envers eux. La foi étant le premier don de sa miséricorde envers eux, le bénéficiaire spirituel de celle-ci étant le second bienfait accordé par la libre volonté de Dieu¹¹⁷⁷. Prenant appui sur les mots de l'apôtre Paul « ainsi cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde », la brièveté avec laquelle il introduit le sermon ne cherche pas à plaire mais à réclamer l'attention sur un point doctrinal calvinien de la miséricorde gratuite de Dieu :

¹¹⁷¹ Après le synode, il est demandé aux pasteurs de ne pas enseigner la doctrine avec passion. L'unité de l'Eglise est pour Jean Daillé, comme pour l'ensemble des pasteurs indispensable pour assurer la défense des droits des réformés or la querelle sur la prédestination est une faille dans cette unité. Agacé par l'acharnement de ses respectables aînés que sont Pierre du Moulin et André Rivet, à poursuivre Moïse Amyraut de leurs vaines colères, Jean Daillé montre à plusieurs reprises son soutien envers le prédicateur de Saumur dans sa correspondance avec André Rivet. Lorsqu'en 1644, la querelle est à nouveau agitée par Frédéric Spanheim (voir supra), ministre à Leyde, nous pouvons juger de la solidarité des prédicateurs parisiens envers Moïse Amyraut dans le fait que ce dernier est invité à prêcher le dimanche à Charenton, en 1645. Ce sermon sera publié sous le titre : *Sermon sur le verset XII du chap. I sur l'épître à Timothée, Prononcé à Charenton par Moïse Amyraut, Pasteur & professeur en théologie à Saumur. Le Dimanche 29 janvier 1645*. Melchior Mondier demeurant à Paris en la court du Palais des deux vipères, 1645. Au sujet des conseils synodaux concernant la prédication sur la prédestination, voir l'ouvrage d'Olivier Fatio *Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986. Article XIV.

¹¹⁷³ André Rivet, Pierre Dumoulin vont répondre violemment aux thèses du théologien et agiter une querelle qui déplait aux pasteurs parisiens, nous l'avons vu, et parmi lesquels se trouve Jean Daillé. Favorable aux thèses de Moïse Amyraut, il invite le pasteur à prêcher le dimanche à Charenton, en 1645. Voir sur le sujet théologique de la querelle l'ouvrage de François Laplanche, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, P.U.F. 1965. p.241. Pour Pierre Dumoulin comme pour Rivet il y a une résurgence des thèses arminiennes. Remettre en cause les canons de Dordrecht c'est remettre en cause le calvinisme. André Rivet se réconcilie à la fin de sa vie avec Moïse Amyraut.

¹¹⁷⁴ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, op.cit* p.180-183.

¹¹⁷⁵ Jean Daillé, *Sermon De la Vocation des fidèles à la Foy & au Salut, sur Romains IX, Vers.XVI* fait à Charenton le vingtième Juillet 1631 [...] Paris, par Melchior Mondiere, 1631, publié une seconde fois en 1635, réédité en 1666 dans *Mélange de sermons Prononcés par Jean Daillé à Charenton* près de Paris en divers temps, revu et corrigée par l'auteur, Genève, Jean & Samuel de Tournes, 1666. La dédicace de ce dernier recueil est adressée à l'ambassadeur, François d'Aersen de Sommerdyck.

¹¹⁷⁶ *Sermon de la vocation, op.cit*, p.18. L'élection à la foi vient de la volonté de Dieu.

¹¹⁷⁷ La vocation comme l'écrit Françoise Chevalier est extérieure, pour être du nombre des élus, il faut avoir reçu cette qualité que Dieu donne : la foi, et être porté au bénéfice de la vocation intérieure.

Ayant à soutenir les droits de l'Esprit contre la chair ; de la grâce de Dieu, contre la nature de l'homme, nous vous prions dès l'entrée mes Frères d'y apporter une grande & singulière attention. Pour vous en donner une pleine intelligence nous expliquerons premièrement, les mots desquels consiste ce texte, puis nous en proposerons & défendrons le sens¹¹⁷⁸.

Jean Daillé n'engage pas le sermon sur le point théologique de la prédestination mais sur celui de la gratuité et de la bonté de Dieu, envers ceux qu'il a choisis car ce choix n'est pas rejet mais un rempart contre le doute et l'inconstance propre à la nature humaine et une ligne de conduite spirituelle pour le fidèle.

Vous y avez un notable intérêt pour votre honneur & pour votre sûreté, pour votre sûreté aussi puisque votre salut sera beaucoup assuré dépendant du bon plaisir de Dieu qui est ferme & immuable que de la volonté de l'homme qui est la légèreté & l'inconstance¹¹⁷⁹.

Après avoir indiqué le plan qu'il s'est donné de suivre et qui repose sur l'explication de chaque mot du verset choisi, Jean Daillé construit son sermon sur l'opposition entre la volonté humaine et la miséricorde de Dieu, retirant de fait toute capacité à l'homme d'infléchir la volonté immuable de Dieu¹¹⁸⁰. Sous la forme de questions débonnaires, il enseigne de quelle nature est la foi chrétienne et se montre aussi ferme et redoutable dialecticien que Pierre Du Moulin et que Calvin pour anéantir les vanités humaines. Il définit tout d'abord la piété chrétienne comme une volonté subissant deux mouvements : la volonté et l'effort.

L'homme a deux sortes de mouvements en la piété. Car ayant conçu en son esprit l'excellence de l'utilité de la vertu & jugeant que celui serait du bonheur de s'y adonner, il souhaite tout premièrement d'en pouvoir embrasser l'estude & devenir vertueux pour estre heureux ensuite¹¹⁸¹.

Sur le modèle platonicien de la recherche du bonheur, il dresse l'inventaire psychologique de tous les efforts humains pour obtenir la grâce du Salut mais une fois les bonnes volontés établies et approuvées, il en rejette, sans brutalité, l'inefficacité puisque personne ne peut s'affranchir du domaine du sensible sans l'aide de l'Esprit car « il arrive souvent que ceste première pointe de bonne volonté se rebouche aux difficultés qu'elle rencontre en l'exécution de ce sien souhait¹¹⁸² ». La volonté qui se suffit des apparences et qui renonce difficilement au plaisir du monde tout en soupirant après une vie spirituelle est représentée par les Nicodémites¹¹⁸³ :

¹¹⁷⁸ *Sermon de la vocation, Op. cit.* p.3

¹¹⁷⁹ *Ibid, op.cit.* p. 20. Il poursuit : « que ceux d'entre les hommes, que le Seigneur appelle a soy, il les appelle par son seul bon plaisir, sans avoir esgard ny aux premiers désirs ny aux plus formées résolutions, cela dépend de sa seule miséricorde ». C'est là le fondement de la doctrine de la grâce, c'est la croyance de tous les vrais fidèles ».

¹¹⁸⁰ Moyse Amiraut publie en 1633, *Brief traité de la Predestination et de ses principes*, pasteur & professeur en théologie, Saumur, Jean Lesnier, Isaac Desbordes, 1633.

¹¹⁸¹ *Sermon de la vocation, op.cit.* p. 12.

¹¹⁸² *Ibid*, p.10.

¹¹⁸³ Nicodème est un juif pharisien, scribe, touché par la prédication de Jésus et dont l'Évangile selon saint Jean rapporte qu'il s'entretint avec Jésus la nuit à l'abri des regards de ses pairs. Converti par la parole, Il plaide ensuite en faveur de Jésus et aide à l'ensevelir. 19 :39. Nicodème était tout d'abord un disciple secret du Christ avant d'affirmer sa conversion en plaidant pour Lui. Le terme de nicodémite est utilisé par Calvin pour désigner un groupe de chrétiens réformés qui vivant en terre papiste, continuent d'appartenir visiblement à l'Église catholique par peur des persécutions : les crypto-protestants. Nicodème étant tout d'abord un disciple secret du Christ avant d'affirmer sa conversion en plaidant pour Lui.

Ceux qui se contentent de souhaiter la piété dans le secret de leur cœur la piété soupirant quelquefois après cette excellente beauté sans en rechercher plus avant la jouissance pour l'impossibilité qu'il y pense voir¹¹⁸⁴.

Sous ce terme, emprunté à Calvin¹¹⁸⁵, Jean Daillé désigne, comme le réformateur avant lui, les chrétiens instruits des vérités bibliques, qui, craignant de perdre les honneurs s'ils adhéraient à l'Église réformée, simulent les apparences de la foi¹¹⁸⁶.

Telle est l'affection de ceux que l'on nomme Nicodémites, qui reconnaissant bien en eux mêmes la vérité de l'Évangile & ses avantages au dessus de la superstition, voudraient bien en faire profession & la feraient si la possession des honneurs & des autres bien mondains dont ils seraient privés¹¹⁸⁷.

On ne sait si la répréhension s'adresse à une noblesse vacillante dans sa foi et qui « cherche la gloire » et les honneurs sous « les espèces de Richelieu¹¹⁸⁸ » ou à celle qui se tourne vers le courant spiritualiste de Port-Royal, mais par contre nous comprenons l'admiration de Guez de Balzac pour sa concision car lorsqu'il s'adresse ensuite à l'ensemble des fidèles il constate avec une brièveté romaine que « nul ne s'abstient du mal parce qu'il déplaît à Dieu mais nul ne s'adonne au bien¹¹⁸⁹. Ayant écorné, au passage, une élite qui n'en doutons pas, a reçu le message, il évoque ceux qui tendent leurs efforts vers la connaissance de Dieu.

L'autre mouvement de l'homme en la piété est quand il en embrasse réellement l'étude lorsque jugeant non seulement en général, que c'est une belle & heureuse chose la véritable¹¹⁹⁰.

Mais, bien que ce soit avec une « ferme & arrêtée volonté » que la piété s'exerce, celle-ci pour être vraie « n'a besoin d'aucune connaissance ». L'effet de graduation atteint son point ultime, lorsque, Jean Daillé, ayant réduit l'homme à néant ouvre devant lui la voie de la miséricorde de Dieu car :

¹¹⁸⁴ *Sermon de la vocation, op.cit.* p.10. Voir Le petit traité de Calvin, *Petit Traicté monstrant ce que doit faire un homme fidele* [...], Genève, Jean Girard, Jean Girard, 1545.

¹¹⁸⁵ Jean Calvin, *Le Petit Traicté monstrant ce que doit faire un homme fidele* [...], Genève, Jean Girard, Jean Girard, 1545. « pour ce qu'ils empruntent le nom de Nicodème pour en faire un bouclier, comme s'ils étaient ses imitateurs ; je les nommerai ainsi pour ceste heure jusque à tant que j'aie montré combien ils font tort à ce saint personnage, en le mettant de leur rang, et qui plus est se glorifiant de son exemple » p.112.

¹¹⁸⁶ Le texte de Jean Calvin sur les Nicodémites « *Excuses à messieurs nicodémites* » désigne un groupe de dissidents de la réforme, « Ce que nous avons proprement entrepris de traiter pour ceste heure est assavoir, si l'homme chrétien, étant droitement instruit de l'Évangile, quand il est entre les païstes, offense Dieu ou non, en faisant comme les autres[...] Et afin de prévenir la cavillation d'aucuns : nous ne sommes pas sur ceste difficulté ; assavoir si c'est mal fait de dissimuler : mais de simuler et se contrefaire contre la vérité. Simulation est plus ; c'est faire semblant et feindre ce qui n'est point ». Voir également Pierre du Moulin, *Première décade de sermons*, sermon VII, p.316. La noblesse chez Pierre du Moulin est visée dans la comparaison avec les Nicodémites

¹¹⁸⁷ *Sermon de la vocation, op.cit.* p.10.

¹¹⁸⁸ Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence, Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Albin Michel, Paris, 1994. pp.626-630. « Rallier le monde sous les espèces de Richelieu » signifie rallier la politique centralisatrice de Richelieu qui fait de la cour le centre de tout pouvoir. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, op. cit. Introduction.*

¹¹⁸⁹ *Sermon De la Vocation, op.cit.* p.26.

¹¹⁹⁰ *Ibid, op.cit.* p.26.

Il n'est pas possible que Dieu délaisse un homme qui s'affectionne au Salut puisqu'Il nous visite dans nos tombeaux puant et pourris que nous sommes¹¹⁹¹ .

Le tragique et le sublime n'ont pas recours à l'abondance, mais à une brièveté qui fixe dans l'esprit l'image parlante de la grâce. Sans esprit de militantisme, ni âpreté, il rappelle toutefois que dénier toute participation de l'homme à son salut, a été affirmé par saint Augustin :

Ce discours au reste n'est pas mien, il y a plus de douze cents ans que saint Augustin l'a employé pour garantir ce passage de la fausse glose [...] et indiquer que notre vocation est une recreation¹¹⁹²

En se référant au père de l'Église chrétienne dont se réclame aussi l'Église catholique, et en particulier les jansénistes et les théologiens proches de la pensée de Port-Royal¹¹⁹³, Jean Daillé place la doctrine réformée de la grâce dans l'histoire de la religion chrétienne en démontrant qu'elle est ancrée dans les origines de l'Église. La prédication a une singulière résonance si nous considérons le débat¹¹⁹⁴ qui va opposer violemment les jansénistes et les jésuites autour de la lecture augustinienne de la grâce : les premiers défendent, avec un certain radicalisme la notion paulinienne et augustinienne de la gratuité de la grâce, les seconds la grâce universelle

¹¹⁹¹ *Ibid*, op.cit. p.24 « car puisqu'il nous visite dans nos tombeaux puants & pourris que nous sommes ».

¹¹⁹² *Ibid* op.cit. p.37.

¹¹⁹³. Les thèses jansénistes qui posent dans les mêmes termes que la doctrine calviniste la doctrine augustinienne de la grâce ont trouvé auprès de l'Abbaye de Port Royal un lieu pour un de ses premiers artisans : Jean Duvergier de Hauranne (Abbé de saint Cyran) (1581-1643), introduit en France les thèses de Jansenius et sera nommé confesseur de l'Abbaye en 1633. Il défend une spiritualité plus conforme avec celle de l'Eglise primitive chrétienne et souhaite retrouver la simplicité et la pureté d'une parole chrétienne originelle. L'abbé de saint Cyran fait l'éloge du renoncement, d'une vie menée en retrait du monde, d'une dévotion sincère et non justifiée par des rites. S'accordant aux aspirations d'une société en rupture avec le modernisme de la morale jésuite et son accommodation trop marquée avec le siècle et la cour, les idées jansénistes séduisent une bourgeoisie hostile aux jésuites et à une dévotion mondaine mais qui ne veut pas quitter l'Eglise catholique. « C'est à Port Royal qu'une élite de bourgeoisie parisienne lettrée, allant jusqu'au bout de ses traditions de christianisme résiste aux séductions de la cour et devient capable d'attirer de très grands seigneurs, convertis par l'exemple ». C'est une spiritualité qui exige, aussi comme le dit très justement Marc Fumaroli, « une parfaite culture spirituelle, on peut se permettre d'être naturel à ce prix et l'éloquence du cœur n'est possible qu'au sein d'une élite choisie » . *L'âge de l'éloquence*, op. cit. pp.627-641. En 1626, saint Cyran, dénonce le laxisme dont font preuve les jésuites dans un livre applaudi par Balzac : *La Somme des fautes et faussetez capitales contenues en la 'Somme théologique' du Père Grasse*, Paris, Bouillierot, 1626, 2 Vol. Guez de Balzac admire avec autant d'éclat les sermons de Jean Daillé que ceux de l'Abbé de saint Cyran. Voir Jean Louis Guez de Balzac, *Les œuvres de M. de B. divisées en deux tomes*, Paris, L.Billaine, 1665. Voir à ce sujet, Antoine Adam, *Du mysticisme à la révolte. Les jansénistes du XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1968.p 64.

Antoine Arnauld (1612-1694) théologien et docteur en Sorbonne publie, en 1640, à titre posthume, l'*Augustinus* de Cornelius Janssens (1585-1638) et prend la défense de son ami saint Cyran. Il reprend les thèses de ce dernier sur les sacrements, affirmant que la fréquence des sacrements compromet la valeur spirituelle qui leur est attachée dans *De la fréquente communion ou des sentiments des Pères, des Papes et des conciles, touchant l'usage des sacrements de Penitence et d'Eucharistie sont fidèlement exposez* Paris (Vitré), 1643.

¹¹⁹⁴ Valentin Conrart n'est pas indifférent au style de l'abbé de saint Cyran mais avec une réserve sur le fond. Dans une lettre adressée à André Rivet le 16 décembre 1645, le secrétaire de l'Académie française écrit « Les lettres de l'Abbé de saint Cyran sont estimées icy de la plupart de ceux qui aiment les lettres ;) mais il est vray que je m'étonne comme un si grand homme et qui escrivoit si bien a pu mettre tant de fatras dans les lettres qu'il adressait à ses amis[...] Je pense Monsieur que vous savez que c'est luy qui a fait la somme des faussetez capitales du P.Garasse ». « si je pouvais rencontrer les 3 vol de la somme des faussetez car ils sont escits avec beaucoup de force et de clarté et les raisonnements en sont appuyés sur de fort bonnes autorités ». op.cit. *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française*, Lettre du 16 décembre 1645. op.cit.p.307. Le seul livre de l'Abbé de saint Cyran, qui intéresse Valentin Conrart est *La Somme des fautes et faussetez capitales contenues en la 'Somme théologique' du Père Grasse*, Paris, Bouillierot, 1626. Valentin Conrart semble impatient d'envoyer à André Rivet cet ouvrage qu'il juge plein de force. Voir également les *Lettres chrestiennes et spirituelles*, Paris, M. Durand et J. Le Mire, 1645-1647, 2 vol. 1643.

et suffisante. Le débat¹¹⁹⁵ s'engage à partir de 1643 avec la publication *De la Fréquente communion*¹¹⁹⁶ d'Antoine Arnaud (1612-1694) dans lequel le théologien de Port-Royal affirme après son ami l'abbé Saint Cyran¹¹⁹⁷ que recevoir l'Eucharistie exige au préalable une conversion intérieure et réproche les pratiques religieuses qui consistent à recevoir trop fréquemment les sacrements et reproche aux jésuites de s'écarter des origines du christianisme. Fidèle aux principes qui ont fondé l'Eglise chrétienne¹¹⁹⁸ et à la doctrine augustinienne, il prône un retour aux sources du christianisme dans toute sa pureté or l'exigence spirituelle et morale implique une mise en retrait du monde qui est vécu et perçu comme un refus d'une société hiérarchisée et une critique de l'ultramontanisme. La nature du débat et l'ampleur qu'il prend ne laisse pas indifférent les réformés et nous voyons Rivet et le parlementaire Claude Sarrau suivre avec intérêt son évolution. André Rivet demande à Claude Sarrau, dans une lettre du 2 novembre 1643, de lui faire parvenir un exemplaire, « vous m'obligeriez de m'envoyer le livre mentionné par la vostre et surtout si c'est chose qui mérite, ce qu'a fait M.Arnauld »¹¹⁹⁹ Nous voyons le respect de Claude Sarrau grandir pour le défenseur des thèses de Jansénius : en 1644, il signale à Rivet que :

Le second tome d'Arnaud contre Petau vient de se débiter, il n'est guère moins gros que le premier, les loyolites ont un grand adversaire en ce petit homme [...] c'est un bel esprit aisé et généreux : d'une vie sainte et sans reproches, laborieux et diligent¹²⁰⁰.

¹¹⁹⁵ *Augustinus* d'Antoine Arnaud. Thèse défendue en 1640.

¹¹⁹⁶ Antoine Arnaud, *De la fréquente communion ou des sentiments des Pères, des Papes et des conciles, touchant l'usage des sacrements de Penitence et d'Eucharistie sont fidèlement exposez* Paris (Vitré), 1643. L'ouvrage provoque une violente riposte de la part des Jésuites. Le père Nouet dans plusieurs sermons, A.Arnaudy répondit par l'avertissement sur quelques sermons prêchés à Paris contre le livre de la Fréquence Communion. Claude Sarrau montre une certaine indifférence vis-à-vis de cette querelle mais cependant l'apprécie pour la diversion qu'elle amène, car écrit-il à Rivet « ainsi pendant qu'ils se mangent les uns et les autres nous laissent-ils en paix ». Lettre du 23 octobre 1643. *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau (1641-1650), tome II*. Op. cit. p. 118. Lettre du 2 novembre.

¹¹⁹⁷ Jean Duvergier de Hauranne (Abbé de saint Cyran) (1581-1643 soutient que la fréquence des sacrements enlève à l'acte sa valeur spirituelle. *Théologie familière, ou Instruction de ce que le chrestien doit croire et faire en ceste vie pour estre sauvé*, Paris, J. Le Mire, 1639. L'ouvrage connaît cinq rééditions dont une en 1643. Voir : *Lettres chrestiennes et spirituelles*, Paris, M. Durand et J. Le Mire, 1645-1647, 2 vol. in- 4°. Voir Jean Orcibal, *Les origines du Jansénisme*, Paris, Vrin, 1947-1948, 2 vol.

¹¹⁹⁸ Une analyse précieuse de cet ouvrage se trouve dans l'article « Religion et Littérature », dans *Dictionnaire de Littérature française du XVIIe siècle*, P.U.F, Quadriga, Paris, 2001. p. 135. Pour une connaissance détaillée de la vie de l'abbé de saint Cyran, voir le livre de Lancelot, *Mémoires touchant la vie de m, de saint Cyran*, 1738, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1738, 2 vol.

¹¹⁹⁹ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau (1641-1650), tome II*, op.cit. p.125. Lettre du 2 novembre 1643,

¹²⁰⁰ *Ibid, op.cit.* p. 126. Claude Sarrau informe régulièrement André Rivet de la polémique et des publications d'Antoine Arnault en réponse aux attaques du jésuite Petau et semble apprécier le théologien : « Ici la querelle de la fréquente communion et celle des Jansseniens entretient les esprits. Arnault avait répliqué a la response du Jesuite Petau [...] C'est un homme qui vit comme un saint et dont la vie est moralement sans reproches ». Le jésuite Petau a publié une réponse sous le titre *De la pénitence publique et de la préparation à la communion* Paris, (S. et J. Cramoisy), 1644. Antoine Arnault publie en retour *La tradition de l'église*, Paris, A. Vitré, 1644. Rivet et Sarrau attendent la réponse d'Antoine Arnault avec intérêt et manifestent de plus en plus leur sympathie pour lui. Lettre d'André Rivet, du 30 mai 1644, « il me tardera de ce que nous voyions la victoire du sieur arnould ». *op.cit.*p. 89. Lettre de Claude Sarrau du 23 avril 1644 « C'est un bel esprit aisé et généreux : d'une vie sainte et sans reproches, laborieux diligent ». *op. cit.* p.249.

L'intérêt¹²⁰¹ porté par André Rivet comme par Claude Sarrau pour la controverse qui divise l'Eglise catholique, réside dans la nature de la querelle et dans les retentissements au sein de la Sorbonne et de la cour qu'occasionne chaque publication. Le débat religieux devient politique et tous deux établissent sans doute un rapport avec le débat fratricide qu'a connu l'Eglise réformée entre remontrants et arminiens. Mais il y a surtout un rapprochement fait avec les controverses qui agitent l'Église réformée, dans le même moment sur le sujet de la doctrine de la grâce¹²⁰². C'est ce que nous confirme, Claude Sarrau, qui, dans une lettre écrite en novembre 1644, à propos d'une nouvelle controverse réanimée par la publication de l'*Apologie pour Jansenius*¹²⁰³ d'Antoine Arnauld, confie à André Rivet :

Monsieur le Théologal Habert répond à l'apologie d'Arnaud pour Janssenius et le livre est sous presse. A semblables escrits n'y a point de fin et faut une autorité supérieure qui en décide. Habert défend la grâce universelle et l'autre la conteste. Mirum qu'en mesme temps eux et nous ayons mesmes subjects de dispute, et DIEU veuille pour nostre regard non de division¹²⁰⁴.

A la faveur de ce détour dans le domaine de la controverse, nous constatons qu'il y a une convergence entre les autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes et qui réside dans la demande faite aux prédicateurs de ne pas prêcher avec un esprit de controverse sur ce sujet jugé trop subtil¹²⁰⁵. Cette règle est suivie au grand soulagement de Claude Sarrau par Frédéric Spanheim, qui, de passage à Paris en 1644, a prêché à Charenton. Le prédicateur, nous le savons, est un gomariste ardent, qui n'entend pas que le décret de la double prédestination soit remis en cause.

Le sermon de Mr Spanheim fait en ceste ville fut merveilleusement approuvé et il fut lors fort importuné de le donner au public ; faut que depuis il en ait esté merveilleusement pressé. J'en fus auditeur et en

¹²⁰¹ L'intérêt de Claude Sarrau et d'André Rivet pour la polémique est visible par la fréquence des informations échangées à ce sujet durant l'année 1644. Une lettre sur trois contient une information à ce sujet. La fréquence s'accélère lorsque la cour donne l'ordre à Antoine Arnauld de se rendre à Rome. André Rivet voit dans cette polémique un intérêt pédagogique et informe Claude Sarrau « on a dessein de faire imprimer toutes les petites pièces de l'université contre les jésuites avec l'avertissement d'Arnauld et en faire un juste volume sous le titre du mercure jésuite ». *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, Lettre du 8 mars 1644. *Op. cit.* p. 224.

¹²⁰² Voir *supra*.

¹²⁰³ A. Arnauld a rédigé un ouvrage *Une Apologie de Jansénius*. Le père Isaac Habert répond par *La défense de la foy de l'Eglise et de l'Ancienne doctrine de Sorbonne touchant les principaux points de la grâce*, preschée dans l'Eglise de Paris par .. Isaac Habert, prestre, chanoine et théologal de ladite église, Paris, (Th.Blaise), 1644. p. 441.

¹²⁰⁴ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, Op.cité.* p. 439. Lettre du 18 novembre 1644. Le rapprochement fait par Claude Sarrau signale surtout les craintes de voir l'Eglise réformée suivre la même voie. Antoine Arnauld vient écouter un presche à Notre dame de Habert, Claude Sarrau le relate, dans une lettre « il y a un an Habert, sorbonniste et Théologal de Nostre Dame de Paris fit trois sermons magistraux contre Jansénius. Arnauld et autres du parti contraire y assistaient qui escrivaient et faisaient écrire » . *Op.cité.* p. 423. Ce sont trois sermons prononcés en 1641 et 1642, très violents contre Jansénius où Habert compare Antoine Arnauld à Calvin. La réponse d'Arnauld ne se fait pas attendre dans : *Contre trois sermons de M.Habert, théologal de Paris, prononcez dans nostre Dame le premier et le dernier dimanche de l'Advent 1642*.

¹²⁰⁵ Voir sur ce sujet, le livre de Gédéon Tallemant des Réaux, *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, pour servir à l'histoire du XVIIe siècle, par messieurs Monnerqué, Membre de l'Institut, De Chateaugiron et taschereau. tome premier, Paris, Alphonse Levavasseur, 1834. p.420. Il est demandé au clergé de ne pas traiter de sujets sur la prédestination et la grâce. Voir également Antoine Adam, *Du mysticisme à la révolte. Les jansénistes du XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1968. pp. 160-163.

sortis satisfait tout ce qu'on le peut estre sans revoquer en doute des lors qu'il ne remplit la chaire de vostre Academie avec grand honneur et succès¹²⁰⁶.

L'éloge est assorti d'une pointe portée contre l'enseignement donné aux futurs prédicateurs dans les académies :

J'ay autrefois entendu dire au bon Mr Vignier qu'à présent es académies la plus part des escoliers et proposants employaient tout leur soing et estude a ceste sorte de controverse et laissaient derriere ce qu'il fallait savoir de meilleur¹²⁰⁷.

Le parlementaire rappelle de manière élégante que la simplicité est requise en matière de foi et que l'attente du fidèle est de recevoir un enseignement lui permettant de lire la Bible, de la comprendre, et d'être guidé par le message qu'elle offre pour conformer sa conduite morale et spirituelle dans le présent. La crainte de Claude Sarrau de voir la prédication touchée par les querelles théologiques est d'autant justifiée que les principaux thèmes développés en chaire sont relatifs à la doctrine du salut : la grâce de Dieu, la certitude du salut, l'élection, la prédestination constituent les principes de la foi réformée.

La prédication de Jean Daillé sur la doctrine de la grâce et la foi est, nous l'avons vu, établie à partir d'un verset de l'épître aux Romains qui est selon la belle formule de Françoise Chevalier, « l'épître de la Réforme¹²⁰⁸. L'étude de Françoise Chevalier sur la prédication protestante du XVIIe siècle, révèle, à ce sujet, la prééminence des citations empruntées aux épîtres pauliniennes¹²⁰⁹ selon le thème abordé. Durant son ministère à Charenton¹²¹⁰, Jean

¹²⁰⁶ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650*, tome II, *op.cit.*, p. 295. Lettre de Sarrau à Rivet du 10 juin 1644. Frederic Spanheim (1600-1649) est un des pasteurs de l'Eglise wallonne avec lequel Rivet a partagé une amitié solide. Voir. *Supra*.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, *op.cit.* p. 295. Lettre du 10 juin 1644. Les cinq articles sur la prédestination deviennent une cause commune entre réformés et les jansénistes.

¹²⁰⁸ *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, *op.cit.* p. 74. L'auteur précise que les versets le plus souvent commentés concernant la certitude du salut sont les versets : 8 : 38-39 de l'épître de Paul aux Romains. Les épîtres de Paul aux Ephésiens sont choisies pour aborder les thèmes de l'élection, de la justification par la foi en la résurrection, de la prédestination des élus, et les règles de la vie chrétienne. L'auteur cite le pasteur David Vignier qui dans un sermon sur l'épître aux Ephésiens écrit « l'épître [aux Ephésiens] renferme les plus grands mystères de la foi et les plus belles instructions morales de Jésus-Christ ». Sermon sur Ephésiens. 1, 1-2. Les thèmes se rapportant à la nature de la foi, à l'enseignement sur la sainte cène et aux règles d'une vie chrétienne se fondent sur les épîtres de Paul aux Corinthiens et principalement la deuxième épître. II Cor. 5 : 17.

¹²⁰⁹ *Ibid.*, *op.cit.* p. 251. « Le thème représente 16,4 % et les thèmes sur la vie du fidèle : 15, 6 %. pp. 73-74. « Les épîtres pauliniennes totalisent 46% des citations empruntées au nouveau testament. Et ensuite l'Evangile de Jean, 33,9 % ». L'évangile de Jean est l'évangile théologique. Voir *infra*.

¹²¹⁰ La liste n'est pas exhaustive mais elle est significative des thèmes développés à l'Eglise de Paris, par Jean Daillé : Vingt et un sermons sur le chapitre de l'épître de saint Paul aux Corinthiens, prononcés à Charenton, deux sermons sur le chapitre douze de l'épître aux Hébreux, parfois ce sont des sermons édités à l'unité ; comme celui portant sur la Passion, une explication du troisième chapitre de saint Jean en onze sermons, une exposition en 29 sermons sur l'épître de Paul aux Philippiens entre 1639 et 1640. Un commentaire sur l'épître de Tite en 18 sermons, une exposition sur l'épître de Paul à Timothée en 35 sermons, une exposition sur la Cène rapportée en la première épître de Paul Corinthiens en 19 sermons, 23 sermons sur le chapitre douze de l'épître de Paul aux Hébreux, 21 sermons sur le chapitre dix de la première épître de Paul aux Corinthiens. André Pineau voue une grande admiration à Jean Daillé, et informe régulièrement Rivet des publications du pasteur parisien. L'importance de sa publication homilétique en regard de celle de Rivet répond à une attente. André Pineau dans une Lettre du 24 janvier 1644, informe Rivet des nouvelles publications de Jean Daillé, et lui envoie « un paquet où sont enclos vingt sermons de Monsieur Daillé, à scavoir les seize dont je vous ay escrit qu'il a faits sur les deux premiers

Daillé prêche sur la totalité des épîtres de l'apôtre Paul, privilégiant comme Paul Ferry ¹²¹¹ à Metz, le principe de l'exposition. Jean Mestrezat, ministre à Charenton, indique dans le premier sermon de l'exposition sur le chapitre VIII de l'épître de Paul aux Romains, les raisons qui orientent le choix des textes bibliques. Comparant les écritures à la diversité des remèdes qu'offre la nature, il explique que :

De mesme l'Escriture sainte a de certains qui surpassent les autres, en excellence de doctrine & de consolations : bien qu'elle soit toute pleine de suc, elle est néanmoins plus abondante & plus fertile en un lieu qu'en l'autre. Le Saint esprit ce vent qui souffle où il veut a desployé sa force & sa vertu à souffler avec plus de vigueur en un endroit qu'en l'autre. C'est ce que nous voyons au Vieux testament & au nouveau Testament. Au vieux vous avez le livre des psaumes, qui est un sommaire de toute l'écriture & un abrégé de ses plus puissantes instructions & de ses plus douces consolations ; au nouveau vous avez entre les Evangiles, celui de saint Jean & entre les Epistres, celle de saint Paul aux Romains qui semblent emporter le prix & d'office en ceste épistre, vous avez ce chapitre huitième ..] Car l'apostre y conclut la doctrine de la Justification & de la Sanctification & l'applique à la consolation des fidèles¹²¹².

La fréquence des expositions sur des chapitres entiers de l'évangile de Jean et des épîtres pauliniennes s'accorde à l'aspect dogmatique de la prédication. Enseigner le dogme est le principe dominant de la prédication au XVII^e siècle et le fait d'adopter la lecture continue c'est-à-dire de commenter un chapitre entier en témoigne. Claude Sarrau annonce à André Rivet dans une lettre datée de 1644 que :

M. mestrezat a fait paraître à la prière de ses amis une vingtaine de sermons par lui faits il y a quelques années sur le chapitre XI de l'épître aux hébreux titre De la vertu de la foy ou sermons sur le chapitre onzième de l'épître aux Hébreux, prononcés à Charenton, 1644¹²¹³.

Chaque exposition comportant une vingtaine de sermons ou plus, le caractère précis, méthodique et la force de l'érudition de la prédication réformée s'impose clairement. Le sermon, nous le savons, qu'il soit unique ou faisant partie d'une exposition, est établi à partir d'un verset dont chaque mot est interrogé or cela exige aussi l'humilité de l'orateur vis-à-vis du texte sacré, humilité identique à celle des traducteurs qui s'effacent devant l'auteur tout en le servant au mieux de leurs sciences¹²¹⁴. L'effacement de l'orateur est cohérent avec le message de l'humilité chrétienne : l'amour du Christ, le don de sa grâce, la doctrine du salut, se révèlent

chapitres de l'Epître aux Filippiens & quatre autres sur divers textes de l'Escriture Sainte, qui ont été imprimés depuis ». Lettre dans *Correspondance Pineau-Rivet. op.cit.* p. 110.

¹²¹¹ Julien Léonard, *Etre pasteur, au XVII^e siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

¹²¹² Jean Mestrezat, *exposition du chapitre VIII de l'apôtre Paul aux Romains, en XXXIII sermons, prononcés à Charenton par Jean Mestrezat, ministre S.Evangile*, tome premier, Amsterdam, chez Jean Malherbe & Jacques Tirel, 1702. *Sermons de la Justification par Jean Mestrezat la Foy sans les œuvres de la loy. sur les vers. 15 & 16 du chap.2 aux Galates*, Paris, Melchior Mondière, 1639.

¹²¹³ Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, *op.cit.* p.295. Lettre du 10 juin 1644.

¹²¹⁴ *Les belles infidèles et la formation du goût classique. op.cit.* p. 203. Lettre de Nicolas d'Ablancourt à Rivet, 20 juillet 1636, Bibl. Leyde, ms.PBL 302, f° 144.

par les textes eux-mêmes dont l'orateur n'est que l'humble exégète et l'éloquence de ce dernier doit tout au message biblique du salut. La simplicité, la véhémence, le langage familier, parfois brutal de l'apôtre Paul, la parole vive du prophète Esaïe ne sont pas altérés mais au contraire offerts à l'auditoire. Cela tient de la délicatesse d'un traducteur face au texte, et ce que le traducteur, Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) écrit dans la préface de sa traduction des *Annales de Tacite*, publiée en 1640, peut être rapporté, sans en forcer le sens, au profit de l'éloquence de la chaire car « l'éloquence est une chose si délicate qu'il ne faut quelque fois qu'une syllabe pour la corrompre¹²¹⁵ ». La spiritualité n'est pas engagée à partir d'une éloquence qui se superpose au texte biblique mais à partir de la parole de Dieu elle-même qui se fait entendre¹²¹⁶.

Sans répondre aux appels du monde, la prédication reflète pourtant les enjeux littéraires et politiques que représente la langue française et les réflexions sur l'action de l'orateur de Michel Le Faucheur en ont été les effets secondaires. Les prédicateurs font partie des milieux littéraires et savants et leurs activités pastorales ne les écartent pas, sinon des débats littéraires, du moins de leurs influences. A cet égard, nous pouvons citer à titre d'exemple les qualités que Rivet attribue, au détour d'une lettre adressée à Claude Sarrau, en septembre 1644, à la prédication de Jean Daillé :

Je verray volontiers les doctes sermons de Mons.Mestrezat, s'il m'en fait part, comme de ses autres ouvrages . Monsieur Daillé m'a envoyé les siens sur les deux premiers chapitres des Ephésiens que je trouve fort judicieusement écrits, elegans sans afféterie, d'un style vigoureux, sans superfluité et sans manquement. Dieu vous veuille conserver ces utiles instruments et les fortifier en son œuvre ¹²¹⁷.

Nous revenons maintenant, pour clore ce chapitre, aux reproches faits à la prédication protestante du début du siècle, relevés par Alexandre Vinet¹²¹⁸ et qui se rapportent, comme il le souligne lui-même, à son austérité, à la primauté d'une prédication plus dogmatique que morale, résultant de la volonté de la part des prédicateurs en question d'établir clairement la doctrine réformée. Cependant nous avons vu avec la prédication de Pierre Dumoulin, la morale prendre une place plus importante et être profitable à l'éloquence car, pour reprendre, à

¹²¹⁵ Nicolas Perrot d'Ablancourt, *Les Annales de Tacite, Première partie, Contenant la vie de Tibère*. Paris, Vve Camusat, 1640. Préface. Nous devons cette citation à Roger Zuber, *Les belles Infidèles op.cit.* p. 351. L'apport des travaux des traducteurs sur la doctrine classique autorise le lien entre la rhétorique antique et la prose ou toute forme d'éloquence. Nous renvoyons à l'ouvrage qui fait autorité pour l'étude de Nicolas d'Ablancourt, Emmanuel Bury, Le « Lucien » de Perrot Nicolas d'Ablancourt, éd, Emmanuel Bury, 1989. Voir également, d'Emmanuel Bury, « D'Ablancourt et le sacré : la satire des mythes dans le ' Lucien ' », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, N°4, (juillet-août 1989), pp. 635-642). P.U.F.

¹²¹⁶ *Socrate chrestien, op.cit.* p. 215. Jean-Louis Guez de Balzac exprime en homme de lettres, ce que la prédication explique. : « Réservez toute votre admiration pour le laconisme de Jésus-Christ ».

¹²¹⁷ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II. op.cit.* p.386. Lettre du 19 septembre 1644.

¹²¹⁸ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, op.cit.* L'historien précise clairement les raisons en établissant une comparaison avec la prédication catholique. Voir *infra*.

nouveau, les termes d'Alexandre Vinet, « l'abondance de la substance de la morale dans l'ensemble de la prédication est une condition de l'éloquence »¹²¹⁹.

Vingt ans après la parution de l'*Apologie* de Moysse Amyraut, la prédication semble recevoir toujours les mêmes reproches et devoir plus que jamais être défendue dans ses principes oratoires fondamentaux. C'est ce qui apparaît dans l'ouvrage du pasteur parisien Charles Drelincourt¹²²⁰, intitulé *Les visites charitables ou consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées* et édité en 1669. A cette date, fort avancée dans le siècle, Charles Drelincourt se doit de redéfinir, avec une simplicité confondante, la prédication réformée :

Et bien qu'il nous soit expressement commandé de parler *les paroles de Dieu* ; Et que nous soyons appelez ministres de la parole, néanmoins on a de la peine à souffrir les pasteurs qui preschent cette parole du Dieu vivant en sa pureté & sa simplicité¹²²¹.

Au terme de quarante années de ministère, le prédicateur établi le constat d'une critique n'émanant plus des adversaires catholiques mais des fidèles eux-mêmes et des profanes. Or, les prédicateurs ne peuvent répondre à ces exigences sans corrompre leur ministère et mettre en faillite la nature de la prédication :

On veut une diversité agréable au sens. On demande des discours fleuris & éloquens qui charment les oreilles ou des pointes d'esprit qui les réveillent. Et mesme plusieurs ne vont au presche que par coustume & pour se divertir : de force que quelque beau sermon, ils s'en lassent & s'y ennuyent s'ilz passent les bornes du temps. Ils se rendent juges de leurs sermons & entreprennent hardiment de les censurer : et mesme il y a des profanes qui s'en moquent & qui en font des risées¹²²².

Le point le plus sensible pour le pasteur reste que les prédicateurs sont regardés :

Comme des orateurs qui doivent s'étudier à leur plaisir & à se rendre agréables en Chaire [...] Il n'y a que quelques bonnes Ames qui se plaisent au langage de Canaan¹²²³.

A la fin d'un long et riche ministère, Charles Drelincourt, confie doucement ses craintes de voir une prédication où l'enseignement dogmatique solide, circonscrit au texte biblique, donnant à entendre la parole de Dieu, être délaissée, au profit d'une prédication plaisant aux esprits¹²²⁴, mais non aux cœurs. Toutes ces « Façons de parler » des auteurs bibliques, relevées

¹²¹⁹ *Ibid*, op.cit. p.4.

¹²²⁰ Charles Drelincourt et André rivet entretiennent une correspondance durant vingt-cinq ans. Elle commence en avril 1625 et se termine en 1650, un an avant la mort du prédicateur de Leyde. Le pasteur de l'Eglise de Paris partage les mêmes opinions devant les débats théologiques qui divisent l'Eglise réformée. Charles Drelincourt entretient également une correspondance avec Claude Saumaise, avec le pasteur Paul Ferry.

¹²²¹ Charles Drelincourt, *Les visites charitables ou consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées*, 5^e partie, Genève, Pour Jean Antoine & Samuel de Tournes, 1669.p.525.

¹²²¹ *Ibid*, op.cit. p. 525.

¹²²² *Les visites charitables ou consolations chrétiennes* op.cit. p. 525.

¹²²³ Charles Drelincourt, *Les visites charitables ou consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées*, 5^e partie, Genève, Pour Jean Antoine & Samuel de Tournes, 1669. p.525.

¹²²⁴ Voir Orthodoxie et Prédication, L'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle,P.U.F,Paris, Le pasteur Jean Claude (1619-1687) , nommé ministre à Paris en 1666, célèbre pour sa conférence avec Bossuet, sur l'invitation d'une parente de Turenne, Mademoiselle Duras, p. 307 voir recueil de sermons sur divers textes de l'Ecriture sanite, prononcés par Jean

et expliquées avec soin par les prédicateurs à un public de plus en plus savant ne doivent pas devenir des curiosités d'étude historique, ou des ornements d'un sujet, mais porter l'orthodoxie calviniste et être rapportées à la vie présente. La prédication dogmatique défendue par Charles Drelincourt est aussi une prédication morale dans la mesure où « chaque dogme chrétien est un fait moral qui s'accomplit ¹²²⁵ ». C'est à Guez de Balzac, que nous faisons appel pour clore ce chapitre car, il a, en homme de lettres, en traducteur et en lecteur admiratif de la Bible, saisi les répugnances intellectuelles et morales de son siècle, dont fait partie aussi la société protestante, pour le style biblique et ironisé durement sur ce mépris.

Nous voudrions que le Terrible, le Très-Haut & le très fort que le Dieu des armées s'accommodat, comme nous, à la coutume du lieu & au goût du temps [...] qu'il prit aussi-tost que nous, les nouveautez de la cour & qui distinguent dans les Provinces les honnêtes gens d'avec le Peuple ¹²²⁶.

L'œuvre homilétique des pasteurs que nous avons présentée révèle un statut littéraire de la prédication dans la mesure où d'une part la personnalité de l'auteur, la génération à laquelle il appartient s'expriment et que d'autre part l'éloquence de chacun est commentée par les contemporains selon les critères qui relèvent de l'éloquence classique. Cependant ce qui domine et oriente l'ensemble des appréciations reste la puissance oratoire, c'est-à-dire la capacité à conserver la force originelle des textes saints. Avant d'aborder pleinement la prédication de notre auteur, il est utile de préciser certains points majeurs dont elle est la quintessence.

Claude, Genève, Samuel de Tournes, 1693. , Les œuvres posthumes de Claude ; Tome I, Bossuet dit de lui « il me faisait trembler pour ceux qui l'écoutaient ». voir : Aymon, Tous les synodes nationaux, Tome I, p.190.

¹²²⁵ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication, parmi les réformés*, op.cit. p. 299.

¹²²⁶ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien*, op.cit. p. 61. La simplicité et la majesté se conservent dans les originaux & non pas dans les copies ; On ne les trouve que dans la langue maternelle de l'Écriture ou pour le moins dans des traductions si fidèles (la politesse de ce siècle aura de la peine à souffrir cecy) si littérales & qui s'approchent de si près du texte hébreu que ce soit encore de l'Hébreu, en latin ou en français. Voir :

Chapitre IV. La prédication de Rivet.

Le départ de Rivet pour les Pays-Bas en 1622, semblerait à première vue nous priver de la possibilité d'étudier son œuvre homilétique dans le cadre d'une étude de la prédication française car la première édition de ses sermons date précisément de son installation à Leyde¹²²⁷. L'absence du nom d'André Rivet dans l'ouvrage consacré à la prédication française par Alexandre Vinet est justifiée dans la mesure où comme nous l'avons vu dans notre introduction, Rivet, publie ses sermons dans un espace politique et religieux différent. Cependant si le contexte politique est différent, sa prédication échappe à tout ancrage territorial en raison des spécificités mêmes de la prédication au sein de l'Église réformée hormis les sermons extraordinaires qui réfèrent leur contenu aux circonstances politiques et sociales. Le sermon n'est pas un discours ordinaire, rappelle Emmanuel Bury¹²²⁸ or cette spécificité ancre son étude non dans un espace géopolitique¹²²⁹ mais dans un espace communautaire dont le centre est celui d'une confession.

La place majeure donnée à la prédication dans le culte protestant est la réponse théologique, ecclésiastique et rhétorique faite par les réformateurs Luther et Calvin aux oppositions confessionnelles entre catholiques et protestants¹²³⁰. Théologique, car la seule autorité reconnue par la Réforme en général et le réformateur genevois en particulier est celle des Écritures Saintes par lesquelles Dieu maintient le dialogue avec les hommes, par conséquent seule la parole de Dieu légitime l'Église, non une tradition ecclésiastique telle que la revendique l'Église catholique, la prédication de ce fait, rappelle Olivier Millet :

Reçoit une place centrale puisque le Salut ne dépend pas de l'appartenance à une organisation hiérarchique de l'Eglise, ni de la participation à des rites mais de l'écoute de la Parole de Dieu¹²³¹.

Rivet, dans le traité théologique intitulé le *Catholique orthodoxe*¹²³², publié en 1616, subordonne l'autorité du pasteur et de la prédication qu'il offre à celle des Ecritures.

¹²²⁷ Voir supra. Chapitre, Biographie. La première impression date de 1622.

¹²²⁸ Emmanuel Bury, « Les Beautés de l'écriture sainte et l'Esthétique classique », *Bible et Littérature*, Paris, Honoré Champion, 2003, p.90.

¹²²⁹ Voir supra.

¹²³⁰ Julien Goeury, « Y a -t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry*, Genève, Droz, 2006. pp. 29-51.

¹²³¹ Olivier Millet, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, op.cit. p. 264.

¹²³² André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, Saumur, Thomas Portau, 1616. Il s'agit de la troisième édition, la première date de 1608. Nous ne citerons ensuite que le titre de cet ouvrage.

Pour donc le faire court : Dieu seul juge absolument avec autorité publique en l'Écriture. Le Sacrificateur jugeait jadis, le Pasteur à présent avec autorité publique limitée & assujettie à l'Écriture, comme messenger de Dieu : le fidèle acquiesce par le goût de la foi en sa conscience à l'autorité de Dieu et se soumet modestement à celle du pasteur prononçant selon Dieu¹²³³.

Prononcer selon Dieu, c'est affirmer, après Calvin, simplement mais avec majesté que la prédication renoue avec la parole prophétique, les prédicateurs expliquent et appliquent la loi dans le temps présent, tout comme les prophètes de l'Ancien Testament¹²³⁴. La prédication tient son autorité uniquement de la parole de Dieu contenue dans la Bible. *Prononcer* désigne également l'éloquence qui la porte. Prononcer implique une forme du discours qui conserve la puissance de l'oralité car la parole divine s'est manifestée oralement comme signe d'une parole agissante et immédiate¹²³⁵. Hyperius, dès le premier chapitre concernant la manière de dresser un sermon, souhaite que la prédication soit précédée de la prière « pour aider la parole du prédicateur car « Dieu parle par ses ministres »¹²³⁶. La reconquête des textes saints, vécue comme la seule voie offerte aux hommes pour leur salut, fonde une exégèse s'appuyant non sur les multiples commentaires de la scolastique ni sur les textes saints eux-mêmes¹²³⁷. Dieu parle ici et maintenant à tous les hommes à travers les auteurs bibliques inspirés par Dieu.¹²³⁸ Il revient donc au pasteur d'expliquer les textes saints, d'en extraire une instruction claire tout en s'effaçant devant la parole de Dieu car Elle est la seule norme de la foi. la prédication constitue l'essence de l'activité réformatrice selon la formule claire de Bernard Cottret¹²³⁹.

La prédication est le signe visible de l'Église avec les sacrements de la Sainte Cène et du baptême. C'est le moment fort et attendu du culte puisqu'avec la réforme on passe, rappelle Max Engammare, « d'un service divin centré sur l'élévation (messe) à un service focalisé sur l'annonce et l'explication de la Parole de Dieu »¹²⁴⁰. Point central du cadre liturgique, « le sermon relève d'un usage public et ritualisé¹²⁴¹ ». La durée du sermon ne doit pas dépasser une

¹²³³ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.* p.131.

¹²³⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 269. « Les prophètes entretiennent avec la loi mosaïque le même rapport que les prédicateurs chrétiens contemporains de Calvin avec les Écritures ».

¹²³⁵ Olivier Millet, *Histoire de la rhétorique, op.cit.* p.260.

¹²³⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications op.cit.* p. 15. Il se réfère ici à l'apôtre Paul.

¹²³⁷ Olivier Millet, *Histoire de la rhétorique, op.cit.* p.260.

¹²³⁸ *Ibid, op.cit.* p.259.

¹²³⁹ Bernard Cottret, « Calvin entre la loi et la parole », *Bible et Littérature, études réunies et présentées par Olivier Millet*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 64.

¹²⁴⁰ Max Engammare, *L'Ordre du Temps, L'invention de la Ponctualité au XVIe siècle*, Genève, Droz, 2004, p. 47.

¹²⁴¹ Julien Goeury, « La pluie et la Neige », *L'Eloquence ecclésiastique de la pré-réforme aux lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 124.

heure trente¹²⁴², mais lors de la célébration de la sainte Cène, de celle d'une journée de jeûne ou des cultes de Noël et de Pâques, sa durée est plus grande¹²⁴³. Deux types de prédications règlent le ministère pastoral : les prédications ordinaires données le dimanche sur un verset biblique ou sous la forme d'une lecture continue¹²⁴⁴ d'un livre entier de la Bible et les sermons extraordinaires réservés à la célébration de la Sainte Cène qui a lieu cinq fois par an et aux journées de jeûne décidées par le synode provincial en raison de circonstances exceptionnelles telles que : épidémie, répression envers l'église protestante en France, signature de traité de paix, guerre¹²⁴⁵. En République des Pays-Bas du Nord, les journées de jeûne sont célébrées pour des raisons identiques : inondation, épidémies de peste, signature de traité.¹²⁴⁶

Ecclésiastique, car dans la mesure où le pasteur n'est pas une personne sacrée mais le dispensateur de la parole de Dieu, son élection¹²⁴⁷, approuvée par l'assemblée des fidèles, dépend de ses connaissances théologiques et de sa capacité à instruire les fidèles car les fidèles comme le souligne Françoise Chevalier, ces derniers sont très attachés au savoir de leur pasteur. Rivet dans un sermon sur les devoirs des pasteurs¹²⁴⁸, rappelle avec soin, que le petit troupeau sur lequel ils veillent, ne désigne pas une assemblée inférieure et que l'investiture pastorale ne leur accorde aucune prérogative :

Quiconques donques estant en cette charge aime sa propre ame, il faut qu'il prenne garde au troupeau qui lui est commis. L'Escriture tant du vieux que du nouveau appelle ainsi l'Eglise par une translation tes-propre & significative ; le Seigneur nomme la compagnie de ses Apostres, & tous fidèles, *le petit troupeau*, auquel le Père a donné le Royaume. En ce mot bien considéré se trouve un argument pour

¹²⁴² Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p. 47. Françoise Chevalier rapporte que la chaire du temple de Charenton est pourvue d'un sablier ce qui fit dire à Pierre Dumoulin non sans humour « nous preschons la parole de Dieu avec un horloge, l'arc de nostre attention ne porte qu'au-delà d'une heure... ».

¹²⁴³ *Ibid*, op.cit. p.47.

¹²⁴⁴ Julien Léonard, *Etre Pasteur au dix-septième siècle, le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015. L'historien nous éclaire de manière très précise sur le déroulement du culte protestant au XVIIe. La *lectio continua* signifie que le pasteur prêche de façon continue sur un livre de la Bible, verset par verset sur plusieurs prêches. La *Lectio continua* peut donc s'étendre sur plusieurs mois ou plusieurs années. C'est le cas, signale l'historien, pour le pasteur Paul Ferry qui entame une lecture continue sur l'épître de Paul aux hébreux, le 7 janvier 1624 et l'achève en 1663. Le sermon, le plus souvent, est donné à partir d'un passage de la Bible. Le dimanche après-midi est consacré au catéchisme qui est la grande spécialité protestante. Les catholiques s'inspireront de cette pratique au cours du 17^e.

¹²⁴⁵ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p.28. « Les journées de jeûne n'ont pas de périodicité particulière, ils sont célébrés chaque fois que les événements font craindre le courroux de Dieu ». Pierre de l'Estoile dans ses *mémoires*, relate le jeûne de novembre 1609 à Charenton, et met l'accent sur la piété « ce jour, écrit-il, fust célébré le jeusne à Charenton avec grande apparence de dévotion car depuis huit heures du matin jusques à près de quatre, on ne fis que prescher, prier et chanter, sans que personne sortissent de leur place et du temple, qui estoiet plain ». *Mémoires et journaux*, Paris, 1896, op, cit, vol.10. op.cit. p.74.

¹²⁴⁶ Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture hollandaise au siècle d'or*, Paris, Gallimard, 1991.p.201 « Quand des crises menaçaient de prendre un tour véritablement apocalyptique, l'on décrétait sur tout le territoire de la République des bededagen (jours de jeûne et de prière) et des assemblées netières se prosternaient à l'intérieur des églises aussi bien que sur des places publiques où se tenaient les réunions d'hymne et de prière » ;

¹²⁴⁷ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p.40.

¹²⁴⁸ André Rivet, Douze méditations, « Du devoir des Pasteurs », pp. 550-595.

montrer la nécessité du soin & de l'attention recommandée. [...] Il est vray qu'il est ici question d'un troupeau raisonnable, qui se conduit par autres moyens que celui qui est destitué de raison. Voilà pourquoy il ne faut pas estimer que la comparaison puisse courir & toutes particularitez, pour elever trop ceux qui conduisent, par-dessus ceux qui sont conduits. La similitude trop pressée se trouverait clochante, sur tout si les Pasteurs simplement hommes s'en voulaient prévalloir¹²⁴⁹.

Pilier théologique de la structure ecclésiale protestante, le sermon est de ce fait le morceau de réception des futurs pasteurs. Les modalités de l'examen fixées par la discipline des Églises réformées¹²⁵⁰ en France, indiquent bien l'attention portée en priorité aux capacités à dresser un sermon. La réception du proposant dans le ministère intervient au terme d'une audition devant sept pasteurs qui jugent de ses compétences en matière doctrinale, de ses connaissances bibliques et de sa bonne conduite. Hyperius distingue parmi les qualités requises pour être prédicateur celle de savoir enseigner :

Or il appert que l'Apostre Paul a conjoint ces trois choses, assavoir la pure doctrine, la sainteté de vie, & la puissance ou faculté d'enseigner, quand il parle ainsi à Timothée : Ayez la forme d'enseigner les saintes paroles que tu as ouyes de moy, avec la foy & la charité [...] Au reste, la puissance & vertu d'enseigner que nous avons mise au dernier lieu, est tellement necessaire à tous ceux qui se veulent mesler d'enseigner le peuple, que combien qu'ilz soient garnis de sainte & bonne doctrine [...] qu'estans destitués de cette faculté, ils ne pourront espérer qu'ils facent jamais chose digne de louange¹²⁵¹.

Considérer l'art d'enseigner comme une vertu supérieure à toutes les autres place les qualités oratoires au premier rang de celles qu'un prédicateur doit posséder. La prédication est un enseignement et il faut rappeler, ici, que c'est la faculté d'enseigner de Rivet qui a impressionné le professeur Erpenius¹²⁵². Avant de distinguer les grands principes oratoires de Rivet, il est nécessaire de définir les principes généraux de la prédication réformée.

¹²⁴⁹ *Ibid*, *op.cit.* p. 607-609. Auparavant, le pasteur a cité un large passage du prophète Ezéchiel, par lequel il souligne les responsabilités du pasteur devant Dieu. chap. 3. V. 17. « Les conducteurs veillent sur les *ames* des fidèles comme ceux qui en doivent rendre compte, Filz de l'homme (dit l'Eternel en Ezechiel) je t'ay établi pour guette à la maison d'Israël ; tu escouteras donc la parole de ma bouche, & les advertiras de par moy. Quand j'auray dit au mechant tu mourras de mort, & que tu ne l'auras point adverti, &n'auras point parlé à luy pour l'advertir de se garder de son meschant train, pour lui sauver la vie ; ce meschant mourra en son iniquité, mais je redemanderay son sang de ta main ».

¹²⁵⁰ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, *op.cit.* p.40.

¹²⁵¹ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications*, *op.cit.* p.14 Le théoricien cite l'exemple du prophète Jérémie pour sa hardiesse de langage inspirée par Dieu « On peut mettre aussi en ce mesme ordre ce que le Seigneur dit à Jérémie : voici j'ay mis mes paroles en ta bouche[...] il y a plusieurs passages parlans ouvertement de ceste faculté & puissance en preschant ».

¹²⁵² Voir supra, chapitre biographie, l'université de Leyde.

Les caractéristiques de la prédication protestante, en dehors des formes qu'elle emprunte : homélie, oraison, méditation, procèdent de la définition qu'en a donnée Calvin. Le réformateur genevois définit une prédication « indexée sur le texte biblique¹²⁵³ », comme l'était celle de saint Jean Chrysostome dans les premiers temps chrétiens.¹²⁵⁴ La prédication s'attache au sens littéral des Écritures, plus exégétique que thématique comme le souligne clairement Gérard Feyrrerolles¹²⁵⁵, car « un sermonnaire catholique prêchera sur la mort, sur la nécessité de la pénitence, etc ; un pasteur protestant prêchera sur romains : 8, 38,34 ». Nous constatons, grâce à la clarté de Gérard Feyrrerolles, que le texte biblique conduit le discours sacré. Le passage biblique choisi est divisé en segment de telle sorte que l'exégèse suit la disposition introduite par le verset même. Chaque mot ouvre une explication d'ordre philologique, historique, aboutissant au point doctrinal dont il est le vecteur. Hyperius, après avoir posé, en se référant à l'épître de Paul aux Romains, les trois lieux théologiques sur lesquels la prédication doit être construite : la foi, l'espérance, la charité, définit les cinq buts de l'art oratoire en matière religieuse : enseigner la doctrine, réfuter les fausses doctrines, corriger ou exhorter les fidèles à régler leur vie d'après l'enseignement et consoler.¹²⁵⁶ Le théoricien compare, dès son introduction, les difficultés communes aux orateurs et aux prédicateurs en énumérant les parties de l'art oratoire « enseigner, plaire, fléchir »¹²⁵⁷.

La prédication est donc une réponse rhétorique aux questions exégétiques qui se posent devant le texte biblique et en raison précisément du but qui lui est assigné : prononcer selon Dieu. Si nous rapportons les buts de la prédication paulinienne donnée en exemple par Hyperius, le pasteur a pour mission, d'instruire, de persuader, d'émouvoir, afin de placer chaque chrétien face à la parole de Dieu et de lui en ouvrir l'accès. Ce qui double les difficultés car, comme le signale Julien Goeur, le prédicateur doit souscrire aux principes de la rhétorique et dans le même temps « se méfier de ces concepts »¹²⁵⁸ puisqu'il n'est pas l'auteur mais le modeste

¹²⁵³ Julien Goeur, « Y a-t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique », *op.cit.*p.30.

¹²⁵⁴ Olivier millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op.cit.* p.170. chap. V, III, 'Saint Jean Chrysostome et la vulgarisation doctrinale chrétienne'. Pour Andreas Hyperius, saint Jean Chrysostome est le modèle à suivre, voir. Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications*, *op.cit.* p.36. voir supra.

¹²⁵⁵ Gérard Feyrrerolles, « Les âges de la prédication », *Revue Bossuet*, Paris, n°4, 2013. p.26.

¹²⁵⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications*, *op.cit.*, p. 46-47. Comme le signale Françoise Chevalier dans *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, *op.cit.* p.35 « L'office du pasteur inscrit dans le registre de la compagnie des pasteurs¹²⁵⁶ est en priorité d'annoncer la Parole de Dieu pour « endoctriner, admonester, exhorter et reprendre tant en public comme en particulier, administrer les sacrements et faire les corrections fraternelles ».

¹²⁵⁷ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications*, *op.cit.* p.18 et 19.

¹²⁵⁸ Julien Goeur, « Y a-t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique », *op.cit.* p.29. « Si le pasteur a pour mission d'instruire, de plaire, d'émouvoir il recourt dans cette perspective aux mêmes outils que le discours profane, tout en se défendant d'en abuser ».

médiateur de la Parole de Dieu. L'exégèse biblique, conduite par le pasteur, repose sur le sens littéral des Ecritures, ce qui a comme conséquence, « de réduire la dimension oratoire de la prédication et de l'appuyer sur les règles de la rhétorique classique ».¹²⁵⁹ La complexité réside donc, pour l'orateur sacré, d'être à la fois un orateur persuasif, d'emprunter tous les ressorts de la rhétorique classique mais de les mettre uniquement au profit de son interprétation des textes bibliques. Hyperius ne cesse de prévenir non de l'utilisation de la rhétorique mais des excès oratoires qu'elle peut engendrer et qui seraient nuisibles à l'édification. Tout en invitant à y recourir, il met en garde contre le beau langage car « il est perçu comme une tromperie par les auditeurs et il peut susciter de la méfiance¹²⁶⁰ ». Il ajoute, pour ne pas désespérer ni décourager le talent oratoire des futurs prédicateurs, mais au contraire exiger d'eux une supériorité oratoire qui rejoint une forme de maniérisme, que :

Dissimuler l'art est un artifice excellent [...] celui qui aura la modestie et la facilité de parler surmontera tous les autres [...] ce n'est pas moindre grâce que de parler ou vertu de parler ouvertement [...] que de parler docilement et gravement¹²⁶¹ .

La prédication est un évènement spirituel, car elle est l'évènement de la Parole de Dieu dans la vie du chrétien réformé : les notes du journal d'Isaac Casaubon attestent de l'importance de ce temps du prêche, soit par la tristesse confiée à son journal d'avoir été privé du culte soit de la joie qu'il en a retiré. A la date du 3 Août 1603, Il écrit dans son journal que l'heure du sermon écouté à Ablon, lui a « semblé ne durer qu'un instant »¹²⁶². Elle est aussi un évènement social car elle ne peut ignorer les circonstances politiques dans lesquelles elle se donne, ni du public devant lequel elle est prononcée. Les sermons extraordinaires ne dérogent pas à la règle du discours de circonstance. Le sermon¹²⁶³ d'André Rivet prononcé en l'église française de Breda, devant une assemblée composée des membres du gouvernement néerlandais, pour célébrer le traité de paix de Maastricht en 1648, ou le sermon présenté devant une assemblée de Leydois, toute classe confondue, réunie pour célébrer une journée de jeûne durant la peste qui sévit à

¹²⁵⁹ *Id.*

¹²⁶⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p. 39.

¹²⁶¹ *Ibid.*, *op. cit.* p.39.

¹²⁶² Isaac Casaubon, *Ephémérides*, Paris, le temple de Charenton 1606-1685, BSHPF, 1854, p.463. « Le 6 des calendes de février 1608, il écrit « après le froid excessif des temps derniers, est venu la fonte des neiges et un si grand dégel, que nous n'avons pu nous rendre à l'assemblée aujourd'hui encore. Pardonne, ô Dieu et nous conserve ». Le grand philologue protestant Isaac Casaubon (1559-1614) illustre selon Jean Jehasse « l'évolution de la Critique érudite qui se fait méthode appliquée aux sciences humaines. Une correspondance de plus de 1100 épîtres latines ; un journal, les *Ephémérides* ; des notes et réflexions, les *Casauboniana* font connaître cette riche personnalité marquée par trois traits dominants : une sensibilité durement éprouvée depuis la Saint Barthélemy ; une foi ardente d'esprit augustinien ; et une passion dévorante pour l'étude et pour les livres, sans quoi, 'à l'instar de la mort', 'la vie est invivable' ». Dans *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux lumières offertes à Jacques Chomarat, réunies par Colette Nativel*, Genève, Librairie Droz, 1997.p.255. Voir introduction.

¹²⁶³ André Rivet, *Sermon sur le chapitre XII de l'épître aux romains*, verset : XCIII : prononcé en l'Eglise française de Breda le X juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix, fait en 1648

Leyde en 1635, accompagnent la réalité politique et sociale du temps tenant compte de l'assemblée présente.

Le sermon protestant n'échappe pas à la critique et voit en ce quart du dix-septième siècle, l'émergence d'un intérêt porté au beau sermon et bien que cette qualité ne soit pas mentionnée littéralement, elle est sous-jacente aux propos. Les appréciations ou admirations notées au détour d'une lettre ou inscrite dans les mémoires nous indiquent la valeur accordée aux connaissances théologiques du pasteur mais aussi à son éloquence. Françoise Chevalier nous donne l'exemple de Pierre Dumoulin, pasteur du temple de Charenton jusqu'en 1614, qui voit son sermon soumis à la critique du savant Isaac Casaubon. Ce dernier, si sensible à l'éloquence de Pierre Dumoulin, ne renonce pas pour autant à critiquer certains points exposés par lui¹²⁶⁴. Aux Pays-Bas du Nord, où les fidèles ne sont pas privés de cultes, l'éloquence de la chaire a ses célébrités et l'admiration portée à l'orateur ne craint pas de se manifester avec ostentation. Lorsque le sermon du prédicateur Borstius¹²⁶⁵ est annoncé à Dordrecht, pour neuf heures, les fidèles n'hésitent pas à attendre aux portes de l'église dès cinq heures du matin afin de pouvoir l'écouter.¹²⁶⁶

L'appréciation du talent oratoire de Rivet en tant que prédicateur, ne nous est pas transmise de manière précise, car le jugement de ses contemporains s'arrête plus particulièrement sur celle concernant la chaire professorale. Deux professeurs à l'académie de Leyde, ont laissé un seul et même témoignage, concernant son éloquence : la clarté. Que ce soit Erpenius¹²⁶⁷ en 1620, dans une lettre adressée aux recteurs de l'académie de Leyde ou Johann Heinrich Dauber¹²⁶⁸, en 1651, dans l'oraison funèbre¹²⁶⁹ qu'il fait pour son collègue et ami : tous deux insistent sur la clarté de son enseignement. *L'Oratio funebris* nous intéresse tout spécialement, ici, car elle contient des éléments détaillés pouvant nous éclairer sur la réception de ses talents d'orateur. Johan Heinrich Dauber rappelle la douceur de sa voix, harmonieuse et agréable en chaire, son éloquence abondante, aisée qui captait avec douceur

¹²⁶⁴ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit.p. 27. L'historienne nous rapporte les critiques consignées par Isaac Casaubon, : « le 8 des calendes d'Août 1610, il reprend plusieurs points exposés par Pierre Dumoulin. Qualifiant les idées de ce dernier sur l'écriture de 'fausses et absurdes', y voyant « une pernicieuse hérésie », concluant que Pierre Dumoulin « n'a rien dit d'explicite et de plausible ». En 1610, alors que Pierre Dumoulin prêche sur la mort d'Henri IV, un autre témoin, Pierre de l'Estoile note 'qu'il fist pleurer toute l'assistance' ». p.27.

¹²⁶⁵ Voir supra. Jacobus Borstius (1612-1684) fut pasteur à Dordrecht et à Rotterdam. L'éducation religieuse des jeunes enfants est pour lui une priorité.

¹²⁶⁶ Paul Zumthor, *La vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, Hachette, 1959. p.102. La popularité du prédicateur néerlandais Borstius vient de la simplicité et du ton familier de ses sermons qui plaisent au plus grand nombre. Le grand historien relève que. « Le ton général des prédicateurs néerlandais était plutôt la familiarité, souvent associée de violence, et une simplicité extrême d'expression ». Voir supra, chapitre prédication précédente et environnante.

¹²⁶⁷ Voir supra.

¹²⁶⁸ Voir supra.

¹²⁶⁹ Joaannis, Henrici, Dauber, *Oratio funebris in excessum, Andra Riveti, Lugduni Batavorum, 1651.*

l'attention de l'auditoire¹²⁷⁰, ainsi que la clarté de son enseignement et la finesse de ses arguments : « explicabat docte, disputabat acute, respondebat solidissime »¹²⁷¹.

Nous pouvons juger de la validité de cette appréciation, à la lecture des recueils de sermons dont le premier est édité en 1622, soit deux ans après son installation à Leyde. Cette première publication, qui fait écho à l'essor éditorial français¹²⁷², contient les thèmes majeurs développés durant son ministère en France durant plus de vingt ans en France et semble être un témoignage de son œuvre de prédicateur. Le recueil rassemble douze méditations dont il précise la forme dans le titre : méditation ou homélie. Le genre homilétique¹²⁷³ annoncé, manifeste la volonté de conserver aux méditations, qui portent sur l'ensemble des points doctrinaux, le ton pastoral familier de la prédication ordinaire. De plus, Rivet contrôle avec soin l'ordre dans lequel elles se présentent afin que l'ordonnance mette en valeur le point doctrinal majeur du calvinisme : l'autorité exclusive de la Parole de Dieu. Les deux premières méditations portent sur l'Incarnation du verbe divin et la dernière sur le devoir des pasteurs : deux pôles dessinant ainsi une trajectoire éloquente entre le Logos divin et la prédication qui en est l'instrument. Le fait que la publication de ce recueil intervienne après la publication en 1620, d'un traité théologique¹²⁷⁴ destiné aux étudiants, inscrit une forme de correspondance entre son enseignement théologique et son enseignement pastoral, présentant ainsi, dès son arrivée à Leyde, les deux pôles de son ministère.

S'il publie peu de sermons en comparaison des pasteurs français, Pierre Dumoulin et Jean Daillé¹²⁷⁵, il semble prendre soin d'offrir à l'impression toutes les formes de sermon en usage dans l'église réformée. Les publications sermonnaires de Rivet, correspondent, en effet à des formes de prédications différentes : homélies, paraphrase, lecture continue, sermons donnés en des circonstances extraordinaires¹²⁷⁶.

¹²⁷⁰ *Ibid, op.cit.* p. 38. « Quo toto tempore, tot enim annos Academiae impendit, qualem se praestiterit in Academia & Ecclesia, quanta soliditate, perspicuitate, elegantia & diligentia docuerit, quantam celebritatem Facultati suae & toti Universitati conciliarit, non leida solum sed omnes Europea anguli loquuntur. Pulpita canora & gratissima ejus voce resonabant : Verba & orationem elegantem lactea ubertate fluentem in consertam auditorum turbam mira suavitate essundebat ».

¹²⁷¹ *Ibid, op.cit.* p. 39.

¹²⁷² Voir supra, chapitre prédication précédente et environnante. Dans la même décennie, Pierre Dumoulin, Jean Daillé et Charles Drelincourt publient leurs sermons. Voir bibliographie.

¹²⁷³ L'œuvre homilétique désigne l'ensemble des homélies ou sermons de l'auteur. L'homélie est une prédication où le commentaire biblique est développé avec simplicité sur le mode d'un entretien familier.

¹²⁷⁴ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Dordrecht, 1620

¹²⁷⁵ André Rivet publie une cinquantaine de sermons répartis sur douze recueils, alors que Pierre Dumoulin publie dix décades de sermons et Jean Daillé une centaine de sermons. Voir en annexe une liste non exhaustive des publications de Jean Daillé.

¹²⁷⁶ voir supra, chapitre, Publications de Rivet.

L'instruction préparatoire à la Sainte Cène¹²⁷⁷, éditée en 1634 et dédiée à Anne-Marie de Schurmann, contient cinq prédications dont une donnée en l'Église française de La Haye. En 1639, Il publie, sous le titre *Les derniers vœux du sacrificateur Eternel*¹²⁷⁸, une exégèse sur le chapitre dix-sept de l'Évangile de saint Jean, à laquelle il joint trois prédications, une paraphrase et un poème¹²⁷⁹ sur la mort. C'est un ouvrage qui a une valeur testamentaire car il fait la somme des points essentiels qui fondent la foi : l'incarnation de la parole, et le don de la grâce offerte par l'Esprit saint¹²⁸⁰. Il y témoigne d'une précision d'exégète soucieux d'appliquer au domaine des affects, la doctrine de la foi. Comme nous l'avons signalé, la première édition sermonnaire de Rivet date de 1622, alors qu'il est ministre du culte depuis plus de vingt ans. Cette absence de publication entre 1601 et 1620, n'est pas particulière à notre auteur mais s'inscrit dans un mouvement général de méfiance calvinienne vis-à-vis du sermon imprimé. En effet, Calvin, rappelle Olivier Millet¹²⁸¹, juge que l'écrit enlève au sermon son efficacité en le privant de cette véhémence perçue oralement. Le caractère familier autorisé dans le cadre du prêche, peut se transformer en défaut oratoire visible. Ce que l'oreille écoute, l'œil le condamne. « La parole vive et non-oratoire¹²⁸² » du sermon se prête donc difficilement pour Calvin au texte imprimé. Calvin refuse de publier en invoquant le fait que le sermon perd de sa spécificité lorsqu'il est imprimé.¹²⁸³ Le sermon prononcé transmet des émotions véhiculées par la voix qui disparaissent à l'écrit, accueille une part d'improvisation, de véhémence que le texte lu amoindrit, de plus cette parole prononcée en chaire s'adresse à une assemblée réunie dans le même moment, dans le même lieu pour écouter le sermon et vivre pleinement leur appartenance à l'église réformée. De plus comme tout texte imprimé, il est soumis à la critique littéraire, ce qui déplacerait son centre d'intérêt et entamerait son but.

Oliver Millet cite à propos de la méfiance suscitée par l'édition des sermons, Conrad Badius, qui reprend dans sa préface aux sermons de Calvin, les réticences de ce dernier en les rapportant aux auditeurs qui :

Ayant les oreilles chatouilleuses, fréquentent plus les prédications de la parole de Dieu pour contempler la contenance et prononciation des ministres d'icelle, afin d'y trouver à redire¹²⁸⁴.

¹²⁷⁷ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière*. Leyde, imprimerie Elzeviers, 1634.

¹²⁷⁸ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile selon S. Iehan. Exposez en dix-huit sermons & une paraphrase*. Arnhem, De l'imprimerie de Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeur de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639.

¹²⁷⁹ Voir chapitre les Vœux du Sacrificateur.

¹²⁸⁰ Voir supra, chapitre la place de la prédication dans les publications de Rivet.

¹²⁸¹ Olivier Millet, « Calvin prédicateur ou auteur », *op.cit.* p.111.

¹²⁸² Julien Goeury, « Y a-t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ». *op.cit.* p.30.

¹²⁸³ Olivier Millet, Olivier Millet, « Calvin prédicateur ou auteur », *op. cit.* p. 117.

¹²⁸⁴ *Ibid, op.cit.* p. 117.

Hyperius, en raison justement des critiques possibles, semble moins craindre l'écrit qu'une improvisation orale toujours périlleuse et critiquable, aussi, il invite les prédicateurs à écrire soigneusement leur sermon et à le mémoriser car l'assemblée « est plus souvent de nature à reprendre (critiquer) qu'à écouter et à approuver ¹²⁸⁵ ».

A la vérité il n'y a rien de plus malseant, ni en quoy il y ait plus grand danger, que quand quelqu'un est si outre-cuidé de se venir fourrer en chaire pour dire ce qu'il aura pesé sur le champ, & sans y avoir pesé auparavant, & debagouler sans discretion tout ce qui luy viendra en la bouche[...]Sachent donc tous ceux qui font office d'administrer la parole, que leur devoir est, de diligemment recueillir par escrit à l'exemple des plus excellents personnages tout ce qu'ils ont délibéré de traiter en la sainte assemblée. [...] qu'ils s'adonnent à rédiger par escrit, assavoir, que par une sainte meditation ils trouvent ou recueillent en leurs esprits ce qui appartient aux presches¹²⁸⁶.

Ce que nous indique ici Hyperius, en tant que théoricien de l'homilétique, c'est que le sermon doit être une œuvre écrite, réfléchie car il appartient à un genre de discours qui ne supporte pas l'improvisation en raison de son caractère sacré. Par contre, l'oralité qui est attachée à la prédication prophétique se conserve dans l'éloquence de la chaire¹²⁸⁷. Dans les prédications de notre prédicateur, les répréhensions et les avertissements s'entendent, les arguments répondent aux questions, les similitudes jalonnent avec le naturel d'une improvisation, les parties doctrinales et les interrogations sur le texte entretiennent le ton familier de la prédication donnée en chaire. Les termes au sein des homélies relevant de l'oralité, témoignent que même écrit le sermon est avant tout évènement de la Parole. Ouvrir les oreilles, écouter, entendre sont récurrents dans l'œuvre de notre auteur. Ce que note Olivier Millet, à propos des sermons publiés de Pierre Rivet au 16^e siècle, s'applique également à la production éditoriale du 17^e siècle et en particulier à celle d'André Rivet car « le sermon est un évènement de la parole avant d'être un genre rhétorico-littéraire dont le statut éloquent conduirait à le mettre par écrit¹²⁸⁸ ».

Héritage calvinien

La contrainte de publier, souvent évoquée dans les préfaces des recueils de sermons publiés au dix-septième siècle, est une politesse adressée au temps passé de la Réforme et qui annonce fermement que le sermon est un discours où la seule véritable éloquence est celle de

¹²⁸⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.43.

¹²⁸⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 43.

¹²⁸⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, étude de rhétorique réformée*, op.cit. p. 269. « Le sermon écrit conserve son caractère oral, car il est avant tout annonce du message divin, comme au temps des patriarches et des prophètes qui expliquaient la loi au peuple juif, accompagnaient leurs prophéties de répréhensions et promesses et comme au temps des apôtres qui annonçaient la grâce par le don du Christ. Pour Calvin le modèle de la prédication ecclésiastique est celui du modèle prophétique » p. 269.

¹²⁸⁸ Olivier Millet, « La question de la prédication : théorie homilétique de pierre Viret et le caractère rhétorique de ses sermons conservés », *Pierre Viret et la diffusion de la Réforme, pensée, action, contextes religieux, sous la direction de Karine Crousas, Daniela Solfaroli Camillocci*, Lausanne, Edition Antipodes, 2014.p.25.

l'orateur divin. André Rivet est en cela, l'héritier de la méfiance calvinienne vis-à-vis de l'écrit lorsque dans la dédicace de son premier recueil d'homélie, il souhaite lui aussi, ne pas « chatouiller les oreilles mais toucher le cœur, invitant à ne pas considérer le sermon comme œuvre littéraire.

Nous avons plus de besoin d'avoir le cœur touché que les oreilles chatouillées. Rien ne pénètre si avant dedans un cœur régénéré que la parole vivante & efficace qui atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit ¹²⁸⁹.

Malgré cette réticence à éditer, la publication des sermons augmente dès le deuxième quart du siècle comme une réponse à un nouvel ordre de la société protestante indique Julien Goeury, car elle ne perpétue pas un usage, elle n'imité pas les catholiques puisque les prédicateurs catholiques ne publient pas de sermons¹²⁹⁰. Ce qui nous invite à circonscrire le paysage éditorial dans le temps. Les historiens, Alexandre Vinet, Françoise Chevalier et Julien Goeury relèvent qu'une place plus importante est accordée à la publication des sermons à partir de 1630¹²⁹¹, en raison d'une situation politique moins avantageuse pour la communauté protestante française. La fermeture de nombreuses églises, prive en effet les fidèles de la prédication, ce qui a pour conséquence d'accroître la demande en œuvre sermonnaire. La lecture des sermons aide les fidèles dans la lecture de la bible faite dans le cadre familial et leur apporte l'édification attendue. La lecture de la Bible étant un des principes essentiels de la pratique religieuse réformé, le sermon imprimé est principalement destiné au culte familial, où il aide le chrétien dans ses lectures personnelles de la Bible et lui permet de poursuivre une méditation en dehors du culte. Les pasteurs actifs en ce premier quart du siècle, ont un auditoire composé de fidèles acquis à la religion réformée depuis plusieurs générations et des convertis du catholicisme, familiers du texte biblique qui souhaitent bénéficier d'une instruction en accord avec l'époque qu'ils traversent.

Il est à noter que la participation de notre auteur reste active dans l'édition française puisqu'il publie plusieurs de ses sermons¹²⁹² rédigés en Hollande, sur les presses de Quevilly et de Rouen qui sont les centres avec Saumur de l'édition protestante française¹²⁹³. Les citoyens de la République des Pays-Bas du Nord n'étant pas privés de culte, leurs attentes en matière

¹²⁸⁹ André Rivet, *Douze méditations ou homélie sur quelques passages choisis de l'Esriture Sainte*, Leyde, B. Mignon, 1622, p. 2.

¹²⁹⁰ Julien Goeury, « La Pluie et la Neige. Réflexion sur les usages du sermon imprimé », *op.cit.* p.124.

¹²⁹¹ *Ibid. op. cit.* p. 127.

¹²⁹² Voir supra, chapitre place de la prédication dans la publication de Rivet.

¹²⁹³ Voir supra. Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, *op.cit.* p.10-11.

d'édification religieuse sont différentes et demandent plus volontiers des ouvrages didactiques de morale religieuse, comme ceux que leur offrent les littératures d'emblèmes¹²⁹⁴.

L'édition d'un discours sacré, soumet le texte au regard d'un public plus vaste, dont les attentes diffèrent selon le milieu social. Il peut devenir une communication d'ordre littéraire soumise aux critiques, aux lectures comparées et au temps. Le sermon imprimé exige un travail d'écriture qui se conçoit pour les raisons ordinaires d'un texte et se complique d'une attention portée à la réception de son recueil puisqu'il s'adresse à un public de lecteurs savants et non savants. Le pasteur écrivain souscrit en quelque sorte à une des parties de l'art oratoire qu'Hyperius nomme l'accommodation, bien que le théologien l'évoque dans le cadre d'une prédication orale donnée par le pasteur devant un auditoire qui lui est familier. Dans le premier chapitre de son traité, il indique deux sortes d'interprétations des textes bibliques : scholastique et populaire. La première est réservée pour les assemblées de personnages qui suivent les études et « qui ont de bonnes lettres », la seconde est destinée au peuple car il faut « instruire les ignorants et sans lettres ».

La première est exercée es escoles esuelles il y a peu de gens, elle est restreinte & brève, se sentant de la solitude & severité des philosophe[...] doit être brève & demande une sureté des philosophies. La seconde : est desployée, libre & espandue s'esgayant de la lumière d'art oratoire & comme tenant le style d'un plaidoyer¹²⁹⁵.

Dans le cadre de sermons publiés, il n'y a plus d'auditoire précisément désigné, le pasteur s'adresse à tous pour le bien de tous et dans ce cas il doit équilibrer les deux genres distingués par Hyperius afin d'enseigner à l'ensemble des lecteurs. A la fois brève, savante dans le raisonnement lorsqu'il s'agit d'expliquer les points doctrinaux, la prédication doit cependant « s'égayer de la lumière d'art oratoire », car il est bien certain affirme Hyperius que :

Celuy qui auar aucunement esté à exercé és escoles des Rhetoricines avant que d'estre receu en l'ordre des Prescheurs, celuy-la se trouvera mieux garni & plus idoine que beaucoup d'autres : & mesme il osera bien espérer qu'il fera quelque chose en l'Eglise avec louange & grâce. Les dons de bien parler desquels

¹²⁹⁴ Voir, supra. Chapitre l'université de Leyde. Jacob Cats (1577-1660) est le plus célèbre auteur d'Emblèmes de la République néerlandaise, calviniste et proche du parti orangiste, il participa activement à la société politique des Pays-Bas auprès de son ami Constantin Huygens. Nommé tout d'abord pensionnaire de la ville de Dordrecht en 1623 à 1633, il fut chargé de missions diplomatiques comme Rivet auprès de la cour du roi d'Angleterre Charles 1^{er}. A partir de 1636, il occupa la charge de Grand pensionnaire de Hollande. Il conduisit en parallèle de cette activité politique une activité littéraire intense et publia de nombreux ouvrages d'emblèmes moraux destinés à l'ensemble des citoyens néerlandais. Ses ouvrages d'emblèmes présentent une gravure, un texte extrait d'un auteur biblique ou classique et texte en néerlandais, en latin et en français. Le plus célèbre de ses ouvrages fut *Sinne-en-minnebeelden*, qui parut, en 1618, sous le titre de, *Silenus Alcibiadis, sive Proteus, humanae vitae ideam, emblemata trifariam variato, oculis subjiciens, iconibus*, Middelbourgi, ex officini, J.Helleni, 1618. Voir également, *Spiegel van den Houden en de Nieuwen Tijdt*, La Haye, I. Burchoorn, 1632. Johan de Brune de Oude (1588-1658), est à l'égal de son compatriote, un magistrat et un écrivain au service de la République. Il publia en 1624 un livre d'emblèmes où chaque gravure est accompagné d'une devise et d'un texte en néerlandais. L'ouvrage à consulter sur le site DBNL, est une édition de 1661. *Emblemata of Zinne-werck*, Amsterdam, Jan Jacobsz Schipper, 1661.

¹²⁹⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.1.

ces grands personnages, Cyprien, Chrysostome, Basile, & Gregoire Nazianzenien, ont esté ornez, & quelques autres, qui estans exercez en l'art oratoire, & s'en aidans come d'un bon appuy, sont devenus Prescheurs fort excellens : rendant suffisant tesmoignage que ce qui a esté dit est bien vray¹²⁹⁶.

Nous comprenons à la lumière du grand professeur que l'art oratoire ou la vertu de bien parler pour un prédicateur est une qualité proche d'un devoir appartenant à sa charge car son éloquence engage la vie morale et spirituelle des auditeurs. Plaider une cause est un des genres de l'art oratoire auquel se plie volontiers Rivet en tant que théologien. Si le premier quart du siècle est pauvre en publication¹²⁹⁷ sermonnaire les ouvrages théologiques, les traités de controverses occupent la scène éditoriale.¹²⁹⁸ Le contexte politique exige des prédicateurs une présence marquée lors des synodes, afin d'asseoir publiquement leurs légitimités. Notre auteur, chargé d'ouvrir le synode réuni le 25 avril 1606 au château de Thouars, évoque dans son oraison, une période politique favorable aux protestants qui doit être employée à consolider leur liberté :

Continue à regarder du haut de ton ciel, la vigne que tu as plantée surtout en ce royaume, auquel par ta grande bonté tu nous fais depuis quelques années, jouir d'une paix par laquelle nous est acquise la liberté de nous y pourvoir plus facilement employés¹²⁹⁹.

Ces responsabilités que nous pourrions qualifier de politiques favorisent une production éditoriale tournée vers la controverse car comme le précise avec justesse, Olivier Fatio, « cette génération de théologiens a reçu une doctrine déjà constituée qu'elle doit défendre ».¹³⁰⁰ Rivet publie essentiellement durant les vingt premières années de son ministère à Thouars, des traités de controverses et des traités théologiques à l'instar des pasteurs et théologiens, Pierre du Moulin¹³⁰¹, Philippe du Plessis Mornay¹³⁰² dont les œuvres théologiques constituent l'essentiel de l'édition protestante. C'est une célébration éditoriale de la puissance des théologiens protestants en matière de polémique théologique. Ils font preuve d'une connaissance infaillible en patristique et en dialectique qui sert la prédication. Dans sa défense du livre *Mystère*

¹²⁹⁶ *Ibid, op.cit.* p. 23.

¹²⁹⁷ Julien Goery, « La Pluie et la Neige. Réflexion sur les usages du sermon imprimé par les églises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes. » *L'Eloquence ecclésiastique de la pré-réforme aux lumières, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie*, Paris, Honoré Champion, 2015

¹²⁹⁸ Voir *supra*. *Les publications de Rivet*.

¹²⁹⁹ MS, collection Coquerel, oraison faite au synode tenu le 25 avril 1606. Voir en annexe le texte.

¹³⁰⁰ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie : Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976. p.47. Cf : voir *supra* chapitre biographie, « Après avoir été reçus dans le ministère ecclésiastique, ils ont la charge d'un héritage théologique à transmettre et une responsabilité d'ordre politique vis-à-vis des grandes familles de la noblesse protestante dont ils dépendent. Leurs études dans les académies leur ont donné les outils rhétoriques, philologiques nécessaires pour servir avec science l'église réformée.

¹³⁰¹ Voir *supra*. *Chapitre Ministère à Thouars*.

¹³⁰² Voir *supra*. *Ibid*.

d'iniquité, de Philippe du Plessis-Mornay, livre critiqué par le cardinal Nicolas Coeffeteau¹³⁰³, qui accuse les protestants d'être plus dialecticiens que théologiens, et de ne pas reconnaître l'autorité du pape, Rivet avec humour, applique les principes mêmes de la dialectique dans sa réponse :

Les protestants sont accusés d'être dialecticiens mais s'il [le cardinal] prend le mot de Dieu proprement en tous les deux lieux quand il dit que Dieu ne peut estre jugé par les hommes et que le pontife est Dieu, il y a du blasphème [...] celui qui est Dieu essentiellement et proprement ne peut estre jugé de personne. Le pontife est appelé Dieu, non de nature mais par participation et en signification bien différente. Donc il ne peut estre jugé de personne.¹³⁰⁴

La démonstration de notre théologien est à la fois d'ordre théologique et d'ordre dialectique : elle répond à la question sur l'autorité du pape tout en fondant son argumentation sur un syllogisme. Le caractère victorieux de ce passage laisse deviner une virtuosité de controversiste qui ne renonce pas à faire preuve de talent oratoire pour la circonstance. L'enseignement de Lambert Daneau transparait dans la maîtrise parfaite des catégories logiques de Rivet car pour son ancien professeur de philosophie, « Dieu pense en catégorie logique, le diable parle mal »¹³⁰⁵. La légitimité du ministère des pasteurs étant remise en cause de manière virulente par l'ordre des jésuites, les théologiens et pasteurs protestants se trouvent dans l'obligation de répondre à ces contestations et de multiplier les traités de controverses¹³⁰⁶. Notre théologien y déploie un talent oratoire d'avocat et use de tous les registres avec liberté : ironie, propos acerbes.

La prédication, un art de la pédagogie

L'historien Alexandre Vinet¹³⁰⁷, dans l'ouvrage consacré à la prédication protestante en France au dix-septième siècle, relève la grandeur intellectuelle et l'éloquence d'avocat dont font preuve les théologiens réformés protestants dans les controverses, pour opposer cette

¹³⁰³ Nicolas Coeffeteau (1574-1623), *Response au livre intitulé le mystère d'iniquité du sieur Du Plessis*, Paris, imprimé par Sébastien Cramoisy, 1614. Théologien et historien, « il participe malgré ses charges pastorales à la formation de l'élite française [...] et entreprend son chef d'œuvre : l'histoire romaine (1621) » op cit : Roger Zuber, p.30. Les belles infidèles

¹³⁰⁴ André Rivet, *Remarques et Considérations sur la response de F. Nicolas Coeffeteau au livre de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, intitulé le « Mystère d'Iniquité*, Thomas Portau, Saumur, 1615. p. 11.

¹³⁰⁵ Olivier Fatio, *Méthode et théologie : Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*. Genève, Librairie Droz, 1976, p.47.

¹³⁰⁶ Voir infra, *Le Catholique Orthodoxe*, édité en 1616, se présente à la fois comme un ouvrage de controverse, puisqu'il répond point par point aux critiques du jésuite Guillaume Baile et comme une somme théologique de la doctrine calviniste. *Le Catholique orthodoxe*, Saumur, Thomas Portau, 1616,

¹³⁰⁷ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France au dix-septième siècle*, Paris, Chez les éditeurs rue de Rivoli, 1860.

grandeur à la faiblesse de style de leurs prédications. Le reproche fait à la prédication protestante du début du dix-septième siècle, vise essentiellement, selon l'historien, la forme littéraire de la prédication, son « style réfugié », dont les qualités littéraires sont nettement inférieures à la prédication catholique »¹³⁰⁸. Alexandre Vinet souligne par là une éloquence sévère, aride, dirigée par le commentaire littéral du texte biblique. Or l'austérité du dialecticien et du philologue, présente dans la prédication de Rivet est avant tout une quête de la clarté pour enseigner que la Parole de Dieu est une parole vive s'adressant à l'intelligence et au cœur de chacun, car les Écritures ont Dieu pour auteur¹³⁰⁹. Nous pouvons apprécier le style de Rivet dans son *Catholique orthodoxe*, lorsque répondant à l'adversaire jésuite, il pose l'autorité première de l'Écriture :

Toute l'Écriture est divinement inspirée et profitable à endoctriner à convaincre, à corriger et instruire afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement instruit à toute bonne œuvre. De ce lien, nous tirons, non un enthymème malotru, mais un solide syllogisme.¹³¹⁰

La distinction faite ici par le théologien, entre le « solide syllogisme » et « l'enthymème malotru », établit l'autorité exclusive de la Bible et témoigne également de ses talents de rhéteur car il use d'un paradoxe. En effet, en bon rhétoricien et dialecticien, il joue des définitions en opposant l'enthymème¹³¹¹ qui fait partie des arguments des preuves techniques de la rhétorique et qui n'a pas sa place, au syllogisme qui appartient au raisonnement logique, or c'est le raisonnement logique qui déduit, ici, de manière définitive la seule autorité biblique. Toutefois, si ce passage appartient au traité *Le Catholique orthodoxe*, qui a pour vocation de défendre point par point la doctrine de la foi réformée, nous retrouvons au sein de sa prédication le solide syllogisme et les preuves dialectiques apportées par les enthymèmes sous une forme différente et où le raisonnement fait place à une étude prudente du texte. En effet, si la nature du sujet est le même : défendre l'autorité de l'Écriture sainte, les moyens rhétoriques et littéraires mis en œuvre dans les traités de controverse et dans les publications sermonnaires sont différents. Rivet n'a de cesse d'affirmer dans ses traités théologiques et de démontrer dans ses sermons que tout

¹³⁰⁸ *Ibid, op.cit.* p14.

¹³⁰⁹ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et novi Testamentiim, Bibliopolio Isaac Commelini, leyde, 1627, cap V, 10.*

¹³¹⁰ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, Saumur, Thomas Portau, 1616, p.156-157.

¹³¹¹ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992. p. 133et p. 313. Nous nous appuyons sur la définition de l'enthymème donnée par l'auteur. « L'enthymème fait partie des arguments, à titre de preuves techniques. C'est par ces preuves techniques que la rhétorique se rattache à la dialectique, : l'enthymème est un syllogisme dialectique, fondé sur le probable. ». Le syllogisme est un raisonnement logique de forme précise et susceptible de types divers, défini par Aristote comme un discours dans lequel certaines choses étant posées, une autre chose différente d'elles en résulte nécessairement ».

ce qui est nécessaire au Salut se trouve dans les Ecritures.¹³¹² Dans *Le Catholique Orthodoxe*, il l'affirme sous la forme d'une déclaration solennelle des principes doctrinaux :

Pour notre regard nous ne reconnossons qu'une seule vraie religion, enseignée parfaitement en la Sainte Ecriture, laquelle après Saint Paul nous disons et le repetons souvent estre suffisante pour nous rendre sage à Salut, cet argument roulant en nostre bouche¹³¹³.

Alors que dans un sermon¹³¹⁴ qui a pour thème, l'éternité de la parole de Dieu, il insiste sur le mot « vie », par lequel il établit le lien entre la parole divine et l'homme, entre éternité et temps humain, c'est une démonstration établie de cause à effet entre la connaissance de la grâce offerte et la foi engendrée par elle. Ce n'est plus le ton d'une déclaration mais d'une persuasion à partir de la parole de Dieu contenue dans les livres saints.

La raison que nous devons toucher est celle-ci, que la parole de Dieu est vivante et permanente en tant qu'elle vivifie et donne vie éternelle à ceux qui la reçoivent¹³¹⁵.

La prédication a pour but d'instruire et d'éveiller les cœurs à la foi en laissant place aux Ecritures car c'est par elles que se maintient la communication toujours active de Dieu avec les hommes¹³¹⁶. Le prédicateur du haut de sa chaire ou courbé sur son manuscrit doit faire entendre en priorité la Parole divine et la commenter. Cette part laissée aux Ecritures conduit l'exégète à faire œuvre de dialecticien, de grammairien dont son éloquence dépend. La prédication n'est pas soumise aux lois d'un genre littéraire écrit le pasteur Pierre Du Moulin¹³¹⁷ à Guez de Balzac car « sa loi est toute intérieure, sa seule convenance se rapporte au style de l'Ecriture et ses mobiles sont la foi, l'espérance, l'amour ». ¹³¹⁸

Le grand prédicateur de la chaire protestante, dans sa réponse à l'homme de lettres qui appartient au cercle des érudits parisiens, définit de manière concise le but, le fond et la forme de la prédication pour les réformés. Il l'isole des productions littéraires en raison de son caractère sacré. La prédication n'est pas un discours ordinaire, elle est donc irréductible par la dignité de son sujet aux influences extérieures toujours éphémères. Cependant la simplicité n'engage pas l'ignorance des belles lettres au contraire, la science est pour lui un devoir, non pour servir l'éloquence mais pour servir le message car « saint Paul avait la science infuse mais

¹³¹² André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, Saumur, Thomas Portau, 1616, p. 37.

¹³¹³ *Ibid.*, op.cit. p.156.

¹³¹⁴ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière*. Leyde, imprimerie Elzeviers, 1634.

¹³¹⁵ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière*. Leyde, imprimerie Elzeviers, 1634. p.255.

¹³¹⁶ Olivier Millet, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p.264.

¹³¹⁷ Voir supra.

¹³¹⁸ *Lettres des Sieurs du Moulin & de Balzac*. La Haye, Pour Bernard Langenes Librairie, tenant Boutique sur la grande salle de la court, 1633.

il avait aussi des livres et des parchemins », écrit-il avec humour dans une lettre adressée à ses fils « les dons de Dieu ne doivent pas être cause de négligence »¹³¹⁹. Les qualités oratoires du prédicateur, nous l'avons signalé, ne sont négligées par aucun des pères de l'Église chrétienne, ni par les réformateurs et leurs héritiers. Nous devons, donc, dans ce chapitre présenter, de manière générale, les grandes caractéristiques de l'art oratoire de notre prédicateur et sa participation en tant qu'auteur sacré à une forme de classicisme de l'art oratoire sacré réformé. Le classicisme dont il s'agit, ici, désigne en priorité, une prédication qui, ayant ses modèles dans la prédication de Calvin et dans celle des réformateurs de Genève, va développer les principes rhétorico-littéraires qui caractérisent la prédication calvinienne. Nous aborderons par conséquent, en choisissant quelques extraits pour illustrer notre propos, l'étude sous sa forme la plus brève, des trois principaux éléments qui constituent l'art oratoire de Rivet : la clarté, la disposition et la composition de sa prédication.

Clarté de l'Écriture sainte et rhétorique sacrée

Les Écritures saintes possèdent un caractère immuable qu'il importe d'expliquer par une exégèse littérale portée par les outils de la rhétorique et de la dialectique, par conséquent la seule influence du siècle que la prédication de Rivet accueille est celle des sciences philologiques. Le noyau incandescent de son œuvre homilétique comme celle de ses ouvrages théologiques, est l'autorité de la Bible seule, qui de l'Ancien Testament au Nouveau Testament transmet le message de la révélation de la grâce ici et maintenant. Sa prédication est celle d'un héritier qui conserve jalousement son bien, et qui ayant bénéficié d'une formation¹³²⁰ académique solide, applique avec science toutes les ressources de la rhétorique et de la dialectique afin de servir un seul message : l'autorité exclusive de la Bible dont l'enseignement s'adresse à tous. Dans le traité de controverse *Le Catholique orthodoxe*, il use volontiers et avec une certaine joie d'une éloquence appartenant au registre démonstratif, se montrant vindicatif et ironique. Le théologien, en effet, ne s'embarrasse pas de politesse dans un des chapitres

¹³¹⁹Lucien Rimbault, Pierre Dumoulin (1568-1658), un pasteur classique à l'âge classique. Lettres à ses fils Rimbault. Un des passages de ses lettres écrites à ses fils donne la pleine mesure de ses qualités de savant, d'homme de lettres, armé intellectuellement contre toutes les oppositions du siècle envers les protestants, d'une bonté qui n'est pas aveugle aux faiblesses humaines et d'une extrême lucidité des difficultés du ministère Dans une lettre d'André Pineau, datée de 1643, adressée à André Rivet, son neveu lui donne des nouvelles du vieux pasteur « nous avons appris qu'il a presché deux fois et qu'il se prépare pour la 3^e. Vous direz que ce grand homme ait fait dessein de mourir en faisant sa charge ». (lettre du 19 décembre 1643 et d'une extrême lucidité des difficultés du ministère« vous êtes fils d'un père qui n'a point passé sa vie en oisiveté, et qui a cheminé sans fraude en l'œuvre du saint Ministère, et qui a fermé l'oreille à toutes les sollicitations et avantages mondaines qui lui ont été présentés pour le détourner du droit chemin » par une sérieuse étude tâchez d'acquérir le savoir qui vous est nécessaire.

¹³²⁰ Voir, supra.

concernant les sacrements, où en guise d'introduction, il relève, comme un professeur agacé par l'insuffisance de ses élèves, le désordre de leurs questions :

Pour répondre à ces quatre interrogations & aux objections qui sont faites sur icelles, il est expédient de découvrir premièrement l'état de la question, par l'opposition de nos dires ; car pour n'avoir tenu cet ordre, le Jésuite frappe à l'estourdie & à tasons, sans scavoir sur quoi, comme ceux qui se battent en tenebres. Nous enseignons donc, que Dieu ayan déclaré par sa parole, la volonté qu'il a de sauver son peuple de ses pechez, par la satisfaction de la semence benite & confirmé cette promesse à Abraham son serviteur, & depuis par testament à son peuple¹³²¹ .

Dans les sermons, l'ardeur du polémiste emprunte d'autres voies. Celles d'une véhémence nourrie de l'éloquence biblique et celle d'un dialecticien, alerte, exposant avec précision ses argumentations. Les leçons de son professeur Lambert Daneau sont présentes car il semble souscrire à l'idée que la dialectique et la formulation de la foi sont liés.¹³²² Il dénonce, dans la dédicace à la reine de Bohême, contenue dans son premier recueil *Douze méditations en forme d'homélies*, les discours ornés mais, s'il refuse comme le pasteur de Sedan, de placer la prédication sous le genre rhétorico-littéraire en raison de la majesté du sujet, cela n'est pas un refus de l'éloquence mais plutôt le choix d'une éloquence nette, concise, portée par la science d'une rhétorique classique propre à servir un seul enseignement : la parole des Ecritures est une parole vive.

J'ai connaissance de l'imperfection de tout ce sort de mon industrie au défaut de laquelle suppléeront les matières desquelles l'excellence ne sera diminuée par la bassesse de mon style. La vérité étant plus haute toute nue et en sa simplicité que parée d'ornements empruntés ou plâtrés d'un fard indigne de sa matière¹³²³

La simplicité est, ici, une exigence stylistique qui se réfère à la doctrine de la religion réformée calviniste. La défense de ce qui semble rejoindre un style atticiste¹³²⁴ est un choix dicté non seulement par le sujet mais par le but de la prédication. Il rejoint Hyperius qui rappelle aux pasteurs que :

La faculté d'émouvoir ne réside pas dans le choix de mots exquis, cette puissance peut être simple. Les apôtres parlent rustiquement. Ce don n'advient qu'à ceux qui s'emploient à l'œuvre de Dieu.¹³²⁵

Les Écritures inspirées par Dieu contiennent tout ce qui est nécessaire au salut de l'homme rappelle le théologien, mais cette autorité ne s'exerce que par l'action intérieure du Saint Esprit qui seul touche les cœurs. Le style ne se dissocie donc pas de la valeur sacrée des Écritures, de

¹³²¹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.880. Notre auteur répond à la question que pose le jésuite sur la différence des Sacrements dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

¹³²² Olivier Fatio, *Méthode et théologie : Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*. Genève, Librairie Droz, 1976. p.47.

¹³²³ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.2.

¹³²⁴ Roger Zuber, *Les Belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p.414 . « est atticiste [...] est un puriste[...]c'est un partisan du style simple et naturel ».

¹³²⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.114.

leur simplicité, il naît par conséquent des rapports qu'entretient le prédicateur entre, *docere* et *movere*, entre une argumentation concise de dialecticien, et les exemples pris dans le registre des affects. C'est moins la morale descriptive¹³²⁶ qui intéresse Rivet, car elle a peu de place dans ses sermons, contrairement par exemple, au pasteur hollandais Borstius qui vitupère contre la mode des cheveux longs¹³²⁷, que d'insister sur le caractère personnel et salvateur des Écritures et sur le fait que la foi « transforme le sujet qui écoute ».

Cet évangile opère en nous [...] la vie et l'immortalité laquelle Christ ayant détruit la mort, a mis en lumière, par la prédication d'Iceluy. C'est à quoi il faut appliquer ce que saint Pierre appelle cette parole « vivante et permanente »¹³²⁸.

La matière des textes bibliques dépasse toute éloquence et implique pour l'orateur-exégète de s'effacer¹³²⁹ devant le texte tout en le commentant clairement¹³³⁰ afin de ne pas obscurcir la puissance du message évangélique. Ses commentaires scripturaires s'apparentent, à cet égard, aux travaux des traducteurs qui révèlent un texte ancien, et qui ont la prudence, pour respecter la pensée de l'auteur, de ne pas s'aventurer dans des traductions trop personnelles.

Comme l'indique Olivier Millet¹³³¹ dans son ouvrage sur le réformateur Calvin, exégèse et prédication ne sont pas dissociées puisque le prédicateur a un seul rôle : celui d'amener tout chrétien à être un lecteur éclairé des livres saints qui seuls par la grâce de l'Esprit saint persuadent l'homme de la foi en Christ. Cette indivision repose, pour notre pasteur, sur le socle de l'Écriture sainte qui doit être entendue ou lue par chacun dans le temps présent et c'est en se référant à Jean Chrysostome dans son traité *Le Catholique orthodoxe*, qu'il donne la définition la plus sensible et la plus classique de la puissante simplicité de l'Écriture sainte :

Elle est lumière parce qu'elle se fait bien entendre [...] elle est puissant instrument de Dieu, dissipe les ténèbres de nos entendements et ouvre nos yeux. Elle ne laisse errer personne disait Chrysostome ¹³³².

J.H Dauber signale la clarté¹³³³, comme une des grandes qualités oratoires de Rivet et ce dernier l'associe dans ses sermons à une énergique simplicité. La clarté possède pour le prédicateur une

¹³²⁶ Alexandre Vinet, *Histoire de la Prédication parmi les réformés*, op.cit. p.3.

¹³²⁷ Simon Schama, *L'Embaras des Richesses La culture hollandaise au siècle d'or*, Paris, Gallimard, 1991. p.115. Voir également *Jacobus Borstius ; predikatie over het lang hayr*, Dordrecht, Floris Jansz camerling, 1645.

¹³²⁸ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène*, op.cit. p. 253.

¹³²⁹ Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, op.cit. p.72. « Le prédicateur n'est donc rien par lui-même mais la pauvreté apparente de l'éloquence se transforme en richesse supérieure à toute beauté païenne puisque cela les rend transparents à Dieu même ».

¹³³⁰ Joannis, Henrici, Dauber, *Oratio funebris in excessum, Andra Riveti*, Lugduni Batavorum, 1651., p. 39.

¹³³¹ Olivier Millet, « La question de la prédication : théorie homilétique de Pierre Viret et le caractère rhétorique de ses sermons conservés », *Pierre Viret et la diffusion de la Réforme, pensée, action, contextes religieux, sous la direction de Karine Crousaz, Daniela Solfaroli Camillocci*, Lausanne, Edition Antipodes, 2014. p.30.

¹³³² André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.116.

¹³³³ J.H Dauber, *Oratio funebris in excessum*, op.cit. p.39. « Et habebat ejus oratio nescio quam latentem energiam, ut vel noentes traheret ; accedebat oculorum vigor & faciei majestas ».

valeur spirituelle, doctrinale et rhétorique. Spirituelle, car la clarté est la révélation de la grâce par l'esprit Saint, dispensée par les textes sacrés.

L'Évangile est puissance en salut à tout croyant [Rom.1 : 11], non que la puissance essentielle de Dieu soit enclose ès paroles de l'Évangile, ou quelle leur soit communiquée ; mais pource que cette puissance opere ès croyants par la prédication de l'Évangile [...] Ainsi les paroles du Seigneur sont l'esprit qui vivifie, non pource qu'elles sont changées en cet esprit, ou pource qu'elles sont l'esprit par signification, & se doivent entendre de luy, de sa vertu & de son efficace, par laquelle il nous faict communiquer spirituellement à la chair de Christ¹³³⁴ .

Cet extrait tiré du traité *Instruction sur la sainte Cène* nous permet de cerner en quoi cette notion de clarté est déterminante pour l'étude de la prédication de Rivet car si elle est au cœur de son éloquence, c'est en raison d'une clarté supérieure à toute forme de langage

Doctrinale, car elle puise dans le sens historico-littéral des écritures un message vivant et édifiant¹³³⁵. Le théologien, dans une de ses réponses au jésuite Baile déclare fermement et clairement.

Mais, dit celui-ci, comment est-ce que l'Écriture, parmi nos difficultez nous servira de reigle, veu qu'il ne s'agit pas ordinairement de la lettre escrite mais du sens ? Comment ? dites-vous. Demandez-le à vostre maistre qui nous a dit que, l'Écriture est la reigle de croire la PLUS CERTAINE ET La PLUS CLAIRE. En attendant sa réponse, vous aurez la nostre. Nous vous disons donques qu'en l'Écriture se trouve la lettre, & le sens en la lettre, voire qu'il n'y a que le sens litteral qui soit décisif de nos controverses¹³³⁶.

Défendre la clarté de l'Écriture dans le cadre d'un traité théologique et rendre clairs les textes bibliques dans le cadre d'une prédication n'obéissent pas aux mêmes règles. La clarté des Écritures, comme nous le voyons, est défendue avec force et constance par le théologien tout au long de ses traités or il appartient à sa prédication de la faire valoir. Cette clarté, décisive pour l'édification des fidèles, dépend des moyens rhétoriques mis en œuvre pour amener les lecteurs ou l'auditoire à une compréhension claire du message évangélique. La clarté se décline donc sous différentes formes mais n'a qu'un seul objectif : enseigner que tout ce qui est nécessaire au Salut se trouve dans la Bible.

¹³³⁴ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière*, Leyde, imprimerie Elzeviers, 1634. p. 134.

¹³³⁵ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène*, op.cit. p. 251. Le prédicateur poursuit, « Car combien qu'en la langue grecque, qui est l'originelle de cette épître, ces épithètes puissent être rapportés au Dieu vivant et permanent ». Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique*, Paris, Presses Universitaires de France, p.252. Olivier Millet ajoute avec clarté que « d'autre part, cette identification directe ca évidemment de pair avec m'idée réformatrice (Luther) que le texte de la Bible est clair ». op.cit. p.252.

¹³³⁶ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.136- 137.

Clarté rhétorique

Cette affirmation du théologien, s'accompagne dans le sermon, d'une réflexion intense sur le langage, sur le sens des mots, de leurs contextes historico-biblique car il est nécessaire de rendre compte de la permanence de la parole de Dieu. Dans le commentaire sur le verset 1. Pierre 1 :5, le pasteur prend pour exemple l'apôtre qui :

Ecrivait par les termes du prophète Esaïe, appliquant ce qu'il dit, de la parole de Dieu demeurant éternellement, à la doctrine de l'Évangile preschée entre eux.¹³³⁷

La clarté fait partie, d'une des premières qualités oratoires distinguée par saint Augustin dans le *Doctrina christiana*¹³³⁸ dans la mesure où :

Il appartient à la charge du docteur non seulement de dévoiler les vérités cachées et de résoudre les questions embrouillées mais encore au cours de ce travail d'aller au-devant des autres questions [...] il ne faut pas soulever des difficultés qu'on ne peut écarter¹³³⁹.

Hyperius, qui redoute la confusion en matière doctrinale, estime que « tout sermon doit être court & bref : puis le langage duquel on use, doit être clair & facile¹³⁴⁰ » et pour attester de l'importance de son conseil, il donne comme contre-exemple :

Eunomius évêque de Cyzic (selon que Sozomene le récite) s'estudioit à esplucher des lieux difficiles devant le peuple touchant la substance de Dieu, & la science de Dieu & pour prouver ce qu'il vouloit dire il amenoit des arguments de Dialectique, & sophistiques embrouillez & cela donna l'occasion de susciter un tumulte¹³⁴¹.

Rivet applique les règles de la rhétorique classique au texte biblique choisi, afin d'en éclairer le sens, en extraire les instructions doctrinales et les appliquer à la conduite morale selon les préceptes d'Hyperius, qui, dès le premier chapitre de son traité d'homilétique, convoque le philosophe chrétien saint Augustin, afin d'établir une relation entre les orateurs et les prêcheurs :

La doctrine chrétienne de saint Augustin au 4^e livre, montre bien qu'il y a plusieurs choses qui sont communes à un prescheur et à un orateur. Et pourtant les offices qu'aucuns attribuent à l'orateur, assavoir, invention, disposition, grâce de bien parler, mémoire, seront à bon droit appelés offices d'un prescheur. Davantage, ces trois grâces ; enseigner, delecter et fléchir : item ces trois façons de style, haut, bas, moyen, avec ce tout artifice de diversifier son propos par figures appartiennent également tant aux prescheurs qu'aux orateurs¹³⁴².

La clarté doctrinale de notre auteur, procède tout d'abord, de l'ordre des idées, de leurs enchainements reposant sur les règles d'une dialectique-rhétorique héritée de Melancthon¹³⁴³

¹³³⁷ André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène*, op.cit. p.246.

¹³³⁸ Joseph Finaert, *Saint Augustin rhéteur*, Paris, Editions Les belles lettres, 1939. p.7

¹³³⁹ *De Doctrina Christiana*,

¹³⁴⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit., p.38.

¹³⁴¹ *Ibid*, op.cit. p.29.

¹³⁴² *Ibid*, op.cit. p.22

¹³⁴³ Voir supra. Chapitre formation.

qui considère la dialectique comme « un fil et une manière de traiter le discours provenant de la nature, mieux de Dieu lui-même »¹³⁴⁴.¹³⁴⁵ Rivet enseigne dans le but non pas de persuader d'une vérité connue, mais de faire en sorte que le message du Salut contenu dans les textes fléchisse les cœurs des fidèles. Enseigner et émouvoir ne sont pour lui qu'une même chose. Le philosophe chrétien Augustin dont notre prédicateur et théologien s'inspire¹³⁴⁶, donne une définition de la dialectique-rhétorique qui peut se rapporter à celle qu'applique notre pasteur, au sein de sa prédication doctrinale et pastorale.¹³⁴⁷

La dialectique enseigne à enseigner, elle enseigne à apprendre : en elle la raison même se montre, découvre ce qu'elle est, ce qu'elle vaut. Elle sait savoir : seule, elle ne veut pas seulement faire des savants, mais encore elle le peut. Mais parce que le plus souvent les hommes dans leur sottise, ne suivent pas ce qui leur est persuadé droitement[...] mais les sentiments et les coutumes qui leur sont propres, il fallait non seulement les instruire autant que possible mais souvent et au maximum les émouvoir¹³⁴⁸.

Le texte biblique est restitué, grâce en partie à la dialectique-rhétorique, non comme un discours ancien, fossilisé qui n'appartiendrait qu'aux initiés, mais, comme un texte chargé de sens pour le présent de tous.¹³⁴⁹ Hyperius, dans son traité, reconnaît aux philosophes et aux dialecticiens d'être des aides d'un grand profit pour les théologiens :

C'est la cause pourquoy les dialecticiens & les philosophes estimé d'iceux [les prédicateurs] & les louent merueilleusement. Tant y a que le theologien en use quand il cognoit que cela convient à ce qu'il a entrepris de traiter.¹³⁵⁰

Notre prédicateur fait un bel usage de la dialectique, lorsque dans le *Catholique orthodoxe*, il prend appui sur un passage de la métaphysique d'Aristote, pour argumenter contre le jésuite Baile et démontrer que les Écritures sont suffisantes pour le Salut de l'homme par la foi qui est en Christ :

Car ce dit d'Aristote [métaphysique I] il convient au sage de savoir principalement toutes choses estant que faire se peut. Item savoir les choses difficiles et qui ne sont cognues par 'homme qu'avec peine » aussi n'attribue-t-il sapience es arts, qu'à ceux qui y sont expérimentés. Or la Sainte Ecriture peut rendre l'homme sage à Salut, c'est-à-dire sachant toutes choses qui concernent le Salut, mesmes les plus difficiles¹³⁵¹.

¹³⁴⁴ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. p.293.

¹³⁴⁵ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.* p. 135. « Cela dunque demeure ferme en nous, que par l'Écriture, le saint Esprit, juge, decerne & decide toutes questions appartenantes à Salut ».

¹³⁴⁶ Voir supra.

¹³⁴⁷ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550), *op.cit.* p.293. « L'aspect doctrinal enseigne la prédication renoue avec la prophétie biblique par ses « deux aspects doctrinale et pastorale ».

¹³⁴⁸ Alain Michel, *Théologiens et Mystiques au Moyen-âge*, Gallimard, 1997, p.92

¹³⁴⁹ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la Parole, op.cit.* p.300 « La prédication a pour but la parole de Dieu en tant qu'elle est communication dynamique du salut : l'enseignement doctrinal qu'on en tire et son application parénétiq.

¹³⁵⁰ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p.149. Le professeur offre comme modèle de clarté doctrinale, les épîtres de Paul dont les enchainements successifs éclairent le sens du plan.

¹³⁵¹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.* p.156

La dialectique lui est profitable également dans la disposition du sermon. Nous prenons, ici, l'exemple d'une prédication donnée à partir du verset, 1 : 14. de l'évangile de Jean, « et la Parole a été faite chair » : le prédicateur porte son attention dans un premier temps, non pas sur le mot chair en lui-même mais sur le choix de ce mot, car ce choix révèle pour lui une intention de l'auteur, essentielle pour l'enseignement or seule la rhétorico-dialectique appliquée au texte biblique va permettre de révéler ce sens et en tirer un profit spirituel.

Pourquoy saint Jean a dit la parole a esté faite chair plutost que faite homme ? car il semblerait par ce moyen avoir osté toute occasion d'errer a ceux qui ont voulu oster l'ame de cette union[.]. Par ce mot l'Evangeliste a tres proprement exprimé la distance des deux extrêmes en cette union. Car il a usé du mot parole pour exprimer le premier & par la parole est entendue une nature intellectuelle plutost que par le mot de filz. A cette nature intellectuelle il oppose une nature exprimée par le mot chair qui est le plus sensible de l'homme & plus éloigné de la nature intellectuelle. Et ainsi se veoid mieux combien est admirable cette union[.]. La 2 cause est que par ce moyen est mieux déclarée nostre conjonction avec la parole eternelle, que s'il eut dit la parole a esté faite homme, car on eust peu penser que immédiatement l'union se serait faite avec l'ame & mediatement par l'ame avec la chair ou le corps. Mais quand il dit la parole a esté faite chair, le doute cesse.[.] et voilà pour le regard des deux extrêmes, voyons à cette heure comment s'est faite cette union .¹³⁵²

Le passage cité, bien que particulièrement long, nous permet de saisir le cheminement intellectuel et précis du pasteur. La dialectique, ici, structure les parties du sermon, ordonne les arguments afin d'atteindre par un enchaînement persuasif, l'évidence de la vérité annoncée par les Ecritures. La vivacité de l'explication, rythmée par les conjonctions « *et ainsi* », « *mais quand il dit* », « *on peut penser que* », établit un lien direct avec le lecteur, expose une pensée en mouvement et de ce fait sollicite sa participation dans la quête du sens. La pensée suit un mouvement ascendant, jusqu'à la partie suivante, annoncée avec familiarité par « *voyons comment* ». La distance entre le texte et le lecteur s'efface devant la précision du pédagogue et le soin presque paternel, avec lequel il suit le texte devant nous. L'effacement éveille la conscience du lecteur à ce que lui enseigne personnellement les textes. A partir de l'énoncé biblique, Rivet définit les lieux théologiques concernant l'Incarnation du verbe et les développe, suivant en cela Melancthon, qui définit, nous informe Olivier Millet, la prédication comme une paraphrase efficace du texte biblique¹³⁵³.

¹³⁵² André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.91.

¹³⁵³ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la Parole*, op.cit. p300.

Disposition

Dans ses précieux conseils, Hyperius invite le prédicateur à soigner sa disposition car la clarté de l'enseignement en dépend. C'est une évidence qui, selon, le professeur doit cependant être à nouveau soulignée :

[...] assavoir que le Sermon ait ses parties bien ordonnées : qui est-ce qui ne sache qu'en un sermon cela y est principalement requis ? Une Oraison ou Predication publique qui est faite à tout un peuple de choses graves & de grandes importance, doit avoir ses parties disposées par bon ordre [...] Ceux qui enseignent vraiment en ont besoin, afin qu'ilz ne soient contraints de s'arrester tout court au fil de leur predication, & en se taisant de penser avec souci trop grand de quelle chose ils doivent parler¹³⁵⁴.

Chaque mot d'un verset cité en exergue ouvre une ou plusieurs propositions selon la règle de l'herméneutique enseignée par Hyperius¹³⁵⁵. Le développement du sermon bénéficie de cette segmentation du passage biblique puisqu'elle ordonne naturellement les parties. Nous pourrions ajouter qu'elle bénéficie à Rivet tant ses qualités de dialecticien et de philologue sont grandes. Les lieux théologiques¹³⁵⁶ déterminés par le passage cité en exergue, sont étudiés à l'aide des lieux dialectiques qui règlent le cheminement des idées. Les sermons de notre prédicateur suivent l'ordre¹³⁵⁷, convenable à toute prédication : Enseigner, réfuter, confirmer, consoler. Les procédés, dont use Rivet dans ses exordes, annoncent la matière traitée et la disposition de son sermon.

L'exorde

L'exorde doit montrer ouvertement de quelle matière on va traiter, conseille Hyperius, aussi

Il ne faut pas d'exorde éloigné du sujet ou trop long, de plus, il est nécessaire de les apprêter aux circonstances ou aux causes afin de rendre les auditeurs attentifs¹³⁵⁸.

La première partie de l'exorde d'une homélie¹³⁵⁹ dont le thème est l'Incarnation, contient la matière du sermon, comme le serait un indice, sous forme d'une antithèse : « Voici une ancienne nouvelle mais une nouvelle qui ne vieillit point ». Le temps introduit le thème de son sermon en opposant éternité et temps humain, ce qui lui permet de se référer immédiatement à

¹³⁵⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p. 41.

¹³⁵⁵ *Ibid.*, *op.cit.* p. 120. « L'explication du texte est distribuée en deux ou trois points ou lieux communs peu importe le nom ».

¹³⁵⁶ Voir chapitre publication.

¹³⁵⁷ Voir infra, Composition du sermon.

¹³⁵⁸ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p.62. « Les circonstances fournissent une matière d'exorde. Faire l'exorde par les circonstances ou par les causes. Dans l'exorde on montre de quelle matière on va délibérer ».

¹³⁵⁹ André Rivet, *Douze Méditations*, *op.cit.* p. 4. « De l'Incarnation du Fils de Dieu ». Sur Esaïe, 9.5. pp. 1-72.

l'histoire biblique qui met en perspective l'exégèse. Le lecteur ou auditeur est ainsi situé dans le temps de l'histoire biblique qu'il perçoit comme un héritage.

La clarté dans l'exorde ne se réduit pas à une stricte énumération des points, elle naît également d'une invitation faite au lecteur -auditeur, de se pencher avec lui sur le texte. Il simule dans l'exorde d'une prédication portant sur la signification de la célébration de la Pâque¹³⁶⁰, l'incompréhension devant l'énoncé biblique, par des questions portant sur les mots Pasques, fête, sans levain : questions qui sont ensuite reprises et ordonnées à la fin de l'exorde.

Pasque sacrifié pour nous, de faire la feste & de pains sans levain ? [...] voici certes des mots anciens, mais qui signifient choses nouvelles, les noms voirement des ceremonies mortes ; mais qui nous enjoignent des actions qui doivent toujours vivre, toujours proceder de la vie spirituelle. Quelle Pasque donques ; quelle feste, quelz pains ? la verité dirons-nous en un mot de toutes ces figures ; le corps des ombres, la chose signifiée par ces signes, mais encore quelle ? Voyons¹³⁶¹.

En quelques mots, Rivet a posé les points qui seront développés, tels que la signification de la Paque pour les chrétiens, la distinction entre le rite et la commémoration de la Paque comme œuvre du salut spirituel.

Composition

Ses exordes contiennent, comme nous le constatons, la matière du sermon sous des formes variées, propre à introduire la ou les propositions. La proposition, rappelle Olivier Millet, est définie par Quintilien comme le « commencement de toute preuve »¹³⁶² Il faut être clair en isolant certains points. Les propositions clarifient le texte et permettent au lecteur- auditeur de se diriger dans le discours. Au terme de l'exorde, du sermon sur l'Incarnation où il commente le verset extrait de l'évangile de Jean, cité précédemment, l'évangile de Jean, « et sa parole a été faite chair¹³⁶³ », Rivet introduit, avec soin, le plan¹³⁶⁴ qu'il se propose de suivre.

1. Quelle est cette parole de laquelle il parle. 2. veoir & toucher cette chair 3. Trouver cette habitation de Christ entre les hommes & contempler au milieu de son infirmité sa gloire ; sa grace & sa verité. Voyons comme il s'en est acquitté escrivant l'Evangile. Es peu de mots que nous avons leu, nous avons un sommaire de tout ce qu'il dit avoir annoncé, ou il nous faut considerer¹³⁶⁵.

¹³⁶⁰ *Ibid, op.cit. p. 190.* « De la Vraye Pasque ». Sur la première épître de Paul aux Cor. chap. 5. V.7-8. pp. 190-247.

¹³⁶¹ *Ibid, op.cit. p.194.*

¹³⁶² Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la Parole, op.cit. p. 627.*

¹³⁶³ *Evangile de Jean, chap. 1, vers.14.*

¹³⁶⁴ Andreas Hyperius, note que cette méthode envisagée lors d'un sermon donné oralement peut avoir des inconvénients si l'orateur s'écarte du plan établi.

¹³⁶⁵ André Rivet, *Douze Méditations, op.cit. p.73.*

Le ton familier presque paternel appuyé par le mode verbal de l'injonction, invite à l'attention commune. Il rétablit de manière implicite la commune condition des chrétiens devant la Bible car le pasteur est celui qui commente mais les évangiles enseignent. L'ordre des questions construit le plan selon la méthode rhétorico-dialectique. La première question posée relève de la définition, la seconde porte sur les affinités déduites de la première et la troisième présente la confirmation qui a pour objet l'édification spirituelle et morale des chrétiens. L'ordre des lieux dialectiques, établi selon la méthode du pointilleux Hyperius¹³⁶⁶, assure une explication efficace de l'énoncé biblique car elle permet de restituer pleinement et clairement le message évangélique.

L'aspect didactique des sermons de notre auteur semble être la source de son éloquence car sa gravité est de l'ordre du pédagogue, dont l'enseignement doit être clair. Or, cette clarté dépend de l'équilibre entre les offices de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique : équilibre que le réformateur Melanchthon avait souligné en subordonnant toute clarté de discours à ces trois règles que nous citons grâce à la traduction d'Olivier Millet :

Il faut partout une seule pensée certaine et simple, selon les préceptes de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique car une phrase qui n'a pas une pensée simple n'enseigne rien de certain¹³⁶⁷.

Notre prédicateur orchestre les moments où l'intelligence est requise et ceux où le cœur domine, en accompagnant les parties doctrinales, de similitudes prises le plus souvent dans les textes bibliques et en les rapportant à l'ordre moral et social.

Dans le troisième sermon contenu dans le recueil *Les Derniers vœux du Sacrificateur Eternel*¹³⁶⁸, portant sur le verset trois du chapitre de l'évangile selon saint Jean : « or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ », Rivet annonce l'ordre des propositions en l'associant explicitement à la clarté.

Pour une plus claire explication nous avons à exposer : ce qu'est la vie éternelle 2) quelle est cette vie en laquelle elle consiste et en quel sens elle est appelée vie éternelle. 3) ce qu'il faut connaître de Dieu 4) ce qu'il faut connaître du fils de Dieu¹³⁶⁹.

¹³⁶⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p. 150. Le théologien Hyperius rassemble tous les lieux de la dialectique classique pour les mettre à la disposition des prédicateurs. Aussi à la question qu'est-ce ? il invite à appliquer les choses qui suivent. La définition du nom. La définition de la chose. Aux choses déduites du même nom.

¹³⁶⁷ *Ibid op. cit.* p. 13.

¹³⁶⁸ André Rivet, *Les derniers vœux du Sacrificateur Eternel*, Arnhem, de l'imprimerie de Jacob van Biesen de Guedres, imprimeur de Mess. Les Etats de Gueldres, 1639. p.46.

¹³⁶⁹ *Ibid, op.cit.* p. 46.

L'ordre des propositions suit le passage biblique en relevant chaque mot dont le sens doit être clairement défini. Le texte se transforme véritablement chez Rivet en dialogue avec les Écritures à partir d'une réflexion sur le langage dont la définition est le socle.

Définition, les mots.

Rivet réalise une investigation historico-linguistique serrée à partir de chaque mot de l'énoncé car pour lui, le « Vrai sens consiste en la valeur des mots ».¹³⁷⁰, et il justifie dans le *Catholique orthodoxe* le recours à la linguistique avec précision.

Quand donc saint Jérôme dit que l'Écriture n'est pas en mots mais au sens, non en la surface mais a la moelle, cela est vrai si les mots sont pris sans leur signification, comme par ceux qui en l'Église romaine à la façon des perroquets profèrent des sons et des mots auxquels ils n'entendent rien¹³⁷¹

Le ton virulent, ici, appartient à celui du théologien, dans le cadre du sermon, la virulence devient simplicité efficace et traduit avec autorité l'évidence de la nécessité de définir les mots quand il affirme que « Dieu ne donne jamais de noms à la volée »¹³⁷². Chaque mot, n'est donc interprété dans un premier temps, qu'à la lumière de la définition. La valeur rhétorique donnée à la définition par les réformateurs Melanchthon et Agricola va de pair avec un commentaire littéral des textes, car l'analyse de chaque mot suit une logique appuyée sur les causes, les effets. Olivier Millet définit avec justesse, l'usage de la définition pour les réformateurs comme : « la clef de voûte de l'édifice dialectique-rhétorique parce qu'elle comprend l'analyse logico-rhétorique des concepts causes, effets, corrélations »¹³⁷³. La recherche de la clarté des termes chez Rivet, l'étude de leurs usages différents dans l'histoire profane et biblique, commande le raisonnement jusqu'à la seule définition retenue, applicable à la matière doctrinale. Dans le traité *Le Catholique orthodoxe*, avec cette volonté toujours tendue de prouver que les Écritures sont claires et adressées à tous, il fait valoir les procédés rhétoriques bibliques qui ne sont pas à interpréter comme des obscurités, mais des façons de parler dont il faut analyser proprement

¹³⁷⁰ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Dordrecht, 1620 cap, XVIII, 16. » nos per eam intelligimus perspicua et manifesta scripturae loca, in quibus claris, ac disertis verbis articulei fidei proponuntur, cujus regulae cum praecipua capita, ideo etiam nomen fidei regula specialiter ei indiderunt » p. 268. Cap XVIII, 16.

¹³⁷¹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.111.

¹³⁷² André Rivet, *Instruction préparatoire à la sainte Cène*, op.cit. p. 248.

¹³⁷³ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la Parole, étude de rhétorique réformée*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1992. p.636. Agricola et melanchton confèrent à la définition un rôle qu'elle n'avait pas dans l'ancienne dialectique, rejoint le conseil de Cicéron ainsi que les procédures rhétorico- juridiques, la définition devient la clef de tout l'édifice de la dialectique rhétorique puisqu'elle comprend l'analyse logico-rhétorique des concepts (parties causes effets, contraires etc) alors que chez Aristote et dans la scolastique la définition fait partie d'une théorie de la prédication qui reflète elle-même une compréhension métaphysique de l'être. » O Millet p. 636. Note n°26.

les usages. La définition des mots, dès lors, prend une valeur doctrinale car leur analyse convie le lecteur à s'appropriier personnellement le message évangélique.

Delà procèdent toutes ces façons de parler, esquelles par analogie et par metonymie ou la chose signifiée est dite de son signe ou les noms sont changez ou le signe est pris pour la chose : ausquelles façons de parler et semblable, faute de prendre garde, est ce qui embrouille les adversaires en si grandes absurdités¹³⁷⁴ .

Nous pouvons prendre pour exemple, le mot évêque, qui est analysé, dans le sermon sur les devoirs du pasteur¹³⁷⁵, de manière argumentative, en fonction des différents usages que l'histoire profane et biblique lui a réservé. La définition rend compte dans un premier temps, d'une appropriation abusive du titre d'évêque en raison de la définition étymologique et aboutit à l'affirmation de la seule autorité des écritures, face à celle de la tradition ecclésiastique.¹³⁷⁶ «

Les païens en usaient [du mot évêque] civilement et religieusement [...] les grecs et les romains le donnaient aussi à ceux qui avaient la charge des vivres¹³⁷⁷ .

Rivet consulte le sens étymologique en conservant de partie en partie une seule idée, celle de l'autorité de Dieu à laquelle doivent se soumettre ceux qui ont en charge de conduire une Église. La définition du mot évêque, fil conducteur du développement, permet avec clarté de déposer toute supériorité ecclésiastique et de n'en retenir qu'une : celle de Dieu. Un verset tiré des épîtres de Paul aux Hébreux 5, 4, clôt l'argumentation :

Car nul ne s'attribue cet honneur, mais celui qui est appelé de Dieu comme Aaron [...] Dieu appelle ou immédiatement comme les apôtres, ou médiatement comme tous les pasteurs à présent : mais toujours l'autorité est de luy quoy qu'il se serve du ministère des hommes ¹³⁷⁸ .

Le genre délibératif auquel souscrit Rivet se signale par l'attitude oratoire choisie pour la partie réservée à la confirmation. En effet, l'usage du mot dans la culture profane et biblique à différentes périodes de l'histoire agit clairement sur l'ordre de l'argumentation et sur l'ordre du discours¹³⁷⁹. La philologie est, ici, un élément rhétorique, un cadre rhétorique à l'intérieur duquel Rivet développe et confirme ses propositions. La définition du mot Pâque, dans un de ses sermons, reçoit une définition, d'ordre philologique, qui va permettre d'inscrire la

¹³⁷⁴ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p.888.

¹³⁷⁵ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.595.

¹³⁷⁶ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la Parole*, op.cit, p.130.

¹³⁷⁷ André Rivet, *ibid*, op.cit. p.619.

¹³⁷⁸ André Rivet, *Douze Méditations ou Homélie* Leyden, B.Mignon, 1622, p.622.

¹³⁷⁹ André Rivet, *Remarques et considérations sur la réponse de F. Nicolas Coeffeteau au livre de messire philippe de Mornay*, Saumur, 1617, p26. Les connaissances de l'hébraïste et du philologue exploitées à des fins doctrinales, ne sont pas sans rappeler un passage contenu dans la Réponse à Coeffeteau, où il donne en exemple le savant Isaac Casaubon, qui, par son érudition de philologue a démontré que le mot évêque ou pape ne relève d'aucune autorité. « Sieur Casaubon escrivant contre Baronius et montrant combien le mot est étendu au long en toutes professions et au langage des anciens, à combien d'ecclésiastiques qui n'estoient pas papes

célébration de Pâque chrétienne dans l'histoire du monde, dans la mesure où elle est dans la continuité de la Pâque juive.

Le mot de Päsque qui premier se presente à nostre consideration ; n'est pas tiré du mot grec qui signifie souffrir, pource qu'en la Pasque que les Chrestiens celebrent annuellement la mémoire de la passion du Seigneur se renouvelle. Ceux des Anciens qui l'ont ainsi pensé ont pris une allusion pour etymologie & ont este a bon droit repris par les autres, qui ont recognu que ce mot a sa source de la langue sainte, tiré d'un verbe qui signifie outre passer, ou passer par-dessus (met une référence à Ambroise demystère de pasch cap et tertullien) dont le nom a este adapté à l'ange destructeur passant es maisons des Aegyptiens pour tuer les premiers nais[...] & c'est la propre & premiere signification de ce mot ¹³⁸⁰ .

La précision étymologique dessine un parcours jalonné par les évènements de l'histoire chrétienne et devient un élément persuasif car le prédicateur prend à témoin le lecteur des différentes erreurs d'interprétations du passé, avec une simplicité qui met à niveau tous les savoirs. Il y a une forme de persuasion, dans le contexte d'une instruction qui ne vise pas l'affect mais simplement l'intelligence ou l'attention. Cette mise en confiance avec le texte peut ensuite ouvrir sur les parties du sermon où l'application morale de l'instruction domine. De l'équilibre maintenu entre enseigner et accommoder le message au présent naît l'éloquence de notre auteur, or cet équilibre provient de la savante maîtrise de la rhétorique classique et biblique¹³⁸¹. Nous pouvons, ici, évoquer, brièvement les quelques grandes figures de rhétorique en faveur chez notre auteur, avant d'en étudier plus précisément les applications thématiques dans les chapitres suivants et rappeler ce qu'écrivait Jules- César Scaliger (1484-1558), dans *Poetice*, en 1561, : « si l'orateur parle bien c'est pour persuader [...] voilà ce qu'ont entre eux de commun tous les genres de discours¹³⁸². Dans le cadre de la prédication en général et en particulier, pour notre auteur, les grands principes classiques de l'art oratoire visent la simplicité la plus stricte en organisant le discours, mais aussi mettent en évidence la rhétorique biblique trouvant en elle les éléments les plus persuasifs puisque les lieux de l'invention sont donnés par la Bible.

La grammaire

La grammaire par exemple, devient pour l'orateur, un élément qui n'appartient pas seulement au *docere* mais au *movere*, car l'étude grammaticale sert les émotions, comme dans

¹³⁸⁰ André Rivet, Ibid, *op.cit.* p.199.

¹³⁸¹ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p. 273. « L'herméneutique réformée telle que l'établit Calvin rejette la lecture des quatre sens, ne retenant que le sens littéral. ».

¹³⁸² Jules Cesar Scaliger, *Poetices libri septem*, Lyon, Antonium Vincentium 1561. I, 1-2 (pp.1-2 ; 3 ; 6-7), *op.* cité par Pierre Lardet dans « Jules-césar Scaliger théoricien de la poétique : réflexion sur la méthode. », *Histoire Epistémologie Langage*, année1982, pp. 63-77. Voir également l'article de Michel Magnien, « Scaliger (Jules-César) (1484-1558) », dans, *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997. pp. 735-737.

le sermon contenu dans l'instruction sur la sainte Cène, où l'étude du pronom « cette », procède par amplification jouant sur les ressorts des affects.

J'ai ardemment désiré de manger cette pasque avec vous, ce qui est de plus considérable ici, est qu'il ne dit pas indéfiniment, j'ay désiré de manger la pasque avec vous, qu'il adjoute le pronom cette pasque, ce qui doit avoir son poids, lequel cependant ne regarde nullement la chose en soy, mais la circonstance du temps & ce qui devait advenir. Car si la chose est considérée en elle-mesme, qu'avoit cette pasque plus qu'une autre. Pourquoi donc cette Pasque, plutôt qu'une autre sinon pour la cause qui suit, devant que je souffre ? C'estoit donques pource qu'elle devoit estre la dernière et finir cette ordinaire conversation qu'il avoit avec eux ; toutes choses semblent plus à craindre, qu'à desirer ; plus capables de contrister, que de réjouir, plus à fuir, qu'à rechercher. Car c'est une triste pensée que d'un dernier repas avec ses amis.¹³⁸³

Les questions, les anaphores sur les comparatifs « plus que » apportent une vibration poétique qui appartient à l'éloquence biblique, un souffle majestueux qu'aucune description ne pourrait atteindre. Son éloquence accueille toutes les figures propres à nuancer le discours, suivant en cela les conseils d'Hyperius¹³⁸⁴ qui encourage à user de toutes les figures de style bibliques propre à émouvoir et à traduire le dialogue que Dieu établit avec les hommes par les textes des Ecritures. Notre auteur recourt aussi bien à la brièveté qu'au style abondant et fait le choix d'une énergie portée par le rythme des périodes. Or c'est naturellement vers les figures de rhétorique présentes dans la Bible que notre auteur puise son éloquence. Celle-ci se rapporte, par certains choix de figures, à l'éloquence paulinienne¹³⁸⁵.

Rhétorique biblique

En premier lieu, par l'emploi régulier de l'antithèse¹³⁸⁶ qui facilite l'enseignement en éveillant l'intelligence, qui heurte les consciences un peu endormies ou exerce un pouvoir émotionnel. Elle est la figure privilégiée du prédicateur, pour décrire, la venue du Fils de Dieu dans le monde, l'éternité dans le temps humain, ce qui est irréductible à tout langage humain. Rivet la convoque dès l'introduction d'un sermon sur l'Incarnation où il décrit le miracle de la

¹³⁸³ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, Leyde, Imprimerie des Elzeviers, 1634. p.91.

¹³⁸⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 126. « De fait la théologie est merveilleusement riche, & fournit en toute abondance & libéralement de toutes sortes d'ustensiles nécessaires à bien prescher à tous ceux qui demandent & cherchent ce qui leur est besoin ? Or quant aux figures qui servent à esmouvoir les affections, il n'est besoin que nous en adjoutions quelque chose, après les Rhetoriciens & Orateurs. Car le Prescheur pourra bien accommoder à son sermon ou presche toutes ces figures, *Répétitio*, *Congeries*, *Incrementum*, *Contentio*, *Exclamatio*, *Interrogatio*, *Apostrophe*, *Dubitatio*, *Reticencia*, *permissio*, *Hyperbole*, *Imago*, *hypotyposis*, & autres semblables ont lieu, si elles sont appliquées avec jugement ».

¹³⁸⁵ *Ibid*, op.cit. p. 142. Hyperius conseille de se rapporter à l'épître de l'apôtre Paul à Timothée. Voir supra chapitre *Les modèles*.

¹³⁸⁶ Voir infra, chapitre les modèles bibliques. Dans l'épître de Paul aux Romains, les antithèses sont nombreuses, et nous en donnons ici quelques exemples, « espérant contre toute espérance 4, 18. 6, 8. « Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui ».

naissance de Jésus : « qui naissait sans commencement de jours, qui mourrait sans fin de vie [...] qui est un faible enfant soutenant toutes choses par sa parole¹³⁸⁷. ». L'antithèse bouscule, ici, la raison, qui ne s'accommode pas d'un si grand mystère. Dans l'Épître aux Romains, l'apôtre Paul use de ce procédé pour déclarer la victoire du Christ sur la mort « Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui ». Le paradoxe est au cœur de l'annonce évangélique de l'apôtre, comme il l'est également dans la prédication de Rivet lorsqu'il s'agit de déclarer le miracle de la naissance du Sauveur. En second lieu, comme l'apôtre Paul, le prédicateur rythme son discours par les répétitions qui soulignent l'autorité des textes. Lorsqu'il commente dans une homélie¹³⁸⁸, le récit biblique contenu dans l'Ancien Testament, où il est rapporté que Moïse, sur l'ordre de Dieu, éleva un serpent d'airain devant le peuple hébreu, il s'agit pour lui, d'expliquer en quoi, le texte biblique décrit le serpent d'airain comme une figure faite occasionnellement et dans des circonstances précises en matière de mémorial et non comme une divinité :

Ce serpent d'airain ne fut pas élevé pour être adoré mais pour rappeler ou recevoir aucun honneur divin mais seulement pour être regardée non par tous les israelites mais par les blessez non pour l'amour d'elle-mesme mais en confideration d'autre chose ; non pour l'amour d'elle-mesme ; mais de celui qui avait ordonnancé ce memorial ; non pour estre figne ordinaire & perpetuel mais extraordinaire & à temps & pour cette particuliere occasion feulement¹³⁸⁹.

Les répétitions¹³⁹⁰ ici, sur les prépositions *mais*, et *non*, la phrase segmentée en unités parallèles, par des points virgules qui participent aussi à la rhétorique. Ces procédés écartent les incompréhensions par amplification, retiennent l'attention par une cadence soutenue dont l'énergie bénéficie au discours. La puissance et la précision qu'elles engendrent, n'admettent plus guère de doute car l'éloquence du prédicateur doit « être semblable à un marteau sur une pierre » rappelle Hyperius¹³⁹¹, citant le prophète Jérémie¹³⁹². La participation de toutes les figures de style suggérant le mouvement et le présent, soutiennent son discours pour traduire l'élan et le présent de l'âme qui sont au cœur de la conversion. La cadence des périodes exprime et intensifie le mouvement de la pensée intérieure comme dans ce court passage extrait d'un sermon sur l'Incarnation, au cours duquel le prédicateur commente en ces termes la conversion des disciples de Jésus : « ils ont vu la chair, ils ont cru la parole, ils ont vu les effets, ils ont cru la cause »¹³⁹³. Une des qualités de la cadence appartenant au style atticiste, est, selon Roger

¹³⁸⁷ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.15.

¹³⁸⁸ André Rivet, *Douze méditations*, « Du serpent d'airain ». Sur Evangile de Jean, chap. 3, vers. 14-15. pp.247-304.

¹³⁸⁹ *Ibid*, op.cit. p. 256.

¹³⁹⁰ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.355.

¹³⁹¹ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 142.

¹³⁹² Jérémie, chap. 23. Vers. 29.

¹³⁹³ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p.142.

Zuber, d'être « une beauté naissante », imprimant à la parole une force originelle ¹³⁹⁴. Cette définition semble s'accorder à celle du prédicateur, en effet, le mouvement rapide, puissant, animant les cadences de Rivet, porte sur l'effet psychologique, invitant celui qui écoute à partager ce qui est entendu pour l'amener à le ressentir non comme une parole extérieure mais étroitement liée à l'être. Si nous insistons dans la présentation générale de la prédication de notre prédicateur sur la cadence oratoire, c'est qu'elle fait partie d'une part du caractère oral de la prédication et ce caractère ne se fait pas oublier dans l'écrit, bien au contraire, il apparaît comme nous le verrons, que Rivet en tire les effets rhétorico-littéraires les plus personnels. Parmi les nuances stylistiques qui signalent un auteur, se trouve tout d'abord, l'emploi de certains mots et le champ lexical auquel ils appartiennent.

Les mots de Rivet

Notre auteur emploie très souvent le mot *voix* et le verbe *écouter* qui appartiennent tous deux au champ lexical de l'oralité. La foi résultant de la conviction personnelle des promesses que Dieu fait à chacun et dont la parole est l'instrument, l'*écoute* signifie la permanence du dialogue entre Dieu et les hommes sans discontinuité de temps ¹³⁹⁵. Dans une homélie, le prédicateur fait intervenir les voix du prophète Esaïe et de l'Apôtre Paul, en réponse à son interrogation portée sur le don du Christ :

Et à qui je vous prie est il nay, qui sont ceux ausquelz il est donné ? [...] que dirions-nous dis-je à ces choses ? [...] luy qui n'a point épargné son propre filz [...] à nous dit Esaïe pour nous tous dit l'Apôtre, pour moi dit ailleurs le même¹³⁹⁶.

¹³⁹⁴ Roger Zuber, « *Atticisme et classicisme* », revue dix-septième siècle, n°219, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p.140.

¹³⁹⁵ Olivier Millet, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, op.cit.* pp.265-268. Nous devons citer ici Olivier Millet, car il présente avec une grande précision les définitions qu'ont donné les réformateurs Calvin et Melanchthon de la foi et qui déterminent la rhétorique mise en œuvre dans la prédication. Ces derniers définissent la foi chrétienne comme persuasion, à partir de l'étude de l'humaniste Laurent Valla : « Calvin recueille l'héritage de l'humanisme philologique d'un Laurent Valla [...] Le contexte dans lequel Laurent Valla traite du terme *fides* est celui des verbes munis du suffixe latin *per* : il distingue *suadere* de *persuadere*. Le second terme désigne l'action dans son résultat (*est in effectu*), alors que le premier ne désigne que l'effort en vue du résultat (*est in actu*) ». L'*autor* est donc celui qui persuade, qui a l'autorité. Or cette définition s'articule chez Calvin et chez Melanchthon avec la rhétorique classique selon le couple *docere/movere*. « Chez Calvin et chez Bucer, la *fides/persuasio* a pour contenu concret moins une autorité nue conçue comme puissance que les promesses du salut de l'Évangile offertes par un Dieu en qui la confiance peut être totale « Calvin, Melanchthon et Bucer articulent la distinction entre *fides/persuasio* selon le couple *notitia/persuasio docere et movere*. Le *movere* intervient sur le plan irrationnel des affects de manière à transformer le sujet qui écoute. [...] C'est sans doute, avec la volonté d'opposer une nouvelle conception de la foi à leurs adversaires catholiques, ce parallèle, qui explique l'importance des deux catégories rhétoriques sous-jacentes *docere/movere*, dans l'analyse réformatrice des conditions de la *fides* comme *persuasio*. Ce binôme ainsi mis en valeur, correspond à celui de la parole extérieure et de la parole intérieure ».

¹³⁹⁶ André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p.15.

Le plus grand soin du prédicateur, se porte sur les insertions¹³⁹⁷ des passages bibliques qui insufflent au discours une proximité avec la *Parole* dont il veut rester le simple exégète. « Il faut en priorité écouter Esaïe », écrit-il dans un sermon sur l'Incarnation « escoutons celui qui nous dit « l'enfant nous est nay »¹³⁹⁸. Les insertions des citations bibliques n'interviennent pas uniquement pour souligner ou confirmer ses commentaires, car ce procédé les maintiendrait dans l'usage qu'en fait un discours classique, mais elles tendent aussi à effacer la distance entre la parole des auteurs bibliques et ceux auxquels elle s'adresse. *L'écoute* engage à la fois le temps présent, mesuré du sermon, et celui infini de la foi en la promesse du Salut. *Ecouter* est donc le seul acte possible de l'homme devant Dieu, acte essentiel que saint Augustin souligne dans son commentaire sur l'évangile de Jean « Mon être est d'écouter, le sien de dire »¹³⁹⁹. La prédication réunit deux notions que recouvrent le principe rhétorique du couple *docere/movere* : écouter pour être enseigné afin d'écouter la parole intérieure qui relève du cœur. Dans un sermon, Rivet, exprime en pédagogue la valeur doctrinale et spirituelle de *l'écoute* :

Cet intérêt conjoint à l'autorité & fidélité de celui qu'on écoute est un motif très efficace pour attirer non seulement l'oreille mais aussi pénétrer dedans les esprits & les mouvoir à se préparer à une attention sérieuse .¹⁴⁰⁰

Notre prédicateur définit, dans ce court passage, la prédication comme une théologie de la *Parole*, car, il considère à la fois son autorité de pasteur, sa prédication, et le but de cette dernière, qui est de préparer à recevoir la parole divine comme parole salvatrice.

¹³⁹⁷ Voir infra.

¹³⁹⁸ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit p.6. « De l'Incarnation », Sur le livre d'Esaïe chap. 9. Vers. 5.

¹³⁹⁹ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002. p. 26.

¹⁴⁰⁰ André Rivet, *Douze Méditations ou Homélie*, Leyden, B.Mignon, 1622 ,p. 248.

Troisième partie. La Théologie de la Parole.

Introduction

André Rivet, dans *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*¹⁴⁰¹ rédigé en 1617 à l'intention de ses étudiants en théologie précise dans son introduction que « l'Écriture est le ministre de l'Église ».¹⁴⁰² La formule est claire, proche d'un moyen mnémotechnique pour les futurs prédicants et indique par quelle voie unique tout homme accède à la connaissance de Dieu, mais s'adressant à de futurs théologiens et prédicants elle marque également en quoi résidera leur devoir de ministres : être serviteurs de la Parole de Dieu au sens le plus littéral du terme.

Le théologien reprend dans l'*Isagoge* les thèses contenues dans le *Catholique Orthodoxe*¹⁴⁰³. Cet ouvrage publié la première fois en 1606 et réédité en 1617 fait la somme de toutes les controverses en ce début du siècle entre les théologiens catholiques et protestants. Le théologien répond aux questions portant sur les points essentiels de la religion réformée calviniste posées par le jésuite Guillaume Baile (1557-1620)¹⁴⁰⁴, dans son *catéchisme des controverses*. Toutes les réponses d'ordre, historique, théologique, morale, ecclésiastique sont assujetties systématiquement par le théologien à la seule autorité de la Bible. Le traité est une

¹⁴⁰¹ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Bibliopolio Isaac Commelini, Leyde, 1627. La première publication date de 1617 et Rivet va rééditer en 1620, puis 1627, l'ouvrage pour ses étudiants leydois. Nous avons utilisé l'édition de 1627. L'ouvrage est divisé comme l'indique l'auteur en quatre traités, qui sont divisés en trente chapitres : 1) les noms donnés à la Bible, 2) les définitions, 3) Traité de l'autorité des Écritures, 4 à 13) Les origines des Écritures, 14 à 19) exégèse : le sens littéral, accommodation, 20 à 23) clarté des Écritures, 24 à 27) la grâce suffisante, 28 à 30) l'éloquence des Écritures.

¹⁴⁰² *Isagoge, op. cit.*, p. 31, cap. III, 27, 28. « Nemo est qui non agnoscat non solum auctoritatem Ecclesiae, sed etiam cujusvis Ministri Christi dexteritatem, dum verbum Dei praedicat & scripturam commendat, esse utilissimum medium, ad movendum eos qui sorsis sunt, & domesticos etiam confirmandos ».

¹⁴⁰³ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, Saumur, Thomas Portau, 1616. Cet ouvrage est la troisième édition, revue et augmentée d'un ouvrage paru sous le titre, *Sommaire et abrégé des controverses de notre temps touchant la religion par la confrontation des deux écrits contraires, l'un le « Catéchisme des controverses » qu'a dressé..Guillaume Baile, ...l'autre, l'Examen et réponse » que lui a opposée..André Rivet*, La Rochelle : les héritiers de H. Haultin, 1608. Rivet conserve comme second titre Sommaire de toutes les controverses. Dans la préface de cette troisième édition, qui est adressée à son beau-père François Oyseau, le théologien signale que cet ouvrage a été publié il y a six ans et qu'à la demande de ses confrères, il le publie à nouveau en ajoutant une suite où il examine les controverses des nouveaux adversaires, « Monsieur Mon très honoré père, lors que premièrement je donnais cet ouvrage au public il y a six ans [...] ramassans ce qui était espars en diverses éditions & additions, avec ce que je pourrai ajouter à mes meditations passées, je reduisis le tout en un corps, avec l'emploi des passages en marge, pour le contentement des lecteurs plus curieux ». Dans l'introduction André Rivet fait l'éloge de Jean Calvin et le défend vigoureusement contre les accusations du jésuite Baile.

¹⁴⁰⁴ Guillaume Baile appartenant à la compagnie des Jésuites, est l'auteur d'un catéchisme dans lequel, sont contredits tous les points de la doctrine réformée. Cet ouvrage fut composé et publié en 1607, à la demande du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux. *Le catéchisme et abrégé des controverses de notre temps, touchant la Religion Catholique*, Poitiers, Anth. Mesnier, 1607. Il y a une géographie des controverses religieuses, voir sur ce sujet, la thèse de Jacques Solé, *Au temps de l'Edit de Nantes : le débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685. Voir bibliographie.*

défense savante en patristique de la doctrine calviniste et ce n'est pas un hasard si le professeur y puise à nouveau pour enseigner à ses étudiants l'histoire des Écritures et les initier aux principes de l'exégèse calviniste, car il contient tous les arguments théologiques concernant l'autorité de la Bible

Si le traité, le *Catholique Orthodoxe* prend place dans ce chapitre consacré à la théologie de la parole, c'est qu'il nous éclaire, en dehors de toute considération de l'histoire de la polémique entre catholique et protestant au dix-septième, sur l'application qui en est faite au sein des prédications publiées aux Pays-Bas entre 1624 et 1643. La différence ou la similitude entre ce qui appartient à l'éloquence du théologien et l'éloquence du prédicateur. En premier lieu, nous devons considérer le ministère ecclésiastique.

Dans le *Catholique Orthodoxe*, comme dans *l'Isagoge*, le théologien ne distingue pas ministère ecclésiastique et ministère de la Parole, les deux sont joints, rassemblés pour lui sous une seule et même autorité : celle des Écritures. Il ne consacre donc pas de chapitre sur le ministère pastoral tant la fonction est en elle-même dédiée à l'administration de la Parole. Par contre le premier recueil de sermons édité aux Pays-Bas en 1622, *Douze méditations en forme d'homélie*¹⁴⁰⁵ dédié à la Reine de Bohême¹⁴⁰⁶ contient un sermon sur la vocation de pasteur. Le traité ne vise pas, comme celui d'Hyperius,¹⁴⁰⁷ à enseigner l'art de la prédication, il démontre par -contre les raisons théologiques qui la placent au centre de l'Église réformée calviniste.

A partir de Jean Calvin le ministère ecclésiastique réformé en raison de la priorité donnée à l'Écriture face aux traditions ecclésiastiques, se fonde essentiellement sur la prédication¹⁴⁰⁸. Le réformateur, nous rappelle Olivier Millet, accorde à la Parole dictée par Dieu, la priorité « sur les signes de la création, primat de la Parole sur les signes sacramentels, primat de la parole humaine et du sens de l'ouïe sur les effets qui s'adressent au regard »¹⁴⁰⁹ car cette parole est inspirée par l'Esprit Saint qui seul révèle les voies du Salut accordées à tout homme qui croit.

¹⁴⁰⁵ André Rivet, *XII méditations ou homélie sur quelques passages choisis de l'Écriture Sainte*, Leyde, B. Mignon, 1622. Ce recueil fut rédigé à la demande de la Reine Elisabeth de Bohême. Dans une lettre adressée à la duchesse de la Trémoille Charlotte-Brabantine de Nassau, datée du 29 juillet 1622, André Rivet l'informe que la reine Elisabeth de Bohême lui a remis pour le remercier de cet ouvrage deux coupes d'argent et ce malgré sa situation matérielle très précaire.

¹⁴⁰⁶ Voir supra, chapitre biographie.

¹⁴⁰⁷ Voir supra. Chapitre, Publications de Rivet.

¹⁴⁰⁸ Voir supra, chapitre, Prédication réformée.

¹⁴⁰⁹ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. pp. 259-311. Op.cit. p.266.

Dans un sermon sur le verset vingt de l'Évangile de Jean¹⁴¹⁰, verset qui correspond aux paroles du Christ priant pour ceux qui croiront par la parole des apôtres, le prédicateur ne peut être plus précis quant à la définition du ministère de la parole. Il souligne au propre et au figuré la nature de la Parole du Christ, la distinguant de la parole des apôtres par sa nature supranaturelle.

Il présuppose donc que comme il leur avait donné les paroles que le Père lui avait données aussi donneraient-ils ces mêmes paroles à ceux auxquels ils seraient envoyés lesquels il appelle leur parole dont ils ne sont pas les auteurs mais parce qu'ils en seraient les annonciateurs [...] aussi attribue-t-il à leur parole comme à un moyen et instrument divin la foi (il souligne) en son nom ou en lui-même.

Instrument et moyen ne sont pas du même ordre, l'un appartient à la parole humaine soumise au temps, l'autre relève de la puissance divine, immuable, éternel présent. André Rivet présente la place réservée aux prédicateurs : Ils ne sont pas les auteurs mais les annonciateurs. L'humilité est requise devant l'éloquence divine et le théologien engage chaque ministre à s'abaisser devant la Parole de Dieu qui seule possède la puissance de la Foi car « elle est un instrument puissant de Dieu, dissipe les ténèbres de nos entendements et ouvre nos yeux¹⁴¹¹ ». Le serviteur de Dieu s'efface donc devant le texte et si ses talents d'orateur ne sont pas boudés, il lui revient avant tout de faire entendre clairement la seule voix nécessaire au Salut : celle des Écritures Saintes. L'autorité de la Bible est indivisible et doit être entendue afin que l'homme y réponde par la foi et le prédicateur en est, selon la belle définition de Gérard Feyrrolles, le héraut¹⁴¹².

Les prédications dans l'Ancien Testament présentent des différences stylistiques en fonction des époques où elles sont données et en fonction de leurs auteurs : la parole des prophètes et des patriarches dans l'Ancien Testament diffère selon les temps historiques, les circonstances politiques auxquels elle s'adresse. Les discours des prophètes sont appelés oracles et prononcés pour conduire le peuple d'Israël, Dieu parle par la voix de ses prophètes¹⁴¹³ qui ont la tâche d'éclairer le présent à partir des commandements de Dieu. La prédication

¹⁴¹⁰ André Rivet, *Les Derniers Vœux du sacrificateur*, Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, 1639, *Du devoir des Pasteurs*, sermon XV, p.362.

¹⁴¹¹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*. *op.cit.* p. 116, Saint Augustin juge sévèrement les prédicateurs qui font plus cas de leur éloquence que de la Bible. Nous citons Oh si seulement tu te tenais debout et t'écoutais, si seulement tu n'étais pas tombé à ce point de t'écouter toi-même », cité par Jean-Louis Chrétien dans, *Saint Augustin et les Actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002. *op.cit.* p.26.

¹⁴¹² Gérard Feyrrolles, « Les âges de la prédication », *Revue Bossuet*, n°4, 2013, p.7.

¹⁴¹³ Dans l'Ancien Testament, les livres de la Genèse et de l'Exode contiennent les paroles de Dieu adressées aux patriarches Abraham, Jacob, et Moïse qui sont les ancêtres du peuple élu par Dieu. Abraham reçut de Dieu le commandement de quitter sa patrie. Genèse 17 :3 « Abraham tomba sur sa face et Dieu lui parla ». Moïse reçut les tables de la loi. Exode 30 : 22, « l'Éternel parla à Moïse ». Nous citons pour sa clarté la définition du nom de prophète par Olivier Millet, dans Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique, Les livres de la Bible : genres littéraires et textes célèbres*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.p. 130. « Le prophète (en hébreu nabi) est celui qui reçoit de Dieu un message précis à transmettre à ses contemporains ce qu'exprime la formule « Ainsi parle Yhwh » Le prophète est celui qui parle au nom de Dieu, issue du langage quotidien du message envoyé par Dieu. Elle implique la conscience d'une vocation mais ne permet pas de distinguer le vrai prophète du faux ».

protestante, calviniste reprend cette valeur prophétique car il s'agit toujours pour l'orateur chrétien de proclamer la Vérité du Salut révélé par Dieu aux hommes dans le temps présent de l'histoire¹⁴¹⁴. Le premier temps de la prédication, nous rappelle Gérard Ferreyrolles¹⁴¹⁵, est celui de la prédication prophétique où l'orateur sacré parle au nom de Dieu : Dieu parle à travers lui. Dans le Nouveau testament, la prédication apostolique diffère de la prédication prophétique car elle annonce l'Incarnation du Verbe divin en Jésus-Christ, la mort et la résurrection du Christ pour la rédemption de tout homme qui a foi en ses paroles.¹⁴¹⁶ Le rôle de l'orateur sacré, du ministre de la parole est dès les premiers temps chrétiens indissociable de la transmission orale ou écrite du message évangélique pour répondre aux paroles du Christ « allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toutes les nations ».¹⁴¹⁷ La particularité de la prédication apostolique est de prêcher à « tous ». Prêcher est non seulement la fonction essentielle de celui qui s'engage dans le ministère évangélique mais c'est avant tout le seul moyen de faire connaître à chacun la Bonne nouvelle du salut par la grâce de Dieu.

La prédication devient en raison de la mission ordonnée aux apôtres par le Christ de prêcher à toutes les nations, une prédication non plus réservée au peuple hébreux mais à l'ensemble des chrétiens quelques soient leurs langues et leurs cultures. Rivet, dans le même sermon sur le chapitre XVII de l'Évangile de Jean¹⁴¹⁸ où l'apôtre rapporte les paroles du Christ concernant la mission apostolique, souligne la valeur universelle du message évangélique qui doit être adressé à « toute créature », par la prédication de la doctrine donnée aux apôtres. Il affirme dans le même temps le rôle fondamental de la prédication et de ceux qui la portent puisque c'est par leur ministère que l'Église est fondée.

Laquelle était instituée pour aller prêcher l'Évangile à toute créature ; il ne s'est pas contenté de prier pour eux mais en cette 3^e et dernière partie de sa prière il estendu son soin sur toute l'Église, laquelle devait être recueillie par leur ministère et par la prédication de la doctrine qu'il leur avait commise¹⁴¹⁹.

La première réflexion sur la prédication et les formes qu'elle doit prendre et la première définition du ministère pastoral se trouvent sous la plume de l'apôtre Paul dans la première

¹⁴¹⁴Olivier Millet, Calvin et *La Dynamique de la Parole*, étude de rhétorique réformée, Paris, Librairie Honoré Champion, 1992, p. 268. Chapitre huit : *Les genres littéraires*. « Pour Calvin la parole des prophètes doit être envisagée à la seule lumière d'une triple fonction : ils interprètent la loi en l'expliquant, (doctrine de vie) ils accommodent les menaces et les promesses aux circonstances de leur temps, [...] les prophètes entretiennent avec la loi mosaïque le même rapport que les prédicateurs chrétiens réformés contemporains de Jean Calvin ».

¹⁴¹⁵ Gérard Ferreyrolle, Les âges de la prédication, *Revue Bossuet* n°4, 2013, p.6

¹⁴¹⁶ *Ibid*, op.cit. p. 7. « La venue du messie, annoncée par les prophètes ouvre le second temps de la prédication : la prédication christique par laquelle Dieu s'adresse aux hommes sans l'intermédiaire d'un prophète mais directement en la personne de son Fils Jésus-Christ qui prêche « au sens le plus courant du terme ». Il annonce son propre message et il commente les Écritures. Les évangiles rapportent les effets de la prédication du Christ sur la foule venue l'écouter. ».

¹⁴¹⁷ Évangile de Marc, 16, 15.

¹⁴¹⁸ André Rivet, *Les Derniers vœux du Sacrificateur éternel*, Arnheim, De l'imprimerie de Jacob van Biesen de Gueldres, imprimeurs de Messieurs les Etats de Gueldres 1639

¹⁴¹⁹ *Ibid*, op, cit, p 360.

épître aux Corinthiens 1 : 17¹⁴²⁰ où il distingue le style des prédications en fonction des différents ministères exercés par les serviteurs de Dieu pour le perfectionnement de l’Eglise : docteurs, prophètes, pasteurs, réclament un style adapté à la fois aux auditeurs et aux circonstances. ¹⁴²¹ Il y a en effet une différence entre annoncer le message évangélique à un public converti et à un auditoire païen prompt à la critique comme l’a expérimenté l’apôtre Paul à Athènes devant l’aéropage.¹⁴²² Il précise dans cette même épître ce qui distingue désormais la parole des apôtres et de quelle manière elle doit être abordée aussi les références aux écrits pauliniens occupent une place considérable au sein des sermons comme au sein des traités théologiques ou des controverses.

Et ma parole et ma prédication ne reposaient pas sur les discours persuasifs de la sagesse mais sur une démonstration d’Esprit et de puissance afin que votre foi fut fondée non sur la sagesse des hommes mais sur la puissance de Dieu ¹⁴²³.

Proclamer la Résurrection du Christ et le Salut de la Grâce par la foi n’est pas un discours ordinaire¹⁴²⁴ : C’est « une folie » écrit l’apôtre Paul dans l’épître aux Corinthiens car :

Ce n’est pas pour baptiser que le Christ m’a envoyé, c’est pour annoncer l’Evangile, et cela sans la sagesse du langage, afin que la croix de Christ ne soit pas vaine. Car la prédication de la croix est une folie pour ceux qui périssent ¹⁴²⁵.

La prédication de la croix signifie, prêcher la résurrection du Christ, or c’est une folie, un miracle incompréhensible aux yeux des hommes qui sont mortels. Il appartient donc au « héraut chrétien ¹⁴²⁶», c’est-à-dire au pasteur ou à l’ambassadeur ainsi nommé par l’Apôtre Paul,¹⁴²⁷ de transmettre le message de la révélation du Salut accordé par Dieu aux hommes, d’interpréter les Écritures afin que le fidèle se conforme aux commandements de Dieu. Dans l’Ancien Testament, Abraham est désigné par Dieu¹⁴²⁸ et le patriarche répond à l’appel tout comme aux premiers temps du christianisme, le Christ envoie ses apôtres annoncer le message évangélique dès le jour de la Pentecôte après avoir reçu le baptême du Saint Esprit¹⁴²⁹. C’est

¹⁴²⁰ Première épître de Paul aux Corinthiens 1,17.

¹⁴²¹ Olivier Millet, *La Dynamique de la parole*, chapitre VII, L’ éloquence biblique, *op.cit.* p.249.

¹⁴²² Gérard Ferreyrolles, « *Les âges de la prédication* », *Revue Bossuet*, n°4, 2013., p.6 Discours rapporté dans Actes 17, 22, « Lorsque l’apôtre Paul s’adresse à l’église de Corinthe, il a fait note Gérard ferreyrolles l’expérience à Athènes d’une prédication qui est un échec oratoire. Les Athéniens venus l’écouter habiles en matière de raisonnement ne sont pas réceptifs au message de l’apôtre. Les prédicateurs n’ont plus le support démonstratif des Ecritures, que les païens ignorent ou rejettent

¹⁴²³ Première épître de Paul aux Corinthiens, 2,4.

¹⁴²⁴ *Ibid,op, cit*, p. 7. Gérard Ferreyrolles nous donne une définition précise du mot prédication. La prédication signifie « dire à la face du public, proclamer ».

¹⁴²⁵ Première épître aux Corinthiens 1,17.

¹⁴²⁶ Le pasteur annonce le message évangélique, le transmet, voir supra, Prédication.

¹⁴²⁷ Seconde épître de Paul aux Corinthiens 5 :20. « Nous faisons donc les fonctions d’ambassadeurs pour Christ. ».

¹⁴²⁸ Genèse, 17 :1-3. « Abram fut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l’Eternel apparut à Abram, et lui dit : Je suis le Dieu tout-puissant, Marche devant ma face, et sois intègre/ J’établirai mon alliance entre moi et toi, et je te multiplierai. Abram tomba sur sa face ; et Dieu lui parla. ».

¹⁴²⁹ Evangile de Marc, 16 : 15 à 18. « Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles que lui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront de nouvelles langues.

une convocation qui se distingue de celle de l'ensemble des appelés constituant l'Église¹⁴³⁰. Le ministère pastoral relève selon Calvin¹⁴³¹, de la vocation, du mot *vocatio* en latin qui désigne le fait d'être appelé et en cela il s'appuie sur les textes bibliques car dans la citation que nous avons donnée de l'apôtre Paul, c'est Dieu qui appelle les hommes à le servir.

¹⁴³⁰ Dans l'épître de Paul aux Romains, 8 : 28, l'apôtre désigne les chrétiens comme étant appelés par Christ à servir, « Nous savons, du reste que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein ».

¹⁴³¹ Calvin, *Institution de la Religion Chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres & distinguée par chapistres, en ordre & methode bien propre, augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimée un livre nouveau, par Jean Calvin, Genève, de l'imprimerie Thomas Courteau. 1563. Livre, IV, chap. III.

Chapitre I. Théologie de la Parole.

Calvin comme Rivet après lui, souligne le fait que l'autorité des pasteurs vient de Dieu seul et de leur capacité donnée par Dieu à enseigner les fidèles. Leur vocation est donc en priorité une œuvre de médiateur, et le réformateur dans *L'Institution chrétienne*, établit avec clarté le rôle du prédicateur au sein de l'Église.

Il nous faut traiter de l'ordre, selon lequel Dieu a voulu que son Eglise fust gouvernée. Car combien que luy seul doive gouverner et régir en son Eglise, et y avoir toute prééminence [...] toutefois pource que il n'habite point avec nous par presence visible, en sorte que nous puissions ouïr sa volonté de sa propre bouche, il use en cela du service des hommes, les faisant comme ses lieutenans : non point pour leur resigner son honneur et supériorité, mais seulement pour faire son œuvre par eux, tout ainsi qu'un ouvrier s'aide d'un instrument ¹⁴³².

La vocation au sens religieux du terme reste donc liée, dans son sens premier à l'obéissance à un ordre divin d'une part, par conséquent à la foi, et d'autre part à la parole humaine vecteur des commandements de Dieu. Si l'élection d'un ministre de la parole appartient à l'Église, il n'en reste pas moins que le ministère pastoral au sens général du terme est le ministère de la *Parole* sacrée et cette mission n'est pas un choix dicté par les hommes mais inspirée par Dieu. Cependant l'élection à cette charge n'est pas une marque de supériorité et doit être accomplie en toute humilité. De fait, les prédicateurs sont désignés par le réformateur comme des « lieutenans » au service de Dieu et des hommes. Le théologien est d'une clarté décisive lorsqu'il aborde, dans son *Catholique orthodoxe*, la question de la mission des pasteurs vis-à-vis de l'Église :

La demande est couchée d'un tel biais, que la réponse ne la touche pres ni loin. Il [le jésuite Baile], demande si les vraies missions se rapportent à l'Eglise ? Il fallait répondre que oui, & monstrier comment ? C'est ce qu'il ne fait point, mais faute tout d'un coup à la distinction des missions, & à son accusation contre Calvin. La mission regarde l'envoiant, l'envoïé, & celui auquel il est envoyé, voilà la relation de la Mission en general. En particulier la mission pour prescher se rapporte à Dieu, (qui envoie ses serviteurs) & au monde, auquel ils sont envoïés. [...] Christ auteur de toute vraie mission envoie ses serviteurs immédiatement ou médiatement, extraordinairement ou ordinairement ; c'est la division de l'Adversaire, laquelle nous admettons aussi : Devant que le Ministère ordinaire soit établi en son Eglise, & son Eglise fondée, il use de cette voie extraordinaire & immédiate. Ainsi a-t-il envoïé Moïse, ainsi les Apostres ¹⁴³³.

La distinction entre ministère extraordinaire et ordinaire définit le ministère des pasteurs réformés comme un ministère au service de la parole de Dieu. Dans un sermon ¹⁴³⁴, contenu dans le recueil *Douze Méditations*, et dont le sujet porte sur le ministère de la parole, Rivet a

¹⁴³² *Ibid*, Livre, IV, chap. III.

¹⁴³³ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, *op.cit.* p. 423.

¹⁴³⁴ André Rivet, *Douze Méditations en forme d'Homélies*, Leyde, B. Mignon, 1622, *op.cit.* p. 600.

choisi de commenter le verset de l'évangile de Mathieu¹⁴³⁵, où le Christ, s'adressant à ses disciples les compare au sel de la terre. Le prédicateur y souligne le double mouvement qu'implique le terme de vocation associant le fait d'appeler et d'être appelé.

Quand Saint Paul prescrit les Canons ou reigles, suivant lesquelles les Pasteurs devoient estre ordonnez par les Eglises, il use de cette preface, 'cette parole est certaine, si quelqu'un a affection d'estre Evesque il desire une œuvre excellente'. Voulant que ceux qui appellent, & ceux qui sont appelez, soient dès l'entrée bien informéz de la dignité du S. Ministère, afin que les uns n'y admettent legerement, & les autres ne s'y presentent temerairement s'y portent avec un esprit prophane, & negligemment .¹⁴³⁶

La dignité du ministère relève de la dignité incommensurable du sujet. Porter une prédication qui rende compte de la présence vivante de Dieu au sein de sa Parole, d'un Dieu qui s'adresse au présent à ses fidèles, assigne au prédicateur protestant une place particulière qui n'est pas obtenue par une autorité fondée sur une hiérarchie ecclésiastique ni celle d'une autorité mais celle d'un travail avec Dieu. Les prêcheurs sont appelés « ouvrier avec Dieu »¹⁴³⁷ par l'apôtre Paul rappelle Hyperius afin de souligner la grandeur du ministère.

Comme si Dieu leur faisoit cet honneur de les dire ouvriers avec Dieu, de les appeler pour compagnons en l'œuvre de bastir & instituer les Eglises.¹⁴³⁸

Le terme d'ouvrier donné par l'apôtre Paul aux prédicateurs est retenu par Hyperius en vertu de l'exclusion de tout autre intermédiaire entre l'Écriture sainte et celui qui l'enseigne. La familiarité qu'implique le terme d'ouvrier avec Dieu signale également la relation intime de Dieu et de son serviteur, fondée sur la foi et non sur une puissance divine. Le ministre a besoin de vertu et de puissance d'esprit pour enseigner, ajoute Hyperius, car c'est par la hardiesse de sa parole qu'il peut toucher l'auditoire. Il y a de sa part une détermination à maintenir la vocation dans le chemin de l'enseignement des textes bibliques. Sa tâche est donc celle d'un orateur et si tout homme est faillible en la matière, il doit abandonner la charge.

Au reste la puissance & vertu d'enseigner que nous avons mise au dernier lieu, est tellement necessaire à tous ceux qui se veulent mesler d'enseigner le peuple, que combien qu'ilz soient garnis de sainte & bonne & saine doctrine, & douez de sainteté[...] tant y a qu'estans destituez de ceste faculté, ilz ne pourront esperer qu'ilz facent iamais chose digne de louange¹⁴³⁹.

L'expression paulinienne « d'ouvrier avec Dieu » est à plusieurs reprises soulignée avec plaisir et fierté par Hyperius' mais aussi par Rivet, dans ce sermon sur la vocation des pasteurs :

¹⁴³⁵ Ibid, Méditation XI, pp. 549-595. Du sel de la terre, sur ces mots, « Vous êtes le sel de la terre : or si le sel de la terre perd sa saveur avec quoy le salera t-on ? Il ne vaut plus rien sinon pour estre jeté dehors, & foulé des hommes ».

¹⁴³⁶ Ibid, op, cit, p. 549.

¹⁴³⁷ Épître de Paul aux Corinthiens 3,9.

¹⁴³⁸ Andreas, Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.6.

¹⁴³⁹ Andreas, Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p.14.

Notre but ne doit pas estre la gloire des hommes, les honneurs terriens ; encore que Dieu ne laisse de remunerer ici-bas[...] mais notre desir principal doit estre que dès à présent tous ceux qui ont l'honneur d'estre ouvrier avec Dieu (Saint Paul 1 Cor 3) soient trouvez ouvriers approuvez devant Dieu ¹⁴⁴⁰.

Cependant notre auteur après avoir cité l'Apôtre Paul, ajoute à la sentence « ouvrier devant Dieu ». Le dernier segment de la phrase contient un avertissement et un enseignement. En effet, une répétition, une polyptote sur le mot ouvrier, précise encore plus fermement qu'Hyperius la nature du rôle du prédicateur, « avec » et « devant » désignent deux places différentes, la première définit la mission et la seconde l'autorité dont elle dépend. Cette précision apportée au mot avec un soin de prosateur et de rhéteur, jouant sur les cadences et les précisions grammaticales, indique avec efficacité que cette autorité ne dépend pas d'une institution mais de Dieu seul : grandeur d'un côté et humilité de l'autre.

Françoise Chevalier¹⁴⁴¹ note qu'en référence à l'épître de Paul aux Corinthiens¹⁴⁴² concernant les différents offices attribués par Dieu, Jean Calvin en 1541 avait dans *L'Institution chrétienne*, distingué la charge du ministère pastoral la plaçant au-dessus de celle des docteurs en théologie

[...] quatre ordres d'office que Notre seigneur a institués pour le gouvernement de son Eglise : premièrement les pasteurs, puis les docteurs, après les anciens quartement les diacres ¹⁴⁴³.

Cet office consiste avant tout à instruire les fidèles de la Parole de Dieu et l'ordre dans lequel Jean Calvin précise les différentes responsabilités du pasteur ne laisse aucun doute quant à l'élection de celle pour laquelle ils sont appelés en priorité

L'office est d'annoncer la Parole de Dieu pour endoctriner, admonester, exhorter et reprendre tant en public comme en particulier, administrer les sacrements et faire les corrections fraternelles ¹⁴⁴⁴.

Hyperius moins concis que Jean Calvin ne dissocie pas le ministère pastoral de la prédication, établissant celle-ci comme le fondement de tout ministère.

Et de fait c'est une chose toute notoire que le principal office & le plus excellent de tout le ministère evangelique consiste en cela instruire. Car Jesus Christ se retirant de ce monde, expressement ordonna à

¹⁴⁴⁰ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies*, « Du sel de la terre », *op. cit.* p.588. « Grand & admirable œuvre, & qui demande de grands & experts ouvriers, tellement qu'à bon droit l'Apôtre s'écrie, & qui est suffisant pour ces choses ? non certes pour destourner ceux qui désirent cette œuvre Pour leur faire reconnoistre, que toute leur suffisance vient de Dieu, qui aussi les a rendus suffisans pour estre Ministres du nouveau Testament. Et pour les inciter par la consideration de la difficulté, jointe à l'excellence de cette vocation, de n'y venir point les mains non lavées ».

¹⁴⁴¹ Françoise, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes op.cit.* p.35.

¹⁴⁴² *Epître de Paul aux Corinthiens*, 12 : 28.

¹⁴⁴³ Françoise, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, op. cit.* p.35. Cette distinction rappelle Françoise Chevalier est mentionnée dans le vingt-neuvième article de la Confession de foi de la Rochelle publiée en 1571. Dans l'Institution chrétienne, Jean Calvin souligne les charges des pasteurs en se reportant aux épîtres de Paul, « Saint Paul dit que Jesus-Christ pour remplir toutes choses a établi les uns Apostres, les autres prophetes, les autres Evangelistes, les autres Dicteurs, les autres Pasteurs et Docteurs », *op. cit.*, Livre IV, chap.III.

¹⁴⁴⁴ *Le registre de la compagnie des pasteurs*, Genève, Droz, 1964, p.2.

ses disciples qu'avant toutes choses ils s'acquittassent diligemment de la charge d'enseigner [...] par cela voit-on bien que la charge d'enseigner est préférée à la dispensation du bapême ou des sacrements ¹⁴⁴⁵.

Au cours de ce sermon « *Du sel de la terre* », après avoir cité le verset de l'épître de l'apôtre Paul aux Ephésiens¹⁴⁴⁶ 4 :11, concernant la variété des ministères institués par le Christ, le prédicateur définit de manière précise la nature de la vocation des ministres et souligne la dignité de l'héritage qu'ils ont reçu. En effet, ils sont les héritiers des apôtres et en tant que tels sont les médiateurs entre « le peuple et Dieu »¹⁴⁴⁷ et ils le sont non en vertu d'une autorité ecclésiastique instituée par les hommes mais par l'autorité des Écritures saintes qu'ils ont la responsabilité de commenter.

Dieu les voulant gracieusement preserver & garantir, a ordonné le ministère de sa parole, & donné les uns pour estre apostres & les autres pour estre Prophetes & les autres pour estre evangelistes & Docteurs & les autres pour estre Pasteurs [...]Voilà pourquoi NSIC façonnant ses Apostres, & les disposant a estre les premiers Ministres de sa Parole pour porter l'Evangile au monde les informe bien amplement de l'honneur qu'il leur a fait, de les avoir choisis a une si excellente besogne ¹⁴⁴⁸.

L'ordre¹⁴⁴⁹ dans lequel intervient le sujet de ce sermon dans le recueil n'est pas anodin et symbolise l'importance du rôle de pédagogue auprès des fidèles. En effet, le sermon « *Du sel de la terre* », se situant à la fin du recueil, vient démontrer que toutes les méditations proposées précédemment sont le fruit d'un travail ayant eu pour but la vie spirituelle du croyant. Notre pasteur rappelle fermement comme saint Augustin que les pasteurs ne sont pas supérieurs aux hommes qu'ils enseignent mais qu'ils doivent « procurer avec leur Salut le Salut de tous¹⁴⁵⁰. Honneur, excellente besogne, mais surtout une responsabilité hors du commun car « il y va du salut des pasteurs & des troupeaux c'est-à-dire qu'il y va de tout »¹⁴⁵¹. En une seule petite phrase '*il y va de tout*', Rivet résume d'une manière cinglante, démontrant son goût de la formule efficace, la responsabilité du ministre : responsabilité qui dépend de son discours et de son aptitude à diriger les fidèles de l'église, responsabilité spirituelle qui ne peut être obtenue que par la puissance du Saint Esprit.

Cette méditation ou homélie sur la vocation de pasteur, publiée en 1622 à Leyde fait écho dans le fond et la forme à celle de Pierre du Moulin qui rappelait dans un sermon prononcé en 1614

¹⁴⁴⁵ Andreas,Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit,p.6.

¹⁴⁴⁶ Épître de Paul aux Ephésiens, 4 : 11, « Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs ».

¹⁴⁴⁷ François, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p. 37.

¹⁴⁴⁸ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies*, op.cit. p.558.

¹⁴⁴⁹ Le sermon « *Du Sel de la terre* » précède celui « *Du devoir des Pasteurs* ». Les deux derniers sermons sont donc consacrés au ministère de la parole. L'un traite de la prédication et du rôle du ministre en tant que prédicateur, l'autre considère son rôle auprès des fidèles de l'Eglise.

¹⁴⁵⁰ *Ibid*, op.cit. p. 599.

¹⁴⁵¹ *Ibid*, op.cit. p.600.

à Paris, à l'occasion de l'imposition des mains de Jean Mestrezat, que la dignité du ministère pastoral reposait entièrement sur l'enseignement des saintes Écritures car il n'y a :

Rien sous le ciel plus excellent que le ministère de l'Évangile [...] en effect, à tout prendre, que seroit ce sans la predication de l'évangile[...] en quoy Dieu a grandement honoré le genre humain, d'avoir choisi uns d'entre les hommes pour estre comme sa bouche. Bref c'est une charge que le Fils de Dieu mesme a faite : lui qui est la parole éternelle a voulu estre l'annonciateur de ceste parole : luy qui est le prix de nostre redemption. Par ce moyen il nous reçoit en quelque façon en la société d'une œuvre tant excellente & nous fait cooperaters avec luy¹⁴⁵².

Le rappel de la dignité du ministère dans les sermons publiés en France dans la première moitié du siècle semble être, comme le souligne Françoise Chevalier, non pas un discours sur leurs ministères à titre personnel, mais un discours sur une « théologie du ministère »¹⁴⁵³ et par conséquent sur une théologie de la Parole car cette insistance sur la vocation de pasteur dans les sermons est rapportée à la prédication et à travers elle, à la charge supérieure d'annoncer la Parole : *instruire* ou *docere* n'appartient qu'aux Écritures tant l'Écriture sainte est la seule voie permettant de se conduire dans le monde, or rappeler la dignité du ministère c'est aussi dans un même élan rappeler la seule autorité de la parole divine qui seul agit sur le cœur, l'émeut, établit le contrat personnel entre Dieu et le croyant.

Nous nous référons à nouveau à Hyperius, car sa mise en garde, contre toute atteinte à cette autorité, est claire quand il délivre ses conseils pour dresser un sermon portant sur la vanité de la connaissance. S'il admet la nécessité des sciences, histoire, philosophie, rhétorique, logique, c'est en tant que servantes de la Parole. La connaissance humaine selon pour le théoricien ne peut sortir des limites de l'ordre du monde, ni exercer sa raison sur un ordre qui ne lui est pas comparable. L'ordre du monde est le reflet de l'ordre divin, la connaissance dispensée par les Écritures va plus loin que la philosophie.

L'Écriture est une règle, nous montrant la vérité et ce qu'il faut savoir du Christ et toutes choses nécessaires au Salut. Les raisons philosophales découlantes des ruisseaux de la raison humaine sont de grande importance et éclaircissent les choses obscures. Mais si elles sont comparées avec l'Écriture elles ne sont rien au prix : ni plus ni moins que quand ces sages d'Orient furent venus en Jérusalem là où l'Écriture avait comme son domicile.¹⁴⁵⁴

Les sages d'Orient¹⁴⁵⁵ représentent aux yeux du professeur la connaissance profane subordonnée à la sagesse divine. La référence à ce récit contenu dans le Nouveau Testament, vient illustrer

¹⁴⁵² Pierre Du Moulin, *Première décade de sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1653, p.97.

¹⁴⁵³ Françoise, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op.cit. p.35.

¹⁴⁵⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op, cit, p.205, 206.-207. « Michée montre avec le doigt le lieu où Christ devait naître. Donc nous devons glorifier Dieu de ce qu'il a voulu corroborer tant la foi des saints pères que la notre. Nous devons lire sans cesse les saintes écritures où les promesses sont contenues, ces prophéties, oracles ». La visite des mages est l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe 49, 7.

¹⁴⁵⁵ Mathieu.2,1-12. Le professeur fait référence aux mages d'Orient qui sont venus à Jérusalem, guidés par l'étoile, pour rendre hommage au Seigneur.

une sévère mise en garde contre ceux qui par leur savoir, jugé par ailleurs utile, s'autorisent à interpréter les textes bibliques. Il y a dans cette évocation des mages le symbole également du chemin par lequel les héritiers de l'antique sagesse s'inquiétant du lieu de naissance du Christ, recherchent les voies d'une sagesse supérieure. Hyperius signale par une synecdoque -là l'Écriture avait comme son domicile- la supériorité de l'évènement de la parole incarnée en Christ. En tant que ministre de la parole, notre pasteur trace une ligne droite entre la Bible et la prédication, et il avertit simplement les pasteurs de ne pas oublier que c'est l'Esprit de Dieu qui doit les guider, en empruntant à l'Apôtre Paul son style bref et concis.

Car il ne faut pas que les pasteurs s'attribuent une puissance qu'il appartient seulement à la Parole de Dieu, car à la seule vertu du Christ appartient de délivrer de la pourriture du péché mais à cela sert le soin des apôtres et leur labeur¹⁴⁵⁶.

Les ambassadeurs

Ce qui caractérise la prédication réformée à partir de Jean Calvin rappelle Olivier Millet réside dans l'autorité exclusive de la Bible¹⁴⁵⁷. Rivet en défend le principe avec autorité dans ses traités et avec douceur pédagogique dans ses sermons. Ce n'est pas un hasard si le seul livre commenté en lecture continue par le théologien soit le chapitre dix-sept du livre de – Jean. Ce chapitre contient en effet sous forme testamentaire les enseignements de Jésus aux Apôtres¹⁴⁵⁸ et évoque dès son introduction « la préexistence de Jésus-Christ en tant que « Logos ou Parole de Dieu »¹⁴⁵⁹. Rivet, dans l'exorde du quinzième sermon sur le verset vingt de l'Évangile de Saint Jean, accorde son attention aux destinataires de la prédication assignant au prédicateur une responsabilité non partagée.

Les noms d'Apôtres, messagers & ambassadeurs avec les charges qu'ils signifient ont une relation ou rapport nécessaire à ceux auxquels & pour lesquels ils sont envoyés ; et tout ce qui leur est donné en cette qualité n'est pas tant pour eux que pour les autres¹⁴⁶⁰.

Il revient à la seule prédication de porter le message évangélique et de l'adapter à l'ordre social, politique, historique. En rappelant aux pasteurs que « ce n'est pas tant pour eux que pour les autres » qu'ils ont reçu cette charge, Rivet définit exactement le but assigné au pasteur :

¹⁴⁵⁶ André Rivet, *Douze méditations*, sermon « Sel de la terre », *op. cit.*, p. 590.

¹⁴⁵⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la Parole*, *op. cit.*, p.206.

¹⁴⁵⁸ Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture Biblique*, *op. cit.*, p. 161. Saint Jean est l'un des douze Apôtres. Il est l'auteur du quatrième évangile qui contient de longs discours didactiques de Jésus et les discours d'adieu de Jésus compris dans les chapitres 13 à 17.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 161.

¹⁴⁶⁰ André Rivet, *Les Derniers Vœux du sacrificateur*, Jacob van Biesen de Gueldres, 1639, Arnhem. Sermon XV sur Saint Jean, p. 359.

partager ce bien reçu, être celui qui écoute *avec* et *devant* les fidèles car il s'agit pour lui de proclamer la Vérité du Salut révélé par Dieu aux hommes, dans le temps présent de l'histoire. Sa fidélité à la pensée de saint Augustin apparaît dans son insistance à distinguer l'éloquence pastorale et la *Parole* qu'elle commente. Jean-Louis Chrétien rapporte un passage d'un sermon de saint Augustin dans lequel le premier père de la philosophie chrétienne indique dans un même mouvement la place du prédicateur et la démesure entre paroles humaines et parole sacrée.

Ce n'est pas parce que je parle, et que vous écoutez, que je n'écoute pas aussi avec vous [...] je ne dis écoute-moi, mais avec moi. En effet, dans cette école nous sommes tous condisciples¹⁴⁶¹.

La Bible, un héritage commun

Rivet insiste sur le fait que la Bible est l'héritage de tous transmis par le peuple hébreu en établissant la continuité entre le message adressé par Dieu au peuple hébreux et celui adressé aux chrétiens, à partir du simple fait que si Dieu a emprunté une langue humaine, « vulgaire » c'est pour la raison évidente de transmettre sa volonté.

Nous trouvons un commandement express d'ENSEIGNER toutes gens. Or l'enseignement, se peut se faire par predication proferée de voix, confirmée par exemple, & escrite en livres.¹⁴⁶²

Et pour répondre aux théologiens catholiques qui mettent en doute la fiabilité de certains textes en raison des exils successifs du peuple hébreu et en tirent de ce fait un argument en faveur de la priorité de la tradition sur l'écrit, Rivet répond dans le *Catholique Orthodoxe* :

Tout cela pesé, ce que les Docteurs de mensonge disputent contre la nécessité presente de l'Escriture, ou contre son autorité, s'évanouit de soi-mesme. Car l'Escriture quant au sens, mesme quant aux paroles est plus ancienne que l'Eglise, & l'Eglise déjà établie est tenue de recevoir & se soumettre aux escrits suivans d'Esaië, Jérémie, S. Paul [...] Les doctes hébreux recoignassants que Dieu aiant donné sa loi escrite en langue vulgaire, au commencement, avoit par là monstré que son intention estoit qu'elle parvint à la cognoissance de tous¹⁴⁶³.

Pour Rivet la volonté de Dieu de transmettre à tous sa *Parole* est visible dans le fait que les Ecrits de l'Ancien Testament furent conservés par le peuple hébreu, malgré ses différents exils :

¹⁴⁶¹ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les Actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p.28.

¹⁴⁶² André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit. p. 47.

¹⁴⁶³ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit. p.84.

Dieu aiant une fois ordonné ce moien de conserver sa vérité, nous nions que par l'injure des guerres, se rien perdu ni en tout ni en partie, de ce qui avait esté escrit par Moyse, ou les autres Prophetes, pour l'usage de l'Eglise ¹⁴⁶⁴.

La défense de l'autorité unique de la Bible est aussi une défense de l'écrit qui s'oppose d'une manière générale à la tradition reposant sur l'oralité. La conservation des textes étant aussi une marque de la volonté divine de s'adresser à tous, le prédicateur met en évidence le fait que la parole de Dieu par la voix des prophètes, des apôtres et des ministres présents, s'adresse à tous,

Ce qui était donné devant, estait donné à peu [...] maintenant la grâce et la vérité sont offertes à tous données à tous fidèles par tout le monde ¹⁴⁶⁵.

Le recours à cette forme de polyptote sur le mot 'tous' signale avec force la continuité entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, à partir de la même autorité des Ecritures. Rivet proclame, par cette répétition, ce qui est au fondement même de la Réforme protestante : rendre accessible par la lecture ou la prédication, la Parole de Dieu car elle s'adresse à tous. C'est encore dans le *Catholique orthodoxe* que nous trouvons ses plus claires démonstrations et affirmations de l'autorité de la Bible qui ont pour conséquence de poser le rôle majeur de la prédication dans le contexte d'une théologie de la *parole*.

¹⁴⁶⁴ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op, cit*, p.38. Le théologien poursuit, «Il est faux que cela ait esté tellement esgaré durant la captivité, que l'Eglise ne se soit conservée en pureté que par la tradition non escrite, faux qu'Esdras ait suppléé au défaut de l'Escriture par le thresor de la mémoire. ».

¹⁴⁶⁵ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies, op, cit*, p. 589.

Chapitre II. Le Verbe divin

L'attachement vif au caractère personnel, affectif de l'éloquence biblique est significatif dans le *Catholique Orthodoxe*, car notre prédicateur cite à plusieurs reprises la même sentence de saint Jean Chrysostome, qui dit en peu de mots ce qu'est le fondement et le but de la prédication « la Parole de Dieu ne laisse errer personne »¹⁴⁶⁶.

Dans le *Catholique Orthodoxe*, le théologien répond à la question récurrente de la primauté de la tradition sur les Ecritures. Il indique avec clarté la nécessité du ministère et de la prédication qui en est son centre en raison du caractère divin intemporel du message évangélique et de la mémoire faillible des hommes car si les apôtres, témoins oculaires de l'avènement du Christ ne sont plus au milieu du peuple, ils ont laissé en héritage les paroles du Christ.

Or si ceux qui vivaient en ce premier siècle avaient besoin du soulagement des Ecritures, combien plus ceux qui sont venus longtemps après ¹⁴⁶⁷.

Rivet s'attache particulièrement à démontrer la nécessité indiscutable des Écritures en raison précisément de l'absence des « Saints hommes de Dieu ¹⁴⁶⁸». Il prend pour preuve, les épîtres de l'évangéliste Jean par lesquelles, l'Apôtre a voulu laisser par écrit les paroles du Christ et les miracles dont il a été témoin.

Toutes lesquelles fins recommandent tellement la nécessité des Ecritures qu'elles montrent ouvertement l'infirmité des traditions non écrites. Car si elles suffisaient seules comme les papistes : qu'était-il besoin que Jean vivant encore exerça son style contre les hérétiques ou qu'il parla par écrits à ceux ¹⁴⁶⁹

Le théologien base la défense de la priorité des Écritures sur le socle qu'avaient posé Luther et Calvin ¹⁴⁷⁰: la Bible a Dieu pour auteur et les prophètes, les apôtres ont été conduits par l'Esprit-Saint, dans leurs écrits, écrit-t-il dans *Le Catholique orthodoxe* :

¹⁴⁶⁶ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op, cit, p116.

¹⁴⁶⁷ *Ibid.*, op, cit, p.53.

¹⁴⁶⁸ *Ibid*, op, cit, p. 52.

¹⁴⁶⁹ *Ibid*, op, cit, p.53 et p.54.

¹⁴⁷⁰ Olivier, Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) ». op.cit. p. 263. Pour le réformateur Luther « *Dieu est le divin locuteur* » cette découverte réformatrice de Luther est au principe d'une doctrine que les autres théologiens protestants partageront avec lui ».

Cette écriture est écriture de Dieu, Epistre de Dieu à sa créature car les prophètes ont écrit sous l'inspiration de l'Esprit Saint qui n'a pas besoin de la relation des hommes pour parfaire sa relation car l'Écriture est dictée par Dieu ¹⁴⁷¹

La défense de l'autorité seule de la Bible entraîne la défense des traductions de la Bible et celle en particulier en langue française permettant la lecture de la Bible par tous. C'est donc l'occasion pour le théologien de témoigner de la valeur du travail des humanistes réformés¹ et nous ne pouvons que rapporter ici, l'éloge chaleureux admiratif que le prédicateur porte à ces savants.

Pour cela en veulent ils [Les jésuites] à Leo Juda, Bibliander, Munster, Oecolamade, Tremelius, Junius, semblables lumières de nostre temps, n'espargant pas leurs propres Catholiques. Ceux qui les cognoistront, ne s'amuseront point à ce que dit celui-ci contre les versions latines de ces grands hommes, ou contre nos bibles françaises [...] Il passe, ce dit-il, sous silence Erasme & Bèze, qui ont embelli de langage le nouveau Testament¹⁴⁷².

Les traductions multiples¹⁴⁷³ des textes sacrés ne diminuent pas la puissance et l'autorité de l'Écriture dans la mesure où si les choses et les signes comme le dit saint Jérôme recouvrent des sens différents

Nous confessons aussi que l'Écriture divine est au sens et en la moelle mais la lettre est un signe nécessaire pour cognoistre le sens. Car par les mots, on vient à la cognoissance des choses »¹⁴⁷⁴.

Le théologien par sa réponse à la question de la primauté de la tradition sur les Écritures indique dans le même temps l'importance dans la prédication réformée de la place réservée à la définition et au sens littéral des Écritures. Les mots doivent être expliqués afin de permettre à chacun de comprendre et se soumettre à l'autorité du divin Locuteur. Les Écritures, insiste le prédicateur, ne sont pas de simples narrations, elles sont plus qu'un moyen de communication car elles révèlent, par le témoignage de l'Esprit Saint, le don offert à chaque croyant, c'est cette distinction majeure qui permet à chacun de s'approprier les Écritures. Les textes saints, pour les pères de la Réforme comme pour les premiers pères de l'Église chrétienne¹⁴⁷⁵, ne sont pas, comme le souligne Oliver Millet, un simple moyen de communication, ils contiennent les

¹⁴⁷¹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op. cit.*, p.51. Dans *l'Isagoge cap ; II,3* « Quae a Deo tanquam speciali autore procedit, non tantum ad scribendum impellente, aut sententias offerente, sed etiam ordinem et verba suggerente ».

¹⁴⁷² André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op. cit.*, p. 75.

¹⁴⁷³ *Ibid.*, *op.cit.* p. 69. « Touchant l'Évangile de S. Mathieu, en quelle langue il a esté premièrement écrit, il n'importe pas beaucoup. Car soit qu'il ait esté écrit purement en hébreu, comme a voulu S ; Jierome, soit en langue syriaque Ierosolymitaine[...] ce nous est assez que Bellarmin recognoist que toute l'ÉDITION Grecque du Nouveau Testament, a pour auteurs des Apostres & Evangelistes [dans la marge il cite l'ouvrage de Bellarmin, *Verbo Dei*. Lib.a. cap. 7], car la version faite par un Apostre est de mesme autorité que le premier exemplaire. ».

¹⁴⁷⁴ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op.cit.* p. 111.

¹⁴⁷⁵ Voir supra, saint Jean Chrysostome et saint Augustin sont ceux auxquels Rivet rend hommage par ses références.

marques qui authentifient le message et l'identité de Celui qui parle¹⁴⁷⁶. La nature supérieure de la Parole ne peut se concevoir comme une Parole adressée aux initiés mais comme étant adressée à tout être.

Avant de répondre point par point aux critiques du jésuite Guillaume Baile, concernant la priorité des Écritures sur l'Église, le théologien adopte, dans son introduction, un style ironique pour affirmer que la Foi provient de la Parole de Dieu, lue, entendue ou prêchée et non d'une tradition ecclésiastique.

Il s'en suivra toujours que leur foi dépend du rapport que leur font quelques docteurs, lequel rapport se pouvant déguiser et falsifier [...] leur foi sera plutôt une opinion flottante[...] la nôtre est fondée sur la seule et pure parole de Dieu¹⁴⁷⁷.

L'antithèse marquée, entre ce qu'il estime être une foi flottante dépendante de rapports de docteurs et celle ancrée solidement dans la Parole de Dieu pose immédiatement sous les yeux une image qui contient tous les principes d'une théologie fondée uniquement sur l'autorité¹⁴⁷⁸, de la *Parole*. Le théologien joue d'une autre antithèse plus décisive dans le genre démonstratif en opposant l'unicité de la Parole de Dieu aux multiples rapports de docteurs.

Clarté

Notre auteur, dans le *Catholique orthodoxe*, répond à un des points de la controverse portant sur l'obscurité des Écritures car les Jésuites mettent en doute la capacité pour un simple croyant de comprendre certains passages de l'Écriture, aussi dès l'introduction avant même de développer l'argumentation, le théologien affirme à plusieurs reprises la clarté des Écritures en répétant avec obstination que tout ce qu'il y a de nécessaire au Salut y est contenu puisque toute l'Écriture Sainte est dictée par l'Esprit Saint, Dieu étant l'auteur « *l'écrivain* », aussi aucun croyant ne doit être privé de sa lecture.

Car nous maintenons seulement que combien qu'en icelle se rencontrent plusieurs lieux qui nous sont difficiles à entendre, elle peut néanmoins & doit estre leue par tous fidèles avec assurance d'en

¹⁴⁷⁶Olivier Millet, *Histoire de la Rhétorique dans l'Europe moderne*, op. cit., p. 263. « L'Esprit saint dicte les Écritures, il est le sceau qui authentifie le message et l'identité de Celui qui parle [...] Cette Parole crée une réalité nouvelle qui dépasse l'homme, cette parole n'est pas d'abord un enseignement mais une puissance salvatrice ».

¹⁴⁷⁷ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit. p.67.

¹⁴⁷⁸ Honders H.J., *Andreas Rivetus*, op.cit. p. 50. L'historien cite un passage contenu dans *Isagoge, Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini, 1617, cap. II, 3. « Quae a Deo tanquam speciali autore procedit, non tantum ad scribendum impellente, aut setatias offerente, sed etiam ordinem et verba sufferente »,

tirer du fruit & n'empeschent pas que tout ce qui est nécessaire à Salut s'y trouve clairement, pour estre appris par ceux qui après l'invocation du nom de Dieu, la liront avec humilité ¹⁴⁷⁹.

Il y a donc, d'une part, les instructions dont les mots sont les messagers et d'autre part, la puissance spirituelle qui ne se révèle que par le cœur. Le théologien s'appuie sur la *Doctrine Chrétienne* de saint Augustin pour rejeter l'argument des obscurités de la Bible et souligner avec le philosophe chrétien que :

Magnifiquement & salutairement le Saint Esprit a si bien modifié les Escritures qu'il a voulu venir au devant de nostre faim par les lieux plus ouverts & par les plus obscurs effacer le dédain en sorte que presque rien ne se tire de ses difficultez qui ne se trouve TRES CLAIREMENT dit ailleurs ¹⁴⁸⁰.

Ce plaisir à marquer à l'intérieur du texte une note forte sur le mot décisif comme une évocation visuelle de la voix, se retrouve dans la suite du texte où le théologien résume avec efficacité ce qui est le fondement de la doctrine calviniste : chacun est le destinataire de la Parole de Dieu et chacun peut la recevoir. Bien que Rivet juge lui-même certains passages de l'Écriture difficile, il voit dans ces obscurités d'une part l'incapacité des mots à recevoir la Parole de Dieu : les mots sont humains, la voix est divine et d'autre part l'insuffisance de notre propre intelligence à les éclairer.

Il n' y a PERSONNE qui dela ne puisse puiser CE QUI LUI EST ASSEZ pourvu qu'il approche pour puiser devotieusement et religieusement [...] TOUTES CHOSES SONT CLAIRES ¹⁴⁸¹.

Le théologien, par la symbolique visuelle de la majuscule transforme ce qui est écrit en paroles prononcées de vive voix, les mots « *toutes choses sont claires* » inscrites en majuscule tonnent comme une déclaration doctrinale, infiniment plus importante que tous les arguments tirés de la complexité des Écritures. Cette insistance sur la clarté des Écritures est une proclamation de la priorité de la Parole de Dieu sur toute institution car elle est suffisante pour le croyant et s'adresse à tous étant une proclamation reliant la *Parole* au principe de la vie même. Aussi à la question des adversaires de la religion réformée : pourquoi gager des ministres si l'Écriture est suffisante et claire, notre théologien répond :

Pour cela il ne s'ensuit pas que le Ministère soit vainement introduit en l'Eglise & les études de ceux qui s'y adonnent inutiles [...] il y en a plusieurs en l'Eglise qui ne sont pas capables de tirer fruits de l'Ecriture, non par la faute d'icelle mais à cause de leur rudesse, Ils vivent de ce pain, mais il faut qu'il leur soit tranché par d'autres, & dispensé par les oeconomies de la maison. Tel ne peut couper en son chateau, qui mange & digere fort bien les pieces qui lui sont données. C'est à quoi travaillent

¹⁴⁷⁹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit. p.93. Rivet développe ensuite, op, cit, p. 108. « Nous maintenons que les choses nécessaires au Salut sont clairement proposées en l'Ecriture, [...] chacun fidèle peut faire le même avec fruit si en suivant la conduite du Saint Esprit parlant en l'Ecriture il lui soubmet humblement son sens et intelligence ».

¹⁴⁸⁰ *Ibid*, op, cit, p.94. Les références à l'œuvre de saint Augustin sont nombreuses dans son ouvrage *Le Catholique Orthodoxe* et dépasse largement les références aux autres pères de l'Eglise chrétienne.

¹⁴⁸¹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit.p.99.

ceux qui sont envoiez à Geneve et austres saintes escholes ils servent à Dieu comme Ministres en l'administration de la Parole aux termes & sentences delaquelle ils se tiennent [...] pour apprendre, apprendre l'ordre et matière de traiter les écritures, en tirer les doctrines & applications necessaires aux temps aux lieux & aux personnes Temps, lieux personnes à quoi tous ceux ne sont pas obligez mais seulement ceux qui sont appelez. Cette question est inepte, pourquoi *gagez vous les ministres, si l'Escriture est claire*. Comme si les scavans mesmes, n'avaient point besoin du Ministère, comme si la seule fonction d'icelui consistait à en doctriner, ou enseigner les choses vraies, non à suader les bonnes, exhorter, consoler & redarguer avec autorité ; à engendrer seulement la foi acquise & historique & non principalement à planter la foi justifiante¹⁴⁸².

Le chemin droit que prend Rivet pour légitimer le ministère de la parole définit les principes de la prédication réformée, car si elle se fonde sur l'autorité unique de la Bible, elle vise aussi à permettre à l'ensemble des fidèles de comprendre et par conséquent de lire et recevoir personnellement le message que les textes saints contiennent.

La première fonction mise en avant est celle d'administrer la Parole de Dieu et d'instruire, car la répétition du verbe *apprendre* engage deux sens : apprendre pour soi et apprendre aux autres. Or s'en tenir au texte requiert les mêmes outils que les traducteurs ayant la responsabilité de transmettre un texte. La clarté des Écritures est telle que l'exégète ne considère que le texte et en établit l'exégèse d'après un sens littéral- historique. En effet, Rivet met en avant dans ce passage de quelle façon la Parole doit être administrée : elle doit l'être « aux termes et sentences de laquelle ils se tiennent ».

Les termes « façon de parler »¹⁴⁸³ dans les sermons de notre prédicateur, comme dans le traité, sont récurrents, et invitent à entendre, à comprendre le sens des expressions bibliques dans les langues originales, hébreu et grec, dans la mesure où le prédicateur exégète en tient compte pour établir le sens du texte scripturaire. S'en tenir « aux sentences, » c'est-à-dire aux phrases et aux pensées, car ce terme désigne jusqu'au 18^e siècle à la fois ce que nous appelons, nous, « phrases, et le sens de celles-ci », signifie régler les interprétations sur les définitions des mots, leurs sens précis dans le contexte historique des livres étudiés et non sur l'interprétation des quatre sens de la scholastique¹⁴⁸⁴. Cette application de la rhétorique et de la grammaire à la lecture des Écritures permet d'ouvrir le livre et de l'entendre à nouveau. Si la Parole est dictée par Dieu, elle est suffisante et a pour le prédicateur son autorité autant dans la forme que dans

¹⁴⁸² *Ibid, op. cit.* p.100.

¹⁴⁸³ voir infra. Moyens rhétoriques.

¹⁴⁸⁴ Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture Biblique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.p. 240-242.

le contenu : *sacra scriptura is principium theologiae doctrinae* »¹⁴⁸⁵. Les notions de temps de lieux et de personnes retiennent également l'attention du ministre car elles dirigent la théologie chrétienne réformée en prenant comme appui le présent de la Parole divine : « *Dieu parle ici et maintenant* » à ceux qui l'écoutent. La parole de Dieu s'adresse à tous et en accommodant le message évangélique, en faisant ce travail d'innutrition, en s'attachant aux mots, la prédication *redevient prophétie*¹⁴⁸⁶.

Hyperius, dans ses conseils aux futurs théologiens et prédicateurs, insiste sur la priorité donnée au sein de la prédication aux Écritures, c'est-à-dire à la voix de Dieu et sur le fait qu'aucun avantage ne doit être retiré de l'éloquence du pasteur mais uniquement de celle de l'Auteur divin.

Parquoy nous rendons grâce à Dieu nécessairement que quand vous avez reçu la parole de nous, parlaquelle vous apprenez que c'est de Dieu, vous l'avez reçu non point comme une parole des hommes mais comme parole de Dieu¹⁴⁸⁷.

Le prédicateur se trouve donc devant la double tâche d'être un orateur capable d'instruire, d'expliquer les textes bibliques, d'exhorter les fidèles à suivre les commandements, d'apporter les consolations, les répréhensions et posséder une éloquence propre à émouvoir sans que celle-ci ne soit portée au compte du prédicateur mais que l'éloquence divine seule soit entendue.

Au jésuite Baile qui, pour défendre la seule autorité de l'Église sur les Écritures, appuie son argumentation sur le fait qu'il eut un temps où il n'y avait pas d'écrits, Rivet dans le *Catholique orthodoxe* répond avec une certaine bonhomie :

En l'enfance du monde, Dieu a usé de paroles prononcées, quand le monde a esté avancé en aage ce bon Père lui a donné l'instrument des lettres et l'aide des écritures [...] et que le peuple hébreu en exil a conservé dans son Trésor les commandements et les paroles des prophètes¹⁴⁸⁸.

La continuité entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament est un des points que Rivet développe tout au long de son œuvre théologique, que ce soit dans le *Catholique Orthodoxe* ou dans *l'Isagoge* afin de démontrer la relation sans rupture que Dieu a établi avec son peuple depuis Abraham jusqu'aux temps présents¹⁴⁸⁹.

¹⁴⁸⁵ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Bibliopolio, Dordrecht Isaac Commelini, Leyde, 1627. Première publication en 1620. Chapitre II, 3, p.8. « Reliquae enim omnes Scripturae sunt Dei scripturae ? Sed aliae conditiones necessario requiruntur, quas una propositione comprehendimus. Eam esse Sacram Scripturam quae a Deo tanquam speciali autore procedit, non tantum ad scribendum impellente, aut sententias offerente, sed etiam ordinem et verba suggerente ».

¹⁴⁸⁶ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p. 259.

¹⁴⁸⁷ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, *op.cit.* p15.

¹⁴⁸⁸ *Ibid*, *op.cit.* p16.

¹⁴⁸⁹ Voir sur ce sujet, Calvin, *Institution de la Religion Chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres & distinguée par chapistres, en ordre & methode bien propre, augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimée un livre nouveau, par Jean Calvin, Genève, de l'imprimerie Thomas Courteau. 1563.

Le professeur de Leyde rappelle à ses étudiants en théologie dans *l'Isagoge*¹⁴⁹⁰ que le peuple juif lors de sa dispersion ne connaissant plus la langue hébraïque, les rabbins lors des réunions synagogales traduisaient oralement en araméen un verset pris dans le pentateuque et paraphrasaient les commandements et les paroles des prophètes afin de conserver et d'exhorter ceux qui vivaient en exil à Babylone de garder en mémoire et de suivre les lois prescrites par Dieu.¹⁴⁹¹ Les traductions ne corrompent donc pas la *Parole* mais elles attestent au contraire de la volonté divine d'instruire tous les hommes par le seul relais du langage qu'il soit grec ou araméen, l'essentiel étant de conserver ce qui est nécessaire au Salut.

La Bible

En qualité de professeur, il agit en humaniste et conseille dans l'ouvrage destiné à ses étudiants, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Sacram Veteris et Novi Testamenti*¹⁴⁹², édité, une première fois en 1617 et réédité en 1627, à Leyde, d'utiliser pour entrer dans le texte biblique les différentes traductions de la Bible car il faut remonter aux sources. *La Septante*¹⁴⁹³ est fiable pour déterminer correctement la lecture écrit-il, mais cela reste une entreprise humaine comme toutes les versions des textes sacrés, aussi, est-il nécessaire d'étudier toutes les traductions latines et de les comparer entre elles¹⁴⁹⁴.

¹⁴⁹⁰ André Rivet, *Isagoge*, cap IX-XIII, *op. cit.*, p.124.

¹⁴⁹¹ Les Targum ou traductions de Babylone et de Jérusalem sont les versions écrites de ces paraphrases données oralement dans les premiers temps de l'exil. Voir : Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture Biblique*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001.

¹⁴⁹² *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini, 1617.

¹⁴⁹³ *Ibid*, cap. X. 16.17. Rivet présente les circonstances historiques de *La Septante*. C'est à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Philadelphe que fut réalisée *la Septante*, traduction grecque des livres composant la Tora, par soixante-dix traducteurs venus des six tribus d'Israël. Son nom de Septante vient du nombre des traducteurs réunis pour établir l'unité des textes. Voir sur ce sujet : Olivier Millet et Philippe, Robert, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001. p. 63. Origène est un théologien cité par Rivet dans cet ouvrage et dans sa prédication en raison de son travail sur les différentes traductions de la Septante. Vers le 3^e siècle le théologien alexandrin Origène rassemble les versions grecques concurrentes sur six colonnes, les Hexaples et les Tetraples présentent côte à côte le texte hébreu, le texte grec et les traductions faites de la Septante par Aquila et de Symiaque. Cap. XI.

¹⁴⁹⁴ *Ibid*, cap. X. 20. « Habeat illa tantam, quanta versioni, humana industria facte, tribui potest id patiemur ». Si l'autorité de *la Septante* est indiscutable pour Augustin, comme l'écrit Rivet, au chap.IX. elle est cependant une industrie humaine. Par conséquent, il est utile pour les élèves de faire fait état de la critique de *la Septante*. Rivet poursuit sa présentation de tous les ouvrages des traducteurs des textes bibliques. Les travaux du théologien Alexandrin Origène, tetrapla et hexapla, cité dans sa prédication, sont présentés dans cet ouvrage comme indispensables pour comprendre les différentes interprétations grecques de la Bible de *La Septante*. *Isagoge*. cap.IX. La première Bible latine réunissant les textes de *La Septante*, le Psautier et les livres du Nouveau Testament, est dûe à Jérôme, au IV^e siècle : père de la première traduction latine de la Bible. Saint Jérôme a fondé sa traduction à partir de l'hébreu et du grec. *La Vulgate* qui est une version de la traduction de saint Jérôme est imprimée

En qualité de prédicateur, il établit ses sermons à partir de *La Bible de Genève*¹⁴⁹⁵ dans la version de 1588 mais, en fonction des passages bibliques commentés et en particulier pour les méditations sur les Psaumes¹⁴⁹⁶, il choisit de se référer à d'autres traductions. Dans une lettre adressée à Claude Saumaise du 19 avril 1634, seule lettre de Rive^t entièrement rédigée en latin, le pasteur cite les deux traducteurs dont l'autorité, pour lui, est incontestable¹⁴⁹⁷ : celle d'Emmanuel Tremellius¹⁴⁹⁸, hébraïsant italien (1510-1580) en ce qui concerne la traduction des textes hébreux et celle de François du Jon¹⁴⁹⁹ [Franciscus Junius] qui est auteur de nombreuses éditions et commentaires sur la Bible. Après avoir souligné les principaux points concernant l'autorité de la Bible, nous allons nous arrêter sur la prédication qui relève de cette autorité.

Parole humaine, parole divine

Les réformes religieuses au 16^e siècle précise, Olivier Millet, ont :

Exercé leurs légitimités en ne considérant que l'autorité de la Bible comme seule norme de la foi [...] La Bible est la parole par laquelle Dieu s'adresse aux hommes hic et nunc et leur transmet les promesses du salut aussi ce présent de la parole assure à la prédication et aux Ecritures une fonction centrale.¹⁵⁰⁰

La Réforme porte en effet en elle une ambition intellectuelle et spirituelle inégalée dans la mesure où elle pose au centre de la doctrine la lecture de la Bible comme seule et unique moyen pour le peuple d'avoir accès aux promesses divines et de ce fait place la prédication au centre de « la nouvelle liturgie » car c'est par elle que la connaissance du message évangélique est transmise. La Parole sacrée, dont la prédication est issue, n'est rien moins, souligne Françoise Chevalier, que « le dit de Dieu, les Saintes Ecritures le contiennent : parole et Écriture recouvrent la même réalité »¹⁵⁰¹. L'historienne cite Jean Calvin qui, dans *l'institution chrétienne*, rappelait les devoirs des prédicateurs :

Il nous fault avoir ceste resolution que tout leur office est limité en l'administration de la parole de Dieu, toute leur sapience en la cognoissance d'icelle parole et toute leur eloquence en la predication d'icelle¹⁵⁰².

par Gutenberg en 1455 et sera la traduction officielle de la Bible de l'Eglise catholique en 1592 par le pape Clément VIII. Voir : Olivier Millet et Philippe, Robert, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001. 70-81.

¹⁴⁹⁵ *La Bible qui est toute la sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament, Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance*, Le texte revu & conféré sur les textes Hebreux & Grecs par les pasteurs & professeurs de l'Eglise de Genève, Genève, 1588.

¹⁴⁹⁶ Voir *supra*, les publications de Rivet.

¹⁴⁹⁷ Hans Bots, *Correspondance Saumaise-Rivet*, lettre du 19 avril 1634, p. 60. « Sed alii proprie accipiunt, quasi talis mixtura solis rebus sacris conveniret, fierentque juris sacerdotalis fructus ex tali satione percipiendi. Sic Tremel. Et Jun. Sic Piscator ». Johannes Piscator (1546-1625) qui a traduit les textes de l'ancien testament et du Nouveau Testament en allemand.

¹⁴⁹⁸ Rivet choisit de s'appuyer sur la traduction d'Emmanuel Tremelius et celle de Franciscus Junius pour les méditations sur les Psaumes. Voir, biographie.

¹⁴⁹⁹ Voir : *Infra*. Voir : Bibliographie.

¹⁵⁰⁰ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) ». p. 259-.264.

¹⁵⁰¹ Françoise, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, op.cit.* p.66.

¹⁵⁰² *Ibid, op.cit.* p.35.

La parole est donc un acte fondateur à double titre, divin et humain : socle sur lequel la Réforme a édifié sa doctrine que les théologiens calvinistes et les prédicateurs ont défendu avec fermeté au siècle suivant dans les controverses les opposant aux théologiens de l'Église romaine¹⁵⁰³. Les Écritures étant inspirées par Dieu, l'éloquence humaine n'en est que le faible médiateur. Dieu s'est servi du langage humain donc faillible, une contradiction relevée par les controversistes catholiques que le théologien dissipe en distinguant la Parole de Dieu comme une parole supranaturelle qui surpasse toute éloquence car « la parole humaine est un accident¹⁵⁰⁴ », ne pouvant être comparée à celle de Dieu. La puissance de la parole de Dieu est suffisante, écrit le théologien dans *Catholique Orthodoxe*, et reprend « Les Écritures parlent d'elles-mêmes comme le soleil parle de sa lumière¹⁵⁰⁵. Cette position centrale des textes bibliques sein de la prédication marque de son empreinte l'éloquence sacrée par l'humilité qu'exige le Verbe divin et c'est à ce titre que Pierre Du Moulin, dans un sermon ayant pour objet la vocation des pasteurs, les met en garde contre une liberté d'éloquence qui altérerait non pas le sens des textes bibliques mais leurs puissances :

C'est à quoi tout fidele pasteur doit prendre garde soigneusement de n'attribuer jamais à son sçavoir ou à son bien dire le succez de sa predication : que jamais il ne s'attribue à soi-mesme la louange d'illuminer les esprits : qu'il sçache qu'il n'est pas la chandelle mais le chandelier¹⁵⁰⁶.

Pierre Du moulin subordonne, dans ce court passage, la parole de l'orateur sacré à la parole de l'Évangile, qui est au-dessus de toute éloquence, en se référant à l'apôtre Paul :

[...] quand vous avez receu la parole de nous par laquelle vous appreniez que c'est de Dieu, vous l'avez receuë, non point comme une parole des hommes, mais comme parole de Dieu ¹⁵⁰⁷.

Écouter

La prédication fait donc entendre deux voix : celle de Dieu et celle du pasteur. A cet égard, le verset biblique placé en exergue manifeste oralement et visuellement le lien entre prédication et Écritures saintes. C'est une règle que le traité sur l'art de la prédication d'Hyperius au 16^e siècle comme celui du pasteur Jean Claude¹⁵⁰⁸ au 17^e siècle invitent à suivre

¹⁵⁰³ Les nombreux traités de controverses édités par Rivet durant les vingt premières années de son ministère portent sur la priorité des Écritures saintes. Le premier traité date de 1601 : *Response aux demandes de Jean Cristi, docteur de Sorbonne et chanoine théologal à Nantes*. Tours, Philippe Albert, 1601.

¹⁵⁰⁴ André Rivet, *Douze méditations*, op. cit., p. 80.

¹⁵⁰⁵ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op. cit., p. 80.

¹⁵⁰⁶ Pierre Du Moulin, *Première décade de sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1653, p.158.

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*, op.cit. p.19.

¹⁵⁰⁸ Jean Claude, *Traité de la composition d'un sermon*, slnd, 1688.

car le sermon ne trouve son fondement que sur les Écritures et ce lien indissociable entre le sermon et la Bible se manifeste dès l'introduction.

L'exergue a en effet une fonction déictique puissante qui indique la nature du sermon qui sera donné à un auditoire plus ou moins attentif ou à des lecteurs avertis. Selon les circonstances ou les dates liturgiques, le pasteur porte son exégèse sur un livre entier de l'Écriture ou sur un thème dont le verset sera le fondement¹⁵⁰⁹. Le choix du verset préside donc en majesté sur le sermon, il contient la source de toute l'instruction qui lui sera subordonnée, véritable colonne contre-laquelle tout sermon est édifié, mais il en dirige également l'éloquence¹⁵¹⁰.

La prédication réformée à partir de Jean Calvin doit laisser toute la place à la Parole de Dieu, ce qui implique pour le pasteur de porter sans quitter des yeux le texte biblique, une instruction sur le plan doctrinal et d'accommoder aux circonstances historiques vécues par les fidèles les promesses et les commandements de Dieu. Chaque affirmation, injonction, exhortation trouve son approbation dans les Écritures car le vrai sens déclare notre théologien « consiste en la vérité des mots que le Saint Esprit a inspiré »¹⁵¹¹. C'est un écho de ce que dit Jean Calvin dans un sermon sur l'élection de Jacob « Quand l'évangile se prêche au nom de Dieu, c'est autant comme si lui-même parlait en personne »¹⁵¹².

Olivier Millet relève qu'il y a une grande attention portée par le réformateur de Genève, au fait que la parole de Dieu est en priorité une parole orale, présente au temps où elle se donne et que dans le même temps il conçoit la parole des prophètes comme des sermons rappelant au peuple la loi donnée par Dieu à Moïse et qui selon les temps historiques, guerre ou exil, menacent ou consolent les fidèles¹⁵¹³.

Dieu s'est adressé tout d'abord oralement à Abraham, à Noé, à Jacob, et a ordonné que ses commandements soient consignés [...] afin que nous y ayons recours ¹⁵¹⁴.

Au même titre que le peuple Hébreu, le peuple chrétien reçoit et entend la Parole de Dieu par la voix de ses ministres. Le caractère oral mis en avant l'est en vertu du caractère personnel du message délivré par Dieu, de la foi qui est un présent accordé par Dieu. Lorsqu'André Rivet dans sa réponse au Jésuite Baile affirme la nécessité du ministre il en dessine le rôle d'une

¹⁵⁰⁹ Françoise, Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, op. cit, p. 52.

¹⁵¹⁰ Voir supra.

¹⁵¹¹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op. cit, p. 48

¹⁵¹² Bernard Cottret, *Calvin*, Paris, Petite Bibliothèque de Payot, 1999, p. 54. 3^e sermon sur l'élection de Jacob et la rejection d'Esau, OC 58,

¹⁵¹³ Olivier, Millet, *Calvin et la dynamique de la Parole*, op.cit. p. 268. Les prophètes entretiennent avec la loi mosaïque le même rapport que les prédicateurs chrétiens contemporains de Calvin avec les Écritures. Ceux-ci sont prédicateurs s'adressant au peuple pour lui expliquer et appliquer la loi ».

¹⁵¹⁴ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, op.cit. p. 41

manière concise inspirée par Jean Calvin, en établissant une relation sans faille entre le ministère ecclésiastique et la prédication des évangiles tout en appuyant sur le caractère sacré de la parole entendue :

Cela donques demeure ferme entre nous que par l'Écriture, le Saint Esprit, juge, decerne, & decide toutes questions appartenantes à Salut. Qu'il a laissé à l'Eglise ce Code de Ses loix, arrêts, & jugements, duquel un chacun peut tirer ce qui lui est nécessaire pour son bien, particulier, s'il n'a autre vocation pour le public aussi s'il est dispensateur en la maison. Car il est à propos qu'il y a en ait de tels en l'église qui dispensent les mystères de Dieu mais tirés de ce trésor auxquels cas ils doivent être ouïes comme Dieu parlant par eux¹⁵¹⁵.

Les termes qui relèvent de l'oralité, de la chose entendue, mettent en évidence dans le traité une valeur qui n'appartient pas uniquement à la forme du discours, bien qu'elle l'informe, mais à la valeur doctrinale que cette oralité instaure. La valeur de l'Écriture ne se contient pas dans l'écriture matérielle mais dans l'Écriture supranaturelle : qui lit écoute. Le mot parole possède sous la plume de Rivet une valeur spirituelle qui engage forte car elle pose comme seule autorité : la Bible qui est la Parole de Dieu s'adressant dans le présent à son peuple.

[...] quand nous saurons que celui duquel les Prophetes ont parlé ; qui a parlé à nous après les Prophetes est la parole eternelle de Dieu : alors serons nous mieux disposez à suivre ces commandements, Ecoutez le¹⁵¹⁶.

En soulignant fortement le verbe *Parler* par une répétition rythmée, en le déclinant sur des modes verbaux différents, passant du futur au passé puis du passé au présent, Rivet dans une prédication sur l'Incarnation, oppose le temps humain de l'histoire à l'éternité de la parole de Dieu et désigne avec une éloquente simplicité : l'éternité de cette parole et le caractère intime de la voix de Dieu. Le pasteur n'emploie pas ici le terme d'*Écritures*, mais le mot parole qui fait référence d'une part à ce qui est énoncé de vive voix et d'autre part au caractère intime de cette voix : l'injonction *écoutez le* qui ferme la phrase dans un geste oratoire, ordonne au fidèle d'être attentif à cette voix en raison non d'une autorité historique relevant d'une tradition mais de la grâce que Dieu consent à donner à chacun. Notre prédicateur témoigne par cette injonction d'une autorité et d'une éloquence qui appartiennent aux prophètes bibliques¹⁵¹⁷ de l'Ancien Testament quand ils appellent le peuple d'Israël à écouter la voix de Dieu et à lui obéir à cette

¹⁵¹⁵ *Ibid, op.cit*, p.125.

¹⁵¹⁶ André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p. 83.

¹⁵¹⁷ Dans l'Ancien Testament les prophètes rapportent les paroles inspirées par Dieu en les précédant de cette injonction « écoute mon peuple ». Dans, Jérémie, 7 : 23 , « Mais voici l'ordre que je leur ai donné : Ecoutez ma voix, Et je serai votre Dieu, Et vous serez mon peuple ». Jérémie, 10 : 1 : « Ecoutez la parole que l'Eternel vous adresse, Maison d'Israël ! ; 1 Samuel 3 : 8 -9. « L'Eternel appela de nouveau Samuel, pour la troisième fois. Et Samuel se leva, alla vers Eli : Me voici, car tu m'as appelé. Eli comprit que c'était l'Eternel qui appelait l'enfant. Et il dit à Samuel : va, couche-toi ; et si on t'appelle, tu diras : Parle, Eternel, car ton serviteur écoute. Dans les Psaumes et dans le livre du prophète d'Esaië, nous retrouvons en permanence, l'injonction faite au peuple d'Israël, d'écouter la parole de Dieu, , dans, Esaië, 33 : 13, « Vous qui êtes loin, écoutez ce que j'ai fait ! Et vous qui êtes près, sachez quelle est ma puissance ». Dans, Psaumes 81 14, « Oh, si mon peuple m'écoutait, Si Israël marchait dans mes voies ».

voix. Cet ordre *écoutez-le*, saisit par l'oralité qu'il produit comme un prélude au dialogue avec Dieu, découvrant dans le même moment l'intimité extraordinaire de cette parole et recèle dans sa brièveté et cette familiarité un des points les plus importants de la doctrine protestante : Dieu parle ici et maintenant à chacun.

Rivet insiste, dans plusieurs parties de ses sermons, sur le caractère oral des Ecritures afin de les soustraire à toute temporalité, et convaincre que Dieu s'adresse toujours à son peuple « tant que nous pouvons avoir la foy par l'ouïe & l'ouïe de la parole de Dieu »¹⁵¹⁸. Dans un sermon sur l'Incarnation, construit à partir du verset 14 du chapitre 1 de l'évangile de saint Jean, il instruit de quelle manière doit être reçu le mot *parole* lorsqu'elle désigne la Parole divine incarnée par le Christ. Le mot parole, en effet, recouvre deux définitions qui doivent dans un premier temps être distinguées.

[...] en rendant ce nom commun à d'autres avec Christ, auquel cependant nous le voyons approprié, nous retiendrons cette signification commune de parole, pource que bien entendue, elle a son fondement en ce que l'Escriture nous apprend, tant de la génération éternelle du filz de Dieu, qu'elle esclaircit, que de ce que nous pouvons apprendre, attendre, & entendre de luy, qui nous instruit. [...] Car ce que quelques bestes sont dites avoir parlé en l'Escriture, comme l'Anesse de Balaam & ce que nous voyons tous les jours par experience en quelques oyseaux qui prononcent des sentences en diverses langues, ne doit pas être tenu à leur regard pour parole, mais pour un son, imitant la voix humaine pource que le parler est propre à ceux qui comprennent en l'entendement ce qu'ilz expriment au dehors. De la vient qu'il y a double parole l'une intérieure, l'autre extérieure. L'extérieure se fait par la voix sensible, & touche l'oreille du corps ; l'intérieure se fait au-dedans, par laquelle l'homme parle à soy mesme, des choses qu'il scait & cognoist, ou qu'il pense savoir & cognoistre¹⁵¹⁹.

Le mot *parole* reçoit une définition très détaillée de la part du ministre. En lecteur attentif de Cicéron¹⁵²⁰, il pose tout d'abord la question de l'attribution du langage : à qui est donné le fait de parler. La parole humaine est par définition intelligente mais après différents exemples tirés de la nature elle apparaît diverse. Par conséquent, lorsque le mot *parole* désigne le Verbe divin, le prédicateur exclut tout principe distinguant parole extérieure et intérieure afin de démontrer que cette *parole* est une parole vivante, active car en Dieu *la parole interne est coéternelle*¹⁵²¹ et aucune définition n'est possible sinon celle d'une puissance infinie.

Car nostre parole n'est ni coessentielle, ni de mesme temps que son principe, pource qu'en l'homme l'acte n'est pas toujours avec la faculté. Mais en Dieu la parole interne est coéternelle¹⁵²².

¹⁵¹⁸ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit., p.568.

¹⁵¹⁹ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 76-77-78.

¹⁵²⁰ Cicéron, *De Oratore*, I. 30-34

¹⁵²¹ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p.81,

¹⁵²² *Ibid*, op.cit. p. 81.

Notre auteur introduit ensuite la distinction entre diversité et unicité, ce qui écarte la parole au sens matériel du terme laissant seule la parole du Christ être *Une*¹⁵²³ et opérante en vertu de l'esprit saint qui la transmet et grâce auquel l'écoute ouvre à la foi.

Croire

Le pasteur définit avec une précision de pédagogue et le soin d'un dialecticien le présent sacré de cette parole qui ne s'entend pas au sens d'une parole profane ; la distinction ne porte donc pas sur la matérialité de la parole, par conséquent, il exclut toute perception humaine qui corromprait le sens sacré de la révélation, ce n'est pas une parole ordinaire soumise aux lois d'une parole ordinaire.

Le christ est appelé Parole, non pource qu'il a fait entendre aux hommes la volonté de Dieu, mais pource qu'il est produit par l'intellect du père, comme la parole interne par l'intellect de l'homme, toutefois ce 'comme y a plusieurs différences¹⁵²⁴.

La doctrine typiquement calvinienne du témoignage du Saint-Esprit, rappelle Olivier Millet¹⁵²⁵, sert à fonder l'autorité des Écritures en dehors de tout recours et c'est dans ce sens que le prédicateur souligne, en dialecticien, la définition du mot *Parole* dans un sermon sur l'Incarnation, distinguant les paroles et la *Parole*.

[...] quand le filz de Dieu est nommé parole : la question est si cela se doit entendre de la parole du dedans ou de celle du dehors. [...] ce qui doit estre entendu absolument & sans aucune relation aux hommes, autrement il y aura d'autres paroles que le Christ, il est appelé non pource qu'il a fait entendre aux hommes la volonté du père mais pource qu'il est produit par l'intellect du père comme la parole interne par l'intellect de l'homme, toutefois en ce « comme » y a plusieurs differences ; car notre parole n'est ni coessentielle ni de mesme temps que son principe . Mais en Dieu la parole interne est coéternelle¹⁵²⁶ .

Le théologien reprend la pensée augustinienne en excluant toute comparaison pour ne retenir qu'une définition majeure celle de la puissance infinie de la Parole de Dieu qui se manifeste par l'Esprit Saint aux hommes à travers les siècles. La Parole divine rappelle Olivier Millet est pour les réformateurs Luther et Calvin, signe d'une présence agissante et immédiate¹⁵²⁷ et l'Écriture sainte n'en est que l'instrument consigné par écrit. L'adverbe 'comme ' est rejeté dans le monde du comparable par le prédicateur qui, par ce recours à la dialectique et à la grammaire¹⁵²⁸

¹⁵²³ Ibid, *op.cit.* p.98.

¹⁵²⁴ Ibid, *op.cit.* p81.

¹⁵²⁵ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p.263.

¹⁵²⁶ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p.81

¹⁵²⁷ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *op.cit.* p.264

¹⁵²⁸ Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age, La Poétique de Dieu Ve-XVe siècles*, Paris, Editions Gallimard, 1997. p.90. Alain Michel cite un passage de Saint Augustin extrait de De l'ordre, XII, 35, dans lequel le théologien évoque la

construit une frontière claire entre la parole humaine soumise au temps, inopérante, multiple et l'éternité de la Parole de Dieu et sa puissance active dans le présent de tout être. L'adverbe, « comme » dont il se sert ici pour écarter toute confusion, donne toute la mesure de ce qui doit être entendu par *Parole* divine. Ce « comme » annule toutes les interrogations brouillonnes, évoque implicitement les unités de temps qui s'acharneraient en de vaines comparaisons devant l'unicité et intemporalité de la parole de Dieu. Notre parole est multiple, soumise aux contingences alors que la parole incarnée par le Christ est une et intemporelle, permanente, il ne convient donc pas de comparer ses paroles à la nôtre car « Notre parole n'est pas une substance mais un accident ¹⁵²⁹ ». Le terme accident dont use le prédicateur, révèle une réflexion philosophique sur le langage, qui domine toute la pensée de la philosophie chrétienne réformée. Toujours dans ce même sermon sur l'Incarnation, après la partie relevant de l'instruction, notre auteur offre par le moyen de l'hypotypose la vision du don fait aux hommes par Dieu, de donner son Fils unique, Verbe Incarné. Le pasteur ne recourt plus pour au ton didactique, ne cherche plus à éveiller l'intellect mais les affects, il emprunte une voie où le style rejoint l'abondance, comme s'il tentait de faire naître l'idée de la grandeur du don. Rivet adopte un rythme dynamique, toujours ascendant, le sacré ne s'invite dans son sermon que sous la forme d'une surprise toujours renouvelée. Il éveille à la connaissance par la suggestion répétée que chacun peut recevoir ce don.

Car comment pourrait la parole de l'homme raconter ce que la nature n'a pu faire, ce que l'usage ne porte point, ce que la raison ignore, que l'entendement ne peut comprendre, ce qu'étonne le ciel, qui épouvante la terre et que la créature admire ? ¹⁵³⁰.

Nous entendons Rivet, exposer l'impuissance de la parole humaine à traduire dans le discours la puissance de la parole divine. Rien ne peut être dit sur ce mystère, excepté l'étonnement de l'homme, aussi notre auteur décrit avec passion et étonnement mêlé le mystère de l'Incarnation et parvient à exprimer physiquement et oralement l'impossibilité pour l'éloquence humaine de rivaliser avec le sacré.

Les gradations, les répétitions, les cadences harmonieuses qui s'élèvent et qui retombent comme prises dans un mouvement incessant entre le bas et le haut, bouleversent toute compréhension. Multipliant les verbes qui signalent l'inefficacité de tout raisonnement humain – *la raison ignore -l'entendement ne peut comprendre-*, Rivet démontre une sensibilité de

rationalité à l'œuvre dans l'enseignement chrétien « il ya trois genres de sujets où apparaît la rationalité. L'un réside dans les faits relatifs à la rationalité, l'autre dans la parole, le troisième dans l'agrément. La première nous avertit de ne rien faire au hasard, la seconde nous apprend à enseigner droitement, la dernière à contempler heureusement ».

¹⁵²⁹ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p.81.

¹⁵³⁰ *Ibid*, op.cit. p.74.

rhéteur- poète dans la construction de la phrase et de son rythme. En effet, la cadence majeure finissant la période annule toute éloquence dans le silence de l'admiration. – *-et que la créature admire-*. Du temps précis de l'annonce de la venue au monde du Fils de Dieu, temps précis, extérieur, vécu par les témoins, il aborde le temps de l'intériorité, celui qui place le fidèle devant Dieu. Le mode négatif creuse la phrase, traduit efficacement les questions les plus importantes, la pensée suit les flots turbulents pour finalement s'abîmer dans un renoncement heureux. Les oppositions heurtent profondément les sens, la pensée est réduite à néant. Un lyrisme approuvé par Hyperius¹⁵³¹ sert ici les questions les plus vives, les plus personnelles.

Si nos yeux ne peuvent sans incommodités supporter les rayons du soleil levant ; de quelle preparation a besoin la sincérité des yeux de l'Esprit, pour contempler la splendeur de l'auteur de toutes choses se levant sur la terre ? La Parole a esté faite chair, qui le pourra raccompter ? Comment pourra l'homme parler dignement de Dieu, quand il oit Dieu vagissant au berceau ¹⁵³²?

La matérialité de la vision naît d'une personnification au moyen de laquelle le pasteur ouvre un espace toujours plus large. Rivet peint le bouleversement de la pensée avec un sens de la mise en scène relevant du théâtre. Il s'empare de l'interrogation intime de chaque fidèle devant ce mystère pour la porter au-devant de l'auditoire ou des lecteurs. Par cette admiration qui appelle le sublime, le prédicateur met en perspective la réalité de la foi vécue par les fidèles. L'univers porte en lui les signes manifestes de la puissance divine, et cette admiration appartient à chacun. Deux temps apparaissent : le temps historique et le temps psychologique. La présence de saint Augustin se laisse percevoir dans le recours à la beauté du monde et à une mise en perspective de l'homme dans l'univers¹⁵³³. L'émerveillement est l'expression individuelle et universelle de la foi née d'un dialogue car cet émerveillement est déjà le signe d'une réception.

Dans la mesure où aucune raison humaine, aucune institution ecclésiastique ne contraint la foi, elle est par conséquent une persuasion intime et ce lieu de la persuasion est le cœur¹⁵³⁴. La religion ne veut pas « estre contraincte mais suadée »¹⁵³⁵ affirme le pasteur dans le sermon sur

¹⁵³¹Andras Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op. cit*, p.111. « Or quelqu'un suscitera des affections en soy-mesme en diverses sortes. [...] par une véhémence imagination ou fantaisie, assavoir quand quelqu'un se rend du tout attentif à penser fort diligemment & qu'ainsi il dépeint devant ses yeux les especes & images des choses desquelles il est question ».

¹⁵³² André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p.74.

¹⁵³³ Augustin, *Les Confessions*, X, 6, 9. « j'ai interrogé le ciel, le soleil, la lune, les étoiles [...] Et j'ai dit à tous ceux qui se tiennent autour des portes de ma chair : « Parlez-moi de mon Dieu, que vous n'êtes pas, dites moi quelque chose de lui. ». Et ils s'écrièrent d'une grande voix : « c'est lui-même qui nous a faits. » Mon interrogation était la tension de mon désir et leur réponse était leur beauté ».

¹⁵³⁴ Olivier Millet, *Histoire de la Rhétorique, op.cit.* p.211.

¹⁵³⁵ André Rivet, *Douze méditations, op. cit*, p.613. Ce que souligne Olivier Millet dans son ouvrage, *Calvin et la dynamique de la parole*, à propos de la distinction entre cité céleste et cité terrestre, vient compléter et éclaircir la pensée de notre prédicateur. « La ligne de partage entre la cité terrestre et la cité céleste que définit saint Augustin dans son œuvre, a posé pour les réformateurs les jalons de l'autorité des Ecritures avant celle d'une institution ecclésiastique qui, elle, relève d'une autorité humaine et politique. Pour le réformateur Budé : la *fides* chrétienne est une persuasio, et la dimension subjective de la persuasio qui repose sur l'efficacité de l'esprit et non de la parole humaine. Dans l'anthropologie réformatrice (car tout cela recouvre

Le devoir des pasteurs. Car si le pasteur a pour charge d'instruire, il n'a pas pouvoir sur les âmes¹⁵³⁶. La pensée du philosophe chrétien Augustin est ici recueillie par le prédicateur à travers le rappel implicite de ne pas confondre autorité politique et autorité spirituelle¹⁵³⁷.

Le maître intérieur

L'Auteur divin se laisse entendre par l'esprit, « le maître intérieur » qui s'adresse au cœur des fidèles dont parle saint Augustin¹⁵³⁸. La foi n'est pas un don de l'Église mais de Dieu seul, opérant en chacun des hommes. C'est en ce sens que notre théologien, dans le *Catholique Orthodoxe*, subordonne la connaissance des Écritures au témoignage du Saint-Esprit définissant clairement le rapport personnel de chacun avec Dieu.

Dieu nous tesmoigne doublement l'autorité & la vérité de l'Écriture, Premièrement en ce qu'il la ornée de qualitez [...] secondement en ce qu'il touche le cœur d'un chacun des siens par Son Esprit[...] et sans ce mouvement de l'Esprit de Dieu le tesmoignage de 'Eglise qui d'ailleurs est un instrument utile mais non seul, ni suffisant ne serviroit du tout rien car cette cognoissance ne peut se faire que par la foi & la foi n'est pas un don de l'Église mais de Dieu seul operant efficacement quand il veut sans & quand il veut avec le ministere de l'Église¹⁵³⁹.

Le prédicateur rejoint dans la définition de la foi, celle que les réformateurs Bucer et Budé avaient proposé au premier temps de la Réforme protestante. La foi résulte d'une persuasion pour le réformateur Bucer, au sens objectif et au sens subjectif. Au sens objectif : la foi chrétienne est une certitude dans les promesses de Dieu et au sens subjectif la foi s'accomplit grâce à l'Esprit de Dieu qui persuade les 'élus' au sujet des paroles de Dieu¹⁵⁴⁰. En affaiblissant le pouvoir humain de la parole qui trouve des limites à son exercice, Rivet fidèle à l'enseignement des premiers réformateurs, réaffirme d'une part l'efficacité de l'Esprit et non de la parole humaine et d'autre part fait de chaque homme le destinataire des promesses

l'anthropologie de l'*intellectus* et de la *voluntas*), dans l'anthropologie réformatrice les facultés de l'âme se réduisent à deux instances intelligence et volonté. La volonté dépend des affects et l'homme n'est pas le maître de son cœur ». *op.cit.* p.271.

¹⁵³⁶ André Rivet, *Douze méditations, op, cit.* p. 613. « Car la religion ne veut pas être contrainte, mais suadée. Les Roys des nations les maîtrisent, & les grands usent d'autorités sur icelles ; *mais il ne sera point ainsi entre nous.* ». Le pasteur cite un verset de Mathieu, 20 : 25-26.

¹⁵³⁷ André Rivet fait ici peut-être une référence au sujet des donatistes dont Augustin avait été un arbitre efficace. L'évêque Donatus au IV^e siècle a jugé avec la plus grande intolérance, témoignant d'un fanatisme peu chrétien les chrétiens qui s'étaient pliés aux cultes publics de la religion romaine. Il s'estime en droit de les rejeter de l'Église. Saint Augustin sera d'un grand secours contre ce fanatisme religieux par la constance avec laquelle il pointe l'erreur d'un tel jugement. Ce n'est pas l'homme qui valide le sacrement mais Dieu. Voir, Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, « Maîtres spirituels », aux Éditions du Seuil, 1955.

¹⁵³⁸ Cette citation est rapportée par Jean-louis Chrétien, in *Saint Augustin et les actes de parole*, Presses Universitaires de France, 2002. p. 108. « Nous n'avons qu'un seul maître, or celui que nous consultons est celui qui enseigne le Christ dont il est dit qu'il habite dans l'homme intérieur ».

¹⁵³⁹ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op, cit.* p.219. Dans la première partie de cet ouvrage, le théologien répond à la question du jésuite Baile, se rapportant à l'autorité de la Bible seule. « Nous disons que l'Écriture est devant toute Église, en temps, par nature et par dignité car la Parole de Dieu estant cause de l'Église, il faut que la cause soit devant l'effect [...] les livres ne tirent pas autorité de la boutique ». *op.cit.* p.36 et p. 65.

¹⁵⁴⁰ Olivier Millet, « La réforme protestante et la rhétorique circa 1520-1550) », *op.cit.* p. 268.

évangéliques. Le temps historique soumis aux contingences est aboli au profit du temps psychologique de l'âme qui accueille un présent intemporel rapporté à la révélation contenue dans les Écritures. L'appropriation personnelle des promesses évangéliques est le gage du témoignage de l'Esprit Saint.

L'écoute née de ce dialogue intime avec Dieu, recèle une puissance que le prédicateur distingue en l'opposant à la vision, car elle n'est pas attachée à une sensibilité extérieure mais appelle le temps secret de chaque être. Dans un sermon consacré à l'Incarnation, Rivet oppose l'ouïe à la vue désignant la première comme étant le lieu de l'œuvre divine « nous serons bienheureux si nous croyons sans voir, par l'ouïe de la Parole de Dieu »¹⁵⁴¹. Le prédicateur se réfère¹⁵⁴² référant à Augustin qui a souligné l'importance de « cette parole intérieure perçue sous l'effet de l'Esprit saint, signe de l'appropriation personnelle du message évangélique : « ce n'est pas une parole qui résonne au dehors c'est la vérité qui préside intérieurement à l'esprit lui-même que nous consultons¹⁵⁴³ ». Ce caractère personnel engage non plus l'intelligence ou la compréhension formelle, mais la disposition psychologique, intime de chaque être.

L'acte d'écouter réclame une attention extrême qui n'est plus dispersée par le monde extérieur, et qui par cette tension de l'esprit visant à recueillir pour soi ce qui est dit ou lu est une recherche en soi du bien. Le prédicateur se réfère au philosophe chrétien Augustin¹⁵⁴⁴ lorsqu'il s'agit de définir la présence de la *parole* divine, la transformation qu'elle opère sur l'âme individuellement. En effet, comme nous l'avons signalé¹⁵⁴⁵, Augustin a particulièrement mis en valeur la présence toujours renouvelée de la Parole de Dieu en rapportant celle-ci à l'écoute intérieure « mon être est d'écouter le sien de dire, je suis l'oreille il est la parole¹⁵⁴⁶ », et Rivet semble lui faire écho dans le sermon sur l'Incarnation, lorsqu'il écrit : « quand ce grand conseiller parle il faut fermer l'oreille à tous les autres¹⁵⁴⁷. Par la simplicité sans rudesse, proche d'une évidence, avec laquelle est établi le lien entre *écouter* et *croire*, le prédicateur se montre fidèle dans le fond et dans la forme à la pensée de saint Augustin qui soulignait la nature personnelle, indivisible de la Parole de Dieu. Si les Écritures ont toute autorité, c'est en raison

¹⁵⁴¹ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 142.

¹⁵⁴² Dans ce même sermon sur l'Incarnation, contenu dans, *Douze méditations*, Rivet fait référence au *De trinite*, lib, 5, cap, 31 d'Augustin, *op, cit* p. 93. « Saint Augustin l'accompagne ' parole intérieure, avec notre parole prononcée : car comme la parole interne, prend pour se manifester le son extérieur de la voix humaine, aussi Christ pour se manifester aux sens des hommes, a pris à soy la nature de l'homme. ».

¹⁵⁴³ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, *De Magistro*, XI,38, p. 106.

¹⁵⁴⁴ Saint Augustin est le philosophe chrétien le plus cité par Rivet. voir supra. Modèles patristiques.

¹⁵⁴⁵ Voir supra, modèles patristiques.

¹⁵⁴⁶ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, *op, cit*, p.26.

¹⁵⁴⁷ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 49.

de leur puissance à soumettre le cœur de chaque croyant en dehors de toute connaissance manifestée publiquement. Celui qui écoute Dieu se tient debout, écrit Augustin dans un sermon, signalant que cette écoute silencieuse du cœur est la plus efficace : « Il ne se tient debout que parce qu'il l'écoute [...] Car s'il n'écoute pas, il tombe¹⁵⁴⁸ ».

L'écoute possède deux aspects : le premier aspect relève du domaine de la connaissance, de l'instruction, le second de l'âme, de la partie la plus secrète fragile et invisible de chaque être capable d'entendre et de recevoir la Parole de Dieu. La connaissance de Dieu appartient encore à la volonté intellectuelle, historique : l'instruction ou *docere* est donnée et reçue dans un mouvement linéaire qui n'engage pas nécessairement la foi. Le temps historique sert la compréhension, le temps psychologique sert l'âme.

La Grâce accordée à tous ceux qui croient n'est possible que par la foi or la foi est donnée par Dieu et sans ce mouvement de l'âme il n'y a pas de conversion. Dans un des sermons du recueil *Les vœux du sacrificateur* publié à Leyde en 1635, Rivet donne une lecture continue sur le chapitre dix-sept de l'évangile de saint Jean, qui contient sous forme testamentaire la dernière prière de Jésus pour ses disciples. Le prédicateur développe dans le commentaire sur le verset vingt, le point crucial de la Foi insistant particulièrement sur l'écoute.

[...] quand donques il dit que la foy vient de l'ouïe & l'ouïe de la parole de Dieu, il veut estendre cela toute la parole tant administrée par les prophètes que par les apôtres [...] Nous tirons de cet advertissement que si nous n'avons pour fondement que la parole des hommes qui ne sont pas inspirés de Dieu, nous ne pouvons avoir la vray foy¹⁵⁴⁹.

Le verbe *écouter* désigne ici une attention personnelle au Verbe de Dieu qui, seule a la puissance de régénérer le fidèle et de convertir. Cette appropriation personnelle du message est le but de la prédication de Rivet et caractérise la prédication réformée calviniste et l'éloquence qui la porte¹⁵⁵⁰.

En raison du caractère prophétique¹⁵⁵¹ donné à nouveau à la prédication comme aux temps des patriarches, l'éloquence adopte une vivacité et des figures de style propres à témoigner de l'oralité : exclamation, injonction, définition, interrogation, citations nombreuses mêlent la voix

¹⁵⁴⁸ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, op. cit., p. 26. L'auteur cite un passage du sermon 292, 8, de saint Augustin, dans *Augustin Œuvres complètes* traduits sous la direction de .. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx, Bar-Le-Duc, 1864-1872.

¹⁵⁴⁹ André Rivet, *Les Derniers Vœux du sacrificateur*, Arnhem., Jacob van Biesen de Gueldres, 1639. Sermon XV, p. 380.

¹⁵⁵⁰ Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p.29. L'historien cite un passage d'Augustin in Iam, Job, epist, III, « ô vous qui m'écoutez avec foi ô vous pour lesquels ce que je dis ne périt pas, ô vous pour lesquels le verbe ne passe pas seulement par les oreilles mais descend dans le cœur » sermon de Saint Augustin p29 « si tu as des oreilles intérieures écoute la justice. Ce sont de telles oreilles que cherchait celui qui disait » que celui qui a des oreilles pour entendre entend ». p. 34.

¹⁵⁵¹ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de La Parole*, op.cit. p. 268. « Les prophètes entretiennent avec la loi mosaïque le même rapport que les prédicateurs chrétiens contemporains de Calvin avec les Ecritures . Ceux-ci sont prédicateurs s'adressant au peuple pour lui expliquer et appliquer la loi.

des prophètes et apôtres à celle du pasteur. La place majeure réservée aux textes bibliques au sein du sermon, a pour conséquence une éloquence adoptant le dynamisme d'un discours dialogique. L'orateur chrétien doit commenter, exhorter, menacer, émouvoir tout en conservant la majesté de l'éloquence sacrée par l'insertion rythmée et choisie des passages bibliques, par les similitudes prises dans la vie quotidienne afin d'offrir aux fidèles le vrai sacrement qu'est la Parole de Dieu¹⁵⁵².

Si nous considérons les propos de Rivet, en tant que théologien, nous constatons une revendication déclarée pour la parole vive, pour *le cri* et pour toute métaphore évoquant l'oralité et si nous considérons ses sermons : le rythme donné aux cadences, le choix des similitudes, le goût marqué pour la gradation, rendent sensible dans le moment présent le texte biblique. Ainsi en réponse au reproche ironique des adversaires jésuites fait aux pasteurs calvinistes réformés de crier, il souligne avec enthousiasme la valeur persuasive de la voix, du son et met en italique « crions » :

Il nous reproche que nous *crions* avec le prophète que la parole de Dieu est une lumière. Et certes il est bien sûr & plus honorable de crier avec le Prophète contre les ennemis de l'Écriture que de hurler avec les loups contre les brebis qui connaissent la voix de leur Pasteur¹⁵⁵³ :

Le théologien oppose la clameur au silence justifiant la nécessité de la première par la voix d'Ésaïe, d'Aaron et de l'Apôtre Paul :

Cicéron disoit bien qu'il vaut mieux être muet que de dire ce que personne n'entend, ilz defendent de parler au peuple en langage entendu, et toutefois ce qui est admirable ce muet parle & crie avec efficace, Esaïe crie sur Israel [...] nous savons dit l'apôtre Paul que ce que la loi PARLE, elle le dit à ceux qui sont sous la loi et l'Écriture DIT à Aaron, Esaïe CRIE sur Israel, il ya donc une équivocation manifeste en ce qu'elle est dit muette par les adversaires [...] elle n'est pas muette puisqu'elle enseigne, redargue, console instruit par parole efficace et claires¹⁵⁵⁴.

Par le recours aux majuscules, notre auteur traduit visuellement le caractère oral du discours, de la prédication comme une sorte de revendication incessante de la priorité de la Parole et de

¹⁵⁵² André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, *op.cit.* p. 41. « Dieu s'est adressé tout d'abord oralement à Abraham, à Noé, Jacob, et a ordonné que ses commandements soient consignés afin que nous y ayons recours ».

¹⁵⁵³ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, *op. cit.*, p. 116. Rivet rapporte un peu plus loin dans le texte les propos d'un cardinal qui après avoir entendu Théodore de Bèze lors d'un colloque à Poissy déclara son admiration et sa frayeur devant l'éloquence du réformateur. « On rapporte d'un cardinal qu'ayant ouï la harangue de Beze au colloque de Poissy, il fit ce souhait entre les siens : 'a la mienne volonté, qu'ilz fussent muets' ». *op.cit.* p. 124.

¹⁵⁵⁴ *Ibid*, *op. cit.*, p.124. « Je sais que Cicéron a dit que la loi est un magistrat muet, et le magistrat est la loi parlante mesme choses pour l'Écriture les magistrats parlent selon la loi s'ilz sont la voix d'icelle, & les pasteurs la voix de l'Écriture & toutefois ilz ne seront pas dessus la loi ni pardessus l'Écriture ». *op.cit.* p. 116

la puissance de la parole divine qui ne se compare à aucune autre. La Parole tonne, gronde ou murmure, elle est la manifestation de la majesté de Dieu.

Le pasteur dans un Sermon sur *le don du Saint Esprit* contenu dans le recueil soutient l'oralité comme la forme attestant de la voix divine parlant au cœur avant l'intelligence.

Il crie en nos cœurs & son cri est compris en un mot Abba, Père, mais un mot qui comprend tout l'Évangile, qui est un abrégé de toute la doctrine de Salut. [...] Car en quelque façon que nous prenions cette clameur, elle ne peut estre propre à l'Esprit de Dieu, sinon entant qu'il en est la cause¹⁵⁵⁵.

C'est par l'évocation du cri que le prédicateur aborde le point majeur de la doctrine calvinienne : celui de la parole vivante vivifiée par l'Esprit. Les Écritures étant dictées par Dieu, l'Esprit Saint intervient comme le garant de l'autorité de Celles-ci, et atteste de la relation personnelle que chaque croyant par la lecture ou par l'écoute de la parole annoncée entretient avec Dieu. Le cri et la clameur expriment ici la part la plus secrète de l'âme, témoignant de l'invincible espérance. Rivet use de ce que la rhétorique nomme *movere*, en faisant appel à la filiation personnelle avec Dieu que chacun peut revendiquer.

Et pourtant que vous êtes enfants, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant Abba père[...] le principal est le don de l'Esprit de son Fils lequel habitant en nos cœurs nous fait invoquer Dieu pour Père[...]ainsi vous avez reçu l'Esprit d'adoption par lequel nous crions Abba père¹⁵⁵⁶.

Les clameurs, les gémissements, le cri sont les expressions ultimes du bouleversement affectif, d'une raison mise en ruine se soumettant humblement dans ces gémissements au seul pouvoir de l'Esprit Saint. L'écoute est pensée. Rivet joue des sonorités, du balancement syntaxique afin de traduire la force de la *Parole* sur le cœur, de son auto-attestation dans le cœur des croyants. « Aussi est-ce le cri du cœur non du gosier, le cri du vœu non de la voix »¹⁵⁵⁷ Cette auto-attestation se réalise sur le plan subjectif¹⁵⁵⁸ et non pas objectif. Rivet en calviniste convaincu témoigne d'une grande efficacité d'orateur dans le sermon en recourant à l'image du cri silencieux pour établir la relation personnelle que chaque croyant entretient avec les textes saints sans l'intermédiaire d'une autorité extérieure, relation fondée et agissante par le témoignage de l'Esprit Saint. « Souvent Dieu exauce les siens devant qu'ils parlent. Et entend leur cri bien clair lors qu'ils sont en silence »¹⁵⁵⁹.

¹⁵⁵⁵ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, imprimerie des Elzeviers, Leyde, 1634. p.227

¹⁵⁵⁶ Ibid, op.cit. p.206.

¹⁵⁵⁷ André Rivet, *Douze méditations*, op. cit, p. 221. Le pasteur cite le psaume 245 'Dieu oit le desir de l'affligé'. Dans ce même recueil, dans un sermon portant sur la lutte de Jacob avec l'ange, il cite un passage tiré du livre de l'Exode 14 : 15 « Dieu disoit à Moïse, Que cries tu vers moy, parle aux enfans d'Israel, qu'ilz marchent ». op. cit, p.344

¹⁵⁵⁸ Olivier, Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », op.cit. p. 211

¹⁵⁵⁹ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, Leyde, Imprimerie des Elzeviers, 1634. p. 220. « Le Saint Esprit habite en nous est envoyé dans nos cœurs, quand il y fait son œuvre[...] La Parole est une parole vive agissante car en quelque

En tant que prédicateur, Rivet souligne l'efficacité de la *parole* dans le temps présent de chacun des fidèles, rendant compte de la relation personnelle entre le croyant et son Dieu, en tant que théologien il affirme la pleine autorité de la Bible par le témoignage du Saint-Esprit en dehors de toute autorité extérieure ou historique comme celle de l'Église¹⁵⁶⁰. Le prédicateur rejoint en cela Luther qui rappelle Olivier Millet¹⁵⁶¹ conçoit Dieu comme un divin locuteur s'adressant à chaque fidèle : la foi vient de ce que l'on entend, « écouter » est croire. L'écoute par conséquent se soumet à deux instances : celle d'une parole intérieure et celle d'une parole extérieure.

Ainsi les paroles du Seigneur sont l'esprit qui vivifie non pource que cet esprit y est attaché mais pource qu'elles sont l'esprit par signification & se doivent entendre de luy de sa vertu & de fon efficace par laquelle il nous fait communiquer spirituellement à la chair du Christ¹⁵⁶².

En considérant la permanence de la Parole divine, le pasteur, fidèle en cela à Calvin conçoit le verbe divin comme une puissance salvatrice et donc vivante qui se manifeste aux hommes pour les instruire du Salut par la grâce, sous deux formes¹⁵⁶³ indissociables : la forme linguistique ou verbe extérieur et la parole intérieure perçue par l'homme sous l'effet de l'Esprit Saint : *parole* qui touche le cœur.

Le but de la parole extérieure est d'instruire et sa réception a un caractère à la fois religieux et social¹⁵⁶⁴. Or cette distinction faite entre parole extérieure et intérieure correspond aux deux moyens appartenant aux fins de la rhétorique : *docere* et *movere*, principes qui sont appliqués à l'herméneutique et au discours de l'orateur chrétien¹⁵⁶⁵. Le *docere* désigne la parole extérieure, celle qui instruit, qui ordonne, corrige, apprend à se conduire ici-bas, le deuxième principe *movere* sert à éveiller les émotions, les passions de l'âme. Ces deux aspects de la rhétorique servent au sein du sermon à traduire d'une part ce qui appartient à l'instruction du fidèle et d'autre part ce qui appartient à la nature supranaturelle de la Parole de Dieu. En ce qui concerne le premier aspect, Rivet, nous le verrons, dans le chapitre suivant, accorde une attention particulière à la définition car chaque mot pouvant faire naître un doute, il est

façon que nous prenions cette clameur elle ne peut être propre à l'esprit de Dieu sinon en tant qu'il en est la cause. Et il est dit, faire en nous, ce qu'il nous fait faire ».

¹⁵⁶⁰ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la parole*, op. cit, p.211. 'Budé insistait déjà sur cette auto-attestation dont il relevait des signes dans la nature et le style même des textes bibliques ». Pour Calvin l'auto-attestation se réalise sur le plan subjectif dans le cœur des croyants en mettant les fidèles en contact avec la Parole ». André Rivet dans le Catholique Orthodoxe précise « Nous disons que le Saint Esprit est le juge de toutes les controverses de la Religion duquel seul l'autorité est souveraine [...] nous croions que cet Esprit nous a clairement manifesté la volonté de Dieu es Saintes Escritures' p120.

¹⁵⁶¹ *Ibid*, op, cit, p.263.

¹⁵⁶² André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, op.cit. p.134

¹⁵⁶³ Olivier Millet, *Calvin et la Dynamique de la parole*, op.cit. p. 264

¹⁵⁶⁴ *Ibid*, p. 265. « Luther et Calvin identifient parole extérieure et loi, et parole intérieure et Evangile ».

¹⁵⁶⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op, cit, p.3.

nécessaire d'en expliquer le sens, car de la bonne compréhension de ce mot surgit ou non la compréhension du texte ou de ce qui est dit. L'examen méticuleux du texte, basé sur l'étude linguistique est de ce fait, une nécessité théologique, car il permet de rendre compte au sein de la prédication de la présence toujours vivante de la parole divine grâce à une exégèse qui ne redoute pas de s'attacher aux mots afin qu'ils révèlent non plus une ombre ancienne mais un présent lumineux.

Dans un sermon sur l'Évangile de Jean, contenu dans le *recueil Les derniers vœux du Sacrificateur*, publié en 1639, Rivet indique très clairement les raisons qui le poussent à s'arrêter sur un pronom :

L'enfant nous est né, s'il eût dit « l'enfant est né, le Fils est donné, il n'aurait pas enseigné au profit de qui mais ajoutant ce pronom « nous », il a voulu montrer que toute la dispensation de ce mystère regarde le bien et le Salut des hommes [...] il ne faut pas prendre ce message pour une narration ¹⁵⁶⁶.

La célèbre sentence de Paul dans l'épître aux Romains concernant l'opposition de la lettre et de l'esprit, sentence à partir de laquelle la tradition patristique avait distingué un sens littéral-historique et un sens figuré¹⁵⁶⁷, est commentée par Rivet selon la notion calvinienne de la parole salvatrice, avec une certaine ironie dirigée vers la tradition patristique et les abus d'interprétations à son avis inutiles. Lorsqu'il note en passant les émois d'Origène, ou décrit avec une pointe d'ironie, « ceux », qui « ayant pris occasion » et « ont abusé du dire de l'apôtre », le prédicateur éloigne les interprétations allégoriques et demeure ferme sur sa position de philologue chrétien.

De ces paroles il dit qu'elles sont esprit & vie c'est-à-dire selon la façon de parler de la langue sainte, esprit vivifiant : ce qui est aussi presque en toutes langues par une figure de grammaire « grec die : daxe die par laquelle une meseme chose est divisée en deux comme quand le poète dit pateru libamus & auro, nous faisons aspersions avec les coupes & l'or c'est-à-dire avec les coupes dorées[...] et semble que de là ayant pris occasion ceux qui ont abusé de ce dire de l'apôtre la lettre tue mais l'esprit vivifie, dont autrefois Origène a esté emeu, à rechercher en toutes les sentences de l'écriture un sens allégorique, bien souvent sans sens et sans raison... Paul aux romains comme l'Évangile est la puissance de Dieu en Salut à tout croyant », non que la puissance essentielle de Dieu soit enclose es paroles de l'Évangile, mais pource que cette puissance opere es croyants par la prédication de l'Évangile par laquelle il nous fait sentir Paul aux Ephésiens » qu'elle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficace de la puissance de sa force¹⁵⁶⁸.

Dans ce même sermon le mot *puissance* est défini sous les catégories, politique, sociale, intellectuelle, pour isoler la puissance de la *Parole* qui transcende toutes les formes de puissance car elle est principe de vie.

¹⁵⁶⁶ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, op.cit. p. 25.

¹⁵⁶⁷ Olivier Millet, « *La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550)* », op.cit. p.264.

¹⁵⁶⁸ André Rivet, *Instruction préparatoire à la Sainte Cène*, op.cit. p.131.

La puissance divine en l'écriture, elle est écrite toute puissance ; Rien n'est impossible, n'est autre que le principe actif en l'essence divine [...] principe actif parce qu'il n'y a point en Dieu de principe passif, pource que le passif presuppose un ordre, un rapport, une réception de quelque forme essentielle ou accidentelle donc ne peut pas convenir à Dieu ¹⁵⁶⁹.

Le sermon doit porter cette puissance, or comment expliquer et persuader de la puissance divine, dans le cadre d'un sermon qui n'est pas un discours théologique, sans être équipé de tous les instruments rhétoriques. C'est nous l'avons constaté, ce qui a déterminé Hyperius à rédiger son traité dans lequel, le professeur engage les prédicateurs à montrer une hardiesse autant spirituelle que verbale. Pour encourager les plus craintifs il cite comme exemple le prophète Jérémie qui se jugeait mauvais orateur mais qui fut néanmoins choisi par Dieu pour prophétiser en son nom¹⁵⁷⁰.

Conclusion. Comment persuader

La clarté et la dialectique vont s'associer avec art dans la prédication de Rivet, qui adopte un style où le mouvement domine. Ce mouvement gouverne autant la pensée purement intellectuelle à travers la dialectique, les syllogismes qui convoquent l'attention, que l'expression des sentiments par le choix des figures de rhétorique propres à manifester l'étonnement, l'émerveillement, l'interrogation. L'insertion des citations bibliques¹⁵⁷¹ reçoit un soin particulier car les sentences sonnent comme une approbation à ce qui est dit. De leurs places, en effet, dépend l'efficacité du sermon, car Dieu étant le premier Orateur, les sentences bibliques appliquées au commentaire doivent briller de leur évidence et de leur puissance. Quelques soient les sujets abordés, les termes *entendre, écouter*, rythment le discours de Rivet. Entendre pour être instruit, pour se diriger dans la vie quotidienne, pour être persuader des vérités de la foi chrétienne. Notre auteur témoigne d'une parole efficace, en ce sens qu'elle emprunte à l'éloquence une puissance de style afin d'être le relais performant de la parole de Dieu¹⁵⁷². Dieu est un conseiller qui s'adresse avec familiarité à « nous » et cette familiarité est mise en valeur avec constance par le prédicateur. Déclinant l'ordre du temps dans une des homélies du recueil *Douze méditations*, le pasteur fait entrer l'éternité dans le temps humain : le temps de la méditation accueille le tutoiement traduisant l'intériorité de la parole

Frappons à toutes heures à la porte de ce conseiller car il ne se trouve point empêché ailleurs[...] la bouche de Dieu est toujours ouverte pour nous donner conseil en toutes nos affaires nécessaires et utiles ¹⁵⁷³.

¹⁵⁶⁹ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, op. cit. p.28.

¹⁵⁷⁰ Andreas, Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit, p.14.

¹⁵⁷¹ Voir infra. Chapitre, moyens rhétoriques et topiques.

¹⁵⁷² Olivier Millet, « *La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550)*, op. cit, p.268

¹⁵⁷³ *Ibid*, op.cit. p.52.

Le prédicateur construit et conduit son œuvre pastorale et théologique à partir de l'idée fondamentale que tout ce qu'il y a de nécessaire au Salut de l'homme est dans la Bible or pour dessiner cette ligne droite vitale entre le texte et l'auditeur, notre auteur, armé de la dialectique, privilégie un rythme où la disposition comme les figures de style reflètent un élan propre à traduire l'efficacité de la Parole de Dieu dans le temps présent. Une simplicité pleine de grandeur, qui joue aussi des évidences¹⁵⁷⁴.

Car si un fils de charpentier peut être fils de Dieu croyons qu'il est fils de ce grand œuvre qui a formé la fabrique du monde non à coups de marteau mais par son seul commandement, qui n'a pas joint les éléments par art mais d'une seule parole les a produits¹⁵⁷⁵.

¹⁵⁷⁴ Voir infra. Chapitre, Evidence et douceur.

¹⁵⁷⁵ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p.58

Chapitre III. Dialectique et clarté.

La clarté est essentielle à tout discours mais plus encore dans le discours sacré car d'elle va dépendre l'efficacité de l'instruction doctrinale. Pour André Rivet la clarté est une valeur dogmatique qui établit le principe de l'autorité seule de la Bible en raison de la clarté même des Écritures et du message évangélique. La clarté pour André Rivet, prédicateur, est une exigence de traducteur qui recherche la transparence du texte biblique car les Écritures sont claires. Dans son ouvrage le *Catholique Orthodoxe*¹⁵⁷⁶, en réponse à un adversaire jésuite qui conteste la possibilité de comprendre les Écritures sans recourir à l'autorité de l'Église romaine, André Rivet souligne le caractère limpide des textes saints. « Il (le jésuite) nous reproche que nous crions avec le prophète que la parole de Dieu est lumière, elle est lumière parce qu'elle se fait bien entendre ¹⁵⁷⁷ ». Il oppose ensuite l'oraison obscure des philosophes à la clarté des Écritures en affirmant que « la doctrine de l'Évangéliste est plus claire [il souligne claire en majuscules] car « il a versé sur la doctrine une grande facilité¹⁵⁷⁸ ». Nous retrouvons la même défense de la clarté des Écritures, avec la notion de simplicité comme principe oratoire et comme principe doctrinal dans un des sermons contenus dans le recueil *Divers Traités* publié en 1636 :

La théologie a été embarrassée de subtilités métaphysiques, chaque secte des philosophes y a porté sa pièce pour estre cousue à la simplicité première, la théologie qu'on appelle scolastique méprisant la simplicité de l'Écriture a tout embrouillé de questions curieuses et impies ¹⁵⁷⁹.

La clarté des textes bibliques ne doit donc pas être obscurcie, à plus forte raison dans la prédication, par un commentaire confus porté par une éloquence bavarde. La clarté est une exigence doctrinale autant que rhétorique car la prédication doit conserver la transparence du texte biblique. D'un point de vue rhétorique, la clarté tient à la cohérence des arguments, à l'ordre dans lequel s'ordonnent les lieux de l'invention, et d'un point de vue stylistique elle réclame une concision et une précision qui s'opposent au style abondant¹⁵⁸⁰. Définie par George

¹⁵⁷⁶ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV. Traitez, esquels sont disputées en sommaire toutes les controverses de ce temps*, [...] Saumur, Thomas Portau, 1616. In 4°. 1287p

¹⁵⁷⁷ *Ibid*, *op.cit.* p. 116.

¹⁵⁷⁸ *Ibid*, *op.cit.*p. 117. Le prédicateur poursuit *op. cit* p. 219. « Premièrement Dieu nous l'a ornée de qualitez remarquables par-dessus tous les écrits humains. Secondement en ce qu'il touche le cœur d'un chacun des siens par son Esprit. Et sans ce mouvement de l'Esprit de Dieu, le tesmoignage de l'Église, qui d'ailleurs est un instrument utile, mais non seul, ni suffisant, ne servirait du tout rien [...] Car cette connaissance ne peut se faire que par la foi & la foi n'est pas un don de l'Église, mais de Dieu seul. operant efficacement quand il veut sans & quand il veut avec le Ministère de l'Église. L'écriture sainte est un principe de la doctrine Chrestienne, de cette sainte science qui vient de la révélation de Dieu faite supranaturellement ».

¹⁵⁷⁹ André Rivet, *Divers Traictez de Piété, sur quelques occasions du temps présent*, par André Rivet, [...] Chez Justus Livius, Leiden, 1637.p.58.

¹⁵⁸⁰ George Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Livre de Poche, Paris, 1992. p. 80. « Héroïsme rhétorique, car la clarté doit toujours user du mot précis et cela n'est pas tenable ».

Molinié¹⁵⁸¹ comme un « héroïsme rhétorique », elle doit pour Quintilien être aimée par les orateurs :

Aimons surtout la clarté des termes, une phrase où le sens ne soit pas trop longtemps suspendu, qui n'ait rien de manque et rien de superflu¹⁵⁸².

Pour parvenir à cette clarté héroïque au sein d'un discours qui a pour but de persuader des vérités de la foi contenues dans les textes bibliques et non de la démontrer, les éléments rhétoriques de la dialectique tels que la définition, le genre, l'espèce, le syllogisme, la grammaire sont essentiels.

C'est au théologien Lambert Daneau (1530-1595)¹⁵⁸³ que notre prédicateur doit en partie d'avoir été enseigné sur cette matière durant sa formation à l'académie d'Orthez¹⁵⁸⁴. Nous devons¹⁵⁸⁵, pour notre part, la connaissance des travaux de Lambert Daneau à l'ouvrage d'Olivier Fatio *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, auquel nous nous référons principalement ici. Lambert Daneau est une des grandes figures de la réforme¹⁵⁸⁶ protestante qui a marqué de son empreinte l'œuvre d'André Rivet par son enseignement de la dialectique¹⁵⁸⁷ car cet ancien juriste converti à la réforme a reversé au profit

¹⁵⁸¹ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992. Par sa nature interrogative la dialectique repose, écrit George Molinié sur un syllogisme particulier : est dialectique le syllogisme qui conclut de prémisses probables, aussi elle prend comme base d'appui une opinion commune ou admise. p112.

¹⁵⁸² *Ibid.* op.cit. p.112.

¹⁵⁸³ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976. chapitre I. *Profil bibliographique et intellectuel*. p.1. Durant son séjour à Genève en 1560, il prend la décision d'abandonner les études de droit et de s'engager comme ministre. « Il conçut en effet une telle admiration pour Calvin dont il suivait les cours et les prédications qu'il décida de renoncer au droit pour se vouer à théologie ». op. cité p. 6. Nous renvoyons au premier chapitre de cet ouvrage magnifique pour une connaissance détaillée et précise de la vie de Lambert Daneau ainsi que des motifs privés et intellectuels qui l'ont porté dans ses choix.

¹⁵⁸⁴ Paul Felice, *Un Théologien du XVIe siècle : Lambert Daneau de Beaugency-sur Loire, pasteur et professeur de théologie (1530-1595), Sa vie, ses œuvres, ses lettres inédites*, Paris, 1883, p.384 Lorsque Lambert Daneau est appelé à l'académie d'Orthez en 1583 pour enseigner la théologie (il y enseigne jusqu'en 1593), il a derrière lui une vie pleine d'exils et une œuvre consacrée à la théologie réformée qui le place au rang « des théologiens réformés les plus laborieux et les plus distingués du XVIe Afin d'achever le portrait en pied de l'homme illustre, nous reportons les propos de l'historien Gustave Cohen qui citant Paul Félice y ajoute une précision de valeur « 'il est un des premiers du second rang', le premier rang étant celui de Calvin et de Bèze Le second rang recouvre une activité intense auprès de Calvin , de Théodore de Bèze lors de son séjour à Genève, puis à l'université de Leyde où il enseigne très peu de temps mais ce séjour quoique bref suffit au pasteur et théologien pour fonder l'Église wallonne et établir sa durée ». Gustave Cohen, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle, Thèse pour le doctorat ès lettres*, Librairie Ancienne Edouard Champion, Paris, 1920. p.153. Les réformateurs ont utilisé les moyens offerts par le droit pour établir face à l'autorité religieuse et au pouvoir politique leurs droits civiques d'une part et pour affirmer la valeur de la doctrine elle-même dans les controverses qu'elle suscite. L'aspect rationnel et dialectique de la controverse religieuse repose sur deux pôles : affirmer et réfuter.

¹⁵⁸⁵ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976.

¹⁵⁸⁶ *Ibid.* op. cit, p.157-158. « Il en a estimé toute la valeur et les difficultés l'ayant exercée de 1560 à 1572 à Gien dans une période les plus tragiques pour les réformés, puis Genève de 1574 à 1580 et enfin à Leyde où il prêche tous les dimanches en français Les mécontentements de Daneau et ceux des magistrats de Leyde vont rapidement mettre un terme au séjour leydois de Daneau. Les autorités civiles lui reprochent son « intolérance calviniste » quant à Daneau, il se désole devant la rareté des étudiants en théologie, déteste le climat. Une querelle avec un théologien de l'université entraîne des excès de langage de la part

¹⁵⁸⁷ Gustave Cohen, *Écrivains français en Hollande*, op.cit. p.156. « Le premier prêche en français fut donné le 26 mars 1581 dans l'église des Béguines à Leyde, à la demande du magistrat de la ville. Sans le consulter Daneau prit l'initiative de former

de la controverse religieuse l'art de la dispute argumentée et l'a initié aux exercices de la *disputatio*¹⁵⁸⁸. Olivier Millet et Olivier Fatio ont tous deux insisté sur le fait que les réformateurs ont utilisé les moyens offerts par le droit pour établir face à l'autorité religieuse et au pouvoir politique leurs droits civiques d'une part et pour affirmer la valeur de la doctrine elle-même dans les controverses qu'elle suscite¹⁵⁸⁹. L'aspect rationnel de la dialectique qui consiste à affirmer et à réfuter, pourrait *a priori* ne pas concerner la prédication, or pour commenter clairement un texte et instruire d'un point doctrinal, il s'avère tout aussi nécessaire. Le lien qui unit étroitement Lambert Daneau¹⁵⁹⁰, Andreas Hyperius, Philippe Melancthon et Rivet est celui de la pédagogie et de la clarté ; or la clarté est fille de la dialectique que Melancthon a défini comme la clé de tout enseignement¹⁵⁹¹.

Lambert Daneau définit la dialectique comme « l'instrument commun à toutes les sciences et à tous les arts qui enseignent à confirmer ce qui leur est propre et à repousser ce qui leur est étranger »¹⁵⁹². Pur instrument dont l'efficacité ne doit être négligée ni par les théologiens, ni par les prédicateurs, en premier lieu parce qu'il est présent dans les textes bibliques, notamment les écrits pauliniens, en second lieu parce qu'il est nécessaire pour défendre le dogme. Lambert Daneau indique à ceux¹⁵⁹³ qui s'opposent à l'usage de la

un consistoire français qui compare l'inquisition d'Espagne à celle de Genève. La comparaison provoque la démission du professeur. Après un court séjour à Gand, il accepte le poste de professeur à l'académie d'Orthez où il enseigne plus de dix ans ».

¹⁵⁸⁸ André Rivet a semble-t-il retenu de lui son goût pour les exercices concernant les *disputationes*, exercices qui consistent pour l'étudiant à préparer avec soin une thèse, à réunir les arguments pour sa défense et à réfuter les contradicteurs. A l'université de Leyde, André Rivet encourage les débats entre étudiants, perpétuant la méthode pédagogique de Lambert Daneau. Voir Hans Bots, et Pierre Leroy, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650*, tome II, La république des lettres au début de la Régence, APA-Holland university Press, Amsterdam, 1980. Voir également, H.J. Honders, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. Honders

¹⁵⁸⁹ Voir Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992.

¹⁵⁹⁰ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976. p.36, C'est en vertu d'une nécessité de donner aux théologiens réformés des outils capables de les aider d'une part dans les controverses et, d'autre part à travers ces controverses, comme l'écrit très justement Olivier Fatio, d'affirmer la doctrine réformée, que Lambert Daneau en 1573, se propose à partir des principes dialectiques d'Aristote d'établir une première méthode destinée principalement à réfuter les hérésies, *Elenchi haereticorum*, troisième édition, Genève, apud, Eustache Vignon, 1592.

¹⁵⁹¹ Voir Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992.

¹⁵⁹² Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau, op.cit.* p.6. Dans *Methodus Methodus Sacrae Scripturae* [...] Genève, E. Vignon, 1581. « Est enim Dialectica commune illud omnibus scientiis et artibus organum, quod et qua confirmare docet, et aliena refellere ».

¹⁵⁹³ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau, op.cit.* p.38. « Comme Hyperius mais avec plus de netteté, Lambert Daneau défend les droits de la dialectique devant les théologiens réticents à introduire Aristote et la philosophie par crainte de renouveler une scolastique ». Olivier Fatio cite un passage des *Elenchi*, « Je n'ignore pas que certaines personnes entendant le nom d'Aristote et de la dialectique utilisés pour abattre l'armée des hérétiques, nous reprocheront immédiatement d'oublier les meilleurs auteurs de notre art (la théologie), qui ordonnent avec tant de zèle et d'à propos de fuir la philosophie et les vains babillages et tromperies des philosophes- comme Paul en Co, 2-8 puisque la vraie théologie enseigne non ce que la sagesse humaine dit ou apprend, mais ce que le Saint-Esprit seulement enseigne. Qu'est-ce qu'Aristote peut faire ici, diront-ils ? ». *op.cit.* p.9.

dialectique en théologie qu'il faut séparer la forme et la matière¹⁵⁹⁴ distinguant la matière de la théologie qui est une science divine, et la forme par laquelle le théologien enseigne à défendre la doctrine et à expliquer les livres saints. Le recours à la dialectique¹⁵⁹⁵ est donc indispensable pour enseigner clairement, mettre de l'ordre dans les arguments, les poser en s'aidant des lieux dialectiques tels que la définition, le genre, l'espèce, la division, la cause, l'effet. Une méthode, intéressant plus précisément les théologiens et les pasteurs, est rédigée par Lambert Daneau en 1579 à la demande du pasteur Jérémie Bastingus¹⁵⁹⁶. Ce dernier souhaite pour l'ensemble des futurs pasteurs et théologiens une méthode d'interprétation applicable à toutes les Écritures, permettant selon les vœux de Calvin d'examiner tous les passages de la Bible sans en négliger aucun et surtout celui d'être clair en répondant au principe calvinien de la *perspicua brevitatis*¹⁵⁹⁷. La brièveté aide dans le cas de l'exégèse biblique à dissiper les confusions afin de rendre compte avec évidence dans la prédication des vérités chrétiennes et, constate très justement Olivier Fatio, convient très bien aux théologiens chrétiens¹⁵⁹⁸.

La requête n'effraie pas le « systématicien » qui présente dans la *Methodus tractandae sacrae scripturae* une grille de lecture à la fois exégétique et homilétique. Divisant sa démarche en trois étapes il indique qu'il a :

L'habitude d'utiliser trois lieux, et trois lieux seulement, pour embrasser tout ce que je viens de décrire. Ces lieux je les nomme rhétorique, lieu dialectique et lieu théologique. Je pense, pour autant que la matière envisagée le permette, que ces trois lieux doivent être employés conjointement dans l'étude de chaque verset sacré¹⁵⁹⁹.

Aucun commentaire biblique, que ce soit pour Hyperius, pour Lambert Daneau et pour leur digne successeur André Rivet, ne se conçoit sans la recherche du lieu dialectique adéquat et d'un syllogisme bien mené.

¹⁵⁹⁴ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau, op.cit.* p.39. « Dans les *Elenchi haereticorum*, Lambert Daneau affirme que la matière de la théologie est si « sublime » qu'elle ne peut en aucune manière être prouvée par les règles des aristotéliens et des dialecticiens[...] la dialectique ne donne pas un enseignement sur la substance de la foi. [...] en revanche la forme de la théologie, c'est-à-dire la méthode et la manière d'enseigner et de défendre la foi peut s'aider de l'art d'Aristote et des dialecticiens ». Voir Lambert Daneau *Elenchi haereticorum, op. cit.*p.9.

¹⁵⁹⁵ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, op. cit.* p. 36. « Il fonde ses arguments invariablement en s'attachent en priorité aux propos de l'adversaire sans le réfuter immédiatement mais en tenant compte d'une graduation basée sur la matière du syllogisme définie par Aristote : majeure, mineure et conclusion. Si une proposition ne coïncide pas avec les textes bibliques, elle est rejetée. Olivier Fatio nous donne un exemple de logique exercée en théologie, « un père de l'Église chrétienne Paul de Samosate prétend que le Christ, Fils de Dieu, n'est qu'un simple homme : - Tout ce qui a commencé à être un jour n'est pas éternel- Le Verbe de Dieu a commencé un jour- Donc le Verbe de Dieu n'est pas éternel. Il est par conséquent nécessaire de rejeter le syllogisme et la proposition ».

¹⁵⁹⁶ *Ibid, op.cit.* p. 63.

¹⁵⁹⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 752. Sur les instruments de la *Brevitas* chez Calvin.

¹⁵⁹⁸ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau, op.cit.* p. 37.

¹⁵⁹⁹ *Ibid, op.cit.* p.35. Sa formation de juriste, très signalée par Olivier Fatio est un gain pour l'étude et l'enseignement de la théologie, par la rigueur et la netteté que la discipline du droit exige. Plus qu'une discipline elle est une formation intellectuelle. La *Methodus tractandae sacrae scripturae*, publié en 1579, est destinée aux docteurs et aux pasteurs. *op. cité*, p.64. L'historien signale que cette méthode est marquée par la volonté de brièveté, et cet enseignement sera retenu par notre pasteur. Voir chapitre, Amplification.

Dans le cadre de la prédication, le lieu dialectique est la base essentielle de l'invention, là où siègent les arguments propres à conduire efficacement le commentaire. Le prédicateur Pierre Dumoulin¹⁶⁰⁰ dans *Éléments de la logique française*, définit avec un talent pédagogique inimitable, la Logique comme un élément appartenant à la nature humaine :

Ce que la main est entre les outils, cela mesme est la logique entre les arts & les sciences, La logique est un instrument général dont la connaissance sert à manier toute autre connaissance & à s'en servir avec dextérité. 'Car il ya une logique naturelle, de laquelle se sert naturellement l'homme sans y apporter aucun artifice, Mesmes les paysans font des syllogismes sans y penser. [...] la logique instruit l'homme en tant qu'il est homme, & le rend en quelque façon animal plus raisonnable par le droict usage de la raison. Mais cet instrument est tombé dans de mauvaises mains et au lieu de tirer ses reigles de la raison naturelle & les accommoder à l'usage de la vie, ils l'ont embarrassé de questions de Métaphysique qui ressemblent aux ecrevisses où il y a beaucoup à éplucher & peu à manger¹⁶⁰¹.

Le syllogisme¹⁶⁰² dans lequel notre prédicateur est passé maître, est un raisonnement logique, de forme précise, défini par son premier créateur, Aristote, comme un discours dans lequel certaines choses étant posées, une autre chose différente d'elles en résulte.

Bien que ce soit la prédication de Rivet qui requière, ici, toute notre attention, et non ses écrits théologiques, il est toutefois indispensable de citer la parole du théologien afin de considérer la place de ces principes aristotéliens dans la prédication. Dans son ouvrage le *Catholique orthodoxe*¹⁶⁰³, Rivet fait preuve d'un goût prononcé pour la dialectique et use des règles bien appliquées du syllogisme¹⁶⁰⁴. Nous donnons en exemple un passage dans lequel le théologien conteste la doctrine des sacrements de l'Église romaine défendue par le cardinal Bellarmin¹⁶⁰⁵:

Bellarmin (cardinal) veut que les sacrements soient instruments à Dieu, comme la chaleur est instrument au feu pour eschauffer, or le feu sans chaleur ne saurait eschauffer & par conséquent Dieu ne pourrait sans sacrements leur conférer la grâce. N'est-ce pas là une doctrine injurieuse à Dieu ? Nous disons au contraire que Dieu seul est auteur de la grâce, ce qui se prouve assez en ce que plusieurs l'ont receue devant que recevoir le sacrement & que plusieurs reçoivent le sacrement qui ne reçoivent pas la grâce [...] d'ailleurs quand même notre salut serait attribué à l'action externe, la doctrine des adversaires n'en

¹⁶⁰⁰ Pierre Du Moulin, *Éléments de la logique française*, Rouen, Jacques Caillou, 1627, dernière édition, revue et corrigée. Préface, à Monseigneur Maurice de La Tour, Prince de Sedan ; comme Lambert Daneau dans la *Methodus tractandae sacrae scripturae*, il distingue les lieux *a rebus internis* qui définissent les caractéristiques essentielles de la substance comme : le genre, l'espèce, la forme, la matière, la définition et les lieux *a rebus externis* qui posent les relations des choses entre elles comme la cause, effet, ajout, antécédent, conséquent, accident, semblable, circonstance. A cela s'ajoute la distinction entre les arguments extraits de la Bible et ceux des Pères de l'Église. La dialectique réalise en partie l'œuvre de la rhétorique car elle se charge de l'élément majeur du sermon : le développement et l'invention.

¹⁶⁰¹ *Ibid*, *op.cit.* Epître dédicatoire.

¹⁶⁰² George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, *op.cit.* p. 312. Le syllogisme est un raisonnement logique, de forme précise qu'Aristote a défini comme un discours dans lequel certaines choses étant posées, une autre chose différente d'elles en résulte, par les choses mêmes qui sont posées.

¹⁶⁰³ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV. Traitez, esquels sont disputées en sommaire toutes les controverses de ce temps*, Saumur, Thomas Portau, 1616.

¹⁶⁰⁴ Selon Aristote le propre de la dialectique est de reconnaître le syllogisme et ce qui n'en est que l'apparence. Le raisonnement est basé sur la relation entre trois propositions, dont les deux premières appelées prémisses conduisent à une conclusion incluse dans la première

¹⁶⁰⁵ Voir supra.

pourrait être inférée pour ce que ce seraient façons de parler métonymiques, esuelles la chose signifiée est attribuée au signe¹⁶⁰⁶.

Il fonde son argument en s'attachant en priorité aux propos de l'adversaire sans le réfuter immédiatement mais en tenant compte d'une graduation basée sur la matière du syllogisme définie par Aristote : majeure, mineure et conclusion.

Le Baptême et la sainte Cène ont les deux seuls sacrements du nouveau testament[...] notre bon maître [Christ] n'a participé qu'à nos deux sacrements, le Baptême et la sainte Cène. L'adversaire dissimulant les auteurs, desquels j'ai tiré cette raison, propose ce dire comme de moi & se rit de ma conséquence. Si la majeure est bonne, que Christ a sanctifié en sa personne & enseigné par ses actions ce qu'il nous a commandé de faire en la matière, il s'ensuit assez que les cérémonies qu'il n'a point sanctifiées en sa personne ne sont pas vrais sacrements et non Pas sept¹⁶⁰⁷.

Dans le cadre de la prédication, les règles de la dialectique ne relèvent plus d'une virtuosité militante mais d'une nécessité pédagogique essentielle car la clarté de la prédication a pour but d'éveiller, par une juste instruction de la parole divine, les consciences à Dieu. L'enjeu n'est pas du même ordre. Lorsque Rivet doit expliquer avec clarté, les paroles¹⁶⁰⁸ du Christ priant Dieu pour tous les hommes qui croiront en sa Parole par l'Esprit, il a recours à une forme de syllogisme qui, sans être simple, n'en est pas moins efficace dans le moment éphémère d'un sermon. La foi engendrée par la Parole de Dieu certifie l'union avec Dieu :

Car l'une chose est en l'autre comme contenue mais celle qui contient n'est pas en celle qui est contenue et par conséquent n'est pas chose réciproque [...] il y en a aussi qui sont ensemble par une présence intime [...] l'accident en son sujet, la forme en sa nature¹⁶⁰⁹.

C'est toujours en pédagogue visant un but bien établi, soucieux de rester près du texte, que notre prédicateur, dans une homélie¹⁶¹⁰ portant sur le verset de l'épître de Paul à Timothée 6 :5 « Or la piété avec contentement d'esprit est un grand gain », introduit, dès l'exorde, son sujet par une proposition¹⁶¹¹ où les notions de l'utile et de l'honnête mettent en perspective la distinction entre profit spirituel et profit matériel.

¹⁶⁰⁶ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p. 900.

André Rivet, *Divers Traictez de Piété, sur quelques occasions du temps présent*, par André Rivet, Chez Justus Livius, Leiden, 1637.

¹⁶⁰⁷ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op. cit, p. 906.

¹⁶⁰⁸ Évangile de Jean, chapitre XVII. Sermon XV sur le verset 20 et 21 « afin qu'ils soient un ainsi que Toi, Père, es en moi et moi en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, ce que le monde croit que c'est Toi qui m'as envoyé ».

¹⁶⁰⁹ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, op.cit. p. 371. « Or cet esprit se sert de la parole prêchée qui est le moyen hors de nous par lequel il fait cet assemblage & union en Dieu et en son Filz & la Foy qu'il engendre par la parole est le moyen dedans nous par lequel Christ habite & demeure en nous ».

¹⁶¹⁰ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 498.

¹⁶¹¹ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie*, Lambert Daneau, op.cit.p. 65. La proposition permet à André Rivet de découvrir le lien que le verset entretient avec le reste du texte, or, c'est une règle de lecture et de prédication enseignée par Lambert Daneau.

On a mis autrefois en question la préférence entre ce qui est honneste & ce qui est utile. Et comme les hommes sont fort adonnés à leur profit & se le proposent comme le but de toutes leurs actions aussi s'est-il trouvé nombre de mauvais juges qui ont prononcé pour l'utilité au préjudice de l'honnesteté estans premièrement préoccupés par cette opinion que l'honneste se peut separer de l'utile & l'utile de l'honneste¹⁶¹²

Rivet, après avoir capté l'attention par ce qui est vraisemblable, définit très précisément le mot *gain*, puis celui de *contentement* : définitions à partir desquelles le développement des parties s'enchaîne. Le prédicateur s'appuie magistralement sur la définition dont il joue avec science comme nous le verrons, autant dans son œuvre homilétique que dans son œuvre théologique, accordant tout son crédit à son ancien professeur Lambert Daneau qui engage à suivre Cicéron : « Cicéron dit très bien au premier livre des Offices que tout discours bien fait et méthodiquement conduit doit commencer par la définition des choses ¹⁶¹³ ». Elle est selon son confrère Pierre Dumoulin :

[...] une oraison qui exprime l'essence de la chose ¹⁶¹⁴ et sert à « à discourir & à argumenter par le moyen de cette Maxime ' A quiconque convient la définition, convient aussi le défini & réciproquement' ¹⁶¹⁵.

Ce procédé vaut pour la controverse et sert d'introduction à la réponse donnée par le théologien à la question de l'adversaire jésuite « combien avez-vous de sacrements ? » Rivet répond :

Deux, car nous sommes d'accord selon l'ethymologie que le mot sacrement deduit du verbe sacrer est attribué à ces actions que nous appelons ainsi pource qu'en icelles nous sommes sacrés à Dieu comme les enfans adoptez. Cela posé, il nous est assez aisé à prouver par l'Escriture que le baptême & la sainte Cène sont les deux seuls sacrements¹⁶¹⁶.

¹⁶¹² André Rivet, *Divers Traictez op.cit.* p. 498. Le procédé est efficace pour la controverse dont nous citons un passage concernant la définition de l'Eglise. Dans *Le Catholique orthodoxe*, au chapitre ouvrant sur la question « l'Eglise peut-elle faire des lois ? », la réponse de Rivet illustre la méthode de la dialectique employée par le théologien comme par le pasteur, telle que la souhaitait Philippe Mélanchton. Après avoir défini l'Eglise comme une famille régie par les lois de Dieu qui se doit de se montrer patron, le théologien circonscrit le rôle des pasteurs à celui d'ambassadeur et non à celui de législateur. Il reprend en dialecticien la définition présentant l'Eglise comme l'épouse du Christ, définition par laquelle, son adversaire ne reconnaît que les lois de l'Eglise, « L'adversaire objecte que l'Eglise est l'épouse du Christ qui a les clefs de la maison. Par conséquent qu'elle peut commander aux siens, faire des ordonnances & nous obliger à les observer. Nous nions ce conséquent lequel ne peut se tirer de l'antécédent. Car il n'est pas vrai que quiconque a les clefs du royaume des cieus pour ouvrir & fermer ait puissance de faire les lois en l'Eglise. Les clefs du royaume des cieus comme nous avons dit n'emportent pas domination & autorité de commandement ». Il se réfère ensuite au livre de Samuel dans l'Ancien Testament afin d'opposer à l'autorité de l'Eglise celle de des lois de Dieu, « Je respons qu'il est faux que Dieu ait donné à aucun en son Eglise la charge qu'il avait donnée à Samuel sur Israël ; C'était une charge extraordinaire laquelle il executait par une conduite immédiate de Dieu comme prophète. Après il n'est pas vrai que Samuel ait fait des loix, mais seulement proposé la Loi de Dieu, & selon icelle a jugé le peuple. [...] ainsi Dieu demeure seul législateur & les hommes instruments, qui enseignent aux fidèles de garder toutes les choses que Christ leur a commandées. ». *op.cit.* p. 427-429.

¹⁶¹³ Olivier Fatio, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau, op.cit.* p. 37. Une question cependant apparait capitale pour Lambert Daneau c'est la question Quid sit ? à laquelle est attachée le lieu de la définition. Olivier Fatio note que, la nécessité d'une juste définition préalable à toute élaboration révèle la formation de juriste du théologien.

¹⁶¹⁴ Pierre Du Moulin, *Eléments de la logique française*, Rouen, Jacques Cailloué, 1627, dernière édition, revue et corrigée. p. 74.

¹⁶¹⁵ *Ibid, op.cit.* p. 77.

¹⁶¹⁶ André Rivet, *Catholique Orthodoxe*, *op.cit.* p. 902. Le cardinal Bellarmin est le théologien catholique auquel notre prédicateur fait référence dans son ouvrage, car le prélat étant une autorité pour l'Eglise catholique, il est plus efficace pour la controverse de remettre en cause les affirmations de celui qui représente l'érudition théologique de l'Eglise catholique. « Bellarmin ne peut digérer cette proposition, que les sacrements sont signes & seaux de la promesse de grâce. Nous n'avons dit-il, jamais leu, que la promesse soit scellée, sinon en l'Evangile de Luther ». *op.cit.* p. 898.

La définition¹⁶¹⁷, déploie toute l'ampleur de son efficacité dans le cadre du sermon en raison de son aspect pédagogique et de son effet oratoire. Élément de la dialectique, privilégié par Rivet, chaque terme reçoit son explication, sa définition étymologique¹⁶¹⁸ et par un procédé d'élimination, le prédicateur conduit son sermon vers le point doctrinal déterminé. Le premier recueil de ses homélies, édité en 1624, contient une instruction préparatoire à la sainte Cène par laquelle, le pasteur explique pour quelles raisons le chrétien communie sous les deux espèces et de quelle manière doit être pris le sacrement. Le prédicateur, après avoir défini en quel sens les mots *chair* et *sang* doivent être compris¹⁶¹⁹, ordonne les raisons et les causes suivant un ordre logique dont la clarté met en évidence la signification réformée de la sainte Cène.

La chose est donques toute claire que la convenance des effets donne communauté de noms à choses d'ailleurs bien différentes & qui ont divers sujets & divers objects. [...] L'ame de l'homme a plus de vérité que son corps, pource qu'il a une essence plus pure & plus simple & plus permanente. [...] Disons aussi que la viande de l'ame est plus vraie que celle du corps, & le breuvage de mesme ; que ce qui parfait & entretient la plus notable partie de l'homme, merite mieux le nom de vraie viande & vray breuvage, que ce qui entretient son corps. Et ainsi a raison du sujet, cette viande spirituelle qui est la chair du Filz de Dieu subsistant en Sa Personne a plus de vérité en son estre qu'aucune créature pource que nulle créature hors celle-là a une subsistance divine, à raison de son objet elle a plus de vérité qu'aucune autre viande. Car elle nourrit l'âme. A raison de son effet elle est encore plus vraie que toutes les autres car elle nourrit mieux l'âme qui la reçoit[...] la vérité donques ne regarde pas la substance de la chose de laquelle le nom est emprunté & pour la trouver il ne faut point de conversion d'une substance en l'autre : elle regarde l'effet & la propriété : autrement la chair du Christ serait viande & son sang serait breuvage

¹⁶²⁰

Dans le même recueil, le pasteur donne deux homélies sur l'Incarnation dont une développée à partir d'un verset de l'évangile de Jean « la parole a été faite chair »¹⁶²¹. Devant le mystère de la parole de Dieu incarné en Christ, la prudence demande une précision et le pasteur ne se

¹⁶¹⁷ Ici, selon l'étymologie, ce n'est qu'un des procédés possibles de la définition.

¹⁶¹⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit.p. 639. Dans un sermon donné pour la célébration de la Pâque, Rivet définit le mot Pâques en soulignant les erreurs d'étymologie sur ce terme et raisonne en philologue. Dans, *Douze Méditations*, op.cit. p. 199. « Le mot pasque n'est pas tiré du mot grec qui veut dire souffrir parce qu'en la pasque que les chrétiens célèbrent annuellement la mémoire de la passion du Seigneur se renouvelle. Ceux des Anciens (Ambroise et Tertullien) ont pris une allusion pour Etymologie et ont été à bon droit repris par les autres qui ont reconnu que ce mot a sa source de la langue sainte, tiré d'un verbe qui signifie *outrepasser ou passer par dessus* dont le nom a été adapté à l'Ange destructeur passant es maisons des Egyptiens nais, & outrepassant celle des Ebrioux » .

¹⁶¹⁹ André Rivet, *Douze Méditation ou homélies*, op.cit. pp. 320-336. « Le propre effet du boire et manger est la conservation de la vie. Car de vraie homme ne doit pas vivre pour manger mais manger pur vivre [...] La nature enseigne aux animaux, la raison à l'homme, à chercher l'entretien de sa vie par l'usage des viandes qui lui sont propres lesquelles pour cette raison sont appelez vivres. [...] Combien de de choses se mangent & boivent qui nuisent plus qu'elles ne nourrissent, qui causent la mort[...] Dison que la viande de l'ame est plus vraie que celle du corps et le breuvage de mesme ; que ce qui parfait et entretient la plus notable partie de l'homme merite mieux le nom de de vraie viande et vraie breuvage que ce qui entretient le corps[...] La chose est donques toute claire, que la convenance des effets, donne communauté de noms à choses d'ailleurs bien différentes, & qui ont divers subjects & divers objects [...] Le pain et le vin sont le corps & le sang du Christ mais selon l'intelligence de celui qui parle & la vérité de la chose en elle. Il se dit viande à raison de son effet envers les âmes et il dit le pain sa chair à raison de sa signification & de la correspondance de son effet envers le corps, avec celle de l'effet de la chair de Christ envers l'ame ».

¹⁶²⁰ André Rivet, *Douze Méditation*, op. cit. p. 323-359. Nous citons un autre passage du même sermon. « Mais selon l'analogie ils sont ce qu'ils signifient non par transmutation ou inclusion mais par représentation & signification ». Les signes font commémoration, ces deux signes ne peuvent être séparés car ce n'est plus annoncer la mort du Christ c'est y renoncer. Les deux signes appartiennent à l'intégrité du sacrement.

¹⁶²¹ *Douze méditations*, op.cit. p. 72. *Prédication* sur l'évangile de Jean, chap. 1.v 14.

réserve aucun droit sinon d'éplucher chaque mot pour qu'il soit bien compris. Se référant à saint Jérôme, Rivet donne tout d'abord les différents sens donnés au mot parole pour n'en retenir qu'un seul.

Pour bien entendre cette parole, il faut savoir ce qu'a fort bien remarqué un appelé [saint Jérôme] que le mot grec duquel a usé l'évangéliste signifie diverses choses. Car il peut être interprété parole & raison & supputation & cause d'une chose par laquelle elles ont toutes estre et subsistance & toutes ces significations pourraient être appliquées en Christ. Mais pour ce que cela ne se pourrait faire qu'avec plus de subtilité que de solidité & en rendant ce nom commun à d'autres avec Christ, nous retiendrons cette signification commune de parole. A trois sortes de personnes selon l'enseignement des Ecritures est attribué le parler, à Dieu, aux Anges, & aux hommes¹⁶²².

La première définition oriente, avec un degré de précision supplémentaire, l'étude sur la distinction entre parole divine et parole humaine, et conduit à déterminer de quelle façon le mot *parole* doit être compris dans le texte biblique.

Quand le Fils de Dieu est nommé parole : la question est si cela se doit entendre de la parole du dedans ou de celle du dehors[...] Ce qui doit être entendue absolument & sans aucune relation aux hommes, autrement il y aura d'autres paroles que Christ. [...] Voilà pourquoi nous en venons là que comme Christ est appelé filz non pource qu'il a fait les hommes enfans de Dieu mais qu'il est engendré du Père de toute éternité aussi est il appelé *parole* non pource qu'il a fait entendre aux hommes la volonté de Dieu, mais pource qu'il est produit par l'intellect du Père comme la parole interne par l'intellect de l'homme [...] Mais en Dieu la parole interne, est coéternelle. [...] Nostre parole n'est pas substance mais accident¹⁶²³.

Rivet, définit la parole de Dieu comme une parole interne étant coéternelle et coessentielle puisqu'en Lui tout est substance ou essence, et de ce fait il définit la parole humaine comme un accident soumis au temps. Ces distinctions établies marquent une étape dans le développement et doivent être considérées, pour le prédicateur comme admises définitivement. La *parole* de Dieu est coéternelle et coessentielle alors que la parole humaine n'est ni substance¹⁶²⁴, ni de même temps que son principe parce que l'acte n'est pas avec la faculté de l'homme.

En ceci doit s'arrêter notre considération qu'il y a convenance en ce que la parole (de Dieu) est produite par l'entendement qu'elle procède sans mouvement qu'elle demeure en l'entendement qui l'a produit. Telle est la parole du Père de laquelle nous parlons¹⁶²⁵.

Avant de s'engager dans le commentaire des termes suivants, notre prédicateur, en pédagogue¹⁶²⁶ aristotélicien soigneux, a extrait par le moyen de la définition dialecticienne le sens exact du mot *parole* et cette précision précède le point central qui est celui de la relation entre parole et chair : « Car ici, il y a deux extrêmes unis, la parole & la chair, nous avons parlé

¹⁶²² André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.77.

¹⁶²³ *Ibid*, op cit. pp. 79-81.

¹⁶²⁴ Pierre Du Moulin, *Eléments de la logique française*, « La substance est ce qui subsiste par soy-même , comme eau terre, un accident est ce qui ne peut subsister de soy-mesme , la blancheur , la sagesse ». op. cit, p. 5.

¹⁶²⁵ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit, p.82.

¹⁶²⁶ Voir Emmanuel Bury, *La rhétorique classique au fondement d'une pédagogie : l'exemple de la ratio studiorum et ses conséquences littéraires*, P.U.F. « Dix-septième siècle », 2007/3 (n° 236), pp. 487-499.

de l'un ; reste à veoir quel est l'autre ¹⁶²⁷». Rivet applique au mot chair le même procédé, grâce auquel, il met en évidence le sens du verset « la parole est faite chair ¹⁶²⁸ ».

Considérons premièrement ce qui est entendu par le mot chair ou comment la parole a esté faite chair ; le mot de chair se rend en diverses significations en l'Escriture toutes assez cognues en l'Église, tellement qu'il n'est nécessaire d'employer le temps a en faire un denombrement, mais seulement s'arrester a celle qui est convenable a ce lieu ou il est pris pour la nature humaine destituée en elle de personnalité & subsistance propre, mais néanmoins subsistante en la personne du Filz de Dieu : qui pour cette cause est vray homme comme il est vray Dieu[...] L'Escriture par synecdote appelle chair tout homme ¹⁶²⁹ .

La dialectique ¹⁶³⁰ mise en mouvement pour éclairer le texte le fait apparaître dans toute sa clarté d'une part parce que la simplicité de la parole biblique s'oppose en quelque sorte à la complexité du raisonnement et ne demande aucun principe aristotélicien, et d'autre part parce que ce mouvement de la pensée proprement humaine est aussi dirigé par le texte lui-même. La tension entre le dit de l'évangéliste et la nécessité de l'interpréter en restant fidèle au texte, commande aussi l'éloquence car de cette primauté accordée avant tout à la clarté des termes, au développement logique que chaque définition entraîne, émergent une netteté, une concision qui rejoint le style atticiste ¹⁶³¹. La méfiance que l'auteur manifeste à l'égard des philosophes

¹⁶²⁷ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 84.

¹⁶²⁸ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpahraxe. Avec quelques autres petits traitez du mesme, designez en la page suivante*. Par André Rivet. Amhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639. Dans le second sermon de l'exposition du chapitre XVII de l'Évangile de saint Jean, André Rivet donne une définition du mot puissance contenu dans le verset 2 du chapitre 17, « « comme tu lui as donné puissance sur toute chair, afin que qu'il donne vie éternelle a tous ceux que tu luy as donnés. « Pour cet effect il représente que Dieu luy avait donné puissance sur toute chair, laquelle il ne pourrait exercer pour la fin qu'il se proposait si Dieu son Père ne le glorifiait à proportion de la puissance qu'il luy avait donné. Ce qu'il veut monstrier par cette particule *comme*, laquelle n'est pas ici de similitude mais dénote la cause & la proportion & égalité, tellement que d'une part, *comme tu luy as donné sur toute chair*, est autant comme s'il disait, pourceque tu luy as donné une telle puissance, il faut que tu luy donnes aussi la gloire sans laquelle cette puissance serait inutile [...] Quand le Seigneur dit ici à Dieu Son Père qu'il luy a donné « puissance sur toute chair, il est assez clair que ce mot se doit prendre proprement en la seconde signification relative comme quand il dit, *toute puissance m'est donnée au ciel & en terre*, ce qu'il dit immédiatement devant qu'envoyer les Apostres pour prescher, monstrier que cet envoy dependait de l'autorité que son Père luy avait donnée sur toutes creatures comme de l'autorité Royale ou souveraine, dépend l'institution des offices & dignitez du Royaume ou République [...] Cependant, il est certain que la dernière puissance que nous disons relative ne se peut bien exercer que par celuy qui a la première proportionnée a la dignité & autorité en laquelle il est établi. L'autorité d'un magistrat est vaine s'il n'a pas les moyens de l'exercer. ». pp. 29-31.

¹⁶²⁹ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.p.84-85.

¹⁶³⁰ Lambert Daneau démontre que la dialectique favorise la construction du développement or c'est l'élément majeur de la prédication de notre pasteur. Nous donnons ci-après quelques passages des venant confirmer l'influence de son enseignement sur la prédication de notre pasteur. Ces passages sont extraits du sermon déjà cité précédemment et contenu dans le recueil *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, op, cit, p. 31 et 32. André Rivet commente les paroles de la prière du Christ à son Père en appliquant les règles d'une dialectique bien menée car il part d'une définition simple pour aboutir à celle qui intéresse précisément le texte. La parole est la suivante « tu m'as donné toute puissance » Le prédicateur a défini le sens exact du mot puissance comme nous l'avons vu, mais il s'agit ensuite d'expliquer le mystère du Fils fait homme « Vray est que quand à la toute-puissance qui est essentielle en Dieu, il y a quelque difficulté à comprendre comment le Père l'aurait donnée à son Filz, pour ce qu'il parle ici d'une puissance donnée, lorsqu'il l'a destiné & appelé à l'office de mediateur, pour estre roy de ceux sur lesquels il l'établissait. Et cette puissance essentielle de laquelle nous avons parlé en premier lieu ne se peut communiquer au dehors ni se donner en temps. Aussi est-il vray que cette puissance est éternelle & essentielle en la personne du Filz de Dieu comme en la personne du Père : tellement qu'entant qu'il est Dieu Eternel avec le Père, d'une mesme & simple essence, il est tout puissant de la mesme puissance que le Père, laquelle luy est communiquée non par institution de volonté mais par nécessité de nature ». op.cit. p. 32.

¹⁶³¹ Voir Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p.391. Nous citons ci la claire définition du mot attique donnée par l'auteur, « Attique en grec, c'est d'abord un dialecte, qui se distingue des autres par sa pureté et par la supériorité qu'il tire de son emploi, « améliorer son expression c'est améliorer sa pensée ».

scolastiques et « leur Aristote obscur et Euclide embrouillé¹⁶³² » est un refus de corrompre le sens littéral des textes saints. Cependant, il y a, semble-t-il, plus une forme d'éloquence de controversiste, dans l'expression « Aristote obscur », employée par le théologien, qui, par ailleurs, applique assez souvent les règles de la dialectique du philosophe. La corruption de la pensée est ici en priorité dénoncée.

Clarté et grammaire

Dans la prédication de Rivet, l'expression des passions, du mouvement baroque de la vie, dont Pierre Du Moulin est un des grands maîtres, est écartée au profit de l'expression du mouvement de l'intellect dirigé par la foi, la persuasion, de ce fait, réside moins dans les images, les scènes, l'ironie, que dans les enchainements dialectiques¹⁶³³, les définitions grammaticales. La grammaire est, en effet, un élément qui introduit une dynamique dans la prédication de Rivet dans la mesure où elle engage une réflexion sur la lettre, sur ce qui est lu et vu, permet d'enseigner droitement et s'associant à la dialectique découvre la vérité du texte.

L'importance de la grammaire, a été soulignée par le philosophe chrétien saint Augustin, dans *De Ordine* dont nous devons la citation suivante à l'historien des lettres Alain Michel¹⁶³⁴ :

Il y a trois genres de sujet où apparait la rationalité. L'un réside dans les faits relatifs à la rationalité, l'autre dans la parole, le troisième dans l'agrément. La première nous avertit de ne rien faire au hasard, la seconde nous apprend à enseigner droitement, la dernière à contempler heureusement. La première réside dans les moeurs, les deux autres dans les disciplines dont nous traitons maintenant [...]
La grammaire pourrait suffire en soi, mais puisqu'elle proclame par son nom même qu'elle fait connaître les lettres (d'où son nom latin de litteratura), il est arrivé que tout sujet digne de mémoire qui était confié aux lettres a nécessairement tenu à elle. Aussi, avec un nom unique sans doute, mais une réalité infinie, multiple, pleine de tâches plus que d'agréments ou de vérités, cette discipline s'est trouvée jointe à l'histoire, qui donne du travail non tant aux historiens eux-mêmes qu'aux grammairiens. Qui supporterait de passer pour incompetent parce qu'il n'a pas entendu parler du vol de Dédale, alors qu'on ne tient pas pour menteur celui qui crée la fiction, ni pour sot celui qui l'a crue, mais pour impudent celui qui a posé la question ?¹⁶³⁵.

¹⁶³² André Rivet, *Le Catholique*, op.cit. p. 117. Rivet défend dans ce chapitre, la clarté de l'écriture et par conséquent son accessibilité à tous. « Viennent maintenant nos docteurs des ténèbres ; qu'ils approchent leur obscur Aristote, & leur Euclide embrouillé, pres d'un si grand soleil à fin qu'un chacun voye leur indigne comparaison de choses si dissemblables. Ainsi qu'ilz cessent de comparer l'aigle au hibou. ».

¹⁶³³ André Rivet, *Douze méditations*, op. cit, p. 82. L'auteur précise qu'il faut se garder de l'imagination finie et temporelle et donne une définition de la parole faite chair qui témoigne en faveur d'une esthétique de la dialectique. « En cecy doit s'arrester nostre considération qu'il y a convenance en ce que la parole est produite par l'entendement, qu'elle procede sans mouvement, qu'elle demeure en l'entendement qui l'a produit. Qu'elle exprime la chose connue, comme une certaine image, telle est la parole du Père de laquelle nous parlons ».

¹⁶³⁴ Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age*, Edition d'Alain Michel, Paris, Gallimard, 1997.

¹⁶³⁵ Ibid, op.cit. p. 91. *De l'ordre*, XII, 35.

Soulignant la relation entre lettre et grammaire, le philosophe chrétien signale l'importance de la grammaire pour « tout ce qui est digne de mémoire et confié aux lettres » : ce que Rivet adopte pleinement dans son homilétique qui est, ne l'oublions pas, publiée, par conséquent destinée à être conservée. Loin d'introduire dans l'éloquence sacrée, une rationalité qui ferait obstacle à un sujet qui n'en demande pas, la grammaire permet au contraire, en raison de son inflexibilité, un enseignement juste, « droit », favorisant l'entendement. C'est pour cette raison qu'elle est en faveur auprès des hommes de la Renaissance et qu'elle établit son pouvoir sur toute pensée se confrontant à un texte. Olivier Millet¹⁶³⁶, rapporte, que le maître en éloquence de la Renaissance, Pierre de la Ramée (1515-1572), « articule » grammaire et dialectique, car elles portent toutes deux sur les mêmes réalités, « mais se distinguent par le fait que la grammaire s'intéresse aux 'parties d'oraison' alors que la dialectique porte sur les relations logiques transcendant à l'exercice du langage¹⁶³⁷ ».

Grammaire et dialectique s'articulent pour instruire avec précision de la justification par la grâce, distinguer entre l'œuvre du Christ et le but de cette œuvre :

Il y a néanmoins difference entre ce qu'il a fait '*pour nous* & ce qu'il a fait *en nostre nom* ; Le premier estant plus general, & l'autre plus special. Car ce qu'il a fait & souffert en nostre nom, c'est ce que nous devons, & qui est fait nostre par imputation, comme son obéissance jusques a la mort de la croix. Mais ce qu'il est nay, ce qu'il a annoncé la parole de son Père & publié l'an de bien-veillance ; ce qu'il a receu de si grands dons en nostre nature(..) ce n'a pas esté en nostre nom ; mais pour nostre bien & profit. Cette distinction doit estre observée en cette sentence de S.paul, qui dit que Christ a esté livré pour nos offenses, & ressuscité pour nostre justification¹⁶³⁸.

Les instruments logico- rhétorique viennent avec objectivité mettre devant les yeux de l'esprit une réalité qui est d'ordre général, qui s'adresse à l'entendement, et une réalité personnelle, spirituelle, car la distinction faite entre ce que le Christ fait au nom des hommes et pour les hommes, enseigne sur l'humanité du Christ et sur la Grâce offerte par sa mort. La prudence du grammairien rejoint celle du pasteur et dans un passage extrait du sermon *De l'incarnation*, que nous donnons ci-dessous, la grammaire, l'histoire et la dialectique s'associent pour expliquer avec le plus de clarté possible, la double nature du Christ.

Pour oster toutes manières éloignées, & prévenir toutes imaginations obliques en ces grands mystères, les Anciens ont usé de quelques mots très propres, de l'intelligence desquelz résulte une suffisante cognoissance de cette vision [...] L'assomption de la nature humaine par la personne de sa parole s'est faite, *immuablement, indivisiblement, inconfusement, inseparablement, essentiellement*¹⁶³⁹.

¹⁶³⁶ Olivier Millet, « Entre grammaire et rhétorique : à propos de la perception de la phrase au XVIe siècle », *L'information grammaticale* n°75, octobre 1997. p.6.

¹⁶³⁷ *Ibid*, *op.cit.* p.7.

¹⁶³⁸ André Rivet, *Les Vœux du Sacrificateur*, sermon II, *op.cit.* p. 9.

¹⁶³⁹ André Rivet, *Douze méditations*, *op. cit.* p. 94. La dialectique et la grammaire exercent leurs offices lorsque dans le sermon sur le chapitre dix-sept de l'évangile de Jean, verset, Rivet commente ces mots extraits de la prière de Jésus « comme tu m'as donné puissance sur toute chair ». Le prédicateur commente, « Ce qu'il veut montrer par cette particule 'comme' laquelle ici, n'est pas de similitudes mais dénote la cause, & la proportion & égalité ; tellement que d'une part, '*comme tu luy as donné*

L'obliquité, la confusion, sont pourchassées par le prédicateur de Leyde comme autant de freins à l'intelligence du texte. Dans la marge du sermon sont indiqués, en grec, les adverbes sur lesquels, il va porter une instruction, et ces traductions grecques sont accompagnées de leurs références bibliques afin de diriger avec clarté le lecteur. Nous donnons ci-dessous, afin de clore cette partie sur la grammaire, l'explication portée par Rivet sur l'adverbe « essentiellement ».

Le dernier adverbe essentiellement, nous montre que cette union ne s'est pas seulement faite d'une substance à l'autre comme quand l'habit est uni à l'homme, que ce n'est pas une union accidentelle mais essentielle, tellement que la nature humaine ainsi unie est partie essentielle, non accident, de cette personne qui est Christ, & ainsi celui qui est Dieu essentiellement est aussi homme essentiellement. Ainsi sont rembarrées par ce moyen en toutes les heresies suscitées contre la vérité de cette doctrine en cette matière [...] Si on demande par qui cette parole a esté faite chair, & qu'elle est la cause efficiente de cette union. Nous respondons que combien que la seule personne du filz ait esté faite homme, toutefois cette action d'unir, s'est faite par action commune aux trois personnes. Car d'estre vestu de nostre chair, c'est le propre de Christ, mais avoir vestu Christ de nostre chair, est une œuvre du père, du filz & S. Esprit : comme un seul homme peut estre vestu par soy mesme, & par deux autres. Il y en a trois qui vestent, mais un seul qui est vestu¹⁶⁴⁰ ;

La précision de notre auteur, visant l'utilité, s'oppose à l'obscurité dans un sujet qui ne peut en avoir, elle s'oppose aussi à la lenteur car le sujet ne s'en accommode pas davantage et réclame une rigueur que le rythme vient seconder. La concision possède, ici, une valeur stylistique, car l'énergie, le pas martial de Rivet domine son raisonnement, confirmant, ce que Cicéron écrit dans *L'Orateur idéal* :

Le raisonnement et la discussion concernent les dialecticiens, l'expression ornée de la pensée est du ressort des orateurs. Zénon, le fondateur de l'école stoïcienne, aima à distinguer les deux disciplines par un geste de la main : le poing fermé, c'est la dialectique, disait-t-il ; la main ouverte, c'est l'éloquence. Aristote a dit avant lui, au début de La Rhétorique, que la dialectique est comme le pendant de l'Eloquence ; mais la première présente des raisonnements plus serrés, tandis que la seconde préfère les développer, et c'est en cela qu'elles diffèrent l'une de l'autre¹⁶⁴¹.

Ayant choisi, pour le sermon extraordinaire donné à Breda en 1647, lors des négociations de paix, de commenter le verset de l'évangile de Mathieu, *cherchez premièrement le royaume de Dieu & sa justice & toutes choses vous seront données par-dessus*, le prédicateur distingue royaume de grâce et royaume de gloire, en privilégiant la clarté dialectique comme instrument épideictique :

Ce fils bien aimé n'a qu'un royaume, comme ce royaume n'a point d'autre roy. Il est néanmoins distingué entant qu'il est considéré sous l'administration de la grâce, par laquelle il s'assemble, s'accroist ; & s'avance : & en la jouissance de sa gloire, en laquelle est sa perfection Ainsi la distinction du Royaume de grâce & du royaume de gloire, n'est qu'une distinction des degrez d'une mesme chose ; de ce qui est

puissance sur toute chair, est autant comme s'il disait, pour ce que tu luy as donné aussi la gloire sans laquelle cette puissance serait inutile ». *op. cit.*, p. 44. Le prédicateur achève l'explication par un syllogisme, « Si nous luy sommes donnez, nous sommes à luy : si nous sommes à luy nous l'avons & le possédons ; celui qui nous a donnez à luy, est celui la mesme qui l'a donné pour nous ; comment donc ne nous donnerait il toutes choses avec luy ? ». *op.cit.* p.44.

¹⁶⁴⁰ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 101.

¹⁶⁴¹ Cicéron, *L'Orateur idéal*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2009. Ch. XXXII, 113-114. p.65. Voir au sujet de la dialectique et de l'éloquence : Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, étude de rhétorique réformée*, Honoré Champion, Paris, 1992. p. 131.

commencé ; & qui est parachevé ; de ce qui combat pour acquérir, & de ce qui possède & triomphe après avoir vaincu¹⁶⁴².

Les verbes *assembler*, *accroître*, *avancer*, se succèdent sans connecteurs, accordant à la pensée le maximum de netteté et d'intensité. Ce qui est montré sous une forme d'urgence, est la clarté du raisonnement pourvoyant à la clarté du texte. Après avoir signalé les différentes appellations bibliques désignant le royaume des cieux et les notions qui lui sont attachées, le prédicateur commente la deuxième partie du verset « chercher sa justice » et s'arrête sur le pronom possessif « sa » :

Et ce pronom en nostre langue comme en la latine, laisse une ambiguïté, s'il est parlé de la justice de Dieu ou de la justice du royaume de Dieu. Et combien en quelque façon qu'on le prenne tout reviendrait à un ; si est ce que nous ne devons pas doubter que ce pronom se rapporte à Dieu, puisqu'en la langue grecque qui est le texte authentique du Nouveau Testament il est du genre masculin, non féminin comme le nom de basileus (en grec) qui signifie le royaume. Tenons donc pour constant que nous sommes exhortés de chercher ici premièrement la justice de Dieu¹⁶⁴³.

Dans ce court extrait, nous constatons que la recherche du sens, « chercher sa justice », se réalise avec circonspection, en prenant la mesure exacte de la fonction du pronom, à quel mot il se rapporte : c'est une réalité grammaticale que Rivet décrit, et qui étant admise, autorise une affirmation qui, elle, transcende cette réalité et rend possible une perspective supérieure¹⁶⁴⁴ sur le mot justice.

Intelligibilité du texte

Lorsque nous évoquons la clarté dans la prédication de Rivet et que nous l'envisageons comme un élément significatif de son éloquence, il faut poser d'une part le texte biblique, sa visibilité et d'autre part le caractère immédiat du message salutaire qu'il délivre. L'exorde d'un sermon donné en 1632, sur le verset cinq du psaume LXVI¹⁶⁴⁵, nous permet d'introduire le trait majeur de son éloquence : l'intelligibilité du texte.

L'Escriture sainte en sa première langue use d'un mesme mot pour signifier les choses, & les paroles. Aussi celles-ci sont signes de celle là ; & ce n'est pas chose extraordinaire, que le signe, & ce qui est signifié, se communiquent leurs noms ; ce qui peut donner une raison générale, pourquoy les Hébreux s'en sont servis en cette façon. Mais il y en a une particulière, quand il est question de Dieu ; duquel la parole est opérante, & l'opération est la parole [...] Ce langage nous doit estre intelligible ; & non seulement nous y devons prester notre attention, mais aussi nous sommes obligés d'y répondre¹⁶⁴⁶.

¹⁶⁴² André Rivet, *Sermon sur Mathieu*, op. cit, p. 14.

¹⁶⁴³ André Rivet, *Sermon sur Mathieu*, p. 16.

¹⁶⁴⁴ André Rivet, *Sermon sur Mathieu*, op.cit. p.17- 22. « Nous la reconaissons & la trouvons en tous les faits & en toutes ses œuvres [...] A cette justice qui est cause de salut. Amendez vous. Quand donques il s'approche de nous, (le royaume des cieux)il faut se retirer de l'autre. C'est le premier degré ».

¹⁶⁴⁵ André Rivet, *Exhortation à Reconnaissance*, sur le Psaume LXVI, p. 100.

¹⁶⁴⁶ André Rivet, *Exhortation à Reconnaissance & actions de grâces à Dieu*, p. 100. Sur ces mots du Psaume LXVI, verset. 5 : « Venez & voyez les faits de Dieu, il est terrible en exploits sur les fils des hommes ».

Ce qui est signalé avec netteté, dans ce court extrait, c'est la notion d'intelligibilité et le principe de précaution, ici, comme dans toute sa prédication, devant un texte qui tout en relevant du langage commun est une parole qui « opère », et par ce verbe, Rivet souligne la dimension spirituelle de l'Écriture exercée¹⁶⁴⁷ dans la vie de chaque homme. Par conséquent la connaissance claire du texte biblique est nécessaire, écrit Rivet et « ce langage nous doit être intelligible », afin de pouvoir y répondre. Si l'autorité du prédicateur ne se mesure pas à celle de l'Auteur divin, elle se laisse cependant voir et entendre dans sa prédication car la clarté s'accompagne d'une rigueur et d'une énergie dans le raisonnement. La clarté de Rivet repose sur les mots et leur juste définition, c'est la description d'une pensée en marche dont l'utilité d'ordre spirituel se laisse apprécier d'un point de vue moral et esthétique¹⁶⁴⁸.

Dans le sermon, *De l'Incarnation*, est défini le mot gloire à partir duquel, le prédicateur instruit sur les deux natures du Christ :

La gloire est décrite une fréquente renommée de quelqu'un avec louange, ou une connaissance claire avec louange, laquelle s'est fait connaître par quelques gestes héroïques [...] Christ n'a pas caché sa majesté, il l'a rendue comme visible tellement qu'elle a pu être contemplée [en grec dans la marge verset Jean 3/18.] [...] aussi le mot duquel il use signifie avoir vu et aperçu ouvertement et comme en théâtre et à si combien que la parole en elle ne se puisse voir par les yeux toutefois elle s'est vue par les effets qui ne pouvaient procéder d'une simple creature¹⁶⁴⁹.

Les répétitions sonores sur le verbe « vu », l'enchaînement logique reposant sur la définition du mot, contribuent à joindre à la fermeté de l'éloquence, à son autorité, le mouvement d'une recherche sur la vraie propriété du mot¹⁶⁵⁰. « Le vrai sens consiste en la vérité des mots » écrit Rivet, dans *Isagoge*,¹⁶⁵¹ car le texte biblique n'est pas un texte mort et sa compréhension permet de s'élever spirituellement, aussi devant cette responsabilité nous le voyons précautionneux.

¹⁶⁴⁷ Olivier Millet, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. « Melancthon, (loci commune 1521) comme Calvin distingue la connaissance qui n'engage pas le sujet et l'assentiment qui résulte de la persuasion exercée par l'Écriture. Quintilien définit la foi comme l'œuvre de persuasion d'un *Deus orator* ». p. 266.

¹⁶⁴⁸ Nicolas Despréaux-Boileau, *Le Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Chez Denys Thierry, 1674, 1750. « Puisque donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie ; que l'effet infailible du Vray, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes ; il s'ensuit que ce qui ne frappe point les Hommes, n'est ni beau, ni vray, ou qu'il est mal énoncé ». p. ¹⁶⁴⁸

¹⁶⁴⁹ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 133.

¹⁶⁵⁰ André Rivet, *Exhortation à persévérance*, *op. cit.*, p. 167. « Aussi la vraie foi qui le reçoit emporte l'un et l'autre, parce que par icelle nous consentons à la vérité de ce qui nous est annoncé de luy et nous confions en sa bonté, le recevans entier en nostre intelligence et en nostre volonté ».

¹⁶⁵¹ André Rivet, *Isagoge, seu introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Lugduni Batavorum, Elzevir, 1624, VII, 10. « Le vrai sens consiste en la vérité des mots, l'Écriture est dictée par Dieu et l'Esprit saint. Isagoge cap. VII, 10. « apud pueros pueritèr, apud rusticos ac simplices rustice et simpliciter ». Chap, VII, 10. André Rivet, *De l'Incarnation*, « Mais il faut noter que l'Évangile use d'un mot qui signifie *proprement habiter comme en un tabernacle* [en grec dans la marge], Par lequel mot il exprime fort bien cette demeure du Seigneur. Laquelle ne devait pas être fixe et permanente, mais seulement pour quelque temps. Car il n'était pas besoin, ni expédient que Jesus habitat toujours visiblement et selon la conversation humaine ; mais seulement comme ceux qui vont à la guerre, après laquelle ils s'en vont en leurs demeures ». p. 119.

La clarté est un principe doctrinal et rhétorique comme nous l'avons vu où la dialectique remplit une fonction majeure, cependant nous ne pouvons évoquer la clarté dans l'art oratoire de Rivet, sans aborder la simplicité qui est à la fois une vertu chrétienne évangélique et une figure de style. Afin de prendre la mesure de ce qui relève du style et de la spiritualité chrétienne, nous allons envisager la simplicité sous l'ordre d'une réalité chrétienne telle que notre prédicateur la réclame.

La simplicité et l'éloquence

La dialectique pédagogique dans la prédication de Rivet, est entièrement vouée à démontrer que rien dans les Écritures n'est obscur et que la simplicité du style biblique s'accorde au message qu'Elle délivre. « Voilà la science » écrit-il dans *Catholique Orthodoxe*, pour défendre la seule autorité de la Bible, « qui est vraiment marque de l'Église » et :

Ainsi sans estre grands historiens, nous pouvons estre chrétiens et quand toutes les histoires humaines seraient perdues et que nous ne saurions rien de ce qui se faisait, il y a plusieurs siècles nous ne serions point en peine, parce que nous avons moyen de regarder ce qu'a fait et commandé de faire Jésus-Christ qui est devant nous¹⁶⁵².

Pour Érasme la simplicité est le terme qui qualifie le mieux l'éloquence christique¹⁶⁵³, or si l'éloquence du Christ est un modèle pour tout prédicateur, catholique et protestant, ce modèle est inaccessible en soi car la simplicité de l'éloquence christique est l'expression de la révélation de la grâce divine et possède de ce fait une puissance qu'aucun discours humain ne peut égaler. Dans une homélie¹⁶⁵⁴ contenue dans le recueil *Divers Traictez*, publié en 1637, et qui est consacrée aux erreurs en religion, Rivet fonde précisément son enseignement sur la simplicité de l'éloquence biblique car elle caractérise l'enseignement des vérités chrétiennes.

Et comme ainsi soit que la *simplicité qui est en Christ* c'est-à-dire en la religion chrétienne, regarde la créance, le culte ou service de Dieu et les mœurs de ceux qui le professent¹⁶⁵⁵.

La foi en la parole de Dieu n'est pas le fruit d'une spéculation mais de l'adhésion simple aux enseignements clairs qui mènent au salut de l'homme.

¹⁶⁵² André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p. 405.

¹⁶⁵³ Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, op.cit. p.148. *Christus orator perfectissimus* dans *Ecclesiastes. Sive de ratione concionandi, Basileae [Bâle] 1535*. Cette citation d'Érasme est donnée par l'historien dans le contexte d'une étude la rhétorique sacrée catholique post-tridentine. Le thème de la simplicité de l'éloquence christique signalée par Érasme est celui autour duquel s'élabore la rhétorique sacrée catholique post-tridentine. L'historien présente le traité de rhétorique sacrée de Jean Botero (1540-1617) *De Praedicatoris Verbi Dei*, traité qui reflète les vues également de l'Archevêque de Milan Charles Borromée (1538-1584), grand acteur de la réforme catholique et où la simplicité de l'éloquence christique ne se dissocie pas du sublime. Le contraste, la simplicité chrétienne est une vertu oratoire autant que religieuse qui se reflète dans le discours sacré et dans les grands programmes artistiques de l'Église post-tridentine.

¹⁶⁵⁴ André Rivet, *Divers Traictez* op.cit. pp. 1-100.

¹⁶⁵⁵ André Rivet, *Divers Traictez* op.cit. p. 36. Homélie première dont le sujet est sur *La source d'erreurs en religion*, faite à partir du verset 3 du chap. XI de la deuxième épître de Paul aux Corinthiens.

Les philosophes qui traitent des mœurs, dérivent certaines vertus qu'ils appellent intellectuelles par les quels ils enseignent que l'entendement de l'homme est rendu parfait [...] mais l'objet de toutes ces vertus selon la portée de ces gens là, n'a été que la vérité autant qu'elle se peut connaître, & que nous pouvons raisonner par elle naturellement. C'est bien une autre chose de celle par laquelle la doctrine des Apôtres a voulu perfectionner l'entendement des hommes¹⁶⁵⁶.

L'éloquence chrétienne appartient à l'ordre supérieur de la révélation portant en elle ce qui s'accorde à l'unité de Dieu dont la parole ne peut être qu'une, simple, brève et créatrice. Notre prédicateur rappelle le nom que Dieu donne de lui-même, dans le livre de l'Exode, et dont la brièveté signale la puissance :

Il y a plus de sûreté à prendre les termes de l'Écriture en leur signification simple & croire que cet Ange auquel tous les noms de Dieu sont communiqués, le nom notamment qui est incommunicable aux créatures, *L'Éternel*, [...] ; est celui la même qui est appelé par Malachie, *Le messager*, celui qui parlant à Moïse du buisson ardent, criait *Je suis le Dieu d'Abraham d'Isaac & de Jacob* : qui interrogé de son nom répondit, *Je suis celui qui suis*. Car qui peut en vérité se dire tel, sinon celui qui donne être à toutes choses¹⁶⁵⁷.

La simplicité est la marque de la parole prophétique et la parole évangélique des auteurs bibliques, en revanche, elle représente la difficulté majeure de l'art oratoire¹⁶⁵⁸ pour le prédicateur car il y a une tension entre deux mondes : l'humain et le divin. Elle est pour l'orateur chrétien, tout d'abord une position d'humilité devant le texte sacré que saint Augustin a inscrit dans ses Confessions¹⁶⁵⁹, en avouant qu'il n'était pas :

Capable d'entrer dans ses secrets si sublimes, ni de m'abaisser pour goûter son éloquence, qui est si simple et humble.¹⁶⁶⁰

Le prédicateur de Leyde, sans pour autant donner un cours d'homilétique, s'arrête sur l'éloquence de la chaire et nous livre son sentiment sur la prédication qui doit avant tout refléter la clarté et la simplicité des auteurs bibliques. Aux vérités chrétiennes que le prédicateur enseigne et commente en chaire, ne doit se mêler aucune sophistication¹⁶⁶¹ ni abondance oratoire qui nuiraient au caractère didactique du sermon et s'écarteraient de la pureté de la parole prophétique des auteurs bibliques.

¹⁶⁵⁶ *Ibid, op.cit.* p.31. « Et tout mélange non seulement de faussetés évident et manifeste mais aussi raisonnement humain qui soit d'une nature toute différente & se contente de la simplicité en laquelle rien ne peut être ajoutée qui ne la corrompe ».p.33.

¹⁶⁵⁷ André Rivet, *Douze Méditation, op. cit.* p.358, « Homélie sur la lutte de Jacob ». Prenant appui sur le récit de la lutte de Jacob avec l'ange, Rivet rend compte de la simplicité de la foi en la parole de Dieu dans les Écritures. Les références des versets bibliques cités par le prédicateur dans ce passage sont : Malachie, 3.v.1 ; Exode, 3.v. 14.

¹⁶⁵⁸ Cicéron, *L'Orateur idéal*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2009. « le style simple paraît facile à imiter, mais en réalité rien n'est plus difficile. Même si la puissance lui fait défaut, s'il a un peu de sang, il lui faut toutefois un peu de sève, si j'ose dire, pour être en bonne santé ».

¹⁶⁵⁹ Augustin, *Les Confessions*, Traduction, préface et notes, par Joseph Trabucco, Paris, Garnier frères, 1964.

¹⁶⁶⁰ *Ibid, op. cit.* p.19.

¹⁶⁶¹ Marc Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence, op.cit.* p.402. L'agacement de Rivet envers un style pédant, obscurément savant, est l'écho de celui que les hommes de lettres de la Renaissance ont éprouvé face aux scolastiques. Nous citons à ce sujet l'historien Marc Fumaroli qui souligne que « La Renaissance des lettres humaines s'était faite en grande partie par révolte contre le *stylus papiensis* jugé barbare des docteurs scolastiques, et par souci de rendre à l'expression des vérités chrétiennes la beauté, la simplicité et la clarté qui les feraient mieux croire et mieux aimer ». Voir P. Petau *De Cultu et ornatu theologiae*

Vous savez que la simplicité est opposée à la composition. Lorsque plusieurs choses sont mêlées ensemble pour faire un tout de parties diverses : car nous n'entendons pas ici la simplicité qui se prend pour stupidité mais celle qui signifie pureté, exempte de mixion étrangère. Comme donques la simplicité du Christ n'est autre chose que ce qui a esté premièrement dicté & enseigné par Christ, tant par son esprit prophétique parlant jadis aux prophètes ; que par le mesme esprit qui a conduit les apostres [...].¹⁶⁶².

La pureté et la naïveté expriment l'élan d'une vérité déclarée dans toute sa clarté et le style simple dont les rhéteurs grecs et romains ont fait l'éloge, sont ici reportés au style biblique et à la prédication du temps présent par Rivet.

Or toute vérité a cela en son espèce, que plus elle est simple et naive, plus elle est précieuse. Tous ceux qui en ont parlé ont loué ou répété le dire d'Euripide '*le discours de la vérité et ses paroles sont simples : Elle n'a point besoin de beaucoup d'interprétations ; la chose parle d'elle mesme ; mais une mauvaise cause en soy, a besoin de fard & de deguisement*'¹⁶⁶³.

Le prédicateur, au cours d'une homélie contenue dans le recueil *Divers Traictez*, et ayant pour thème la source des erreurs en religion attribue au dédain de la simplicité chrétienne la cause de toutes les confusions doctrinales, des fausses interprétations nuisibles autant à la vie de l'Église qu'à la société civile morale, que politique¹⁶⁶⁴.

La source de tout ce mal procède d'un dédain de la *simplicité* Chrestienne [...] Vous scavez que la simplicité est opposée à la composition lors que plusieurs choses sont meslées ensemble pour faire un tout de parties diverses. Car nous n'entendons point ici la simplicité ici qui se prend pour stupidité, mais celle qui signifie une pureté exempte de toute mixion estrangère. [...] aussi, il faut inférer, que ceux ceux là qui corrompent leurs entendements, & se détournent de la simplicité qui est en Christ, lesquelz non contents des ingredients qui se trouvent en la parole de Dieu, en cherchent dans les jardins des inventions des hommes, pour composer une religion bigarrée & semblable à ce monstre d'Horace, qu'il feint avec une teste d'homme, un col de cheval, des ailes d'oiseau, les membres de divers animaux, & la queue d'un poisson¹⁶⁶⁵.

Rivet fait ici, référence à la création fantastique du poète Horace (0065-0008 av. J-C), qui dans *Art poétique*, rapporte qu'un peintre avait dans un premier temps fait le portrait d'un homme, puis se laissant guider par ses caprices composa, un être étrange qui avait le col d'un cheval et dont le corps était semé de plumages. Par cette référence, le prédicateur, avec élégance, établit une comparaison qui ne laisse aucun doute sur le résultat d'une pensée chrétienne égarée sur les chemins de la scolastique, et il rejette tout raisonnement savant des philosophes appliqué aux Écritures en rappelant les paroles de l'apôtre Paul « nous ne sommes pas maquignons de la

¹⁶⁶² André Rivet, *Divers traictez*, *op. cit.*, p.54- 57.

¹⁶⁶³ *Ibid.*, *op.cit.* p. 31. Euripide, in phoenix, x Epistre. 49. Le prédicateur poursuit, « On la peint toute nue, pour signifier qu'elle n'a point besoin d'ornement empruntez ».

¹⁶⁶⁴ *Ibid.*, *op.cit.* p. 77. « Mais il en va aussi en la société civile : les hommes y sont retenus en leurs devoirs, & font estat de la majesté de la République, quand ilz voyent des officiers relevez de condition, elevez en grande autorité ; & que toutes choses s'y conduisent avec beaucoup de luxe & d'apparence : Et voilà le mal. ».

¹⁶⁶⁵ *Ibid.*, *op.cit.* p.56. Nous citons, ci-après, la première partie de l'*Art poétique d'Horace*, partie à la quelle fait référence notre auteur, « Quelque peintre avait fait le portrait d'un chef humain, puis en changeat de trait , Faisait le col d'un cheval & l'image / Etait semé de différents plumage/ Et composé de membres amassez / De toutes pars, lourdement compassez, / Tant que le haut par estrange façon/ Fut une femme belle, & le bas un poisson ». Dans l'*Art poétique* d'Horace, traduit en vers français par Jacques Peletier, 1545, Bibliothèque Nationale de France.

parole de Dieu ¹⁶⁶⁶». L'opposition entre la vérité portée par le style simple des apôtres et le mensonge dissimulé par une éloquence attrayante, est étayée par des références à Euripide, pour souligner que l'Écriture n'a pas besoin de beaucoup d'interprétations car la chose parle d'elle-même mais une mauvaise cause « languissante en soy a besoin de fard et de déguisement ».

Tous ceux qui en ont parlé ont loué ou repeté le dire d'Euripide,[in Phoenix] *le discours de la vérité & ses paroles sont simples : Elle n'a point besoin de beaucoup d'interprétations ; la chose parle d'elle mesme ; mais une mauvaise cause & languissante en soy, a besoin de fard & de deguisements*¹⁶⁶⁷.

Contre tous les philosophes et rhéteurs savants, Rivet démontre en usant d'une éloquence cicéronienne, l'esthétique spirituelle des Écritures et défend sans le nommer le genre attique de la prédication des apôtres car :

La prédication de l'Évangile se faisait au temps des apôtres avec peu d'apparats, par des hommes qui ne faisaient point parade de grande science, qui preschaient un Jésus-Christ crucifié, scandale, folie aux gentils¹⁶⁶⁸.

Si aucune référence n'est faite à Cicéron, la définition, cependant, que ce dernier donne du genre simple et des qualités d'un orateur attique, dans *L'Orateur idéal*¹⁶⁶⁹, dresse le modèle oratoire suivi par le pasteur. La brièveté, la concision se mêlent d'une vivacité caractéristique du genre simple défini par Cicéron. De fait, lorsque Rivet défend la clarté des Écritures, il réalise le vœu du rhéteur latin, pour qui « l'orateur doit donner l'impression d'avancer librement et non de vagabonder selon sa fantaisie ¹⁶⁷⁰ ». Notre auteur mène à partir de la notion de simplicité une forme de lecture comparée de l'homilétique réformée et de l'homilétique catholique avec une brièveté rythmée, presque soldatesque. Nous ne pouvons citer tous les points traités par le prédicateur aussi nous en proposons trois qui déclarent avec une netteté

¹⁶⁶⁶ André Rivet, *Divers traictez*, op.cit. p. 33. Rivet cite un verset de la deuxième épître de Paul aux Corinthiens, chapitre 2, verset 17.

¹⁶⁶⁷ *Ibid.*, op. cit. p. 31. La Rivet cite un passage de la tragédie d'Euripide *les Phéniciennes*, Il cite ensuite Sénèque « Sénèque citant ce mesme dire du tragique, *concluait qu'il ne faut point envelopper, & que rien ne convient moins avec elle, que l'astuce & la ruse* ». op.cit. p. 32. Épître X. Voir Marc Fumaroli, op.cit. p.173. Nous mettons en rapport, ici, ce que souligne Rivet dans sa prédication et un extrait d'un discours de Marc- Antoine Muret, professeur d'éloquence à la cour pontificale de Rome, rapporté par l'historien des lettres car les voies empruntées par l'un et l'autre orateur, à partir de la même notion de la simplicité aboutissent à des points de vue rhétoriques différents qui reflètent, également leur engagement doctrinal. Le prédicateur romain dans son cours, approuve dans certains cas l'obscurité car « elle attache l'attention du lecteur. Elle ressemble à un voile, tendu devant les regards profanes. Ainsi ceux qui pénètrent dans la sombre crypte d'un temple éprouvent une sorte de frisson sacré. Et l'aspérité du style a la même valeur que l'âcreté d'un vin, qui fait bien augurer de son vieillissement ».

¹⁶⁶⁸ André Rivet, *Divers traictez*, op.cit. p. 65.

¹⁶⁶⁹ Cicéron, *L'Orateur idéal*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2009. « Sa langue est simple et modeste ; il parle comme tout le monde mais il a plus d'éloquence qu'on ne le pense. C'est pourquoi ses auditeurs, même s'ils ne savent pas s'exprimer dans les règles de 'art, s'imaginent qu'ils peuvent parler comme lui. Car le style simple paraît facile à imiter, mais en réalité rien n'est plus difficile. Même si la puissance lui fait défaut, s'il a peu de sang, il lui faut toutefois un peu de sève, si j'ose dire, pour être en bonne santé [...] Ainsi l'orateur attique se contentera de parler avec distinction et ne se risquera pas à forger des néologismes ; il sera réservé dans les métaphores, avares d'archaïsmes et plutôt modéré dans l'emploi des autres figures de mots et de pensée ». op.cit. p. 51-52.

¹⁶⁷⁰ Cicéron, *L'Orateur idéal*, op.cit. p.50, ch. XXIII. « L'orateur attique aura recours à la symétrie [...] Elle avive l'agencement des mots grâce aux ornements que les grecs nomment les « attitudes » du style, pour ainsi dire, nom qu'ils donnent aux figures de pensées. Cet orateur les utilisera, mais avec un peu plus de réserve. Il choisira celles qui sont utiles. » op.cit. p. 53. « la plupart des figures de pensée conviendront au style simple ; elles seront moins lissées, car l'orateur attique doit faire preuve d'une certaine âpreté ». op.cit. p.54.

offerte en modèle, la valeur spirituelle, doctrinale et morale de la simplicité. L'ironie ne manque pas à l'encontre des docteurs scolastiques et de leur « tradition » quand il aborde la multiplicité des termes pour expliquer une chose simple.

Si la simplicité qui est en Christ, nous dit, le sang du filz de Dieu nous nettoye de tout peché : la tradition nous dit il y a des lavements en cette vie & des autres moyens pour nous nettoyer & un purgatoire après cette vie pour purger les péchés. Si la simplicité Chrestienne nous dit, Christ a pleinement satisfait pour les pechez de tout le monde ; la tradition nous dit il y a plusieurs autres satisfactions, mesme luy donner quelque chose par-dessus. Si la simplicité qui est en Christ nous dit, Par un seul sacrifice une fois fait il vous a sanctifiez ; la tradition nous dira, ce sacrifice doit estre tous les jours réitéré pour vostre sanctification. ; Et après tout cela & tant d'autres semblables oppositions qui viennent de cette malheureuse composition¹⁶⁷¹.

Le prédicateur use de tous les ressorts d'un esprit accoutumé à la lutte oratoire où l'arme de la dérision est la plus efficace pour ridiculiser ce qu'il nomme « tradition » : le purgatoire est un lieu où l'on purge, le message du salut apparait comme un marchandage de maquignon lorsque le prédicateur ajoute « et mesmes luy donner quelque chose par-dessus », faisant allusion aux indulgences. Il s'élève, ensuite, avec la même ironie contre ceux qui, au sein de l'Église réformée, jugent que « nous avons trop dénué l'arbre, qu'en retranchant ses feuilles superflues, que tout est chez nous trop maigre simple & decharné. ».

Le ministère de la parole ignore la superfluité, si donques vous faites peu d'estat de ceux qui vous annoncent Christ, pour ce que cet onguent vous est présenté en des vaisseaux de terre, ne faites pas tort à cette liqueur sacrée¹⁶⁷².

La notion de simplicité nous engage à considérer ce que Rivet nomme « les vaisseaux de terre », et les « façons de parler » des apôtres et prophètes, toutes les similitudes employées par les auteurs bibliques et « qui sont interrogées minutieusement par le prédicateur afin d'en délivrer le message¹⁶⁷³ ». L'accommodation dont il s'agit est en premier lieu celle de la parole divine.

¹⁶⁷¹ André Rivet, *Divers traictez*, *op.cit.* pp. 68-69.

¹⁶⁷² *Ibid*, *op.cit.* p. 73.

¹⁶⁷³ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op.cit.* p. 250.

Chapitre IV. L'accommodation.

Le terme « cette façon de parler », revient de façon récurrente sous la plume de Rivet aussi bien que sous celle de Pierre Du Moulin, pour dissiper une sorte de malentendu possible entre le langage profane et la parole divine. Lorsque, les similitudes présentes dans le texte biblique peuvent faire écueil au sens, André Rivet en découvre avec précision la raison car la familiarité du ton et les métaphores employées par les auteurs bibliques ne doivent en aucun cas être confondues avec le langage humain. La notion d'accommodation soutient comme une clef de voute l'édifice de la prédication chrétienne réformée, elle est, pour reprendre les termes d'Olivier Millet, « un bien commun de la tradition théologique ¹⁶⁷⁴ ». Plus qu'un principe rhétorique, l'accommodation divine a été pour le réformateur Calvin une doctrine nécessaire à la prédication réformée dans la mesure où elle ne laisse aucun pouvoir à l'imagination chaque mot ayant une nécessité absolue, et qu'elle est l'expression de la majesté divine ¹⁶⁷⁵ ». Il faut donc faire une place importante au réformateur Calvin car nous comprenons que cette notion a été essentielle pour diriger la prédication et comprendre les textes bibliques dans la mesure où le principe de l'accommodation divine permet en effet de révéler la grandeur affective, émotionnelle des textes saints et l'efficacité pédagogique d'un message dont la sagesse est communiquée à tous.

Deux notions sont à distinguer concernant l'accommodation : l'accommodation divine au sein des Écritures et l'accommodation de la rhétorique au sein de la prédication. Le principe de l'accommodation divine est un point décisif ¹⁶⁷⁶ pour la prédication réformée calviniste car elle pose le principe d'accessibilité à tous de la connaissance de Dieu par les textes saints. En effet, Dieu se manifeste ¹⁶⁷⁷ aux hommes par le moyen de la parole, en adaptant son enseignement à leurs faiblesses. Aucune intelligence humaine, ni aucun langage humain ne

¹⁶⁷⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 247. L'auteur fait référence à l'historien suisse Richard Stauffer, « R. Stauffer a relevé la place décisive qu'occupe dans la prédication du réformateur cette doctrine de l'accommodation divine ». Voir Richard Stauffer, *Interprètes de la Bible, Etudes sur les réformateurs du XVI^e siècle*, Paris, Editions Beauchesne, 1980.

¹⁶⁷⁵ *Ibid, op. cit.*, p. 253. L'accommodation divine permet au réformateur d'expliquer le paradoxe de la majesté divine et du langage rude, simple voir grossier de l'Écriture sainte, dans la mesure, où ce langage si simple a « pour objectif de nous réveiller, par la douceur et par la blessure ». L'auteur cite un extrait d'un sermon de Calvin sur Job, que nous reportons ici, car il éclaire parfaitement la notion d'accommodation divine pour Calvin et de fait pure notre prédicateur également. « Car il faut que la [La Parole soit vivifiée auparavant pour nous vivifier. [...] Il est besoin que nostre Seigneur par son saint Esprit face valoir sa parole, et qu'il vivifie devant qu'elle entre en nous [...] Tant y a que la parole de Dieu doit contenir ceste vertu et propriété que j'ai dit, c'est ascavoir de mortifier nos ames ».

¹⁶⁷⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op. cit.*, p. 247. Cité en note, p. 247.

¹⁶⁷⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 247. L'auteur signale que Calvin adopte la doctrine ancienne selon laquelle Dieu, dans la Bible se fait « petit », s'abaisse, se communique de façon familière.

pouvant concevoir la perfection de Dieu, Dieu « se fait petit¹⁶⁷⁸ » pour nous. Le langage familier au travers duquel Dieu s'adresse aux hommes est, pour Calvin, le signe de la bienveillance divine qui consent à se révéler aux hommes par la seule voie possible : celle du cœur car Dieu « balbutie avec nous »¹⁶⁷⁹. Rivet dans son *Catholique Orthodoxe* insiste, comme Calvin, sur le caractère affectif de la parole divine, car les textes saints ne sont pas une spéculation intellectuelle réservée à quelques docteurs en théologie, mais un appel adressé à tous pour éveiller les consciences de tous.

Combien que penetrable à peu. Elle dit au cœur des scavans & des ignorans comme un ami ce qu'elle contient d'ouvert. Et quand à ce qu'elle cache en mystères, elle ne l'élève point d'un superbe langage, duquel ne puisse approcher un entendement plus tardif & ignorant, comme le pauvre ou le riche¹⁶⁸⁰.

Notre prédicateur reprend en d'autres termes, ceux de Calvin, pour qui, Dieu s'adressant à des « rudes et ignorants¹⁶⁸¹ » emploie les figures les plus simples pour leur faire connaître sa Présence mais aussi les règles de la loi. L'indulgence dont Dieu fait preuve en s'abaissant à enseigner les hommes, comme le ferait un père pour ses enfants, est l'expression d'une affection que Calvin, comme le signale Olivier Millet¹⁶⁸², a mise en relief afin de poser le caractère pratique de la foi chrétienne : chacun peut avoir accès à la révélation que Dieu fait par l'intermédiaire des textes bibliques en raison même d'une parole dont tous les moyens d'expression sont accommodés à l'entendement de tous.

Le caractère dynamique et pédagogique de l'enseignement du Christ est signalé par Rivet comme étant une accommodation propre à éveiller la connaissance. En effet, les métaphores, les paraboles employées par Jésus peuvent, dans la mesure où elles appartiennent à la connaissance naturelle et à une réalité connue des hommes, frayer un chemin vers une connaissance supérieure. Ce qu'il précise dans un sermon portant sur *l'œuvre de la Rédemption*, contenu dans le recueil *Douze Méditations* :

On loue à bon droit les Docteurs qui sur tous les subjects qui se présentent savent choisir des considerations propres à l'instruction de leurs auditeurs, qui des objects de la veue & des autres sens, esquelz quant aux organes corporelz ilz ne voient ou sentent qu'avec le commun, se servent à éveiller les sens intérieurs, & elever l'entendement à la contemplation de choses plus hautes. De là tant de belles similitudes, paraboles, allegories lesquelles servent autant à l'instruction qu'à la delectation. Comme nostre grand Maistre & docteur n'a point d'égal aussi n'y a-t-il aucun qui ait jamais approché de cette

¹⁶⁷⁸ *Ibid, op.cit.* p. 247.

¹⁶⁷⁹ *Ibid, op.cit.* p. 251, « Et il n'est pas étonnant que Dieu balbutie ainsi avec nous. Mais lorsque cette rudesse offense les oreilles tendres et délicates, admirons bien plutôt l'indulgence de Dieu, quand il daigne ainsi descendre jusqu'à nous et parler en fonction de la grossièreté de notre entendement ». Cité dans son commentaire sur Jérémie. 26, 19. *op.cit.* p.251.

¹⁶⁸⁰ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.* p. 105.

¹⁶⁸¹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 251. Note : 97. L'auteur renvoie au commentaire du réformateur sur le livre de Job : 43^e sermon sur Job.

¹⁶⁸² *Ibid, op.cit.* p.251 « En récusant tout intellectualisme, et surtout l'idée que le christianisme est une gnose suprême, Calvin vise essentiellement à mettre en relief le caractère pratique de la foi chrétienne, mais aussi la nature affective du discours biblique, nature dont l'idée d'accommodation sert le plus souvent à rendre compte ». *op.cit.* p. 251.

adresse, [...] s'accommodant à la capacité des hommes vivant avec eux *tout le temps* [...] se servant quelquefois de leur trop grande inclination aux choses corporelles pour les attirer à la connaissance & recherche des spirituelles & éternelles¹⁶⁸³.

Dans l'exégèse chrétienne de Calvin comme dans les règles homilétiques d'Hyperius¹⁶⁸⁴, et en l'occurrence dans la prédication de notre pasteur, l'accommodation divine est l'acte par lequel Dieu témoigne de sa bienveillance envers les hommes. Le langage familier des auteurs bibliques, est l'expression d'une parole adaptée à notre infirmité, par laquelle Dieu manifeste sa bonté « à travers un langage essentiellement affectif ¹⁶⁸⁵ ». En raison de l'accommodation divine, le langage humain et familier qui peut paraître en contradiction ¹⁶⁸⁶ avec la majesté divine et poser des problèmes d'interprétations, n'a donc pas la nécessité d'être interprétées par une lecture allégorique ¹⁶⁸⁷ car il est au contraire d'une clarté suffisante et efficace. Dans un extrait d'un sermon sur Job par Calvin, extrait cité par Olivier Millet, le réformateur exprime clairement en quoi cet écart manifeste la bienveillance de Dieu :

Si Dieu parlait à nous du ciel cela serait pour nous esmouvoir tant plus, et par conséquent la doctrine aurait plus d'autorité : mais cependant nous serions comme esperdus, et ainsi nous n'aurions pas nostre esprit a delivre pour penser ce qu'il dirait. Mais quand un homme parle, nous pouvons mieux à nostre aise gouter et digérer ce qui est dit. Voilà donc en quoi Dieu nous supporte¹⁶⁸⁸.

Pour Rivet, l'accommodation est un argument théologique déterminant car c'est à partir de ce principe que le théologien dans son *Catholique Orthodoxe*, établit la clarté des Écritures.

Cicéron conseillait de se taire plutôt que de dire ce que personne n'entend, ils (les jésuites) attribuent cette imperfection à l'Écriture & lui défendent de parler au peuple en langage entendu¹⁶⁸⁹.

Les textes saints ne s'adressent pas à des « initiés » mais à des ignorants, car aucun homme ne peut prétendre entrer dans le mystère de Dieu, c'est pourquoi l'explication de l'Écriture doit être faite en toute humilité, sans chercher à percer avec arrogance le mystère divin¹⁶⁹⁰. La lecture par tous de la Bible étant un des points majeurs de la doctrine calvinienne, le prédicateur

¹⁶⁸³ André Rivet, *Douze Méditation*, « De l'œuvre de la redemption, sur le verset, 34, du chap 4 de l'évangile de Jean. », *op. cit.*, p. 145.

¹⁶⁸⁴ Voir supra.

¹⁶⁸⁵ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op.cit.* p.250. L'auteur cite un extrait du commentaire sur la Genèse de Calvin. « Dieu, pour pénétrer plus efficacement dans nos cœurs, revêt nos affections ».Com, Gn, CO 23, 118. « L'accommodation divine situe la connaissance que nous pouvons avoir de Dieu par le moyen de sa parole entre deux extrêmes : elle permet d'une part d'échapper à l'ignorance, car Dieu se révèle véritablement lorsqu'il consent à nous parler et d'autre part elle nous interdit de « pénétrer » jusqu'à sa sagesse qui nous reste interdite et inaccessible ». *op.cit.* p. 251.

¹⁶⁸⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op. cit.*p.250. Dieu parle un langage surprenant dans sa bouche, eu égard à sa majesté et à sa dignité.

¹⁶⁸⁷ *Ibid, op. cit.*p.250. La lecture allégorique est exclue par Calvin, par conséquent toutes les figures de styles bibliques vont être expliquées par l'exégète sur le plan des nécessités d'une communication dissymétrique, par laquelle Dieu essaie de faire entendre son appel à travers un langage humain essentiellement affectif ». *op.cit.* p. 250.

¹⁶⁸⁸ *Ibid, op.cit.* p.250. Calvin, Extrait du sermon sur Job, CO 35, 53.

¹⁶⁸⁹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, *op.cit.* p.105. Il répond à la question posée par les jésuites concernant la difficulté pour un chrétien d'accéder seul à la révélation contenue dans la Bible.

¹⁶⁹⁰ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op.cit.* p.250. « L'effet produit par le langage humain de la Bible est donc double : il cherche à nous toucher tout en ouvrant l'espace d'une possible méditation ».

rejette, dans son *Catholique Orthodoxe*, l'idée que les Écritures puissent contenir des obscurités et il affirme que la lecture littérale du texte est suffisante.

Car par les mots on vient à la connaissance des choses. Que si quelques fois il arrive, que non seulement les choses signifiées par les paroles, mais aussi que ces choses signifiées par les paroles soient elles mesmes significatives d'autres choses, comme il advient es allegories, paraboles & autres sens appelez sprituelz ; il faut noter cette observation de S.Thomas *qu'en l'Écriture pour cela ne fait aucune confusion, pource que tous sens sont fondés sur le littéral duquel seul on peut tirer argument, [...]* Et toutefois rien ne desperit en l'écriture sainte, pource que RIEN, [Rivet écrit en majuscule] n'est contenu sous le sens spirituel qui soit NECESSAIRE[en majuscule dans le texte] à la foi que l'Écriture n'enseigne en quelque lieu clairement par le sens littéral¹⁶⁹¹.

Nous voyons le théologien souligner les termes *rien* et *nécessaire*, dans la citation qu'il fait du plus grand théologien de l'Église catholique¹⁶⁹², comme on élève la voix, appuyant le fait que tout ce qu'il y a de nécessaire au salut est à prendre dans le sens littéral et non allégorique. Lorsque se pose le problème du sens de certaines figures bibliques, Rivet suit le précepte de saint Augustin en considérant que les termes levant un doute peuvent être éclaircis par d'autres termes présents dans les textes.

Il est vrai que nous disons avec Augustin que pour éclaircir les façons de parler plus obscures il faut prendre des exemples des lieux plus manifestes¹⁶⁹³.

Pourtant ce doute même revêt justement un caractère particulier qui est la marque humaine et provisoire de l'homme¹⁶⁹⁴. Les degrés de compréhension s'arrêtent là où la foi commence et les obscurités des Écritures ont une valeur pédagogique voulue par Dieu car elles exigent un effort supplémentaire vers la Vérité et sont autant de reflets de son mystère dont la quête réside dans la foi¹⁶⁹⁵. Dans son *Catholique orthodoxe* au chapitre correspondant à la question portant

¹⁶⁹¹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op. cit.* p. 113. Dans l'extrait que nous avons cité A la question 7. Des Causes prétendues de l'obscurité de l'Écriture « Redarguant la malice des Jesuites, qui emputent au style de l'Esprit de Dieu, d'avoir fourni d'armes aux hérésies, desquelles nous advoouons avec S. Augustin qu'elles naissent souvent, non des Escritures, mais de la mauvaise intelligence d'icelles ». *op. cit.* p.113.

¹⁶⁹² Rivet cite un passage de saint Thomas d'Aquin, I, part quest, I. *Ad premium*.

¹⁶⁹³ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op. cit.* p.107. Nous citons ici, notre théologien répondant à la question de l'adversaire jésuite sur les difficultés pour un fidèle de lire et comprendre la Bible. « En toute l'abondance des Escritures saintes, par les choses claires nous sommes repues ; par les obscures nous sommes exercez, là se chasse la faim, ici le dedain. [...] Le Jésuite oppose cette mande, si en ces passages épineux n'est rien contenu de ce qui appartient à nostre salut ? [...] A son objection je répons avec S. Augustin, que l'Écriture es lieux aisés a les mesmes choses que dans les difficiles mais afin qu'ainsi ouvertes, elles ne fussent dédaignées, celles mesmes derechef sont désirées estans couvertes & estans renouvelées sont doucement intimées. Par ces choses salutairement, les mauvais esprits sont corrigéz, les petits NOURRIS, & les grands delectez ». *op.cit.* p.94-98.

¹⁶⁹⁴ *Ibid, op.cit.* p.101 « Et notez que la lecture de l'Écriture, mesme à ceux qui ne l'entendent encore, est un très bon médicament, pour guérir nostre aveuglement ».

¹⁶⁹⁵ L'herméneutique du prédicateur prend sa source, ici, dans celle d'Augustin comme Calvin avant lui. Olivier Millet a très clairement expliqué le principe de l'accommodation divine dans l'herméneutique calvinienne, aussi nous reportons un court extrait de son étude sur l'accommodation dans l'herméneutique calvinienne, Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p.250. « Si Dieu laisse parfois les fidèles dans le doute sur le sens d'un passage, c'est qu'il veut soit « éprouver la patience de leur Foy, soit les avertir de leur ignorance ». Le mode d'emploi rhétorique des textes bibliques renvoie à l'altérité définitive de Dieu qui parle pour nous mais qui ne saurait se livrer à nous à travers ce langage tel qu'il est dans son essence insondable ».

sur la clarté ou l'obscurité des Écritures, Rivet répond à l'adversaire jésuite, en se référant à l'autorité de saint Augustin en ce domaine de l'herméneutique :

Nous ne voulons pas autre chose sinon ce que S. Augustin nous accorde, qu'es l'Écritures on peut parvenir sans grande difficulté à ce qui est nécessaire au salut [...] C'est ce qu'il dit ailleurs qu'es choses qui sont ouvertement mises es Écritures, se trouvent toutes les choses qui contiennent la foi, & les moeurs de la vie. Et quant à la façon de parler de laquelle la Sainte Écriture est tissée, elle est accessible à tous [...] Elle dit au cœur des scavans & ignorans comme un ami familier ce qu'elle contient d'ouvert. Et quant à ce qu'elle cache en mysteres, elle ne l'eleve point d'un superbe langage duquel ne puisse approcher un entendement plus tardif & ignorant¹⁶⁹⁶.

Dans le même ouvrage, il marque l'absolue clarté des évangiles en précisant, que si toutefois, certaines choses peuvent ne pas parfaitement se faire entendre et humilier les plus entendus, ces difficultés servent à maintenir l'étude de l'Écriture¹⁶⁹⁷. Prenant l'exemple des disciples de Jésus qui ne lisaient pas dans un livre, le théologien démontre que la difficulté n'est par conséquent pas dans les mots mais dans l'entendement que seul l'esprit saint peut ouvrir :

La difficulté n'était pas en l'Écriture entant qu'elle se prend pour ce moyen de revelation donné à l'Eglise, en lettres & parchemins. Car les disciples ne lisaient pas alors en un livre. [...] Le mal était en leur entendement, en leur défaut de mémoire [...] Qui ne scait qu'en l'Écriture, sont plusieurs choses claires et aisées, voire à nostre égard, si nous y regardons, lesquelles toutefois, ou nous échappent de la mémoire tellement que nous avons besoin d'estre advertis, ou ne se présentent pas du premier coup, & à tout besoin. [...] Origène dit, *que nous devons croire que l'Écriture est utile combien que nous n'en sentions pas l'utilité comme la medecine est utile pour exemple, à dissiper les confusions de la veue, combien qu'en mangeant ou buvant la medecine nous n'en sentions l'utilité : elle profite toutesfois aux yeux* [...] *Il faut croire ainsi de l'Écriture, qu'elle profite à l'ame, combien que nous n'en aions pas un sentiment present, pource que les bons esprits qui nous assistent se repaissent de ces paroles, & les mauvais* [...] *Et toutefois il ne se voulait pas excuser par là, pour ne point travailler à l'explication des Écritures*¹⁶⁹⁸.

Dans le cadre d'un ouvrage de controverse, défendre la lecture littérale des textes s'établit à partir d'une culture patristique immense mais dans le cadre du sermon, la réalité de cette lecture exige de s'arrêter sur un mot pouvant porter à confusion, une métaphore étonnante, une locution

¹⁶⁹⁶ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op. cit.*, p. 105. Rivet cite un passage de la *Doctrine chrétienne* de saint Augustin, livre 2, chap. 9. Le théologien répond à la question La sainte Écriture est-elle claire, & facile à entendre ? Il ironise sur les difficultés que l'adversaire catholique rencontre dans les épîtres de l'apôtre Paul. « Or qui supportera un homme disputant ainsi les Epistres de S. Paul, y a quelques choses difficiles, donques toute l'Écriture est obscure [...] au contraire puisqu'es Epistres de S. Paul, quelques choses seulement sont difficiles, les autres sont faciles. Puisque les indoctes & peu fermes les tordent, donques les fidèles fermes en la foi en usent bien ». *op.cit.* p. 95. Dans l'homélie sur la naissance du Christ, contenue dans *Douze méditations*, lorsque Rivet aborde le mystère de la naissance du Christ, c'est avec une grave fermeté qu'il écarte toute explication de ce sublime secret, « laissons les enquêtes curieuses le mystère n'appartient pas à l'homme » *op. cit.* p. 7.

¹⁶⁹⁷ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.*, p. 105.

¹⁶⁹⁸ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op. cit.*, p. 102. Rivet cite un passage de l'Homélie sur Josué d'Origène. L'accommodation de la parole de Dieu est une idée introduite par Origène dans le Traité des principes, dont Etienne Gilson nous donne un extrait à propos de l'enseignement de l'apôtre Paul « La sagesse divine, qui est distincte de la foi, est le premier de ce que l'on nomme les charismes de Dieu ; après elle vient le deuxième, que ceux qui ont une science exacte de ces choses nomment la connaissance ; et le troisième, puisqu'il faut que même les plus simples soient sauvés, s'ils sont aussi pieux qu'ils le peuvent, est la foi. C'est pourquoi Paul a dit : à l'un sera donné l'Esprit le discours de sagesse, à l'autre celui de la connaissance, à l'autre encore la foi, dans le même Esprit, (I. Corinthiens, 12 : 8-9) ». *op.cit.* p. 55. Dans Etienne Gilson, *La Philosophie au Moyen-Age, Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Paris, Payot, 1947. Bien que contrairement à Calvin, la notion d'accommodation contient une idée aristocratique de la connaissance de Dieu, elle pose cependant le principe d'une parole adaptée aux plus humbles.

adverbiale qui doit être prise en son sens exact. Le premier des thèmes abordés dans l'homilétique chrétienne de Rivet est l'Incarnation qui est l'expression suprême de l'accommodation divine, de l'abaissement de Dieu devant notre condition.

Ici pour nostre profit le Seigneur a pris cette basse condition et nous souvenons qu'il s'est abaissé a cette grande servitude pour nous acquérir la foy ¹⁶⁹⁹.

Dans une homélie ¹⁷⁰⁰ ayant comme sujet l'alliance établie entre Dieu et les hommes au travers de la parole incarnée en Christ, Rivet explique pourquoi le nom de Fils est attribué à Jésus par le prophète Daniel :

Voici comme le fils de l'homme qui venait avec les nuées des cieus », Or en cette façon de parler, il ne faut pas restreindre ce mot homme a la personne de la sainte vierge, mais il faut entendre plus avant a tous ceux desquelz il est dit filz en sa généalogie. Mais se faut-il bien se donner garde qu'en oyant le seigneur se dire filz de l'homme, , nous ne pensions autre chose de luy par-dessus ce que signifie cette façon de parler ¹⁷⁰¹.

Le prédicateur écarte les confusions de sens possibles entre le mot « fils » donné aux hommes et celui donné à Jésus, comme il écarte toute confusion sur le mot « chair » dans un sermon sur l'Incarnation développé à partir du premier verset de l'évangile de saint Jean « la parole s'est faite chair ¹⁷⁰²».

Le mot de chair se prend en diverses significations en l'Escriture toutes assez connues en l'Église, l'Escriture par synecdoque appelle chair tout homme, comme aussi souvent par la mesmes figure l'ame est prise pour tout l'homme [...] Mais on demande pourquoy n'a dit S. Jehan la parole a esté faite homme, plustost que la parole a esté faite chair ? car il semblerait par ce moyen avoir osté l'ame de cette union. Les interprètes Anciens ont recherché plusieurs raisons pour lesquelles il a esté convenable que l'Évangéliste parlast ainsi. Et quand il n'y aurait point de de raison cognues l'inspiration du S. Esprit nous doibt estre raison suffisante voire contre notre propre raison ¹⁷⁰³.

La parole inspirée des Écritures ne pouvant contenir aucune obscurité quant à ce qui est nécessaire au salut de l'homme, Rivet explique le mot « chair » à partir de la notion

¹⁶⁹⁹ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpharse. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante*, Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639. p. 543. L'incarnation est l'ultime abaissement de Dieu envers les hommes que souligne Rivet dans un *Sermon sur la naissance du Seigneur*, contenu dans le recueil *Douze Méditations*, « Afin que cette vérité fust manifestée, Christ a voulu habiter entre les hommes, & mener une vie assez connue, pource qu'il importe du tout que nous ne doubtions de sa nature humaine ». *op. cité* p. 117.

¹⁷⁰⁰ André Rivet, *Douze Méditations*, Sermon sur saint Jean : 3 : 14 et 15. Sermon intitulé « Du serpent d'airain ». pp. 247-305.

¹⁷⁰¹ *Ibid, op.cit.* p. 265. Le prédicateur poursuit, « Finalement s'appelant fils de l'homme il a produit un tesmoignage de son humilité, car cette qualité presupposée subjection, laquelle le Seigneur n'a pas refusée mesme à ses parents selon la chair avec lesquelz il descendit à Nazareth & leur était subject [Luc, 2. 51]. Ajoutez qu'en la langue sainte, comme aussi en la grecque & latine, les noms qui signifient homme ont leurs origines différentes, l'une plus basse, l'autre plus relevée, l'une tirée de la vertu & force, l'autre de la terre & du limon. ; il n'a pas usé du nom plus honorable mais du plus abject se voulant proposer comme aneanti & en forme de serf [...] Tout ceci est advenu afin que les Écritures des prophètes soient accomplies, ajoutons encore, afin que tant de figures anciennes trouvassent leur vérité ; tant d'ombres suivies de leurs corps, que le filz de l'homme élevé (Jean 8 : 28) accomplit la vérité signifiée par le serpent élevé [...] ». *op.cit.* pp.263-268.

¹⁷⁰² *Évangile de Jean*, 1,14-15.

¹⁷⁰³ André Rivet, *Douze Méditation ou homélies, op, cit*, p. 88.

d'accommodation divine, dans la mesure où ce mot marque la distance entre deux extrêmes : la parole qui est d'ordre intellectuel et le mot chair par lequel est déclarée la nature déchue de l'homme.

Pource qu'on ne trouve point l'homme appelé chair, que depuis le peché, après le quel peché, l'homme a esté appelé chair comme par mespris pour luy montrer son infirmité : ainsi dit Moÿse (Genèse 6 : 3&12) 'Toute chair avait corrompu sa voye'. Et mon esprit ne debattra plus avec l'homme, car il est chair¹⁷⁰⁴ .

Dans le sermon sur l'*Incarnation*, Rivet établit le lien entre le Nouveau testament et l'Ancien, en rappelant les paroles et des figures employées par les prophètes de l'Ancien Testament et en particulier celles du prophète Esaïe qui annonce la venue du Christ par ces mots « on appellera son nom admirable ».

Le texte d'Esaïe qu'on pourrait traduire par ces mots il appellera, peut-estre rapporté a celuy qui nous a donné le filz, qui ne nomme jamais en vain, qui par les noms et tiltres exprime ce qui est déjà, ou ce qu'il veut faire & fera : Et quand mesme l'interprétation commune demeurera en cette façon de parler impersonnelle, 'on appellera son nom', le sens en reviendra toujours là, que l'origine de cette appellation vient de Dieu, qui manifeste en son filz les choses que ces tiltres signifient¹⁷⁰⁵.

L'insistance de Rivet à ne pas attribuer au texte autre chose que ce qu'il déclare, rend compte aussi de la valeur doctrinale de la notion de « l'accommodation divine ».

L'accommodation au sein de la prédication

La familiarité du langage, la rudesse, le naturel, toutes ces « façons de parler » dans les textes sacrés nécessitent une explication de la part du prédicateur dont la tâche n'est pas de révéler, de s'approprier un texte mais de le communiquer sans en altérer le sens. L'accommodation d'un point de vue rhétorique rejoint la convenance¹⁷⁰⁶, « *aptum* », qui consiste à régler son discours en fonction de son destinataire, du sujet et de l'orateur lui-

¹⁷⁰⁴ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies*, op. cit., p. 91. Dans le deuxième sermon de l'exposition du chapitre de l'Evangile de Jean : « l'Esprit de Dieu en sa parole par cette façon de parler toute chair, entend quelques fois généralement tous animaux tant raisonnables que destituez de raison : parce que la partie des animaux plus évidente & connue est la chair [...] c'est chose claire qu'il entend ici par toute chair les hommes ausquelz il esté donné pour rédempteur : signifiant le tout par une partie, l'homme composé de corps & d'ame de chair & d'esprit, par la partie laquelle est plus apparente a nos sens, par une figure assez commune par laquelle une partie est prise pour le tout » op. cité dans *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'evangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpahrise. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante*. Par André Rivet. Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639. 1634. op.cit. p. 33.

¹⁷⁰⁵ André Rivet, *Douze Méditations*, sermon *De l'Incarnation*. op.cit. p.38-39.

¹⁷⁰⁶ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, op.cit. p.92. Comme l'indique George Molinié, le caractère convenant est essentiel en rhétorique. Il s'agit d'un considérant à la fois moral, social et technique.

même¹⁷⁰⁷. Dans le cadre du sermon l'accommodation est, à la fois, sujet puisqu'elle fonde le principe de la foi doctrine réformé : Dieu s'adresse à tous, à l'intelligence de tous, et elle est le moyen rhétorique grâce auquel les prédicateurs instruisent.

C'est une attention soigneuse de traducteur que le prédicateur porte au simple mot « agneau » afin d'expliquer pour quelles raisons il désigne le Christ.

Parce que les qualités représentées par ces figures sont en lui d'une autre espèce & sans comparaisons plus excellentes, que tout ce qui se trouve en ces créatures desquelles il prend le nom ». Le sexe & l'âge de l'agneau de Pasque était désigné par la loi, un agneau mâle & d'un an : par lequel les qualités Dieu a voulu signifier la perfection du Sauveur & sa vigueur : car le sexe désigne la force & l'âge d'un an qui est la perfection de la stature de l'agneau, montre la perfection divines & humaine de celui, qui est venu pour sauver les hommes[...]. Le seul agneau n'a point d'armes pour offenser, ni de moyen de se défendre, il a voulu être mené à la tuerie comme un agneau & comme une brebis menée devant lui qui la tond¹⁷⁰⁸.

Devant les évangiles et les discours de Jésus, Rivet a une prudence extrême dictée par le principe de l'accommodation. La parole incarnée par Christ requiert une foi absolue et lorsqu'il commente les paroles de Jésus à Nicodème¹⁷⁰⁹, c'est en empruntant le ton d'un traducteur voulant être bien compris par des auditeurs ignorants ou perplexes :

Comme s'il eust voulu dire si suis-je plus croyable que nul autre attendu que je suis monté au ciel & parle des choses célestes comme scavant & expérimenté, ce qu'aucun d'entre les hommes ne peut faire de la veut il conclure & avec raison qu'il en doit d'être creu¹⁷¹⁰.

L'instruction de Rivet ne doit pas venir obscurcir ce qui est écrit aussi, les marques adverbiales « comme », « façon de parler » émaillent chacun de ses sermons. Dans un sermon ayant comme sujet le signe de la nouvelle alliance entre Dieu et les hommes réalisée par la venue du Christ, il choisit de commenter les paroles du Christ à Nicodème¹⁷¹¹ afin d'éclaircir les raisons pour lesquelles Jésus évoque le serpent d'airain¹⁷¹², dont le récit, présent dans l'Ancien testament,

¹⁷⁰⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op. cit. p.249. « L'accommodation de la rhétorique a recours à des tropes (catachrèses) à la nomination des objets, aux tropes et aux figures requis par le principe du plaisir esthétique ou par celui des émotions »

¹⁷⁰⁸ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies*, op.cit. p.211. « Quand on lui disait outrage il n'en rendait point, quand on lui faisait mal il n'usait point de menaces. Il n'a point crié & n'a point haussé la voix & n'a point brisé le roseau & n'a point éteint le lumignon fumant [...] Bref il a été la douceur & la debonnaireté mesme [...] en la mesme similitude beaucoup de dissimilitude ». op.cit. p.203-210.

¹⁷⁰⁹ Nicodème est un notable juif dont la conversation avec Jésus est rapportée dans l'évangile de Jean, ainsi que son hommage rendu au Christ après sa mort en aidant à l'ensevelir L'évangéliste Jean le présente comme un homme droit mais hésitant devant Jésus. Voir Jean, 3, 1. 49 ; 7, 50.

¹⁷¹⁰ André Rivet, *Douze Méditations ou homélies* op.cit. p.251.

¹⁷¹¹ La Bible, évangile de Jean 3 : 14 & 15. « Personne n'est monté au ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel. Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que de même le Fils de l'homme soit élevé ».

¹⁷¹² Le récit est présent dans le livre des Nombres 21 : 4-9. Le peuple hébreu, dans le désert, murmure contre Dieu et se révolte contre Moïse, ne voulant plus goûter de la manne. Pour les châtier de leurs ingratitude « Dieu envoie des serpents brûlants pour venger par leur morsure l'outrage que leurs langues de vipères faisaient au tout-puissant ». Devant leur repentance, et leurs supplications, Dieu commanda à Moïse de fondre un serpent d'airain, de l'élever au bout d'un bois afin que les malades regardant cette figure puissent guérir. Hyperius, conseille aux prédicateurs de prendre pour modèle d'interprétation de la figure du serpent d'airain, le sermon de Jésus. « Et Jésus Christ lui-même ; interprète de soy les anciennes figures de Jonas & du serpent eslevé au desert. Nous déduirons donc fort proprement un argument en ceste sorte : Ceux qui nettoient leurs yeux sur

rappelle que le peuple hébreu dans le désert a été sauvé des morsures des serpents en regardant avec foi le serpent élevé par Moïse sur les ordres de Dieu. Il y a dans le passage de cette homélie, une double utilisation de la notion d'accommodation à des fins pédagogiques. La première, signalée par le prédicateur, est celle de Jésus, qui, afin de porter une instruction plus claire à celui qui est docteur de la loi et lui enseigner ce que la foi doit chercher, « accommode une figure ancienne qui s'en allait estre manifestée en luy ¹⁷¹³».

Voici donc la vérité de cette figure de laquelle Christ luy mesme est l'interprète [..] tout ceci est advenu afin que les Écritures des prophètes soient accomplies, afin que tant de figures anciennes trouvassent leur vérité ; tant d'ombres suivies de leurs corps, que le filz de l'homme élevé, accomplit la vérité signifiée par le serpent élevé¹⁷¹⁴.

La seconde accommodation appartient à la rhétorique de Rivet qui l'utilise « Comme une clef de lecture¹⁷¹⁵ » et met en évidence le caractère pédagogique de l'éloquence biblique en soulignant que l'Ancien Testament constitue le temps pédagogique de l'histoire chrétienne. Au cours d'une homélie¹⁷¹⁶ donnée pour la célébration de la Pâques, le prédicateur explique, en effet, les façons de parler à la lumière du caractère pédagogique des Écritures et non à celle d'une lecture allégorique :

Aux faibles arbrisseaux, aux esprits encore tendres on pourvoit des pédagogues ¹⁷¹⁷. Les œuvres de la grace de Dieu suivent souvent l'ordre de la nature, il gouverne son église certains, les met sous charge de tuteurs et pédagogues en autre les met en liberté plus grande [...] Voici certes des mots anciens mais qui signifient des choses nouvelles, les noms voirement des cérémonies mortes : mais qui nous enjoignent des actions qui doivent toujours vivre, toujours procéder de la vie spirituelle ; des façons de parler du pédagogue aux enfants mais qui requièrent des traicts de maitres¹⁷¹⁸.

L'éloquence biblique dont Rivet reprend à son compte les similitudes, délivre un message univoque, et dont la simplicité même « reflète la majesté divine¹⁷¹⁹ ». C'est en raison même de cette simplicité et familiarité que notre prédicateur conduit avec prudence une homélie sur un

le serpent au desert ont esté guéris, ceux donc qui ont une vraye foy.& esperance au Seigneur Jesus Christ ». *op.cit.* p.158. Dans *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*.

¹⁷¹³ André Rivet, *Douze Méditations, op, cit, p. 253*. « La figure est dépeinte en ces termes comme Moïse a élevé le serpent au désert [...] lesquels nous mettons le doigt sur l'Histoire contenue au livre des Nombres, en laquelle Moïse décrit le huitième murmure d'Israël ».

¹⁷¹⁴ *Ibid, op.cit.* p.287.

¹⁷¹⁵ Olivier Millet, emploie ce terme pour qualifier le double mouvement généré par le langage familier de Écritures qu'a mis en évidence Calvin : âpreté et dynamisme de l'émotion. Voir Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.*p. 250.

¹⁷¹⁶ André Rivet, *Douze Méditations, op.cit.* p.192. *De la Vraye Pasques sur : 1 Cor : 5 : 7, 8*.

¹⁷¹⁷ *Ibid, op.cit.* p. 180.

¹⁷¹⁸ *Ibid, op.cit.* p. 192.

¹⁷¹⁹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p.252. « L'accommodation divine est finalement une catégorie omniprésente et passe-partout, puisqu'elle permet à l'exégète de rendre compte non seulement du « bégayement » de Dieu, bégayement qui se traduit par un langage paradoxal et in approprié, au style dénué de toute prétention et seul propre à refléter par son inadéquation même la majesté divine. » *op cit.*p.253.

passage de l'évangile de Mathieu, où Jésus s'adresse à ses disciples en les comparant au sel de la terre ¹⁷²⁰.

La chose terrienne dont est ici question, n'est point de ces choses rares qui se trouvent en nature, mais qui sont connues à peu de personnes & qui feroient aussi obscures à la plupart, que ce qu'on leur voudrait comparer [...]. C'est en quoi le Seigneur s'est comme toujours montré admirable, qu'il a choisi en ses similitudes les choses plus ordinaires & plus communes selon que sa sainte intention a été de profiter à tous, & notamment aux petits & aux simples.¹⁷²¹

La métaphore relevée par Rivet contient une instruction majeure sur la doctrine du Salut révélée par les textes saints et sur le ministère de la Parole. Le prédicateur explique longuement et avec précision le choix de cette similitude car elle désigne chacun comme objet de l'amour divin et destinataire de la grâce offerte. Le sel est ici l'image de l'incorruptibilité de l'esprit par la foi en la parole salvatrice de Dieu. La métaphore prise dans le domaine sensible du corps enseigne donc sans forcer les intelligences mais en éveillant les esprits à la grâce offerte par Dieu.

Car pour cela le Seigneur propose à ces choses spirituelles, sous la couverture des terrestres & temporelles qui nous sont plus connues tandis que nous vivons ici bas, s'accommodant miséricordieusement à notre capacité¹⁷²².

Pour Calvin¹⁷²³ comme pour le prédicateur « l'accommodation est souveraine au nom des nécessités de la révélation » et d'une connaissance générale partagée par tous, l'enseignement ouvre degré par degré les portes de la connaissance spirituelle. Rivet n'abandonne pas le registre strictement physique comme pour délimiter un champ sémantique solide à partir duquel la pensée peut se déployer dans toute sa clarté. D'un long développement des vertus du sel, de son utilité¹⁷²⁴, long et parfois déroutant, émerge une première évidence d'ordre historico-biblique.

Il n'y a rien au monde plus commun & plus connu que le sel, de quoi l'usage fait plus fréquent & appliqué à plus de choses, tellement qu'on l'a conjoint autre fois en un commun adage avec le soleil, pour montrer la généralité de son usage. 'il n'y a rien plus vile, disoit on que le sel & le soleil' [...] or voici les principaux effets qui se trouvent en l'usage du sel quand il est bien & prudemment appliqué & dispensé aux sujets qui se présentent. [...] on a accoutumé de s'en servir pour empêcher la corruption & putréfaction des choses ¹⁷²⁵.

¹⁷²⁰ *La Bible*, Évangile de Mathieu, chap.5. v. 13. Le passage qu'André Rivet commente est le suivant. « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi la lui rendra-t-on ? Il ne sert plus qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes ». Le chapitre V du livre de l'évangéliste Mathieu rapporte le sermon de Jésus sur la montagne.

¹⁷²¹ André Rivet, *Douze Méditations*, op. cit. p. 553.

¹⁷²² *Ibid*, op. cit. p.552.

¹⁷²³ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op. cit.p.254.

¹⁷²⁴ André Rivet, *Douze Méditations*, op. cit. p.554. Nous citons la suite de ce passage, « Des propriétés du sel généralement connues, André Rivet s'arrête longuement sur les effets physiques du sel comme un anatomiste devant un corps, ce dernier s'offre comme le réceptacle de toutes les faiblesses. Un diagnostic établit les effets du sel avec un réalisme qui conviendrait à un médecin de l'académie de Leyde. Les mots putréfaction, corruption, humeurs mauvaises, laver les plaies. « Sinon que le sel y étant appliqué par son acrimonie extenuée & consume telles humeurs et excréments & les purge tellement que le reste se confève & ainsi quelques fois lavez les playes & cicatrices de sel & d'eau pour ôter ce qui est corrompu ». ¹⁷²⁴« secondement on confit avec le sel les choses qui d'ailleurs feroient infipides & sans aucun goût afin qu'elles soient rendues agréables au palais en les mangeant. ».

¹⁷²⁵ André Rivet, *Douze Méditations*, op. cit. p.554.

Rivet en assujettissant le sujet au temps historique peut envisager ensuite un ordre du temps détaché des contingences humaines. Le sel devient alors symbole d'incorruption et marque d'une alliance passée entre Dieu et son peuple. Après avoir défini le sel, le prédicateur engage d'autres précisions entrant dans le champ de sujet qui est celui du ministère de la Parole :

Ce qu'est le sel aux viandes & aux choses auxquelles son usage s'estend, le mesme est le Ministère à la terre. Par la terre font entendus par Metonymie les hommes habitans de la terre les creatures raisonnables, lesquelles Dieu par Sa parole annoncée convie gracieusement à l'incorruption & immortalité bienheureuse [...] il accompare donc le Saint Ministère de sa Parole en la personne de ses Apostres, au sel, duquel comme l'usage est très utile & necessaire tandis qu'il retient sa parole ¹⁷²⁶.

Dans *Catholique orthodoxe*, au chapitre portant sur la valeur accordée aux traductions¹⁷²⁷ de la Bible et par conséquent sur la question de la bonne interprétation des textes, Rivet se montre éblouissant d'éloquence pour défendre la simplicité biblique de la prédication réformée et s'élever contre toute idée d'équivocité du langage, car elle puise son éloquence au cœur même des Écritures :

En disputant des Escritures, il me suffit de parler en telle sorte que je sois entendu afin d'imiter la simplicité de l'Escriture. Il ne convient pas de deriver le ruisseau d'éloquence des fontaines Ciceroniennes. [...] Il ne faut pas amadouer les oreilles des florettes & declamations scolastiques d'un Quintilien. Un langage familier sans estre elaboré d'un beau ramage de mots bien tissus, une diction ordinaire qui marche à pied, & ne ressent pas les veilles & la lampe, est nécessaire pour expliquer la chose, descouvrir le sens & manifester ce qui est obscur¹⁷²⁸.

Fidèle autant à Quintilien qu'à l'enseignement d'Hyperius, pour lequel il faut accommoder les choses qu'on juge être approchantes et « mettre devant les yeux », car la puissance peut être simple¹⁷²⁹, notre auteur revendique la simplicité de l'éloquence sacrée au nom de l'éloquence biblique dont elle est la servante.

¹⁷²⁶ *Ibid*, *op.cit*, p.556-555. Voir André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, *op.cit*. p. 36. « Le mot chair se prend souvent en mauvaise part pour la corruption de l'homme non seulement en son corps mais en son âme [...] le mot chair entend les hommes auxquels il a été donné comme rédempteur, signifiant le tout pour une partie [...] Pourquoi l'écriture appelle chair l'homme ? Dieu veut humilier l'homme, l'avertir de sa fragilité ».

¹⁷²⁷ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe*, *op.cit*. p. 73, Dans sa réponse à la question du docteur jésuite portant sur les versions de la Bible, notre auteur défend les différentes traductions de la Bible faites en latin aussi bien qu'en français par les plus grands humanistes du seizième siècle. « Pour cela en veulent-ils à Munster, Oecolampade, Tremellius, Junius, & semblables lumières de nostre temps, n'espargnans pas leurs propres Catholiques. Ceux, qui les cognoistront, ne s'amuseront point à ce que dit celui-ci contre les versions Latines de ces grands hommes, ou contre nos Bibles françaises ».

¹⁷²⁸ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*. *op. cit*. p. 81. Lorsque notre auteur signale qu'il lui importe surtout d'être entendu, il se réfère à la définition classique de la rhétorique du style simple opposé au style élevé qu'en donne Quintilien dans l'Institution de l'art oratoire où le rhéteur définit le style simple en le comparant à une marche à pied et l'oppose au style plus élevé qui a la rapidité d'un cheval. Dans ce même passage du Catholique orthodoxe, le prédicateur, définit le langage clair et simple comme un langage qui ne se sent pas « des veilles et de la lampe ». Cette expression signifie d'une manière générale, étudier durant la nuit, et par conséquent ne pas s'accorder le sommeil devant une étude qui pose des problèmes. En l'occurrence, notre auteur ironise légèrement sur les auteurs dont le langage se sent d'un manque de naturel et de sincérité.

¹⁷²⁹ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications*, *op.cit*. p.114. « Les apôtres parlent rustiquement la puissance d'émouvoir ne réside pas dans les mots exquis ».

Nous demandons un langage non affecté pur et net, non curieux, mais qui exprime les choses naïvement qui soit parsemé de fleurs mais qui soit purifié de barbarismes & solecismes à fin que la majesté des saintes lettres, ne soit en risée aux adversaires de la vérité.¹⁷³⁰

C'est ce qu'en d'autres termes, le pasteur Dumoulin met en évidence dans un sermon, où avec une rudesse franche, accommodée à tous les entendements, il indique l'humble condition de ceux à qui a été donné de transmettre la parole évangélique, démontrant ainsi la volonté de Dieu de se révéler à tous par le moyen d'une parole dont la simplicité signale sa condescendance :

Or les apôtres estants la plus part pauvres pefcheurs, idiots, fans fcience, fans moyens, fans eloquence, fans autorité & ayans peu d'instruction en la doctrine de l'Evangile, lors que Iefus Christ leur tenait ce propos, ie ne doute point qu'ils ne fussent choqués ou honteux & qu'ils ne s'entreprerardent difans en eux-mfmes » qui fomes-nous pour eclairer le mode, nous pauvres gens [...] ils ont appris que Dieu se sert des choses petites pour faire des grands œuvres & qu'il n'y a point de foibles outils en fa main ¹⁷³¹.

En tant que chrétien et homme de lettres, Guez de Balzac, dans *Socrate chrétien*, déclare toute son admiration pour le style biblique et il est à noter que c'est en vertu des raisons mêmes qui fondent la prédication de Rivet et que le prédicateur défend, car écrit-il « l'écriture sainte se contente de la solidité et de la force : qu'ils aillent porter ailleurs leurs délicatesses¹⁷³².

Prédications extraordinaires

Rivet a donné durant son ministère, comme nous l'avons vu, plusieurs sermons extraordinaires, à l'occasion d'évènements politiques et sociaux qui ont marqué l'histoire de la République. Les victoires militaires, les négociations qui ont précédé la signature du traité de Munster en 1648 ont été pour notre pasteur, sujet de prédications données à l'Église de La Haye¹⁷³³ soit à l'Église de Breda¹⁷³⁴. Les sermons de Rivet, en sa qualité de conseiller du prince et ministre de l'Église de La Haye sont écoutés, sans doute malgré lui, avec un intérêt qui n'est

¹⁷³⁰ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe*, op. cit. p.76.

¹⁷³¹ Pierre Dumoulin, *Première Decade de sermons*, par Pierre Dumoulin, Ministre de la Parole de Dieu à Sedan & Professeur en théologie, Genève, pour Pierre Chouët, 1643.p.158.

¹⁷³² Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate Chrestien*, Paris, Augustin Courbé, 1652. p. 64.

¹⁷³³ André Rivet, *Exhortation à repentances Sermon fait au sujet du siège de maastricht le 11 août 1632 en l'église française de la Haye : sur le chap des Juges : verset 26, 27 et 28*. La prise du fort de Schenk est d'une importance stratégique, car il est situé aux frontières des Provinces-Unies et permet l'accès aux villes de Gueldres.: introduction, André Rivet choisit un passage du livre de Job, 5 : 17-18, sur les paroles d'Eliphaz à Job. C'est un choix paradoxal puisque le sermon est donné pour rendre grâce à Dieu de la victoire mais une victoire militaire « souvenons-nous de nos grands projets & preparatifs & de ce que nous nous en promettions de succès, sans avoir compté avec Dieu ». op.cit. p.132. Dans *L'exhortation faicte en l'Église française de La Haye, le dimanche 4 may, pour action de grâces après le recouvrement du fort de Schenk*. Le sermon est publié dans le recueil intitulé *Divers traictez de piete, sur quelques occasions du temps présent*, par André Rivet, Doct & Professeur en Théologie, & Ministre de la parole de Dieu, Leyden, chez Justus Livius, 1637. p.p.101-151.

¹⁷³⁴ . André Rivet, *Sermon faict au camp devant Breda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le dimanche XI, Octobre, après la sortie de la garnison ennemie*. Par André RivetD & Professeur. En théologie, & ministre de la parole de Dieu, La Haye, Chez la veuve & héritiers de Hildebrant Jacobssz à Wouw, imprimeurs ordinaires de messeigneurs les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-Bas, 1637.

pas uniquement religieux. En 1647, dans son sermon d'Adieu à l'Église française de La Haye, s'adressant à l'auditoire composé des officiels et magistrats de la ville, le prédicateur engage les fidèles à une conduite exemplaire car dit-il : « vous êtes regardez de beaucoup d'yeux et avec diverses intentions ¹⁷³⁵ ». Cette remarque est celle d'un pasteur mais aussi d'un homme politiquement avisé qui met en garde contre les ennemis de la république néerlandaise ¹⁷³⁶ et contre les divisions entre les chrétiens pouvant porter préjudice à la cause réformée ¹⁷³⁷. Le sermon extraordinaire exige du pasteur, comme l'écrit Andreas Hyperius deux sortes de doctrines : une connaissance de la chose publique et une connaissance théologique :

Ceux qui ont délibéré d'enseigner le peuple ont besoin de deux sortes de doctrines, l'une est la doctrine des choses divines laquelle on appelle théologie[.] et l'autre est la doctrine ou sciences des choses humaines, dans lesquelles nous comprenons les arts libéraux mais outre cela la discipline civile, le jugement touchant les affaires politiques » ¹⁷³⁸.

Le sermon extraordinaire est un exercice oratoire d'une grande délicatesse car le prédicateur doit tenir compte des circonstances précises, politiques, pour lesquelles il est donné et de l'auditoire rassemblé en une journée particulière. Les éléments associés dans le sermon relèvent donc du principe de l'*aptum*, de la convenance dans la mesure où il y a accommodation de la personne, du sujet, du choix du texte commenté pour la circonstance et de l'auditoire. L'accommodation à l'auditoire est une règle qu'Hyperius a pris grand soin d'enseigner aux futurs prédicants :

Or en quelque lieu que tu auras pris en main, advise de le traiter selon que tu jugeras estre plus expedient pour l'estat present des choses. Et certes la coutume publique, les mœurs ordinaires, la tranquillité ou les troubles de l'Église, les vices sourdants partout, l'estat & la forme de la République requièrent bien souvent qu'on use d'une nouvelle façon. [...] qu'entre les villes il y en aura une en laquelle le Prince du lieu fera sa residence [...] une autre le Sénat, parquoy où il est bon d'accommoder tout l'artifice d'expliquer les lieux communs aux façons de faire des hommes qui sont présents & à l'estat de toute la communauté, en telle sorte qu'on prépare des similitudes des exemples, les comparaisons & les reprehensions des vices & qu'on les dispose selon qu'on pourra conjecturer qu'iceux les pourront bien recevoir. Et pour bien venir à bout de cela, il est besoin d'une certaine prudence civile ¹⁷³⁹.

Si l'accommodation en rhétorique, comme nous l'avons vu dans les sermons ordinaires, se base sur le principe de l'accommodation divine pour porter l'instruction, dans le cas du sermon extraordinaire, les faits politiques ¹⁷⁴⁰ ou sociaux qui ont décidé d'un culte extraordinaire,

¹⁷³⁵ André Rivet, *Sermon d'adieu prononcé en l'Église française de La Haye* par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646, p. 41.

¹⁷³⁶ Voir *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650*, tome II, *La république des lettres au début de la Régence*, APA-Holland university Press, Amsterdam, 1980. Introduction.

¹⁷³⁷ Les protestants sont des citoyens fidèles à leurs gouvernements. Voir Bernard Cottret, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Perrin, Paris, 1997. Voir supra. Chapitre biographie.

¹⁷³⁸ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p.7-9.

¹⁷³⁹ *Ibid.*, *op.cit.* p.79-80.

¹⁷⁴⁰ *Ibid.*, *op.cit.* p.9. « Il est besoin que les docteurs ecclésiastiques aient quelque connaissance non seulement des choses divines mais aussi humaines voir on peut y ajouter le gouvernement politique et domestique ett même qu'ils en aient telle connaissance qu'il sera nécessaire pour bien aviser au profit du troupeau qui leur est donné en garde ».

doivent être rapportés, expliqués, à partir des textes saints. Par conséquent le caractère moral de l'instruction domine et engage une éloquence où la variété des registres s'inspire souvent de l'éloquence paulinienne dans la mesure où, comme l'apôtre s'adressant aux différentes communautés chrétiennes pour les exhorter à maintenir leur foi malgré les troubles, les prédicateurs adaptent leur instruction au fait précis qui réunit l'assemblée des fidèles.

Parmi les sermons¹⁷⁴¹ donnés par notre prédicateur, en des circonstances exceptionnelles, il en est un qui figure comme le modèle de ses sermons extraordinaires, puisqu'il s'agit du sermon¹⁷⁴² fait le 10 juin 1648, en l'église de Breda lors d'une journée d'action de grâces, célébrant le traité de Munster¹⁷⁴³. Ce traité signé au terme de nombreuses négociations, ratifie la paix entre la République néerlandaise et l'Empire espagnol et met un terme à quatre-vingt années de guerre. Notre prédicateur rappelle aux fidèles en cette occasion les journées de jeûnes et de prières qui ont accompagné les difficiles tractations¹⁷⁴⁴.

Il vous souvient que nous avons imploré particulièrement l'assistance de Dieu par jeûne & prières pour obtenir sa benediction sur cette negociation pleine de tant de difficultés, d'autant plus que toutes les parties interessées n'y cooperaient pas. Néanmoins vous avez ouï que la publication¹⁷⁴⁵.

Les évènements inscrivent donc le sermon, dans l'histoire de la République et c'est à la demande des bourgmestres et échevins de la ville de Breda que Rivet le publie sur les presses de l'imprimeur officiel des états de Gueldres en 1647¹⁷⁴⁶. Le caractère historique du sermon se double d'une dimension privée car l'histoire personnelle de l'orateur y est engagée par ses années passées au service du Prince dont la mort survenue le 14 mars 1647, soit un an avant, la signature du traité de Paix, marque pour André Rivet la fin d'un long ministère sous son

¹⁷⁴¹ Voir annexe. En 1632, un sermon fait à l'occasion du siège et de la rédition de Maestricht ; en 1636 à l'occasion de la prise du fort Schrenck ; en 1637 un sermon donné pour la victoire du siège de Breda ; en 1646, un sermon d'Adieu à l'Église de La Haye, en 1647, sermon à l'occasion d'une journée de jeûne et de prières pour demander à Dieu sa bénédiction sur la négociation de la paix ; en 1648, sermon pour célébrer le traité de Paix.

¹⁷⁴² André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épître aux Romains, vers. XCIII : prononcé en l'Église Française de Breda le X. juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix*. Breda, Jean de Waesberge, 1648.

¹⁷⁴³ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II*, op.cit. p.430, note 7. « Avant la signature du traité, de nombreuses négociations ont eu lieu. Les négociations avaient commencé le 13 juin 1646. Les espagnols avaient pris contact avec les Hollandais et proposé une trêve de 12 ou 20 ans. La France prend ombrage de ce que les négociations entre les hollandais et les espagnols n'aient pas été présentées soumises à son accord. Les guerres se poursuivent jusqu'au traité de paix. Le prince Frédéric-Henri n'est pas favorable à la paix car il souhaite encore le ralliement des provinces du sud et du nord. ».

¹⁷⁴⁴ André Rivet, *Sermon sur le texte de l'évangile de S. Matth. Chap. VI, vers. 33, fait en l'Église française de Breda..pour demander à Dieu sa benediction sur la negociation de la paix générale de la chrestienté*, Breda, par Jean de Waesberge, 1647.

¹⁷⁴⁵ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épître aux Romains, vers. XCIII : prononcé en l'Église Française de Breda le X. juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix*. Breda, Jean de Waesberge, 1648. p. 31.

¹⁷⁴⁶ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épître aux Romains*, op, cit, p. A2. Epître adressée à Messieurs les Drossart, President Bourgmastre & eschevins de la ville de Breda.

« Puisque quelques uns de vostre corps ont désiré que ce sermon prononcé par un vieillard de LXXVI ans, au temple dans lequel vous avez logé l'Église Française, fust donné au public ; quoique je ne le tienne pas digne de passer en un siècle si delicat pour une pièce qui puisse contenter les curieux : néanmoins tel qu'il est je le laisse aller sous vostre passeport ».

gouvernement. Rivet a choisi, pour la circonstance, de commenter un passage de l'épître de Paul aux Romains¹⁷⁴⁷. Or, le choix de l'épître paulinienne est significatif d'un auditoire familiarisé avec les textes bibliques car selon Hyperius :

Il est bon de n'aborder les épîtres pauliniennes qu'à la condition de s'adresser à un auditoire familiarisé avec la rhétorique biblique ou lors de circonstances exceptionnelles¹⁷⁴⁸.

La valeur exhortative du sermon dans le cadre d'une situation sociale et politique précise réside dans une capacité à jouer des affections. Le sermon s'appuie sur les paroles de l'apôtre Paul qui dans son épître s'adresse à l'Église de Rome dans le but d'exhorter à la paix autant qu'il est possible de la suivre pour un chrétien menacé « S'il se peut faire, entant qu'en vous est, ayez paix avec tous les hommes ». Rivet a choisi ce verset afin d'en appliquer l'instruction présent, exhortant lui aussi les fidèles, tous citoyens de la république, à respecter les clauses du traité de paix, malgré les oppositions de certains et surtout à maintenir la paix avec les anciens ennemis de la République.

L'exorde soumet par conséquent, immédiatement l'auditoire à l'autorité suprême de Dieu.

Ce grand Dieu qui a créé le Ciel & la terre, a donné à une chacune de ces parties de l'univers ses ornemens & ses habitans, avec un ordre admirable. Et pour ne parler à present des cieux, la terre a esté par luy peuplé d'animaux de diverses sortes, entre lesquelz l'homme a esté établi pour dominateur, & pour estre capable de cette dignité il l'avait créé non seulement doué de raison ; mais aussi portant l'image de son créateur en justice & sainteté¹⁷⁴⁹.

La simplicité dans l'exorde rend compte déjà de l'objet du sermon : exhorter à l'union pour la paix. Il met, de ce fait, en perspective l'ordre naturel de la création et par les similitudes prises dans le règne animal il oppose la diversité des espèces à l'unicité de l'homme. L'appartenance à une commune condition est établie avec clarté afin que chaque fidèle se représente sujet d'un ordre humain voulu par Dieu.

Ayant aussi voulu que les hommes habitans sur la face de la terre eussent entre eux une sainte société pour les choses spirituelles & temporelles, il ne voulût pas en créer plusieurs à la fois [...] mais comme remarquait S ; Paul aux Athéniens¹⁷⁵⁰, Il a fait d'un seul sang tout le genre humain pour habiter sur toute l'estendue de la terre¹⁷⁵¹.

¹⁷⁴⁷ Épître de Paul aux Romains. Chap.12. v.18. « S'il se peut faire, entant qu'en vous est, ayez paix avec tous hommes ».

¹⁷⁴⁸ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit. p.9. « Finalement le prescheur doit élire une matière nécessaire, tant celle qui convient fort bien & au lieu & au temps, que celle de laquelle les auditeurs ne se peuvent bonnement passer. Vray est qu'il y a plusieurs poincts de théologie fort utiles : mais tous ne peuvent pas estre expliqués en tout temps ». op.cit. p. 31. Hyperius revient sur ce principe au cours de son traité et cette fois indique clairement la nécessité pour les prédicateurs d'accommoder son discours. « Et certes il est nécessaire qu'ils s'accommodent à la portée ou capacité des auditeurs en tout & par tout, & qu'ils empruntent des probations des choses usitées & familières & desquelles ils auront bonne cognoissance. En cette sorte l'Apostre Paul voulust remonstrer aux Atheniens que Jesus-Christ estait le vray Dieu, prit occasion de parler d'une chose connue de tous, assavoir, de l'autel dédié au dieu incognu ». op.cit, p.200.

¹⁷⁴⁹ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épistre aux Romains*. op.cit. p. 5.

¹⁷⁵⁰ Actes des Apôtres. Chap.17. v. 26.

¹⁷⁵¹ André Rivet, *Sermon d'adieu*, op.cit. p. 6.

A partir d'une généralité que personne ne peut contredire, Rivet poursuit en dialecticien par la question « Pourquoi un seul sang ? » Cette question naïve, résonne moins naïvement, dans le cadre d'une célébration d'une paix qui met fin à quatre-vingt années de guerre et au sein de la ville de Breda¹⁷⁵² qui a été libérée en 1637 des troupes espagnoles : la victoire du siège de Breda a fait l'objet d'un sermon par Rivet¹⁷⁵³. Ce sont tout d'abord les valeurs chrétiennes de fraternité et de charité partagées par l'ensemble de la communauté chrétienne qui sont rappelées en priorité par le prédicateur.

Sinon afin que les hommes se représentant leur commune origine d'un mesme Père & d'une mesme mère, entretinssent entre eux cette belle société conversans sans se nuire mutuellement, mais aussi se rendans tous offices de frères & amis & procurans chacun le bien de son prochain, qui est une condition que le Seigneur a voulu interpréter de tous les hommes qui sont prochains l'un à l'autre quoy que de diverses nations & langues¹⁷⁵⁴.

La circonstancielle d'opposition « quoique de diverses nations & langues », vient affermir la notion de partage si importante pour le sujet. Rappelant les paroles du prophète Esaïe, « On ne nuira point & on ne fera aucun dommage à personne ¹⁷⁵⁵ », Rivet exploite, en la rapportant au présent, la valeur prophétique du futur. Le message sur la paix ne pouvant se dissocier de références à la nature mauvaise de l'homme, un souffle porté par la véhémence anime l'éloquence de notre pasteur lorsqu'il décrit les effets dévastateurs d'une nature humaine asservie à ses instincts depuis la chute d'Adam et ayant perdu par désobéissance la douceur des premiers temps.

Il en eus esté ainsi des le commencement, si l'homme ne se fust point méconnu, s'il n'eust point oublié Dieu qui l'avait créé : Car depuis cela au lieu que l'homme eust esté comme Dieu a l'homme, c'est-à-dire bienfaiteur ; 'homme est devenu loup pour l'homme & des bestes les plus sauvages¹⁷⁵⁶.

L'éloquence paulinienne¹⁷⁵⁷ traverse les passages où le prédicateur pointe du doigt les défaillances de l'union chrétienne.

¹⁷⁵² Voir supra. Introduction et chapitre, publication.

¹⁷⁵³ André Rivet, *Sermon fait au camp devant Breda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le dimanche XI, Octobre, après la sortie de la garnison ennemie*. Par André Rivet D & Professeur. En théologie, & ministre de la parole de Dieu, La Haye, Chez la veuve & héritiers de Hildebrant Jacobssz à Wouw, imprimeurs ordinaires de messaiegners les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-bas, 1637. Voir supra.

¹⁷⁵⁴ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, op.cit.* p. 7.

¹⁷⁵⁵ André Rivet, *Sermon fait au camp devant Breda, op.cit.* p.6.

¹⁷⁵⁶ *Ibid, op. cit.* p.7.

¹⁷⁵⁷ Rivet comme l'apôtre Paul dans la première épître aux Corinthiens, s'adresse à une communauté chrétienne qui semble s'écarter de l'enseignement chrétien. Le ton de Rivet est sobre dans sa répréhension mais emploie les termes déplorer, et discorde, reprochant comme l'apôtre aux Corinthiens les divisions au sein de l'Eglise. Nous citons à titre d'exemple, Paul aux Cor, 1 ; 11. « Je vous exhorte mes frères, par le nom du Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et à ne point avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment. Car mes frères j'ai appris à votre sujet, par des gens de Chloé, qu'il y a des disputes au milieu de vous. Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous ou est ce au nom de Paul que vous avez été baptisés ? ». Rivet est à la fois évasif, certains d'entre vous et terriblement précis dans la répréhension- Où est en cela l'imitation du Christ ? Les questions brèves de l'apôtre suffisent à décrire les erreurs et portent en elles-mêmes le blâme et l'exhortation de notre pasteur fait alterner douceur et hardiesse suivant le modèle

Quand entre ceux qui se glorifient du nom de Chrestiens, ces désordres sont aussi fréquents, que parmi ceux qui n'ont point cognu Christ, c'est chose grandement à deplorer, que souvent mesme le nom de Christ, & la religion sont pris pour pretexte, pour jeter en la terre la pomme de discorde. & la religion ; [...] Où est en cela l'imitation du Christ entre ceux qui portent son nom? ¹⁷⁵⁸ .

L'unicité de l'Église chrétienne que la guerre a rompue, est un sujet très épineux puisque la guerre néerlandaise voulue par le stadhouder et encouragée par une partie des chrétiens orangistes est difficilement conciliable avec le message de paix apporté par le Christ. Aussi, reprenant le verset choisi pour l'occasion, notre prédicateur s'adresse aux néerlandais le même message que l'apôtre Paul adresse aux Romains et éclaire le choix du verset en rappelant que l'apôtre Paul exhorte les Romains à chercher la paix ¹⁷⁵⁹ :

Cette belle exhortation de peu de mots, laquelle nous avons aujourd'huy choisi, en une occasion extraordinaire, pour sujet de nostre meditation, & sur laquelle nous requerrons vostre attention pour pratiquer cet enseignement, a vostre edification ¹⁷⁶⁰.

Les trois points principaux développés par Rivet, à partir de la citation, regardent la nature de la paix que l'apôtre recommande, de ceux avec lesquels elle peut être entretenue, et enfin sous quelles conditions et limitations elle est recommandée ¹⁷⁶¹. Nous constatons que le plan défini par le pasteur ouvre par la dernière partie, un volet sur une argumentation légitimant une guerre lorsque celle-ci met en cause la foi. La dialectique est à l'œuvre dans le rôle important donné tout d'abord aux définitions générales sur la paix, chacune étant illustrée par des exemples pris, selon une graduation précise, dans l'ordre de la nature, celui de la morale et enfin domestique.

C'est elle qui cultive les champs, qui met les bœufs sous le joug, qui plante & laboure les vignes. C'est la mère convenable de tous arts & disciplines louables, c'est elle qui repare le genre humain par successions multipliées, augmente les revenus, qui cultive & entretient les bonnes mœurs ¹⁷⁶².

L'auteur déploie une éloquence ample, exploitant davantage les effets oratoires du rythme des périodes et si le pédagogue et le dialecticien ne s'absentent pas, il fait entrer un souffle plus large, soigne les mouvements des périodes qui dramatisent ou apaisent privilégiant le registre épideictique. Le rythme soutenu des questions présente la diversité et la nécessité vitale de la

paulinien. L'exhortation est de fait un sermon où le pasteur s'adressant à une communauté acquise aux vérités chrétiennes, rudoie avec plus de force les fidèles pour prévenir ou corriger les manquements à une vie chrétienne. Hyperius n'hésite pas à encourager les prédicateurs à blâmer avec véhémence dans les circonstances qui le demandent, « Car le diable ennemi de toute paix, esmeut de terribles tragedies par ses supposts & cruels officiers, tels qu'on les voit décrits aux livres des Actes des Apostres ». Dans Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op. cit, p. 202.

¹⁷⁵⁸ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épître aux Romains* op.cit. p. 10.

¹⁷⁵⁹ Ibid, op.cit. p. 12. « Le docteur des gentils sachant que le nom Chrestien s'estendraient par son ministère au long & au large parmi les nations, & notamment en l'Empire Romain accru & entretenu par les brigandages de plusieurs guerres mal entreprises a voulu notamment exhorter les Chrestiens à ce devoir de chercher la paix & la poursuivre ».

¹⁷⁶⁰ Ibid, op.cit. p. 13.

¹⁷⁶¹ Ibid, op. cit.p.13. « Esquelles paroles nous trois poincts principaux à examiner. Le I. sera de la paix qu'il recommande. Le 2. De ceux avec lesquelz elle se doit entretenir. Le 3. Sous quelles conditions & limitations elle nous est recommandée ; pour en faire l'application au subject de la paix, après la publication de laquelle nous devons à Dieu nos actions de grâces ».

¹⁷⁶² André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Épître aux Romains, vers. XCIII*, op. cit.p.15.

paix pour tout être humain et pour toute société. Le caractère pratique, utile de la paix est évoqué par de multiples similitudes or toutes indiquent simplement que le bien procuré par la paix concerne chaque individu.

[...] Qu'est ce que la paix du corps ? sinon une température bien ordonnée, en toutes ses parties ? Qu'est-ce que la paix de l'ame raisonnable sinon un repos de ses appetits bien ordonnés ? Qu'est ce que la paix du corps et de l'ame, sinon la vie, & santé de l'animal bien ordonnée ? Qu'est ce que la paix des hommes sinon la concorde & bon ordre entre eux ?¹⁷⁶³

L'ordre des questions conduit de la paix de la cité à la paix de la cité céleste en laquelle la paix signe la tranquillité de l'ordre¹⁷⁶⁴.

Qu'est ce que la paix de la ville, sinon, le mesme a proportion entre ceux qui conduisent et ceux qui se soumettent & en un mot la concorde des citoyens ? Qu'est-ce que la paix de la cité céleste, sinon la société très accordante & très ordonnée en laquelle les hommes jouissent de Dieu ¹⁷⁶⁵.

Le prédicateur met en relief, en se référant à saint Augustin, deux éléments indispensables pour établir la paix dans la cité terrestre comme dans la cité céleste : l'ordre et l'union¹⁷⁶⁶. Par une maîtrise implacable de la dialectique, le prédicateur substitue la définition de l'ordre à celle de la paix et oriente le sermon vers une définition de la paix plus adaptée aux circonstances car la paix céleste est d'une autre nature.

La paix est un mot relatif, qui presuppose l'ordre, comme nous avons dit, qui est un arrangement & disposition convenable de diverses choses. Ici (avec tous les hommes) il est question de l'ordre entre les hommes. Mais ici n'est pas question de la paix qui est hors de la société humaine ; il s'agit de celle qui s'exerce en la terre, entre ceux qui conversent ensemble & qui y sont obligez par un interet commun

L'explication du dernier terme du verset de l'apôtre Paul -avec tous les hommes- prend en compte la réalité vécue par les fidèles de l'Église. La paix céleste étant d'une autre nature, la paix entre les hommes comporte de ce fait une restriction qui justifie la guerre lorsque les lois chrétiennes sont bafouées. Rivet concentre toute son argumentation à partir d'une question simple dont l'accommodation est efficace dans ces circonstances : avec qui faire la paix ? « Avec qui donques ? l'apostre ne nous laisse point en peine. Avec tous hommes, nous dit-il¹⁷⁶⁷ ».

L'assemblée réunit, comme nous l'avons signalé, les partisans de la signature du traité de paix et ceux qui s'y sont opposés, voyant dans ce traité un pacte avec l'ennemi de l'Église réformée, de ce fait André Rivet invite à la concorde civile :

¹⁷⁶³ *Ibid, op. cit.* p.15

¹⁷⁶⁴ *Ibid, op.cit.* p.16 « En somme comme l'a fort bien remarqué saint Augustin au livre XIX. De la cité de Dieu, chap. XIII : *La paix de toutes choses est la tranquillité de l'ordre* ».

¹⁷⁶⁵ *Ibid, op.cit.* p.16.

¹⁷⁶⁶ Id, « Toutes choses subsistent par l'ordre & par l'union ».

¹⁷⁶⁷ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XCIII, op.cit.* p. 17.

Car il y a des hommes qui n'en veulent point du tout. Il y en a mesme qui font de vouloir la paix mais sous des conditions iniques, lesquelles non seulement choquent nostre liberté ; mais aussi nostre conscience¹⁷⁶⁸.

Dans cette dernière partie du sermon qui aborde les raisons de cette journée exceptionnelle, Rivet, par l'emploi du « nous » resserre les liens de la communauté chrétienne présente en ce jour en s'y intégrant aussi comme sujet-citoyen « Ainsi nous surmonterons le mal pour le bien¹⁷⁶⁹ » Le pronom unit physiquement et moralement les fidèles de l'Église de Breda, malgré leurs opinions divergentes dont André Rivet tient compte.

Le prédicateur, pose en effet, une restriction au mot paix car le traité de Munster met fin à une guerre contre les espagnols qui ont été, bien que chrétiens aussi, les ennemis jurés des néerlandais. La guerre a été une réalité qui est encore vive dans les mémoires des citoyens de la ville de Breda, aussi, la paix n'est pas négociable sous toutes conditions et souligne-t-il « Il faut chercher d'entretenir l'amitié & la paix jusques aux autels » car « Il n'est point en nous de passer plus avant¹⁷⁷⁰. La restriction rejette donc toute soumission à une puissance qui serait ennemie de la religion chrétienne et en l'occurrence réformée. Cependant si Rivet invite à prendre garde que sous ce nom de paix puisse se cacher une servitude¹⁷⁷¹, légitimant ainsi l'homme de guerre qu'a été le prince Frédéric-Henri, il engage aussi, ceux qui ont montré leurs désaccords avec le traité de Paix, à préférer une paix tolérable à une guerre avantageuse. Le prédicateur réserve pour la fin de son sermon l'explication du premier terme de la citation de l'apôtre Paul « autant qu'en nous est », afin de relier explicitement cette partie du sermon à l'histoire de la République, qualifiant le duc d'Albe, « un instrument de violence » qui a présidé à « un conseil de sang ».

Vous savez très chers frères, le long temps que ces provinces unies ont esté en guerre presque continuelle avec le plus puissant monarque lequel ayant conquis de grands estats en Orient & en Occident a employé toute sa puissance. Pour vous depouiller de la liberté, des biens & de la vie mesme. La plupart de vous estes nais depuis le commencement de cette guerre, vous n'avez pu scavoit par experience que c'est que de paix, vous avez entendu & plusieurs ont senti les miseres & ruines que la guerre apporte¹⁷⁷².

¹⁷⁶⁸ *Ibid, op.cit.* p. 21.

¹⁷⁶⁹ *Ibid, op.cit.* p.22.

¹⁷⁷⁰ *Ibid, op.cit.* p. 23. Cicéron avait dit 'que le nom de paix est doux & la chose mesme salutaire ; mais qu'il y a grande difference entre la paix & la servitude.

¹⁷⁷¹ *Ibid, op.cit.* p. 23 et p. 25. « Il Faut donc prendre garde que sous le nom de paix on ne couvre une passion de servitude [...] Si la justice et la paix sont conjointes la paix sera une chose divine [...] il y a une paix entre les brigands [...] pource que une paix tolerable vaut mieux qu'une guerre advantageuse ».

¹⁷⁷² André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XCIII, op.cit.* p.25. Le prédicateur poursuit « Rappelez la mémoire du passé tant par l'histoire de ce que vous n'avez pas veu que par la commémoration de ce que vous avez veu et sentie[...] quoique les frontières ayent esté travaillées par cette guerre, le dedans des provinces estant comme en pleine paix, le traffic y a esté grandement profitable, les bonnes lettres », *op.cit.*p.26-27

L'éloge fait à la prospérité néerlandaise, et à la souveraineté que la République a su conquérir, accompagne l'exhortation à vivre désormais avec les anciens ennemis. Il y a une tension entre l'éloquence de la chaire et celle du barreau, car il prend en compte une réalité brûlante et sujette à discordes où les responsabilités de tous sont engagées¹⁷⁷³. Cette tension est rompue lorsqu'il rappelle avec douceur le bon gouvernement du prince Frédéric-Henri :

Il faut que je vous donne un avis particulier, vous habitez une ville laquelle sur toutes celles de ces pais s'est sentie de la guerre & en porte encore les marques. Votre Seigneur [Le prince Frédéric-Henri] a mesme voulu avant son décès penser une œuvre de paix pour le bien public & l'ornement de vostre ville y ayant établi avec grande liberalité une illustre eschole & un college de son nom. Tout cela reussira si vous recognoissez la grâce de Dieu qui vous a delivrez & Ce que vous devez a vostre prince¹⁷⁷⁴.

Rivet, évoque en dernier lieu, les reproches que certains anciens alliés, en l'occurrence la France, font aux néerlandais d'avoir négocié sans tenir compte de leurs avis.

Une chose diminue nostre joye que nos anciens amis & alliés demeurent en guerre & que leurs affaires n'ayent pu estre en estat de rendre générale la paix qui est particulière a ces provinces, ce qui leur laisse quelques reproches d'avoir fait leurs affaires à part & n'avoir pas eu assez égard aux intretrets de ceux qui ont puissamment aidé a leur conservation [...] Mais c'est a ceux qui sont au gouvernement d'en respondre a Dieu & aux hommes¹⁷⁷⁵.

L'union des Néerlandais garantit la paix qui elle-même, réside dans l'obéissance à ce qui est conclus. Faisant alterner menace¹⁷⁷⁶ et promesses dont la vigueur rejoint celle du prophète Esaïe¹⁷⁷⁷ le sermon d'André Rivet prend en considération tous les aspects du présent pour lequel il est donné, soumettant, avec une tension qui ne faiblit pas, le présent politique et social à l'enseignement de la parole de Dieu.

¹⁷⁷³ *Ibid, op, cit, p. 31.* « Néanmoins vous avez ouï par la publication qui s'en est faite que la paix esté ratifiée des deux côtés..] vous devez vivre en paix avec vos voisins. Ce n'est pas peu que Dieu ait réduit les choses a ce point que cet estat a esté recognu libre & souverain avec renonciation de la partie qui a traité avec lui » .

¹⁷⁷⁴ *Ibid, op.cit. p. 39-40.*

¹⁷⁷⁵ *Ibid, op. cit, p.33.* C'est un reproche auquel André Rivet est très sensible car dans une lettre à Claude Sarrau datée du 18 juin 1646, soit un an avant la signature du traité de Paix, Rivet dément fermement que les néerlandais aient manqué d'honnêteté. Dans, *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II op. cit, p. 429.* « Le bruit qui a couru chez vous et ici que nous faisons nostre accord a part, et ne marcherions point en campagne a esté un artifice des Espagnols, qui a un peu retardé les affaires ».

¹⁷⁷⁶ André Rivet, *Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, op, cit, p. 38.* André Rivet insiste dans ce sermon sur l'union des néerlandais, *op, cit, p. 36-42.* « Car en vain nous prevaudrions nous de la paix avec les estrangers si nous entrons en une guerre intestine par nos injustices & iniquitez envers nos amis & compatriotes ». Par contre c'est en père et avec sévérité qu'André Rivet s'adresse à une nouvelle génération oublieuse des devoirs chrétiens, à ceux qui « n'ont pour la plupart que le nom de réformez » et en danger de rejeter la complainte d'Ezechias. . « Voici durant la paix une amertume très amere m'est advenue [...] Recevez donques avec actions de grâces cette liberté pour en user a la gloire de Dieu & a l'edification de l'Église . Et puis que l'Apostre nous exhorte à vivre en paix avec tous hommes, s'il est possible & entant qu'en nous est, faites le avec vos citoyens sous ces imitations ».

¹⁷⁷⁷ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications.* op.cit. p. 128. « Le prophète Esaïe proposant le jugement de Dieu estonne les cœurs des auditeurs & là mesme il fait description du miserable desgat de la province de Judée »

Le prédicateur préfigure, nous l'avons évoqué dans l'introduction, le rôle que tiendront les prédicateurs dans l'histoire de l'indépendance américaine au XVIII^e siècle, comme nous pouvons en juger au regard de ses huit sermons¹⁷⁷⁸ prononcés en des circonstances particulièrement sensibles pour l'avenir politique et historique de la République néerlandaise. Notre pasteur doit faire preuve, comme nous l'avons constaté, d'une grande prudence¹⁷⁷⁹ au regard des divergences politiques, tout en visant l'efficacité d'un sermon qui doit concilier l'assemblée et le prédicateur, comme nous l'avons constaté, prend en compte le temps social, historique, spirituel. Or dans l'ensemble de sa prédication, cette attention au temps, participe à la clarté qui est un élément significatif de son art oratoire.

Histoire

Comment par exemple, ferez-vous entendre au peuple ce que l'Eglise dit si souvent après saint Paul, que Jésus-Christ est nôtre pâque, si on n'explique quelle était la pâque des juifs, instituée pour être un monument éternel de la délivrance d'Egypte, Tout est historique dans la religion¹⁷⁸⁰.

La réflexion de Fénelon sur l'art oratoire sacré nous permet d'introduire la question du temps et de l'histoire dans la prédication de Rivet. L'histoire occupe une place importante dans son homilétique dès lors qu'elle éclaire l'usage et le sens d'un mot. Ayant à prêcher sur la célébration de la Pâque, le prédicateur de Leyde, indique pour quelles raisons l'histoire de ce mot doit être étudié avant d'en saisir le sens d'un point de vue chrétien.

Voici certes des mots anciens mais qui signifient choses nouvelles, les noms vraiment de ceremonies mortes ; mais qui nous en joignent des actions qui doibvent toujours vivre toujours procéder de la vie spirituelle ; des façons de parler du pedagogue aux enfans ; mais qui requierent des traicts de maistres¹⁷⁸¹.

Être précis pour le prédicateur relève d'un travail d'historien, car les prophéties concernent la vie présente chrétienne et ne se comprennent qu'à partir de l'histoire de l'Ancien Testament.

¹⁷⁷⁸ Voir bibliographie. Le sermon porte sur un verset de Mathieu 6, 33.

¹⁷⁷⁹ André Rivet, *Sermon de Breda*, 1647, *op.cit.* p. 33-36. Dans l'avant dernier de ses sermons, prononcé en l'église de Breda, lors d'une journée de jeûne pour la négociation de la paix, Rivet décrit la richesse hollandaise et invite à la prudence : « Ses prairies decoulantes de lait, ses ports remplis de vaisseaux qui voyagent par tout le monde [...] & qui plus est les academies s'y multiplient à l'honneur & propagation des sciences & bonnes lettres ; il y a de quoi s'émerveiller mais à présent qu'il est question de changer non de batterie mais les combats en accords ; les haines, en confédérations & les guerres en paix ; nous avons besoin plus que jamais de l'esprit de prudence, sagesse & discretion ».

¹⁷⁸⁰ François de Salignac de la Mothe Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849, p. 95-97.

¹⁷⁸¹ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p.194. Rivet prêche sur Pâques. « Et quoy celuy qui entre les Apostres [L'apôtre Paul] a esté si grand défenseur de la liberté Chrétienne, nous voudrait il derechef asservir sous les rudimes du monde, nous parlant ainsi de Pasque Sacrifié pour nous, de faire la feste, & de pains sans levain ? ».

Sa bibliothèque révèle du reste l'auteur et témoigne de la priorité donnée par le prédicateur à l'histoire¹⁷⁸². Le temps de l'histoire chrétienne est un temps linéaire, aussi dans sa prédication *De l'Incarnation*, Rivet précise les dates qui séparent l'annonce faite par les prophètes de la venue du Messie :

Et nostre Prophète (Zacharie) perçant plusieurs siècles à venir sept cens cinquante ans devant cette admirable incarnation, en parlait comme s'il eust été témoin¹⁷⁸³.

Or cette précision historique possède aussi une valeur littéraire, car selon le thème abordé, soit tragique, soit épique, l'appel à l'histoire introduit un moment esthétique au sein de la prédication. Les dates, dans ce court passage, inscrivent en dehors de leurs précisions, un caractère extraordinaire au fait.

L'appel à l'histoire¹⁷⁸⁴ de l'Église primitive chrétienne est déterminant également pour démontrer à la suite de saint Augustin la providence divine. C'est en effet le philosophe chrétien qui¹⁷⁸⁵, dans la *Cité de Dieu*, a répondu à l'accusation portée contre les chrétiens d'être responsables du sac de Rome en choisissant comme point de départ les événements historiques de son temps : le fait historique, et donc irréfutable qu'Alaric a épargné, justifie les voies de la providence et démontre toujours par l'histoire que les dieux païens n'ont pas pu sauver l'empire romain¹⁷⁸⁶. « Le passé est la règle de l'avenir¹⁷⁸⁷ » écrit Rivet, dans le même sermon, *De l'Incarnation*, indiquant que l'histoire humaine est conduite par la volonté divine mais aussi, que pour comprendre le présent il faut être informé du passé :

On est à noter l'avantage que nous avons estans venus sous le regne de Christ manifesté et la différence de l'estat passé devant sa naissance à l'estat de sa manifestation. [...] Ce qui estait donné devant, estant donné à peu, en un seul peuple. Maintenant la grâce et la vérité sont offertes à tous, données à tous fidèles, par tout le monde et abondamment¹⁷⁸⁸

¹⁷⁸² *Catalogus Librorum bibliothecae D. Andreae Riveti*, [...] Die 6. November. & seqq. Anno 1657, Ex officina Petri Leffen, 1657. Voir annexe.

¹⁷⁸³ André Rivet, *Douze méditations*, op. cit, p. 3.

¹⁷⁸⁴ André Rivet, *Divers Traictés*, Homélie première sur la prise du Fort schrnck, op. cit, p.51.p53. « De toute la mémoire des premières Eglises Chrestiennes l'espace de près de trois cents ans, il ne nous reste aucune histoire bien expresse, après les Actes des apôtres, hors ce que nous trouvons en celle d'Eusèbe des fragments d'Egesippe, duquel il avait puisé ce qu'il récite des premiers siècle [...] Entre autres choses au 3 livre chap. 35 il rapporte de cet auteur, que jusques à l'an de Christ cent & dixième, qui fut sous l'Empire de Trajan, sous lequel la troisième grande persécution fut suscitée contre les Chrestiens, L'Eglise avait demeuré entière & sans corruption ».

¹⁷⁸⁵ Augustin, *La Cité de Dieu*, Livre, I à X, Traduit par Louis Moreau, revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Seuil, 1994. Voir sur ce sujet le remarquable ouvrage de Daniel Boorstin, *Les Découvreurs*, Paris, Robert Laffont, 1983.

¹⁷⁸⁶ Daniel Boorstin, *Les Découvreurs*, Paris, Robert Laffont, 1983, p. 564-565. En août 410 a lieu le sac de Rome qui met fin à l'Empire romain. Les romains accusent les chrétiens d'être responsables de la chute de l'Empire romain. La république d'Augustin existe dans l'histoire. Les circonstances exactes l'amènent à réfuter méthodiquement les accusations à partir de l'histoire : Alaric a épargné les églises romaines et dans toute l'histoire grecque et romaine, les dieux grecs et romains se sont montrés incapables. A partir de ce constat, il établit la distinction entre la cité terrestre et la cité céleste.

¹⁷⁸⁷ André Rivet, *Douze méditations*, op. cit, p. 128.

¹⁷⁸⁸ *Ibid op.cit*, p.128.

Le prédicateur, en soulignant l'expansion de l'Église chrétienne, la situe dans l'histoire et par conséquent dans « le temps historique du témoignage¹⁷⁸⁹ ». Son intérêt pour l'histoire patristique est dirigé par la volonté d'instruire clairement afin d'échapper à toute ambiguïté, suivant, en cela, les préceptes de saint Augustin dans *De Doctrina christiana* :

L'homme qui craint Dieu cherche sa volonté dans les Ecritures avec diligence. Et, comme il n'aime pas les querelles, il use de mansuétude par piété ; il s'est pourvu à l'avance de la science des langues, pour ne pas rester en suspens devant des paroles ou des locutions ; il s'est aussi pourvu de quelques connaissances nécessaires, pour ne pas ignorer le sens et la nature de ce qui intervient dans les similitudes ; il est aussi aidé par l'exactitude des manuscrits, que l'habile diligence de l'émendation leur a procurée. Qu'il vienne ainsi équiper pour discuter et résoudre les ambiguïtés des Ecritures¹⁷⁹⁰.

Pour enseigner les Écritures, il faut donc, « être équipé », c'est-à-dire instruit autant des langues anciennes hébreu, grec, que de l'histoire des civilisations antiques¹⁷⁹¹ afin de ne pas trébucher ou trahir le sens du mot or trahir le sens du mot est ce que redoute au plus haut point Rivet. Ce qui pose le temps historique de la langue hébraïque car en établissant les textes saints comme seule autorité, le problème de la langue hébraïque et de sa traduction prend toute son importance pour les prédicateurs et théologiens comme Rivet. En effet, la difficulté porte sur la matière et la forme : L'auteur est Dieu et le but des Ecritures est de révéler la gloire de Dieu aux hommes¹⁷⁹². La matière, c'est-à-dire l'ensemble des textes est inscrit par conséquent dans le temps historique d'une langue par contre la forme, elle, désigne, comme le dit très justement François Laplanche¹⁷⁹³, la *Vérité divine* se rendant témoignage à elle-même, mais cependant contient également les accidents externes d'une forme linguistique. A cet égard, l'auteur a l'avantage d'enseigner et de prêcher dans le siècle où les sciences de l'observation fondent le savoir et où la précision est une exigence. Les recherches sur l'authenticité d'un texte, sur le cosmos et sur le temps ont toutes en commun une règle qui consiste à vérifier par l'histoire.

Les travaux antérieurs sont des héritages précieux qui permettent de réfuter, de confirmer ou de prouver. Joseph Scaliger¹⁷⁹⁴ a établi un système de Chronologie qui réunit les événements de toute l'antiquité en une succession unique. L'ami de Rivet, l'archevêque James Ussher (1581-

¹⁷⁸⁹ Max Engammare, *L'Ordre du Temps, l'invention de la ponctualité au XVIe siècle*, Droz, Genève, 2004.p. 138. Les calendriers protestants genevois étudiés par Max Engammare révèlent un intérêt propre au milieu réformé pour le temps linéaire de l'histoire. L'accumulation de nouveaux événements sur les calendriers s'inscrivent non dans le temps liturgique de la célébration mais dans le temps historique du témoignage.

¹⁷⁹⁰ Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age*, Edition d'Alain Michel, Paris, Gallimard, 1997. p.102. *De l'Enseignement chrétien*, III, 1,1.

¹⁷⁹¹ Les ouvrages des historiens grecs et romains occupent une place importante dans sa bibliothèque.

¹⁷⁹² Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age*, « La scolastique protestante, luthérienne aussi bien que réformée, explique la production de l'Écriture par les quatre causes efficiente, finale, formelle et matérielle. Pas de difficulté pour les deux premières, puisque Dieu est l'Auteur. Mais à quoi peuvent correspondre la *matière* et la *forme* de l'Écriture ? ». p. 202.

¹⁷⁹³ François Laplanche, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965.p. 204. Voir le chapitre « Grammaire et théologie », p. 202-206.

¹⁷⁹⁴ Voir *Introduction*.

1656)¹⁷⁹⁵, synchronise les événements des Écritures et ceux enregistrés dans les chroniques d’Égypte, d’Assyrie, de Grèce, de Rome afin de donner une date précise à la création du monde : celle de 4004 avant J-C¹⁷⁹⁶. L’histoire de l’Église primitive est au centre des recherches des plus grands savants du siècle de Rivet : les ouvrages de Claude Saumaise¹⁷⁹⁷ et d’Isaac Vossius¹⁷⁹⁸, sont très attendus par les réformés pour réfuter celui du cardinal Baronius¹⁷⁹⁹ qui défend la thèse de la primauté de l’Église romaine sur l’Écriture.

C’est en exégète prudent et en érudit diligent qu’il commente les textes saints et s’arme contre toutes les corruptions du langage pour confronter victorieusement le message biblique à la réalité humaine. Dans le sermon exhortation à persévérance, le prédicateur rappelle que pour « cheminer en Christ » comme l’écrit l’apôtre Paul, il faut « qu’il y ait un progrès continu de la vie Chrestienne¹⁸⁰⁰ » car c’est dans le temps quotidien que la foi se réalise. Ce que le prédicateur commente, le poète et diplomate calviniste Constantin Huygens l’exprime, sous une forme poétique dans un des poèmes contenus dans son recueil de poésie, *Ontweck*, publié en 1652 :

Il n’est pas moins difficile de garder la créature debout que de faire le premier croquis, si Vous ne me faisiez pas nouveau chaque jour, le cadre tomberait une centaine de fois¹⁸⁰¹.

La réalité de la foi chrétienne est ancrée dans le temps psychologique, moral, social et pour le fin courtisan, hommes de lettres, homme de sciences, père du grand mathématicien Christian Huygens, si rien dans ce bas-monde ne doit être négligé dans la mesure où l’ordre divin le détermine, son exploration est soumise au temps et à la volonté divine.

Efficacité

¹⁷⁹⁵ *Correspondance intégrale d’André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence, op.cit.* p. 391. Lettre VIII de Claude Sarrau à Rivet, en septembre 1644, à propos du manuscrit florentin des lettres de saint Ignace, « le jeune Vossius travaille sur le même depuis longtems Sarrau : : c’est une piece capitale et de grandissime importance avec laquelle on se passera sans pene du travail de l’archevsque d’Amach ». Voir *Introduction*.

¹⁷⁹⁶ Daniel Boorstin, *Les Découvreurs*, op.cit. p.599-600. James Ussher (usserius (1581-1656). *Promat de annales Veteris Testamenti a prima mundi origine deducti, una cum rerum Asiaticarum et Egytiacarum chronico, a temporis historici prinipio usque ad Maccabaicorum initia producto*, Jacobo Usserio Armachano difestore, London, J. Flesgher, 1650. Newton se refuse à prendre au sérieux la possibilité que la planète fût de beaucoup antérieure à la date biblique fixée par James Ussher.

¹⁷⁹⁷ Voir supra *Introduction*

¹⁷⁹⁸ Voir *Introduction*.

¹⁷⁹⁹ Voir *Introduction*.

¹⁸⁰⁰ André Rivet, *Exhortation à persévérance*, op, cit, p. 175. « Il est expédient que nous arrestions un peu sur la conformité qu’il requiert entre le passé & l’advenir ; pource qu’il ne dit pas simplement ‘vous avez receu Christ, chemines en iceluy’ ; mais comme vous l’avez receu, ainsi cheminés en luy ».p. 170. La distinction entre la forme et la cause du jeûne repose essentiellement sur le temps, celui de la forme s’inscrit dans le présent actuel mais la foi dans l’immédiateté spirituelle « que le jeûne a pour sa matière le boire et & le manger & les delices de cette vie, pour la forme l’abstinence ; pour sa cause efficiente prochaine & immediate, la foy & la repentance, œuvres du S. Esprit en nous ». p. 176.

¹⁸⁰¹ Constantin Huygens, *A selection of the poems of Sir Constantin Huygens*, Peter Daidson and Adriaan van der Meel, Amsterdam University Press. 1996. p.163.

Comme son ami Constantin Huygens, Rivet est ancré dans la société de son temps qui est un temps où l'observation, l'action, la rapidité, dominent le champ de toutes les activités et sont des valeurs appréciées¹⁸⁰². S'il n'est pas un homme de sciences au même titre que le diplomate, sa prédication reflète l'intérêt du siècle pour la clarté, la précision et l'efficacité.

Entouré d'hommes de sciences à l'université de Leyde, il peut apprécier la valeur de leur méthode et nous ne constatons dans son homilétique aucun soupçon ni jugement négatif porté sur la science¹⁸⁰³. Les suspicions portées sur l'astronomie sont absentes de son œuvre et pourtant l'effroi du poète John Donne¹⁸⁰⁴ devant la révolution copernicienne est encore partagé en 1633, date du procès de Galilée (1564-1642). Cependant, le pragmatisme des institutions néerlandaises calvinistes reconnaît la véracité du système car la *Bible de Leyde*, ou *Bible des Etats* qui est la première traduction officielle de la Bible en néerlandais¹⁸⁰⁵, commandée par les

¹⁸⁰² L'économie florissante de la République néerlandaise est soulignée régulièrement par Rivet dans les sermons donnés à des occasions extraordinaires. A propos de la richesse hollandaise : Voir : les ouvrages de Simon Shama, de Catherine Secrétan, les auteurs hollandais,

¹⁸⁰³ Voir Introduction : sa collaboration avec Jan Van Beverwyck (1594-1647) médecin physicien, calviniste, établi à Dordrecht témoigne de sa vigilance à répondre en tant que prédicateur et théologien aux problèmes moraux du siècle.

¹⁸⁰⁴ John Donne, *Anatomy in the world, First Anniversary* (1611) ; éd, Nouesuch Press, p. 202. « la philosophie nouvelle rend tout incertain, L'élément du feu est tout à fait éteint ; Le soleil est perdu et la terre ; et personne aujourd'hui Ne peut plus nous dire où chercher celle-ci ». Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1973. p. 48. « C'est par le ciel que s'écroule le monde d'Aristote » écrit l'historien des sciences Alexandre Koyré. Dans le système copernicien le soleil est au centre, le résultat, immédiat de la révolution copernicienne, fut de répandre le scepticisme et l'ahurissement dont les vers de John Donne rendent compte. Dans son ouvrage de *De revolutionibus orbium coelestium*, édité en 1543 à Copernic (1473-1543) présente la première description héliocentrique de l'univers. Dans sa dédicace au Pape Paul III, le savant précise bien qu'il ne mette pas en cause le livre de la Bible où il est écrit que Josué arrête le soleil dans sa course pour permettre la victoire d'Israël sur les rois amorites. Le savant juge que le système est compatible avec la sa foi ». Nous devons à Richard Stauffer, de connaître les réactions des réformateurs Luther et Calvin devant l'héliocentrisme qui a « porté un coup mortel au géocentrisme hérité de l'antiquité ». Nous nous reportons à l'article de Richard Stauffer, *Calvin et Copernic*, dans *Revue de l'histoire des religions*, tome 179, n°1, 1971. pp. 31-40. Le réformateur Luther traite Copernic de « parvenu de l'astrologie » en 1539, dans les *Propos de Table*, du 4 juin 1539 « Wer do will klug sein, der soll ihme nichts lassen gefallen, was andere achten. Er muss ihme etwas eigen machen, sicut ille facit, qui totam astrologiam invertere vult » : *Weimar Ausgabe*, Tischreden, 4, n°4638. Calvin, quant à lui, ne nomme jamais le savant mais condamne l'héliocentrisme dans le 8e sermon sur les chapitres 10 et 11 de la première épître de Paul aux Corinthiens sur les versets 19 et 24. Si le réformateur approuve les sciences il porte à cette occasion une condamnation nette sur l'héliocentrisme mais sans citer Copernic : « nous en verrons d'aucuns si frénétiques, non pas seulement en la religion, mais pour montrer par tout qu'ils ont une nature monstrueuse, qu'ils diront que le soleil ne se bouge, et que c'est la terre qui se remue et qu'elle tourne. Quand nous voyons de tels esprits, il faut bien dire que le diable les ait possédés. » Richard Stauffer relève que le réformateur aurait pu inscrire l'héliocentrisme dans le principe de l'accommodation car la nature parle et s'accommode aux hommes puisqu'elle est l'exécutrice de l'ordre divin. Voir à ce sujet : Richard Stauffer, *Dieu, la Création et la Providence dans la prédication de Calvin*, Berne, éditeur, Peter Lang, 1978. Ce principe d'accommodation est présenté en d'autres termes par Galilée (1564-1642). Dans sa préface à son ouvrage *Dialogue*, publié en 1632 car pour se défendre de toute hérésie, le savant indique que le langage de la Bible et celui de la nature ne s'opposent pas, ne se contredisent pas puisque dans l'un et l'autre c'est toujours le langage de Dieu ». Voir à ce sujet : Daniel Boorstin, *Les découvreurs*, Paris, Robert Laffont, 1983. p. 398-312. Le procès de Galilée en février 1633, suivi de sa condamnation n'empêche pas la publication de son ouvrage *Dialogue*, par Elzevir, imprimeur de l'université de Leyde. Cet ouvrage servira de point de départ pour les recherches en physique du fils de Constantin Huygens, Christian Huygens et de Newton. Aux origines du procès fait à Galilée, il y a une volonté du Pape Urbain VIII, de ne pas laisser aux protestants le monopole de l'orthodoxie. Le cardinal Bellarmin, célèbre pour ses traités de controverses avec les réformés, conduira le procès.

¹⁸⁰⁵ Voir gravure en annexe. Voir *Introduction*. La Bible de Leyde ou *Bible des Etats* est éditée 1637. Sa publication fut une décision des états généraux, Jacobus première traduction officielle de l'Eglise réformée en néerlandais, commandée à l'issue du Synode de Dordrecht en 1618, traduite à Leyde par les théologiens Willem Baudartius, Gerson Bucerus, pour la traduction de l'AT, Festus Homnius et Antonius Waleus pour le le nouveau testament. La traduction est terminée en 1635. Une réédition en 1663 montre un atlas présentant les deux systèmes. Voir : Catherine Secrétan et Willeme Frijhoff, *Dictionnaire des Pays-Bas au siècle d'or*, Paris, Editions CNRS, 2018.

États généraux de la République et éditée en 1637 à Leyde, présentera en 1663 un atlas où le système de Copernic (1473-1543) côtoie celui de Ptolémée. Pas de soupçon porté contre la science, par-contre tout ce qui porte ombrage à la clarté biblique soulève en lui une colère. Le diable dans ses sermons n'est pas l'héliocentrisme mais une certaine philosophie qui corrompt l'entendement. Prenant appui sur l'épître de Paul aux Corinthiens¹⁸⁰⁶, dans laquelle l'apôtre accuse les philosophes de corrompre l'entendement, Rivet, dans une homélie donnée en 1637, s'emporte contre une fausse science qui s'empare d'un domaine qui n'est pas le sien :

La vaine philosophie & les éléments du monde [Paul, 2. Cor. 2v.17] comme il [L'apôtre Paul] les appelle, par lesquelles il y en avait des lors qui butinaient les Eglises, comme il parle, & destournans les hommes de Christ, [...] taschans les uns d'ajouter le judaïsme ; les autres d'y coudre des pièces du paganisme de sous le nom de *philosophie* [en italique] & de *sciences faussement ainsi nommée* [...] Mais entendant cela de la Philosophie, que S. Paul appelle *vaine & selon la tradition des hommes* [...] Car autrement la vraie Philosophie sert grandement à la vérité divine, comme une servante à sa maîtresse ; mais la vaine veut dominer & se mettre en la place qui ne luy appartient point & au lieu de servir fidèlement, elle jette les sectateurs en l'infidélité [...] Il [l'apôtre Paul] appelle cela *corruption de l'entendement*¹⁸⁰⁷.

Ce qui nous retient dans ce passage, c'est sa volonté droite de délimiter le domaine de la théologie comme un domaine réservé aux théologiens, et de fait montre une cohérence parfaite avec sa responsabilité de prédicateur qui se confirme dans la lettre adressée à Descartes¹⁸⁰⁸ en 1644. L'éloquence de Rivet naît de la nécessité d'être clair, précédant comme un modèle, la définition que Fénelon donnera de l'éloquence de la chaire, quelques décennies plus tard :

L'éloquence en général, selon les anciens, consiste dans les moyens que la réflexion et l'expérience ont fait trouver pour rendre un discours propre à persuader la vérité, et à en exciter l'amour dans le cœur des hommes ; et c'est cela même que vous voulez trouver dans un prédicateur. Ne m'avez-vous pas dit tout à cette heure que vous voulez de l'ordre, de la méthode pour instruire, de la solidité de raisonnement et des mouvements pathétiques, c'est-à-dire qui touchent et qui remuent les cœurs ? l'éloquence n'est que cela. Appelez-la comme vous voudrez¹⁸⁰⁹.

Au terme de ce chapitre portant sur l'aspect didactique de la prédication de notre pasteur dont nous avons souligné la volonté droite d'être clair, de débarrasser son homilétique de tout superfluité de langage militant, orientant sous cet ordre, la prédication calvinienne dont il est l'héritier vers un classicisme où la clarté, l'ordre et le rythme rendent hommage à l'éloquence biblique, il reste à considérer les moyens rhétoriques et topiques qui caractérisent l'éloquence

¹⁸⁰⁶ *Seconde épître de Paul aux Corinthiens*. 11,3.

¹⁸⁰⁷ André Rivet, *Divers Traictés*, *op.cit.* p.34.

¹⁸⁰⁸ Voir *supra*. L'historien Honders présente cette lettre dans son ouvrage Honders H.J, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerde theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. P. 182. La lettre date du 19 juillet 1642. Descartes lui a trans son livre et dans celle-ci Rivet remercie Descartes pour l'envoi de l'un de ses ouvrages » Je les trouve bien méthodiques et bien accommodez aux principes posés, la plupart desquels sont clairs, mais pour en bien juger, il y faut repasser plus d'une fois [...] Néanmoins je n'ai pas leu sans fruit ce que j'ay leu, et particulièrement ce que vous faites fort bien descendre tout l'ordre de nature, et toutes les causes secondes, de la première seule infinie et indépendante, en la volonté de laquelle vous arrestés toutes questions ; philosophant ainsi, on ne peut s'égarer dangereusement. ».

¹⁸⁰⁹ François de Salignac de la Mothe Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849.

de notre pasteur et sa virtuosité verbale pour reprendre la définition que donne George Molinié¹⁸¹⁰ de l'élocution.

¹⁸¹⁰ Georges Molinié, Style et littérature, Le Style au XVIIe siècle, dans *Littératures classiques*, pp.69-74, 1996, n°28. op, cit, p. 70. « L'élocution appartient à l'univers de la prestation orale ».

Chapitre V. Esthétique et spiritualité

*L'art de l'éloquence consiste dans les moyens que la réflexion et l'expérience ont fait trouver pour rendre un discours propre à persuader la vérité et en exciter l'amour dans le cœur des hommes*¹⁸¹¹.

Rivet ne livre à aucun moment dans ses prédications, ni dans les préfaces de ses recueils de sermons, une réflexion explicite sur la beauté de l'Écriture : la beauté de l'Écriture est une évidence qui ne se soumet à aucune autre évaluation que celle d'une esthétique de la clarté. La beauté toute spirituelle réside uniquement dans le Verbe divin, dans le mystère de Dieu s'adressant aux hommes pour leur révéler leur salut sous la forme la plus simple. De ce paradoxe procède toute la beauté des Écritures : paradoxe du sublime qu'admire Guez de Balzac¹⁸¹² et que Rivet souligne avec insistance comme marque de l'Esprit saint. La notion du sublime est le domaine familier de notre pasteur car, pour reprendre les termes de George Molinié concernant les nombreuses définitions du sublime, nous retenons celle qui s'accorde pleinement au sublime biblique :

Le sublime a une grandeur cinglante, une étourdissante supériorité. Le sublime poursuit l'historien réside dans une contradiction entre le sentiment de la petitesse du sujet et de l'incommensurabilité de l'objet¹⁸¹³.

Le *Verbe divin*, créateur du cosmos où se lisent l'ordre et la beauté¹⁸¹⁴ est celui dont Rivet explique et commente chaque mot ; or le sublime, entendu comme effet stylistique, est une cohérence qui tisse l'éloquence de Rivet, et l'esthétique à l'œuvre dans ses prédications n'est autre que celle qu'il recueille des textes bibliques. Sublime du message et sublime de la forme qu'il emprunte ne font qu'un, aussi l'esthétique à trouver dans la prédication de notre pasteur ne se dissocie pas de la spiritualité qu'il enseigne, ni des textes qu'il commente ; c'est pourquoi c'est la Bible et les auteurs bibliques de l'Ancien Testament que nous allons considérer dans ce chapitre. Mais tout d'abord, il nous faut à nouveau définir la spiritualité dans la perspective réformée.

Si le prédicateur n'a pas porté, comme l'a fait saint Augustin¹⁸¹⁵, une réflexion sur la beauté de l'Écriture, il l'exprime, cependant, par une attention marquée pour la langue sacrée

¹⁸¹¹ Augustin, *Rhetorica sacra*, édité Auguste-François Maunoury, Paris, 1854. Pour la citation, nous avons suivi la traduction, en français, de la Doctrine chrétienne, in *Œuvres complètes de saint Augustin*, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Raulx, 1866, Bar-Le -duc, 1866. Mise en ligne par la bibliothèque monastique. op.cit. livre IV, p. 87. Cette traduction est donnée en référence par Henri Marrou comporte. L'édition comporte 17 vol. réalisée entre 1864-1873.

¹⁸¹² Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme authieur*, Paris, A.Courbé, 1652.

¹⁸¹³ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992, p. 309. Voir sur le sujet, Gilles Declercq « *la rhétorique classique entre évidence et sublime (1650-1675)*. Dans Marc Fumaroli, *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne*, op.cit. p. 629.

¹⁸¹⁴ Origène, *Au commencement était le Verbe*. Traduit du grec, préfacé et annoté par Nicolas Waquet, Paris, Rivages, Poche, 2013. pp. 19-20. Le Verbe est donc pour Origène la cohérence du monde et par suite, la légalité de son organisation intelligible. Il ne faut pas oublier que le monde est un cosmos, c'est-à-dire un tout harmonieux où se lisent l'ordre et la beauté, deux notions indissociables dans le génie de la langue grecque. Le Verbe divin est garant de cet ordre.

¹⁸¹⁵ Saint Augustin, *Les Confessions*, op. cit. livre III, chap. V. « Je n'étais pas capable d'entrer dans ses secrets si sublimes, ni de m'abaisser pour goûter son élocution, qui est si simple et humble. Car je n'en faisais pas alors le même jugement qu'aujourd'hui ; et elle me semblait indigne d'être comparée à la majesté du style de Cicéron.

dans laquelle a été écrit l'Ancien Testament et par sa propre éloquence inspirée des auteurs bibliques. Lorsque nous abordons l'esthétique et la spiritualité dans la prédication d'André Rivet, nous touchons aux rives d'une esthétique de la parole divine et d'une spiritualité vécue dans le présent. Exalter la Grâce de Dieu c'est exalter son Verbe et l'ordre de la nature par lequel il se fait connaître à tous. Spiritualité et esthétique convergent donc vers ce point lumineux d'un amour divin offert à tous par la foi en la parole incarnée en Christ et par le don de l'Esprit. L'Esprit saint dans les évangiles est décrit comme un feu¹⁸¹⁶, comme une lumière éclairant l'âme, car écrit le pasteur Jean Daillé, il ouvre l'entendement aux textes saints,

Et c'est là que se deploye la vertu secrète du Saint esprit, non à jeter luy-mesme la parole dans les ames humaines [...] mais bien à nettoyer et amander leurs fonds, et à les préparer à recevoir avec foy cette salutaire semence ¹⁸¹⁷.

Le rôle de l'Esprit saint commande toute la spiritualité chrétienne de Rivet car la signification spirituelle des Ecritures se trouve dans ce qu'Oliver Millet nomme « la dynamique de la foi¹⁸¹⁸ ». La spiritualité n'est pas traduite par une transcendance ni un élan mystique¹⁸¹⁹ mais par une réalité vécue personnellement et quotidiennement dans une conversation intérieure avec Dieu. L'esprit n'est pas un consolateur de néant, écrit notre auteur dans une homélie sur la prière. La beauté est tout entière attachée à ce mouvement intérieur de l'âme vers Dieu qui guide la vie spirituelle et morale du fidèle dans le temps de sa présence au monde écrit notre pasteur dans une homélie sur la prière :

Il nous faut toujours représenter, que nous sommes en sa présence, & vivre comme devant luy, n'entreprenant aucune action, voire ne pensant ou ne concevant chose aucune, de laquelle il ne nous souvienne que Dieu sera témoin oculaire¹⁸²⁰.

L'idée d'une spiritualité détachée du monde n'est pas exprimée par un élan mystique mais par un lien concret, apaisant avec Dieu. Si la notion platonicienne qui définit la nature comme un reflet du monde céleste est partagée et exprimée autant par François de Sales que par Rivet, l'un et l'autre expriment différemment la présence, la réalité de la Grâce divine. François de Sales traduit l'élan spirituel sous une forme poétique où la beauté des images de la nature parle

Mon orgueil méprisait sa simplicité, et mes yeux n'étaient pas assez clairs ni assez perçants pour découvrir ses beautés cachées ».

¹⁸¹⁶ Le Saint-Esprit se manifeste aux apôtres sous la forme de langues de feu, lors de la Pentecôte.

¹⁸¹⁷ Jean Daillé, *Mélanges de sermons*, Amsterdam, J. de Ravesteyn, 1658, sermon sur Pierre. 1 : 22/24, *op.cit.* p. 207.

¹⁸¹⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, étude de rhétorique réformée*, Honoré Champion, Paris, 1992, *op.cit.*, p. 239.

¹⁸¹⁹ Comme saint Augustin l'a expérimenté à Ostie, Henri Marrou, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, « Maîtres spirituels », aux Editions du Seuil, 1955. *op.cit.* p.32. Augustin dans ses Confessions, fait le récit de son expérience personnelle avec Dieu, le maître intérieur, une révélation spirituelle qui l'a conduit à s'engager dans le ministère apostolique dans ses *Confessions*. « Et voici que j'entends, qui s'élève de la maison voisine, une voix, voix de jeune garçon ou de jeune fille, je ne sais. Elle dit en chantant et répète à plusieurs reprises : Prends et lis ! ». Ayant le livre des épîtres de saint Paul, il l'ouvrit sur un passage dans lequel l'apôtre ordonnait d'abandonner une vie dissolue. *op.cit.* p.175, chap. XII, dans *Les Confessions*, Traduction et préface et notes par Joseph Trabucco, Paris, Flammarion, 1964.

¹⁸²⁰ André Rivet, *Douze méditations*, homélie « De la Prière », *op. cit.* p. 497.

doucement à l'esprit ¹⁸²¹. Rivet donne à voir ce qu'Augustin nomme « l'éclat du cœur ¹⁸²²», et invite à la compréhension non à la contemplation. Dans un sermon sur *l'Incarnation*, c'est la notion de visibilité qui est soulignée :

Christ habitant entre les hommes en chair, n'a pas du tout caché sa majesté & effects il l'a rendue comme visible, tellement qu'elle a peu estre ditinguée & pleinement contemplée [...] Comme donc celui qui estans en une chambre ne peut veoir le soleil, est néanmoins dit veoir le soleil, quand il est éclairé de sa lumière & conclut de certain que le soleil est sur son horizon, : semblablement l'homme ne pouvant, des yeux du corps veoir la divinité de Christ, peut estre dit l'avoir veu en ses œuvres admirables¹⁸²³.

L'image simple et vive de la lumière n'a pas pour fonction de rendre compte de la beauté de la nature mais de la foi donnée à l'homme. La spiritualité et la beauté des Ecritures résident conjointement dans les promesses divines, dans la certitude apaisante pour le croyant de diriger sa vie ici-bas sans craindre sa fin. Lorsque dans un sermon porté sur la prière du Christ, contenue dans le chapitre dix-sept de *l'Evangile de Jean*, Rivet doit définir ce qu'est la vie éternelle, il se réfère tout d'abord au livre *De la Consolation* du philosophe Boèce et à la méditation de saint Augustin sur le temps, cependant après avoir souscrit à une forme d'opinion philosophique commune, en ayant cité les deux philosophes chrétiens, il traduit de manière concise et concrète leurs pensées en les rapportant tout simplement à l'idée d'une perte et d'un contentement : deux notions accessibles immédiatement à l'entendement et profitable à l'instruction en raison d'une cohérence bienfaisante.

Boèce définit l'éternité une possession totale & parfaite d'une vie sans terme. S. Augustin pour concevoir l'éternité, disoit qu'il en séparait en sa pensée toute sorte de changement, & ne voyait en l'éternité aucun espace de temps, pource que les espaces de temps consistent en mouvement des choses qui sont passez ou qui sont à venir. Or en l'éternité rien n'est passé & il n'y a rien à venir. Et de la vraie & propre éternité, on doit dire qu'elle est, mais non jamais à proprement parler qu'elle a esté, ou qu'elle sera. [...] Et tout cela convient proprement & privativement à la seule éternité de Dieu [...] Aussi ne serait-elle pas félicité & béatitude si elle ne pouvait finir ; car ce qui se peut perdre, ne peut point contenter le desir de l'homme¹⁸²⁴.

¹⁸²¹ Alain Michel, *La parole et la beauté, Rhétorique et esthétique dans la tradition occidentale*, Paris, Albin Michel, 1994. p.153. L'historien met en rapport le récit de l'expérience mystique d'Augustin et celle de François de Sales, et nous lui devons de citer ici François de Sales, « Si quelqu'un louait le soleil à cause de sa lumière, plus il s'élèverait vers lui pour le louer plus il le trouverait louable, parce qu'il y verrait toujours plus de splendeur. Que si c'est cette beauté de sa lumière qui provoque les alouettes à chanter, comme il est fort probable, ce n'est pas merveille si elles chantent plus clairement à mesure qu'elles volent plus hautement, s'élevant également en chant et en vol comme leur voix ». op.cit. p. 601. « Traité de l'amour de Dieu », V, 12, dans *Œuvres*, édition d'André Ravier [...], Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1969.

¹⁸²² *De doctrina christiana*, livre IV, chap. V, « J'estime bien autrement ceux qui en retiennent moins les paroles, et qui en découvrent les profondeurs des yeux du cœur ».

¹⁸²³ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 132-133.

¹⁸²⁴ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.62. Dans le même recueil, se trouve un sermon intitulé *Du vray gain*, placé à la suite de la série de sermons sur le chapitre XVII de l'évangile de Jean, et où le prédicateur reprend la définition de la félicité et de l'éternité, en s'appuyant cette fois-ci sur la définition du mot contentement. Nous citons ici, un passage, op.cit. p. 521. « Notre version française pour oster toute ambiguïté a tourné contentement d'esprit parce qu'il n'est pas ici question d'une condition ou estat au regard des biens qu'on appelle fortune : mais d'une vertu & habitude de l'ame par laquelle le fidele prend en bonne part & se trouve content de la condition en laquelle il se rencontre, ne travaillant pour son esprit de desirs éloignez ou de fascheries & de déplaisirs causés par les pertes de choses perissables ou par le defect de ce que nous voyons possédé par autre. Tellement qu'en quelque estat qu'un tel homme se trouve, regardant au principal qui lui demeure au-dedans, il ne se sent point troublé au regard de ce qu'il n'a point ».

La spiritualité ne se sépare pas d'une réalité sensible car la foi par l'Esprit dirige la vie présente, or c'est ce lien puissant entre la parole et la vie qu'André Rivet démontre patiemment dans sa prédication. Dans un sermon donné à l'occasion d'une victoire militaire des armées du prince Frédéric-Henri, il introduit son propos par une question qui rappelle de nouveau le dialogue de Philosophie contenu dans le *De la consolation* de Boèce :

L'homme désire être heureux, & ne peut désirer d'être mal heureux ? Il se trompe seulement en la connaissance de félicité & des moyens d'y parvenir¹⁸²⁵ .

Ayant choisi pour la circonstance de commenter un verset tiré du livre de Job, il exprime en une formule efficace le bienfait d'être conduit par l'Esprit consolateur plutôt que par « le consolateur de néant ». Insistant sur la condition commune de l'homme en quête d'une félicité¹⁸²⁶ où se s'anéantiraient ses peurs, ses doutes, ses souffrances, le prédicateur insiste sur la confiance, le gain psychologique de la foi en l'Écriture. Une méditation sur le psaume XXXII¹⁸²⁷ témoigne de la beauté des Écritures offerte comme une consolation pour l'âme. Les plaintes de David, s'expriment avec les mots les plus simples, comme un miroir qui accueille toutes les plaintes des hommes. André Rivet souligne l'affliction, la nature pécheresse de l'homme, mais sans l'excès qui viendrait corrompre l'idée d'une confession authentique d'un mouvement intime de l'âme.

Car je n'en puis plus, & ne puis abaissé jusques à la terre regarder vers le ciel, si je ne suis relevé par ta main. Le péché est un fardeau qui charge la conscience, c'est un faix qui attire sur le pecheur de graves peines & supplices. C'est le langage de prophètes lorsqu'ils menacent & prédisent les jugements de Dieu.[...] Maintenant par le sentiment de foy je reconnais que Dieu est apaisé envers moi, qu'il m'annonce la paix, qu'il m'élargit libéralement les doux fruicts de cette paix qui surpasse tout entendement » : aussi à bon droit puis-je dire & du plus intime de mon ame' les beatitudes appartiennent à cet homme' (c'est-à-dire, il est bien heureux en toutes sortes de manières), duquel la transgression est quitte. Je cognois maintenant en quoy consiste la vraye félicité comme en sa propre cause¹⁸²⁸ .

Le pasteur paraphrase la plainte de David, avec une science de traducteur, qui permet au lecteur de s'appropriier les mots du psalmiste. L'expression bien humaine de la lassitude, du poids pesant que font ressentir au corps les douleurs de l'âme, le poids d'une conscience qui murmure et sa transformation humble et sereine sont retranscrits sans ces boursoufflures que déteste Guez de Balzac.

¹⁸²⁵ André Rivet, *Divers traictez de piete, sur quelques occasions du temps présent*, par André Rivet, Doct & Professeur en Théologie, & Ministre de la parole de Dieu, Leyden, chez Justus Livius, 1637.p. 112.

¹⁸²⁶ André Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé, Les plaisirs du fidele soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitentialux*. Par André Rivet. Rouen, Jacques Cailloué, 1635. *op.cit.* p.89. Méditation sur le psaume XXXII « Il n'y a nul d'entre les hommes qui ne soit touché de desir de parvenir à la félicité, qui n'aspire à la possession d'icelle ».

¹⁸²⁷ André Rivet, *Les Soupirs du repentant affligé*, *op.cit.* p. 97.

¹⁸²⁸ *Ibid*, *op.cit.* p. 97.

L'art oratoire de Rivet, entièrement soutenu par une rhétorique, visant à interpréter le plus fidèlement possible la Bible et exalte dans le même moment la puissance esthétique d'une parole dont la beauté est source du salut. Les effets oratoires de sa prédication sont celles d'un pédagogue sacré qui restitue par une fidélité mimétique les caractéristiques stylistiques des auteurs bibliques : la véhémence des prophètes, la douceur des chants davidiques, la simplicité des paroles christiques et la vigueur rude de l'apôtre Paul. Rivet est investi d'une responsabilité qui le place en digne héritier des apôtres en vertu de son éloquence car, ne l'oublions pas, les prédicateurs doivent prier avant de donner leur sermon afin que leur enseignement de l'évangile sensible soit intelligible. C'est Origène que notre pasteur cite dans son commentaire sur *l'Évangile de Jean*, pour souligner la valeur spirituelle de l'éloquence sacrée :

Les Saintes Ecritures rendent aussi témoignage à la prédication des apôtres et à celle de sauveur, Ainsi David dit des apôtres « Le Seigneur donnera la parole aux prédicateurs avec une grande puissance.¹⁸²⁹

L'exégèse littérale¹⁸³⁰ et non allégorique¹⁸³¹, des textes saints, rend compte d'une spiritualité s'exerçant comme une réalité vivante et édifiante pour chaque croyant. Les modèles bibliques et l'histoire de la révélation du salut s'adressent pleinement et directement au fidèle dans le présent. Dans un sermon sur la lutte de Jacob avec l'ange, publié dans le recueil *Douze Méditations*, Rivet en interprète le sens en indiquant qu'il le spiritualise. Spiritualiser, pour notre prédicateur, consiste à retirer tout d'abord l'écorce, c'est-à-dire, la définition du mot, et ensuite les circonstances historiques de l'évènement :

¹⁸²⁹ André Rivet, *Les Vœux du Sacrificateur*, op.cit. p. 42.

¹⁸³⁰ L'herméneutique calvinienne chrétienne de la Bible abandonne après Erasme et Jacques Lefevre d'Étaples la lecture allégorique des textes bibliques dans la mesure où le sens littéral, c'est-à-dire grammatical, historique et rhétorique, suffit pour signaler le sens chrétien. La clarté de l'Écriture revendiquée et défendue par Rivet repose entièrement sur le fait que le sens historico-littéral du texte permet une compréhension qui elle est spirituelle. Dans la doctrine réformée de Calvin, l'opposition paulinienne de la lettre et de l'esprit (Paul aux Cor 3 :6) est considérée d'un point de vue psychologique, ce qui place le lecteur devant un message qui s'adresse à lui et auquel il obéit grâce à l'action de l'Esprit saint. L'œuvre de persuasion ne dépend plus d'une connaissance intellectuelle mais d'une persuasion du cœur. La Bible étant claire, son message peut être entendu et compris par tous. Olivier Millet, *Culture biblique*, op.cit. p. 250-251. « Est spirituelle la compréhension qui puise dans le sens historico-littéral un message vivant et édifiant ».

¹⁸³¹ Origène et Augustin ont posé les bases de l'herméneutique chrétienne sur la distinction entre le sens littéral et le sens spirituel dont les procédés sont issus de la philosophie platonicienne. C'est à partir des signes et d'une connaissance proprement humaine que se forme l'idée d'une réalité supérieure. Nous devons ici reprendre la définition du sens littéral appliquée à un texte afin de comprendre en quoi l'allégorie a été écartée par Calvin et par conséquent par Rivet. Nous reprenons la définition qu'en donne Olivier Millet. Le sens littéral en général a trois plans aboutissant à des commentaires distincts qu'applique notre prédicateur. Le premier comme nous l'avons vu consiste à analyser le mot d'un point de grammatical, le second plan comporte l'analyse historique du mot, son sens dans le contexte, par conséquent en déduire l'intention de l'auteur. En dernier lieu ces analyses vont aboutir à dégager le contenu sémantique qui relève de la philosophie morale ou théologique. Dans la perspective herméneutique calvinienne où la persuasion est la conséquence de l'écoute et de l'obéissance à la parole, la lecture allégorique est un frein à la participation affective. Dans son commentaire sur les Psaumes, CO, 32, 403, Calvin écrit : « C'est pourquoi il est indispensable que Dieu soit notre maître et celui qui nous instruit non seulement par la lettre qui est morte, mais aussi par une inspiration divine. ». Nous devons cette citation à Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*. Op.cit. p. 213.

Ce combat est appelé lutte en laquelle deux hommes s'entreprennent corps à corps avec effort de bras, chacun pour jeter son compagnon par terre. Ça a été une façon de s'exercer & faire montre ou preuve de ses forces assez usitée en diverses nations, notamment entre les grecs, & les plus belliqueux de cette nation là comme les Argives, & depuis entre les romains ; de laquelle S ; Paul a pris souvent de belles comparaisons, tant pour nous représenter les combats spirituels, que pour nous avertir de notre devoir en telles épreuves. [Ephésiens -. V. 12]¹⁸³².

Une fois le mot lutte défini sous sa forme linguistique et historique, le prédicateur considère ensuite le contenu sémantique dont nous avons relevé les passages les plus significatifs pour notre sujet :

Ces considérations nous serviront ci-après pour spiritualiser s'il faut ainsi parler, la lutte de Jacob et en tirer la droite signification mais auparavant Il faut la voir en son extérieur. Elle se fait en la nuit, elle dure jusques à l'aube du jour. Le temps de la nuit, qui se donne d'ordinaire au repos & soulagement du corps, donne plus de lieu à la question, si elle s'est faite par songe en dormant, ou par vision en veillant ? Car nous savons que Dieu s'est apparu aux Pères, comme aussi il a parlé à eux en plusieurs manières. Les circonstances de l'histoire montrent que la lutte a été réelle, qu'elle s'est faite corporellement, & Jacob veillant. [...] De là donc nous inferons que Jacob a vu & oui, & a fait ce qui est ici recité en veillant & en usant de ses sens. [...] Chose étonnante, qu'il soit dit de Dieu ; luttant avec l'homme, *qu'il ne pouvait vaincre l'homme*. [...] Mais nous pouvons dire & ce semble plus raisonnablement, que Dieu n'est pas ici considéré comme luttant avec l'homme qui n'a que des forces humaines ; mais avec celui auquel il donnait lui même la force nécessaire, tellement que ce combat était de Dieu. [...] Ainsi nous avons l'explication de cette pièce d'histoire ; le principal nous reste en son application. Nous avons tiré l'écorce ; mais il nous faut pénétrer à la moëlle autrement nous ne pourrions pas tirer grand profit. & consolation d'une action si signalée¹⁸³³.

Enlever la première écorce consiste pour notre auteur à ne pas quitter le sens littéral et admettre les faits rapportés sans en supposer d'autres. La première écorce découvre, simplement, que Jacob a lutté avec Dieu puisque *l'Ange* est nommé *l'Eternel* mais comment admettre qu'un homme ait pu lutter avec Dieu ? La réponse d'André Rivet renvoie simplement au texte et au fait car :

Il y a bien plus de sûreté à prendre les termes de l'Écriture en leur signification simple & croire que cet Ange, auquel tous les noms de Dieu sont communiqués. En somme puisque Jacob au sortir de ce combat a assuré qu'il a vu Dieu face à face, nous croyons ce qu'il a dit¹⁸³⁴.

La description appartient à l'image, elle donne à voir simplement les faits. Or ces faits comportent en eux-mêmes une réalité supérieure. Sans quitter le texte, Rivet, souligne le temps dans lequel se situe la lutte et en relevant que la scène se passe de nuit, il soulève une question importante qui, loin de souscrire à une interprétation allégorique du texte le fixe dans la seule évidence du mystère de la présence de Dieu. En effet la nuit est propice aux songes, aux visions, or après avoir exploré sur le plan historique les différentes pratiques d'interprétations des songes, en usage à l'époque de Jacob il revient au texte et conclut :

¹⁸³² Douze Méditations, sermon Du Vray gain, op.cit. p. 361.

¹⁸³³ Douze Méditations ou homélies, op.cit. p. 362, 365 et 374.

¹⁸³⁴ Ibid, op.cit.p. 358.

Et d'ailleurs si Jacob n'avait vu de ses yeux corporels celui qui luttait avec lui, mais seulement en songeant & par imagination, il n'aurait point célébré le bénéfice en ces mots, *j'ay veu Dieu face à face, & mon ame a esté délivrée*. Car nous ne trouvons point que ces Anciens Peres ayent eu appréhension de mourir, quand Dieu avait parlé à eux en songe, ou vision de nuit par imagination ; mais quand veillans ilz avaient senti quelque tesmoignage visible de sa presence [...] De la donques nous inferons que Jacob a veu & ouï, & fait ce qui est ici récité en veillant & en usant de ses sens ¹⁸³⁵.

Spiritualiser pour Rivet se réalise en présentant moins le récit comme une évidence que l'évidence de la foi elle-même dans ce qui a été vu, fait et entendu par Jacob. Le sens historico-littéral, est, nous le voyons, rapporté au sens spirituel, il en est le vecteur¹⁸³⁶. Car cette lutte est rapportée dans son interprétation à la lutte spirituelle de chacun et de l'Église¹⁸³⁷. Abandonnant le récit qui est contenu dans le texte à seul fin d'édifier les générations futures, l'auteur met en valeur la *parole* en portant à la vue l'effet de sa puissance. Dans une homélie sur la Naissance de Jésus, il s'appuie sur le même principe herméneutique et souligne d'une manière magistrale, ce qui caractérise la puissance des Ecritures car, écrit-il,

Les Apostres ont veu & ont creu, *Pource que tu as veu Thomas tu as creu*. [Jean 20, v. 29] Les apostres ont veu la chaire, ils ont cru la parole, ils ont veu les effets, ils ont cru la cause A cette heure nous ne voyons rien de tel, mais nous serons bien-heureux si nous croyons sans voir, par l'ouïe de la parole de Dieu : si nous croyons à ceux qui eux mesmes l'ont veu qui l'ont dit, qui l'ont escrit ¹⁸³⁸.

Le parallélisme entre vision et foi rend compte avec force de la seule puissance de la parole lue et entendue mais aussi d'une connaissance accessible aux hommes par les sens. Le parallélisme des deux segments identiques de la phrase « qui l'ont dit, qui l'ont escrit », segments non reliés par des conjonctions de coordination, souligne le lien d'autorité entre parole entendue et parole écrite, le caractère identique des deux actes. Le grand art oratoire de Rivet se trouve tout entier, ici, dans son art de la brièveté qui consiste à formuler l'idée la plus haute de manière concise dans le fond et dans la forme. C'est une parole qui frappe par le soin accordé au rythme, à la sonorité et par le saisissant spectacle de la conversion des apôtres. Or ce double

¹⁸³⁵ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.363- 364.

¹⁸³⁶ Après avoir accordé à la raison ses droits et émis dans un jeu rhétorique que ce récit est un amusement, une fiction relatant le jeu d'un père et de son enfant, Rivet poursuit, op.cit. p. 367-368 « Mais nous pouvons dire & ce semble plus raisonnablement, que Dieu n'est pas ici considéré comme luttant avec l'homme qui n'a que des forces humaines ; mais avec celui auquel il donnait lui même la force nécessaire, tellement que ce combat estait de Dieu avec soy même en cet homme, & par cet homme, le Seigneur lui donnant une vigueur extraordinaire pour résister en ceste epreuve [...] Car le Seigneur use de sa puissance soit mediatement, soit immédiatement, non par nécessité, comme les causes naturelles, mais selon la disposition de sa volonté, laquelle modifie à son bon plaisir les effets de sa force. Ainsi Dieu, comme s'abaissant par dispensation, ainsi Dieu s'accommode à la condition de ses enfans ». Voir Olivier Millet, *Culture biblique*, op.cit. p. 255

¹⁸³⁷ Nous donnons ci-contre un passage dans lequel le prédicateur rapporte le bénéfice moral et spirituel du récit de la lutte de Jacob avec l'ange. Op.cit. p. 376-377. « En cet homme nous est représenté l'estat de toute l'Église militante, & d'un chacun fidele en icelle. Luy seul n'a pas été appelé à combattre [...] Les adversaires contre lesquels les fidèles ont à combattre ce sont toutes tribulations & tentations, qui leur viennent de divers endroits. Mais ceux qui voient clairs, en la perte de leurs proches, de leurs biens, en leurs maladies & autres exercices, regardent le Seigneur, qui donne & oste ; & reconnoissent sa volonté ».

¹⁸³⁸ *Douze Méditations ou homélies*, op.cit. p. 142.

mouvement visuel et sonore fait, en priorité, appel aux sens, suivant en cela les préceptes de Cicéron, pour qui, « tout ce que nous connaissons naît des sens ¹⁸³⁹ ». La foi n'est pas le fruit d'une spéculation mais d'une révélation vécue humainement et avec évidence. Dans le discours et dans la rhétorique antique la notion d'évidence renvoie à la vision sous différents ordres : celle du corps et celle de l'esprit¹⁸⁴⁰. Le caractère psychologique de l'évidence se rapporte donc, dans un premier temps, à la vision, à ce qui apparaît, immédiatement, par l'intermédiaire d'une connaissance naturelle physique ou morale. C'est donc à partir de cette notion et par les moyens qu'elle offre que Rivet met en valeur la beauté des Écritures et inscrit ses propres qualités oratoires. La beauté spirituelle réside dans l'échange continu entre le fidèle et les textes saints commentés par notre pasteur, dans le pouvoir affectif et salvateur de leurs messages sur l'esprit or pour le traduire, il est nécessaire de convoquer la réalité humaine sous toutes ses formes.

Dans une homélie portant sur l'espérance en la vie éternelle, Rivet évoque par différents tropes la réalité de la foi, maintenant toujours la vie spirituelle dans le champ concret de l'existence humaine :

Si le pilote au milieu de la nuit n'a souvent l'œil sur sa boussole, il ne rencontrera pas les chemins non frayés au milieu des grandes eaux et se mettra en danger de ne voir jamais le port Si le voyageur allant par chemin durant les ardeurs de l'été, ne prend du matin & du soir, il sera en danger d'étouffer de chaleur. En notre chemin spirituel, il ne nous en faut pas moins faire ¹⁸⁴¹.

Il use similitudes proches de tableaux néerlandais, dans le sermon *De l'Incarnation*, convoquant les réalités de ses citoyens pour s'approcher spirituellement du texte :

Considérons les mariniers qui pour l'espérance d'un petit gain passent près des bancs, méprisent les vents & les tempêtes ; les laboureurs lesquels outre le travail portent le hâle du jour & la fraîcheur de la nuit, les soldats lesquels couchent durement veillent durant la gelée & se jettent à corps perdu dans les hasards pour une petite récompense temporelle ¹⁸⁴².

Ces scènes multipliées sont des petits tableaux parlants, dont l'efficacité picturale joue en faveur de l'herméneutique. Les procédés visuels appartiennent à tous les domaines et ont eu leurs

¹⁸³⁹ Cicéron, *De Finibus*, livre III, *Des suprêmes biens et des suprêmes maux*, traduction Desmarais, [...] Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1875. *Op.cit.* p. 26. Ch. IX.

¹⁸⁴⁰ Colette Nativel, « Dire l'évidence en peinture », dans *Dire l'évidence*, sous la direction de C. Lévy et L. Pernot, Paris, L'Harmattan, 1997. *op.cit.* p. 267. L'auteur présente un passage du *De Pictura veterum*, de Franciscus Junius, philologue hollandais du XVII^e siècle et théoricien de l'art qui a rassemblé toutes les notions philosophique et rhétorique concernant la peinture. Le savant néerlandais transposant la notion d'évidence dans le domaine de la peinture met à jour les ressorts psychologiques de l'évidence et distingue relève, Colette Nativel, deux types de visions, celle du corps et celle de l'esprit. « L'artiste veille à emplir profondément son âme de la vivante image des actions à peindre jusqu'au moment où, conduit en présence des choses après un long et pénétrant travail de son imagination ardente, il peut transvaser certaine évidence qu'il puise dans sa matière même non seulement dans toutes les parties de l'ensemble de l'œuvre, mais aussi dans l'âme du spectateur attentif [citant Cicéron], « les hommes capables de tout voir par la pensée ne ramènent pas tout à leurs yeux » ».

¹⁸⁴¹ Rivet, *Douze Méditation ou homélies*, *op.cit.* p. 441. Sur l'Évangile de Pierre, 1 : 7. Nous citons un passage de la même homélie afin de rendre compte des nombreuses similitudes dont Rivet use, celle-ci puise dans le registre médical : « Si pour une petite luxation de nos membres, nous mesprisons sa benediction ? Ne vaut il pas mieux avec nos corps demi rompus & mutiles estre brebis de Dieu qu'avec nos jambes légères courir à l'abandon a nostre ruine ? ». *op.cit.* p. 386.

¹⁸⁴² *Ibid.*, *op.cit.* p. 55.

théoriciens en rhétorique. La rhétorique et la philosophie antiques, comme le signale Colette Nativel¹⁸⁴³, ont utilisé le modèle pictural pour élaborer leurs problématiques, pour orienter l'auditeur ou le lecteur vers le but assigné par l'auteur. A la fois ornement et instruments argumentatifs, les procédés de l'évidence sont multiples : ici ce sont des comparaisons, ailleurs la description, l'hypotypose, la conglobation sont les figures et les effets utiles à tout discours. Quintilien, nous rappelle Olivier Millet, définit l'évidence comme un moyen propre à susciter l'imagination et comme un ornement efficace du discours¹⁸⁴⁴. Les procédés de l'évidence organisent également, l'ordre du discours de manière à argumenter victorieusement par l'orchestration de la proposition, la définition et de la division. Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement, ici, ce sont les procédés picturaux de l'évidence considérés comme éléments esthétiques de l'éloquence participant à l'exégèse.

Dans le cadre de l'éloquence sacrée, l'évidence est tout d'abord une description mettant devant les yeux du lecteur-auditeur ce qu'il ressent. Il y a dans le réalisme des descriptions de Rivet, toujours l'idée d'une identification, une portée psychologique qui joue de l'évidence du cœur. A cet égard, la définition de George Molinié nous est précieuse car, il indique le caractère social de l'évidence dans la mesure où « le discours est un acte qui vise à modifier la réalité de la situation « existentielle » et ici spirituelle¹⁸⁴⁵. Le pouvoir de l'image sur les émotions et sur la mémoire est signalé par Hyperius, dans ses conseils aux prédicateurs qu'il invite « à frapper les cœurs » par des images puissantes, donnant en exemple l'apôtre Paul dont il faut, écrit-il, garder les paroles en mémoire comme un tableau :

L'apostre Paul décrit fort bien & proprement un tel zèle. Et au reste ce qu'il en dit merite bien d'estre recité : & il n'y a docteur ou ministre qui ne doive avoir ces paroles incessamment devant les yeux comme peintes en un tableau ; parole vertueuse et véhémence qui frappe les cœurs¹⁸⁴⁶.

Ce que signale, le grand Hyperius, c'est le pouvoir de l'image sur la mémoire, efficacement démontré par Aristote¹⁸⁴⁷ qui a défini la mémoire comme une image mentale dominant l'esprit.

¹⁸⁴³ Colette Nativel *Dire l'évidence, (Philosophie et rhétorique antiques)*. Textes réunis par C. Lévy et L. Pernot, [actes du colloque de Créteil et de Paris] Cahiers de philosophie de l'université de Paris XII-Val de Marne, n° 2, 1997.p 267.

¹⁸⁴⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 627. Ce qu'Olivier Millet relève à propos de la définition rhétorique chez Calvin, s'accorde à la proposition des arguments dans la prédication de Rivet, « D'une façon générale on peut dire que la définition rhétorique calvinienne est opératoire [...] elle oriente la portée d'un terme dans un sens épédictique, exhortatif »p. 638. Millet.

¹⁸⁴⁵ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992.p. 145.

¹⁸⁴⁶ Hyperius, Andreas, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons, op.cit.* p.47.

¹⁸⁴⁷ La théorie sur la connaissance que développe le philosophe dans *De anima*, nourrit sa théorie sur la mémoire dans son *De memoria et reminiscentia*. Dans le *De anima*, Aristote fait dépendre toute connaissance du sensible « C'est pourquoi si l'on n'avait pas la sensation on n'apprendrait rien, on ne comprendrait rien ». *Op.cit.* livre III, chap. 8. Dans le *De memoria et reminiscentia*, Pour Aristote la mémoire s'exerce au moyen de l'image. « C'est évidemment qu'il faut penser que l'impression produite, grâce à la sensation, dans l'âme et dans la partie du corps qui possède la sensation, est de telle sorte qu'elle est comme une espèce de peinture, dont la possession, disons-nous, constitue la mémoire ». *op.cit.* 450, a 28-31, *Parva*

Or cette image mentale part d'un regard qui pour Rivet n'a qu'un seul objet : le texte saint. Visant la clarté et l'utilité, son éloquence repose sur les éléments logico-rhétoriques les plus capables de transmettre le message salutaire de l'Écriture sainte et de le rapporter à la réalité humaine vécue dans le temps social et le temps spirituel. De quoi parlons-nous et que regardons-nous interroge le prédicateur dans le sermon *De l'Incarnation*, la seule réponse est : le texte biblique car s'il y a une visibilité sensible au cœur de la prédication de Rivet, c'est celle de la Bible et du langage.

De quoi parlons nous et que regardons nous ' en ceci doit s'arrester nostre considération, qu'il y a convenance, en ce que la parole est produite par l'entendement, qu'elle procède sans mouvement, qu'elle demeure en l'entendement qui l'a produit. Qu'elle exprime la chose cognue, comme une certaine image, telle est la parole du Père de laquelle nous parlons¹⁸⁴⁸.

Nous faisons à nouveau appel à Quintilien pour introduire la notion de visibilité et de clarté car il a distingué une notion contenue dans la figure de l'*energeia* qui permet d'établir la clarté dans la prédication du professeur de Leyde comme un principe descriptif présent dans son élocution. Quintilien distingue l'*energeia* de la clarté par un degré d'éclairage écrit Florence Dumora-Mabille¹⁸⁴⁹, « l'*enargeia* se montre, la simple clarté se laisse voir¹⁸⁵⁰ ».

naturalia, trad. R. Mugnier, Paris, 1953. La théorie aristotélicienne de la mémoire a été exploitée pour élaborer un art mnémotechnique servant la spiritualité chrétienne. La prédication en général et celle de Rivet en particulier sont fondées aussi sur l'art de la mémoire. Sur le sujet des arts de la mémoire, l'ouvrage le plus enrichissant et le plus savant en ce domaine est celui de Frances, A Yates, *L'art de la mémoire*, traduit de l'anglais par Daniel Arasse, Paris, Editions Gallimard, 1975. Voir également, Colette Nativel *Dire l'évidence, (Philosophie et rhétorique antiques)*. Textes réunis par C. Lévy et L. Pernot, [actes du colloque de Créteil et de Paris], Cahiers de philosophie de l'université de Paris XII-Val de Marne, n° 2, 1997. *op.cit.* p. 267. Dans le vaste travail réalisé par le théoricien Franciscus Junius et analysé par Colette Nativel, sur les différentes théories et notions philosophiques attachées à l'art de la peinture, la prééminence de l'image et le rôle de la représentation dans la pensée religieuse et philosophique sont importantes, dans la mesure où les réflexions de l'auteur répondent à la valeur cognitive et édifiante accordée à l'image au XVII^e siècle hollandais.

¹⁸⁴⁸ André Rivet, *Douze Méditations*, *op.cit.* p. 82. Sur les mots de Jean 1 : 14, « Et cette parole a été faite chair ».

¹⁸⁴⁹ Florence Dumora-Mabille, « Entre clarté et illusion : l'*Enargeia* au XVII^e siècle, dans *Littératures classiques*, n°22, automne 1994, p. 75.

¹⁸⁵⁰ *Ibid.*, *op.cit.* p. 75. Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. Livre VIII, ch. IV.

Notre prédicateur use de métaphores aussi concrètes que celles des auteurs bibliques et si la nature semble évoquée, elle ne l'est que pour situer plus efficacement les activités humaines. Ce n'est plus le mystère de la Grâce, car le prédicateur ne pose pas, dans la prédication, la sagesse humaine contre la folie du Salut, la folie du Salut étant la sagesse incontestée qui autorise la transformation morale et spirituelle. Dans le domaine spirituel et dans le cadre de la prédication, l'évidence joue un rôle esthétique majeur dans la mesure où l'image, élément sensible et donc humain peut traduire le sublime de la Grâce, mais ce sublime est soutenu par la présence stylistique des auteurs bibliques sollicités. La prédication de Rivet est un monde dont le centre est occupé par la Bible. La puissance émotionnelle des textes saints est l'unique source que l'auteur exploite car si la simplicité de l'Écriture est, nous l'avons vu, soulignée pour défendre un point de vue doctrinal, elle est aussi un modèle esthétique pour exprimer concrètement des émotions¹⁸⁵¹ et rendre évident ce qui semble à vue humaine incompréhensible. Nous pouvons rapporter à la prédication de notre pasteur, la réflexion d'Emmanuel Bury sur l'imitation du style biblique et le partage entre le domaine de la rhétorique et celui de la poétique dans l'éloquence : « tant la parole poétique à l'œuvre dans les Écritures peut être une source d'inspiration pour la parole éloquente¹⁸⁵² ».

Dans le sermon donné pour célébrer la victoire militaire de Shenck, le prédicateur expose les victoires et les défaites militaires rencontrées par l'armée néerlandaise comme étant l'expression de la volonté divine. L'évidence est un instrument rhétorico-esthétique qui fait de chaque auditeur un acteur du plan divin.

Dieu nous montra sa puissance pour les retenir et les arrester & sa miséricorde pour nous consoler. Il nous voulut chastier en plusieurs manières, mais il se souvint toujours de ses compassions. [...] il a voulu laisser courir le torrent pour quelques jours, mais il lui a donné des bornes qu'il ne peut outrepasser. Il a voulu ouvrir une porte à l'ennemi, mais il l'a voulu aussi fermer en son temps. En somme il a fait une grande playe, mais il n'a pas voulu qu'elle fut mortelle : la mesme main qui l'a faite l'a bandée. [...] Reconnoissons que Dieu donna cette sagesse à ceux auxquels il avait commis les forces du pais & qu'il les guida comme par la main, pour ne laisser eschapper les occasions & se trouver à temps sur les lieux pour rassurer les courages & faire la part au feu¹⁸⁵³.

¹⁸⁵¹ Voir Olivier Millet, « La leçon des émotions ; l'expression des passions et se légitimité dans le commentaire de Calvin sur les psaumes », *La Peinture des passions de la Renaissance à l'âge classique*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 1995. pp.169-184. Voir E. Wilson, *Emotions and Spirituality in Religions and Spiritual Movements*, Lanham, University Press in America, 2012. Voir également Emmanuel Bury, « *Ut pictura poesis*, un paragone révélateur de l'imaginaire », *Dix-septième siècle*, n°245, 2009. *op.cit.* p. 699-701.

¹⁸⁵² Emmanuel Bury, « Les beautés de l'Écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », dans Olivier Millet, *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003. *op.cit.* p. 97.

¹⁸⁵³ André Rivet, *Divers traictez de piete*, *op.cit.* p. 140-143.

La répétition du verbe *vouloir* et les métaphores successives (courir le torrent, donné des bornes, ouvrir une porte, fermer la porte, faire une grande plaie) déploient visuellement le caractère sublime des événements auxquels les auditeurs et lecteurs ont participé de près ou de loin, sans que le prédicateur ait la nécessité d'accumuler des détails précis dans la mesure où par un geste épideictique, la volonté de Dieu est démontrée. La joie, la confiance sont les effets d'une réalisation concrète moralement et spirituellement vécus. L'auteur emprunte au prophète Esaïe, la répétition et l'évidence des faits qu'elle signale ; il y a une plénitude qui caractérise l'évidence de la foi et dont Rivet rend compte en empruntant aux auteurs bibliques les métaphores, toutes connues et reconnues également par les fidèles.

Mais en cette voye cheminons aussi comme enfans de lumière & nous esjouissant à la clarté qui nous est donnée rejettons toutes ténèbres [...] n'épargnons aucune intelligence, prenans garde que la superstition des juifs de ce temps nous fait une remarquable leçon & que ce qui est en eux ridicule, entant qu'ils se peinent pour néant, nous appelle un soin utile & profitable, en chose où il va de la vie, & de la vie qui se doit perdre pour toujours, ou garantir pour jamais. [...] Tandis que les enfans de Dieu en boivent avec patience, le remede pour les tarir a attirer le fleuve des delices de la source de vie nous est icy découvert, prenons le & non seulement aujourd'hui faisons la feste celebrons la Pasque mais tous les jours ; que non sept jours, mais septante fois sept, mais tous les jours de nostre vie soient les jours de pain sans levain¹⁸⁵⁴.

Les expressions les plus poétiques et les plus significatives de la vie spirituelle du chrétien sont reprises des évangiles et notamment de celui de l'évangéliste Jean où le Christ appelle les disciples « lumières du monde ¹⁸⁵⁵», mais aussi des épîtres de Paul dans lesquelles l'apôtre engage les chrétiens à veiller sur leur conduite car ils sont « fils de lumière ¹⁸⁵⁶» par la médiation du Christ. La connaissance de Dieu pour Rivet est une joie qui ne se contemple pas mais qui s'apparente à la vigilance quotidienne. L'image du chemin, présente dans l'évangile de Jean où il est rapporté que Jésus s'adressant à ses disciples leur dit « Je suis le chemin, la vérité et la vie », appartient à la culture biblique chrétienne et ce langage, familier aux fidèles, ouvre un espace visible et apaisant. L'évidence au sein de la prédication est une négation de tout

¹⁸⁵⁴ *Douze Méditations, De la vraye Pasque, op.cit. p. 237 et 245.*

¹⁸⁵⁵ Évangile de *Jean*, chap. 8.v.12. « Jésus leur parla de nouveau, et dit : Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura lumière de vie ».

¹⁸⁵⁶ Épître de *Paul aux Ephésiens* 5, 8. « le chrétien est lumière dans le Seigneur ». 1 Paul à Timothée, 5,5. « Vous êtes tous des enfans de lumière ». Cheminer comme enfans de lumière, Rivet se réfère aux paroles prononcées par le Christ et rapportées dans l'évangile de Jean, 14, 5-6. « Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas ; comment pouvons-nous en savoir le chemin ? Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. ». Le chemin est une métaphore récurrente dans les textes de l'Ancien Testament et dans les évangiles. Marcher avec Dieu, ou cheminer en christ signifie conduire sa vie selon les voies de charité et d'amour ouvertes par le Christ, mais aussi emprunter le chemin d'une connaissance supérieure. Psaume, 143. La métaphore en dernier lieu qui désigne la parole de Dieu comme une source de vie, est présente dans les livres de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Dans les psaumes, Psaume 36, 9, « auprès de toi est la source de la vie ». Dans le livre du prophète Jérémie, 2, 13. Dieu par la voix de son prophète déclare ; « Ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive ».

paradoxe¹⁸⁵⁷ et cette négation repose aussi sur un langage connu par les auditeurs et par une adaptation rhétorico-esthétique du style biblique.

Évidence, douceur, rythme, prière

L'évidence dans ses caractéristiques visuelles et esthétiques vise un degré de participation affective majeure lorsque le thème le requiert. Lors de la célébration du sacrement de la sainte Cène, ayant à enseigner de quelle manière le chrétien doit recevoir le sacrement, Rivet procède par des questions posées simplement, fait alterner la douceur et rudesse, instaurant dans l'esprit du fidèle un apaisement qui convient à la circonstance :

Mais comment approcher, comment manger & boire ? comme lui mesme l'enseigne *qui vient à moy n'aura jamais faim* ? Mais comment va-t-on au Seigneur. & par quel moyen ? *Qui croit en moy n'aura jamais soif*. Ma chair est vraiment viande, mais à qui ? A celui qui vient à moy : Mon sang est vraiment breuvage, mais à qui ? A celui qui vient à moy. La chose parle d'elle mesme. [...] C'est une viande spirituelle, que l'esprit donques la recoive & se transforme en elle & la transforme en toy. Ne peux tu veoir cela ô homme charnel, qui tiens la foy pour une imagination & ne te peux persuader que Christ soit en toy si tu ne l'as entre les dents ?¹⁸⁵⁸.

Le tutoiement majestueux s'adressant à chacun en particulier fait résonner une voix dont l'autorité n'est pas à craindre. C'est l'élément rhétorique le plus persuasif pour élever l'intelligence au-dessus de la matière car la familiarité du tutoiement est ici, celui dont les prophètes usent lorsqu'ils parlent au nom de Dieu. Les réponses aux questions inquiètes, sont celles d'un directeur de conscience qui rudoie mais dont l'enseignement clair et bref souligne d'autant mieux l'évidence de ce que représente le sacrement de la Cène : « La chose parle d'elle mesme », écrit l'auteur. La graduation du ton, qui à chaque étape franchie, se charge d'une fermeté plus grande, dessine une ligne droite entre les premières questions qui concernent la manière *-mais comment approcher ?-* et les dernières réponses qui concernent la cause. Le

¹⁸⁵⁷ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 604-607. Olivier Millet cite un passage de *l'Institution chrétienne* de Jean Calvin que nous reportons ici car le critère de l'évidence pour le réformateur est aussi la marque du divin : « Je confesse que cela nous semble bien dur, en tant que qu'il nous fasche grandement qu'on nous dépouille de prudence et sagesse, laquelle nous pensons estre nostre principale excellence, mais il semble advis très équitable au Saint Esprit, lequel cognoist toutes les cogitations du monde estre vaines, et prononce clairement tout ce que peut forger le cœur humain estre mauvais ». op.cit. pp.604-607.

¹⁸⁵⁸ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 331. Il y a dans le recours au mode visuel une concordance avec les préceptes cicéroniens se rapportant à l'image mentale dans *De l'orateur idéal*, op.cit. p.22, chapitre. III, « De même qu'il y a quelque chose de parfait et de sublime dans la statuaire et la peinture-une image mentale vers laquelle l'artiste se tourne pour imiter des êtres visibles, il existe un archétype de l'éloquence parfaite que notre esprit contemple pour en donner une imitation audible. C'est ce que Platon appelle des idées. Ce grand penseur dit qu'elles ne sont pas engendrées mais éternelles ; elles résident dans la raison et l'entendement, tandis que le reste naît meurt, s'écoule, passe et se transforme sans cesse. Tout ce qui fait l'objet d'une analyse rationnelle doit donc être ramené à sa forme et à son idée originelles ».

prédicateur poursuit en amplifiant le caractère personnel de la foi par le tutoiement qui signe, entre effroi et tendresse, la bonté incompréhensible de Dieu :

Il t'adjoute le pain pour sacrement & temoignage divin, que cette chair a esté crucifiée pour toi, & le vin pour gage que ce sang a esté espandu pour toi, que la justice acquise par ce sacrifice est tienne, que la grâce de Dieu qui y est présentée t'appartient, que le salut éternel par ce prix inestimable est fait tien[...] Tiens cela pour tien, & fonde sur la parole de la promesse, reçois de luy ce legat testamentaire, que le S. Esprit executeur de cet éternel testament t'adjudge liberalement en sa parole, t'applique benignement par son efficace. Toy qui auparavant ne scavais ou prendre la moindre miette pour sustenter ton ame, la moindre goutte pour la rafraichir, sois en toi mesme ravi de te veoir & sentir tout rempli de viandes éternelles par lesquelles au lieu que les autres abaissent vers la terre tu es déjà élevé a une conversation celeste¹⁸⁵⁹.

Aucun doute ne peut s'introduire dans ce qui est dit, car, devant le fidèle est placée une vérité chrétienne, avec un réalisme psychologique intense, insistant sur la valeur personnelle d'une conversation céleste, d'une élection individuelle et aimante. Les répétitions appuyées sur le tutoiement et les verbes marquant l'idée de don, d'attribution, comme, « tenir », « appartenir », « legs », désignent physiquement, par leur sonorité impérative, chaque fidèle. Rivet, conduit de manière didactique sa prédication, en appliquant les règles rationnelles de la rhétorique au texte biblique ; cependant l'insistance avec laquelle le pasteur souligne, ici, le caractère personnel et actif de la foi pour cette vie présente, ne se sépare pas du rythme originel des Ecritures : le rythme, porté par la répétition, l'énumération, et le parallélisme, les phrases segmentées est en effet, caractéristique de la langue hébraïque de l'Ancien Testament¹⁸⁶⁰.

Or cet éloignement du Seigneur durant cette vie, n'empesche nostre communication avec luy & la participation des biens qui ont esté & sont pleinement en luy [...] Ces biens sont la grâce et la vérité. Le S. Esprit comme s'étant reposé sur iceluy, l'esprit de sapience & d'intelligence, l'esprit de conseil, l'esprit de prudence & de crainte de l'Eternel :[...] maintenant la grâce & la vérité sont offertes à tous, données à tous fidèles & par tout le monde¹⁸⁶¹.

C'est par le rythme insufflé à la phrase que notre auteur instruit d'une visibilité spirituelle. La fonction platonicienne de l'image se dissipe au profit de la présence stylistique des auteurs bibliques. Une prédication sur la divinité du Christ¹⁸⁶² nous donne un exemple parmi tant d'autres, de la présence sensible, non de l'image, mais du rythme, sublimé par les auteurs bibliques, dont nous allons, dans ce chapitre, considérer les influences, et de son analogie implicite avec le souffle d'une parole inspirée.

Le Filz de Dieu lui mesme fait fils de l'homme, s'est présenté aux hommes & parmi les hommes a exercé son Ministère afin qu'estant cognu & receu par foy entre les hommes, il leur fust auteur de salut. Celui qui a voulu naistre pour nous, n'a pas voulu estre ignoré par nous, il ouvre ce secret de piété afin qu'il ne

¹⁸⁵⁹ André Rivet, *Douze Méditations*, *op.cit.* p.343 et 345.

¹⁸⁶⁰ Esaïe 42, 24-25. Nous donnons à titre d'exemple ce verset du prophète. « Ils n'ont point voulu marcher dans ses voies, Et ils n'ont point écouté sa loi. Aussi a-t-il versé sur Israël l'ardeur de sa colère Et la violence de la guerre : La guerre l'a embrasé de toutes parts et ils n'ont point compris ; Elle t'a consumé et il n'y a point pris garde ». Voir *Infra*.

¹⁸⁶¹ André Rivet, *Douze Méditations* *op.cit.* p. 128.

¹⁸⁶² *Ibid.* *op.cit.* p. 114.

nous soit fait occasion d'erreur & nous fait veoir le ciel en la terre, la terre au ciel, l'homme en Dieu, Dieu en l'homme¹⁸⁶³.

Il y a dans la dernière phrase, une esthétique de la vision de la parole¹⁸⁶⁴ car la spiritualité ne se détache pas des mots et de leur sens naissent des images et un rythme qui emportent les volontés. L'enchaînement serré des clausules suit un mouvement descendant et ascendant rythmé par la ponctuation. Si nous faisons un schéma des syntagmes successifs, il y a non une courbe mais un mouvement net, dynamique qui peut se traduire par des lignes ascendantes et descendantes \ Faire veoir le ciel en la terre, /la terre au ciel, /'homme en Dieu, \ Dieu en l'homme.

Le rythme s'appuie d'une part, sur les doublets des mots terre et Dieu, et d'autre part sur la reprise inversée des termes. Ciel/ terre, terre/ciel, Dieu/ homme. Le mouvement dynamique dessine le lien permanent entre le ciel et la terre, entre l'humain et le divin. La reprise du dernier mot est un procédé, comme nous le verrons, employé par les auteurs bibliques, cependant en dehors de l'apport manifeste de ces derniers concernant la cadence, il y a une part qui relève également des figures gorgianiques¹⁸⁶⁵, qui doivent leur nom au philosophe et rhéteur grec Gorgias dont Platon a conservé le dialogue avec son maître Socrate¹⁸⁶⁶. Les figures basées principalement sur la répétition ou l'antithèse, comme dans l'extrait que nous venons de citer, construisent la période oratoire, visant autant à persuader par le saisissement psychologique et affectif qu'à prouver avec éclat par un syllogisme. La période oratoire est donc importante dans le discours parénétiq ue comme la prédication, où l'émotion doit être rendue sensible mais sous certaines conditions. Elle signe également le style de l'auteur car elle dépend étroitement de son caractère, de son souffle et de son talent ; les pauses, l'abondance ou la brièveté définissent l'expression personnelle de l'orateur. Aristote, dans sa *Rhétorique*, se montre attentif à

¹⁸⁶³ *Ibid. op.cit.* p. 114.

¹⁸⁶⁴ Emmanuel Bury, *Les beautés de l'Écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury)*, *op.cit.* p. 85-109. Dans Olivier Millet, *Bible et littérature*, *op.cit.* p. 92. Ce que l'auteur écrit à propos des réflexions de Guez de Balzac sur l'esthétique biblique dans le *Socrate chrétien* (1652) peut s'appliquer à notre sujet : « Dès le second discours, *De l'Ego sum de Jésus-Christ*, Balzac semble paraphraser le *De doctrina christiana* d'Augustin, et insiste sur les beautés paradoxales de la parole de Dieu, et son efficacité immédiate « il n'est rien en apparence de si doux et de si tranquille que cet Ego sum. Deux paroles le composent : paroles courtes, simples et vulgaires, qui n'ont rien d'éclatant et de figuré ; rien qui estonne et qui menace les gens ; rien qui presage et qui signifie le coup qu'elles vont frapper ».

¹⁸⁶⁵ Marie-Pierre Noël, « Gorgias et 'l'invention des figures gorgianiques' », *Revue des Etudes Grecques*, Année 1999/ 112-1, pp. 193-211. De nombreuses figures sont attribuées à Gorgias dont Platon critique l'habileté. Toutes les figures de style qui favorisent l'expression marquée des émotions et appartenant à un style impétueux lui sont attribuées. Les tropes : métaphore, allégorie, hypallage, catachrèse, anadiplose, apostrophe et parrosos La paronomase consiste à employer, selon George Molinié, dans le même segment, des termes de sens différents et de parenté phonique, de manière à créer un effet saisissant. *Op.cit.* p. 248. La liste est longue aussi nous ne retenons que celles qui intéressent notre auteur et notre propos : antithèse et répétition car elles forment l'essentiel de la période oratoire.

¹⁸⁶⁶ Gorgias, (0483 ?-0380 ?), originaire de Leontium en Sicile, Italie, fut un rhéteur et un philosophe dont Platon a rapporté le dialogue entre Socrate et Gorgias lorsque tous deux s'opposent sur la légitimité de considérer la rhétorique comme un art. . Considéré comme le père d'un style abondant, asianiste, en raison des figures, Quintilien se réfère souvent à Gorgias pour l'opposer au style atticiste. Voir : *Institution Oratoire*, livre III, chap. XV.

l'équilibre d'une période composée, jugeant qu'il faut équilibrer les antithèses et les divisions des membres de la phrase pour la rendre agréable et autoriser une pause :

Le style composé de membres procède tantôt par divisions, tantôt par antithèses [...] ce genre de style est agréable, parce que les contraires sont très reconnaissables et que les idées mises en parallèles n'en sont que plus faciles à saisir. Ajoutons que cette forme ressemble à un syllogisme [...] il y a antithèse avec égalité lorsque les membres sont égaux¹⁸⁶⁷.

La période oratoire basée sur les antithèses sert, dans la prédication de Rivet, une vision immédiate, traduisant dans cet élan oratoire, la permanence de Dieu et la révélation de sa Grâce comme une certitude¹⁸⁶⁸ absolue. La spiritualité naît de cette ferme démonstration du dialogue et du lien entre Dieu et l'homme. La douceur¹⁸⁶⁹ chez notre pasteur, n'est pas suavité, mais s'exprime entièrement dans la vision de la bonté de Dieu et n'est par conséquent pas séparable d'une magnificence où le dialogue aussi a sa part.¹⁸⁷⁰

Comment ? celui qui a les cœurs des hommes en sa main trouverait-il se peu de courtoisie entre les hommes ? ; Mais la foi s'élevant sur tout cela contemplant la miséricorde & l'amour de Dieu envers les hommes. Elle admirait cette grande bonté qui avait induit l'infini à se rendre si petit, le tout puissant à se montrer si faible, le Roy des Roys à se faire si abject, pour élever par cette humilité l'homme précipité au profond des enfers, jusque au plus haut du ciel. En ce petit corps elle contemplant l'échelle de Jacob[...] imitons cette foi¹⁸⁷¹.

Pour célébrer la naissance du Christ, le prédicateur, personnifie la foi, suivant en cela la tradition chrétienne qui la représente sous les traits d'une femme, en lui attribuant un regard et un sentiment proprement humain, comme l'admiration, cependant la douceur ne réside pas essentiellement dans ce tableau majestueux et serein, mais dans la petite question symbolique de la faible intelligence humaine devant le spectacle de la naissance du Sauveur.

Les « données de l'évidence », chez Rivet sont celles de la foi, d'une communication ininterrompue avec Dieu et de la certitude pleine et entière de sa présence, substituant ainsi à la raison philosophique une raison fondée sur la connaissance de Dieu. La certitude est une voie

¹⁸⁶⁷ Aristote, *Rhétorique*, traduction de C.E. Ruelle revue par P. Vanhemelryck, Paris, Le Livre de Poche, 1991. Livre III, chap. VIII, IX.

¹⁸⁶⁸ Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, vol. 2, Livres XI à XVII, traductions du latin de Louis Moreau, revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Éditions du Seuil, 1994. Une certitude qui rejoint celle exprimée par saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, livre XII, chap. XVII, « Ce dont je suis certain, c'est qu'avant le premier homme fût créé, aucun homme n'avait jamais été, Et il n'est point d'arguments de philosophes capables d'ébranler en moi cette créance, fût-ce même cet argument, réputé le plus subtil de tous, qui défie toute science de comprendre l'infini. ». p. 85.

¹⁸⁶⁹ L'expression de la douceur chrétienne, peut être âpre, rude puisqu'il s'agit dans la prédication d'envoyer la douceur sous le principe d'une puissance capable de transformer moralement l'être et n'est pas à confondre avec une douceur mystique. Pour une approche linguistique, philosophique de l'expression de la douceur en littérature voir, Mireille Huchon, *La douceur en littérature de l'antiquité au XVIIe siècle*, éd. Hélène Baby et Josiane Rieu, Paris, Classiques Garnier, 2012. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne, n°. 73.2012. pp. 501-514.

¹⁸⁷⁰ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p. 355. La douceur écrit Roger Zuber ne saurait aller seule : « elle est inséparable de la pompe rythmes subtils et sonorités vagues : l'opposition ou antithèse fait la jonction ce sont des beautés fuyantes ».

¹⁸⁷¹ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 539.

vers une connaissance supérieure de ce fait, les erreurs de la scolastique effraient Rivet qui, dans une homélie sur les sources d'erreur en religion, signale que :

Le corps d'erreur ne semble pas si prodigieux aux yeux du corps mais qui le regardera des yeux de l'esprit bien informé, le trouvera encore plus étrange, quand il considèrera qu'on y mesle les ténèbres avec la lumière, Christ avec Belial, le temple de Dieu avec le temple des idoles, l'erreur avec la vérité ; en somme choses du tout incompatibles & qui se détruisent mutuellement ¹⁸⁷².

L'évidence de la foi est traduite par Rivet sous une forme où la dimension esthétique ne fait pas défaut à la rhétorique. Trois antithèses se succèdent selon un rythme égal, prouvant par leurs dissonances que toute connaissance est d'abord celle de l'esprit et du cœur. Le rythme vise le saisissement de l'esprit et se fait complice d'une esthétique qui fait appel aux émotions, qu'elles soient d'ordre intellectuel ou affective. Si nous relevons cet effet oratoire, c'est qu'il manifeste une sensibilité orientée vers l'expression de l'élan, du lyrisme. Sans nous éloigner de l'évidence, nous pouvons aborder son expression dans la prière et la dimension esthétique qu'elle y atteint.

Prière et esthétique

La prière est la forme la plus achevée de l'évidence de la foi manifestant le lien affectif entre Dieu et le croyant et bien que personnelle, elle est l'expression d'une commune expérience où les plaintes, les soupirs, les supplications, les joies et l'adoration d'un seul rejoignent celles de tous. La part faite à l'esthétique dans la prière se situe au croisement d'un élan propre à la poésie par son intensité émotionnelle et la majesté de celui à qui elle s'adresse. Elle est selon Pierre Du moulin « une messagère ¹⁸⁷³ » envoyée au ciel et si nous nous arrêtons brièvement sur l'oraison, c'est en raison de sa place rhétorico-littéraire dans l'édition homilétique de Rivet.

La place de la prière

Hyperius dès les premières pages de son traité, rappelle que l'apôtre Paul fait oraison continuelle à Dieu afin que l'Esprit saint le guide et que « pour cette cause cette costume est reçue en toutes les églises que toutes les prédications commencent par la prière ¹⁸⁷⁴. Nous relevons donc que la prière fait partie d'un ordre liturgique, donc publique et qu'à cet égard le réformateur Jean Calvin ¹⁸⁷⁵, a pris soin de proposer aux ministres et chrétiens, dans le traité

¹⁸⁷² André Rivet, *Divers traictez de piete*, op.cit. p. 56.

¹⁸⁷³ Pierre Dumoulin, *Sixième Decade de sermons*, par Pierre Du Moulin, Ministre de la Parole de Dieu à Sedan, & Professeur en Théologie, Genève, pour Jacques & Pierre Chouët, 1647. p. 61.

¹⁸⁷⁴ Hyperius, Andreas, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 36.

¹⁸⁷⁵ Jean Calvin, *La forme des prières Ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacremens, & célébrer le mariage & la visitation des malades*, Genève, L'Olivier de Robert Estienne, 1553.

édité en 1553, intitulé *La forme des prières Ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacremens, & célébrer le mariage & la visitation des malades*, des modèles d'oraisons faites en l'assemblée en fonction des circonstances¹⁸⁷⁶. Le réformateur dans l'institution chrétienne, réserve une longue instruction sur le caractère privé de la prière et soulevant la difficulté pour les plus humbles de prier Dieu, invite à prendre pour modèle la prière du Christ

Il a voulu subvenir à nostre ignorance, & suppler de soy-mesme le defaut de nostre esprit. C'est qu'il nous a baillé un formulaire d'oraison, auquel comme en un tableau, il nous a mis en évidence tout ce qui est licite de souhaiter & désirer de luy¹⁸⁷⁷.

Nous constatons que le réformateur de Genève en publiant un traité de formulaires de prières, a pris en compte le langage en proposant aux fidèles et aux ministres des oraisons adaptées aux circonstances et en s'inspirant de la poésie du psalmiste¹⁸⁷⁸. S'adresser à Dieu relève d'un mouvement secret du cœur qui prend forme dans les mots, dans l'expression convenable, dans les circonstances d'où l'esthétique n'est pas absente. Qu'elle soit l'expression d'une adoration ou d'une supplication, elle est le lieu d'un dialogue avec Dieu : dialogue dont la forme et la manière de le conduire requièrent toute l'attention car elle est une nécessité spirituelle pour le chrétien et pour l'Eglise rappelle Rivet après Calvin¹⁸⁷⁹ :

La nécessité de prier estant commune à tous les enfans de Dieu, aussi est le commandement de la faire, la déclaration de le bien faire & la rejetion des abus qui s'y commettent pour n'y mal faire¹⁸⁸⁰.

¹⁸⁷⁶ *Ibid. op.cit.* p. 2. Selon les jours, dimanche ou jours de la semaine et selon, les célébrations, tels que celui du sacrement de la sainte Cène, ou celui du baptême, Calvin propose un formulaire de prière laissant au ministre le choix d'accommoder la prière aux circonstances. « Les jours ouvriers [ceux de la semaine], le ministre fait telle exhortation à prier que bon luy semble, l'accommodant au temps & à la matiere qu'il traite en sa predication [...] Pour les dimanches au matin on use communément de la forme qui suit.[...] Cela fait on chante en l'assemblée quelque Pseaumes , puis le Ministre commence derechef à prier, pour demander à Dieu la grâce de Son Saint Esprit, à fin que sa parole soit fidèlement exposée à l'honneur de son Nom, & à l'édification de l'Eglise, & qu'elle soit receue en telle humilité & obéissance qu'il appartient. A la fin du sermon, le Ministre, après avoir fait les exhortation, prie pour l'assemblée.

¹⁸⁷⁷ Jean Calvin, *Institution de la religion chrétienne*, Genève, Jean Rivary, Genève, 1564, Livre III, chap. XX. p. 529.

¹⁸⁷⁸ Dans l'édition de 1562, des *Pseaumes mis en rimes françoise par Clément Marot* et Theodore de Bèze, Genève, Par Jean de Laon, pour Antoine Vincent, 1562, est joint le traité du formulaire des prières, associant dans la même lecture, la poésie davidique et les prières faites dans le cadre de l'Eglise. Calvin distingue deux espèces de prière publique. La prière faite par la parole et la prière chantée qui est celle des psaumes davidiques. Nous citons ci-contre un passage de la préface de la traduction des Psaumes mis en rimes par Clément Marot dans son édition de 1562, car l'auteur présente aussi le formulaire de prières qui l'accompagne. « Nous avons donc recueilli en un sommaire la façon de célébrer les sacremens, & sanctifier le Mariage ; semblablement des prières & louanges, desuelles nous usons. [...] Quant aux prières publiques, il y en deux espèces. Les unes se font par simple parole : les autres avec chant. Et n'est pas chose inventée depuis peu de temps. De nombreuses et riches études ont été réalisées sur la traduction des Psaumes et l'importance du chant dans la forme ecclésiastique du culte réformé. Nous renvoyons ici à l'article, de Christian Grosse, « L'esthétique du chant dans la piété calviniste aux premiers temps de la Réforme (1536-1545) *Revue de l'Histoire des religions*, 2010. pp. 13-31. L'article de Jean-Michel Noaully, « Le psautier des églises réformées au XVIe siècle », *Chrétiens et sociétés*, Numéro spécial I, 2001, , [http/ journals-openedition.org](http://journals-openedition.org).

¹⁸⁷⁹ *Institution de la religion chrétienne*, op. cit. p. 524. Livre III, chap. XX. Calvin souligne que la prière se rapporte non seulement à une nécessité mais à un devoir. « Or combien que l'oraison à parler proprement ne comprennent que les requestes & supplications : toutefois il y a telle affinité entre la demande & action de grâce [...] En rendant grâces, nous lui faisons l'hommage qui est deu à ses bénéfices, protestans avec louange, que tout ce que nous avons de bien vient de sa liberalité. David a compris ces deux parties, en disant, Invoques moy au jour de la nécessité, je te delivreray & tu me glorifieras ».

¹⁸⁸⁰ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 464.

C'est une nécessité signalée par le fait que notre pasteur clôt chacun de ses recueils de sermons par une prière, respectant de ce fait le déroulement du culte¹⁸⁸¹ et qu'il consacre deux homélies¹⁸⁸² sur la manière de prier dans son premier recueil de sermons, *Douze Méditations*, édité en 1622. S'appuyant comme Pierre Dumoulin sur les enseignements de Jésus, contenus dans l'évangile de Mathieu¹⁸⁸³, il introduit sa première homélie par une sentence qui inscrit la prière comme un acte ancien et commun aux sociétés païennes et chrétiennes car :

Il n'y a nation tant barbare soit-elle qui n'ait quelque sentiment de la divinité, quoique fort hébété & du tout infructueux, à ceux qui ne sont douez d'autre moyen que le naturel ; aussi n'y a-t-il aucune de ces nations barbares, laquelle a sa telle quelle cognoissance, ne face suivre cette conséquence, qu'il faut honorer & servir cette divinité connue.¹⁸⁸⁴

Il n'y a rien de plus commun en effet, pour les hommes, que d'adresser des vœux aux divinités, tous convaincus de leur indigence ; or cette sentence introduit non comme on l'attendrait une séparation entre les rites anciens et chrétiens mais une proposition par laquelle il rappelle que la prière est un acte de foi en la parole de Dieu.

Mais ceci n'a pas moins de certitude que là ou manque la droite cognoissance de Dieu, là aussi ne se peut trouver la vraie invocation de son nom. Car comment invoqueront ilz celui auquel ilz n'ont point creu ? Comment donq l'ouïe de la parole de Dieu seule, nous apprend à croire, aussi cette mesme ouïe nous enseigne a bien & droitement invoquer en toutes nécessités celui auquel il nous est donné de croire¹⁸⁸⁵.

Prière et Éloquence

Le caractère oral de la prière, particulièrement soulignée par le prédicateur, la désigne comme étant la première manifestation du lien entre Dieu et les hommes à travers la parole des prophètes et par conséquent comme l'expression de la foi du croyant en ce que Dieu l'écoute. Après avoir indiqué son origine sacrée, Rivet signale la grande prudence avec laquelle il est requis de prier, car entre la parole des ignorants ne sachant pas prier et l'éloquence trop aisée, seules la simplicité et l'humilité recommandées par Jésus sont nécessaires :

¹⁸⁸¹ Le déroulement du culte se fait selon l'ordre suivant : chaque culte commence par une prière suivie de chants des psaumes, ensuite le ministre prie pour demander à Dieu de conduire sa prédication. Le sermon s'achève sur une prière et une paraphrase du notre Père ou une paraphrase circonstanciée. En semaine, ne sont chantés que certains psaumes selon l'indication portée sur les tables du psautier, mais l'ordre du sermon est identique. Voir

¹⁸⁸² *Douze Méditation ou homélies, De la prière* sur Math, 6, 5 & 6, p. 402-460, *De la prière* sur Math. 6, 7 & 8. p. 461-507.

¹⁸⁸³ Mathieu, 6 : 6 « Lorsque vous priez ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et au coin des rues, pour être vus des hommes. Je vous le dis en vérité ils reçoivent leur récompense, mais quand tu pries entre dans ton cabinet, ferme la porte et prie ton Père qui est là-haut dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret te le rendra ».

¹⁸⁸⁴ *Douze Méditations, op.cit.* p. 460.

¹⁸⁸⁵ *Ibid, op.cit.* p. 462.

Nous ne nous laissons tromper, à nostre grand desavantage, non seulement a ceux qui sont du tout en ignorance, mais aussi à ceux desquelz les actions semblent belles & plausibles & les personnes autorisées[...] aussi le Seigneur devant qu'enseigner la manière de bien prier, taxe les défauts, qui s'y commettaient en son temps, par les hypocrites¹⁸⁸⁶.

La prière au sein de l'Église n'est pas un théâtre et avec une ironie qui n'est pas sans rappeler celle qu'aime employer son ami Pierre Dumoulin¹⁸⁸⁷, il se lance dans une description de ceux qui prient avec aisance. Prenant appui sur l'enseignement de Jésus et la véhémence d'Esaië, il écarte ceux qui récitent sans foi, ôtant à la prière son bénéfice. Comparant la piété feinte aux fausses médecines, le pasteur écarte ceux dont la prière agréable peut abuser les hommes dans les assemblées mais non Dieu. Pour étayer son discours, l'auteur décrit les pharisiens dont parle l'apôtre Paul, qui se « tenaient debout pour prier », donnant en spectacle leur piété et mêlant à la sagesse une hypocrisie injurieuse à Dieu :

Ce qui est d'autant plus desplaisant à Dieu qu'outre le défaut qui est en ce qu'ils offrent, il y a une manifeste injure faite à la sapience, comme si quelque chose luy pouvait estre cachée, comme si on luy en pouvait faire passer, luy présentant pour des pierres fines des hapelourdes. Ce qui est penser de sa Majesté choses blasphematoires & du tout indignes d'icelle. Les hommes peuvent estre trompés lorsqu'ilz passent devant la boutique d'un apothicaire quand ils voyent de beaux pots & des boites bien dorées avec leurs escreteaux en grosse lettre & cependant au-dedans il n'y a rien¹⁸⁸⁸.

La comparaison faite par le pasteur entre les actes les plus visibles de la foi et les pots affichant des précieux médicaments n'est pas sans rappeler l'image des silènes employée par Alcibiade pour faire le portrait de Socrate. Platon rapporte dans *le Banquet*¹⁸⁸⁹ que le bel Alcibiade compare Socrate aux petites figurines représentant des joueurs de flûte grotesques et très laides mais qui une fois, ouvertes, découvrent l'image d'une merveilleuse beauté. La laideur de Socrate enferme la perfection¹⁸⁹⁰. L'image devenue célèbre et passée au rang d'expression

¹⁸⁸⁶ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 463.

¹⁸⁸⁷ Pierre Dumoulin, *Sixième Decade de sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1667. Dans un sermon sur l'évangile de Luc, chap. 9. V. 28,29, 30, 31, le pasteur arrête un jugement sur l'inattention dans la prière et pose ce paradoxe humain de considérer le dialogue avec Dieu comme un devoir vite exécuté. Avec une lucidité ironique, il écrit. « On approche de la prière en reculant. On marchande avant que commencer. L'Esprit s'égare en priant & d'autres pensées passent par nos esprits. On est bien aise d'avoir achevé, comme si nous étions délivrés d'une occupation importune [...] n'est-il pas vray que nous parlons au moindre des hommes avec plus d'attention que nous ne parlons à Dieu ? Que si quelquefois nous avons des bons mouvemens & des saillies d'Esprit qui elesvent nos cœurs à Dieu, c'est une chaleur qui s'évapore en peu de temps & les sollicitudes de la vie présente rabattent nos esprits ».

¹⁸⁸⁸ *Douze Méditation ou homélies*, op cit. p. 474. Le pasteur met en garde contre la tentation, dans ce moment public de l'oraison, de faire valoir un talent oratoire au détriment de la valeur spirituelle. « Ils ostent à la prière qui est faicte, la qualité de service de Dieu [...] tel porte un beau rabat à son col, ou une vraie fraise bien goudronnée qui a sur son dos un chemise pourrie ».

¹⁸⁸⁹ Platon, *Le Banquet*, Phèdre, Traduction et notes parmi Emile Chambry, Paris, Flammarion, 1992. op.cit. p. 86, 215 a-e, chap. XXXII. « Pour louer Socrate, messieurs, je procéderai par comparaison ; lui croira peut-être que je veux le tourner en ridicule ; non, c'est un portrait réel et non une caricature que je veux tracer ainsi. Je dis donc qu'il ressemble tout à fait à ces silènes qu'on voit exposés dans les ateliers des statuaires, et que l'artiste a représentées avec des synges et des flûtes à la main ; si on les ouvre en deux, on voit qu'ils renferment à l'intérieur des statues de dieux ».

¹⁸⁹⁰ L'expression proverbiale du silène d'Alcibiade est particulièrement développée par Erasme dans ses adages car il l'exploite pour servir un humanisme chrétien, soulignant que sous le langage simple de Jésus et des apôtres dans les évangiles se trouve le sublime de la révélation du salut. Le texte d'Erasme sur les silènes d'Alcibiade, est présent dans l'édition des *chiliades*, de 1515. Le texte a été traduit et annoté par Jean-Claude Margolin. *Les silènes d'Alcibiade*, trad, introduction et note de Jean-

proverbiale subit cependant une transformation, car Rivet ici, inverse l'image de ces pots trompeurs, la détourne au profit d'une méfiance portée sur les signes visibles et trompeurs d'une piété cachant en réalité l'absence de foi. Ce qu'Erasme nomme l'usage opportun de l'expression proverbiale¹⁸⁹¹, contribue, chez notre auteur à amplifier et agrémenter le propos par une forme de gaieté. La vue, comme procédé stylistique, est employée avec efficacité afin de rendre compréhensible immédiatement et avec tous les ressorts d'une psychologie appliquée, le néant spirituel de prier sans sincérité de cœur¹⁸⁹².

La prière et la beauté

Par-contre, ce n'est plus le regard, la chose vue, mais le rythme qui traduit avec douceur le véritable sens de la prière :

Nous sommes avec luy, quand nous parlons à luy, quand nous luy communiquons nos necessitez, jusques en sa demeure ou nous avons nos entrées par Christ : ou l'oraison fidele se rend comme l'encens¹⁸⁹³.

Le thème mélodique développé à partir du pronom « luy », est rythmé par une division identique des membres de la première partie de la phrase et par l'emploi de l'anaphore répercutant la même sonorité de l'adverbe quand. Le rythme se poursuit et achève la phrase selon la même cadence autour du pronom « où ». La cadence dessine une chaîne fermant le monde clos et dense de la prière. La prière est un refuge, rendu évident par l'idée d'une présence apaisante, par l'imitation audible du murmure. Aucune parole superflue ne vient troubler la définition simple et claire de la prière, car notre prédicateur pose les principes qui l'animent, en établissant avec un grand naturel, une liaison entre : être, parler, communiquer. Ce qui est essentiel pour l'instruction du fidèle est enseigné, par Rivet, avec concision et avec un incomparable sens de la brièveté propre à éveiller l'intelligence par le cœur. La prière recueille le mouvement de la foi porté par l'Esprit saint mais elle est aussi la confession apaisante de l'impuissance de l'homme à se sauver lui-même. Dans son dernier recueil de sermons, *Les Vœux*

Claude Margolin, Paris, Les Belles lettres, 1998. Voir sur le sujet, Jean-Claude Margolin, *Erasme, Guerre et paix*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier, Montaigne, 1973.

¹⁸⁹¹ Erasme, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Le Miroir des humanistes, Paris, Les Belles Lettres, 2011. p.30. « Toutes les figures joueront naturellement leur rôle habituel dans le proverbe, celles qui accroissent du style l'ampleur et le sublime, celles qui participent à la grâce de l'énoncé, tout ce qui contribue, enfin, à lui donner de la gaieté, (puis qu'on voit les tours proverbiaux passer par toutes les nuances, espèces de figures ou formes d'humour). ».

¹⁸⁹² *Douze Méditations ou homélies*, *op.cit.* p. 476. Le prédicateur ajoute, « Ici donc est à noter combien ont faute de jugement ceux qui s'adressans à Dieu en apparence, regardent plus aux hommes qu'à luy. Combien est ridicule l'hypocrisie, laquelle sans considérer, que l'oraison regarde Dieu immédiatement & requiert pour estre exaucée & impetret de luy ce qu'on demande une vraie attention & un zèle ardent au lieu d'élever ».

¹⁸⁹³ André Rivet, *Douze Méditations, De quelques mysteres de nostre redemption & autres doctrines & exercices de pieté. Par André Rivet ; D. & professeur en l'université. Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. D. et Professeur de théologie de Leyde.* Leiden, B.Mignon, 1622. p. 447.

du sacrificateur, publié en 1639, Rivet inclut une prière dans laquelle, se référant à la prière de Jésus qu'il vient de commenter, est mis en avant la nature nécessiteuse de l'homme :

Combien plus nous qui sommes nécessiteux & si impuissants devons nous nous humilier devant toy nos corps & nos cœurs pour te requérir en nostre besoin puisqu'aussi ce qu'il en a fait a esté plutôt pour nous servir d'exemples & parler en notre nom [...] Ses prières doivent attirer les nostres après qu'il nous a appris la manière de nous approcher de toy & de parler à toy ce qu'il fait encore tous les jours par son Esprit, car autrement nous ne savons point ce que nous devons prier ¹⁸⁹⁴.

L'impuissance de l'homme est impuissance de sa propre parole face à Dieu et cette insistance de notre pasteur¹⁸⁹⁵ sur cette incapacité verbale, désigne la prière comme un élan du cœur et non comme un discours.

Il ressort que la connaissance par le sensible et tout ce qui s'y rapporte, est le premier degré de connaissance vers Dieu, aussi, lorsque Rivet, veut traduire l'élan du cœur, il puise dans le registre de la nature dont chaque être participe. Cependant, il y recourt en empruntant les similitudes aux auteurs bibliques¹⁸⁹⁶, comme dans ce calme tableau représentant métaphoriquement la prière :

Les arbres montent en haut, ausquelz on ne permet d'estendre leurs branches : ainsi nos prières monteront au ciel si nos pensées sont resserées & toutes occupées a cela ¹⁸⁹⁷.

La métaphore de l'arbre qu'emploie Rivet, est omniprésente dans la Bible¹⁸⁹⁸, que ce soit dans l'Ancien Testament ou dans le Nouveau Testament, afin de symboliser la puissance du royaume

¹⁸⁹⁴ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpahraxe. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante*. Par André Rivet. Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Etats de Gueldres, 1639. p. 483. *La prière*, pp.483-490.

¹⁸⁹⁵ Voir Calvin,

¹⁸⁹⁶ Esaïe,1,30. « vous serez comme un térébinthe au feuillage flétri », 2, 13 « contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés, Et contre tous les chênes de Basan. Voir également dans le livre du prophète Ezéchiël. 17,22, dans le livre de Daniel 4, 7-9. Dans le nouveau Testament, l'arbre est symbole d'une vie chrétienne droitement conduite. Mathieu, 3, 10. Luc 3,9. Le figuier dans la parabole de Jésus. L'arbre dans la Genèse est le symbole de vie. Le cèdre dans Ezéchiël 17,22. « Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : J'enlèverai, moi, la cime d'un grand cèdre, et je la placerai ; j'arracherai du sommet de ses branches un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et élevée. Je le planterai sur une haute montagne d'Israël ; il produira des branches et portera du fruit, il deviendra un cèdre magnifique. Les oiseaux de toute espèce reposeront sous lui, tout ce qui a des ailes reposera sous l'ombre de ses rameaux ». ch ; 17 : 22- 24.

¹⁸⁹⁷ André Rivet, *Douze Méditations, De quelques mysteres de nostre redemption & autres doctrines & exercices de pieté. Par André Rivet ; D. & professeur en l'université. Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. D. et Professeur de théologie de Leyde*. Leiden, B.Mignon, 1622, p. 447. Les psaumes de David expriment la lus plus complète expression de toutes les émotions humaines et la plus intense expression de la nature affective entre les hommes et Dieu. Dans le psaume 104 « les arbres de l'Etrenel se rassasient, Les cèdres du Liban, qu'il a plantés. Job, 14,7-9. « Un arbre a de l'espérance : Quand on le coupe, il repousse, il produit encore des rejetons ; Quand sa racine a vieilli dans la terre, Quand son tronc meurt dans la poussière, Il reverdit à l'approche de l'eau, il pousse des branches comme une jeune plante. Mais l'homme meurt et il perd sa force ».

¹⁸⁹⁸L'arbre dans la Genèse est le symbole de vie. Il est l'élément de la nature, le plus visible, celui représente la vie et la mort et qui par ses multiples aspects et fonctions sert à exprimer la majesté divine mais aussi les sentiments humains les plus variés. Sa force, son impériale présence, sa fragilité, sa beauté prêtent aux poètes leurs plus belles métaphores propres à enseigner. Image tour à tour de la vie, de la ruine, de la colère, de la renaissance, il est omniprésent. Nous citons pour exemple celle du prophète Esaïe, qui, pour réprimer les manquements du peuple à la loi, trouve dans l'image d'un arbre flétri la juste expression.

de Dieu. Elle sert cette comparaison dont les deux membres (comparant /comparé) sont à peu près égaux, à traduire avec douceur et rapidité, le mouvement naturel de l'âme . Son confrère, Pierre Dumoulin, dans un sermon traitant du même sujet, fait appel aux métaphores d'Esaië, pour exprimer le mouvement de l'oraison et son but.

La prière est la main que nous tendons à Dieu pour recevoir ses grâces : c'est la clef qui ouvre ses thresors : C'est une messagère que nous envoyons au ciel qui ne peut estre arrestée en chemin : C'est elle qui fait tomber les verges de nostre Père celeste quand il est courroucé. C'est une action qui se peut faire en tout temps & en toutes occasions¹⁸⁹⁹.

Lorsqu'il s'agit pour Rivet comme pur Pierre Du Moulin de trouver les accents les plus sensibles et les images les plus poétiques, tous deux se tournent vers les auteurs bibliques de l'Ancien Testament.

Esaië,1,30. « Vous serez comme un térébinthe au feuillage flétri ». Le prophète compare également la vanité de l'homme à celle du cèdre vaniteux, et exprime la colère de Dieu par ces mots 2,13. « Contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés, Et contre tous les chênes de Basan. Dans le livre du prophète Ezéchiël, 17, 22, nous retrouvons la métaphore du cèdre qui est symbole de la promesse de vie pour Israël, « Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : J'enlèverai, moi, la cime d'un grand cèdre, et je la placerai ; j'arracherai du sommet de ses branches un tendre rameau, et je le planterai sur une montagne haute et élevée. Je le planterai sur une haute montagne d'Israël ; il produira des branches et portera du fruit, il deviendra un cèdre magnifique. Les oiseaux de toute espèce reposeront sous lui, tout ce qui a des ailes reposera sous l'ombre de ses rameaux ».

¹⁸⁹⁹ Pierre Dumoulin, *Sixième décade de sermons, op.cit. 61-62*. « La prière est un doux allègement de nos tristesses comme nous chantons au psaume 109 ; Mais la prière m'a été un refuge en adversité.

Chapitre VI. Les modèles bibliques de Rivet.

Si nous voulons considérer l'esthétique à l'œuvre dans la prédication de Rivet, il nous faut, dans un premier temps, orienter nos regards vers le texte dont il est l'interprète et par conséquent, la langue dans laquelle les prophètes et les patriarches de l'Ancien Testament se sont adressés au peuple hébreu. L'intérêt du prédicateur de Leyde pour l'étymologie et la philologie, quoique bien ordinaire pour un théologien, ressemble à celui d'un traducteur fidèle et aimant, et les références bibliques que nous découvrons dans les marges de chaque sermon imprimé sont les signes de cette fidélité au texte et aux mots. Les marges contiennent en effet, non seulement des références aux citations bibliques, mais aussi l'inscription des mots grec ou hébreu ayant fait l'objet d'une explication particulière. Il y a un travail de traducteur précis dans la mesure le sens littéral des Écritures sur lequel s'appuie le prédicateur, exige une étude grammaticale car de celle-ci dépend aussi le sens. La langue hébraïque¹⁹⁰⁰ est le centre de toutes les interrogations pour les exégètes et pour les philologues réformés ou catholiques. Le débat autour de l'ancienneté de la ponctuation hébraïque, qui a duré plusieurs décennies durant le siècle, prouve que la grammaire et la philologie peuvent entraîner des problèmes doctrinaux et jeter les doutes sur les interprétations admises, comme nous l'avons signalé dans un des chapitres précédents¹⁹⁰¹, mais il témoigne également de l'importance de l'hébreu comme langue par laquelle Dieu a parlé à ses prophètes. En effet, ce débat philologique donne la mesure de la valeur théologique¹⁹⁰² attachée à la traduction de la Bible et nous place également devant l'importance que revêt pour le prédicateur de Leyde, la langue hébraïque d'un point de vue stylistique car si c'est à partir des moyens d'expression mis en œuvre par les auteurs bibliques qu'il défend la clarté des Écritures, ils sont aussi les grands inspirateurs de son style.

¹⁹⁰⁰ François Laplanche, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965. L'auteur cite l'orientaliste Erpenius or, cette citation nous permet de saisir la valeur de la langue hébraïque car celle-ci possède une valeur supranaturelle, « Comme les phrases du NT en presque totalité et les façons de parler ainsi que l'usage des nombreux mots ne sont pas grecs mais hébraïques de sorte que même à ce niveau l'on constate aisément que le même Esprit est auteur des écrits de l'Ancien et Nouvelle Alliance ». p. 190. Voir également un ouvrage concernant l'importance de l'hébreu pour l'Eglise réformée américaine : Lionel Ifrah, *Moïse à Washington, Les racines bibliques des Etats-Unis*, Paris, Albin Michel. Les pasteurs et théologiens partis d'Angleterre pour fonder les colonies américaines souhaitent que tout pasteur ait une parfaite connaissance de l'hébreu, langue dans laquelle est écrite l'Ancien testament.

¹⁹⁰¹ Voir sur ce débat, supra, chapitre, L'université de Leyde.

¹⁹⁰² Origène, *Au commencement était le Verbe*, traduit du grec, préfacé et annoté par Nicolas Waquet, Paris, Editions Payot & Rivages, 2013. Origène (comme Rivet commente les différents titres du Christ afin d'éclairer la nature du Verbe Fondée sur l'interprétation).

Imitation des auteurs bibliques, la paraphrase

Se poser la question de l'influence stylistique sur l'éloquence sacrée de Rivet ou des pasteurs réformés en général semble être une question dont la réponse est déjà contenue dans la matière puisque comme l'écrit très justement Emmanuel Bury,

Dans le cadre épideictique d'une célébration de la Parole divine, à l'école de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, le mimétisme avec le style des Ecritures est encouragé : l'orateur et le paraphraste se rejoignent¹⁹⁰³.

La paraphrase¹⁹⁰⁴ dans le discours sacré est un mimétisme qui ne se montre pas et dont la force repose sur le naturel. En effet, lorsque le prédicateur veut émouvoir, éveiller les sentiments, porter une répréhension, démontrer vivement un point majeur de la doctrine chrétienne, il puise chez les auteurs bibliques le rythme et les figures de style capables d'insuffler à sa prédication la puissance attendue. Il y a chez notre prédicateur une sensibilité commune avec celle des traducteurs devant le texte biblique pour des raisons évidemment différentes mais elles ont en commun le respect, la prudence, à quoi s'ajoute alors, dans le cas du ministre de la parole, un mimétisme sur lequel repose l'art du prédicateur comme du traducteur.

Langue originelle

L'éloquence biblique dont notre prédicateur est le chantre possède la force d'une langue originelle, dont la simplicité faite de rudesse et de tendresse convoque le sublime, car à vue humaine, aucun autre terme ne permet de qualifier le paradoxe d'une parole dictée par Dieu et dont la simplicité est la marque. Comme l'écrit Roger Zuber, « la simplicité est l'essence du sublime parce qu'elle a la petitesse énergique des paroles et expose l'auditeur à un choc¹⁹⁰⁵ ». La simplicité de la langue sacrée est l'expression d'une puissance créatrice dont Calvin a souligné la majesté : majesté qui fonde le peuple d'Israël dans l'Ancien Testament, qui effraie et qui apaise par la douceur dans le Nouveau Testament. Le langage des Ecritures est une unité organique, spirituelle et esthétique qui manifeste « la coexistence de la majesté et de l'amour dans l'essence divine telle qu'elle se révèle¹⁹⁰⁶ ». Le mystère de l'Incarnation est expliqué et exprimé par Rivet en des termes qui

¹⁹⁰³ Emmanuel Bury, « Les beautés de l'écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003, p.97.

¹⁹⁰⁴ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, op. cit., p. 246. « La paraphrase consiste à développer une information centrale, un thème essentiel, en une série d'indications secondaires. C'est une forme à la fois simple et la plus puissante de l'amplification ».

¹⁹⁰⁵ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac, Bibliothèque de « l'Evolution de l'Humanité », Postface d'Emmanuel Bury, Albin Michel, Paris, 1995.p. 410.

¹⁹⁰⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 241.

soulignent le paradoxe de la puissance divine se revêtant de la fragilité humaine, visant ainsi non à comprendre ce mystère mais à en être saisi affectivement.

Comme il y a à admirer, que l'infinie majesté se soit tant abaissée à notre occasion ; & à s'étonner, que l'orgueil de l'homme ait eu besoin d'un si étrange remède [...] Apprenons donc à recueillir ce premier fruit de ce surgeon sortant des racines de David, qu'estans haussez spirituellement par son humilité, nous soyons abaissés en nous mesmes [...] Lisans en grosses lettres en ce petit corps la grande charité du Christ[...] Car y a-t-il jamais eu une plus grande déclaration d'amour que celle-ci quand, sans avoir égard à la grandeur, à notre indignité ; à l'inégalité & disproportion si grande, il a démenti la sentence qui dit que *'l'amour & la majesté ne se trouvent point en mesme siege & ne conviennent pas bien ensemble ?* Il a joint ces deux choses en luy & pour ce faire a uni la majesté avec la bassesse & abjection, pour nous déclarer son amour & embraser notre charité par l'ardeur de la sienne ¹⁹⁰⁷.

Ce court passage, extrait d'un sermon de Rivet sur *La naissance du Seigneur*, laisse dominer la vision d'une humilité divine qui élève l'homme en des termes qui ont leurs origines dans le livre du prophète Esaïe¹⁹⁰⁸. Le prédicateur, pour exprimer ce qu'il y a de sublime dans son sermon *l'Incarnation du Fils de Dieu*, use de la même ardeur en associant l'abjection et la majesté. Hausser et abaisser sont les termes qui reviennent régulièrement dans les prophéties et exhortations du prophète de l'Ancien Testament pour rappeler d'une part au peuple d'Israël que Dieu, par le don de la loi¹⁹⁰⁹ l'a élevé mais que cette élévation exige une humilité et une crainte devant ses commandements.

Car il y a jour assigné de par l'Eternel des armées contre tout orgueilleux & hautain, & contre tout qui s'esleve, dont il sera abaissé ; Et contre tous les cedres du Liban hauts & eslevés, & contre tous les chesnes de Bassan, [...] Et la hautesse des hommes sera déprimée, & les hommes qui s'eslevent seront abaissés : & l'Eternel sera seul haut eslevé en ce jour là. Et les hommes entreront és cavernes des rochers, & és trous de la terre, à cause de la frayeur de l'Eternel, & à cause de la magnificence de sa hautesse, quand il se levera pour froisser la terre ¹⁹¹⁰.

L'anaphore sur la préposition *contre* ouvre avec impétuosité chaque membre comportant une nouvelle précision sur la puissance redoutable de Dieu, amplifiant jusqu'à son point ultime sa

¹⁹⁰⁷ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, op.cit. p. 544-545.

¹⁹⁰⁸ Esaïe est le plus éloquent des prophètes, celui dont les menaces et les malédictions alternent avec les promesses du rétablissement de la paix pour Israël. Encyclopédie de la Bible, Bruxelles, Editions Sequoia, 1961. Livre d'Esaïe est composé de 66 chapitres. « Esaïe dont le nom signifie 'Yahvé est salut' est un des plus importants prophètes de l'Ancien Testament et a donné son nom au premier des livres prophétiques. Son ministère se déroula à Jérusalem dans la 2^e moitié du 8^e siècle av-J-C. sous le règne des rois Ozias, Yotam, Achaz et Ezechias. De nombreuses prophéties sont restées célèbres : le chant de la vigne 5, des prophéties messianiques qui devinrent les épîtres de l'Avent dans l'Eglise chrétienne : 9 et 11. Et la prédication sur la sainteté de Dieu. 6. Voir également Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001. Nous citons dans sa totalité le passage concernant ce prophète. « Esaïe, notable de Jérusalem, exerce un long ministère dans le royaume de Juda durant le 8^e siècle av J-C et intervient dans les grandes crises nationales en faveur d'une politique d'indépendance fondée sur la seule protection de Dieu. Son livre comporte de nombreux oracles, contre l'injustice sociale dans lesquels il formule l'espoir face aux menaces extérieures et aux déceptions intérieures, que la dynastie davidique donnera un rejeton qui sera le roi idéal. Les recueils prophétiques furent transmis oralement et conservés par écrit durant le temps de l'exil et sous la domination perse durant deux siècles. Esaïe prédit les captivités de Juda et d'Israël. ». p. 28. Les premiers livres, (chapitres. 1-12), se réfèrent aux événements qui ont conduit Israël à la captivité : exhortations et avertissements au sujet du jugement, et espérance dans la venue du Messie. Les chapitres 24-27 contiennent les écrits relatifs aux péchés et à la misère, à la promesse du salut.

¹⁹⁰⁹ Voir Jérémie, chap. 9.v.15. Le cèdre du Liban, est un arbre imposant qui est mentionné très souvent dans l'Ancien Testament comme symbole de la puissance et de la force.

¹⁹¹⁰ Esaïe, 2. 12-19, dans *La Bible qui est toute la sainte Ecriture du Vieil & du Nouveau Testament, Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance*. Le texte revu & conféré sur les textes Hebreux & Grecs par les pasteurs & professeurs de l'Eglise de Genève, Genève, 1588.

souveraineté absolue. Ce qui nous intéresse dans le verset choisi, c'est le procédé qui consiste à fragmenter les segments et à saisir l'esprit par la puissance brève des images qui se succèdent avec rapidité, et qui offrent à chaque nouveau segment le paradoxe de « la hauteur des hommes déprimée ». Dans le passage du sermon consacré à la naissance du Christ, Rivet accommode le langage vif du prophète à sa prédication¹⁹¹¹, en conserve l'énergie par l'emploi d'un même champ lexical, où les termes élever et abaisser se répondent. Le prédicateur fait percuter l'idée de grandeur à celle d'indignité, reprend cette opposition et la décline imposant le paradoxe incompréhensible de l'union « de la bassesse et de la majesté ». Le prédicateur se nourrit de l'éloquence biblique et la plus grande preuve de son admiration pour le style biblique se manifeste sous la forme d'une innutrition : c'est une adoption linguistique servant son discours¹⁹¹².

Ce mimétisme avec le style biblique, qui appartient de toute évidence à l'art oratoire sacré réformé, sera encouragé par les hommes de lettres du XVIIe siècle, de Fleury (1640-1723)¹⁹¹³ à Fénelon¹⁹¹⁴ (1651-1715) dans leurs réflexions sur l'Éloquence sacrée.

Nous constatons, en effet, que la beauté de l'éloquence biblique anéantit les divergences religieuses. Guez de Balzac se montre aussi implacable que Rivet lorsque la clarté et la force des Écritures sont trahies : l'homme de lettres juge que la beauté de l'Écriture sainte est trahie lorsque des paraphrastes effacent la violence de sa force originelle en l'adaptant à un langage trop subtil et « cela s'appelle en la langue de la Raison friser et parfumer les Prophètes¹⁹¹⁵ » ; de

¹⁹¹¹ Douze Méditations, *op.cit.* p.4. Nous donnons un court extrait, d'un sermon sur *l'Incarnation*, dans lequel, le prédicateur souligne l'éloquence inimitable du prophète Esaïe, et la netteté de son expression qui est le trait d'une parole inspirée par Dieu. « C'est pourquoy Esaye parle de ce qui devait avenir, comme de chose avenue, & en tels termes, avec telle Majesté, qu'on ne doit révoquer en doute que par luy la bouche de l'Eternel ait parlé. Pour en parler dignement après luy & avec luy, il nous faudrait avoir senti comme luy ce charbon pris de dessus l'autel duquel sa bouche fut touchée, afin que n'estans plus souillez de lèvres, nous puissions exprimer nettement cette parole nette ».

¹⁹¹² Voir, *infra*.

¹⁹¹³ Emmanuel Bury, « Les beautés de l'Écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », dans *Bible et littérature*, ed. o. millet, Genève, Editions Slatkine, 2003, p. 87. Fleury également, considère que l'éloquence biblique est le modèle à suivre et « préconise le style d'Esaïe » écrit Emmanuel Bury. *Les œuvres de l'Abbé Fleury* par Aimé-Martin, Paris, A. Desrez, 1837. Nous citons ici, dans sa totalité le passage cité par E. Bury. Fleury présente le modèle biblique pour associer dans la prédication connaissance et passions de l'âme : « On y peut apprendre à ne se point servir des propositions générales qui ne donnent que des idées confuses, mais des propositions singulières et individuelles, et à représenter les choses plutôt que de les nommer. « Le bœuf connaît celui qui l'a acheté, et l'âne connaît l'étable de son maître ; mais Israël ne me connaît point » ? C'est ainsi que parle Esaïe. ».

¹⁹¹⁴ François de Salignac de la Mothe Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849.. Dans son ouvrage *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*, Fénelon présente l'emprunt stylistique comme une évidence pour l'orateur sacré. « Supposé que l'Écriture soit éloquente, qu'en voulez-vous conclure ? Que ceux qui doivent la prêcher peuvent, sans scrupule, imiter ou plutôt emprunter son éloquence ». *op.cit.* p. 95.

¹⁹¹⁵ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrétien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652. *Op.cit.* p. 57. Guez de Balzac dans sa critique d'une paraphrase sur un psaume de son ami l'évêque de Grasse, Godeau, oppose la force de la poésie biblique à la lourdeur d'une poésie ayant le seul mérite de répondre aux règles de bienséance et de versification. Nous citons un extrait où Socrate chrétien est amené à juger cette paraphrase. « Vous le verrez par le jugement qu'il fit de la Paraphrase d'un psaume, qui m'avait été envoyée de Languedoc : Elle est de la façon d'un des beaux esprits de ce pays là, & on me mandait que ce bel esprit y avait travaillé de toute sa force : que douze stances étaient le travail de douze mois[...]

son côté, le prédicateur de Leyde réproche, comme nous l'avons déjà signalé, une scolastique méprisant la simplicité des textes saints. Il y a entre ces deux hommes aussi différents une commune fascination pour l'esthétique biblique mais l'homme de lettres¹⁹¹⁶ la déclare, le prédicateur en exploite tous les ressorts¹⁹¹⁷. Que l'éloquence de Rivet soit nourrie de celle des auteurs bibliques, cela ne surprend guère dans le cadre de la prédication réformée, et si le mimétisme fait entrer « une parole étrange¹⁹¹⁸ » dans le discours sacré, comme l'écrit Emmanuel Bury, cette parole sert une réalité spirituelle. Or c'est cette réalité-là que Rivet veut atteindre et dans une préface à sa paraphrase du psaume XCI, il révèle sa grande prudence devant la beauté de l'éloquence biblique :

Si nous n'avons pas dignement représenté les figures, les nombres et l'élégance de ce poème lequel en sa langue surpasse tout ce qui se peut trouver de plus relevé entre les grecs et latins, nous avons taché d'en exprimer le sens¹⁹¹⁹.

Il ne s'agit pas pour notre auteur de rivaliser en éloquence avec celle des prophètes car l'esthétique, ici, ne se mesure qu'à la force du message dont l'orateur est le médiateur. De ce fait les règles qui régissent l'art disparaissent devant une parole « qui arrache les cèdres du Liban¹⁹²⁰ » écrit Guez de Balzac reprenant les images du prophète Esaïe. C'est encore Guez de Balzac que nous citons, ici, car c'est en homme de lettres qu'il témoigne de la pure beauté des Ecritures et que n'ayant pas les mêmes devoirs, son admiration devant l'Incarnation du Verbe en Christ, rend compte avec une passion de lettré, la tension du sublime et du trivial en œuvre dans la bible.

En matière de paraphrases, il [Godeau] a porté les choses où elles doivent s'arrêter. L'Eloquence qui entreprend d'aller plus loin, est à mon avis trop ambitieuse. La poésie qui cherche un autre chemin, court fortune de trouver un précipice, vouloir encherir sur un si grand maître.[...] Mais d'ailleurs subtiliser davantage, & quintessencier les Textes sacrez n'est pas une entreprise bien judicieuse, ni qui puisse mieux réussir à notre langue qu'à son aînée la langue latine [...] Cela s'appelle en la langue de la Raison, friser & parfumer les Prophètes. ».

¹⁹¹⁶ Nous présentons dans cette note un passage du *Socrate Chrétien* de Guez de Balzac lorsque ce dernier parle de la naissance du Christ, et dans la note suivante un passage du sermon de Rivet sur l'Incarnation afin de montrer la différence d'intention des deux auteurs. Guez de Balzac semble rejoindre Rivet dans son *Socrate chrétien*, op.cit. p. 4. « Ne soyons point honteux de l'objet de notre adoration : Nous adorons un Enfant ; Mais cet enfant est plus ancien que le Temps. Il se trouva à la naissance des choses ; Il eut part à la structure de l'Univers ; Et rien ne fut fait sans luy depuis le premier trait de l'ébauchement d'un si grand dessein, jusqu'à la dernière pièce de sa fabrique. Cet enfant fit taire les oracles avant qu'il commençât à parler ».

¹⁹¹⁷ Notre prédicateur, dans un sermon sur l'Incarnation, insiste tout comme l'homme de lettres sur le fait de ne pas être honteux, mais ensuite s'adresse au lecteur avec la simplicité évangélique requise. Nous citons ce passage extrait des *Douze Méditations*, op. cit. p. 69-70. « N'ayons point honte de la condition qu'il l'a prise, puisqu'il l'a fait pour améliorer la nostre. Si on le meprise filz d'un charpentier, croyons qu'il est fils de ce grand ouvrier, qui a formé la fabrique du monde, non à coups de marteau mais par son seul commandement ». Notre auteur considère avec réalisme les faits, ne généralise pas mais au contraire s'attache à donner des équivalences immédiatement accessibles par tous.

¹⁹¹⁸ Emmanuel Bury, « Les beautés de l'écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury), op.cit. p. 92.

¹⁹¹⁹ André Rivet, *Méditation sur le Psaume XCI*, préface.

¹⁹²⁰ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme authœur*, Paris, A.Courbé, 1652. Voir Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p.410

Il [Christ] ne s'est pas contenté de ruiner l'Idôlatrie, & d'imposer silence aux Démons ; Il a de plus confondu la sagesse humaine ; il a osté la parole aux Philosophes. Leurs sectes ont fait place à son Eglise. Toute la raison, toute l'Eloquence d'Athènes luy a cédé¹⁹²¹.

La beauté de l'éloquence biblique jette un pont au-delà des divergences religieuses et au-delà du siècle car le théologien et archevêque de Cambrai, Fénelon¹⁹²² (1651-1715), à l'aube du dix-huitième siècle, dans un ouvrage intitulé *Dialogues sur l'éloquence*, engagera également tous les prédicateurs à s'inspirer de l'éloquence biblique et en orner leur style.

L'écriture est la principale source où l'orateur sacré doit puiser. Elle lui donne les modèles les plus accomplis [...] ils devraient s'emparer des richesses qu'elle contient et en orner leur style¹⁹²³.

Ce que Fénelon indiquera et appellera de ses vœux pour la prédication, Rivet le réalise déjà en s'appropriant comme le ferait un auteur fasciné par l'esprit de celui qu'il admire. En effet, ce choix de prendre pour modèle les auteurs de l'Ancien Testament est un trait réformé¹⁹²⁴ qui distingue notre auteur sur fond de similarité avec Balzac et Fénelon. Nous laissons encore la parole au digne prélat pour introduire les modèles auprès desquels notre pasteur va chercher les ornements, la vivacité, le rythme, propre à insuffler l'élément vital de la beauté, au cœur de sa prédication.

Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des Psaumes. Jamais Homère ni aucun poète n'a égalé Esaïe peignant la majesté de Dieu (Isaïe, ch : 24) : tantôt ce prophète a toute la douceur et la tendresse d'une églogue dans les riantes peintures qu'il fait de la paix, tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. Mais qu'y- a-t-il, dans l'antiquité profane, de comparable au tendre Jérémie déplorant les maux de son peuple. Tout est dépeint d'une manière vive qui saisit l'imagination¹⁹²⁵.

¹⁹²¹ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme auteur*, op.cit.p. 6

¹⁹²² François Salignac de la Mothe de Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849.p.93. « Pour la sentir, rien n'est plus utile que d'avoir le goût de la simplicité antique : surtout la lecture des anciens grecs sert beaucoup à y réussir. Les beautés littéraires de la Bible il faut connaître Homère, Platon, Xenophon et les autres des anciens temps : après cela l'écriture ne vous surprendra plus [...] jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre la hauteur des Psaumes. Jamais Homère, ni aucun autre poète n'a égalé Esaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière ».

¹⁹²³ *Ibid*, op. cit.p. 81. « Par cette simplicité si originale, et dont nous avons tant perdu le goût ce poète (Homère) a beaucoup de rapport avec l'écriture : mais l'écriture le surpasse autant qu'il a surpassé tout le reste de l'antiquité pour peindre naïvement les choses ». p.79. Le théologien et homme de lettres Fénelon a souligné après Guez de Balzac, la force originelle des Écritures en la comparant à celle des chants homériques :

¹⁹²⁴ Voir, *supra*. Chapitre, Prédication.

¹⁹²⁵ François de Salignac de la Mothe Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849.p. 93. Dans la citation Fénelon fait référence au ch. 24 du livre d'Esaië où le prophète prédit la ruine de Babylone et la délivrance de Jérusalem. « La lune sera couverte de honte, Et le soleil de confusion ; car l'Eternel des armées règnera sur la montagne de Sion et à Jérusalem, resplendissant de gloire en présence de ses anciens ». La dette artistique envers l'éloquence biblique est une dette qui embarrasse par la rudesse, la simplicité mais dont les auteurs ne peuvent effacer l'empreinte. Chateaubriand, les romantiques et Victor Hugo en premier lieu sauront sous son joug tracer les voies de leurs œuvres poétiques. Voir à ce sujet, *Culture biblique*, pp. 382- 406.

Les livres des prophètes Esaïe et Jérémie¹⁹²⁶, cités par Fénelon, sont les principaux modèles bibliques de Rivet, considérés sous l'angle de leurs influences rhétorico-stylistiques sur sa prédication. Bien que tous les livres des prophètes de l'Ancien Testament¹⁹²⁷ dominent à tour de rôle son champ lexical, il nous est nécessaire de retenir et de présenter les deux principaux auteurs qui guident sa prédication. De ces deux modèles dont nous étudierons, dans les chapitres consacrés aux figures, les paternités qui leur reviennent, nous indiquons ici, ce qui caractérise, d'une manière générale, leur style et de quelle manière et pour quelle raison notre prédicateur s'en inspire.

Office des prophètes

D'un point de vue général, les prophètes sont des docteurs de la Loi et leur office¹⁹²⁸ écrit Calvin, dans la préface de son commentaire du livre d'Esaïe¹⁹²⁹, consiste à expliquer et rappeler au peuple d'Israël les commandements de la Loi donnée par Dieu, à l'exhorter à respecter Son alliance avec lui¹⁹³⁰. Leurs prophéties possèdent de ce fait un caractère politique¹⁹³¹ car du respect de la Loi dépend la liberté du peuple hébreu, aussi leurs avertissements contre les alliances avec les nations étrangères contiennent des critiques, souvent virulentes, portées contre les rois auxquels ils s'opposent, en dénonçant leurs injustices et leurs trahisons religieuses. Les menaces prédisant les catastrophes inévitables alternent avec les promesses d'un avenir ouvert sur la venue du Messie. Or le lien entre prophétie et prédication chrétienne que le réformateur de Genève a mis en valeur, apparaît, comme le signale

¹⁹²⁶ Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique, op.cit.* p. 120 « Le prophète Jérémie succède à Esaïe et sa mission prophétique s'inscrit dans les dernières quarante années du royaume de Juda dans le dernier quart du VIIe siècle. Il assiste à la chute de Jérusalem devant les Babyloniens en 587 et à la chute de la dynastie davidique et l'exil à Babylone. Déporté en Egypte sa vie est épargnée contrairement au prophète Esaïe. Parmi toutes les prédictions les plus sombres, une seule apporte une promesse heureuse concernant la restauration du royaume de Juda. L'oracle consacré à la restauration figure au chapitre 30. Le prophète emploie le terme de nouvelle alliance, terme qui sera repris par le christianisme face au judaïsme. Tous les événements sont relatés sous la forme la plus simple mais la plus vive dans le livre de Jérémie : siège de la ville, la destruction de la ville et la déportation. La destruction du temple est commémorée le 9 Ab dans le judaïsme date de la destruction du temple par les babyloniens et du second en 703 ».

¹⁹²⁷ Les prophètes dont les livres portent leur nom sont les livres d'Esaïe, Jérémie, d'Ezéchiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

¹⁹²⁸ Jean Calvin, *Commentaire sur le Prophète Esaïe, au roy d'Angleterre, Edouard Sixième de ce nom*, Genève, Adam & Jean Riveriz, 1552. Epître dédicatoire. « Pour traiter de l'office des Prophètes, on a acoutusmé de déduire long propos mais je ne vois point de meilleure raison que de les rapporter à la Loy, de laquelle leur doctrine est tirée ». La préface dédicace le commentaire à un roi et de ce fait, actualise les exhortations du prophète à conduire moralement et droitement un peuple ».

¹⁹²⁹ Jean Calvin, *Commentaire sur le prophète Isaïe*. Reveu & corrigé & augmenté avec grand labeur & diligence par l'Austeur mesmes avant sa mort, Genève, De l'imprimerie de François Perrin, 1572.

¹⁹³⁰ Genèse 17, 9-10. « Dieu dit à Abraham. Pour toi sois fidèle à Mon alliance, toi et ta postérité après toi dans tous les âges ». Hugo Grotius, dans *De la religion chrétienne* écrit « Cette distinction faisait connaître la volonté du Législateur : elle apprenait que l'on devait obéir à ces loix, jusqu'à ce que la mesme autorité les révoquât ». p10. Hugo Grotius, comme Calvin insiste sur l'office désignant les prophètes comme les garants de la Loi.

¹⁹³¹ Les prophètes Elie, Nathan, Amos, Esaïe, s'opposent aux rois sous lesquels ils prophétisent. Voir Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001.

clairement Olivier Millet, dans le fait que « les prophètes entretiennent avec la loi mosaïque le même rapport que les prédicateurs réformés avec l'ensemble des Écritures¹⁹³² ». Ce lien doit être souligné pour comprendre en quoi le point de vue stylistique nous intéresse ici. Les prédicateurs chrétiens, ayant, en effet, le même rôle auprès de l'Église chrétienne réformée que les prophètes auprès du peuple hébreu, doivent, selon les circonstances, enseigner la doctrine en alternant eux aussi, menaces et promesses comme les prophètes et en usant de la même véhémence. Calvin rappelle, Olivier Millet, adopte pour qualifier la prédication chrétienne, le terme de « prophétie » et invite les prédicateurs à imiter les prophètes¹⁹³³ car ils ont su, avant eux, en des circonstances diverses, s'adresser à tous et maintenir, malgré les époques troublées de l'exil babylonien, l'enseignement de la Loi. Afin de clore les similitudes, d'ordre général, entre prédication et prophétie, il faut relever le caractère spécifique de la mission des prophètes car leur mission est une vocation, et de celle-ci dépend également le trait stylistique dominant leurs prophéties : l'autorité.

En effet, l'autorité et la liberté avec laquelle ils s'adressent au peuple et aux rois, déterminent le style de leurs écrits, or, cette autorité n'a pas été attribuée par un pouvoir humain, ni encore moins réclamée par eux, mais elle relève d'une élection divine. Etant désignés par Dieu comme les messagers de ses commandements, auxquels Il dicte Ses mots¹⁹³⁴. Leurs paroles expriment, par conséquent, une autorité qui les dépasse, qui ne leur appartient pas, mais qu'ils doivent exprimer : la véhémence de leurs discours en témoigne¹⁹³⁵. Un autre trait caractéristique conjoint à celui

¹⁹³² Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole op.cit.* p. 269. Le terme de prophétie appliqué à la prédication fut employé par Zwingli, et les réformateurs rhénans.

¹⁹³³ Jean Calvin, *Commentaire sur le Prophète Esaïe, au roy d'Angleterre, Edouard Sixième de ce nom*, Genève, Adam & Jean Riveriz, 1552. Dans sa préface du commentaire sur Isaïe, Jean Calvin relie clairement l'office des prophètes à celle des prédicateurs en insistant sur les formes du discours : « Car ils se proposent la loy, pour l'ensuyvre tellement qu'à bon droit on les peut dire & estimer expositeurs d'icelle. Or la Loy contient principalement troys points. Premièrement la doctrine de vie, après les menaces & les promesses & tiercement l'alliance de grâce laquelle est fondée sur Christ. Qui retiendra bien cecy, saura aisément que c'est ce qu'il faut chercher aux prophètes & a quelle fin prétendent leurs écrits. De cecy il est aisé de recueillir comment il faut traiter la doctrine de la Parole & comment il faut ensuyvre les prophètes qui l'ont tellement administrée, qu'ils en ont cueilliz les admonitions, reprehensions, menaces & consolations pour les accommoder au peuple, car combien qu'il ne nous soit pas journellement revelé que c'est ce qu'il nous faut faire toutefois nous devons conférer les meurs des gens de nostre temps ».

¹⁹³⁴ Les premiers versets du livre du prophète Jérémie, témoignent à cet égard, de la nature divine de leur mission et de la pleine obéissance au Verbe divin : Jérémie, 1 : 4- 9. « La parole de l'Eternel me fut adressée en ces mots : Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations ? Je répondis : Ah Seigneur Eternel ! Voici je ne sais point parler, car je suis un enfant. Et l'Eternel me dit : ne dis pas je suis un enfant. Car tu iras vers tous ceux auprès de qui je t'enverrai et tu diras tout ce que je t'ordonnerai. Puis l'Eternel étendit sa main et toucha ma bouche ; et L'Eternel me dit : Voici, je mets mes paroles dans ta bouche ». Dans le livre de l'Ancien Testament, Deutéronome, 18-18, se trouve une définition du prophète : « Je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai » .

¹⁹³⁵ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, op.cit.* p. 325. L'auteur explique très clairement ce que Calvin juge nécessaire d'imiter chez les prophètes pour le verser au bénéfice de la prédication. La Véhémence sert à enseigner la doctrine dans la mesure où pour le réformateur l'intelligence et les vertus de l'auditoire sont souvent mises en doute. Partant du principe que les prédicateurs s'adressent plus souvent à des « hypocrites », il est utile d'élever le ton. « Calvin retrouve partout dans la Bible ce ton véhément à l'usage des hypocrites, comme si la parole de Dieu s'adressait presque toujours, pour la convaincre de ses torts, à une mauvaise foi. ». « Et cette véhémence était tout à fait nécessaire auprès des hypocrites, afin que délaissant les flatteries ils prêtent sérieusement attention au jugement de Dieu. ». CO. Ps 50. Voir note 20. *Op.cit.* p. 326.

de l'autorité est celui de l'oralité. Tous les éléments désignant le mouvement d'une parole dictée par une voix majestueuse, impériale se faisant entendre comme une déflagration dans l'ordre humain, constituent une valeur rhétorique et stylistique majeure des discours des prophètes. Cependant certains éléments, que nous allons considérer dans la suite de ce chapitre, appartiennent également à la langue hébraïque elle-même, dont chaque prophète exploite différemment les ressorts. Calvin a relevé, nous informe Olivier Millet, que le style des prophètes a des qualités différentes selon les auteurs et selon les périodes historiques durant lesquelles ils prophétisent. Dans son commentaire sur le prophète Zacharie, le réformateur indique que l'hébreu à partir de l'exil à Babylone « n'a plus eu cet éclat poli et cette pure élégance qu'il avait auparavant. « De fait Esaïe est bien différent d'un Jérémie ou d'un Amos »¹⁹³⁶.

Esaïe et Jérémie, source doctrinale

Esaïe et Jérémie sont considérés comme les plus grands prophètes par la tradition chrétienne en raison de leurs prophéties messianiques, et comme les modèles d'une éloquence dont le sublime est la marque, puisqu'ils sont ceux que Dieu a élu pour parler en son nom et conduire moralement le peuple. Leurs paroles inspirées par Dieu sont à la fois une source doctrinale et stylistique pour notre pasteur qui, dans un sermon sur la prédication, insiste sur le lien, déjà signalé, entre prédication et prophétie :

Les commandements sont edifiez sur le fondement des Prophetes & Apostres, tellement qu'ilz n'ont point esté le sel de la Iudée, feulement, ou d'une autre partie du monde, mais de tout l'univers¹⁹³⁷.

Rivet élargit à l'ensemble de l'Église chrétienne les prophéties bibliques. Le livre de Jérémie¹⁹³⁸ présente l'alliance avec Dieu comme une nouvelle alliance or cette nouvelle alliance annoncée et qui va donner le nom au Nouveau Testament, « joue un rôle majeur pour la définition du christianisme face au judaïsme¹⁹³⁹ ». La nouvelle alliance dont le prophète

¹⁹³⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 274.

¹⁹³⁷ André Rivet, *Douze Méditations*, p. 556-557.

¹⁹³⁸ Livre de Jérémie, chap 31, 31-34. Ce chapitre du livre de Jérémie est consacré à la restauration d'Israël, aux conséquences de la chute de Jérusalem et à la destruction du Temple. Le prophète y annonce la nouvelle alliance avec Dieu, le pardon sans retour des fautes du peuple. Le prophète Jérémie a vécu la tragédie de l'exil et veut en tirer les leçons pour le peuple. Dans la liturgie judaïque durant les trois semaines qui séparent le jeûne du 17 Tamouz de celui du 9 Ab, se rapportant tous deux à la prise de Jérusalem et à la destruction du Temple, c'est au prophète Jérémie que sont empruntés les textes de la Haphtara. Hahtara est une lecture et un commentaire des textes choisis dans les livres prophétiques et dont le choix est fait en fonction des célébrations.

¹⁹³⁹ *Culture biblique* op.cit.p. 136. « L'expression même de nouvelle alliance ne réapparaît guère que dans la littérature essénienne, puis dans le nouveau Testament- qui lui doit son nom- où elle est employée lors de l'institution de la Cène par Jésus (Luc 22 : 20,), chez Paul, (2 Cor 3, 6) et dans l'épître aux Hébreux (8, 7-13 ; 9, 15) qui cite l'oracle de Jérémie « p. 193. Dans un sermon sur l'Incarnation, André Rivet se réfère à la prophétie annonçant la loi donnée à tous « à qui est donné le Fils de Dieu à nous dit le prophète, comment ? à nous de la race d'Abraham, auquel il avait été promis, comme celui qui devait sortir de lui ? A nous du royaume de David, auquel avait été juré par l'Éternel ». op.cit. p. 60.

Jérémie est la voix, est caractérisée par le fait que la Torah y est définie comme une Loi du cœur une alliance personnelle entre le peuple et son Dieu, « inscrite dans le cœur¹⁹⁴⁰, » et non plus enseignée de l'extérieur, par conséquent la Loi est rendue accessible à tous¹⁹⁴¹. Le prophète Esaïe est considéré comme le prophète de la rédemption¹⁹⁴², celui qui annonce l'avènement du Christ, « Tel a esté Esaye, tel tous les prophètes qui ont prédit l'avènement du juste » écrit Rivet dans le sermon sur l'Incarnation¹⁹⁴³. La source doctrinale établie, nous pouvons considérer maintenant la source stylistique. Stylistique parce que c'est auprès d'eux que le pasteur va chercher le souffle de ses phrases et le rythme baroque dont il serait dépourvu sans les accents d'une poésie originelle portée par la langue hébraïque. C'est tout d'abord vers le prophète Esaïe que nous portons nos regards.

Esaïe

Le prophète Esaïe, nous l'avons vu avec Fénelon, est celui qui emporte les enthousiasmes littéraires des théologiens et celui du réformateur Calvin¹⁹⁴⁴ n'est pas le moindre car, il juge qu'Esaïe est le plus remarquable de tous les prophètes.

Esaïe a un style non seulement pur et élégant mais orné de grand artifice : en quoi on voit bien que l'éloquence peut servir à la foi¹⁹⁴⁵.

Le prédicateur Jean Daillé, dans l'introduction de son sermon sur un verset du prophète Esaïe, ne peut réprimer l'expression de son admiration devant la beauté des textes du prophète :

Je ne m'attacherai pas scrupuleusement à chacune des paroles du Prophète ; ni à l'ordre. Pour considérer la beauté & la richesse de tout son discours & la profondeur de ses pensées & l'élégance divine de ses expressions il faudrait beaucoup plus de temps, que nous n'en donnons à ces actions¹⁹⁴⁶.

¹⁹⁴⁰ Jérémie, 31,31. « Je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai sur leur cœur ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Celui-ci n'instruira plus son prochain, en disant « connaissez le Seigneur ! ». Car tous me connaîtront, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'aux plus grands ».

¹⁹⁴¹ L'expression « inscrite sur le cœur » sera à de multiples reprises employées par les réformés, et sera aussi le principe doctrinal calviniste qui place au centre de la vie chrétienne le lien personnel entre Dieu et le peuple chrétien.

¹⁹⁴² Ses révélations concernant la puissance de Dieu, sa vision du Christ, sa souveraineté finale, la divinité du Christ sont abondantes et « dépassent tout ce qui a été révélé sous la loi. Voir : *Encyclopédie de la Bible*, rédaction et adaptation française, par Luc Botté, Bruxelles, Editions Sequoia, 1961.

¹⁹⁴³ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p.26.

¹⁹⁴⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 275.

¹⁹⁴⁵ *Ibid*, op.cit, p. 275. Le prédicateur parisien le compare comme Grotius des années plus tard à Démosthène. Ses qualités sont référées à son éloquence politique et à l'effet d'immédiateté ». Nous donnons un exemple tiré du livre d'Esaïe 3 : 13 « L'Eternel se présente pour plaider, il est debout pour juger les peuples ». 3 :15 de quel droit foulez-vous mon peuple ? Le livre d'Esaïe est le premier livre des prophètes de l'Ancien Testament.

¹⁹⁴⁶ Jean Daillé, *Deux sermons de la Passion de nostre Seigneur, sur le 53. Chapitre d'Esaye*, se vendent à Charenton, par Samuel Perier, 1653. p. 6.

Il serait vain de multiplier la mention des admirations des théologiens ou hommes de lettres pour l'éloquence du prophète, tant celle-ci fait l'unanimité¹⁹⁴⁷ ; il s'agit d'en comprendre les raisons. Le prophète Esaïe dont l'éloquence, vive, brève, impétueuse, ornée, offre sous les expressions les plus naturelles et les plus variées la force d'un discours où le mouvement domine, est le modèle de Rivet. Ce dernier s'en inspire lorsqu'il porte une instruction morale, veut émouvoir rudement, réprover, comme lui, l'indignité de l'homme, son incrédulité ou apporter les consolations. Les métaphores du prophète saisissent l'imagination par leur réalisme car la nature n'est pas un décor vide, mais une force agissante, paisible ou effrayante à travers laquelle est portée immédiatement à l'esprit les conséquences morales, et matérielles¹⁹⁴⁸ d'une conduite oublieuse de la Loi mais aussi l'infinie bonté de Dieu. Rivet lui emprunte sa brièveté et son autorité¹⁹⁴⁹ or ses emprunts relèvent d'une appropriation du rythme, de la vocalité. Dans un sermon sur l'*Incarnation*, la dette stylistique personnelle du pasteur réside dans la répétition. Afin de mesurer cette dette, nous présentons au préalable un verset du livre Esaïe 42 : 19 où le procédé de répétition soutient toute la structure syntaxique.

Qui est aveugle, sinon mon serviteur. Qui est sourd, comme messager que j'ai envoyé ? Qui est aveugle comme celui que j'ai rendu accompli ? & qui est aveugle comme le serviteur de l'Eternel ?¹⁹⁵⁰.

La répétition posée sur les conjonctions de subordination possède une force invasive exerçant son office persuasive¹⁹⁵¹. Ce procédé de répétition est repris dans un second sermon sur l'*Incarnation* avec une amplification dont le mouvement conduit à une évidence.

Si nos yeux ne peuvent sans incommodités supporter les rayons du soleil levant ; de quelle preparation a besoin la sincérité des yeux de l'esprit pour contempler la splendeur de l'auteur de toutes choses se levant sur la terre ? La parole a été faite chair, qui pourra le raconter ? Comment pourra l'homme parler dignement de Dieu quand il oit Dieu vagissant au berceau ? Celui qui pour un temps a jetté sans parler,

¹⁹⁴⁷ Roger Zuber, 'La Grèce au miroir français, 1640-1750', *Littératures dix-septième siècle*, p. 207. Les théoriciens de la langue française sont unanimes dans leur fascination pour le caractère primitif de la Bible, « obsédés de pureté » et ce n'est pas un hasard si, écrit Roger Zuber car « Dans cette période les seuls vrais amis de la parole grecque sont ceux qui la confondent avec la parole de l'Église primitive. C'est pour goûter le texte de l'évangile ».

¹⁹⁴⁸Le pasteur Jean Daillé, dans ce sermon sur la *Passion du Christ*, pour lequel il a choisi de commenter la prédiction messianique d'Esaïe [chap. 53 : 1,2,3,4] insiste dès son introduction, sur le réalisme du prophète. « Il y touche tellement toutes les circonstances de ce mystère, & représente si bien jusques aux moindres de ses particularités qu'il semble plutôt raconter des choses passées, qu'en prédire qui soient à venir ». *Deux sermons de la Passion de nôtre Seigneur, sur le 53. Chapitre d'Esaye*, prononcez à Charenton, Paris, Samuel Perrier, 1653. p.6.

¹⁹⁴⁹ Jean Calvin, *Commentaire sur le Prophète Esaïe, au roy d'Angleterre, Edouard Sixième de ce nom*, Genève, Adam & Jean Riveriz, 1552. Dans sa préface, que nous avons déjà cité, le réformateur voit tout le bénéfice de l'autorité du discours prophétique pour la prédication « Toutefois nous devons conférer les moeurs des gens de nostre temps avec elles de cet ancien peuple ».

¹⁹⁵⁰ Esaïe, 42 : 5.

¹⁹⁵¹Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652. « Le prophète persuadoit sans Rhétorique. Le paraphraste est Rhétoricien sans persuader, tant a d'avantage la liberté de l'Eloquence en sa source, sur la contrainte de l'Art de parler ». p.53

des cris d'enfants est toutefois la parole éternelle du Père qui nous enseigne à parler. Parlons donc après elle¹⁹⁵².

La succession des questions se fait l'écho d'une énergie vitale, d'une cadence propre au prophète Esaïe dont nous donnons ci-dessous un exemple marqué par l'anaphore de *qui* et une suite de courts membres parallèles variant l'expression de formules dédoublées et coordonnées.

Ainsi parle Dieu, l'Eternel, Qui a créé les cieux et qui les a déployés, Qui a étendu la terre et ses productions, Qui a donné la respiration à ceux qui la peuplent, Et le souffle à ceux qui y marchent¹⁹⁵³.

En écho à l'injonction permanente du prophète Esaïe d'écouter, Rivet relie l'oralité sacrée de la parole prophétique à la permanence de la parole de Dieu :

Mais le texte d'Esaïe qu'on pourrait traduire par ces mots Il appellera, peut être rapporté à celui qui ne nomme jamais en vain, qui par les noms & titres exprime ce qui est déjà ou ce qu'il veut faire et fera¹⁹⁵⁴.

Le *passé* et le *futur*, soulignés, ici, par une cadence brève, dirige avec autorité l'intelligence, souscrivant autant à la forme lyrique qu'à la forme didactique. L'évidence se recueille dans ses trois segments de phrase. La singularité du texte prophétique d'Esaïe et des textes prophétiques dans leur ensemble, se trouve dans un refus de l'abstraction, note avec justesse, Emmanuel Bury¹⁹⁵⁵, conduisant à un réalisme psychologique qui en fait toute la force. Et ce réalisme ne se traduit pas uniquement par les métaphores, mais également par les marques psychologiques de l'oralité. Ce sont ces marques sonores familières et majestueuses que Rivet exploite dans son sermon sur *l'Incarnation* et comme le prophète Esaïe, il alterne le « vous » et le « tu », accentuant la gravité majestueuse d'une parole prononcée et adressée dans le présent. Le réalisme psychologique se réalise, dans ce cas, en faisant naître le sentiment chez l'auditeur ou le lecteur d'être le sujet unique du discours.

Es tu en peine de la voye que tu doibs prendre pour parvenir à salut parmi tant de destours, parmi tant de sentiers obliques, voici la voye la vérité & la vie, qui ne te laissera jamais fourvoyer, si tu prends son conseil. Mais regarde de qui tu le prends, afin que tu en faces estat comme tu doibs : sache qu'ils te sont commandements¹⁹⁵⁶.

¹⁹⁵² André Rivet, *Douze Méditations*, *op.cit.* p. 72.

¹⁹⁵³ Esaïe, 42,5.

¹⁹⁵⁴ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 38.

¹⁹⁵⁵ Emmanuel Bury, « Les beautés de l'Écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003. p. 85-109. Dans ce même article, Emmanuel Bury rapporte les propos de Fleury qui préconise également l'imitation du style d'Esaïe chez l'orateur sacré. Nous en citons l'extrait ci-contre. « Mais le principal dans la morale, c'est de toucher ce qui ne se peut faire que par des images qui saisissent vivement l'imagination et par des figures qui remuent les passions. On en trouve beaucoup dans l'Écriture sainte, particulièrement dans les prophètes ». *op.cit.* p. 103.

¹⁹⁵⁶ André Rivet, *Douze Méditations*, *op.cit.* p. 48.

Nous citons, ci-dessous, à titre d'exemple, un verset du texte d'Esaië où sont présentes les anciennes et les nouvelles prédictions concernant Israël, afin de mesurer les emprunts de notre pasteur au prophète :

Je t'ai déclaré ces choses-là dès lors, & te les ai fait entendre devant qu'elles advinsent : de peur que tu ne dises, Mes faux dieux ont fait ces choses, & mon image de fonte les ont commandées. Tu l'as ouï, voy le tout : & vous ne l'annoncerez-vous pas ? je te fais entendre dès maintenant choses nouvelles & qui estoient en reserve, & que tu ne savais pas.¹⁹⁵⁷.

Le tutoiement joint à la division de la phrase en membres qui développent sur le même plan les verbes ayant le même sens : « Je t'ai déclaré », « je te les ai fait entendre » ; le parallélisme, également, comme nous l'avons déjà signalé, qui est un trait caractéristique de l'éloquence d'Esaië, rythme chaque syntagme de manière égale : « Mes faux dieux ont fait ces choses, & mon image de fonte les ont commandées ». La même autorité et l'impérieuse nécessité de se faire entendre emportent la prédication de Rivet. Nous retrouvons dans le passage de son sermon l'emploi du parallélisme. Lorsque le prophète ordonne « Tu l'as ouï, vois le tout », le prédicateur reprend le même schéma et écrit « mais regarde de qui tu le prends, sache qu'ils te sont commandements ». Les exclamations, les injonctions que Rivet accumule lors de ses sermons signalent une urgence or cette urgence possède à la fois une valeur esthétique et psychologique intense dont la mémoire bénéficie.

L'antithèse

L'antithèse est une figure caractéristique de l'hébreu et du style biblique¹⁹⁵⁸, que le réformateur Calvin a relevée dans son commentaire sur le *Livre de Jérémie* :

Jérémie 4, 22, (stupides et sans intelligences) : Les antithèses ont plus de poids en hébreu qu'en grec ou qu'en latin. Voici qui serait froid en grec ou en latin : 'cet homme est stupide et sans intelligence' ; le second membre semble en effet enlever quelque chose. Mais l'hébreu procède autrement ; il signifie en effet par là qu'ils sont à ce point dénués de raison, qu'il ne reste en eux pas une goutte de saine intelligence¹⁹⁵⁹.

Ce que Rivet apprécie, tout comme le réformateur de Genève, c'est le caractère dynamique de la langue hébraïque dont l'antithèse est l'ornement car cette forme convient à un discours énergique qui veut persuader autant les intelligences que le cœur. C'est par le mouvement

¹⁹⁵⁷ Esaië, 48,5.

¹⁹⁵⁸ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole op.cit.* p. 385. « Cette figure représente pour Calvin, moins un fait de style qu'un fait de langue ».

¹⁹⁵⁹ *Ibid*, op.cit. p. 385. Références du Commentaire de Calvin sur Jérémie, en note, n° 39.

paradoxal produit par cette figure que notre prédicateur traduit avec un lyrisme contenu, le mystère de la naissance du Fils de Dieu dans un sermon sur l'*Incarnation* car :

Dieu qui a visité notre exil a voulu en notre prison [...] naître en l'horreur de la nuit. Il est venu pour nous donner la lumière, & cependant il a voulu naître en ténèbres. Il est venu pour nous donner la vie, & Il l'a voulu faire par sa mort ; il est venu pour nous enrichir, mais comment ? Certes par une admirable manière¹⁹⁶⁰ .

Le contraste saisissant de ces antithèses concises instaure une gravité qui ne réclame pas l'amplification de vaines paroles admiratives car en opposant simplement les termes aussi évocateurs de la condition humaine que « prison » et « exil » à la majesté de Dieu, Rivet donne à voir, dans un style proche du baroque¹⁹⁶¹, l'éclat lumineux de la bonté de Dieu au cœur des ténèbres humaines. Pour notre pasteur, l'intrusion du divin ne peut être traduit dans le cadre de sa prédication qu'en tentant de refléter le caractère immédiat, solennel de la puissance divine s'abaissant jusqu'aux hommes. Or ce paradoxe, si sobre, si retenu, malgré les effets « baroques » de l'ombre et de la lumière, reçoit aussi sa puissance d'un rythme redevable au style prophétique d'Esaië. Le balancement entre les verbes *venir* et *vouloir* ponctue chaque segment de phrase, et cette simplicité extrême rend compte musicalement de ce qui ne s'explique pas mais de ce qui s'impose. La pédagogie et l'esthétique sont à l'œuvre dans l'élan oratoire. Cet élément important auquel le prédicateur de Leyde a recours, ici, déploie toute son ampleur à partir d'un parallélisme impérieux propre à la langue hébraïque et au lyrisme du prophète Esaië dont nous citons un extrait à titre d'exemple :

Une voix dit : crie ! Et il répond : Que crierai-je ? Toute chair est comme l'herbe, Et tout éclat comme la fleur des champs l'herbe sèche, la fleur tombe, Quand le vent de l'Eternel souffle dessus, Certainement le peuple est comme l'herbe, l'herbe sèche et la fleur tombe, Mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement¹⁹⁶².

Nous avons, par cet exemple, choisi ce qui caractérisait la forme musicale du parallélisme, sa fonction mnémotechnique, car l'analogie faite entre l'état de nature et l'état spirituel de l'homme est la voie la plus sûre pour émouvoir et enseigner. Il est évident que pour souligner

¹⁹⁶⁰ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p.13.et p. 43.

¹⁹⁶¹ Le terme de baroque n'est ici qu'une étiquette car il y a déjà des passages similaires chez saint Augustin, qui n'était pas baroque. Il n'y a pas de complaisance dans le développement des images et de véritables tableaux comme chez Charles Drelincourt ou Pierre Du Moulin.

¹⁹⁶² Esaië, 35. Dans une homélie portant sur la prière, contenue dans *Douze Méditations*, Rivet, exploite le rythme puissant de l'antithèse propre à la prophétie d'Esaië. La répréhension gagne en force dans le raccourci brutal de la condition humaine : « Que tel pense estre élevé par-dessus les nuées, qui n'est qu'un misérable ver de terre ». p. 455. L'antithèse a une vertu pédagogique et dans la suite du sermon, le prédicateur y recourt avec la science de la brièveté : « Dieu se cache quelques fois pour se faire chercher, il ne répond pas pour nous faire crier ». *op.cit.* p. 450. Rivet exploite dans un même moment les valeurs de l'antithèse et du rythme.

l'humilité du Fils de Dieu, Rivet se réfère à la prophétie¹⁹⁶³ d'Esaië annonçant la venue du Messie mais notre prédicateur n'a pas emprunté les célèbres métaphores d'Esaië où ce dernier prédit la venue du Messie en le comparant à un chirurgien, à un arbrisseau, mais a transposé, avec fécondité, l'idée de l'humilité du Christ, dans le registre lyrique, par le rythme, témoignant d'une véritable appropriation de la prose prophétique d'Esaië, révélant aussi une accommodation de l'éloquence biblique au sujet de la prédication.

Les mots des prophètes en héritage

Les deux termes les plus significatifs des textes prophétiques d'Esaië et de Jérémie sont : *arracher* et *planter*. La parole d'Esaië et de Jérémie est une parole sous tension, traversée par des forces contradictoires qui reflètent la nature instable de l'homme et la puissance de Dieu. La véhémence de la parole du prophète accompagne sa mission : planter par la parole la droite soumission aux lois de Dieu et arracher, dénoncer les corruptions et les lâchetés. Le verset, où Esaië compare Israël à une vigne produisant de mauvais raisins, en témoigne :

J'en arracherai la haie, j'en abattrai la clôture, pour qu'elle soit foulée aux pieds et je donnerai mes ordres aux nuées afin qu'elles ne laissent plus tomber la pluie sur elle¹⁹⁶⁴.

Entre Douceur et résolution, le style elliptique prophétique frappe¹⁹⁶⁵, bouleverse et nous comprenons que les modèles prophétiques d'Esaië et de Jérémie sont encore plus présents lorsqu'il s'agit, pour Rivet, de porter un sermon lors des journées de jeûne et de prière, instituées pour célébrer une victoire ou la reprise d'une ville par les armées néerlandaises ou pour demander à Dieu d'éloigner le fléau de la peste. Dans ces circonstances exceptionnelles où il est nécessaire d'apaiser les inquiétudes, d'abaisser les vanités devant les victoires sur l'ennemi espagnol, d'exhorter les fidèles à persévérer dans leur foi, la voix des prophètes domine et avec elle l'identification des réformés avec le peuple d'Israël. En 1632, dans un des deux sermons donnés à l'église française de La Haye, lors d'une journée de jeûne organisée durant le siège de Maastricht¹⁹⁶⁶, le pasteur établit clairement le lien entre l'assemblée réunie et le peuple qu'Esaië exhorte, :

¹⁹⁶³ Esaië, chap. 53,1-2. Qui a cru à ce qui nous était annoncé ? Qui a reconnu le bras de l'Eternel ? Il s'est élevé devant lui comme une faible plante, Comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée ; il n'avait ni beauté ni éclat pour attirer nos regards, Et son aspect n'avait rien pour nous plaire

¹⁹⁶⁴ Esaië,5,5. Nous citons également ci-contre un verset du livre du prophète Jérémie 1 : 10 « Regarde, aujourd'hui je t'établis sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et renverser, pour exterminer et démolir, pour construire et planter ».

¹⁹⁶⁵ Esaië. 50 ,4-11 : « Mais le Seigneur m'a secouru. C'est pourquoi je n'ai point été déshonoré. C'est pourquoi j'ai rendu mon visage semblable à un caillou, Je n'ai point dérobé mon visage ».

¹⁹⁶⁶ Voir *supra*.

Nous avons ceci de commun avec les onze lignées d'Israël que la notre n'est pas moins juste, il est vraie que nous sommes aveugles, si nous ne voyons & ladres si nous ne sentons que la patience de Dieu s'est lassée & qu'il y a quelques années qu'il nous fit sentir qu'il ne marchait plus entre nous comme jadis [...]. A plus forte raison sommes-nous obligez, nous qui sommes icy estrangers, mais qui n'y aurons pas esté transportés comme captifs, qui y sommes venus chercher refuge & liberté de conscience, de chercher la paix du pays. L'usage de la paix pour l'employer mieux que jamais à son service, pour faire fleurir la justice ; abolir les vices & debauches ; réprimer les blasphèmes ; redresser faire droit à l'orphelin¹⁹⁶⁷.

L'exhortation à se rendre digne de la paix s'exprime sous l'autorité d'Esaië que le pasteur cite. Les évènements tragiques ou heureux prennent place dans un ordre voulu par Dieu et sont transposés dans le champ spirituel de la foi avec un réalisme qui parle aux consciences. Les prophètes, rappelle Rivet, prédisent et corrigent en s'opposant souvent à leurs temps.

On a admiré les prophètes predisans quelques choses à venir ou par paroles ou par action : leur liberté a esté admirable, en leurs oppositions aux corruptions de leurs temps, en leurs corrections hardies qu'ilz ont apportées à temps¹⁹⁶⁸.

Ces « corrections hardies », portées au temps d'Esaië, servent pour le présent car, en 1637, à l'occasion d'un sermon donné à l'occasion de la reprise du Fort de Shrenck¹⁹⁶⁹, et bien que le pasteur montre moins de hardiesse que les prophètes Esaië ou Jérémie, il conserve d'eux la brièveté saisissante des images.

Car nous voyons encore la main de Dieu s'appesantir en plusieurs lieux et outre les incommoditez qu'a apporté la guerre, la peste ayant couru jusque tout le pais et conduit par milliers les hommes au tombeau¹⁹⁷⁰.

La forme grammaticale de la dernière phrase dramatise la scène, met en évidence la violence des faits car la brièveté de la description pose, dans un raccourci dramatique la vision de milliers d'hommes allant au tombeau. La brièveté, ici, n'est pas, paradoxalement, une absence d'abondance ni un refus des effets oratoires, mais, au contraire l'expression la plus frappante et

¹⁹⁶⁷ André Rivet, *Exhortation à repentances Sermon fait au sujet du siège de maastricht le 11 août 1632 en l'église française de la Haye* : sur le chap des Juges : verset 26, 27 et 28.p.44. Le prédicateur poursuit et décrit les circonstances de cette guerre avec un réalisme qui s'attache à la description morale et matérielle de la guerre entendue comme une punition divine « car après nous avoir abattus & humiliés, Il luy a pleu nous relever comme par miracle ; toujours néanmoins avec une dispensation telle que les Israélites, desquels nous avons parlé, l'ont expérimenté. [...] mais quand nous y sommes allés avec trop de confiance & que nous avons fait trop estat de nostre bras, il nous a fait sentir nos faiblesses ». p. 79. Ensuite, le rythme devient plus rapide, les termes sont subordonnés à l'expression des sentiments les plus extrêmes et les plus primitifs. « Les difficultés croissent, les forces qui nous environnent augmentent & accourent de divers endroits de nouveaux ennemis ne respirans que menaces & nous devorans desja par esperance ». p. 133. André Rivet cite Esaië 1 : 17.

¹⁹⁶⁸ André Rivet, *Douze Méditations*, op.cit. p. 39.

¹⁹⁶⁹ André Rivet, *Divers traictez de piete*, op.cit. p. 140.

¹⁹⁷⁰ *Ibid*, op.cit. p. 140.

la plus grave du jugement de Dieu car fidèle à l'éloquence des prophètes, il donne à voir la cause et ses effets dans leur immédiateté.

Jérémie

Les deux sermons donnés lors du siège de Maastricht, en 1632, sont particulièrement nourris du style prophétique de Jérémie¹⁹⁷¹. Les éléments les plus puissants de la nature, comme le vent et les arbres, les interrogations répétées, souvent inquiètes, sont les échos des prophéties de Jérémie devant la condition misérable des juifs du royaume de Juda et la certitude de la ruine du temple de Jérusalem. Dans le premier sermon publié sous le titre *Exhortation à Repentance*, notre pasteur, devant l'incertaine victoire, multiplie, lui aussi, les interrogations, décrit le tumulte de la défaite, entrechoque les oppositions avec une énergique simplicité qui appartient à l'éloquence de Jérémie :

Nos fortes places que nous tenions imprenables ne purent fermer leurs portes à la famine, laquelle finalement les ouvrit à l'ennemi. : [...] Ne montrasmes nous pas toutefois à la maison de l'éternel ? Ne jeunâmes nous pas extraordinairement ? ne fîmes nous pas devoir de prier, de crier vers nostre Dieu pour destourner son ire ? Nous vismes donques la bonne cause souffrir & la mauvaise triompher pour longtemps¹⁹⁷².

Le second sermon, *Exhortation à Persévérance*¹⁹⁷³, donné pour les mêmes circonstances, possède une virulence plus affirmée par laquelle les guerres et les défaites de la république sont clairement annoncées comme des châtements de Dieu dont il faut trouver la cause. De ce fait, les images se succèdent avec une rapidité qui signale une énergie visant moins un lyrisme dramatique qu'une exhortation à comprendre l'urgence de la situation. Nous en citons un large extrait car, pour ce sermon, d'une durée plus longue que d'ordinaire, Rivet a mis en repos son talent de dialecticien pour faire place à une éloquence que Quintilien¹⁹⁷⁴ qualifie de véritable éloquence : celle des orateurs qui entraîne l'auditoire par le plaisir et par la force. En l'occurrence, le pasteur souhaite que les têtes se courbent et si nous en citons un large extrait,

¹⁹⁷¹Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op. cit. p. 322. Nous citons un extrait du commentaire de Jean Calvin sur le livre de Jérémie, commentaire donné par Olivier Millet : « Le prophète recherche moins l'élégance qu'il ne confirme son enseignement. Les figures qu'il emploie visent donc non pas simplement à l'ornement du discours mais plutôt à la véhémence parce que les oracles n'obtiendraient pas assez de crédit auprès des hommes stupides sans l'ajout de pareils aiguillons ». Citation de Jean Calvin, *Leçons ou commentaires & expositions de Jean Calvin tant sur les revelations que sur les Lamentations du Prophète Jérémie*, Lyon, Claude Senneton, 1565.

¹⁹⁷² André Rivet, *Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye*. Item, a persévérance en la proffession de la vertié de Christ. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1632.p.75.

¹⁹⁷³ *Ibid*, *Exhortation à Persévérance* en la profession de la Vérité du Christ, en deux sermons sur les versets de Paul aux Colossiens 2. 6-7. pp. 146-268.

¹⁹⁷⁴ George Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, op.cit. p. 128.

c'est que le prédicateur invite une éloquence où comme le prophète Jérémie¹⁹⁷⁵, il convoque énergiquement les métaphores, les répétitions, le rugueux tutoiement, les interrogations acerbes. Tous les éléments d'un discours véhément dont, pour reprendre les termes d'Olivier Millet¹⁹⁷⁶, l'élégance ornementale se fait oublier au bénéfice de l'efficacité.

Et un arbre souvent transplanté n'engendre point de mousse ; aussi rarement fait-il du fruit. Cette inconstance ou irrésolution dans les choses de vie cause la ruine. On ne fait pas estat des arbres qui ont beaucoup promis par leurs feuilles & leurs fleurs & e qui ne produisent jamais de fruits. On blâme justement ceux qui entreprenans quelque chose d'importance sont bouillans en leurs commencemens, tiedes sur le milieu & froids sur la fin [...] Que te profiteras si tes bleds sont beaux en herbe & te promettent beaucoup & toutefois au temps de la moisson ne valent rien en gerbes ? Quoy si ta vigne te monstre plusieurs formes, te rend par sa fleur une suave odeur mais devant le temps de vendange s'écoule en toutes ses grappes, touchée d'un mauvais vent ? [...] Voulez-vous aller plus loin pour apprendre la cause de cette rigueur de laquelle Dieu a voulu user en ce temps contre toutes les Eglises réformées ? Voyez si la volonté du maistre s'y fait, comme elle s'y prêche ; si la vérité s'y croit, comme on en fait profession. Si l'inexécution, n'en tesmoigne pas le mépris, si l'infraction, ne fait pas de tort à sa vérité ?¹⁹⁷⁷.

La répréhension s'abat sur l'Église réformée, par une question chargée de menaces et nous constatons l'efficacité de l'accumulation par les répétitions, qui rendent compte de la puissance de la voix, de la valeur rhétorique des marques de l'oralité.

Au fruit on connaît l'arbre & l'abondance du cœur la bouche qui parle [...] « Ne trouvez-vous pas estrange mes frères, si ce chemin estant si negligé, si peu frayé, il se trouve tant de gens qui tiennent si peu à Christ, estans si attachez au monde ; si à l'égard du monde estans pesans, & fixes, à l'égard de Christ, ils se trouvent légers festus que le vent emporte au moindre bruit de la tentation. Ce temps difficile descouvre, ou l'hypocrisie, ou la lascheté de plusieurs [...] quand le monde les presse & leur fait peur de perdre la terre ou leur donne esperance de s'y accroistre ils ne pensent plus au ciel & choisissent leur paradis ici-bas. Malheureux choix ; eschange deplorable, pire que le plomb pour de l'or ; de l'ombre pour la viande. [...] qu'on considère quelle a esté la vie à quoy ils se sont étudiés, quelles ont esté les sollicitudes ; on y trouvera ou que les espines y ont estouffé la bonne semence ; ou que les oyseaux de l'air l'ont mangée ou que l'ardeur du Soleil a seché l'herbe¹⁹⁷⁸.

Les figures elliptiques et les métaphores font résonner les voix familières des prophètes et celle du prophète Jérémie en particulier, qui vient marquer de son empreinte l'ensemble du passage¹⁹⁷⁹. Comme chez le prophète, les éléments de la nature portent immédiatement à l'esprit

¹⁹⁷⁵ Jérémie, 30, 6-7. « Je me suis rendu attentif & ai escouté : mais nul ne parle adroit, il n'y a personne qui se repente de son mal, disant Qu'ai-je fait ! eux tous sont retournés à leur course, comme le cheval qui se rue à bride allée parmi la bataille. Mesmes la cigogne a cognu par les cieus ses saisons, la tourterelle, & l'arondelle, & la grue ont prins garde au temps qu'elles doivent venir : mais mon peuple n'a point cognu le droit de l'Eternel ».

¹⁹⁷⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 322.

¹⁹⁷⁷ André Rivet, *Exhortation à Persévérance*, op.cit. pp. 149, 190-193. Ce rythme porté par l'interrogation et propre à Jérémie est également présent dans l'homélie donnée à l'occasion de la victoire du Fort Shrenck contenue dans *Divers Traictés*. op. cit. pp. 107-111. « Mais que peut l'homme faible contre le tout puissant, quand il veut frapper ? Que luy peut-il opposer pour s'en défendre ? Ce seul nom doit lui oster cette pensée [...] Que sert au bœuf de regimber contre l'aiguillon ; ou au cheval contre l'esperon ? C'est pour le faire piquer davantage. [...] ainsi les enfans de Dieu diront avec Jérémie, ô éternel, chastie moy, toutefois par mesure, non pas en ta colère, afin que tu ne me reduises à néant ».

¹⁹⁷⁸ André Rivet, *Exhortation à Persévérance*, op.cit. pp. 199- 200.

¹⁹⁷⁹ Le prédicateur reprend en l'adoucissant le ton plein d'acrimonie du prophète Jérémie lorsque ce dernier condamne les hébreux de ne pas suivre les commandements et prédit à Israël sa chute prochaine « Car j'ai averti vos pères, Depuis le jour où je les ai fait monter du pays d'Egypte, Jusqu'à ce jour, Je les ai avertis, tous les matins, en disant ; écoutez ma voix ! Mais ils n'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille, Ils ont suivi chacun les penchans de leur mauvais cœur ». Nous citons, ici, le verset biblique : *Jérémie 1,22*. Lamentation de Jérémie 4, 1- 2, « l'or était devenu obscur ; que les enfans de Sion estimés comme le meilleur or, étaient réputés comme des bouteilles de terre ».

la vanité humaine et son inconséquence : le vent chasse les hommes¹⁹⁸⁰, l'ardeur du soleil assèche la terre, l'hostilité de la nature prive l'homme de toute subsistance. Lorsque Rivet dénonce la vanité du monde, il en fait un catalogue raisonné où la description concise des risques du présent, divisée par la simple conjonction de coordination *ou*, n'étant pas dirigée par la passion, insuffle à son discours, une force d'autant plus grande que personne n'échappe à une des catégories morales inventoriées. La rhétorique et l'esthétique biblique sont à l'œuvre dans la prédication de Rivet et son admiration pour la langue hébraïque ne se borne pas à emprunter les figures ornementales, mais à en extraire les éléments propres à conduire une exégèse vivante.

Nous devons pour conclure citer une des seules appréciations que Rivet a donné sur la beauté du style biblique et en l'occurrence, sur la poésie davidique. Dans un argument introduisant une méditation sur le *Psaume XCI*, publié en 1637, le prédicateur confie avec humilité au lecteur l'impossibilité de retranscrire le souffle de la poésie davidique, en des termes qui témoignent de son admiration :

En laquelle si nous n'avons peu dignement représenter les figures, les nombres, & l'élégance de ce poème, lequel en sa langue surpasse tout ce qui se peut trouver de plus relevé entre le grecs & latins, nous avons tasché d'en exprimer le sens & d'en monstrier l'usage, à l'édification & consolation de l'Eglise en ce besoin¹⁹⁸¹.

¹⁹⁸⁰ Nous citons un verset extrait du livre de Jérémie, 49,36. « Je ferai venir sur Elam quatre vents des quatre extrémités du ciel, je les disperserai par tous ces vents, Et il n'y aura pas une nation, Où n'arrivent des fugitifs d'Elam ».

¹⁹⁸¹ André Rivet, *Méditation sur le Psaume XCI*, Quevilly, Cailloué, 1637.p. *Argument*.

Quatrième Partie. Moyens rhétoriques et topiques.

Introduction

Les tropes ou figures de style appartiennent à tout discours qu'il soit profane ou sacré car elles sont présentes dans la Bible, c'est un fait que saint Augustin dans son *De Doctrina christiana* a établi :

Toutes les figures de style que les grammairiens désignent par le nom grec de tropes, nos auteurs en ont fait usage, et cela plus souvent et avec plus d'abondance que ne peuvent le penser ou le croire ceux qui ne les connaissent pas et qui ont appris ces figures chez d'autres écrivains. Cependant ceux qui connaissent ces tropes les retrouvent dans les saintes Ecritures, et la connaissance qu'ils en ont les aide quelque peu à les comprendre¹⁹⁸².

En signalant que les figures ou tropes se trouvent utilisés par les auteurs bibliques, le philosophe chrétien abolit une frontière qui ferait obstacle à la compréhension des textes bibliques et qui négligerait l'éloquence biblique et l'éloquence sacrée. Or l'éloquence comme la rhétorique est au cœur de la prédication car si, celle-ci est une instruction sur le texte biblique, elle répond, aux principes de l'art oratoire et de l'usage de ces principes, et de la science de chaque prédicateur dépend l'éloquence qui le distingue.

Si nous considérons le cœur de l'art oratoire de Rivet, notamment les figures de styles significatives de son éloquence, nous constatons que les réflexions littéraires des hommes de lettres français du siècle, et en particulier celles de Guez de Balzac sur la traduction, rejoignent, par leurs revendications d'une prose attique et leurs réflexions sur le pouvoir du verbe « d'une parole agissante¹⁹⁸³ », les principes stylistiques de sa prédication. L'homme de lettres, ami de Valentin Conrart, admire le style biblique et les termes par lesquels il exprime son admiration tiennent lieu d'une véritable définition de la prédication à laquelle peut aspirer un orateur chrétien comme Rivet.

Ce ne sont pas des paroles fugitives et passagères [...] elles durent et se conservent après le son ; elles vivent dans les plus ingrates mémoires ; elles se font voye dans la plus secrète partie de l'homme ; elles descendent jusqu'au fond du cœur ; elles percent jusqu'au centre de l'âme, et se vont mesler et remuer là

¹⁹⁸² Saint Augustin, *De Doctrina christiana*, livre III, 40-41, trad. M ; Moreau, bibliothèque augustinienne 11/2, Paris, 1997, *op.cit.* p. 289-293.

¹⁹⁸³ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Bibliothèque de « l'Évolution de l'Humanité » Albin Michel, Paris, 1995, p. 391. Postface d'Emmanuel Bury. « Voilà un lieu commun très significatif de cette prose, et qui confirme sa prétention à hériter des prestiges de la rhétorique passée. Les orateurs autrefois portaient en eux l'exigence d'une parole agissante, propre à émouvoir, transformer, captiver leurs auditeurs ».

dedans avec les pensées et les autres mouvements intérieurs. Ce ne sont plus les paroles de celui qui parle, ou qui écrit ; ce sont les sentiments de ceux qui écoutent ou qui lisent¹⁹⁸⁴.

Devant le texte biblique, notre prédicateur a des devoirs d'exégète et d'orateur : interpréter et s'effacer devant l'Auteur divin. Concilier les deux, relève de l'éloquence. Le premier de ces devoirs exige la rigueur du raisonnement par des enchaînements ordonnés où les modèles des rhéteurs de l'antiquité grecque et romaine, d'Aristote à Cicéron prêtent leur concours et le second réclame la force vitale du rythme, des périodes où le modèle paulinien préside. Entre Cicéron et l'apôtre Paul la force de l'oralité et par conséquent du rythme dominant la composition, et l'invention de notre prédicateur car la prédication est avant tout écoute : faire naître et conserver par la mémoire ce qu'enseigne les Écritures. C'est chose fort simple, pour Hyperius car le prêcheur a à sa disposition toutes les provisions nécessaires pour y parvenir.

Les provisions de meuble utiles voire nécessaires, de tout ce qui peut servir à clairement enseigner, ou aussi à esmouvoir les affections. Qu'il sache donc que toutes ces choses lui appartiennent les argumentations, les entymemes, & les figures item l'artifice d'amplifier et d'émouvoir que les Rhetoriciens maîtres experts à bien parler ont enseigné¹⁹⁸⁵.

Parmi toutes les figures, proposées généreusement à l'envie des orateurs, le choix de certaines déterminent l'art oratoire. Dans la prédication de Rivet, les effets oratoires, s'imposent plus qu'ils ne sont recherchés, étant comme le reflet d'une pensée en mouvement dont le centre est la Bible. Entièrement absorbées par sa volonté d'instruire clairement, d'exposer avec ordre les propositions, ses qualités d'orateurs sont celles d'un pédagogue sacré dont les figures de style les plus significatives traduisent à la fois l'idée d'une progression intellectuelle toute humaine et celle de l'élan vital d'une *parole* qui s'adresse à chacun dans le moment présent de son histoire: l'amplification, l'interrogation et le rythme des insertions des citations bibliques sont, entre toutes, celles qui, par leurs actions, distinguent l'éloquence de notre pasteur.

Il faut rappeler ici ce que Dauber¹⁹⁸⁶ signale dans son oraison funèbre à propos de l'éloquence de Rivet,

Et habebat ejus oratio nescio quam latentem energiam, ut vel nolentes traheret ; accedebat oculorum vigor & faciei majestas, quae verba animosa suavitate fundenti magnam gratiam addebant¹⁹⁸⁷.

¹⁹⁸⁴ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p. 391, cette citation de Guez de Balzac, donnée par Roger Zuber, est contenue dans « Paraphrase ou de la grande éloquence » dissertation écrite en 1639, et parue en 1644, dans *Œuvres* (1665, op. cit., t. II, p. 524). Voir la note n°1.op.cit. p. 391.

¹⁹⁸⁵ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 94.

¹⁹⁸⁶ J.H. Dauber, *Oratio Funeris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi*, Lugduvi Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahame Elzevirum, 1651. Nous renvoyons à l'introduction en ce qui concerne le rôle de Dauber auprès de Rivet et les liens d'amitié entre les deux hommes. A la suite de l'oraison funèbre se trouvent divers textes écrits par les amis et collègues du pasteur. Nous renvoyons à l'annexe dans laquelle, les noms des auteurs et les textes de ceux auxquels notre pasteur semblait le plus attaché, sont retranscrits.

¹⁹⁸⁷ J.H., Dauber, *Oratio Funeris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi*, Lugduvi Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahame Elzevirum, 1651, Leyden. p. 39. Son énergie personnelle qu'il ne voulait pas laisser dominer dans le discours, se laissait cependant voir sur son visage. A la douceur des paroles s'ajoutaient la force et la vigueur du regard. Sa

Le professeur et ami de Rivet, souligne l'élégante nervosité, la vigueur de son *actio* oratoire au moment de la prédication, le rythme rapide, enlevé de son propre à un discours où l'autorité est un savoir partagé. Dauber insiste sur *l'actio* oratoire du pasteur, cette énergie que le pasteur veut maîtriser se laissait voir malgré lui dans son regard qui reflétait une grande vigueur. Toutes les figures de style propre à susciter le mouvement des idées, que ce soit par une lenteur étudiée, un silence marqué ou une accélération sur une phrase appartiennent à l'éloquence de notre prédicateur. L'énergie signalée par Dauber, qui fut un témoin privilégié de l'éloquence de notre pasteur, puisqu'il a travaillé en tant que professeur de droit à l'Ecole Illustre de Breda, nous autorise à présenter les figures de style qui par leur emploi signent l'art oratoire de notre pasteur. Toutes sont associées au mouvement, à ce qui relève de la cadence et donc de l'élocution. Or si la cadence selon George Molinié¹⁹⁸⁸ pose un problème en rhétorique normative, dans la mesure où elle appartient au domaine de la poétique, dans la prose, la cadence régit le rythme de la phrase, son intensité sonore, son intensité affective. Nous considérerons donc, l'amplification l'accumulation, l'interrogation, toutes figures qui font naître par leurs procédés une dynamique rythmique et qui révèlent, selon leur utilisation, le style personnel de l'auteur.

vigueur était visible comme s'il ne pouvait la cacher. Dauber poursuit « Il enseignait solidement, il examinait invinciblement, parlant d'une manière précise et élégante ». « Docebat pure, loquebatur eleganter & terse. Explicabat docte, disputabat acute, respondebat solidissime ».

¹⁹⁸⁸ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992. P. 74. « Quoi qu'il en soit des doctrines aussi fluctuantes que contraires à son égard, elle existe depuis les écrivains grecs et latins, et s'appréhende essentiellement pour nous en termes d'approximation rythmiques : le lecteur ou l'auditeur, reconnaissent dans un ensemble de phrases des retours de quantités syllabiques à peu près égaux, selon des régularités plus ou moins exactes mais en tout cas mémorissables ».

Chapitre I. Figures significatives.

L'amplification

La première figure que nous retrouvons sous la plume du prédicateur, est l'amplification dont Hyperius, autant que Calvin¹⁹⁸⁹, apprécient la valeur car elle est profitable à la prédication, mais, si les précieux instruments de la rhétorique sont transférés avec générosité dans le domaine de l'art oratoire sacré, c'est toutefois avec des offices différents pour l'amplification¹⁹⁹⁰.

Nous dirons quelque chose de l'amplification parce que les pères en ont usé autrement que les orateurs. Le prêcheur n'amplifie pas pour faire la chose plus grande ou plus petite qu'elle n'est et d'une mouche en faire un éléphant contrairement aux rhétoriciens qui travaillent surtout assavoir desirans corrompre le jugement des auditeurs mais que la chose soit connue de tous telle & aussi grande qu'il est convenable de la cognoistre : & cela à vérité n'est autre chose que retirer les hommes s'égarans, à un prudent jugement [...] car si quelqu'un tombe sur des passages desquels il est vray-semblable que les auditeurs ne peuvent assez droitement juger, alors appliquant les amplifications il taschera de les amener à ce point qu'ils puissent facilement cognoistre quelle est la chose & combien elle est grande ou petite. Or donc quand il adviendra que le prescheur trouvera de ces choses il fera bien de montrer la grande énormité d'icelles en usant de quelques amplifications¹⁹⁹¹.

Nous avons choisi de citer amplement Hyperius car le professeur donne avec clarté l'utilité de l'amplification. Cette figure indispensable pour tout orateur, voulant convaincre, puisqu'elle est l'élément ayant le plus d'incidence psychologique, peut être redoutable, pour Hyperius, dans les discours profanes car elle oriente le jugement de manière implicite, trahissant de ce fait la vérité¹⁹⁹². Dans le cadre du sermon, elle joue, au contraire, le rôle d'un instrument fiable qui indique la juste proportion, rétablissant la vérité et dans ce cas, la révélant. Cette figure prise dans sa définition classique consiste, selon Quintilien, à modifier les degrés d'une qualité attribuée à une personne, à diminuer les conséquences d'un fait ou à les amplifier, à élever ou à réduire une action¹⁹⁹³. Ce mouvement ascendant ou descendant a des conséquences rythmiques sur la phrase, sur sa cadence, car amplifier consiste, poursuit Hyperius, à multiplier

¹⁹⁸⁹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992. p. 313. « La figure de l'amplification assure l'abondance oratoire. Calvin met le plus souvent au compte de la véhémence les procédés de l'amplification, et il indique en général la raison précise, d'ordre psychologique et spirituel, de ces procédés ». L'auteur cite un extrait du commentaire de Calvin sur Job 37, 2 « or il amplifie cela, pour ce que les hommes sont assez nonchalans, et si on leur dit en un mot ce que nous venons d'exposer, il ne leur en chaut pas beaucoup, cela s'escoule ».

¹⁹⁹⁰ *Ibid*, op. cit. p. 313

¹⁹⁹¹ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, op.cit. p. 95.

¹⁹⁹² *Ibid*, op.cit. p. 95.

¹⁹⁹³ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880, livre VIII, chap IV. « La première manière d'amplifier ou de diminuer consiste dans le nom même de la chose, lorsqu'on dit, par exemple, d'un homme blessé qu'il a été tué ; d'un méchant, que c'est un scélérat et au contraire d'un homme qui a frappé qu'il a touché ».

les exemples par quatre moyens : l'accroissement, la comparaison, le raisonnement, l'accumulation. L'accumulation nous intéresse car elle est une des figures dont Rivet exploite souvent les effets. Nous laissons Hyperius en donner la définition :

La quelle consiste à entasser des mots et des pensées, qui au fond signifient la même chose ; car encore que ni ces pensées ni ces mots ne présentent pas de gradation, ils ne laissent pas de s'élever par leur amas : autant de degré pour descendre que pour monter¹⁹⁹⁴.

La conglobation¹⁹⁹⁵ ou l'accumulation dont le rythme se déploie à partir d'une unité, présente une vue panoramique des faits, des sentiments, passés ou présents sans les relier explicitement au sujet envisagé. Cette figure différente de la répétition en a l'efficacité pédagogique car elle sert dans toutes les parties du discours à confirmer par une série d'exemples, ce qui a été dit¹⁹⁹⁶. La valeur esthétique attachée à l'abondance que cette figure suppose, participe à la visée pédagogique à partir du rythme avec lequel les exemples se multiplient, brisant comme l'écrit Calvin, la « nonchalance » des auditeurs. Nous donnons pour exemple, quelques extraits du sermon donné lors d'une journée de jeûne et de prières durant le siège de Maastricht en 1632¹⁹⁹⁷. Rivet doit y exhorter le peuple à jeûner et prier pour que la paix se réalise mais doit justifier également la guerre. Il porte en premier lieu son instruction sur la valeur de la repentance avec d'autant plus de force, qu'il s'attache avec logique, aux signes extérieurs de celle-ci : les larmes.

Le dépit les produisait en Esaü, le désespoir en Judas l'hypocrisie et la trahison en la femme de Samson. L'impatience, la lascheté & semblables défauts, en d'autres.) il faut juger les larmes par le mouvement intérieur [...] telles ont été les armes de Jérémie en ses saintes complaints. Telles les larmes de S. Pierre, après la chute. Telles les larmes d'Ezechias dangereusement malade : celles de David baignant sa couche toutes les nuits & trempans son lit de larmes. Du mesme lorsque ses yeux fondaient en ruisseaux, pource qu'on n'observait point la loy de Dieu. Telles aussi les larmes de cette femme pecheresse, laquelle en sa repentance arrosait les pieds du Seigneur de ses armes & les essuyait de ses cheveux¹⁹⁹⁸.

Les scènes bibliques, ici, non graduées car ce n'est pas l'intensité qui est le moteur, mais l'accumulation des témoignages des plus grands personnages de l'histoire biblique, confirment sans autre artifice, la nécessité de se rassembler dans une louable repentance, illustrant visuellement la violence émotionnelle car, déclare -t-il, un peu plus loin dans le sermon, « les

¹⁹⁹⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons ès Eglises du Seigneur*, op. cit, p. 96.

¹⁹⁹⁵ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, op. cit, p. 90. La définition de la conglobation selon George Molinié « Figure aussi délicate qu'efficace, présente un panorama à peu près complet de tout le tableau, mais on ne dit jamais le thème du tableau dont la description énumérative paraît dans toutes ses parties paraît parfaitement autonome et pleine. Ce n'est qu'à la réflexion qu'on se rend compte d'une manipulation ».

¹⁹⁹⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.315.

¹⁹⁹⁷ André Rivet, *Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye*, Rivet choisit les versets 26, 27 et 28 du ch. 20, du livre des Juges. Nous donnons ici un passage contenu dans le même sermon où l'accumulation sert avantagement l'étude psychologique du désarroi et de la faillite de la foi, op. cit, p. 6. « si quelques maladies Epidemiques gagnent le païs, les effects n'en sont pas cachés, & ne sont point couverts par la terre, devant qu'ilz aient paru dessus. Et de quelques uns de ces maux on descouvre aussi les causes, soit naturelles, soit politiques ; on y applique des remèdes humains, on se prepare à quelque resistance : mais le plus souvent, on s'arreste à l'extérieur, sans approfondir, comme il serait requis ; & ainsi le mal légèrement pensé, s'accroist au lieu de se guérir, & la resistance preparée, ne sert qu'à augmenter la ruine. ».

¹⁹⁹⁸ André Rivet, *Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht*, op. cit, p. 32.

larmes sont une violence agréable à Dieu ». L'insistance s'accorde donc à la visée pédagogique par le relais d'une expression à chaque fois identique et pourtant différente comme autant de reflets d'une même lumière. Dans le même sermon, pour lequel il a choisi de commenter trois versets tirés du livre des Juges se rapportant au récit vétérotestamentaire de la lutte fratricide entre les tribus d'Israël¹⁹⁹⁹, notre auteur amplifie les vicissitudes de l'Église réformée en comparant la guerre des Israélites et celle qui oppose dans l'histoire présente, réformés néerlandais et catholiques espagnols. Tout d'abord, il tire parti de ce récit pour justifier la guerre, car, en précisant que les Israélites étaient malgré tout de la même religion, il souligne, par une amplification, tout ce qui sépare les chrétiens réformés et les chrétiens catholiques, justifiant sans le dire la guerre présente :

Nous avons à faire à ceux qui portent le nom de chrestiens comme nous, qui en retiennent le baptesme pour marque, & entre lesquels, la miséricorde de Dieu a encore laissé ce témoignage de son alliance ; mais qui ne nous veulent laisser, ni le nom Chrestien, ni l'exercice de la vraye pieté en la terre, ni l'espérance de la vie éternelle au ciel, ni communion de feu & d'eau avec eux ici bas, ni respiration de vie, beaucoup moins aucune possession de bien & honneurs²⁰⁰⁰.

Le prédicateur tire un effet hyperbolique de la comparaison qui profite à l'idée implicitement formulée de justifier la guerre. L'amplification est d'autant plus efficace qu'elle se double d'une gradation dont le rythme conduit par vagues successives à l'expression la plus absolue des violences subies par l'Église réformée. Cette figure intervient dans le sermon, juste après une précision dont la valeur historique et religieuse a son poids puisque Rivet précise que le nombre des ennemis de la nation d'Israël était moins important que celui qui entoure le petit pays hollandais, démontrant en un seul trait le courage du peuple et la bénédiction divine :

Car au lieu qu'ilz étaient plus de dix contre un ; il y a contre nous plus de centaines d'ennemis ; qu'il n'y a parmi nous d'unités de défenseurs, si nous regardons le général de ceux qui en veulent au peuple de Dieu & celuy de la pauvre Eglise tant agitée par tout [...] certes la disproportion est bien plus grande de tant de royaumes & de provinces à sept ; que d'onze lignées, à une..) nous serions contents de racheter la paix, si la perfidie trop expérimentée & la cruauté de ceux qui nous font la guerre, nous permettait de prendre d'eux des assurances de ne recevoir point de nouvelle injures ²⁰⁰¹.

L'amplification sert largement lorsque le sermon – en particulier celui qui est lié aux circonstances politiques – se fait plus moral que didactique et prend toute sa force dans la partie du sermon réservée à la répréhension. La répréhension, en effet, s'enracine dans la réalité des sentiments, mais pour que son application soit rendue efficace, celle-ci doit porter en priorité sur l'aspect général de cette réalité chrétienne. Dans le sermon²⁰⁰² donné à l'église de Breda en

¹⁹⁹⁹ Livre des Juges, ch. 20 : 26, 27, 28.

²⁰⁰⁰ André Rivet, *Exhortation à repentance et reconnaissance : faites au sujet du siege ; & de la reddition de Maestricht*, op. cit., p. 66.

²⁰⁰¹ *Ibid.* op.cit. p. 64

²⁰⁰² *Ibid.*, *Sermon sur ces mots de l'Aposte Paul, XII : XVIII*, « S'il se peut faire, entant qu'en vous est, ayez paix avec tous hommes ».

1648, pour célébrer la signature de la paix tant attendue, Rivet, dans son exorde, établit d'un point de vue général le lien entre la nature déchue de l'homme et la guerre, celle-ci étant le résultat de la désobéissance de l'homme et de la domination du corps sur l'esprit.

Dès le commencement du monde un frere espendit le sang de son frere, induit par celuy qui ayant precipité les hommes en peché, fut meurtrier des le commencement, Cet ennemi de Dieu & du genre humain, ne se contente pas d'esmouvoir entre les hommes des querelles particulières ; mis il en seme parmi les peuples entiers, & allume les feux qui embrasent les grandes forêts & réduisent en cendre les villes, Royaumes & républiques²⁰⁰³.

La vue panoramique des désastres de la guerre dus à la déchéance humaine est à la fois brève et parlante car le tableau désigne le péché originel comme cause et montre les effets dévastateurs que personne ne peut approuver. C'est une mise en perspective historique et morale qui vise l'unanimité des sentiments et qui permet d'atteindre le cœur du sermon. Elle annonce, en effet, une répréhension intéressant le présent de la république hollandaise. La paix à laquelle tout le monde aspire, appelle une distinction et quelques avertissements bien appliqués :

Si nous ne cherchons en la paix que nos aises & nos plaisirs, que de remplir nos bourses, que d'accroistre nos biens & laisser a nos enfans des richesses iniques ; si nous nous jettons dans le luxe deja trop commun mesme dans les incommoditez de la guerre : si nos soins ne s'elevent par-dessus la terre, Dieu maudira le tout²⁰⁰⁴.

L'accumulation et les répétitions sonores sur les conjonctions structurent énergiquement la phrase lui conservant dans l'écrit, le ton, la vigueur d'une parole prononcée. Sur la dernière partie de la phrase, chargée d'une menace prophétique, viennent buter tous les défauts d'une société insouciant et oublieuse de ses devoirs. C'est par le rythme autant que par la description que Rivet met en relief les cupidités car le développement de la phrase, par un enchainement régulier, mène le tout à son point ultime : celui du jugement. L'accumulation, synonyme de richesse, de dispersion, d'égarement se brise devant la seule autorité divine. Deux segments de phrase se succèdent avec une régularité que vient interrompre la dernière partie de la phrase. Dès lors l'abondance oratoire devient brève au même titre que l'abondance des richesses devient malédiction. La cadence de la phrase est un élément de la stylistique profitable à la force persuasive de la prédication dans la mesure où elle en exalte les arguments et en détermine l'autorité. Il est nécessaire de nous tourner vers celui que Rivet a étudié durant sa formation à Orthez, afin de définir plus

²⁰⁰³ André Rivet, *Exhortation à repentance, Sermon sur ces mots de l'Apote Paul, XII : XVIII, op, cit, p.9*. Nous citons ci-après, un passage du même sermon, « Il y a une paix entre brigands ; il y a aussi quelque accord entre les loups. Entre ceux la pour la ruine des hommes entre ceux-ci pour déchirer les brebis ; Il ne faut donc point appeler paix celle qui est destituée de justice mais celle qui est ornée retiendra le nom de vray paix », *op.cit.* p. 25.

²⁰⁰⁴ *Ibid, op, cit, p. 36.*

précisément la période oratoire et d'en comprendre son efficacité au sein de sa prédication. Pour Aristote, la période est une forme d'élocution :

L'élocution procède par tours et retours quand elle consiste en périodes. J'appelle période une forme d'élocution qui renferme en elle-même un commencement et une fin, ainsi qu'une étendue qu'on peut embrasser d'un coup d'œil. Elle est agréable parce qu'elle est le contraire de celle qui ne finit pas et que l'auditeur croit toujours posséder un sens²⁰⁰⁵.

Nous constatons par cette définition aristotélicienne de la période l'utilité du nombre dans le discours sacré, il est un facteur d'autorité, et par conséquent d'une forme persuasive majeure. L'utilité du nombre, dans l'ordre syntaxique est une ressource dont Quintilien²⁰⁰⁶ indique l'importance pour l'orateur en citant Cicéron qui estime que le rhéteur grec Démosthène « n'aurait pas été si foudroyant si son éloquence n'eût été soutenue par les nombres²⁰⁰⁷ » et définit le nombre oratoire comme le rythme donné à la phrase ou période. Et, bien que Quintilien estime, comme Cicéron, que le rythme ne se conçoit que pour la poésie, il admet aussi qu'il faut le considérer dans la prose :

Dans la prose le nombre de pieds, est plus difficile, parce que le vers n'a qu'une marche au lieu que dans la prose la composition si elle n'est pas variée, choque par son uniformité. En effet les nombres sont répandus dans toutes ses parties. Mais c'est surtout à la fin des périodes que les nombres sont nécessaires et qu'ils se font remarquer parce que tout sens a une conclusion et par conséquent un intervalle naturel qui le sépare du sens qui suit ensuite parce que l'oreille, entraînée par le cours des paroles qui se succèdent les unes aux autres, comme des flots, ne jugent bien que des sons qui l'ont frappée qu'au moment où cette continuité s'arrête et lui donne le temps de la réflexion.²⁰⁰⁸

Définir le rythme oratoire comme une marche signifie d'une belle manière associer le rythme à la pensée de l'orateur. L'accumulation chez le prédicateur, relève de cette marche dont parle Quintilien, car elle produit un rythme dont les tonalités²⁰⁰⁹ sont aussi diverses que les émotions ou pensées qu'elles veulent susciter : la gravité, l'étonnement, la crainte, la conviction, ou les idées mais aussi, affermir une précipitation. Les silences, comme éléments de suggestions et de

²⁰⁰⁵ Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1991. Livre III, ch. IX, p. 325. Sur les questions délicates de la transposition du rythme oratoire antique (fondé sur des « nombres » déterminés eux-mêmes par la séquence des syllabes brèves ou longues) dans la prose française (qui ignore longues et brèves), voir Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVI^e siècle en France. Du Bellay, Ramus et les autres*, Leyde, Brill, 1986 : ce sont notamment les figures gorgianiques (antithèses, parallélismes, etc.) qui en tiennent alors lieu depuis la *Rhétorique française* (1555) d'Antoine Fouquelin.

²⁰⁰⁶ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. Livre VIII, ch. IV.

²⁰⁰⁷ *Ibid. op.cit.* Livre VIII, ch. IV.

²⁰⁰⁸ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. Livre VIII, ch. IV. C'est là que l'orateur s'arrête et s'assied, c'est là que l'auditeur l'attend, c'est là que les applaudissements font explosion ». « Dans le milieu des périodes ce n'est pas assez que tout y soit bien lié, il faut aussi prendre garde que par des mots trop longs, le discours ne devienne lent, paresseux, ou par des mots trop courts, il ne sautille, chaque membre, chaque incise il faut soigner ces repos intermédiaires qui bien qu'imperceptibles dans le cours d'une période où tout est continu et d'une haleine, servent de degré à la prononciation ». Cicéron au chapitre XX de l'Orateur, admet lui aussi que le rythme peut concerner l'art oratoire malgré sa fonction réservée aux poètes « l'éloquence que nous recherchons n'est pas plus celle des historiens que des poètes. Car ces derniers se demandent aussi en quoi leur style diffère du style oratoire. On pensait autrefois que c'était une question de rythme et de versification, mais les orateurs d'aujourd'hui sont très attentifs au rythme ». p.45.

²⁰⁰⁹ *Ibid* « Aigües, rampantes, vives, graves, une mélodie lente ou rapide, la composition qui en résulte est sévère ou douce, Livre IX, ch. II.

réflexions, font partie de ce qu'un orateur vise. Le rythme oratoire est non seulement plaisant - car il se perçoit comme une mesure naturelle, liée au souffle et il n'y a rien de plus désagréable et insaisissable écrit Aristote « qu'un discours sans repos final ²⁰¹⁰», mais il opère aussi comme un outil dialectique²⁰¹¹. De ce rythme, résultent une douceur, une sévérité, une énergie qui, dans le sermon, s'adaptent, selon le choix des preuves, des similitudes, aux parties du discours : exorde, confirmation, répréhension, péroration.

Dans le sermon *De l'Incarnation*, lorsque Rivet vient confirmer l'impossibilité de soumettre la foi à l'ordre de la raison, la phrase se déploie sur un rythme vif, composé de plusieurs segments dont la brièveté marque l'incontestable puissance de la sagesse divine.

La foi doit monter plus haut que la raison ; Qu'y a-t-il de si raisonnable que ceci, que Dieu puisse tout ce qu'il veut & qu'il ne veuille rien qui ne soit juste & bon ? Ce que Dieu commande l'Ange l'exécute annonçant sa volonté, le S. Esprit l'accomplit ; sa vertu le fait ; la vierge le croit, la nature le reçoit, les cieux le racontent, le firmament l'annonce ; les estoiles le montrent, les sages le preschent, les Pasteurs l'adorent à sçavoir que *la parole a été faite chair* ²⁰¹².

C'est un mouvement qui entraîne avec lui les étonnements, les interrogations, l'admiration devant la foi en la parole de Dieu, comme dans cet autre passage du même sermon où la rapidité, le mouvement décrit l'étonnement, l'émerveillement et la crainte devant le mystère du fils de Dieu fait homme :

Car comment [...] ce que la nature n'a pu faire ce que l'usage ne porte point, ce que la raison ignore que l'entendement ne peut comprendre, ce qui étonne le ciel ce qui épouvante la terre et que la créature admire²⁰¹³.

La cadence ample éveille l'attention sur une vision surnaturelle, jette l'effroi et laisse admiratif. Le parallélisme précis de chaque phrase, marque le rythme et les effets rythmiques sont suspendus à ce qui fait l'objet de l'admiration et à la foi qui en résulte. Le nombre régulier de la période²⁰¹⁴ s'accordent à la majesté et au mystère de l'Incarnation du Verbe divin. La période chez Rivet est l'expression de ce que Roger Zuber nomme « le bon goût classique²⁰¹⁵ » car il recherche l'harmonie tout en conservant la force des contrastes. La forme de ses périodes correspond à ce que la tradition latine définit sous le terme de *circuitus*. Cette forme écrit

²⁰¹⁰ Aristote, Aristote, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, 1991. chap. III, p. 322

²⁰¹¹ Toutes choses sont déterminées par le nombre et le nombre appliqué à la forme de l'élocution, c'est le rythme, duquel font partie les mètres avec leurs divisions ». chap III, livre III, p. 322. Aristote rapproche le rythme du langage ordinaire mais dans le discours « il faut quelque chose de majestueux et qui transporte l'auditoire ».

²⁰¹² André Rivet, *Douze méditations*, op. cit, p. 8

²⁰¹³ *Ibid*, op. cit, p. 74.

²⁰¹⁴ Georges Molinié, *La stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997. « La tradition latine utilise souvent deux termes différents pour caractériser deux formes de périodes l'une et l'autre syntaxiquement fermées. *Ambitus* et *circuitus*. La seconde est utilisable dans le style élevé et dans les passages sensibles ». p. 267.

²⁰¹⁵ Roger Zuber, « Calvinisme et Classicisme », *XVIIe siècle*, n°76-77, 1967, pp. 5-22. « Mais si nous cherchons les meilleurs exemples du bon goût classique, et si c'est à la discrétion que nous mesurons la qualité d'honnête homme, alors il faut nous tourner, vers la littérature technique de la foi ». op.cit. p. 13

George Molinié, est « une sorte de boucle ²⁰¹⁶», qui se développe sur des parallélismes », or cette indivisibilité de la phrase convient à une argumentation victorieuse et à l'expression d'une autorité supérieure. L'abondance oratoire, que ces répétitions et accumulations produisent, ne contredit pas la clarté du discours ni le message qu'il contient : elle le soutient, au contraire par une énergie vitale qui s'accorde à l'expression de la foi car celle-ci est définie par Rivet comme un mouvement :

De vray la foy a ses progrès et mouvements pour s'accroistre de petite en grande et se porter vers son objet avec courage et vigueur ²⁰¹⁷.

L'abondance oratoire chez Rivet est l'expression de la vigueur du message délivré par les Écritures. Elle se trouve dans les parties de son discours où, après un argument, il lui est nécessaire de recourir aux figures de l'amplification car elles viennent transférer aux propositions le poids de leurs valeurs émotionnelles. Ce n'est pas un effet oratoire qui rompt avec l'éloquence biblique bien au contraire, elle en est l'écho. Notre professeur Hyperius, tout en conseillant d'utiliser cette figure, invite les prédicateurs à prendre pour modèles d'amplification les sermons d'Esaië et du Christ :

Esaië amplifie de grand artifice aucuns pechez des juifs. Davantage nostre Seigneur amplifie divers pechez [...] Parquoy quand ce sera le profit des auditeurs de faire mention de ces choses, le Prescheur ou Ministre doit par bonne prudence amoindrir & abaisser toutes traditions & observations & conclure par argumens²⁰¹⁸.

En portant son attention à la cadence, et à l'amplification, Rivet l'exploite comme un principe rhétorique qui souligne la force du message biblique. C'est à nouveau l'homme de lettres, Guez de Balzac, qui a jugé avec justesse, l'importance de la période oratoire en écrivant dans son *Socrate chrétien* :

Il y a des âmes, dont la dureté est invincible, & contre lesquelles reboucheraient les plus pathétiques périodes de nos orateurs : mais il n'y a point d'âmes, fussent-elles de fer ou de bronze, qui soient à l'espreuve des paroles de nostre législateur : qui puissent tenir bon contre les moindres syllabes de Jésus-Christ²⁰¹⁹.

²⁰¹⁶ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992.p. 267.

²⁰¹⁷ André Rivet, *Exhortation à Persévérance*, op. cit, p. 176.

²⁰¹⁸ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons ès Eglises du Seigneur*, op. cit, .p. 96. L'appréciation d'Hyperius fait écho à celle de Calvin concernant la répétition. Dans son commentaire du livre d'Esaië, dont nous devons la connaissance à Olivier Millet, le réformateur Jean Calvin écrit, » [Es. 14, 26] Le seigneur ne s'est pas contenté d'une ou de deux confirmations, et il peut à peine répondre à son objectif lorsqu'il s'agit de nous testifier de plus en plus un point, parce qu'il sait bien que notre esprit est de sa propre nature enclin à la défiance ». Dans Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 316.

²⁰¹⁹ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652. p.14.

Interrogation

Une autre figure majeure dans la prédication de Rivet qui vient satisfaire son goût pour une syntaxe rythmée, propre à celle d'un pédagogue et qui conserve l'oralité comme principe esthétique et dialectique, est celle de l'interrogation. Quintilien classe l'interrogation dans les figures de style déterminantes pour orner un discours et lui insuffler de la vigueur²⁰²⁰ car elle rend « la preuve plus vive et plus véhémence²⁰²¹ » en exerçant une pression sur les passions : elle exprime l'étonnement, suscite la compassion. Elle feint une ignorance pour découvrir la réponse attendue. Mais elle est aussi un élément rhétorique puisque ne cherchant pas apparemment à imposer une réponse, l'orateur la suscite dans la mesure où « on interroge sur une chose qui ne peut être niée²⁰²² ». Elle sert, nous dit Quintilien, à « rendre le commandement plus absolu ». Ce commandement parvient à l'absolu lorsque l'orateur suggère la réponse qu'il souhaite obtenir. Les différentes modalités de l'interrogation, nous le constatons, la situent comme l'élément nécessaire à la rhétorique puisque sous la forme d'un dialogue, elle permet de persuader en feignant de laisser à l'auditeur le choix de sa réponse. Par conséquent elle permet d'affirmer, au terme du dialogue feint, sans avoir à combattre. Signalée par Calvin dans son commentaire sur Esaïe comme une figure d'usage fréquent en hébreu²⁰²³, elle est pour le réformateur un élément dynamique de la parole prophétique, permettant d'affirmer avec plus de vigueur une affirmation.

[Esaïe 43, 19] : Lorsqu'il ajoute 'ne la connaissiez-vous pas ?', cette interrogation a plus de véhémence et d'efficacité qu'une simple affirmation. Et elle est plus fréquente en hébreu qu'en latin ou qu'en grec²⁰²⁴.

Dans le cadre de l'homilétique et en l'occurrence, celle de Rivet, l'interrogation intervient à la fois comme un mimétisme des prédications prophétiques, dans lesquelles les prophètes s'adressent au peuple en les interrogeant²⁰²⁵, et comme forme expressive d'un dialogue mené entre lui et son auditoire. Elle est dans ce dernier cas, l'élément rhétorique et stylistique inspiré des épîtres de

²⁰²⁰ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. livre VIII, ch. IV. « On interroge pour exciter la compassion ».

²⁰²¹ Quintilien, *Institution oratoire*, ch. II, livre III. « L'interrogation simple est celle-ci : Mais vous qui êtes-vous ? elle est figurée toutes les fois qu'on se propose non de s'informer purement et simplement d'une chose, mais de presser celui qu'on interroge : ou exprimer l'étonnement ». Quintilien relève l'importance de l'interrogation personnelle « que faire ? la réponse dans ce cas peut dévoiler, ou convaincre des erreurs ».

²⁰²² *Ibid* « Quelquefois nous interrogeons, pour rendre odieux celui à qui nous adressons la parole ».

²⁰²³ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, *op.cit.* p. 341. (Jer. 12, 9). « Nous savons que les interrogations sont d'usage fréquent en hébreu ». Le réformateur de Genève voit dans le procédé de l'interrogation une marque « distinctive de la langue hébraïque et du style vétéro-testamentaire », et son procédé justifié en ce qu'il manifeste la restauration de la communication entre Dieu et les hommes ».

²⁰²⁴ *Ibid. op.cit.* p.341.

²⁰²⁵ Esaïe, 40,12. « Qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main, Pris les dimensions des cieux avec la paume, Et ramassé la poussière de la terre dans un tiers de mesure ? ».

l'apôtre Paul car interroger signifie instruire avec simplicité et persuasion. Dans l'homélie donnée à l'occasion de la prise du fort de Schenk²⁰²⁶, l'interrogation est l'instrument parfait pour tendre un miroir moral aux chrétiens assemblés et ramener les consciences à une réalité spirituelle, par conséquent elle intervient à la fois brutalement et familièrement dans les consciences. Rivet multiplie, dans son exorde les interrogations sur l'impuissance de l'homme face aux châtiments de Dieu et convertit la victoire militaire en une réflexion sur la puissance divine :

L'homme se peut défendre quelques fois contre l'homme & s'il se sent trop faible, il peut fuir, & se soustraire a la peine. Mais que peut l'homme faible contre le *tout puissant* quand il veut frapper ? Que luy peut-il opposer pour s'en défendre ? Ce seul nom luy doit oster cette pensée, & quand il veoid *cette puissante* main, le plus court est de s'abaisser sous elle. [...] Que sert au bœuf de regimber contre l'aiguillon ; ou au cheval contre l'esperon ? C'est pour se faire piquer davantage [...] Où est ce qu'il ira arriere de l'esprit de Dieu, & où s'en fuira -il arriere de sa face ?²⁰²⁷

Particulièrement efficace dans le cadre de la prédication, comme figure de rhétorique permettant d'établir de manière vivante les points de doctrine, d'instruire et d'émouvoir, elle gagne en force d'un point de vue stylistique, puisque visant la clarté, elle sert l'*elocutio*²⁰²⁸, qui est une des parties de la rhétorique recevant les ornements du discours et dont la qualité essentielle est la clarté. En vertu du dialogue vivant et familier qu'elle instaure, Rivet emploie l'interrogation lorsqu'il veut diriger l'attention de l'auditoire ou du lecteur sur un point doctrinal et dans ce cas, celle-ci souligne les difficultés qui peuvent se lever en établissant clairement les étapes du commentaire. Dans la prédication *De la vraye Pasque*,²⁰²⁹ portant sur la signification de la célébration de la Pâque, Rivet a choisi de commenter les versets de l'épître aux Corinthiens²⁰³⁰ où l'apôtre établit la distinction entre la Pâque juive et la nouvelle Pâque chrétienne. Reprenant la métaphore paulinienne où le levain du pain consacré à la nouvelle Pâque est comparé à l'homme nouveau, régénéré par la foi en la Résurrection du Christ, le prédicateur dirige l'étude sur les signes extérieurs de la piété et de la foi afin de cerner plus précisément la signification spirituelle du sacrifice du Christ et poser la parole de Dieu comme seule nourriture spirituelle et incorruptible :

Ici certes il nous parle d'une Pasque, mais autre que celle de la loi ; de célébrer la feste, mais non de sept jours, mais de toujours ; de manger des pains sans levain, mais non pris des fruicts de la terre & preparez par la main des hommes. Quelle Pasque donques, quelle feste ? quelz pains ? la vérité dirons-nous en

²⁰²⁶ Voir *supra*.

²⁰²⁷ André Rivet, *Divers Traictés, op.cit.* p. 14. Le prédicateur reprend ce qu'écrit Paul dans Actes, 9 : 5. « Il répondit : Qui es tu ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes. Il te serait dur de regimber contre les aiguillons ».

²⁰²⁸ George Molinié, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992, p. 127.

²⁰²⁹ André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p. 196.

²⁰³⁰ *Épître de Paul aux Corinthiens*, 5, 7-8. « Car nostre Pasque à scavoir Christ, a esté crucifié pour nous. Parquoy faisons la feste, non point avec vieil levain de mauvaieseté & de malice, mais avec pains sans levai de sincérité & de vérité ».

un mot de toutes ces figures : le corps de ces ombres, la chose signifiée par ces signes, mais encore quelle ? Voyons²⁰³¹.

Le questionnement, ici, porte sur les mots, vise à distinguer la chose du signe, trace une intention moins discursive que pédagogique car la question est celle d'un pédagogue qui, jouant moins d'une ignorance feinte que d'une autorité aimable, souhaite réunir autour de ses questions l'ensemble des auditeurs. La série de questions aiguise l'intérêt, offre toutes les apparences de la spontanéité, permettant à chacun d'en être l'auteur.

Dans le cadre d'un sermon extraordinaire où le pasteur doit exhorter les fidèles à plus de piété, l'interrogation possède, une valeur rhétorique, le caractère d'une communication forte dont le degré d'intensité s'accorde aux inquiétudes du moment. Lorsque Rivet, en 1632, exhorte les fidèles à persévérer dans leur foi après la reddition de Maastricht, son sermon contient un passage où, par une série de questions et de réponses, les différentes acceptions du mot paix sont données afin de définir plus précisément ce que représente la paix chrétienne.

Qu'est-ce que la paix du corps sinon une température bien ordonnée en toutes ses parties ? Qu'est ce que la paix de l'âme raisonnable sinon un repos de ses appétits bien ordonnés ? Qu'est ce que la paix du corps et de l'âme, sinon la vie & santé de l'animal bien ordonnée ? Qu'est que la paix des hommes sinon la concorde & bon ordre entre eux ? qu'est ce que la paix d'une maison sinon un bon ordre des domestiques entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent [...] qu'est ce que la paix de la ville sinon la même proportion entre ceux qui conduisent et ceux qui se soumettent Et qu'est ce que la paix de la cité céleste, sinon la société très accordante & très ordonnée en laquelle les hommes jouissent de Dieu & d'eux mêmes mutuellement ?²⁰³².

Les questions reflètent par leur nombre toutes les notions attachées à la paix et démontrent également avec évidence sa nécessité naturelle, sociale, politique et spirituelle. Cependant, - et là se trouve la valeur rhétorique de la série interrogative - la simplicité des questions écarte une remise en cause de l'ordre politique²⁰³³ mais assujettit les réponses à l'ordre supérieur du divin. D'un point de vue stylistique, l'interrogation procède d'une dynamique équilibrée, propre à un dialecticien habile qui n'impose pas mais fait surgir par le jeu des questions, l'évidence des réponses. Rivet a recours, dans l'extrait que nous avons cité, au modèle paulinien, dans le jeu dynamique des questions-réponses, et si le thème n'est pas le même, nous retrouvons sous la plume du prédicateur, l'énergique fermeté de l'apôtre et son emploi rhétorique de l'interrogation. Nous citons pour établir, la comparaison, deux versets tirés de *l'Épître de Paul aux Romains* :

²⁰³¹ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 196.

²⁰³² André Rivet, *Exhortation à persévérance*, op.cit. p. 89. Le pasteur a recours au mode paulinien des questions : Paul aux romains 10 : 6,-8 « Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi : ne dis pas en ton cœur qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Christ ; ou qui descendra dans l'abîme ? C'est faire remonter Christ d'entre les morts, Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur ».

²⁰³³ Ces questions reflètent, en d'autres termes, une conception politique et sociale qui maintient chacun à la place que sa naissance lui a attribuée.

Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi : ne dis pas en ton cœur qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Christ ; ou qui descendra dans l'abîme ? C'est faire remonter Christ d'entre les morts, Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur ²⁰³⁴.

Les questions maintiennent leur efficacité rhétorique dans ce même sermon, lorsque le pasteur porte une répréhension :

Or sommes nous assez convaincus en cela de nos défauts [...] Qu'est -il donc de faire ? ; le meilleur & e plus court chemin est de retourner à Dieu sérieusement, Dieu a le pouvoir de de livrer les ennemis entre nos mains mais quand le fera-t-il ?²⁰³⁵ .

L'accumulation de tous les défauts s'arrête devant la seule interrogation humaine possible : que faire ? L'auditoire est pris dans un tourbillon qui l'amène aux interrogations successives qui vont jalonner méthodiquement le sermon, en cernant les responsabilités morales et chrétiennes de chacun.

Et encore ce jour comment employé ? Quelle attention à ouïr la parole de Dieu ? quelle ardeur de prières ? quelle résolution pour l'avenir ? quelz vœux d'amendements sérieux ? [...] les commencements avaient été riants & cela servait encore à nous enfler. Les ennemis se trouvaient estonnés, & l'espouvante s'était jettée parmi eux ²⁰³⁶.

La brièveté des questions, leur ordre où la logique a sa part, ne sont profitables, d'un point de vue rhétorique, qu'en raison du rythme qu'elles imposent à la phrase. Elles saisissent l'esprit de ceux à qui elles sont posées ; or c'est là un procédé que conseille Quintilien, il faut « presser les autres de questions et se répondre à lui-même comme si on l'interrogeait ²⁰³⁷ » et qu'exploite avec vigueur l'apôtre Paul dans ses épîtres.

La dimension spirituelle de l'interrogation, affranchit le procédé de sa valeur rhétorique et son intensité relève d'un dialogue intérieur, d'une recherche personnelle où les questions témoignent d'une inquiétude, d'une curiosité intense et appellent moins une réponse qu'une écoute intime de Dieu se révélant par son Esprit. Elle appartient pleinement à la méditation chrétienne qui est une quête sur soi et sur Dieu et dont la valeur philosophique et spirituelle a été portée au plus haut degré de puissance par saint Augustin dans ses *Confessions*²⁰³⁸.

²⁰³⁴ *Épître de Paul aux Romains*, 10, 6-8.

²⁰³⁵ André Rivet, *Exhortation à Répentance*, op, cit, p. 90. Rivet a accumulé une série de questions formulées avec brièveté, et qui submergeant l'esprit des auditeurs lecteurs sous leurs poids, *op, cit*, 90. « Les Israélites ont offert des holocaustes, & des sacrifices de prospérité, tesmoignages de leur foy, [...] Nous dirons aussi peut estre, que nous luy avons offert les *bouveaux de nos lèvres*, & les sacrifices spirituels, lequelz seuls lui sont agréables en ce temps. Et il est vray que nous l'avons fait de lèvres. Mais quoy, si elles sont polluées ? Quoy, si nostre cœur ne s'est point approché de Dieu, lors que nos bouches semblaient ouvertes à sa louange ? Quoy, si nostre sacrifice n'a esté saint & vivant ? Pensons nous que Dieu l'ait eu pour agréable & pour raisonnable service ? ».

²⁰³⁶ André Rivet, *Sermon à Persévérance*, p.134.

²⁰³⁷ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880, ch. II, livre III.

²⁰³⁸ Saint Augustin, *Les Confessions*, Traduction, préface et notes, par Joseph Trabucco, Paris, Garnier frères, 1964. Interrogation dans amplification, Jean-Louis Chrétien, p. 263. p.19. Dans un passage de son homélie sur l'évangile de Jean, cité par Jean-Louis Chrétien, saint Augustin s'adresse à l'auditoire en précisant « écoutez-moi comme un homme qui interroge plus qu'il n'explique, qui cherche plus qu'il n'affirme, qui apprend plus qu'il n'enseigne ». *op.cit.* p. 263, p. 19.

Je dépasserai la mémoire mais pour vous trouver où ? ô Dieu, vraiment bon, suavité sans trouble, pour vous trouver où ? Si je vous trouve hors de ma mémoire, c'est que je ne me souviens plus de vous. Mais comment vous trouverai-je si je ne me souviens plus de vous ?²⁰³⁹

Cette dimension personnelle de l'interrogation chez Rivet, se trouve en particulier, dans la *Méditation sur le Psaume XCI*²⁰⁴⁰, publiée en 1637. Toute méditation chrétienne est une parole adressée à soi et à Dieu sous la forme d'une interrogation humble. Si Rivet souligne la faiblesse humaine comme une force puisqu'elle trouve en Dieu, les promesses d'une vie sans crainte, il subordonne l'expression de cette humilité à la forme interrogative.

Mais comment oserai je parler à une si grande majesté ou dignement parler de luy aux autres, moy qui suis poudre & cendre : je le feray pource qu'il me le commande, parce qu'aussi il me donne matiere de parler²⁰⁴¹.

Sans asservir la pensée de Rivet à celle du père de l'Eglise, nous retrouvons la question « comment », la seule en définitive qui traduit l'expression de l'humilité chrétienne. Elle ne correspond pas une question animée par le désir de raisonner en posant la question « pourquoi », mais à celle qui interroge sur la manière d'accéder à Dieu et sa grâce. Cheminer ou s'élever vers Dieu se réalise par l'interrogation, par un examen intérieur car cette interrogation ne trouve pas de réponse en soi, elle est interrogation qui permet de franchir le seuil du doute. *La Méditation sur le Psaume XCI*, nous l'avons signalé dans un chapitre précédent²⁰⁴², est publiée durant la tragique période où la peste a frappé durement la République néerlandaise et sa publication vient offrir un soutien moral et spirituel aux chrétiens de l'Église française wallonne. Le Psaume XCI, est un chant exaltant la puissance de Dieu et la foi en ses promesses, apportant un réconfort absolu à ce que le prédicateur nomme « un évanouissement » :

C'est une courte joye de laquelle estans frustrez nous sommes reduits a un évanouissement & à faire requeste pour nostre âme, jusques à préférer la mort à la vie²⁰⁴³.

²⁰³⁹ *Ibid*, ch. XVII, *op.cit.* p. 221. Dans le ch. XIX, *Prière à Dieu*, : « Mais vous qui régnés sur votre création, de quelle manière apprenez-vous aux âmes ce qui doit arriver ? Car vous l'avez appris à vos prophètes. De quelle manière enseignez-vous l'avenir ? Ou plutôt comment enseignez-vous les signes présents de l'avenir ? ». *op.cit.* p. 269.

²⁰⁴⁰ André Rivet, *Méditation sur le Pseaume XCI*, Quevilly, Jacques Cailloué, 1637. Le psaume XCI est un chant où la confiance en Dieu, en sa bonté et en sa puissance apaise les craintes. Le premier verset commenté par Rivet est le suivant : « Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant. Deuxième verset : Je dis à l'Eternel : Mon refuge et ma forteresse, Mon Dieu en qui je me confie ! ». Le psaume fut commenté par Calvin dans Jean Calvin, *Commentaires sur le livre des Pseaumes*, Genève, Conrad Badius, 1561. Voir Philippe Duplessis-Mornay, *Méditations sur les Psaumes*, édition critique par Pascale Blum-Cuny, Paris, Honoré Champion, 2004.

²⁰⁴¹ André Rivet, *Méditation sur le Psaume XCI*. p. 14. Le prédicateur rejoint l'auteur des *Confessions* qui dans un passage de son homélie sur l'évangile de Jean, cité par Jean-Louis Chrétien, s'adresse à l'auditoire en précisant « écoutez-moi comme un homme qui interroge plus qu'il n'explique, qui cherche plus qu'il n'affirme, qui apprend plus qu'il n'enseigne ». *op.cit.* p. 19.

²⁰⁴² Voir supra, Publications de Rivet.

²⁰⁴³ André Rivet, *Méditation sur le Psaume XCI*, *op. cit.*, p. 20. L'abandon extrême souligné, ici, est suivi d'un commentaire dans lequel notre pasteur met la parole au centre d'une exigence, d'une certitude absolue dans le salut malgré les épreuves. « En luy rendant cet hommage qui luy est deu, je me fortifieray en l'attente de sa grâce qui ne m'est pas deue ».

Répondant aux inquiétudes justifiées par la guerre et la peste, Rivet commente le premier verset du psaume en se rapportant, non aux faits précis du présent, mais à l'ensemble des maux que subissent les hommes en général :

La famine mauvaise conseillère, nous fait sentir que Dieu a rompu le baston du pain, que la peste vendange quantité de personnes[...] à qui aurons-nous recours, sinon à celui, qui apaise les flots de la mer agitée : qui envoie la pluie en sa saison, *qui répond aux cieux, afin qu'ils répondent à la terre, & que la terre responde au firmament & au bon vin & à l'huile, & qu'iceux respondent à Israël ? A celui qui dit à l'ange cest assez, retire à ceste heure ta main ?*²⁰⁴⁴.

Lorsque nous indiquions l'interrogation comme une réminiscence du style hébraïque et par conséquent comme un dialogue ininterrompu entre Dieu et les hommes, cette proximité avec le texte biblique se révèle davantage encore dans le commentaire sur le *Psaume XCI* car les interrogations sont portées par la voix des prophètes. Ce n'est plus une interrogation pédagogique mais une interrogation appelant simplement le méditant à écouter par la voix des prophètes la réponse apaisante de Dieu. L'interrogation d'ordre spirituel est aussi un examen personnel, une question posée sans le témoignage des hommes.

Mais c'est en vain qu'on prétend tromper les yeux de de Dieu *Quelqu'un se pourrait-il cacher en quelques cachettes que je ne le voye point ? dit l'Eternel : ne remplis je pas moy les cieux & la terre ?*²⁰⁴⁵.

L'impossibilité de dissimuler ses pensées devant Dieu, définit la nature intime de la méditation chrétienne et de la foi, et les interrogations multipliées invitent à se confier et non à craindre car toutes les raisons d'interroger sa conscience, sa foi et Dieu en ces temps troublés trouvent leurs résolutions dans l'écoute. L'interrogation signifie l'expression absolue de la foi et libère une parole rendue désormais possible par la certitude de la foi.

Comme je crois de cœur, ainsi je parleray à l'Eternel : je parleray aux autres de l'Eternel ; je luy diray ce que je croy de lui, quelle est ma confiance en luy ; non pour pour luy faire entendre ce qu'il fait mieux que moy ; mais pour luy faire une reconnaissance des biens que je croie de luy²⁰⁴⁶.

La voix des prophètes que Rivet laisse entendre dans son commentaire sur le *Psaume XCI*, nous invite ainsi à considérer la valeur rhétorique et stylistique de la citation et de son insertion dans sa prédication.

²⁰⁴⁴ André Rivet, *Méditation sur le Psaume XCI*, op, cit, p. 3.

²⁰⁴⁵ *Ibid*, op.cit. p. 4.

²⁰⁴⁶ *Ibid*, op.cit. 13.

Les citations

« De mémoire d'homme on a toujours cité » écrit Olivier Millet dans son introduction au *Dictionnaire de citations*²⁰⁴⁷, et ce constat nous permet quoique brièvement de présenter en préambule les fonctions primordiales de la citation afin d'en cerner ensuite les ressorts rhétoriques et stylistiques au sein de la prédication. La citation est avant tout pour l'auteur qui l'intègre dans son texte, une autorité soit due à son ancienneté²⁰⁴⁸, soit due à une compétence reconnue dans un domaine spécifique et dans ces deux cas, celle-ci lui permet d'affermir son argumentation²⁰⁴⁹. La citation peut cependant, être aussi intégrée dans un texte par l'auteur à seule fin de la contester pour faire valoir son point de vue. Il y a autour de la citation le monde de l'érudition²⁰⁵⁰ dans lequel la citation est d'une part une reconnaissance mutuelle entre érudits d'une culture antique partagée, une preuve dans le cas de la controverse enfin une pensée réactivée et renaissante dans le présent. Ce n'est pas un hasard si l'humaniste Érasme (1469-1536), ayant publié un recueil d'*Adages*²⁰⁵¹ en 1500, conseille à ses contemporains de constituer à partir des lectures, des recueils de citations selon des thèmes. Le procédé, dans l'optique humaniste, vise à augmenter le savoir, à améliorer l'expression, à en évaluer la qualité en mémorisant les textes des auteurs antiques dont la forme ne peut être égalée en précision et qui de ce fait entre dans le langage courant comme nous le verrons pour l'éloquence de la chaire ou en se référant aux modèles incontestés de la culture gréco-romaine²⁰⁵².

Cette méthode est également celle qu'Hyperius²⁰⁵³ donne aux futurs prédicateurs lorsqu'il les engage à dresser leur propre liste de lieux communs à partir de la Bible ou à partir des pères de l'Eglise. La méthode, bien que commune dans ses procédés, se distingue par la visée : la Bible étant la source de la foi chrétienne et de la prédication, la valeur rhétorique et stylistique accordée à la citation biblique dans le sermon (réformé) se distingue par son intention. En effet, si la citation biblique intégrée dans le sermon est aussi la marque d'une connaissance partagée

²⁰⁴⁷ Olivier Millet, *Dictionnaire des citations*, Paris, Le Livre de Poche, 1992. Préface. p. IX. « Un fait de parole par définition individuel et unique, « le fait de parole originel devient un élément disponible par la mémoire collective à l'exercice d'une nouvelle expression fragments on a toujours cité ». op.cit. p. VI.

²⁰⁴⁸ Platon cite Homère dans *Le Banquet*, « Eros était donc jeune. Il est aussi délicat ; mais il faudrait un Homère pour peindre la délicatesse de ce dieu. Homère dit d'Ate qu'elle est déesse et délicate, ou du moins que ses pieds sont délicats : « Elle a des pieds délicats dit-il ; car elle ne touche point le sol, mais elle marche sur les têtes des hommes. ». op. cité dans, Platon, *Le banquet, Phèdre*, Paris, Garnier-Flammarion, 1992. p. 61.

²⁰⁴⁹Olivier Millet, *Dictionnaire des citations*, Paris, Le Livre de Poche, 1992. Préface. p. IX.

²⁰⁵⁰ Olivier Millet, *Dictionnaire des citations*, op. cit. p. IX. L'auteur précise « Il y a deux notions qui s'attachent à la citation : celle d'adage c'est-à-dire d'une expression dont l'usage ancien est attesté et qui, de parole « individuelle est devenue publique [...] L'adage est dans ce cas une citation qui entre dans le domaine public et celle d'une marque érudite, une connivence intellectuelle ».

²⁰⁵¹ Erasme, *Les Adages, Erasme de Rotterdam*, sous la direction Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011. Voir Olivier Millet. *Dictionnaire des citations*, Paris, Le Livre de Poche, 1992. Préface, p. VIII.

²⁰⁵² *Ibid*, p. XI.

²⁰⁵³ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons es Eglises*, op. cit, p. 42

et admise comme un bien collectif, elle l'est aussi au titre d'une autorité reconnue : dans les livres de la Bible, les apôtres citent les prophètes. Esaïe est le prophète le plus souvent cité : l'apôtre Paul²⁰⁵⁴ cite Esaïe, les prophètes dans l'Ancien Testament également mais tous se réfèrent à une seule autorité, la parole de Dieu.

La citation biblique intégrée dans le sermon se différencie des citations intertextuelles des autres formes de discours²⁰⁵⁵ par le choix de son insertion dans le sermon car celle-ci lui donne la valeur d'une parole qui enseigne et qui a conservé toute sa vigueur et son autorité originelles. L'autorité de la citation biblique à l'intérieur du sermon dépend moins de son ancienneté que de son statut et de son effet, puisqu'elle est la parole de Dieu²⁰⁵⁶. Dans le cadre du sermon, la citation sollicitée par son autorité l'écoute obéissante et nous retrouvons, à travers elle, la valeur rhétorique, spirituelle et stylistique de l'éloquence sacrée de Rivet.

*Le commencement de bien vivre, c'est de bien écouter*²⁰⁵⁷.

Entendre ou lire la Bible sont une seule et même chose pour le prédicateur de Leyde, car la force créatrice et salutaire du Verbe divin est destinée à chacun et perçue comme une écoute par l'esprit. Dans *Le Catholique orthodoxe*, le théologien insiste sur la nécessité de lire la Bible mais aussi de l'écouter et, dans son élan, il cite le théologien et père de l'Eglise chrétienne, Origène (185-253) en prenant soin de le préciser dans la citation même :

²⁰⁵⁴ *Épître de Paul aux Romains*, 10,20. L'apôtre cite de nombreuses fois Esaïe,65,1. « Et Esaïe pousse la hardiesse jusqu'à dire 'J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas' ». Dans la même épître, l'apôtre le cite à nouveau, 10 : 15, « qu'ils ont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix ».

²⁰⁵⁵ Dans le contexte d'un discours judiciaire, d'une controverse religieuse, politique ou philosophique, la citation maintient sa valeur d'autorité et en cela elle ne diffère pas de la citation biblique insérée dans le sermon, mais elle se distingue par le fait qu'elle n'engage pas la même valeur de connivence, porte moins sur la relation affective. Le public ou le lecteur d'une controverse, par exemple, pour saisir la valeur d'une citation doit être admis au même niveau de culture que l'orateur ou l'écrivain. Lorsque Rivet cite dans le contexte de ses ouvrages de controverse ou ses traités théologiques, les pères de l'Eglise, les citations sont des argumentations qui mettent en valeur une contradiction. La citation peut être aussi tronquée au point de faire dire ce qu'elle ne dit pas. L'autorité de la citation est par conséquent détournée au profit de l'auteur qui l'exploite. Dans son *Catholique orthodoxe*, Rivet introduit la notion de manipulation des citations et accuse le cardinal Bellarmine d'avoir trahi la pensée du père de l'Eglise chrétienne Iréné : « Il le fait parler contre son intention quand il lui faisait dire, *nous sommes si téméraires de dire, que nous connaissons clairement la sainte Ecriture*. A cette heure sur le châtement qu'il en a reçu, il a changé ses termes, mais toujours avec falsification du sens d'Iréné, & une autre supposition de notre doctrine, quand il nous impute que nous nous vantons de connaître clairement toute la Sainte Ecriture ». op. cité p. 106. Cicéron, dans *Orateur idéal*, cite de manière indirecte Platon et Socrate, afin de prouver la nécessité de la philosophie dans la formation de l'orateur « ch. IV, 15, : « Dans le *Phèdre* de Platon, Socrate dit de Périclès qu'il n'aurait pas éclipsé tous les autres orateurs s'il n'avait été élève du physicien Anaxagore ». op.cit. p. 24, dans *Orateur idéal*, Paris, Rivage Poche, 2009. Voir pour les fonctions des citations : Olivier Millet, *Dictionnaire des citations*, avec la collaboration de Dominique Millet-Gérard, Paris, Le Livre de Poche, 1992. p. XVI.

²⁰⁵⁶ Olivier Millet, *Dictionnaire des citations*, op.cit.p. IX. L'auteur indique que les auteurs bibliques de l'Ancien et Nouveau testament se citent mutuellement dans la mesure où ils se réfèrent à une seule parole : celle de Dieu.

²⁰⁵⁷ Plutarque, *Comment écouter*, Traduction du grec et postface de Pierre Maréchaux, Paris, Editions Payot & Rivages, 1995. J'emprunte etc p. 69.

Si donc ô auditeur (ceci est d'Origène) tu ois quelquefois lire à tes oreilles l'écriture que tu n'entends point & que le sens te semble obscur : reçois en attendant cette première utilité, que par la seule ouye comme par une manière de precaution, le venin des puissances nuisibles qui t'assiègent est chassé & mis en route²⁰⁵⁸.

La citation vient confirmer, sous l'autorité d'un des pères de l'exégèse biblique, la nécessité de la seule lecture biblique. Nous savons que la prédication réformée et en l'occurrence celle de Rivet est fondée sur le texte des Écritures, sur la seule autorité de la parole divine et par conséquent sur l'écoute de celle-ci et dans son ouvrage de controverse, le *Catholique Orthodoxe*, le théologien précise que si la prédication est indispensable, elle ne se substitue pas à l'enseignement des Ecritures :

Nous n'avons pas dit ces choses pour nous excuser par là pour ne point travailler à l'explication des Ecritures, elle est utile sans explication. « Et notez que la lecture de l'Écriture, mesme a ceux qui ne l'entendent encore, est un tres-bon médicament, pour guérir nostre aveuglement²⁰⁵⁹.

La citation biblique au sein du sermon est de ce fait l'âme du sermon. Élément dynamique de l'art oratoire, la valeur rhétorique et stylistique de la citation dans la prédication de Rivet tire ses effets surtout de son insertion, de sa place déterminée dans le discours. Sans prétendre généraliser nos remarques sur la pratique de l'insertion, dans la mesure où Rivet, nous le rappelons, ne s'est jamais exprimé sur son art oratoire, ni sur une théorie homilétique, il est nécessaire pourtant de considérer autant la place de la citation dans l'ordre du discours que sa nature, car de cette place dépend le développement fluide des arguments et l'éloquence. Les citations du prédicateur de Leyde, ne bénéficient pas toutes de la même mesure référentielle.

²⁰⁵⁸ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op.cit.* p. 102.

²⁰⁵⁹ André Rivet, *Le Catholique orthodoxe, op, cit,* p. 103.

Chapitre II. Procédé typographique

Nous considérons brièvement, en priorité, le procédé typographique, utilisé par le prédicateur pour indiquer les sources de ses citations. Bien que toutes les citations soient toujours inscrites en italique pour le lecteur et accompagnées de leurs sources inscrites dans la marge, certaines citations n'ont pas de références car elles sont des fragments de citations déjà présentes dans le discours. Pour le lecteur, Rivet indique en italique toutes les citations ou les mots empruntés à la Bible, aux pères de l'Église, aux auteurs antiques et il inscrit dans la marge les références²⁰⁶⁰. La typographie des citations dans les sermons imprimés de Rivet n'est donc pas un élément neutre car d'une part, elle nous renseigne sur le degré de précision visée par le prédicateur et attendue par le lecteur et d'autre part sur la différence entre le sermon oral et le sermon imprimé. Les citations dans le sermon imprimé sont toutes rapportées en italiques et sont par conséquent les signes visibles à la lecture et non dans le cas du sermon prononcé. Nous donnons ci-dessous deux exemples concernant la manière dont Rivet indique ou non ses sources. Dans le sermon *De l'Incarnation*, une citation prise dans l'évangile de Mathieu est inscrite en italique et sa référence inscrite dans la marge du texte :

L'Escriture tesmoigne que le Filz de Dieu a pris les deux parties de nostre nature a soy. La vérité mesme la tesmoigne de soy, disant. *Mon ame est triste jusques a la mort. Et mon ame est grandement troublée.* ' [en marge : Math, 26.v.38].²⁰⁶¹

Ce sermon est établi à partir d'un verset²⁰⁶² tiré de l'*Evangile de Jean* dans lequel l'évangéliste écrit « Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité²⁰⁶³ ». Rivet explique chaque mot du verset mais en fonction du thème qu'il souhaite développer reprend dans le cours de son sermon certains mots appartenant au verset commenté.

Ces biens sont *la grâce & la vérité*, desquels il a esté veu & cognu, rempli par ceux qui en ont senti en eux mesmes les effets, & ont appelé les autres à la participation de mesmes biens ²⁰⁶⁴.

²⁰⁶⁰ Comme le fait le pasteur Jean Daillé, alors que le pasteur Pierre Dumoulin signale toutes les références à l'intérieur de son sermon. Pierre Dumoulin, *Première Decade de sermons*, Genève, Pierre Chouët, 1653. p. 170. « Qui est la plainte que Dieu mesme fait au cinquième chapitre d'Esaië, Mon peuple est mené captif pource qu'il n'a point de science. Et Jesus Christ au douzième de S.Marc, Ce que vous vous fourvoyez, n'est ce pas d'autant que vous ne scavez pas les Escritures ? ». Le catalogue de la bibliothèque de Rivet, réalisé en 1657 fait état de onze traductions de la Bible. voir *Catalogus Librorum bibliothecae D. Andreae Riveti*, Lugduni, Batavorum, Ex Officina Petri Leffen, 1657. Nous les donnons en annexe.

²⁰⁶¹ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 118.

²⁰⁶² Evangile de Jean, 1,14.

²⁰⁶³ Le verset est : « Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père ».

²⁰⁶⁴ André Rivet, *Douze méditations*, op.cit. p. 121.

Dans ce cas, la citation portant sur un ou plusieurs mots, n'est plus référée en marge mais simplement indiquée comme citation en italique. D'autres citations sont très exceptionnellement référées directement dans le texte. Dans le sermon²⁰⁶⁵ donné à l'église de Breda, en 1647, à l'occasion d'une journée de jeûne et de prières pour demander à Dieu sa bénédiction sur la négociation du traité de Paix, le pasteur exhorte les fidèles à s'adresser convenablement à Dieu, et à rechercher son aide avec sincérité. En cette période politique où les craintes et les incertitudes des citoyens néerlandais créent des divisions face à cette Paix, le pasteur a choisi au cours de son sermon, de citer, pour apaiser les dissensions, un verset tiré du *Cantique des Cantiques* :

Il faut donc pour le bien chercher & le trouver que nous fassions comme l'épouse du Cantique, Cant. 1. 7. Qui disait à son époux, *Declare-moy, ô toy qu'aime mon ame, où tu pais, & où tu fais reposer ton troupeau vers le midy : car pourquoy ferai-je comme une femme errante vers les parcs de tes compagnons ?*²⁰⁶⁶.

La référence est donnée, ici, de manière très exceptionnelle, dans le texte, or cette exception nous conduit à nous interroger sur le mode des insertions des citations bibliques et sur la distinction possible entre sermon écrit et sermon prononcé. Car, dans ce court extrait, Rivet cite oralement les références ; or dans le cas de citations, et ce sont les plus courantes, dont les références précises sont inscrites dans les marges, nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse d'une précision faite oralement et en marge du discours. La citation est un procédé homilétique courant dans la prédication réformée et, à cet égard, l'étude de Françoise Chevalier est précieuse car, elle nous indique, avant de considérer la citation dans le contexte de la prédication du prédicateur de Leyde, que les citations dans un sermon « représentent en moyenne 9,5% du total prononcé²⁰⁶⁷ ». Ce chiffre démontre à lui seul que la citation biblique occupe un espace important dans le discours, or l'accumulation des citations fait également courir le risque au sermon de « perdre le cheminement de l'idée principale au profit du détail » ; aussi nous informe Françoise Chevalier, la discipline de l'Église Réformée recommande aux prédicateurs de ne pas présenter « un amas de passages de l'Écriture hors le besoin²⁰⁶⁸ ».

²⁰⁶⁵ André Rivet, *Sermon sur le texte de S. Mathieu*.

²⁰⁶⁶ *Ibid*, op.cit. p. 21

²⁰⁶⁷ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994. p. 69.

²⁰⁶⁸ *Ibid*, p. 69. Les sermons de Jean Daillé contiennent moins de références que ceux du pasteur Pierre Dumoulin. L'auteur signale que les emprunts aux textes bibliques ont représenté dans un sermon du pasteur Charles Drelincourt, 29% du discours, totalisant 271 versets.

Le même texte, la même version

Comme nous l'avons signalé²⁰⁶⁹, dans un des chapitres précédent, orale ou imprimée, la prédication de Rivet repose sur le commentaire d'un verset biblique, choisi en fonction du thème qu'il se propose de développer. Chaque sermon imprimé²⁰⁷⁰ de ce fait, présente en exergue le ou les versets qui fondent le sermon et chaque verset, cité dans sa totalité, est précédé invariablement de la même formule : « sur ces mots²⁰⁷¹ ». En fait, le sermon imprimé non seulement reproduit le sermon prononcé en chaire mais suit également l'ordre dans lequel il a été donné. Nous rappelons, brièvement, ici, que chaque sermon est précédé d'une prière et de la lecture des versets bibliques qui seront commentés par le prédicateur. Le verset biblique placé en exergue dans le sermon imprimé correspond à la lecture qui en est faite en chaire. Il contient en germe le thème qui sera développé, et les traités sur l'art de la prédication réformée, celui d'Hyperius²⁰⁷² au 16^e siècle comme celui du pasteur Jean Claude, *Traité de la Composition d'un sermon*²⁰⁷³, conseillent aux prédicateurs de bien choisir les versets en fonction du thème déterminé et de ne pas s'en écarter. L'exergue a donc une fonction déictique puissante, qu'il soit entendu ou lu, car il indique la nature du sermon qui va être prononcé ou que le lecteur va découvrir. ? Or, son importance exige que l'auditeur-lecteur comme le prédicateur se réfèrent au même texte et à la même version de la Bible. Cette importance est soulignée par Hyperius lorsqu'il rappelle que tout sermon doit commencer par la lecture du passage commenté :

En premier lieu donc quant à la lecture de la sainte Esriture, nous avons cognu que l'eglise ancienne avait cette coustume & façon : il y en avait un qui à cette charge était donnée de reciter clairement [...] Il faut aussi que quand il récite en chaire quelque texte des Escritures saintes en langage vulgaire du pays, qu'il use de la version la plus receue & la mieux approuvée, autant que faire se pourra & de laquelle un chacun des autres usera plus ordinairement²⁰⁷⁴.

Ce que recommande Hyperius est d'utiliser la même version afin de ne pas perdre l'auditeur par l'emploi d'un mot ou d'une tournure de phrase qui ne figureraient pas dans la version de la Bible qu'il possède, or cette attention au fait de lire le même texte s'élargit également à l'ensemble des expressions bibliques que le lecteur a mémorisées et qu'il reconnaît comme appartenant à la Bible. Cette prudence face au texte cité résulte du respect du texte dans sa dimension théologique, pastorale et linguistique²⁰⁷⁵ car le théologien néerlandais tient compte

²⁰⁶⁹ Voir *supra*, Prédication.

²⁰⁷⁰ Voir *supra*, Publications d'André Rivet.

²⁰⁷¹ André Rivet, *Douze méditations*, *op.cit.* p. 1. *De l'Incarnation du Filz de Dieu*. Sur ces mots d'Esaye 9. V.5.

²⁰⁷² Andreas Hyperius, voir *supra*.

²⁰⁷³ Jean Claude, *Traité de la composition d'un sermon*, slnd, 1688. Voir : Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994.p. 52.

²⁰⁷⁴ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons ès Eglises du Seigneur : Contenant vraye methode d'interpréter et appliquer populairement es saintes Escritures par lieux communs*, Genève, Jean Crespin, 1564.p.15

²⁰⁷⁵ Hyperius précise que le « Prescheur ne doit rien innover ». *op.cit.* p. 59.

de la relation familière, entretenue par la prédication, entre le fidèle et la Bible. Hyperius, dans ce sens, recommande aux jeunes prédicateurs de ne rien retrancher ni ajouter aux textes cités :

A cecy se rapporte ce que saint Augustin recite en la dixième Espitre écrite à saint Jérôme, assavoir qu'il y avait un Evesque en Afrique qui entre autres choses alleguant un certain passage du prophète Jonas autrement qu'il n'estait contenu en la vulgaire translation de ce temps-là, fut en danger d'estre tué par la fureur du peuple, qui estait scandalisé de ce nouveau mot²⁰⁷⁶.

Citer en respectant le même texte que l'auditeur-lecteur est donc essentiel, nous le voyons, au choix de l'exemple donné par Hyperius, car citer n'est pas paraphraser et va à l'encontre de la connaissance vraie du texte. Citer n'est pas simplement dans la prédication de Rivet, une simple référence d'autorité elle apporte, selon le choix de l'insertion, outre la valeur rhétorique ordinaire, un effet esthétique. En effet, s'il n'y a pas de citation neutre²⁰⁷⁷, comme l'écrit, Olivier Millet, il n'y a pas d'insertion neutre et sans effet sur le texte récepteur. Il y a en effet deux modes de citation dans la prédication de Rivet : celui d'une parole intégrée au texte sans marque d'incise, au style direct et celui d'une parole rapportée au style indirect. Par commodité, nous pouvons définir comme insertion mineure celle qui intègre une citation dans le texte sans incise et dans ce cas, la citation est paraphrastique dans la mesure où elle vient simplement continuer dans le même registre le discours de l'auteur ou amplifier sa voix, sans troubler sa propre éloquence. Et une insertion majeure, une citation introduite au style indirect où l'auteur biblique écarte l'orateur et prend la parole de vive voix.

Dans le sermon *Exhortation à Persévérance*²⁰⁷⁸, donné en 1632 à l'occasion de la reddition de Maastricht, Rivet prêche sur les mots de l'apôtre Paul exhortant les Colossiens à cheminer avec Christ²⁰⁷⁹ malgré les persécutions, et il exhorte lui-même les fidèles à persévérer dans leur foi en la parole du Christ :

Car autrement tous ceux qui l'ont veu en chair, parmi lesquels il a conversé, n'ont point senti le fruit de sa venue *Il est venu cherché les siens, & les siens ne l'ont point receu*. [Dans la marge : Jean 1 : 11]. Le fruit de cette reception de Christ est très précieux, & se multiplie en plusieurs branches : mais S. Jehan le nous propose en un mot qui emporte tout, quand il dit, *qu'a ceux qui l'ont receu, il a donné ce droit, ou cette prerogative, d'estre enfans de Dieu*. [Dans la marge : Jean 1 : 12]. Ce qu'ailleurs il appelle, *une grande charité que le Père nous a donnée*. (Jean, 3 : 1). Et S. Paul nous dit, que *nous sommes tous enfans de Dieu par la foy en Jesus Christ*. [Dans la marge : Paul aux Galates, 3 : 26]²⁰⁸⁰.

²⁰⁷⁶ Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications op.cit.* p. 60.

²⁰⁷⁷ Olivier Millet, *Dictionnaire des citations, op.cit.* p. XXV. L'auteur analysant, les fonctions et les effets de l'insertion, indique avec justesse que le prélèvement dans une source et l'insertion dans un nouveau discours supposent toujours un choix et peuvent donner lieu à de véritables manipulations

²⁰⁷⁸ André Rivet, *Exhortation à Persévérance*, sur les mots de Paul aux Colossiens,

²⁰⁷⁹ Epître de Paul aux Colossiens, 2 : 6 & 7. « Ainsi donc que vous avès receu le Seigneur Jesus Christ, cheminés en iceluy. Estans enracinés & edifiés en luy, & confirmés en la foy, comme vous avès esté enseignés, abondans en icelle, avec action de grâces ».

²⁰⁸⁰ André Rivet, *Exhortation à Persevéance, op.cit.* p. 163-168.

La première citation est intégrée dans le discours, de manière fluide et si Rivet ne la signalait par une indication typographique, elle n'apparaîtrait pas comme une citation mais comme une partie de son texte. L'insertion dans ce cas présente une harmonie totale entre le texte récepteur et le texte inséré, harmonie qui bénéficie, dans ce passage, à l'expression de la désolante ignorance des hommes et à celle de la douceur attristée des paroles de l'évangéliste Jean. Les deux citations suivantes, par contre, viennent apporter avec une énergie signalée par le discours indirect un message salubre pour tous les fidèles réunis en ce jour, « Mais S. Jehan le nous propose en un mot qui emporte tout ». Or cette affirmation d'être reçu au rang des héritiers de la grâce, ne peut, tant sa valeur dépasse toute entendement, n'être que rapportée, sa force étant d'autant plus grande qu'elle est proclamée par l'apôtre Jean et non insérée dans le texte. La citation, ici, se charge, donc, d'une réalité affective qui échappe au temps car l'apôtre s'adresse ici et maintenant aux chrétiens, elle est une voix qui vient subjuguier, surprendre, ou confirmer avec autorité ce que le prédicateur commente.

Dans le sermon donné en 1632 à l'occasion de la reddition de Maastricht le pasteur a choisi pour ces circonstances extraordinaires de commenter un verset de l'Épître de Paul aux Colossiens, afin d'encourager les fidèles à se prémunir de toute défaillance morale dans les épreuves et à persévérer dans leur foi.

Car il savait qu'ilz seraient attaqués en ces deux manières ; pource que la première attaque, est la condition commune à tous *ceux qui veulent vivre selon piété, en Jésus Christ*. [Dans la marge, est inscrite la référence du verset, 2. Tim.vers.12] De l'autre, il expérimentait les efforts ; & à cela entr'autres combats, se doit rapporter, ce qu'il leur disait au commencement du chapitre. *Je veux que vous sachiez le grand combat que j'ay pour vous* [pas de références dans la marge]. Il avait appris par le rapport d'Éphras leur Pasteur, les artifices des faux apostres, qui les voulaient *butiner par la philosophie & vaine deception, suivant la tradition des hommes, selon les rudimens du monde* [Dans la marge, Colossiens. 2 : 8]²⁰⁸¹.

Dans ce passage où Rivet commente les actes et les paroles de l'apôtre pour les rapporter à l'actualité, en insistant sur le caractère combatif de la foi chrétienne, les citations extraites ont deux formes différentes d'insertion dans le texte qui les accueille. La première citation, tirée de la seconde épître de Paul à Timothée, au verset douze du chapitre trois, - *Ceux qui veulent vivre selon piété en Jésus Christ*²⁰⁸² -, se place de manière fluide sans rupture avec le texte, elle vient poursuivre simplement la phrase de Rivet or cette continuité naturelle et affichée avec le texte d'accueil a une valeur stylistique et rhétorique prégnante. Rhétorique, car cette première citation - *ceux qui veulent vivre selon piété, en Jésus Christ*- donne à cette exhortation la valeur d'une règle morale chrétienne fondamentale, elle se situe en effet sur un plan de pensée chrétienne

²⁰⁸¹ André Rivet, *Exhortation à Repentance & Reconnaissance*, op. cit, p. 156. Sur ces mots de S. Paul Colossiens 2. Versets 6, & 7.

²⁰⁸² Seconde Épître de Paul à Timothée, 3,12. « Or tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés ».

très générale. Il y a une dimension stylistique car la citation faisant corps avec le commentaire de Rivet, transmet l'autorité qui lui est propre²⁰⁸³. Par contre, la seconde citation, tirée de l'épître de Paul aux Colossiens, 2 : 1 : *-Je veux que vous sachiez, le grand combat que j'ay pour vous-*, s'impose comme une voix dominante car l'autorité de l'apôtre doit l'emporter sur celle de Rivet²⁰⁸⁴, par conséquent la citation est signalée par le mode indirect²⁰⁸⁵. Ce mode d'insertion donne au discours un degré d'intensité majeur qui concrétise dans le contexte d'un sermon exhortant à plus de fermeté dans la vie chrétienne, la référence paulinienne du combat chrétien.

Le prédicateur tire parti de cette distance entre son texte et la citation, que nous qualifions de majeure, dans le sermon donné, en 1637, devant Breda, pour célébrer la victoire de la libération de la ville²⁰⁸⁶. La reprise de la ville de Breda - ville qui désormais peut accueillir à nouveau les églises réformées - est considérée comme une victoire militaire et religieuse et pour la circonstance, Rivet a choisi d'établir son sermon à partir du verset de *l'Épître de Paul aux Hébreux* dont le contenu porte sur la distinction augustinienne entre la cité terrestre et la cité céleste. « Nous n'avons point ici de cité permanente, Mais nous cherchons celle qui est à venir²⁰⁸⁷ » :

Nous cherchons dit l'apostre, celle qui est à venir. [Aucune référence dans la marge]. Il oppose à la cité qui n'est point permanente, une cité qui est à venir, non qu'elle ne soit déjà en quelque sorte, mais pource qu'elle n'est pas encore en sa perfection. C'est celle qui est justement appelée la cité de Dieu de laquelle Esaïe disait *nous avons une ville forte ; délivrance y sera mise pour muraille et devant les murs « ouvrez les portes » et la nation juste y rentrera, celle qui garde la loyauté.* [Dans la marge : Esaïe, 16 : 1,2]. Car il est bien certain qu'il ne parle point là d'une ville bastie de main d'hommes, & de pierres mortes²⁰⁸⁸.

²⁰⁸³ André Rivet, *Exhortation a repentance et reconnaissance*, La troisième citation est à cet égard d'une grande perfection car Rivet cite un long passage de *l'Épître aux Colossiens* concernant les faux apôtres, sans que cette citation vienne bouleverser l'ordre de la phrase. *Op.cit.* p. 156. « Les artifices des faux apôtres, qui les voulaient *butiner par la philosophie & vaine deception, suivant la tradition des hommes, selon les rudimens du monde.* Dans la marge, il donne la référence : *Épître de Paul aux Colossiens, 3 : 8.* Il insère de la même manière dans le passage précédent les paroles de l'apôtre par un adverbe de coordination : « Contre toutes ces menées, il les veut munir, par cette exhortation, laquelle en peu de mots comprend le sommaire de nostre salut ; & joignant les commencements, avec les progrès & la fin, nous fait un total duquel les parties ne doivent jamais estre separées. *Ainsi donc que vous avez receu le Seigneur Jésus Christ, chemines en iceluy. Estans enracinés & edifiés en luy.* L'exhortation tend à ce que *nous cheminions en Jésus Christ* ».

²⁰⁸⁴ Dans *l'Épître de Paul à Timothée*, 1, 18. « Le commandement que je t'adresse, Timothée, mon enfant, selon les prophéties faites précédemment à ton sujet, c'est que d'après elles, tu combattes le bon combat ». La mission pastorale, annoncer l'Évangile relève d'un combat et le terme est employé couramment par l'apôtre Paul dans ses épîtres aux différentes églises. *Épître de Paul aux Colossiens*, 2, 1. « Je veux, en effet, que vous sachiez, combien est grand le combat que je soutiens pour vous ». Combattre fut une nécessité pour établir les droits des réformés aussi le mot « combat » dans son acception paulinienne est souvent emprunté par les pasteurs et par conséquent fait partie d'un langage partagé par les chrétiens réformés. Le pasteur Pierre Dumoulin, intitule un petit traité sur les points doctrinaux majeurs de la religion calviniste, *Combat chrétien*. .

²⁰⁸⁴ *Épître de Paul aux Colossiens*, 2, 1.

²⁰⁸⁵ *Épître de Paul aux Colossiens*, 2, 1.

²⁰⁸⁶ Voir supra.

²⁰⁸⁷ Le verset en exergue est tiré de *l'Épître de Paul aux Hébreux*, 13, 14.

²⁰⁸⁸ André Rivet, *Sermon fait au camp devant Breda*, *op.cit.* p. 5.

La seconde citation, introduite également au style indirect avec incise est tirée du livre du prophète²⁰⁸⁹ Esaïe, et intervient comme une parole adressée vivement dans le présent et qui transcende la réalité tout humaine de la victoire actuelle. La distinction entre la cité terrestre et la cité céleste prend, avec la citation rapportée, une dimension à la fois sacrée et humaine, Sacrée, car les paroles du prophète Esaïe défient la temporalité de l'histoire humaine en donnant à entendre *hic et nunc* les prophéties bibliques et humaine, car le caractère immédiatement sensible de la voix est rendu par le mode de l'insertion. En effet le prédicateur a pris soin d'une part, d'insérer la citation par le style indirect, par conséquent de s'effacer devant le prophète, d'autre part, de choisir un verset commençant par un « nous » qui rassemble et identifie la communauté auquel il s'adresse. De plus, dans la dernière partie de la citation, le mode impératif employé par Esaïe : « ouvrez les portes », est une injonction qui renvoie immédiatement à une réalité vécue par l'assemblée réunie. La citation détachée ou introduite exalte le présent, le place sous l'autorité dynamique du prophète. La citation, ici, possède une intonation énergique, appuyant fortement l'idée d'une certitude inébranlable et nous voyons aussi l'effet esthétique que le prédicateur exploite à des fins doctrinales. Citer pour le pasteur c'est, convoquer l'autorité mais aussi l'énergie d'une parole capable de diriger moralement et spirituellement le peuple chrétien car toute citation biblique est la parole de Dieu transmise par les prophètes et les apôtres. Ce genre de citations réveille une participation du lecteur ou de l'auditeur, susceptible de générer un enthousiasme du cœur. De manière analogue, prêchant sur l'Incarnation, le pasteur rappelle les mots du psalmiste comme on rappelle les propos d'un ami :

Mais ceux qui peuvent contempler des yeux de l'esprit l'administration miraculeuse de son regne spirituel, ont bien plus sujet de s'écrier avec David, *Eternel notre Seigneur, que ton nom est magnifique par toute la terre, ceux que tu as mis ta Majesté par-dessus les cieux!* [En marge : Psaume. 8 1] [...] *Vous cognoissez la grâce de nostre Seigneur Jesus Christ, à scavoir qu'il s'est rendu pauvre pour nous combien qu'il fust riche, afin que par sa pauvreté nous fussions rendus riches* [En marge, 2. Cor. 8. V. 9]²⁰⁹⁰.

Comme toujours, le prédicateur compte sur une familiarité biblique qu'il partage avec l'auditeur ou le lecteur. Affirmer, consoler, assurer chaque chrétien d'être justifié par la foi ne peut se réaliser qu'en convoquant sur la chaire les auteurs bibliques et, leurs voix, qui sont un gage d'affection et d'élection. Si la citation peut être, d'un point de vue général, le signe d'une connivence, elle est dans la prédication, en dehors de sa portée doctrinale, une langue dont chaque auditeur ou lecteur reconnaît ou apprend à reconnaître le style. Or cette familiarité influe sur le discours même du prédicateur, dans la mesure où le texte biblique étant connu par une grande partie de l'auditoire et des lecteurs, la connivence devient un jeu d'éloquence aussi. Il

²⁰⁸⁹ La référence notée en marge indique : Esaïe 16,1-2. Or, c'est une erreur typographique, la citation est tirée du livre d'Esaïe, chap. 26, 2.

²⁰⁹⁰ André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p.43.

lui revient de maintenir l'esprit et le cœur de ses auditeurs toujours aussi attentifs à un texte qu'une connaissance trop certaine pourrait assoupir. De fait, l'insertion des citations, le choix des mots issus des textes bibliques, constituent en fonction de leur rythme, de leur ordre, et du thème abordé, une part de son éloquence.

Le patrimoine linguistique

L'éloquence biblique possède des expressions communes aux livres de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament dont Rivet reprend les termes sans donner les références, inscrivant la tournure de phrase dans un patrimoine²⁰⁹¹ linguistique chrétien. Dans le sermon donné à Breda, en 1637, pour célébrer la victoire de Breda, Rivet emploie l'expression célèbre qui provient de la parabole *-arracher l'ivraie-* renvoyant à la parabole de Jésus, contenue dans l'Évangile de Mathieu²⁰⁹² :

Les pasteurs doivent y être envoyés, pour arracher l'ivraie qui a été semée en ce champ, par l'ennemi, pour instruire soigneusement²⁰⁹³.

Le procédé qui consiste à faire essaimer dans le discours le ou les mots essentiels du verset donné en exergue, convertit le langage biblique en langage usuel, et consiste aussi à s'approprier comme ici, la métaphore biblique, « arracher l'ivraie », qui appartient par ailleurs au patrimoine linguistique. Un dernier exemple, pris dans le même sermon fait devant Breda, à l'occasion de la victoire des troupes néerlandaises, nous permet d'en saisir l'intérêt pédagogique et stylistique. Rivet a, nous le savons, fondé son sermon à partir des versets de l'apôtre Paul²⁰⁹⁴, - *Nous n'avons point ici de cité permanente, Mais nous cherchons celle qui est à venir-*, dont il reprend les mots - *de la cité à venir-*, jugés essentiels et devant être inscrits au cœur de la réflexion de chacun en ce jour.

C'est chose étrange de veoir, que rien ne nous est cher, non pas la vie mesme, pour acquérir un peu d'honneur en la terre, que nous soyons si eschauffez aux combats, si libéraux a la despense ; & que où il y va du regne de Dieu, & de la cité qui est à venir, nous nous trouvions si froids, & si chiches & si lasches, quoy que tous les jours la trompette sonne à nos oreilles, par des exhortations ordinaires !²⁰⁹⁵.

La familiarité n'est pas une garantie contre « une foi lasche et froide » malgré les « trompettes » qui désignent ici les prédications. Aussi nous comprenons que l'insistance sur les mots de

²⁰⁹¹ L'expression « être conduit dans les ténèbres » revient régulièrement, les livres des prophètes Esaïe et Jérémie, et dans les psaumes davidiques. Le verbe « arracher » revient régulièrement dans les oracles d'Esaïe, dans ceux de Jérémie, dans le livre de Job.

²⁰⁹² *Évangile de Mathieu*, 13,30. « Laissez croître ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et, à l'époque de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler, mais amassez le blé dans mon grenier ». Nous ne citons ici, que le verset 30. Voir verset 24-31, pour la parabole du semeur dans sa totalité.

²⁰⁹³ André Rivet, *Sermon sur la reddition de Breda*, op.cit. p.6

²⁰⁹⁴ Épître de Paul aux Hébreux, 13, 14.

²⁰⁹⁵ André Rivet, *Sermons sur la reddition de Breda*, p. 7.

l'apôtre Paul s'accorde au principe doctrinal qui considère l'Écriture sainte comme seule autorité, et qui par conséquent conduit le pasteur à veiller à ce que le texte biblique soit entendu ou lu souvent par le fidèle, afin d'être médité quotidiennement. Notre auteur, dans le *Catholique orthodoxe*, souligne la nécessité de lire ou d'écouter la Bible, malgré une probable connaissance :

Dans les Escritures sont plusieurs chose claires & aisées, voire à nostre égard si nous y regardons, lesquelles toutefois, ou nous eschapt de la mémoire, tellement que nous avons besoin d'estre advertis ; ou ne se présentent pas du premier coup, & à tous besoins²⁰⁹⁶.

Le rythme et le mimétisme

La fidélité au texte biblique est un devoir d'exégète, mais devient par le jeu spécifique des insertions, des emprunts cités ou non, un élément stylistique basé sur le mouvement et l'harmonie. Citer conduit à une éloquence qui, en privilégiant l'écoute de la parole divine, d'une parole « agissante », privilégie son rythme afin d'en conserver toute l'énergie. Il est, par exemple, d'autres citations qui sont des mimétismes affichés, des emprunts visibles. Le tutoiement peut à cet égard être placé dans le registre des citations, et du mimétisme biblique. Le tutoiement individualise le conseil et de fait il est inscrit dans une solide tradition, avec le philosophe Sénèque (0004av.J-C- 0065)²⁰⁹⁷, comme signe d'une direction personnelle, de fait, dans le cadre du sermon, il introduit cette dimension personnelle de la direction spirituelle, puisqu'il mime le support de ce qui est individualisé dans le message biblique. En effet, le mode singulier étant le mode sous lequel les commandements et les jugements de Dieu sont déclarés aux hommes par la voix des prophètes²⁰⁹⁸ et des apôtres²⁰⁹⁹, le tutoiement dans la prédication

²⁰⁹⁶ André Rivet, *Le Catholique Orthodoxe, op.cit.* p. 101.

²⁰⁹⁷ Sénèque, *Lettres à Lucilus*, traduction en français par Paul-Dominique Bernier, Paris, Poussielgue, Frères, 1887. Le tutoiement est inscrit dans une solide tradition, avec le philosophe Sénèque qui individualise ses conseils et nous voyons une longue tradition du tutoiement se développer quand les auteurs ont pour but de diriger le lecteur. Le théoricien de l'art italien Alberti comme le peintre Albrecht Dürer dans leurs ouvrages dédiés aux peintres tutoient ceux qu'ils veulent instruire. Nous voyons Hyperius également employer à plusieurs reprises le tutoiement.

²⁰⁹⁸ Esaïe 43 : 2 « Ne crains rien car je te rachète, je t'appelle par ton nom ; tu es à moi »

²⁰⁹⁹ L'apôtre Paul emploie également le tutoiement pour apporter avec plus de force les corrections et instructions aux assemblées des Eglises Citation de Paul dans épître aux romains, 9 : 20. L'apôtre cite Esaïe 45, 9, et Jérémie, 18, 6. « ô homme, toi plutôt qui es tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? ». André Rivet, *Sermon fait au camp devant Breda*. Le prédicateur a cité un passage contenu dans, 2 Samuel, 5, 6. « Donnerons nous aux hommes la gloire de tout cela ? Il ne les faut pas priver de la louange qui leur est due [...] il faut qu'eux & nous, luy donnions gloire, & que nous disions avec David, *La dextre de l'Éternel est haut élevé, la dextre de l'Éternel a fait vertu*. Rivet cite le psaume 118, 6, « et certes il faut bien croire que c'est Dieu qui a fait cette œuvre, qu'une telle place & si forte, soit réduite à ce point, en moins de semaines que les ennemis n'avaient employés de mois pour l'occuper. David estant allé pour

instaure une gravité majestueuse qui n'appartient pas à Rivet mais dont il exploite l'effet. Dans le sermon *De L'Incarnation*²¹⁰⁰, déjà cité, Rivet emploie le pronom « tu », dont la douce fermeté persuade des vérités de la foi.

On disait de l'Empereur Tite, qui estait surnommé les delices du monde, que jamais personne ne s'en retournait triste de sa presence : si n'avait il pas les consolations & les conseilz de nostre Empereur, qui appelle à *soy tous ceux qui sont travaillez & chargez*, [Dans la marge Matt, 11.v. 28.] avec assurance de *soulagement*. Es tu en peine de la vraye voye que tu doibs prendre pour parvenir à salut, parmi tant de destours, parmi tant de sentiers obliques, *voici la voye la vérité & la vie*, [Jean 14, 6] qui ne te laissera jamais fourvoyer, si tu prends son conseil, Mais regarde de qui tu le prends²¹⁰¹.

Le *tutoiement* signe, ici, une pause, appelle une réflexion simple mais intense et nous retrouvons à travers la fidélité²¹⁰² stylistique au texte biblique, la prédilection de Rivet pour l'expression du mouvement. Les citations bibliques sont celles d'une voix que le prédicateur donne à écouter et donc à retenir à travers une répétition affichée des mots et du rythme. Dans le sermon donné en une journée de jeûne et de prières, où le prédicateur exhorte les fidèles à se repentir avec sincérité dans leurs prières, les citations du prophète Esaïe s'intègrent de telle façon qu'elles semblent citer Rivet.

Oserons-nous dire que nous avons pleuré & jeûné comme il faut ? Peut estre qu'une partie de nous a retranché quelque peu de son ordinaire pour un jour, & peu l'ont fait jusques au soir : mais *'avons-nous desnoué les liens de meschanceté ? avons-nous deslié les cordages du joug ? avons-nous laissé aller francs ceux qui estaient foulés ? avons-nous fait venir en nos maisons les affligés qui sont en pauvre estat ? avons-nous couvert celui qui estait nud, & ne nous sommes nous point cachés arriere de nostre chair ? C'est là le jeusne que l'Eternel a choisi* [Dans la marge Esaïe : 58 : 6. 7]²¹⁰³.

Le prédicateur ne se contente pas de citer puis de commenter, mais de rendre présent par un mimétisme rythmique, les textes bibliques. En fait, il enchâsse les citations dans une période conçue pour elles : la première citation est composée de rythmes symétriques, rapides et la dernière citation, ferme la phrase sur une tonalité grave. La musicalité fait ici partie de l'éloquence de Rivet, car c'est aussi grâce à elle, en vertu de sa puissance, douceur ou rapidité que l'attention du lecteur et auditeur est retenue. Les remarques du traducteur Perrot

oster aux Jésuséens la forteresse de Sion, ils parlèrent à luy disans, Tu n'entreras point ici, que tu n'ayes osté les aveugles & les boiteux ». *op.cit.* p. 5.

²¹⁰⁰ André Rivet, *Douze méditations. op.cit.* p.6.

²¹⁰¹ André Rivet, *Douze méditations, op.cit.* p. 48. Dans le sermon donné à Breda, en 1648, pour célébrer la victoire, Rivet emploie le terme « arracher l'ivraie », terme présent dans les livres d'Esaïe et de Jérémie, dans les psaumes davidiques et dans le nouveau Testament dans les discours du Christ. « Les pasteurs doivent y être envoyés, « pour arracher l'ivraie qui a été semée en ce champ, par l'ennemi, pour instruire soigneusement ». *op.cit.* p. 6.

²¹⁰² Andreas Hyperius, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons es Eglises du Seigneur, op, cit.,* p. 59. « Certes une translation propre & soigneusement recueillie donne si grand éclaircissement aux matières qu'elle merite bien d'estre estimée comme un commentaire. Cependant, toutefois, le Prescheur ne doit rien innover en icelle follement ou par forte outrecuidance, de peur quand les gens savans penseront qu'il est affecté & curieux en son parler, & les ignorans d'autre part auront opinion de luy qu'il parle fortement, il n'en vienne là que plusieurs soyent offensez contre luy. ».

²¹⁰³ André Rivet, *Exhortation à Repentances*, p. 88. Le pasteur cite Esaïe, 58, 6-7.

d'Ablancourt, dans les *Annales* de Tacite, que nous devons à Roger Zuber²¹⁰⁴, semblent pouvoir être reportés sinon à l'éloquence de Rivet du moins pouvoir être reportées sinon à l'éloquence de Rivet du moins à sa recherche, car pour le traducteur « L'éloquence est une chose si délicate, qu'il ne faut quelques fois qu'une syllabe pour la corrompre ». Nous avons évoqué le tutoiement et nous constatons que se dessine autour de ce simple procédé commun entre les auteurs profanes et les auteurs chrétiens, un rapport étroit entre la culture biblique avec la culture profane.

La culture biblique et la culture profane

Nous avons écarté jusqu'à présent les citations des auteurs antiques et des pères de l'Eglise chrétienne, car si elles n'influent pas sur l'éloquence du pasteur, elles exercent dans la stricte limite de la citation classique une fonction d'autorité intellectuelle à laquelle Rivet se réfère. Deux grands représentants de la culture latine, Sénèque et Cicéron, se partagent l'admiration de Rivet et nous les trouvons côte à côte dans le sermon, donné en 1632 pour célébrer la victoire de Maastricht. Le prédicateur introduit son sermon par le rappel des grands modèles de l'histoire romaine afin d'établir le lien entre les vertus morales et les vertus chrétiennes²¹⁰⁵. Ce n'est donc pas un hasard si deux plus grands représentants de la culture latine et défenseurs, chez Rivet, des vertus romaines, sont sollicités en cette occasion car la paix civique est un bien moral, appartenant à l'histoire humaine²¹⁰⁶ présente et passée, les philosophes Sénèque²¹⁰⁷ et

²¹⁰⁴ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, op.cit. p. 351.

²¹⁰⁵ L'auteur le fait également dans le sermon donné à l'occasion de la victoire de Breda, où il cite un vers du poète latin Janus Vitalius (1490-1560). Rivet cite le poète en français dans le sermon et inscrit dans la marge la citation en latin. Et Romae in Roma nil reperi media : Rome au milieu de Rome ne se trouve. Voir au sujet de l'œuvre du poète : G.H. Ticker, « *Sur les Elogia (1533) de Janus Vitalis et les antiquitez de Rome de Joachim du Bellay*, Bibliothèque d'Humanisme de la Renaissance, Genève, Droz. pp. 103-112.

²¹⁰⁶ Le pasteur cite Lucain, en marge « Lucanus, vixit causa Deo placuit, sed victa Catoni ».

²¹⁰⁷ Le prédicateur cite Sénèque « le sage seul est riche », op.cit. p. 2. Sénèque est un philosophe stoïcien romain (4av-JC- 69) qui rédigea plusieurs ouvrages : dix traités moraux ou dialogues. Voir : Emile Bréhier, *Histoire de philosophie, tome I. L'Antiquité et le Moyen-Age*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967. pp. 375-376. Ce que l'historien écrit à propos de Sénèque s'accorde pleinement à l'intérêt que lui porte Rivet : « Où Sénèque est vraiment chez lui, c'est dans le tableau subtil et mille fois nuancé des vices ou maladies morales qu'il veut soigner ». Pour la place de Sénèque comme philosophe stoïcien et moraliste politique dans l'œuvre de Calvin. Voir Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, pp. 91-104. Le philosophe donne divers traités concernant le bon gouvernement du Prince et cet aspect moral de la philosophie séduit le réformateur qui traduira dans sa jeunesse le *De Clementia* de Sénèque. Cependant il réprovoque l'orgueil d'une philosophie stoïcienne, considérant que la force morale n'est engendré que par la foi en Dieu. Et s'il reconnaît aux stoïciens d'avoir élevé le souverain bien comme vertu, il réprovoque leur orgueil. « Quant aux stoïciens(..) ils ne confessoient point que Dieu gouvernast les hommes et le monde par conseil, justice et vertu : mais ils forgeoyent un labyrinthe de la liaison des causes : en sorte que Dieu luy-mesme estant astreint à la nécessité des destinées, estoit trainé et porté par violence avec la machine du ciel(..) et enflaient les hommes d'une confiance vaine et orgueilleuse ». op.cit. p. 128 dans, Jean Boisset, *Cavin*, Paris, Editions Seghers 1964. Rivet, quant à lui fait de nombreuses références à Sénèque dans son *Instruction au Prince très chrétien*, afin d'instruire des vertus politiques et pour établir les liens entre une sagesse morale et les lois chrétiennes. Ce philosophe écrit Rivet « a eu grande raison, qui disait, que la vertu est l'unique bien, que certes « il n'y a nul bien sans vertu, qu'elle a son siège en la meilleure partie de nous, qui est la raisonnable ». op.cit. p. 29. Voir au sujet des traductions des épîtres de Sénèque de Perrot

Cicéron (0106 av J-C-0043) prêtent leurs voix, autant pour leurs observations philosophiques sur les vertus morales que pour leur éloquence car la brièveté du style de Sénèque et l'harmonieuse cadence de Cicéron²¹⁰⁸ se laissent apprécier au sein du sermon comme des modèles que se donne Rivet. Ces citations représentent, en dehors de leur enseignement sur la sagesse humaine, la forme idéale d'un art oratoire qui prend en compte la réalité et opère sur elle, s'accordant pleinement au but de l'éloquence sacrée. En effet, dans ce sermon où le pasteur exhorte les fidèles à prier avec reconnaissance envers Dieu et à considérer la paix comme la seule vraie richesse, il cite successivement, Sénèque, Cicéron et les psaumes de David :

Il a donné à l'homme le moyen de montrer sa gratitude, la parole [...] Car ce que Sénèque a très bien remarqué de l'homme envers un autre homme son bienfaiteur, a bien plus de lien de l'homme envers Dieu. Celui qui se souvient, dit-il, *du benefice reçu, est reconnaissant sans despense, & à celui qui ne le fait point, ne reste aucune defense ni cachette.* [En marge : Lib. 3. *De benefic*]. Cicéron disait, *que le pauvre, homme de bien, s'il ne peut rendre ce qu'il a reçu ; estant plein de bonne volonté peut rendre grâces, & que la nature n'a point permis qu'aucun fust pauvre en cela.* [En marge : *De Office*, lib. 3]. Le psalmiste dit, *que son ame a dit à l'Eternel, mon bien ne vient point jusques à toy* [*Psaume 16 : 2*]²¹⁰⁹.

Citer les deux plus éminents écrivains de la culture latine, qui ont formé intellectuellement les hommes en leur enseignant le pouvoir des mots, est un choix esthétique et un choix rhétorique qui soulignent le lien entre sagesse et éloquence. Rivet a, nous le savons, reçu une culture humaniste²¹¹⁰ où Aristote, Cicéron et Sénèque, depuis la Renaissance, règnent en maître car ils ont posé l'éloquence²¹¹¹ au centre de toute réflexion philosophique, politique et morale. Or, en

d'Ablancourt : Roger Zuber, *Les Belles infidèles*, p. 98. ». Voir Alain Michel, *La parole et la beauté, op.cit.* p. 53. « Les stoïciens posent les problèmes du langage en cherchant l'être et le sensible dans les mots » Sénèque a une place privilégiée au sein même de l'université, depuis la création par le professeur en médecine Peter Pauw, d'un théâtre anatomique en 1592, qui présentait une collection de squelettes sur lesquels des maximes de Sénèque étaient accrochées transformant le théâtre anatomique en théâtre moral, voir Ronni Baer, *Gerrit Dou (1613-1675) Master painter in the Age of Rembrandt*, Washington National Gallery of art, 2000.

²¹⁰⁸ Alain Michel, *La parole et la beauté, op.cit.* p.53. Cicéron est le modèle d'une éloquence orientée vers la cité, prenant en compte la réalité sociale et pouvant idéalement la former. L'idéal de clarté que défend Rivet d'un point de vue doctrinal trouve son écho dans *l'Orateur idéal* de Cicéron, modèle idéal et inatteignable aussi car à la dialectique s'ajoute l'ornement, l'esthétique. C'est une « Double condition de la perfection : dépasser les points de vue particuliers dans une démarche d'embrassement. Pour Cicéron, il faut écrit Alain Michel « Partager l'éloquence entre le style asianiste et atticiste ». Voir également, Laurent Pernot, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

²¹⁰⁹ André Rivet, *Exhortation à Persévérance, op.cit.* p. 259-260.

²¹¹⁰ Sa bibliothèque contient les œuvres de, Sénèque, *Seneca Tragicus cum Comment.* Farnabii. Londin, 1620 et de Cicéron, *Ciceron, Lexicon Ciceronianum, Henrici Stephani, in quo illucidantur quae graecis expressit. Themistoclis Epistola greco-latine.* Poggius de infelicitate Principum, 1557.

²¹¹¹ Marc Fumaroli, *L'Age de l'Eloquence, Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Albin Michel, Paris, 1994. p. 38. A ce sujet, Marc Fumaroli nous apporte de précieuses réflexions venant éclairer et confirmer notre propos sur la présence simultanée de ces trois auteurs. L'auteur relate le discours d'inauguration de l'humaniste hollandais Pierre Bertius, de son cours sur Aristote dans un collège parisien, en 1621. Or l'éminent spécialiste d'Aristote défend le principe de l'universalité de l'Eloquence en des termes qui définissent l'éloquence comme « le ciment de la cohésion sociale », sans l'Eloquence. « Il n'y aurait plus aujourd'hui sur la terre de Religion chrétienne, nous n'aurions plus d'Eglise. Car il a plu à Dieu de susciter la foi parmi les hommes par la prédication du Verbe, et d'instituer des assemblées louant et célébrant dans le monde entier le nom de son Fils Jésus-Christ ». Voir à ce sujet, Etienne Gilson, *Le message de l'Humanisme, dans Culture et politique en France à l'époque de l'humanisme et de la renaissance*, études réunies et présentées par F. Simone, academia delle Scienze, Turin, 1974, p. 4.

associant dans une même citation, l'éloquence classique et l'éloquence biblique, Rivet rend hommage à l'une et met en valeur la seconde. En effet, plaçant la parole du psalmiste à la suite des auteurs latins, et en l'introduisant par le style indirect au présent, il lui attribue une place d'honneur, décisive, soulignant, la valeur sacrée de la sentence. La différence du statut appliquée par l'ordre des citations, subordonne la philosophie humaine à la foi de manière implicite. En effet, notre pasteur présente le rapport étroit qui existe entre la pensée des philosophes latins de culture païenne et celle de la pensée chrétienne par un procédé suggestif appuyé sur l'enchaînement des citations. Le verset biblique choisi est bref et nous constatons à nouveau, que tout ce qui est important d'un point de vue doctrinal s'exprime²¹¹², chez Rivet, sous une forme brève qui concrétise l'autorité par une affirmation définitive et irréfutable. Ce qu'engage la parole du psalmiste est d'une autre puissance, concerne la vie de l'âme, et ce que Guez de Balzac écrit dans *Le Socrate chrétien*, vient illustrer, en quelque sorte, cet ordre des citations choisi par notre prédicateur.

On parle des éclairs & des tonnerres d'un homme d'Athènes, qui mettait le ciel avec la terre, sur la tribune aux Harangues[...] et tout cela néanmoins n'était cause d'aucun mouvement forcé, en la posture des Assistans ; d'un seul faux pas, au plus faible de la Compagnie. Toute cette violence n'eust pas été capable de remuer une paille, ni de donner le branle aux feuilles d'un arbre²¹¹³.

L'homme de lettres, traduit, la prééminence de l'éloquence biblique comme une force vitale capable de transformer le cœur et c'est ce que le pasteur doucement et persuasivement démontre. En tout cas, cet ordre des citations, comme nous le voyons, ne rejette pas l'éloquence de l'une au profit de l'autre, au contraire, en réunissant Cicéron, Sénèque et la Bible, Rivet démontre, discrètement, le caractère formateur de l'éloquence qu'elle soit morale ou religieuse tout en laissant la parole du psalmiste se distinguer d'elle-même. Le lien entre la culture profane et la culture biblique apparaît dans des sermons au-delà des références clairement signalées. Dans une homélie contenue dans un recueil, intitulé *Divers Traictés*, édité en 1637, le pasteur justifie la simplicité comme valeur philosophique et rhétorique en citant un des pères de l'Eglise mais un des plus grands poètes de l'antiquité grecque pour justifier par la parole du poète la simplicité stylistique et par un des plus grands représentants de la philosophie stoïcienne pour opposer aux savants lettrés, détracteurs de la simplicité biblique, la parole d'un philosophe opposé aux rhéteurs.

Or toute vérité a cela en son espèce, que plus elle simple & naïve, plus elle est précieuse. Tous ceux qui en ont parlé ont loué ou repété le dire d'Euripide ' Le discours de la vérité & ses paroles sont simples : elle n'a point besoin de

²¹¹² André Rivet, *Sermon sur l'Incarnation*, op.cit. p.22.

²¹¹³Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652 p. 12.

beaucoup d'interprétations ; la chose parle d'elle mesme[...] Seneque citant ce mesme dire du Tragique, concluait qu'il ne la faut point envelopper & que rien ne convient moins avec elle, que l'astuce & la ruse²¹¹⁴

En effet, notre prédicateur équilibre dans ses sermons deux registres, celui d'une éloquence qui relève d'un discours pédagogique²¹¹⁵ où la dialectique, les syllogismes, les définitions, demandent de la part de l'auditeur-lecteur, une attention soutenue et celle des auteurs bibliques qui viennent, non pas ajouter ni illustrer ses propos, mais mêler leurs voix à la sienne. La foi est une écoute de la parole de Dieu²¹¹⁶ dans le présent et Rivet inscrit ce principe au sein de son éloquence où l'énergie, la douceur, le questionnement permanent des Ecritures accordent au rythme syntaxique le plus grand rôle pour exprimer la réalité vivante de la foi.

Temps de l'instruction. Brièveté

Nous avons souligné dans un chapitre précédent²¹¹⁷, la clarté dans la prédication de Rivet d'un point de vue théologique, spirituel et rhétorique en l'associant à la notion du temps ; temps historique, temps spirituel, temps moral or il nous faut, bien que nous l'ayons déjà considéré, à nouveau nous arrêter sur le temps du sermon. Le sermon s'inscrit dans un temps donné, précis et par conséquent devient une réalité concrète mesurable dans la publication. Le nombre de pages d'un sermon publié par Rivet est de soixante à soixante-dix pages et les sermons de circonstances présentent entre quarante et soixante pages²¹¹⁸. Hyperius recommande à plusieurs reprises aux jeunes prédicateurs d'être bref, « tout sermon doit être court et bref²¹¹⁹ » écrit-il et ce conseil cerne d'un trait rouge le défaut de longueur, si souvent reproché aux orateurs et notamment aux prédicateurs²¹²⁰. Max Engammare, dans son ouvrage, *L'Ordre du Temps*, révèle que le pasteur réformateur de Genève, Bullinger écrivit à Théodore de Bèze qu'il avait exagéré en restant trois heures en chaire²¹²¹. D'autres plaintes sur la longueur

²¹¹⁴ André Rivet, *Divers traictes*, Homélie première, *op.cit.* p.31. Nous avons signalé que Rivet possède les *Tragiques* de Sénèque.

²¹¹⁵ Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes*, voir l'introduction dans laquelle l'historienne explique avec clarté la grande attention que les chrétiens portent à la science de leur pasteur.

²¹¹⁶ André Rivet, *Sermon à Repentance*, *op.cit.* p. 164. « La foy vient de l'ouïe de la parole de Dieu »

²¹¹⁷ Voir supra, La clarté.

²¹¹⁸ C'est un calcul qui peut être soumis à controverse mais c'est celui qui apparait à la lecture des sermons de

²¹¹⁹ Hyperius, Andreas, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons*, *op.cit.* p. 39.

²¹²⁰ La parole des orateurs dans l'antiquité romaine était mesurée par la clepsydre, instrument en forme de vase à fond percé, rempli d'eau et qui permettait de mesurer le temps. Voir à ce sujet : Daniel Boorstin, *Les Découvreurs*, Paris, Robert Laffont, 1986.p34. L'historien nous informe que « si un orateur au Sénat parlait trop longtemps, ses collègues, aussitôt réclamaient qu'on lui retire son eau ».

²¹²¹ Max Engammare, *L'ordre du Temps*, *op.cit.* p.71. Nous rappelons le déroulement d'un culte : le culte débute par la lecture, suivi de psaumes chantés, d'annonces à caractère profane puis du sermon. Voir également Paul Zumthor, *La vie Quotidienne en Hollande*, *op.cit.* p.102.

inconsidérée des sermons : celle de Jean-Louis Guez de Balzac, qui dans une lettre adressée à l'officiel de l'Église d'Angoulême, se plaint avec malice de la longueur du sermon d'un prêtre :

Bien qu'il y ait une heure qu'il parle, on y prendra si peu garde, qu'on ne croira pas que personne soit en chaire. Avant qu'il soit arrivé à l'ave maria, tous les auditeurs seront dans la rue & il aura beau les nommer déserteurs de la parole de Dieu, & fugitifs de l'Église, il n'en fera pas pour cela revenir un seul²¹²².

Les « fugitifs de l'Église » ne doivent pas être nombreux dans les églises de Leyde, de la Haye ou de Breda et l'homme de lettres n'aurait pas eu à se plaindre de la longueur de sa prédication car celui-ci respecte le temps admis pour celle-ci sachant que l'attention de l'auditoire faiblit au-delà d'une heure²¹²³. Ne perdant jamais la notion du temps, il accélère le pas dans certaines parties de sa prédication, indiquant que le temps manque pour aborder un sujet :

Ce qui nous fournira de matière pour une autre action, afin que nous ne prolongions celle-ci outre le temps qui nous presse²¹²⁴.

Ne pas dépasser le temps imparti s'accorde à une convenance sociale qu'il maîtrise et s'accommode à son goût pour la concision et une éloquence romaine, dénuée d'artifice qu'il qualifie, dans une lettre²¹²⁵ adressée à Constantin Huygens, de « masculum eloquentiam », l'opposant à une éloquence colorée et chargée d'obscurité. Pour éveiller à une véritable piété, lors d'un sermon donné en une journée de jeûne, son ironie tient compte d'une certaine convenance, tout en frappant efficacement les esprits. C'est avec un trait d'esprit que nous retrouvons dans sa correspondance, qu'il invite les fidèles à se confier en Dieu plutôt qu'en leur médecin :

Comme un médecin charitable, qui se porte d'affection au soulagement du patient, en cette comparaison néanmoins il y a une notable différence mais qui est grandement avantageuse à ceux qui tombent entre les mains favorables de Dieu²¹²⁶.

La rapidité, le ton enlevé de ses lettres sont le fait d'un homme pressé, qui va à l'essentiel, d'un esprit vif qui sait au détour d'une phrase élégante et brève, réduire à néant les critiques. Dans une lettre adressée à Claude Sarrau le 24 août 1646, la verdeur de Rivet est le pendant de l'ironie, qu'il s'autorise quelquefois dans sa prédication :

Je ne fais pas profession de scavant encores que j'aime et chersse ceux qui meritent ce nom. Si j'escris quelquefois en latin c'est par necessité ou exercice. Il ne m'arrive pas d'ordinaire d'appeler persone

²¹²² Jean-Louis Guez de Balzac, *Lettres diverses de Monsieur de Balzac*, dernière édition, seconde partie, Paris, Etienne Loyson, 1659. p.36. Lettre du 10 février 1633 à M. Girard, officiel de l'Église d'Angoulesme.

²¹²³ Chaque sermon publié représente cinquante à soixante-dix pages.

²¹²⁴ André Rivet, *Divers traités, op. cit.*, p. 65.

²¹²⁵ Andrea Riveti, *Opera, III, op.cit.* p. 736. Lettre de Rivet à Constantin Huygens, « non id ego mihi tribuo. Novi simplicem esse veritatis orationem, cui fuco aut coloribus non est opus. Masculum eloquentiam, quamvis nec possum nec debeam mihi eam arrogare, non negligo autejicio, qua etiam me titillari sentio quotietcumq ; auribus meis infonat ; eosque magni facere, qui tali dono a Deo accepto ad donatoris gloriam utuntur.p. 736. Cette lettre est citée par Honders H.J, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeed theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930. p. 151.

²¹²⁶ André Rivet, *Exhortation à Persévérance, op.cit.* p.140.

Dominum en parlant de lui, Autumare, improbabiliter, utut sit, ne sont point termes dont j'aye accoustumé d'user²¹²⁷.

La nécessité résonne comme un maître mot dans ce passage car il recouvre une valeur accordée au temps et à la précision. Rivet maintient, au centre du mouvement politique, social, religieux qui l'entoure et auquel il participe par de nombreuses activités, une prédication dont la clarté répond aux exigences du siècle. Cette clarté est nécessaire comme est nécessaire la convenance dans le discours, la précision des termes et enfin le latin dans les traités savants. Dans la prédication, elle revêt une nécessité dont la portée engage la connaissance pour soi du message. Guez de Balzac qui est un témoin précieux de l'enjeu littéraire est l'écho de ce que le prédicateur réclame pour lui et pour ceux à qui il prêché :

La mesme doctrine nous découvre les autres secretts du Ciel avec la mesme certitude. Mais ce sont les secrets importants & qui contribuent à nostre Salut & non pas les secrets inutiles. Cette doctrine nous enseigne tout ce qu'il est nécessaire que nous apprenions²¹²⁸.

La précision dans les publications a révélé une attention de traducteur²¹²⁹ qui veut restituer le texte dans toute sa force et avec une netteté d'érudit. Ce n'est pas le controversiste qui prêché mais un homme de foi dont la science patristique est entièrement mise au service de son œuvre pastorale et de la Bible. Il y a un caractère d'urgence dans sa prédication qui reflète ce qui il y a de sublime dans le fait que Dieu s'adresse aux hommes au travers de l'Écriture pour leur offrir la grâce. Dans le sermon exhortant les chrétiens à persévérer dans leur foi, il rappelle :

La communion avec luy, desquels le denombrement serait de longue deduction & ne nous tirerait trop loin, si nous en voulions faire une liste exacte. Seulement avons-nous voulu toucher cette généralité, afin qu'en nous représentant l'utilité de la reception de Christ, lequel nous ne pouvons recevoir, que premièrement nous ne soyons receus de luy : pource qu'il nous a aimé le premier non nous luy. Nous en prenons un argument pressant, pour nous le faire retenir soigneusement & donner lieu à l'exhortation de l'Apôstre, que nous cheminions en iceluy²¹³⁰.

Ce qui est décisif prend une valeur d'immédiateté car dans la dernière phrase, il réunit dans un même mouvement l'acte de prendre l'argument « pressant » de l'apôtre Paul qui est « cheminez en Christ » et de le retenir pour conduire son existence. La phrase se referme comme une main sur un bien. La foi est clarté et l'éloquence de Rivet naît d'une autorité qui est celle de la Bible

²¹²⁷ *Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence, (mai 1643-décembre 1644), lettre du 24 août 1644.*

²¹²⁸ Balzac Jean-Louis Guez de, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme autheur*, Paris, A.Courbé, 1652.p. 10

²¹²⁹ Roger Zuber, *Les belles infidèles, op.cit.* p. 337. L'auteur rapporte un extrait de la préface de d'Ablancourt dans *Annales de Tacite*, qui rejoint le souci de précision de Rivet : « J'ay éclaircy cette histoire par trois ou quatre mots de Sénèque que j'ay mis en marge ». Nicolas Despréaux-Boileau, *Le Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Chez Denys Thierry, 1674, 1750. Dans le Traité du sublime : « car si un homme dans la crainte de ce jugement, ne se soucie pas qu'aucun de ses ouvrages vive plus que lui : son esprit ne saurait rien produire que des avortons aveugles& imparfaits ». p. 35, chap. XIII.

²¹³⁰ André Rivet, *Exhortation à Repentance, op.cit.* p. 169.

et qui repose sur l'ordre, la clarté mais que le rythme vient exalter. La dimension personnelle de notre pasteur, se situe dans le savant équilibre de principes oratoires qui pourraient si l'un d'eux dominait, donner au discours une sévérité savante ou au contraire lui donner un caractère militant.

Conclusion.

Le prédicateur nous l'avons vu, puise aux sources des auteurs grecs et latins, prend appui sur la grammaire, la philologie, or toute la science qui caractérise son discours est aussi celle qui caractérise l'éloquence attique selon Guez de Balzac²¹³¹.

[...] Que si nostre zèle ne peut s'arrester dans nostre cœur ; qu'il en sorte à la bonne heure : mais qu'il se retranche dans le style de Lacedemone : Pour le moins dans l'Atticisme [...] La justice de Dieu demandera raison aux hommes de la moindre parole oisive, c'est un dogme de la Doctrine Chrestienne²¹³²

Nous retenons, ici, surtout le lien que l'homme de lettres noue entre la parole, l'action et la doctrine chrétienne dans la mesure où il s'accorde à ce que réalise notre auteur. La force, la concision sont les armes des « gladiateurs romains²¹³³ » de l'éloquence, écrit-il dans son avant-propos au *Socrate chrétien*, au-delà de cette bravoure et de cette éloquence inatteignable décrite par l'écrivain, ces deux qualités seraient déjà suffisantes pour y inscrire Rivet.

Dans *l'Orateur idéal*, Cicéron définit l'orateur attique comme un homme qui semble avancer librement dans son discours mais qui cependant ne se laisse pas guider par le hasard.

L'orateur, tu le sais bien doit respecter certaines combinaisons rythmiques dont nous parlerons bientôt. Mais cela ne concerne pas le style simple, qui doit totalement s'en affranchir. Cependant, il ne faut pas confondre liberté et laisser-aller ; l'orateur doit donner l'impression d'avancer librement et non de vagabonder selon sa fantaisie²¹³⁴.

La prédication de Rivet est une marche menée avec assurance vers le but qu'il s'est donné d'atteindre en prenant appui sur l'éloquence biblique car si les auteurs bibliques offrent des styles différents écrit-il dans son *Isagoge*, c'est toujours Dieu qui s'adresse aux hommes par leurs voix et si leur éloquence est simple, elle est suffisante.

Quae a Deo tanquam speciali autore procedit, non tantum ad scribendum impellente, aut setatias offerente, sed etiam ordinem et verba sufferente²¹³⁵.

²¹³¹ Roger Zuber, dans « Atticisme et classicisme », *Les Émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, 1997, 139-150. « Loin d'être futile tout ce qui consiste à plaire s'inscrit dans la plus grande tradition de l'humanisme. S'il y a eu un atticisme français, c'est parce qu'il y a eu des savants pour dire aux mondains : 'Vous êtes dans la bonne voie' » p.140

²¹³² Jean-Louis Guez de, *Socrate chrétien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652. p. 3 Avant-propos.

²¹³³ Jean-Louis Guez de, *Socrate chrétien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A.Courbé, 1652. p.3 » En pareils combats Brutus & Cicéron ont esté de redoutables Gladiateurs : Leur force estait égale, mais leur vertu estait différente ».

²¹³⁴ Cicéron, *L'Orateur idéal*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2009. p.50, ch.XIII,77. « Ainsi l'orateur attique se contentera de parler avec distinction et ne se risquera pas à forger des néologismes ; il sera réservé dans ses étaphores, avare d'archaïsmes et plutôt modéré dans l'emploi des autres figures de mots ». XXIV, 81. L'orateur attique aura également recours à la symétrie. Elle avive l'agencement des mots grâce aux ornements que les grecs, les attitudes du style ».

²¹³⁵ André Rivet, *Isagoge*, cap. XVIII, 16, « Quae a Deo tanquam speciali autore procedit, non tantum ad scribendum impellente, aut setatias offerente, sed etiam ordinem et verba sufferente », *Isagoge*, cap. II,3

Revenir à la simplicité originelle des auteurs bibliques, chez le prédicateur de Leyde, est une nécessité rhétorique, herméneutique, et pastorale, mais aussi une option littéraire et son éloquence est l'expression d'une cohérence avec son ministère. Les références bibliques et les citations possèdent, dans la prédication²¹³⁶ de notre pasteur, non seulement une valeur instructive, comme nous l'avons signalé, mais aussi une valeur esthétique à laquelle nous consacrerons les derniers chapitres de l'étude sur la prédication de Rivet²¹³⁷. A titre d'exemple et pour conclure, nous citons un passage extrait d'un sermon portant sur l'Incarnation, où notre auteur s'inspire du rythme du prophète Esaïe pour traduire ce qu'a de sublime la naissance du Seigneur et de non discutable. L'effet recherché ne rejoint pas l'ordre de la charité mais de la stupéfaction en rapportant le sublime à la révélation chrétienne aussi l'éloquence de Rivet dont la cadence est par ailleurs si martiale dans le raisonnement se pare d'un souffle épique lorsqu'il s'agit d'émouvoir.

Ce que Dieu commande l'Ange l'exécute annonçant sa volonté, le saint Esprit l'accomplit, sa vertu le fait ; la vierge le croit, la nature le reçoit ; les cieux le racontent, le firmament l'annonce, les sages le prêchent, les pasteurs l'adorent à savoir que la parole s'est faite chair²¹³⁸.

La cadence impérative et l'antithèse entre Dieu et chair s'accordent à l'annonce impériale de la majesté divine et exclut toute irrésolution de l'esprit devant le fait accompli. La rhétorique et la beauté de l'Écriture s'associent dans ce court passage où par le rythme et les tableaux successifs, l'art poétique domine.

²¹³⁶ Voir Infra. Chapitre : Théologie de la parole.

²¹³⁷ Infra ; Parole et esthétique.

²¹³⁸ André Rivet, Douze méditations.

Cinquième partie.

La concrétisation spirituelle ou la force poétique de la prédication.

Introduction

L'art poétique ne devrait pas tenir une place dans l'étude de la prédication de Rivet ; or, ce qui justifie que nous nous y arrêtions ici, tient au fait que les principes rhétoriques régissant son homilétique apparaissent avec netteté dans les deux seuls poèmes écrits par le pasteur, comme une synthèse concrète de son éloquence. Il y a en premier lieu le rythme qui est un élément essentiel de son art oratoire, ensuite l'accommodation et enfin l'*enargeia*, que nous avons déjà rencontrés à propos de ses sermons ; or ces trois éléments sont redevables, nous le constaterons, aux auteurs bibliques. Si nous semblons revisiter certains éléments déjà traités, c'est que la prédication, par la science patristique, rhétorique et dialectique qu'elle exige, couvre sous un voile didactique le cœur incandescent de son éloquence. L'étude de ce poème va par conséquent nous conduire à relever et souligner la dette linguistique et esthétique de notre auteur d'une part à la poésie hébraïque de l'Ancien Testament et d'autre part à l'éloquence paulinienne. Afin de laisser la place en priorité à l'étude des poèmes de Rivet, nous réservons une brève étude des origines de la poésie réformée à la fin de ce chapitre.

Chapitre I. Les derniers vœux du Sacrificateur Eternel.

Place du poème

André Rivet a toujours pris soin, dans ses publications, de différencier les genres en prose selon les registres auxquels ils appartiennent : le registre de l'édification, celui de l'instruction, ou encore celui de la méditation²¹³⁹. Or, le recueil intitulé *les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*²¹⁴⁰, édité en 1639, se distingue de la publication sermonnaire de Rivet car, pour la première fois, il réunit des genres littéraires très nombreux et bien différents, liés à l'éloquence sacrée. Il offre en effet une lecture continue en dix-huit sermons sur le chapitre dix-sept de l'évangile de Jean à laquelle il joint une paraphrase sur ce même chapitre²¹⁴¹, une prière, et trois prédications. Celles-ci portent respectivement sur l'application morale de l'enseignement du Christ, sur la naissance du Christ, sur la résurrection. La première est établie sur un passage de la première épître de Paul à Timothée²¹⁴², et les deux dernières prédications sur les versets choisis dans l'évangile de Luc²¹⁴³. A la suite des prédications, se trouvent encore une instruction sur la sainte Cène et deux poèmes.

Deux autres distinctions apparaissent à la lecture du sommaire de cet ouvrage : d'une part, l'homélie selon le principe de la lecture continue²¹⁴⁴ que l'on rencontre ici est un des genres oratoires qui a manqué à ses précédentes publications, d'autre part on constate la présence de deux poèmes dont le premier est intitulé *Stances sur la Mort et la Résurrection du Christ* et le second *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*.²¹⁴⁵ Or l'exercice poétique n'a jamais été présent dans les œuvres éditées du pasteur. La publication du recueil qui se situe entre celle d'un recueil de méditations sur les sept psaumes pénitentiels dédiés à Anne-Marie de

²¹³⁹ Voir *supra*, chapitre, Les publications.

²¹⁴⁰ André Rivet, *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dix-huit sermons & une paraphrase. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante.* Par André Rivet. Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639.

²¹⁴¹ *Ibid*, *Paraphrase, op.cit.* p. 471-482.

²¹⁴² *Les Derniers vœux du Sacrificateur, Du vray gain, sur le verset de la I Tim. Chap. 6.* pp. 493-526.

²¹⁴³ *Les Derniers vœux du Sacrificateur*, Sermon sur de la naissance en nostre Seigneur, sur le chap. de S. Luc, verset, 6 & 7, pp. 527-548. Sermon sur la résurrection de Christ. Sur, le chap 24 de S. Luc. verset 4 & 5, p.548-571.

²¹⁴⁴ Nous rappelons ici que la lecture continue est une exposition sur un livre ou un chapitre entier de la Bible. Voir *supra*, *Prédication*.

²¹⁴⁵ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, les Stances sur la Mort, Resurrection & Ascension au ciel de nostre Seigneur Jésus-Christ, suivies des Stances sur l'Envoy du Saint Esprit p. 626-634.

Solms²¹⁴⁶, et celle de l'*Instruction au Prince chrétien*²¹⁴⁷ dédiée au futur gouverneur des Pays-Bas²¹⁴⁸, Guillaume II, est la dernière en date des recueils sermonnaires. Elle est également la seule qui ne possède aucune pièce liminaire indiquant une dédicace ou présentant le recueil comme dans les précédents ouvrages. Cette absence de pièce liminaire au début du recueil si peu ordinaire pour André Rivet, associée à sa singularité, semble ériger l'ouvrage au rang de vœux testamentaires légués par le ministre à l'ensemble des chrétiens car, de fait, il y fait la somme de son œuvre de ministre de la Parole et implicitement d'auteur²¹⁴⁹. Il serait faux cependant de dire qu'il n'y a pas de dédicaces, puisque deux dédicaces se trouvent à l'intérieur du livre et présentent l'une la paraphrase du chapitre dix-sept de l'évangile de Jean, l'autre le sermon intitulé *Du Vray gain* qui est ajouté à la suite de l'exposition²¹⁵⁰. Or, malgré leurs présences ponctuelles, nous sommes privés d'une présentation générale de l'ouvrage, et en particulier de celle du poème. Nous donnons, à cet égard, l'exemple contraire du pasteur Philippe Vincent²¹⁵¹, qui, nous informe Julien Goeury, justifie dans les préliminaires de son recueil édité en 1646, *Procès des Danses*,²¹⁵² la présence d'une paraphrase biblique versifiée sur *Les lamentations de Jérémie*, alors que Rivet inclut son poème sans autre forme de présentation. Notre prédicateur surprend donc, autant par sa tardive participation au genre poétique, que par l'absence de toute présentation du poème. Cette absence, en effet, signale

²¹⁴⁶ André Rivet, *Les soupirs du repentant affligé. Les plaisirs du fidèle soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez pénitentiels*, Rouen, Jacques Cailloüe, 1636. Édité en latin en 1638 par Jacob Biesi. Anne-Marie de Solms est l'épouse de Frédéric-Henri, gouverneur des Pays-Bas. Voir, *supra*.

²¹⁴⁷ André Rivet, *Instruction du Prince chrestien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur*; Leyde, imprimerie Jean Maire, 1642.

²¹⁴⁸ Voir, *supra*.

²¹⁴⁹ Goeury Julien, « La pluie et la neige, réflexions sur les usages du sermon imprimé par les Eglises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes », dans *Eloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. p.123-136. Julien Goeury analyse dans cette étude et met en évidence le fait que les prédicateurs depuis les premiers temps de la réforme sont des auteurs aussi.

²¹⁵⁰ Nous donnons la composition du recueil un peu plus loin dans le chapitre.

²¹⁵¹ Philippe Vincent, (1600-1651), fut pasteur de La Rochelle à partir de 1625 et entretint une correspondance régulière avec Rivet dont il respecte les avis. Le pasteur rochelais informe Rivet de ses publications et entre autres de celle du Procès des danses, qui est un écho de l'écrit de Rivet contre le théâtre, publié en 1639, *Instruction chrestienne, Touchant les spectacles publics Des comedies & tragedies : où est decidée la question, s'ilz doibvent estre permis par le Magistrat, & si les enfans de Dieu y peuvent assister en bonne conscience ? Avec le jugement de l'Antiquité sur le mesme subject*, La Haye, Theodore le Maire, 1639. Une étude sur son œuvre poétique en tant que ministre est analysée par, Julien Goeury, *La Muse du consistoire, une histoire des pasteurs poètes des origines de la Réforme jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes*, Genève, Editions Droz, 2006, op.cit, pp532-535. L'historien donne de précieuses informations concernant les notices biographiques sur le pasteur en note.1. p. 532. La correspondance entre Rivet et le pasteur Philippe. Vincent a été rassemblée et annotée par Jean-Luc Tulot et mise en ligne. Les références de l'ouvrage de Julien Goeury seront données sous leurs formes abrégées dans la suite du chapitre.

²¹⁵² Philippe Vincent, *Procès des Danses*, La Rochelle, Jean Chuppin, 1646. op.cit. Dédicace. Le pasteur a intégré à son opuscule d'instruction morale, une paraphrase versifiée du livre du prophète Jérémie. C'est sous la forme tout d'abord d'un aveu, qu'il confie son goût pour la poésie, reliant celui-ci à un temps oisif de la jeunesse, mais une fois cette excuse faite, il présente ensuite avec force détails toutes les raisons qui l'ont menées à versifier la paraphrase du livre du prophète Jérémie. : « Combien que lors de ma jeunesse j'eusse eü une affection particulière à la poésie, il y avait de longues années que des emplois & des estudes plus sérieux m'en avaient fait abandonner absolument l'exercice. De tout temps j'ay fait un singulier cas de ceste divine piece du Prophète ».

plus qu'une discrétion, une volonté de concilier comme une évidence²¹⁵³ art poétique et spiritualité. La présence du poème dans ce dernier recueil du prédicateur nous incite, après Julien Goeury, à la comprendre aussi comme une mutation de formes²¹⁵⁴ que prend le discours pastoral au dix-septième siècle car la poésie « profite de l'incontestable pouvoir de séduction tout en laissant entendre qu'elle demeure irréductible à sa dimension pédagogique²¹⁵⁵ ».

Contexte littéraire français et hollandais

Avant d'aborder l'étude du poème de Rivet, de sa place dans le recueil édité sur les presses hollandaises, il est nécessaire également de nous interroger brièvement sur la place réservée à la poésie religieuse dans la République néerlandaise du dix-septième siècle. Comme l'indique Olivier Millet, la Bible, à la Renaissance est source de renouveau littéraire et avec « la crise religieuse de la réforme protestante, elle devient un enjeu littéraire à s'approprier²¹⁵⁶, dont l'art poétique fait partie. Le retour aux sources, étant le « mot d'ordre humaniste²¹⁵⁷ », concerne les sources aussi bien profanes que les sources sacrées de la révélation biblique. Par conséquent, la Bible est le champ poétique vers lequel les poètes réformés vont naturellement se tourner et trouver une matière riche, propre à rivaliser en beauté avec une muse païenne dont les poètes de la *Pléiade* sont les représentants. Julien Goeury, dans son étude sur la poésie comme forme littéraire pratiquée par les pasteurs signale avec justesse qu'écrire « en vers c'est faire œuvre à part »²¹⁵⁸, dans la mesure où le choix d'écrire en vers révèle malgré tout comme dans la paraphrase, l'auteur.

La muse chrétienne protestante est avant tout une poésie lyrique qui enrachine naturellement sa légitimité dans le livre des Psaumes de David, le livre poétique par excellence de l'Ancien Testament, mais aussi le livre du prophète Jérémie et en ce qui concerne notre

²¹⁵³ L'usage approuvé et commun de la poésie religieuse au sein de l'édition néerlandaise témoigne de cette dimension pédagogique accordée à la poésie. En effet, le pasteur est entouré à l'université de Leyde comme à la cour de La Haye, d'éminents spécialistes en ce domaine. Dans le cercle universitaire de Leyde, l'art poétique a ses maîtres qui sont théologiens ou philologues. L'ami et collègue de Rivet, Constantin Huygens publie plusieurs recueils de poésie. Daniel Heinsius est un des poètes les plus réputés de son temps. En 1631, Rivet et ses deux collègues théologiens, Waleus et Thyssius, se prêtent à l'exercice poétique pour leur ami Johannes Polyander. Leurs poèmes en latin seront inclus dans le recueil suivant : *Johannus, Epithalamia, in nuptias clarissimi ac reverendi domini, Johannis Polyandri, S.S. theolog. Doctoris ac professoris in Academia Leydensi ; et castissimae Carolinae. Ab intimis ipsius amicis ac collegis theologis conscripta*. Lugduni, Batavorum, I. A. Elsevir, 1631.

²¹⁵⁴ *La Muse du consistoire, une histoire des pasteurs poètes op.cit.* p. 532.

²¹⁵⁵ *Ibid, op. cit.* p.532.

²¹⁵⁶ *Culture biblique, op.cit.* p. 375. Comme l'indique l'auteur, « Le mot d'ordre humaniste dont on attend un renouveau de la culture et de la foi, est le même dans les deux cas ».

²¹⁵⁷ *Ibid, op. cit.* p.375.

²¹⁵⁸ *La Muse du consistoire, une histoire des pasteurs poètes. op.cit.* p56.

auteur celui du prophète Esaïe. Rivet est fidèle aux avertissements de Jean Calvin qui fut l'initiateur d'une poésie lyrique chrétienne réformée²¹⁵⁹. Le réformateur a fait appel au poète Clément Marot (1496-1544)²¹⁶⁰, pour la traduction des quarante-neuf psaumes davidiques dans le but d'offrir aux fidèles des chants²¹⁶¹ dans le cadre de la nouvelle liturgie et un support méditatif. La publication du psautier en 1543 contient une épître²¹⁶² de Calvin qui engage les poètes à s'inspirer du modèle davidique²¹⁶³ et à épurer la poésie de toute référence à la muse profane²¹⁶⁴. La poésie religieuse réformée a un seul but : louer Dieu et servir la prédication. La distinction entre poésie profane et sacrée réformée réside dans la dignité du sujet et dans le caractère utile à l'édification des chrétiens. En effet, dans les premiers temps de la Réforme protestante,²¹⁶⁵ le psautier permet aux chrétiens non seulement de mémoriser le texte biblique,

²¹⁵⁹ *Ibid.*, *op.cit.* p.88.

²¹⁶⁰ *Ibid.*, *op.cit.* p.89. Théodore de Bèze, poète, théologien et pasteur à Genève poursuivra l'œuvre de Clément Marot. Les questions d'ordre religieux et moral devant la possibilité et même le devoir de concilier poésie et spiritualité sont soulevées et résolues par Théodore de Bèze qui réunit des qualités de poète et d'homme d'Eglise.

²¹⁶¹ *Ibid.*, *op.cit.* p.87. L'auteur cite un extrait des ordonnances ecclésiastiques élaborées à Genève par Calvin en 1541 « Il sera bon d'introduire les chants ecclésiastiques pour myeux inciter le peuple à prier et louer Dieu ». Julien Goeury précise que ce n'est pas à Genève mais à Strasbourg sous l'influence de Martin Bucer que les premiers recueils de chants voient le jour vers 1538-1541 ». *op.cit.* p. 87.

²¹⁶² Véronique Ferrer, « Pour une poétique réformée : l'influence de Calvin sur les poètes des XVIe et XVIIe siècles », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Presses universitaires de France, 2010.*op.cit.* p. 10. Epître de Jean Calvin, des éditions du Psautier huguenot, en 1543. « A tous chrestiens, et amateurs de la Parole de Dieu. Seulement que le monde soit advisé, qu'au lieu de chansons en partie vaines et frivoles, en partie sottes et lourdes, en partie sales et vilaines, et par conséquent mauvaises et nuisibles, dont il a usé cy devant, il s'accoustume ci apres à chanter ces divins et celestes Cantiques avec le bon Roy David ». Psautier huguenot, publié par Gérard Defaux, dans *Cinquante Pseaumes de David* de Clément Marot, Paris, Champion, 1995.p. 315-320. *La forme des prières Calvin Jean, La forme des prières ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacremens, & consacrer le mariage : selon la coutume ancienne*, Genève, Jean Girard, 1542. Ce recueil, nous informe Julie Goeury, comporte les trente psaumes traduits par Marot, accompagnés de mélodies. Voir également, l'étude d'Olivier Millet, « La leçon des émotions ; l'expression des passions et se légitimité dans le commentaire de Calvin sur les psaumes », *La Peinture des passions de la Renaissance à l'âge classique*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 1995. pp.169-184.

²¹⁶³ Aux Pays-Bas le premier recueil des psaumes destiné à être chanté date de 1566, fut l'œuvre de Peter Datheen qui s'inspira directement de la version française réalisée par Clément Marot et Théodore de Bèze. Cette traduction ne reçut pas l'approbation générale en raison de la difficulté d'adopter le rythme français, il fut donc écorné par les poètes et les gens de lettres, ce qui eut pour résultat de voir apparaître de nouvelles versions dont les auteurs les plus célèbres furent Marnix de Saint Aldegonde, Jacobus Revius et Johan de Brune. Nous renvoyons à l'étude de Maria A. Schenkeveld, « *Dutch littérature in the age of Rembrandt, Themes and Ideas* », *Poetry and Religion*, Amsterdam, John Publishing Company, 1991.*op.cit.* p.43. Les psaumes traduits sont à l'origine de chants dont les valeurs religieuses et politiques sont si étroitement liées qu'ils s'inscrivent dans l'histoire de la République.

²¹⁶⁴ *Pour une poétique réformée*, Véronique Ferrer rappelle l'importance accordée, par Jean Calvin dans ses commentaires sur les Psaumes, à leur valeur littéraire. Elle souligne l'attention que porte Jean Calvin au modèle davidique, le « livre poétique par excellence et la réflexion menée par le théologien sur l'éloquence davidique. La traduction et la transposition des quarante-neuf psaumes de David en français sur un mode lyrique « inspiré du mode la chanson », fut réalisé dans un premier temps par le poète Clément Marot (1496-1544) puis achevée par Théodore de Bèze. Cet œuvre ouvre la voie à la poésie chrétienne. La riche étude de Julien Goeury offre les analyses précises de l'élaboration de la traduction des Psaumes en vers par Clément Marot et Théodore de Bèze sous le magistère de Calvin. pp. 61-89.

²¹⁶⁵ Maria A. Schenkeveld, *Dutch littérature in the age of Rembrandt, Themes and Ideas*, « Poetry and Religion », Amsterdam, John Publishing Company, 1991. *Op.cit.* p.47. Le recueil *Geuzenliedboeken* ou chants de gueux dont les auteurs sont calvinistes, est une des grandes participations calvinistes en matière de poésie religieuse orientée fermement vers le militantisme. Les communautés religieuses issues de la réforme, une fois établies au sein de la république, n'accordent pas la même importance ni la même valeur aux chants. Les calvinistes n'ont admis au sein de leurs églises et dans le cadre privé de leur dévotion, contrairement aux mennonites, que les chants des psaumes davidiques traduits par Clément Marot. Les mennonites ont à côté des chants réservés à la liturgie, des chants destinés à être lus. Dans les cercles mennonites de nouveaux recueils apparaissent et qui sont restés populaires *Lusthof des gemoets le paradis du cœur* par J. PH. Schabaelje en 1635 recueil édité et traduits en allemand et en anglais.

d'en être le destinataire personnel mais a aussi une fonction à caractère militant²¹⁶⁶. Aussi, c'est en s'inspirant du style biblique que les premiers pasteurs-poètes réformés comme Théodore de Bèze²¹⁶⁷ (1519-1605) Antoine de Chandieu²¹⁶⁸ (1534-1591), Philippe Duplessis -Mornay²¹⁶⁹ et leurs successeurs trouvent l'équilibre entre beauté et message religieux. Théodore de Bèze, poète, dramaturge et prédicateur, avertit les futurs poètes dans sa préface à la poésie tragique *Abraham Sacrifiant* que la poésie religieuse ne doit pas s'associer à une muse profane, celle de Ronsard en particulier, mais s'inspirer de la poésie psalmiste et servir la prédication²¹⁷⁰.

Lisant donc ces histoires saintes avec un merveilleux plaisir et singulier profit, il m'est pris un désir de m'exercer à écrire en vers tels arguments, non seulement pour les mieux considérer et retenir, mais aussi pour louer Dieu en toutes sortes à moy possible ou que pleut à Dieu que tant de bons esprits que je cognoy en France, en lieu de s'amuser à ces malheureuses inventions ou imitations de fantaisies vaines regardassent plustost à magnifier la bonté de ce grand Dieu, duquel ils ont receu tant de graces qu'à flatter leurs idoles. A la vérité il leur seroit mieux seant de chanter un cantique à Dieu, que de petrarquiser un sonnet²¹⁷¹.

Les propos de Théodore de Bèze sont repris comme un credo par les poètes²¹⁷² de confession protestante et par les pasteurs faisant œuvre poétique durant le dix-septième siècle que ce soit en France ou aux Pays-Bas du Nord²¹⁷³. Au dix-septième siècle français et hollandais font le vœu de ne pas s'inspirer de la poésie profane mais ces limites sont vite franchies : premièrement par l'usage d'une versification héritée des poètes païens comme le sonnet et l'ode. Le prédicateur hollandais Jacobus Revius (1586-1658)²¹⁷⁴, justifie sa versification héritée de l'ode pindarique dans un poème intitulé *Heydens houwelijk*²¹⁷⁵ en prenant appui sur un verset du Deutéronome où il est fait mention du mariage entre une esclave et un homme

²¹⁶⁶ La poésie religieuse réformée au sein des Pays-Bas du Nord au dix-septième siècle est héritière des poètes qui ont œuvré sous la présidence de Calvin et dont l'influence en matière poétique perdure. A visée surtout militante durant la révolte des Pays-Bas du Nord, elle est, au seizième siècle, étroitement liée à l'histoire de la fondation de la République. Sous forme de chants elle redonne foi et courage aux croyants engagés dans la lutte contre la tyrannie espagnole et agit comme catalyseur au sein des communautés de croyants

²¹⁶⁷ Mario Richter, *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants, Etudes et essais sur la Renaissance*, sous la direction de Mireille Huchon, Paris, Classiques Garnier, 2011.p. 30.

²¹⁶⁸ Chandieu Antoine de (1534-1591), Théodore de Bèze (1519-1605), *Poèmes chrestiens et moraux*, Genève, Jean de Tournes, 1600.

²¹⁶⁹ Mario Richter, « Philippe Duplessis-Mornay, engagement poétique et ferveur huguenote », *Cahiers d'Aubigné*, 2006, p.265-284. L'historien donne une étude particulièrement riche de l'œuvre poétique de Philippe Duplessis-Mornay, en l'analysant à la lumière de l'engagement religieux et politique du grand réformateur français.

²¹⁷⁰ *La Muse du consistoire, une histoire des pasteurs poètes. op.cit.* p.75.

²¹⁷¹ *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants, op.cit.* p. 92. Nous devons à Mario Richter, la citation de la préface de Théodore de Bèze à son *Abraham Sacrifiant*.

²¹⁷² Voir pour l'histoire de la poésie française protestante la muse chrétienne de Julien Goeury,

²¹⁷³ Maria A. Schenkeveld, *Dutch littérature in the age of Rembrandt, Themes and Ideas*, « Poetry and Religion », Amsterdam, John Publishing Company, 1991. Nous citerons l'ouvrage de l'historienne en abrégant son titre dans les notes suivantes. Le modèle auquel se réfère aussi bien les auteurs néerlandais protestants que catholique est le poète du Bartas, car il est édité plusieurs fois en hollandaise. La République néerlandaise ne manque pas de poètes. Constantin Huygens et Daniel Heinsius en sont les plus dignes représentants.

²¹⁷⁴ *Dutch littérature in the age of Rembrandt*, le Pasteur, op. cit. p. 48. Le poème fait partie d'un recueil intitulé *Over-Ysselche en Dichten*, Leyden, François de Heffer Boeckvetcooper, 1634. Dans ce poème, Jacobus Revius se réfère aux versets 11 à 13 du chapitre 21 du livre du Deutéronome. « « Lorsque tu iras à la gerre contre les ennemis, si l'Eternel les livre entre tes mains, et que tu leur fasses des prisonniers, peut-être verras-tu- parmi les captives une femme belle de figure, et auras-tu le désir de la prendre pour femme. Alors tu l'amèneras dans l'intérieur de ta maison. Elle se raser la tête et se fera les ongles. Elle quittera ses vêtements qu'elle portait quand elle a été prise ».

²¹⁷⁵ *Jacobus Revius, Over-Ysselche en Dichten*, Leyden, François de Heffer Boeckvetcooper, 1634. p.65.

libre, qui doit avant de l'épouser²¹⁷⁶ la dépouiller de ces atours. Par cet exemple, le pasteur invite à considérer la forme poétique héritée des modèles antiques comme utile à la poésie religieuse, à la condition toutefois que les ornements qui la désignent comme étrangère au champ poétique religieux en soient effacés.

Dans les milieux académiques néerlandais, le problème de l'accord entre littérature païenne et autorité des Écritures est posé très officiellement par le professeur Gijsbertus Voetius²¹⁷⁷ lors de son discours inaugural en 1634 à l'académie d'Utrecht. Tout comme le pasteur Jacobus Revius²¹⁷⁸, le professeur reconnaît en homme de science la richesse de la culture antique et païenne mais il conseille, particulièrement aux poètes, de veiller à ce qu'Appolon ne dirige pas la muse chrétienne.

Ne Apollo, hoc est, genius et facultas poetica Christum vobis de pectore excutiat; ne laudata alioquin poesos exercitatio impediatur illud, quod ante omnia commendat Apostolus. Exerce te ad pietatem²¹⁷⁹.

Si la publication d'œuvre poétique par les pasteurs²¹⁸⁰ néerlandais ne rencontre pas les mêmes problèmes d'ordre politique et d'ordre ecclésial qu'en France²¹⁸¹ dans le cas où nous envisageons une poésie où les dogmes de la foi protestante sont clairement affirmés, en

²¹⁷⁶ *Ibid.*, op. cit. p.48. « Ô dichters, wildy u vermaken inde minne, Vande Romeynsche of de griecsche Pierinne, Snoeyt af ».

²¹⁷⁷ *Dutch literature in the age of Rembrandt*, op.cit. p.48. Le discours inaugural du professeur d'Utrecht, *De pietate, cum scientia coniugenda*, est contenu dans Gisberi voeti, *Ta Aesthetika, sive exercitia pietatis, in usum Jubentutis Academiae, Oratio de pietate cum scientia conjugenda, habita anno 1634*, Gorichemi, ex officina Pauli Vink, 1665.

²¹⁷⁸ Le pasteur Jacobus Revius écrit des sonnets, des épigrammes et dédia à Daniel Heinsius, son maître en poésie sa plus importante publication *Chants et Poèmes de Over-yssel*, publié en 1630. Edité en néerlandais, le pasteur s'inspire des poètes français, de Simon Goulard. Ce recueil comprend deux parties, dans la première partie, Jacobus Revius suit l'Ancien Testament, la deuxième partie, chant d'amour pour Jésus. Et de poèmes de circonstances. La nation néerlandaise est la nouvelle Sion, que le poète chante. Poésie militante, peut-être un peu trop au goût des contemporains puisque le recueil n'eut pas le succès attendu.

²¹⁷⁹ Voetius, *De pietate cum scientia conjugenda* 1634. Utrecht, op.cit. p. 48., Ne laissez pas Apollon, qui est le talent naturel de la poésie, conduire Christ à votre cœur, préférez la louange de votre cœur comme le recommande l'apôtre. Il faut s'exercer à la piété.

²¹⁸⁰ *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*, op.cit. p.250-251 Dans cette jeune république les pasteurs ont un rôle pédagogique au sens civique du terme, auprès de la population et un rôle culturel. Ils sont auteurs de chants, de poèmes sur des sujets bibliques et religieux. Formés dans les plus grandes académies, leurs lectures des auteurs classiques ont formé leur goût et si certains d'entre eux décident de mettre leur talent et leur plaisir d'écrire de la poésie au service de leur église et de la communauté, deux choix s'offrent à eux : le choix de l'utilité civique : celui-ci est incarné par le prédicateur zélandais Godefridus Udemans (1582-qui publie un livre intitulé *Le gouvernail spirituel du navire marchand*, dont l'aspect social et pragmatique se distingue des ouvrages de piété destinés à la méditation privée. *T. Geestelyck Roer van Coopmans Ship*, Dordrecht, François Boels, 1640. L'ouvrage a pour but de donner aux marins enrôlés dans la compagnie des Indes Orientales, un guide spirituel afin qu'ils conservent une morale chrétienne dans toutes les situations. Ces équipages étant en effet exposés dans leur vie quotidienne à la dureté des éléments, doivent également contrôler leurs émotions devant des coutumes étrangères aux leurs. Le succès du livre engage une seconde édition en 1640. Les pasteurs néerlandais., conscients de l'évolution d'une société et désireux de conserver l'intérêt d'une jeunesse séduite par les hymnes à Vénus rédigent des chants pouvant rivaliser d'attraits avec les auteurs profanes. Le pasteur Bernardus Busschoff (1599-1639), dont le recueil publié en 1624, « *Nieuwe lofsangen en geestelijcke* (nouveaux Cantiques et Chants religieux) connaît un grand succès, en commente avec simplicité la cause « Dieu ne se demande pas si l'air est sérieux ou léger, Son œil attentif va au cœur du poème ». *Nieuwe Lof-Sangen*, Amsterdam, Jacobszoon Leers, 1624.

²¹⁸¹ Julien Goeury signale avec clarté dans son étude sur la muse protestante en France que l'absence de confessionnalisation²¹⁸¹ n'est pas la seule cause du déclin de la poésie protestante en France car en passant sous silence leur identité confessionnelle ils se soumettent moins aux exigences des autorités juridico-théologiques qu'à celles qui régissent le monde des belles- lettres

revanche, dans le premier tiers du siècle d'or hollandais les pasteurs-poètes sont confrontés aux mêmes réflexions et aux mêmes exigences littéraires que leurs homologues français²¹⁸².

En effet, les liens de notre théologien avec les savants et poètes de la République des lettres, ceux qu'ils nouent avec le milieu aristocratique français et hollandais forment un milieu où une littérature édifiante doit satisfaire aussi le goût des belles lettres. L'élite de la société hollandaise de la première moitié du siècle aspire à une poétique méditative plus en adéquation avec son histoire présente : les temps de la Révolte sont passés et la ferveur militante²¹⁸³, qui animait la poésie de la fin du seizième siècle n'est plus de circonstance. Les auteurs ne taillent plus leurs plumes pour lutter contre l'adversaire papiste mais pour rivaliser avec les formes de la littérature classique²¹⁸⁴. La poésie à caractère religieux prend donc place au sein de recueils qui abordent les sujets classiques comme celui de l'amour ou du devoir civique. La présence permanente d'une poésie clairement calviniste témoigne d'une plus grande liberté vis-à-vis de l'expression littéraire qu'en France dans la mesure où tout étant subordonné à la volonté de Dieu, l'œuvre poétique est considérée comme un élan religieux, morale, politique et patriotique²¹⁸⁵ vécu au quotidien. Constantin Huygens²¹⁸⁶, publie en 1645 *Heilige daghen*²¹⁸⁷ (Jours Saints) qui contient une série de poèmes sur les jours saints et un poème sur le dernier repas du Christ, or chaque poème est conçu dans sa forme éditoriale pour être utilisé comme un

²¹⁸² *La Muse du consistoire, une histoire des pasteurs, op.cit. p.53.* « En France au 17^e siècle, les pasteurs sont nombreux à pratiquer la poésie comme mode d'expression utile et agréable. Raymond Gâches, Pierre Dubosc ont des charges professorales et sont donc exercés à commenter des œuvres diverses qui n'ont rien à voir avec leurs activités pastorales ». Par conséquent le domaine des compétences s'élargit aux belles lettres. Ce que relève Julien Goeury à propos des pasteurs poètes français du 17^e siècle peut s'appliquer à notre prédicateur et éclairer en partie également une des raisons de cette diversité du recueil et surtout de la présence du poème car l'importance donnée au livre comme vecteur de transformation des consciences fait du nouveau prédicant un auteur en puissance.

²¹⁸³ Maria A. Schenkeveld, *Dutch literature in the age of Rembrandt, Themes and Ideas*, « Poetry and Religion », Amsterdam, John Publishing Company, 1991.op.cit.p. 41-42. Comme en France, c'est à travers le chant et notamment celui des chants des gueux que la poésie religieuse réformée calviniste s'impose dans les Pays-Bas du Nord comme un moyen privilégié de transmettre la doctrine réformée protestante, fortifier les courages, affermir la foi, et bien sûr une fois que les provinces unies possèdent une légitimité politique « entretenir le mythe patriotique Chants des martyrs, chants de résistances à la tonalité religieuse, chants bibliques. Les chants des gueux les plus célèbres imprimés pour la première fois en 1574 ont une grande popularité car ils entretiennent le mythe patriotique autour de la lutte contre l'Espagne et du rôle de la foi dans cette lutte. Ce ne sont pas des chants bibliques au sens strict mais des chants qui interprètent tous les événements d'un point de vue religieux, indiquant par l'aspect propagandiste des poèmes que les calvinistes considéraient que la Révolte était une affaire calviniste. Daniel Heinsius est la référence indiscutée des poètes néerlandais. Il écrit les légendes en néerlandais du recueil d'emblèmes, *Quaeris quid sit amor* (Veux-tu savoir ce qu'est l'amour ?). En dehors de ses écrits poétiques qui furent réunis sous le titre *Poèmes néerlandais (Nederduytsche poemata)*, le savant pose les bases d'une théorie poétique sous le titre de *De tragediae constitutione* (de la structure de la tragédie), en 1611 et qui fut réédité en 1643, *De tragediae constitutione* Lud, Batavia, Elzeviriana, 1643. Pour une approche de l'histoire littéraire néerlandaise du 17^e siècle, nous renvoyons à l'ouvrage de référence : *Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre)*, ouvrage dirigé par Hanna Stouten, Jaap Goedegebuure et Frits van Oostrom, avec la collaboration de Jeanna Verbij-Schillingfs, Paris, Fayard, 1999.op.cit.p. 176-190. Nous citerons dans les références suivantes le titre abrégé du livre.

²¹⁸⁴ *Dutch literature in the age of Rembrandt, op. cit. p.46.*

²¹⁸⁵ *Ibid*, Le poète Six Chandelier n'hésite pas à écrire un poème sur les huitres qu'il fait suivre d'un poème sur la crainte de Dieu. *op.cit. p.45.*

²¹⁸⁶ Voir *supra*, introduction.

²¹⁸⁷ Constantijn Huygens, *Heylighe Daghen, aen Wrouw Leonore Hellemans*, Amsterdam, Joan Blaeu, 1645.

support méditatif²¹⁸⁸. Afin de faciliter une méditation quotidienne, les titres sont séparés et ainsi peuvent être détachés du livre et épinglés au mur.

Diversité du recueil

Edité dans une période où les conflits politiques²¹⁸⁹, les querelles entre théologiens et entre savants²¹⁹⁰ troublent la communauté protestante, le recueil célèbre la Parole de Dieu sous toutes ses formes comme seule puissance sur laquelle chacun peut fonder son espérance et réaliser l'unité chrétienne. Rivet ne trouble pas la gravité du sujet par des propos vifs contre l'Église romaine, il démontre, au contraire, dans un des sermons, une certaine forme d'irénisme en soulignant à propos de l'Église chrétienne, la « consanguinité de la doctrine²¹⁹¹ », et déplore les controverses inutiles car :

Les hommes espars en divers quartiers du monde divisez d'habitation, de langage, de moeurs et d'humeur, seront recueillis en un corps de tous peuples, nations et langues [...] c'est cette consanguinité de la doctrine à laquelle aussi nous regardons a present, pour nous assurer que nous croyons en Christ par la parole de Apostres²¹⁹²

La diversité du recueil reflète les temps de la vie chrétienne : celui du temps liturgique²¹⁹³, celui du temps réservé à l'instruction, à la méditation, à la prière. Les grandes fêtes chrétiennes célébrées dans l'Église réformée, Noël, Pâques, et la Pentecôte font l'objet des trois derniers sermons. En effet, Rivet inclut à la suite de la lecture continue sur le chapitre de XVII de l'évangile de Jean, un sermon sur le don de l'Esprit saint qui s'accorde à la célébration de la Pentecôte, un sermon sur la naissance du Christ, suivi d'un sermon sur la résurrection et en dernier lieu une instruction sur la sainte Cène. L'ordre liturgique est suivi si nous considérons les deux derniers sermons qui célèbrent tout d'abord la naissance, ensuite la résurrection du Christ, suivis de l'instruction sur la sainte Cène qui est comme nous l'avons vu, le sacrement le plus important après celui du baptême dans l'Église réformée²¹⁹⁴. C'est sous le signe de la

²¹⁸⁸ *Heilige Daghen*, dans *A selection of poems of Sir Constantijn Huygens (1596-1687)*, by Peter Davidson and Adriaan van der Weel, Amsterdam, Amsterdam Universitypress, cop. 1996. *Op.cit.p.* 284. *Sondagh* (dimanche) « comme tu dois souffrir, ô Dieu, de voir ton Jour-du Fils, Jour-du-Pardon, Jour du-Soleil, Ingratement dissipé, déjoué, épelé en jour du Péché ».

²¹⁸⁹ La guerre maritime entre l'Espagne et les Etats de Hollande se poursuit et va s'achever par la victoire de l'Amiral Trump sur l'armada espagnole.

²¹⁹⁰ Daniel Heinsius et Claude Saumaise entretiennent une querelle à propos des virgules. Voir *supra*, l'Université de Leyde. Le climat est favorable à la controverse religieuse. L'historien Simon Schama nous informe qu'en 1639 les synodes se plaignent de la témérité avec laquelle les catholiques continuent à pratiquer leur culte. L'obstination papiste est un des thèmes des plaintes qui revient lors du synode de Leyde car les calvinistes déplorent l'augmentation de la diffusion des ouvrages papistes et l'ouverture d'un séminaire des jésuites. Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991, *op.cit.* p. 92.

²¹⁹¹ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, *op.cit.* p.380.

²¹⁹² *Ibid*, *op.cit.* p.380.

²¹⁹³ Rappelons que les grandes fêtes chrétiennes d'origine biblique, telles que Noël, La Pâque, l'Ascension et la Pentecôte sont célébrées dans l'Église réformée.

²¹⁹⁴ Participer à la sainte est l'acte par lequel le chrétien est fait participant de la grâce de Dieu. Voir *supra*.

diversité mais une diversité conduite par un enseignement doctrinal, spirituel que l'auteur ordonne son ouvrage qui est un testament doctrinal, spirituel et rhétorique.

Testament doctrinal : l'Évangile de Jean

Testament doctrinal, et spirituel car en choisissant de commenter le chapitre dix-sept de l'évangile de Jean, son enseignement de théologien, d'exégète et de prédicateur se déploie pour expliquer avec clarté la double nature du Christ²¹⁹⁵, et le don de la vie éternelle qu'il fait aux hommes en s'offrant comme sacrifice expiatoire. L'apôtre Jean en effet est le seul parmi les évangélistes à commencer son récit par le rappel de la puissance de la Parole comme œuvre créatrice « au commencement était le Verbe²¹⁹⁶ » et à insister sur la Parole salvatrice du Christ, sur la divinité du Christ et sur l'Incarnation de la Parole de Dieu comme don fait aux hommes pour leur Salut²¹⁹⁷. Augustin dans un sermon sur la résurrection, lors de la célébration de la Pâque, définit en ces termes l'évangile de Jean :

Or sur la divinité du Christ, il y a bien quelque chose dans les lettres de Pierre mais dans l'évangile de Jean, elle domine. C'est lui qui a dit « au commencement était la Parole ». Il dépasse les nuées, il dépasse les astres, il dépasse les anges, il dépasse toute créature, il parvient à la Parole par qui tout a été fait²¹⁹⁸.

L'évangile de Jean contient une révélation qui ouvre au temps humain clos, un temps infini par la foi en la parole qu'a souligné le prédicateur dès le premier sermon « or cette vie éternelle ne leur peut être donnée que par, « une préalable connaissance de foy & de confiance en toy seul vray Dieu eternel²¹⁹⁹ ». Testament doctrinal²²⁰⁰ car Rivet fait le choix de l'évangile contenant les discours d'adieux du Christ : discours qui relèvent du genre testamentaire car, comme le rappelle Olivier Millet²²⁰¹, l'évangile de Jean cherche à enraciner l'existence chrétienne dans la vie de Jésus. Evangile spirituel, car la Parole de Dieu y est révélée comme une parole vivifiante, offrant le Salut de la vie éternelle révélée par l'Esprit Saint, et comme une parole transformant ici et maintenant la vie morale et spirituelle du chrétien.²²⁰²

Cette publication est donc un testament pédagogique, rhétorique et esthétique de la puissance salvatrice de la parole divine transmise par les Écritures. Une chaîne, qui de la parole

²¹⁹⁵ *Prêcher sous l'Édit de Nantes, op. cit.* p. 118,

²¹⁹⁶ Nous citons ici, la traduction de la sainte Bible dans *La nouvelle Bible Segond*, Edition d'étude, Alliance biblique universelle, imprimé en Finlande, 2002. Évangile de Jean.

²¹⁹⁷ Le mot 'croire' apparaît à 98 reprises ; il signifie « recevoir Christ » et implique une réponse du cœur. Il y a deux grands courants de pensée qui traversent le livre : La foi et la Vie éternelle.

²¹⁹⁸ Augustin, *Le sacrement de la Pâque, Introduction et traduction de Suzanne Poque*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2010, p.111 & 104.

²¹⁹⁹ , *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Éternel, op.cit.* p.472.

²²⁰⁰ Olivier, Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique, op.cit.* p. 160. Dans l'évangile de Jean apparaissent des formes littéraires spécifiques en particulier de longs discours didactiques de Jésus comme celui sur le pain de Vie. L'ouvrage est consacré à une étude historique, rhétorique, stylistique des livres qui composent la Bible ainsi qu'une étude littéraire permettant de comprendre qu'elle fut et reste une source d'inspiration en littérature.

²²⁰¹ Olivier, Millet, Philippe de Robert, *Culture Biblique, op.cit.* p. 161. L'évangile est un hymne chrétien primitif.

²²⁰² Pierre Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Préface d'Arnold I. Davidson, Albin Michel, Paris, 2002, *op. cit.* p.227.

entendue et adressée à l'intelligence de tous par le moyen de la prédication, déroule le message adressé au cœur de chacun par l'intermédiaire de la poésie. La connaissance franchie par degré n'est rendue vraie connaissance²²⁰³ que par l'Esprit saint qui est l'auteur de cette parole. Il y a une « organisation vocalique²²⁰⁴ », alternant douceur et force. Le recueil dans sa partie instructive est placé sous l'égide de la puissance de la parole, comme élan créateur, parole incarnée par le Christ dont le sacrifice ouvre la voie de la rédemption :

A cela se rapporte la fin que le Seigneur se propose en ces mots ; *afin qu'il leur donne la vie éternelle* pour nous enseigner que la puissance qu'il dit luy avoir été donnée sur toute chair, c'est dire sur tous hommes en commun, de toutes qualités & conditions ne tend pas à destruction mais à salut et gloire entendue par le nom de vie, laquelle pour estre distinguée de la vie commune & animale, est appelée éternelle, pour denoter un estre perpétuel, conjoint avec toute félicité & contentement²²⁰⁵.

Les stances sur la *Mort et la Résurrection du Christ* suivies des stances sur *l'Envoy de l'Esprit saint*, recueillent l'essentiel de l'enseignement christologique, posant dans un ultime chant poétique les fondements de la foi chrétienne en la vie éternelle car, comme l'écrit avec justesse Alain Michel, il convient assurément de « parler poétique à propos de l'Esprit²²⁰⁶ ».

Composition du recueil

Le recueil possède deux pôles qui manifestent avec un magnifique sens pédagogique, assorti d'une science consommée de l'art oratoire, le fondement de la foi chrétienne. Le premier pôle repose sur l'exposition, sous forme de dix-huit sermons, du chapitre dix-sept de l'évangile de Jean qui contient, la prière du Christ pour lui-même, pour les apôtres chargés de transmettre sa Parole et pour ceux qui poursuivront leurs œuvres²²⁰⁷. Cette prière de Jésus adressée à son Père avant de s'offrir en sacrifice pour le Salut des hommes est donc un vœu, un testament, comme Rivet le souligne dans le titre de son recueil. Le second pôle est la célébration poétique de l'accomplissement des promesses du Christ et de l'héritage perçu par ceux qui écoutent la Parole ici et maintenant. Dès le premier sermon le prédicateur signale avec insistance le caractère oral de la prière du Christ :

²²⁰³ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, « Par la communication de ton Esprit saint imprégnant en leurs cœurs la vraie connaissance ». *op.cit.* p.478.

²²⁰⁴ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique*, *op.cit.* p. 391. L'organisation rythmique de la phrase, étudiée par l'historien des lettres, dans le cadre de l'étude sur le travail des traducteurs aux XVIIe siècle français, peut se rapporter l'éloquence de Rivet et nous nous référerons régulièrement à l'ouvrage de Roger Zuber en raison du lien étroit entre le travail des traducteurs et celui de l'homilétique de Rivet.

²²⁰⁵ *Les Derniers vœux du Sacrificateur*, *op.cit.* p.34.

²²⁰⁶ Alain Michel, *La parole et la beauté, Rhétorique et esthétique dans la tradition occidentale*, Albin Michel, Paris,1994. p.211.

²²⁰⁷ *Les Derniers vœux du Sacrificateur*, *op.cit.* p. 4. « Et en ces trois articles sont comprises toutes les choses qui doivent estre deduites en l'explication de ce chapitre, rempli de doctrines excellentes, comme contenant les dernières paroles de la Sapience éternelle ».

Les prières qu'il faisoit pour eux leur devaient servir d'instruction & si cela s'entend de ceux qui l'oyaient quand il parloit, il ne se doit pas moins prendre pour nous qui le lisans après qu'il a esté escrit [...]²²⁰⁸.

Cette insistance sur la prière faite oralement souligne la puissance de la Parole comme puissance de vie, comme œuvre créatrice permanente et comme parole prêchée et partagée dont ici l'oralité est la marque. Si Rivet insiste sur l'oralité de la prière du Christ, c'est afin d'en souligner la permanence par le don de l'Esprit dans la mesure où le message du salut n'est pas une narration mais une révélation spirituelle du Christ aux hommes :

Il [Le Christ] presuppose donques que comme il leur avait donné les paroles que le Père lui avait données aussi donneraient t ilz ces mesmes paroles à ceux auxquels il seraient envoyés[...] Mais comme saint Augustin a bien remarqué, combien qu'il eust pu prier en silence & sans gestes il a voulu se servir de la voix, & de l'élevation de sa venue, pour se monstrier mesme en priant²²⁰⁹.

Dès l'introduction de son premier sermon, le prédicateur définit la foi comme étant une vision intérieure, définition augustinienne à laquelle il se réfère ensuite dans l'ensemble de son exposition :

Afin qu'ils voient la gloire Augustin ajoute il n'a pas dit afin qu'ils croient ; C'est là en effet la récompense de la foi et la foi elle-même : car si la foi est avec raison définie dans l'épître aux Hebreux, une conviction des choses qui ne se voient pas ; pour quoi la récompense de la foi ne serait-elle pas définie comme étant la vision des choses que l'on a cru et espérées ? [...] Or cet esprit se sert de la parole preschée qui est le moyen hors de nous par lequel il fait cet assemblage et union en Dieu et en son Fils et la Foy qu'il engendre par la parole est le moyen dedans nous, par lequel Christ habite et demeure en nous. La foi ne peut procéder que de l'ouïe de la parole de Dieu, laquelle étant annoncée par les apôtres par tout le monde devant estre la semence incorruptible ²²¹⁰

Fidèle à Hyperius²²¹¹ pour qui la Mort et la Résurrection du Christ ne sont « point choses légères²²¹² », car ce sujet est au cœur de la foi chrétienne, le prédicateur dresse un discours sous le signe d'un combat où l'intelligence se soumet à celle du cœur²²¹³. Avant de nous interroger sur le poème et les correspondances esthétiques qu'il entretient avec l'exposition du chapitre

²²⁰⁸ *Les Derniers vœux du Sacrificateur, op.cit.* p.10.

²²⁰⁹ *Ibid, op.cit.* p.362.

²²¹⁰ *Les Derniers vœux du Sacrificateur, op.cit.* p.26 et p. 362. Rivet se réfère de nombreuses fois dans l'ensemble de ses sermons sur le chapitre de l'évangile de Jean, aux commentaires d'Augustin sur l'évangile de Jean suivant en cela les conseils d'Hyperius qui invite à lire entre autres, l'exposition d'Augustin sur l'évangile de Jean, dans, *Enseignement à bien former les saintes predications*, « Quant aux livres entiers interprétez au peuple, il y en a des exemples assez manifestes[...] davantage saint Augustin au commencement de l'exposition de l'épître de l'apôtre Jean qu'il a expliqué tout l'évangile de Saint Jean par ordre ». *op.cit.* p.3.

²²¹¹ Voir *supra*, chap. Hyperius.

²²¹² *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons ès Eglises du Seigneur*, « la ruine e& la résurrection en tant qu'elles adviennent à cause de Jésus-Christ, ne sont point choses légères, ou qui soyent occultés & cachées, & telles qu'elles se puissent passer par cogitaio ou pensée seulement : mais elles sont de grande importances & fort véhémentes, & faites en public devant tous : en sorte que tous peuvent juger facilement d'icelles. Et de fait tous scandales naissent premierement au coeur, où les pensées & cogitations s'accusent l'une l'autre, ou bien s'excusent & par manière de dire combattent l'une contre l'autre ; d'autrepart cex qui croient vrayment , croient premierement de coeur à justice, & puis apres ils font aussi confession de bouche en salut. » . *op.cit.* p.232.

²²¹³ *Ibid. op.cit.* p 25. « Toute prédication sur ce sujet doit accueillir les lieux de la foi et les points qui appartiennent à la foi relèvent de la : de la bonté & puissance de dieu, de la miséricorde gratuite d'iceluy envers nous, des benefices conferez par Jésus, du mérite & efficace de la mort é de toutes les operations de christ, des dons du saint Esprit & regeneration spirituelle ».

dix-sept de l'Évangile de Jean, et par extension, avec les principes rhétoriques qui règlent la prédication de Rivet, il nous faut considérer le choix de la lecture commentée par le pasteur.

Ordre du recueil, composition harmonique

Si nous considérons en premier lieu la diversité des genres proposés, nous pouvons constater qu'elle obéit tout d'abord à un plan didactique précis menant le lecteur à concevoir la Parole comme puissance salvatrice personnelle. La paraphrase²²¹⁴ sur le chapitre dix-sept qui succède à l'homélie en lecture continue, est une écoute personnelle de la prière du Christ, et s'accorde par conséquent, au temps privé de la méditation, à celui d'une remémoration des paroles du Christ. Dans la dédicace aux lecteurs, la paraphrase est définie par le prédicateur comme un soutien à la méditation, comme un guide servant à la lecture des sermons et palliant les défauts de mémoire.

Nous avons ici ajouté la paraphrase suivante qui sera comme une idée des discours plus amples que nous avons faits sur le même sujet et qui pourra aider à la mémoire des lecteurs²²¹⁵.

Si la paraphrase biblique s'accorde à une définition ordinaire du genre, qui consiste à développer la matière principale, elle n'appartient pas à la forme redoutée par les traducteurs français qui, rappelle Roger Zuber²²¹⁶, craignaient de voir le texte s'alourdir sous les excès d'interprétations stylistiques. Elle est ici une appropriation²²¹⁷ méditative du texte sacré conforme aux conseils en ce domaine des réformateurs Calvin et Théodore de Bèze²²¹⁸. La paraphrase biblique a pour but, comme l'a indiqué Rivet, d'offrir au lecteur « comme une idée » de l'enseignement donné en chaire, de mettre devant les yeux de l'esprit l'essentiel du texte. L'exercice nécessite une prudence et une science extrêmes afin de ne pas succomber aux tentations d'auteur car il s'agit, ici, de paraphraser la prière de Jésus qui est le legs doctrinal

²²¹⁴ *Les Derniers vœux du Sacrificateur, op.cit. Paraphrase du XVII. Chapitre de l'Évangile selon S. Jehan*, pp. 471-482.

²²¹⁵ *Ibid. op.cit.* p.470.

²²¹⁶ *Les Belles infidèles, op.cit.* p. 81. « La paraphrase donne des libertés plus grandes qui n'étaient pas d'interprétation mais d'esprit : le créateur second se substitue au créateur premier ». L'auteur signale la haine de Joseph Juste Scaliger pour les paraphrases.

²²¹⁷ Olivier Millet, *Culture biblique, op.cit.* p.377. C'est à l'initiative des talents et des volontés conjugués de Clément Marot et des réformateurs Jean Calvin et Théodore de Bèze que le livre des Psaumes furent traduits et mis en vers afin d'offrir aux chrétiens les moyens d'encourager leur foi. Voir infra dans ce chapitre.

²²¹⁸ Julien Goeury, « Une 'Muse Prétendue Réformée' ? La poésie religieuse des protestants de langue française sous le règne de l'Édit de Nantes », *R.H.R.*, t.226, janvier-mars, 2009, p. 126-153. Julien Goeury signale l'importance, dans les premiers temps de la réforme, des paraphrases sur les Psaumes. « Essentielles dans les temps de lutte comme exercice de piété, les paraphrases des psaumes ou de Jérémie [...] poèmes lyriques ou satiriques mais également tragiques se partagent ainsi un très vaste domaine d'expression, qui ne recoupe que partiellement celui de l'écriture versifiée, dont les usages sont innombrables ». p. 129. Voir, infra, la traduction des Psaumes en vers français par Clément Marot et Théodore de Bèze.

chrétien majeur. Cependant, si Rivet restitue²²¹⁹ la douceur pleine de gravité de la prière, en favorisant une lecture dirigée par les affects, il y a une précision et une indéfectible attention à la clarté pédagogique qui émergent de sa paraphrase et qui révèlent le méditant en tant qu'auteur.

A la suite de la paraphrase, se trouve la prédication sur les versets de Paul aux Corinthiens, intitulée *Du vray gain*²²²⁰ et ayant pour thème l'application morale de l'enseignement du Christ dans la vie quotidienne. Le prédicateur accorde dans celle-ci, comme le remarque l'historien Honders²²²¹, une place moins grande à la dogmatique qu'à la morale descriptive. La raison de cette faveur accordée à la morale descriptive peut se justifier par le contexte social et politique. En effet, certaines polémiques agitent la vie publique et ecclésiastique durant les années qui précèdent l'édition. L'usure est la pierre d'achoppement au sein de la République qui a acquis sa souveraineté grâce à une activité économique basée sur un système capitaliste moderne, or cette richesse considérée comme une récompense divine²²²², est aussi perçue comme un bien embarrassant d'un point de vue religieux et moral. La polémique est si grande²²²³ que Claude Saumaise rédige un traité dans le but de neutraliser les passions en présentant l'usure comme un bien obligé pour peu qu'elle soit exercée sous certaines conditions²²²⁴. De son côté, Rivet,

²²¹⁹ A cet égard, la paraphrase de Rivet de l'évangile de Jean témoigne du rôle méditatif de la paraphrase biblique qui est un instrument rhétorique s'accordant à la mémoire du cœur. Nous donnons ci-contre tout d'abord la paraphrase de Rivet du premier verset du chapitre XVII de l'évangile de Jean et ensuite le texte biblique dans l'édition de la Bible de Genève, de 1588. Le verset 1 : « Eslevant ses yeux au ciel pour monstre par cette disposition & geste de son corps, où il avait le coeur & avec quelle confiance il s'adressait à Dieu, il parla en ce sens, Je te prie, ô mon Père puis que le temps ordonné en ton conseil est expiré, & l'heure que j'ay attendue, glorifie le fils de ta dilection, par les indices & effects de cette puissance qu'il a eu avec toi de toute éternité, la faisant paraître premièrement en sa mort, mais principalement en sa résurrection, ascension ». *op.cit.* p. 471. Le verset 1 de la Bible de Genève. « Jesus dit ces choses puis eslevant ses yeux au ciel, dit Père, l'heure est venue, glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie. ». Sans sacrifier le texte, Rivet développe et commente sous le trait sensible, les points majeurs du verset. Le geste souligné car c'est un geste significatif qui doit être expliqué, l'heure du sacrifice venue est rapportée au conseil de Dieu, et à la puissance qu'il manifeste. La paraphrase de Rivet est proche de celle d'Erasmus découvrant la source de l'humanisme chrétien dans la doctrine calviniste. Nous donnons le premier verset de la paraphrase d'Erasmus. « Levant donc les yeux vers le ciel, & ce pour par la contenance mesme du corps enseigner où on devoit dresser le cœur, il dit, en ceste manière : Père, maintenant est venu le temps que toujours j'ay désiré de glorifier envers les hommes par mort & & resurrection ; afin que pareillement ton fils te glorifie envers tous les hommes & que tus deux soyent cognu l'un par l'autre. ». *op.cit.* p. 532. Dans, *Les Paraphrases d'Erasmus*, [...] Bâle, de l'imprimerie des Froben, 1563.

²²²⁰ *Les Derniers vœux du Sacrificateur*, *op.cit.* Homélie *Du vray gain, & assuré, en la piété & contentement d'esprit*. Sur. 1. Tim. .6, ver. 5. *op.cit.* p. 499-526.

²²²¹ H.J. Honders *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog*, *op.cit.*, p.147.

²²²² Voir *Introduction*.

²²²³ Simon Schama, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991. *op.cit.*, p.455. L'historien nous informe que le théologien et pasteur néerlandais de Leyde, Johannes Clopenburgh consacre un petit livre sur la question dans lequel il invoque un passage du Lévitique où il est écrit dans le chap. XXV, 37 : « tu ne lui donneras pas ton argent à usure et tu n'exigeras pas une abondance de vivres ». L'ouvrage cité par l'historien est *De foenore et usuris brevis institutio*, Leyde, 1640.

²²²⁴ Correspondance de Claude Saumaise & André Rivet, *correspondance échangée entre 1632 & 1648*, *op.cit.* p. 87. Lettre d'André Rivet à Claude Saumaise, d'avril « Quant aux theses de Monsieur Voetius, je les ai âs veues ; mais j'ay esté de mesme avis, et me semble encore que nostre concession de quelques usures permises lege naturae et divina, ne sauve pas les usuriers qui en font mestier public ; et prêtent à tous, sans exception sous gages, et avec usure. [...] l'usure n'est permise de droit divin, sinon envers ceux qui empruntent de l'argent pour en tirer du profit sans necessité . Nous fondons cette permission sur la regle de charité, par laquelle, comme je preste mon argent à mon prochain pour en tirer du gain, aussi il est raisonnable qu'il me face part du gain qu'il en fait et desdommage. [...] au lieu que ceux qui prent sans gages, quelques obligations qu'ilz prennent ; sont subjects à perdre le principal et les interests. En somme ilz hasardent tout : ceux-ci ne hazardent rien ». Le savant Claude

directement concerné par le sujet en tant que prédicateur et théologien, évoque le problème dans son sermon *le vray gain*. Les deux hommes s'unissent pour atténuer le débat et après avoir porté un jugement sévère sur ceux qui portent un intérêt aux biens de ce monde au détriment du bien spirituel, notre prédicateur écarte tout blâme de la richesse obtenue par le travail.

Saumaise n'est pas tendre avec les Pays-Bas et avec un gout particulier pour la litote décrit la hollande comme un « pais où le démon de l'or couronné de tabac est assis sur un trône de fromage » op.cit.p 260. Dans *L'embaras des Richesses*.

Chapitre II. Testament rhétorique et esthétique, les stances.

Le recueil *Les derniers vœux du Sacrificateur* est un testament rhétorique car Rivet en tant qu'exégète conduit la forme persuasive de son discours en opposant régulièrement la vie et la mort, faisant écho au verset du Deutéronome²²²⁵.

Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. Car je te prescris aujourd'hui d'aimer l'Éternel, ton Dieu, de marcher dans ses voies, et d'observer ses commandements, ses lois et ses ordonnances, afin que tu vives²²²⁶.

L'ordre dans lequel se présentent les textes en dehors du fait que celui-ci, comme nous l'avons relevé, suit un ordre correspondant à un ordre liturgique, réunit deux voix : la première voix est celle de Jésus, la seconde est celle du poète dont la voix s'associe à celle d'un prophète découvrant à l'ensemble des chrétiens l'héritage du Salut dont ils sont les bénéficiaires. L'ordre invite donc à percevoir la Parole de Dieu comme une œuvre agissante, une œuvre de vie qui surpasse toute définition d'ordre intellectuel, qui abolit le temps et qui ne peut se saisir au terme d'une connaissance des Écritures que par le cœur. L'écho de la voix humaine suppliante symbolisée par le poème achève l'œuvre comme le serait la partie du sermon réservée à la consolation.

Rivet clôt son recueil par deux poèmes, dont le premier *Stances sur la mort, résurrection & ascension au ciel de notre Seigneur Jesus Christ*²²²⁷, est composé de trente-deux stances ou strophes et le second de seize stances²²²⁸. Le premier poème décrit la Passion du Christ et les étapes qui mènent de Sa mort à Sa résurrection. Chaque strophe ou stance rythmée par des alexandrins est constituée de six vers bâtis sur des rimes tripartites²²²⁹. Le choix de Rivet en matière de versification répond à la majesté du sujet²²³⁰, et nous considérerons au fil de l'étude

²²²⁵ Deutéronome,30, 15.

²²²⁶ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, *op.cit.* p. 421.

²²²⁷ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Éternel*,*op.cit.* pp. 626-631.

²²²⁸ L'emploi du mot stance désigne, ici, le caractère lyrique de l'œuvre. Michel Aquien, *Dictionnaire de poésie*, Paris, Livre de Poche,1993. *Op.cit.* p. 279. La stance selon George Molinié se distingue légèrement de la strophe bien qu'elle désigne le même élément, par le système clos de sa structure métrique, de sa composition grammaticale et de son sens.

²²²⁹ Michèle Aquien, *Dictionnaire de poésie*, Paris, Livre de Poche,1993. *Op.cit.* p.272. Le sizain est une strophe construite sur six vers dont le rythme varie selon l'auteur. La rime tripartite est la plus classique et correspond à : la rime aa,b,cc,b. Rivet emploie cette rime.

²²³⁰ L'alexandrin est un vers de douze syllabes qui a conquis grâce aux poètes de la Pléiade le domaine de la poésie lyrique, puis celui de la tragédie avec Corneille. L'alexandrin utilisé par notre auteur est composé de deux groupes de six syllabes, formant deux accents métriques fixes. Voir : *Dictionnaire de poésie*, *op.cit.* p.43-44.

des *Stances sur la Mort*, les différents modèles poétiques auxquels il se réfère²²³¹. Les dix premiers sizains expriment l'effroi, la stupeur des hommes devant la mort du Christ qui est la leur aussi. A partir de la onzième strophe, le désespoir fait place à la plus éclatante admiration devant la victoire du Christ sur la Mort. Le deuxième poème ou *Stances sur l'Envoy du saint Esprit*, est consacré à la Pentecôte, et Rivet y déploie, en seize strophes construites sur un quatrain²²³² aux rimes croisées, la grâce de Dieu, manifestée aux hommes par le don de l'Esprit saint²²³³, et il célèbre la puissance du Verbe divin. Les strophes du second poème expriment les sentiments les plus vifs devant le don qui signe la promesse de vie. La rapidité, la légèreté du quatrain viennent soutenir le sentiment d'allégresse, l'élan vital, en privilégiant l'expression de l'oralité. Nous pouvons constater que Rivet a choisi une structure poétique différente pour chaque sujet, témoignant par cette différenciation d'une claire conscience des ressources métriques. Trois éléments essentiels vont guider l'étude des deux poèmes qui sont en réalité le reflet poétique de la prédication de Rivet : les modèles auxquels Rivet se réfère, les choix esthétiques qui en résultent, et la légitimité du poème au sein du recueil homilétique.

Les modèles

Une dynastie de pasteurs poètes²²³⁴ de la Réforme²²³⁵ qui ont emprunté, en dépit des réserves de Jean Calvin et de Théodore de Bèze la versification des poètes de la Pléiade²²³⁶, lègue en héritage à Rivet les modèles d'une poésie animée par la foi réformée calviniste. Parmi tous ces poètes, deux figures se dessinent dans l'œuvre poétique de Rivet : celle de Philippe

²²³¹ Les *Stances sur la Mort* adoptent la forme des passages lyriques des œuvres théâtrales. *Dictionnaire de poésie*, op. cit. p. 279.

²²³² Le quatrain est une strophe de quatre vers.

²²³³ L'Esprit saint donné aux disciples le soir de Pâques est le point d'orgue de la célébration de la Pâques. L'évangéliste Jean en fait le récit. Chap. 20, 19-22. « Le soir de ce jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étaient fermées, à cause de la crainte qu'ils avaient des juifs, Jésus vint, se présenta au milieu d'eux, et leur dit : la paix soit avec vous !. Verset 21. « Jésus leur dit de nouveau : la paix soit avec vous ! », comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. ».

²²³⁴ Julien Goeury, voir supra. Introduction

²²³⁵ Véronique Ferrer, *Pour une poésie réformée : l'influence de Calvin sur les poètes des XVIe et XVIIe siècles*, Revue d'histoire littéraire de la France, Presses universitaires de France, 2010/4 (vol.110) p.883,899. Les poètes pasteurs Simon Goulart, le poète Jean de Sponde, Philippe Duplessis-Mornay, Antoine de la Roche Chandieu, Benoit Alizet, Agrippa d'Aubigné, « A l'origine de ce renouveau poétique, la parution des Poèmes chrétiens de B. de Montjéma et autres divers auteurs en 1574, recueil collectif qui rassemble les odes chrétiennes. p.18.

²²³⁶ Véronique Ferrer, *Pour une poésie réformée : l'influence de Calvin sur les poètes des XVIe et XVIIe siècles*, Revue d'histoire littéraire de la France, Presses universitaires de France, 2010. Véronique Ferrer souligne que les formes poétiques telles que le sonnet et l'ode « s'avancent en surplomb dans la hiérarchie des genres prisés par les écrivains réformés que du Bartas à Agrippa d'Aubigné en passant par Sponde, tous sont partagés entre les directives calviniennes et l'influence décisive de la Pléiade. p. 18. Elle ajoute que La plupart des grands poètes de la Réforme, peinent à souscrire formellement aux préceptes drastiques de Calvin et de Bèze. Leur poésie tient le milieu entre imitation biblique et inspiration antique ». p. 19.

Duplessis- Mornay²²³⁷ comme une figure tutélaire, se devine dans ce que Mario Richter²²³⁸ nomme « la volonté de tout dire en peu de mots » et dans l'attention portée au temps²²³⁹, et celle de Jean de Sponde, dans le mouvement d'« une musique verbale »²²⁴⁰ structurée par les alexandrins et les rimes sonores embrassées qui traduisent « l'abondance du cœur²²⁴¹ » du message messianique. Cependant, le plus important modèle auquel semble se référer le prédicateur reste celui de la Bible.

Les stances sur la Mort vont retenir en priorité notre attention. Nous avons relevé, dans la structure du poème une composition à caractère théâtral que reflète le terme de stances choisi par Rivet dans la mesure où les stances désignent également au XVIIe siècle, selon Michèle Aquien, les passages lyriques des pièces dramatiques. Nous sommes dès les premiers sizains les spectateurs d'une errance et à l'écoute d'une voix.

La voix

Le « je » domine l'ensemble du texte, au titre de témoin dont le rôle évolue. C'est tout d'abord un « je » vide²²⁴², semblable à celui d'un méditant qui témoigne de ses propres sentiments devant la crucifixion, pour devenir ensuite plus précisément celui d'un prophète qui exhorte. Il y a donc la voix exprimant la désolation, la peur envahissante devant la mort du Christ et le doute :

III

Hélas ! j'avais pensé que selon les oracles,
Le prophète Scavant connu par ses miracles,
Serait le conducteur par nous mener au port,
Ne fus je pas déçu, vu que ses mains percées,
Sont à ce bois maudit de la croix attachées ;

²²³⁷Mario Richter, *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants*. « Les travaux de Sponde et de Mornay se fondent sur l'impérieuse autorité de la théologie calvinienne dont les principes ont formé leur vision de la vie et du monde, choix identique entre Mornay et Sponde. Sponde adopte le discours lyrique créé par Mornay dès 1576 ». op.cit. p. 203.

²²³⁸ Ibid. op.cit. p.70

²²³⁹ Ibid op.cit. p. 70. « Philippe Duplessis-Mornay scinde son poème en deux parties correspondant à deux temps ; celui d'un temps vécu dans l'incrédulité et un monde qui n'est plus sous le regard de Dieu et celui de la révélation de la Grâce : Plessis-Mornay Philippe du, *Discours de la Vie et de la mort* [...] Paris, Chez Guillaume Auvray, avec privilège du Roy, 1604. Epistre, dédicatoire, « nous mourrons tous les jours, à toute heure et à tout moment [...] nostre vivre n'est qu'un mourir perpétuel ». Rivet renonce à traduire le sentiment tragique.

²²⁴⁰ *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants*, op.cit. p.31.

²²⁴¹ *Les Vœux du Sacrificateur Eternel*, op.cit. p. 18.

²²⁴² Christiane, Deloince-Louette, « Un recueil-sermon. Les 'sonnets sur la mort' de Jean de Sponde » *Poétique* 2009/1 (n°157), op.cit. p. 56.

Et qu'au lieu de son regne on le livre à la mort ?

Les plaintes, les pleurs mêlés aux interrogations et à la colère envahissent l'espace.

V

Triomphe maintenant de la lignée humaine,
Victorieuse mort, tu le peux inhumaine,
Qui pourra désormais ton règne inquiéter ?
Vu que ton dard cruel, ta furieuse lance
A pu percer au vif La Divine semence
Qui pouvait seule, las ! nostre debte acquitter²²⁴³.

Vient ensuite la parole vigoureuse d'un personnage qui ne s'adresse pas à la Mort sur un ton plaintif mais accusateur et dont la voix se mêle à celle des autres devant le drame de la crucifixion, interrogeant Dieu et doutant de ses promesses.

VII

Avais tu donc ô Dieu nostre vie animée,
Par l'attente à venir de la semence aimée,
Nous avois tu promis un sort libérateur
Pour nous donner un serf du monde la visée,
Un vil crucifié, personne méprisée
Au lieu d'un puissant roy du monde créateur ?²²⁴⁴.

Il y a enfin la voix du prophète qui s'adressant à Dieu, montre une humanité en deuil dont il ne fait pas partie. En établissant une distance entre lui et les autres, le « je » incarne dès lors un prédicateur²²⁴⁵ qui pointe du doigt, les espoirs, les peurs, les doutes dont le peuple est saisi.

XXIII

Cependant ils n'ont pu comprendre en leur courage,
Ce fait plus que puissant, ce tant parfait ouvrage,
Ils ne l'ont cru seigneur, toutefois ta bonté,
Ne leur imputant point leur stupidité lasche,
Leur a benignement effacé ceste tasche,
Subvenant au default de leur debilité²²⁴⁶ .

²²⁴³ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, Sizain.5.

²²⁴⁴ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, Sizain 7, vers 51 et 52.

²²⁴⁵ *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants. op.cit.* p.211. « Il y a un passage du « je » au « nous » » et ce que relève Mario Richter sur la poésie de Jean de Sponde est valable également pour Rivet. Comme Sponde, notre prédicateur s'adresse à une humanité ou un monde auquel il n'appartient pas.

²²⁴⁶ *Ibid. op.cit.* p.630. Sizain, XXIII, vers, 138-144.

Le poète-prophète désigne la foule éperdue, troupe ensevelie sous le poids de cette mort, et par une série de tableaux décrivant les étapes qui mènent de la résurrection à l'ascension du Christ, le poète suit pour nous les mouvements de cette foule qui passe de l'incrédulité à la foi. Le sizain 26 contient la révélation de la résurrection du Christ faite aux femmes venues chercher le corps de Jésus²²⁴⁷. Le sizain 30, qui est un des derniers sizains²²⁴⁸, traduit l'expression de la certitude la plus totale de la victoire de la Vie sur la Mort.

XXIV

Et pour les esveiller de ce sommeil estrange,
 Envoyant icy bas sur ta tombe un Ange,
 Ta faveur a daigné à leur heure, grand Dieu,
 Déclarer ce secret premièrement aux femmes,
 Plus constantes qu'eux tous en ces plus dures alarmes,
 Ausquelles fût monsté du sepulcre le lieu²²⁴⁹.

XXX

Qui craindra désormais de l'ennemi l'envie,
 Puisqu'en la mort de Christ nous avons nostre vie ?
 Puisque nous rachetant par un si digne prix,
 Nous sommes affranchis de dure servitude
 En laquelle plongez par nostre ingratitude,
 Le maudit tentateur pour siens nous avait pris ?²²⁵⁰

Les dernières stances se développent avec ampleur, sur des rimes aux sonorités élevées, qui scandent victorieusement le soulagement et la joie des fidèles d'être affranchis de la mort par la Résurrection du Christ.

Deux forces antithétiques construisent le poème *Les Stances sur la Mort* : celle de la misérable condition humaine et celle de la puissance de la Parole divine incarnée par le Christ. Les premières stances font entendre par l'intermédiaire de la voix d'un témoin, le profond désarroi

²²⁴⁷ Trois jours après la mort du Christ, les femmes venues chercher le corps du Christ pour l'embaumer découvrent le tombeau vide. Jésus avait déclaré à ses disciples « après trois jours je ressusciterai ». La révélation par l'ange de la résurrection du Christ est faite en priorité aux femmes et ce rôle des femmes auprès de Jésus est souligné par Rivet dans son poème. La découverte du tombeau vide est relatée par les quatre évangélistes. Dans l'évangile de Mathieu, 28 : 1-8. « Après le sabbat, à l'aube du premier jour de la semaine, Marie de Magdala et l'autre Marie s'en allèrent voir le sépulcre ». Dans l'évangile de Marc, 16 : 1-8. Dans l'évangile de Luc, 24 : 1-11. Dans l'évangile de Jean, 20 : 12-17, sont rapportées les paroles de Jésus à Marie de Magdala. « Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va trouver mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu ».

²²⁴⁸ Le poème *Les Stances sur la Mort* est composé de 32 stances ou sizains. Nous utiliserons le terme de sizain afin de différencier plus facilement les stances du second poème *L'envoy de l'Esprit Saint* qui sont construites sur des quatrains.

²²⁴⁹ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, op.cit. Sizain 24, vers 144-120.

²²⁵⁰ *Ibid*, op.cit. p. 631, Sizain, 30, vers 175-180.

des hommes privés de Dieu, esclaves d'une vue privée d'esprit et par conséquent craintifs comme des enfants devant la crucifixion du Christ.

III

Hélas ! j'avais pensé que selon les oracles
Le prophète Scavant connu par ses miracles
Serait le conducteur pour nous mener au port
Ne fus je pas déçu, vu que ses mains percées,
Sont à ce bois maudit de la croix attachées
Et qu'au lieu de son regne on le livre à la mort ?²²⁵¹ .

Souffrance du Christ.

Rivet suit dans ce poème *Stances sur la Mort*, le récit de la passion en déterminant un point de vue rhétorique sur la puissance du Christ. Dans le sizain 18 au vers 109, le poète détourne la magnifique image de la vallée de l'ombre de la mort du psaume davidique²²⁵² au profit de la description du séjour du Christ au tombeau.

XVIII

Ainsi de tes choisis la troupe désolée,
Te regrettant pleurait, lorsque dans la vallée
De l'Enfer ténébreux tu combattais vaillant
Ignorant qu'à ce coup le Prince de ce monde,
Tombait par ta vertu dans la fosse profonde,
Et que tu ruinais notre fort assaillant²²⁵³.

La force sublime du Christ et la vision d'une humanité errante et ignorante sont servies par la force des antithèses. En effet, le premier hémistiche du second vers qui s'achève par le verbe -*pleurait*-, évoque la troupe des fidèles en deuil, alors que le dernier hémistiche du troisième vers -*tu combattais vaillant*—vient poser au premier plan de l'image la vaillance du Christ. Le jeu des antithèses se poursuit et structure le sizain avec force car le second hémistiche du

²²⁵¹ *Stance sur la Mort*, sizain, 3, vers 16 à 18.

²²⁵² Psaume 23,4. « Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, Je ne crains aucun mal, car tu es avec moi ». npus donnons la version de la Bible de Genève éditée en 1588. « mesmes quand je chemineroy par la vallée d'ombre de mort je ne craindroy aucun mal ».

²²⁵³ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, op.cit. p. 630. Sizain 18, vers, 109.

troisième vers, s’achevant sur *Vaillant* rime avec *-assaillant-* qui est la dernière rime du sizain. De plus nous constatons que cette dernière antithèse citée, est distribuée sur les deux alexandrins isolés l’un de l’autre conformément à la rime tripartite et signale de ce fait un procédé rhétorique mettant en valeur la puissance divine.

La Résurrection est la victoire du Christ sur la mort, une victoire au terme d’une lutte qui souligne dans un double mouvement l’humanité du Christ et sa divinité. Rivet, dans le premier sermon de la lecture continue, insiste davantage sur la souffrance morale du Christ que sur sa souffrance physique²²⁵⁴ pour aborder la divinité du Christ. En tant que poète, il met en valeur la force héroïque du Christ avec un réalisme qui souligne l’âpreté de la lutte. Il y a dans les vers des sizains douze et treize des *Stances sur la Mort*²²⁵⁵ un mouvement victorieux visuellement proche d’une lutte de gladiateurs romains où les images de combat se réfèrent essentiellement aux auteurs bibliques²²⁵⁶. Nous pouvons, à cet égard, évoquer comme source possible d’inspiration pour notre poète, le récit biblique du célèbre combat de David et de Goliath²²⁵⁷.

XII

D’un courage indigné poursuivans ses haineux
 Demeurant le plus fort les desromp & dechasse
 Et les ayans attains les defais & fracasse
 Arrachant à la mort l’aiguillon venimeux
 Ô mort tu luy donnais naguère ton attainte,
 Maintenant en son sort n’ayant prise & atteinte
 Il te terrasse & met son pied victorieux
 Sur ton gosier cruel, ta force sous la tienne²²⁵⁸.

²²⁵⁴ *Les derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, op.cit.*, p. 20. « Les évangélistes nous enseignent qu’il a esté angoissé & triste en son ame jusques a la mort tous indices de la necessité & du besoin qu’il a eu de l’assistance divine[...] mais sur cela s’emeut une difficulté pource qu’il est appelé le grand Dieu & sauveur ».

²²⁵⁵ *Stances sur la Mort, op.cit.* p.628. Sizain 12 et 13, vers,74-81,

²²⁵⁶ Les termes qui portent en eux une visibilité immédiate tels que « gosier cruel », les verbes fracasser, arracher, sont omni présents chez les auteurs bibliques de l’AT, comme dans les épîtres de l’apôtre Paul. Nous donnons quelques exemples. Paul aux Romains, 16, 20. « Le Dieu de Paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds ». Paul 1 Corinthiens, 15-55, « Ô Mort où est ta victoire ?, Ô mort où est ton aiguillon », Psaume, 5 : 9. « Leur gosier est un sépulcre ouvert ». Le livre du Deutéronome, 58 : 63, « Vous serez arrachés du pays dont tu vas entrer en possession ».

²²⁵⁷

²²⁵⁸ *Les derniers Vœux du Sacrificateur Eternel. Sizain 12, et sizain 13.*

La souffrance physique du Christ est décrite avec une douleur pleine de réserve²²⁵⁹ dans le dix-septième sizain au vers dix-sept où la simple épithète « blême », aux accents spondiens²²⁶⁰, marque le lieu infranchissable du sensible donnant à voir l'humanité du Christ.

XVII

Qui n'eust pensé mon Dieu, te voyant ainsi blesme
Pressé de tant d'ennuis & de douleur extreme
Que ce fust fait de toi ? que nos fiers ennemis
Pouvaient rire & chanter, & que ces durs à croire
Avaient de ton Saint nom effacé la mémoire
Et frustré de leur but tes plus loyaux amis²²⁶¹.

La pâleur est l'élément visible le plus discret, le plus fugace mais qui, dans cette apparition inscrite à la fin du second hémistiche transmet avec évidence la souffrance physique et donc humaine du Sauveur. Que deviendraient en effet, semble signaler Rivet, les hommes sans le don ultime du Christ fait homme ? C'est avec une grande sensibilité que Rivet insiste dans ce sizain sur la vision du désarroi des fidèles dans leur ignorance du combat qui se livre pour eux car ils ne voient que cette souffrance qui appartient à leur condition. Le poète Jean de Sponde dans *Stance sur la Cène*, poème contenu dans, *D'amour et de mort*,²²⁶² réalise une peinture bouleversante de la souffrance du Christ où la nature humaine du Christ domine :

²²⁵⁹ Théodore de Bèze condamne la trop grande attention apportée aux stigmates et à la souffrance physique, signes masquant la transformation opérée par l'œuvre du saint esprit. Cela aboutit selon le théologien à une erreur mêlant les souffrances des martyrs chrétiens à ceux du Christ. Dans ses sermons sur la passion du Christ édités sous le titre *Sermons sur l'histoire de la passion et sépulture de nostre Seigneur Jesus Christ*, Genève, Jehan le Preux, 1598. Op.cit. p. 30-33. « Car c'est en ceci [l'Esprit] que gist proprement la différence qu'il y a entre les souffrances du Seigneur, & tout ce que tant de martyrs ont enduré pour son saint nom. Et la grande faute que quelques uns ont commise en ceste endroit, est cause de ce detestable erreur de ceux qui par une idolatrie manifeste, & desrobans autant au mérite de la seule mort & passion du Seigneur, comme ils ont pensé adjouter à l'honneur des martyrs, ont meslé les souffrances de Jesus Christ avec celles qu'ont souffertes les autres saints [...] et en ont fait comme des magasins de mérites ».

²²⁶⁰ Jean de Sponde, *D'amour et de mort*, Poésies complètes présentées par James Sacré, Paris, Editions La Différence, 1989. *Stances sur la Cène* ». op.cit. p.79. Voir supra.

²²⁶¹ *Stances sur la mort*, op.cit. p.629, sizain dix-sept, vers, 97-101.

²²⁶² Jean de Sponde, *D'amour et de mort*, Poésies complètes présentées par James Sacré, Paris, Editions La Différence, 1989. *Stances sur la Cène* ». op.cit. p.79.

Alors pour nous aimer, Dieu te prit comme en haine
 Et pour nous soulager, te donnant notre peine
 Le vaisseau de son ire en toi fut épanché,
 Tu sentis les effrois de son âpre disgrâce
 Quand les grumeaux de sang ondoyaient sur ta face [...]
 Mais ébranlé dès lors, et vaincu davantage
 Quand les clous de la croix blémisaient ton visage
 Quand le fer de ton flanc tirait le sang et l'eau
 Tu fus pour lors vaincu de ton martyr²²⁶³.

Rivet, tout en s'inspirant de l'effet émotionnel du lyrisme de Sponde, en lui empruntant le même motif pictural, met à distance la corporéité²²⁶⁴ du Christ par le recours continu au regard de la foule qui interroge. « qui n'eust pensé mon Dieu, te voyant ainsi blesme, pressé de tant d'ennuis & de douleurs extremes, que ce fut fait de toi ? ». Il focalise, en effet, l'attention sur la réaction affective des hommes et conserve par conséquent le regard d'un prédicateur²²⁶⁵ sur son auditoire car il restreint l'emploi de l'image à sa fonction pédagogique. Rivet emprunte à Jean de Sponde l'élément vocalique qui retranscrit sous sa forme poétique la voix d'un orateur. Tout d'abord par la présence permanente fortement marquée du narrateur qui établit une distance entre lui et un auditoire fictif comme le ferait un prédicateur²²⁶⁶. Une similitude existe également dans l'emploi des antithèses qui traduisent le dynamisme des sermons du prédicateur²²⁶⁷. Lorsque, par exemple, les deux poètes décrivent la victoire du Christ sur la mort, l'alexandrin de Rivet « alors ce mort vaincu et vainqueur tout ensemble ²²⁶⁸ » fait écho à celui de Jean de Sponde, présent dans le poème intitulé *Stances sur la Cène*, «tu t'en allas vaincu, tu revins en victoire ²²⁶⁹ ». Ces emprunts servent un dynamisme oratoire poétique dont le but est d'offrir en fidèle ministre de la Parole de Dieu, une méditation à travers laquelle le

²²⁶³ Images du sang et de l'eau référées au texte des évangiles. Jean de Sponde réalise une peinture du Christ des douleurs, alors que notre prédicateur tout en respectant le texte des évangiles, insiste sur les éléments qui caractérisent l'héroïsme, d'un combattant. Les stigmates signifient la victoire tout comme le sang et l'eau symbolisent la vie

²²⁶⁴ Christophe Bourgeois, *Théologies poétiques de l'âge baroque ; la muse chrétienne, (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006. *op.cit.* p.589. « La représentation des souffrances physiques du Christ ne doit pas constituer le cœur du discours dévot, puisque sa souffrance est essentiellement morale ». Ce que signale l'auteur à propos de la poésie de Jean de Sponde l'est avec d'autant plus de réalité pour Rivet qui estompe le réalisme. Pour une étude précise des sonnets sur la mort de Jean de Sponde, nous revoyons à l'article de Christiane Deloince-Louette, « un recueil-sermon. Les Sonnets sur la mort de Jean de Sponde, *Poétique* 2009/1 (n° 157), pp.53-68.

²²⁶⁵ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur, op.cit.* p. 521. « Leurs yeux ne peuvent percer jusques aux choses spirituelles et ne peuvent comprendre ce dont ils n'ont point l'expérience ».

²²⁶⁶ *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants. op.cit.* p 32

²²⁶⁷ Voir *supra*, chapitre sur l'antithèse.

²²⁶⁸ *Stances sur la Mort*, Sizain, 12, vers 72.

²²⁶⁹ Jean de Sponde, *D'amour et de Mort*, poésies complètes présentées par James Sacré, Paris, Orphée, la Différence, 1989. L'édition se fonde sur l'établissement des textes dus à A. Boase, revus pour la publication des Œuvres, Genève, Droz, 1978. *Op.cit.*p.79. « Tu pris notre parti, et te rendis en somme/ pour ravir au danger tous les hommes, un homme ». Vers 114 et 115.

méditant éprouve sa foi en la parole de Dieu²²⁷⁰ pour son plus grand bénéfice car, relève Christophe Bourgeois, dans la poésie réformée « l'âme ne rentre pas dans une contemplation gratuite du mystère pour lui-même, elle s'en tient au fruit qu'il porte pour elle.²²⁷¹ ».

S'il y a une écriture baroque²²⁷², elle réside dans l'expression de la faiblesse humaine, de sa secrète vacillation par manque de foi dans les promesses de Dieu. C'est un mouvement construit sur le glissement, l'instabilité humaine, un vacillement *spondien* où les sentiments trop humains dessinent un paysage familier. Dans le sizain 26, l'étonnement devant le miracle de la résurrection souligne l'oubli des promesses divines qui condamnent l'homme à l'errance.

XXVI

Mon Dieu que ce miracle estonna la pensée
De tes frères faiblets, desquelz l'ame esbranlée
Vacilloit, ça & là ; ô combien esperdus
Ilz se virent alors que ta douce parole
Leur faisoit souvenir des dits de ton escole,
Lors mesme qu'ilz pensaient estre du tout perdus²²⁷³.

La présence du poète Jean de Sponde se trouve à la fois dans l'exploration psychologique de la nature humaine et dans l'exploitation des procédés rhétoriques classiques au profit de la poétique comme ici la paronomase, qui met en valeur le paysage de l'âme²²⁷⁴. Le rejet externe du verbe *vaciller* en début du premier hémistiche du vers 123 et l'arrêt à l'hémistiche font entendre et voir le déséquilibre moral le plus complet ; or, après avoir décrit ce naufrage spirituel, Rivet introduit dans le vers 124 un alexandrin souple où aucune césure majeure ne vient briser l'assurance enfin donnée.

²²⁷⁰ Philippe Duplessis-Mornay, *Méditations chrétiennes. De l'excellent discours de la vie et de la mort*, Paris, chez Guillaume Auray, 1604.

²²⁷¹ Christophe Bourgeois, *Théologies poétiques de l'âge baroque ; la muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006. *op.cit.* p.581.

²²⁷² Il n'y a pas comme chez Philippe de Mornay d'images empruntées aux éléments de la nature pour évoquer la vanité de l'homme et sa faiblesse. Nous citons ici, un bref passage du recueil, *Méditations chrétiennes. De l'excellent discours de la vie et de la mort* de Philippe Duplessis-Mornay. « Vanité du vent, ou de pierre, jouet & fardeau de la terre, La vie est une nef venteuse, le monde une mer orageuse, On n'y a fonds, rive, ni port ». *op.cit.* p.61.

²²⁷³ *Stances sur la Mort*, Sizain 26.

²²⁷⁴ Mario Richter, *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants*, *op.cit.* p. 32. Comme le signale Mario Richter « Jean de Sponde se libère d'une réalité contemplée dans sa signification objective[.] Il recherche 'image lyrique accordée à sa structure psychologique. Les diverses techniques recommandées par la rhétorique traditionnelle comme la périphrase, la paronomase, l'hyperbole ont été adoptées par Sponde [...] elles tendent à se soumettre aux exigences de l'esprit, à mieux réaliser l'image abstraite d'une structure psychologique ».

L'alternance du mouvement et de l'immobilité stupéfaite, les interrogations²²⁷⁵ inquiètes d'un sujet en proie au doute animent les stances sur la Mort. Mais si ce mouvement contradictoire caractérise l'écriture baroque, ici, il semble être redevable en grande partie au style biblique car Rivet comme Jean de Sponde puise cette écriture de l'inquiétude au cœur même des livres du prophète Esaïe²²⁷⁶, du prophète Jérémie, du livre de Job et à celui du livre de l'Ecclésiaste. Comme dans toute création artistique, et la poésie en fait partie, chaque poète se donne les maîtres avec lesquels il partage la même sensibilité ou pour lesquels il éprouve une grande admiration. Or dans l'inextricable lien des influences, il est difficile de restituer à chaque maître son dû sans risquer de voir disparaître l'auteur lui-même et en l'occurrence, d'attribuer la beauté de son poème aux auteurs bibliques, ce qui serait injuste à l'égard de son talent personnel.

Modèles bibliques.

« Si jamais histoire fut vraie nous sommes contraints de dire que c'est celle-là ²²⁷⁷ ». Le prédicateur ne s'est pas plié au genre poétique pour d'autres raisons que de glorifier la puissance de la Parole divine qui est œuvre de vie. S'il précise dans l'introduction du deuxième sermon contenu dans ce recueil que le grand mystère du Fils de Dieu fait homme n'est pas une narration²²⁷⁸, au sens où le serait un récit mythique ou historique, ou encore une histoire étrangère, mais une publication d'un bien qui regarde le salut des hommes et qui appartient à tous, son œuvre poétique le confirme car il joint le beau et l'utile²²⁷⁹ par une transformation subtile de la prédication en poème et par une simplicité que ne possède pas toujours son œuvre homilétique. Il semble s'accorder à Philippe Duplessis-Mornay qui dans son ouvrage, *De Vérité de la Religion Chrétienne*, écrit :

²²⁷⁵ L'inquiétude de l'homme face à la mort aux souffrances morales et physiques trouvent sa plus haute expression dans la simplicité rude chez les auteurs bibliques.

²²⁷⁶ Esaïe 53,6. « Nous étions tous errants, pareils à des brebis. Jérémie, 15 : 18. » Pourquoi ma souffrance est-elle continuelle ? Pourquoi ma plaie est-elle douloureuse, et ne veut-elle pas se guérir ? Serais-tu pour moi comme une source trompeuse, comme une eau dont on n'est pas sûr ? ». Esaïe : 63 :17. « Pourquoi ô Eternel, nous fais-tu errer loin de tes voies ». Dans le livre de Job, le même désarroi devant les souffrances « .Job. 9 : 28. » Je suis effrayé de de toutes mes douleurs ».

²²⁷⁷ *De la Vérité de la religion chrétienne*, op.cit. p.613.

²²⁷⁸ *Les Derniers Vieux du Sacrificateur*, op. cit.,26. Rivet commente dans le sermon second le verset 2 du chapitre 17 de l'évangile de Jean, verset dont nous citons la première partie, avant de citer le commentaire de Rivet, « Comme tu luy as donné puissance sur toute chair, afin qu'il donne vie éternelle à tous ceux que tu luy as donnéz. « . Le commentaire de Rivet dans son introduction est le suivant « S'il eust dit simplement, l'Enfant est nay, le fils est donné, il n'eust pas enseigné au profit de qui, mais adjoutant ce pronom Nous, il a voulu monstrier que toute la dispensation de ce mystère regarde le bien & le salut des hommes, afin de faire ouvrir les oreilles à ceux auxquels la parole s'adresse, pour ne prendre pas ce message comme une narration d'une histoire estrangere qui ne les touche point : mais comme une publication d'un bien qui leur appartient ».

²²⁷⁹ *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.300. Olivier Millet rappelle que Calvin répudie toute éloquence qui ne se justifierait pas.

En notre bible nous avons des histoires en l'histoire que désirons nous ? une vérité. Quel plus grand argument de vérité que simplicité ? Un style qui remette les choses passées devant les yeux telles qu'elles estoient²²⁸⁰.

Comment exalter la puissance de la Parole pour un prédicateur, si ce n'est en restant attaché aux Écritures qui l'ont communiquée ? C'est que, comme on l'a déjà vu, le sublime du don de la Vie éternelle demeure irréductible à toute forme d'expression humaine²²⁸¹.

Le pasteur se faisant poète emprunte pour les *Stances de la Mort* et les *Stances sur l'envoy de l'Esprit Saint* les images, des tours syntaxiques, des cadences ou plus exactement des procédés stylistiques appartenant aux textes bibliques qu'il a commentés précédemment dans ses sermons, afin de transmettre à travers les moyens de la poésie la puissance de la parole salvatrice des Ecritures et « les prestiges d'une parole étrange²²⁸² ». Rivet, dans un double mouvement, célèbre le message christologique et l'esthétique des Ecritures car sa fidélité envers la Bible relève aussi d'une admiration d'écrivain, d'orateur, d'hommes de lettres nourri autant de culture hébraïque, que de littérature grecque et latine²²⁸³. Les psaumes davidiques, les livres des prophètes Esaïe et Jérémie, les épîtres de l'apôtre Paul sont évidemment les modèles du prédicateur qui se retrouvent magnifier dans l'ordre poétique. Rivet en extrait leurs valeurs esthétiques pour composer son poème comme le ferait un peintre devant plusieurs sources d'inspirations. Le modèle biblique en effet est celui à partir duquel il dépeint avec précision et simplicité autant les tourments intérieurs de l'être que l'élan invisible de la foi. La versification et le choix des images transpose dans les règles d'une versification française classique le rythme de la poésie biblique. Nous devons à Robert Lowth, en particulier d'avoir, mis à jour les principes de la poésie hébraïque qui écrit-il ne relèvent pas uniquement de l'esprit mais du nombre²²⁸⁴. C'est donc en suivant les découvertes (ultérieures) de ce savant que nous relèverons au fil de ces figures, le lien entre la poésie biblique et l'œuvre de Rivet. Il ne s'écarte pas à cet égard des voies tracées par Théodore de Bèze et Calvin qui invitaient les poètes, rappelle Véronique Ferrer, à se réapproprier la simplicité de la langue biblique en l'imitant²²⁸⁵.

²²⁸⁰ *De la vérité de la Religion Chrestienne, op.cit.* p.614.

²²⁸¹ *Ibid*, op.cit.p. 614. « La beauté ne veut point de fard, que plus elle est nue et plus vifs sont les attrait et comme disent les orfèvres que plus belle est la pierre moins y faut-il d'or »..

²²⁸² Emmanuel Bury, « Les beautés de l'écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », *op.cit.* p.91. Emmanuel Bury note avec justesse que dans le cadre épigraphique d'une célébration de la parole divine, [...] le mimétisme avec le style de l'écriture est encouragé, l'orateur et le paraphraste se rejoignent »

²²⁸³ Voir supra.

²²⁸⁴ Robert Lowth, *Lectures on the sacred poetry of the Hebrews, translated from the latin of the Right Rev. Robert Lowth*, by Gregory, F.A.S., vol I, London, 1807. Op.cit. 57. « that certain of the Hebrew writings are not only animated with the true poetic spirit, but in some degree confined to numbers ».

²²⁸⁵ Véronique Ferrer, *Pour une poétique réformée : l'influence de Calvin sur les poètes des XVIe et XVIIe siècles*, Revue d'histoire littéraire de la France, Presses universitaires de France, 2010. *op.cit.* p. 201.

J'ay accoustumé de nommer ce livre une anatomie de l'âme, pource qu'il n'y a affection en l'homme laquelle ne soit ici représentée comme en un miroir. Mesme pour mieux dire, le Saint Esprit a icy pourtrait au vif toutes douleurs, tristesses, craintes, doutes esperances, sollicitudes, perplexitez, voire jusqu'aux emotions confuses desquelles les esprits des hommes ont accoustumé d'estre agitez²²⁸⁶.

La voix du prophète

A partir du neuvième sizain, c'est avec la voix du prophète inspiré par l'Esprit divin que le prédicateur conduit le poème. Le tutoiement²²⁸⁷, qui est le mode sous lequel Dieu par la voix de ses prophètes s'adresse au peuple, le désigne à son tour comme prophète dans la mesure où le poète s'adresse à la troupe des fidèles en les tutoyant. Dans le livre du prophète Jérémie²²⁸⁸ aussi bien que dans celui du prophète Esaïe²²⁸⁹, le tutoiement des prophètes s'impose dès lors qu'il y a un sentiment puissamment exprimé : la colère comme la consolation. Il est aussi le mode sous lequel les prophètes et le roi David adressent à Dieu leurs plaintes. Dans les quatrains 3 et 4 des *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, le tutoiement est permanent :

III

Oubliais tu Seigneur ceste douce promesse,
Qui leur donna l'espoir d'un bon consolateur ? :
Le roy des Cieux, le Dieu du monde créateur
Peut-il mettre en oubli son peuple en sa détresse ?

IV

Tu ne l'as peu, bon Dieu, Car même en ton absence,
Ôtant du milieu d'eux ton corps d'honneur paré
Pour le mettre en son lieu, tu les as honorés
Pour jamais du bon heur de ta belle présence²²⁹⁰.

Le ton est celui d'un prédicateur, qui blâme son troupeau, et qui adopte le langage de Jésus²²⁹¹, de l'apôtre Paul²²⁹² et d'Esaïe²²⁹³.

²²⁸⁶ Jean Calvin, *Le livre des Pseaumes*, exposé par Jean Calvin, Genève, Conrad Badius, 1558. Préface. Véronique Ferrer a étudié avec précision, la préface et les commentaires de Jean Calvin dans, « 'La vraie manière de bien prier' : l'exégèse au service de la prière dans les commentaires de Jehan Calvin sur le livre des Psaumes », *Reforme, Humanisme, Renaissance*, n°67, 2008, pp. 139-155. Voir également l'article d'Eugénie Droz, « L'originale des chrestiennes meditations de Théodore de Bèze1581 », *Bulletin de la société protestante*, septembre, 1966, p.236/249.op.cit. p.239.

²²⁸⁷ Les prophètes Esaïe, Job, Jérémie. Les Psaumes. Voir infra.

²²⁸⁸ Jérémie, 30,10. « Et toi, mon serviteur, Jacob, ne crains pas, dit 'Etemel, Ne t'effraie pas, Israël ! Car je te délivrerai de la terre lointaine ». Dans la version de la Bible de Genève de 1588. « Toi, donc mon serviteur Jacob, ne crains point, dit l'Etemel, & ne t'espouvante point, ô Israel : car voici, je m'en vai te delivrer du païs lointain ».

²²⁸⁹ Esaïe, 60, 18. « on n'entendra plus parler de violence dans ton pays, Ni de ravage et de ruine dans ton territoire ; Tu donneras à tes murs le nom de salut, Et à tes portes celui de gloire ».

²²⁹⁰ *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain, 3 et 4.

²²⁹¹ Rivet reprend les paroles de Jésus adressées à Pierre son disciple, rapportées dans l'évangile de Mathieu, 14 : 31. « Aussitôt Jésus étendit la main, le saisit et lui dit : homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? ».

²²⁹² Rivet s'inspire de l'apôtre Paul lorsque dans le cinquième sizain, il interpelle la mort, se référant à l'épître de Paul aux Corinthiens, 1, 15, 55. « O mort, où est ta victoire ? O mort où est ton aiguillon ? ».

²²⁹³ Rivet adopte le ton du prophète Esaïe. Les interrogations sont celles que Dieu par la voix de son prophète Esaïe adresse au peuple Hébreu. « Ne vous l'a-t-on pas annoncé dès le commencement ? / N'avez-vous pas compris ce que sont les fondations de la terre ? C'est lui qui habite au-dessus du cercle de la terre » Esaïe. 40,21. Nous donnons la version de la Bible de Genève. « N'aurez vous jamais de cognoissance ? n'escouterez-vous jamais ? ne vous a-il pas esté déclaré dès le commencement, ne l'avez-vous pas entendu dès les fondemens de la terre ? ».

XX

Ô cœur de pierre, ô gens de petite croyance,
Perdons le souvenir de la grande puissance,
De celui qui jadis avait devant leurs yeux,
Monstré les grands effets de sa vertu divine
Qui le prouvaient assez de celeste origine
S'ilz eussent bien compris ces actes merveilleux²²⁹⁴.

L'autorité qui le consacre comme guide spirituel est le résultat de la foi engendrée par l'Esprit saint qui ouvre les yeux sur une vérité que seul le cœur peut connaître. Mais cette autorité est aussi le langage des prophètes et des apôtres dont Rivet s'empare²²⁹⁵ :

IX

Lorsque l'Esprit divin inspirant ma poitrine,
Imprima dans mon cœur une vertu divine,
Dessillants tout à coup mes aveugles gémissements,
Esloignant loin de moi les épaisses ténèbres
Pour cognoître à la fin, qu'en ces obseques funèbres
Du grand Emmanuel gist la fin de nos maux²²⁹⁶.

Rivet associe l'Esprit qui, dans l'Ancien Testament est le souffle donnant la vie²²⁹⁷ inspirateur des prophètes et le don de l'Esprit, régénérateur de l'être, donné aux disciples²²⁹⁸ le jour de la Pentecôte²²⁹⁹. Ces idées sont associées à celle de l'inspiration surnaturelle du poète (idée issue du platonisme) et des représentations traditionnelles de celle-ci, avec les termes *poitrine*, et *vertu divine*. La souveraine transformation de l'être intérieur par l'Esprit saint s'exprime par

²²⁹⁴ *Stances sur la Mort*, sizain 20.

²²⁹⁵ Le livre de Job.32,8. « Mais en réalité dans l'homme c'est l'esprit, / Le souffle du Tout-Puissant, qui donne l'intelligence ».

²²⁹⁶ *Stances sur la Mort*, sizain, 9.

²²⁹⁷ L'Esprit est l'inspirateur des prophètes et des patriarches, il est aussi le principe créateur. Dans le livre de la Genèse 1 :2. « au commencement l'Esprit de Dieu planait sur les eaux. En hébreux *ruah* signifie esprit, souffle. L'Esprit dans la langue hébraïque de la bible est lié à la vie. C'est le souffle initial de la vie des hommes. Dans le livre de la Genèse 2, 7. « L'Eternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être vivant ». Voir Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-âge, La poésie de Dieu, Ve-XVe siècles*, Paris, Edition d'Alain Michel, Gallimard, 1997 la poétique du Saint-Esprit, op.cit. p.211.

²²⁹⁸ Olivier millet, Philippe de Robert, *Culture biblique*, op.cit. p.176

²²⁹⁹ La Pentecôte célèbre le don de l'esprit Saint donné aux disciples le jour de la Pentecôte (jour correspondant à la fête juive de l'offrande des premiers fruits. Voir le livre du Lévitique : 23 : 15-22) et qui s'est manifesté sous formes de langues de feu. L'esprit de Dieu est appelé le Consolateur par le Christ dans l'évangile de Jean. Jean 4 : 26. L'esprit ayant guidé les apôtres l'infailibilité de l'écriture et du message évangélique qu'elle délivre par leurs écrits pour chacun est manifeste. Mais ce qui est souligné par Rivet comme par les prédicateurs réformés, c'est que sans ce don de l'Esprit, qui est la lumière spirituelle, l'intelligence reste fermée aux vérités de la foi. C'est par la seule vertu de l'Esprit que la connaissance devient une renaissance et permet à l'âme d'être apaisée.

l'image biblique de l'empreinte de la parole de Dieu sur le cœur²³⁰⁰, lieu du secret, et la foi par celle d'un regard spirituel qui recouvre la vue : la foi étant selon la définition paulinienne une conviction des choses qui ne se voient pas²³⁰¹.

Le regard

Le prophète est un voyant²³⁰², par conséquent c'est à partir de ce dénominateur commun aussi simple qu'est le regard²³⁰³ que Rivet dispose le cadre de son poème. Le regard est aussi le symbole de la distinction entre ce qui appartient à la chair et ce qui relève de l'esprit, il est source de troubles lorsqu'il est fermé aux vérités de la foi et source de ravissement lorsqu'il est ouvert à l'entendement de la parole incarnée. Ce dispositif poétique et rhétorique basé sur le regard prévaut dans les livres prophétiques²³⁰⁴ de l'Ancien Testament comme instrument particulièrement efficace pour exhorter et consoler. Dans le livre d'Esaië, l'aveuglement est le signe manifeste de la désobéissance aux lois divines.

Soyez stupéfaits et étonnés ! Fermez les yeux et devenez aveugles ! Ils sont ivres, mais ce n'est pas de vin ; ils chancellent mais l'effet des liqueurs fortes. Car l'Eternel a répandu sur vous un esprit d'assouplissement ; il a fermé vos yeux [les prophètes], il a voilé vos têtes²³⁰⁵.

Ce regard ouvert ou fermé sur les vérités de la foi est une image récurrente dans le livre du prophète Esaië²³⁰⁶ et dans l'évangile de Jean²³⁰⁷ dont le prédicateur a commenté un chapitre.

²³⁰⁰ Psaumes 22,14-15. « Mon cœur est comme la cire ».

²³⁰¹ Paul aux Hébreux. 11,1. L'aveuglement est synonyme d'aveuglement de l'esprit. Le récit apocryphe de Tobit a été le sujet favori du peintre Rembrandt.

²³⁰² André Rivet, *Douze Méditations, op.cit. p. 3*. Dans le sermon, *De l'Incarnation*, « Et nostre prophète perçant plusieurs siècles à venir car les prophètes étaient appelez voyans pour ce que leurs yeux de leurs entendements estaient extraordinairement illuminez par l'Esprit qui les possédait & poussait & leur donnait de contempler les choses à venir comme presentes »

²³⁰³ *Le Catholique orthodoxe, op.cit. p. 180*. Dans le traité de controverse, André Rivet après avoir cité Augustin insiste sur le fait que la foi n'est pas soumise à un élément extérieur visible mais procède d'une transformation intérieure de l'être « les enseignements des maîtres au dehors sont quelques aides & admonitions mais celui qui enseigne les cœurs a sa chaire au ciel il ajoute (Saint Augustin) de cette chaire nous tirons, non pas de quoi convaincre les autres, mais de quoi engendrer en une certitude indubitable de foi ; laquelle foi se void dans le cœur auquel elle est par celui à qui elle est & nul homme ne la void en autrui, mais un chacun en soi-mesme dit le saint Augustin ».

²³⁰⁴ Le livre d'Esaië, le livre des lamentations de Jérémie et dans le livre de l'Ecclésiaste comme dans celui du livre de Job, les références à l'écoute et au regard sont récurrentes et plus particulièrement présentes chez le prophète Esaië ;42,18. « Vous les sourds, écoutez, vous les aveugles, regardez et voyez ! ». Version de la Bible de Genève. « sourds, écoutez ; & vous aveugles, regardez & voyez ». Nous citons encore le verset d'Esaië .33,17, dans la version de la Bible de Genève, « Tes yeux verront le Roy en la beauté, & regarderont la terre lointaine. ».

²³⁰⁵ Esaië, 29,9-10. Version de la Bible de Genève, « Arrestez-vous, & vous esbahissez : « escriez-vous, & criez : ils seront enivrés, & non pas de vin, ils chancelent, & non pas à cause de la cervoise. Car l'Eternel a versé sur vous un esprit de profond dormir : il a bouché vos yeux : il a bandé les yeux de vos Prophetes, & de vos principaux Voyans ».

²³⁰⁶ L'aveuglement dans le livre du prophète Esaië est la marque de l'incompréhension, et aussi de la malédiction qui frappe les hommes, Esaië, 6, 10. « Rends insensible le cœur de ce peuple, Endurcis ses oreilles, et bouche-lui les yeux, Pour qu'il ne voie point de ses yeux, n'entende point de ses oreilles ».

²³⁰⁷ L'évangile de Jean rapporte de nombreux discours de Jésus. Parlant à ses disciples, Jésus leur enseigne les vérités invisibles de la foi. « Malgré tant de miracles qu'il avait faits en leur présence, ils ne croyaient pas en lui. Afin que s'accomplisse la parole qu'Esaië, le prophète a prononcée, Seigneur, Qui a cru à notre prédication ? Et à qui le bras du seigneur a-t-il été révélé ? Aussi

Rivet emprunte, par conséquent, l'image du regard, autant pour sa force poétique que pour sa force spirituelle, à l'instar du philosophe chrétien Augustin qui, à plusieurs reprises, met à profit le mouvement du regard pour traduire la nature intime de la foi. « Par certains passages clairs comme par les yeux ouverts de Dieu, ils sont illuminés en sorte qu'ils se réjouissent »²³⁰⁸. Nous voyons s'établir à partir du regard obscurci ou éclairé un enseignement poétique²³⁰⁹ biblique servant la spiritualité de la parole. Le regard constitue, par le jeu du dévoilement, de l'ombre et de la lumière, l'élément essentiel pouvant traduire la foi, car écrit Rivet dans son *Catholique Orthodoxe* :

Les ailes de la foi & les yeux de l'entendement illuminent aidez par ce milieu transparent de l'Écriture par ces claires lunettes voient ce mystère caché (imperceptibles à l'homme naturel & aveugle) révélé comme en plein jour selon la mesure du don du Christ²³¹⁰.

Le choix esthétique qui résulte du modèle biblique, repose sur la figure majeure de l'*enargeia*²³¹¹ et sur deux caractéristiques stylistiques bibliques²³¹² relevées par Calvin : la prophétie biblique privilégie la vision afin de dresser le constat dramatique de la nature humaine privée d'espérance et d'exhorter à voir avec l'Esprit. Alors que les éléments qui de manière significative, relèvent de l'écoute appartiennent à la poésie davidique.

XXVII

Quel spectacle nouveau ? est-ce icy quelque songe ?²³¹³

Le mot spectacle²³¹⁴, employé par Rivet dans le premier vers du sizain 27, peut surprendre or il convient dans sa fonction rhétorico-poétique : il saisit l'esprit car il informe du temps présent

ne pouvaient-ils croire, parce qu'Ésaïe a dit encore : il a aveuglé leurs yeux ; et il a endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient des yeux, Qu'ils ne comprennent du cœur, Qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisse. *Évangile de Jean*, 12, 37-40.

²³⁰⁸ Jean-Louis Chrétien Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002. .op. cit. p.18. L'auteur fait une très belle analyse sur le regard et a cité cet extrait des confessions d'Augustin.

²³⁰⁹ Alain Michel, *La parole et la beauté*, op.cit. p. 246. Nous reportons, ici, les propos de Scaliger cité par Alain Michel. « il a gagné tous les suffrages, celui qui mêla le doux à l'utile , si bien que toute l'essence de la poésie se ramène à deux têtes de chapitre , enseigner, délecter [...] La troisième qualité est celle que je désigne sous le nom d'efficacité ».

²³¹⁰ *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p 100-116. Le théologien fait appel au regard pour réunir spiritualité et lumière « Les mandements de l'Éternel sont droits resjouissants le cœur, le commandement de l'Éternel est pur faisans que les yeux voient ». [Rivet inscrit en majuscule le verbe *voir*].

²³¹¹ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*. op.cit. p. 370. L'hypotypose est pour notre prédicateur celle que le réformateur Calvin définit comme « un instrument de spiritualité d'autant plus efficace sous sa forme biblique par sa nature exhortative ».

²³¹² *Ibid.* op.cit. p. 370. L'auteur analyse les formes esthétiques que Calvin admet comme telles et discernent deux caractéristiques stylistiques. Les éléments auditifs appartiennent au champ poétique des psaumes et la vision à celle de la prophétie.

²³¹³ *Stances sur la Mort, Sizain, 27*, vers 157.

²³¹⁴ Voir supra. Introduction. Le mot spectacle peut surprendre de la part du théologien qui a pris la plume pour rédiger un traité contre le théâtre, dans *Instruction chrestienne, Touchant les spectacles publics Des comedies & tragoedies*, [...], La Haye, Theodore le Maire, 1639. «Il y a environ huit ans, qu'expliquant en leçons publiques, en l'Académie de Leyden, le XX chapitre du livre de l'Exode, auquel sont contenus les dix commandements de la loy Morale, & remarquant sur un chacun d'eux, tant les vertus commandées que les vices defendus ; comme je traitais en son ordre, du troisième commandement de la

de la révélation pour ceux qui la reçoivent et c'est ce présent qui est gardé en mémoire. En effet Rivet ne décrit pas²³¹⁵, il rappelle simplement le présent infini de la grâce apportée aux hommes. Ce mot a également une valeur théologico-poétique dans la mesure où l'imagination n'étant pas réclamée, c'est la seule force de l'immédiateté de la scène qui contribue à transmettre et à fixer dans la mémoire de chacun le temps miraculeux de la Grâce.

La forme littéraire poétique est propice aux images et en particulier à celles qui mettent en œuvre cette figure indispensable qu'est l'*enargeia*²³¹⁶. C'est le modèle pictural essentiel en poésie et choisi par Rivet pour décrire ce qu'il y a de commun entre l'auteur et le lecteur, témoigner par la vraisemblance de l'universalité des affections car la figure substitue le visible au lisible, comme le dit très justement Florence Dumora-Mabille²³¹⁷. Quintilien la définit comme une figure qui permet à l'âme de se représenter les images des choses de telle sorte que nous pouvons les voir de nos yeux²³¹⁸. Figure abordée par la philosophie, la rhétorique et la poétique antiques²³¹⁹ pour élaborer leurs problématiques comme le rappelle Colette Nativel, elle est pour les prophètes de l'Ancien Testament, le moyen²³²⁰ privilégié de la révélation, pour instruire²³²¹ de ce qui est de l'ordre de l'esprit. Si son lien avec l'imagination peut a priori la condamner dans le contexte d'une poésie chrétienne réformée²³²², elle a trouvé une justification aux yeux du réformateur Calvin²³²³, dans la mesure où le tableau, la chose vue aboutit à une

seconde table, où Dieu [...] commande la chasteté & pudicité, & tout ce qui l'entretient : je me trouvay obligé à parler des jeux & spectacles publics ».

²³¹⁵ *Les Vœux du Sacrificateur Eternel*, op.cit. XXVII « Quel spectacle nouveau ? Est-ce icy quelque songe ? / Nos yeux nous font ils voir quelque fable ou mensonge ? ». Sizain XXV : « Mais ton corps élevé sorti de cette pierre / Ne se trouva plus là, comme sorti de terre, / Dans le creux tenebreux de la Caverne enclos / Mais déjà relevé plein d'honneur & de gloire, / Se tout clairement aux incrédules croire, / Être un vrai corps humain, de chair de nerfs & d'os ».

²³¹⁶ George Moliné, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992. L'évidence dans le poème réunit toutes les formes appartenant à la description. L'hypotypose, la conglobation et l'utilisation des verbes de sensation.

²³¹⁷ Florence Dumora-Mabille, « Entre clarté et illusion : l'*Enargeia* au XVIIIe siècle, dans *Littératures classiques*, n°22, automne 1994, pp.75-93.op.cit. p. 76.

²³¹⁸ Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. Livre VIII, ch. IV. « Les grecs se servent ici d'un terme, phantasia, que nous ne pouvons guère rendre que par celui de vision, imagination. Or par le moyen de cette faculté, les images des objets absents frappent notre âme[...] aussi dit-on quelque fois qu'un homme a beaucoup d'imagination, lorsqu'il représente vivement et au naturel un fait, l'accent ou l'action d'une personne » ; Livre VI, ch.2. « De là naîtra cette qualité que les grecs appellent enargeia et Cicéron, illustration ou évidence, laquelle ne semble pas tant dire une chose que la montrer ; et l'auditeur ne sera pas moins ému que s'il était témoin de la chose même. Colette Nativel, dire l'évidence, ».

²³¹⁹ Colette Nativel, *De pictura veterum libri tres(Roterodami)*, 1694, édité et traduit par Colette Nativel, Genève, Droz, 1996. Op. cit.p.479.

²³²⁰ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 371. L'auteur indique que pour Calvin l'hypotypose est un instrument privilégié de la révélation et cite un passage du commentaire d'Ésaïe 2,1 de Calvin, « parce qu'en effet la doctrine n'a parfois pas assez de vigueur par elle-même auprès de nous, comme des représentations imaginées que l'on nous met sous les yeux, des réalités en question ».

²³²¹ Ésaïe, 44, 3. « Car je répandrai des eaux sur le sol aride, Et des ruisseaux sur la terre desséchée ; Je répandrai mon esprit sur ta race, Et ma bénédiction sur tes rejetons, ils pousseront comme au milieu de l'herbe, Comme des saules près des courants d'eau ».

²³²² Elle est pour la poétique religieuse de la Contre-Réforme, l'outil privilégié des *ars memoria*. Nous renvoyons à l'ouvrage de Marc Fumaroli, *L'école du silence, le sentiment des images au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1998. pp.259-417.

²³²³ Calvin et la *Dynamique de la parole*, op.cit. p.354. Olivier Millet rapporte le commentaire de la figure par Calvin dans Co Esaïe, 13, 10 « afin d'inspirer une crainte plus grave et plus sérieuse du jugement de Dieu, les prophètes ont l'habitude

expression plus juste de la Parole divine. La parole ne perd donc pas sa supériorité et a ainsi toujours le dernier mot sur l'image, relève très justement Olivier Millet²³²⁴. C'est cette faculté agissante de l'image²³²⁵ capable d'engendrer le sentiment de la présence que Philippe Duplessis Mornay souligne après Calvin, lorsque dans son traité *De la religion chrétienne*, il défend la valeur poétique des Ecritures :

Tout est ye est si naif si présent si vigoureux & si vif qu'il appert manifestement qu'ilz avoyent & personnes , & lieux, & temps & les choses mesmes dont ilz parloyent devant leurs yeux ²³²⁶.

A partir du sizain dix-sept où la victoire du Christ sur la mort se révèle aux hommes comme promesse de vie, Rivet accumule les références à la vue avec une rapidité qui met en évidence la conversion²³²⁷ de l'incrédulité en une ferme assurance donnée par la foi. Par le truchement d'un dévoilement scénique et d'une gestuelle théâtrale de l'étonnement proche du ravissement, Rivet décrit l'expérience de la foi vécue dans le présent comme un témoignage utile aux autres, comme un acte de foi partagé. Le regard doute, cherche et enfin découvre la réalité de ce qu'il voit.

XXVII

Nos yeux nous font ilz voir quelque fable ou mensonge ?
Je vois les pieds les mains de nostre cher Sauveur
Voilà son chef divin qui couronné d'espines
Honteux fut le jouet des iniques vermines
Maintenant couronné de gloire & de splendeur.²³²⁸

XXVIII

Serait-ce bien celui, qu'une lance guerrière
Perça dans le costé, de sa pointe meurtrière²³²⁹

d'ajouter à leurs menaces des expressions hyperboliques de façon à présenter pour ainsi dire devant les yeux le chemin de Dieu ». Le verset du Psaume 19,1 « les cieus racontent la gloire de Dieu » est un simple mode narratif pour enfant selon Calvin.²³²⁴ Calvin et la *Dynamique de la parole*, *op.cit.* p.373.

²³²⁵ Nicolas Boileau Despreaux, *Le Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Chez Denys Thierry, 1674, 1750. *Op.cit.* p.35. Préface du traité du sublime Au dix-septième siècle, Nicolas Boileau, dans la préface de son Traité du sublime réitère les qualités accordées à la fiction par le Pseudo-Longin : « ces images que d'autres appellent peintures ou fictions et qui sont aussi d'un grand artifice pour donner du poids lorsque par un enthousiasme & un mouvement extraordinaire de l'ame, il semble que nous voions les choses dont nous parlons & que nous les mettons devant les yeux de ceux qui écoutent ».

²³²⁶ *De la religion chrestienne*, *op.cit.* p. 616.

²³²⁷ Pierre Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002, L'évènement intérieur est lié à l'évènement extérieur. *op.cit.* p. 227.

²³²⁸ *Stances sur la Mort*, Sizain, 27, vers 158-162.

²³²⁹ *Stances sur la Mort*, Sizain, 28, vers 163-164.

Au sizain 28, la vision est devenue une réalité spirituelle, une évidence de ce qui est vu, et celle-ci est plus qu'une simple suppression de l'écran entre le spectateur et l'auteur, elle est le signe du ravissement²³³⁰. Ce signe est celui de la parole prophétique d'Esaië²³³¹, des psaumes davidiques²³³². Si tout le poème est sous le signe de l'évidence, qui selon Quintilien²³³³ suscite l'imagination, car elle ne semble pas dire une chose mais la montrer, l'auteur vise dans les sizains dix-sept et vingt-huit, l'efficacité absolue de l'art oratoire sacré. Spiritualité et parole fusionnent avec une simplicité qui doit tout à cet effet de surprise²³³⁴. Nous retrouvons sous la plume du poète-pasteur, le but des images dans la poésie tel que Nicolas Boileau le rapporte dans le *Traité du sublime* du pseudo-Longin :

Le but des images dans la poésie, c'est l'estonnement & la surprise : au lieu que dans la prose c'est de bien peindre les choses & de les faire voir clairement, il y a pourtant en cela de commun, qu'on tend à esmouvoir en l'une & en l'autre rencontre²³³⁵.

Les répétitions des interrogations²³³⁶, imitées de l'esthétique biblique²³³⁷ dans son poème comme dans sa prédication²³³⁸, guident le mouvement de ce regard qui décrit l'indicible et inscrivent l'immédiateté comme expression du caractère personnel de la foi. Toute poésie est un acte de langage qui diffère du langage commun et ce que rappelle Robert Lowth en étudiant la poésie hébraïque, c'est que les auteurs bibliques ont inscrit sous une forme précise des

²³³⁰ George Moliné, *Dictionnaire de rhétorique*, op.cit. p.144, 145. « Elle est signe du ravissement, l'évidence définit la parfaite réussite qui conduit du rhétorique au poétique ».

²³³¹ Esaïe, 40,9. « Monte sur une haute montagne, Sion, pour publier la bonne nouvelle ; Eleve avec force ta voix, Jérusalem, pour publier la bonne nouvelle ; Elève ta voix, ne crains point, Dis aux villes de Juda : Voici votre Dieu ! Voici, le Seigneur, l'Eternel vient avec puissance, Et de son bras il commande ». Nous donnons ci-après la version de la Bible de Genève. « Sion qui annonces bonne nouvelles, monte toi sur une haute montagne : Jerusalem, qui annonces bonnes nouvelles, esleve ta voix avec force : esleve-la , ne crains point : di aux villes de Juda, Voici nostre Dieu. ».

²³³² Psaume 48,13. « Comme ton nom Ô Dieu ! Ta louange retentit jusqu'aux extrémités de la terre ; Ta droite est pleine de justice. La montagne de Sion se réjouit, Les filles de Juda sont dans l'allégresse, A cause de tes jugements ».

²³³³ Quintilien, *Institution oratoire*, Livre IV. Pour le rhéteur elle permet de rendre clair en mettant sous les yeux ce qui est. Montrer plutôt que dire. Dans les livres des prophètes ou dans les psaumes, l'évidence est exprimée par une image parlante comme dans le verset qui suit. Psaume 33 : 16. « Le cheval est impuissant pour assurer le salut, Et toute vigueur ne donne pas la délivrance. Voici, l'œil de l'Eternel est sur ceux qui le craignent, Sur ceux qui espèrent en sa bonté ».

²³³⁴ Culture biblique, op.cit. p. 367. Calvin et Guillaume Budé sont attentifs à la rhétorique de la surprise

²³³⁵ Nicolas Boileau Despréaux, *Le Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Chez Denys Thierry, 1674, 1750. Op.cit. p. 36. Nicolas Boileau a traduit le traité du sublime qui est l'œuvre d'un inconnu transmis sous le nom de Denys Longin. Pour le différencier du rhéteur Cassius Longin, philosophe du IIIe siècle, il est nommé Pseudo-Longin. Le traité contient tous les moyens par lesquels le langage atteint au sublime et joint l'utile à la beauté. En ce qui concerne l'emploi des images, l'auteur donne un exemple choisi dans l'Oreste d'Euripide, pour illustrer l'effet scénique et persuasif des images posées du plus loin au plus près : « ils viennent : je les voy : mon supplice s'appreste, mille horribles serpents leur sifflent sur la teste [...] Où fuirai-je ? Elle vient. Je la voy. Je suis mort ». Nicolas Boileau ajoute très sagement « il ne s'imagine pas voir toutes ces choses que parce qu'il n'est pas dans son bon sens ».

²³³⁶ Nous donnons un exemple pour la forme interrogative pris dans le livre d'Esaië, 45 : 21. « Qui a prédit ces choses dès le commencement, Et depuis longtemps les a annoncées ? N'est-ce pas moi, l'Eternel ? ». Les répétitions dans le livre des Psaumes. Ps : 129 : 1-2 « Ils m'ont assez opprimé dès ma jeunesse, Qu'Israël le dise, Ils m'ont assez opprimé dès ma jeunesse, Mais ils ne m'ont pas vaincu. ».

²³³⁷ Voir supra : Nous donnons ici, quelques exemples extrait du livre du prophète Esaïe, auquel Rivet emprunte le rythme et les images. Esaïe, 35, 5. « Alors les yeux des aveugles seront dessillés, les oreilles des sourds s'ouvriront » Esaïe 43,8. « laisse sortir le peuple qui est aveugle tout en ayant des yeux, et qui est sourd bien qu'il ait des oreilles ».

²³³⁸ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, op.cit. p.13 « Et que le scandale de la croix n'estant pas levé par la cognoissance du fruit de la mort par le miracle de sa résurrection, par sa glorieuse ascension au ciel & par la manifestation au monde de ce qu'il a esté de toute éternité ». Rivet joue des répétitions sur la préposition « par ». Voir. Infra.

discours, des oracles afin qu'ils soient retenus. Lorsque David s'adresse à Dieu, l'immédiateté des images sert également la mémoire²³³⁹.

Retire moi de la boue, et que je n'enfonçe plus !/ Que je sois délivré de mes ennemis et du gouffre !/ Que les flots ne m'inondent plus, Que l'abîme ne m'engloutisse pas, Et que la fosse ne se ferme sur moi !²³⁴⁰.

Le regard de l'homme sur la passion n'est que déploration, car cette visibilité- là dans la première partie du poème de Rivet n'a pas d'accès à une vérité supérieure, étant submergé-par les sentiments d'effroi. C'est encore chez les auteurs bibliques de l'Ancien Testament que notre poète puise les accents pathétiques²³⁴¹.

VI

La peur, le désespoir, l'horreur de la Gehenne ;
L'adversaire vainqueur, & la coulpe & la peine
Sont autant de bourreaux pour me faire mourir
Mon coeur tout plein d'effroy ne veoit qui le console,
Mes yeux pleurant sans fin, ma voix & ma parole
Sont témoins de l'horreur, qu'ay de me veoir perir ²³⁴².

Le visible ici, est implacablement lié à la nature passive de l'homme, à sa connaissance partielle qui le prive d'espérance. La peur qui submerge le croyant et la solitude qui l'accompagne sont décrites avec un réalisme et une simplicité qui désignent les hommes comme des enfants orphelins dont les « yeux s'épuisent à force de pleurer ». Cette image empruntée au prophète Jérémie²³⁴³ représente avec simplicité la fragilité humaine, et elle est aussi représentative du choix de Rivet qui ne souscrit pas à une forme poétique où l'énonciateur s'offre comme modèle de méditation mais comme un personnage déictique, un « voyant » dont le regard ouvert par la

²³³⁹ Robert Lowth, *Lectures on the sacred poetry of the Hebrews*, translated from the latin of the Right Rev. Robert Lowth, by Gregory, F.A.S., vol I, London, 1807. Le théologien étudie le lien entre la poésie des bardes, de l'épopée homérique et la poésie hébraïque de l'Ancien Testament sous le rapport de la mémoire. *op.cit.* p.75. L'ouvrage initial fut édité en latin *De sacra poesi Hebraeorum*, Oxonii, 1763.

²³⁴⁰ Psaume, 69, 15-16. Nous indiquons en note la traduction de la Bible de Genève. « Delivre moi de la bourbe, & que je n'y enfonçe point/que je soye delivré de ceux qui me haïssent, & des eaux profondes/ Que le fil des eaux se desbordant ne m'emporte point, & que le gouffre ne m'engloutisse point, & que le puits ne ferme point sa gueule sur moi. ».

²³⁴¹ Voir supra, chapitre esthétique. Les livres des petits prophètes de l'Ancien Testament contiennent des descriptions saisissantes sur la guerre. Nahum, 2, 4. « Les boucliers de ses héros sont rouges, les guerriers sont vêtus de pourpre ; avec le fer qui étincelle apparaissent les chars, Au jour qu'il a fixé pour la bataille, Et les lances sont agitées. ». Esaïe, 65,19. « Je m'esgayerai donc sur Jerusalem, & m'ejourai sur mon peuple : & en icelle ne sera plus ouïe voix de pleur ni voix de crierie. ».

²³⁴² *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, Sizain 6, vers 42 et 43.

²³⁴³ Jérémie. 3,21. « Une voix se fait entendre sur les lieux élevés, Ce sont les pleurs, les supplications des enfants d'Israël ». Le regard dans le livre d'Esaïe est celui de Dieu et de son prophète et l'aveuglement est laissé aux hommes. Esaïe 42 16 « Je ferai marcher les aveugles sur un chemin qu'ils ne connaissent pas, Je les conduirai par des sentiers qu'ils ignorent : je changerai devant eux les ténèbres en lumière 41 : 28 « je regarde, et il n'y a personne, Personne parmi eux qui prophétise, Et qui puisse répondre, si je l'interroge ».

connaissance de Dieu révèle pour lui-même et pour les autres l'héritage²³⁴⁴ spirituel légué aux hommes par les Écritures saintes.

La vue est un des moyens stylistiques mis en œuvre par Rivet car, tout en l'exploitant dans le poème comme symbole de l'aveuglement spirituel²³⁴⁵, il en tire profit ensuite pour lui attribuer une autre vertu qui est celle de la connaissance de la sagesse divine. Comme le rappelle Colette Nativel, la hiérarchie des sens où la vue domine a sa source dans la philosophie antique avec Platon²³⁴⁶ et Aristote²³⁴⁷ quand elle est indispensable à l'intelligence car elle permet la réception du Logos. La représentation ou l'impression visuelle étant attachée au mouvement de l'âme, les images perçues par le corps produisent de vains songes, par-contre celles qui apparaissent à l'esprit par l'intermédiaire de la Parole appartiennent à la vérité. C'est le regard platonicien et la pédagogie qui lui est attachée que le théologien souligne dans un traité de controverse²³⁴⁸ en comparant les hommes à des hiboux qui n'y voient goutte²³⁴⁹ et c'est à partir de cette pédagogie poétique du regard qu'il traduit l'évidence de la vie offerte par le sacrifice de la croix.

X

Ainsi fais clair-voyant à plein je considere
Que ceste humilité ceste abjecte misere
Ce vehement assaut estant pour nostre mieux
Je vis lors tout à clair que ceste mort cruelle
Serait le droit chemin, la suffisante eschelle :
Pour nous faire monter sur la voute des cieux²³⁵⁰.

²³⁴⁴ Les *Derniers Vœux du sacrificateur éternel*, op.cit. p36. « L'héritage est un patrimoine & un bien inaliénable ».

²³⁴⁵ Esaïe 41, 6-7. « Moi l'Eternel, je t'ai appelé pour le salut, et je te prendrai par la main, je te garderai, et je t'établirai pour traiter alliance avec le peuple, Pour être la lumière des nations, Pour ouvrir les yeux des aveugles, pour faire sortir de prison le captif ». La cécité dans le livre d'Esaïe comme dans celui du livre de du prophète Jérémie, est le ressort figuratif essentiel pour désigner la cécité morale et spirituelle.

²³⁴⁶ Colette Nativel, *De pictura veterum libri tres(Roterodami)*, 1694, édité et traduit par Colette Nativel, Genève, Droz,1996. p. 461

²³⁴⁷ *Ibid*, op.cit. p.461-462. Colette Nativel expose avec clarté les réflexions des philosophes antiques sur la vue qui occupe le premier rôle dans la hiérarchie des sens. De Platon à Boèce, tous font dépendre l'image intérieure de l'image vue car il n'y a pas de connaissance sans la médiation de la vue. Nous reprenons ici, une citation, donnée par Colette Nativel, de Boèce, philosophe chrétien que nous avons rencontré précédemment. Boèce dans *Consolation de Philosophie*, distingue l'imagination et les informations données par les sens de la vue. « L'homme lui-même est vu de façon différente par la sensation, par l'imagination, par la raison et par l'intelligence. En effet, la sensation juge une figure constituée dans la matière qui s'offre à lui, l'imagination une figure seule sans matière. Mais la raison dépasse aussi la figure et examine, en la considérant d'un point de vue universel, la forme même qui se trouve en chaque chose séparément ». op.cit. p. 462.

²³⁴⁸ *Le Catholique orthodoxe*, op.cit. p. 112.

²³⁴⁹ *Ibid*, op.cit. p. 112. « En somme les mysteres cachés sont tres-clairs comme le soleil. L'Escriture qui les déclare tres claire comme les rayons du soleil mais souvent les yeux des regardans s'esblouissent à cette splendeur. Les hiboux n'y voient goutte ».

²³⁵⁰ *Stances sur la Mort*, sizain, 10.

L'art poétique naît de cette immédiateté qui bouleverse le présent de chacun, et qui traduit le mouvement indicible de la foi entre ce qui est perçu par la vue et reçu par le cœur.

Cadence

Si nous considérons que Rivet signe ici son premier pas dans l'art poétique, la maîtrise de la métrique et du mouvement qu'il démontre dans ces poèmes, ne lui est cependant pas étrangère et apparaît comme étant le résultat d'une longue fréquentation des auteurs bibliques. En effet, Rivet scande avec justesse en prenant pour modèle la puissance poétique de la langue hébraïque,

XXIX

C'est toy mon Dieu, j'en ay certaine cognoissance,
Je te voy mon Seigneur, C'est bien toy d'assurance,
La ! je crois maintenant ce que mon cœur jadis,
Troublé ne comprenait, pardonne mon offence
Pardonne moy Seigneur, l'impure resistance,
Que j'ay faite à tes plus que véritables dis²³⁵¹.

Les parallélismes entre la conjugaison identique des verbes *voir* et *croire* établissent des rapports immédiats de cause à effet qui visent à inscrire dans la mémoire du lecteur, le mouvement personnel de la conversion et suffisent à insuffler la puissance poétique. Or, la répétition vocalique et la répétition de l'idée sont une des caractéristiques de la poésie hébraïque et de la langue hébraïque de l'Ancien Testament comme l'a démontré l'hébraïsant Robert Lowth, (1710-1787), dans son ouvrage *De sacra poesi Hebraeorum*²³⁵², édité en 1763. Le parallélisme désigne une série de vers se succédant et se complétant sous des formes variées²³⁵³. Nous citons à titre d'exemple un verset extrait du livre du prophète Esaïe décrivant la ruine du pays de Juda. Nous signalons en italique, les répétitions portées en début de chaque segment.

C'est pourquoi la malédiction dévore le pays,
Et ses habitants portent la peine de leurs crimes ;

²³⁵¹ *Ibid*, Sizain, 29.

²³⁵² Robert Lowth, *De Sacra posei hebraeorum praelectiones academicae Oxonii*, [...] 1763. L'ouvrage auquel nous nous référons est la traduction en anglais parue sous le titre de *Lectures on the sacred poetry of the Hebrews*, traduit par George Gregory, 1787, domaine public, BNF.

²³⁵³ Robert Lowth, évêque d'Oxford, fut un éminent hébraïsant et une référence pour l'étude linguistique, grammaticale et stylistique de la poésie sacrée des Hébreux, le théologien anglais distingue plusieurs formes de parallélismes. Parallélisme synonyme, le plus simple. La pensée est répétée sous des formes différentes. Le parallélisme antithétique où le contraste est fortement marqué dans la même phrase. Esaïe, Esaïe 2 : 9 « Les petits seront abaissés et les grands abattus ». Le parallélisme synthétique et dans ce cas l'idée est développée au point de dresser un tableau. Dans le livre d'Esaïe, 49 : 22, 23 : « Ainsi a parlé le Seigneur, l'Etemel : Voici : Je lèverai ma main vers les nations, Je dresserai ma bannière vers les peuples ; Et ils ramèneront tes fils entre leurs bras, ils porteront tes filles sur les épaules ».

C'est pourquoi les habitants du pays sont consumés,
 Et il n'en reste qu'un petit nombre.
 Le moût est triste, la vigne est flétrie ;
 Tous ceux qui avaient le cœur joyeux soupirent.
 La joie des tambourins a cessé,
 La gaîté bruyante a pris fin,
 La joie de la harpe a cessé.²³⁵⁴

Ce n'est donc pas la rime (propre aux langues post-classiques et modernes) qui insuffle, dans la poésie hébraïque, la puissance poétique mais le rythme (selon des accents ignorés des exégètes chrétiens) et des effets (rhétoriques) de disposition des éléments linguistiques, nous aurons l'occasion de le vérifier au cours de l'étude du poème comme dans la prédication de Rivet. Nous constatons que Rivet, comme le prophète Esaïe, double le premier segment du vers 69 du sizain 19, « C'est toy mon Dieu » par une répétition, placée au deuxième segment du vers 70, « c'est bien toy d'assurance ». L'idée répétée et développée insiste sur l'évidence. Dans le livre de Jérémie, nous trouvons ce procédé qui consiste à reprendre un mot et en développer le sens.

Toi qui habites sur le Liban, Qui a ton nid dans les cèdres, Combien tu gémeras quand les douleurs t'atteindront, Douleurs semblables à celles d'une femme en travail !²³⁵⁵

La prééminence de la cadence de la parole entendue est un élément à la fois d'ordre spirituel, d'ordre doctrinal, et d'ordre esthétique²³⁵⁶ dans la mesure où la parole de Dieu est signalée comme une puissance créatrice qui ne persuade pas mais commande²³⁵⁷. Le poème semble conserver l'empreinte fossile du caractère oral du sermon par la puissante utilisation des antithèses qui dans le cadre du poème ne relèvent plus d'un procédé rhétorique²³⁵⁸ mais

²³⁵⁴ Esaïe, 24, 6-8.

²³⁵⁵ Jérémie, 22 : 23. Nous retrouvons dans le livre du prophète Esaïe ce procédé. Esaïe, 9 : 15 : « ceux qui conduisent ce peuple l'égareront, Et ceux qui se laissent conduire se perdent ».

²³⁵⁶ *De la vérité de la religion chrstienne, op. cit.* p. 582. Comme le rappelle Philippe Duplessis-Mornay car, écrit—il, « En affaire humaine nous avons deux sortes d'écrire : les inférieures ou les égaux » Aristote voulant prouver qu'il y a un Dieu en a fait une vingtaine de livres & Platon parlant de choses divines veut que les Oracles anciens soyent creuz & non son dire propre, qui sera cest Autheur de nostre Bible qui veut & pense estre creu à son simple mot & de choses qui excèdent & la creance naturelle de ceuz qui escoutent [...] C'est donq par autorité & non par persuasion . Le Seigneur a dit & il a esté fait. [...] car quel autre louange que celle de Dieu que devon conclure sinon comme ces autres livres qui tendent à la gloire des hommes, d'eux-mêmes, que ceux-ci qui ne tendent qu'à la gloire de Dieu, sont œuvre de Dieu c'est dire inspiré de par Dieu ». *op.cit.* p.582.

²³⁵⁷ *Les Stances sur la Mort*, sizain 19. « Ne leur avais tu pas bien souvent fait entendre, que tes mains & tes pieds, tes haineux devaient fendre ». Sizain. 21, vers, 126.

²³⁵⁸ Nous retrouvons la même cadence dans la prédication de rivet. Dans le premier sermon de l'exposition sur le chapitre XVII de l'évangile de Jean, les cadences sont sur un rythme ternaire, « ayant uni en lui le ciel avec la terre le créateur avec la créature, Dieu avec l'homme » *op.cit.* p. 15 et 25.

esthétique comme par exemple l'antithèse²³⁵⁹ placée dans le premier hémistiche de la douzième stance, que nous citons ci-après, et par la sonorité puissante de la césure qui intervient sur une cadence ascendante :

XII

Alors ce mort vaincu & vainqueur tout ensemble,
Sous qui le fondement de ce grand monde tremble,
D'un courage indigné poursuivans ses haineux,
Demeurant le plus fort, les desromp & dechasse,
Et les ayant attains les defait & fracasse,
Arrachant à la mort l'aiguillon venimeux²³⁶⁰.

La vigueur de l'oralité se traduit dans le sermon par l'accumulation comme dans ce passage d'un des sermons contenu dans le recueil et donné à titre d'exemple « de tout ce qu'il a reçu de tout ce qu'il faict, et de tout ce qu'il souffert²³⁶¹ », alors que dans le poème, cette vigueur se traduit par l'expression de l'urgence, de la rapidité, conservant ainsi le même degré d'intensité orale, comme dans l'alexandrin du sizain six, avec son énumération de termes : « la peur, le désespoir, l'horreur de la gehenne / l'adversaire vainqueur, & la coulpe & la peine²³⁶² ». Notre prédicateur restitue non seulement l'énergie oratoire qui traverse sa propre prédication mais celle qui en est la source car en empruntant les accents oratoires du prophète Esaïe²³⁶³ et de l'apôtre Paul²³⁶⁴, il conserve la puissance du message dont ils sont, tout comme lui, les simples interprètes. Les figures de style présentes dans les sermons de l'exposition comme dans le poème, privilégient l'expression du mouvement,²³⁶⁵ sous tous ses aspects : celui d'une pensée qui interroge, qui doute, qui exhorte, qui célèbre la puissance de la Parole par l'expression intense de la vie.

La valeur rythmique provient de l'emploi conjugué de l'antithèse²³⁶⁶ et des éléments stylistiques tels que les anaphores ou le parallélisme, or ces figures de style biblique employées

²³⁵⁹ Voir supra, antithèse.

²³⁶⁰ *Les Stances sur la Mort*, sizain, 12.

²³⁶¹ *Les Derniers Vœux du sacrificateur*, op.cit. p.637.

²³⁶² *Les stances sur la Mort*, sizain 6.

²³⁶³ Hyperius op.cit.p. 95-98. « en cette sorte Esaïe amplifie de grand artifice par comparaisons & autres semblables lieux, [...] le précheur doit user de toutes les sortes d'amplifier que les orateurs fournissent en leurs escolles ».

²³⁶⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.382.

²³⁶⁵ Voir supra, chapitre antithèse, conglobation. Cadence.

²³⁶⁶ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p. 385. Si les deux procédés de l'emphasis et de l'antithèse se rejoignent souvent, c'est parce que l'antithèse est une figure caractéristique de l'hébreu et du style biblique. Voir supra, esthétique.

couramment par Rivet dans ses sermons²³⁶⁷, retrouvent dans le cadre du poème, leur dynamisme originel, pour décrire en peu de mot la puissance de la parole inspirée par l'Esprit. Si la cadence bien que tenue à l'ordre d'une versification française et moderne, est redevable aux prophètes, elle est par conséquent redevable à la langue hébraïque et au caractère oral de l'écriture. Dans le sizain 32, notre poète exploite avec souplesse le parallélisme²³⁶⁸ qui est un procédé rythmique et poétique présent dans les Psaumes, dans le livre de l'Ecclésiaste, dans celui du prophète Esaïe et fait entrer dans un espace poétique moderne ce qui appartient à la nature de la langue hébraïque²³⁶⁹.

XXXII

Ainsi le Roy des Rois, ce roy plein de clémence,
 Comblé de tant d'honneur & de magnificence,
 Ce Roy des doigts de Dieu sacré dedans Sion,
 Laissant ce monde bas par l'humaine nature,
 Hautement élevé sur toute créature,
 De ton règne puissant a pris possession²³⁷⁰.

La répétition est posée sur l'idée de la majesté divin, idée qui est reprise et développée sur un autre registre dans les trois derniers alexandrins du sizain 32. Nous trouvons ce procédé dès le premier et le deuxième sizain des *Stances sur la Mort*.

I

Que sera désormais mon âme pêcheresse
 Puisque d'un coup mortel, la dextre vengeresse
 Frappe sur le Saint Chef de ce Fils bien aiùùé ?
 Où trouverai-je las mon bien, mon espérance
 Puisqu'elle est mise bas par la dure souffrance,
 De celui que j'avais mon sauveur estimé ?²³⁷¹.

²³⁶⁷ André Rivet, *Douze Méditations*, p. 59, sermon II, « Où se trouveront ces beaux fruits de l'arbre de vie produisant tous les mois : une santé sans infirmité ; une jeunesse sans vieillesse ; un rassasiement sans degoust ; une liberté sans servitude ; une beauté sans difformité ; une impatience sans douleur ; une abondance disette ; une paix sans trouble ; une assurance sans crainte ; une coïgnissance sans ignorance ; une gloire sans ignominie : une joye sans tristesse ». Voir supra : antithèse

²³⁶⁸ Olivier Millet, *Culture biblique, op.cit.* 313. « Le principe du parallélisme des membres, un vers étant composé de deux éléments ou trois, qui se répondent. Ce parallélisme peut être synonymique, le second membre reprenant l'idée du premier sous une forme légèrement différente ».

²³⁶⁹ L'article de Roland Meynet est également précieux pour une approche rhétorique de la langue hébraïque de l'Ancien Testament. « Une nouvelle présentation de la rhétorique biblique et sémitique » *Exercices de rhétorique* [en ligne], 8/ 2017. <http://journals.openedition.org/rhetorique/486> ;

²³⁷⁰ *Stances sur la Mort*, sizain, 32.

²³⁷¹ *Stances sur la Mort*, Que sera désormais mon âme pêcheresse, le quatrième vers, Où trouverais-je les mon bien, mon espérance, Puisqu'elle est mise

II

Où sera maintenant le [soulos] de ma peine,
Qu'elle sera bon Dieu, cette essence certaine
De ton Salut promis, veu que d'un coup meurtrier
Ta fureur decochant son horrible tempête
Tombe si rudement sur le jetton celeste
Que sur son corps divin rien ne se voit entier ²³⁷².

Rivet place les répétitions des interrogations *-Que sera- où trouverai-je ?*, en début de l'hémistiche du premier et troisième vers, celles des conjonctions *-puisque-* au deuxième et cinquième vers du premier sizain, conservant par ce procédé la force des dialogues entre Dieu et les Prophètes. Dans le deuxième sizain, le poète emploie le même procédé, en juxtaposant deux modes identiques sur le verbe *être* : *-Où sera- Qu'elle sera-*. Rivet est un grand prosateur et s'il n'a pas la souplesse, la suavité de Jean de Sponde, la richesse des images de Philippe Duplessis-Mornay²³⁷³, il possède par-contre une grande puissance rythmique. Or, le rythme qui est l'élément essentiel de toute écriture poétique²³⁷⁴ s'accorde ici à celui d'une poésie originelle fondée sur son caractère oral et remémoratif, et c'est ce rythme qui traverse la poésie de Rivet et donne de l'ampleur, de la noblesse à sa versification classique comme une source originelle dont il aurait conservé le chant.

Modèle épique

Dans un des sermons du recueil, André Rivet déclare avec une brièveté éloquente la puissance de la Parole de Dieu car, écrit-il « ou Dieu parle ou il opère ²³⁷⁵ ». Pour célébrer le principe créateur attaché au *Logos divin*, le poète adopte la forme du récit épique afin d'exalter

²³⁷² *Stances sur la Mort*, sizain, 1, vers, 4-6. Sizain, 2, vers, 7-8.

²³⁷³ Si nous citons les auteurs bibliques, nous ne devons pas oublier que les références de notre auteur en matière d'art poétique, sont aussi ses contemporains. L'ombre portée de Philippe Duplessis-Mornay apparaît dans le choix marqué de puiser dans le style prophétique d'Ésaïe la puissance de l'image. En effet, le grand théologien protestant de la fin du 16^e siècle défend vivement le style biblique d'Ésaïe en opposant avec une ironie d'érudit Cicéron et Ésaïe or cette ironie de rhéteur met à jour les procédés littéraires de la prophétie dont André Rivet use avec science dans son écriture poétique comme s'il était libéré des obligations cicéroniennes et occupait librement un domaine qui lui est familier. *De la vérité chrestienne*, *op.cit.* p. 615. « Les latins font cas de Cicéron, j'atteste tous ceux qui ont leu l'un et l'autre de mesme jugement, quelle comparaison de luy à Esaïe, de ses insinuations flateresses & excuses d'ignorances puerile aux entrées vives, graves & plenes de majesté d'Esaië, des longues périodes de l'un à ces mots tranchants de l'autre qui sont autant de coups de tonnerre redoublez pour estonner les plus obstinez »

²³⁷⁴ Olivier Millet, *Calvin et la dynamique de la parole*, Olivier Millet signale qu'Érasme avait analysé le procédé du parallélisme pour le rapprocher de certains ornements poétiques de la littérature païenne *op.cit.* p.314. Voir, Jacques Chomarat, *op.cit.*, 1, p. 672-673.

²³⁷⁵ *Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel*, *op.cit.*, p.543.

le pouvoir salvateur et libérateur de la Parole. Deux modèles épiques semblent fusionner : le registre épique biblique et le registre épique de *L'Énéide*²³⁷⁶ du poète latin Virgile.

Le registre épique est présent dans la Bible ²³⁷⁷ où, sous la forme d'une épopée collective, les récits ²³⁷⁸, contenus principalement dans le livre de l'Exode, célèbrent la naissance du peuple hébreu grâce à l'intervention de Dieu qui libère son peuple de l'esclavage²³⁷⁹. Or, l'évènement de la résurrection du Christ fonde l'existence de l'Église chrétienne et affirme la puissance de Dieu comme puissance de vie.

Pour transposer dans le cadre de l'écriture poétique le miracle de la Résurrection et l'espérance pour tout croyant de considérer la mort comme promesse de vie, le poète oppose le temps humain décrit sous le signe du multiple, de la dispersion, de l'oubli à l'Éternité qui est une possession totale²³⁸⁰, en adoptant la trame du récit épique biblique où la puissance de Dieu et la foi en sa Parole affranchissent les hommes de la mort. La parole du poète prenant à son compte l'écriture épique biblique, qui à son origine est de tradition orale, donne à entendre le message du salut sous sa forme première afin d'en conserver la force émotive. Le récit épique en effet, requiert la totale soumission du cœur et a pour but de susciter l'émerveillement et non la seule intelligence de la raison car il ne s'adresse pas à elle²³⁸¹. Les références au poème épique²³⁸² de

²³⁷⁶ Virgile, *L'Énéide*, présentation et nouvelle traduction de Paul Veyne, Paris, Albin Michel, 2012.

²³⁷⁷ *Culture biblique*, *op.cit.*, p. 87 et p. 97. « C'est le même genre littéraire celui d'une épopée collective célébrant la formation d'un peuple ; que l'on trouve depuis le livre de l'Exode jusqu'à celui de Josué où c'est tout Israël qui agit sous la conduite d'un seul chef ». Le livre de l'Exode, nom du deuxième livre de Moïse, deuxième livre du Pentateuque, contient le récit de la sortie d'Égypte du peuple juif soumis en esclavage par les égyptiens et les épreuves endurées lors de leur exode avant de prendre possession du territoire de Canaan. Shemot en hébreux, chapitre 1 à 19 racontent l'oppression des onze tribus d'Israël, les chapitres 19 à 40 les fondations de l'unité israélite par la législation et l'alliance faite entre Dieu et les hommes. Contient les dix commandements au chapitre 20 : 1 à 17 et le code de l'Alliance 20 : 22 et 23 :33. Il y a une dimension théâtrale, dans la forme du récit épique et « Jean Calvin dans un des sermons portant sur le livre du prophète Jérémie : 10, 20, nous indique Olivier Millet, relève la dimension théâtrale du langage prophétique, nous citons le passage suivant extrait de *Leçons* « afin que son discours ait plus de véhémence, il parle comme en adoptant leur rôle : c'est comme si un poète représentait sur un théâtre [...] or c'est l'habitude des prophètes de revêtir ainsi le personnage de ceux auxquels ils prédisent des malheurs, de façon à représenter comme sur un théâtre leur condition' ». *Calvin et la dynamique de la parole*. *Op.cit.* p. 366. Voir : Calvin, *Leçons ou Commentaires et expositions de Jean Calvin tant sur les révélations que sur les lamentations du prophète Jérémie* [...] Lyon, Claude Senneton, 1565.

²³⁷⁸ Olivier Millet, *Culture biblique*, *op.cit.* p. 95. Les récits sont centrés sur les deux événements liés de la sortie d'Égypte et de l'entrée en Canaan.

²³⁷⁹ *Ibid*, *op.cit.* p.97. « L'épisode du passage de la mer rouge est interprété selon une lecture typologique du salut ».

²³⁸⁰ *Les Derniers vœux du Sacrificateur*, *op.cit.* p. 62, « Boèce définit l'éternité une possession totale & parfaite d'une vie sans terme ».

²³⁸¹ Virgile, *L'Énéide*, présentation et nouvelle traduction de Paul Veyne, Paris, Albin Michel, 2012. Paul Veyne formule très clairement dans sa préface, l'enjeu de tout récit épique, « Le récit épique à ses origines est oral et donc permet de comprendre ce que la lecture ne donne pas à entendre ». *op.cit.* p.12. Cependant il y a une différence entre le récit épique biblique et le récit antique analyse Olivier Millet qui réside dans l'exercice du langage car celui-ci se fait de manière implicite dans une relation de dépendance avec une Parole transcendante, qui se donne à entendre [...] ou à laquelle la parole humaine rend témoignage comme ce qui la fonde. ». Olivier Millet, Philippe de Robert, *Culture biblique*, Presses Universitaires de France, Paris, 200 p.347.

²³⁸² Dans le récit épique de l'Énéide, nous rencontrons un procédé identique dans la narration où les effets scéniques dirigent le regard du plus loin au plus près. Par exemple dans le chant X, 220-239, Énée est prévenu du mouvement de l'armée des

l'Eneide du Virgile qui raconte les origines de Rome à travers le récit des aventures de Enée, héros fondateur de la ville impériale, apparaissent en raison d'un mode narratif rapide où l'instantanéité du récit instaure un présent visuel intense, mettant en valeur la scène qui se déroule sous les yeux du témoin. Christ ressuscité d'entre les morts est l'évènement fondateur du christianisme et le regard interrogateur du témoin dans les sizains 28 et 22, engageant par un mimétisme visuel le lecteur à se joindre à lui pour s'assurer de la victoire héroïque du Christ sur la mort :

XXVIII

Seroit-ce bien celui, qu'une lance guerrière,
Perça dans le costé, de sa pointe meurtrière ;
Qui luy fit ruisseler le sang & la pure eau,
Laquelle en arrosant de nostre ame la face
Tous nos iniques faits & nos pechez efface,
Du salutaire pact l'assurance & le seau ?²³⁸³.

XXII

Tu leur avais predit que la lampe céleste
Reluisante au tiers jour, montrerait manifeste
Ta force & ta vertu, & que ton bras vainqueur
Se ferait ressentir à la troupe ennemie,
De ces Prelats confus, en son vice endormie,
Perissant à la fin par dureté de cœur²³⁸⁴.

L'image prend encore sa valeur dans le rythme en raison de son ordre syntaxique et des différents degrés émotionnels qu'elle produit. Le premier hémistiche du sizain 28, instaure un mouvement, présente un personnage scrutant avec anxiété la scène, de fait, l'interrogation placée en début du sizain, déclenche et prolonge une dynamique dont toute la scène est traversée et qui trouve son accomplissement dans le dernier vers : *du salutaire pact l'assurance & le*

Arcadiens par la nymphe Cymodicee. « Déjà la cavalerie arcadienne, mêlée aux vaillants Etrusques, occupe les positions qui lui ont été assignées [...] et déjà, du haut de la poupe, il a sous les yeux les Troyens et son propre camp ; c'est alors que, du bras gauche, il a élevé son bouclier étincelant ». L'élément auditif vient compléter les scènes. Au chant X, 256-274. « De leurs murs les Dardaniens poussent un cri qui monte jusqu'au ciel, le renfort de l'espoir éveille leur colère, ils lancent les traits à tour de bras ; ».op.cit. p. 426. Les plaintes, les pleurs, les cris de joie ou de fureur, sont les éléments présents dans l'épopée de Virgile comme dans les récits bibliques. Il y a également le mouvement permanent des interrogations inquiètes adressées aux dieux, les plaintes sur la mort des guerriers. . Dans le chant IX, 487502, les plaintes et les interrogations désespérées de la mère d'Euryale sur la mort de son fils sont identiques dans l'expression du désarroi à celles qui sont présentes dans la Bible et dans le poème de Rivet. « Où aller te retrouver ? Quel coin de terre possède à présent ton corps mis en morceaux, ta dépouille lacérée ? C'est là mon fils tout ce que tu ramènes de toi ? Etait-ce donc cela que j'ai suivi à travers terres et mers ? ». op.cit. p. 395.

²³⁸³ *Stances sur la Mort*, sizain, 28.

²³⁸⁴ *Stances sur la Mort*, sizain, 22.

seau. Rivet révèle son talent de poète dans la division et dans la répartition du souffle de l'alexandrin car les césures interviennent avec une élégante netteté sur le ton le plus haut. En effet, les premiers hémistiches des deux premiers vers du sizain 28 se développent sur un rythme ascendant, et offrent la même sonorité, alors que les seconds hémistiches reçoivent une tonalité descendante. Rivet fait correspondre la valeur musicale avec celle du mot car si nous portons attention aux mots, la rime est placée d'une part sur ceux qui soulignent les instruments de souffrance - *pointe meurtrière* rime avec *lance guerrière*, et d'autre part sur ceux qui signalent la victoire du Christ : *l'eau* symbole de la parole salvatrice du Christ rime avec *le seau* symbole du cœur qui en garde l'empreinte. La rhétorique devient poétique dans la mesure où notre poète n'emploie pas d'image outrée, mais attribue au mot une mesure forte ou douce en fonction de son message. Comme nous pouvons le constater, la mort²³⁸⁵ et la souffrance du Christ y sont relatés de manière à faire valoir la puissance, l'invincibilité du Christ et par conséquent, faire valoir le don de la vie. Ce que le prédicateur souligne dans un de ses sermons portant sur l'Incarnation rejoint à cet égard, ce qui est exalté dans les deux poèmes. Nous citons à titre d'exemple un passage du sermon *De l'Incarnation*, contenu dans le recueil *Douze Méditations* et qui nous semble témoigner en faveur de ce lien entre la prédication et le poème.

Or puisque le médiateur devait vaincre la mort, cela ne se pouvait s'il n'eust été *le prince de vie*. Ajoutez à cela la puissance de celui qui avait l'empire de mort, ce fort armé qui ne pouvait être chassé de son usurpation que par un plus fort que lui, qui ne pouvait être un simple homme²³⁸⁶.

²³⁸⁵ *Douze Méditations, op.cit.* p. 282-302. Nous citons un court extrait d'un sermon portant sur la Rédemption car il y a une concordance entre le poème et le sermon. Rivet dans, ce sermon, compare le serpent d'airin et la croix. «La morsure du serpent est mortelle la mort du seigneur vivifiante, [...] on contemple la mort pour ôter toute rigueur à la mort. Mais à la mort de qui ? Mais en la mort du Christ la mort est morte pource que la vie morte a occis la mort & par la plénitude de vie a englouti la mort en victoire [...] mais ce n'est pas tout ne perir point emporte un être perpétuel, ceux qui sont peris ne sont plus ou absolument, ou à l'égard d'un être heureux & prospère. Ceux qui ne perissent point ont non seulement l'être, mais le bien être, une vraie vie, une vie sans mort, une joie sans deuil, une prospérité sans adversité, une suffisance sans disette. ».

²³⁸⁶ *Douze Méditations, op.cit.* p.104.

Il y a également dans la poésie une alliance subtile, entre l'héroïsme et la beauté²³⁸⁷ qui appartient à la pensée religieuse grecque où l'expérience de la beauté manifeste en premier lieu « la spécificité de l'intuition religieuse »²³⁸⁸ et également à la Bible où la beauté des héros bibliques est soulignée à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament²³⁸⁹. Dans la strophe 14, le Christ apparaît, en effet, comme un combattant sublime dont la beauté reste entière malgré les efforts de la lutte.

XIV

Et toy serpent rusé quand ta bande meurtrière, [...]
Veut éteindre du tout ce reluisant flambeau
Ne sens tu pas les coups de la verge céleste
Du puissant Homme-Dieu qui t'écrase la tête
Et malgré tes efforts, se montre toujours beau.²³⁹⁰

L'héroïsme et la beauté occupent le point central où fusionnent la beauté humaine sensible et la beauté spirituelle, or la deuxième notion ne parvient à l'entendement humain que par le seul sens dont peuvent se prévaloir dans un premier temps les hommes : celui de la vue. Point furtif et platonicien d'une vérité transcendante où le reflet de cette beauté perceptible est une première connaissance imparfaite mais essentielle. Le doute s'efface et se transforme en claire certitude du Salut dans le sizain 30, où les répétitions et les interrogations insufflent une assurance inébranlable en la vie éternelle offerte par le sacrifice du Fils de Dieu. Nous constatons qu'à la versification si nettement mesurée de l'alexandrin se greffe à nouveau le parallélisme biblique du prophète Esaïe²³⁹¹ comme une mesure ancestrale qui donnerait la valeur affective au texte.

²³⁸⁷ Alain Michel, *La parole et la beauté*, *op.cit.* p.20 « En Grèce, les dieux, le plus souvent étaient beaux. Dans l'hellénisme, il semble que l'expérience de la beauté manifeste en premier lieu la spécificité de l'intuition religieuse ».

²³⁸⁸ *Ibid*, *op.cit.* 22 « le sacré dont le beau est la marque naît d'abord d'une perception de la transcendance qui ne peut-être que divine ».

²³⁸⁹ La beauté de Moïse, de Joseph, du roi David est signalée dans la Bible. Moïse était beau aux yeux de Dieu, Actes des Apôtres, 7 : 20. Genèse, 39 : 6. « Joseph était beau de taille et de figure. 1, Samuel, 16 : 12. « [David] Or il était blond, avec de beaux yeux, et une belle figure. L'Eternel dit à Samuel : Lève-toi, oins-le, car c'est lui ! ».

²³⁹⁰ L'emprunt fait à la construction de l'Eneïde se devine également dans le caractère collectif des sentiments exprimés et éprouvés autant par le témoin que par la foule : les accents victorieux de la strophe 16. « Confesse franchement que tu ne peux tenir ; contre un tel combattant, qui par t'arrache, son corps d'entre les mains, ne fay plus de bravache, Les morts que tu detiens, tu ne peux retenir ». La Mort est apostrophée comme le serait un combattant ennemi.

²³⁹¹ Esaïe 32,3 et 4. « Alors les yeux de ceux qui devraient voir ne seront plus aveugles, les oreilles des auditeurs se feront attentives. 40, 12. « Qui a mesuré l'océan dans le creux de sa main ? Qui a toisé le ciel avec la largeur de sa main ? ». Le parallélisme et les répétitions reprises sur un mot vient palier à une versification plate. L'emprunt à la poésie biblique joue en faveur de Rivet, car l'absence de rimes dans la langue hébraïque de l'Ancien Testament est comblée par de puissants mouvements rythmiques basés sur le parallélisme. Voir supra.

XXX

Qui craindra désormais de l'ennemi l'envie
Puisqu'en la mort du Christ nous avons notre vie ?
Puisque nous rachetant par un si digne prix
Nous sommes affranchis de dure servitude,
En laquelle plongez par notre ingratitude,
Le maudit tentateur pour siens nous avait pris ? ²³⁹².

Mémoire et immédiateté

L'immédiateté²³⁹³ a une valeur poétique et spirituelle basée sur le temps de la mémoire²³⁹⁴ collective et individuelle. Elle vise à représenter l'accomplissement dans l'instant, du cheminement chrétien²³⁹⁵.

Comme nous l'avons vu, Rivet s'identifie à un témoin rapportant les faits d'un évènement, accordant sa voix à celle d'un prophète dont le rôle est de mettre sous les yeux des hommes les faits dont ils sont les destinataires afin de les délivrer de leur cécité spirituelle qui est oubli.

XXI

Ne leur avais tu pas bien souvent fait entendre
Que tes mains & tes pieds tes haineux devaient fendre,
Toutefois que jamais le sépulcre transi,
Ne pouvant détenir ta divine personne ;
Et que ton los divin, qui sans cesse résonne,
Ne pouvait nullement s'ensevelir ainsi ? ²³⁹⁶.

²³⁹² *Stances sur la Mort*, sizain,30.

²³⁹³ Immédiateté, voir, supra. Le style imite l'immédiateté dans l'accomplissement

²³⁹⁴ Nous devons faire référence ici, à l'ouvrage de l'historienne Frances A Yates concernant l'art de la mémoire, et les principes philosophiques qui en ont réglé les principes techniques. Nous citons l'historienne car elle met à jour pde façon précise le lien entre la vue et la mémoire : *L'art de la mémoire*, traduit de l'anglais par Daniel Arasse, Paris, Editions Gallimard, 1975.*op.cit.* p.15. « Cicéron souligne que l'invention de l'art de la mémoire par Simonide ne reposait pas seulement sur la découverte de l'importance de l'ordre dans la mémoire, mais aussi sur la découverte que le sens de la vue est le plus fort de tous les sens. 'Simonide vit fort bien que, de toutes nos impressions, celles qui se fixent le plus profondément dans l'esprit sont celles qui nous ont été transmises et communiquées par les sens ; or de tous nos sens, le plus subtil est la vue. Il en conclut que le souvenir de ce que perçoit l'oreille ou conçoit la pensée se conserverait de la façon la plus sûre, si les yeux concouraient à les transmettre au cerveau '». *De Oratore*, II, LXXXVII,357.

²³⁹⁵ Esaïe.44,21. « souviens toi ».

²³⁹⁶ *Les stances sur la Mort*, sizain, 21, vers 126 et 127.

Dans le onzième sizain des *Stances sur la Mort et la Résurrection du Christ*, le poète-prophète²³⁹⁷ exprime en son nom, l’accomplissement des œuvres de la foi en la Résurrection et la mémoire désormais infaillible des promesses divines :

XI

Tout soudain j’aperçu de ses clous attachés,
La scedule à la croix qui tenoit obligée,
Toute âme à la rigueur du divin jugement,
Regardant attentif sa dure meurtrisseuse,
Je sens la guérison de la rude blessure
De laquelle Satan nous meurtris grièvement.²³⁹⁸

La simplicité dynamique des deux vers signe par le double mouvement de la perception et de la réception la certitude qu’apporte la foi. L’évidence visuelle de ce qui est présenté dans le sizain cité ci-dessus écarte toute affectation dans la représentation de la crucifixion du Christ mis à mort par les hommes. *La scédule* fait référence à l’inscription sur la croix de Jésus, *Voici l’homme*, et également au jugement des hommes qui le condamne. S’il y a bien une narration de la Crucifixion, elle est immédiatement rapportée à une réalité spirituelle qui a valeur de témoignage²³⁹⁹.

L’adverbe de temps *Tout soudain*, placé en début du premier hémistiche annonce un bouleversement dans l’ordre du temps privé qu’aucun signe extérieur ne vient garantir puisque la révélation de la Grâce ne peut se réaliser que dans le cœur et qu’elle ne peut s’exprimer que par le saisissement²⁴⁰⁰. La révélation de la grâce est donc inscrite dans ce vers si simple *-je sens la guérison de la rude blessure-*. Rivet, moins suave peut-être que Jean de Sponde, exploite

²³⁹⁷ *Les derniers vœux du Sacrificateur*, op.cit. p. 477. Rivet reprend sous la forme poétique, sa paraphrase du verset 13 du chapitre 17 de l’évangile de Jean et où Jésus désigne sa parole comme le leg spirituel fait aux hommes. « Mais je leur fay cognoistre en parlant ainsi devant mon départ, pour leur consolation, & pour convertir leur tristesse en joye, laquelle par ce moyen j’imprimerai en leurs cœurs, comme procedante de moy, & qui sera leur, pource qu’ilz la sentiront, & qu’elle s’accomplira en eux mesmes, en sorte qu’elle ne leur pourra estre ostée ».

²³⁹⁸ *Les Stances sur la Mort*, sizain,11.

²³⁹⁹ *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.276, commentaire de Calvin sur Esaïe. 5,1. « C’est que les idées remarquables et brillantes étaient ordinairement présentées dans un poème afin de circuler sur toutes les bouches, et qu’il en restât un monument perpétuel ». Les interrogations « ne vous l’a-t-on pas annoncé dès le commencement ? / N’avez-vous pas compris ce que sont les fondations de la terre ? C’est lui qui habite au-dessus du cercle de la terre ».

²⁴⁰⁰ Le participe présent porté par le verbe regarder devient l’outil avantageux pour déployer la scène sous les yeux du spectateur et éveiller la même attention. Placé dès le premier hémistiche du vers, le verbe *sentir* ouvre une perception qui n’appartient plus au mouvement collectif de la vue mais à la perception intime du Verbe. Cette transition suit le mouvement intime d’une pensée qui s’éveille à une vérité supérieure et il y a ici une proximité avec le poète Jean de Sponde qui dans les stances sur la Cène exprime le sentiment intérieur de la grâce, la régénérescence de l’âme par la répétition du verbe sentir. « Ha que je suis heureux de sentir en mon Ame/ les savoureux effets du zèle qui l’enflamme/ je sens, mon Dieu, je sens ces effets savoureux [...] Et te mangeant je sens que je fais un échange/ Du fiel amer du monde au miel des bienheureux ».

davantage le ressort dynamique et philosophique du temps. Dans le septième quatrain des *Stances sur l'Envoy de l'Esprit saint*, la révélation de la grâce par l'Esprit s'exprime sous la forme temporelle de l'instant, l'immédiateté attestant une vérité qui bouleverse l'ordre du temps humain²⁴⁰¹.

VI

Ainsi par toy conduits, avec ferme assurance
Tous d'un louable accord, d'une sainte union
Demeurans dans l'enclos de l'humaine Sion,
Ils attendaient veillans la promesse assistance²⁴⁰².

VII

Alors que tout à coup tu leur fis apparaître
Ton salutaire soin par l'envoy bien-heureux
De ton Esprit sacré, qui d'un art douceureux
Les fit en un moment en sapience croistre²⁴⁰³.

Or, l'immédiateté de ces images prend naissance dans le présent du souffle de la voix qui les décrit par conséquent dans le rythme qui alterne lenteur solennelle et mouvement plus enlevé²⁴⁰⁴. Dans le premier vers du quatrain six, les deux hémistiches *ainsi par toy conduits, avec ferme assurance*, se terminent de manière identique sur une mesure descendante, qui ouvre un mouvement sans pause jusqu'au dernier vers. De fait, la forme poétique en elle-même remédie à l'oubli également par sa sonorité par le mouvement exprimé par la cadence. Roger Zuber, dans son ouvrage *Les Belles infidèles*, signale les empreintes de l'oralité dans la prose ou les poèmes comme élément majeur de l'art oratoire et de l'art poétique en citant l'homme de lettres Guez de Balzac :

Ce ne sont pas des paroles fugitives et passagères elles durent et se conservent après le son [...] ce ne sont plus les paroles de celui qui parle ou qui écrit ; ce sont les sentiments de ceux qui écoutent ou qui lisent²⁴⁰⁵.

²⁴⁰¹ Comme le souligne parfaitement Bernard Cottret, la puissance de l'image s'accorde à la puissance de l'évènement ». Dans « Calvin, entre la loi et la parole », *Bible et littérature*, *op.cit.* p.69.

²⁴⁰² *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, Quatrain, 6.

²⁴⁰³ *Ibid*, Quatrain, 7, vers 25-28.

²⁴⁰⁴ Michèle Aquien, *Dictionnaire de poétique*, *op.cit.* p.254. Michèle Aquien définit le rythme comme une notion de subjectivité qui inscrit la voix de l'auteur car elle est une répartition du souffle. C'est en l'occurrence le principe stylistique de Rivet aussi bien dans le poème que dans sa prédication. « Le rythme est l'image gravée dans la parole du poète de l'homme tout entier, corps et âme muscle et esprit ». Voir supra. Esthétique.

²⁴⁰⁵ *Les Belles infidèles*, *op.cit.* p.391. La citation est extraite de l'ouvrage de Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrétien*. Préface.

La prédominance de la cadence dans le poème détourne finalement au profit de l'oralité la fonction de l'image en donnant tout son poids à la parole prononcée. Cette supériorité de la *parole* qui est objet de méditation est déjà annoncée dans les trois derniers alexandrins du sizain 26 :

Ils se virent alors que ta douce parole
Leur faisait souvenir des dits de ton escole
Lors mesme qu'ils pensaient estre du tout perdus²⁴⁰⁶.

Dans le premier quatrain des *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, Rivet poursuit le mode interrogatif afin d'établir une unité narrative entre les deux poèmes. Nous suivons en effet cette troupe orpheline :

I

Que faisait cependant cette troupe orpheline
Instruite si longtemps par sa benigne voix,
Fût elle à l'abandon laissée à cette fois,
Qu'il éleva son corps en sa gloire divine?²⁴⁰⁷.

2406

²⁴⁰⁷ *Stances sur l'Envoy du Sanct Esprit*. Quatrain, 1. Les correspondances avec le prophète Esaïe s'accordent aussi à l'éloquence paulinienne dans la mesure où l'apôtre y fait référence aussi. Nous citons Esaïe 33 : 15-19, « où est le secrétaire, où est le trésorier. Où est celui qui inspectait les tours ?, Tu ne verras plus le peuple audacieux, Le peuple barbare qu'on ne comprend pas, Regarde Sion, la cité des fêtes ».

Chapitre III. Spiritualité et esthétique.

Les Stances sur l'Envoy du Saint Esprit

La puissance salvatrice de la parole incarnée par le Christ constitue le sujet des *Stances sur l'Envoy du saint Esprit*. Le prédicateur y traduit l'ampleur de la révélation par la prédication en se référant aux épîtres de l'apôtre Paul dans lequel, ce dernier souligne le caractère universel de la révélation chrétienne. Dans l'épître aux Colossiens l'apôtre résume avec clarté ce que Rivet développe dans son poème.

Il n'y a ici ni grec, ni juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave ni libre ; mais Christ est tout et en tous²⁴⁰⁸.

Une vigueur paulinienne insuffle ensuite aux quatrains 14 et 15 de ce poème un élan dynamique qui définit l'Esprit de Dieu comme principe de vie²⁴⁰⁹ et qui s'éloigne du mouvement instable présent dans les stances sur la mort et la Résurrection du Christ Parole divine. Il reprend en effet dans ces quatrains le mode impératif²⁴¹⁰ du discours de l'apôtre Paul lorsque ce dernier, dans l'épître aux Romains²⁴¹¹, s'adresse successivement aux juifs, païens, barbares afin de signifier que le message salvateur s'adresse à tous :

XIV

Et vous pauvres gentils, ignorans & la langue
Et le parler de Dieu, quittez là vos faux dieux
Vous oiez maintenant resonner en tous lieux
Du puissant Eternel la porte-paix harangue²⁴¹².

²⁴⁰⁸ Le message évangélique s'adresse à tous et l'apôtre Paul souligne dans toutes ses épîtres le caractère universel du salut. Nous citons un passage *op.cit.* Epître aux Colossiens,2 : 11.

²⁴⁰⁹ Epître de Paul aux Romains,8 :15 « Vous n'avez pas reçu un Esprit qui fait de vous des esclaves et vous ramène à la crainte : non, vous avez reçu l'Esprit qui fait de vous des fils adoptifs de Dieu ».

²⁴¹⁰ *Calvin et la dynamique de la parole, op. cit.*p.275. verbe à l'impératif Le prophète Esaïe illustre comme le signale Olivier .Millet ce que peut être le grand style [...] il s'agit des passages dans lesquels le prophète exalte la bonté de Dieu sa puissance.

²⁴¹¹ La sainte Bible, Epître de Paul aux Romains, 1 : 17, 9 :10, 24. Chapitre 11 : 13

²⁴¹² *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain,14.

XV

Barbare donne luy tes yeux & ton oreille
Regarde clairement ce salut éternel/
Tu seras informé du plaisir supernel
Oyant le sacré son de sa voix non pareille ²⁴¹³.

Les références à l'écoute dominent les derniers quatrains des *Stances sur l'Envoy du Saint-Esprit* car écouter c'est atteindre la vraie connaissance²⁴¹⁴ et recevoir personnellement la parole salvatrice. Les *stances sur l'Envoy du Saint Esprit* se réfèrent au livre des Actes des Apôtres, où est rapporté le moment où les disciples réunis dans la chambre haute attendent et reçoivent sous forme de langues de feu le don de l'Esprit.²⁴¹⁵ Le témoignage intérieur de l'Esprit saint qui signe le don de vie est le point majeur de la théologie calviniste comme nous l'avons précédemment signalé²⁴¹⁶. C'est par l'action de l'Esprit que l'entendement humain s'ouvre aux biens accordés par Dieu et par le Christ. Rivet insiste particulièrement sur l'unité de la parole, sur la clarté spirituelle que le don de l'Esprit fait naître.

VIII

Qui n'eut lors admiré ces langues bagayantes
Qui difficilement proféraient le patois
Du langage commun, changer tout à la fois
En langages divers discourir eloquentes ?²⁴¹⁷.

IX

Le tout par la vertu de la divine flamme
Par ce saint sacré feu, duquel l'attouchement
Penetrant du palais jusqu'à l'entendement
Rendit leur lèvre pure & sçavante leur ame.²⁴¹⁸

²⁴¹³ Les quatrains 13 et 14 adoptent le ton vif et tranchant de l'apôtre Paul. Quatrain 13, « rougissez à jamais & couvrez votre face, celui qui vous estoit scandale & mépris vous confondra par ceux qui de luy ont appris desquels le simple cœur tout vostre lustre efface ».

²⁴¹⁴ *Les Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain, 16, « N'estime ceux-là sous lesquels sagesse abonde, / Ne pense pas que le vin les face ainsi parler, / Mais bien celui qui peut en une heure étaler, / Beaucoup plus de sçavoir, qu'à jamais tout le monde ».

²⁴¹⁵ L'évènement est rapporté dans les Actes des Apôtres, 2 : 1-4. « Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Des langues semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer ». Culture biblique, op.cit. p. 85. L'apôtre Jean et Paul parlent plus nettement et la personnification de l'Esprit saint apparaît manifestement en tant que principe de la vraie religion.

²⁴¹⁶ Voir : *Supra*, théologie de la parole.

²⁴¹⁷ *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain, 8.

²⁴¹⁸ *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain, 9.

Afin de souligner l'intervention de l'Esprit comme seul moyen d'accès à la connaissance de la Parole divine, Rivet concilie dans le quatrain 6, la simplicité du message de l'apôtre Paul²⁴¹⁹ lorsque ce dernier écrit dans sa première épître aux romains qu'il se doit à tous les hommes civilisés ou non instruits ou ignorants, et la rudesse du réformateur Jean Calvin par l'emploi du mot *idiot* si souvent employé par le réformateur et qui est adopté comme un identifiant linguistique calvinien par les théologiens réformés calvinistes²⁴²⁰.

X

Ô merveilleux effects ! ô puissance admirable !

Qui fait qu'un idiot un stupide ignorant

Apprend sans épeiner, ce que le plus scavant

Ne comprend en longtemps, par une étude stable.²⁴²¹

Rivet semble convier aussi Augustin²⁴²², car le poète dans les deux derniers vers octosyllabiques du quatrain IX distingue parole humaine et parole divine rendant compte avec une simplicité propre au style biblique²⁴²³ du contenu sublime des Écritures. C'est un temps libéré de l'inquiétude aux facettes multiples, où l'écoute du maître intérieur selon la définition d'Augustin s'impose avec clarté :

S'il s'agit de ce que nous voyons par l'Esprit, c'est-à-dire par l'intelligence et la raison, nous exprimons assurément ce que nous voyons présent dans cette lumière intérieure de la vérité, qui inonde de clarté et de joie²⁴²⁴.

Le prédicateur relaie le poète par l'insistance sur le caractère oral²⁴²⁵ de la parole du Christ et de la puissance qu'elle rescelle car cette parole entendue, transcende toute autre forme verbale et par conséquent toute beauté. La spiritualité ne s'accommode donc pas, pour Rivet, d'une parole suave ou d'un raffinement mystique, mais elle s'accorde à la forme vive d'une parole forte qui commande. Il y a un écho de la force inébranlable de son ami le théologien Duplessis-

²⁴¹⁹ Paul aux romains, 1, 14.

²⁴²⁰ *De la vérite chrestienne*, *op.cit.* p.581. Philippe Du Plessis- Mornay, entre autres, en fait l'usage lorsqu'il affirme la supériorité stylistique des Ecritures, « Mais que nos yeux estans tellement eblouïs de nostre cheute, que les Creatures nous estoyent un livre clos, ou un chiffre, Dieu nous a donné les escritures, pour l'accommoder à l'imbecilité de nostre veüe ».

²⁴²¹ *Stances sur l'Envoy du Saint Esprit*, quatrain, 10.

²⁴²² Augustin, sermon sur saint Jean 1 : 9 « Or il y a dans l'homme une parole qui demeure à l'intérieur, car par le son, il sort de la bouche pour se produire au dehors. Il est une parole véritablement prononcée par l'Esprit dont la parole matérielle te donne une idée, mais qui n'est pas le son lui-même ».

²⁴²³ Nicolas Boileau, préface du traité du sublime du pseudo-Longin, « une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime. [...] il faut entendre par sublime dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, le merveilleux dans un discours ». *op.cit.* p 72.

²⁴²⁴ Augustin, *De Genesi ad litteram*. Nous devons la citation à Jean-Louis Chrétien, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002. *op.cit.* p.214. Nous poursuivons l'extrait du commentaire de saint Augustin sur la Genèse traduit par Jean-Louis Chrétien. « Aussi lorsqu'elle fait mention du Fils comme principe, l'Esprit nous présente une ébauche de créature qui reçoit de lui une existence encore imparfaite, en revanche lorsqu'elle fait mention de lui comme Verbe, elle nous présente la perfection ».

²⁴²⁵ Olivier Millet, *Culture biblique*, *op.cit.* p.371.

Mornay qui, avec une autorité pleine de gravité, écrit dans *De la religion chrétienne* à propos des Ecritures :

Lisons le premier chapitre de Genèse : Dieu crea le Ciel & la Terre. Dieu dit & les eaux furent séparées de la terre. Il commanda & les herbes furent produictes : il n'y a si idiot, si simple homme qui ne puisse entendre cela : je dis autant qu'il est besoing pour son salut : voire qui ne consente dès qu'il a ouy cela [...] et comment en toute l'éternité , par manière de dire, Dieu a choisi un point pour commencer cet œuvre, comment sans matière, comment à sa simple parole : ce sont les Abymes, qui font peur aux plus presumptueux & font renger les plus sages à la sagesse des humbles & des petits, tant est la simplicité de l'écriture excellente & pour instruire les humbles & pour confondre les orgueilleux tous ensemble²⁴²⁶

Poème et prédication

Les stances complètent avec cohérence les genres littéraires sous lesquels la doctrine de la foi et de la piété chrétienne a été enseignée dans le recueil. Le poème est toutefois moins un acte de poète que de pasteur : en effet, la poésie est conforme aux procédures linguistiques et logiques de la prose didactique car elle suit une logique de construction du discours, semblable à une rhétorique construite sur un système de cause à effet. Elle apparait de ce fait comme un moment esthétique subordonné²⁴²⁷ aux grands procédés rhétoriques mis en œuvre dans la prédication de notre prédicateur. Dans le poème apparaissent les caractéristiques esthétiques de la prédication de Rivet qui n'ayant plus les mêmes exigences rhétoriques peut laisser place aux accents d'une parole prophétique visionnaire par laquelle s'exprime avec une simplicité originelle, les sentiments d'une humanité face à la révélation du Salut. La forme poétique où la simplicité rend compte du sublime apparait donc, en dernier lieu, comme la voie par excellence pour exprimer l'efficacité de la Parole intervenant comme principe de vie et comme une des formes suprêmes de la prédication. L'art poétique abolit ainsi comme le dit si clairement Emmanuel Bury « les limites que la conscience rhétorique a toujours voulu mettre entre la Parole de l'orateur et celle du poète »²⁴²⁸. Il y a, pour cette raison, la volonté chez Rivet de ne pas écarter une forme d'écriture qui appartient premièrement à la Bible et deuxièmement à l'histoire de la culture chrétienne en générale, et plus précisément de la réforme humaniste protestante. La rhétorique et la poétique se rejoignent par leur visée psychagogique et de fait chaque genre reflète l'autre dans la mesure où ils visent la conduite des âmes.

L'esthétique biblique, en effet, domine le poème imposant l'idée d'une beauté intrinsèque à la puissance du Verbe, à celle d'une voix première s'adressant à chacun. L'héritage doctrinal et

²⁴²⁶ *De la vérité de la religion chrétienne*, op.cit. p. 613. Voir supra, chapitre. Publications.

²⁴²⁷ *Calvin et la dynamique de la parole*, op.cit. p.133.

²⁴²⁸ *Les beautés de l'écriture sainte et l'esthétique classique*, op.cit. p.91.

spirituel comporte également une dimension stylistique et les emprunts aux différents genres littéraires bibliques mettent en valeur le lien indissociable entre forme et contenu des Ecritures, entre beauté et puissance, entre le caractère supranaturel des Ecritures et leurs styles. Ces emprunts au style biblique découvrent dans le cadre de la poésie, l'immuabilité d'une beauté originelle qui échappe à toute temporalité et qui nourrit par conséquent le présent poétique puisqu'elle est l'expression même de la vie²⁴²⁹.

Ce n'est pas uniquement en tant que prédicateur mais également en tant qu'homme de lettres, de philologue fasciné par la puissance de l'esthétique biblique, que Rivet compose un hymne où les frémissements les plus touchants et les éclats les plus graves inspirés des textes bibliques s'accordent au temps présent avec un naturel qui ne laisse pas apparaître leurs sources. Il fait œuvre de poète par le choix des images et par les tours syntaxiques, qui font vibrer les accents profonds de la foi chrétienne vécue dans le temps présent.

Légitimité du poème

Nous abordons en conclusion de ce chapitre la légitimité du poème au sein du recueil homilétique de Rivet qui n'a jamais fait, ailleurs, œuvre de poète. Le prédicateur n'a pas laissé à la postérité d'œuvres poétiques comme le pasteur Simon Goulard, le théologien Théodore de Bèze, son ami Philippe Duplessis-Mornay, ni comme ses contemporains les pasteurs Philippe Vincent²⁴³⁰ et Moïse Amyraut²⁴³¹. Il n'est pas poète au sens où le sont ces pasteurs. Or, sans prêter d'intention, de manière à surinterpréter le silence de notre auteur, qui ne justifie pas par une dédicace son exercice poétique, l'art poétique semble bien, comme on l'a vu, lui offrir le moyen suprême pour célébrer la puissance divine²⁴³² et clore la célébration de la Pâque. Dans un premier temps, le rapport pédagogique qu'entretient le poème avec les sermons peut prévaloir dans la mesure où il exalte tout ce qui a été enseigné et célébré durant les sermons

²⁴²⁹ Philippe Duplessis-Mornay résume magnifiquement le principe permanent qui régit la puissance et la beauté des Ecritures dont le poème de notre prédicateur porte l'empreinte : « Quel est donc je vous prie, ce livre, qui parle à tous hommes également, Rois & subjects, grands & petits, si ce n'est qu'il les surpasse autant l'un que l'autre ? qui ne prie & ne persuade personne, mais qui plus est ne dit pas Tu seras nourry en la maison de ville ta vie durant [...] mais tu vivras ou tu mourras éternellement & à jamais ? ». Dans *De la religion chrestienne*, op.cit. p.584.

²⁴³⁰ Voir, *supra*.

²⁴³¹ Le pasteur Moïse Amyraut a publié en 1655, un poème sous le titre de, *Apologie de saint Etienne à ses juges. Tirée du chapitre septième du livre des Actes des Apôtres*, Saumur, J. Ribotteau et A. Rousselet, 1655. Julien Goeury dans son article « une muse prétendue réformée », relève que le pasteur Jean Daillé a pris la défense du pasteur Moïse Amyraut à qui était reproché de s'écarter de la doctrine calviniste sur l'Eucharistie. L'historien analyse dans l'étude de la poésie des pasteurs actifs dans le dernier tiers du siècle, un mouvement qui tend à éloigner la poésie religieuse réformée d'un ancrage trop marqué dans la doctrine. Voir à ce sujet l'article de Julien Goeury, « Une 'Muse Prétendue Réformée' ? », *La poésie religieuse des protestants de langue française sous le règne de l'Edit de Nantes*, R.H.R., t.226, janvier-mars, 2009, p. 126-153

²⁴³² *Les Derniers Vœux du Sacrificateur*, op.cit. p.28. « La puissance divine est écrite puissance, rien n'est impossible ».

précédents. Mais la pédagogie s'arrête là car elle ne s'étend pas au domaine de l'âme : l'émotion ne s'enseigne pas, elle est seulement éveillée et cristallisée, ce dont le langage poétique est plus capable. Deuxièmement l'art poétique, remédie, au sens aristotélicien, à l'oubli par son « incontestable pouvoir de séduction ²⁴³³ », écrit Julien Goeury, car il joint l'universel au particulier. Le prédicateur comme avant lui, Philippe Duplessis-Mornay subordonne l'art à la question du Salut²⁴³⁴, et l'art poétique lui permet d'exalter la puissance de vie de l'Écriture, l'universalité du message christique qui s'adresse à chacun en particulier. Cela est en accord avec la spiritualité protestante qui pose en priorité le témoignage intérieur du Saint-Esprit²⁴³⁵. Si nous n'avons pas ou peu abordé la mort c'est que dans le poème, Rivet célèbre la promesse de la vie éternelle et par conséquent porte toute son attention à décrire avec éclat la victoire du Christ sur la mort. Dans le cadre du sermon, le prédicateur dispose d'un temps suffisant pour expliquer en quoi consiste l'éternité, pour mentionner la pensée des philosophes chrétiens et plus particulièrement celle de saint Augustin dont la méditation sur le temps offre à André Rivet une définition claire : « en l'éternité rien n'est passé et il n'y a rien à venir or en l'éternité on doit dire qu'elle est²⁴³⁶ ». Les sermons demandent une attention aux textes bibliques, aidée par des connaissances bibliques, linguistiques, historiques où la beauté de l'éloquence est subordonnée au développement de la pensée avec pour conséquence de s'adresser principalement à l'intelligence. Alors que la poésie, elle, s'empare de l'écoute pour s'adresser à la partie la plus intime de l'être, celle qui n'est pas abritée par les remparts d'une érudition ou par les procédures intellectuelles du raisonnement, mettant ainsi à nu la réalité de la condition humaine face à la révélation de la foi. La poésie, comme l'analyse très clairement Véronique Ferrer « préserve le domaine religieux du danger spéculatif ²⁴³⁷ ».

²⁴³³ *La Muse du consistoire*, *op.cit.* p.343 » La littérature de dévotion ne cherche pas à ostraciser la poésie parce qu'elle relèverait d'un genre à part ».

²⁴³⁴ *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants*, *op.cit.* p.195.

²⁴³⁵ Voir supra.

²⁴³⁶ André Rivet, *Les Vœux du Sacrificateur Eternel*, Arnhem, de l'imprimerie Jacob van Biesen, imprimeur de Mess. Les Estats de Gueldres, 163Sermon trois. P.64 » en somme nous pouvons et devons dire avec un ancien, que les biens de la vie éternelle sont multiples, qu'ilz surpassent tout nombre[...] c'est pourquoi la vie éternelle est appelée particulièrement joye » : Saint Augustin André Rivet laisse entendre que seul le philosophe Saint Augustin peut donner en la matière une définition claire de l'éternité. » saint augustin pour concevoir l'éternité disoit qu'il en séparait en sa pensée toute sorte de changement et ne voyait en l'éternité aucun espace de temps. p62 Saint Augustin et André Rivet : voir supra.

²⁴³⁷ Véronique Ferrer, « La lyre protestante : Calvin et la Réforme poétique en France, *op.cit.* p.17.

Conclusion. Efficacité

Le poète choisit la voie de l'efficacité et de l'utile en joignant autant les préceptes de Cicéron que ceux du savant Jules César Scaliger et du réformateur Jean Calvin. L'art poétique pour Cicéron, nous rappelle Colette Nativel²⁴³⁸, ne doit pas se dissocier de l'utilité morale mais concilier le plaisir et l'enseignement moral. Le grand érudit Jules César Scaliger, cité par Alain Michel, déclare que « toute l'essence de la poésie se ramène à deux têtes de chapitres, enseigner, délecter²⁴³⁹ ». Quant au réformateur Jean Calvin, rappelle Olivier Millet, magnifier l'Écriture, c'est l'honorer comme il convient parce qu'elle est utile²⁴⁴⁰. Le poète ne s'écarte donc pas de la ligne de conduite fixée par le rhéteur latin ni par les deux grands humanistes, car il attribue à son poème une valeur testamentaire dont l'efficacité ne se sépare pas de la mémoire garante de la fidélité. En effet le poème placé comme un point d'orgue à la fin du recueil, possède un caractère remémoratif comme un pensum à méditer et à suivre que signale le titre. *Les derniers Vœux du Sacrificateur éternel*. Le recueil est un testament spirituel dont Rivet commente le contenu pour les héritiers présents et futurs car la valeur testamentaire de l'Écriture s'inscrit dans le temps et se réalise à travers la permanence de la parole²⁴⁴¹. Particulièrement attentif au rôle de la mémoire dans les réalités de la foi, le prédicateur la signale à plusieurs reprises dans les sermons du recueil, comme une faculté qui engage la spiritualité du chrétien²⁴⁴². Le poème en porte simplement le message car l'esthétique n'existe que dans la valeur de celui-ci et dans l'Écriture qui le transmet²⁴⁴³. *La parole* qui est ici l'objet de la méditation est œuvre poétique et appelle le destinataire à appliquer pour soi ce qu'elle délivre, sous une forme qui apparaît être la plus juste car elle est la plus sensible et la plus absolue. Notre prédicateur lègue aux fidèles de la communauté chrétienne l'enseignement essentiel sur la foi mais aussi le

²⁴³⁸ Colette Nativel *De pictura veterum libri tres* (Roterodami, 1694) Junius, Franciscus (Du Jon), Edition, traduction et commentaire du livre. I par Colette Nativel, Genève, Droz, 1996. op.cit. p.578, fonction morale de la *contemplatio*

²⁴³⁹ *La parole et la beauté*, op.cit. p.246. L'auteur cite le savant Jules César Scaliger, « ce qu'Horace a très correctement rendu par ce vers : il a gagné tous les suffrages, celui qui mêla le doux et l'utile [...] Ils atteindront l'une et l'autre, ceux qui seront attachés aux réalités les plus proches du vrai et toujours cohérentes logiquement et qui n'auront pas manqué de leur donner toujours le condiment de la variété[.] la troisième qualité est celle que je désigne sous le nom d'efficacité ».

²⁴⁴⁰ *Calvin et la dynamique de la parole*. op.cit. p.300. Il insiste sur le fait que magnifier l'Écriture « c'est désirer d'y profiter d'une affection tout intérieure [...] c'est l'honorer comme il convient parce qu'elle est utile »

²⁴⁴¹ Alain Michel, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age*, op. cit, 134, puisque donc tout jugement embrasse selon sa nature ce qui lui est soumis et que Dieu possède un statut d'éternelle présence, sa science aussi, ayant dépassé tout mouvement temporel, demeure dans la simplicité de sa présence et embrassant tous les espaces infinis du passé et l'avenir, les considère dans sa simple connaissance comme s'ils

²⁴⁴² *Les Derniers Vœux du sacrificateur éternel*, op.cit. p. 36. « Car les disciples ne lisaient point alors un livre. S'il y avoit donc de la difficulté, elle estoit en la chose de laquelle le Seigneur leur parlait [...] Il n'y avoit seulement sinon que les disciples n'y prenoient pas garde & ne s'en souvenoient point. Le mal estoit en leur entendement en leur défaut de mémoire ».

²⁴⁴³ La théorie platonicienne de la réminiscence apparaît dans les deux vers du sizain vingt où les hommes oublieux de ce qu'ils ont vu et entendu sont privés de liberté. *Les Stances sur la Mort*, Sizain 20. « Perdans le souvenir de la grande puissance / De celui qui jadis avait devant leurs yeux / Monstré les grands effects de sa vertu divine ».

témoignage en filigrane de sa propre vocation de ministre car les Écritures saintes ont dirigé sa vie d'homme, de pasteur, de théologien, de philologue. La réflexion intense sur le langage biblique, la fascination qu'exerce sur lui le caractère oral des Écritures²⁴⁴⁴ comme forme première de la prédication, les langues hébraïque²⁴⁴⁵ et grecque²⁴⁴⁶ comme vecteur rhétorique et stylistique, aboutissent à ce recueil qui est une célébration de la puissance salvatrice de la Parole de Dieu.

²⁴⁴⁴ Rivet, *Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV*. Nous donnons, ici, cet ouvrage de controverse car il représente une somme théologique dont le théologien développe certains points doctrinaux dans ses sermons. Nous renvoyons à la bibliographie en annexe.

²⁴⁴⁵ Joannis, Henrici, Dauber, *Oratio funebris in excessum, Andrea Riveti, Lugduni batavorum, 1651*. *op.cit.* p.70.

²⁴⁴⁶ *Claude Saumaise & André Rivet, correspondance échangée entre 1632 & 1648*, *op.cit.* p 127. Dans la lettre LIII, de longs passages sont consacrés aux problèmes de traduction et de l'influence de la langue hébraïque sur la langue grecque. Voir supra.

Conclusion générale

*Puisque croire en son nom est le recevoir, il s'ensuit qu'il nous est présenté et offert en Sa parole de laquelle procède la Foy, comme de l'instrument du S. Esprit, la foy vient de l'ouïe de la parole de Dieu*²⁴⁴⁷.

La lecture de la Bible est un des thèmes privilégiés des peintres néerlandais du siècle d'or et Rembrandt comme Gérard Dou, pour ne citer que les plus célèbres d'entre eux, ont décrit ce moment familial et intime de cette lecture qui est l'acte fondamental, comme nous le savons, dans le culte réformé et dans la vie quotidienne du croyant, car elle est la seule autorité en matière de foi. C'est cette réception personnelle de la foi par les Écritures que notre auteur a eu pour but de rendre possible. Or, la vérité évangélique se gagne par la discrétion de l'orateur et cette discrétion relève d'un art oratoire et d'une rhétorique dont Rivet fut l'héritier.

En conclusion de notre étude sur la prédication d'André Rivet, nous ne pouvions nous priver du plaisir de citer sa célèbre dédicace à Valentin Conrart, présente dans la version française, intitulée *La Bonne Vieillesse*²⁴⁴⁸, d'un ouvrage (par ailleurs latin) sur la vieillesse, car la fermeté élégante de ces quelques lignes ouvrant la dédicace, illustre l'éloquence de notre prédicateur.

Je n'ai pu ni du refuser au desir que vous m'avez fait cognoistre ce petit office, de vous dire en nostre langue François, ce que j'avois dit à mon frère & aux estrangers en une langue plus estendue [...] j'ai fait cette version que je vous envoie, & vous la donne particulièrement, pour en disposer à vostre volonté, & vous prie la recevoir comme un petit gage de la deference que je rendray toujours à ce qui me viendra de vostre part. Vous n'y trouverez pas un agencement de paroles dignes de vos oreilles, ni un style du temps qui puisse passer pour bon, entre ceux qui raffinent à present un langage duquel je n'ay jamais appris la politesse. Vous prendrez en consideration, Monsieur, que je suis Poictevin, & qu'il y a trente ans que j'habite entre les estrangers de ma nation²⁴⁴⁹.

Il y a une fierté à rappeler au terme d'une carrière de prédicateur qu'il est poitevin - même si c'est ici une formule d'excuse pour son langage ainsi connoté comme provincial²⁴⁵⁰-, nous laissant nous interroger si cette modestie est celle du provincial face au parisien Conrart ou si tout simplement elle n'est pas aussi un titre de fierté dû au fait d'appartenir à une province qui a connu les premiers moments de la Réforme. Quoi qu'il en soit, le raffinement est balayé d'un

²⁴⁴⁷ *Exhortation a repentance et recognoissance op.cit.* p. 164.

²⁴⁴⁸ André Rivet, *Lettre de la bonne vieillesse [sic] représentée en une lettre latine de Mr. André Rivet et à Mr. Guillaume Rivet, son frère... et traduite en français par luy-mesme... avec ses Dernières heures reveues & corrigées.* [...] Utrecht, Chez J. Waesbergue, 1652.

²⁴⁴⁹ *Op.cit.* p. 2. Dédicace.

²⁴⁵⁰ Par cet attachement marqué au langage provincial poitevin, Rivet semble faire une discrète relation entre lui et l'historien latin Tite-Live qui, avant lui, déclarait sa fierté d'être padouan et était surnommé *patavanitas*. Voir sur ce sujet Henri Taine. *Essai sur Tite-Live*, Paris, Hachette, 1888. p. 2.

revers de main par le prédicateur car l'éloquence sacrée dont il est le serviteur demande une éloquence qui ne peut considérer les modes et les afféteries de la cour mais qui est profondément enracinée dans celle des auteurs bibliques. Dieu est écrivain, répète-t-il volontiers dans ses traités théologiques, précisant que le style des Écritures varie en fonction des plumes plus ou moins fines²⁴⁵¹. Ceci n'est pas un rejet, nous le comprenons, de l'éloquence, c'est, au contraire, une haute considération de celle-ci, comme nous l'avons constaté au cours de notre étude car, placer l'autorité seule du livre saint au centre du discours mobilise une précision extrême dans son écriture. Dissimuler son art est un principe stylistique théorisé et illustré par Cicéron, puis défendu et revendiqué, par exemple, par l'homme de cour Baldassare Castiglione (1478-1529)²⁴⁵², principe qui consiste à effacer toute trace d'affectation dans son expression, refuser de laisser paraître l'effort et manifester avec naturel son art. Pour notre prédicateur, dissimuler son art est une tension qui consiste à enseigner sans obscurité, s'effacer devant le texte et conserver dans tout son éclat la puissance et la beauté de la parole prophétique et évangélique. Celle dont Guez de Balzac, avec des accents pauliniens, admire la beauté simple parce qu'elle est œuvre de vie :

Comment est-ce donc que l'Ego sum de Jesus-Christ, sorti de sa bouche sans effort, sans qu'il élève seulement le ton de sa voix, porte par terre des hommes fermes & vigoureux ; met a ses pieds une troupe de soldats, qui estaient venir se saisir de lui ? Il n'est rien en apparence de si doux & de si tranquille que cet Ego sum. Deux paroles le composent ; paroles courtes, simples & vulgaires ; qui n'ont rien d'éclatant & de figuré [...] rien qui présage & qui signifie le coup qu'elles vont porter²⁴⁵³.

Cependant comme toute production littéraire, son œuvre homilétique s'inscrit dans un registre qui a ses maîtres et qui n'aurait pu atteindre ce degré de précision, sans le travail des réformateurs, en l'occurrence celui de Jean Calvin, mais aussi, sans celui des philologues, historiens et écrivains qui l'ont précédé. Rivet puise à tous les savoirs reçus selon les exigences d'un seul critère : permettre à chacun de lire les textes saints. La hardiesse de la prédication des premiers réformateurs fait place chez lui à un ordre clair, plus précis que sévère. Il atteint une éloquence où l'ordre et la simplicité peuvent se référer à ce que Roger Zuber nommait le frémissement d'un style qui lie la spiritualité à la discrétion²⁴⁵⁴. La prudence, la gravité sans sécheresse, tels sont les vertus littéraires de Rivet ; une oscillation équilibrée entre la partie dogmatique et instructive, entre la gravité qui convient au sujet et l'ardeur qu'il impose. Le

²⁴⁵¹ André Rivet, *Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Veteris et Novi Testamenti*, Dordrecht, 1620, cap. XVIII, et cap 10.

²⁴⁵² Baldassare Castiglione, *Le Livre du courtisan*, Lyon, Longis, avec privilège, 1528. Dans le prologue du premier livre du Courtisan, l'auteur évoque le poète italien Boccace en ces termes, « toutefois il écrivit beaucoup mieux quand il se laissait guider seulement par son esprit & naturel instinct sans autre étude ou soing de limer son écrit ».

²⁴⁵³ Jean-Louis Guez de Balzac, *Socrate chrestien*, *op.cit.* p. 13.

²⁴⁵⁴ Roger Zuber, « Calvinisme et Classicisme », *op.cit.* p.13.

pasteur nous lègue en quelque sorte la clef de son éloquence, lorsqu'il affirme dans son discours d'adieu à l'université datant du 11 mars 1632, qu'il est utile de mêler la nervosité d'un discours polémique à la prédication car ce mélange influe de la vie à l'éloquence sacrée²⁴⁵⁵. Il y a en effet une forme martiale dans la prédication de Rivet, une fermeté qui ne transige pas avec la volonté de démontrer la clarté du message biblique, de rendre intelligibles et visibles aux yeux de l'esprit les vérités de la foi afin de les rapporter à la vie présente. La rigueur du raisonnement se développe selon une cadence qui reproduit une pensée en marche et les points virgules qui ponctuent soigneusement chaque segment de phrase sont pour le lecteur des repères sonores guidant la lecture. Les mots « puissance », « essentiel », reviennent sous sa plume aussi souvent que le mot « nécessaire », comme autant d'indicateurs linguistiques signalant l'autorité de la Bible.

Nous avons relevé le soin qu'il porte, à préciser les sources de ses citations, à indiquer en italique dans le texte les mots empruntés aux auteurs bibliques et comme par une prudence de traducteur, inscrire, dans les marges, à l'intention de ses lecteurs, les mots des textes originaux en grec, en latin ou en hébreu. Cette attention extrême le désigne comme un auteur attentif aux lecteurs et surtout attentif à respecter une règle qui fonde toute communication bien faite : celle de la clarté. Dans une lettre adressée à Constantin Huygens, Rivet informe que le poète et homme d'Église français, Antoine Godeau, a porté une critique sévère sur son traité *Apologia pro Sanctissima virgine*²⁴⁵⁶, publié en 1639. Cette critique, sur le plan théologique est ordinaire, puisqu'il s'agit pour le poète²⁴⁵⁷ chrétien français de défendre le culte rendu à la Vierge Marie²⁴⁵⁸. Ce qui l'est moins et ce qui nous intéresse dans cette conclusion, c'est que Rivet s'attache, devant cette critique, à défendre son style. En effet, s'il y a un éloge appuyé de la poésie chrétienne de l'évêque de Grasse dont il apprécie avec sincérité l'art poétique qu'il reconnaît être un don de Dieu²⁴⁵⁹, une fois cet éloge porté, il estime que la vérité évangélique,

²⁴⁵⁵ André Rivet, *Operum theologicorum quae latine edidit (tomus primus[tertius]*, Roterodami, ex officini, A. Leers, 1651, p. 1251. Discours du 11 Mars 1632, « mixtum genius vitae ». p. 736.

²⁴⁵⁶ Andrea Riveti, *Apologia pro Santissima virgine*, [...] Lugduni Batavorum, Francisco, Hegerum & Hackium, 1639.

²⁴⁵⁷ Antoine Godeau, *Poésies Chrestiennes*, Evesque de Grasse, nouvelle édition, revue & augmentée, Paris, Pierre Le Petit.

²⁴⁵⁸ *Op.cit.* p. 21. Dans la préface de son recueil *Poésies Chrestiennes* édité en 1650, l'évêque de Grasse s'élève contre le traité du théologien de Leyde, qui porte, selon lui, ombrage à la dignité de la Vierge Marie Dans sa préface, Antoine Godeau présente les livres que contient son recueil. « Le premier ouvrage est le poème de la Vierge & je suis obligé d'en dire quelque chose, non pas tant pour les catholiques, que pour ceux qui se sont séparés de nostre Communion. [...] Un de leurs auteurs [Rivet] a fait imprimer un Livre sous le nom de son *Apologie*, mais quand on l'aura examiné, on trouvera que c'est la condamnation. Feignant de luy donner ce qui luy appartient, il la dépouille de ses grandeurs. [...] La voix est de Jacob mais les mains sont d'Esau ».

²⁴⁵⁹ André Rivet, *Operum theologicorum*, op.cit. p. 735. Epistola Apologetica, Antonii Godaei, contra Apologiam pro B. Virgine Maria, Lettre de Rivet en latin à Constantin Huygens, « Mihi non lucet hoc tempore super eo criticem exercere, aut ejus poësim examini subijcere, ut exquiran semper sequutus sit ea quae laudat axiomata, sive in prosa sua, sive in versibus. Non id ego mihi tribuo. Non simplicem esse veritatis orationem, cui fuco aut coloribus non est opus. Masculum eloquentiam, [...] etiam me titillari sentio quotiescumque auribus meis insonat ; cosque magni facere, qui tali dono à Deo accepto ad donatoris gloriam uruntur. ».

pour être droitement servie, n'a pas besoin d'être colorée²⁴⁶⁰. Notre pasteur associe la rectitude du style et la vérité évangélique dans un même mouvement. L'introduction de cette lettre est un détail mais, qui témoigne d'un parti pris implicite de Rivet pour le style attique, si nous retenons les qualités de pureté, de simplicité, de clarté et de concision qui qualifient ce style selon les hommes de lettres du dix-septième siècle²⁴⁶¹ travaillant autour de Guez de Balzac²⁴⁶². Nous avons souvent mêlé la voix de notre prédicateur à celle de Guez de Balzac car les théoriciens de la langue française sont, en général comme lui, unanimes dans leur fascination pour le caractère primitif de la Bible, « obsédés de pureté »²⁴⁶³. La hardiesse de l'écriture calvinienne comme la rudesse du langage biblique se sont converties chez lui en rythme oratoire, trouvant dans la cadence l'expression pérenne de leurs efficaces beautés. Bien que les dernières controverses de notre prédicateur contre Moïse Amyraut et Hugo Grotius, aient laissé de lui l'image d'un conservateur calviniste, entêté, excessif dans sa défense de la doctrine orthodoxe, sa prédication est celle d'un auteur soucieux, de partager avec le plus grand nombre et de façon la plus claire, le message évangélique car il est le gage du Salut.

Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, op.cit. p.312. Dans une lettre, cette fois, adressée à Claude Sarrau, le 27 juin 1644, c'est avec un certain laconisme, mais avec une sincérité d'homme de lettres qu'il donne son avis sur une paraphrase de Godeau sur le chapitre IX de l'Épître de Paul aux Romains, éditée en 1635. « J'attends la Paraphrase de Monsieur Amyraut. Celle de Godeau sur le IX des Romains m'a bien plu, pour un homme de sa sorte ». André Rivet apprécie Antoine Godeau, et reçoit de lui une paraphrase sur l'épître de Paul aux Romains. « Nous avons ici la paraphrase de Monsieur Amyraut sur l'espître aux Romains en laquelle il n'a pas mis son nom. Il l'a dressée à l'instar de celles de Godeau ; Evesque de Grasse, et a mis à costé en marge la version de Louvain afin qu'on ne choppast point sur nostre version ordinaire. ». *op.cit.* p. 272. Lettre du 21 mai 1644.

²⁴⁶⁰ André Rivet, *Operum theologicorum, op.cit.* p. 736.

²⁴⁶¹ Roger Zuber, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac, op.cit.* p.395. « Il offre l'avantage sur celui de « classique » d'avoir été prononcé par les contemporains. [...] c'est pourtant tout le deuxième tiers du dix-septième siècle qui en parle, autour de Balzac [...]. L'attique en grec c'est d'abord un dialecte, qui se distingue des autres par sa pureté ».

²⁴⁶² Jean-Louis Guez de, *Socrate chrestien, op.cit.* p.57. L'homme de lettres a critiqué, assez vivement dans *Socrate chrestien*, une des paraphrases d'Antoine Godeau, considérant ridicule de « subtiliser » le texte biblique « Subtiliser davantage n'est pas une entreprise, ce n'est ni éclaircir ni faciliter la Sainte Ecriture, c'est l'embarrasser et l'embrouiller [...] le prophète qu'on m'a fait voir dans la paraphrase qu'on m'a montrée, m'a fait compassion en l'estat où je l'ay veu. J'ay eu pitié de l'extravagance de son équipage, de sa ridicule galanterie, de son air de cour & tout ensemble de ses marques de Colleege ».

²⁴⁶³ Roger Zuber, *Les Émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, 1997, p. 207. « Dans cette période les seuls vrais amis de la parole grecque sont ceux qui la confondent avec la parole de l'Église primitive ».

Bibliographie

I Sources manuscrites

Copies manuscrites de trois discours.

Oraison faite à l'ouverture du Synode tenu en avril 1606. Paris, Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français. B.P.F. Recueil de copies de documents concernant les Églises réformées de 1585 à 1614, Collection Coquerel, Ms. 708. [voir en annexe].

Harangue faite au roi Louis XIII, en 1612. Paris, Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français. B.P.F. Collection Coquerel, Ms. 708.

Harangue faite à la reine Marie de Médicis, en 1612. Paris, Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français. B.P.F. Collection Coquerel, Ms. 708.

II Œuvres d'André Rivet publiées en français

Nous présentons les œuvres que nous avons vues et identifiées en indiquant ensuite la date de la première édition et les éventuelles rééditions, mais nous regroupons ces références en respectant l'ordre chronologique. Nous reprenons dans la deuxième partie de la bibliographie l'analyse détaillée de chaque recueil de sermon mentionné dans la première partie.

1601

Response aux demandes de Jean Cristi, docteur de Sorbonne et chanoine theologal à Nantes...en un livret intitulé Le Réveille-matin des ministres par André Rivet, Pasteur de l'Eglise de Thouars. Seconde édition, rèveur & augmentée : Tours, Philippe Albert, 1601, in 12, 88 p. [Meursius indique une édition en latin datant de 1600, *Responsionem ad quaesita Joannis Cristii Sorbonici.*].

1603

Eschantillon des principaux paradoxes de la Papauté, sur les poincts de la religion controversez en ce temps. Recueillis des propores escrits de ses plus approuvez docteurs. Par André Rivet, poictevin. La page suivante monstrera l'ordre des matieres traittees en cette partie. La Rochelle, Par les héritiers de H. Haultin, 1603, in-8, 203 p. [édition mentionnée par Meursius].

1605

Deffense de la liberté chrestienne, en l'usage sobre des viandes créées pour les fidèles, contre la doctrine de la papauté, maintenue par George l'Apostre, en son traité du quaresme, Par André Rivet, Saumur, T. Portau, 1605, in-12, 140 p. [édition mentionnée par Meursius].

1607

Démonstration de la vanité des causes et raisons par lesquelles O. enguerrand, autrefois cordelier, depuis ministre et maintenant apostat, prétend colorer sa perfidie par André Rivet. Saumur, 1607, in-8, 96 p. [édition mentionnée par Meursius].

1608

Sommaire et abbrege des controverses de nostre temps touchant la religion par la confrontation des deux escrits contraires, l'un le « Catéchisme des controverses » qu'a dressé& publié, par

le commandement de l'Archevesque de Bordeaux, Guillaume Baile, jésuite. L'autre, l'Examen & response que lui a opposée de poinct en poinct André Rivet de S. Maixant en Poitou, Pasteur de l'Eglise de Thouars, La Rochelle : les héritiers de H. Haultin, 1608, in-8, 984 p. [dédicacé à Philippe Du Plessis-Mornay et contient une épître dédicatoire aux pasteurs de la province du Poitou. Réédité en 1609 à Genève par J. Bouchereau, dédicacé à Philippe Du Plessis-Mornay et contient une épître dédicatoire aux pasteurs de la province du Poitou. Réédité en 1609 à Genève par J. Bouchereau, 2^e ed, augmentée de 18 sections de *Responses aux nouvelles questions du jésuite*, réédité en 1610 à Saumur, par Thomas Portau, réédité en 1616 sous le titre de *Catholique orthodoxe*].

1612

Défense des deux Epistres et de la preface du Livre de Messire Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis Marly, intitulé le Mystère d'Iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté, contre les cavillations & calomnies de Pelletier, et du Bray. par André Rivet, Ministre de la Parole de Dieu, en l'Eglise de Thouars. Saumur, Thomas Portau, 1612. In-8, 534 p. [une édition latine en 1612, indiquée par Meursius]

1616

*Le catholique orthodoxe opposé au catholique papiste en IV. Traitez, esquels sont disputées en sommaire toutes les controverses de ce temps, touchant la religion & le catechisme d'icelles, dressé & publié par Guillaume Baile.refuté de poinct en poinct, par André Rivet. 3^e edition augmentée, de plus d'un tiers & des passages de l'Escriture expliquez, des questions agitez, & des matières principales,*1616, Saumur, Thomas Portau, in-4^o, 1292 p. [troisième édition sous ce titre de *Sommaire des controverses* édité la première fois en 1608].

1617

Remarques et considérations sur la responsede F. Remarques et considérations sur la response de F. Nicolas Coeffeteau, moine de la secte de Dominique, au livre de Messire Philippes de Mornay.intitulé le »Mystère d'iniquité », c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté. Pour defence de la Monarchie d'un seul Jésus Christ sur son église et de la souveraineté des empereurs et roys sur leurs estats, contre les usurpations des papes et les cavillations de leurs flatteurs...divisée en deux parties, esquelles sont traictées les principales controverses de l'Histoire durant Quinze cents ans, Seconde partie, en laquelle sont traictées les principales controverses historiques, depuis l'an D.III.LV, jusques en l'an M.D.XXI, Saumur, Thomas Portau,1617, in-4, 650 p. [deux parties en un volume, réédité en 1620, Saumur,Thomas Portau].

1620

Histoire des choses les plus notablesadvenues en l'Eglise depuis l'envoi des Apostres jusques à nostre temps. Contenant les entreprises des evesques de Rome sur le spirituel et le temporel, et les oppositions qui leur ont este faictes de temps en temps. Avec la défense de la deduction du Mystere d'iniquité faict par Philippe de Mornay, contre les accusations de Coëffeteau et de Gretierus, Saumur, par Thomas Portau, 1620, in-4, 650 p.

1622

Douze Méditation ou homélies, De quelques mysteres de nostre redemption & autres doctrines & exercices de pieté. Par André Rivet ; D. & professeur en l'université. Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. M.D. et Professeur de théologie de Leyde. Leiden, B. Mignon, 1622, in-8, 641 p. [édité en latin en 1622, réédité en 1624 à Sedan]. [voir infra, l'analyse détaillée du recueil].

1624

Méditations Chrestiennes en forme de sermons, sur quelques passages, choisi de l'Escriture Sainte. Par André Rivet, M.D. & Professeur de l'université de Leyden. Reveu & augmenté par l'Autheur. Sedan, Jean-Antoine Joallin, 1624, in-12, 472 p. [voir infra, l'analyse détaillée du recueil].

*Les Mystères des Pères Jésuites. Par interrogations & responce, extraites fidèlement des escrits par eux publiez. Pour précaution en ce temps, au public & au particulier, Ville Franche : par Eleuthère Philalèthe, en 1624, in-8, 102 p. [lieu faux, le texte français a deux auteurs André Rivet et Pierre Gosselin mais dont on ne connaît pas l'éditeur. Le texte fut édité en anglais par George Eld, à Londres pour Nicholas Bourne en 1623, sous le titre *The states-mysterries of the Jesuites, by way of questions and answers. Faithfully extracted out of their owne writings by themselves published. And a catalogue prefixed of the authors names which are cited in this book.* Written for a premonition in these times booth to the publike and particular. Translated out of french. Le texte français fut ensuite traduit en latin en 1633 par Scioppus et édité par Robertus Liberus, à Lampoli, le texte latin figure dans *opera t*, III. Meursius mentionne l'ouvrage].*

1625

Sermons sur la nativité et la resurrection de Jesus-Christ, par André Rivet, Leiden, en l'imprimerie des Elzevier, 1625. In-4. [Alphonse Willems le mentionne dans son catalogue comme un petit volume des plus rares cité par Brunet, mais signale qu'aucun exemplaire n'a été trouvé. Cf, Willems, 243].

1626

Histoire de la vie et de la mort, du très illustre Maurice de Nassau, prince d'Orange, représentée en l'oraison funèbre faite en latin par Daniel Heinsius, traduite par André Rivet, Lugd. Batavorum, [Leiden] ex officina Elzeviriorum, 1626, in-16°, 110 p.

1631

Histoire du siège de Bol Duc, et de ce qui s'est passé es Pais Bas unis, l'an MDC XXIX/ faicte françoise, du latin de Daniel Heinsius [par André Rivet] Lugd, Bat, ex officina Elzeviriorum, 1631, in folio, 212 p. et table. [Première édition en latin par Elzevir, Leyde, en 1631, cf. Willems. 351].

1632

Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la redition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye. Item, a persévérance en la proffession de la verité du Christ. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1632, in-12, 288p. [Charles Willems note que ce livre est très rare]. [voir infra, l'analyse détaillée du recueil].

1634

Instruction preparatoire à la Sainte Cène : avec cinq prédications convenables à la matière. Par André Rivet, Doct & Professeur en théologie, & Ministre de la parole de Dieu. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1634, in-12, 287 p. [édité en 1636 en latin à Amsterdam, Blaeu, réédité en 1651, par Jean Waesberge. Breda, in-12°, 287 p.]. [voir infra, l'analyse détaillée du recueil].

1635

Discours des moyens d'establiir une paix en la chrestienté par la réunion de l'Eglise prétendu réformée à l'Eglise Romaine, proposez à Mgr Le Cardinal duc de Richelieu, par le sieur de la Milletière, traduit de latin en français, ensemble les lettres des ministres Du Moulin & Rivet, & les réponses dudit sieur de la Milletière, Paris, 1635, in-4, 66 p.

1636

Les Soupirs du repentant affligé, Les plaisirs du fidele soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitentioux. Par André Rivet. Rouen, Jacques Cailloué, Dans la cour du palais.in-12°, 1636, [7-1]-400p. [1-1]. Frontispice gravé représentant un homme en méditation, deux colonnes encadrent la scène. [première édition en latin en 1635 et rééditée en latin en 1638. Les éditions latines sont regroupées avec les œuvres latines]. [voir infra, l'analyse détaillée du recueil].

1637

Divers Traictez de Piété, sur quelques occasions du temps présent, par André Rivet, Chez Justus Livius, Leiden, 1637, in-12, 479 p. frontispice gravé représentant la justice entourée d'une couronne d'olivier]. [voir infra, analyse détaillée du recueil].

Sermon faict au camp devant Breda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le dimanche XI, Octobre, après la sortie de la garnison ennemie. Par André RivetD & Professeur. En théologie, & ministre de la parole de Dieu, La Haye, Chez la veuve & héritiers de Hildebrant Jacobssz à Wouw, imprimeurs ordinaires de messeigneurs les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-bas, 1637, in-4.12 p. [voir infra, analyse détaillée du recueil].

1638

Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers, avec une lettre sur la question s'il est loisible en temps de peste de d'eloigner des lieux infectez, par André Rivet, Quevilly, Jacques Cailloué, 1638, in-12, 187 p. [édition en latin en 1638 par Jacob Biesi à Arnhem.]. [voir infra, analyse détaillée du recueil].

1639

Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'evangile de S. Jean. Exposez en dixhuit sermons & une parpahraxe. Avec quelques autres petits traictez du mesme, designez en la page suivante. Par André Rivet. Arnhem, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639, in-8,634 p. [pas d'édition latine]. [voir infra, analyse détaillée du recueil].

Instruction chrestienne, Touchant les spectacles publics Des comedies & tragoedies : où est decidée la question, s'ilz doibvent estre permis par le Magistrat, & si les enfans de Dieu y peuvent assister en bonne conscience ? Avec le jugement de l'Antiquité sur le mesme subject. Par André Rivet, Docteur & Professeur en Theologie. Rivet, André, La Haye, Theodore le Maire, 1639, in-12, 132 p. [rassemble les leçons sur le sujet publiées dans Praelectiones in cap. XX. Exod, en 1632].

Instruction du prince chrestien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur. Avec une méditation sur le vœu de David, au pseume CI. Par André Rivet. Leyde, Jean Maire, 1642, in-8, 500 p. [Frontispice gravé représentant au centre d'une couronne d'olivier un homme qui bêche le sol, marque de l'imprimeur Jean Le Maire].

1642

Réponse à trois lettres du sieur de la Milletière sur ses moyens de réunion, par André Rivet, contre les calomnies dudit sieur de la Milletière en son prétendu « catholique réformé », Quevilly, J. Berthelin et Jacques Cailloué, 1642, in-8, 230 p.

1646

Question célèbre s'il est nécessaire ou non que les filles soient sçavantes. Agitée de part et d'autres par Mademoiselle Anne-Marie de Schurman Holandoire et le Sr André Rivet poitevin, Le tout mis en françois par le Sr Colletet, Paris, chez Rollet le Duc, 1646, in-8, 120 p. [comprend la correspondance échangée entre Anne-Marie Schurman et André Rivet entre 1632 et 1638. Une épître dédicatoire de Guillaume Colletet à Anne Marie Louise d'Orléans datée de du 27 juin 1646. [Première édition en 1641, en latin sous le titre de *Nobiliss. Virginis Annae Mariae a Schurman Dissertatio, de ingenii muliebris ad doctrinam*, édité, Leyde, ex officina Elzeviriana].

Sermon prononcé en l'église françoise de La Haye, le 1^{er} Octobre 1645 à l'ouverture des Exercices du Nouveau Temple, sur le VII. Chap. des Actes, vers. 47 & 48, Leyde, Pour Jean du Pré, 1646. 21 p. [voir infra, analyse détaillée du recueil].

1647

Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise françoise de La Haye par André Rivet, Breda, Jean de Waesberge, 1646, in-8, 48 p. [Réédition en 1647 à Quevilly, par Jacques Cailloué.]. [Voir infra, analyse détaillée du recueil].

Sermon sur le texte de l'evangile de S. Matth. Chap. VI, vers. 33, fait en l'Eglise françoise de Breda. pour demander à Dieu sa benediction sur la negociation de la paix générale de la chrestienté. Quevilly, Jacques Cailloué, 1647, in-12, 47 p. [édité en 1647 par Jean de Waesberge, Breda, in-8, 47p]. [Voir infra, analyse détaillée du recueil].

1648

Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XCIII : prononcé en l'Eglise Françoise de Breda le X. juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix. Breda, Jean de Waesberge, 1648, in-8, 46 p. [Voir infra, analyse détaillée du recueil].

1651

Les Dernières Heures de Monsieur Rivet vivant, Docteur & Professeur honoraire en l'Université de Leyden, & Curateur de l'Eschole Illustré, & College d'Orange de Breda, Fidèlement recueillies, Breda, Jean Waesbergue, 1651, in-8, 85 p.

1652

Lettre de la bonne vieillesse représentée en une lettre latine de Mr. André Rivet et à Mr. Guillaume Rivet, son frère et traduite en français par luy-mesme, avec ses Dernières heures reveues & corrigées. [...] Utrecht, Chez J. Waesbergue, 1652, in-8. 95 p. [deux parties en un volume, Les dernières heures ont un titre qui porte « 2^e édition ». Réimprimé à Ratisbonne par Henry Krütinger, 1722 et édité en latin dans *opera*, t, III, sous le titre *Novissima Hora seu ultima vita, clausula*, Andrea Riveti.].

III. Analyse détaillée des recueils de sermons.

Nous reprenons ici les titres des recueils de sermons et de méditations en français mentionnés précédemment avec une description détaillée de leur contenu en suivant un ordre chronologique.

1622

Douze Méditation ou homélies, De quelques mysteres de nostre redemption & autres doctrines & exercices de pieté. Par André Rivet ; D. & professeur en l'université. Douze méditations ou homelies sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. D. et Professeur de théologie de Leyde. Leiden, B. Mignon, 1622. 641 p. [epistre dédicatoire à la « Serenissime Princesse Elisabeth, par la grâce de Dieu, reine de Bohême », 6 p.]. Frontispice gravé sur cuivre surmonté d'une couronne. Deux colonnes surmontées d'angelots portant une couronne de laurier encadrent un blason. [réédité en 1624 à Sedan sous le titre de *Méditations chrestiennes*].

Titre des Douze méditations.

1. De l'Incarnation du fils de Dieu. Sur le chap. 9. D'Esaye v.5. p.1.
2. De l'Incarnation. Sur le chap. I de Saint Jean.v.14. p.72.
3. Du mystere de la Rédemption. Sur le chap. 4. De S. Hean.v.34. p.144.
4. De la vraye Pasque. Sur le chap. 5. De la I. aux Cor.v. 7 & 8. p.190.
5. Du Serpent d'airin. Sur le chap.3. De S.Jean.v. 14 & 15. p.247.
6. De la Sainte Cene. Sur le chap. 6. De S. Jean.v.56. p.305.
7. De la fuite de Jacob. Sur le chap. 33. De Genèse.v. 24-25-26-27 & 28. p.352.
8. De la dernière fin. Sur le chap.I. de la I. de S.Pierre.v.7. p.401.
9. De la prière. Sur le chap. 6. De S.Math.v. 5&6. p.460.
10. De la prière. Sur le chap. 6. De S. Math.v. 7&8. p.507.
11. Du sel de la terre. Sur le chap. 5. De S.Math.v.13. p.549.
12. Du devoir des pasteurs. Sur le chap. 20. Du livre des Actes.v.18. p.595.

Tables des matières.

*Méditations chrestiennes en forme de sermons, sur quelques passages choisis de l'Escriture sainte par André Rivet. M. D. et Professeur de théologie de Leyden, reveu & augmenté par l'Auteur. Sedan, par Jean Anthoine Joallin, marchand libraire à Paris, 1624. in-12, 472 p. pièces liminaires. [6p]. [Frontispice gravé représentant une victoire ailée sur un squelette]. Rivet reprend le recueil des *Douze Méditations* et ajoute aux douze méditations en forme d'homélie, un sermon intitulé, *De la prière pour la paix*.*

1. De l'Incarnation du fils de Dieu. Sur le chap. 9. D'Esaye v.5. (p.1).
2. De l'Incarnation. Sur le chap. I de Saint Jean. v.14. p.52.
3. Du mystere de la Rédemption. Sur le chap. 4. De S. Hean. v.34. p.105.
4. De la vraye Pasque. Sur le chap. 5. De la I. aux Cor. v. 7 & 8. p.138.
5. Du Serpent d'airin. Sur le chap.3. De S. Jean. v. 14 & 15. p.180.
6. De la Sainte Cene. Sur le chap. 6. De S. Jean. v.56. p.232.
7. De la fuite de Jacob. Sur le chap. 33. De Genèse. v. 24-25-26-27 & 28. p.257.
8. De la dernière fin. Sur le chap. I. de la I. de S. Pierre. v.7. p.292.
9. De la prière. Sur le chap. 6. De S. Math. v. 5&6. p.335.
10. De la prière. Sur le chap. 6. De S. Math. v. 7&8. p.369.
11. Du sel de la terre. Sur le chap. 5. De S. Math. v.13. p.401.
12. Du devoir des pasteurs. Sur le chap. 20. Du livre des Actes. v.18. p.432.
13. De la Prière pour la Paix. p.463.

Exhortation a repentance et recognoissance : faites au sujet du siege ; & de la reddition de Maestricht, l'onzième & XXIV aoust, en l'Eglise françoise de La Haye. Item, a persévérance en la proffession de la verité de Christ. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1632, in-12, 288p. [Frontispice gravure sur cuivre, représentant un arbre et la devise « non solus », marque typographique des Elzevier nommé le Solitaire. Willems indique la rareté du recueil. Contient quatre sermons et une lettre écrite par Rivet au fils de la duchesse de La Trémoille, Henri de La Trémoille].

Ordre des sermons.

Le premier donné le 11 août 1632 et les trois suivants le 25 août.

1. Exhortation à repentance, Faicte en l'Eglise Françoise de La Haye, l'onzième d'Aoust, 1632. Sur le chap. XX du livre des Juges, versets 26, 27&28. p.3.
2. Exhortation à recognoissance & actions de grâces à Dieu, après la nouvelle de la reddition de Maestricht, faicte en l'Eglise Françoise de La Haye, le 25 Aoust. Sur ces mots du PS. 61. v. 5. p.99.
3. Exhortation à Persévérance en la profession de la vérité de Christ en deux sermons, sur ces mots de S. Paul aux Col. 2. Versets 6&7. p.147.
4. Sermon II, Sur ces mots du verset 7. Estans entacinés & edifiés en luy, & confirmés en la foy, comme vous aves esté enseignez, abondans en icelle avec action de grâces. p.207.

Lettre de Rivet adressée au fils de la duchesse de La Trémoille, Henri de La Trémoille qui a abjuré la foi protestante. L'imprimeur signale qu'il a inséré cette lettre écrite il y a quelques

années afin de porter témoignage en ces circonstances du zèle de l'auteur. « Pour remplir cette feuille, de laquelle plusieurs pages eussent demeuré vides, nous ajoutons une lettre de l'auteur, écrite il y a quelques années à un Seigneur de qualité, sur le bruit de son changement, qui ne fut que trop vray.[...] Elle servira toutefois de tesmoignage à son zèle, & pourra estre utile à quelque autre, en semblable occasion. Aussi respond-elle à l'argument des exhortations précédentes ». [p.269].

1634

Instruction preparatoire à la Sainte Cène : avec cinq prédications convenables a la matière.
Par André Rivet, Doct & Professeur en théologie, & Ministre de la parole de Dieu. Leyde, De l'imprimerie des Elzevirs, 1634. Frontispice gravé représentant la marque typographique des Elzevirs, « non solus ». In-12, 287 p. [Recueil réédité en 1636 et en 1651, en latin par Jean Waesberge. in-12].

Pièces liminaires, [6],[1], [1]

Ordre du recueil

Une dédicace à Mademoiselle Anne Marie de Schurman, p1-6.

Une dédicace aux lecteurs p6-7;

Instruction sur la sainte Cene. p8.

Table des chapitres.p.8.

Quelle connaissance est requise en celui qui s'approche de la sainte table :& premièrement de son auteur & de ses noms plus communs.

De la cognoissance de la chose& premièrement de sa fin, qui est nostre union avec Christ.

Qu'es signes sacrés du pain & du vin Christ se communique à nous, entant que mort en croix.

Confirmation de ce que dessus, & response à la question du comment ?

Explication plus ample de cette manière, par celle en laquelle Christ est dit tous les jours sacrifié & immolé.

Du droict usage du Sacrement, & qui sont ceux qui en sont capables.

Qu'il faut s'approcher de la S. table, avec une deuë preparation

En quoy consiste la vraye & deuë preparation, pour recevoir dignement le Sacrement ?

Premier poinct considerable en cette preparation, consistant en repentance, & confession des pechés qui produit huilité.

Formulaire de confession générale auquel le fidele pourra spécifier ce qui le presse le plus.

De la Foy, qui est le second poinct considerable en cette preparation.

De la charité, troisième poinct requis en cette preparation.

De la prière, quatrième poinct nécessaire à cette preparation avec un brief formulaire de ce qui se oibt dire à ce propos.

De la reverence deuë à l'approche de la sainte table, & en la reception du Sacrement.

De l'action de grâces qui doibt estre renduë à Dieu, après le S. repas.

Titres des prédications

1. *De la Pasques du Seigneur, sur ces mots de l'Evangile, Luc.22. v.15.& 16.* » Adonc il leur dit, j'ay grandement desiré de manger cette Pasque avec vous ». p.81-108.
2. *De la manducation spirituelle du corps de Christ, sur le verset 63. Du 6.chap. de S. Jean.* « C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne profite rien, les paroles que je vous dis sont esprit & vie ». p.109-140.

3. *Du Sacrifice de nous mesmes, sur le verset I. du 12. Chap. aux Rom.* [p. 141-168].
4. *De la Resurrection de Christ, sur le verset 20. Du chap. 15. De la I. aux Cor.* p. 169-203.
5. *Du don du S. Esprit, sur le verset 6. Du chap. 4. Aux Galat.* p.204-236.

Une dédicace à Monsieur Romphius, Docteur Medecin ordinaire de La Serenissime Reyne de Bohême, datée du 24 février 1634, La Haye. p. 237-238.

Une sixième prédication, De la semence incorruptible, prédication faite en l'Eglise Française de La Haye le XIXe de Febvrier 1634. Sur ces mots, de I. Pierre. I. v. 23-24-25. p.239-287.

1636

Les Soupirs du repentant affligé, Les plaisirs du fidele soulagé. Méditations sur les sept psaumes appelez penitenciaux. Par André Rivet. Rouen, Jacques Cailloué, Dans la cour du palais, in-12. 1636, [7-1], 400p. [1-1]. Frontispice gravé représentant le roi David jouant de la harpe. [Édité en latin en 1635 et 1638 par Jacobi Biesi à Arnhem]. Les pièces liminaires ; une dédicace à « Très haute et très illustre Princesse, Madame Amélie de Solms, princesse d'Orange ». [4p] ; une lettre aux lecteurs concernant le choix des versions de la Bible [4p] ; une préface au psaume 6 dédiée à son fils.

Psaume 6.	p. 1.
Psaume. 32	p. 88.
Psaume. 38.	p.150.
Psaume. 51.	p.202.
Psaume.102.	p.266.
Psaume. 130.	p. 328.
Psaume. 143.	p. 359.

1637

Divers traictez de piété, sur quelques occasions du temps present, Par André Rivet, Leyden, chez J. Livius, 1637, in-12, [5], [12], 479p. Pièces liminaires. Une épître dédicatoire à Monseigneur Guillaume de Nassau et à Louise de Nassau. [5p]. Une préface de l'auteur [12p].

Les pièces contenues sont.

1. *De la source première d'erreur en la Religion, Homélie. Sur le verset. 3. du chap.XI. de la 2. Aux Corinthiens.* p.1. « Mais je crains qu'ainsi que le serpent a séduit Eve par sa ruse, semblablement en quelque sorte vos pensées ne soient corrompues, se destournans, de la simplicité qui est en Christ ».
2. *Exhortation faite en l'Eglise Française de La Haye, le Dimanche 4 de May, pour action de grâces après le recouvrement du fort de Schenck. Sur ces paroles d'Eliphaz à Job, chap. 5.v.17. & 18.* « ô que bien-heureux est celuy que Dieu chastie, pourtant ne rejette point le chastiment du tout puissant. Car c'est luy qui fait la playe & qui la bande ; il navre, & ses mains guerissent ». p. 101.
3. *Lettre à un ami, sur la question, si, & comment il est loisible en temps de contagion, de s'éloigner des lieux infectez : en laquelle aussi est reprouvée la coustume d'enterrer les morts dans les Temples.* [p.153].
4. *Antidote contre la peste, qui est une méditation sur le Psaume. XCI.* Avec un argument. [p.277].

5. Prière sur le même sujet. [p.451].
6. Addition touchant la précaution de la peste. [p.464].

1637

Méditation sur le Pseaume XCI pour servir d'antidote contre la peste et de précaution contre tous dangers, avec une lettre sur la question s'il est loisible en temps de peste de s'éloigner des lieux infectez, par André Rivet, Quevilly, Jacques Cailloué, 1637, in-8. [5], 187p. [réédité en 1638 par Jacques Cailloué, 1638, in-12, 187 p. [édition en latin en 1638 par Jacob Biesi. à Arnheim].

Ordre du recueil

1. Argument [5p].
2. Méditation sur le Psaume XCI. [p.1].
3. Lettre à un amy demeurant à Leyden en Hollande, sur la question, si & comment il est loisible en temps de contagion de s'éloigner des lieux infectez. [p.106].

1637

Sermon fait au camp devant Breda, en la tente de sale de son Altesse, Monseigneur le Prince d'Orange, le dimanche XI, Octobre, après la sortie de la garnison ennemie. Par André Rivet, D & Professeur. En théologie, & ministre de la parole de Dieu, La Haye, Chez la veuve & héritiers de Hildebrant Jacobssz à Wouw, imprimeurs ordinaires de messeigneurs les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-bas, 1637, in-4. 12 p.

Sermon sur l'épître de Paul aux Hébreux. 13.v. 14. « Nous n'avons point icy de cité permanente, Mais nous cherchons celle qui est à venir ».

1639

Les Derniers Vœux du Sacrificateur Eternel, compris en sa prière, contenue au chap. XVII. De l'évangile de S. Jean. Exposez en dix-huit sermons & une parphrase. Avec quelques autres petits traitez du mesme, designez en la page suivante. Par André Rivet. Arnheim, Jacob van Biesen de Gueldres, Imprimeurs de Mess. Les Estats de Gueldres, 1639, in-8, 634 p.

Pièces liminaires. [12p]. Au verso du titre, les indices des autres traité ajoutés au volume

Ordre du recueil

Liste des dix-huit sermons.

- | | |
|---|---------|
| 1. Sur le verset 1 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.1. |
| 2. Sur le verset 2 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.25. |
| 3. Sur le verset 3 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 46. |
| 4. Sur le verset 3 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.71. |
| 5. Sur le verset 3 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.97. |
| 6. Sur le verset 4 & 5 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 127. |
| 7. Sur le verset.6 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 156. |
| 8. Sur le verset.7 & 8 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 184. |
| 9. Sur le verset. 9&10 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.208. |
| 10. Sur le verset. 11 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 232. |
| 11. Sur le verset. 12&13 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 254. |
| 12. Sur le verset. 14&15 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 280. |
| 13. Sur le verset. 16&17 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p. 303. |
| 14. Sur le verset. 18&19 du chap. 17 de l'évangile de Jean. | p.330. |

15. Sur le verset. 20&21 du chap. 17 de l'évangile de Jean.	p. 370.
16. Sur le verset. 22&23 du chap. 17 de l'évangile de Jean.	p. 392.
17. Sur le verset. 24 du chap. 17 de l'évangile de Jean.	p. 419.
18. Sur le verset. 25 & 26 du chap. 17 de l'évangile de Jean.	p. 443.
Dédicace aux lecteurs.p.470.	
Paraphrase du XVII. Chapitre de l'évangile selon S. Jean. p. 471-482.	
Prière. p. 483-490.	
Dédicace à Monsieur Gaultier de Raët, avocat à La Haye.p.491.	
Titres des sermons ajoutés.	
<i>Sermon du Vray gain, sur le verset. 6. De la I. épître de Paul à Tim. chap. 6.</i>	p. 492.
<i>Sermon de la naissance en nostre Seigneur, sur le chap. 2 ; de S.Luc. v. 6&7.</i>	p. 527.
<i>Sermon sur la Résurrection de Christ. Sur le chap.24. de S. Luc. v. 4&5.</i>	p. 548.
<i>Sermon préparatoire à la sainte Cène. revueë & augmentée.</i>	p. 571.
Poème.	p. 626.
<i>Stances sur la Mort, Résurrection & Ascension au ciel, de nostre Seigneur Jesus Christ,</i>	p.626.
<i>Stances sur l'Envoy du Saint Esprit.</i>	p.634.

1642

Instruction du prince chrestien, par dialogues entre un jeune prince & son directeur. Avec une méditation sur le vœu de David, au pseume CI. Par André Rivet. Leyde, Jean Le Maire, 1642. Marque de Jean Le Maire, « un homme qui bêche le sol ». In-8°. 500 p. Pièces liminaires[8p]. Epître dédicatoire « au très illustre prince, Monseigneur Guillaume, Prince d'Orange, conte de Nassau ». Par ordre de lecture.

Epigramme signée « Constante ». Constantin Huygens.

Ordre du recueil

Un traité moral comprenant.

Premier dialogue. De la naissance et de ses devoirs.p.1.

Deuxième dialogue. De la vertu nécessaire du Prince non pour lui mais pour les autres. p.15.

Troisième dialogue. Des connaissances nécessaires ou nuisibles à un prince. p.33.

Quatrième dialogue. Des connaissances. p.53.

Cinquième dialogue. De l'honneur et l'obéissance dus par les princes à leurs parents. p.102.

Sixième dialogue. De la justice. p.130.

Septième dialogue. De la justice. Principes des causes et conséquences. p.162.

Huitième dialogue. De la parole du prince. Vérité et mensonge. p. 191.

Dixième dialogue. De la parole du prince. p.254.

Onzième dialogue. De la parole du prince. p.285.

Douzième dialogue. De la parole du prince. p.321.

Treizième dialogue et quatorzième dialogue. Richesse Tempérance. p. 347.

Quinzième dialogue. De la vertu morale du travail. p.398.

Seizième dialogue. De la vertu du mariage. p.416.

Dix-septième dialogue. De l'oisiveté. p.437.

Une méditation sur le psaume CI. Intitulé Le vœu de David à l'usage des bons princes sur le psaume CI. p. 456-500.

Une table. p. 501.

Rivet a présenté une table permettant de retrouver tous les auteurs cités dans l'instruction.

« Table en laquelle est comprise selon l'ordre d'alphabet tout ce qui est singulier au présent livre avec les chiffres des pages ».

1646

Sermon Prononcé En l'Eglise Française de La haye, le premier Octobre 1645. A l'ouverture des Exercices du Nouveau Temple. Sur le VII. Chap. des Actes, vers.47. & 48. Par André Rivet, Docteur & professeur en Théologie, & Ministre du Saint Evangile. A Leyde, Pour Jean du Pré, demeurant sur la rue de Harlem, devant l'Eglise Wallonne, au livre à Escrire, l'An 1646. 21.p.

Sermon sur Actes. 7.v. 47. « Et Salomon luy edifia une maison » ; v. 48. « Mais le Souverain n'habite point en Temple fait de main ». p.3-21.

1646

Sermon d'adieu prononcé en l'Eglise française de La Haye par André Rivet, sur le chapitre 20 ; 32 des actes des Apostres, Breda, Jean de Waesberge, 1646, in-8. 48 p. [Réédition en 1647 à Quevilly, par Jacques Cailloué.]

1647

Sermon sur le texte de l'evangile de S. Matth. Chap. VI, vers. 33, fait en l'Eglise française de Breda. en la celebration du jeusne, pour demander à Dieu sa benediction sur la negociation de la paix générale de la chrestienté. Par André Rivet, Docteur & Professeur en Théologie, & Curateur de l'Illustre Eschole & College d'Orange, à Breda. Quevilly, Jacques Cailloué, 1647, in-12, 47 p. Jouxte la copie imprimée à Breda. [Edité par Jean de Waesberge, Breda, in-8, 47 p].

1648.

Sermon sur le chap. XII de l'Epistre aux Romains, vers. XVIII : prononcé en l'Eglise Française de Breda le X. juin, en la solennité de l'action de grâces après la publication de la paix. Par André Rivet, Ministre de la Parole de Dieu, Docteur & Professeur Honoraire en la Sainte Théologie, en l'Université de Leyden, & Curateur de l'Eschole Illustre & College d'Orange à Breda. Breda, Jean de Waesberge, 1648, in-8, 46p.

Par ordre de lecture.

Une dédicace. Adressée à « Messieurs les Drossart, Président Bourgmastre, & Eschevins de la ville de Breda ». p.3-4.

Sermon sur ces mots de l'Apostre Paul du verset XVIII. du chap. XII. De l'Espitre aux Romains. « S'il se peut faire, entant qu'en vous est, ayez paix avec tous hommes ». p.5-42.

IV Œuvres d'André Rivet éditées en latin

Nous suivons l'ordre chronologique mais nous indiquons en premier la date de l'édition que nous avons consultée. Nous indiquons, lorsqu'il y a lieu, si les textes mentionnés se trouvent dans *Opera* de Rivet. *Opera* désigne l'édition posthume des œuvres de Rivet.

1612

Critici sacri specimen, hoc est, censure doctorum tam ex orthodoxis quam ex pontificiis, in scripta quae patribus plurisque seculorum vel affinxit incognitantia, [...] Dordrecht, apud Johannem Berewout, 1619, in-8.504 p. [dédicace à Philippe Duplessis-Mornay], [La première édition date de 1612, Heidelberg, Typis, Gotthardi Voegelini, in-8, 467 p. dédicacé à Philippe Duplessis-Mornay. Plusieurs rééditions, sous le titre de, *Critici sacri libri IV, In quibus expenduntur confirmantur, defenduntur, vel rejiciuntur censurae doctorum, tam ex orthodoxis quam ex pontificis, in scripta quae patribus priscorum & puriorum saeculorum, incogitantia vel error affinxit, aut dlus malussupposit. Praefixus est tractacus de Patrium auctoritate*, en 1626 à Genève par Pierre Chouet, in-8. 463 p. En 1642, Genève, Jacobi Chouët, in-8, 500 p. En 1660, Genève, Pierre Chouet, in-8. 500 p. Dans *opera*, t, II].

1617

Isagoge seu Introductio generalis ad Scripturam Sacram Veteris et Novi Testamenti. In qua, ejus natura, existentia, autoritas, necessitas, puritas, versionum & interpretationum rationes & modis, indagantur ; ejusque dignitas, perfectio, & usus, adversus veteres & novos Scripturae [...] Lugduni Batavorum, Isaaci Commelini, 1617, in-4, 520 p. [Frontispice gravé représentant une femme nue au centre d'une couronne de fruits, tenant d'une main un livre et de l'autre le soleil. Emblème de la vérité. [Réédité en 1627, Lugduni Batavorum, Isaaci Commellini, in-4. 520 p. Dans *Opera*, t, II].

1620

Oratio de bono pacis et concordiae in Ecclesia, habita ab Andrea Riveto, Pictone-Gallo, SS. Theologiae doctore et professore. In auditorio theologico, cum professionem theologiae publice inchoaret, 12 octob. 1620. Lugduni, Batavorum, apud Isaacum Elzevirium, 1620, in-4, 46 p. [Dans *opera* t, II].

1625

Synopsis purioris theologiae, disputationibus quinquaginta duabus comprehensa ac conscripta, per Johannem Polyandrum, Andream Rivetum, Antonium Walaeum, Antonium Thysium, editio quinta prioribus emendatior, Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, in-8, 820 p. [frontispice gravé à la marque des Elzevier. « non solus », cinq rééditions par les Elzevier de Leyde, en 1632, 1642, 1652, 1658 et une réédition en 1881 à Leyde par Didericum Donner].

Commentarius in Hoseam prophetam Praeter scholia, textus accusatam enarrationem, & perpetuas observationes doctrinarum, in usum concionatorum, quaestiones variae solvuntur, & controversiae non pauca, hoc tempore agitatae, discutuntur, accessit explicatio cap. LIII Esariae prophetae, Lugduni Batavorum, Isaaci & Jacobi Commelini, 1625, in-4, 469 p. {Opera, t, II.].

1627

*Mysteria patrum jesuitarum, Ex ipsorum scriptis, cum fide eruta. In quibus Agitur de Ignati Loyolae ortu, & Apotheosi, de Societatis dogmatibus circa oboedientiam caecam, circa papae potestatem in regum principum personas & status, fidem servandam, sigillum confessionis, aequivocationes : accesserunt huic editioni auctiori & emendatiori appendices duae, in quibus continentur narrationes de molitionibus Jesuitarum in partibus Orientis. Lugduni Batavorum, 1627, in-16. [Traduction latine par Gaspar Scioppius d'un dialogue paru en France en 1624 sous le titre « Les mystères des pères jésuites [...] cité dans les ouvrages en français, une édition latine en 1632, Lambropoli, apud Robertum Librum, in-12, 330 p. Dans *Opera*, t, III.].*

1629

Suspira poenitentis afflicti : Solatia confidentis animi. Meditatio in psalmum sextum. Andreae Riveti, Lugduni, Batavorum, ex officina Elseviriana, 1629, in-8, 55 p. [réédité en 1635 Arnhem, Jacques Biesium, avec les méditations sur les sept psaumes pénitenciaux].

1631

*Disputationes XIII de justa et gratiosa Dei dispensatione circa salutem generis humani, quibus accessit ejusdem Collegium Controversiarum inter orthodoxos et pontificios. Lugduni Batavorum, Ex officina Elzeviriana, 1631, in-8, 298 p. [Frontispice gravé à la marque des Elzevier « non solus ». Dans *Opera*, t, II.].*

1632

*Praelectiones in cap. XX Exodi, in quibus ita explicatur Decalogus, ut casus Conscientiae, quos vocant, ex eo suboriantes, ac pleraeque controversi magni momenti, quae circa legem moralem solent agitari, fuse & accurate discutiantur, Lugduni Batavorum, apud, Franciscum Hegerum, 1632, in-4. 448 p. [16] [Réédité en 1637, Lugduni Batavorum, Franciscum Hegerum. Dans *Opera*, t, II].*

*Andrea Riveti, doctoris theologi, oratio, qua ab illustrissimo princie Arausiorum, accitus, & educationi principis filii praefectus, publicae professionis theologiae exercitia, intermissurus, Academiae valedixit, & gratias egit. Habita die XI. May, in auditorio solemni, Lugduni Batavorum, ex officina Buonaventurae & Abrahami Elzevir, 1632, in-4, 22 p. [Dans *opera*, t, II].*

Oratio, Quae, ab illustrissimo Principe Arausiorum accitus, & educationis Principis Filii praefectus, publicae Professionis Theologiae exercitia intermissurus, Academiae valedixit, & gratias egit. Habita die 11. Martii, in Auditorio Solemni. Lugduni Batavorum, ex officina Bonaventur & Abraham Elzevir, 1632, in-4, 22 p.

1633

Dissertatio de Origine sabbathi in qua [...] expenduntur quae adversus eundem, Rivetum scripto protulit, Lugduni Batavorum, Jean Commelinus, 1633, in-8, 186 p.

Theologicae et scholasticae exercitationes CXC in Genesin. Ex publicis ejus praelectionibus in celeberrima Batavorum Academia, In quibus praeter explicationem difficultatum locorum, controversiae multae adversus varios errores agitantur [...] Lugduni Batavorum, ex officina Bonaventurae & Abrahami Elzevir, 1633. In-4, 916 p. à deux colonnes, [19]. [Marque typographique des Elzevier « non solus ». Dedicacé aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Dans *Opera*, t. II.].

1634

Commentarii in librum secundum Mosis qui Exodus apud Graecos inscribitur, in quibus Prater scholia, Analysis, explicationem, & observationes doctrinam in usum Concionatorum, variaequaestiones Theoreticae & practicae discutuntur, & solvuntur. Cum Indicibus necessariis. Lugduni Batavorum, Apud, Franciscum Hegerum, 1634, in-4. 337 p. [40p. index.]

1635

Jesuita vapulans, sive Castigatio Notarum sylvestri Petrasanctae Romani, Loyolae Sectari, in epistolem, Petri Molinaei ad Balzacum, Lugduni Batavorum, Ex officina Francisci Hegeri, 1635, in-8. 608 p. [Dans *Opera*, t. III.]

Suspira poenitentis afflicti : Solatia confidentis animi, sive Meditationes in VII Psalmos vulgo dictos penitentiales, Arnhem, Jacobi Biesum, 1635, in-8, 220 p. [Réédité en 1638, Arnheimii, ex Officina Jacobi Biesii. Dans *Opera*, t. III.].

Via vitae, Meditatio in Psalmum CXIX, Andreae Riveti, Doctoris & Professoris Theologi, Lugduni Batavorum, Ex officina J. Maire, 1635, in-32, 404 p. [Frontispice gravé de la marque de Jean Le Maire- un homme qui bêche- sous un arbre]. [Dans *Opera*, t. II].

1636

Theodori Bezae de Pestis contagio et fuga dissertatio. Accessit Andreae Riveti ejusdem argumenti epistola, In qua & mos, cadavera mortuorum in templis sepeliendi, redarguitur. Lugduni, Batavorum, ex officina Elzeviriorum, 1636, in-12, 154 p. [Le livre de Théodore de Bèze, édité en 1579, est réédité à la demande de Rivet. Frontispice gravé à la marque des Elzeviers « non solus ». [Dans *Opera*, t. III].

Job Beverovicij, Epistolica quaestio de Vitae termino, Fatali, an Mobili ? cum Doctorum Responsis, Lugduni Batavorum, Ex Officina Jean Le Maire, 1636, in-4, 499 p. [contient les réponses de Rivet aux questions du Docteur de Dodrecht].

Instructio praeparatoria accessuris ad sacram Domini mensam. Accesserunt ejusdem Homiliae duae ad eandem rem pertinentes, Amsterdam, W. Blaeu, 1636. In-12, 111 p. [16].

1638

Homilia de origine erroris & causis inconstantiae nonnullorum in causa Religionis, in 2. Ad Corinth. Cap.11. vers 3. Arnhem, ex officina Jacobi Biesi, 1638, 64 p. [imprimé en français dans *Divers Traités*, 1635, réédité dans *Antidotum contra pestem* et publié dans *Opera* t, II].

Antidotum contra pestem & malorum Ecclesia, Meditatio in Psal.XCI. Epistolae duae, Una, de Pestis contagio & fuga, Altera, de termino vitae fatali an mobili ? Cum Homilia de origine erroris in causa Religionis, Arnhemii, Ex officina Jacobi Biesi, 1638, in-12, 297 p. [édité en français en 1637 dans le recueil intitulé *Divers Traités*, voir publication en français]. [Dans *Opera*, t, II].

1639

Apologia pro Sanctissima virgine Maria Matre Domni. Adversus veteres & novos Anti dico marianitas, Lugduni Batavorum, Hegerus & Hackius, 1639. in 4, 384 p. [Dans *Opera*, t, III].

1641

Joh, Beverovicii, Epistolicae quaestiones, cum doctorum responsis. Acces ejusdem, nec non Erasmi, Cardani, Melanchtonis, Jan van Beverwyck, Roterdami, Arnold. Leers, 1641. [Dans *Opera*, t, III].

Nobiliss. Viginis Annae Mariae a Schurman Dissertatio, de ingenii muliebris ad doctrinam et meliores litteras aptitudine. Accedunt quaedam epistolae, ejusdem argumenti. Inter Annam Mariam a Schurman, Andram Rivetum. Adolfum Vorstium, Andream Calvium et Jacobum Lydrum, Lugduni Batavorum, ex officina Elseviriana, 1641, in-8. 112 p. [traduit en français en 1646, par Guillaume Colletet, et édité à Paris par Rollet-Le-Duc, sous le titre *Question célèbre* [...] voir publication en français]. [Dans *Opera*, t, III].

1642

Examen animadversionum Hugonis Grotii, pro suis notis ad consultatem G. Cassandri. Accessit prodromus adversus calumnias Th. Bracheti Milleterii, Lugduni Batavorum, Ex officina Elseviriana, 1642, in-8, 168p. [Dans *Operat*, III].

Hugonis Grotii in consultationem G. Cassandria annota. Cum necessariis animadversionibus Andreae Riveti. Accessit Tractatus de christiana pacificationis [...] vera ratione ab eximio quodam theologo ante annos LXXX editus. Lugduni. Batavorum. Ex officina Elseviriana, 1642. In-8, 212-178 p. [Dans *Opera*, t, III].

1643

Apologeticus pro suo Vera & sinceræ Pacis Ecclesiae proposito. Contra Hugonis Grotii votum, et id genus conciliatorum artes, pro fucata & fallaci pace ecclesiastica, Lugd. Batavor, ex officina Elseviriana, 1643. In-8. 321 p. [A la fin du volume, une lettre signée Cothertus Highlandies. Lettre de Samuel Sorbière. Dans *Opera*, t, III.].

1644

Catholicus orthodoxus, oppositus catholico papistae, In quatuor Partes seu Tractatus distinctus, in quibus continetur summa controversiarum de religione, quae inter Orthodoxos & Pontificios agitantur. [...] Accesserunt huic editioni : Jesuia vapulans contra Sylvestrum Petra Sancta, & Opuscula adversaria Hugonis Grotii, & Andreae Riveti de Syncretismo inter Orthodoxos & Pontificios, Genève, Jacob Chouët, 1644, 4 parties en 1 vo, in-fol. [Frontispice gravé représentant une victoire ailée tenant un livre. Contient un portrait gravé de Rivet par T. Matham d'après Pierre Dubordieu.]. [Opera, t, III].

1645

Commentarius in psalmorum propheticorum de mysteriis evangelicis dodecadem selectam, Roterodami, Arnoldi Leers, 1645, in-4, 681 p. [Opera t, II].

Decretum Synodi nationalis ecclesiarum in Gallia reformatarum habitacarentoni ad Matronem, a XXVI decembris anno 1644, usque ad finem januari 1645. De imputatione primi peccati omnibus adami posteris. Cui accessit consensus confectionum ecclesiarum protestium. quae collegit Andrius Rivetus. Lugduni Batavorum, Ex officina Jacobi Lauwick, 1645, in-12, 116 p. [Réédité à Genève, Pierre Chouët, 1647, in-8.]. [Opera, t, III].

1646

Grotianae discussionis, sive Vindiciae Apologetici sui, pro vera pace Ecclesia, contra subdolos mediatores, Rotterdami, Ex officina Arnoldi Leers, 1646, in-8, 633 p. [Opera t, III].

1647

Inauguratio Illustris Scholae ac illustris Collegii Auriaci a Celsissimo Potentiaquae Frederico Henrico in urbe Breda Erctorum, cum Orationibus solemnibus ipsa inaugurationis die & seqq. Aliquot habitis, Bredae, ex officina Joannis a Waesberge, 1647. 4 p [Opera, t, II].

Oratio, Habita Breda, In Templo majori die XVII Septembris, in Illustris Scholae & Collegii, Auriaci ibidem, instituti solemnibus inaugurationibus, 1647. 4 p. [Opera, t, II].

1648

Andreae Riveti & Gulielmi Fratrum, Epistolae Apologeticae ad Criminationes & Calumnias Moisi Amyraldi, Bredae, Ex officini Johannis à Waesberge, 1648. [Opera, t, II].

1650

Epistola ad reverendum virum Guilielmum Rivetum fratrem Germanum unicum, Ecclesiae Talliamburgensis apud Santones Pastorem, : De senectute Bona, Breda, Ex officina Joannis Waesberge, 1650, in- 12. 78 p. [Opera, t, II].

1651

Andreae Riveti, pictavi sammaxentini, S.S. Theologiae Doctoris, & Sacram Literarum in Celeberrima lugduvensi Batavorum Academia olim Professoris, Operum theologicorum quae latine edidit(tomus primus[tertius], Roterodami, Typographica ex officini, Arnoldi. Leers, 1651. [Édition postume de l'œuvre de Rivet. 3 vol. in-folio, réédité en 1652, et en 1660].

1655

Variorum tractatus theologici de peste, Lugduni Batavorum. Apud Johanem Elsevirium, Academi. Typograph, 1645. 250 p. Lugd. Batav. Apud Johannem Elsevirium, Academ. Typograph. 1655. [quatre auteurs Theodore de Beze p.1-64, Andrea Riveti p.65-139. Gisberti Voetii. p139-250. Joh. Hoornbeek].

V. Sources du XVIe et XVIIe siècles.

Acta synodi Nationalis, in nomine Domini nostri Jesus-Christi, autoritate illust. Paepotentum D.D. Ordinum Generalium Foederati Belgii Provinciarum, Dordrecht habitae anno 1618 et 1619. Accedunt plenissima de quinque articulis, Theologorum judicia. Louis et .Bonaventure. Elzevier, 1620. [Éditée en français en 1624, par Isaac Elzevier, mis en français par Jean de Nérée, cf ; Willems. 218.].

Actes du Synode National, tenu à Dordrecht ès années 1618et 1619 avec les jugements de divers Theologiens sur les points de Doctrine qui ont été traités, le tout mis en français par Richard Jean de Nérée, Leyde, chez Isaac Elsevier, 1624.in-4°.

Actes et canons, décisions et décrets du XXVI. Synode national des Eglises réformées de France et du Bearn, Assemblée dans la ville de Charenton, proche de Paris, Par l'autorité & Permission de Louis XIII, roi de France & de Navarre, 1631.

Amyraut, Moyse, *Apologie pour ceux de la religion, sur les sujets d'aversion que plusieurs penset avoir contre leurs personnes & leur créance.* Saumur, par Jean Lesnier, imprimeur& Libraire, 1647, in-12, 336 p.

Amyraut, Moyse, *Six sermons de la nature estendue, nécessité, dispensation et efficace de l'Evangile,* par Moyse Amyraut, Pasteur & Professeur en Théologie à Saumur. Saumur, Claude Girard & Daniel de Lerpiniere, 1636, in-12, 338 p.

Amyraut Moyse, *Brief traité de la Predestination et de ses principes,* pasteur & professeur en théologie, Saumur, Jean Lesnier, Isaac Desbordes, 1633, in-12.196 p.

Arnauld, Antoine, *Une Apologie de Jansénius, [...] contre trois sermons de Monsieur Habert, théologal de Paris,* 1644. 2 vol, in-4.

Arnauld, Antoine, *De la fréquente communion ou des sentiments des Pères, des Papes et des conciles, touchant l'usage des sacrements de Penitence et d'Eucharistie sont fidèlement exposez* Paris (Vitré), 1643, in 4.

Arnauld, Antoine et Nicole Pierre, *La logique ou l'art de penser.* Paris, C. Savreux, 1662.

Aymon, *Tous les synodes nationaux des Eglises réformées de France auxquels on a joint des mandements royaux et plusieurs lettres politiques, sur ces matières Doctrine, culte, morale, discipline[...] par Monsieur Aymon, Théologien & Jurisconsulte Réformé.* Tome second, La Haye, Charles Delo, 1710. 3 parties en 2 vol

Baile, Guillaume, *Catéchisme et abrégé des controverses de nostre temps. Touchant la Religion Catholique, Dressé par le commandement de monseigneur l'illustrissime & reverendissime cardinal de Sourdis archevesque de Bordeaux,* Poitiers, par Anthoine. Mesnier, in-24. [en note, approbation datée du 16 mars 1607, par le P. Guillaume Baile].

Balzac, Jean-Louis Guez de, *Les Œuvres,* Paris, L. Billaine, 1665, 2 vol, in-fol.

Balzac, Jean-Louis Guez de, *Lettres diverses de Monsieur de Balzac*, dernière édition, seconde partie, Paris, Etienne Loyson, 1659.

Balzac Jean-Louis Guez de, *Socrate chrestien et autres œuvres du mesme auteur*, Paris, A. Courbé, 1652, in-12.

Bayle, Pierre, *Dictionnaire historique et critique, par Monsieur Bayle, troisième édition à laquelle on a ajouté la vie de l'auteur et mis ses additions*, Rotterdam, Robert Leers, 1715.[Bnf].

Bellarmin, *Disputationes Roberti Bellarmini Politiani, De controversiis Christianae fidei adversus hujus temporis haereticos*, Ingolstadii, ex typographia Davidis Sartorii, 1587-1593. In-8. [trois tomes, en 8 vol].

Beverwijck, Johan van, *Beverovicii, Epistolica quaetio de Vitae Termino, Fatali, an Mobili ?, cum Doctorum responsis*. Secunda Editio, Lugd. Batavorum. Ex Officina Johannis Maire, 1636. 382 p.

Beverwijck, Johan van, *Epistolica quaetiones Cum Doctorum Responsis. Accessit Ejusdem, Nec non erasmi, Cardani, Melanchthonis, Medicinae Encomium*. Rotterdam, Sumptibus Arnoldi Leers, 1644, in-4. [Auteurs, Anne Maria Schurman, Andrea Riveti, Daniel Heisius, Baklthazar Lydius, Claude Saumaise].

Burman, Pieter, *Sylloges epistolarum a virus illustribus scriptarum*. collecti et digesti per Petrum Burmannum, Tome, IV, Leiden, Samuel Luchtmans, 1727, in-4.[cinq volumes].

Bèze, Théodore de, *Les vrais pourtraits des hommes illustres[.] plus, quarante quatre emblèmes chrestiens*, Genève, Jean de Laon, 1581.

Bèze, Théodore de, *Sermons sur l'histoire de la passion et et Sepulture de nostre Seigneur Jesus Christ, descrite par les quatre evangelistes*. Par Théodore de Bèze, édition seconde, Genève, Jean Le Preux, 1598, in-8.

Bèze, Théodore de, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France, en laquelle est descrite au vray la renaissance et accroissement depuis l'an MD.XXI jusques en l'année MDLXIII [...]*, Anvers, J. Remy, 1580. [Édition consultée, *Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Lille, Théophile Marzial, 1841-1842.].

Blondel, David, *De la primauté en l'Eglise, traité où sont confrontées avec la response du serenissime roy de la grande Bretagne les annales du card. Baronius, les Controverses du cardinal Bellarmin, la République du card. Du Perron, etc*, Genève, J. Chouet, 1641, in-fol, 1268 p.

Borstius, Jacobus, Predikatie tegen lang hayr, Dordrecht, 1644.

Bossuet, Jacques- Bénigne, *Sermons de Messire Jacques-bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller du roi en ses conseils, & ordinaire en conseil d'Etat, précepteur de monseigneur Le Dauphin, &c*. Paris, A. Boudet, 1772-1790. 17vol. in-12.

Bossuet Jacques- Bénigne, *Lettres de Bossuet, publiées avec une Introduction et notes par Henri Massis*, Paris, Editions Tallandier. 1927.

Burton, Robert, *Anatomie de la Mélancolie*, éd, Gisèle Venet, Paris, Gallimard,2005.

Calvin, Jean, *Institution de la religion chrétienne, par Jean Calvin*, Genève, Jean Crespin, 1560, in-2.

Calvin, Jean, *Petit traicte de la sainte cene de nostre Seigneur Jesus Christ. Auquel est démontrée la vraye institution, profit et utilité d'icelle. Ensemble, la cause pourquoy plusieurs des modernes semblent en avoir escrit diversement*. Geneve, Jean Girard, 1545.

Calvin, Jean, *Le Petit Traicté monstrant ce que doit faire un homme fidele [...]*, Genève, Jean Girard, 1545.

Calvin, Jean, *La forme des prières ecclésiastiques : avec la manière d'administrer les Sacremens, & celebrer le mariage, & la visitation des malades*. L'Olivier de Robert Estienne. 1553.

Calvin, Jean, *Plusieurs sermons, de Jean Calvin, touchant la divinité, humanité et nativité de nostre Seigneur...*, imprimé par Michel Blanchier, Genève,1568.

Calvin, Jean, *Sermons de Jean Calvin sur les Dix commandements de la Loy, donnée de Dieu par Moyse, recueillis sur le champ & mot a mot de ses predications, lorsqu'il prêchait le Deutéronome, sans que depuis y ait esté rien adjouté ni diminué*, Genève, par François Estienne, 1562.

Calvin, Jean, *Commentaire sur l'Epistre à Tite*, Genève, par Jean Girard, 1550.

Calvin, Jean, *Commentaire sur le Prophète Esaïe, au roy d'Angleterre, Edouard Sixième de ce nom*, Genève, Adam & Jean Riveriz, 1552.

Calvin, Jean, *Commentaires sur le livre des Pseaumes*, Genève, Conrad Badius, 1561.

Calvin, Jean, *Institution de la Religion Chrestienne*, nouvellement mise en quatre livres & distinguée par chapistres, en ordre & methode bien propre, augmentée aussi de tel accroissement, qu'on la peut presque estimée un livre nouveau, par Jean Calvin, Genève, de l'imprimerie Thomas Courteau. 1563. [Jean Rivary, Genève, 1564].

Calvin, Jean, *Le catéchisme de l'Eglise de Genève, éd. O. Fatio, Confessions et catéchismes de la foi réformée*, Genève, Labor et Fides, 1986.

Calvin, Jean, *Quatre sermons, de M. Jehan Calvin, traictant des matieres fort utiles pour nostre temps, comme on pourra veoir par la préface*. Avec brieve exposition du Pseume LXXXVII. L'Olivier de Robert Estienne, 1552.

Calvin, Jean, *Sermons de Jean Calvin sur le dixieme chapitre de la priere Epistre S. Paul aux Corinthiens, esquels outre plusieurs matieres excellentes, celle de la sainte Cene de nostres Seigneur Jesus Christ est familierement declarée*. Genève, Michel Blanchier,1563.

Calvin, Jean, *Sermons de Jean Calvin sur les dix commandements de la Loy, donnée de Dieu par Moïse, autrement appelez Decalogue. Recueillis sur le champ & mot a mot de ses predications, lors qu'il preschait le Deuteronomie, sans que depuis y ait esté rien adjouté ni diminué.* Genève, par François Estienne, pour Bertrand Bodin, 1562.

Calvin, Jean, *Leçons ou Commentaires et expositions de Jean Calvin tant sur les révélations que sur les lamentations du prophete Jérémie [...]* Lyon, Claude Senneton, 1565.

Calvin, Jean, *Six sermons de Jehan Calvin, a savoir, Quatre exhortatifs a fuir idolatrie, & à endurer toutes persecutions, à converser en l'Eglise du Seigneur, & à librement servir à Dieu. Et deux ou il est traité du seul Moyenneur de Dieu & des hommes. Avec brieve exposition du Pseaume , LXXXVII.,* Par Jacques Poullain & René Houdouyn, 1555.

Cassander, Georges, *De Officio pii ac publicae tranquillitatis vere amantis viri, in hoc religionis dissido,* S.I, 1561, in-4.

Catalogus librorum bibliothecae D. Andreae Riveti, S.S. Theologiae Doctoris, & Sacrarum Literarum in Celeberrima Lugunensi Batavorum Academia olim Professoris, & verbi Dei Ministri. Qui publica Auctione distrabentur Lugduni Batavorum, In aedibus, Petri Leffen Bibliopolae, Inde Locksteegh, sub signo Phoenicis. Die 6. Novem. & seqq. Anno 1657. Lugduni Batavorum, Ex Officina Petri Leffen, 1657.

Catechesis religionis Christianae que in Ecclesiis et Scholis Electoralis Palatinatus traditur, Geneve, apud Matthaeum Berjon 1609.

Cats, Jacob, *Spiegel van den Houden en de Nieuwen Tijdt,* La Haye, I. Burchoorn, 1632.
Silenus Alcibiadis, sive Proteus, humanae vitae ideam, emblemate trifariam variato, oculis subjiciens, iconibus, Amsterdam, ex officina typ. G. Janssonii, 1619-1620. 4 parties en 1 vol. in-4°, front. Gravé. [Première édition en 1618, Middelbourgi, ex officini. Typ. J. Helleni].,

Chamier, Daniel, *Dispute de la vocation des ministres en l'Eglise réformée,* La Rochelle, Les héritiers de D. Haultin, 1598.

Chamier, Daniel, *La Jésuitomanie, ou les Actes de la dispute de Lectoure, publiés par Daniel Chamier,* Montauban, par les héritiers de D. Haultin, 1618, in-8.

Chandieu, Antoine de et Bèze, Théodore de, *Poèmes chrestiens et moraux,* Genève, Jean de Tournes, 1600.

Chandieu, Antoine de, *Histoire des Persecutions et Martyrs de l'Eglise de Paris, depuis l'An 1557, jusques au temps du Roy Charles neuvieme.* A Lyon, 1563, in-8.

Claude, Jean, *Traité de la composition d'un sermon,* slnd, 1688.

Cloppenburgh, Johannes, *De Foenore et Usuris, brevis Institutio, Cum ejusdem Epistola Ad CL. Salmasium,* Lugduni Batavorum, Ex officina Elseviriorum, 1641, in-8.

Coeffeteau, Nicolas, *Catechisme et abregé des controverses de nostre temps, touchant la religion. Augmenté de nouveau. Avec verification de quelques passages impugnez de faux par*

quelques ministres. Par le P. Guillaume Baile de la Compagnie de Jesus, Bordeaux, par S. Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy, 1608.

Coeffeteau, Nicolas, *Response au livre intitulé : « Le mystère d'iniquité », du sieur Du Plessis [...], par F.N. Coëffeteau, Paris, S. Cramoisy, 1614, in-fol.*

Coeffeteau, Nicolas, *La defense de la Sainte Eucharistie et presence réelle du corps de Jesus Christ, contre la prétendue Apologie de la Cène par Pierre du Moulin, ministre de Charenton par F.N. Coeffeteau, Paris D. Thierry, 1630, in-8.*

Coeffeteau, Nicolas, *Examen du livre du sieur Du Plessis contre la messe, composé il y a environ dix-huit ans par messire Jacques Davy, maintenant cardinal Du Perron, archevesque de Sens, & grand aumônier de France et publié par rev. Père, messire Nicolas Coeffeteau, Paris, S. Cramoisy, 1620, in-12.*

Confession de foi des Eglises réformées de France, adoptée par le premier synode national à Paris en 1559 et approuvée à celui de La Rochelle en 1571 par les représentants des trois Eglises nationales (Genève, Bearn et France). En 40 articles.

Copernic, *De revolutionibus orbium coelestium*, édité en 1543 à Norimbergae apud Joh. Petreium, 1543. [Ouvrage en six livres, autorité bnf.]

Crespin, Jean, *Histoires des Martyrs, persecutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile, depuis le temps des apostres jusques à present. Comprinse en douze livres, contenant les actes memorables du Seigneur en l'infirmités siens. Nouvelle et dernière édition, reveuë & augmentée de grand nombre d'histoires. Genève, Pierre Aubert, 1619, in-2.*

Daillé, Jean, *Deux sermons de la Passion de nostre Seigneur, sur le 53. Chapitre d'Esaye, prononcez à Charenton, Paris, Samuel Perrier, 1653. [78 p].*

Daillé, Jean, *Sermon De la Vocation des fidèles à la Foy & au Salut, sur Romains IX, Vers.XVI fait à Charenton le veingtème Juillet 1631, par Jean Daillé Ministre en l'Eglise réformée de Paris, se vendent à Charenton, par Melchior Mondiere, 1631, in-12, 63 p.*

Daillé, Jean, *Sermon sur les versets 31 et 32 de l'onzième chapitre de la première épistre de Pual aux Corinthiens, par Jean Daillé, Paris, L. Périer et N. Périer, 1645, in-12, 62 p.*

Daillé, Jean, *Traicté de l'employ des saints Pères, Genève, 1632, in-8, 535 p.*

Daillé, Jean, *Replique de Jean Daillé aux deux livres que Messieurs Adam et Cottiby ont publiéz contre luy. Seconde édition, rèveur & corrigée l'auteur, Genève, Pour Jean Antoine & Samuel de Tourne, 1679.*

Daillé, Jean, *Histoire de la vie de messire Philippe de Mornay seigneur du Plessis-Marly, contenant outre la relation de plusieurs évènements notables en l'Estat, en l'Eglise[...] sous Henri III. Henry IV. et Louis XIII. Leyde chez Bonaventure et Abraham Elzevier, 1647, in-4°. [Préface de Valentin Conrart, publié par Jean Daillé.]*

Daneau, Lambert, *Elenchi haereticorum, ubi facile et singulari methodo explicatur paralogini deprehendi & solui possint. Liber omnibus Evangelicae veritatis studiosis valde necessarius.* Genève, Eustache. Vignon, 1573.

Daneau, Lambert, *Brieve remonstrance sur les jeux de sort ou de hasard [...]*, impr. De P. Prunier, 1591, in-8.

Daneau, Lambert, *Methodus Sacrae Scripturae, tractandae, quae praxi, id est, aliquot exemplis et perpetuo in epistolam Pauli ad Philemonem commentario illustratur, per Lam. Danaeum.* Genève, apud P. Santandreamum, 1579. In-8.

Dauber, Johan-Henrici, *Oratio Funebris In excessum [...] Frederici Henrici D.G. Supremi Arausiorum Principis, Publice habita Bredae XV Maj in Auditorio Majori, Bredae, ex officina Joannis Wasberge, 1647.*

Dauber, Johan-Henrici, *Oratio Funebris, in excessum Andrea Riveti, theologi nobilissimi, habita in auditorio majori Illust. Collegi 18 januari an. 1651. Praefixum est programma. Accedunt et Epicedia.* Lugduvi Batavorum, ex officina Bonaventure & Abrahame Elzevirum, 1651, in-fol de 4ff, 120 p.

De Brune, Johan de Oude, *Emblemata of Zinne-werck*, Amsterdam, Jan Jacobsz Schipper, 1661.

Descartes, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences, [...]*, Leyde, Jan Maire, 1637.

Descartes, *Œuvres*, Tome 1, Paris, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, 1897-1913.

Despréaux-Boileau, Nicolas, *Le Traité du sublime ou du merveilleux dans le discours*, Nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Chez Denys Thierry, 1674, 1750.

Dieu, Louis de, *Animadversiones in acta apostolorum ubi collatis Syri, Arabis, Aethiopici, Vulgati Resami et Theod. Bezae versionibus difficiliora quaeque loca explicantur et variae Lectiones conferentur.* Lugduni Batavorum. Ex officina Elsevir. 1631. 221 p.

Dieu, Louis de, *Apocalypsis Sancti Johannis, ex Manuscripto Exemplari à Bibliotheca clariss. Viri Josephi Scaligeri deprompto. Edita caractere Syro et Ebraeo, cum versione Latina et notis*, Lugduni Batavorum. Ex typog. Elzevier, 1631, in-4, 211 p.

Drelincourt, Charles, *Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs mort*, Charenton, L. Vendôme, 1651, in-4, 785p.

Drelincourt, Charles, *Les visites charitables, ou les consolations chrétiennes, pour toutes sortes de personnes affligées, [...]* Rouen, Lucas Centurion, 1665, in-8, 480p.

Drelincourt, Charles, *Sermon sur le chap. LXIV du prophete Esaye, vers. 6,7, 8, fait à Charenton, le 4 may 1645*, avec l'aide du synode national, L. Charenton, Vendosme, 1645. In-12. V. 179 p.

Dreux du Radier J.f., *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, Paris, tome II, Tome III, Ganeau 1754.

Dumoulin, Pierre, *Eléments de la logique française*, Rouen, Jacques Caillou, 1627, dernière édition, revue et corrigée.

Dumoulin, Pierre, *Première Decade de sermons, par Pierre Dumoulin*, Ministre de la Parole de Dieu à Sedan & Professeur en théologie, Genève, pour Pierre Chouët, 1643. 228 p.

Dumoulin, Pierre, *Du Combat chrétien, ou des afflictions* [...] Sedan, J. Jannon, 1622. In-12, 305p. Réédité à Genève, Pierre. Aubert, 1632. In-8, 175p.

Dumoulin, Pierre, *Sixième Decade de sermons*, par Pierre Du Moulin, Ministre de la Parole de Dieu à Sedan, & Professeur en Théologie, Genève, pour Jacques & Pierre Chouët, 1647. 245p

Dumoulin, Pierre, *Sermons sur quelques textes de l'Écriture sainte* par Pierre Du Moulin, ministre de la parole de Dieu & Professeur en théologie en l'Académie de Sedan. Genève, Pierre Aubert, imprimeur de la République & Académie, 1636. 224 p.

Dumoulin, Pierre, *Anatomie du livre du Sieur Coeffeteau intitulé La refutation des faussetés contenues en la deuxième édition de l'Apologie de la Cène du Ministre du Moulin*. Par Pierre du Moulin Ministre de la parole de Dieu en l'Église de Paris. Genève, Pour Esaie Le Preux. 1610. 190 p.

Dumoulin, Pierre, *Nouveauté du papisme, opposée à l'antiquité du vray christianisme contre le livre de M. Le cardinal Du Perron, intitulé : Réplique à la réponse du Roy Jacques Ier, Roy de Grande Bretagne*, Sedan, J. Jannon, 1627. In- folio. [Réédité en 1633 à Genève par Pierre Chouët.].

Dumoulin, Pierre, *Lettre de Monsieur Du Moulin à Monsieur de Balzac*, Genève, Pierre Aubert, 1637.

Dumoulin, Pierre, *Response de Monsieur Du Moulin à la lettre de Monsieur de Balzac*, Genève, Pierre Aubert, 1637.

Dumoulin, Pierre, *Cartel de Deffy du Sieur de Bouju, surnommé de Beaulieu, envoyé au sieur Du Moulin, avec les réponses et répliques de part et d'autre sur le point de la Cène et des marques de la vraie Église*. Genève, Pierre Aubert, 1625, in-8. 127 p.

Du Perron, Jacques, *Réplique à la réponse de quelques ministres sur un certain escrit touchant leur vocation*, Evreux, A. Le Marié, 1605, in-12, 190 p.

Du Perron, Jacques, *Examen du livre du sieur Du Plessis contre la messe, composé il y a environ dix-huit ans par messire Jacques Davy, maintenant cardinal Du Perron, archevesque de Sens, & grand aumônier de France et publié par rev. Père, messire Nicolas Coeffeteau*, Paris, S. Cramoisy, 1620, in-12. 664 p.

Du Perron, Jacques, *Réplique à la réponse du sérénissime roy de la Grand Bretagne, par l'illustrissime cardinal Du Perron*, Paris, A. Estienne, 1622. 968 p.

Du Perron, Jacques, *Actes de la conférence tenue entre le sieur évesque d'Evreux et le sieur Du Plessis, en présence du Roy, à Fontainebleau, le 4 de may 1600, publié avec la réfutation du*

faux discours de la même conférence, par messire Jacques Davy, Evreux, A. Le Marié, 1602, in-8, 292 p. [Dans la Bibliothèque de Rivet].

Du Plessis-Mornay Philippe, *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne, comment, quand et par quelz degrez la messe s'est introduite en place*, en IV livres, La Rochelle, Hierosme Haultin, 1598, in-8, 956 p.

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Discours de la Vie et de la mort. Par P. Mornay Gentil homme François, reveu & augmenté, Auquel sont adjoutées les méditations de L. Savonarole sur les pseumes traduits de latin en François*. Paris, Chez Guillaume Auvray, avec privilège du Roy, 1604. en deux vol, 132- 116 p.

Du Plessis-Mornay Philippe, *Discours et méditations chrestiennes*, Saumur, T. Portau, 1610-1611, in-8, 477 p

Du Plessis-Mornay, Philippe, *De la Vérité de la religion chrétienne*, Anvers, de l'imprimerie de Christophe Plantin, 1591. 463 p.

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Méditations sur les Psaumes*, édition critique par Pascale Blum-Cuny, Paris, Honoré Champion, 2004.

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Le Mystère d'iniquité, c'est-à-dire l'histoire de la papauté*, Saumur, Thomas Portau, 1611. In folio. 607 p.

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Méditations quatre Pseumes du Prophete David : Composées par philippe de Mornay, Seigneur du PlessisMarly. Meditation sur le Pseume LI, traduite du Latin de Jerosme Savonarole par S.G.S*, Genève, par Pierre de La Roniere, 1599.

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Mémoires de Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis-Marly, [...] contenans divers discours, instructions, lettres et dépesches par lui dressées ou écrites aux rois, reines depuis l'an 1572 jusques à l'an 1589, [...] rédigés sur les mémoires de Charlotte Arbaleste, femme Du Plessis Mornay, par David Liques et Valentin Conrart, et publiés par Jean Daillé en 1624. [Bnf].*

Du Plessis-Mornay, Philippe, *Mémoires de Philippe de Mornay, Seigneur du Plessis-Marly, Baron de Forest-sur Sèvre [...] contenans outre la relation de plusieurs évènements notables en l'Estat, en l'Eglise, ès cours, et ès armées, divers advis politiques, ecclésiastiques et militaires sur beaucoup de mouvemens importans de l'Europe ; sous Henry III. Henry IV. et Louys XIII. A Leyde, chez Bonaventure et Abraham Elsevier, 1647, in-4°. [Biographie dressée sur un journal de Charlotte Arbalestre sa femme, depuis 1549 jusqu'en 1606 et continuée jusqu'en 1623 et publiée avec une préface de Valentin Conrart, par Jean Daillé]*

Erasme, *Les Paraphrases d'Erasme, divisées en 2 tomes, dont le premier contient l'Exposition des quatre Evangélistes et des actes des Apôtres, nouvellement translattées de latin en français- le second tome de la Paraphrase de Didier Erasme*, sur le reste du Nouveau Testament, c'est assavoir sur toutes les Epistres des Apôtres, Bâle, de l'imprimerie des Froben, 1563. 1 vol, in-fol.

Erasme, *Adagiorum Des. Erasmi Roterodami Epitomae. Editio novissima ; ab infinitis fore mendis, quibbus caetera scatebant [...]*, Amsterdami, Louis Elsevir, 1650.

Erasme, *Novum instrumentum omne : diligenter ab Erasmo Roterdamo recognitum & emendatum, una cum Annotationibus*, Apud inclytam germaniae Basileam : Johannes Froben, 1516.

Erasme, *Adagia Erasmi & aliorum editionis*. Paris, 1572. [Bibliothèque de Rivet].

Erasme, *Les Adages*, Edition complète, Edition numérotée, 5 vol. sus la direction de Jean-

Erasme, *Les silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et note de Jean-Claude Margolin, Paris, Les Belles lettres, 1998.

Erpe, Thomas van, *Rudimenta Linguae Arabicae. Accedunt ejusdem Praxis Grammatica et consilium de arabico instituendo. Editio altera, priore emendatior, ex officina Bonavanture et Abrahami Elsevier*, 1628.

Erpe, Thomas van, *Grammatica ebraea generalis*, Lugduni Batavorum, Typis Raphelengianis, Prostant apud Johannem Maire, 1621. [Épîtres dédicatoires à André Rivet, Johannes Polyandrus, Antonius Waleus, Antonius Thyssius].

Farel, Guillaume, *Du vray usage de la Croix de Jesus Christ & de l'idolâtrie commise autour d'icelle & de l'autorité de la parole de Dieu & des traditions humaines, avec un advertissement de Pierre Viret touchant l'idolatrie et les empeschements qu'elle baille au salut des hommes*. Genève, Jean Rivery, 1560, in-8. 254 [2]. p.

Fénelon, Salignac de la Mothe François de, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, nouvelle, édition, augmentée de notes, par M. L'abbé Drioux*, Paris, Jacques Lecoffre et Cie, Libraires, 1849.

Fleury, Claude, *Œuvres*, par Aimé-Martin, Paris, A. Desrez, 1837.

Fleury, Claude, *Opuscules*, Prieur d'Argenteuil & Confesseur du Roi, Louis XV. Tome Premier, Nîmes, Chez Pierre Beaume, Libraire & imprimeur du Roi, 1780.

Furetière, Antoine, Dictionnaire universel contenant tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts français par feu messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, La Haye et Rotterdam, A. Leers, 1690. [3 trois volumes].

Galilei, Galileo, *Discorsi e dimonstrazioni matematiche intorno a due nuove scienze attenenti alla meccanica et i movimenti locali, con una Appendice del centro di gravità d'alcuni solidi*. Leida, Elzevir, 1638. In 4306p.

Goor, Thomas Ernst van, *Beschrijving der Stadt en Lande van Breda [...] in Gravenhage* [La Haye], par Jacobus van den Kieboom, 1744.

Grotius, Hugo, *Annotationes in libros evangeliorum cum tribut tractatibus & Appendice eo spectantibus*. Cornelium Blaeu, 1641, in-fol, 1060 p.

Grotius, Hugo, *appendix ad interpretationem locorum N. testamenti quae de Antichristo agunt aut agere putantur. In qua via sternitur adchristianorum concordiam*, Amsterdami, Johannes Blaeu, 1641, in-8, 140 p.

Grotius, Hugo, *Annotata in consultationem Cassandri, cum necessariis animadvers. Andr. Riveti. Accessit tractatus de Christianae pacificationis et Ecclesiae Reformandae vera ratione.* Lugduni Batavorum, Louis, Bonaventure Elzevier, 1642, in-8. 272, 117, 167 pp.

Grotius, Hugo, *Via ad pacem, ecclesiasticam*, Amsterdam, Johannem blaueu, 1642. 228 p

Heinsius, Daniel, *Laudatio funebris, Lugd. Batv, 19 sept. Publice dicta Mauritio Princeps Auraico. L.B. 1625.* In-12°. [Traduite en français et augmentée d'une épître de condoléance d'André Rivet à Emilie de Solms. 1625. Publiée sous le titre de *Harangue funèbre faite à la mémoire de très illustre et invincible Prince Maurice de Nassau par la grâce de Dieu Prince d'Orange, en l'université de Leyde, en Hollande, le 19^e jour de septembre*, chez Isaac Elsev. Imprim de l'université, l'an 1625.]

Heinsius, Daniel, *Aristarchus sacer, sive, ad Nonni in Johanem Metaphrasis exercitationes, quarum priori parte interpres examinatur, posteriori interpretatio ejus sacro scriptore confertur*[...]Lugduni Batavorum, ex Officina Bonaventurae & Abrahami Elzevir. Academ. Typograph, 1627. 2 parties en 1 vol.

Heinsius, Daniel, *Herodes Infanticida, Tragedia, Ejusdem Poematia aliquot, quae in posteriori editione desiderantur.* L.B. ex officina Elzevir. 1632.

Heinsius, Daniel, *Harangue faite à la mémoire du Prince Maurice de Nassau en l'Université de Leide, le XIX jour de sept, 1625*, traduit du latin par A. Rivet, I. Elzevir, 1625, in-4°.

Huygens, Constantin, *Heylighe daghen, nieuwe laers-Gift aen vrouw Leonore Hellemans Drostine van Muyden.* Uytgegeven door de Professor Caspar Barleus, Amsterdam, Johan Blaeu. 1645.

Hyperius, Andreas, *Enseignement à bien former les saintes predications et sermons es Eglises du Seigneur : Contenant vraye methode d'interpreter et appliquer populairement les saintes Escritures par lieux communs* [...] Genève, Jean Crespin, 1564. In-8°. [16],461,[3]p.

Hyperius, Andreas, *De theologo, seu de Ratione studii theologici libri III*, Andrea Hyperio autore, Basileae : ex off.J. Oporini, 1559.

Hyperius, Andreas, *De formandis conscionibus sacris seu de interpretatione scripturarum populari De formandis conscionibus sacris seu de interpretatione scripturarum populari. Libri II*, Marburgi. Colbius, 1553. [Réédité en 1573 Basileae : ex off. Oporiniana, 1573.].

Kerckermann, Bartholomé, *Rhetoricae ecclesisticae sive bendi conciones sacras, libri duo, methodice adornati per Praecepta & Explicationes*, Hanoviae, Petrum Antonium, 1619.

Le Faucheur, Michel, *Traité de l'action de l'orateur, ou de la prononciation et du geste, tres-nécessaire à tous ceux qui ont à parler en public, par M. Conrart, Secretaire du Roy, Maison & Courone de France*, Paris, A. Courbé, 1657, in-12, 243 p.

Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas, T. 1 (1563-1685), IX, p, 1650-1651. [contient la lettre d'adieu d'André Rivet au synode de Flessingues, le 21 août 1650].

Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas, publié par la commission de l'histoire des Eglises Wallonnes, tome premier, 1563-1685, La Haye, Martinus Nijhoff, 1896. [2volumes 1896-1904, 2 vol.]

Livre des Actes des Eglises Wallonnes aux Pays-Bas 1601-1697, publié et arrangé par Guillaume H.M. Posthumus Meyjes et Hans Bots, avec la collaboration de Johanna Roelevink. Den Haag, Institut voor Nederlandse Geschiedenis, 2005.

Machiavel, *Le Prince*, Paris, chez Toussaint du Bray, Pierre Rocolet et Claude Sennius. 1631,

Melanchthon, Philippe, *De officio principum quod mandatum Dei praecipiat eis tollere [...]* Basileae : B. lasius, 1540.

Melanchthon, Philippe, *Loci communes rerum theologicorum seu hypotyposes theologicae*, Wittenberg, Melchior Lotter, 1521.

Melanchthon, Philippe, *Aristotelis Ethica commentarius doctissimo Philippi Melanctonis*, Paris, Chretien Wechel, 1535. [Un exemplaire édité à Wittenberg en 1602, dans la bibliothèque de Rivet].

Melanchthon, Philippe, *La somme de théologie ou lieux communs*, revue et augmentée pour la dernière fois, par Philippe Melanchthon, Genève, Jean Girard, 1546. In-8°, 866p.

Melanchthon, Philippe, *De l'office des princes que Dieu leur commande touchant d'oster les abus qui sont en l'Eglise. Avec la manière d'apprendre la Théologie*. Genève, Jean Girard, 1545.

Melanchthon, Philippe, *De la puissance et autorité de la sainte Eglise chrestienne, et comment elle peut estre congneüe par la Parole de Dieu*, composée par M. Philippe Melanchthon, traduit de latin en français, Genève, Jean Girard, 1543.

Melanchthon, Philippe, *Confession de la foy présentée à l'empereur Charles V, a la journée d'Augspurg[sic]*, 1530, composée en latin par Philippe Melanchthon, et depuis traduite en français par Jean Dalichamps, date d'édition 1530-1550.

Merlin, Pierre, *Sermons sur le livre d'Esther. Par Pierre Merlin, Ministre de la Parole de Dieu en l'Eglise de Laval*. Genève, François Le Preux, 1594.

Mestrezat, Jean, *Sermon sur le Pseaume CXXX, vers. 1,2,3, 4*, Charenton, Samuel Petit, 1645, in-12, 89 p.

Mestrezat, Jean, *Exposition du chapitre VIII de l'apostre Paul aux Romains, en XXXIII sermons, prononcez à Charenton par Jean Mestrezat, ministre S. Evangile, tome premier*, Amsterdam, chez Jean Malherbe & Jacques Tirel, Marchands Libraires. 1702. 585 p.

Mestrezat, Jean, *Sermons de la Justification par Jean Mestrezat la Foy sans les œuvres de la loy. sur les vers. 15 & 16 du chap.2 aux Galates*, par Jean Mestrezat, Ministre du Saint Evangile, se vendent à Charenton, par Melchior Mondière, place du change, aux deux vipères, Paris, 1639, in-8, 75 p.

Meursius, Joannes, *Athenae Batavae, Sive, De Urbe Leidensis Acadelia, virisque claris ; qui utramque ingenio suo atque scriptis illustrarunt, libri duo, Lugduni Batavorum, apud Andream Cloucqium et Elzevirios, 1625.*

Orlers, Jansz, *Beschrijving der Stadt Leyden*, Elzevier, 1641.

Pannier, Jacques, *Histoire de l'Eglise réformée de Paris sous Loius XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931, 2 vol.

Picherel, Pierre, *Opuscula theologica*, Lugduni Batavorum, ex officina Elseviriana, 1629.

Polyander, Johannes, *Syntagma exercitationum Theologicarum*, Lugduni. Batvorum, Louis et Bonaventure Elzevier, Typ. Elzevir, 1621.

Polyander, Johannes, *Meditationes sacrae in Psalmum, VI*, Lugduni Batavorum, Louis et Bonaventure Elzevir, 1630. In-12. 419 p.

Polyander, Johannes, *Disputationes LII, comprehense, ac conscriptae per Joh. Polyandrum, And. Rivetum, Ant. Walaeum, et Ant. Thysium*, Lugduni Batavorum, Louis et Bonaventure Elzevir. 1625.

Polyander, Johannes, *Sermons théologiques*, Leiden, Bara, 1639. In-12°. [Dans la bibliothèque de Rivet.].

Polyander, Johannes, *Epithalamia, in nuptias clarissimi ac reverendi domini, Johannis Polyandri, S.S. theolog. Doctoris ac professons in Academia Leydensi ; et castissimae Carolinae. Ab intimis ipsius amicis ac collegis theologis conscripta*. Lugduni, Batavorum, I. A. Elsevir, 1631. [Selon Alphonse Willems, sont incluses des poésies de Waleus, Thysius et Rivet : les trois professeurs en théologie de l'université de Leyde.].

Revius, Jacobus, *Over-Ysselche en Dichten*, Leyden, François de Heffer Boeckvetcoper, 1634.

Saumaise en français, Salmasio, Claudio, *Brief van CL. Salmasius, aen Andream Colvium, over het 11 Cap. Van den Brief tot den Corinth. Belangende het langh hair der mannen ende lokken der vrouwen*, overgeset't yut het Latijn in de Nederlandtsche Tale door Johann Michaelium Hornanum, Dordrecht, Jan Ambrullaert, 1645.

Saumaise, Claude, *Ad epistola ad Andream Colvium super Cap.XI. Primae ad Corinth, epist de caesarie virorum et mulierum coma*, Lugd. Batavorum, Ex Officina Elzeviriorum, 1644

Saumaise, Claude, *De Heelenistica commentarius, contraversiam de lingua hellenisyica decidenset [...] pertractans origine mac dialectos graecae linguae* Lugd ? Batavorum, Ex Officina Elzeviriorum, 1643.

Saumaise, Claude, *Librorum de Primatu Papae pars prima. Cum apparatu. Accessere, de eodem Primatu, Nili Archiepse. Thessaloniensis Libri duo. Item Barlaami Monarchi cum interprete utrisque Latino. tractatus*. Lugd. Batvor. Ex officina Elzeviriorum, 1645, in-4°.

Saumaise, Claude, *De usuris liber*, Lugd. Batavorum, Ex Officina Elzeviriorum, 1638. 686p.

CL, Salmassii, *Ad epistola Brief aen Andream Colvium super Cap.XI. Primae ad Corinth, epist de caesarie virorum et mulierum coma*, Lugd. Batavorum, Ex Officina Elzeviriorum, 1644.

Saumaise, Claude *De re militari Romanorum liber*, opus postumum, Lugd. Batavorum, J. Elsevirium, 1657.

Scaliger, *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoena et Colomesiana, ou remarques historiques, critiques et morales et littéraires de Jos. Scaliger, Auguste de Thou, le cardinal Du Perron, François Pithou et Pierre. Colomies*, vol.1, avec les notes de plusieurs savants, Amsterdam, Pierre des Maizeaux, 1740.

Scriverus, Petrus, *Respublica Romana*, Lugduni batavorum, Ex officina Elzeviriorum, 1626.

Scriverus, Petrus, *Batavia illustrata, seu De Batavorum insula, Hollandia, Frisia [...]* Lugduni Batavorum, Ludovicum Elzevirium, 1609.

Schurman, Anne-Marie de, *Opuscula Hebraea, latina, graeca, gallica, prosaica et metrica*, recensuit, animadversionibus instruxit [...] Lugduni Batavorum. Louis, Bonaventure, Ex Officina Elzeviriorum. 1648. In-8. [Réédité en 1651 dans le même format].

Sorbière, Samuel, *Sorberiana ou bons mots ; rencontres agréables, pensées judicieuses et observations cureuses, de M. Sorbiere*, Paris, Chez la Veuve Mabre-Cramoisy, 1646.

Spanheim, Frédéric, *Les Thrones de Grâce, de jugement, de Gloire, ou trois sermons faits par F. Spanheim*, Maupeou, 1649, in-8, 414 p.

Spanheim, Frédéric, *Oratio funebris in excessum venerandi nobilissimique theologi Johannis Polyandri a Kerckhoven, S.S. theologiae, et pastoris ecclesiae Gallo-Belgicae veterami, dicta in illustrissimo auditorio XVII. Febr 1646*, Lugduni Batavorum. ex officina Elzeviriana.1646. in-fol. 79 p.

Spanheim, Frédéric, *Laudatio funebris celsissimi herois Friderici henrici, invictissimi Arausionensium principis, Nassoviae comitis[.] dicta Leyda IVEid. Mai 1647*. Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana, in-fol, 120 p.

Spanheim, Frédéric, *Vindiciae de gratia contra Mosem Amyraldum*, Amsterdami, Louis. Elsevir. 1649.[Préface de Rivet].

Sponde, Jean de, *Méditations sur les pseumes, XIII, ou. LIII. L. & LXII. avec un essay de quelques poèmes Chrestiens, par J. de Sponde Conseiller, & maistre des Requestes ordinaires du Roy de Navarre, nouvellement imprimé*, 1588.[Bnf].

Sponde, Jean de, *Stances et sonnets de la mort*, texte établi par Alan M. Boase, Paris, J. Corti, 1947.

Tallemant des Réaux, Gédéon, *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, pour servir à l'histoire du XVIIe siècle, par messieurs Monnerqué, Membre de l'Institut, De Chateaugiron et taschereau. tome premier, Paris, Alphonse Levavasseur, 1834.

Udemans, Godfried, *T. Geestelyck Roer van Coopmans Ship*, Dordrecht, François Boels, 1640.

Vendée, Paul de, *Journal de messire Paul de Vendée, capitaine huguenot, seigneur de Vendée et de Bois Chapeleau*, Niort, Ed. A. Bénoni Drochon, 1880.

Vincent, Philippe, *Le Proces des Danses*, La Rochelle, Jean Chuppin, 1646. [Dans la bibliothèque de Rivet]. 54 p.

Viret, Pierre, *Exposition familière de l'oraison de nostre Seigneur Jesus-Christ & des choses dignes de considérer sur icelle, faite en forme de Dialogue, l'ordre des Dialogues & de la matière contenue en iceux*, Genève, Jean Gerard, 1551.

Viret Pierre, *L'autorité de la parole de Dieu & des traditions humaines*. Par Guillaume Farel avec un advertissement de touchant l'idolatrie & les empeschements qu'elle baille aux hommes, Jean Rivery, 1560.

Viret, Pierre, *De Origine continuate, usu, autoritate atque praestantia ministerii Verbi Dei et sacramentorum et de controversiis ea de re in christiano orbe [...]* Genevae, Olivia R. Stephani, 1554.

Voet, Gijsbert, *Ta Aesthetika, sive exercitia pietatis, in usum Jubentutis Academiae, Oratio de pietate cum scientia conjugenda, habita anno 1634*, Gorichemi, ex officina Pauli Vink, 1665.
Voet, Gijsbert, *Exercitia et bibliotheca studiosi theolohieae. Autore Gisberto Voetio theologiae in aca. Ultrajectina professore, Rheno-Trajecti. Apud Wilhelmum Strick*, 1644.

Voet, Gijsbert, *Desperata Causa Papatus, Novissime prodita à Comelio Jansenio Theologia Doctore & Professore, Losaniensi [...]* Amsterdami, ex officina Joannis Janssoniis, 1635.

Voet, Gijsbert, *Disputationes de Selectis quibusdam Problematia pars prima*, Noortdyck, Ex officina, Joannis, 1648. [partie1, épître dédicatoire à André Rivet].

Vossius, Isaac, *Epistolae genuinae S. Ignati martyris, quae nunc primum lucem vident ex bibliotheca florentina*. [...] Amstelodami, J. Blaeu, 1646. In-4°, 318p.

Vossius, Gérard, *De artis poeticae natura et constitutione Liber, Poeticarum libri très, de imiatiione, cum oratoria, tum pracipue poetica ; deque veterum recitatione Liber*. Amsterdam, ap. Louis Elzevier, 1647.

Correspondance

Nous présentons par ordre alphabétique la correspondance citée dans notre étude.

Correspondance entre E. Aubertin et Rivet, de 1633 à 1642, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n° 116, quatrième trimestre 2011, pp.170-197.

« Correspondance de Moïse Amyraut à André Rivet », présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n° 114, deuxième trimestre 2011, pp. 58-75.

« Correspondance de Louis Cappel à André Rivet, (1630-1648) », présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n°112, quatrième trimestre, 2010, pp. 170-208.

Correspondance de Jean Daillé (1594-1670), Ministre de Charenton, Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, mis en ligne.

Correspondance d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon et de sa fille Charlotte de la Tour d'Auvergne à André Rivet, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, Saint Briec, éd, Tulot, 2002.

Tulot, Jean-Luc, « Correspondance d'André Rivet et de Paul Ferry », *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n° 106, 2009. pp. 69-96.

De briefwisseling van Constantijn Huygens (1608-1687), [Correspondance de Constantin Huygens] présentée et annotée par Jacob Adolf Worp, La Haye, Martin Nijhoff, 1911-1917. 6 volumes.

De Briefwisseling. Deel [Tome]1 : 1608-1634, Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1911. Site : dbnl, 2008.

De Briefwisseling. Deel 2 : 1634-1639, Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1916. Site : dbnl, 2008.

De Briefwisseling. Deel 3 : 1640- 1644, Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1916. Site : dbnl, 2008.

De Briefwisseling. Deel 4 : 1644- 1649, Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, La Haye, 1916. Site : dbnl, 2008.

De Briefwisseling, Deel. 5 : 1649-1663, Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, Den Hague, 1916. Site : dbnl, ,2008.

De Briefwisseling, Deel. 6. : 1663-1687. Constantijn Huygens, editie J.A. Worp, Martinus Nijhoff, Den Hague, 1916. Site : dbnl, ,2008.

« Correspondances d'André Rivet et du pasteur Le faucheur », présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n°115, 3^e trimestre, 2011, p.114-143. [Mis en ligne, site, Tulot].

Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime, publiée et annotée par Cornelis de Waard, tome III, 1631-1633, seconde édition revue et complétée, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1969.

Un Huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle : correspondance d'André Pineau et de son oncle André Rivet, présentée et annoté par Jean-Luc Tulot, site, tulot.

Correspondance de Guillaume Rivet à son frère André Rivet, (1621-1641), présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, [en ligne].

Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome I, La République des Lettres à la fin du règne de Louis XIII : septembre 1641-mai 1643, publiée et annotée par Hans Bots et Pierre, Leroy, Amsterdam, Apa-Holland university Press, 1978.

Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome II, La république des lettres au début de la Régence, (mai 1643-décembre 1644), publiée et annotée par Hans Bots et Pierre Leroy, Amsterdam, APA-Holland university Press, 1980.

Correspondance intégrale d'André Rivet et de Claude Sarrau 1641-1650, tome III : Orthodoxie et hétérodoxie au sein de la Réforme vers le milieu du XVIIe siècle, décembre 1644-septembre 1646, 1647, 1650, publiée et annotée par Hans Bots et Pierre Leroy, Apa-Holland university Press, Amsterdam, 1980.

Correspondance échangée entre 1632 et 1648, Claude Saumaise & André Rivet, publiée et annotée par Pierre Leroy & Hans Bots, avec la collaboration de Els Peters, Amsterdam, Maarssen : APA-Holland univ, press, 1987.

Correspondance d'André Rivet aux La Trémoille, (1606-1646), Présentée et annotée par Jean-Luc Tulot. [site, Tulot.].

Correspondance de Philippe Vincent présentée et annotée par Jean-LucTulot, comprend la correspondance entre Rivet et le pasteur Vincent de 1626 à 1649. Site : Tulot.

VI. Sources antiques.

Aristote, *Aristotelis, opera omnia*, 2 vol. edit. parisiensis, grec. Lat. Tjp. Regiis. 1619. [dans la bibliothèque de Rivet].

Aristote, *Organon, I, Catégories ; II. De l'interprétation, Traduction nouvelle et notes par J. Tricot ;* (Bibliothèque des Textes philosophiques), Paris, Vrin, 1936.

Aristote, *Rhétorique*, introduction de Michel Meyer, traduction de C-E. Ruelle revue par P. Van Hemelryck, commentaires de B. Timmermans. Paris, Le Livre de Poche, 1991.

Aristote, *Poétique*, Introduction, traduction nouvelle et annotation de Michel Magnien, Paris, Le Livre de Poche, 1991.

Aristote, *Opuscules, (parva naturalia)*, traduits en français pour la première fois, et accompagnés de notes, par J. Barthélemy Saint-Hilaire, Paris, Dumont, A l'Institut, 1847.

Augustin, *Œuvres complètes*, traduits sous la direction de M. l'abbé Raulx, Bar-Le-Duc, 1864-1872, [mis en ligne sur le site de la Bibliothèque monastique. <http://www-bibliothèque-monastique.ch>].

Augustin, *Doctrine chrétienne*, publication mise en ligne par la Bibliothèque Augustinienne. [Les quatre livres de la Doctrine chrétienne ont été traduits par l'abbé Hussenot].

Augustin, *Oeuvres complètes de Saint-Augustin, II, 1ère série : opuscules, XI, Le magistère chrétien*, traduction, de M. Gustave Combès et de M. l'abbé Farges, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1949.

Augustin, *De doctrina christiana*, texte de l'édition bénédictine, traduction, introduction et notes de G. Combès et de l'abbé Farges, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1949.

Augustin, *Jésus-Christ, mort et ressuscité pour nous, Le sacrement de la Pâque*, Paris, Les Editions du cerf, 2010.

Augustin, *La Cité de Dieu*, vol, 2, Livres XI à XVII, traduction du latin de Louis Moreau, revue par Jean-Claude Eslin, Paris, Editions du Seuil, 1994.

Augustin, *Dialectica & prodigmata logica*, ex officina. Plantin, Moret, 1592. [Ouvrage présent dans la bibliothèque de Rivet].

Augustin, *Opera omnia X*, Tom. 9. Vol. Basil. Froben. 1543. [In fronte Tomi I. pauca manu sua adscripsit Rivetus]. [Dans la bibliothèque de Rivet].

Augustin, *Aurelii Augustini [...] omnium operum primus, tomus, summa vigilantia repurgatorum a mendis innumeris per D.Erasmum*, Basileae, Froben. 1528-1529. 10 vol. in-folio.

Augustin, *Les Confessions*, Traduction, préface et notes, par Joseph Trabucco, Paris, Garnier frères, 1964.

Boèce, *La Consolation de Philosophie*, traduction et notes de Eric Vanpeteghem, Paris, Le Livre de Poche, 2008.

Cicéron, *L'Orateur idéal*, Traduit du latin, préfacé et annoté par Nicolas Waquet, Paris, Editions Payot& Rivages, 2009.

Cicéron, *De Officiis*, Venet. P. Manutii Aldi. 1561. [Bibliothèque de Rivet].

Cicéron, *Œuvres complètes*, avec la traduction en français de M. Nisard, tome premier, Paris, Didot frères, 1879.

Cicéron, *Epistolae ad Atticum ex recensione F. Junii post Lambinum*. 1594. [Bibliothèque de Rivet].

Chrysostome, (Saint- Jean), *Prima omelia sul matrimonio [...] : in illud, propter fornicationes uxorem, ed. critica a cura di Daniela Mazzoni Dami*, Firenze, Università degli studi di Firenze , Dipartimento di scienze dell'antichità « Giorgio Pasquali », 1998.

Chrysostome, (Saint-Jean), *Les Homélie ou sermons de S. Jean Chrysostome sur la Genèse*, Traduction de Nicolas Fontaine, Paris, A. Pralard, 1702.

Chrysostome, (Saint-Jean), *Homélie sur tout l'Evangile de S. Jean, et des exhortations où les principales règles de la vie et de la morale chrétienne sont expliquées*. Traduites en français sur l'édition des RR. PP. Bénédictins, par M. l'abbé Le Mère, Paris, Vve Estienne, 1741.

Horace, *L'art poétique*, traduit en vers français par Jacques Peletier, 1545, Bibliothèque Nationale de France.

Origène, *Au commencement était le Verbe*, traduit du grec, préfacé et annoté par Nicolas Waquet, Paris, Editions Payot & Rivages, 2013.

Origène, *Hexapla*, œuvre philologique subsistant sous forme de fragments, terminée entre 240 et 245, consiste en une édition de l'Ancien Testament traduit en six langues, sur 6 colonnes. [Catalogue Bnf.].

Origène, *Origenes in Johannem & Jobum latinè*, ex versione Perionii. Paris, 1555. [Bibliothèque de Rivet].

Platon, *Le Banquet, Phèdre*, traduction, notices et notes par Émile Chambry, Paris, Flammarion, 1992.

Platon, *Divini Platonis opera omnia quae existant, Marsilio Ficino, interprete graece & latinè*, 1602. [Bibliothèque de Rivet].

Plutarque, *Comment écouter*, Traduction du grec et postface de Pierre Maréchaux, Paris, Editions Payot & Rivages, 1995.

Quintilien, *Institution oratoire*, Avec la traduction en français de M. Nisard, Paris, Chez Firmin-Didot frères, 1880. [mis en ligne site. remacle].

Quintilien *Quintiliani institutiones oratoriae cum declamat.* XV. Heidelberg. 1594.
[Dans la bibliothèque de Rivet].

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, traduction en français par Paul-Dominique Bernier, Paris, Poussielgue, Frères, 1887.

Sénèque, *Senecae tragoediae cum notis Thomas Farnabii*, Londini, 1624. [Bibliothèque de Rivet].

Virgile, *L'Énéide*, présentation et nouvelle traduction de Paul Veyne, Paris, Albin Michel, 2012.

Virgile, *Œuvres*, du latin en français de la version de Robert & Antoine Chevalier, [dans la bibliothèque de Rivet].

Virgilius cum Indice Erithraei ex bibliopolo Commeliano. 1599.[Dans la bibliothèque de Rivet].

VII. Bibles.

Bible qui est toute la sainte Esriture du Vieil & du Nouveau Testament, Autrement l'Ancienne & la Nouvelle Alliance, Le texte reveu & conféré sur les textes Hebreux & Grecs par les pasteurs & professeurs de l'Eglise de Genève, Genève, 1588.mettre dans les sources

Testamenti veteris Bibla sacra, sive, Libri canonici priscae Judaeorum Ecclesiae a Deo traditi, recens ex hebraeo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Immanuelio Tremellio et Francisco Junio. [...], Genève, Jean de Tournes pour les Héritiers d'Andreas Wechel, Claude de Marne & JohannAubry, 1590.

Biblia sacra, sive Testamentum Vetus, ab Im. Tremellio et Fr. Junio ex Hebraeo Latine redditum, et Testamentum Novum, à Theod. Beza è Graeco in latinum versum. Argumentis capitum additis, versibusque, éditeur scientifique, André Rivet, Amsterdam, apud Joannem Janssonium, 1648. [Edité par André Rivet d'après l'avis au lecteur. Traduction seule, sans commentaires, d'Immanuel Tremelius et de François du Jon pour l'A.T. Pour le N.T, traduction de Théodore de Bèze, dans la même version que celle de l'édition de Hanau, Daniel Aubry et Clemens II Sleich.].

Biblia Sacra [...] Amsterdami, Apud : Janbonium Blaeu, 1639.

Sacra Biblia, sive, Testamentum vetus, ab Imma. Tremelio & Francisco Junio ex Hebrae Latine redditum, et Testamentum novum, a Theodoro de Beza e Graeco in Latinum versum, Ex Typographico Bodmeriano, 1543.

Testamentum (novum) Graece, ex regiis optimis editionibus cum cura expressum, Lugduni Batavorum, Louis et Bonaventure Elzevir, 1624.

Pseaumes mis en rime française par Clément Marot et Theodore de Bèze, Genève, Par Jean de Laon, pour Antoine Vincent, 1562.

VIII. Instruments de travail

Aa, Jan van der, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, [21 tomes], Haarlem, J.J. van Brederode, 1852-1878. Mis en ligne sur le site. dbnl- aa.

Aquien, Michel, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Livre de Poche, 1993. Op Michel Aquien, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Livre de Poche, 1993.

Histoire de la littérature néerlandaise (Pays-Bas et Flandre), ouvrage dirigé par Hanna Stouten, Jaap Goedegebuure et Frits van Oostrom, avec la collaboration de Jeanna Verbij-Schillingfs, Paris, Fayard, 1999.

Millet, Olivier, *Dictionnaire des citations*, avec la collaboration de Dominique Millet-Gérard, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

Molhuysen, Pieter Christian, *Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit*, The Hague, Martin Nijhoff, 1913- 1924. [7 volumes]. [sources en ligne sur le site : dbnl, bibliotheek voor de Nederlandse letteren, contenant les résolutions de l'université de Leyde concernant Rivet de 1620 à 1632] .

Molhuysen, Pieter Christian et Blok Pieter Johannes, *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* (10 volumes). Leyden, Sijthoff, 1911-1937. [Mis en ligne sur le site. dbnl.www.dbnl.org.]

Molinié Georges, *La Stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

Molinié Georges, « Style et littérarité », dans *Littératures classiques*, n°28. 1996, pp.69-74.

Molinié George, *Dictionnaire de Rhétorique*, Le livre de Poche, Paris, 1992.

Muller, Frederik *Beschrijvende catalogus van 7000 portretten van Nederlanders en van Buitenlanders*, 3 tomes, Amsterdam, 1888.

Protestantsche Vaderland, biographisch woordenboek in Nederland. Protestantsche Godgeleerden in Nederland, Dr L. A Van Langeraad, Dr J.P. De Bie en Mr J. Loejes, Kemink & Zoon, over den dom te Utrecht, 1908-1918.

Protestantsche Vaderland, biographisch woordenboek in Nederland. Protestantsche Godgeleerden in Nederland, eerste deel, de A bewerkt door Dr H. Visscher en Dr L. A Van Langeraad, over den dom te Utrecht, 1907.

IX. Etudes critiques

Adam, Antoine, *Du mysticisme à la révolte. Les jansénistes du XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1968.

Archives de l'Occident, sous la direction de Jean Favier, tome 3, par Michel Duchein, *Les Temps modernes, 1559-1700*, Paris, Fayard, 1995.

Baroukh, Elie, Lemberg David, *Guide pratique du judaïsme de Aaron à Zohar*, Préface du grand Rabbin Alain Goldmann, Paris, FIRST, 1994.

Baubérot, Jean, Marianne Carbonnier-Burkard, *Histoire des protestants. Une minorité en France (XVIe-XXIe siècles)*, Paris, Ellipses, 2016.

Bayley Pieter, « Le raffinement et les ellipses dans le style oratoire de Bossuet », *Les actes du colloque journées Bossuet, la prédication au XVIIe siècle*, Nizet, 1980, pp. 316.

Beugnot Bernard, « La fonction du dialogue chez La Mothe Le Vayer » *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°24, 1972, pp. 31-41.

Blum-Cuny Pascale, « L'idée du bonheur dans les méditations sur les psaumes de Philippe Duplessis-Mornay », dans, Albineana, *Cahiers d'Aubigné*, 18, 2006, *Philippe Duplessis-Mornay*, sous la direction de Véronique Ferrer. pp. 213-225.

Boccardo, Brenno, « Entis affectus transvolans per omnia praedicamenta. La beauté et le nombre dans la querelle entre Jérôme Cardan et Jules César Scaliger », *Littératures classiques*, n° 60, 2006. pp. 251-267.

Boisset, Jean, *Calvin et la souveraineté de Dieu*, Paris, Editions Seghers, 1964.

Bolhuis, H.H « La Hollande et les deux refuges », *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme Français*, 115, 1969, pp. 407-448.

Boorstin, Daniel, *Les Découvreurs d'Hérodote à Copernic, de Christophe Colomb à Einstein, l'aventure de ces hommes qui inventèrent le monde*, traduit de l'américain par Jacques Bacalu, Jérôme Bodin et Béatrice Vierende, Paris, Robert Laffont, 1986.

Bost, Hubert, « Protestantisme : une naissance sans faire-part », *Etudes Théologiques et Religieuses*, 67, 1992, p. 359-373.

Bots, Hans, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, par Paul Dibon, avec la collaboration d'E. Estourgie et de H. Bots, La Haye, M. Nijhoff, 1971. 406p.

Bots, Hans, Marin Mersenne' secrétaire général' de la République des Lettres (1620-1648), pp. 165-181.

Bots Hans et Waquet Françoise, *La République des Lettres*, Paris, Belin [Bruxelles], De Boek, 1997. 188 p.

Bots, Hans, *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes de réseaux de correspondances du XVIIe siècle au XVIIIe siècles*, présentées par Christine Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häsel, Paris, Honoré Champion, 2005.

Bots, Hans « Marin Mersenne ‘ secrétaire général ‘ de la République des Lettres (1620-1648) », *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres : études des réseaux de correspondance du XVIIe au XVIIIe siècles*, présentées par Christiane berkvens-Stevelink, Hans Bots et Jens Häsel, Paris, H. Champion, 2005. pp. 165-181.

Bots, Hans, *Le magasin de l'univers : the Dutch republic as the center of the European book trade, papers press*, Leiden, E. J. Brill, 1992. 319 p.

Bourchenin, Daniel, *Etude sur les Académies protestantes en France au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris, Grassart, Libraire-Editeur, 1887.

Bourgeois, Christophe, *Théologies poétiques de l'âge baroque : la muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006.

Bray, Bernard, « Le dialogue comme forme littéraire au XVIIe siècle », In : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1972, n°24. pp. 9-29.

Brehier Emile, *Histoire de la philosophie, tome I. L'Antiquité et le moyen-âge*. Paris, Presses universitaires de France, 1967.

Breuer, Marc, *La thora commentée, le commentaire des haftaroth* par le Grand-Rabbi Alain Goldmann, Paris, C.L.K.H.2001.

Bury Emmanuel, « L'évidence au service de la réflexion du XVIIe siècle prédication : sur saint Augustin », dans *Dire l'évidence*, sous la direction de C. Lévy et L. Pernot, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 75-91.

Bury Emmanuel, « La rhétorique classique au fondement d'une pédagogie : l'exemple de la ratio studiorum et ses conséquences littéraires », *Dix-septième siècle*, n° 236, 2007/3 pp. 487-499.

Bury Emmanuel, « Les beautés de l'écriture sainte et l'esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003, p. 85-109.

Bury Emmanuel, « *Ut pictura poesis*, un paragone révélateur de l'imaginaire », *Dix-septième siècle*, n°245, 2009. pp. 699-701.

Bury Emmanuel, « Vers une atrophie de l'*inventio* topique à la fin du XVIIe siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 49, 1997, pp. 95-108.

Bury, Emmanuel Le « Lucien » de Perrot Nicolas d'Ablancourt, éd, Emmanuel Bury, 1989.

Bury, Emmanuel, « D'Ablancourt et le sacré : la satire des mythes dans le ‘ Lucien ‘ », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, N°4,(juillet-août 1989), pp. 635-642). P.U.F.

Cabanel, Patrick *Histoire des Protestants en France*, Paris, Fayard, 2012.

Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997.

Chaunu Pierre, *L'aventure de la Réforme, le monde de Jean Calvin*, Paris, Hermé, Desclée de Brouwer, 1986. 288p.

Chevalier Françoise, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, La prédication réformée au XVIIe siècle en France*, Préface de Pierre Chaunu, Labor et Fides, Paris, 1994.

Chomarat, Jacques, *Grammaire et rhétorique chez Erasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

Chrétien Jean-Louis, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

Cohen Gustave, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Edouard Champion, 1920.

Cottin, Jérôme, « 'Ce beau chef d'œuvre du monde' , L'esthétique théologique de Calvin », *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuse*, 2008, octobre -décembre, p. 489-510.

Cottret, Bernard, 1598, *L'Edit de Nantes, Pour en finir avec les guerres de religion*, Paris, Perrin, 1997.

Cottret Bernard, « Calvin, entre la loi et la parole », dans *Bible et littérature*, ouvrage publié Genève, Editions Slatkine, 2003.

Deloince-Louette, Christiane, « Un recueil-sermon. Les 'sonnets sur la mort' de Jean de Sponde » *Poétique*, 2009/1 (n°157), p. 53-68.

Dibon, L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle, *Quarendo*, vol.5, n°1, Amsterdam, Brill, 1975. Pp. 5-37.

Dibon, Paul, *La Philosophie néerlandaise au siècle d'or. Tome I, l'Enseignement philosophique à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Amsterdam, Elsevier publishing company, 1954.

Dibon, Paul, *Regards sur la Hollande, du siècle d'or*, Napoli, Vivarium, 1990.

Dibon, Paul, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, avec la collaboration d'E. Estourgie et de Hans Bots, La Haye, M. Nijhoff, 1971.

Dibon, Paul, *Histoire des Idées au XVIIe siècle*, Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études, 1968, pp. 441-450.

Dibon, Paul, *L'Université de Leyde et la République des Lettres au 17^e siècle*, *Quarendo*, vol.5, n°1, Amsterdam, Brill, 1975.

Dibon, Paul, *La Philosophie néerlandaise au siècle d'or. Tome 1. L'Enseignement philosophique dans les universités à l'époque précartésienne (1575-1650)*, Paris, Elsevier publishing company, 1954.

Dibon, Paul « le refuge Wallon précurseur du Refuge huguenot », *Bibliographie internationale de l'Humanisme et de la Renaissance, Dix-septième siècle*, 1967, Numéro 76-77, p. 53-74.
Elisabeth Labrousse, « Le refuge hollandais : Bayle et Jurieu », *Bulletin de la S.H.P.F.* n°, 76-77, pp. 75-93.

Diez, Pierre, *Histoire des Protestants et des Eglises réformées du Poitou*, Tome premier, La Rochelle, Imprimerie de l'Ouest, 1936.

Dompnier Bernard, « L'histoire religieuse chez les controversistes réformés du début du XVIIe siècle », in h. Joutard, *Historiographie de la Réforme*, Paris-Neufchâtel, Deschaux et Niestlé, 1977, pp. 16-36.

Driscoll, Michael S, « The seven penitential psalms : Their designation and usages from the Middle aAes Onwards », vol, 17, *Ecclesia orans*, mai-août 2000, pp. 153-201.

Droz, Geneviève, *Les mythes platoniciens*, Paris, Editions du Seuil, 1992.

Douma, A, H, *Anna Maria van Schurman en de studie der vrouw ; Academie proef schrift*, Amsterdam, 1924.

Dumora-Mabille Florence, « Entre clarté et illusion : l'Enargeia au XVIIe siècle, dans *Littératures classiques*, n°22, automne 1994, pp.75-93.

Duprat, Annie, Heinsius (1583-1655), *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997. pp. 417-425.

Duru, Audrey, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVIesiècle-XVIIIe siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin di XVIIIe siècle » [...] *Echos poétiques de la Bible*, Paris, Honoré Champion, 2012, pp. 115-150.

Eekhof A, *De theologische faculteit te Leiden in de 17 eeuw*, Utrecht 1921.

Engammare, Max, « Le Paradis à Genève. Comment Calvin prêchait-il la chute aux Genevois ? », *Etudes théologiques et religieuses*, tome 69-1994/3, pp. 329-347.

Engammare Max, *L'Ordre du Temps, l'invention de la ponctualité au XVIe siècle*, Droz, Genève, 2004.

Engammare Max, *Prêcher au XVIe siècle, La forme du sermon réformé en Suisse (1520-1550)*, Labor et Fides, Genève, 2018.

Eysten, Jan, *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap. Deel 35*, Johannes Muller, Amsterdam, 1914.

Etienne, Jean-Louis, *Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, P.U.F, 2002.

Fatio, Olivier, « Hyperius plagié par Flacius. La destinée d'une histoire exégétique dans : *Histoire de l'exégèse au XVIe siècle, textes du colloque international tenu à Genève en 1976*, réunis par Olivier Fatio et Pierre Fraenkel, Genève, Librairie Droz, 1978. pp. 362-381.

Fatio, Olivier, *Méthode et Théologie, Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Librairie Droz, 1976.

Felice, Paul de, *Les Protestants d'autrefois : vie intérieure des églises, mœurs et usages*, Paris, Fischbacher, 1897-1901.

Ferrer, Véronique, « La vraie voix de l'âme : méditations et lyrisme chez Duplessis-Mornay, dans Actes du Colloque de Saumur, 13-15 mai 2004, *Albineana : cahiers d'Aubigné*, 2006, n°18. p.227-241.

Ferrer, Véronique, « La lyre protestante : Calvin et la Réforme poétique en France », *Revue de l'histoire des religions*, Janvier, 2009. pp.55-75.

Feyrrolles, Gérard, « L'Eloquence de la chaire à l'âge classique », *Revue Bossuet*, Supplément au n° 4 (décembre 2013), 299 p.

Feyrrolles. Gérard, *Revue Bossuet*, publiée par l'association Les Amis de Bossuet, directeur de la publication, Gérard Feyrrolles. N°1, 2010.

Feyrrolles Gérard, « Éditorial. Les habits neufs de M. de Meaux », *Revue Bossuet*, n°6, 2015, *Réception de Bossuet au XIXe siècle*, p. 9-10.

Feyrrolles, Gérard, Guion Béatrice, et Quantin, Jean-Louis, *Bossuet*, Paris, PUPS, 2008. [Ouvrage collectif].

Feyrrolles Gérard, « Les Ages de la prédication », *Revue Bossuet* n° 4, 2013, p.1-40.

Frijhoff, Willem, G. Groenhuis, de Predikanten. « The social position of Dutch preachers in the 17th century ». *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 36^e année, N°1, 1981. pp. 95-97.

Frijhoff, Willem, Inspiration, Instruction, compétence ? questions autour de la sélection des pasteurs réformés aux Pays-Bas, XVIe-XVIIe siècles, *Pedagogica Historica*, vol. 30. 1994. pp.13-38. Juillet 2006.

Febvre, Lucien, H.J. Martin, *L'apparition du livre*, Paris, 1958. Le numéro suffit,

Finaert, Joseph, *Saint Augustin rhéteur*, Paris, Editions Les belles lettres, 1939.

Frijhoff, Willem, *La société néerlandaise et ses gradués, 1575-1814, Une recherche sérielle sur le statut des intellectuels à partir des registres universitaires*, Amsterdam, APA-Holland University Press, 1981.

Frijhoff, Willem, La circulation des hommes de savoir : pôles, institutions, flux, volumes, *Les grands intermédiaires culturels de la République des Lettres, Etudes des réseaux de correspondances du XVIIe au XVIIIe siècles*, présentées par Christiane Berkvens-Stevelinck, Hans Bots et Jens Häsel, Paris, Honoré Champion, 2005. pp.229-258.

Fumaroli Marc, *L'Age de l'Eloquence, Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Librairie Droz, 1980.

Fumaroli Marc, *L'Ecole du silence, le sentiment des images au XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1998.

Garrisson Janine, *Les Protestants au XVIe siècle*, Paris, Fayard, 1988.

Gerold, Charles-Théodore, *Duplessis-Mornay et son influence politique, sur l'Eglise réformée de France*. Thèse présentée à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, Strasbourg, G. Silbermann, 1861.

Gilmont, Jean-François, *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997.

Gilson, Etienne, *La Philosophie au Moyen-Age, Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle*, Paris, Payot, 1947.

Gilson, Etienne, « Le message de l'Humanisme, dans Culture et politique en France à l'époque de l'humanisme et de la Renaissance », *études réunies et présentées par F. Simone*, academia delle Scienze, Turin, 1974. P ?

Goeury, Julien, « La pluie et la neige, réflexions sur les usages du sermon imprimé par les Eglises protestantes en France sous le régime de l'Edit de Nantes », dans *Eloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, sous la direction de Monique Venuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. p.123-136.

Goeury, Julien, « Y a -t-il une querelle de l'éloquence sacrée dans les temples réformés à l'âge classique ? », *Le temps des beaux sermons*, textes réunis par Jean-Pierre Landry, Genève, Droz, 2006.pp. 29-51.

Goeury, Julien, « Une 'Muse Prétendue Réformée' ? », La poésie religieuse des protestants de langue française sous le règne de l'Edit de Nantes », *R.H.R.*, t.226, janvier-mars, 2009, p. 126-153.

Groenendijk, Leendert, *De nadere reformatie van het gezin. De visie van Petrus Wiitewrongel op de christelijke huishouding*, Dordrecht, Van den Tol, 1984.

Grosse, Christian, « L'esthétique du chant dans la piété calviniste aux premiers temps de la Réforme (1536-1545) *Revue de l'Histoire des religions*, 2010. pp. 13-31

Haag, Eugène, *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, deuxième édition sous la direction de M. Henri Bordier, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877-1888. 6 vol.

Haag, Eugène *La France protestante ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, Genève, Slatkine reprints, 1966. 10 vol. [reprend l'édition de Joël Cherbuliez de 1853].

Haag, Eugène, *La France protestante*, Tome VIII, Paris, Paris, Joël Cherbuliez, Librairie Editeur, 1853. p444-450.

Hadot, Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002.

Hermann, Brigitte, *La demoiselle savante ou Histoire d'Anne Marie de Schurman : 1607-1678*, Paris, Bartillat, 2003.

Higman, Francis, *La Diffusion de la Réforme en France*, Labor et Fides, Genève, 1992.

Histoire de l'Exégèse au XVIe, textes du colloque international tenu à Genève en 1976, réunis par Olivier Fatio et Pierre Fraenkel, Genève, Librairie Droz, 1978.

Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Honders H.J, *Andreas Rivetus, Als invloedrijk gereformeerd theoloog in Holland's bloeitijd*, Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1930.

Huygens, Constantin *A selection of the poems of Sir Constantin Huygens, Peter Daidson and Adriaan van der Meel*, Amsterdam University Press. 1996.

Jerphagnon, Lucien, *Histoire de la pensée, d'Homère à Jeanne d'Arc*, Paris, Collection Pluriel, 2010.

Jonge H. J de, *De bestudering van het Testament aan de Noordnederlandse universiteit en het Remonstrants Seminarie van 1575 tot 1700*. Amsterdam, 1980.

Kerviler, René et Barthélémy, Edouard, *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc*, Paris, Picard, 1880.

Kerviller René et Barthelemy Edouard de, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Sa Vie et sa Correspondance, étude biographique et littéraires*, Slatkine reprints, Genève, 1971.

Kerviler, René, Barthélemy, Edouard, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française : sa vie et sa correspondance : étude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits*, Paris, Didier, 1881. [contient des lettres de Valentin Conrart à André Rivet].

Koyré, Alexandre, *Du monde clos à l'univers infini*, traduit d el'anglais par Raissa Tarr, Paris, gallimard, 1962.

Krumenacker, Yves, *Calvin. Au-delà des légendes*, Paris, Bayard, 2009.

Krumenacker Yves, « Quand débute la Réforme en France ? », *Etudes Epistémè* [en ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 22 décembre 2017, URL : [http:// journals.openedition.org/episteme/1849](http://journals.openedition.org/episteme/1849).

Krumenacker Yves, « Quand Débute la Réforme en France ? », *Etudes Epistémè* [En ligne], 32/2017, mis en ligne le 22 décembre 2017.

Krumenacker Yves, Léonard Julien, « La nouveauté de la prédication protestante dans les villes francophones XVIe-XVIIe siècles », *Histoire urbaine*. 2012/2, (n° 34), pp. 17- 31.

Labrousse, Elisabeth, *La Révocation de l'Edit de Nantes. Une foi une loi, un roi, lieu ?* Labor et fides, 1985.

Labrousse, Elisabeth, « Marie Du Moulin éducatrice », dans *B.S.H.P.F*, n°139, 1993, pp. 255-268.

La Garanderie, Marie-Madeleine de, « Guillaume Budé (1468-1540) », *Centuriae latinae, cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarot*, réunies par Colette Nativel, Genève, Droz, 1997. pp. 221-231.

Landry, Jean-Pierre, et Morlin Isabelle, *La littérature française du XVIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1993.

Landry, Jean-Pierre, « Parole de Dieu et parole des hommes : limites et légitimité de la prédication selon Bossuet », *Littératures classiques*, 2000, n pp. 221-236,

Laplanche, François, *Orthodoxie et prédication, l'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, Paris, PUF, 1965.

Laplanche, François, *L'écriture, le Sacré et l'Histoire : le protestantisme français devant la Bible dans la première moitié du XVIIe siècle*, Paris, Université de Paris, 1984.

Laplanche, François, Tradition et modernité au XVIIe siècle. L'exégèse biblique des protestants français. In : *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 40^e année, N°. 3, 1985. Pp. 463-488.

Lardet, Pierre, dans « Jules-césar Scaliger théoricien de la poétique : réflexion sur la méthode. », *Histoire Epistémologie Langage*, année 1982, pp. 63-77.

Larsen, Anne, *Anna Maria van Schurman, The Star of Utrecht : the educational vision and reception of a savante*, London, Routledge, 2016.

Léonard Emile-Gustave, *Histoire générale du protestantisme, L'Etablissement, 1564-1700*, Presses Universitaires de France, Paris, 1961.

Léonard, Emile Gustave, *Histoire générale du protestantisme l'établissement (1564-1700)*, Paris, P.U.F, 1965.

Léonard, Julien, *Etre pasteur, au XVIIe siècle, Le ministère de Paul ferry à Metz (1612-1669)*, préface d'Yves Krumenacker, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

Le temps des beaux sermons, textes réunis par Jean-Pierre Landry, Genève, Droz, 2006.

Libral Florent, « Entre similitudes et métaphores. Amplification et optique dans la prédication en France, (v 1600-1670) », *Exercices de rhétorique* [en ligne], 4/ 2014.site

Lowth, Robert, Lectures on the sacred poetry of the Hebrews, translated from the latin of the Right Rev. Robert Lowth, by Gregory, F.A.S., vol I, London, 1807.

Lowth, Robert, *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux, traduites pour la première fois en français du latin du Dr Lowth*, Avignon, Seguin aîné, 1839. 2 vol.

Lowth, Robert, *De sacra poesi Hebraeorum*, Oxonii, 1763.

Macé, Stéphane, « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique », dans *Exercices de rhétorique*, 2014.

Magnien, Michel, « Scaliger (Jules-César) (1484-1558) », *Centuriae Latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Genève, Librairie Droz, 1997. pp. 735-737.

Mantero Anne, *La Muse théologienne. Poésie et théologie en France de 1629 à 1680*, Berlin, Duncker & Humblot, 1995.

Margolin, Jean-Claude, *Erasme, Guerre et paix*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier, Montaigne, 1973.

Marrou, Henri, *Saint Augustin et l'augustinisme*, Paris, « Maîtres spirituels », aux Editions du Seuil, 1955.

Meerhoff, Kees « Melancthon Philippe (1497-1560) », in *Centuriae latinae, Cent figures humanistes de la Renaissance aux lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Librairie Droz, Genève, 1997, pp.539-549.

Meerhoff, Kees « Mélancthon lecteur d'Agricola : rhétorique et analyse textuelle ». *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 30, 1990. Pp. 5-22.

Meli, Cinthia, « Le prédicateur et ses doubles : Actio oratoire et jeux scéniques dans le traité de l'action de l'orateur de Michel Le Faucheur », *Le Temps des beaux sermons*, textes réunis par Jean-Pierre Landry, *Cahiers du Gadges*, n°3, 2006, p.117-138.

Meli, Cinthia, « Vers une littérature sermonnaire : les recueils de sermons catholiques en France au XVIIe siècle », *L'Eloquence Ecclésiastique de la Pré-Réforme aux lumières*, sous la direction de Monique Vénuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. pp. 91-103.

Mellot, Jean-Dominique « Clés pour un essor provincial : Le petit siècle d'or de l'édition rouennaise (vers 1600-vers1670) : dans *Annales de Normandie*, année 1995, pp.265-300.

Meynet, Roland, « Une nouvelle présentation de la rhétorique biblique et sémitique », *Exercices de rhétorique* [en ligne], 8/ 2017, [http : // journals ;openedition.org/rhetorique/486](http://journals.openedition.org/rhetorique/486).

Michel, Alain, *La Parole et la beauté, Rhétorique et esthétique dans la tradition occidentale*, Paris, Albin Michel, 1994.

Michel Alain, *Théologiens et mystiques au Moyen-Age*, Edition d'Alain Michel, Paris, Gallimard, 1997.

Millet, Olivier, « sermon sur la Résurrection. Quelques remarques sur l'homilétique de Calvin », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 1988, t. 134/4, pp 683-692.

Millet, Olivier, « La Réforme protestante et la rhétorique (circa 1520-1550) », *Histoire de la Rhétorique, dans l'Europe moderne 1450-1950*, publié sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses universitaires de France, 1999. pp. 259-311.

Millet, Olivier, *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003.

Millet Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole, Etude de rhétorique réformée*, Librairie Honoré Champion, Paris, 1992.

Millet, Olivier, « Calvin prédicateur et/ ou Auteur. Ses sermons, leurs impressions et leur public, in L'éloquence de la chaire entre écriture et oralité (XIIIe-XVIIIe siècles) », *Actes du Colloque international de Genève, 11-12 septembre 2014*, sous la direction de Gabriel Aubert et Amy Heneveld, Cinthia Deli, Honoré Champion, Paris, 2018.

Millet, Olivier et Robert, Philippe, *Culture biblique*, Paris, P.U.F, 2001.

Millet, Olivier, « Entre grammaire et rhétorique : à propos de la perception de la phrase au XVIe siècle », *L'Information grammaticale n°75*, octobre 1997. pp.3-9.

Millet, Olivier, « La leçon des émotions ; l'expression des passions et se légitimité dans le commentaire de Calvin sur les psaumes », *La Peinture des passions de la Renaissance à l'âge classique*, Saint-Etienne, Publications de l'Université, 1995. Pp.169-184.

Millet, Olivier, « La question de la prédication : la théorie homilétique de Pierre Viret et le caractère rhétorique de ses sermons conservés », *Pierre Viret et la diffusion de la Réforme, Pensée en action, contextes religieux*, sous la direction de Karine Crouzat et Daniela Solfaroli-Camillocchi, Lausanne, édition Antipodes, 2014.

Mounier P.J., *Les Eglises Wallonnes des Pays-Bas (bulletin de la commission)*

Nativel, Colette, *Le noyau et l'écorce, Les arts de l'allégorie XVe-XVIIe siècles*, sous la direction de Colette Nativel, Paris, Collection d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome, 2009. (Ouvrage collectif.)

Nativel, Colette, *De pictura veterum libri tres* (Roterodami, 1694) Junius, Franciscus (Du Jon), Edition, traduction et commentaire du livre I par Colette Nativel, Genève, Droz, 1996.

Nativel, Colette, *Dire l'évidence, (Philosophie et rhétorique antiques)*. Textes réunis par C. Lévy et L. Pernot, [actes du colloque de Créteil et de Paris], Cahiers de philosophie de l'université de Paris XII-Val de Marne, n° 2, 1997. pp. 265-287.

Noël, Marie-Pierre, « Gorgias et ‘l’invention des figures gorgianiques’ », *Revue des Etudes Grecques*, Année 1999/ 112-1, pp. 193-211.

Noaully, Jean-Michel, « Le psautier des églises réformées au XVIe siècle », *Chrétiens et sociétés*, Numéro spécial I, 2001, , [http/ journals-openedition.org](http://journals-openedition.org).

Orcibal, Jean, *Les origines du Jansénisme*, Paris, Vrin, 1947-1948, 2 vol.

Opstal, Alexander Gijsbert van, *André Rivet, Een invloedrijk hugenoot aan het hof van Frederik Hendrik*, Drukkerij, Harderwijk, 1937.

Pannier, Jacques, *Histoire de l’Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, Paris, Honoré Champion, 1931, 2 vol.

Pannier Jacques, *Histoire de l’Eglise réformée sous Henri IV*, Paris, Champion, 1911.

Patry, Raoul, Philippe Du Plessis-Mornay : un huguenot homme d’Etat (1549-1623), Paris, Libr. Fischbacher, 1933.

Pernot Laurent, *La Rhétorique dans l’Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

Peters, Charles, Adry, Felicissime, Jean, *Annales de l’imprimerie elzevirienne : ou histoire de la famille des Elzevier et de ses éditions/* par Charles Peters, Gand, : C. Annoot-Braeckman, 1851. [basé sur le catalogue manuscrit dressé par JF. Adry, acquis par l’auteur en vente publique.]

Pettegree, Andrew, Weduwen, Arthur der, « What was published in the seventeenth-century Dutch Republic ? », *Revue historique*, Société bibliographique de France, 2018.

Petitot M, *Collection des Mémoires relatifs à l’Histoire de France depuis l’avènement de Henri IV jusqu’à la Paix de Paris conclue en 1763*, tome XLVIII, Mémoires de Conrart, Mémoires du Père Berthod, Paris, Foucault, 1825.

Poton Didier, *Duplessis-Mornay 1549-1623, Le « pape des huguenots »*, Paris, Editions Perrin, 2006.

Poujol, D.F, *Histoire et influence des Eglises Wallonnes dans les Pays-Bas*, Paris, 1902.

Rademaker C.SM, *Gerardus Joannes Vossius, 1577-1649*, Tjeenk Willink, Zwolle, 1967.

Rambaud, Pascal, *De La Rochelle vers l’Aunis. L’histoire des réformés et de leurs Eglises dans une province française au XVIe siècle*, Paris Honoré Champion, 2003.

Richter, Mario, *Jean de Sponde et la langue poétique des protestants, Etudes et essais sur la Renaissance*, traduit de l’italien par Yvonne Bellenger et François Roudaut, sous la direction de Mireille Huchon, Paris, Classiques Garnier, 2011

Rimbault, Lucien, *Pierre du Moulin (1568-1658), Un pasteur classique à l’âge classique, Etude de théologie pastorale sur des documents inédits*, librairie philosophique, J.Vrin, Paris, 1966.

Saladin, Christophe, *Le Miroir des humanistes*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Salliot, Natacha, « Eloquence ecclésiastique et visée persuasive sous le règne d'Henri IV, : les sermons de Du Perron (1556-1618) », dans *L'Eloquence ecclésiastique de la Pré-Réforme aux lumières*, sous la direction de Monique Vénuat et Christian Jérémie, Paris, Honoré Champion, 2015. pp.63-91.

Salliot, Natacha, *Philippe Duplessis-Mornay : la rhétorique dans la théologie*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

Schama, Simon, *L'Embarras des Richesses, La culture Hollandaise du Siècle d'Or*, Paris, Gallimard, 1991.

Schapira, Nicolas, *Un professionnel des lettres au XVIIe siècle, Valentin Conrart : une histoire sociale*, Paris, Champ Vallon, 2003.

Schökel, Alonso, *La Parole inspirée : l'Écriture sainte à la lumière du langage et de la littérature*, traduit de l'espagnol par Hélène de Blignières et Paul Hardy, Paris, Editions du Cerf, 1971. 407p.

Secretan, Catherine, *Les Pays-Bas au Siècle d'or : de l'Union d'Utrecht à la Paix d'Utrecht (1579-1713) : dictionnaire*, sous la direction de Catherine Secretan et Willem Frijhoff, Paris, CNRS Editions, 2018.

Secretan, Catherine, « Au pays de la discussion cultur. « La résolution des conflits d'opinions dans les Pays-Bas du XVIIe siècle », *Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Paris, Champion, 2016.

Secretan, Catherine, *Les Privilèges, berceau de la Liberté : la révolte des Pays-Bas, aux sources de la pensée politique moderne (1566-1619)*, Paris, Vrin, 1990.

Secretan, Catherine, *Les Pays-Bas aux XVIIe et XVIIIe siècles : nouveaux regards*, sous la direction de Catherine Secretan et Delphine Antoine-Mahut, Paris, Honoré Champion éditeur, 2015.

Secretan, « Compétence et valorisation de l'individu dans les Pays-Bas au XVIe et XVIIe siècles, *Les Pays-Bas aux XVIe et XVIIe siècles, Nouveaux Regards*, Paris, Champion, 2015.

Secretan, Catherine, Simon Stevin 's Vita politica. Het Burgherlick leven (1590), A practical guide for civic life in the Netherlands at the end of the sixteenth century, *De Zeventiende Eeuw* 28, I, 2012, pp. 2-21.

Sellin R.P, *Heinsius Daniel 1580-1655, Heinsius en Stuart England*, Leiden-London, 1968.

Sepp, Christiaan, *Het Godgeleerd onderwijs in Nederland gedurende de 16e en 17 eeuw*. Leiden, De Breuk en Smits, 1873.

Sicard-Arpin Ghislaine, « La Bible dans les sermons protestants : le fondement d'une identité, l'arme contre l'adversaire catholique », *Bible et littérature*, Genève, Editions Slatkine, 2003. p.111-119.

Solé, Jacques, *Au temps de l'Édit de Nantes : le débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, Paris, 1981

Solé, Jacques, *Les origines intellectuelles de la révocation de l'édit de Nantes*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1997.

Stauffer Richard, « *Dieu, la création et la providence dans la prédication de Calvin* », Bern, Peter Lang, *Studien zur historischen und systematischen théologie*, 1978

Stauffer, Richard, *Interprètes de la Bible*, Paris, Edition Beauchesne, 1980.

Strien-Chardonneaux Madeleine Van et Kok Escalle, Marie-Christine, « Le français aux Pays-Bas (XVIIe-XIX siècles) : de la langue du bilinguisme élitaire à une langue du plurilinguisme d'éducation », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*[en ligne], 45/2010 : [http:// journals.openedition.org](http://journals.openedition.org). p. 123-156.

Truchet, Jacques, *La prédication de Bossuet, étude des thèmes*, Paris, Cerf, 1960, 2 vol.

Tulot, Jean-Luc, « Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe siècle et au XVIIe siècle » , 1, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 83, 3^e trimestre 2003, p.173-202.

Tulot, Jean-Luc, L'Eglise réformée de Thouars au XVIIe siècle, complément sur le pasteur Jean Chabrol, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 100, 4^e trimestre 2007, p. 181-185.

Tulot, Jean-Luc, L'Eglise réformée de Thouars au XVIIe siècle, *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, n° 87, 3^e trimestre 2004, p. 119-138.

Verbeek, Théo, « Etudier l'Histoire du Cartésianisme », *Pratiques et représentations de la diversité des opinions (1500-1650)*, Paris, Champion, 2016. pp.51-64.

Vinet, Alexandre, *Histoire de la Prédication parmi les réformés de France, au XVIIe siècle*, Paris, Chez les Editeurs, rue de Rivoli, 1860.

Venesoen, Constant , *Anne-Marie Schurman, femme savante (1607-1678) : correspondance*, Paris, H. Champion, 2004.

Voet, Léon, The Golden Compasses. *The History of the house of Plantin-Moretus*. Vangendt & Co, Amsterdam, 1969.-1972.

Voogd, Christophe, *Histoire des Pays-Bas : des origines à nos jours*, Paris, fayard, 2003.

Waquet, Françoise et Bots, Hans, *La République des lettres*, Paris, Belin, 1997.

Williem, Davies David, *The World of the Elseviers, 1580-1712*, The Hague, Nijhoff, 1954.

Willems, Alphonse, *Les Elzevier, histoire et annales typographiques*, Bruxelles, G. A. van Trigt, Editeurs, Paris, Adolphe Labitte, La Haye, Nijhoff, 1880.

Worp, Jacob, Adolph, *De gedichten van Constantijn Huyghens, naar zijn handschrift uitgegeven*, Groningen, 1984. [9 tomes, mis en ligne sur le site. dbnl].

Yates, Frances, A, *L'art de la mémoire*, traduit de l'anglais par Daniel Arasse, Paris, Editions Gallimard, 1975.

Zuber, Roger, *Les belles infidèles et la formation du goût classique, Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Bibliothèque de « l'Évolution de l'Humanité », Postface d'Emmanuel Bury, Albin Michel, Paris, 1995. [Première édition, en 1968, Paris, Albin Michel].

Zuber, Roger, « Calvinisme et Classicisme » *Société d'Étude du XVIIe siècle*, n°76-77, 1967, p. 5-22.

Zuber, Roger « De Scaliger à Saumaise : Leyde et les grands « critiques » français, *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, octobre-novembre-décembre, 1980. pp.462-487.

Zuber, Roger, *Les émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, 1997.

Zumthor, Paul, *La Vie quotidienne en Hollande au temps de Rembrandt*, Paris, Hachette, 1959.

Annexes

Annexe I. Portrait²⁴⁶⁴ gravé de Rivet d'après Hendrick Hondius II, 1631.



2464 Portrait daté de 1631, gravure conservée au British Museum. Graveur Hendrick Hondius le jeune. au *D. andrea Rivetus, SS. Theolog doct. Et professor.* Quatrain de Robert Boyd ou Robertus Bondius, théologien écossais et ami d'André Rivet. Dans le cartouche est inscrit ce poème. « Enthea quae virtus pietas, atque ampla supellex/ Doctrinae, eloquii flexaminiq; vigor./ Non fixisse larem poterant, ubi suavius alma/ Concinat ingenitus cum gravitate lepos. Plusieurs portraits du prédicateur furent gravés. Un portrait en 1637, gravé par Théodore Matham d'après Pierre Dubordieu, ainsi qu'un portrait en 1647, gravé par Jonas Suyderhoef, d'après un portrait de Pierre Dubordieu, Voir Frederik Muller, *Beschrijvende catalogus van 7000 portretten van Nederlanders en van Buitenlanders*, 3 tomes, Amsterdam, 1888. p. 215.

Annexe 2.

Lettre d'adieu de Rivet à l'Eglise Wallonne le 21 août 1650. Lettre d'adieu au synode de Flessingues²⁴⁶⁵.

Messieurs et très honorés frères,

Combien que j'aye prié les frères deputez de cette eglise de me ramentevoir en vostre souvenir et vous assurer de la continuation de mon affection au service de vous tous et de mes vœux pour la conservation des églises que vous servez, et leur propagation, j'ay creu néanmoins les devoir accompagner de ce mot, tant pour ratifier ce qu'ils vous en diront que pour vous demander la continuation de vos saintes prières, afin que le Seigneur, qui a voulu jusqu'à present me conduire en une si longue course, en ce qui en reste ordonné en son conseil me donne de la finir à Sa gloire et à mon salut éternel. J'apprens depuis peu tant de breches que Dieu a voulu faire en sa Maison, retirant à Soy nombre d'ouvriers desquels peu ou nul n'avoient atteint mon aage, et plusieurs avoyent esté au dessous, et quelques uns mes disciples, que cela m'appelle à une preparation à la fin de la vieillesse, qui n'attend plus un autre aage en cette vie, mais la vie qui doit durer à jamais, qui sera la couronne de justice à ceux qui auront combattu le bon combat de la foy [2 Tim. 4. 7-8]. Comme je sçay que selon vostre charité vous me la souhaitez tous, aussy demande je à Dieu qu'apres plusieurs années d'utiles labours en Son Eglise, Il la conserve et la donne à tous et un chacun de vous, et que le reste de mes jours je soy toujours tenu entre vous, Messieurs et très honorez frères, vostre très humble et très affectionné frere et serviteur au Seigneur. André Rivet. De Breda, le 21 Aoust 1650.

²⁴⁶⁵ *Livre synodal, contenant les articles résolus dans les synodes des Eglises wallonnes des Pays-Bas*, T. 1 (1563-1685), IX, p. 1650-1651.

Annexe 3.

Les Bibles de Rivet. Liste établie à partir du catalogue de vente de sa bibliothèque.

Biblia sacra Hebraica & Chaldaica cum Paraphr. Rabinorum Commentariis, & Masora, Buxtorfii, Basil. Magna charta. 3 volum. Typo. Lud Konig. 1618.

Bibliorum Ebraic. Concordantiae absolutissime ejusdem J. Buxtorfii. Ibidem 1632.

Biblia Graeco Latina ad editionem Romanam, ex vers. Flam. Nobil. Cum fragmentis veterum interpretum Paris. 3.volum. Apud Nicol. Buon. 1628.

Biblia latina variarum versionem ex editione Regia, opera Laurentii Beyerlinck Antwerpiae excusa. 3. Volum. Apud Joh. Keerberg. 1616.

Biblia cum perpetua Paraphrasi 3.volum. opera Lucae Pisiandri. Ex officina Typographica Matthiae Beckeri 1609.

Biblia Latina Tremel. & Junii, exprima editione Wechel. Francof. In Folio magnis Characteribus 2 volum. 1579. [In fronte quaedam manu notavit Rivetus. [notes écrites sur le frontispice de la main de Rivet].

Biblia sacra sive Testamentum vetus ab IM. Tremellio et Fr. Junio ex Hebraeo Latine et Testamentum novum à Theod. Beza è graeco in latinume versum.[lettre aux lecteurs d'André Rivet].

Biblia Latina cum versione & notis Castalionis, Basilea 1573. Per Petrum Pernam.

Biblia versionis vulgate cum glossa Ordinaria, lyrani Commentariis, Pauli Burgensis notis. 7 vol. Lugdun. 1508.

Biblia versionis vulgate, cum perpetuis Commentariis Conradi Pellicani in vetus & novum Testam. 4 volum. Tiguri. 1582. Apud Christoph. Froshover.

Harmonia Evangelicacum Commentariis Chemincii, Lyseri, & Gerhardi, Genevae. 1641.

Concordantiae Bibliorum Latinae Rob. Stephan. 1555.

Psalmi Ebraici ex edit. Erpenii. Item Graeco-latini, ex edditione Plantini.1584.

Novum Testamentum ex Bibliotheca Regia Graecè. Eddente Rob. Stephano. 1549.

Novum Testamentum graecè, cum versione vulgata & Erasmiana 2.vol. Rob. Stephano. 1551.

Novum Testamentum versionis vulgate cum notis & indice Lovaniensum ex editione. Plantin. 1584.

Biblia Italiana di Giovanni Diodati, post. Edit. in Fol.

Biblia Hispanica de Cypriano de Valeta.

Bible en français.

Bible Française de Louvain, in octavo. Sans édition.

Bible latine et françoise de Benoist. 1568. In-4. [L'imprimeur signale qu'au front il y a plusieurs choses notées et écrites de la main d'André Rivet].

Bible françoise de l'ancienne Edition de Calvin, Lyon, Cloquemain. 1562.

Bible Françoise antique du temps de Charles 6. Avec plusieurs Gloses & Additions & figures. A Lyon. 1532.

Bible Françoise antique du temps de Charles 6. Avec plusieurs Gloses & Additions & figures. A Lyon. 1532.

Annexe 4.

*Eloge funèbre de Gisbertus Voetius*²⁴⁶⁶

Delitia mundi, nulli gravis, omnibus aques,
Et fidei, & sacri gloria prima chori,
Depositum coeli, caelo maturas, anbelans
Ad coelum, placiadà morte Rivetus obit.
Dum trahit hinc pugnans, trahit hinc Ecclesia regnans
Utraque dum jubar hoc percupit esse sum
Vincit amor Patriae, regnique immensa cupido,
Terraë terricolis regna relinquit ovans.
Pallida mors vitam perimit ; coelestia vita
Munera mors eadem, & laeta trophea tulit.
Vincimur, & tanta lacrymas in clade tenemus,
Mascula sic pietas nos vetat esse pies.

²⁴⁶⁶ Dauber, *Oratio funebris. op.cit. p.105.*

Annexe 5.

*Eloge funèbre de Daniel Heinsius*²⁴⁶⁷.

Illustre munus, quod Batavorum inclytae
Rogat terrae, magna donavit parens
Tellus benignae foederata Galliae,
Vita supremo consecratum numini, Scriptisque, nulla quae terent oblivia,
Sydus Lycei, Principis rapti decus,
Et dirigendis destinatum moribus,
Aetate prima Patriae magno Patri,

²⁴⁶⁷ Dauber, *Oratio funebris*, *op.cit.* p. 102.

Annexe 6.

Lettre de Constantin Huygens adressée à Marie Dumoulin le 13 mars 1651²⁴⁶⁸.

Sur les dernières heures de M. Rivet.

Ames chrestienes, qui scavez
Ce que de longtemps vous devez
A ces veilles infatigables,
A ces travaux incomparables,
Dont ceste main a parsemé,
Dont ceste bouche a parfumé
Tout l'univers et son enceinte,
Approchez de la Terre sainte
Par le chemin de Vérité,
De Foy, d'Espoir, de Charité,
Que dans sa dernière constance
C'est l'homme de Dieu vous avance.
Voyez tous ces feuillets dorez ;
Il m'assure que vous direz
Après tant d'excellentes pages
Que le plus beau de ses ouvrages
Le plus comblé du S. Esprit
C'est celuy qu'il n'a point escrit.

²⁴⁶⁸ J.A. Worp, *De gedichten van Constantin Huyhens, naar zijn handschrift uitgegeven*, Groningen, 1984, tome IV, p. 253.

Annexe 7.

Lettre de Frédéric-Henri à André Rivet le nommant précepteur de son fils Guillaume II d'Orange²⁴⁶⁹.

Frederic Henry par la grâce de Dieu Prince d'Orange, Comte de Nassau, Catzenelleboge, Vianden, Dietz, Lingen, Moers, Bueren, Leerdam, Marquis la Vere et Flissingues, Seigneur et Baron de Breda, de la ville de Grave et pays de Cuycq, Diest, Grimbergues, Herstal, Cranendoncq,[...] Viscomte héréditaire d'Anvers et de Besançon, Mareschal héréditaire d'Hollande, Gouverneur de Gueldres, Hollande, Zélande, Westfrise, Zutphen, Utrecht et Overisle. Capitaine Général et Amiral des Provinces Unies, à tous ceux qui ces presentes verront Salut. Comme ainy soit qu'aurions trouvé à propos de commettre quelques personne bien qualifiée à la direction et conduite de la première nourriture et Instruction de nostre fils le Prince Guillaume de Nassau, scavoir faisons que pour la bonne et entière cognoissance qu'avons de la piété, prudence, probité et doctrine singulière du Sieur André Rivet, Docteur en la Sainte Théologie et à présent professeur ordinaire d'icelle en l'université de Leiden, l'avons appelé, commis et autorisé, appelons, commettons et autorisons par cestes à la dite Charge, en vertu de laquelle il aura à procurer que ledit nostre fils soit eslevé et instruit en la crainte de Dieu, en bonne moeurs et en toute modestie et civilité convenable à sa naissance, dirigera la méthode des exercices, auxquels nous jugerons qu'il conviendra s'appliquer et la discipline de tel qu'on employera pour cet effect, et finalement l'assistera et conduira et accompagnera par tout où besoing en sera avecq autant de soin, prudence et circonspection que nous avons sujet de nous promettre de son entremise. [...] Entendons de plus et voulons que nonobstant que d'icy à quelques années nous pourrions venir à décharger le dit Sieur Rivet de la présente vocation, il luy soit libre de demeurer ministre de la Parole de Dieu en nostre maison [...]

Par ordonnace de son exl. F. Henri d'Orange. In dorso : Ce jourd'huy quinzieme de Mars mil sixens trente deux à le Sieur André Rivet Docteur en Théologie presté le serment de fidélité entre les mains de Son Ex de s'acquitter diligemment et fidèlement en la charge contenu au blanc de ceste. G. Le Saige.

²⁴⁶⁹ *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap*. Gevestigdte Utrecht, Kemink & zoon, 1877-1966. Deel 35, p 152. [numérisé sur le site dbnl.].

Annexe 8.

Lettre de Jean Daillé, le 10 mai 1642²⁴⁷⁰.

Monsieur & très honoré frère,

Je mis hier le reste de mon écrit entre les mains d'un marchand d'Amsterdam, nommé Monsieur Vandervene, qui est parti de cette ville, & m'a promis de vous faire tenir le tout promptement & fidèlement. Je croy que vous aurez maintenant reçu la 2^e partie que j'ai baillée à M de Botaquet il y a longtemps comme je vous ai mandé. Au reste Monsieur depuis ma demeure, j'ai leu ou pour mieux dévoré votre écrit contre M. Grotius avec tant de plaisir & de satisfaction que depuis que je ne l'eus commencé, je ne le quittai point que je ne l'eusse achevé. Il est excellent, net, clair, vif & fort tout ce qui se peut. Vous le relevez admirablement en divers lieux. Je crois qu'il aura de la peine à répondre à vos demandes sur la tradition d'où il a tiré l'exposition de « *orin abraham genesum eis & de Ecre virgo pari &* du conseil qu'il donnerait aux états de Suède sur la restitution de l'état au Polonais ; Je trouve aussi excellentes vos réparties sur Melanchthon, sur le supplice de Servet, & tout le reste. *Le non mentit* de St. Augustin était tout à fait malicieux & le sophisme contre Monsieur du Moulin. Vous lui avez bien donné bon change avec son anneau des bons Rois. Bref j'ai admiré par tout la vigueur & facilité de votre plume & remercie Dieu de tout mon cœur de la santé & furie qu'il vous conserve, le suppliant de vous prêter longuement à son Eglise, en un état si ferme que nous puissions souvent avoir de tels puits de votre cabinet. Milletière a aussi été traité comme il devait. Je crois que cette altercation de la Sorbonne lui fâchera fort.

²⁴⁷⁰ Correspondance entre André Rivet et Jean Daillé.

Annexe 9.

*Lettre de Valentin Conrart à Rivet, 26 novembre 1644*²⁴⁷¹.

Monsieur, il y a fort longtemps que j'ay de la vénération pour votre piété et pour votre mérite et que je souhaite une occasion favorable de vous le témoigner. Je n'en pouvais rencontrer de plus heureuse que celle que Mademoiselle Marie du Moulin m'en a donnée, quand elle m'a appris que vous ayant touché quelque chose de ce souhait, dont je l'ai entretenue plusieurs fois, vous aviez eu la bonté de luy faire une réponse non-seulement très civile, mais beaucoup plus avantageuse que je ne l'eusse osé espérer. Car elle m'assure que vous luy avez mandé que mon nom ne vous estoit pas inconnu ; que vous ne rejetteriez pas les offres que je desirois vous faire par mes lettres de mon très-humble service et que même vous vouliez prendre la peine de faire tenir et d'accompagner de votre recommandation celle que j'avois dessein d'écrire à Melle de Schurmann pour luy rendre l'hommage que luy doivent toutes les personnes qui aiment la vertu et le savoir et pour la supplier de me vouloir honorer de sa bienveillance. Ce sont, Monsieur des faveurs très signalées et que je ne puis accepter tout à la fois sans une espèce d'effronterie : mais je vous avoue que l'intérêt l'emporte sur la civilité et qu'il a tant d'avantage pour moy à vous prendre au mot, qu'il m'est impossible d'écouter le respect qui me conseille d'en user avec plus de retenue. Je vous offre donc ce que vous avez déjà promis de recevoir et j'accepte en mesme temps la courtoisie que vous m'avez offerte. Recevez-moy, s'il vous plaist, au nombre de vos très-humbles serviteurs et faites en sorte que cette illustre fille qui vous révère autant qu'elle est révérée des autres hommes, me souffre au rang de ses admirateurs. [...]

A Paris, le 26 novembre 1644.

²⁴⁷¹ René Kerviler, Edouard Barthélemy, *Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française : sa vie et sa correspondance : étude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits*, Paris, Didier, 1881.p. 262-263.

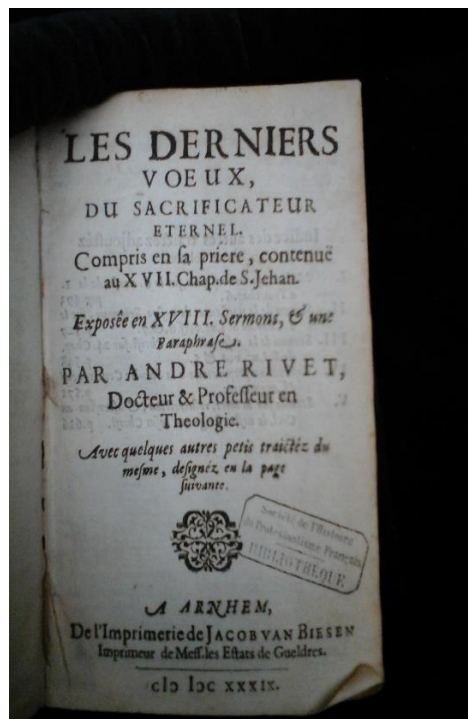
Annexe 10.

Oraison faite à l'ouverture du Synode, commencé à tenir le XXVe avril 1606, au Château de Thouars par Monsieur Rivet. Ms. Coquerel. B.P.F.

Père propice, miséricordieux, si par ces doux noms, tu ne t'étais donné à connaître à nous en ta parole : Si par ordinaire effets, tu ne t'étais manifesté tel envers nous, nous n'oserions maintenant comparaitre devant ta face, environnés et comme accablés de la multitude de nos péchés. Desquels, sans autre preuve nous sommes convaincus en nos propres consciences qui ne respirent maintenant, Seigneur, que par l'assurance de tes promesses et la paix qu'elle qu'elles reçoivent par l'appréhension de la justice de ton Saint, laquelle aussi nous « ramentevons » à présent devant la majesté pour recevoir en son nom avec la rémission de nos fautes et transgressions, la continuation de tes grâces et favorables bénédictions et ce d'autant plus, Seigneur qu'étant ici convenus et assemblés en ton nom pour prouver l'avancement de ton règne, nous nous sentons du tout desgarnis en nous-mêmes, des choses requises à une si importante affaire. Car si où il est question que de la garde des villes, esquelles nous faisons notre séjour en cette vie ou du bâtiment de nos maisons et logettes temporelles ; cependant nous travaillons en vain, nous couchant tard et nous levant matin. Comment serons-nous y doines à la garde de ta céleste Jérusalem et propres au bâtiment spirituel de ton temple magnifique ? Cependant Seigneur t'estant recueilli par la prédication de ta parole et l'opération puissante de ton Esprit, une église saintet que tu veux combler icy bas de ta grâce et couronner le haut de ta gloire. Et ayant voulu pendant la distribution de tes grâces en cette terre, faire sa condition militante contre divers ennemis, tu nous as voulu choisir quelques pauvres et fragiles que nous soyons, pour nous donner en ce combat la conduite de tes troupeaux. Mais qui eussent pus être dévorés avec nous vu la fureur ardente des pervers, et la rage impétueuse des malins, si ta bonté n'eust été pour nous, submergés et engloutis par les vagues de la mer orageuse de ce monde, si tu n'eusses été le maistre pilote de ta barque : ruines et détruits de pièce, si tu n'eusses été l'architecte qui a tellement fondé la maisn qu'elle ne peut perir. Continue à présent à regarder du haut de ton ciel, la vigne que ta main a plantée : cultive ses provins et fais fructifier tous les sarments d'icelle, à ta gloire ; montrant ta puissance en l'infirmité et fragilité de tes serviteurs, les rendans propres et suffisants à arracher, détruire, démolir, bastir et planter en tous lieux et places, où tu les as establis. Surtout en ce Royaume, auquel par ta grande bonté, tu nous fais depuis quelques années jouir d'une paix, par laquelle nous est acquise la liberté de nous y pouvoir plus facilement employer : veuille l'affermir Seigneur, et l'établir de plus en plus, sans permettre qu'elle soit jamais troublée, et altérée par l'astuce ou malice ouverte des adversaires de ton nom. Mais aussi fais nous la grâce ô Dieu que nous ne la désirions pas, pour notre repos et profit particulier : Mais principalement et sur toutes choses pour chercher ton règne et ta justice, et nous employer diligemment à l'œuvre du ministère, à l'assemblage des saints, à l'édification du corps du Christ. Assiste nous en cette compagnie, assemblée pour cet effet en ton saint nom. Et puisque nos entendements sont encore aveuglés d'ignorance, nos volontés détenues de divers appétits déréglés, remplis de passions démesurées et mauvaises affections, nos lèvres et nos langues polluées, veilles illuminer nos esprits par la vertu et clarté de ton saint esprit de sagesse, prudence, conseil, force et crainte de ton nom : sanctifies nos volontés, nous donnant de saines affections, procédant de ton amour, et d'une vraie charité envers le prochain, et nous dépossédant de toutes passions et animosités, et désirs mondains, ouvrent nos lèvres pour annoncer tes louanges, et prononcer tes décrets, nous orner de la modeste, « attrempance » et gravité requise en une telle compagnie, pour n'y faire rien qui se puisse offenser, ou scandaliser nos prochains. Et en somme, fais nous la grâce, qu'en concevant nos avis, qu'en exprimant nos conceptions, nous ne représentions toujours que tu es scrutateur de nos gestes et juge de toutes ns actions internes et externes. Et ainsi que toutes choses se fassent parmi nous, avec ordre et la bienséance requise en toutes les Eglises des Saints ; nous te prions, qu'il te plaise désigner par nos voix, ceux que tu as choisis pour la modération, et conduite de cette action. Et les fournir des grâces requises à leur charge, afin qu'ils s'acquittent dignement de cette particulière vocation à ta louange et gloire ; et fais que tous ensemble cheminant en la nôtre, contribuions à l'édification de ton saint Temple, ce que tu nous as donné pour rendre bon compte de notre administration au principal pasteur, et prince des Evêques ton fils notre di-Seigneur : Et que les brebis d'iceluy tirent ce fruit de nos labeurs, que les perdues soient recherchées, les déchassées ramenées, les blessées bandées, et les malades renforcées. Et les loups entièrement chassés de sa bergerie. C'est sa cause Seigneur, laquelle nous te recommandons en son nom et par son nom te demandons. André Rivet.

Annexe. 12.

Frontispice. *Les derniers vœux du Sacrificateur Eternel.*



Index des noms propres

Ablancourt, (Perrot d'), 227

Ambroise, 162,

Amélie de Solms, 100, 101, 428

Amyraut, Moïse, 6, 66,69,83,198,199, 210, 219, 228, 480, 487

Aquien, Michèle, 444

Aristote, 155, 311,356, 391, 396, 420

Arnauld, Antoine, 223, 224

Aubertin, Edmée, 71,

Augustin, 162, 164, 165, 167,170,171, 172, 173, 174, 176, 251, 275, 280, 291, 293, 337, 348, 350, 436

Baile, Guillaume, 249, 252, 263, 279, 282, 286

Balzac, Guez de, 4, 204, 208, 217, 218,223, 229, 245, 332, 348, 374, 376, 390, 399, 425, 485, 486, 487

Baronius, Cesare,344

Bastingus, Jérémie, 304

Baudius, Conrad, 189, 190, 191, 238

Bayle, Pierre, 43,

Bellarmin, Jacques, 305

Berton, Barthélémy, 193

Bèze, Théodore de, 154, 432, 439, 480

Biesi, Jacob, 95.105, 107,

Blaueu, 132,

Blum-Cluny, Pascale,97,

Bochart, Samuel, 158

Boèce, 350, 351

Boileau, Nicolas, 460

Borromée, Charles, 166

Borstius, Jacobus, 75,236

Bossuet, 1,2

Bots, Hans, 2

Bourgeois, Christophe, 451

Brandt, Marten, Jansz,73

Budé, Guillaume, 161

Bury, Emmanuel, 230,358, 372, 382, 479

Cailloué, Jacques, 95,100, 102,105, 121, 126

Calvin, Jean, 1,124, 139, 159, 160, 162, 175, 177,178,182, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 197,198, 201, 206, 210, 231, 238, 246, 264, 267, 269, 271, 274, 277, 284, 286, 287, 289, 321, 322, 323, 330, 364, 365, 380, 393, 431, 439, 457, 459, 478, 485

Cardet, Catherine,11

Casaubon, Isaac, 236

Cassander, George, 83,

Castiglione, Baldassare, 485

Chaigneau, Jonas,13

Chamier, Daniel, 20,23,85

Chandieu, Antoine de, 184, 432

Charles Ier, 47,48,

Chevalier, Françoise, 199, 225, 232, 236, 240, 271, 284, 409

Chrétien, Jean-Louis, 275

Chrysostome (Saint-Jean), 144, 149,150, 165, 176, 177, 179, 234, 248

Cicéron, 155, 168, 169, 211, 213, 313, 319, 391, 397, 419, 420, 482

Claude, Jean, 137, 410

Cloppenburgh, Gérard, 56,

Coeffeteau Nicolas, 21,22,242

Cohen, Gustave,19,32

Cologne, Daniel de, 68,73,

Conrart, Valentin, 7, 204, 207, 208, 217, 390, 484

Constantin l'Empereur, 51,56

Copernic, 346

Cottret, Bernard, 15, 231

Crespin, Jean, 138, 139, 140

Dailé, Jean,7, 44,54 ,69,70,80, 87,163, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 222,225, 227, 237, 349, 380

Daneau, Lambert, 29,65,137,179, 243,302, 303, 307

Dauber, Johan-Heinrich, (Jean-Henri), 12,19,236, 248,391, 392

David, Blondel,6,

Démosthène, 213

Descartes, René, 36,60,61,62,64

Desmarets, Samuel, 62,70,

Dibon, Paul, 2,29, 41,65,66,72

Dieu, Louis de, 67, 68, 74

Donne, John, 345

Dou, Gérard, 484

Drelincourt, Charles,7, 76, 86, 215, 228, 229

Du Moulin, Marie, 78

Du Moulin, Pierre, 7,20,23,25, 80,85, 180, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 208, 236, 237, 242,245, 285, 307, 311, 321, 332, 364, 366, 370

Du Pré, Isaïe, 68,70,

Duc d'Epéron, 19,

Dumora-Mabille, Florence, 357, 458

Duvergnier de Hauranne, Jean (Abbé de saint Cyran), 223

Estourgie, Eugénie, 2

Elzevier, (Abraham et Bonaventure),37,38, 130

Engammare, Max, 182, 187, 192,231, 422

Erasmus, 137, 153, 161, 176

Erpen, Thomas van, (Erpenius), 18,24,26,33,34,38,44, 233, 236

Esaïe, 151,227, 261, 262, 295, 340, 375, 377, 379, 380, 381, 382n 383, 384, 385, 386, 415, 426, 452, 453, 454, 456, 460, 463, 471

Estienne, François, 194,

Eusèbe de Césarée, 162

Farel, Guillaume, 183, 188

Fatio, Olivier, 139, 242, 302

Fénélon,341, 374, 376, 380

Ferreyrolles Gérard, 22, 234, 265, 266

Ferrer, Véronique, 453, 481

Ferry, Paul, 226

François de Sales, 349

Frédéric-Henri,9,24,44,45,47,81,92,104, 109, 120,122, 132, 339

Fumaroli, Marc,166,

Galilée, 345

Garisson, Jeanine, 184,

Gassendi, Pierre, 62,

Godeau, Antoine, 486

Goeury, Julien, 86, 234, 240,429, 430, 481

Golius, Simon, Jacob,33,52,55,61,

Gomar, François, 43

Gondius, (Jean-François Pail de Gondi), 19,

Gronovius, Jacobus, 131

Grotius, Hugo, 6, 43, 83, 84, 487

Guillaume II, 45,47,109, 112,

Hamelin, Philippe, 186

Heinsius, Daniel, 33,54,57, 69, 131

Heinsius, Nicolas, 131

Hellinga, Lotte, 35,

Henri de La Trémoille, 116,117,

Henri IV,14,20, 203

Homère, 110, 111,

Honders, Huber-Jacob, p,1,44,440

Horace, 318

Hugo, Victor, 4

Hulsius, Antoine, 69,74

Huygens, Constantin,5,45,48,49,51,60,72,112,113,344, 345, 434, 486

Hyperius, Andreas, 92, 135, 136, 137,139, 140, 141, 142, 143,144, 145, 146, 147, 148,149, 150, 151, 152, 153, 156, 178, 179, 231, 233, 234, 235, 239, 241, 247, 250, 251, 253, 255,259,

260, 264, 270, 273, 274, 282, 285, 299, 304, 323, 331,333,335,350, 356, 364, 393, 394, 399,
406, 411, 412, 422, 438

Janisson, (pasteur), 44, 81,

Jean, (Apôtre), 157, 178, 254, 262, 266, 274,298, 413, 435, 436, 456

Jérémie, 260, 377, 379, 380, 383, 385, 386, 387, 388, 453, 461, 464

Junius, Franiscus, (François du Jon), 32, 97, 284

Krumenacker, Yves,183,

La Ramée, Pierre, 312

Laet, Jean de, 55,

Laplanche, François, 34

La Trémoille, (Duchesse de), 28 ,26, 89,

La Trémoille, (Duc de), 14,17,19,

Laud, William,48,

Le Coq, Aymerie, 96,

Le Faucheur, Michel, 7,72, 209, 211, 213, 214, 215, 227

Le Maire, Jean, 36,40, 109,

Leroy, Pierre, 2

Le Vayer, Lamothe, François de, 111,112,

Leers, Arnoult, 132

Léonard, Émile -Gustave, 216

Lipse, Juste, 31

Livius, Justus, 101,

Louis XIII, 21

Louis XIV, 112,

Lowth, Robert, 453, 460, 463

Luther, 289

Malherbe, 1

Marie de Médicis, 19

Marot, Clément, 431

Mathieu, 270

Maurice de Nassau, 27, 28, 70, 117

Meerhoff, Kees, 152, 153, 154, 156

Melanchthon, Philippe, 136, 137, 139, 152, 155, 156, 157, 158, 176, 250, 252, 256, 303

Mersenne, Marin, 62, 63, 64,

Mestrezat, Jean, 86, 215, 226, 273

Meursius, Johan, 19

Michel, Alain, 311, 482

Millet, Olivier, 139, 153, 155, 156, 177, 178, 230, 238, 239, 248, 254, 255, 256, 264, 274, 278, 286, 289, 297, 303, 312, 322, 323, 349, 378, 412, 430, 436, 459

Milletière, Brachet de la, 83

Molinié, George, 347, 356, 392, 398

Morus, Alexandre, 216,

Nassau-Brabantine, Charlotte, 17

Nativel, Colette, 462, 482

Naziance, Grégoire de, 141, 162

Opstal, Alexander, Gisbert van, 1, 50,

Origène, 352, 407

Oyseau, François 13

Oyseau, Suzanne 13, 28

Paul, (Apôtre), 115,118, 119,125, 126, 141, 145, 148, 171, 176, 179, 196, 214, 219, 226, 227, 245, 250, 257, 260, 261, 267, 270, 271, 272, 295, 298, 306, 337, 338, 346, 359, 391, 401, 412, 413, 414, 416, 428, 454, 476, 478

Peronius, (Jacques du Perron), 19,

Petegree, Andrew, 73,

Petit, Samuel, 72,

Pineau, André,23,50,51,87, 216

Platon, 164,367

Plessis-Mornay, Philippe du, 9, 20,21,23,27,85, 97, 98, 99, 217, 242, 432, 444, 452, 459, 478, 480, 481

Polyander, Johan,29,43,61,67,68, 74, 76,112,

Porphyre, 164,

Port-Royal, 222

Pré, Jean du, 119

Quintilien, 211, 331, 387, 393, 397, 400, 458

Rabelais, 201

Ragueneau, Denis, 192

Rembrandt, 484

Revius, Jacobus, 432

Richelieu, 111,

Richter, Mario, 444

Rivet, Claude, 28

Rivet, Samuel, 28,96,

Rotan, Jean-Baptiste,12,

Samuel, (le prophète), 105

Sarrau, Claude, 3, 5,6, 33,37, 39,42 ,47,50,54, 55, 56, 57, 67, 69,83, 200, 223, 224, 225, 227, 423

Saumaise, Claude, 3, 33, 37,39,42,54,55,56,57,58,59,60, 68, 76, 440

Scaliger, Joseph-Juste,25,32,38,54,343

Scaliger, Jules-César, 258, 482

Schurman, Anne-Marie, 90,133

Secrétan, Catherine, 31

Sénèque,417, 419, 420

Socrate, 358, 367

Sorbière, Samuel, 55,

Spanheim, Frédéric, 69,74,224

Spinola, 117,

Sponde, Jean de, 449, 450, 452

Stuart, Elisabeth (reine de Bohême), 89,133, 247

Sturm, Jean, 153,

Tremellius, Emmanuel, 97, 284

Tulot, Jean-Luc, 80

Tyssius, Antonius,43,

Ussher, James, 48,343

Van Goor, Ernst, 113

Verbeek, Théo, 61

Vincent, Philippe, 46, 429, 480

Vinet, Alexandre, 187, 200, 240

Vinet, Alexandre,24, 205, 207, 228, 230, 243, 244

Viret, Pierre, 139,182, 188

Virgile, 469

Voetius, Gérard, Gijsbert, 56,57,61,64,433

Waesberge, Johannes, 113,121, 124, 132,

Waleus, Antonius,42,52,

Waquet, Françoise, 52,65,

Wretewongel, Petrus, 75,

Zuber, Roger,6,25,30,42,47,66,78,261, 372, 439, 474, 485

Table des matières

Introduction	3
Première partie. Le personnage et l'œuvre.	
<i>Introduction</i>	11
Chapitre I. Ministère à Thouars	13
<i>Ministère marqué au sceau de Duplessis-Mornay (1549-1523)</i>	22
<i>Leyde</i>	30
<i>L'université de Leyde</i>	32
<i>Imprimeurs -libraires</i>	37
Chapitre II. La mission de Rivet 1620-1632	43
<i>Le rôle politique de Rivet auprès de la cour de La Haye</i>	46
<i>Milieu universitaire leydois. Citoyen de République des Lettres</i>	53
<i>Les polémiques</i>	57
<i>Usure</i>	58
<i>Querelle d'Utrecht</i>	62
<i>Amitiés et dédicaces</i>	66
<i>Les pasteurs de l'Église Wallonne</i>	67
<i>Origine de l'Église wallonne. Particularités Fidélité française</i>	67
<i>Fidélité française</i>	73
<i>La place de la prédication dans l'édition aux Pays-Bas au XVIIe siècle</i>	75
Chapitre III. Place de la prédication dans la carrière de Rivet et l'œuvre de Rivet	80
<i>Prédication à Thouars</i>	81
<i>La prédication, un phénomène éditorial en France</i>	87
Chapitre IV. Les publications de Rivet	90

<i>Analyse éditoriale de chaque recueil de sermons</i>	91
<i>Lettre à un ami</i>	107
<i>1639, Les Derniers Vœux</i>	109
<i>Sermons extraordinaires</i>	116
<i>La prédication, un cadre précis dans l'édition de Rivet</i>	130
<i>Les formats des recueils</i>	132
<i>La place des dédicaces</i>	135

Deuxième partie. Les modèles

<i>Introduction</i>	137
Chapitre I. Les modèles en rhétorique	139
<i>Andreas Hyperius</i>	139
<i>Philippe Melancthon (1497-1560)</i>	154
Chapitre II. Les modèles patristiques	163
<i>Augustin ou Aurelius Augustinus (354-430)</i>	166
<i>Saint Jean Chrysostome (0344-0407)</i>	178
Chapitre III. La prédication protestante précédente et environnante	184
<i>Le temps historique de la prédication</i>	185
<i>La prédication environnante</i>	200
<i>Pierre Du Moulin</i>	202
<i>Michel Le Faucheur</i>	212
<i>Jean Daillé</i>	217
Chapitre IV. La prédication de Rivet	232
<i>Calvin aux origines de la prédication protestante française Héritage calvinien</i>	236
<i>Héritage calvinien</i>	241
<i>La prédication, un art de la pédagogie</i>	245

<i>Clarté de l'Écriture sainte et rhétorique sacrée</i>	248
<i>Disposition</i>	255
<i>L'exorde</i>	255
<i>Définition</i>	258
<i>La grammaire</i>	260
<i>Rhétorique biblique</i>	261

Troisième partie. Théologie de la Parole

<i>Introduction</i>	265
Chapitre I. Théologie de la parole	271
<i>Les ambassadeurs</i>	276
<i>La Bible, un héritage commun</i>	277
Chapitre II. Le Verbe divin	279
<i>La clarté</i>	281
<i>L'écrit, un gage de continuité</i>	285
<i>Parole humaine, parole divine</i>	286
<i>Ecouter</i>	287
<i>Croire</i>	291
<i>Le maître intérieur</i>	295
<i>Conclusion Comment persuader</i>	301
Chapitre III. Dialectique et clarté	303
<i>Introduction</i>	303
<i>Clarté et grammaire</i>	313
<i>Intelligibilité du texte</i>	316

<i>La simplicité et l'Éloquence</i>	318
Chapitre IV. L'accommodation	323
<i>L'accommodation au sein de la prédication</i>	329
<i>Prédications extraordinaires</i>	334
<i>L'histoire et l'éloquence</i>	343
Chapitre V. Esthétique et spiritualité	350
<i>Introduction</i>	350
<i>Spiritualité et beauté : une évidence</i>	354
<i>Évidence et spiritualité</i>	360
<i>Évidence et douceur</i>	362
<i>Place de la prière</i>	366
<i>Prière et Éloquence</i>	368
Chapitre VI. Les modèles bibliques de Rivet	373
<i>Langue originelle</i>	374
<i>Office des prophètes</i>	379
<i>Esaïe</i>	382
<i>L'antithèse</i>	385
<i>Jérémie</i>	389

Quatrième Partie Moyens rhétoriques et topiques

<i>Introduction.</i>	392
Chapitre I. Figures significatives	395
<i>Amplification</i>	395
<i>Interrogation</i>	402
<i>Citations</i>	408

Chapitre II. Procédé typographique	411
<i>Le même texte, la même version</i>	413
<i>Le patrimoine linguistique Le rythme et le mimétisme</i>	418
<i>Le rythme et le mimétisme</i>	419
<i>La culture biblique et la culture profane</i>	421
<i>Conclusion</i>	427
Cinquième partie. La concrétisation spirituelle, la force poétique de la prédication	
<i>Introduction</i>	429
Chapitre I. Les derniers vœux du Sacrificateur Eternel	430
<i>Contexte littéraire français et hollandais</i>	432
<i>Testament doctrinal : l'Évangile de Jean</i>	438
<i>Composition du recueil</i>	439
<i>Ordre du recueil, composition harmonique</i>	441
Chapitre II. Testament rhétorique et esthétique, les stances	445
<i>La voix</i>	447
<i>Souffrance du Christ</i>	450
<i>Modèles bibliques</i>	455
<i>Cadence</i>	466
<i>Modèle épique</i>	470
<i>Beauté et héroïsme</i>	474
Chapitre III. Spiritualité et esthétique	479
<i>Les Stances sur l'Envoy du Saint Esprit</i>	479
<i>Poème et prédication</i>	482

<i>Légitimité du poème</i>	483
<i>Efficacité</i>	485
Conclusion générale	487
Bibliographie	491
Œuvres de Rivet éditées en français	491
Analyse détaillée des recueils de sermons	496
Œuvres de Rivet éditées en latin	504
Sources du 16 ^e et 17 ^e siècles	510
Sources antiques	526
Bibles	528
Études critiques	530
Annexes	544
Index des noms propres	557
Table des matières	567

Les sermons d'André Rivet (1572-1651) Etude historique et littéraire.

Résumé

Le théologien et prédicateur calviniste français André Rivet (1572-1651), fut célèbre en son temps pour avoir été le médiateur apprécié des citoyens de la République des Lettres. Sa position de précepteur du fils de Frédéric-Henri, prince d'Orange et premier stadhouder de la République des Pays-Bas du Nord a occulté sa mission de ministre de la parole, or il fut ministre durant plus cinquante ans. Cette thèse est consacrée entièrement à l'étude des sermons publiés d'André Rivet, sous deux aspects : historique et littéraire.

Mots-clés : accommodation ; simplicité ; parole ; éloquence ; rythme ; cadence ; définition

The sermons of André Rivet (1572-1651). Historical and literary study.

Summary

The French theologian and Calvinist preacher André Rivet (1572-1651), was famous in his time for having been the appreciated mediator of the citizens of the Republic of Letters. His position as tutor to the son of Frederick Henry, prince of Orange and first stadhouder of the Republic of the North Netherlands obscured his mission as minister of the Word, and he was a minister for more than fifty years. This thesis is entirely devoted to the study of André Rivet's published sermons, in two aspects: historical and literary.

Keywords : accommodation ; simplicity ; word ; eloquence ; rhythm ; rate ; definition

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE :

ED III – Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Littérature et civilisation française